Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXIV. — 1er MARS 1868.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MLLE MERQUEM

QUATRIÈME PARTIE (1).

Le vieux majordome n'attendit pas que je lui eusse parlé d'une affaire pressée que j'avais à communiquer à sa maîtresse. Mademoiselle avait prévu que je me présenterais; elle avait donné l'ordre de m'introduire. Ainsi elle m'attendait! J'étais si troublé que j'eusse souhaité retenir Stéphen, mais il se retira vite en me disant : Si vous avez quelque chose à me communiquer, vous savez où me trouver.

Célie était seule au salon. Elle ne recevait que moi, personne ne viendrait nous interrompre; mais ce moment si ardemment espéré était arrivé sur les ailes du désespoir.

Elle me reçut avec une sorte de joie contenue; son regard, que je n'osais chercher, appelait courageusement le mien. Je me présentais avec le trouble de l'accusé, elle avait presque la bienveillante sérénité du juge; elle me tendit la main en disant : Vous voilà déjà? c'est bon signe. Nous allons pouvoir parler raison.

— Vous m'attendiez! lui dis-je.

— Oui, je savais bien que vous ne partiriez pas sans me dire un bon adieu, auquel j'ai droit.

— Où prenez-vous que je vais partir? On m'a dit que vous ne l'exigiez pas.

— Ah! si vous restez, c'est que la guérison est soudaine et radicale. Je l'aime mieux ainsi, c'est plus franc et plus sûr. Alors c'est là ce que vous venez m'annoncer et me promettre?

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

— Je ne vous annonce rien, je ne vous promets rien! Je suis le maître de ma pensée, de ma conscience et de ma volonté; je viens pour vous parler non de moi, mais de vous.

— J'écoute.

— Vous savez que le prétendu marquis de Rio-Negro est arrêté?

— Oui, on me l'a dit.

— Vous n'ignorez pas qu'il manque de discrétion?

Elle eut un étrange sourire et ne répondit pas.

— Je ne sais si vous m'autorisez à vous parler de lui, repris-je, je pensais...

— Oui, après la confidence que j'ai chargé votre tante de vous faire, vous avez le droit de me parler de lui tant que vous voudrez. Pourquoi vous interromprais-je? Dites toujours.

— Eh bien! cet homme parlera, et voilà ce qu'il faut, non pas empêcher, c'est impossible, mais contredire et combattre. Croyez-vous qu'il ait des preuves...

— Contre moi? S'il en avait, de quoi le disculperaient-elles?

— De rien, cependant la vanité de jouer un rôle, la vengeance, la jalousie peut-être...

— La jalousie contre vous?

— La haine contre moi, qui l'ai frappé et blessé au visage.

— Que voulez-vous? s'il me perd, c'est que le moment est venu pour moi de donner ma démission d'ange et de descendre de mon piédestal. N'êtes-vous pas un de ceux qui s'en réjouiront un peu, car vous êtes un de ceux que j'ai bien complétement abusés, et, quelque généreux que vous soyez, il y aura bien au fond de votre âme un peu de ressentiment et d'ironie contre moi?

— Ai-je donc ce droit-là, moi que vous avez si courageusement désillusionné?

— J'ai peut-être agi ainsi par crainte, en me voyant à la veille d'être démasquée.

— Ne m'ôtez pas ce dernier motif de reconnaissance. Prenez-vous plaisir à me détacher de vous sans retour?

— Puisqu'il le faut!

— Cette exécution vous coûte peu, je le vois.

— Vous le voyez?.. Eh bien! moi, je vois à votre pâleur que vous avez mortellement souffert d'apprendre ma déchéance, que par conséquent vous m'aimiez réellement, et que je ne saurais vous montrer trop de calme pour achever de vous guérir.

— Ce calme que vous avez en effet, je ne sais si je dois l'admirer ou le haïr. Vous semblez au-dessus de tous les désastres. Celui de votre situation vous préoccupe à peine, tant vous y êtes préparée. Je ne vous comprends pas, Célie! Si vous méprisez à ce point votre

réputation, c'est-à-dire l'estime des autres, comment et pourquoi une si longue persévérance à vous en montrer digne?

— Vous m'approuveriez si, après une faute de jeunesse, je m'étais jetée dans la galanterie?... Mais pardon, j'oublie qu'à présent vous devez me juger capable de tout, et que vous pouvez m'attribuer tous les égaremens : n'est-ce pas dans l'ordre? Voyons, ne parlons plus de moi, ma cause est perdue, et je ne compte pas en appeler. Vous veniez me dire que je courais un danger et qu'il fallait le conjurer? Je n'en vois pas le moyen. Il n'y en a pas.

— Alors il y a des preuves contre vous, et vous le savez?

— Apparemment.

— Qu'allez-vous faire?

— Rien.

— Pas même m'indiquer un adoucissement à la situation, un moyen de la tourner? Que sais-je? Vous n'avez pas vécu dix ans avec ce secret, sans prévoir qu'il serait trahi et sans avoir formé quelque résolution. Doutez-vous de mon dévouement ou le méprisez-vous?

— Ni l'un ni l'autre; mais pourquoi persister dans ce dévouement que, selon vous, je ne mérite plus? Je n'accepterai jamais que ce que je pourrai rendre, amour pour amour, honneur pour honneur.

— Vous jugez donc votre honneur perdu?

— Il ne l'est pas à mes yeux; mais ce que le monde appelle honneur, s'il me le reprend, vous pensez bien qu'il ne me le rendra pas.

— Expliquez-vous, Célie; vous avez la conscience tranquille, je le vois. C'est donc que...

— Je ne veux rien raconter; mais je vous ferai juge d'une situation assez vraisemblable. Une femme qui a aimé très sincèrement est-elle plus coupable parce que l'objet de son amour en est plus indigne? Si cet amour a été un sacrifice, un héroïsme, une bêtise sublime, cela s'est vu! n'est-ce pas assez que le monde la condamne? Ne lui accorderez-vous pas, après ce châtiment qui n'est pas doux, vous le savez, le droit de rentrer tranquillement en elle-même et de se dire : « Je ne me suis perdue ni par ambition ni par vanité, ni par cupidité ni par brutalité de mœurs, ni par lâcheté, bassesse ou calcul quelconque. Je n'ai fait de mal qu'à moi. On n'admet pas ma réhabilitation, mon expiation ne compte pas : eh bien! je vivrai avec recours à Dieu dans la suave et saine pensée de l'éternelle justice et de la suprême bonté, et je vivrai heureuse quand même. »

Elle était si calme et si douce que toute ma fureur acheva de tomber.

— Il est certain, repris-je, qu'une faute commise par vous ne peut pas avoir d'autres motifs que ceux que vous venez de dire.

— J'ose espérer, dit-elle, que vous n'en avez pas douté?

— Je ne mentirai pas, j'ai douté de tout, j'ai eu le délire, j'ai souffert tout ce qu'un homme peut souffrir, j'ai été jaloux! Me voilà de sang-froid, et je sens que ce martyre a retrempé mon amour. Je vous aime davantage, Célie, depuis que je vois s'écrouler votre destinée, et, à présent que je peux devenir un appui pour vous, j'ose vous le dire : prenez-moi, je vous appartiens.

— Comment l'entendez-vous?

— Comme vous voudrez.

— Quoi? si je vous disais de me donner votre nom...

— Tout ce qui est à moi est à vous. Prenez-le.

— Vous y avez réfléchi?

— Non, j'ai foi dans la spontanéité de mes premiers mouvemens, et jamais je ne suis revenu sur une bonne résolution.

— Allons! dit-elle en souriant d'un air attendri et presque gai, vous êtes un vrai fou, bien complet, bien conditionné... Donnez-moi la main! — Parlons de ce malheureux marquis, ajouta-t-elle en me retirant sa main, que je voulais retenir dans les miennes : avant tout, expliquons-nous sur son compte. Vous le haïssez? vous avez bien tort. Moi, il m'intéresse, à présent que je connais son style! Tenez, lisez donc la lettre qu'il m'a écrite la semaine dernière; elle est remarquable.

En me présentant cette lettre, Célie avait un enjouement si étrange que je me sentis devenir réellement fou. Était-elle folle elle-même? Je restais stupéfait, je la regardais sans comprendre. Elle avait l'œil clair et triomphant, une rougeur d'adolescence envahissait son doux visage; c'était l'impudence calme d'une jeune sauvage qui n'a pas la première notion de ce que nous appelons l'amour.

— Lisez donc! me dit-elle en riant tout à fait et en rougissant jusqu'au front.

Imbécile que j'étais! je ne comprenais pas. Je pris la lettre et je la parcourus sans qu'elle me présentât aucun sens. Je ne voyais que les fautes de français grossières, ridicules, les paraphes ignobles, l'écriture malpropre. Il me semblait que cela sentait mauvais, mais je ne lisais pas, je ne pouvais pas lire; enfin la vérité se fit jour. Au lendemain du cours de Bellac, auquel ce chenapan avait assisté à l'insu de Célie, il lui avait écrit une déclaration d'amour à la fois insolente et stupide, mais qui prouvait jusqu'à l'évidence qu'il l'avait vue, ce jour-là, pour la première fois de sa vie. Célie m'avait fait subir une terrible épreuve, ma tante s'y était prêtée! J'avais bien souffert, toutefois j'en étais sorti vainqueur; qu'on dise après cela que les bonnes inspirations nous égarent et nous trompent!

— Célie! m'écriai-je, cela est bien cruel! mais je suis si heureux à présent...

— Attendez, répondit-elle en me retirant encore ses mains; je ne suis pas si contente de vous que vous le pensez! Comment avez-vous pu croire à une pareille mystification? En la proposant à Mme Du Blossay, je la trouvais si grossière que j'en avais honte. Je me croyais plus estimée de mon filleul.

— Ah! marraine bien-aimée! m'écriai-je en tombant à ses pieds, ne faites pas de subtilités au milieu d'une pareille crise! Je pourrais bien vous reprocher, moi, d'avoir redouté ou dédaigné mon amour au point de vouloir l'anéantir à tout prix. Vous m'avez mis la mort dans l'âme, vous avez voulu me tuer. Je n'ai pas voulu m'abandonner, moi. L'amour a été plus fort que le désespoir, et ce doit être un amour bien vrai et bien tendre, puisque votre malheur m'a fait oublier le mien. Aurais-je dû vous savoir incapable d'une folie? Eh bien! connaissez-moi tout entier. Comme tout le monde, j'ai supposé cette folie possible. Je l'avais prévue et acceptée d'avance. C'est même dans cette supposition gratuite que je trouvais l'espoir de vous convaincre et l'orgueil de le tenter. Je me faisais un mérite d'effacer la trace de vos douleurs, ou un devoir de les partager. Eh bien! je n'ai rien à effacer, vous n'avez besoin ni de secours ni de protection. Vous voilà forte et fière, et moi, je suis devant vous comme un coupable qui ne vous avait pas comprise. Est-ce là le triomphe que vous cherchiez? allez-vous me dire, comme autrefois à Montroger : Vous voyez bien que vous ne m'aimiez pas! Ah! dites-le, si vous l'osez; mais vous vous mentirez à vous-même, et Dieu vous enverra le remords.

— Prenez garde, répondit-elle en se levant pour me forcer à me relever. Vous ne savez pas encore si je n'ai pas commis quelque autre faute plus grave que celle d'être ensorcelée par un chevalier d'industrie de bas étage. Qu'est-ce que vous en savez? voyons!

— Cela, je le sais, vous l'avez dit, vous êtes capable d'une bêtise sublime. Eh bien! celle-ci ou une autre, j'accepte tout, vous le voyez bien!

Elle était allée s'asseoir machinalement près d'une table où elle posa ses coudes en cachant sa figure dans ses mains. Je crus qu'elle se préparait à quelque douloureuse confession. — Je ne veux rien savoir, lui dis-je. Je vous aime et je vous veux avec votre passé, quel qu'il soit.

— Et moi, reprit-elle, je ne veux pas être aimée comme une abstraction. Je veux que vous me connaissiez, car vous venez de dire un mot qui m'épouvante.

— Lequel?

— Vous me savez, dites-vous, capable d'une bêtise sublime. Eh

bien! vous vous trompez. Je suis peut-être égoïste et froide, et me voilà forcée de faire un aveu humiliant de ce que je croyais pouvoir proclamer comme un mérite : je n'ai jamais aimé, jamais un baiser d'amour n'a seulement effleuré le bout de mes cheveux. Je suis un marbre sans tache, et j'en étais fière! Mais on n'aime pas une statue, vous ne pouvez pas m'aimer!

— Est-ce à dire que vous ne m'aimerez jamais?

— Si je vous dis cela, serez-vous guéri?

— Non! je serai plus épris encore, je ne crois pas à l'impossible. Une femme comme vous peut facilement résister à elle-même, mais elle ne résiste pas au véritable amour quand elle le rencontre. Je bénis ma destinée d'arriver le premier, je chéris Montroger et vos autres adorateurs éconduits, je remercie Dieu de n'avoir pas mis en eux le feu sacré qui eût animé la statue; mais ce feu est en moi, je le sens, je le sais, il m'étouffe, et je trouverai des paroles pour l'exprimer. Le prouver et le manifester sera l'unique affaire de ma vie, le but absolu de ma volonté. Quand vous aurez constaté qu'il existe encore, dans ce temps d'orgueil et de raillerie, un homme capable d'aimer une femme exclusivement et de toutes les forces d'une âme forte, vous vous rendrez. L'ayant attendu dix ou douze ans, vous serez bien certaine que, dans notre siècle de calcul, d'épuisement et de scepticisme, il y a peu de chances d'en rencontrer de si tôt un second. Vous vous direz que vous avez trente ans et que vous n'avez pas encore vécu; vous reconnaîtrez que se compléter par l'amour est une loi divine. Un profond sentiment d'équité et de bonté qui est en vous vous fera sentir le besoin de donner à quelqu'un le bonheur que vous n'avez donné à personne, vous ne voudrez pas disparaître comme une plante stérile, et, au lieu de rougir de devenir femme, vous porterez dans le sacrifice de votre liberté l'enthousiasme d'une conviction religieuse.

Je ne sais ce que je lui dis encore; j'étais retombé à ses genoux et je lui parlais sans avoir conscience des mots dont je me servais. Ils venaient sur mes lèvres comme un flot sur le rivage, et mon cœur était inépuisable comme la mer. J'avais l'infini dans l'âme, et le verbe s'en épanchait comme d'une urne toujours pleine. Je lui dis mon amour jusqu'à briser ma voix et dessécher mes lèvres. Elle me regardait et m'écoutait, immobile et comme paralysée par la surprise, par une curiosité avide, par une sorte d'éblouissement naïf. Ah! c'était bien la première fois qu'elle entendait l'accent de la passion! Tout à coup elle devint pâle, de vivement colorée qu'elle était, et, posant la main sur mes lèvres : — Assez! dit-elle, vous me feriez oublier... Puis elle cacha de nouveau sa figure dans ses mains et fondit en larmes.

Elle m'aimait! elle ne le disait pas, et je n'avais pas l'impru-

dence d'exiger qu'elle l'avouât; mais je le voyais bien. Je voyais éclore en elle ce trouble divin d'une âme qui s'éveille, qui craint de rêver, et aussi cette touchante coquetterie de la femme qui se berce au doux son de la prière et qui craint d'interrompre l'hymne de sa première apothéose. Lui demander de répondre, de promettre, de s'engager, c'eût été profiter d'un moment de surprise. Je ne commis pas cette faute grossière. L'amour est délicat et ingénieux, il a toute une théorie d'instinct qu'il applique d'inspiration sans l'avoir étudiée.

Elle me sut gré de ce que je lui demandais précisément de ne pas me répondre encore. Une fierté si longtemps préservée ne pouvait se rendre sans effroi que par un consentement bien personnel et bien loyal. Je ne lui demandai même pas la cause de ses larmes, je ne me hâtai pas de les interpréter comme un triomphe; je la suppliai d'avoir confiance en moi et de prendre le temps qu'elle voudrait pour m'éprouver.

— Il faut, me dit-elle, que je vous raconte ma vie. Vous ne me connaissez pas, et je ne me connais peut-être pas moi-même; mais je suis brisée d'émotion, et je ne pourrais pas rassembler deux idées. Vous êtes fatigué aussi. Allez prendre l'air sans sortir du parc et revenez dans une heure. Non! attendez-moi, je vais avec vous. J'ai besoin aussi de respirer. Nous nous promènerons sans rien dire. Voulez-vous? Nous causerons en rentrant.

Nous gagnâmes à travers le parc le sommet de la falaise sans échanger une parole. Elle était toujours pâle et comme oppressée. Quand elle aspira la brise de mer, elle reprit sa fraîcheur rosée, et, marchant sur l'herbe touffue et dure qui croît jusqu'à la brisure du précipice, elle regarda la mer et le vaste ciel comme si elle les eût découverts pour la première fois. Elle ne me parlait pas, mais ses yeux interrogeaient les miens et semblaient me demander si, comme elle, j'étais surpris et frappé de la nouveauté de ce grand spectacle. Nous nous comprenions. Son attitude fut plus mystérieuse quand nous redescendîmes les courbes crevassées du vieux parc. Elle s'arrêtait à chaque pas pour regarder les grandes plantes spontanées, les angéliques monumentales qui élançaient leurs ombelles dans les taillis, et les jacobées qui semaient d'étincelles d'or les recoins assombris des ravines. — Faites-moi un énorme bouquet, dit-elle. Prenez les plus belles fleurs. — J'obéis d'abord machinalement, puis je me rappelai une fantaisie poétique qui m'avait été signalée. Elle aimait à conserver intactes les plantes de cette oasis. Tous les gens du pays le savaient et les respectaient. Elle me disait de les briser. — J'hésitai. N'allait-elle pas me haïr pour m'être prêté à cette profanation? Je la regardai. Elle souriait. — Encore! me cria-t-elle, et j'arrachai une eupatoire de dix pieds de haut. —

Vous savez, lui dis-je en liant mon bouquet, que je partage votre passion pour la flore vierge, et que ce que vous me commandez là me fait l'effet d'un sacrilége? — Alors, répondit-elle, ce sera le premier et le dernier; mais aujourd'hui j'aimerai les fleurs cueillies. Voyez! elles n'en sont pas moins belles pour avoir été respirées. Venez, nous en ornerons le salon, qui est triste et nu. Je me suis aperçue de cela aujourd'hui.

Nous rentrâmes, et elle se fit apporter des vases que je l'aidai à remplir et à placer sur les consoles. Le vieux majordome, Anseaume, nous regardait faire sans manifester aucune surprise, et l'ingénuité de ses commentaires intérieurs éclata quand la besogne fut finie. Il apporta deux gros livres de botanique qu'il plaça sans rien dire sur la table du salon, persuadé que sa maîtresse voulait se livrer avec moi à l'étude, comme si j'eusse été M. Bellac. — A présent, me dit Célie quand nous fûmes seuls, nous allons parler du passé. J'ai repris courage devant l'avenir.

— Il vous effrayait donc?

— Beaucoup; vous allez comprendre pourquoi.

— Je croyais savoir une grande partie de votre vie. Montroger me l'a racontée, et s'il est sincère...

— Il est très sincère, il a dû vous dire tout ce qu'il croit vrai; mais il n'a rien dû comprendre. Il ne doit point s'expliquer pourquoi je ne l'ai point aimé.

— En effet, il s'en étonne beaucoup.

— Et vous, est-ce que cela vous étonne?

— Moins que lui, je l'avoue.

— Soyez franc: vous semble-t-il que j'eusse dû l'aimer?

— Non, je serais surpris que vous l'eussiez aimé d'amour.

— Eh bien! moi, je ne suis pas sûre d'avoir eu raison de le dédaigner. Il était beau, honnête et bon. Une jeune fille à qui un tendre père présente un excellent mari, digne de toute confiance et de tout respect, a-t-elle le droit de s'estimer plus que le fiancé choisi pour elle, et de se réserver pour un type idéal qu'elle a bâti de toutes pièces dans son cerveau, et qu'elle ne rencontrera peut-être jamais? Le monde n'a-t-il pas le droit de la condamner comme folle, visionnaire, vaniteuse, exigeante, et destinée à tomber dans les aventures de roman?

— En êtes-vous encore là, Célie? Doutez-vous de vos droits sur vous-même?

— Que voulez-vous? on m'a tant dit que j'avais tort!... J'avais quinze ans à peine; voilà près de quinze ans que dure pour moi ce supplice de m'entendre répéter que la femme ne s'appartient ni comme fille ni comme épouse, et que vouloir se soustraire à la domination personnelle est un attentat contre l'ordre éternellement

établi. Il est de rigueur qu'une enfant tremble et rougisse au premier appel qu'un homme fait à sa soumission, qu'elle s'en tienne pour honorée et qu'elle s'abandonne à lui comme à son maître légitime, sauf à devenir coupable ou malheureuse plus tard, si la famille s'est trompée sur l'association possible de deux caractères antipathiques.

« Quand Montroger vint un beau matin me dire étourdiment qu'il était le plus heureux des hommes, je me demandai si l'on vendait les filles, s'il m'avait achetée, et de quel droit il me chargeait du soin de son bonheur. J'étais complétement ignorante alors, et je ne cédais qu'à un instinct d'autant plus puissant qu'il était moins éclairé. Plus tard, je compris le mystère de ma répulsion, et je la sentis invincible. On m'avait tant aimée, tant gâtée, que je ne pouvais pas devenir humble, m'effacer du jour au lendemain, me laisser pousser sous la tente du vainqueur comme une captive troyenne. J'avais lu les poètes et les historiens, je comprenais le sens de ce grand mot de l'antiquité : « quand Jupiter nous réduit en esclavage, il nous ôte la moitié de notre âme. » Cela me semblait éternellement vrai. La grâce d'état accordée à celui qui perd sa liberté est de perdre en même temps le respect de lui-même. Comment pouvais-je concilier cette obligation avec l'estime de moi, que l'on avait travaillé à m'inspirer?

« Avouons que l'éducation logique devient impossible, et que, si on ne modifie pas les institutions, il faut renoncer à développer les idées. Pour enseigner la retenue et la pudeur à une enfant, on lui enseigne à se regarder comme un vase sacré, et tout aussitôt, dès qu'elle est nubile, on lui désigne l'homme pour qui ce vase d'élection doit être un ustensile de ménage. Si elle hésite, on la gronde; si elle résiste, on la menace. Vous êtes libre, lui dit-on; mais malheur à vous! vous brisez le cœur de vos parens.

« Vous savez ce que j'ai souffert de la part du plus tendre des pères. Quelle est donc la persécution réservée à celles que l'on n'aime pas? La mort de l'amiral au milieu de ces circonstances cruelles me rendit faible et craintive. Je crus sentir sa malédiction sur moi, j'eus des hallucinations, et dans le délire je demandai à Bellac d'aller dire à Montroger que je voulais racheter mon âme en l'épousant. Si Bellac eût été, comme on se l'imagine, un homme sans jugement sur les choses de la vie pratique, je serais aujourd'hui Mme de Montroger, heureuse selon le monde, entourée de considération et à l'abri de toutes les folles suppositions dont je suis l'objet malgré l'austérité phénoménale de ma vie. Certes mon existence eût été plus facile. Montroger ne se serait jamais douté qu'il n'avait que la moitié de mon âme. J'aurais pu, avec de la prudence, vivre de l'autre moitié, comme tant d'autres femmes; mais Bellac

jugea ou devina ce que j'avais de loyauté dans le cœur. Il se dit que je ne me partagerais pas et que je mourrais de chagrin. Il m'emmena, comptant sur les sciences pour me consoler.

« Cela vous paraît bien ingénu peut-être? Peut-être croyez-vous à une trop notable différence de niveau intellectuel entre les deux sexes? Bellac, avec son indifférence pour les croyances reçues, me fit l'honneur de penser qu'avec son aide mon cerveau femelle pourrait arriver à fonctionner comme le sien. D'ailleurs ce pur amant de la science avait la foi. Il ne croyait pas possible qu'on ne devînt pas l'adepte passionné de son culte dès qu'on avait entrevu la divinité. Il prit sur lui d'obéir littéralement au médecin. Il m'emmena dans les montagnes, dans les pays chauds; il me fit faire connaissance avec le soleil, et il me plongea dans l'histoire naturelle, à laquelle j'avais été déjà initiée avec quelque succès. Les dix-huit mois pendant lesquels, comme deux oiseaux voyageurs, nous suivîmes l'été de climat en climat sont restés dans ma mémoire comme le rêve le plus doux et le plus pur de ma vie, et si je n'en parle pas volontiers avec tout le monde, c'est dans la crainte d'en parler mal, de sembler emphatique, ou niaise, ou maniaque, ou prétentieuse, et de n'être pas comprise. Comment Mme de Malbois, qui ne songe qu'à marier richement sa fille, admettrait-elle que la joie d'échapper à un brillant mariage me faisait apprécier d'autant plus la solitude et l'oubli du monde? Comment Montroger, qui, tout en préconisant à grand bruit les progrès de l'agriculture, n'a jamais su distinguer un brin d'herbe d'avec un autre, se persuaderait-il que j'ai trouvé des délices dans l'étude des plus petits faits de la nature? Il s'occupe si peu d'approfondir quoi que ce soit, qu'en fait de géologie il en est encore aux explications de la Genèse. Son esprit s'en contente, et je l'épouvanterais, si je lui disais que je ne m'en contente pas.

« A ces études charmantes se joignait le régime bienfaisant de vivre au grand air, le plaisir de sentir renaître mes forces, de faire de longues marches, de braver quelques dangers et de vivre au hasard de l'imprévu. Quand nous avions trouvé un gîte passable dans un beau site ou dans une localité intéressante, nous nous y arrêtions quelques jours. Nous ne rencontrions que des inconnus; le milieu factice que nous appelons le monde devenait pour moi comme s'il n'eût jamais été : la création était désormais mon milieu. J'avais vécu sur la mer avec mon grand-père, il m'avait appris à l'aimer et à la comprendre; mais il avait oublié de me faire connaître la terre, et c'était pour moi comme une découverte. Bellac est clair et intéressant; quand il n'est pas intimidé, il parle avec une réelle éloquence. Il ne se doute pas qu'il touche à la poésie, mais il manie avec aisance, vous avez dû vous en apercevoir

quelquefois, cette langue des savans français, qui est si nette, si ferme, si étendue et si ingénieuse chez ceux qui ont pu allier la rectitude à l'enthousiasme. Mon âme s'élevait chaque jour et se détachait de ses préoccupations puériles. Au bout d'un an, je me rendis compte d'une transformation extraordinaire de mon être. Je ne sentais plus, si je peux ainsi parler, le fardeau de ma personnalité, et je n'étais plus l'esclave de mon sexe. Personne ne me disait plus : Souvenez-vous que vous êtes femme et que votre affaire en ce monde est d'appartenir à quelqu'un. Songez-y, cherchez, trouvez, vous êtes libre, pourvu que vous sachiez faire un choix qui soit agréable et commode à votre entourage. Abstenez-vous d'avoir un idéal ou seulement un goût, une préférence. La femme n'est rien, une jeune fille sage n'a pas d'idées préconçues. Elle se tient prête à subir le degré de capacité de son futur maître, et en attendant elle se conserve à l'état de table rase. Son âme est un sable léger sur lequel elle fera bien de passer le râteau tous les matins, afin que son futur époux n'y trouve pas la plus légère trace et y écrive tout ce qui lui plaira, si toutefois il sait écrire quelque chose.

« Voilà ce que, depuis l'affaiblissement des facultés de mon bien-aimé grand-père, les femmes qui s'étaient introduites dans notre intérieur, Mme de Montroger surtout, que j'y avais ramenée, me répétaient sur tous les tons et sous toutes les formes. Bellac, lui, me tenait un tout autre langage. Qu'importe, disait-il, que l'on soit homme ou femme? La vérité n'a pas de préférence pour un sexe; elle se révèle à qui la cherche. C'est la lumière qui ne s'obscurcit pas selon le bon plaisir des vues faibles. Au contraire elle emplit et éclaircit les yeux qui la fixent. La grande affaire pour s'élever dans la sphère de l'intelligence, qui est la sphère de la joie et de la sérénité, c'est de se conserver libre. Peut-être un jour pourtant serez-vous mariée et mère de famille. Amassez le trésor que vous devez communiquer à de jeunes esprits; mais ce n'est pas en quelques semaines que vous l'acquerrez. Vous êtes jeune, vous avez du temps devant vous; c'est une grande richesse, profitez-en.

« Ainsi, en reculant dans les nuages de l'avenir l'emploi que j'aurais à faire de mon savoir, il me montrait pourtant un but social et religieux qui me reliait à la vie humaine et rendait ma tâche sérieuse sans être exceptionnelle. Il ne comprenait pas que l'on dût se marier au début de son éducation, à moins que l'on ne voulût se dispenser d'être une personne et de compter à ses propres yeux pour quelque chose.

« Les circonstances de ma première jeunesse m'avaient merveilleusement disposée à goûter cet enseignement; la persécution matrimoniale, qui de la part de mon grand-père avait été comme un couteau enfoncé dans mon cœur, le chagrin d'avoir affligé M. de

Montroger envers qui j'étais si reconnaissante, ce mélange de révolte et de crainte, de repentir et d'orgueil, de tendresse froissée et d'épouvante insurmontable, avaient fait de moi un être nerveux et ombrageux dont la pensée s'était souvent réfugiée dans l'appel au suicide. Le jour où l'amiral, privé de mémoire et de raison, m'avait témoigné de l'aversion, j'avais couru à la falaise, et sans Bellac, qui m'avait devinée et suivie, je me serais précipitée dans la mer. Ce jour-là, le digne homme avait assumé sur lui les devoirs d'un père, et il les remplit désormais selon les lumières de sa conscience. Elles ne le trompèrent peut-être pas, puisqu'il me procura le calme, la santé et l'égalité d'âme. Il me fit, je vous assure, un cerveau tout neuf, à l'épreuve des petites misères de la vie, de l'injustice des uns et de l'engouement des autres. Il m'apprit à m'estimer ce que je valais, ni moins ni plus, et, quand le besoin des études sédentaires se fit sentir, il me ramena paisible et réconciliée avec le passé dans cette maison paternelle où j'avais failli perdre la raison et la vie.

« Depuis ce moment, mon existence a été dominée par la soif de m'instruire, et c'est là une passion que vous ne connaissez pas autant que moi, vous qui, à beaucoup d'égards, êtes probablement plus instruit que moi. Il faut que je m'explique, vous allez me comprendre.

« Un jeune homme studieux, dans une position libre et convenablement aisée, n'a d'autre affaire que de s'instruire. S'il a vraiment une grande ardeur jointe à une réelle capacité, il assouvit sa soif, et tout l'y encourage. Il n'en est pas ainsi d'une femme, à qui le préjugé n'accorde pas le droit de s'absorber dans l'étude, et à qui d'ailleurs l'état des choses sociales, le vœu de la nature aussi sans doute, créent dès sa jeunesse des devoirs et des sujétions. C'est en vain qu'elle se soustrait au mariage et se dispense de se créer une famille. Tout est famille pour elle quand même. La femme est née pour être mère. Un instinct, qui est en même temps pour elle une conscience, lui commande l'adoption, c'est-à-dire toutes les sollicitudes du cœur pour l'ignorance ou la faiblesse. Si le monde et le plaisir détruisent cet instinct sacré, je l'ignore; mais la recherche du vrai dans les hautes régions de la pensée est une chose normale et saine qui élève le sens humain sans le dénaturer. Ma première découverte en rentrant dans mon pays et dans ma maison fut donc le sentiment des nombreux devoirs que me créaient ma richesse et ma liberté. Je n'avais pas l'excuse des préoccupations de la famille personnelle. Plus je m'appartenais, plus il m'était enjoint de me répandre. Mon grand-père, pendant une dizaine d'années de bonne santé passées dans la retraite, avait fait beaucoup de bien. Sa bonté était adorable, et de grands instincts

lui versaient des lumières suffisantes. Il avait formé la petite colonie de la Canielle, recrutée parmi des hommes d'élite mutilés par la guerre et rendus à leurs foyers. Dans les loisirs de sa vieillesse, il avait encore travaillé à élever leur niveau intellectuel et il y avait réussi; mais, depuis sa maladie et durant mon absence, plusieurs des beaux vieillards ses contemporains étaient morts, et la génération suivante tendait à redescendre. Il était temps de s'en occuper. Les enfans et petits-enfans que mon grand-père avait bénis devenaient les miens. Je le sentis, et, sachant bien qu'il fallait agir avec ces gens-là par la persuasion de l'amitié, je repris l'habitude, sous prétexte de promenade et de flânerie, de passer presque tous les jours plusieurs heures chez eux, c'est-à-dire sur la mer et avec eux. Ils ne m'avaient pas oubliée, mais ils me croyaient partie pour toujours. Quand au contraire ils virent que je revenais pour toujours, ils se donnèrent à moi comme ils s'étaient donnés à l'amiral, et ils me devinrent non-seulement une société et une habitude, mais un milieu et une famille auxquels je n'ai jamais hésité une seule fois à sacrifier mon goût pour les livres et la solitude.

« Ce hameau maritime de la Canielle n'est d'ailleurs pas le seul coin de terre qui réclame ma sollicitude. J'ai de grandes fermes que je fais valoir par de vrais paysans, et où j'ai supprimé l'exploitation du pauvre par le riche. J'ai en outre sous la main bon nombre de familles éparses dans les *cavées* environnantes, ces délicieuses oasis enfoncées dans les déclivités de nos grands plateaux, nids de verdure, d'ombre et de fraîcheur, réceptacles de misère et de superstition, car c'est là que vit le véritable habitant, le petit propriétaire, presque aussi pauvre et aussi abandonné que le journalier. J'avais à m'occuper beaucoup de ces gens-là; je les ai rendus plus sages et plus heureux.

« Enfin j'avais un petit milieu d'amis de mon grand-père dans la noblesse et la bourgeoisie du pays. Je ne voulais pas rompre avec ces familles que l'amiral avait aimées et protégées. Je leur consacrai certains jours et certaines heures. C'est là, je l'avoue, que j'ai perdu à peu près mon temps et que j'ai exercé le moins d'influence. Cette société de province, depuis qu'elle copie servilement les airs de Paris, a l'esprit et le cœur fermés à l'idéal, et vouloir la ramener serait inutile, puisqu'on y paraîtrait ridicule en l'essayant. Je pensai que l'exemple d'une bonne vie, retirée, occupée sérieusement, doucement heureuse, serait au moins un spectacle qui ferait réfléchir quelques jeunes têtes. J'ai tâché de faire aimer le vrai en moi : je n'ai pas fait beaucoup de conversions. Tout au plus ai-je retardé ou ajourné quelques-unes de ces

perditions fatales qu'il faut voir avec plus de chagrin que d'indignation. Le courant du siècle est si fort!

« Avec tous ces devoirs résolûment acceptés, il m'est resté pour l'étude un temps assez court et très souvent interrompu. De là une soif toujours inassouvie qui m'a été très bonne, je le déclare. Ces heures de fatigue physique et d'isolement forcé par ma position de fille honnête eussent pu être troublées par les dangereuses rêveries de l'ennui. L'impatience de reprendre une recherche laissée en train, la saine joie de m'y replonger et peut-être aussi cet attrait de curiosité qui tourmente la femme, sauf à l'égarer quand elle l'applique mal, voilà ce qui m'a conservée tranquille et bien portante d'esprit et de corps dans la solitude.

« Un seul drame intime a traversé ma vie et s'y est comme incrusté avec obstination, c'est l'amour de Montroger. Cet excellent ami a été réellement par son manque de jugement l'ennemi de mon repos. Il vous a tout raconté, vous savez donc que le dépit le jeta quelque temps dans le vice, et que sa mère vint me demander de l'en retirer à tout prix. Je m'attelai à ce devoir, mais ce ne fut pas sans y laisser ma liberté. Son amour-propre était tellement engagé dans la partie, et chez lui ce véhicule est si puissant, que je dus m'en servir pour le préserver des abîmes. L'amour complétement désintéressé n'était pas une notion à son usage. Il est de ces esprits positifs et absolus pour qui le bien est un droit à la récompense. Son obstination ne voyait cette récompense que dans ma préférence pour lui; mais plus je le voyais bon garçon et homme d'instinct, moins il m'était possible de le prendre au sérieux. Malgré ses dix ans de plus que moi, c'était comme un gros enfant que j'avais à conduire. Dans un moment de reconnaissance, auprès du lit de mort de l'amiral, je m'étais juré de ne jamais blesser cet amour-propre que je savais déjà être le levier de son caractère. J'avais donc à cette époque résolu de ne pas me marier tant qu'il ne serait pas marié lui-même, et j'avais tenu parole sans grand effort et sans grand mérite.

« A l'époque où, pour l'empêcher de se perdre dans la débauche, je dus frapper son esprit par une sorte d'oracle mystérieux, je renouvelai en moi-même le serment d'attendre qu'il m'eût oubliée. Ce fut une imprudence dont sa vanité s'empara comme d'un espoir fondé et d'un droit acquis. Sans bien comprendre ce à quoi je m'engageais, car je ne devais ni ne voulais le lui dire, il pressentit en moi un dévouement dont il n'eut pas la délicatesse de vouloir me tenir quitte.

« D'abord je ne m'en alarmai pas. Sa mère mourait, il avait du chagrin et des préoccupations de fortune. Il eut peu d'efforts à faire

pour remettre de l'ordre dans ses affaires, car s'il est facile à entraîner et capable de signer sa ruine après un souper, de sang-froid et rentré en lui-même il est très effrayé de la pauvreté et incapable de vivre de travail ou d'expédiens. Je pensai, en le voyant se ranger, qu'il se remettrait vite dans le courant du convenu par la grande sanction du mariage d'argent. J'attendais chaque jour qu'il me fît part de quelque projet de ce genre, tout en venant me demander comiquement le pardon de son infidélité. Il y vint, mais avec un peu de ruse, pour voir si j'en aurais du dépit, et il en eut, lui, quand il me trouva charmée de sa guérison. Il joua ce jeu puéril assez souvent pour m'impatienter, et il le joue encore, car dix ans se sont écoulés sur ces alternatives de velléités et de déceptions. J'ai eu de la patience, mais l'heure de ma liberté n'est pas venue, et Dieu sait si elle viendra jamais! Pour accepter une affection digne de moi, il faut que je me prépare à je ne sais quel cataclysme. Voilà dans quelle situation vous trouvez votre marraine, Célio! Aviez-vous prévu cela? Non; vous aviez fait sur son passé beaucoup d'hypothèses étranges, vous consentiez à être le père de son fils, le vengeur de son outrage, le sauveur de sa réputation perdue, l'appui de sa vieillesse abandonnée, toutes choses dramatiques, héroïques et dignes d'une grande âme très exaltée : vous n'aviez pas voulu vous rendre à la réalité que l'on vous avait racontée, vous ne vouliez pas la comprendre, vous n'admettiez pas des obstacles si vulgaires, un roman si ingénu, des empêchemens si légers. Eh bien! ils sont infiniment sérieux, ces empêchemens. Ce n'est pas une forteresse à briser à coups de canon, c'est un flot qui monte sans gronder depuis quinze ans, c'est une tyrannie muette, douce en apparence, mais impassible comme un fait brutal : l'obstination d'une vanité humaine. Si Montroger ne se marie pas, je ne peux, je ne dois appartenir à personne! »

Célie me regardait attentivement. Je devais être bouleversé, car je ne sais quelle sorte de colère venait de me mordre au cœur. Je haïssais Montroger, et je m'irritais contre la patience et la bonté de Célie. Je ne la trouvais en aucune façon engagée envers lui par une promesse dont le sens n'avait été clair que pour elle-même, et je ne voulais pas admettre qu'elle ne se crût pas le droit de la rompre. Avait-elle su d'ailleurs, en contractant cette obligation, qu'elle s'engageait pour toujours? Mille idées se pressaient dans mon cerveau tandis que je marchais éperdu dans le salon, froissant les fleurs que nous venions de cueillir et tenté de briser les vases comme j'eusse voulu briser Montroger. Toute ma situation s'était modifiée pendant que j'écoutais le récit de cette vierge sage. Il ne s'agissait plus de savourer les voluptés de l'amour mystérieux; avait-elle conservé si précieusement sa chasteté pour la sacrifier à ma pas-

sion dans un jour de vertige? Quel serait le lendemain? Se résignerait-elle à l'impunité qu'assure l'hypocrisie? Accepterait-elle le rôle de madone pour trahir son vœu à l'heure où les cierges s'éteignent dans le sanctuaire? Cela était impossible à supposer, et je ne sais dans quelle langue j'eusse osé lui offrir de n'être que son amant.

D'ailleurs la partie était engagée. Du moment où Montroger se posait en arbitre de sa destinée, j'eusse rougi de descendre au rôle d'amant qui cache son bonheur. Reculer devant les droits et les devoirs que consacre le mariage eût été le fait d'un lâche, et cette fois le monde m'eût justement condamné. Je devais donc et je voulais être l'époux de Mlle Merquem, et toutes les répugnances que j'avais pu concevoir jusque-là pour cette union disproportionnée disparaissaient devant le fait de sa pureté sans tache, qui la faisait plus jeune que moi et plus désirable qu'aucune jeune fille de vertu non éprouvée. Sûr de la sienne, je ne pouvais plus être effrayé de sa richesse; cette vertu me rendait assez fort et assez fier pour mépriser les lâches insultes de quelques envieux. Où était donc l'obstacle? La crainte d'humilier un sot? le danger d'un duel avec lui?

— Hélas! oui, me répondit doucement Célie, devant qui cette réflexion m'échappa tout haut : le danger de tuer celui qui a fermé les yeux de mon père, et qui, dans ce temps-là, était digne de tout respect, car il me protégeait contre sa malédiction et renonçait à moi sans arrière-pensée.

— Vous vous trompez, Célie! Il n'y renonçait pas; il me l'a confié : il espérait tout de votre reconnaissance. Votre fuite l'a rendu furieux!

— Eh bien! n'importe; je ne peux pas accepter le remords auquel votre colère m'expose. Ah! j'ai eu tort de...

Elle allait dire qu'elle se repentait déjà de m'avoir écouté. Je l'en empêchai. — Non, lui dis-je, vous n'avez eu tort en rien! La bêtise sublime dont vous vous reprochiez presque d'avoir été préservée par la froideur et l'égoïsme, vous l'avez commise le jour où vous avez sacrifié votre avenir à cet ami de votre père. Pour cela, Célie, je vous adore, tout en maudissant l'objet stupide d'une si généreux dévouement; mais vous ne m'avez pas tout dit, et ce n'est pas quand je commence à vous connaître et à vous aimer mille fois plus que je ne le croyais qu'il faut vous arrêter pour me parler de l'avenir. Il sera ce que notre volonté le fera. Doutez-vous déjà de moi, que vous ayez peur de ma violence? Ne savez-vous pas que, si je vous faisais verser une seule larme, je ne me croirais pas digne de vivre? Parlez, parlez encore. Oublions l'ennemi, il n'est pas sur la brèche. Parlez-moi de vous, de vous seule!

— Ne vous ai-je pas tout dit? reprit-elle. Ne savez-vous pas à présent qui je suis?

— Je ne le saurai jamais assez pour vous adorer comme je le dois.

— Je ne m'estime pas si haut. Je me sais juste et sincère, voilà tout. Je n'ai pas été héroïque jusqu'à présent. Voilà ce que vous voulez savoir, n'est-ce pas? Vous pensez que j'ai souffert de mon sacrifice, et vous réclamez l'aveu de quelque douleur secrète immolée à ce pauvre Montroger?..

— Eh bien!... oui, à présent je ne dois rien ignorer. Votre vie est la mienne; tout ce qui vous a blessée, je veux en être frappé aussi pour en connaître la souffrance et la guérison. Est-il donc vrai que vous n'ayez jamais aspiré à l'amour?

— Je n'ai pas dit cela. J'ai fait souvent ce rêve; j'ai aspiré à aimer, mais je n'ai pas aimé! J'étais renfermée dans un cercle qui ne se renouvelait guère. Vous connaissez tous les hommes que je vois, ceux que vous n'avez pas connus étaient tout pareils. Je ne sais si c'est un effet du temps que nous traversons, tout le monde se ressemble. Toutes les éducations ont le même résultat, tous les individus parlent et pensent de même. Ils ne croient à rien, ils n'ont rien à révéler. On ne peut pas davantage apprendre l'amour dans les livres nouveaux; il n'y est plus. C'est un fétiche passé de mode, et les héros des vieux livres n'ont peut-être pas existé. Il faut qu'une jeune fille compose elle-même son type idéal. Il ne peut être que l'expression de ce qu'elle est elle-même. Elle le voit comme un reflet de sa propre pensée, et, quand cette pensée n'est que brouillard et fantaisie, la première poupée venue est le prince Charmant de sa fiction. Celles qui ont des ambitions plus accusées ne cherchent même pas à se représenter la figure et le caractère du fiancé. Elles rêvent au coffre-fort ou à la corbeille. Ce qui leur apparaît dans une auréole, c'est un équipage et un hôtel. Je n'ai pas la prétention d'avoir eu des rêves sublimes; mais dans un esprit sincère et dévoué comme le mien je ne pouvais admettre que le compagnon de mon choix ne fût pas mon égal en affection et en loyauté. Je l'aurais peut-être rencontré dans un milieu plus rempli et plus renouvelé par l'agitation du monde; mais ma fierté ou ma méfiance, peut-être aussi ma paresse, m'eussent empêchée d'aller à la recherche comme une miss américaine, quand même je me fusse sentie dégagée de mon vœu. Ce vœu qui pèse sur ma conscience m'a beaucoup ennuyée, mais il m'a préservée. On me fait bien un peu souffrir quand on me reproche mon prétendu parti-pris. J'ai contracté l'habitude d'en sourire et de ne pas m'expliquer. Une seule douleur réelle me donne quelquefois des élancemens au cœur, c'est quand je vois des enfans dans les bras de leurs mères, et c'est

pour me défendre du rêve trop ardent de la maternité que je n'ai voulu accaparer aucun enfant. Enfin ce qui vous expliquera la victoire de ma bonne humeur sur quelques passagères impatiences, c'est que je me suis longtemps crue livrée au provisoire et que j'ai eu vingt fois l'occasion de me dire : *Il* se mariera, et alors je songerai à moi. Je n'y veux songer que quand le moment viendra. Puisqu'en attendant j'ai beaucoup d'élémens de bonheur, je saurai en profiter et ne pas être ingrate envers tant de braves cœurs qui m'aiment et me font une atmosphère tiède et saine où mon âme ne se sent pas dépérir. Je suis une grande plante de la Neustrie. L'ombre de beaucoup d'arbres m'est salutaire, et nos grands hâles de la plaine m'eussent tuée. Restons dans la vallée, où les fleurs sauvages se développent sans tempête et sans soleil. Voilà où j'en étais quand votre tante, après m'avoir beaucoup parlé de vous, vous a présenté à moi. Vous m'avez trouvée gaie, et vous en avez paru très étonné; l'êtes-vous encore?

— Non, votre gaîté est une sainteté que je comprends; mais ne vous interrompez pas. Vous en êtes venue à me permettre de vous adorer; ne voulez-vous pas me dire comment j'ai su vaincre cet effroi que vous aviez de toute expansion et de toute curiosité trop vive?

— Vous ne l'avez pas vaincu. Tenez, j'ai la figure calme par habitude, mais j'ai un tremblement de fièvre en vous parlant, et, en même temps que mes mains brûlent, je sens mes épaules glacées. Que voulez-vous? J'ignore les grandes émotions, j'ignore l'amour, j'ignore tout. Et puis, je ne me crois pas le droit de vous répondre avant que nous n'ayons vidé la grande question. Voyons! Supposez que je vous aime, que je ne sois pas effrayée de votre jeunesse et que je partage la confiance absolue que votre tante a en vous. — Supposez encore que, conformément aux lois de la franchise et de la délicatesse, je m'en explique avec Montroger : n'êtes-vous pas déjà révolté à l'idée qu'il me faudrait sa permission pour vous choisir?

— Oui, j'en suis furieux malgré moi; mais je reconnais que c'est un sentiment injuste et farouche. Je le vaincrai.

— Bien. Vous comprendrez que je ne peux pas inaugurer une ère d'espérance et de liberté en brisant l'orgueil d'un vieux ami si gâté jusqu'à présent. Qu'il en ait abusé, ce n'est que trop certain, mais c'est ma faute. J'ai cru trouver dans son estime et dans son attachement des compensations qui m'échappent. Il ne fallait pas tomber dans la *bêtise sublime* du sacrifice par amitié. Il pourrait me répondre que j'ai fait ce sacrifice à la mémoire d'un mort chéri, et j'avoue que je serais effrayée de cet argument. Il me semble que le jour où je foulerais aux pieds la souffrance de Montroger, cette

âme de mon père qui s'est réconciliée avec moi me crierait que je me sépare d'elle et lui inflige une seconde mort.

— Je me soumets. Vous parlerez à Montroger.

— Supposons à présent que Montroger tombe dans le désespoir et ne se soumette pas!

— Mais, par la mort! de quel droit?...

— Ah! prenez garde; vous voilà jaloux de lui! Il me semble qu'au fond de cette colère il y a un soupçon! Ne me le dites pas, ne me le dites jamais. Le doute me tuerait!

— Non, m'écriai-je en baisant ses pieds; non, je ne doute pas! Chassez-moi, si cela m'arrive, et oubliez-moi. Je ne peux pas me livrer à un pire châtiment; mais dites-moi pourquoi cet homme se révolterait contre vous? Il est donc insensé?

— Il a l'esprit faible; son organisation puissante et incomplète présente tous les contrastes. Il est bon, humain et tendre, en même temps qu'il est vain, égoïste et vindicatif. Oui, tout cela est en lui. C'est une forte nature qui porte les bons et les mauvais instincts entassés confusément dans une cervelle où manque la clé de voûte du raisonnement. Il peut être chevaleresque ou absurde, méchant ou généreux. Dieu sait ce qu'il sera!

— Et vous ne voulez pas que je le tue?

— Si vous le tuez, nous ne pourrons jamais nous revoir. Préférez-vous votre haine à votre amour?

— Eh bien! il me tuera, soit! Je me laisserai égorger par lui à vos pieds, mais il m'y verra, et ma destinée sera accomplie!

— Et la mienne? vous ne vous en souciez pas?

— La vôtre! rien n'y sera changé. Mon amour ne vous aura pas profanée, ce sera un sacrifice de plus que vous aurez fait à l'amitié, et votre gloire n'en souffrira pas.

— Ah çà! s'écria-t-elle avec un mouvement de colère qui la fit resplendir de la tête aux pieds, comment donc me parlez-vous? Vous ne voyez donc pas que je vous aime?

Ce mot magique chassa tous les fantômes qui m'obsédaient, et l'image de Montroger se dissipa comme un atome dans le rayonnement du soleil. Je le voyais bien, je le savais bien qu'elle m'aimait! J'aurais attendu avec confiance et avec terreur qu'elle osât me l'avouer; mais le lui entendre proclamer avec énergie, et la voir se transfigurer, devenir femme sous le choc électrique de la passion, c'était de quoi devenir fou. Je pleurai de bonheur à ses genoux. Elle était comme foudroyée de sa défaite, et elle me reprocha de l'avoir précipitée plus vite qu'elle ne voulait.

— Vous m'avez blessée et irritée, me dit-elle en pleurant, vous m'avez parlé comme à une coquette sans cœur. Mon âme s'est révoltée, et voilà que vous me savez désarmée devant vous. Ne vous

fiez pourtant pas trop à ma faiblesse. Une femme habituée à se vaincre a des retours de force qui ne sont ni caprice ni trahison. Je n'aurai jamais à rougir de vous avoir laissé lire dans mon cœur, car, si je me reprends et me dérobe, vous saurez bien que c'est pour vous préserver des dangers qui m'environnent. Vous m'aimez, vous m'aimez beaucoup, je le crois. Si je ne vous appartiens jamais, et cela est possible, ce sera une consolation pour moi de ne vous avoir ni méconnu ni repoussé. En vous le disant avec douceur, j'aurais certainement rendu votre sacrifice moins coûteux, et le souvenir de ces jours de tendresse vous fût resté cher; mais vous vous emportez et je m'emporte! A présent vous voyez que, s'il faut nous quitter, je souffrirai autant que vous, et je n'aurai pas réussi à vous donner le courage.

— Vous ne souffrirez pas, nous ne nous quitterons pas, nous ne renoncerons pas l'un à l'autre, c'est impossible! Je ne sais quel miracle interviendra pour concilier vos scrupules et votre bonne et sainte renommée avec votre liberté et mon bonheur; mais ce miracle se fera. Ne regrettez donc pas de m'avoir enivré de joie, car vous m'avez rempli de force, et à présent je ne hais plus Montroger. Je le plains, je l'aime presque; je ménagerai son caractère, je serai patient, j'attendrai qu'il devienne juste. Voyez! la moitié du miracle est déjà accomplie, puisque vous n'avez plus rien à craindre de moi contre lui, et c'est vous, c'est un mot de vous qui a opéré le prodige. Celui qui est aimé de vous ne peut plus être un homme aveugle et ombrageux comme les autres. Votre amour donne la lumière et la foi.

— Est-ce bien sûr? répondit-elle en me tendant la main. Pouvez-vous jurer que vous ne reviendrez pas sur ce que vous venez de dire?

— Je voudrais, repris-je, que Montroger fût ici pour un instant! Vous verriez que je suis capable de lui serrer la main avec franchise, comme je baise la vôtre avec piété, en abjurant toute révolte et tout dépit.

J'avais à peine formulé cet engagement que le vieux Anseaume entra pour dire à Mlle Merquem : M. le comte de Montroger demande si mademoiselle peut lui donner audience.

Célie tressaillit, mais elle répondit sans hésiter : Tout de suite. Le majordome sortit.

— Ceci est un vrai coup de théâtre, me dit-elle; nous allons voir si vous me tiendrez parole bien franchement!

— Oui, vous allez le voir malgré le déplaisir de la surprise... Dois-je vous laisser seule avec lui?

— Certainement, car il est très soumis à mes habitudes, et, s'il me demande *audience*, c'est le mot consacré chez une personne qui

ne reçoit pas de visites, il faut qu'il ait quelque chose de particulier à me dire.

Montroger fut introduit. Malgré son grand usage du monde, il eut, en me trouvant chez Célie, un éblouissement. Le grave Anseaume, qui ne disait jamais une parole inutile, ne l'avait pas averti de ma présence.

La bonne humeur avec laquelle je lui tendis la main le remit d'aplomb. Il eut pourtant un nouveau vertige en voyant les grands vases dont les panaches de verdure semblaient le narguer. Il n'y comprit rien, mais un dérangement si notable dans le coup d'œil général de l'appartement le troubla, et il ne put s'empêcher d'interroger le regard de Mlle Merquem, qui feignit de ne pas s'en apercevoir et se hâta de le ramener au but de sa visite.

— C'est le jour des affaires, à ce qu'il paraît, lui dit-elle. J'ai fini avec celles de ma chère voisine, Mme Du Blossay, et je suis à vous; puis, s'adressant à moi : Vous répondrez à votre tante que ses désirs sont des ordres, et, comme vous passez par la grève, vous direz à Guillaume que je compte l'y voir dans une heure.

Je me retirai en commentant cet ordre inattendu. Je crus comprendre qu'il avait un sens caché, et que c'était à moi d'attendre sur la grève qu'elle vînt me rendre compte de son entretien avec Montroger.

J'étais comme brisé par cette apparition malencontreuse, et je n'étais pas sans inquiétude sur le but de la visite; mais, si la destinée était décidée à presser les événemens, c'était à moi de les attendre de pied ferme. N'étais-je pas l'être le plus heureux de la terre, et si dans une heure mon rival, s'attachant aux pas de Célie, venait me brûler la cervelle, de quoi aurais-je à me plaindre? Telle est l'ardeur des joies d'amour dans la jeunesse, que je me sentis transporté d'enthousiasme à l'idée de payer de ma vie les momens d'ivresse que je venais de passer aux pieds de ma bien-aimée marraine. Il me fallut faire un effort pour ne pas me jeter dans les bras de Stéphen en lui criant que j'étais le roi de la création. Pourtant il vit le rayon sur ma figure et me dit en souriant : Allons, il paraît que ça va mieux?

— Ça va très bien, mon ami, le malaise de ce matin est dissipé, et quant à nos craintes relativement à ce Rio-Negro, elles n'étaient pas fondées. On se moque de ce qu'il pourra dire, on a de lui une lettre fort comique. Et comme j'avais besoin d'expansion et d'excitation, je lui transmis de mémoire les phrases de cette remarquable épître en riant aux éclats. Stéphen ne riait jamais, mais il daigna sourire et me fit répéter quelques expressions burlesques qu'il voulait donner comme spécimen du genre à un vaudevilliste de ses amis.

Quand il vit qu'il ne m'était plus nécessaire, il se remit au travail, et à tout événement j'errai sur le rivage désert sans m'éloigner beaucoup du peintre, qui me servait de prétexte pour être là, et sans perdre de vue l'escalier de la falaise.

Je n'attendis pas une heure. Ma souveraine m'apparut souriante et décidée. Nous entrâmes ensemble dans une grotte creusée par les vagues au bas du rocher, et que tapissait une mousse veloutée couleur d'hyacinthe. — Il n'a aucun soupçon, me dit-elle. Il venait me faire part d'une étrange fantaisie. Il se dit épris de votre cousine Erneste.

— En vérité! que le ciel bénisse ce projet!

— Mais c'est impossible? Et le jeune La Thoronais?

— On n'a pas encore pris d'engagement sérieux.

— Mais ils s'aiment, ces enfans!

— Non.

— Comment, non?

— Vous n'avez donc pas remarqué qu'à votre dernière soirée Emma entreprenait le fiancé d'Erneste, et qu'Erneste, pour se venger...

— Si fait, mais ce sont des enfantillages; au fond...

— Au fond, les enfans de ce temps-ci n'aiment pas.

— Voilà qui est triste! Ainsi vous croyez que Montroger n'a pas rêvé le désir qu'Erneste a de lui plaire?

— Il ne l'a pas rêvé. Erneste le sait très riche, elle est ambitieuse comme une autre, et d'ailleurs le triomphe de consoler votre victime,... car elle est vaine aussi.

— Ah! mon Dieu! j'ai donc eu bien tort de dissuader Montroger de cette idée?

— Il faut vite réparer cette faute. Il faut lui écrire, le rappeler, dire que vous vous êtes trompée. Il faut voir ma tante, il faut...

— Il faut d'abord que vous partiez, vous! Oui, ne bondissez pas! Il faut aller passer une quinzaine où vous voudrez, mais sans que l'on sache où vous êtes. Ne voyez-vous pas que le moment de la crise est déjà venu, et qu'il ne faut pas l'éviter? Ou Montroger me trompe et m'annonce un nouveau projet de mariage pour m'éprouver encore une fois, parce qu'il soupçonne la vérité, ou il est enfin sincère et il peut se décider pour Erneste, si la vanité blessée ne me le ramène pas. Dans le premier cas, il faut que je m'explique avec lui et que je réduise au silence une jalousie ridicule en lui disant que j'ai fait un choix et en le sommant, au nom de l'honneur et de la raison, de l'approuver. Cette explication est peut-être grosse d'orages, je n'en sais rien; mais, n'ayant rien à craindre pour moi-même de sa vengeance, je veux vous y soustraire. Oh! ne résistez pas! Vous m'avez promis du bonheur, il ne faut pas

commencer par me faire mourir d'inquiétude. Dans le second cas, il faut que j'encourage son projet sur Erneste avec beaucoup de prudence, mais sans recourir à l'hypocrisie. Vous ne pouvez pas exiger que je sois forcée de mentir deux fois, car je viens de mentir avec aplomb devant vous, et encore plus après votre sortie. J'avais peur pour vous, j'ai très bien menti; j'ai expliqué votre visite par une petite restitution de votre tante, à qui j'ai prêté en effet quelque argent pour parfaire le paiement du Plantier; mais je me suis sentie si mortifiée d'être réduite à ce rôle de fille coupable, moi qui ne suis pas habituée à pareille chose, que j'ai juré de ne plus m'y exposer. Je ne veux donc pas vous revoir avant le jour où je pourrai dire tout haut que je vous aime.

— Vous savez bien qu'avec ce mot-là vous m'enverriez au bout du monde; mais ne m'envoyez pas trop loin!

— Irez-vous où je vous dirai d'aller?

— Oui. Est-ce près?

— C'est à une dizaine de lieues, à Yport, une oasis que les baigneurs et les touristes n'ont pas encore découverte, le plus charmant endroit de la côte. Il n'y a que des pêcheurs. Vous y attendrez mes ordres.

— J'irai.

— Tout de suite?

— Ah! grands dieux!

— Allons! jurez de m'obéir!

— Je le jure.

— Eh bien! merci, comptez sur moi.

— Ainsi je vous laisse seule, sans appui, livrée aux ennuis d'une lutte pénible, et pendant que votre repos, votre bonheur peut-être, seront menacés, je me croiserai les bras, moi qui voulais vous porter à travers les abîmes!

— Il n'y aura pas d'abîmes à franchir pour moi quand vous ne serez plus là : je ne crains rien des emportemens de Montroger, ce n'est pas devant moi qu'il oserait s'y livrer. En restant, vous me paralysez, vous me perdez!

— Je pars!

— Allez embrasser votre tante, dites-lui tout.

— Tout?

— Absolument tout, je le veux.

Je m'arrachai de la grotte en me retournant vingt fois. Je faillis y rentrer lorsqu'au moment de sortir je vis Célie, éclairée par le reflet pourpré des parois humides, svelte et chatoyante comme une nymphe fantastique, frissonnante comme l'algue dont les longs rubans s'enlaçaient à ses pieds; elle m'envoyait du bout des doigts un baiser maternel en me criant : Dieu te protége, mon filleul!..

J'aurais voulu retourner mourir à ses genoux, elle me repoussa du geste avec autorité. Je m'enfuis sans songer à aller prendre congé de Stéphen.

Je me soulageai en versant ma peine et ma joie dans le cœur de ma tante. Elle ne fut d'abord frappée que de la possibilité du mariage de sa fille avec Montroger. Elle faisait grand cas de lui, et, malgré ce que Mlle Merquem redoutait de son caractère, elle ne voulait s'en effrayer ni pour l'avenir d'Erneste ni pour le mien. — Célie le voit en noir, disait-elle. Je comprends cela, elle a trop souffert autrefois à cause de lui; mais le voilà calmé par l'âge. D'ailleurs eût-il beaucoup de défauts, je le préférerais encore pour ma fille à ce jeune homme qui sort de la finance, un milieu bien positif, et qui appartient à la génération des éreintés modernes. Je lui trouve trop d'esprit, je crains qu'il n'aime pas. Montroger a fait ses preuves. Il a aimé en égoïste, je l'avoue, mais c'est toujours une manière d'aimer : tout vaut mieux que le néant. J'aiderai donc de mon mieux cette bonne chance, si elle se présente. J'aurais eu grand besoin de tes conseils et de nos entretiens du soir; mais Célie a peur pour toi, et cela me gagne. Va-t'en vite et prends patience. Tu es loyalement aimé, je t'en réponds.

— Cruelle tante! vous saviez mon bonheur et vous me le cachiez!

— Et vous, monsieur mon neveu, m'aviez-vous confié votre amour?

— Vous le deviniez bien.

— Je le voyais et j'étais remplie d'espoir, car celui de Célie était un peu mon ouvrage. Sans moi, il lui eût fallu des années pour savoir qui tu es. Grâce à moi, elle te connaissait comme moi-même avant ton arrivée. Elle n'avait plus qu'à te voir, et ta figure a été comme la signature de ton portrait. Tiens! je vais te confier un trésor, ce sont des lettres qu'elle m'a écrites depuis qu'elle te connaît. Jure-moi de ne les lire qu'à Yport. Elles te donneront le courage d'attendre, elles te feront sentir qu'on peut souffrir et languir quelque temps sans se plaindre quand c'est pour l'amour d'une femme si parfaite.

Je partis à l'entrée de la nuit, seul et à pied, à l'insu d'Erneste et de tous les gens de la maison. Il fut convenu avec ma tante que je serais censé avoir reçu une lettre de Paris, et que j'avais gagné le chemin de fer en me promenant. Je m'étais costumé solidement et rustiquement, à la manière de Stéphen, et je marchai le sac aux épaules jusqu'à Fécamp sans m'arrêter. Là je pris quelques heures de repos, et, après avoir fait une dernière étape très courte, j'étais à Yport vers midi. Dès que j'eus arrêté un logement et déposé mon fardeau, je descendis à la plage pour chercher un coin désert où je

pusse lire les précieuses lettres que ma tante m'avait confiées. La première figure que j'aperçus fut celle de Stéphen.

— Vous voilà étonné? me dit-il. Je le suis presque autant que vous; mais le *petit amiral* a commandé, et j'ai obéi sans écarquiller les yeux. Voici ce qu'elle m'a dit hier sur la grève de la Canielle : « Votre ami part tout de suite, c'est moi qui l'exige. Pour des raisons qu'il vous dira et qui me concernent, il va passer quelques jours à Yport. Si vous avez de la sympathie pour moi comme j'en ai pour vous, allez l'y rejoindre sans trop de regret; vous ne pouvez manquer de lui être agréable, et il peut se présenter des circonstances où vous lui serez utile. Le secret est nécessaire; voulez-vous me le promettre? J'ai répondu : *Ça suffit*. J'ai été boucler mon sac, et me voilà. Ne me dites rien, si vous voulez; je crois que je devine, mais je ne saurais pas bien causer de ces machines-là, et puis, cela me ferait perdre du temps. Je finirai très bien ici mes études commencées là-bas. D'ailleurs j'en ferai peut-être de meilleures, l'endroit me plaît, et vous me voyez en train de chercher mon sujet. Quand vous me voudrez, vous me trouverez. Nous mangerons ensemble et nous fumerons le soir. A toute heure du reste, pour quelque affaire que ce soit, vous m'aurez sous la main.

Quel digne et excellent homme que ce Stéphen! Je lui serrai les mains avec effusion, tout en souriant avec attendrissement des terreurs de Célie. Elle craignait donc que Montroger ne découvrît ma retraite et ne vînt m'y chercher querelle?

Pour moi, j'avoue que je ne pouvais prendre ma situation au tragique. Je me faisais l'effet d'un enfant gâté de la destinée, et les tendres inquiétudes dont j'étais l'objet me rendaient presque honteux d'avoir si vite inspiré tant de sollicitude et conquis tant de bonheur.

Stéphen ne me permit pas de le remercier de son dévouement. — Ah çà! est-ce bête, dit-il, ce que vous me chantez là! Laissez-moi donc tranquille! Assez, voyons, ne parlons plus de cela. Occupez-vous de notre pot-bouille pour les repas. Je serai à sept heures clochant devant l'église.

Je m'enfonçai dans les rochers et je lus les lettres. Je connaissais l'écriture claire et moelleuse de Célie. J'avais épié ses envois à ma tante pour voir les adresses. J'avais été amoureux de cela comme de toute l'action de sa personne. L'harmonie était complète. Ces lettres résumaient comme un bulletin à peu près hebdomadaire la situation de son esprit. La première disait :

« Si je ne vous sentais loyale comme moi-même, je ne vous dirais pas l'impression qu'il a faite sur moi; vous voulez la connaître et vous jurez qu'il n'en saura rien : la voici. — Il ne ressemble sous

aucun rapport à aucune personne que j'aie rencontrée. Il m'étonne. Il sait dire tout ce qu'il faut pour qu'on le prenne en grande estime et en sérieuse considération. Il pense ce qu'il dit, je n'en doute pas, puisque vous l'affirmez, mais est-il capable de le réaliser? Permettez-moi d'hésiter un peu à le croire. Les hommes susceptibles de grands dévouemens ou de grands actes d'indépendance ne connaissent pas si bien leurs forces. Quand ils en ont besoin, ils les trouvent sans trop savoir d'où elles leur viennent. Le très grand développement de la théorie en fait d'idéal me fait l'effet du travail consacré à la confection d'un mets exquis. En s'y appliquant, on y goûte, et quand il a acquis le degré de perfection nécessaire, l'appétit est émoussé; on le mange sans plaisir ou on ne le mange pas. Vous direz que je me trompe; quand même il serait le phénix annoncé, laissez-moi vous dire encore que votre rêve ne me fera pas rêver. Pour recouvrer ma liberté, il me faudrait soulever des montagnes, et la passion seule entreprend ces prodiges. Je n'ai pas en moi la grandeur voulue. Je suis douce par tempérament, par conséquent un peu lâche. Je ne me suis jamais sentie capable de faire souffrir quelqu'un même pour son bien. Qui ne sait pas condamner ne sait peut-être pas récompenser. C'est un peu mon histoire. J'ai trop regardé la nature, où il n'y a ni bien ni mal absolus. Dieu étant donné pour moi comme l'être qui renouvelle tout et n'anéantit rien, mon instinct n'est pas de haïr et de condamner certains êtres pour en exalter et en adorer certains autres. J'aime d'une manière infinie, c'est-à-dire sans emportement et sans besoin de domination. Je ne pourrais pas absorber une âme, je craindrais de la posséder. Je me dois à toutes celles qui m'invoquent; mon pâle et inoffensif bonheur consiste à n'être paralysée par aucune.

« Je n'ai donc ni les vices ni les vertus des grandes organisations, et je ne me fais pas d'illusions sur mon impuissance relative. Pourquoi essayer de me changer? Vous voulez que j'aspire à un bonheur que j'ignore. En quoi l'ai-je mérité, moi qui n'en sentirais peut-être pas le prix? Et où prenez-vous que je saurais le donner? A l'état de neige pure, je suis quelque chose; que serais-je à l'état de neige fondue? Un torrent troublé peut-être! Non, vrai, chère et digne amie, je ne m'ennuie pas de moi telle que je suis, je n'ai pas besoin d'aimer. Le temps a fait son œuvre sans que je m'en sois aperçue. L'oreiller de la chasteté est si doux et si sain que mon extérieur s'est immobilisé sans secousse; mais, ne nous y trompons pas, c'est bien une espèce de pétrification intérieure, et il n'y a pas de quoi se vanter. Il n'y a pas lieu non plus de se plaindre; on doit accepter les faits accomplis. Dieu lui-même les consacre. »

DEUXIÈME LETTRE.

« Vous exigez que je vous écrive encore sur ce sujet; ai-je raison de vous obéir? Jusqu'ici j'ai laissé couler ma vie comme une petite source, claire et paresseuse. J'ai reflété plus que je n'ai recueilli. Est-il bon de se regarder vivre et de s'écouter penser? Il faudrait peut-être réserver cela pour les momens de crise. Vous allez me faire croire que j'arrive à un de ces momens; vous essayez même de me persuader que j'ai dérangé à mon insu quelque chose dans une autre existence. Ah! le ciel m'en préserve! Ne me jetez pas dans la frayeur, ma digne amie. La peur est un trouble, et mon ambition est de rester dans le vrai en ce qui me concerne.

« Non, il ne m'aimera pas, soyez tranquille, j'y mettrai ordre. Il est passionné, je le vois bien, j'avais tort de douter de son énergie. Il est capable de s'enthousiasmer et de se dévouer beaucoup. Plus je l'apprécie, plus je dois le préserver d'un vain songe. A une nature militante comme la sienne, ce qu'il faudrait, c'est une belle enfant comme Emma, avec de grandes énergies, des aspirations ardentes, de très grands défauts et de très brillantes qualités. Épurer ces jeunes instincts sauvages, diriger cette plante folle, développer sa séve et l'empêcher d'accrocher ses vrilles aux broussailles pour lui faire porter plus haut ses fleurs et ses parfums, ce serait là une occupation, un but, drame et poème dignes de lui. Que trouverait-il à changer dans une personne sage et sociable telle que moi? Rien que la personne elle-même, c'est-à-dire tout, et vous verriez alors que, vite lassé de mon calme plat et n'ayant aucune tempête à combattre, il s'ennuierait de moi. L'ennui est une haine; c'est même la plus implacable de toutes.

« Je ne me risquerai pas ainsi. Le danger de faire un malheureux me préservera toujours, je crois, du danger de me vouer au malheur pour mon compte. Songez à ce que je vous dis là, et continuez à *décourager* absolument. Ne permettez pas les expansions; on s'exalte dans les confidences, et l'on arrive à se persuader ce que l'on n'éprouve pas bien réellement. Moi, vous savez, je ne comprends jamais rien, et je me détourne des projectiles. C'est le plus sûr moyen de défense. Je n'en connais pas d'autre, car je ne saurais pas jouer avec l'amitié pour avoir la musique de l'amour dans l'oreille sans le laisser pénétrer jusqu'au cœur. Le jour où j'accepterais l'amitié vive sans trouble et sans crainte, je me mépriserais. Je ne dois, je ne veux rien accepter. »

TROISIÈME LETTRE.

« Hélas! oui, je le vois, il songe à moi, et le voilà qui entame ce jeu périlleux que je voulais éviter à tout prix. Il veut que j'entende le chant d'amour sur des paroles consacrées à l'amitié. Il s'y obstine, et ma volonté n'est pas de force à se mesurer avec la sienne. Je n'ai eu qu'un seul combat à soutenir dans ma vie, et, bien que les conséquences fussent sérieuses, l'objet de la lutte n'avait rien de redoutable en lui-même. Je vous disais que l'ennui est implacable, je l'ai bien senti avec M... Ici, ce ne serait pas la même chose. L'homme est dangereux à écouter, et il ne faut pas se laisser charmer par la vanité de l'occuper. La peur de devenir coquette a été le cauchemar de mon existence, vous le savez. Je me suis juré que le jour où je sentirais la révélation de l'amour, je fuirais au bout du monde, si je ne sentais pas en même temps la confiance absolue, et que, dans le cas où cette confiance irait de pair avec la sympathie, je n'hésiterais pas un instant à être franche, à me déclarer vaincue; mais, en me promettant cela, j'étais bien vaniteuse apparemment, car aujourd'hui je me répète ce que je vous disais l'autre soir. Suis-je faite pour être aimée? et si j'allais prendre l'engouement et la curiosité pour l'affection vraie, dans quels abîmes ne serais-je pas menacée de rouler? Voilà que j'ai sérieusement peur. Si vous apprenez un de ces matins que je suis partie avec Bellac pour aller faire des études sur le Mont-Rose ou le Mont-Blanc, ne vous étonnez pas trop. »

QUATRIÈME LETTRE.

« Je n'ai pu arrêter le flot. Il a rompu la digue. A présent vous savez tout, il veut adopter l'enfant, et vous l'approuvez! Ah! mon amie, vous ne m'avez pas aidée! Loin de là, vous avez rendu ma résistance impossible. Elle eût été coupable envers l'enfant, hypocrite envers moi-même. J'ai accepté la grande amitié, et je sais que c'est de l'amour. C'en est donc fait, l'amour triomphe! Il est entré dans mon cœur sans que j'aie senti la moindre blessure, et, chose étrange, sans y apporter le moindre effroi... J'ai eu peur d'avoir peur, et ce fantôme s'est évanoui comme un mensonge de mon imagination. Je suis si étonnée que je ne sais comment vous dire ce qui s'est passé en moi. Je crois que je ne m'en suis pas rendu compte. Il m'a parlé, parlé... que m'a-t-il dit? Je ne sais plus! Ce n'étaient pas des formules de magie, car cela me paraissait clair comme le soleil, évident, irrécusable.

« Il m'aimait de toute son âme, cela me paraissait tout simple. Je n'étais plus craintive, je n'avais plus d'humilité, pas même de modestie pour me défendre de croire trop vite. Et à présent je ne rougis pas en vous écrivant, je ne tremble pas... Si fait, je tremble et rougis beaucoup, mais cela ne ressemble point à de la honte; au contraire c'est une fierté qui vient tout relever et réchauffer en moi, comme si j'avais tout à coup découvert ma raison d'être. Je m'apparais à moi-même dans le passé comme une ébauche de ce que je suis dans le présent. J'ai traversé des amas de nuages qui se reformaient toujours devant mes pas; aujourd'hui je marche en pleine lumière, et c'est bien moi. Je ne rêve plus. Mon cœur bat vite et fort. Tout est riant et coloré autour de moi, je comprends le sens d'un mot qui ne m'avait semblé avoir qu'une valeur relative : *être heureux!* Oui, c'est être heureux que de vivre dans deux âmes à la fois; autant dire avoir deux âmes : c'est la vraie définition de l'amour, n'est-ce pas? c'est le complément de la vie, c'est son apogée; c'est végéter que d'être seul. Comment ai-je fait pour vivre ainsi? Je n'y conçois rien. Est-ce que dix mille ans ne sont pas écoulés depuis vingt-quatre heures? Je ne me souviens plus de moi, c'est comme si j'avais franchi le seuil d'un monde pour entrer dans un autre. Peut-être que votre enfant m'a tuée pendant que je dormais, et que, grâce à lui, je me réveille dans l'immortalité. Quel bienfait! comme il a eu raison d'avoir ce courage! Je le sens, l'amour ne peut pas être égoïste : c'est la reconnaissance infinie... Mais ne vous hâtez pas, laissez-lui le temps de tout savoir. L'obstacle existe, plus sérieux qu'il ne pense. Il faudra qu'il m'aide à le rompre. Comment? Je ne sais pas, je n'ai pas encore eu le courage d'y songer. Laissons passer quelque temps. Laissez-le douter de moi; il a peut-être besoin de douter pour bien connaître la force de ses résolutions. C'est une épreuve à laquelle je ne dois pas avoir l'orgueil de me soustraire, et c'est un droit que je lui reconnais. Quand il m'aimera, même avec la crainte que je ne réalise pas sa première illusion, je serai sûre de l'avenir, car je deviendrai parfaite. Ce sera très facile; il suffira qu'il le veuille; n'en doutez pas, tout doit être prodige dans l'amour. — Quel que soit le dénoûment, un déchirement terrible peut-être, je l'aimerai toujours, moi, et son souvenir restera béni, car c'est lui qui m'a donné la vie, et j'aime la vie passionnément depuis vingt-quatre heures. »

Cette dernière lettre était datée du matin du jour où j'avais reçu le baptême à la Canielle. Ce jour-là, elle m'aimait déjà. Je n'avais pas, comme je me l'imaginais, conquis sa première estime sérieuse dans le sauvetage. Depuis la veille, elle s'était dit qu'elle serait à

moi; en m'adoptant pour son filleul, elle m'avait adopté pour son fiancé. Que s'était-il donc passé en elle pour qu'elle conçût l'étrange fantaisie de m'éprouver si cruellement le lendemain du baptême? Elle avait eu un moment de terreur en entrant dans la suprême crise. Elle avait joué le tout pour le tout et résolu de savoir le mot de sa destinée en frappant sans pitié l'oracle pour lui arracher la vérité. Ou bien, se sentant irrésistiblement entraînée, elle avait voulu à tout prix se retenir sur la pente, faire rouler un rocher entre nous pour me forcer à le gravir et à lui laisser le temps de la réflexion. Elle avait échoué, j'avais franchi l'obstacle en m'y déchirant. Une âme comme la sienne ne pouvait exiger davantage pour se donner.

J'étais enivré de bonheur. Le soir j'écrivis à ma tante, n'osant écrire à Célie; mais il n'y avait pas de raison pour qu'elle ne lui montrât pas mes lettres, et je pouvais répandre tout mon cœur, comme elle avait répandu le sien, dans le sein de ma mère adoptive. Bientôt celle-ci, en me répondant, m'envoya une nouvelle lettre de sa jeune amie à elle adressée, et ainsi nous pûmes échanger nos effusions comme si nous nous fussions parlé sans contrainte devant ma tante. L'adorable femme se prêtait à notre chaste roman avec une confiance juvénile, et comme elle avait raison! J'étais dévoré d'impatience, mais je m'adressais à la femme la plus pure, placée sous l'aile de la femme la plus honnête et la plus loyale. Je ne pouvais frapper à la porte d'un tel sanctuaire qu'en surmontant mes agitations et en élevant ma pensée vers les plus nobles régions de l'amour. Cette correspondance dura deux semaines, pendant lesquelles il ne me fut pas permis de questionner pour m'enquérir des faits extérieurs. Ma tante disait : « Prends patience, tu n'es pas à plaindre. Savoure ton bonheur. On s'occupe de toi, de toi seul. »

Pourtant, au bout des quinze jours assignés à mon exil, on me renouvela l'ordre de me tenir tranquille et de ne pas donner signe de vie, et cela sans me dire combien de temps encore il faudrait me résigner à ne rien savoir. J'eus des jours d'inquiétude sérieuse, et il fallut m'observer beaucoup en écrivant pour n'en rien laisser paraître. Je m'en dédommageai avec Stéphen, qui me trouva quelquefois d'une humeur massacrante, et qui, jugeant la chose toute simple, ne m'en témoigna aucun dépit. Un jour, sa douceur vraiment admirable me causa de profonds remords. Il avait voulu me distraire en parlant peinture, et je lui avais presque dit que je détestais la peinture, même la sienne. En rentrant en moi-même, je résolus d'employer le temps de mon épreuve à réparer mon ingratitude et à rendre Stéphen heureux. Sachant qu'il n'y avait qu'un moyen, qui était de lui donner du talent, je résolus de lui en donner.

Ce projet n'était pas aussi fou qu'on pourrait le croire. Il s'agissait de bien saisir ce qui lui manquait pour faire sortir de lui ce qui était en lui. Ce n'était pas l'intelligence, ce n'était pas le travail, ni l'acquit du travail, ce n'était pas la théorie, il avait trop de tout cela, il était trop peintre, il ne venait pas à bout d'être artiste. Ce qui lui manquait, c'était d'être quelqu'un, c'était l'individualité, c'était la vie. Il avait fait de la sienne une tâche aride, cruelle, un martyre. Il travaillait trop; il oubliait d'exister, il ne se renouvelait pas, il s'ossifiait. Mieux eût valu pour lui avoir comme tant d'autres des accès de paresse princière au milieu de l'indigence, ou connaître la débauche, s'enivrer, jouer, se faire de mauvaises affaires. Que sais-je? tout eût mieux valu pour l'essor de sa personnalité captive que ce régime admirablement sain, égal et irréprochable qui le détruisait.

Je ne pouvais pas lui donner le conseil de se dépraver, je n'eusse pu lui en donner l'exemple. Je ne pouvais pas non plus lui donner une meilleure notion de son art, je ne l'eusse pas persuadé, il prétendait tenir toutes les ficelles; il les tenait peut-être, mais il ne savait pas les nouer, et je ne l'aurais pas su mieux que lui. La notion de l'amour lui était encore plus étrangère, et je ne pouvais faire apparaître la femme qui eût su la lui révéler; je pouvais au moins lui apprendre l'amitié, qu'il ne connaissait pas.

Je me gardai de lui faire part de cette découverte, mais elle était réelle. Stéphen était aimant et dévoué, seulement il s'était privé de l'échange du dévouement comme d'un vain luxe. Toujours prêt à obliger, à secourir, à servir tous ses camarades, il n'avait jamais eu de préférence pour un ami. Il n'avait rien à confier à personne, et, en se faisant une vie rude et austère, il s'était arrangé pour n'avoir besoin de personne.

Cette situation hors nature ne lui fermait-elle pas absolument le livre de la nature, qu'il se flattait d'ouvrir de force? Vaine tentative! il sentait le poids de la solitude sans vouloir se l'avouer. Il était triste sans en savoir la cause : il s'ennuyait. Le travail l'enfiévrait régulièrement un certain nombre d'heures chaque jour, après quoi il retombait dans un morne accablement qu'il qualifiait de contemplation, à moins que quelqu'un ne se chargeât d'entretenir sa fièvre en le contredisant et en le poussant à ces discussions vives et passionnées où tant d'artistes cherchent une vie factice qui les épuise.

Le problème à résoudre était donc de le faire sortir de lui-même en lui rendant nécessaire la société d'un de ses semblables quelconque. Célie avait dit : La vie ne se complète que quand on est deux. Pour donner la vie à Stéphen, il fallait réussir à lui inspirer

une affection déterminée. Le jour où, en parlant d'un de ses camarades, si, au lieu de dire « c'est un brave garçon, » il lui venait sur les lèvres de dire « *je l'aime, c'est mon ami,* » une transformation serait opérée, et pouvait conduire à toutes les autres. Quel autre ami pouvais-je offrir à Stéphen que moi-même? Je n'en avais pas d'autre sous la main, et moi seul d'ailleurs pouvais me mettre dans la tête et dans le cœur de l'aimer. Il était aisé de voir que personne ne s'en était donné la peine : il était si peu aimable!

Je me mis à l'observer pour savoir par quel bout je l'entamerais. Mes accès d'humeur ne l'avaient pas irrité contre moi : il reconnaissait à tout le monde le droit d'être maussade comme celui d'avoir mal aux dents; mais je m'aperçus d'un fait certain, c'est que ma tristesse l'avait rendu plus triste. Je respectais beaucoup son travail égoïste et solitaire, je reconnus que c'était de ma part un égoïsme égal au sien. Je craignais de m'ennuyer près de lui. Je me condamnai à l'accompagner et à lui tenir compagnie. Il en fut étonné d'abord, mais, à ma grande surprise, il en fut touché. Je fis bientôt une autre découverte. Il y avait, pour me servir de son expression favorite, de *la pose* dans son amour pour la solitude; c'était une affectation dont le motif était plus respectable que puéril. Il était fier et d'une discrétion farouche. Il craignait d'ennuyer les autres et ne voulait jamais leur paraître ennuyé, ce qui eût été une manière d'implorer le sacrifice de leur indépendance et de leur temps. En somme, il travaillait de rage, non pour obéir à l'inspiration, qu'il n'attendait jamais, mais pour tuer le temps, qui l'accablait. Je le vis d'abord un peu troublé et comme confus de l'intérêt que je semblais donner et que je commençais réellement à prendre à ses études; puis il chercha à s'imaginer quel attrait pouvait m'inspirer sa compagnie, sur le charme de laquelle il ne se faisait aucune illusion. Il crut que j'avais besoin d'une expansion quelconque, et il dérogea tout à coup à ses habitudes d'insouciance pratique en me questionnant.

— Voyons! dit-il, vous auriez du plaisir à me parler de vous, et vous n'osez pas, parce que je vous ai conseillé de ne pas le faire? Vous croyez que ça m'ennuierait? Ce que j'en ai fait, c'est pour ne pas mettre de conditions à mon obéissance envers le *petit amiral;* mais, puisqu'elle vous en donne la permission et que ça peut vous soulager, allez... Je ne suis peut-être pas aussi bûche que j'en ai l'air. Je comprends très bien qu'on aime une femme qui est en même temps une jolie maîtresse, une vraie artiste et un bon camarade. Si j'avais rencontré cela dans ma vie, je ne serais point le porc-épic que je suis devenu; mais il ne faut pas me croire jaloux du bonheur des autres hommes, je ne le suis pas plus que des succès

des autres artistes. Les uns ont de la chance, les autres n'en ont pas; ça dépend du numéro qu'on tire en venant au monde. Vous avez eu le mille, et moi j'ai eu zéro. Qu'est-ce que ça fait, si je ne m'en plains pas?

— Mon cher ami, lui dis-je, je n'ai pas besoin d'expansion. Le bonheur est discret et recueilli; vous m'avez mis à l'aise en me disant de me taire, et je vous sais gré de votre délicatesse. De ce moment, j'ai senti que je vous aimais réellement, et, si je vous recherche, ce n'est ni pour vous amuser ni pour me distraire. Vous n'avez pas besoin qu'on vous amuse, et je ne m'ennuie pas; mais j'ai du plaisir à être avec vous, et à moins que cela ne vous gêne...

— Non pas! s'écria-t-il avec une spontanéité qui éclaira d'un sourire son masque de pierre. Pas si bête!.. Du moment que le cœur y est... Je vais vous dire, mon petit... Je me figurais que je vous avais un peu servi de prétexte pour vos affaires de cœur...

— C'est vrai, Stéphen. Je ne veux pas le nier, ce serait lâche;... mais il n'y a rien eu de prémédité. Je ne vous savais pas à la Canielle quand je vous ai rencontré. J'ai saisi l'occasion aux cheveux. Faites-moi pourtant l'honneur de croire que, si je n'avais eu pour vous une estime complète, je n'aurais pas cherché à me lier avec vous plus intimement que par le passé.

— Bon! dites-moi ça... Je me l'étais dit aussi. Vous n'êtes pas hypocrite et vous allez droit au fait. Moi, j'aime mieux tout savoir. Au commencement, ma société ne vous était pas absolument délicieuse?

— Notre rapprochement a marché si vite, grâce à des circonstances romanesqnes...

— C'est vrai; au fait, c'est un roman, ce qui s'est passé, le diable m'emporte! J'ai traversé un roman, moi, sans m'en apercevoir, et j'y ai joué un rôle, non pas tout à fait sans m'en douter, mais sans prévoir que j'y serais aussi utile. Allons! c'est la première fois que je me trouve mêlé dans une histoire de ce genre qui soit sérieuse, car vous filez le parfait amour et vous allez au mariage?

Je lui résumai en dix paroles l'histoire de ma passion. Je sentais que Célie l'eût exigé pour ne pas laisser notre confident faire fausse route.

Il me marqua son attention en me posant quelques questions empreintes d'une réelle sollicitude, puis il résuma ainsi son jugement : — Une femme de trente ans qui est une jeune fille, cela doit être la perfection pour le mariage. Pas de nerfs, pas de curiosités sottes, pas d'exigences fantasques. Moi, j'avais toujours rêvé une veuve; mais les retours sur le passé, les comparaisons,.. cela me faisait peur! Vous trouvez la raison et l'amitié d'une veuve sans l'inconvénient des souvenirs, c'est le phénix. Couvez-moi ça, mon

cher. Soignez votre chance, ne vous gênez pas pour en être fou. Ça ne me fera pas rire. Je ne ris que de ceux qui croient avoir ramassé une perle et qui n'ont trouvé qu'un œuf de serpent. Ceux-là me consolent de n'avoir rien trouvé du tout. Moi, j'ai vu le *petit amiral*, je lui ai parlé : c'est une nature qui me va, et j'ai confiance dans votre humeur; mais tout cela ne me dit pas pourquoi vous avez du plaisir à être avec moi, à moins que ce ne soit parce qu'elle m'a témoigné de la confiance et de l'estime à première vue.

— Il y a de cela, je ne veux rien dissimuler; mais il y a encore autre chose.

— Quoi, voyons ?

— C'est parce que vous m'avez pardonné de ne pas vous avoir compris tout de suite.

— Compris? Qu'est-ce qu'il y a en moi à comprendre? Ne suis-je pas *moi* à toute heure du jour et de la nuit, depuis les pieds jusqu'à la tête?

— Non, Stéphen, vous n'êtes jamais vous au contraire, et on peut vous fréquenter dix ans sans vous connaître.

— Je n'y suis pas, allez toujours.

— On peut vous prendre pour ce que vous vous donnez, pour un bon garçon parfaitement honnête et très obligeant...

— Et je ne suis ni bon, ni honnête! Diable!

— Vous êtes plus que bon, vous êtes excellent, plus qu'honnête, vous êtes chevaleresque.

— Laissez-moi donc tranquille!

— Stéphen, je me connais en hommes. J'ai vu le monde dès mon enfance et je l'ai bien jugé, grâce à une mère adoptive parfaite, entourée d'esprits justes et distingués. On ne m'a pas laissé à moi-même dans l'âge où l'ardeur de vivre nous empêche de voir. On m'a fait faire des études historiques, littéraires et philosophiques que l'on a su rendre agréables, et on a tourné mon esprit vers l'observation raisonnée des faits sociaux, par conséquent vers l'étude de la nature humaine. J'ai compris, j'ai vu et j'ai senti que la plupart d'entre nous aujourd'hui sont privés de développement parce qu'ils croient devoir se priver d'expansion. C'est une mode et une nécessité d'être ainsi. En nous donnant la liberté morale par principe, et en nous jetant dans un monde où il faut lutter contre la tyrannie morale qui règne de fait, on nous a rendus graves jusqu'au stoïcisme ou tristes jusqu'au scepticisme, selon que notre tempérament nous portait vers une de ces nuances sombres. Les choses du cœur, à moins d'un milieu exceptionnel, comme celui où j'ai eu le bonheur d'éclore, on ne nous les apprend plus. Personne ne nous enseigne ce que les anciens appelaient la vertu, c'est-à-dire la culture de l'âme, l'amour de la patrie, la droiture du caractère et l'a-

mitié. Quand nous sommes riches, on nous pousse hors du nid en nous disant : Amuse-toi, satisfais ta vanité, brille et ne te ruine pas. Quand nous sommes pauvres, on nous jette dehors en nous disant : Va devant toi et fais comme tu pourras; arrange-toi pour ne pas mourir de faim et pour ne pas te brouiller avec la loi.

— C'est vrai, dit Stéphen. On ne m'a jamais donné d'autre bénédiction que celle-là, avec accompagnement de coups de pied dans le dos pour me faire partir plus vite. Vous êtes né coiffé, vous; mais voyons, qu'est-ce qu'elle vous a appris pour être heureux, votre culture de l'âme?

— Elle m'a appris à ne pas croire qu'on puisse être heureux en ne cultivant et ne servant que soi-même. Elle m'a fait connaître le besoin des grandes affections qui nous arrachent aux préoccupations mesquines de l'égoïsme, qui, en nous initiant aux douleurs saintes de la sollicitude, nous remplissent aussi le cœur de joies infinies, quand l'objet de notre dévouement partage notre bonheur ou nous fait partager le sien, ce qui devient pour nous la même chose. Notre existence est donc doublée dès que nous aimons, et nous nous sentons deux fois plus forts en même temps que nous sommes devenus deux fois plus tendres, c'est-à-dire plus sensibles et plus vivans.

— C'est assez ingénieux, ce que vous dites là, répondit-il en quittant son pinceau et en cessant de tourmenter la vague de son stérile regard : cela paraît même vrai; mais à quoi cela peut-il servir à celui dont l'intelligence et la sensibilité n'ont pas reçu plus de façons que ce rocher où nous voilà?

— Ce rocher a été terriblement travaillé par le flot, Stéphen!

— C'est encore vrai; le flot a réussi à l'ébrécher. Ne voilà-t-il pas une belle chance que de s'émietter sous les coups d'un agent brutal qui ne se soucie ni de vous épargner ni de vous détruire? Voilà la vie des hommes comme moi, Armand! Ils se laissent battre par le destin, ne pouvant réagir, et ils sont en droit de vous dire comme Paulin Ménier dans *le Courrier de Lyon :* « Ne me demandez point de la sensibilité, j'en ai point! » Et il copia si bien l'accent farouche du célèbre acteur, et son mouvement saccadé en se détournant comme pour ne plus m'entendre, qu'il me causa un instant d'effroi.

— Les hommes comme vous, repris-je, ont beau faire pour se métamorphoser en rochers, ils ne viennent à bout que d'en simuler la surface. Celui qui parvient à détruire en lui le sens humain va au crime ou à l'idiotisme; celui qui n'y parvient pas s'immobilise dans la souffrance : c'est à celui qui n'a ni la faculté ni la prétention de ne pas souffrir, de le plaindre et de souffrir avec lui, s'il ne peut le consoler, et voilà ce que l'on appelle aimer! Ne me deman-

dez pas de l'indifférence, Stéphen, je vous répondrais de ma vraie voix : « Je n'en ai pas ! »

— Mon cher, reprit-il après un instant de silence, je n'ai pas beaucoup d'esprit pour vous répondre, mais je vois une chose, c'est que vous êtes très gentil, vous, et que je n'aurais pas été tout à fait malheureux, si j'avais eu un ami comme vous, délicat d'intelligence et un peu féminin de cœur; car il y a de ça en vous, et vos raisons me rappellent la mère que je n'ai pas eue et que j'ai quelquefois rêvée!

— Vous avouez donc que vous avez été malheureux?

— Ne pas avoir de bonheur, c'est être malheureux, pardié; mais c'est si bête de le dire!

— Oui, de le dire à ceux qui sont trop bêtes pour le comprendre. Si vous m'accordez que j'ai l'intelligence de ces choses-là, pourquoi repoussez-vous l'ami que votre malheur ne rebute pas?

— Est-ce que je vous repousse? s'écria-t-il en se levant comme s'il allait se jeter dans mes bras; mais il eut peur d'être puéril, et, se rasseyant : Non, sacredieu! reprit-il, je ne repousse pas l'amitié! Je ne peux pas la nier, moi, puisque je l'ai ressentie plus d'une fois. Oui, le diable me griffe! si je m'étais laissé aller, il y a bien des gens que j'aurais assommés... mais trop haut perchés pour moi, de grands artistes, des femmes superbes, gracieuses... ou des gens riches, généreux, hospitaliers, qui vous attirent, et par qui on craint de se voir lâché, si on n'arrive pas à la gloire qu'ils croient avoir flairée en vous. J'ai dit : Pas de ça, mon vieux! Tu es obscur, tu seras toujours gueux. Tu ne sais pas t'y prendre pour enlever la redoute du succès. Tu es laid, têtu, amoureux de liberté; reste insociable, cela vaudra mieux.

— Et vous croyez que, même avec moi, qui ne suis ni un grand artiste, ni un riche protecteur, ni une jolie femme, cela vaudra mieux?

— Vous, c'est différent! vous m'ensorcelez avec vos idées de confiance, de bonté. Je voudrais être aimable pour vous répondre et vous faire comprendre que je ne suis pas un ingrat. Voilà tout ce que je sais vous dire, il faut vous en contenter; vous verrez dans l'occasion que vous n'avez pas jeté vos perles à un pourceau.

C'était assez pour un jour. Il reprit sa toile, et je le quittai; mais il me rappela pour me tendre la main en silence, et il serra la mienne si fort que j'en eus mal au coude toute la soirée. Il était si neuf à l'expansion qu'il ne savait pas qu'on peut remercier son ami sans l'estropier. Je me promis de ne pas reprendre l'entretien avant qu'il n'y vînt de lui-même. Ce ne fut pas long. Dès le soir, en sirotant son *gloria* et en allumant son cigare : — Armand! me dit-il brusquement, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit tantôt. C'est

d'un brave garçon, tout ça, il n'y a pas à dire; cependant ça m'a empêché de travailler. C'est assez drôle, n'est-ce pas? mais c'est ainsi que je suis fait! Il ne faut pas que je pense, moi, ça m'émeut, ça me distrait. Est-ce que vous ne croyez pas que l'artiste doit se priver de tout ce qui n'est pas son art?

— Certainement je vous donnerai raison quand vous m'aurez démontré qu'il y a une seule émotion qui ne rentre pas dans le sentiment de l'art, ou qui ne serve pas à son développement en nous-mêmes. — Ceci nous conduisit à une longue discussion où je m'attendais à lui voir porter son âpreté et son parti-pris d'habitude. Il n'en fut rien. Il se montra très attentif, très curieux de mes idées; il m'interrompit souvent, mais ce ne fut que pour me suivre jusqu'au fond de mes appréciations. Je le savais intelligent; à la lucidité de ses objections, je vis qu'il l'était beaucoup plus que je ne pensais, et qu'il cachait cela comme le reste, dans la crainte d'être raillé ou mal compris. Je ne lui dissimulai pas que je le trouvais aussi fort que n'importe qui, et que je ne lui permettrais plus de se taxer de cerveau inculte. Il n'avait peut-être pas beaucoup lu, mais il avait bien lu et sainement critiqué. Quand nous nous quittâmes ce soir-là, nous avions fait un immense pas l'un vers l'autre, nous étions sûrs de ne jamais nous gêner mutuellement et de n'être plus forcés de nous disputer pour tuer les heures.

Peu de jours après, nous étions inséparables; je lui sacrifiais mes rêveries, il oubliait pour moi sa chère palette. Il consentait à regarder le paysage, à trouver un sens à toutes choses, une physionomie à tous les êtres, et je n'avais rien à lui apprendre à cet égard. Il avait été jeune et flottant comme un autre; comme un autre, il avait été épris de toute la nature. Il eût voulu tout saisir à la fois; puis, épouvanté de son audace, il s'était rabattu sur une spécialité sans comprendre que tout est dans tout, et que la plus étroite spécialité est, comme tout le reste, un vaste univers.

Il s'éveillait comme d'un rêve, en retrouvant ses premières émotions et les aspirations de son adolescence. Il hésitait encore, il craignait de s'y perdre, mais il se laissait égarer en disant : Advienne que pourra! Enfin je lui rendis le service de lui faire parcourir la gamme de son propre cerveau, dont il n'avait voulu faire résonner qu'une note, sans s'apercevoir qu'à force d'être attaquée isolément elle ne résonnait plus. Ce travail de dévouement me donna le courage d'attendre encore dix mortels jours, qui s'écoulèrent sans rien changer à ma situation.

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

CAMILLE JORDAN

ET

MME DE STAËL

La vie de Mme de Staël a bien des branches; sa correspondance, si on l'avait au complet, en donnerait naturellement les divisions. On aurait une suite de chapitres : *Mme de Staël et Benjamin Constant; — Mme de Staël et Matthieu de Montmorency; — Mme de Staël et Guillaume Schlegel; — Mme de Staël et M. de Barante*, etc., etc. Malheureusement nombre de ces séries ont été détruites. Une bienveillance toute particulière, une confiance dont je me sens honoré (1) me remet entre les mains une suite de lettres de cette femme illustre qui ont échappé au double désastre d'une ruine et d'un incendie. Ce sont des lettres et billets intimes, adressés par Mme de Staël à Camille Jordan, à cette âme affectueuse et sympathique, à cette âme chaleureusement oratoire qui s'était annoncée et révélée dans le conseil des cinq cents, et qui s'exhala en 1821 dans des accens d'éloquence déjà prophétiques, à l'heure où cette restauration qu'il aimait, mais qu'il avertissait, fit pour jamais fausse route et s'égara. Je profiterai de l'occasion inappréciable qui m'est offerte pour parler de Camille Jordan, pour

(1) Je dois cette communication à M. Arthur de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan, qui, à la demande de mon ami M. R. de Chantelauze, a bien voulu rechercher, dans ses papiers de famille, tout ce qui pouvait m'intéresser. M. A. de Gravillon est lui-même un esprit cultivé, ami des lettres, digne héritier, par ce côté, de son aïeul maternel. Il est l'auteur de quelques écrits piquans qui ont eu un succès d'à-propos assez vif dans le monde lyonnais.

rappeler ce qu'il fut dans la vie publique et pour le montrer dans l'intimité, aimé, goûté, presque adoré de femmes supérieures ou charmantes, et justifiant la vivacité de cette prédilection par des qualités et des trésors de simplicité, de sincérité, de candeur, d'honneur, de dévouement et de franchise.

Camille Jordan, né à Lyon le 11 janvier 1771, appartenant à une famille de commerçans aisés, de mœurs simples et d'une probité antique, fit de brillantes études à Lyon même, au collége de l'Oratoire, et il les couronna par un cours de philosophie de deux ans au séminaire de Saint-Irénée (1). Nourri de la sorte, formé parmi ses compatriotes, il resta toute sa vie l'homme de son pays et de sa ville natale; il ne se dépaysa qu'autant qu'il le fallut, et le type originel en lui ne s'affaiblit jamais. Je ne me hasarderai pas à donner les traits qui définissent le mieux le génie natif de cette race lyonnaise dont nous avons connu des représentans diversement distingués; mais assurément un même caractère provincial leur demeure attaché à tous : ce caractère porte avec lui un certain fonds de croyances, de sentimens, d'habitudes morales, de patriotisme local, de religiosité et d'affectuosité (si je puis dire), qui se maintient au milieu de l'effacement ou du desséchement trop général des âmes. On a cru y remarquer en même temps un peu trop de mollesse et de rondeur dans la forme générale des talens. Camille Jordan jeune, âgé de vingt ans, témoin des excès inouis qui, à Lyon encore plus qu'ailleurs, souillèrent le triomphe de la révolution, presque au lendemain de 89, prit une part des plus actives à la résistance et à la révolte des citoyens honnêtes. Ce ne fut point précisément la contre-révolution qui arma les citoyens lyonnais contre la république et la convention : ce fut l'excès de l'oppression, graduellement croissante depuis 1791 et renchérissant chaque jour par des mesures de plus en plus intolérables, ce fut la frénésie de quelques dominateurs fanatiques qui détermina le désespoir du très grand nombre. Girondins, hommes de 89 et royalistes, nobles, bourgeois, marchands et hommes du port, tous à la fin se trouvèrent refoulés dans un seul et même sentiment d'indignation, confondus dans un seul et même parti qui s'insurgeait contre des tyrans extravagans et cruels, s'érigeant de leur propre autorité en comité de salut public. Là, les sections soulevées l'emportèrent contre une minorité présidée et ameutée par les triumvirs. Les girondins succombaient à Paris le 31 mai : le 29 mai, deux jours auparavant, la résistance de Lyon contre le jacobinisme avait réussi, parce que les

(1) Ce qui ne veut pas dire, comme l'a cru un de ses biographes, qu'*il entra au séminaire;* il était comme élève dans le pensionnat particulier qu'y tenaient les sulpiciens de Lyon.

élémens de cette résistance y étaient plus nombreux, plus compactes, et dans une tout autre proportion qu'à Paris, où les girondins ne formaient qu'un parti et se trouvaient isolés : à Lyon, c'était une coalition spontanée de tous les bons citoyens réunis qui avait opéré pour un temps la délivrance. Le royalisme ne s'introduisit que peu à peu, et il ne prit le dessus que quand la ville ayant été exceptée de l'amnistie accordée à d'autres cités pareillement insurgées la veille, on en vint aux extrémités d'un siége : toutes les nuances d'opinions intermédiaires pâlirent naturellement ou disparurent, et dans la lutte à mort, à ce degré d'incandescence, la couleur la plus tranchée se dessina.

Camille Jordan eut un rôle actif dans tous ces événemens et par la parole, et par la plume, et par le fusil quand il fallut combattre. Il y eut là un premier Camille Jordan que nous ne pouvons nous figurer et ressaisir qu'en le devinant en partie. Il aimait certes la liberté, ce fut son aspiration première, et il ne l'abjura jamais. En 1788, il s'était trouvé chez son oncle Claude Perier à Vizille pendant la tenue des états du Dauphiné, de cette assemblée « d'où partit le premier cri de rénovation qui devait retentir si tôt et se prolonger si longtemps dans le monde (1). » Il avait pu dès lors sympathiser avec Mounier, à qui plus tard une amitié étroite l'attacha. En 1790, Camille avait fait le voyage de Paris en compagnie de sa mère; il y avait été témoin des luttes oratoires de l'assemblée constituante, et il avait dû sentir en son cœur un frémissement secret, comme le jeune coursier à l'appel du clairon. Ses premiers écrits pourtant, qui datent de l'année suivante, furent des écrits d'opposition, destinés à signaler la triste inauguration de l'église constitutionnelle et inspirés par cette faculté d'indignation en présence de l'injustice, généreuse faculté qui ne devait jamais se refroidir en lui et qu'il garda intacte jusqu'à son dernier soupir. Ce jeune homme de vingt ans se prend tout d'abord d'un zèle éloquent pour les opprimés et les faibles. J'ai sous les yeux un seul de ces premiers écrits volans, devenus bien rares et presque introuvables, qu'il lançait sous divers noms.

Il s'attaquait de préférence à l'abbé Lamourette, qui n'était pas seulement un évêque ridicule, mais qui, bien qu'humain et tolérant de sa personne, couvrait de son optimisme sentimental et de son silence des actes odieux, des insultes et des assauts livrés par la populace des clubs aux fidèles de la communion non assermentée. Une scène des plus atroces s'était passée le jour de Pâques 1791 à la porte de l'église de Sainte-Claire. Le matin, au sortir de la messe

(1) Ballanche, *Éloge de Camille Jordan.*

de six heures, une troupe d'énergumènes, armés de fouets de cordes, s'étaient précipités sur les femmes à mesure qu'elles franchissaient le seuil de l'église, et celles auxquelles ils s'étaient acharnés, ils ne les avaient laissées que sanglantes, demi-mortes, après leur avoir infligé les derniers affronts. De pareilles scènes s'étaient renouvelées en plusieurs lieux. La garde appelée au secours, en pareil cas, refusait de marcher ou n'arrivait que trop tard, seulement « pour contempler le désordre, jamais pour le réprimer. » L'autorité municipale ne paraissait aussi qu'après coup, et semblait, dans ses timides admonestations, « n'écarter les criminels que comme on congédierait des amis. » L'église constitutionnelle, en affectant d'isoler sa cause de celle de ses outrageux vengeurs, ne les flétrissait pas hautement et ne s'en séparait point par une réprobation éclatante.

Tout plein de ces scandales crians et le cœur gros de ces iniquités, Camille Jordan écrivit une sorte de pamphlet, signé *le citoyen Simon*, et qui avait titre *la Loi et la Religion vengées des violences commises aux portes des églises catholiques de Lyon.* Il dénonçait les attentats contre la loi, les violations de la liberté promise à tous les cultes et refusée à un seul.

« Mes yeux les ont vues, s'écriait-il, ces scènes de licence et de rage. J'ai vu à la porte de nos temples l'innocence insultée par le crime, la faiblesse maltraitée par la force et la pudeur violée par la brutalité. J'ai vu des citoyens paisibles tout à coup assaillis par une horde de brigands; le sexe le plus intéressant et le plus faible devenu l'objet d'une persécution féroce, nos femmes et nos filles traînées dans les boues de nos rues, publiquement fouettées et horriblement outragées. O image qui ne s'effacera jamais de ma mémoire! j'ai vu l'une d'entre elles baignée de pleurs, dépouillée de ses vêtemens, le corps renversé, la tête dans la fange. Des hommes de sang l'environnaient; ils froissaient de leurs mains impures ses membres délicats, ils assouvissaient tour à tour le besoin de la débauche et celui de la férocité, ils abîmaient leur victime de douleur et de honte. L'infortunée! j'apprends qu'elle expire à cette heure; son dernier soupir est une prière pour ses bourreaux. Voilà ce que j'ai vu, citoyens, et j'ai vu plus encore : j'ai vu tant d'horreurs commises et non réprimées, le scandale à son comble et l'autorité dans le silence, le méchant enivré d'audace et puissant par l'impunité. Ah! il n'est plus possible de dévorer en secret le sentiment de tant de crimes. Ah! j'ai besoin de décharger mon cœur, et tous les cœurs honnêtes, du poids d'une si accablante douleur. L'indignation publique demande un organe public. La nature et l'humanité sollicitent à la fin une solennelle vengeance... »

Le ton, on le voit, est à la hauteur des circonstances : l'écrivain

n'échappe pas entièrement à la phraséologie déclamatoire qui régnait alors, et qui ne faisait que traduire le plus souvent avec sincérité l'exaltation des sentimens.

Il ne sortait point d'ailleurs, dans l'expression de ses griefs et dans ses conclusions, des termes rigoureusement constitutionnels. On a pu dans la suite rappeler contre Camille Jordan telle page, telle lettre qui lui était échappée alors et qui pouvait à la rigueur le faire ranger parmi les royalistes; mais il ne le fut jamais dans le sens direct qu'on attache à ce mot, c'est-à-dire à titre de partisan des princes déchus : il put de bonne heure être royaliste de doctrine et partisan en théorie de l'autorité d'un seul; mais il ne conspira jamais contre la forme républicaine tant qu'elle prévalut. Aucun engagement ne le liait aux Bourbons avant 1814.

De même pour la religion : Camille Jordan était foncièrement religieux; il plaida en toute occasion pour la liberté des cultes. Tant que dura la révolution, c'était prendre parti pour les catholiques. Il s'exprima souvent comme eût fait l'un d'entre eux : il n'en était pourtant que par le cœur et la sympathie; il défendait la cause la plus faible, celle des persécutés, en citoyen équitable et juste. Personnellement il était spiritualiste et déiste, et c'était même plus tard un sujet habituel de discussion entre lui et son pieux ami Matthieu de Montmorency, qui eût voulu l'amener à admettre la nécessité de la révélation.

Camille Jordan se trouvait, comme acteur, avec la majorité courageuse des sections à cette journée du 29 mai 1793 qui affranchit le peuple lyonnais et lui permit de se constituer lui-même. Son action, pendant les mois qui suivirent, soit dans les assemblées sectionnaires, soit dans les missions qui lui furent confiées au dehors pour rallier à la ville les provinces voisines, ne nous est connue et indiquée que d'une manière fort générale : il est bien à regretter qu'il n'ait pas pris soin de laisser un récit de ce mémorable épisode révolutionnaire; nul témoin n'était plus propre à nous en présenter un tableau fidèle autant qu'émouvant. Après un siége héroïque, lorsque la ville succomba, il fut ou de la première ou de la seconde émigration lyonnaise, et parvint à se réfugier en Suisse, où il demeura six mois. De là il passa en Angleterre, où il put assister à la marche régulière et puissante d'un vrai gouvernement représentatif. Il rentra en France dès 1796. Lorsque plus tard, dans la lutte des assemblées publiques, on lui jetait à la face le nom d'*émigré*, il ne l'acceptait que moyennant explication et commentaire :

« Et qui d'entre eux, s'écriait-il, craindrait de l'avouer? Où sont les lois qui les condamnent? quelle est l'opinion qui les accuse? Un Louvet

ne se réfugia-t-il pas en Suisse, un Talleyrand en Angleterre? Et, pour citer de plus nobles exemples, qui d'entre vous, Lyonnais, ne chercha point à dérober sa tête à la hache du bourreau? On nous appelle émigrés à ce titre! Oh! la belle émigration! oh! l'honorable proscription! Et c'est ainsi que nos droits eux-mêmes à la confiance du peuple sont devenus les prétextes pour nous calomnier auprès de lui... »

Au commencement de 1797, à peine âgé de vingt-six ans, Camille Jordan fut porté et nommé à Lyon d'une voix unanime dans les élections pour le renouvellement du second tiers du conseil des cinq cents. Sa véritable carrière politique commence. Il est alors dans l'assemblée sur la même ligne que Royer-Collard, avec lequel il noue alliance au nom de la justice, que tous deux défendent et dont ils voudraient inaugurer le règne à la place des audaces de toute sorte, des coups d'état en sens contraires et des proscriptions sans cesse menaçantes. Mais Camille se met un peu plus en avant que Royer-Collard, il se découvre davantage; sa parole est plus véhémente, plus impétueuse, et il va quelquefois jusqu'à braver et à blesser l'adversaire.

Le grand acte de Camille Jordan au conseil des cinq cents fut en apparence un acte de pacification et de réconciliation, mais qui, tombant dans un milieu inflammable, suscita à l'instant bien des animosités et des colères, je veux parler de son rapport sur la police des cultes (séance du 29 prairial an v, 17 juin 1797). Le courant de l'opinion, laissé à lui-même, était à cette époque pour une réparation des injustices commises, des oppressions trop prolongées. Un grand nombre de pétitions arrivaient de toutes parts au conseil des cinq cents. Quantité de communes réclamaient leur église, leur presbytère, leurs cloches, les signes extérieurs du culte. Le rapport de Camille Jordan donnait satisfaction à ces demandes. Il s'appuya directement, dès le principe, sur l'article de la constitution qui déclarait que *nul ne pouvait être empêché, en se conformant aux lois, de professer le culte qu'il avait choisi.*

« La volonté publique, disait-il, sur d'autres points de notre législation, a pu changer; elle a pu ne pas se prononcer toujours avec précision et clarté : ici elle est unanime, constante, éclatante. Entendez ces voix qui s'élèvent de toutes les parties de la France; faites-les retentir, vous surtout qui, naguère répandus dans les départements, avez recueilli la libre expression des derniers vœux du peuple! Je vous en prends à témoin : qu'avez-vous vu dans le sein des familles? Qu'avez-vous entendu dans les assemblées primaires et électorales? Quelles recommandations se mêlaient aux touchantes acclamations dont vous fûtes environnés? Partout vos concitoyens réclament le libre exercice de tous les cultes; partout ces hommes simples et bons qui couvrent nos campagnes et les

fécondent par leurs utiles travaux tendent leurs mains suppliantes vers les pères du peuple en leur demandant qu'il leur soit enfin permis de suivre en paix la religion de leur cœur, d'en choisir à leur gré les ministres et de se reposer, au sein de leurs plus douces habitudes, de tous les maux qu'ils ont soufferts! »

Il insistait sur l'importance des idées religieuses, sur leur influence morale, leurs jouissances touchantes, « indépendantes du pouvoir des hommes et des coups du sort, » les consolations dont elles sont pour les âmes à travers les inégalités des conditions et les vicissitudes de la vie :

« Leur besoin est senti surtout par les peuples en révolution : alors il faut aux malheureux l'espérance; elles en font luire les rayons dans l'asile de la douleur, elles éclairent la nuit même du tombeau, elles ouvrent devant l'homme mortel et fini d'immenses et magnifiques perspectives. Législateurs, que sont vos autres bienfaits auprès de ce grand bien? Vous plaignez l'indigent, les religions le consolent; vous réclamez ses droits, elles assurent ses jouissances. Ah! nous avons parlé souvent de notre amour pour le peuple, de notre respect pour ses volontés : si ce langage ne fut pas vain dans nos bouches, respectons avant tout des institutions si chères à la multitude. De quelque nom que notre haute philosophie se plaise à les désigner, quelles que soient les jouissances plus exquises auxquelles nous pensons qu'elle nous admet, c'est là que le peuple a arrêté ses volontés, c'est là qu'il a fixé ses affections; il nous suffit, et tous nos systèmes doivent s'abaisser devant sa volonté souveraine. »

Tout en s'exprimant en philosophe, on le voit, mais en philosophe politique qui cherche à donner un fondement profond à la moralité, et qui ne dédaigne pas de lui trouver la sanction la plus intime, il essayait d'attendrir pour la première fois la législation, et, en la laissant égale pour tous les cultes, de lui infuser une pensée de sollicitude et d'intérêt supérieur pour chacun d'eux :

« Que la liberté que vous accordez à tous les cultes ne soit donc point en vous l'effet d'une égale indifférence, encore moins d'un égal mépris, comme cette tolérance dont se parèrent longtemps de dangereux sophistes; mais qu'elle soit le fruit d'une sincère affection. Vous ne devez pas seulement les souffrir, vous devez les protéger tous, parce que tous entretiennent la morale, parce que tous sont utiles aux hommes... »

Aucun secours direct de l'autorité civile, à la bonne heure! aucune préférence spéciale comme dans l'ancien système, où le trône et l'autel s'appuyaient et se garantissaient mutuellement, mais du

moins une liberté générale et entière, efficace et sincère dans son application.

Discutant les conditions essentielles de cette liberté, Camille Jordan en venait à montrer l'iniquité et l'inutilité du serment; il rappelait ce dilemme si simple et que chacun, disait-il, répétait au dehors : « Les bons seront fidèles sans serment, les méchans seront rebelles malgré tous les sermens. » Le loi ne distinguait plus le prêtre du simple citoyen : pourquoi donc l'en distinguer sur ce seul article du serment? pourquoi ne pas le laisser se renfermer en cela dans le silence des conditions privées? « La loi n'a pas connu le prêtre pour l'honorer, elle ne doit pas le connaître pour le soupçonner. » Il expliquait comment quantité d'honnêtes ecclésiastiques, tout prêts d'ailleurs à obéir aux lois, s'étaient refusés par scrupule à prêter ce serment qu'on exigeait d'eux et qui leur semblait recéler des piéges pour leur conscience.

Les raisons politiques, tirées de l'état présent des esprits, ne manquaient pas à l'argumentation de Camille Jordan : il les développait pleinement et les mettait en lumière; mais elles étaient vraies alors et avouées, ces raisons de prudence sociale et de sagesse, partout autre part qu'au sein des corps officiels, pour qui l'intérêt personnel et l'instinct de conservation offusquaient le droit, et qui, sans cesse sur la défensive et se sentant menacés, n'avaient de prochain salut et de ressource que dans une crise violente. Auprès d'eux, l'appel au calme et à la concorde, ce vœu déjà presque unanime du pays, était encore prématuré et intempestif jusqu'à paraître séditieux. Dans ces assemblées politiques de l'an v, composées d'élémens ennemis et inconciliables, trop de levains contraires rapprochés et mis en contact fermentaient violemment et allaient produire de nouveaux éclats. On ne vit, on ne fit semblant de voir dans le rapport de Camille Jordan que la requête, qu'il appuya avec détail et une sorte de complaisance où se mêlait du pathétique, en faveur du rétablissement des cloches. Il y avait déjà par avance un peu du *Génie du Christianisme* dans son accent : c'était trop tôt et ce n'était pas le lieu. Cette partie finale de son rapport fut celle à laquelle la malveillance s'arrêta pour tourner le tout en ridicule. Il avait fait remarquer pourtant que la loi qui interdisait ces terribles cloches n'était guère observée que dans les villes, qu'elle était généralement violée dans les campagnes, que ces cloches proscrites sonnaient encore, et qu'elles ne sonnaient ni pour le tocsin ni pour la contre-révolution, que le seul abus qu'elles présentaient pour le moment était l'inexécution d'une loi existante; il ajoutait :

« Ces cloches sont non-seulement utiles au peuple, elles lui sont

chères, elles composent une des jouissances les plus sensibles que lui présente son culte : lui refuserions-nous cet innocent plaisir? Qu'il est doux pour des législateurs humains de pouvoir contenter à si peu de frais les vœux de la multitude! Qu'il y a de grandeur dans une telle condescendance! et quelle serait donc cette superstition philosophique qui nous préviendrait contre des cloches, à peu près comme une superstition populaire y attache les femmes de nos villages?... »

Il eut beau dire, le lendemain de son rapport l'incrédulité philosophique prit sa revanche : on le chansonna, on attacha à son nom des sobriquets burlesques, des refrains et des carillons en manière de charivaris (1). Un travail noble, élevé, conciliateur, se perdit dans un torrent de dérision, de légèreté et d'insulte.

Philosophiquement et de loin, Camille Jordan nous apparaît, à cette heure de 1797, dans une position intermédiaire, tenant le milieu entre M. Necker, auteur de l'*Importance des opinions religieuses* en 1788, et M. de Chateaubriand, auteur du *Génie du Christianisme* en 1802, se rapprochant au fond du premier plus que du second, plus ami de la liberté réelle de tous les cultes que partisan de la domination d'un seul, éloquent et convaincu, donnant de haut et le premier un signal de clémence et d'apaisement, mais le donnant à la veille d'une journée mauvaise, en face d'ennemis encore ardens, d'adversaires haineux, et ne faisant par là qu'irriter et hâter les méchans desseins d'un pouvoir central corrompu qui va être réduit, pour durer, à se faire conspirateur.

Quinze jours après environ, dans la séance du 16 messidor (4 juillet), la parole de Camille Jordan l'entraîna un peu plus loin qu'il n'eût fallu, et il lui échappa un de ces mots dont s'empare aussitôt et qu'envenime à plaisir la mauvaise foi des partis. Le directoire avait adressé au conseil des cinq cents un message dans lequel il était rendu compte des crimes commis par des brigands connus sous le nom de *chauffeurs* ou de *compagnons de Jésus*, qui infestaient la commune de Lyon. La cité lyonnaise y était particulièrement incriminée : le patriotisme de Camille Jordan prit feu à l'in-

(1) Par exemple, il y eut *le Din, din, dindon, vaudeville*, dédié à Camille Jordan. En voici le dernier couplet :

Tu vas donc pour ta récompense,
Jordan-bourdon,
Te dire : Il n'est clocher en France
Ni clocheton
D'où ne retentisse mon nom...
Din din, din din, dindon, dindon.

Il courut alors contre lui nombre de chansons pareilles, également plates, et qui n'avaient que le refrain. J'en fais grâce.

stant; il se leva pour justifier ses compatriotes, accoutumés à être des victimes et non des auteurs de crimes :

« Bien loin, disait-il, de reprocher au directoire son message, je lui en rends des actions de grâces, puisqu'il me fournit l'occasion de prendre à cette tribune la défense de ma malheureuse patrie, et de repousser loin d'elle les inculpations calomnieuses dont on s'est plu si souvent à la noircir.

« Si le directoire vous montrait sa correspondance officielle, vous verriez que les voies de fait dont il est ici question sont étrangères aux opinions politiques; la plupart n'ont eu lieu que sur des voleurs pris en flagrant délit (*murmures*). C'est du sein de la misère et de l'insuffisance des lois que naissent ces crimes, et non d'un système d'assassinat. De toutes les communes de la république, il n'en est aucune où la rage révolutionnaire ait exercé ses fureurs avec plus d'atrocité qu'à Lyon; il n'y a pas une famille qui n'ait à y pleurer la perte d'un parent, d'un ami : la réaction dont on se plaint n'est-elle donc pas, jusqu'à un certain point, naturelle? (*Violens murmures, trépignemens de pieds. On s'écrie : à l'ordre! à l'ordre!*) Depuis deux mois que les nouveaux magistrats ont été nommés, les assassinats se réduisent à un seul, celui d'un membre du tribunal révolutionnaire, qui a été poignardé par un jeune homme dont il a lui-même assassiné le père; mais tous ces crimes sont désavoués par l'immense majorité des citoyens de Lyon. La jeunesse de Lyon, brave et fière, sait se battre et non assassiner... »

Il avait dit une chose juste : « S'il y avait une réaction à Lyon, cette réaction, après tout ce que Lyon a souffert, ne serait-elle pas assez naturelle?... » Mais il n'avait pas mesuré son expression, et une telle parole, tombant du haut de la tribune, prête beaucoup trop à la déclamation des partis. On accusa Camille Jordan d'avoir non-seulement préconisé, mais *déifié* l'assassinat, et ce fut Marie-Joseph Chénier qui porta contre lui cette accusation. Le poète-tribun s'était fait, avant et après le 18 fructidor, l'ennemi personnel et le satirique acharné de Camille. Camille Jordan lui répondit, et, je dois le dire, sa réponse fut cruelle (1).

(1) Cette réponse à Chénier se trouve dans une note de l'écrit de Camille Jordan sur le 18 fructidor. La voici en ce qu'elle a d'essentiel; il s'adresse, par manière d'apostrophe, à ses compatriotes lyonnais : « Après avoir prouvé que jamais votre ville n'avait joui d'un calme plus profond que depuis trois mois à l'ombre des paternelles administrations qu'elle s'était choisies, montrant que si, à des époques plus reculées, quelques assassinats y avaient été commis, comme dans toutes les autres parties de la république, par la négligence du gouvernement, ils n'appartenaient à aucun système réfléchi, à aucun mouvement contre-révolutionnaire, mais à la seule impulsion de la vengeance individuelle, je disais : *Et dans quelle ville une telle vengeance dut-elle paraître davantage, je ne dis pas excusable ou permise, mais naturelle?* Voilà mes propres

Le coup d'état du 18 fructidor éclata. Camille Jordan était trop en vue pour n'en pas être victime. Il résistait à se dérober par la fuite : il fallut que son intime ami Degérando l'arrachât de son lit dans la nuit du 18 au 19, et l'emmenât dans une retraite sûre qu'il lui avait ménagée chez une amie généreuse, rue de la Planche. C'est là que fut composé l'écrit apologétique : *Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettans sur la révolution du* 18 *fructidor* (Paris, 25 vendémiaire, an VI), ayant pour épigraphe ces vers consolans de Virgile :

O socii (neque enim ignari sumus ante malorum),
O passi graviora! dabit deus his quoque finem.

Camille Jordan, dans cette adresse aux Lyonnais, a principalement à cœur de justifier ses collègues et lui-même du crime dont on les accuse, d'avoir conspiré contre la constitution. Il s'étend, pour commencer, et un peu longuement, sur la justification de Pichegru, le plus sérieusement compromis et dont la mémoire est restée entachée aux yeux de l'histoire. Il est plus heureux avec d'autres noms, et quand il en vient à ceux de ses collègues qui pouvaient être soupçonnés, pour tout méfait, de sentimens royalistes *in petto*, il y trouve sujet à un beau développement et qui rappelle l'orateur. Il ne craint pas de confesser cette forme de royalisme en l'expliquant, en la montrant compatible avec tous les devoirs et avec le respect pour la constitution en vigueur :

paroles; j'en atteste tous mes collègues. Eh bien! c'est cette phrase qu'ils ont dénoncée avec fureur, c'est dans cette phrase où la vengeance est expressément condamnée, où elle est simplement qualifiée de *naturelle*, qu'ils ont trouvé l'apologie, la *déification* de l'assassinat. Et qu'y a-t-il donc dans une telle expression que je veuille réformer dans le calme de tous mes sens? Qu'y a-t-il que, je ne dis pas l'orateur, mais le philosophe ne doive expressément approuver? Tout ce qui est naturel est-il permis?... Voyez l'humanité de ces vertueux citoyens! Une telle doctrine affecte même leur sensibilité. Il ne suffit pas qu'on convienne avec eux que la vengeance est défendue, ils ne peuvent pas même entendre qu'elle est naturelle. Leur nature bienfaisante se révolte à cette pensée. O vous que le ciel doua d'une âme si expansive et si tendre, cette erreur est belle sans doute, elle fait honneur à vos cœurs; mais c'est une erreur cependant, et la raison ne saurait perdre ses immuables droits. Retenez donc bien que la nature humaine, telle qu'elle est faite chez nous, comporte des sentimens quelquefois illégitimes et même cruels. Retenez bien qu'entre des actions également défendues par les lois divines et humaines, il en est de naturelles, comme il en est qui ne sont pas naturelles, et si vous voulez que je vous donne un exemple qui vous apprenne à les discerner, Chénier, écoutez-moi :... Il est naturel pour un fils de fondre le poignard à la main sur le bourreau de son père; mais il ne l'est pas pour un frère de laisser son frère périr sur un échafaud, quand il n'avait, pour le sauver, qu'à le vouloir. Le premier fut coupable, le second fut atroce; le premier est un homme, le second est un monstre. » — On retrouve ici sous la plume de Camille cette accusation de fratricide que les hommes du côté droit se plaisaient trop souvent à retourner comme un poignard au cœur de Marie-Joseph. Camille Jordan, attaqué injustement, se sert lui-même d'une arme injuste.

« Et pourquoi le taire? — Oui, il pouvait se trouver parmi nous quelques royalistes d'opinion, il pouvait s'y trouver quelques hommes qui, méditant dans le silence du cabinet sur notre constitution nouvelle, croyaient y apercevoir quelques imperfections, qui soupçonnaient qu'un pouvoir exécutif, placé dans les mains d'un seul homme, pourrait acquérir plus d'activité, plus de dignité, plus de cette force morale qui économise la force politique, et qu'une telle réforme, loin de saper la liberté, la posait sur ses vrais fondemens. Eh bien! qu'en conclure? Où les conduira cet aveu? Une telle opinion est-elle contraire à la constitution? Suppose-t-elle le désir, le dessein de la renverser?... Vous ne les croirez pas (*les accusateurs*), vous, citoyens de bonne foi, vous en croirez un homme vrai qui connut les royalistes qu'il vous dénonce, qui vit le fond de leurs cœurs honnêtes, qui peut le dévoiler à la France, et ne craint pas de présenter de tels royalistes à l'estime de tous les républicains éclairés.

« Oui, ils étaient royalistes, mais ils étaient vos mandataires; une constitution républicaine avait été commise à leur garde, et, s'il eût fallu opter entre l'amour d'une opinion et la foi d'un dépôt, ces hommes délicats sur l'honneur n'eussent pas connu même l'hésitation.

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient philosophes; une profonde connaissance de la nature humaine les avait dépris de la chimère d'une perfection absolue, ils savaient tolérer des abus en les déplorant, obéir à des lois en les improuvant.

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient législateurs, et, n'appartenant à la monarchie par aucune idolâtrie d'individus, par aucune de ces habitudes qui gouvernent le vulgaire, mais par le seul regard de l'ordre et de la félicité publique, ils considéraient avant tout les besoins actuels du peuple, et, remarquant que le repos, après tant d'agitations, en était le plus pressant,... ils se seraient gardés de troubler ce calme heureux...

« Ils étaient royalistes, mais ils étaient citoyens; ils savaient qu'ils n'avaient que leurs voix dans ce vaste empire; ils tenaient leurs systèmes les plus chers subordonnés à la volonté nationale...

« Ils étaient royalistes enfin, mais, j'ose le dire, les plus prudens et les plus éclairés des royalistes; ils avaient bien compris que, si la monarchie pouvait se rétablir jamais, ce ne serait que par le développement libre et légal de cette imposante volonté publique; que toute secousse violente, toute tentative contraire aux lois, loin de l'accélérer, en retarderait l'inévitable cours : et ainsi pensaient-ils que, conspirer pour la royauté, c'était en effet travailler contre la royauté.

« Voilà, voilà, Français, quels royalistes se mêlèrent parmi nous à un grand nombre de républicains sincères, tel le fanatisme qui les inspira, telle la conspiration qu'ils ourdirent... »

Je ne donne que le tracé et le canevas : on sent ce que le développement complet peut y ajouter de fécond et ce qu'eût été surtout à la tribune un tel mouvement, un tel motif, d'une grande et habile hardiesse, côtoyant et frisant en quelque sorte l'écueil, allant en apparence donner dessus avec une imprudente confiance, et l'enveloppant, le tournant de toutes parts, le serrant de plus en plus près sans s'y briser.

Je distingue dans les pages suivantes un beau mouvement encore à l'occasion de l'armée, car chez Camille c'est l'orateur à tout instant qui reparaît et palpite dans l'écrivain. On avait accusé les représentans proscrits de n'avoir pas assez pris en main les intérêts de nos armées, de ne s'être pas souciés de leurs besoins ni de leur gloire, de s'être méfiés de leur intervention dans la politique, et en dernier lieu de leur approche. Il réfute une partie de ces accusations. « Il est vrai, dit-il, que nous nous plaignîmes qu'une colonne de troupes eût osé franchir la limite constitutionnelle. Il est vrai que nous préparions une loi répressive contre les délibérations et les adresses émanées des armées. » Mais était-ce donc une crainte si vaine et si chimérique dans la circonstance? Et c'est ici que surgit un nouvel élan, un nouveau jaillissement oratoire :

« La triste expérience du passé ne devait-elle pas ajouter à nos craintes? Ne devait-il pas être présent à nos pensées, le souvenir de tant d'excès auxquels purent se porter des soldats égarés? Qui, à l'époque du 31 mai, fut l'espoir et l'appui des plus exécrables tyrans? Des soldats. — Qui leur prêta son bras pour courber sous un joug de fer une nation indignée? Des soldats. — Qui vint combattre sous vos murs, ô mes concitoyens, les derniers et sublimes efforts de la liberté mourante, incendier vos habitations, massacrer votre jeunesse, présider aux plus féroces exécutions, tomber le sabre à la main sur des malheureux échappés aux mitraillades? Des soldats. — Qui, par tout le reste de la France, fit couler aux cris redoublés de *vive la liberté!* des torrens de sang français? Des soldats. — Qui, même après le 9 thermidor, quand l'humanité se réveillait dans tous les cœurs, reprit encore au premier signal ces habitudes de carnage, et, répondant par des coups de canon aux justes représentations d'un peuple libre, porta de nouveau dans les murs de Paris l'épouvante et la mort? Encore des soldats. — Mais comment des soldats? Peut-être quelques individus? Non, des bataillons entiers. — Ils étaient abusés, direz-vous. J'aime à le croire; mais enfin des hommes qui furent abusés au point d'étouffer, etc... »

Il y aurait bien quelque chose à répondre à cette philippique contre les armées de la révolution, à revendiquer leur vrai rôle et l'esprit qui les animait, si c'était ici le lieu. Du reste la pensée

de Camille Jordan ne s'arrête pas sur ce sentiment de méfiance et de répulsion; elle se continue et se tempère par les réflexions qui suivent et que termine une cordiale allocution. Je ne fais encore un coup qu'indiquer des points. L'accusation d'avoir entravé la paix est un autre thème qui prête à un nouveau mouvement. Les dernières paroles sont un vœu patriotique, non pas le vœu de l'antique Camille s'éloignant des murs de Rome, mais celui du citoyen respectueux et plein de tendresse pour son pays, même lorsqu'il est contraint de s'en bannir et qu'il a à courber la tête sous une grande iniquité publique. Son dernier cri est un cri d'espérance :

« Après un si effroyable revers, que le désespoir du salut de la patrie ne gagne pas nos cœurs, il serait le plus grand de tous les maux. Que l'espérance se conserve, qu'elle anime tout encore. Vous, députés honnêtes, qui restez mêlés aux tyrans de votre pays, mais que tous les bons citoyens distinguent et plaignent, vous ne pouvez plus opérer le bien, arrêtez quelquefois le mal. Soutenez l'état sur son penchant... Vous, juges vertueux, intègres administrateurs, que vos départemens ont le bonheur de conserver encore, continuez à exercer dans l'ombre des vertus que sentent vos concitoyens et qu'ignorent vos tyrans; que des mesures atroces s'adoucissent en passant par vos bienfaisantes mains, et que du moins le magistrat se montre meilleur que la loi. Vous, simples citoyens, ne cessez de réclamer ces assemblées primaires qu'aucune puissance n'a droit à vous ravir... Dites-vous bien que telle est en France l'immense majorité des amis de l'ordre, que, même après qu'elle est décimée, il en reste partout assez pour comprimer la horde impure qui a juré le pillage de vos fortunes et l'assassinat de vos personnes. Imitons ainsi l'infatigable constance des méchans. Persévérons à vouloir le triomphe des lois... »

Camille Jordan ne ressemble point à ces émigrés qui prêchent l'abstention à leurs concitoyens : c'est qu'il n'est pas un émigré, il n'est qu'un proscrit.

J'ai dit que dans la nuit du 18 au 19 fructidor, Degérando, avec ce zèle dans l'amitié qu'on lui connut toujours, mais qui s'enhardissait alors de tout le feu de la jeunesse, avait dérobé Camille à l'horreur d'être déporté à Sinnamari avec Barbé-Marbois et autres nobles victimes. J'emprunte une expression qui doit être de Degérando même et qui lui ressemble : il *prit en main,* si l'on peut ainsi parler, *les affaires* d'un exil qu'il aurait voulu partager, et il n'eut de repos que quand, grâce à lui, son ami eut réussi à passer la frontière. Les deux inséparables, Oreste et Pylade (comme on les appela depuis), se rendirent d'abord à Bâle, et de là en Souabe, à Tubingen, à Weimar. Camille retrouva en Allemagne Mounier, avec

qui il se lia d'une amitié étroite, cimentée d'une communauté de principes et de sentimens. Il acquit la connaissance de la langue et de la littérature allemande, et voua à Klopstock un culte qui ne savait pas encore s'étendre jusqu'à Goethe (1).

Pendant ce temps-là on l'insultait en France. Le nom de Camille Jordan y était devenu l'enseigne d'un parti et le point de mire des risées ou des haines. On le disait en correspondance avec Rome, un pur papiste. Marie-Joseph Chénier faisait paraître sa brochure : *Pie VI et Louis XVIII, conférence théologique et politique trouvée dans les papiers du cardinal Doria, traduite de l'italien par M.-J. Chénier, avec approbation et aux dépens du concile national de France.* Pie VI, chassé de Rome, était censé rencontrer Louis XVIII, et l'un et l'autre se racontaient leurs malheurs; mais ce n'était pas sans se dire beaucoup de vérités. Dans leur double récit, quantité de noms propres se rencontraient, et, à vrai dire, l'épître était à leur adresse. Chénier soignait tous ses collègues ou confrères, les écrivains ou députés qui n'étaient pas de son bord. La journée du 18 fructidor y était célébrée sous forme d'anathème. Après que Louis XVIII s'était plaint de ce que les républicains avaient battu sa *livrée*, Pie VI, reprenant à son tour, disait :

Ils ont le même jour battu la mienne aussi.
. . . . . .
Quels hommes j'ai perdus! j'avais saint du Vaucelle,
. . . . . .
Le clément saint Rovère. . . . . .
L'éloquent saint Gallais . . . . . .
Saint Mailhe. . . . . .
Saint Quatremère.. . . . . .
. . . . . .
Saint Laharpe . . . . . .
. . . . . .

(1) Camille Jordan visita Goethe à Weimar, mais il ne le vit pas dans un de ses meilleurs jours. Mme de Staël, pendant son voyage d'Allemagne en 1804, écrivait à Degérando : « J'ai beaucoup vu Schiller et Goethe ici; Goethe est en conversation un homme extraordinairement remarquable. On me dit que Camille Jordan lui-même ne l'a pas vu dans sa belle humeur; en ce cas, il ne peut le connaître. » Cependant Goethe, toujours attentif, avait pris, de son côté, une juste idée de Camille Jordan et de son caractère. Dans la partie de ses *Mémoires* qui a pour titre *Campagne de France*, à la dernière page, après avoir parlé des différens essaims d'émigrés qui traversèrent successivement l'Allemagne et qui s'y firent estimer par leur résignation, leur patience, leurs industrieux efforts pour gagner leur vie en travaillant : « Ils ont su, ajoute-t-il, se rendre assez intéressans pour faire oublier les défauts de la plupart de leurs frères et pour changer l'antipathie en une faveur décidée. Cette impression profita à ceux qui vinrent après eux et qui plus tard s'établirent dans la Thuringe. Parmi ces derniers, je n'ai besoin que de citer Mounier et Camille Jordan pour justifier le préjugé en faveur de la colonie entière, qui, sans se conduire comme ces hommes, ne se montra pas néanmoins indigne d'eux. »

J'avais saint Vauvilliers. . . . . .
. . . . . .
Mais parmi ces grands saints, canonisés tout vifs,
Du vicaire de Dieu vicaires adoptifs,
Nul n'était comparable à saint Jordan Camille;
Chacun valait un saint, lui seul en valait mille.
Cet apprenti sous-diacre, en vrai pauvre d'esprit,
S'était senti toujours du goût pour Jésus-Christ :
Il aimait du vieux temps les sottises prospères,
Et réclamait surtout les cloches de nos pères;
Cent oisons répétaient ses pieuses clameurs.
Dans le château Saint-Ange, au bruit de ces rumeurs,
Mon âme était ouverte à la douce espérance
De voir des indévots le sang couler en France,
Et j'entendais de loin crier de tout côté :
« Guerre aux républicains! meure la liberté!
Mais vivent les clochers, la tiare, l'étole,
Camille, et les oisons, sauveurs du Capitole! »

Dans une autre brochure non plus en vers, mais en prose, aux approches des élections de 1798, on faisait parler d'une part Robespierre à ses sectateurs, et de l'autre Camille Jordan aux siens : *Robespierre aux frères et amis, et Camille Jordan aux fils légitimes de la monarchie et de l'église.* Robespierre conseillait aux siens toutes les exclusions possibles, excepté celle des terroristes; mais, faute de terroristes, il préférait encore le royaliste le plus ardent à un républicain modéré, et de son côté Camille Jordan, recommandant des hommes du bon choix, concluait à préférer aussi, en désespoir de cause, des anarchistes à des modérés. Dans ce singulier rapprochement de deux noms qui hurlaient de se voir accouplés, le pamphlétaire concluait que la séquelle de Robespierre, aussi bien que la secte de Camille Jordan, ne redoutait rien tant que l'affermissement de la constitution de l'an III, et que l'un et l'autre appelaient à tout prix une révolution. L'on faisait dire au noble Camille, à la fin de cette espèce de sermon et de capucinade fanatique :

« En vérité, en vérité, je vous le dis et je vous en assure, c'est un nouveau baptême de sang qu'il faut à la France pour la purifier de tant de souillures et pour la rendre digne du rétablissement des autels et du trône. Que la terreur se réorganise, qu'elle couvre encore la république de prisons, d'échafauds, de ruines et d'ossemens! Et je jure par les saints évangiles que le nouveau 9 thermidor qui terminera ce second empire de la terreur sera le premier jour de la royauté renaissante et affermie pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Et c'est ainsi que la calomnie s'acharnait sur un proscrit, sur un

exilé sans défense. Marie-Joseph, dont le cœur valait mieux que les passions, et qui avait des retours généreux après ses colères, reconnut-il jamais son tort envers celui avec qui il se rencontra plus tard dans la résistance à l'empire?

Rentré en France au mois de février 1800, dès les premiers mois du consulat, Camille Jordan vint à Paris, et l'on nous dit qu'avec son ami Degérando il fut l'hôte de Mme de Staël à Saint-Ouen. Ce qui est vrai, c'est que le château de Saint-Ouen, qu'elle n'habitait pas cette année-là, fut mis par elle à la disposition de M. et de Mme Degérando (1), et Camille y vint passer quelque temps. Les relations amicales de Degérando avec Mme de Staël amenèrent vite celles de Camille. Si (ce qui est douteux) quelques relations déjà avaient pu être nouées avant le 18 fructidor, elles ne devinrent intimes et tendres que depuis ces années du retour. Il paraît que le bonheur que dut avoir Camille Jordan en revoyant la France ne fut pas exempt de quelques ennuis. Ses ennemis (il en avait toujours) déterrèrent je ne sais quelle lettre qu'il avait écrite, qu'il avait peut-être publiée anciennement, et qui était de nature à donner le change sur ses opinions actuelles. Cette pièce, reproduite probablement dans quelque journal hostile, provoqua la lettre de Mme de Staël qu'on va lire, et qui, je crois, est la première en date de la série que nous possédons.

« Ce 1er ventôse (1801?).

« Vous avez du chagrin, mon cher Camille, et je voudrais que vous fussiez avec moi. Je vous aurais montré que votre peine est beaucoup moins fondée que vous ne le croyez. Rien de plus simple que votre lettre *à l'époque où vous l'avez écrite.* Apprend-elle rien à personne sur vos opinions d'alors? Touche-t-elle en rien à la moralité du caractère? Si, comme je le crois, vous avez depuis senti combien les principes de la liberté sont supérieurs à tout cela, vous écrirez une fois de manière à vous faire connaître, et vous vous classerez quand vous le voudrez dans un parti qui recevra toujours le talent et le courage avec reconnaissance. Vous ne feriez rien que ceci vous laisserait dans la position où vous étiez en fructidor, et vous ne l'avez pas désavouée. Mettez-vous bien dans l'esprit que cela ne change rien à votre situation, et que votre courage et votre conduite à l'assemblée étant royalistes, vous aviez toujours besoin d'une action quelconque pour sortir de cette ligne, et cette action ou cet écrit, vous êtes toujours libre de le faire, et vous avez une élévation de style, une candeur d'âme qui vous donnera toujours le moyen

(1) Je consulte une intéressante brochure intitulée *Souvenirs épistolaires de Mme Récamier et de Mme de Staël*, par M. Degérando fils, et qui a fait le sujet d'un discours à l'académie de Metz en mai 1864. Le nom de Camille Jordan y revient souvent.

de convaincre quand vous le désirerez. Enfin, quand vous resteriez tel que vous êtes, seriez-vous dans une autre position que Malouet, dont les lettres sont oubliées, et pensez-vous qu'en politique, dans un pays tel que celui-ci, rien dure plus de six mois? — Vous savez que je suis républicaine, et vous me savez très vive dans tout ce que je suis : je vous atteste que votre lettre ne m'a point étonnée, que je l'ai trouvée naturelle dans votre situation et qu'elle n'a rien changé à l'opinion que j'avais de vous. Je vois la même manière de penser dans les autres. Ne vous affligez donc pas et venez nous voir. Vous ne savez pas combien vous serez remonté par l'affection de vos amis. Vous passerez l'été à Saint-Ouen, vous y ferez un bon ouvrage et tout ira bien. — Adieu, mon cher Camille, songez quelquefois à mon amitié pour vous, si vous vous souvenez encore que vous me trouviez aimable. »

C'est encore à cette première saison et comme à ce printemps de l'amitié que je crois pouvoir rapporter le petit billet suivant, qui n'est pas sans coquetterie et qui sent le gracieux prélude :

« Vous vous entendez bien aux rendez-vous romanesques : vous arrivez une heure avant et vous ne revenez pas. Allons! il ne faut plus vous en donner.

« Gérando et vous, voulez-vous venir dîner avec moi à *cinq* heures précises? Nous irons ensuite ensemble voir la pièce qui me touche le plus, *le Philosophe sans le savoir*, où j'ai une loge où je vous mène — *loge grillée;* monsieur Camille, votre incognito sera respecté. — Dites à Gérando que je me plains de lui. Il vient quand il sait que je n'y suis pas. »

Et dans une lettre à Degérando lui-même, qu'elle lui adressait de Coppet : « En écrivant à Camille Jordan dites-lui que j'aime quelqu'un à Genève, *seulement de ce qu'il lui ressemble un peu.* »

L'écrit marquant que Mme de Staël désirait pour Camille, et qui devait dissiper les nuages du passé en le classant décidément dans son vrai parti, il ne tarda pas à le produire : c'est la brochure de 60 pages intitulée *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie,* qui est de 1802. L'écrit parut d'abord sans nom d'auteur; mais la première édition ayant été saisie et l'imprimeur (ou celui qui avait remis la copie à l'imprimeur) ayant été inquiété ou même incarcéré, Camille Jordan crut devoir se faire connaître, et l'affaire n'eut point d'autres suites.

On a souvent posé cette question et exprimé ce regret : pourquoi le premier consul n'est-il pas resté consul, pourquoi a-t-il poussé si vite ses destinées jusqu'à l'empire? pourquoi n'a-t-il point assis la France sur la base modérée du consulat? et qu'aurait-il eu à

faire pour tirer de cet état de choses et de cette forme politique toutes les institutions et les garanties qu'eût réclamées une France libre, mais apaisée et rangée sous le pouvoir d'un seul chef, magistrat à vie? L'écrit de Camille Jordan répond complétement à ces questions; l'auteur les traite à cœur ouvert et les embrasse avec autant de lumière que de franchise. Il discute les moyens, il indique les points essentiels et les articles du programme; il réfute les objections des empressés et des intéressés, des enthousiastes et des ambitieux, de tous les courtisans de la veille, et enfin il présente sans chimère, en homme d'ordre et de liberté, toutes les conditions, selon lui possibles, mais à la fois indispensables, qui eussent été à remplir, de la part du chef illustre que la France s'était donné, pour consommer l'œuvre de la réparation sociale et pour arriver (le mot déjà est de lui) jusqu'au « couronnement de l'édifice (1). »

Ceux qui ont prétendu et qui prétendent plus que jamais aujourd'hui que l'empire était implicitement et nécessairement renfermé dans le consulat, que l'un n'a été que la déduction et, pour ainsi dire, l'épanouissement de l'autre, devraient lire cette brochure de Camille Jordan : ils reconnaîtraient peut-être qu'il y avait en réalité deux issues possibles, que l'esprit du temps et la nature des choses ne commandaient pas l'une plutôt que l'autre, et que ç'a été surtout dans le caractère et la toute-puissante personnalité du chef qu'a été la raison dominante et invincible de la solution qui a prévalu.

Je ne rappellerai de cet écrit peu connu, non réimprimé depuis, que l'entrée en matière et l'exorde; on aura du moins le ton, on prendra une juste idée de l'homme qu'admira et qu'aima Mme de Staël :

« Et moi aussi, homme indépendant, j'ai suivi la foule: j'ai voté pour le consulat à vie. Mais, déterminé en effet par des motifs plus hauts que ces votans que pousse au hasard l'adulation ou l'exemple, j'ai besoin de marquer, dans une conduite semblable, la différence des vues; il m'importe que ma pensée entière soit connue : n'ayant pu la consigner sur un registre, je la déposerai dans cet écrit.

« Que parlé-je, au reste, de mon vœu personnel? J'ai le bonheur de le pouvoir dire, c'est celui de nos plus vrais citoyens, de tous les hommes faits, par leurs lumières et leurs vertus, pour servir de guides à l'opinion. J'ai parcouru leurs honorables rangs, j'ai recueilli leurs libres sentimens, je n'en suis que l'organe, et c'est en leur nom que j'offre à la nation et

(1) Page 46 de la brochure.

au gouvernement des vérités qui seront à la fois un hommage pour l'une et une instruction pour l'autre.

« Car enfin le moment est venu où il est permis, où il est utile, où il est nécessaire d'écrire. Un assez long silence a réparé l'abus que nous fîmes de la parole, c'était le sommeil succédant au délire de la fièvre; mais ce sommeil ne put être celui de la mort, le retour de la santé en a marqué le terme. Nous voici délivrés à la fois des habitudes serviles de l'ancien ordre et des exagérations passionnées du nouveau, appelés par notre gouvernement à délibérer sur de grands intérêts, reconnus par lui-même assez sages pour les bien déterminer; eh! comment aurait-il espéré un vœu éclairé sans de franches communications? comment aurait-il consulté la volonté nationale, si la pensée publique n'était manifestée?

« Que lui importent des listes de vulgaires suffrages, toujours d'avance assurés au pouvoir, toujours n'enfermant aucune réserve généreuse, et qui n'ajouteront rien à ses droits véritables? Mais ce qui lui importe, c'est de recueillir des votes indépendans, c'est de savoir ce qu'entendent dans cette grande circonstance, sous quelle condition viennent de souscrire tous ces hommes qui ont une opinion, une conscience, et dont la voix semble l'interprète naturel de la vérité et de la justice.

« Il fut digne de les interroger, et voici ce qu'ils lui ont répondu :

« Sans doute d'abord il est entré dans notre vote un sentiment profond de reconnaissance pour l'homme qui nous gouverne. Nous n'avons pas besoin de répéter ici ces louanges sans mesure que lui-même dédaigne; il nous suffit de dire, dans un langage plus simple parce qu'il est plus vrai : Oui, ce citoyen a bien mérité de son pays. Il fut appelé au pouvoir dans des jours de discorde, et il répondit dignement à sa haute mission; d'une main ferme, il contint les factions au dedans, il vainquit les ennemis au dehors, il dicta la paix, *il commença la justice,* il consola le malheur. Quelques partielles erreurs purent se faire douloureusement remarquer, mais elles trouvèrent leur excuse dans de difficiles circonstances; elles n'ôtent point à son administration, jugée dans son ensemble, ce caractère à la fois énergique et bienfaisant qui la distingue, et il est naturel, ce mouvement d'un peuple généreux qui aime à prolonger l'autorité qui l'a sauvé, et cherche pour le plus grand des services la plus haute des récompenses.

« Sans doute encore nous avons été frappés de cette utilité politique, qu'après tant de déplacemens funestes, et dans un état si vaste, le pouvoir acquière plus de fixité; qu'il persévère longtemps dans les mêmes mains, surtout lorsque ces mains se montrèrent heureuses, lorsque le chef a fait d'illustres preuves de talent, lorsque, respecté dans son pays et redouté en Europe à l'égal de nul autre, il semble avoir identifié avec sa fortune la fortune publique.

« Mais en même temps nous nous hâtons de le déclarer, et nous vou-

lons que la France l'entende, ces motifs qui ont pu suffire à quelques-uns, qu'ils ont longuement commentés, dont ils ont avec adulation exagéré la force, ne nous auraient jamais décidés seuls à une concession de cette étendue; nous nous fussions défiés même de ce sentiment de la reconnaissance, comme trop sujet à égarer les peuples, même de cette importance de la stabilité, comme devant être cherchée plus dans les lois que dans les hommes, si à ces considérations ne s'en était jointe une autre qui a dû fixer nos suffrages : c'est la ferme confiance que bientôt Bonaparte, appréciant les nouvelles circonstances qui l'entourent, n'écoutant que l'inspiration de son âme et la voix des bons citoyens, posera lui-même à l'autorité dont il est investi une limite heureuse, qu'il ne profitera de cette prolongation de sa magistrature que pour achever, réaliser des institutions qu'il n'est pas temps de détailler encore, mais dont le but sera de former dans le sein de ce peuple un pouvoir véritablement national, qui seconde le sien, qui le tempère, qui le supplée au besoin, qui en assure la transmission légitime.

« Voilà ce qui fut, avec notre intention expresse, l'intention moins développée, mais réelle, de la majorité du peuple, ce qui forme de ce vote un contrat tacite entre la nation et son chef, ce qui seul, aux yeux d'une raison sévère, peut justifier le don que nous lui fîmes... »

L'écrit de Camille Jordan est donc l'œuvre d'une haute raison restée libérale. L'homme politique était alors tout à fait mûr et formé en lui. Les développemens sont abondans, solides, animés d'un mouvement et d'un nombre qui, dans la bouche de l'orateur et sortant de ses lèvres, seraient de l'éloquence. L'expression, toujours saine, élevée et digne, manque un peu d'éclat.

Et en général, même quand il s'agit des meilleurs écrits de Camille Jordan, parlons moins de son style que de son langage soutenu, toujours noble, de sa parole même : elle a l'ampleur, l'abondance, le *flumen;* elle se présente par de larges surfaces et se déroule d'un plein courant, comme il sied à ce qui tombe et s'épanche du haut d'une tribune : elle n'offre pas la nouveauté, l'imprévu, l'éclat, la finesse, qu'on aime à distinguer chez un écrivain proprement dit, les expressions créées, les alliances heureuses, la fleur du détail et ce qui accidente à chaque pas la route. Il n'y a pas de ces paroles de feu qui restent, de ces flèches aiguës qui traversent les âges et atteignent au cœur de la postérité. En un mot, il y a du talent, un beau talent : il n'y a pas miracle de talent. Chateaubriand eut de tels miracles au milieu de bien des hasards. Royer-Collard en eut aussi sous sa forme sentencieuse et sévère.

Quoi qu'il en soit de ces réserves purement littéraires, par son moment, par ses prévisions et ses vœux si nettement exposés, par

la justesse et la gravité des raisons produites, non moins que par la générosité de son inspiration, la brochure de Camille Jordan appartient tout à fait à l'histoire. M. Duvergier de Hauranne l'a bien senti, et il n'a eu garde d'en omettre la mention dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, à l'endroit où il signale le vote du consulat à vie. Il ne s'éleva en effet à cette minute rapide qu'une seule voix, une seule, pour réclamer les garanties et les libertés désirables; mais cette voix isolée, qui est celle de Camille Jordan, a suppléé à toutes les autres, et elle a su tout résumer. M. Ballanche a eu raison de dire dans son *Éloge* de Camille, prononcé en 1823 : « Tout ce qu'il y a de prévision dans cette brochure confond actuellement la pensée. Rien n'est si habile, rien n'est si éclairé qu'une haute conscience et un désintéressement complet de tout intérêt personnel. Cet écrit sur le consulat à vie est nécessaire pour juger tout Camille... » J'ajouterai que ce même écrit est nécessaire aussi dans une histoire politique du consulat pour qu'il n'y ait pas lacune; il y manquerait, si l'on ne l'y faisait entrer comme une ombre au tableau. En regard du côté brillant, il laisse voir le côté sacrifié, qu'on serait tenté d'oublier ou de faire moindre qu'il ne fut réellement. Il ouvre une perspective dans le sens opposé à celui où l'histoire a marché et triomphé. Qui oserait dire qu'elle n'aurait pu tout aussi bien se diriger dès lors dans cet autre sens sous une impulsion différente? Le philosophe aime à rêver et à méditer sur ces problèmes. Le possible, — ce qui eût été possible, — est comme une mer immense et sans horizon.

Plusieurs des lettres de Mme de Staël à Camille se rapportent évidemment au lendemain de cette publication, qui lui alla au cœur; on ne laisse pourtant pas d'être dans l'embarras quand on veut les dater exactement. Je n'ai jamais vu une aversion du chiffre et du millésime aussi complète que dans les lettres de cette femme supérieure. Cela me rappelle un mot d'un de ses amis, le duc de Laval, et qu'il prononçait avec une certaine moue : « les dates! c'est peu élégant! » Voici, quoi qu'il en soit, des pages qui rendent au vif l'admiration et l'enthousiasme que ressentit Mme de Staël à la lecture du manifeste indépendant de Camille Jordan. Un journal avait apparemment critiqué cet acte public comme étant d'un mauvais exemple.

« (1802, Coppet).

« Je profite, mon cher Camille, d'une occasion rare pour vous écrire. Je voudrais que vous m'envoyassiez ce numéro du *Défenseur* que je n'ai jamais lu. Je n'imagine pas quel tour on peut prendre pour arriver à dire du mal de vous. Il n'y a pas ici un être pensant qui vous ait lu

sans en être enchanté; il y a des morceaux que je sais par cœur et que je déclame si bien qu'il faudra que vous me les entendiez réciter. Je n'ai rien lu qui ait été plus au fond de mon âme. Je ne me suis livrée à rien avec un sentiment aussi complet. J'avais une bague de mes cheveux qui a appartenu au pauvre M. de St. (*Staël*), je voulais vous l'envoyer; mais vous me paraissez si engoué des cheveux blonds de Mme de Krüdner que j'ai été timide sur mes cheveux noirs, et ils restent là jusques à ce que nous nous revoyions. Matthieu (1) vous dira qu'on m'a donné des inquiétudes sur mon repos cet hiver. Je suis décidée à n'y pas croire. D'ailleurs, cela fût-il vrai, vous me trouverez quelque habitation près de Paris et vous viendrez m'y voir. C'est de mes amis et non de Paris que j'ai besoin. Oh! quel tissu ourdi pour enchaîner tout ce qui pense que ce Ier C. (*premier consul*)!!! Mais je ne veux pas commencer à parler : ce sera pour l'heureux jour où je vous reverrai, Camille; c'est avec le respect qu'on doit à la plus noble des actions que je vous reverrai. Mon amitié me fera reprendre le ton familier, mais il me restera au fond du cœur de l'admiration pour votre caractère et votre talent. Ne le perdez pas, ce talent; c'est, après mon père, la dernière voix de la vertu sur la terre. Qu'avez-vous pensé de l'ouvrage de mon père (2)? N'avez-vous pas trouvé que c'était vos sentimens appliqués aux institutions? Je ne sais rien qui s'accorde mieux que votre jeunesse et sa vieillesse. Mandez-moi ce vous en pensez et ce qu'on en dit. — Adieu, je vous aime à présent bien plus que vous ne m'aimez. »

Voici encore une autre lettre du même temps et de la même veine d'admiration; on y sent combien, chez Mme de Staël, le goût pour les personnes et la tendresse même dépendaient de l'esprit, et comme l'attrait passionné lui arrivait par la communauté des sentimens politiques et la sympathie des opinions.

« Ce 6 septembre (1802).

« Combien j'ai été heureuse, et mon père aussi, de votre lettre, mon cher Camille! Ah! combien, depuis que je vous ai quitté, vous avez encore grandi à mes yeux! Quelle place vous prenez dans l'opinion par cette double résistance dont l'une interprète si bien l'autre (3). — On a dû vous écrire pour vous redemander des exemplaires. — Les journaux allemands n'ont fait jusqu'à présent que copier les journaux anglais. On

(1) Matthieu de Montmorency qui, dans cette correspondance, est ainsi désigné par son nom de baptême.

(2) *Dernières Vues de politique et de finances*, offertes à la nation française, 1802.

(3) Par cette double résistance, Mme de Staël entend probablement la protestation de Camille Jordan au 18 fructidor en même temps que l'opinion sur le consulat à vie, deux actes en effet qui se complètent, dont l'un (le dernier) donne l'entière explication de l'autre et en détermine le vrai sens.

a envoyé un extrait bien fait : on attend s'ils l'inséreront. Je vous rapporterai l'argent, si l'ouvrage de mon père ne leur donne pas de l'humeur contre moi, ce qui, je l'avoue, me semblerait plus qu'injuste. — Je la braverai, cette humeur. — Une seule chose (ceci pour vous seul, pas même à Matthieu ni au *bon* (1), une seule chose m'aurait donné l'idée de ne pas revenir cet hiver : c'eût été si vous aviez voulu venir à la fin d'octobre ici et partir avec une ou deux personnes de Genève et moi pour l'Italie. Nous aurions vu M. de Melzi, qui m'y invite, Rome et Florence et le printemps. En repassant à Genève, peut-être auriez-vous emmené mon père en France. J'ai assez d'argent pour faire ce voyage agréablement presque sans frais pour vous. Benj. (*Benjamin*) passe l'hiver à Paris. Il nous en donnerait en route des nouvelles. — Si vous ne saisissez pas ce projet qui me touche, n'en parlez pas *absolument*, car il ne faut pas refroidir les autres amis par cette idée. — Oublier tout ce qui m'oppresse pendant six mois, l'oublier avec vous, que j'aime profondément, sous ce beau ciel d'Italie, — admirer ensemble les vestiges d'un grand peuple, verser des larmes sur celui qui succombe avant d'avoir été vraiment grand, ce serait du bonheur pour moi; je mènerais avec moi mon fils aîné, qui est très bon, et je suspendrais la douleur pendant six mois. — Pourquoi donc n'avez-vous pas le même mouvement? Mais encore une fois, si vous ne l'avez pas, si je n'ai pas cet événement heureux pour me consoler de tant de peines, — ne dites jamais que je vous ai écrit un seul mot, c'est important. — Oui, mon ami, l'on est lassé du *temps* et bientôt aussi de la vie; j'ai senti ma voix se briser dix fois en lisant haut votre lettre, en pensant même à ce bon Duchesne (2), à qui je vais écrire un mot en lui envoyant le livre de mon père. — Oh! que le mot de Brutus prêt à se tuer est beau! et dans ce temps on n'avait pas encore découvert ce *dissolvant* des temps modernes, la plaisanterie, qui veut remettre en doute tout ce que l'âme nous inspire. Je n'ai point encore vu Mme de Krüdner. Je crois que vous ne savez peut-être pas qu'au milieu de la nature et de la solitude je vous conviendrais mieux, quoique au reste, vous aussi, vous ayez comme moi cet esprit de société qui donne du mouvement à la vie. Adieu, mon cher Camille. — Sous l'adresse de François Coindet, vous pouvez m'écrire sans inconvénient. Je désire savoir les divers effets de l'ouvrage. »

« *P. S.* Dites à Malouet que je l'aime. Mon père lui a écrit. »

Ce projet de voyage en Italie, cette offre qui en est faite à Camille, et pour lui seul, sous le secret, nous indique le moment le

(1) Le *bon*, c'était Degérando, dont la bonté était, pour ainsi dire, la fonction; il l'appliqua depuis, un peu trop indistinctement, à la philanthropie universelle.

(2) Duchesne était un parent des Jordan, celui qui avait remis à l'imprimeur la brochure de Camille, et qui avait été un moment arrêté.

plus vif du goût de Mme de Staël pour cet aimable esprit et cette âme généreuse. Camille, il faut le dire (et je ne lui en fais pas précisément mon compliment), résista, ne prit pas feu, ne s'enflamma point par l'imagination. La lettre qui suit nous le prouve trop bien.

« Ce 23 octobre (1802), (Coppet).

« Je savais bien, mon cher Camille, que ce qu'on appelle communément la raison n'était pas pour mon projet; mais j'avais eu un élan vers quelque chose de mieux qu'elle, quand cette idée me vint. N'en parlons plus. Je ne l'aurais pas eue, cette idée, avant ce que j'ai lu; mais j'ai eu l'orgueil de trouver là tant de réponses à mes sentimens les plus intimes qu'il me semblait que tout pouvait être d'accord. Ma vengeance se borne maintenant à désirer qu'en lisant *Delphine* (1) vous regrettiez le projet évanoui. J'ai vu assez souvent Mme de Krüdner. Je la trouve toujours distinguée; mais elle raconte une si grande quantité d'histoires de gens qui se sont tués pour elle que sa conversation a l'air d'une gageure, et que, sans être précisément affectée, on ne se confie pas à son naturel. Il m'est revenu que vous aviez eu un peu de goût pour sa fille, et je vous avouerai que, si cela est, je ne conçois pas comment tout ce qui a quinze ans ne vous a pas enchaîné. Je l'ai bien observée depuis qu'on m'a dit cela, et je n'ai jamais pu y voir qu'un très joli visage de Greuze, parlant sans accent de l'âme, mais avec douceur. Elle m'a dit des vers d'une énergie remarquable comme un bouquet à Iris : c'est gracieux à regarder; mais il me semble que, pour aimer, il faut peut-être ce visage, mais sûrement un autre esprit. — Je range donc cette passion de vous avec celle de Mlle Hulot. Si je me trompe, dites-le-moi; je l'étudierai mieux, et je l'aime d'avance, si elle est digne d'être aimée de vous. Benj. (*Benjamin*) sera peut-être retenu par son père à Genève la moitié de l'hiver, et vous me reverrez seule et peu de jours après mon roman. J'espère que vous me soignerez d'autant plus qu'un de mes amis me manquera. Je vous le répète, j'arriverai vous aimant plus que quand je suis partie. C'est pour vous avoir mieux connu. La cause doit vous plaire. Un voyageur de ma connaissance vous portera toutes les nouvelles de Suisse que vous désirez. Nous allons après-demain, mon père et moi, passer deux jours à Lausanne pour tirer un parti quelconque de nos droits féodaux, qui seront reçus, dans l'achat de quelques terres, à peu près au taux des assignats; mais enfin mon père, qui n'aime point à se déplacer, le fait quand il s'agit de l'intérêt de sa famille. Nous serons de retour bien avant que vous pensiez à m'écrire. Je lis l'ouvrage de Gérando pour Berlin (2), qui me frappe de vérité et de clarté. Je lui écrirai quand je

(1) Le roman de *Delphine* parut à la fin de 1802.

(2) *De la Génération des connaissances humaines*, mémoire qui a partagé le prix de l'Académie des Sciences de Berlin, 1802.

serai plus avancée. Villers m'écrit des lettres où l'amour de Kant et de moi se manifestent, mais Kant est préféré. — Adieu, Camille, adieu. »

Le nom de Mme de Krüdner, qui revient assez ironiquement sous la plume de Mme de Staël, nous est un indice que Camille se sentait alors de l'attraction vers cet autre côté. Il n'avait que trente-un ans. Nature saine et droite, s'il regardait avec tant de complaisance *tout ce qui avait quinze ans* et la fille même de Mme de Krüdner, une douce beauté, sans doute c'est qu'il pensait déjà à des affections régulières et justes, au mariage qui devait bientôt, près d'une autre personne, le fixer et l'enchaîner (1).

Mme de Staël, refusée pour son projet un peu romanesque de l'Italie, n'en garda pas rancune à Camille; mais le paroxysme de son enthousiasme diminua un peu. Nous avons pourtant d'autres lettres qui sont d'une date voisine et d'une grande vivacité encore. Camille Jordan lui avait envoyé des parties de sa traduction de Klopstock :

« Ce 3 juillet (1803 (2), Coppet).

« Comment vous exprimer, mon ami, l'enthousiasme que m'a fait éprouver votre traduction de Klopstock? J'ai tressailli, j'ai pleuré en la lisant comme si j'avais tout à coup entendu la langue de ma patrie après dix ans d'exil. Je vous ai aimé d'un sentiment nouveau qui avait plus de vie, plus de dévouement, plus d'émotion, que tout ce que j'avais éprouvé pour vous jusqu'alors. C'est là le vrai talent, celui de l'âme. L'imagination de Chateaubriand à côté de cela ne paraît que de la décoration. Le réel, le sincère est dans ces odes. Il y a une vie derrière ce style. Il y aura une vie après, et celle-là peut-être vous en passerez quelques jours avec moi. — Je ne puis vous dire tout ce que je voudrais, mais devinez-moi. Un de mes amis que vous connaissez assez froid, du moins en apparence, m'a égalé dans mes impressions : il a jugé, il a senti de même; je n'ai de plus que lui qu'une tendresse pour l'auteur qui sera désormais l'un des trésors de ma vie. Mon père a dit en parlant de cette traduction : « Elle met le traducteur sur la première ligne des écrivains. » Croyez-moi, c'est ainsi que tous les hommes dignes de vous

(1) Mme de Staël n'aimait pas voir ses amis se marier; elle le disait naïvement. Dans une lettre d'elle à Degérando vers ce même temps, je lis ce passage : « Camille Jordan m'a écrit une lettre qui l'a fait beaucoup aimer de mon père. Pour moi, c'est décidé depuis longtemps, j'ai le plus tendre attrait pour lui, et je pense avec peine que vous le marierez, et qu'il aura des affections nouvelles qui me reculeront de plusieurs degrés. Je lui écrirai la première fois contre le mariage; j'ai un beau morceau sur ce sujet, qui vous convaincrait vous-même, si Annette (*Mme Degérando*) n'était pas là. »

(2) Je mets à cette lettre la date de 1803. En effet, il résulte de deux passages que Chateaubriand était déjà célèbre, et que M. Necker vivait encore.

vous jugeront. — A présent, parlons des moyens de faire connaître en Allemagne cette belle imitation de leur premier poète. Les imprimeries d'ici sont trop chères et trop françaises pour rien d'un peu allemand : à vingt lieues d'ici, on trouverait mieux; mais là ce ne peut être moi et encore moins Pictet, qui n'a point de goût pour la littérature. Je pensais que, si vous aviez l'idée de faire un voyage, vous viendriez ici, — premier plan de bonheur, — et que nous songerions ensuite à vous envoyer à l'une des petites universités où votre talent pour traduire l'allemand trouverait à se placer. Dans la solitude où nous vivons, vous ne pourriez être connu de personne, mais vous ne seriez pas fâché de passer ainsi quelques jours, et le tout ne vous éloignerait pas plus d'un mois de vos amis. Réfléchissez à mon projet, et n'allez pas le croire mauvais parce que j'y trouverais du bonheur. — Adieu. Dites-vous bien que vous pouvez disposer de moi comme de votre sœur. Je voudrais avoir droit à ce titre par quelque ressemblance avec vous. — Répondez-moi le plus tôt possible comme vous m'avez écrit. »

C'est dans l'automne de cette année 1803 que Mme de Staël vint à Paris ou aux environs, et qu'elle se flatta d'échapper à l'attention du premier consul, tout occupé qu'il était du projet de descente en Angleterre. Elle n'y réussit pas et fut priée de quitter la capitale et son rayon. Elle a raconté toutes ces tracasseries, et comment, après avoir éludé et tardé le plus longtemps possible, elle se décida, en quittant Paris, à partir pour l'Allemagne. Une petite lettre de Mme Récamier à Mme de Staël, et qui se trouve je ne sais comment mêlée aux papiers de Camille, se rapporte juste à ce moment et a trait à une démarche qui fut faite par Junot auprès du premier consul :

« Au moment où je recevais le billet qui m'annonce votre départ, on m'en a remis un de Junot qui m'écrit : « J'ai vu ce matin le consul; il « m'a dit qu'il consentait à ce qu'elle ne quittât pas la France; il veut « bien qu'elle réside même à Dijon, si cela lui est agréable; il m'a même « dit tout bas que s'il n'y a rien de nouveau par la suite... — J'espère « que sa sagesse et nos vives sollicitations feront achever la phrase. » — Vous savez sans doute tout cela. Pour moi, j'ai bien besoin d'espérer de vous revoir bientôt pour me consoler un peu de votre absence. Je vous prie en grâce de me faire savoir vos projets. Je n'oublierai pas l'affaire de M... — Adieu. Il est bien difficile de s'accoutumer à ne plus vous voir, quand on a eu le bonheur de passer quelques jours près de vous. J'attends de vos nouvelles avec une inquiète impatience.

« JULIETTE R.

« Dimanche soir. »

Mme de Staël avait à peine attendu la réponse de Junot (1) : elle considérait la partie comme perdue. Les lettres d'elle qui suivent viennent bien à l'appui de tout ce qu'elle a écrit dans ses *Dix années d'exil*. On l'y voit tourmentée surtout par son imagination et ne sachant pas prendre dès l'abord son parti d'une persécution qui, mesquine assurément dans son principe, aurait pu être supportée avec plus de calme et de simplicité; mais il faut accepter les natures comme elles sont, et celle de Mme de Staël, orageuse, sentimentale et digne, rachetant quelque faiblesse par beaucoup de courage, mérite qu'on fasse pour elle toutes les exceptions. Arrivée à Metz et s'y reposant quelques jours avant de mettre le pied en Allemagne, elle écrivait à Degérando d'abord :

« Metz, ce 26 octobre (1803).

« Me voilà ici, mon cher Degérando, où j'attends mes lettres de Strasbourg avant de continuer ma route. J'ai envoyé à M. Turckeim votre excellente lettre; mais je ne passerai pas par Strasbourg parce que c'est un détour en allant à Francfort. Envoyez-moi donc ici vos lettres pour l'Allemagne, mais écrivez-moi courrier par courrier, car je ne veux pas rester ici plus de six jours. Ce qui m'y plaît, c'est Villers, à qui je trouve vraiment beaucoup d'esprit, et je vous recommande de tirer parti de cet esprit cet hiver : il a toutes les idées du nord de l'Allemagne dans la tête. Je vous ai écrit un mot en partant de Bondy. Sans Benj. (*Benjamin*) j'aurais succombé à l'excès de peine que j'avais là. Je n'ai pas retrouvé le sommeil, et mon cœur est bien rempli de pensées et de douleurs. — Adieu, mon excellent ami. Parlez de moi à Annette (2). J'écrirai à Camille par le premier courrier.

« Mon adresse à Francfort sera chez ce pauvre Maurice Bethmann, dont nous riions, Camille et moi, dans mes jours heureux. »

(1) Si l'on compare ce billet avec le récit de Mme de Staël dans ses *Dix années d'exil*, on peut en tirer quelques remarques. Mme de Staël, dans ce voyage de 1803, fit deux séjours chez Mme Récamier, qui passait la saison à Saint-Brice. La première fois, elle y resta quelques jours, se croyant hors d'inquiétude; la seconde fois, déjà relancée par son officier de gendarmerie, elle ne s'y arrêta que quelques instans en venant de sa campagne à Paris. C'est cette seconde fois qu'elle y rencontra Junot, l'un des adorateurs alors de la belle Juliette, et qui, par dévouement pour elle, promit d'aller parler le lendemain au premier consul. Mme de Staël, dans son récit, dit que la démarche de Junot échoua. Il résulte du billet de Mme Récamier que la réponse faite à Junot n'était pas tout à fait négative; mais elle ne pouvait satisfaire la brûlante impatience de Mme de Staël, et au moment où Junot informait Mme Récamier à Saint-Brice, l'illustre exilée avait déjà quitté Paris. — Il est même à croire que le billet de Mme Récamier ne fut pas remis à Mme de Staël, car, en ce cas, comment se trouverait-il dans les papiers de Camille Jordan? Mme Récamier l'aura sans doute remis à Camille pour le faire tenir à Mme de Staël, et il n'aura pu s'acquitter de la commission.

(2) Mme Degérando, très estimée et goûtée de Mme de Staël.

Nous n'avons pas sa lettre à Camille; mais nous en avons une autre adressée à Matthieu de Montmorency :

« Metz, ce 28 octobre (1803), samedi.

« J'ai reçu deux lettres de vous, cher Matthieu, que je n'ai pu lire sans beaucoup de larmes. Je suis bien faible, et les nuits que je passe avec un sommeil sans cesse interrompu achèvent de m'ôter la force. J'étais loin de croire que je souffrirais ce que je souffre; je me serais conduite autrement, si je l'avais prévu. Pour m'achever, ma fille a repris un rhume coqueluche, et je ne sais absolument que devenir. J'espère cependant être en état de partir jeudi prochain, mais je meurs de peur que le climat du nord ne convienne pas à ce pauvre enfant. Quel mal le 1er C (*premier consul*) m'a fait! Je crois encore pour l'honneur du cœur humain que, s'il en avait eu l'idée tout entière, il aurait reculé devant elle. — J'ai la conviction que c'est moi qui suis cause que votre oncle est rappelé : il aura voulu vous donner une compensation. Mais n'est-il pas vrai, cher Matthieu, que ce n'est pas une compensation, parce que personne ne vous aime comme moi et parce que votre oncle a le bonheur de ne pas souffrir par l'imagination? J'ai été hier voir la cathédrale de Metz et la synagogue des juifs. Ces tombeaux dans la cathédrale, ces cris aigus dans la synagogue, tout agissait sur moi, et j'avais une terreur de la vie qui ne peut se peindre. Il me semblait que la mort menaçait mon père, mes enfans, mes amis, et ce sont des sensations de ce genre qui doivent préparer le désordre des facultés morales. Pourquoi vous peindre, cher Matthieu, un si misérable état? Mais mon âme va se réfugier dans la vôtre, et j'ai pour vous de ce sentiment que vous inspirent les personnes en qui vous vous confiez et que vous croyez meilleures que vous. — Benj. (*Benjamin*) est excellent pour moi. Certainement, sans lui, il me serait arrivé quelque chose de bien extraordinaire. Je vous prie de l'aimer du bien qu'il me fait, ou plutôt du mal dont il me sauve. — J'ai trouvé ici Villers de Kant, qui est vraiment un homme d'esprit et intéressant par son enthousiasme pour ce qu'il croit bon et vrai. Il a avec lui une grosse Allemande, Mme de Rodde, dont je n'ai pas encore percé les charmes. Le préfet a été parfait pour moi; mais je n'en cause pas moins une peur terrible dans la ville. On y a tout exagéré, si exagérer est possible, et un pauvre président du tribunal criminel, beau-frère de Villers, ne croit pas pouvoir me voir sans courir le risque d'être destitué. A Paris, on connaît mieux le vrai, mais ici l'on est comme une pestiférée dans la disgrâce. Raison de plus pour n'y pas rester. Mais ces lettres qui arrivent tous les jours et au bout de deux jours, c'est encore un lien à déchirer que de s'en éloigner. — Cependant j'y suis résolue, si la santé de ma fille me le permet. Si vous recevez cette lettre à Paris lundi, vous pouvez encore me répondre ici mardi (jusqu'à) midi. Plus tard je vous écrirai ce que

je fais. Je change d'avis quatre fois par jour; cependant je crois que je vais à Francfort. Adieu, cher Matthieu, ne vous lassez pas d'aimer votre pauvre amie. (Que dit-on) à Paris de mon histoire? — Je vous ai écrit de (Châlons), avez-vous reçu ma lettre (1)? »

C'est pendant son voyage d'Allemagne que Mme de Staël reçut le terrible coup de la mort de son père. Elle s'empressa de revenir à Coppet, et, après avoir accompli le pieux devoir de publier les manuscrits paternels, elle résolut de partir pour l'Italie. Elle eut encore l'idée d'associer Camille à ce voyage, et elle l'y convia par une lettre d'une tendre amabilité :

« Vous savez, cher Camille, que Matthieu est ici et qu'il vous y attend avant le 10 août pour retourner avec lui à Paris. Aurez-vous un attrait de plus pour venir en sachant que je le souhaite autant que je puis souhaiter encore? — Dans mes lettres à Matthieu, je vous appelais Pylade et Oreste, Gérando et vous, et par une équivoque il a cru que je proposais à Gérando de venir en Italie avec moi. Je n'y avais jamais songé, mais je renouvelais l'idée chérie de vous y mener. — Se peut-il en effet que vous refusiez l'occasion, peut-être la dernière (si la guerre continentale a lieu), de voir un tel pays? Vous ne seriez pas seul avec moi, puisque j'emmène mes trois enfants et leur savant instituteur (2)? — Vous feriez un acte de charité pour une personne dont l'âme est cruellement malade, et c'est un beau motif à donner. — Vous auriez jusqu'au 1er de novembre pour aller à Paris. Je vous irais prendre à Lyon, si vous vouliez. Vous seriez de retour le 15 de mai. En vérité un grain d'enthousiasme pour l'Italie, l'amitié et le malheur, devrait vous décider. — Venez ici en causer avec moi, ne me refusez pas sans m'entendre. — Adieu.

« Coppet, ce 21 juillet (1804). »

Camille, enchaîné par ses habitudes et un peu casanier, ce semble, résista encore. Son amitié a des limites. On lui voudrait sans doute plus d'entraînement, un élan plus vif vers cette sœur de génie qui lui faisait signe tant de fois de venir. Résignons-nous à le voir tel qu'il était.

Camille Jordan, par son écrit sur le consulat, s'était annulé politiquement pour tout le temps de l'empire. Il vivait d'ordinaire à Lyon, il s'y maria (3); il fut reçu membre de l'académie lyonnaise

(1) Je supplée par les quelques mots placés entre parenthèses à des mots déchirés.

(2) Guillaume Schlegel.

(3) « Camille Jordan n'avait pas de fortune. Il épousa par inclination une Lyonnaise, Mlle Julie de Magneunin, qui lui apporta, avec une fort belle dot de 5 ou 600,000 francs, un minois assz piquant, avec de beaux yeux bleus, un petit nez retroussé et des dents

et y donna des lectures sur différentes questions d'une littérature élevée : *l'Influence de la révolution sur l'éloquence française*, un mémoire sur la *Littérature allemande*, dont Klopstock, à son point de vue, était le centre; un *Éloge* de l'avocat-général Servan. Les manuscrits de ces divers ouvrages ne se sont malheureusement point retrouvés, et l'on n'en a que des analyses dans les procès-verbaux de l'académie. Pendant cette résidence à Lyon, il n'était pas très éloigné de Mme de Staël; il était sur la route de Genève et de Coppet. Mme de Staël, dans les essais de voyages qu'elle faisait en France, ne manquait pas de le chercher au passage. Elle lui écrivait souvent, elle l'appelait à elle quelquefois. Camille Jordan n'entrait pas toujours, comme elle l'aurait voulu, dans l'excès de ses inquiétudes et dans l'agitation de ses projets. Cela ressort de quelques lettres qui doivent se rapporter aux années 1806 et 1807, pendant lesquelles elle vint en France et s'approcha de Paris aussi près qu'elle pouvait pour surveiller l'éducation de ses fils et aussi l'impression de *Corinne*. Je donnerai ces lettres dans l'ordre qui me paraît le plus naturel.

« Près d'Auxerre, ce 1er mai (1806).

« En arrivant à Lyon, j'ai écrit à votre frère aîné, mon cher Camille, qui était indisposé et qui m'a envoyé César. Je lui ai exprimé le plus vif désir de voir Mme Camille. Il m'a répondu qu'elle était à la campagne, et j'ai cru entrevoir dans sa physionomie qu'il eût été indiscret d'insister. J'ai donc renoncé par force à un véritable plaisir, celui de connaître une personne qui vous est aussi chère; mais je ne sais pas pourquoi vous vous étiez placé d'avance hostilement contre mon jugement. J'ai beaucoup plus de bienveillance que je n'en inspire. Une personne que vous aimez n'a qu'une chose à faire pour me plaire : c'est de me montrer de l'intérêt. — Je n'aime pas trop, j'en conviens, que mes amis se marient; mais quand ils le sont, ce ne serait plus de l'amitié que de ne pas partager leurs sentimens, — et si je vois Mme Camille, je serai aussi coquette pour elle que je l'ai été pour vous, n'est-ce pas bien? Je ne sais rien du tout de mes affaires, et je suis ici dans la plus solitaire de toutes les re-

blanches, que rendait encore plus blanches une fine moustache noire. M. de Gravillon possède son portrait peint en miniature par Guérin lorsqu'elle était jeune encore. Camille en fut épris autant que pouvait l'être sa nature un peu froide. Il eut de cette jeune personne, qui était elle-même une miniature au physique et au moral, trois enfans, deux fils et une fille qui fut Mme de Gravillon. Les fils et la fille n'existent plus, et il ne reste plus aujourd'hui de postérité masculine de Camille. » (Extrait d'une lettre de M. de Chantelauze.) — J'ai quelque regret d'ajouter que la veuve de Camille Jordan ne demeura point fidèle à ce nom illustre, et qu'elle se remaria, à l'insu de toute la famille, avec un capitaine, rédacteur de *la Sentinelle de l'armée*. Ce second mariage ne fut point heureux.

traites, soutenue seulement par l'ineffable bonté de Matthieu. — J'espère vous voir. Je voudrais bien ne plus souffrir, car je suis arrivée à un point où je crains de n'avoir plus du tout de forces pour rien supporter. Adieu. »

Après quelques détails d'affaires sans intérêt pour nous, la seconde lettre, qui se rapporte au même séjour, continue en ces termes :

« Auxerre, ce 20 juin (1806).

« ... Il se pourrait que Matthieu vînt avec moi à Lyon, si je me décidais pour cette ville. — Je n'ai pas su démêler dans votre lettre si ce serait un plaisir pour vous de m'y voir. Vous ne m'avez pas dit non plus si Mme Camille savait combien j'avais désiré de la connaître. Je vous enverrai *Johnson* (1) au premier jour. J'aime qu'on soit enthousiaste de la distinction de l'esprit; mais Boswell l'est un peu trop, car on peut s'en moquer, et c'est ce qui nuit à l'enthousiasme surtout en France. — Je suis misérable d'âme et de santé; mais le plus beau vers de Voltaire n'est-il pas :

Tout mortel est chargé de sa propre douleur.

Adieu, Camille; vous êtes un peu rude pour moi. Si vous avez raison, j'en voudrais profiter; mais il est peut-être vrai seulement que, si vous m'aimiez davantage, vous seriez moins rude. — Adieu. »

« Meulan, ce 10 avril (1807).

« Vous avez écrit à Matthieu que je vous boudais. C'était un peu vrai. Je vous aimais plus que vous ne m'aimiez. De ce désaccord est né de la peine pour moi. — Il n'y a aucun chagrin vrai et sincère qui ne doive intéresser, surtout quand ce chagrin, comme vous le verrez par *Corinne*, coûte beaucoup de larmes, mais pas une platitude; enfin, quand ce chagrin a courbé mille fois plus grands que moi, le Dante, Cicéron, etc. Enfin, croyez-moi, l'on m'a dit sur ma peine, comme on dit sur toutes les peines du monde, mille choses qui m'ont blessée, et je n'ai conservé de rancune que contre vous, parce que je vous aime. N'est-ce pas juste? Je vais vous envoyer *Corinne*. Quand vous l'aurez reçue, écrivez-moi à Coppet, où je vais passer l'été dès que *Corinne* sera imprimée. Je vous embrasse, rancune tenante.

« Mes complimens à votre enfant et à la mère, si elle le permet. »

Cette sorte de crainte que Mme Camille avait de Mme de Staël et cette première glace à briser, de la part d'une jeune femme timide en présence d'une femme supérieure, ne tinrent pas, et d'autres

(1) La *Vie du docteur Johnson*, par Boswell.

lettres nous la laissent voir en tiers avec son mari et celle qui savait si bien se proportionner. Je mets à la suite plusieurs de ces lettres et billets qui montrent si bien l'active bonté de Mme de Staël et la sollicitude avec laquelle elle entrait dans toutes les affections de ses amis :

« Voulez-vous bien, mon cher Camille, me retenir une chambre à l'hôtel d'Europe pour dimanche 15? J'arriverai pour dîner à cinq heures avec vous. Restez libre pour me donner cette soirée et le lendemain lundi, car il faut absolument que je parte le mardi de grand matin. — Dites à lady Webb que j'irai passer deux heures avec elle lundi matin. — Je ne veux d'ailleurs voir personne. Je n'ai fait le détour de Lyon que pour vous embrasser et causer avec vous. Dites à madame Julie que j'ose la mettre de l'un et de l'autre. Adieu. A dimanche! J'ai le cœur bien serré.

« Ce 10 avril, Coppet. »

« Lyon, dimanche — 3 mai.

« J'arrive ici espérant vous y trouver d'après la lettre que Matthieu et moi nous vous avons écrite, et je me désole de ce que vous n'y êtes pas. — Je vous envoie un exprès pour vous demander de revenir demain. — Songez que je reste demain sans avoir quoi que ce soit à faire à Lyon, seulement pour avoir quelques heures de vous. — Passerai-je donc sans voir Mme Camille?

« Je remets mon billet à monsieur votre frère, qui est plein de bonté pour moi. »

Les billets suivans qui me semblent d'une date un peu postérieure se rapportent au même ordre de sentimens :

« Ce 16 avril (1812?).

« Lady Webb écrit à une personne de mes amies que vous êtes inquiet de la santé de Mme Camille. — Si vous pouvez vous distraire d'un intérêt si cher pour en parler encore, mandez-moi en deux lignes ce qu'il y a de vrai dans cette nouvelle, qui m'a cruellement troublée. — J'ai moi-même la fièvre depuis quinze jours et j'avais de tristes pensées sur ma santé, quand ce qui vous concerne a captivé toute mon attention. — Quand je vous crois heureux, je pense quelquefois que vous ne m'aimez guère; mais, quand je me figure que vous souffrez, je sens seulement que je vous aime encore beaucoup. »

« Ce 19 avril (1812?).

« Vous pouvez, si vous voulez, mon cher Camille, me répondre par celui qui vous remettra cette lettre et qui vous a déjà porté celle que je

vous ai écrite ce matin. C'est un M. Bert, Genevois, négociant et très brave homme... S'il me rapporte un *oui* de vous pour me projets, je sens que je lui en saurai gré toute ma vie. — Je vous dis mille tendres amitiés pour la troisième fois depuis quatre jours. »

« Ce 26 avril (1812?).

« J'ai été bien touchée, mon cher Camille, du billet que j'ai reçu de vous. Vous avez dû voir que je vous avais prévenu et que la lettre de lady Webb m'avait vivement inquiétée. Je vous demande encore un petit mot sur la santé qui vous est si chère et à laquelle je prends un intérêt si vrai. — J'ai été moi-même bien souffrante et je ne sais trop si je me guérirai; mais ma vie est si triste qu'elle ne vaut pas trop que l'on s'en occupe. — Voulez-vous me renvoyer le livre de Goethe (1)? Il y a une personne ici qui voudrait le traduire. Je ne le trouve guère meilleur que vous; mais il a un grand succès en Allemagne, et le succès inspire toujours le désir d'en connaître la cause. — Mais de quoi me mets-je à vous parler? Comme toute la littérature du monde paraît chose frivole à côté d'un sentiment du cœur! — Je ne vous demande que deux lignes ou plutôt qu'un bulletin. — Auguste est à Châlons depuis quinze jours (2). Je l'attends à toutes les minutes.

« Renvoyez-moi le livre de Goethe sous bande, comme vous l'avez reçu. — Adressez à Genève, dép^t du Léman. »

Nous revenons un peu en arrière. Le grand moment, le moment décisif pour Mme de Staël en ces années fut celui de son livre de *l'Allemagne*. Elle avait conçu le projet assez étrange de passer en Amérique, tant c'était pour elle un poids insupportable que le chagrin solitaire! Mais elle aurait eu une grande consolation, si elle avait pu laisser en partant son *Allemagne* publiée, lue, débattue dans les salons, dans les journaux, et occupant la renommée : un succès lui eût peut-être fait changer de projet. L'ouvrage tirait à sa fin. Tout occupée de le terminer, elle comptait bien le faire imprimer à Paris sans encombre. Pour cela, elle était allée s'établir près de Blois, dans l'antique château de Chaumont-sur-Loire, et de là elle écrivait à Camille :

(1) Il s'agit de l'*Autobiographie* (*Poésie et Vérité*), la première partie, qui parut en octobre 1811, mais qui ne vint qu'assez tard aux mains de Mme de Staël. « En ce temps-ci, disait-elle à ce propos, les voyages des livres ne sont guère plus libres que ceux des personnes. »

(2) Nous savons qu'Auguste de Staël alla deux fois à Châlons pour y rendre visite à Mme Récamier exilée, qui passa dans cette ville les derniers mois de 1811 et les premiers mois de 1812. C'est cette circonstance qui indique la date probable de ces billets de Mme de Staël.

« Chaumont par Écure, dépt de Loir-et-Cher, ce 7 mai (1810).

« Il me serait cruel, cher Camille, de partir sans vous dire adieu. J'ai senti à Lyon plus que jamais combien vous m'étiez cher; mais toutes mes affections ne sont pour moi que des peines, et je les sens au fond de mon cœur comme un mal. — Mon fils n'a pu voir l'empereur avant son départ. — Il circule autour de lui qu'on pourrait bien m'accorder dix lieues (1); mais je n'en sais rien encore, et je ne sais pas si je le désire. En attendant, je travaille à mon livre, qui ne sera pas fini de deux mois. Il y a des négociations de paix, dit-on, mais on n'y croit pas. — J'ai écrit à M. de Lally pour savoir de lui s'il voulait donner la traduction de Cicéron à votre libraire. — Avez-vous adopté mon idée? Faites-vous quelque chose de votre discours (2)? Il y avait tant de pensées et d'éloquence que ce serait vraiment dommage qu'une telle chose ne fût connue que de votre académie. Je ne sais pourquoi vous négligez la gloire. Je ne sais pourquoi vous ne considérez pas comme un devoir de faire usage de vos talens dans le noble sens que votre âme vous inspire. Je crois que c'est une grande erreur de borner les devoirs au cercle des vertus domestiques. Chaque faculté est un devoir de plus, et les vôtres sont en rapport avec le monde. Cette émotion qu'on éprouve quand on exprime ce qu'on a dans l'âme est une impulsion à laquelle il faut céder et qui nous vient d'une céleste source. — Je resterai encore trois mois. Du moins tel est mon projet actuel; mais après ce terme je partirai : tout me le persuade; ne vous verrai-je donc pas? Matthieu est ici, et nous nous sommes déjà beaucoup parlé de vous. Il m'a paru bien de santé et, grâce au ciel, dans une assez agréable disposition. Son âme, ses sentimens, toujours les mêmes, se soutiennent et donnent de l'intérêt à sa vie. — Juliette va venir. Vous trouveriez ici trois cœurs bien à vous. Cela ne vaut-il pas quelques jours et quelques lieues?

« Je me crois ici jusqu'au 15 juillet. »

Sur cette même lettre et sur le dernier feuillet, je lis quelques lignes non signées qui paraissent bien être de M. de Montmorency; on remarquera le tutoiement, qui témoigne de la dernière intimité avec Camille :

« J'arrive ici, cher ami, à temps pour mettre mon mot d'amitié à la fin de cette lettre. J'ai trouvé notre amie contente de son passage à Lyon, et de ce qu'elle y avait entendu. Tâche de me procurer bientôt la même jouissance, qui me sera très précieuse... etc. »

(1) C'est-à-dire qu'il lui serait permis d'approcher de la circonférence de Paris jusqu'au rayon de dix lieues.

(2) Le discours qui avait pour sujet l'*Influence de la Révolution sur l'éloquence française*. Il va encore en être fort question plus loin.

Mme Récamier, peu après son arrivée, s'empressait à son tour d'écrire; sur ces entrefaites, il y avait eu séance publique de l'académie de Lyon le 1er mai, et Camille y avait lu son discours de réception, le même dont Mme de Staël avait eu connaissance dans son passage à Lyon, et dont il avait déjà été donné lecture à l'académie dans trois séances privées :

« Chaumont, 17 mai (1810).

« C'est mal à moi d'être restée si longtemps sans vous écrire, cher Camille. Vous savez pourtant que vous occupez bien souvent mes pensées, et, s'il était possible de vous oublier, vous nous faites donner de vos nouvelles par la *Renommée*. J'ai lu avec un vif intérêt ce qu'on nous dit dans les journaux de votre discours. Je me sens toute disposée à avoir de l'amour-propre pour vos succès; nous en parlons avec Matthieu et Mme de Staël, et vous n'êtes pas trop maltraité dans ce joli coin de Chaumont. Que vous seriez aimable d'être fidèle à la promesse que vous aviez faite d'y venir! Comme vous seriez bien reçu! Je compte rester encore plusieurs semaines. — Comment se porte votre charmante petite Caroline? Que je voudrais encore pouvoir embrasser sa jolie petite tête blonde! et votre Julie, ne nous l'amenez-vous pas à Paris? Les fêtes lui donnent-elles de la curiosité? Je serais charmée de la revoir. Adieu, cher Camille, je vous trouverais bien aimable de répondre promptement à toutes mes questions, et, si vous m'annonciez que nous vous verrons, je ne puis dire comme j'en serais heureuse.

« J(uliette) R. »

Et dans la même lettre, sur le même papier, Mme de Staël ajoutait, revenant sur ses précédentes exhortations, et en personne d'excellent conseil pour tout ce qui était de littérature et de publicité :

« Je vous ai écrit, il y a quelques jours, et je reçois votre lettre qui m'intéresse bien vivement. — Vous voyez que la nouvelle de votre succès est arrivée dans *le Publiciste* (1). — Je vous prie de faire imprimer

(1) *Le Publiciste* du 17 mai 1810 avait en effet un petit article ainsi conçu : « On lit dans le *Journal de Lyon* que, dans la dernière séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, M. Camille Jordan a lu des fragmens d'un discours fort étendu sur cette question : *quelle a été l'influence de la révolution sur les progrès de l'art oratoire en France, et quels ont été les effets de l'éloquence sur la révolution?* Ce sujet semble faire le complément de celui qui a été proposé pour le dernier prix de la deuxième classe de l'Institut; il achève le tableau de la littérature du XVIIIe siècle. L'auteur y passe en revue presque tous les orateurs qui se sont fait un nom dans nos assemblées délibérantes : il a cherché à déterminer le genre et le degré de leur mérite littéraire. Ces fragmens ont été écoutés avec un vif intérêt; on y a retrouvé le talent de M. Camille Jordan mûri et fortifié par l'étude et la méditation. On espère que ce discours sera bientôt imprimé. »

ce que vous avez lu plutôt que la traduction des odes de Klopstock. — (Malheureusement mon premier volume est tiré.) Mais ce n'est pas à cause de cela que j'insiste pour que vous commenciez par une chose de vous et une chose qui est décidément plus intéressante pour les Français que les odes de Klopstock et plus belle même, car la poésie fait tant aux odes qu'aucune traduction ne peut en rendre l'effet. — De plus, il y aura un parti contre ce qui vient de l'allemand au moment où mon ouvrage paraîtra, et la disposition est à vous admirer sur le sujet que vous avez traité. — Travaillez-y, venez me le lire dans deux mois et donnez-le à l'impression à Paris. Vous ferez ainsi du bien à ce qui est noble, et vous aurez un grand succès. — Dans votre traduction, les orthodoxes trouveront des bizarreries, des négligences, et vous reparaîtrez à demi, tandis qu'il convient que votre premier retour sur la scène soit éclatant. — Enfin je vous donne ma parole d'honneur que j'ai raison. — Écrivez-moi que je vous ai persuadé; écrivez-moi surtout que je vous reverrai. Mon cœur en a tout à fait besoin. »

Camille Jordan, un peu trop absorbé dans les joies et les soucis de la famille, trop loin du centre, n'ayant pas à Lyon ses vrais juges, même parmi ses confrères de l'académie, un peu trop abondant dans les matières qu'il traitait devant eux, comme il arrive d'ordinaire quand on n'a pas en vue une publicité immédiate, Camille ne tint pas assez compte des judicieux conseils littéraires de Mme de Staël, et toute cette partie de sa vie qui se rapporte à la période de l'empire a pu paraître de loin non occupée : elle est restée comme enfouie dans les registres de l'académie de Lyon. C'est qu'en définitive il n'était pas surtout et avant tout un écrivain; il avait de cette paresse des orateurs qui ne retrouvent pas dans la solitude du cabinet tout le degré de chaleur nécessaire à la production active, et il fallut plus tard les circonstances politiques pour que l'homme de tribune, l'ardent improvisateur, retrouvât tout naturellement son heure et son à-propos.

Cependant Mme de Staël s'était cruellement trompée sur la destinée de son livre. On sait trop bien ce qui en arriva, et elle va elle-même nous le redire d'une façon plus précise et plus accentuée que nulle part ailleurs. Les lettres de Sismondi, dans lesquelles il n'est que l'écho de la société de Coppet, ont, à ce sujet, fortement incriminé Esménard, et l'ont fait responsable du tour que prit l'affaire. Dans une lettre à Mme d'Albany, du 16 août 1811, Sismondi, à propos de la mort d'Esménard, a dit : « Esménard, qui s'est tué à Fondi, est bien en effet et le poète et le censeur, et celui des fausses lettres de change, et celui qui a fait supprimer l'ouvrage de Mme de Staël, parce que le libraire s'est refusé à le gagner à prix

d'argent (1)... » Esménard en effet dut beaucoup agir sur l'esprit de son ministre, le duc de Rovigo, et il put lui communiquer une première impression défavorable; mais en telle matière la responsabilité ne descend pas, et il est juste qu'elle remonte aussi haut que possible, et qu'elle incombe à qui de droit. Tenons-nous-en donc à la lettre suivante de Mme de Staël, écrite sous le coup même de l'émotion, et qui n'est pas sans ajouter quelques traits bien caractéristiques à ce qu'elle a écrit ailleurs et à ce qu'on savait déjà :

« Ce 1er novembre (1810), Coppet.

« J'ai beaucoup souffert, mon cher Camille, et vous le croirez aisément. — Je n'ai pas voulu passer par Lyon, parce que dans ce moment on observait toutes mes démarches et que je ne voulais pas attirer sur vous l'attention; mais à présent que je suis retombée dans l'oubli, puisque le but est atteint, que le livre est brûlé, si vous venez me voir cet hiver, ce me sera un moment bien doux et le dernier, car vous m'en croyez bien, ou je mourrai, ou je m'en irai. — Quoi! mon livre est censuré par Portalis, qui certainement n'est pas facile, et l'on me le saisit! Après cette saisie, tous les censeurs de la police sont convoqués, Esménard, Lacretelle, Fiévée, etc.; ils sont d'avis que rien ne doit en empêcher la publication, et l'on le pile tellement que l'édition entière de dix mille exemplaires ayant rendu 500 francs en carton, on a donné 500 francs à Nicolle comme dédommagement, tandis que moi je viens de lui en envoyer quinze mille. — Le duc de Rovigo a dit à mon fils : « *Quoi! nous aurons fait la guerre pendant quinze ans pour qu'une femme aussi célèbre que madame votre mère écrive un livre sur l'Allemagne et ne parle pas de nous!* » A cela j'ai répondu que louer l'empereur, lorsqu'il me retenait mon

(1) Il est fâcheux que les témoignages contemporains concernant Esménard ne le mettent point au-dessus de ce genre de soupçon. On lit dans les Mémoires du comte de Senfft, ancien ministre de Saxe à Paris vers l'an 1809, à l'occasion d'une parente compromise qu'il s'agissait de sauver des rigueurs extrêmes auxquelles elle était exposée : « M. Esménard, poète de beaucoup de talent, mais homme de plaisir, sans principes, qui s'était fait par besoin intrigant et instrument de la police, et qui s'attachait aux pas des étrangers de marque et des membres du corps diplomatique, offrit à M. de Senfft ses services dans cette affaire, et en reçut quelques centaines de louis sous prétexte de prévenir par leur emploi les rapports défavorables de la police westphalienne, qui auraient pu donner à l'affaire une tournure plus odieuse. » — En ce qui concerne l'affaire de Mme de Staël, il est toutefois à remarquer, à la décharge d'Esménard, que, dans la lettre à Camille Jordan qu'on va lire, Mme de Staël ne le distingue point des autres censeurs, qu'elle donne pour favorables à la publication. Dans *les Souvenirs et la Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier* et publiés par Mme Lenormant, Esménard, sollicité par Mme Récamier en faveur de Mme de Staël, ne paraît point non plus si farouche ni si hostile (tome Ier, p. 161); mais il était déjà trop tard quand Mme Récamier intervint auprès de lui, et la décision était prise.

bien et m'exilait de ma patrie, me semblait une pétition et non une louange, et que j'aurais cru manquer de respect en me le permettant.— Il a dit encore, le duc, « *que l'état avait besoin de mes talens; qu'il fallait me décider pour ou contre comme au temps de la ligue, que j'avais tort de louer les Prussiens, qu'on ferait plutôt du vin muscat avec du verjus que des hommes avec des Prussiens,* etc. » La saison trop avancée ne m'a pas permis d'aller en Amérique; mais, cher Camille, qui pourrait vivre à de telles conditions? J'ai brûlé votre lettre, et je ne ferai point paraître mon livre sur le continent. Ainsi vous pouvez venir me voir sans aucun inconvénient cet hiver; mais, si vous étiez moi, ne feriez-vous pas ce que je ferai? et trouvez-vous que, mes enfans et moi, nous sommes faits pour planter des choux à Coppet sans rien faire de nos esprits ni de nos âmes? — Pardon de vous parler si longtemps de moi; mais je voulais profiter de l'occasion du chevalier Webb pour vous dire ce que je ne peux écrire par la poste. — Je serai charmé de voir Mme de Royer, et c'est uniquement la discrétion qui m'empêche d'insister sur son voyage; vous pouvez bien le lui dire. — Mais expliquez-moi quelle infernale méchanceté a fait dire à Lyon que j'avais voulu dédier mon livre à l'empereur? Certes, quand tout tenait à une seule phrase d'éloge, il est un peu dur que celle qui a le courage de la refuser passe pour avoir voulu l'écrire. — Au reste, c'est peut-être une seule personne qui a dit cette bêtise recherchée. — Adieu, cher Camille; ah! faites que je vous voie cet hiver!

« *P. S.* Rappelez-moi au souvenir de Mme Julie. »

Est-il besoin de faire remarquer, dans la sortie du duc de Rovigo, son étrange théorie physiologique et historique sur la race prussienne? L'insolente et outrageuse bévue peut servir de leçon aux hommes dits pratiques et positifs, aux hommes du jour, pour ne point se hasarder sur le terrain des prédictions et des prévisions historiques. Les plus vigilans argus, en fait de police, sont souvent des myopes du lendemain. A l'heure où le duc de Rovigo s'avisait de prophétiser de la sorte, le baron de Stein était à l'œuvre et se chargeait, lui et sa nation, de lui répondre.

Chose non moins singulière, dans le temps même où Mme de Staël quittait Pétersbourg et allait chercher un asile en Suède, Napoléon, maître de Moscou et à la veille de cette fatale retraite, trouvait le moment de donner son avis sur la question de la presse comme il l'entendait, et il le donnait en des termes formels qui font le plus absolu contraste avec le procédé qu'on avait tenu envers Mme de Staël. C'est à n'y pas croire, tant la contradiction entre ce qu'il prescrivait en 1812 et ce qui avait été pratiqué en 1810 est directe et flagrante! M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, ayant soumis à l'empereur une décision de la direction de l'imprimerie et de

la librairie « pour prohiber la publication d'un ouvrage historique susceptible de porter atteinte à la réputation d'un membre de la famille royale d'Angleterre, » Napoléon répondait en marge :

« Moscou, 10 octobre 1812.

« Je désapprouve entièrement cette fausse direction donnée à la censure : c'est par là se rendre responsable de ce qu'on imprime. Mon intention est qu'on imprime tout, absolument tout, excepté les ouvrages obscènes et ce qui tendrait à troubler la tranquillité de l'état. La censure ne doit faire aucune attention à tout le reste. »

Et le lendemain, dans une lettre adressée à M. de Montalivet, il réitérait sa prescription en y appuyant encore davantage :

« Moscou, 11 octobre 1812.

« Je n'approuve pas la direction que prend la censure. Mon intention est qu'on laisse une liberté entière à la presse, qu'on n'y mette aucune gêne, qu'on se contente d'arrêter les ouvrages obscènes ou tendant à semer des troubles dans l'intérieur. Du reste, qu'un ouvrage soit bien ou mal écrit, bête ou spirituel, contenant des idées sages ou folles, utiles ou indifférentes, on ne doit point y faire attention. La question que doit se faire le directeur de la librairie est celle-ci : 1° l'ouvrage est-il obscène, et sa publication serait-elle contraire aux règles de la police municipale? 2° l'ouvrage a-t-il pour but de réveiller les passions, de former des factions ou de semer des troubles dans l'intérieur? Toutes les fois qu'un ouvrage n'est point dans l'un de ces deux cas, on doit le laisser passer. »

On est confondu de voir, rien qu'à deux années de distance, une décision d'un si ferme et si large bon sens qui vient juger et condamner de tout son poids l'acte exorbitant de 1810.

A partir de ce moment où toute production de sa pensée lui fut interdite et où ce fut chose conclue et décidée, l'existence de Mme de Staël à Coppet et à Genève ne fut plus qu'un long tourment. Elle se considérait comme dans une geôle et n'était occupée qu'à épier le moment et le moyen pour s'échapper. Ses amis s'affligeaient de ce trouble extrême et étaient quelquefois tentés de l'en blâmer. C'est sans doute ce que fit Camille Jordan, et les réponses suivantes de Mme de Staël nous initient à cet instant de désaccord dans leur amitié, mais ce ne fut qu'un instant.

« Coppet, ce 3 octobre (1811).

« Je ne résisterai point à deux lettres de vous, et je tâcherai d'oublier celle qui en effet a produit sur moi la plus vive sensation que j'aie

éprouvée de ma vie. — Je ne vous avais point accusé de n'être pas venu me voir : quand vous vous y étiez refusé, je ne croyais pas au nouveau paroxysme de persécution que j'ai souffert. Si je l'avais prévu, assurément j'aurais résisté à la générosité de Matthieu, comme j'ai résisté, mais inutilement, à celle de Juliette. — Je trouve ridicule d'imiter le baron de Voght, c'est-à-dire d'abandonner une amie pour des places; mais quand il s'agirait de l'exil, on ne pourrait pas me causer une plus grande douleur que de le braver, et je me meurs à la lettre du malheur de mes amis. — Ma santé, qui était forte, est détruite, et il se pourrait très bien que je mourusse avant la traversée. Tout cela est égal. J'aime mieux cette situation que ce qu'on m'offre pour en sortir. — Mais je vous le dirai de toute la hauteur de mon âme : je pense qu'en fait de *dignité morale* les circonstances me placent aussi haut qu'il est possible, et je m'étonne que vous, qui êtes si indulgent pour l'inconcevable conduite de Gérando, vous tourniez toutes vos foudres contre une malheureuse femme qui, résistant à tout, défendant ses fils et son talent au péril de son bonheur, de sa sécurité, de sa vie, est un moment touchée de ce qu'un jeune homme d'une nature chevaleresque sacrifie tout au plaisir de la voir (1). — J'estime avant tout sur cette terre le dévouement, l'élévation et la générosité. — Je voudrais qu'on pût y joindre l'absence totale des faiblesses d'imagination; mais de toutes les faiblesses, celles qui souillent le plus à mes yeux, ce sont celles du calcul ou de la pusillanimité! — On peut encore accomplir toutes les vertus, quand on serait trop susceptible de goût pour les agrémens et les qualités; mais de quoi reste-t-on capable quand on recherche la faveur aux dépens de l'amitié, aux dépens des consolations qu'on peut donner aux malheureux? *Que signifient ces aumônes aux pauvres, quand on néglige la charité du cœur?* quand on n'encourage pas les sacrifices en estimant ceux qui les font? enfin quand on consacre son existence à servir les petites haines, les petites passions des cœurs, en foulant aux pieds les âmes d'une nature relevée? — Certes je n'ai pas besoin de vous dire que cela ne vous regarde pas. — Votre vie est parfaitement honorable; nos rapports ensemble n'exigent rien au-delà de ce que vous faites pour moi, et vous n'êtes pas responsable de l'espèce de sentiment d'enthousiasme qui m'aurait portée à désirer plus parce que j'aurais fait davantage. — Je n'ai donc jamais, je vous le répète, soupçonné votre caractère, et votre lettre m'a confondue, parce qu'il me semblait que, si vous vouliez bien employer votre indignation, il ne devrait pas vous en rester de libre, et encore moins contre moi. — J'ai demandé mon passage sur la frégate la *Constitution*. J'espère l'obtenir. — Je ne vous dirai pas ce que je souffre; vous le comprendrez; mais, excepté le moment où un homme tel que

(1) De quel jeune homme s'agit-il? On croit deviner que c'est M. de Rocca.

vous m'a fait douter de son estime, Dieu m'a fait la grâce de penser que je donnais un noble exemple à mon siècle. — Adieu. Peut-être vous reverrai-je en passant; quoi qu'il en soit, je suis sûre que vous me rendrez justice. C'est dans ma conscience que je cherche votre opinion. — Adieu.

« Schlegel m'est rendu.

« Auguste se rappelle à votre souvenir. »

« Ce 15 février (1812?).

« Cher Camille, aucune course ne peut m'empêcher d'être ici le jour que vous me désignerez. Ce sera une telle émotion pour moi et les miens que vous voir! — Je vous remercie des renseignemens que vous m'avez envoyés; mais vous avez ôté le nom de l'homme, de manière qu'il est impossible de lui écrire directement. — Croyez-vous que Mme Lyonne de Royer ait vraiment envie de venir ici? C'est par discrétion que je n'ai pas continué à l'en prier; dites-le-lui. — Notre jeune peintre est dans les montagnes. Son grand-père trouvait bien mal qu'il se fît persécuter chez lui. — On me mande de Paris que Degérando est mécontent d'une réponse de moi qu'il a reçue à Rome. Peut-on écrire sans froideur à quelqu'un qu'on a vraiment aimé? Enfin le grand fleuve passera sur tout cela, j'espère. Mais vous, mais vous, ne m'oubliez jamais, car je vous aime jusqu'au fond de l'âme, et c'est de moi dont je douterais et non pas de vous, si vous étiez mal pour moi. — Tout ce qui m'entoure vous aime et vous admire. Apportez ce morceau sur Klopstock, nous le lirons. — Cela se peut-il qu'il n'y ait plus ni sentimens ni pensées? — Adieu. »

Il ressort de ces lettres que Mme de Staël croyait avoir à se plaindre de quelques-uns de ses amis. Dans la disgrâce évidente où elle était, elle se voyait comme une pestiférée dont on craignait de s'approcher, et en effet elle eut à s'apercevoir trop visiblement de plus d'une de ces peurs subites, *déguisées en mal de poitrine.* Degérando en particulier n'était plus l'homme du 18 fructidor, celui qui se risquait généreusement pour un ami; le *bon* était resté bon, mais il était devenu timide à l'égard des puissances, et Mme de Staël, en raison précisément de leur liaison étroite, avait pu lui en vouloir plus qu'à un autre et le lui reprocher. Voici encore une lettre d'elle qui est d'une date antérieure et qui a dû précéder le voyage de Degérando à Rome, où il était en mission; elle l'y raille agréablement, et elle dit même de lui et sur sa philanthropie un peu banale le mot décisif. Cette lettre renferme d'ailleurs quelques obscurités que je ne me flatte pas d'éclaircir :

« Genève, ce 16 janvier (1810?).

« Je ne fais jamais rien de ce que je veux, et je me suis trouvée

retenue par mille raisons. Mandez-moi quand vous partez pour Paris. Je veux vous voir et je m'arrangerai pour cela. — Le baron (1) a fait des sociétés du dimanche de Genève la cour (?) de Paris. — *Il met trop de philanthropie dans l'amitié, et l'on a peur d'être traitée par lui comme un pauvre.* — Il sait cependant vous aimer et vous admirer; mais je vous aime encore plus. — Vous m'avez écrit que vous me souhaitiez des idées plus religieuses : j'en voudrais sûrement davantage; mais, cher Camille, je m'en crois bien autant que vous, et sûrement j'ai plus d'usage à en faire.

« Matthieu m'a écrit une admirable lettre à l'occasion de ses malheurs. Cet homme n'est pas tout à fait sur la terre. — Je veux vous dire adieu. Tracez-moi votre marche. Je vous rattraperai quelque part.

« Qu'est devenue la petite dame qui demeurait à Écully (2)? Elle ne m'écrit plus.

« Faites que mes complimens soient agréables à Mme Camille. — Mille impérissables sentimens. — Adieu.

« Prosper (3) est ici depuis trois semaines. »

On aura remarqué ce qu'elle dit de ses sentimens religieux et de ceux de Camille Jordan : c'est un avertissement pour nous, si nous en étions tentés, de ne pas faire Camille plus catholique qu'il n'était en effet.

La fuite de Mme de Staël, qui, s'échappant de Coppet le 23 mai 1812, traversa la Suisse, puis l'Autriche et la Galicie pour gagner Moscou, Pétersbourg, et se rendre par ce long circuit jusqu'en

(1) Le baron Degérando.

(2) « Écully est un frais et verdoyant vallon où Camille venait souvent se délasser auprès de M. et Mme Lacène, son beau-frère et sa belle-sœur; il y trouvait le calme profond de la solitude à deux pas du bruit de la ville. La petite maison où il venait se réfugier, et où il recevait d'intimes amis, d'illustres visiteurs tels que Mme de Staël, existe encore. Elle est assise sur une hauteur, dominant une grande pelouse circulaire, entourée de grands arbres d'un autre siècle. C'est presque une thébaïde, tant le site est sévère; on n'y entend d'autre bruit, pendant la belle saison, que celui des oiseaux, des insectes et des eaux courantes. Dans cet asile, le plus grand plaisir de Camille était de causer avec son beau-frère, M. Lacène, horticulteur et botaniste distingué, ou de jouer avec lui au trictrac. Souvent la partie s'échauffait au point que l'un et l'autre se lançaient les dés et les cornets au nez à la fin de la soirée; puis on éclatait de rire, et le lendemain on recommençait de plus belle. Mme Lacène, née Magneunin, la belle-sœur de Camille, vit encore et habite dans ce joli nid d'Écully. Elle a quatre-vingt-neuf ans et toute la fraîcheur de sa mémoire. » (Extrait d'une lettre de M. de Chantelauze.) — La *petite dame* qui demeurait à Écully et dont parle Mme de Staël est sans doute cette Mme Lyonne de Royer, dont il a été question précédemment. C'était une très jolie personne d'une trentaine d'années, et qui vivait avec une vieille tante à Écully. Elle se nommait *Lyonne*, ayant été tenue par le consulat de *Lyon* sur les fonts baptismaux. Il y avait quelque mystère dans sa naissance comme dans sa vie.

(3) Prosper de Barante.

Suède, interrompit nécessairement sa correspondance avec Camille Jordan. Elle trouva moyen pourtant de lui faire parvenir ce billet qui doit être écrit de Stockholm :

« 18 décembre (1812).

« Je ne vous ai point écrit par discrétion. Je disais comme Du Breuil à Pechméjà (1) : « *Mon ami, ma maladie est contagieuse, et il ne doit y avoir que toi ici.* » — Vous daignez penser à moi, et je pense à vous comme à un être noble et qui n'a sacrifié des devoirs qu'à des devoirs. — Je suis plus affermie que jamais dans des sentimens qui me réunissent aux premiers jours de ma jeunesse et surtout à mon père. — Peut-être, dans ce monde ou dans l'autre, nous nous retrouverons : vous partagerez ce que j'éprouve. — J'ai couru de grands dangers; je m'applaudis de les avoir bravés. — Je suis sous une zone (?) très triste : je me relève par mon âme. — J'admire aussi *complètement* le chef qui me protége ici (2). Jamais de plus hautes qualités, selon moi, ne se sont trouvées réunies à un charme de bonté qui met le cœur à l'aise. — Ce que je deviendrai, Dieu le sait, mais je reste ce que je suis. — C'est vous dire que je vous aimerai et vous estimerai toujours. »

Durant l'absence de Mme de Staël, nous n'avons plus pour nous introduire particulièrement auprès de Camille Jordan que quelques lettres de Mme Récamier. Elle avait passé auprès de lui, à Lyon, les derniers mois de 1812. Il lui avait présenté son ami Ballanche, qui, du premier jour, se voua à elle comme à une Béatrix. Partant pour l'Italie dans les premiers mois de 1813, elle avait désiré que l'un des deux amis vînt l'y retrouver. Ballanche seul fit le voyage. Voici deux agréables lettres de Mme Récamier à Camille, qui donnent bien le ton de cette douce intimité; elles témoignent en même temps d'une véritable justesse et finesse d'observation chez cette belle Juliette, dont le goût se formait et mûrissait au soleil de la seconde jeunesse :

« 26 mars (1813).

« Il est impossible, cher Camille, d'écrire une plus charmante lettre que celle que je reçois de vous; elle m'a émue jusqu'au fond du cœur. Vous ne pouvez vous imaginer la tristesse qui s'était emparée de moi en arrivant au sommet de ce Mont-Cenis et en le redescendant. Il me sem-

(1) Pechméja, collaborateur de l'abbé Raynal, était un homme de lettres instruit, modeste et sensible, dont le beau monde du XVIIIe siècle s'était engoué; pauvre et d'une santé débile, il vivait à Saint-Germain-en-Laye auprès de son ami le docteur Du Breuil. On les citait tous deux comme le modèle des amis. Le mot de Du Breuil à Pechméja se retrouve, employé ailleurs, dans d'autres lettres de Mme de Staël.

(2) Bernadotte.

blait mettre une barrière éternelle entre moi et tous ceux que j'aime, et j'étais si souffrante en arrivant à Turin que j'ai cru tomber tout à fait malade. Je commence depuis deux jours à me ranimer, à reprendre à des projets, à de l'avenir, et à sortir un peu de ce cercle d'idées si fatal que je suis bien décidée à éloigner le plus possible. — Je commence à observer ce qui m'entoure et à voir quelques personnes. — L'influence de l'Italie commence à se faire sentir ici non par le climat, mais par les mœurs. — Les femmes ont des sigisbées pour société et des abbés pour intendans. — Le prince Borghèse, qu'on n'appelle ici que *le prince*, a, dit-on, la petite cour la plus solennelle de l'Europe. Les anecdotes, les toilettes et les amours de cette petite cour me paraissent occuper tous les esprits et faire le fond de toutes les conversations. Notre ami, le comte Alfieri, a un prodigieux succès comme maître des cérémonies. — Les anciens grands seigneurs piémontais et les Français dans les administrations se rencontrent sans cesse à la cour et ne s'en aiment pas davantage. Les vanités du rang et de la puissance rappellent le grand monde de Paris, mais sont bien plus ridicules parce qu'elles s'agitent dans un plus petit cercle et ne se lient à aucun intérêt politique. — Je ne crois pas qu'il y ait de pays où l'on tienne plus à la représentation; les maisons sont des palais, et l'on y conserve l'ancien luxe d'avoir un grand nombre de domestiques; mais quand on arrive sans être attendu, on est tout surpris, après avoir traversé des antichambres, des salons, des galeries, de trouver la maîtresse de la maison dans un cabinet écarté, éclairé par une seule chandelle. — En tout, il me paraît d'usage ici de se donner le superflu aux dépens du nécessaire. — *Le prince* mène la vie la plus retirée, excepté les heures de représentation. Il passe tout son temps renfermé seul au fond de son palais. Cette retraite dure depuis deux ans. On a remarqué que depuis cette époque les jalousies des dernières pièces de son appartement étaient constamment restées fermées. — Un seul valet de chambre pénètre dans le dernier appartement, qui est tous les jours garni de fleurs nouvelles et... » (*Le reste manque.*)

L'autre lettre, datée de Rome, nous offre des traits assez fins sur les personnes, et n'est pas exempte, par endroits, d'une douce malice :

« Rome, 21 avril (1813).

« Vous avez raison : je suis un peu difficile à vivre, mais pour rancuneuse, je ne le suis pas; je dis ce qui me blesse et puis je n'y pense plus. — Me voici à Rome depuis douze jours. J'en ai passé cinq ou six couchée et souffrante; me voici mieux, et je vais commencer à faire quelques courses. — J'ai déjà vu de fort belles choses, et je regrette de n'avoir pas le talent descriptif du baron de Voght pour vous en parler. — Il a laissé de bons souvenirs ici, et votre ami Deg. (*Degérando*), pour lequel c'était

bien plus difficile comme situation (1), n'a laissé aussi que des impressions flatteuses. S'il n'a pas pu contenter tout le monde, du moins il n'a mécontenté personne, et tous rendent justice à son caractère et à ses intentions. — Vous êtes bien bon de penser à lui demander des lettres pour moi; elles seraient inutiles. J'ai été priée en arrivant chez toutes les autorités, le gouverneur, le préfet et l'administrateur de police. Je n'ai pas accepté les invitations parce que j'étais encore souffrante; mais je me trouve en relation de visite avec tout le monde. — Werner, que vous connaissez, je crois (auteur d'*Attila* et de *Luther,* deux tragédies qui ont fait grand bruit en Allemagne), se trouve dans ce moment à Rome. Il s'est fait catholique et me paraît dans la plus haute exaltation religieuse. — J'ai vu aussi M. de Chabot, ami de Matthieu, un jeune homme aimable et bon, passant aussi sa vie dans les églises. Voilà les heureux du siècle! — Il vient d'arriver M. Millin l'antiquaire : il m'a parlé de M. Artaud, de M. Richard, de M. Revoil (2); mais je n'ai trouvé d'autre charme dans sa conversation que les souvenirs de la *patrie lyonnaise.* Quoiqu'il soit homme d'esprit et qu'il ait le goût et l'habitude du monde, je ne sais pourquoi il ne me plaît guère. Il vient de m'envoyer ses derniers ouvrages; si je les trouve dignes de vous, je vous les ferai passer. — Le directeur de la police, M. de Norvins, m'a parlé de vous; il connaît plusieurs de vos amis et des miens, et parle de vous comme tout le monde en parle. C'est une chose rare dans les temps actuels que d'avoir traversé tous ces orages sans se faire un ennemi, et d'être suivi dans sa retraite de l'affection de ses amis et de la haute estime des indifférens. — Ce M. de Norvins est certainement un homme d'esprit. Il m'a mise dans la confidence de quelques écrits qui prouvent du talent; mais il y a en lui un mélange de l'ancien et du nouveau régime qui m'étonne toujours. C'est quelquefois M. de Narbonne, et l'instant d'après c'est Regnaud de Saint-Jean d'Angély. Du reste il est parfaitement soigneux et aimable pour moi. — Le général Miollis paraît le meilleur homme du monde; il est aimé. Je lui ai parlé de *Corinne;* il ne savait pas ce que je voulais dire. Il a cru que c'était une ville d'Italie qu'il ne connaissait pas. — Pourquoi donc vous opposer au départ de M. Ballanche? Voilà un vrai sujet de querelle. Savez-vous bien que M. Ballanche est, après vous, la personne avec laquelle j'aimerais le mieux voyager! Mais j'avoue que c'est après vous. Il me plaît, lui, par tout ce que j'ai de bon dans l'âme; mais vous, vous me plaisez également par ce que j'ai de bon et par ce que j'ai de mauvais. Prenez cela pour une épigramme, si vous

(1) Degérando avait été récemment l'un des commissaires préposés à l'administration des états romains.

(2) MM. Revoil et Richard étaient les deux peintres les plus distingués de l'école lyonnaise; M. Artaud, autre que son homonyme le diplomate, était le directeur du musée de Lyon.

voulez, et plaignez-vous d'être à la fois assez aimable pour plaire à mes goûts frivoles, tandis que vous me prenez l'âme par tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la vôtre. Julie ne sera pas jalouse de cette déclaration; je la porte avec vous dans mon cœur, cette aimable et attachante Julie. — Pourquoi ne me donnez-vous pas de nouvelles de Mme de Luynes et de Mme de Chevreuse? Je suis inquiète de cette dernière (1), et je vous demande d'aller de ma part savoir de ses nouvelles. — Soyez assez bon aussi pour parler de moi à M. et Mme..... (*Le reste de la lettre manque.*)

1814, en changeant l'aspect de la France, ramena sur la scène Camille Jordan. Lyon se voyant investi par les armées étrangères, ses concitoyens le nommèrent d'une députation qui fut envoyée à Dijon, au quartier-général de l'empereur d'Autriche. Louis XVIII une fois reconnu roi de France, il fut membre d'une autre députation solennelle chargée de présenter au lieutenant-général du royaume les hommages et les vœux de la cité anti-révolutionnaire. La première restauration toutefois le laissa encore à l'écart, ou du moins simplement mêlé aux affaires et aux fêtes municipales. Un service public à rendre à ses compatriotes lyonnais, un legs considérable à recueillir au profit des hôpitaux, l'obligea vers ce temps d'aller à Londres. Aux approches du 20 mars, il se signala entre les personnes dévouées qui assistèrent Monsieur, comte d'Artois, venu à Lyon pour conjurer le retour de l'île d'Elbe : il fut le dernier, dit-on, à se séparer du prince. Camille Jordan prit tout à fait rang, à cette époque, parmi les royalistes bourbonniens. Il s'effaça néanmoins pendant le reste de cette année 1815, résista aux suffrages qui venaient s'offrir, et ne fit point partie de la chambre introuvable. Il fut lent, selon sa propre expression, à « s'ébranler du sein d'une longue retraite qu'embellissaient pour lui toutes les affections domestiques. » Ce ne fut qu'après l'ordonnance du 5 septembre qu'il fit sa rentrée dans la carrière politique, en 1816. Élu député, il eut bientôt le titre de conseiller d'état. Un nouveau et dernier Camille Jordan, désormais tout en vue, nous apparaît.

Les événemens de 1815 et l'absence de Mme de Staël, qui était partie après les cent-jours pour l'Italie, avaient causé une interruption de correspondance entre elle et Camille. Il est à remarquer cependant combien il est lent et paresseux à écrire, et comme il a souvent besoin d'être provoqué. Dès le commencement de leur liaison, Mme de Staël l'avait agréablement signalé à Degérando pour ce défaut-là. « Il a une paresse à la Narbonne, » disait-elle. Dans une lettre qu'elle écrivait à Mme Degérando en partant pour l'Italie, et

(1) La duchesse de Chevreuse, exilée, se mourait d'ennui et de consomption; elle ne tarda pas à s'éteindre à Lyon, en juillet 1813.

qui est datée de Martigny le 27 septembre 1815, je retrouve une mention de Camille avec le vœu que formait pour lui alors sa généreuse amie :

« Parlez de moi, je vous prie, à Camille Jordan. Il m'a bien négligée depuis un an, mais je crois encore que nous nous entendons sur tout. Il pourra faire un grand bien et jouer un beau rôle dans la chambre peu libérale où il va se trouver. *Dites-moi s'il est disposé à faire pour la liberté ce qu'il fit contre l'injustice.* »

Camille y était tout disposé, si bien que ce mot de Mme de Staël renferme le programme et offre comme le résumé de toute sa vie publique. Ce que lui et son ami Royer-Collard avaient tenté avant fructidor pour la réintégration de la justice dans les lois, ils le tentèrent après 1815 pour le maintien et l'accroissement de la liberté dans les institutions; mais Camille, encore une fois, ne fut point de cette première chambre, comme le supposait Mme de Staël, et Royer-Collard était déjà sur la brèche et en pleine lutte, que Camille attendait encore son moment.

Aussitôt revenue de ce voyage d'Italie où elle avait assisté au mariage de sa fille, la duchesse de Broglie, Mme de Staël refaisait appel à Camille et lui demandait raison de ses lenteurs :

« Dites-moi pourquoi vous ne me donnez pas signe de vie, cher Camille, depuis un mois que je suis ici. — Je retourne le 10 du mois prochain à Paris. — Que faites-vous? où serez-vous? Nous donnez-vous l'hiver? Enfin il est triste de vous aimer et de ne pas causer avec vous. — Vingt fois je me dis : Comment pense Camille? que dit-il? que fait-il? Mais je saurais mieux tout ce que je suppose, si je vous voyais. — Mes complimens à madame Camille.

« Ce 20 août (1816), Coppet. »

Le retour à Paris annoncé comme prochain fut retardé par l'état de santé de M. de Rocca, et c'est de Coppet encore que, sur la nouvelle de son élection, Mme de Staël écrivait à Camille en l'exhortant vivement de reprendre la vie politique comme elle l'avait précédemment convié à la gloire littéraire :

« Coppet, ce 12 septembre 1816.

« Je vous prie, mon cher Camille, au nom de la France et de vous, d'accepter la place de député et d'y consacrer toute votre éloquence. Jamais le pouvoir des individus n'a été plus grand qu'à présent, et c'est peut-être la seule fois depuis 1789 où les hommes puissent créer les

circonstances. Je vous demande deux lignes sur votre nomination, votre acceptation et vos collègues.

« Je vous adjure de renoncer à la vie privée au nom de tous les devoirs, devant Dieu et devant les hommes.

« *P. S.* Lady Jersey, qui est chez moi dans ce moment, se rappelle à votre souvenir. »

Enfin le billet suivant, le dernier que nous ayons, fut écrit après le retour à Paris :

« Comment n'êtes-vous pas venu me voir hier, ayant à me parler de votre nomination? — Je vous attends ce soir jusqu'à dix heures. — Il faut absolument que je parle avec vous. — Vous n'oubliez pas que vous dînez chez moi samedi.

« N. DE STAEL-H.

« Ce mardi. »

Il ne saurait entrer dans mon dessein d'achever la biographie de Camille Jordan. Il faudrait pour cela reprendre dès l'origine, et de 1816 à 1821, l'histoire des sessions parlementaires auxquelles il ne cessa d'être mêlé et où son éloquence reparut et se manifesta avec tant d'éclat : de dignes historiens l'ont fait en marquant dans chaque discussion la part importante qui lui revient. Son rôle pendant ces quatre années peut se diviser en deux temps fort distincts : dans toute la première période, il est avec le ministère; il appuie le gouvernement, car le gouvernement à cette époque avait à lutter contre un parti et contre une faction. Mais du moment que le gouvernement recule et dévie, qu'il rouvre la porte à ce parti de la réaction, à ce funeste parti de 1815, malheureusement plus vivace en France qu'on ne l'aurait cru, et qu'il lui concède une influence croissante dans les conseils et dans la proposition des lois, Camille Jordan se retire; il reprend sa place à la tête de l'opposition, et d'une opposition qui, pour être dynastique et royaliste, n'en est pas moins énergique et vive. Il marche dans une parfaite union, dans un concert unanime avec Royer-Collard. Il ne craint pas de mécontenter en haut lieu et d'encourir la disgrâce. Sa parole est ardente, et comme aux jours de fructidor, quand une accusation injuste, quand une mesure illégitime vient froisser sa conscience, quand un appel à l'iniquité s'élève, quand la constitution, la charte, lui paraît en péril, il est des premiers à protester avec émotion : il s'enflamme, et son éloquence a cela de particulier entre toutes, qu'elle exhale le cri des entrailles. Sa santé affaiblie, une affection organique incurable dont il se sentait miné lentement et qu'il supportait avec douceur et presque avec sourire,

imprimait à ses discours un accent plus profond, plus pénétré. Il avait d'abord songé, dès les premières atteintes du mal, à renoncer à la vie publique, à refuser sa réélection de député (octobre 1818) : désapprouvé, blâmé fortement par ses amis politiques (Royer-Collard, M. Guizot, même M. Lainé) pour cette résolution qu'il avait prise de loin sans les consulter, il se laissa vaincre; mais en le revoyant ils purent trop bien reconnaître que leur ami faisait un sacrifice au devoir. Chaque discours de lui désormais était au prix d'un visible et touchant épuisement. Un témoin de ce temps-là, un anonyme en qui je crois reconnaître la plume distinguée de Henri de Latouche, nous l'a présenté tel qu'il parut à la session de 1820, dans cette esquisse ressemblante et fidèle : « Si vous voyez s'avancer à la tribune d'un pas lent et réfléchi un homme de taille élevée, la figure douce et valétudinaire, les cheveux courts, poudrés et un peu crêpés; si cet orateur promène sur l'assemblée un œil de bienveillance et de conviction; que son discours soit commencé d'un accent noble, assuré et modeste à la fois, recueillez-vous, gardez un religieux silence, prêtez une exclusive attention. M. Camille Jordan va parler (1)! »

Mme de Staël l'avait précédé dans la tombe : si elle lui avait survécu, elle l'aurait approuvé et applaudi jusqu'au terme; elle l'eût de plus en plus admiré. Mme Récamier continua de l'aimer comme aux jours d'autrefois, comme aux années de l'exil à Lyon, comme aux plus anciennes et riantes saisons de 1802, quand elle l'allait chercher loin du monde, dans sa petite chambre de Meudon, pour faire ensemble des promenades dans les ruines. Les deux billets d'elle qui suivent, et dont l'un est écrit de la Vallée-aux-Loups, se rapportent aux dernières années de Camille :

« Cher Camille, j'ai été si triste et si souffrante que je n'ai même pas

(1) Pour suivre dans ses divers degrés la conduite de Camille Jordan et sa marche progressive courageuse à travers les débats passionnés de la restauration, pour s'en faire une juste idée, il faut lire l'*Histoire du gouvernement parlementaire en France* de M. Duvergier de Hauranne; on y verra notamment, au tome IV, pages 67-69, le discours de Camille Jordan sur la liberté individuelle; p. 255-257, son discours sur la juridiction du jury en matière de presse; p. 294, son discours sur la loi du recrutement; p. 466-469, son écrit intitulé *La session de 1817;* — puis au tome V, après une absence causée par la maladie, pages 458-460, son discours de rentrée contre le projet de loi sur la presse, discours qualifié d'*acte de délire* par M. de Serre; p. 539-541, son discours pour un amendement à la loi électorale; — enfin, au tome VI, page 34, sa lettre à M. Decazes, et p. 140-142 son dernier discours à l'occasion de l'adresse (31 janvier 1821), le chant du cygne. La collection des *Discours* de Camille Jordan, publiée en 1826, ne les donnant qu'en bloc, sans explication, et séparés des circonstances où ils se produisirent, est insuffisante. — On les retrouvera aussi, résumés et par extraits, mais encadrés comme il convient, dans l'*Histoire de la Restauration* par M. L. de Viel-Castel.

eu le courage de vous demander de venir dans cette belle petite vallée. Je voudrais bien obtenir de vous et de Julie la journée de mardi. — Je pars incessamment pour les eaux, et je voudrais emporter le souvenir d'une journée de vous. J. R.

« De la vallée, 5 juin (1819). »

Et encore :

« Voici, cher Camille, l'ouvrage que vous désirez. Je me flatte que vos impressions seront d'accord avec les miennes. — Donnez-moi de vos nouvelles et des nouvelles de Julie. — Quelle douce soirée nous avons passée hier! que vous êtes aimable! »

Mme Récamier pourtant n'était pas sans souffrir quelquefois du refroidissement inévitable que des lignes politiques de plus en plus divergentes amenaient par degrés dans cette tendre intimité de Camille Jordan et de Matthieu de Montmorency. La situation était plus forte que les sentimens; la contradiction des esprits s'étendait et prenait jusque sur les cœurs : la grâce elle-même et son doux génie en personne n'y pouvait rien.

Au contraire de la plupart des hommes, au lieu de se décourager et de s'amollir en avançant dans la vie, Camille, sans cependant s'aigrir et s'irriter, était allé s'affermissant de plus en plus et se trempant d'une énergie nouvelle. Après tout, quand on le considère de près et qu'on l'étudie, on reconnaît qu'il suivit toujours la même ligne de principes, le même ordre d'inspirations, puisées aux mêmes sources morales; mais il était en progrès. Sous le directoire, au conseil des cinq cents, il avait voulu civiliser, humaniser la révolution et tirer de cette constitution de l'an III la véritable liberté, la véritable égalité et la justice. Le lendemain du vote pour le consulat à vie, il avait essayé de montrer que cette autre constitution de l'an VIII était perfectible, et qu'avec un peu de bonne volonté on pouvait en tirer des institutions, des garanties, tout un ordre de choses qui terminât la révolution en assurant et en limitant ses conquêtes politiques et civiles. Sous la restauration, il essayait de même de demander à la charte tout ce qu'elle contenait, et d'en faire découler les conséquences naturelles; il s'indignait surtout qu'on la faussât, qu'on la torturât dans un mauvais sens, au gré des passions, au détriment de la monarchie comme du peuple. Dans cette triple carrière et en ces trois grandes conjonctures, Camille Jordan fut fidèle à ses principes et à lui-même; mais sous la restauration il avait toute sa maturité, son autorité croissait de jour en jour, son éloquence dans un corps usé avait grandi, et le poids

de chacune de ses paroles, auquel s'ajoutaient tous les titres du passé et l'honneur d'une belle vie, était considérable.

Et cette autorité, ne vous semble-t-il pas qu'il l'ait léguée à son ami Royer-Collard, à cet autre lui-même qui en hérita et qui vit bientôt doubler la sienne? Et lorsque plus tard, dans cette lutte déclarée du droit contre la fraude et du pays contre un parti, lorsqu'à l'heure du triomphe légal le grand citoyen fut nommé député sept fois, j'ai peine à croire que de ces sept élections il n'en fût pas revenu deux ou trois à Camille, s'il avait vécu. Mais à chacun sa destinée, à chacun son lot! et la carrière de Camille, sans être allée jusqu'à la vieillesse, est assez complète, assez parfaite en soi, pour n'avoir rien à envier.

Immortel honneur de son nom! belle et pure et rare louange qu'il mérite! il ne se blasa jamais comme tant d'autres avec les années; l'expérience n'émoussa point sa vivacité et n'amortit point sa fraîcheur morale; il garda jusqu'à la fin toute sa tendresse d'impressions, sa sincérité et sa candeur. En un mot, il resta toujours une âme neuve qui se révoltait, qui éclatait en présence du mal, du mensonge, de l'intrigue, de l'injustice. Cela étonnait un peu ses amis du monde et de salon, qui se demandaient comment un tel homme si doux, si plein d'aménité dans le commerce habituel, pouvait trouver à la tribune des paroles souvent si âpres et si brûlantes. Nature intègre, conscience restée vierge et non usée, ils ne le connaissaient qu'à demi. Rendons-lui le plein et entier hommage qui lui est dû. Mort à cinquante ans (19 mai 1821), sans une déviation, sans un pas en arrière, sans une tache, je ne sais point parmi les hommes qui ont traversé la politique, et qui y ont marqué par le talent, — je ne crois pas qu'en aucun temps on puisse trouver une plus attrayante physionomie, une plus belle âme.

Il n'est pas, il ne sera pas oublié, il ne saurait l'être; mais les générations passent vite, et les réputations d'orateur excellent, et même d'orateur homme de bien, comme était la sienne, ne sont bientôt plus qu'un nom. Le hasard l'a mieux servi aujourd'hui. Les lettres retrouvées de Mme de Staël, dans lesquelles il nous est rendu si vivant et avec charme, seront désormais un heureux rajeunissement pour sa mémoire, une dernière et perpétuelle couronne sur son tombeau.

SAINTE-BEUVE.

LES

CHEMINS DE FER

A PARIS

LA GARE DE L'OUEST (RIVE DROITE).

Pendant longtemps, on ne put voyager en France qu'à pied ou à cheval, et la voiture faisant de longs trajets est une invention relativement moderne. Les premiers *coches* appartenaient à l'université, dont les *messagers*, autorisés à se charger du transport de l'argent et des marchandises, étaient primitivement destinés à conduire les écoliers à Paris et à les ramener dans leurs provinces. Ils partaient un peu au hasard, selon les besoins qu'ils avaient à satisfaire, selon le temps qu'il faisait, selon la saison, selon leur fantaisie. En 1571, on voit s'établir entre Paris et Orléans le premier service de carrosses. Henri IV, guidé par Sully, qui semble avoir toujours été préoccupé de mettre les différentes parties de la France en communication permanente les unes avec les autres, institua un surintendant-général des carrosses publics, et le parlement ne dédaigna pas de fixer lui-même le prix des places. En 1610, au moment de la mort du roi, les coches mettaient Paris en relations suivies et régulières avec Orléans, Châlons, Vitry, Château-Thierry et quelques autres villes. Louis XIV, qui voulait que tout en France découlât directement de l'autorité royale, ordonna en 1676 que les divers services de messageries seraient adjoints à la ferme des

postes. C'était surcharger cette dernière administration d'un labeur au-dessus de ses forces; aussi, ne conservant que le transport des dépêches, elle abandonna celui des personnes et des marchandises à différens industriels qui l'acceptèrent à bail débattu. Cet état de choses dura jusqu'en 1775. A cette époque, le roi, réunissant au domaine les concessions précédemment faites, résilia tous les baux et fit créer un service de voitures uniformes pour tout le royaume. Les *messageries royales* s'établirent rue Notre-Dame-des-Victoires, où elles sont encore; les diligences qu'elles livrèrent au public furent ces *turgotines* dont on a tant parlé jadis, et qui semblaient alors le *nec plus ultra* du comfortable et de la rapidité. Ce fut là en réalité le premier service public régulier, sérieux, responsable, établi en France pour le transport des voyageurs.

Modifiée dans sa constitution par les lois du 29 août 1790, du 25 vendémiaire an III, du 9 vendémiaire an VI, cette entreprise s'est sans cesse améliorée; elle a servi de modèle à ses rivales, qui ne l'ont jamais complétement égalée, et elle a fonctionné avec un succès toujours croissant, mais que la construction des chemins de fer devait arrêter pour toujours. Autour de ces messageries qui, tour à tour et suivant le vent politique qui soufflait, furent royales, nationales, impériales, s'étaient groupées diverses entreprises reliant Paris à la banlieue et à la province. C'étaient les diligences Laffitte et Caillard, les *gondoles*, les *accélérées*, les *carabas*. Les chemins de fer ont mis à néant tous ces véhicules. Quelques-uns cependant ont tenu bon contre la mauvaise fortune et ont voulu protester jusqu'à la fin. Le dernier coucou n'a disparu de Paris qu'en 1861; il siégeait place de la Bastille et allait à Vincennes. Son cocher, un vieux cocher d'autrefois, à carrick et à sabots fournis de paille, appelait les voyageurs, les entassait dans sa boîte incommode, en prenait un en *lapin*, fouettait ses rosses amaigries et partait au petit trot balancé. Il était fier sans doute de son entêtement, car sur la caisse jaune de la voiture on lisait en grosses lettres noires : *Au coucou obstiné.*

Nous qui sommes accoutumés aux merveilleuses rapidités de la vapeur, nous sourions volontiers de ces façons de voyager si désagréables et si lentes. Ces voitures de toute sorte, lourdes et traînantes, étaient cependant bien supérieures à ce qui les avait précédées. Avant elles, les moyens de communication étaient presque nuls. Quand, le 21 août 1715, Louis XIV, après avoir passé une revue à Marly, rentra souffrant du mal qui devait l'emporter, et qu'on lui ordonna les eaux de Bourbon-l'Archambault, on fut obligé d'établir entre cette dernière localité et Versailles des relais pour deux cents chevaux destinés à traîner les six charrettes, payées

à 25 livres par jour, qui servaient à voiturer la boisson et les bains du roi. Le bonhomme Buvat raconte dans son très curieux *Journal de la régence* qu'à Lyon, Aix, Strasbourg, Bordeaux, au moment des malsaines fureurs d'agiotage de la rue Quincampoix, « les carrosses et autres voitures publiques étaient retenus deux mois d'avance, et que même on agiotait sur le prix des places, tant il y avait d'empressement de tous les côtés pour venir à Paris pour avoir des actions, comme si c'eût été le comble de la fortune la plus assurée. » Lorsqu'en 1721 Mlle de Montpensier épousa le prince des Asturies, elle mit trente jours à franchir les cent quatre-vingt-sept lieues qui séparent Paris de Bayonne. Il est juste de dire qu'elle marchait en gala et s'arrêtait souvent; mais en 1775 le service régulier des *turgotines* employait vingt jours, c'est-à-dire quatre cent quatre-vingts heures pour accomplir le même trajet : aujourd'hui il dure exactement seize heures dix minutes, et encore on perd cinquante minutes à Bordeaux. Il y a cent ans, il fallait douze jours pour aller de Paris à Strasbourg, dix pour aller à Lyon, trois pour aller à Rouen. La moyenne du parcours quotidien était de dix lieues; le soir on s'arrêtait pour faire la *nuictée*, à toutes les côtes on descendait de voiture pour soulager les chevaux, à toutes les descentes on mettait pied à terre par prudence; la maréchaussée escortait les diligences par crainte des voleurs, qu'on n'évitait pas toujours. Les chemins de fer, en supprimant la distance, ont doublé la vie de l'homme qui voyage. Ah! si l'on rendait le bon vieux temps à ceux qui le regrettent sans le connaître, quels cris de détresse on les entendrait pousser!

I.

La France a été lente, très lente à accepter franchement les chemins de fer; par un esprit de défiance et de paresse assez difficile à définir, elle en était encore aux hésitations, aux tâtonnemens, que déjà l'Angleterre et la Belgique construisaient en hâte et partout des voies ferrées. Comme bien des découvertes, celle de la locomotion par la vapeur s'égara dès le début, et il a fallu attendre longtemps avant qu'elle pût franchir l'énorme distance qui sépare la théorie de la pratique. En principe, les chemins de fer sont nés de cette idée fort simple qui déjà dans l'antiquité avait créé les voies romaines : supprimer par des moyens artificiels les causes de résistance que le sol offre à la traction. Depuis des siècles, on se servait en Allemagne, dans les mines du Harz, de chemins à bandes de bois (*hundegestœnge*) qui facilitaient singulièrement le passage des chariots. Il est à présumer que les ouvriers allemands ont in-

troduit ce système en Angleterre, lorsque la reine Élisabeth les y appela pour exploiter les mines de Newcastle. C'est là du moins qu'en 1676 on constate d'une façon certaine l'emploi dans les houillères anglaises des premiers chemins de bois. Un siècle plus tard, en 1776, l'ingénieur Cun, voyant les traverses de bois s'user rapidement au pesant contact des roues, imagina de les remplacer par des bandes de fer qu'il nomma *rails*. Ces rails, d'abord plats, n'offraient pas une grande solidité; on les modifia, et, sauf des détails peu importans, on les façonna tels que nous les voyons encore aujourd'hui; la roue qui devait les parcourir était munie d'un ourlet extérieur débordant qui l'empêchait de dévier. En somme, *la voie* était trouvée. On hésitait entre la fonte et le fer, et il fallut qu'en 1820 John Birkinshaw découvrît l'art de laminer les rails de fer pour que ces derniers fussent définitivement adoptés.

Restait le moteur à découvrir, et ce ne fut pas l'affaire d'un A cette époque, les wagons étaient traînés par des chevaux comme sur le chemin de fer dit américain qui va de la place de la Concorde à Sèvres. Le premier homme qui tenta d'appliquer la vapeur à la traction des voitures sur les routes ordinaires fut un officier du génie nommé Cugnot, qui fit différens essais à Paris en 1769, et construisit même une machine ingénieuse que l'on peut voir exposée dans l'une des salles du Conservatoire des Arts et Métiers. Destinée au transport des grosses pièces d'artillerie, elle fut expérimentée en présence de MM. de Choiseul et de Gribeauval. Asthmatique et manquant de souffle, elle s'arrêtait fréquemment; mal pondérée, elle donnait des *à-coups* inattendus et défonça un des murs de l'Arsenal. Bref, elle ne fut jamais que ce qu'elle est encore, un objet de curiosité. James Watt, le véritable inventeur de la machine à vapeur, c'est-à-dire celui qui la rendit pratique, apporta dans la construction des perfectionnemens dont chacun profita, et dès 1804 une locomotive construite par Trewithick et Vivian fut attelée à des wagons sur un chemin de fer des mines de Newcastle; elle avait la vitesse d'un cheval de roulage, et le foyer était activé à l'aide de soufflets mis en jeu par les mouvemens mêmes de la machine. Tout cela était embryonnaire. On était parti d'une théorie fausse, qui longtemps paralysa les essais. On croyait que la pesanteur de la locomotive l'immobiliserait et la forcerait à tourner sur place. Pour remédier à cet inconvénient imaginaire, Blenkinsop inventa des roues dentelées, et Brunton alla jusqu'à armer sa locomotive de deux béquilles de fer qui s'élevaient et s'abaissaient à chaque tour de roues. Ce fut en 1813 seulement qu'on revint de cette erreur, grâce aux expériences faites avec succès par Blackett, et l'on reconnut que, si le poids de la

locomotive était suffisant pour maintenir l'adhérence sur les rails, il était loin d'être assez considérable pour la rendre stationnaire. Ainsi qu'on le voit, on avançait lentement, pas à pas, à travers mille tentatives dont chacune constituait un progrès, mais n'apportait aux engins de traction ni sécurité ni vitesse.

La France peut réclamer à bon droit sa part de gloire dans la mécanique appliquée aux transports, car ce fut M. Marc Séguin qui, en 1828, inventant la chaudière tubulaire, étendit *la surface de chauffe* dans des proportions qui devaient donner à la locomotion une force irrésistible. A la même époque, George Stephenson imaginait d'activer le tirage par un jet de vapeur échappée du cylindre. Ces deux améliorations étaient toute une révolution; on allait enfin entrer dans la pratique, et en cette matière la pratique, c'était l'établissement des chemins de fer, c'est-à-dire une rapidité de locomotion sans exemple, et l'application d'une puissance infatigable aux transports de toute espèce. Aussi, lorsqu'en 1829, au concours des machines ouvert par la compagnie du *rail-way* de Manchester à Liverpool, George Stephenson exposa la locomotive *the Rocket*, la Fusée, construite d'après les principes nouveaux de la chaudière tubulaire et de l'accélération du tirage, ce fut un cri d'admiration. Elle était à la fois forte et vite, car, pesant 4,316 kilogrammes, elle faisait 22 kilomètres à l'heure et remorquait un poids de 12,912 kilogrammes. Elle ne ressemblait guère aux admirables machines que chaque jour et sans même y prendre garde nous voyons rouler sur nos voies ferrées : elle était aux locomotives de Crampton ce que l'ichthyosaure est aux lézards; mais telle qu'elle était, avec ses roues trop écartées, son *tender* chargé d'une barrique contenant l'eau réservée à la chaudière, elle renfermait les organes principaux, organes de vie, de mouvement, de vigueur, qu'on a pu améliorer depuis, et qui sont restés les organes essentiels et primordiaux de toute machine destinée à la traction. Le moteur et la voie étant trouvés, les chemins de fer étaient inventés. C'était une révolution analogue à celle qui, par la découverte de Gutenberg, avait substitué l'imprimerie à l'art des copistes. Dans sa biographie de James Watt, Arago se sert d'une comparaison saisissante pour faire comprendre à quelle puissance l'homme parvenait, grâce à la machine à vapeur. « L'ascension du Mont-Blanc, dit-il, à partir de la vallée de Chamonix, est considérée à juste titre comme l'œuvre la plus pénible qu'un homme puisse exécuter en deux jours. Ainsi le maximum mécanique dont nous soyons capables en deux fois vingt-quatre heures est mesuré par le transport du poids de notre corps à la hauteur du Mont-Blanc. Ce travail ou l'équivalent, une machine à vapeur l'exécute en brûlant un kilo-

gramme de charbon de terre. Watt a donc établi que la force journalière d'un homme ne dépasse pas celle qui est renfermée dans 500 grammes de houille. »

L'invention devait avoir d'incalculables conséquences; mais le plus difficile restait à faire : il fallait qu'elle sortît du domaine de la science industrielle et entrât dans nos mœurs. La France y fut réfractaire à un point qu'il serait bien difficile de comprendre, si nous ne savions que l'esprit de routine semble être l'âme même d'une nation dont l'entêtement seul égale la mobilité. Une ordonnance du 26 février 1823 avait autorisé la création d'un chemin de fer entre Saint-Étienne et Andrézieux; inauguré cinq ans après, le 1er octobre 1828, il ne servait guère qu'au transport des marchandises. Ce fut ce bassin houiller qui donna l'exemple au reste du pays : les voies ferrées y furent promptement adoptées et offertes aux besoins de l'industrie; des lignes très courtes, locales, égoïstes, si l'on peut dire, s'ouvrent successivement de Rive-de-Giers à Givors (1830), de Givors à Lyon (1832), de Rive-de-Giers à Saint-Étienne (1833), d'Andrézieux à Roanne (1834). Une gondole traînée par trois chevaux était mise à la disposition des voyageurs. Cependant quelques députés qu'on traitait volontiers d'imprudens et de téméraires demandaient que la France ne se refusât pas plus longtemps à un progrès qui tendait à devenir universel, et qu'elle ne laissât pas l'Angleterre nous devancer trop rapidement dans cette admirable et nouvelle voie ouverte à l'activité humaine. Efforts inutiles! c'est à peine si on les écoutait, et ce ne fut pas sans grande difficulté qu'on arracha aux représentans du pays légal, ainsi qu'on disait alors, le vote de la loi du 27 juin 1833, qui accordait un crédit de 500,000 francs pour études et *exécutions* de chemins de fer : c'était dérisoire ou peu s'en faut. Une mauvaise volonté latente et perpétuelle semblait déjouer les intentions les meilleures. Dans la séance du 7 mai 1834, M. Larabit réclama l'établissement immédiat des lignes de chemins de fer dont la France avait besoin. Ce qui prouve combien la question était loin d'être mûre et sur quelles illusions on vivait, c'est que l'orateur estimait qu'une somme de 400 millions serait suffisante pour mettre Paris en rapport avec ses frontières à l'aide de voies ferrées. Ce fut M. Auguis qui lui répondit, et, après avoir affirmé que la dépense totale dépasserait même 800 millions, il se servit, pour faire repousser la motion de M. Larabit, de l'étrange argument que voici : « l'intérêt le plus élevé dans les chemins de fer anglais ne va pas au-delà de 9 pour 100, tandis que l'intérêt dans les canaux va de 30, 32 à 50, 52, 70 et 72 pour 100, » et il termina en disant avec l'approbation de la chambre : « Ne nous engageons pas facilement dans la construction

des chemins de fer! » Précisément à la même époque, dans un *meeting* à Tamworth, Robert Peel, chef du ministère anglais, s'écriait : « Hâtons-nous de construire des chemins de fer; il est indispensable d'établir d'un bout à l'autre de ce royaume des communications à la vapeur, si la Grande-Bretagne veut maintenir dans le monde son rang et sa supériorité. » Pendant qu'en Angleterre les chefs du cabinet stimulaient l'émulation de leurs compatriotes, nos ministres et nos députés raillaient les efforts des nôtres. Dans cette même année 1834, un homme d'état français, après avoir été visiter le *rail-way* de Liverpool, déclarait tenir en médiocre estime le nouveau mode de transport. « Il faut voir la réalité, disait-il, car, même en supposant beaucoup de succès aux chemins de fer, le développement ne serait pas ce que l'on avait supposé. Si on venait m'assurer qu'en France on fera 5 lieues de voie ferrée par année, je me tiendrais pour fort heureux! » Le résultat d'un pareil aveuglement est facile à constater : en 1836, l'Angleterre avait 3,046 kilomètres de chemins de fer en exploitation, la France en avait 142.

Cependant on ne pouvait rester absolument sourd aux appels de l'opinion publique; mais, au lieu de prendre une détermination sérieuse, on préféra s'arrêter à un moyen terme peu digne d'une grande nation, et une loi votée le 9 juillet 1835 autorisa la construction d'un chemin de fer entre Paris et Saint-Germain. Selon l'expression d'un ingénieur, ce n'était qu'un *joujou;* mais ce joujou apprit aux Parisiens d'abord, aux Français ensuite, quels services innombrables un chemin de fer pouvait leur rendre. Ce fut donc là en réalité le germe expérimental d'où notre grand réseau ferré devait sortir. Une ordonnance du 24 août 1837 nomma auprès du chemin de Paris à Saint-Germain des commissaires spéciaux de surveillance, et l'inauguration du premier *rail-way* que posséda Paris eut lieu officiellement le 26 août de la même année. La musique de la garde nationale joua des fanfares pendant le trajet, qui dura vingt-cinq minutes; on fit des discours, personne ne s'enrhuma sous les tunnels, la locomotive n'éclata point, les wagons ne déraillèrent pas, et l'on put croire qu'un voyage en chemin de fer n'était pas nécessairement mortel. Les journaux, les ingénieurs, les industriels, invoquant de plus belle l'exemple de l'Angleterre, recommencèrent à demander que la France fît enfin construire des voies ferrées. Le gouvernement prit cette fois l'initiative, et en son nom M. Martin (du Nord) déposa le 15 février 1838 un projet de loi autorisant la création de sept lignes principales partant de Paris et aboutissant : 1° à la frontière de Belgique, 2° au Havre, 3° à Nantes, 4° à la frontière d'Espagne par Bayonne, 5° à Toulouse par la région centrale du pays, 6° à Marseille par Lyon, 7° à Strasbourg par Nancy. De

plus on devait établir deux lignes supplémentaires : l'une aurait relié Marseille à Bordeaux par Toulouse, l'autre aurait rejoint Marseille et Bâle par Lyon et Besançon. Le projet était libéral et vraiment grandiose. Le 24 avril, Arago lut son rapport, qui se ressent singulièrement des indécisions du moment : il combat l'établissement simultané de toutes les lignes, disant avec raison qu'il faut, par des constructions successives, profiter de toutes les améliorations, qu'il est plus facile de prévoir que d'indiquer, et apprendre par l'exemple des fautes commises à éviter les fautes à commettre. Tant d'intérêts locaux étaient en jeu, tant de compétitions se faisaient jour, tant d'appétits mauvais étaient éveillés, que la chambre des députés n'osa prendre un parti, et que l'ensemble de la loi fut rejeté le 10 mai par 196 voix contre 69. On retomba dans le système des concessions partielles, on accorda des têtes de lignes plutôt que des lignes entières; on ne savait vraiment que faire au milieu de tous les tiraillemens des rivalités diverses, on semblait ne pouvoir se résoudre ni à l'action ni à l'inaction, et, comme toujours en pareil cas, les demi-mesures que l'on adoptait ne satisfaisaient personne.

Une loi du 7 juillet 1838, une autre du 15 juillet 1840, avaient accordé la concession de Paris à Orléans et de Paris à Rouen; mais cela ne suffisait guère aux justes exigences qui se manifestaient avec d'autant plus d'intensité qu'elles se heurtaient sans cesse à une résistance passive. Le gouvernement se décida enfin à reprendre l'application des idées que la chambre avait repoussées en 1838, et le 7 février 1842 un nouveau projet de loi fut présenté par M. Teste. M. Dufaure, nommé rapporteur, qualifia sévèrement dans la séance du 16 avril l'état languissant où la France se traînait en matière de chemins de fer, et « l'œuvre incomplète et incohérente commencée dans les dernières années. » Le réseau était décidé en principe; mais, pour l'exécuter, on se trouvait en présence de deux systèmes qui avaient chacun de bons et de mauvais côtés. L'un, s'inspirant de l'exemple de l'Angleterre, voulait confier à l'industrie privée le soin de construire toutes les lignes projetées; l'autre, à l'imitation de la Belgique, voulait le réserver exclusivement à l'état. Pendant quinze jours, on parla pour et contre, on mêla dans d'égales proportions les deux systèmes en présence, et le 12 mai la loi fut votée à la majorité de 225 voix contre 83. Cette loi, promulguée le 11 juin 1842, est pour ainsi dire le code des chemins de fer français, elle fixe dans quelle mesure l'état et les compagnies concourent aux charges et aux bénéfices de la construction et de l'exploitation. On se mit à l'œuvre sans plus de retard; mais ce qui domina d'abord, ce fut un agiotage effréné. Vingt compagnies pour une s'étaient

constituées à un capital quelconque, émettaient des actions qui, selon les chances variables, subissaient des fluctuations dont les manieurs d'argent savaient tirer profit. Ce fut pendant quelque temps une folie scandaleuse qui put remettre en mémoire les beaux jours du système de Law. Tout ceux qui en France avaient une influence quelconque s'ingénièrent à tirer de leur côté les concessions définitives. La spéculation se jeta dans le mouvement à corps perdu, délia les cordons de sa bourse, et, entraînée par l'espoir et l'exemple de gros bénéfices, offrit aux futurs chemins de fer plus d'argent qu'ils n'en demandaient. Si le mobile fut peu louable, le résultat du moins fut excellent, et l'on put, grâce aux capitaux qui abondaient, grâce à une armée d'ingénieurs intelligens, déployer dans la construction de nos voies ferrées autant d'activité qu'on avait mis jadis de lenteur et de mauvais vouloir à les adopter. Partout à la fois on se mit à l'œuvre, et l'on commença enfin ce réseau français qui s'achève aujourd'hui et ne tardera pas à être complet. On n'a pas à se repentir d'avoir pris ce grand parti, et les prévisions les meilleures, celles des prétendus utopistes qui promettaient un grand avenir à nos chemins de fer, sont restées au-dessous de la réalité dans des proportions que des chiffres feront vite apprécier. Quand on a construit la ligne de l'Est (Paris à Strasbourg), on avait évalué le produit des marchandises à 12,000 francs par kilomètre, et celui des voyageurs, messageries, bagages, à 6,000 francs. Or en 1864 le produit de la petite vitesse sur la voie de l'Est a été de 38,959 francs par kilomètre, et celui des voyageurs, bagages et messageries de 27,893 fr., c'est-à-dire que le produit total, étant de 66,732 francs au lieu de 18,000, a dépassé les premiers calculs de près de 48,000 francs (1). Est-ce à dire que de si magnifiques résultats aient désarmé les adversaires systématiques des chemins de fer? Non pas, et en 1854 un archevêque dont je tairai le nom a dit, dans un mandement rendu public et affiché à la porte des églises, que les chemins de fer avaient été suscités pour punir les prévarications des cabaretiers, dont l'impiété ne craignait pas de donner à boire le dimanche aux rouliers qui passaient. C'est là un côté de la question que l'on n'avait pas encore étudié.

Quand on regarde une carte de France, on croirait voir une forte toile d'araignée dont le nœud est situé à gauche et en haut; c'est là en effet la forme de notre réseau, dont toutes les lignes convergent sur Paris. La solution de continuité est encore apparente sur Clermont-Ferrand, Aurillac et Mende, sur Gap et Digne, sur Bres-

(1) J'emprunte ces chiffres et d'autres renseignemens techniques à l'ouvrage de M. Jacqmin, *De l'Exploitation des Chemins de fer*, 2 vol. in-8°; Paris, Garnier frères, 1868.

suire et Napoléon-Vendée, vers Avranches et Mayenne; mais partout ailleurs les mailles du grand filet métallique se serrent, s'entrecroisent, portant avec elles la fécondation et la vie. Les lignes exploitées ont coûté plus de 8 milliards à construire; on est loin, comme il est facile de le voir, des 400 et des 800 millions dont on parlait en 1834; pour être complet, le réseau doit se développer sur un rayonnement de 21,040 kilomètres, dont 15,750 étaient livrés à la circulation le 1er janvier 1868. Les compagnies chargées de les exploiter ont à leur service une véritable armée composée de 95,565 employés commissionnés; leur force motrice est représentée par 4,064 locomotives, et leurs moyens de transport par 90,490 voitures ou fourgons. Pendant l'année 1866, le transport effectué par les chemins de fer français a été : voyageurs, 92,124,914 (1); espèces d'or et d'argent (valeur déclarée), 4,016,442,694 fr. 56 c.; voitures, 19,779; bagages, 177,662,872 kilogrammes; articles de messageries et denrées fraîches, 378,015,403 kil.; animaux, tels que chiens, chevaux, porcs et bestiaux, 6,112,788 têtes; marchandises, 38,782,977,125 kil. De tels chiffres font comprendre mieux que tout raisonnement les incalculables services que les chemins de fer rendent aujourd'hui à la France.

II.

A mesure que le réseau s'étendait et se complétait, on reconnaissait les nombreux inconvéniens qu'offrait dans la pratique de l'exploitation le morcellement des concessions. Pour y remédier, pour parvenir autant que possible à l'unité de direction nécessaire dans de telles administrations, les chemins de fer furent divisés en six groupes, et chacun d'eux fut attribué à une seule compagnie. Cette fusion très intelligente, dont les résultats ont été excellens, fut consacrée par diverses lois en 1859 et 1863. Les six compagnies qui exploitent aujourd'hui les chemins de fer français sont celles de l'Ouest, de l'Est, du Nord, de Paris à la Méditerranée, d'Orléans et du Midi. Les voyageurs partent de Paris et y arrivent par huit gares, qui sont celles du Nord, de l'Est, de Lyon, d'Orléans, d'Orsay, de Vincennes, de l'Ouest rive gauche et de l'Ouest rive droite. C'est de cette dernière que nous parlerons principalement, car c'est la gare-mère, et de plus c'est celle qui, par ses lignes de banlieue, a les rapports les plus fréquens avec les Parisiens.

Quand il fut question de la construire, quelque temps avant l'inauguration du chemin de fer qui aboutissait au Pecq, on trouva

(1) La population de la France est de 36,877,000 habitans.

l'emplacement qui lui était réservé place de l'Europe si éloigné du centre des affaires, du Paris habité, qu'on agita très sérieusement le projet de l'établir à l'angle sud-est de la place de la Madeleine et de la rue Tronchet. Les rails, supportés sur « d'élégans arceaux de fonte élevés de 20 pieds au-dessus du sol et ayant une longueur de 615 mètres, » selon le rapport, auraient traversé les rues Saint-Lazare, Saint-Nicolas, des Mathurins et Castellane, dont chacune aurait eu une station particulière. Aussi, dans le principe, la gare de la place de l'Europe ne fut-elle que provisoire; mais les propriétaires des immeubles menacés d'expropriation firent entendre de telles clameurs, l'ouverture du chemin de fer amena dans le quartier Saint-Lazare une si grande affluence de voitures, qu'on abandonna définitivement ce projet, qui avait été poussé bien loin, car on avait arrêté et soumis à l'autorité compétente le plan du bâtiment destiné à faire façade sur la place de la Madeleine. Ce plan existe encore, et je l'ai sous les yeux. Rien qu'à le voir, on comprend combien on avait peu deviné l'avenir réservé aux chemins de fer. Quoique qualifiée de « monumentale, » la façade de cette gare, qui heureusement n'a jamais été construite, est de dimensions singulièrement restreintes; elle ne suffirait même pas à loger un des magasins qui s'étalent maintenant aux angles de certains carrefours. C'est une sorte de maison à l'italienne, à trois étages percés chacun de huit fenêtres; le dégagement principal est représenté par un escalier de vingt-quatre marches s'ouvrant sous un porche plein cintre assez large pour laisser passer cinq ou six personnes de front. La gare d'une ville de province de troisième ordre a aujourd'hui une importance plus considérable que cette triste et insuffisante construction. Elle était cependant bien réellement monumentale, si on la compare à la masure qui sur la place de l'Europe recevait les voyageurs. Cette dernière était située au-dessus du premier tunnel, à l'endroit où fut planté un square récemment enlevé et remplacé par ce magnifique pont en forme d'étoile sorti des ateliers de M. Cail, et qui est un des chefs-d'œuvre métallurgiques de notre époque. Le bâtiment était petit, assez mal distribué, bâti en *limousinerie*, peint en jaune clair, et donnait accès à la voie par deux rampes non abritées qui laissaient les voyageurs exposés à la pluie, à la neige ou au soleil.

Le matériel de l'exploitation était en rapport avec la gare; il y avait cinq espèces de voitures : 5 berlines fermées, 2 berlines ouvertes, 8 diligences, 20 wagons garnis, 70 wagons non garnis. Ces 105 voitures contenaient ensemble 4,070 places. C'était, croyait-on à cette époque, de quoi satisfaire largement dans le présent et dans l'avenir aux besoins du public. Les diligences et les berlines

ressemblaient aux voitures dont elles portaient les noms; sur l'impériale, on entassait les bagages, pour lesquels on n'avait pas encore inventé de fourgons spéciaux; les berlines ouvertes et les wagons garnis étaient plus ou moins rembourrés, n'avaient point de murailles, mais étaient latéralement protégés par des filets à larges mailles qui donnaient passage à d'insupportables courans d'air; quant aux wagons non garnis, il faut les avoir vus pour imaginer qu'on ait osé offrir de tels tombereaux à des voyageurs. Ils représentaient de grandes auges meublées de bancs en bois, sans plafond et sans côtés; on y était absolument en plein air. Il ne fallut rien moins qu'une campagne vertement menée par les journaux pour faire abandonner ce moyen de transport inhumain, qui céda la place à ce que l'on nomme aujourd'hui *les troisièmes*. On était tellement en garde contre les imprudences et les enfantillages du public parisien, que toute voiture était fermée à clé, et qu'il était impossible d'en sortir sans l'intervention d'un des employés chargés d'accompagner le train. Cette prétendue mesure de sécurité eut d'épouvantables conséquences, ainsi que j'aurai à le raconter plus loin. La force motrice de l'exploitation était composée de douze locomotives représentant ensemble une puissance de 360 chevaux. Il y avait sept départs de Paris pour le Pecq et huit du Pecq pour Paris; c'était donc un total de quinze convois circulant dans la gare de la place de l'Europe. A Batignolles, on avait construit une gare destinée aux marchandises; on en admirait dans ce temps-là les vastes proportions; elle avait 250 mètres de long sur 100 mètres de large.

La gare du chemin de fer de Saint-Germain a fait comme ces cactus dont les feuilles, poussant successivement l'une sur l'autre, finissent par devenir un arbre énorme. Aujourd'hui, ouverte sur la rue Saint-Lazare, bordée par la rue de Rome, le pont de l'Europe, la rue de Londres, la rue d'Amsterdam, elle couvre une superficie de 11 hectares; elle est la tête d'un réseau qui se développe déjà sur une étendue de 2,054 kilomètres. L'exploitation possède 630 locomotives et 13,686 voitures de toute espèce; en 1866, elle a transporté 22,122,224 voyageurs, dont 14,140,025 pour la seule banlieue de Paris, et son personnel classé se compose de 12,572 agens. Le nombre de trains que la gare expédie et reçoit est énorme : le 2 juin 1867, il s'est élevé au chiffre invraisemblable de 475; il faut dire que ce jour-là les préposés aux guichets ont délivré 159,742 billets pour la banlieue. Ainsi qu'on le voit, le public s'est familiarisé avec cette façon de voyager; il y a trente ans cependant, bien des gens croyaient faire acte de courage en allant de Paris au Pecq en chemin de fer. Quant au mouvement que les voies ferrées ont imprimé aux habitudes sédentaires des Parisiens, on l'appréciera

par la comparaison de deux chiffres. On a calculé qu'en 1836 le va-et-vient annuel entre Paris et Saint-Germain était représenté en nombres ronds par 400,000 personnes se servant des accélérés, de tapissières et de coucous; en 1866, 3,482,789 voyageurs ont fait le même trajet par le chemin de fer.

Il faudrait un volume pour raconter en détail tous les aménagemens divers de la gare de l'Ouest et toutes les opérations qui s'y exécutent à chaque instant, depuis le départ du premier train, qui quitte Paris à 4 h. 50 m. du matin, jusqu'au départ du dernier à minuit 45 m. Elle n'est pas uniquement consacrée à l'exploitation, elle loge l'administration, la comptabilité, et offre le double aspect d'une usine en activité et d'un ministère. Chaque destination spéciale a son guichet où l'on délivre des billets, ses salles d'attente particulières, son quai réservé pour l'embarquement. De plus il faut compter les échoppes de libraires, de marchands de journaux, les buffets et buvettes, les bureaux de correspondance pour les villes qu'une route et un service d'omnibus relient à une station éloignée, des postes pour les agens de police, les douaniers et les employés de l'octroi, une boîte aux lettres, un bureau télégraphique, des salles différentes de bagages pour le départ et pour l'arrivée, enfin un bureau de renseignemens dont l'employé me paraît l'homme le plus à plaindre du monde, car il doit répondre avec exactitude et résignation à des questions multiples sans cesse renouvelées, embrassant une quantité de localités diverses, questions fatigantes, monotones, souvent inutiles et parfois saugrenues. En Angleterre, il n'en est point ainsi : dans les gares sont tendues de grandes affiches où tous les indications imaginables concernant l'exploitation de la voie sont minutieusement détaillées. C'est au voyageur à se rendre compte des formalités qu'il doit remplir. L'administration l'a mis à même d'apprendre vite et bien tout ce qu'il lui importe de savoir; elle ne s'inquiète plus du reste, et l'idée ne lui vient même pas d'avoir un agent chargé de répéter de vive voix les renseignemens qu'on peut lire d'un seul coup d'œil sur une pancarte placée en évidence et à la portée de tous. Que de fois, dans une gare française, nous avons vu un employé, dont la patience nous émerveillait, expliquer des heures de départ et d'arrivée à un voyageur qui n'avait qu'à se retourner pour en voir le tableau affiché à côté de lui! On se plaint souvent de la vivacité des agens d'administration; a-t-on bien réfléchi que les saints se damneraient eux-mêmes à être à toute minute en contact avec un public exigeant, questionneur, très puéril, dont la paresse augmente l'ignorance, et qui s'imagine volontiers que les employés doivent tout savoir et sont tenus de répondre à chaque interrogation qu'on leur adresse, même lorsqu'elle ne concerne pas leur service? Aussi les agens trouvent le public injuste

et font entendre bien des doléances sur leur sort. Cela même devient parfois assez plaisant. Les employés du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée portent sur leur casquette, qu'on appelle indifféremment *le tampon* ou *la plaque tournante*, les lettres initiales P. L. M. Ils prétendent que ces trois lettres signifient : plaignez les malheureux.

La partie de la gare réservée au public, partie extérieure, est sans cesse dans une animation excessive. Ce qui s'y passe, chacun le sait : on prend son billet, on fait peser et inscrire son bagage, on se rend dans une salle d'attente correspondant à la ligne sur laquelle on doit voyager et à la classe de wagons que l'on a choisie. Ces salles, gardées par des agens qui vérifient votre billet, sont spacieuses, garnies de siéges plus solides qu'élégans, et maintenues en hiver à une température égale par de nombreuses bouches de chaleur. L'industrie s'en est emparée, et, grâce à une redevance assez faible, elle a le droit de tapisser les murs de cadres contenant des affiches et des annonces. La gare intérieure, celle qui est consacrée au départ et à l'arrivée des trains, commence au quai, sur lequel s'ouvrent à larges battans les portes des salles d'attente, et s'arrête au souterrain qui passe sous le boulevard des Batignolles. Elle a plusieurs *gares d'évitement;* on appelle ainsi une voie latérale supplémentaire où un train peut se ranger momentanément, si, par suite d'une circonstance fortuite, la voie normale qu'il parcourt est occupée. La gare de la rive droite a un inconvénient qui est inhérent à sa destination spéciale, et que rend inévitable son service de banlieue. Dans une gare bien distribuée (celle de Paris-Lyon est, je crois, la plus parfaite), les salles d'attente s'ouvrent latéralement sur le quai de départ. Les voyageurs n'ont donc que quelques pas à faire pour se trouver en face de leurs voitures et y monter; mais ce système excellent n'est praticable que pour les trains à longs parcours, qui ont deux, trois, quatre départs au plus dans la journée. Le train se forme quelques instans avant l'heure réglementaire, est amené wagon par wagon et rangé ainsi le long du quai sur la voie qui lui est réservée. Dans une gare qui dessert la banlieue et où les convois se succèdent avec une extrême fréquence (souvent 116 par jour de Paris à Versailles et *vice versâ*), il ne peut en être ainsi. Les trains, composés dès le matin aux deux gares extrêmes, font la navette toute la journée; celui qui arrive repart presque immédiatement : on se contente de détacher la locomotive; à l'aide d'une plaque tournante, on la met sur une voie parallèle; elle s'éloigne jusqu'à l'aiguillage, qui la rend à sa voie spéciale, où elle revient, machine en arrière, reprendre la tête de son train. La gare de l'Ouest dessert trois lignes de banlieue toujours en mouvement : Saint-Germain-Argenteuil, Versailles, Auteuil-Ceinture; le quai de départ

et le quai d'arrivée sont les mêmes pour chaque destination. On comprend dès lors qu'à moins de couper les voies elles-mêmes par des bâtimens latéraux contenant des salles d'attente il faut que les portes de dégagement soient situées à l'arrière des trains, et que les voyageurs fassent un trajet relativement assez long pour gagner les voitures. C'est là l'inconvénient majeur, mais forcé de la gare de l'Ouest. A part ce défaut, auquel on ne pense guère, elle est excellente, large, disposée sur un assez grand espace pour que les manœuvres s'y exécutent toujours avec ponctualité et sécurité, abritée sous d'immenses constructions vitrées qui ont donné l'idée première des halles centrales, surveillée par de nombreux employés qui dirigent le public, maintiennent l'ordre et assurent la régularité du service. Dans toute cette gare du reste, on sent je ne sais quelle impulsion à la fois ferme et rapide qui semble faire mouvoir tous les employés vers un but déterminé et très nettement défini. Il n'y a là ni lenteur, ni hésitation, et à travers les complications des trains qui s'entre-croisent à chaque minute on reconnaît une activité sérieusement réglée, qui ne s'égare pas en vains efforts, qui ne fait pas de bruit, mais n'en arrive que plus sûrement à une précision mathématique.

La composition des trains, les diverses combinaisons par lesquelles, tout en obéissant à chacune des exigences du service, ils doivent éviter les retards et ne jamais être exposés à aucun accident, incombent au chef du mouvement, fonctionnaire à responsabilité illimitée, fort inconnu du public, qui n'est jamais en rapport avec lui, mais ayant son bureau sur le quai même, afin de pouvoir être prévenu sans délai de tout incident produit sur la voie. Pour être à la hauteur de cette fonction délicate et périlleuse, il faut connaître avec certitude et d'une façon absolument complète non-seulement le chemin, les stations, les embranchemens, mais aussi le matériel qu'on emploie et le personnel auquel on le confie; il faut en outre être doué d'un singulier esprit de prévision pour ne laisser, sur une ligne exceptionnellement chargée de trains, très souvent parcourue par des convois supplémentaires, comme celle de la banlieue, aucune place à la possibilité d'une erreur pouvant entraîner des désastres. Bien des généraux d'armée qui ont remporté des victoires reculeraient devant une pareille tâche, car ici le combat est incessant. On ne sait jamais par où l'ennemi viendra, et si l'on ne perdra pas la bataille. Quand chaque point a été étudié, quand les instructions les plus précises et les plus méticuleuses ont été données, quand les agens les meilleurs ont été choisis, quand tout a été prévu, il reste encore ce que le hasard tient dans sa main. C'est le chef du mouvement qui est réellement l'âme du chemin de fer : pour mettre cette vaste machine en œuvre, le chef de

traction lui fournit les muscles, mais c'est lui qui est le cerveau.

Le chef du mouvement indique la marche des trains qui feront le service de la journée, le nombre et l'espèce de voitures qui le composeront, le genre de locomotive qui les remorquera, le nombre d'agens qui les accompagneront. Il spécifie la quantité de wagons *à freins* qui doivent réglementairement faire partie du convoi. Ces freins, destinés à appuyer latéralement deux sabots sur les roues et par conséquent à diminuer singulièrement la force d'impulsion, sont disposés de manière à être très aisément manœuvrés par les conducteurs soit dans les pentes rapides, soit à l'arrivée aux stations. Sur la ligne de l'Ouest, la moyenne des wagons à freins est de 14 pour 100. On peut donc affirmer qu'un convoi de vingt voitures est toujours muni de trois freins. Dans ces énormes trains de marchandises qui nous paraissent cheminer si lentement et qu'autrefois nulle malle-poste n'aurait pu atteindre, on a soin de donner le chargement le plus lourd aux wagons-freins, pour que la pesanteur, augmentant la force de résistance, rende plus facile l'arrêt ou le simple ralentissement. On a expérimenté sur la ligne d'Auteuil des freins à vapeur mus par la machine elle-même, mais on y a promptement renoncé; ils procédaient par saccades qui auraient pu avoir des résultats fâcheux. Grâce au sifflet de sa locomotive, le mécanicien est en rapport avec le conducteur, et lui parle un langage convenu auquel celui-ci doit obéir; deux coups de sifflet très brefs signifient : serrez les freins, un seul : desserrez-les. De plus, comme il faut pouvoir parer à un accident, chaque train est muni d'une boîte de pansement et de certains outils propres à réparer un dégât inopiné et peu considérable; en outre toute station un peu importante a sous remise un wagon spécial gréé de toute sorte de crics, de pinces, de leviers, prêt à être attelé à la machine de secours et à partir.

Ce n'est pas tout que d'avoir composé un train; il reste à en déterminer la marche de façon qu'il ne gêne pas les autres convois et ne soit pas gêné par eux. Il faut tenir compte de la distance et du temps par mètre et par minute. Quand une ligne a deux voies, l'une descendante (s'éloignant de Paris), l'autre montante (venant vers Paris), cela offre moins de difficulté, car ces voies sont toujours consacrées au même parcours; mais que dire lorsque, le chemin de fer n'ayant qu'une voie, comme cela se rencontre encore malheureusement dans certaines parties de la France, il faut combiner le passage et le garage des trains avec une prudence et une sagacité qui défient toute possibilité d'accident? J'avoue, pour ma part, que j'admire une si ingénieuse prévoyance : elle est telle que sur le chemin de l'Ouest, où parfois cinq cent vingt-neuf convois se sont entre-croisés en une seule journée, cha-

cun d'eux est arrivé à destination à heure fixe, sans avarie, comme s'il eût eu pour lui seul pendant tout le parcours une voie absolument spéciale. Il l'avait en effet, puisqu'en lui assurant ses heures de départ, de passage et d'arrivée, on lui avait fait la route libre.

Tout voyage de train exige un travail préliminaire, c'est ce que l'on nomme le tracé de la marche, ou, en langage administratif, *le graphique*. Lorsqu'on voit un graphique pour la première fois, on n'y comprend rien. C'est un entre-croisement de lignes qui paraissent inextricables et tout à fait arbitraires; mais, dès qu'on en a la clé, la lumière se fait, l'enchevêtrement se débrouille, et l'on reste étonné de la simplicité du procédé. Une feuille de papier est partagée verticalement en autant de traits qu'il y a d'heures de départ dans la journée; chaque heure est divisée en six parties égales dont chacune équivaut à dix minutes. Les lignes verticales représentent donc le temps. Elles sont croisées par des lignes horizontales qui, figurant les distances, sont aussi nombreuses que les stations du parcours. En face de chacune de ces dernières lignes, le nom de la station est écrit, comme le chiffre de l'heure est placé au-dessus des premières : le temps et la distance étant donnés, tout devient facile. Pour figurer, par exemple, la marche du train qui, partant de Paris à 7 h. 1/2 du matin, arrive à Versailles à 8 h. 22 m., on trace une ligne qui prend naissance à la troisième des six divisions marquées entre les lignes verticales de 7 et 8 heures, sur la ligne horizontale intitulée Paris, et on la conduit un peu au-delà de la deuxième division verticale, entre 8 et 9 heures, au trait horizontal correspondant à Versailles. Si le trajet était direct, la ligne serait droite; mais, comme le train s'arrête à toutes les stations, la ligne se brise à chacune d'elles, et la brisure est plus ou moins étendue selon que l'arrêt est plus ou moins prolongé. Le chef du mouvement prépare ainsi tout son service, fait un travail analogue pour les services extraordinaires motivés par les fêtes locales, les grandes eaux, les revues, les trains de plaisir, et peut d'un coup d'œil voir l'ensemble de sa ligne en mouvement avec les heures de départ, d'arrivée, de stationnement; en somme, c'est un plan animé qui s'explique de lui-même et n'a pas besoin de légende. Tous les employés du mouvement, tous les agens de la direction des gares, lisent *le graphique* avec autant de facilité que nous lisons le journal.

De plus, sous le titre de *roulement du matériel*, une pancarte est rédigée qui indique le mouvement des trains d'un point à un autre pour les jours de la semaine et pour le dimanche. Chaque train est spécifié par son numéro d'ordre (les trains descendans portent toujours des numéros impairs, les numéros pairs sont réservés aux trains montans), par son heure de départ, par son heure d'arrivée à destination; on précise que le convoi s'arrête à toutes les stations,

ou à certaines stations désignées, ou qu'il est *haut le pied*, c'est-à-dire qu'il ramène le matériel vide. Il faut enfin faire la *répartition du travail des employés* dans la gare, afin d'assurer le service et de savoir au besoin à qui faire remonter la responsabilité d'une faute ou d'une erreur. On divise les employés en autant de groupes qu'il y a de lignes spéciales : Versailles, un groupe; Saint-Germain-Argenteuil, un autre groupe et ainsi de suite. On les désigne par leurs noms et par leurs fonctions; on écrit le nombre d'heures de travail effectif qu'ils doivent, on délimite avec soin leurs attributions, et dans des *notes* on leur adresse les recommandations particulières que comporte leur travail de tel ou tel jour, de telle ou telle heure. *Le graphique, le roulement du matériel, la répartition du travail*, sont le comble de la prévoyance. Ces trois documens sont remis au chef de gare, qui est chargé de faire exécuter les prescriptions qu'ils contiennent et dont chaque employé intéressé peut prendre connaissance. Ainsi, quand un train part, il a, comme un régiment qui change de garnison, sa feuille de route expliquant toutes ses étapes et le temps qu'elles doivent durer. Les communications rapides de l'électricité ont apporté une force de plus au commandement et à la direction. Aussitôt qu'une irrégularité quelconque se manifeste, on en informe qui de droit; des renseignemens, des instructions, sont transmis dès qu'on peut soupçonner qu'ils auront quelque utilité pour le service. Chaque gare a un employé spécial chargé du service télégraphique, et celle de l'Ouest (rive droite) a pendant l'année 1867 échangé 43,901 dépêches relatives à l'exploitation du chemin de fer.

Muni des documens émanés de la direction du mouvement, et dans lesquels, comme nous venons de le voir, il peut lire tous les ordres concernant ses fonctions, le chef de gare a pour mission de veiller à la formation des trains, qu'il fait ranger, selon la destination, contre un des quais qui servent au départ et à l'arrivée (à l'Ouest, il y en a 20). Il surveille l'installation des voyageurs, fait décomposer le train parvenu à terme de voyage, après qu'on a relevé le numéro d'ordre de chaque wagon et vérifié si les voyageurs n'ont rien oublié dans les voitures; enfin il commande les trois cent quatre-vingt-neuf employés qui font le service de son domaine particulier.

Lorsque, tournant le dos au souterrain à triple tunnel qui passe sous le boulevard des Batignolles, on aperçoit l'ensemble de la gare (1), on reconnaît qu'elle a presque la forme d'une immense mandoline dont les rails seraient les cordes, et dont les poteaux

(1) Le soir, la gare est éclairée par plus de 800 becs de gaz, et dans les temps de service exceptionnel par 1,100.

de signaux placés à chaque embranchement seraient les chevilles. L'endroit est curieux, car on y comprend mieux que partout ailleurs la complication et la simplicité des manœuvres. Un son de *huchet* retentit au loin, il est immédiatement répété à l'entrée de la gare; on voit un homme sortir d'une petite cabane vitrée, saisir le levier d'une aiguille, l'abaisser, modifier par ce seul mouvement la position d'un disque indicateur et mettre le train sur la voie qui doit le conduire à son quai spécial. Incessamment, pour les trains qui arrivent comme pour les trains qui partent, une manœuvre analogue se reproduit. Dès que la nuit approche, quand le brouillard s'épaissit, on allume sur les disques des feux dont la position déterminée, les couleurs différentes, verte, rouge, jaune, ont une signification particulière qui est comprise par tous les employés comme un ordre écrit. Les combinaisons diverses qui servent à acheminer un train vers un point précis et à lui réserver en temps utile une voie spéciale sont tellement ingénieuses et tellement claires, que les accidens survenus en gare, là même où les trains semblent des navettes toujours en mouvement, sont assez rares. Plusieurs années se passent souvent sans qu'on puisse en signaler un seul. Les aiguilleurs sont toujours à leur poste, on les choisit parmi les agens les plus intelligens et les plus attentifs; leur travail, purement mécanique, n'exige qu'une force médiocre; dès qu'un train doit passer devant eux, ils sont prévenus d'abord par le son du huchet, ensuite par le sifflement prolongé de la locomotive, enfin par une sonnette électrique placée près de leur guérite. Un agent particulier, chargé de l'inspection des aiguilles et des disques, est sans cesse sur la voie, surveillant les aiguilleurs, examinant les manœuvres, punissant toute négligence et assurant la prompte et stricte exécution du service. Le bon fonctionnement des signaux et le respect qu'ils imposent sont la meilleure garantie de sécurité pour un chemin de fer; aussi le règlement contient-il cette prescription : *tout employé, quel que soit son grade, doit obéissance passive aux signaux.*

On a essayé souvent des signaux automatiques, mais on y a renoncé; le meilleur instrument de sécurité, c'est encore l'homme, lorsqu'on est parvenu à lui faire comprendre l'importance de son devoir, et l'on rendra cette justice aux employés des chemins de fer, qu'ils connaissent et pratiquent le leur avec sagesse et ponctualité. Pour plus de sûreté néanmoins, on a, par un procédé très ingénieux, combiné le jeu des aiguilles avec celui des signaux, de telle sorte que, lorsqu'il dirige un train sur une voie, l'employé, avant de pouvoir manœuvrer l'aiguille, met forcément à l'arrêt le signal protecteur de cette voie. De plus, quand le signal est à l'arrêt, il amène sur le rail interdit un pétard détonant. Si, par suite

d'un hasard, le signal n'a pas été aperçu, la locomotive passe sur la boîte fulminante, qui, écrasée par les roues, lance un avertissement acoustique auquel le mécanicien se hâte d'obéir. Cette invention est due à M. Vignier, ingénieur à l'Ouest; elle lui a valu un grand prix à l'exposition universelle de 1867. Tout mécanicien qui, malgré l'ordre d'arrêt, arrive jusqu'à l'aiguille et fait détoner le pétard, est puni d'une amende, quoiqu'il n'ait donné lieu à aucun accident. Le disque, visible pendant le jour par sa forme, la nuit par ses feux, est l'indicateur spécial. Selon qu'il est *effacé* ou *fermé*, c'est-à-dire parallèle ou perpendiculaire à la voie, selon qu'il montre un feu blanc ou un feu rouge, la route est déclarée libre ou obstruée. Normalement l'absence de tout signal indique la voie libre, mais la surveillance est toujours sur le qui-vive; l'article du règlement est positif : « sur tous les points et à toute heure, les précautions doivent être prises comme si un train était attendu. » L'Ouest a renchéri encore sur les signaux en usage, et l'on vient d'y inaugurer un nouvel indicateur composé d'une plaque carrée où sont pratiquées deux ouvertures éclairées par une seule lampe à réflecteur. Suivant que les lumières sont apparentes ou cachées, les trains s'arrêtent ou continuent leur route. Pour bien faire comprendre avec quelle sagacité les signaux et les aiguilles sont distribués à l'issue de la gare de l'Ouest, il faudrait un plan indicatif et détaillé. Ce plan existe, il est annexé au règlement spécial que la compagnie remet à tous les aiguilleurs, mécaniciens ou conducteurs de convois; 70 aiguilles, 26 signaux différens s'affirmant, se détaillant, se rectifiant les uns les autres, expliquent comment les accidens sont naturellement évités malgré les causes multiples qui sembleraient devoir les faire naître. Grâce aux manœuvres des aiguilles et des signaux, on peut dire que dans une gare bien distribuée il y a autant de voies qu'il y a de trains montans et descendans. Je ne puis mieux comparer la gare de l'Ouest qu'à une caisse de sûreté; pour l'ouvrir et pour la fermer, il faut connaître le secret des serrures, des verrous. Ce secret, qui au premier coup d'œil paraît très compliqué, est d'une simplicité extrême, et il est confié à des hommes, toujours surveillés, qui le connaissent et le pratiquent avec une précision que rien ne met en défaut.

III.

Pour des motifs que les droits d'octroi suffiraient seuls à expliquer, la gare des marchandises des chemins de fer de l'Ouest est située hors Paris, au-delà de l'enceinte des fortifications. J'ai dit plus haut quelles en étaient les dimensions il y a trente ans; au-

jourd'hui elle couvre une superficie de 50 hectares (1). Elle s'étend à droite de la voie quand on tourne le dos à Paris; elle se compose des bâtimens d'administration et d'immenses hangars côtoyés par des quais où les trains viennent déposer et charger les marchandises. Il faut un large emplacement pour loger tous les colis qui arrivent jour et nuit; le mouvement de va-et-vient est énorme, et il a été évalué pour l'année 1866 à 3,569,481,005 kilogrammes. Là s'amoncellent, soit revêtues de paille ou renfermées dans des caisses de bois blanc marquées de grosses lettres noires, soit en *vracque*, c'est-à-dire sans enveloppe, soit en sacs, en bouteilles, en fûts, des denrées de toute espèce, des marchandises de toute nature venues de la province, mais venues aussi d'outre-mer et débarquées dans nos ports de la Manche et de l'Océan. En voyant cette activité, ces piles de caisses, ces hommes agiles qui vérifient des numéros d'ordre, ces douaniers qui examinent les objets, ces sergens de ville qui se promènent l'œil aux aguets et l'oreille tendue, ces déchargeurs qui font bruyamment rouler leur brouette sur les parquets de bois, ces camions attelés de forts chevaux qui viennent chercher livraison de la marchandise attendue, ce désordre apparent qui cache une extrême régularité, on ne peut s'empêcher de penser à la description du port de Tyr, que nous apprenions dans *Télémaque* au temps du collége. L'Ouest a reçu en 1866 plusieurs millions de colis, sur lesquels 532 ont été égarés et dont la valeur a été remboursée aux propriétaires. Cette proportion est tellement minime que j'en parle seulement pour prouver avec quel soin toutes ces manutentions sont faites et quelle sécurité offre un si puissant moyen de transport.

En France, une difficulté de plus vient s'ajouter à toutes celles que présentent déjà la réception, le pesage, l'enregistrement et l'expédition d'une pareille quantité de marchandises. Au lieu de les faire retirer aussitôt qu'ils ont reçu leur lettre d'avis, les destinataires les laissent volontiers en gare, sachant que là elles sont emmagasinées avec précaution, qu'elles ne courent aucun risque et qu'elles ne seront grevées que d'un droit de consigne assez faible (2). En un mot, les négocians considèrent volontiers les gares comme des docks où ils ont le droit de mettre leurs marchandises en dépôt. C'est là un abus grave et qui retombe de tout son poids sur les compagnies. Si, indépendamment de l'encombrement déjà excessif occasionné par les arrivages journaliers, il faut encore se charger de la garde, parfois très prolongée, des marchandises parvenues à destination

(1) Un point de comparaison donnera une idée nette de cette étendue; le Champ de Mars n'a que 40 hectares.

(2) 2 cent. par 100 kilogrammes et par jour pendant les quinze premiers jours; 5 cent. par 100 kilogrammes et par jour pour chaque jour en sus, *sans limite de temps*.

de route, nul emplacement ne sera suffisant, et le personnel devra être augmenté dans des proportions toujours croissantes. Les compagnies se plaignent, les négocians font la sourde oreille, le service général souffre, les employés sont accablés de travail. Cet abus tend à s'établir et à dégénérer en droit acquis. Il y aurait, il me semble, un moyen bien simple de faire cesser cet état de choses : ce serait d'établir un tarif proportionnel pour le séjour des marchandises en gare au-delà d'un certain laps de temps largement déterminé. De cette façon, les destinataires y regarderaient à deux fois et se hâteraient probablement de faire retirer les objets qui leur appartiennent, les compagnies seraient délivrées d'un embarras qui ralentit le service et rend souvent illusoire la meilleure volonté.

De l'autre côté des rails nombreux qui, en face de la gare des marchandises, sillonnent la voie, rendue exceptionnellement large en cet endroit pour pouvoir suffire à toutes les nécessités de l'exploitation, s'élèvent les constructions du *dépôt*. Là sont les bâtimens où les wagons de toute sorte attendent leur tour de voyage, et les remises où l'on garde les locomotives; près de là, en plein air, s'élèvent des montagnes de charbon. Ce sont les chefs de dépôt qui fournissent chaque jour le nombre de machines et de voitures demandé par le chef de mouvement. On ajoute quotidiennement deux locomotives supplémentaires, dites *locomotives de secours*, et qui restent en gare prêtes pour un service inopiné. Quelque considérable que soit le matériel moteur et roulant d'une compagnie, il peut se présenter certains cas où il ne suffit pas aux exigences du moment. Ainsi en 1867 le chemin de l'Ouest eut à pourvoir au service de l'exposition universelle. Du 1er avril au 3 novembre, 15,210 convois ont été expédiés et reçus à la gare Saint-Lazare; 1,473,196 voyageurs ont été transportés, ce qui donne une moyenne de 70 trains et de 6,789 voyageurs par jour. La compagnie, pour subvenir à ces transports excessifs, a fait transformer 200 wagons à marchandises en voitures de 3e classe, 100 voitures de 3e classe en voitures de 2e et construire en outre des voitures des trois classes réglementaires. Aussi l'on se rappelle avec quelle régularité a fonctionné ce service adjoint.

Les dépôts de locomotives sont des bâtimens circulaires ou carrés. On renonce aux premiers et l'on fait bien, car ils offrent un notable inconvénient. Une seule plaque tournante en occupe le centre; lorsqu'elle est détraquée, toutes les machines sont immobilisées, et l'on ne peut plus les faire sortir, tandis qu'un bâtiment carré, ouvert de nombreuses baies garnies de rails, donne autant d'issues aux locomotives qu'il y a de portes. Le parcours moyen d'une locomotive est annuellement de 30,000 kilomètres, soit 82 kilomètres par jour, ce qui est peu, si l'on a égard à l'extrême

puissance de ces engins; mais on ménage les locomotives exactement comme un bon cavalier ménage son cheval, et jamais, à moins de circonstances exceptionnelles, on ne leur demande un service qui ne soit bien au-dessous de leur force. Dès que la locomotive a terminé sa route, elle est ramenée au dépôt et livrée aux soins d'hommes qu'on pourrait appeler ses palefreniers et qui sont chargés de la nettoyer. Le travail que nécessite la mise en état d'une locomotive qui a parcouru sa distance réglementaire dure au moins deux jours et occupe deux hommes. Chaque écrou, chaque vis, chaque tube de la chaudière est visité. Selon M. Jules Gaudry (1), une locomotive est en moyenne composée de quatre mille pièces différentes; or on peut affirmer qu'après un pansage complet chacune de ces pièces a été examinée, fourbie et huilée. Aussi, quand une machine sort des mains de ces hommes, elle est nette, reluisante et polie. Il faut trois heures pour mettre une locomotive *en train*, c'est-à-dire pour lui donner le degré de chaleur qui, développant sa puissance, la rend propre à être attelée aux wagons et à commencer sa route. Dans les cas extrêmes, qui se présentent très rarement, on peut, en allumant le foyer avec du bois, en promenant la machine sur la voie de façon à activer le tirage, arriver au même résultat en une heure et demie. Cela s'appelle *pousser le feu*. La locomotive, tout allumée, est remise au mécanicien, qui ne l'accepte qu'après avoir vérifié par lui-même qu'elle est en bon état et propre au service exigé.

Il est un des organes de la locomotive qu'on examine toujours avec soin avant le départ, c'est le chasse-pierres. Il se compose de deux bandes de fer légèrement concaves, terminées par deux fortes dents recourbées rasant les rails sans les toucher, de manière à rejeter tout obstacle qui pourrait les encombrer. Cet instrument fort simple a rendu d'immenses services et a sauvé bien des convois en repoussant loin du train lancé à toute rapidité les poutres et les pavés que de sinistres farceurs *s'amusent* à mettre sur le parcours afin de jouir du spectacle d'un convoi déraillé. En Amérique, le chasse-pierres est remplacé par le *chasse-bœufs*. Là en effet, la voie ferrée n'étant point garantie par des balustrades où des *passages à niveau* s'ouvrent à distance déterminée, les bestiaux qui paissent dans les prairies viennent souvent se coucher en travers des rails; un engin fait en forme de grille convexe, très solide et membré de fortes barres de fer, enlève les animaux et les rejette au-delà du tracé.

Les locomotives dont on se sert en France sont excellentes. Qu'elles soient, pour les trains de voyageurs, d'après le système

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1863 et du 15 juin 1864.

Crampton, ou d'après le système Engerth pour les convois de marchandises, elles sont irréprochables au triple point de vue de la rapidité, de la puissance et de la sûreté de manœuvre; mais, si parf ites qu'elles soient, elles présentent un grave inconvénient, car elles sont découvertes et laissent le mécanicien exposé à la pluie, à la grêle, à la neige, à un courant d'air dont la force égale au moins la vitesse de la marche. Depuis quelque temps, on a adopté les lunettes qui du moins garantissent du jet de face; mais les côtés sont libres et il n'y a pas de plafond, de sorte que l'amélioration, à peine sensible pendant le beau temps, devient illusoire pendant les bourrasques. En Allemagne, en Belgique, en Hollande et dans d'autres pays, les mécaniciens sont garantis par une sorte de capote de cabriolet retournée, armée de quatre larges œillères qui permettent de découvrir la voie en face et latéralement. De cette façon, ils sont abrités contre les intempéries, contre le froid, contre la neige aveuglante, contre la pluie fouaillée, qui abrutit à ce point qu'un mécanicien à qui l'on demandait pourquoi un jour d'orage il n'avait pas obéi à un signal a pu répondre avec véracité : Je l'ai vu trop tard! L'objection formulée par les ingénieurs contre une amélioration que réclame l'humanité la moins exigeante est très nette : si nous abritons nos mécaniciens, disent-ils, ils dormiront! Cela est possible, et je n'ai point compétence pour décider la question. La chaleur émanant du foyer incandescent, condensée sous la capote que ne balaierait aucun courant d'air, serait peut-être plus intolérable encore que le froid et l'humidité. Pourtant dans les momens de tourmente, quand les mécaniciens sont entourés par une véritable tempête qui souffle contre eux avec une force irrésistible, il n'est pas rare de les voir s'endormir debout, appuyés sur les plats-bords de la locomotive, oscillans et comme anéantis par la trombe qui les entoure. Ce métier est très pénible, non-seulement par la responsabilité qu'il entraîne, mais par les souffrances qu'il contraint à endurer; toutefois l'homme est un animal si admirablement doué qu'il se fait assez vite à ce rude labeur. Au bout de quinze jours ou de trois semaines d'exercice, on n'y pense plus guère. Ces hommes du reste, hommes de courage, de prévoyance et de résolution, sont bien payés; en dehors des primes qu'ils obtiennent facilement en ménageant le combustible tout en arrivant aux heures réglementaires, ils gagnent environ 10 francs par jour; mais ce dur métier épuise vite leurs forces, qu'ils sont obligés de réparer par une nourriture très substantielle, et l'on peut croire qu'ils ne font pas beaucoup d'économies.

Tout mécanicien, tout chauffeur est pourvu d'un livret de dimensions calculées pour entrer facilement dans une poche, imprimé en gros caractères et divisé en trois chapitres comprenant les attri-

butions et la responsabilité, les mesures de sûreté, les mesures d'ordre. Dans ce petit livre, composé d'une centaine de pages et qui est un modèle de clarté, le mécanicien trouve non-seulement les prescriptions qui fixent d'une façon absolue toutes les précautions, tous les soins qui doivent assurer sa route, mais encore l'indication des mesures à prendre pour chaque circonstance exceptionnelle qui peut se présenter devant lui; s'il sait son livret par cœur, il est à l'abri de tout accident qui n'est pas produit par un méchant hasard. Ce qui frappe le plus quand on étudie consciencieusement et sans parti-pris les chemins de fer, c'est l'extrême prévoyance des chefs de service, qui, à force de réflexion, de travail et de combinaisons ingénieuses, sont parvenus à se rendre maîtres de toutes les conjectures possibles et à annuler presque les chances mauvaises qui menacent toujours une semblable exploitation.

L'intelligence pratique des mécaniciens assure la stricte exécution des règlemens. Tout, pour ces hommes dont les sens sont parvenus à un degré d'acuité extraordinaire, est un indice et un renseignement. La nuit et les yeux bandés, sur une route dont ils ont l'habitude, ils sauront précisément où ils sont. A l'air plus frais qui frappe leur visage, ils pressentent l'approche des vallées; par le bruit plus strident et pour ainsi dire multiplié du train en marche, ils sont prévenus qu'ils passent entre des remblais; une fade odeur de moisi leur annonce le voisinage des tunnels; le parfum humide et pénétrant des bois endormis leur apprend que la forêt est auprès d'eux; quand le train glisse presque sans rumeur, c'est qu'on descend une pente; si au contraire il *peine* comme un homme chargé d'un fardeau trop lourd, c'est qu'on gravit une rampe; les oscillations de la machine leur indiquent une voie fatiguée et qui a besoin de réparations. Semblables à ces chefs de caravane qui, dans un désert toujours semblable, sous la morne immensité du ciel obscur, savent distinguer à des signes invisibles pour d'autres le lieu qu'ils traversent, les mécaniciens paraissent doués de sens spéciaux qui leur permettent en toute conjoncture de reconnaître avec certitude chaque point de leur parcours et de manœuvrer en conséquence.

Lorsqu'un convoi est composé de quinze voitures au moins, il est accompagné par trois agens qui sont : le chef de train, le conducteur, le conducteur d'arrière. Ils doivent se tenir pendant le trajet chacun dans une loge vitrée placée au sommet d'un wagon, ayant les freins sous la main et pouvant d'un seul coup d'œil embrasser la voie entière. Ces hommes-là sont aussi porteurs d'un livret spécial, qui renferme leurs instructions et les met à même de pourvoir à tous les cas accidentels. L'article 38 de ce règlement contient les recommandations relatives aux rapports des conducteurs avec les voyageurs; la citation du premier paragraphe montrera dans

quel esprit elles sont conçues : « Les conducteurs doivent avoir pour tous les voyageurs les plus grands égards et se montrer toujours prévenans et empressés. » Et plus loin : « Ils doivent éviter avec le plus grand soin tout ce qui serait de nature à troubler les voyageurs. » — Il est superflu de dire que les employés ont une caisse de secours largement alimentée par la compagnie, et qu'ils reçoivent les soins gratuits du médecin. Ce dernier fait chaque jour en gare, à midi, une visite des agens qui croient devoir recourir à lui. En hiver et en été, des boissons toniques sont distribuées aux employés, qui trouvent en outre à l'économat de l'administration des vêtemens d'excellent drap, qu'on leur livre exactement au prix de revient. Parmi les conducteurs que nous voyons à chaque station descendre, crier le nom de la gare, courir aux portières, qu'ils ouvrent, donner le coup de sifflet du départ et remonter à leur vigie quand déjà le train est en marche, beaucoup sont d'anciens militaires. Ils apportent dans leur service la régularité et l'agilité pratique de leur ancien état. Ces fonctions, qui exigent une assez grande résistance physique, demandent des gens alertes et vigoureux; aussi les compagnies ont fixé une limite d'âge au-delà de laquelle on n'est plus admis à entrer dans les chemins de fer; l'Ouest ne reçoit aucun employé âgé de plus de trente-cinq ans. Pour ces hommes continuellement en rapport avec les voyageurs, ayant à veiller sur les bagages, les groups, les mille objets qu'on laisse dans les voitures, lorsqu'on descend momentanément à une station, la probité est devenue l'esprit de corps (1). Leurs actes recommandables sont devenus tellement fréquens qu'on ne les récompense même plus, on se contente de les indiquer sur un tableau mensuel.

Il ne suffit pas aux compagnies de transporter les voyageurs et les marchandises aux stations des lignes exploitées; elles les conduisent aussi sur différens points de Paris, et pour cela elles ont un service spécial d'omnibus et de camions. L'Ouest emploie à cette exploitation particulière 350 voitures et 650 chevaux. Ses omnibus roulans sont au nombre de 41, 24 pendant l'hiver, 30 pendant l'été et 11 de réserve pour les jours d'affluence exceptionnelle. Les voitures de factage et les camions portent les colis, les groups et les marchandises à domicile. Les omnibus ont été mis à la disposition des voyageurs à la gare de l'Ouest dès le principe, quand fonctionnait la seule ligne de Saint-Germain. Un ancien maître de poste, M. Aureau, avait pris ce service à cœur, et lui donna au début même une importance considérable : les chevaux étaient choisis

(1) Les employés ont, pendant l'année 1867, recueilli 7,382 objets dans les wagons arrivés à la gare de l'Ouest (rive droite). Sur ce nombre, 1,615 ont été rendus à leurs propriétaires, qui les ont réclamés; 3,630 ont été livrés au domaine; 1,301 ont été déposés à la préfecture de police, et 836 restent au bureau des réclamations.

avec un soin extrême; forts, vigoureux, à large poitrail, à jambes irréprochables, ils ont fait de tout temps l'admiration des maquignons. On peut dire que la compagnie de l'Ouest a trouvé, sinon créé, le type modèle du cheval d'omnibus (1). Ces chevaux fournissent une longue et très utile carrière; quand ils ne sont plus aptes à traîner rapidement et sûrement les voitures réservées aux voyageurs, on les fait entrer dans le factage, ensuite on les attelle aux camions, et enfin, quand ils sont épuisés et vieux, on les réduit à ces charrois faciles qu'exige l'exploitation intérieure de toute gare de marchandises.

IV.

En échange des concessions faites aux compagnies, l'état leur impose un cahier des charges, dont la rigoureuse exécution est surveillée par un commissaire spécial. Ce cahier fixe la direction, la largeur de la voie, le nombre des stations, détermine le nombre de wagons qui composent un train (2), le prix par tête, par kilomètre, par kilogramme, des voyageurs, des bagages, des valeurs d'or et d'argent, des marchandises. De plus il frappe les compagnies de certaines obligations en faveur des services publics: gratuité de transport des bureaux ambulans de la poste et des voitures cellulaires, réduction des trois quarts pour les militaires ou les marins voyageant isolément ou en corps. Cette dernière mesure, parfaitement juste en elle-même, donne lieu à un abus qu'il est bon de signaler, car il est fréquent. Qu'un soldat, quel que soit son grade, voyageant en uniforme pour affaire de service, soit exempté, sur la simple exhibition de sa feuille de route, de la majeure partie des frais de transport, rien de mieux; mais qu'un général, un haut fonctionnaire des ministères de la guerre ou de la marine, voyageant en bourgeois, pour son plaisir, puisse à l'aide d'une feuille de congé délivrée par complaisance jouir des mêmes avantages, cela est absolument hors de l'équité qui a présidé à la rédaction du cahier des charges. C'est dépasser de beaucoup l'esprit de la convention acceptée, et c'est grever les chemins de fer d'une sorte d'impôt additionnel que rien ne justifie. Les compagnies subissent

(1) C'est aussi la compagnie de l'Ouest qui la première a, sur les omnibus, abrité les voyageurs d'impériale par une tente en toile cirée, et leur a permis de gagner leur place à l'aide d'un escalier à rampe, supérieur, sous le double rapport de la facilité et de la sécurité, aux marchepieds superposés dont on garde encore l'usage dans d'autres entreprises.

(2) Au maximum 50 pour les trains de marchandises, 24 pour les trains de voyageurs, 30 pour les trains portant des troupes (cependant la compagnie de Paris-Lyon a obtenu en 1859, un jour d'urgence, l'autorisation d'attacher 35 voitures à la même locomotive).

plutôt qu'elles n'acceptent cet inconvénient, que moins de facilité de la part des chefs de corps et des ministères ferait disparaître immédiatement.

Arago, dans la discussion de 1838, semble douter de l'utilité stratégique des voies ferrées; de récens exemples ont donné un démenti à cette prévision, qui prouve une fois de plus combien l'établissement des chemins de fer français avait laissé d'hésitation dans les esprits les meilleurs et les plus perspicaces. Ce qui s'est passé en France même pendant la campagne de 1859 démontre quels secours puissans les *rail-ways* apportent à la guerre. Le chemin de Paris à Lyon et la Méditerranée a transporté dans l'espace de quatre-vingt-six jours 185,000 hommes, 33,000 chevaux, 4,500 voitures d'artillerie et de train, 40 convois de matériel et de munitions; la moyenne des wagons mis quotidiennement à la disposition de l'armée était de 518; le nombre des trains a été de 2,636, dont 302 spéciaux, et ils ont circulé en moyenne avec une vitesse de 27 kilomètres 1/2 par heure; pas un accident n'est venu entraver la marche des convois, dont le nombre était cependant de 30,6 par jour, ce qui donne 1,28 à l'heure. Dans cette circonstance, les chemins de fer ont été les auxiliaires de la victoire, mais bien plus encore l'ont-ils été dans la campagne d'Allemagne en 1866. C'est l'emploi intelligent qu'on a su en faire qui, joint à l'excellent et homogène esprit de l'armée prussienne, a, bien mieux que le fusil à aiguille, remporté les foudroyantes victoires de Bohême. Aussi la Prusse se l'est tenu pour dit. Prévoyante et réfléchie, elle a délégué des officiers auprès des principales gares de chemins de fer afin de surprendre sur le fait même toutes les parties de l'exploitation, et de pouvoir par ce moyen rendre plus tard d'importans services à une armée prête à entrer en campagne. Cet exemple est bon, il mérite d'être médité et suivi. La victoire est dans le courage des soldats, mais elle est aussi dans leurs jambes : le mot est de Napoléon Ier. Un train faisant dix lieues à l'heure remplace très avantageusement toutes les marches forcées imaginables; il s'agit donc, pour les gouvernemens qui se préoccupent de réformes militaires, de comprendre que les voies ferrées font aujourd'hui partie du matériel de la guerre. Si ce n'est pas un engin de destruction, c'est un moyen de rapidité pour l'acheminement des masses. On doit en étudier le mécanisme avec un soin tout particulier, et les officiers d'état-major devraient à ce sujet se faire une éducation complète. La chose est grave et vaut que l'on y pense. Le matériel de toutes les compagnies françaises réuni sur une seule ligne peut au besoin, et si les circonstances l'exigeaient impérieusement, jeter en vingt-quatre heures 300,000 hommes sur une frontière. A ce point de vue encore, les chemins de fer sont un bienfait pour la civilisation.

En favorisant un énorme entassement d'hommes sur un point déterminé, ils donnent à la guerre une force irrésistible, mais par cela même ils en limitent la durée et la contraignent à s'épuiser elle-même en deux ou trois combats.

Les services que les compagnies de chemins de fer rendent journellement à la population et à l'état sont considérables; cependant on est injuste envers elles, volontiers on les accuse, et, sans tenir compte des améliorations que l'expérience a indiquées et qui presque toutes ont été réalisées depuis trente ans, on ne tarit pas en plaintes. Les chemins de fer ne sont point encore parfaits, cela n'est pas douteux, et il est probable que nos enfans auront des moyens de locomotion perfectionnés que nous ne soupçonnons guère; mais, dans l'état actuel de la science, nos *rail-ways* font ce qu'ils peuvent, et c'est tout ce qu'on est en droit d'exiger d'eux. On leur reproche principalement l'espèce de monopole dont ils jouissent et les accidens dont ils sont le théâtre, malgré les soins inconcevables qu'on met à leur ôter toute chance de se produire.

Le monopole des chemins de fer n'a rien d'absolu. Il vient de la perfection même de l'installation et du prix énorme qu'elle coûte. Personne ne songera jamais à établir une ligne concurrente et parallèle entre Paris et Rouen. Ce monopole, qui existe en fait beaucoup plus qu'en droit, repose sur la concession primitive; mais cette concession a autorisé l'état à intervenir pour fixer le prix des transports, ce qui en réalité n'est pas d'un intérêt majeur. Elle lui a permis aussi, et cela est extrêmement important, de forcer les compagnies à épanouir leur réseau de manière à étendre les voies ferrées jusque dans les pays les plus éloignés et les moins populeux. Les compagnies n'ont pas à s'en plaindre, puisque les pertes d'une ligne secondaire sont amplement compensées par les bénéfices d'une ligne principale, et qu'on arrive ainsi à un intérêt normal et régulier. Paris étant le centre, c'est-à-dire le cœur, la vie est portée jusqu'aux extrémités de la France par les lignes du premier réseau, qui sont les artères, par les lignes du second, qui sont les veines, par les routes communiquant à la voie ferrée, qui sont les vaisseaux capillaires. De cette façon, la circulation est complète et vivifie toutes les parties du pays. C'est là un bienfait dont il faut tenir un grand compte et qui fait de nos chemins de fer une institution absolument démocratique. En ce sens, l'intervention de l'état a été féconde et excellente. En Angleterre, où l'industrie privée a été seule chargée de la construction des *rail-ways*, il n'en est point ainsi. Les compagnies en ont dirigé le tracé comme elles l'ont voulu; guidées par leur seul intérêt, elles ont recherché avant tout ce qui pouvait leur procurer de grands gains matériels; elles ont relié entre eux les grands centres, les centres riches, industriels, né-

gligeant les voies secondaires qui ne leur promettaient que des bénéfices restreints; elles présentent une organisation purement aristocratique. Si, comme chez nos voisins d'outre-Manche, l'industrie privée avait été laissée sans contrôle souveraine maîtresse du terrain, nos grandes lignes seules fonctionneraient aujourd'hui, et les diligences rouleraient encore sur presque toutes nos routes.

On croit volontiers aussi que les compagnies de chemins de fer ont d'incalculables richesses, et l'on est tenté de s'imaginer qu'elles vivent sur les rives d'un Pactole où l'on peut à toute heure puiser des flots d'or. On ne réfléchit pas que cette fortune appartient à tout le monde, qu'elle se divise à l'infini, et que, depuis le membre du conseil d'administration jusqu'au porteur d'une seule action, chacun participe aux bénéfices selon l'importance des fonds qu'il a versés. Par le nombre des capitaux qu'elles ont employés, les compagnies sont en quelque sorte dépositaires de la fortune publique. Les huit milliards que la construction de nos chemins de fer a coûtés sont sortis des poches de la France entière et représentent son épargne. L'intérêt, excessif dans le principe, s'est régularisé peu à peu par l'établissement des lignes secondaires, et il offre aujourd'hui au capital une rémunération juste, suffisante et assurée.

Quant aux accidens, c'est moins la fréquence que la gravité, parfois excessive, qu'ils présentent, qui met la population en rumeur et jette dans son esprit un trouble que traduisent les exigences les plus folles. Le premier désastre, c'en fut un, qui vint épouvanter le public eut lieu un dimanche, le 8 mai 1842, sur le chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche). C'était jour de grandes eaux; dix-huit wagons pleins revenaient à Paris remorqués par deux locomotives et poussés par une troisième placée à l'arrière. Un peu au-dessous de Bellevue, à un endroit où la voie est en déblai, la première locomotive, qui s'appelait le *Matthieu-Murray*, brisa net les deux extrémités de son essieu à l'endroit où il s'encastre dans les moyeux. A cette époque, les locomotives n'avaient que quatre roues. La seconde locomotive, brusquement arrêtée dans son élan, versa sur la première, et la tête du train s'arrêta. La dernière locomotive, continuant forcément à pousser le convoi en avant, le plia en hauteur et le renversa sur lui-même. Par un surcroît de précautions insensé, dont j'ai parlé plus haut, les portières étaient fermées à clé. Les wagons, culbutés sur les locomotives, dont le foyer brisé avait répandu les charbons ardens, prirent feu presque immédiatement, et l'on eut alors un spectacle indicible. Les voyageurs prisonniers se précipitaient à l'étroite ouverture des portières, luttaient, s'étranglaient, brûlaient. Soixante-treize cadavres furent retrouvés; je ne compte pas les blessés. Ceux qui sont contemporains

de cet accident n'ont point oublié l'effroi dont Paris et la France entière furent saisis. Les recettes des chemins de fer baissèrent immédiatement; la ligne de la rive gauche fut littéralement abandonnée, et il fallut bien longtemps pour refaire une éducation qui commençait à peine. L'épouvante fut telle, on envisageait les locomotives comme des instrumens si particulièrement dangereux, si difficilement gouvernables, qu'il fut très sérieusement question, pour les chemins de Paris à Rouen et de Paris à Orléans, qui devaient être prochainement inaugurés, de remplacer la traction mécanique par des attelages de chevaux. Cette terreur se calma peu à peu, et les chiffres que j'ai cités prouvent que le public, plus sage, s'est accoutumé aux voies ferrées et s'est familiarisé avec ce genre de locomotion. Il peut paraître paradoxal de soutenir que les diligences étaient un moyen de transport plus périlleux que les chemins de fer; rien cependant n'est plus vrai. De 1846 à 1855, les diligences ont donné 1 tué sur 355,463 voyageurs, et 1 blessé sur 29,871; de 1837 à 1855, c'est-à-dire dans une période double, les chemins de fer donnent 1 tué sur 1,955,555 voyageurs et 1 blessé sur 496,551. La différence est notable, et mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle est prise dans l'époque la plus défavorable de l'exploitation des *rail-ways*, dans l'époque des essais, des tâtonnemens, des écoles, dans l'époque qui a vu se produire l'accident de Bellevue, dont je viens de parler, et celui de Fampoux, qui coûta la vie à quatorze personnes. La proportion est de plus en plus rassurante; en effet l'*Exposé de la situation de l'empire de* 1866 constate que dans l'année précédente, sur 71 millions de voyageurs, 5 seulement ont péri par suite d'accidens; c'est moins d'un pour 15 millions (1).

Le malheur arrivé à Bellevue a été du moins une leçon effrayante dont on a profité. Les locomotives ont aujourd'hui six roues au moins, et à chaque station où il y a un arrêt de cinq minutes et plus, un employé spécial frappe les essieux de la locomotive et de tous les wagons pour s'assurer qu'ils sont en bon état. Si l'un d'eux sonne faux et indique une simple fêlure, la voiture dont il fait partie est immédiatement retirée du train, remplacée par une autre et envoyée au dépôt pour être réparée. Chaque jour, depuis cette époque déjà lointaine, a consacré un progrès dans l'art

(1) Voici une statistique instructive, car elle est empruntée aux Américains, qui, on le sait, ne pèchent pas par excès de prudence dans l'exploitation de leurs voies ferrées. Pendant les années 1863, 1864, 1865 et 1866, la circulation sur les chemins de fer a été de 400 millions de voyageurs; sur ce nombre, on compte, tués par accident que le voyageur ne pouvait éviter, 1 sur 4,999,285; tués par imprudence personnelle, 1 sur 4,304,888; blessés par accident que le voyageur ne pouvait éviter, 1 sur 319,948; blessés par imprudence personnelle, 1 sur 634,817.

de construire les machines, et chaque jour a amené des améliorations dont on s'est hâté de profiter. Les mécaniciens, chauffeurs, conducteurs, aiguilleurs, ont une expérience et une éducation pratique qu'ils n'avaient pas autrefois. Les mécaniciens sont à la fois très hardis et très prudens; ainsi qu'ils le disent eux-mêmes, « ils y vont pour leur peau, » et ils sont toujours les premières victimes de ces désastres. A quoi tient un accident? A bien peu de chose souvent. M. Pilincki, mécanicien du chemin de fer du Nord, conduisait un train express; à une courbe aux environs de Creil, il aperçoit en travers de la voie un fardier chargé de pierres de taille abandonné par le charretier, qui, s'étant engagé sur le passage à niveau, n'avait point eu le temps de dégager la route avant l'arrivée du convoi. Le mécanicien siffla d'abord aux freins pour modérer sa vitesse et rendre le choc moins redoutable; il comprit immédiatement que la précaution était illusoire et entraînait à un déraillement certain. Il siffla de lâcher tout, donna à sa machine la plus grande force d'impulsion qu'elle pouvait supporter et attendit le choc. La voiture fut enlevée et dispersée de chaque côté de la voie sans même que les voyageurs se fussent aperçus de l'accident. La locomotive, visitée en gare de Creil, portait à peine la trace du coup de bélier qu'elle venait de donner. M. Pilincki fut, pour ce trait de courage, immédiatement nommé mécanicien de première classe. C'est fort bien; mais si, au lieu de couper le fardier, la locomotive l'avait simplement fait pivoter, il tombait sous les roues du convoi; si le fardier avait été arc-bouté, il y avait déraillement, chute des wagons les uns par-dessus les autres, blessures, morts, procès, et le mécanicien qui a sauvé son train en accélérant sa marche aurait été condamné pour ne pas l'avoir ralentie.

Ce que l'on peut affirmer, c'est que toutes les précautions possibles sont prises par les compagnies. Sans compter les rapides dépêches du télégraphe électrique, qui renseigne toujours au besoin sur l'état de la voie, des règlemens précis et spéciaux imposent des prescriptions auxquelles les agens ne peuvent se soustraire sans encourir des amendes, l'expulsion et, si le cas est grave, le renvoi devant les tribunaux. Lorsqu'une voie est obstruée, le mécanicien en marche est immédiatement prévenu par une série de signaux très définis et auxquels il ne peut se méprendre. Si un train tombe inopinément en détresse, le conducteur doit immédiatement faire couvrir la voie à une distance déterminée par des drapeaux pendant le jour, par des boîtes détonantes et des lanternes pendant la nuit; le convoi qui arrive s'arrête alors, fait les mêmes dispositions, qui sont répétées par les trains suivans, et une ligne est souvent fermée sur une étendue considérable, parce qu'un

accident est survenu à un point donné de la voie. Des gens fort bien intentionnés sans doute, mais fort peu au courant des lois de la mécanique, ont demandé avec instance qu'on trouvât un moyen de donner au mécanicien la possibilité d'arrêter subitement un train dans le cas où l'on s'apercevrait que la voie n'est pas libre. En admettant, ce qui est douteux, qu'on pût découvrir un frein assez puissant pour immobiliser tout à coup un convoi lancé, on amènerait infailliblement un déraillement immédiat, et devant la locomotive ainsi arrêtée tous les wagons se renverseraient en montant les uns sur les autres. Chaque train roulant à sa vitesse normale contient une somme de mouvement déterminée; si l'on passe subitement à l'état de repos, ce mouvement ne cesse pas, il se brise, et produit alors des effets désastreux, semblables à ceux qui résulteraient du choc le plus violent. Il faut au moins agir pendant 200 mètres pour qu'un train puisse, se ralentissant graduellement, être arrêté sans danger, et encore le mécanicien, pour opérer avec certitude sur une si courte étendue, renversera sa vapeur et n'aura pas trop de trois bons freins pour l'aider. Pour éviter les accidens imprévus, et qui appartiennent à l'exploitation des chemins de fer comme à toute œuvre humaine, beaucoup de prudence et des règlemens nets, positifs, ne pouvant donner lieu à aucune méprise, telle est en somme la meilleure garantie.

Quant aux accidens partiels, ils sont dus le plus souvent à l'imprudence des voyageurs eux-mêmes, qui refusent d'écouter tout avis et se font un jeu d'enfreindre les consignes les plus plausibles. Les avertissemens affichés en grosses lettres dans les stations ne peuvent empêcher personne de descendre, au risque de blessures graves, pendant que le convoi est encore en mouvement. Souvent les compagnies sont absolument débordées, et par ce fait deviennent irresponsables. Le 6 juin 1867, trois souverains passaient une revue sur l'hippodrome de Longchamp. L'espoir d'un tel spectacle avait attiré une affluence énorme à la gare de l'Ouest. Le train de banlieue fut littéralement pris d'assaut. Rien n'y fit, ni les observations des employés, ni les menaces des agens de police, ni la vue de l'écharpe des commissaires : les wagons furent escaladés; il y avait des voyageurs sur le toit, sur le marchepied des voitures; partout où un homme avait pu s'accrocher, la place était prise. Force fut de partir dans de si redoutables conditions; nul accident ne se produisit, ce fut un miracle, car il suffisait qu'un imprudent se levât sous un tunnel pour être décapité, ou laissât traîner ses jambes pour les voir brisées contre un poteau. Si ce malheur fût arrivé, on eût poussé toute sorte de cris, attaqué la compagnie et traduit les agens devant les tribunaux. Le système an-

glais n'est-il pas préférable? Quand un voyageur monte en wagon, il prend, moyennant 3 *pence*, un *ticket* d'assurance qui donne droit à ses héritiers, en cas de mort, à une somme de 1,000 livres sterling; les diverses *avaries* auxquelles un voyageur est exposé en chemin de fer sont cotées selon la gravité et représentées par des sommes proportionnelles. De cette façon, tout se passe librement, par un contrat spontanément consenti et à l'abri de l'intervention toujours pénible de la justice; mais de tels moyens sont trop simples et trop pratiques pour être adoptés en France, où le parti excellent qu'on peut, en toutes choses, tirer des compagnies d'assurances est à peine soupçonné.

Un crime, celui qui a fait périr M. Poinsot sous les coups de l'insaisissable Jude, a causé aussi une profonde émotion. Tout de suite on a réclamé pour les voyageurs le droit de pouvoir au besoin faire arrêter le convoi. Cela est absolument inadmissible. Il ne faut jamais accorder à une seule personne, fût-elle en danger de mort, le privilége exorbitant de mettre en péril, et en péril très grave, toutes les personnes qui font partie d'un train. En effet, sur les voies, les trains se suivent à intervalles souvent très rapprochés; réglementairement dix minutes au moins doivent les séparer les uns des autres, mais il suffit parfois d'un léger ralentissement d'une part et d'une faible accélération de l'autre pour que l'équilibre de la distance soit rompu. Dans ces circonstances, si le premier convoi s'arrête, il a de grandes chances pour être rattrapé par celui qui le suit et pour recevoir ce que l'on appelle *un coup de tampon*, c'est-à-dire pour être brisé par un choc irrésistible. Confier un tel pouvoir avec toutes les conséquences qu'il entraîne à chaque voyageur, c'est centupler immédiatement la somme des accidens qu'on enregistre chaque année. Il faut trouver un moyen pratique de mettre les voyageurs en rapport direct et facile avec les conducteurs, établir entre les compartimens des voitures une communication, soit par une ouverture, soit à l'aide d'une glace sans tain; mais il faut surtout réfléchir que, pendant une période de trente années, il ne s'est commis qu'un seul crime dans un wagon en marche, qu'on assassine partout, dans les maisons, dans les rues, sur les promenades publiques, dans les théâtres, et qu'il ne faut jamais conclure de l'exception à la généralité.

Ce qu'on est en droit d'exiger des compagnies, c'est qu'au fur et à mesure qu'elles renouvellent leur matériel roulant, elles lui donnent les qualités de comfortable et de bien-être qui manquent encore sur beaucoup de lignes, et dont cependant les *rail-ways* étrangers nous offrent l'exemple depuis longtemps. On peut leur demander aussi que la complaisance des employés pour les voya-

geurs n'aille pas jusqu'à permettre à ces derniers d'introduire dans les wagons des paniers, des malles, qui sont une cause permanente de gêne pour tout le monde et occupent au moins la place d'une personne. Le fourgon des bagages est fait pour ces sortes de colis, et c'est un insupportable abus que d'en laisser encombrer les voitures. Il est certain que l'avenir modifiera singulièrement le matériel des voies ferrées et lui donnera des facilités qu'on ne prévoit pas encore. Les voyages gagneront en rapidité et en agrément, lorsque l'on pourra circuler sans péril d'un wagon à un autre, et qu'un restaurant sera attaché à tout convoi devant parcourir une certaine distance. L'Allemagne tente aujourd'hui cette dernière expérience; nous saurons donc bientôt si elle peut définitivement entrer dans l'exploitation.

Les tarifs pourront être abaissés, et les chemins de fer subiront sans doute un jour une réforme analogue à celle qui a atteint et enrichi l'administration des postes. En cette matière, fort délicate à traiter en France, car elle touche aux intérêts financiers de tout le monde, l'exemple vient d'être donné par le gouvernement belge, qui le pouvait sous sa propre responsabilité, puisque là les chemins de fer ont été construits par l'état. La différence qui existe, depuis la loi votée à Bruxelles le 1er mai 1866, entre le tarif belge et le tarif français est considérable, et sera vite expliquée par un exemple : Paris est séparé d'Orléans par une distance de 121 kilomètres, le prix des places est de 13 fr. 55 c. pour les premières, 10 fr. 15 c. pour les secondes et 7 fr. 45 c. pour les troisièmes. — Entre Bruxelles et Ostende, il y a 124 kilomètres; les premières coûtent 5 francs, les secondes 3 fr. 50 c., les troisièmes 2 fr. 50 c. — Si nos compagnies adoptaient une réforme aussi radicale, on irait de Paris à Marseille pour 20 francs, et l'on rendrait à la population peu aisée, c'est-à-dire à la majeure partie de la population, un service inexprimable. Nous verrons peut-être un tel fait se produire, mais tant d'intérêts légitimes et sérieux sont engagés au maintien de l'ordre de choses actuel que nous attendrons longtemps encore avant de voir les chemins de fer français s'engager, à leurs risques et périls dans une voie si hardie. Du reste, l'expérience tentée en Belgique semble ne pas donner de bons résultats, et il ne serait pas surprenant qu'on en revînt purement et simplement aux anciens tarifs.

Cette étude ne serait pas complète, si, avant de terminer, je ne disais un mot d'essais très sérieux qui se font en ce moment même, et dont le but est de prouver que la traction mécanique est possible sur les routes ordinaires. Dès le début des machines à vapeur, on se le rappelle, tous les efforts des inventeurs avaient

porté sur ce point, et c'est en désespoir de cause que les rails avaient été adoptés. Depuis l'inauguration du premier chemin de fer anglais, bien des tentatives ont échoué devant les difficultés très graves que le terrain irrégulier des chemins de terre offre aux machines. Je me souviens parfaitement d'avoir vu, il y a quelques années, une lourde locomotive portant des voyageurs marcher péniblement sur les quais de Billy et de la Conférence. Depuis la dernière exposition universelle, qui, par la seule introduction de l'acier fondu dans la pratique industrielle, apportera tant d'heureuses modifications aux voies ferrées, le problème semble résolu. On y a vu figurer une locomotive qui, remorquant des wagons chargés de personnes et de marchandises, manœuvrait avec facilité sur toute espèce de route à une vitesse moyenne de 12 kilomètres par heure, vitesse qui peut être portée jusqu'à 20 sur les terrains exceptionnellement favorables. Une expérience qui paraît décisive a eu lieu entre Marseille et Aix. La distance, — 30 kilomètres, — a été plusieurs fois franchie en quatre heures sur une route qui est sous plusieurs rapports, par ses pentes rapides, par une de ses portions couverte de pavés, par ses courbes subites, un modèle de difficultés à surmonter. Une *compagnie générale de messagerie à vapeur* s'est formée, a son siége à Marseille et fonctionne dès à présent. De nouveaux essais faits au bois de Boulogne ont parfaitement réussi, et ont engagé le gouvernement à concéder une ligne d'expérimentation longue de 5 kilomètres, qui doit relier le Raincy à Montfermeil.

Si, comme tout le fait supposer, ce moyen de traction est assuré, il sera d'une utilité précieuse pour nos populations agricoles, et desservira les nombreux chemins locaux que le langage administratif appelle voies de petite vicinalité. En un mot, ces messageries à vapeur seront un puissant auxiliaire pour les chemins de fer, car ils remplaceront les troisième et quatrième réseaux des voies ferrées, qu'on ne peut établir en raison des pertes certaines que la construction et l'exploitation feraient subir aux capitaux engagés. Les convois restreints remorqués par des locomotives routières, visitant les groupes les plus chétifs d'habitation, seraient pour les transports ce que les facteurs ruraux sont pour la distribution des dépêches. Il est à désirer que l'expérience s'affirme et donne raison aux prévisions de l'inventeur, car alors, avec ses grandes lignes de chemins de fer, avec les voies adjacentes du second réseau, avec la traction à vapeur sur les routes, la France sera sur tous les points en communication rapide et permanente avec elle-même.

MAXIME DU CAMP.

DARWIN

ET SES CRITIQUES

I. *The Origin of species*, par Darwin. — II. *La Variabilité des espèces et ses limites*, par M. Faivre. — III. *The Reign of Law*, par le duc d'Argyle. — IV. *Le Matérialisme contemporain*, par M. Paul Janet. — V. *Journal des Savans*, articles de M. Flourens : *De l'Origine des espèces et des lois du progrès chez les êtres organisés*. — VI. Agassiz, *On the Origin of species*.

Les discussions scientifiques n'ont pas souvent le don d'émouvoir les ignorans : aussi y aurait-il lieu de s'étonner de la popularité rapide du nom de Darwin et de l'émoi que ses idées ont jeté dans le monde philosophique, si l'égoïsme humain n'avait trouvé au fond de ses doctrines quelque chose qui l'intéresse et qui le touche de près. En essayant de résoudre le grand problème de l'origine des espèces, Darwin ne pouvait exclure en effet l'espèce humaine du sujet de ses recherches : son système n'est qu'une théorie nouvelle de la création, et, si la théorie est bonne, elle doit pouvoir s'appliquer à l'homme comme à tous les animaux. Sur ce point délicat, l'origine de l'homme, M. Darwin a eu beau rester sur la réserve et conserver un silence énigmatique, les commentateurs, les disciples d'une part, les adversaires de l'autre, ont poussé le système jusqu'à ses dernières conséquences logiques, et sur leur foi un grand nombre d'esprits croient ces conséquences injurieuses pour notre espèce, attentatoires à notre grandeur et à notre dignité. Savant modeste, laborieux et patient, vivant comme un sage dans sa terre de Kent, épiant les secrets des fleurs, des insectes, des oi-

seaux, Darwin n'avait jamais prévu les orages que devait soulever l'apparition de *l'Origine des espèces*. Il n'entendait pas plus fournir des armes à certain matérialisme grossier que troubler le repos de ces philosophies satisfaites qui brûlent sans cesse devant l'âme humaine un fade encens. La vraie science n'a point de parti-pris : elle se tient aussi loin d'un sensualisme qui n'aperçoit rien derrière les faits que d'une métaphysique qui vit dans les chimères.

Les critiques de Darwin appartiennent à deux classes. — Nous y distinguerons les philosophes et les naturalistes. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la science doive rester absolument indifférente aux remarques de la philosophie. Celle-ci n'a, il est vrai, aucune prise sur ces sciences achevées et parfaites qui se nomment les sciences mathématiques : là tout est certain, précis, soustrait au doute, à l'interprétation; mais, sitôt qu'on pénètre dans le domaine des réalités physiques, l'interprétation devient nécessaire. La vérité ne s'y présente plus sous des traits immuables, elle a une sorte de croissance, comme les œuvres vivantes elles-mêmes. Il n'y a rien à changer aux œuvres d'Euclide, aux théorèmes de l'algèbre; il y a toujours quelque chose à modifier aux conceptions que nous nous formons des phénomènes matériels, surtout s'il s'agit de cette catégorie de phénomènes que gouvernent les lois mystérieuses de la vie. On fait de temps à autre des découvertes dans les sciences tout idéales qu'on nomme assez faussement les sciences positives; mais ces découvertes ne modifient en rien celles du passé. Chaque découverte physique ou physiologique au contraire colore d'une lumière nouvelle toute la science de la matière animée. Les problèmes éternels qui se cachent derrière les phénomènes sont aujourd'hui ce qu'ils ont toujours été. La géologie plante des jalons dans l'effrayante longueur des temps antéhistoriques; mais ces distances, si énormes qu'elles soient, s'évanouissent devant la simple notion de l'infini. L'astronomie jette sa sonde de plus en plus loin dans le ciel, mais peut-elle aller jamais aussi loin que la pensée? La physique voit aujourd'hui dans la lumière, dans la chaleur, dans le magnétisme, dans l'affinité, dans la gravité, les jeux d'une même force soumise à d'éternelles métamorphoses; mais que sait-elle sur la force même et sur la cause du mouvement? Il y a une école scientifique qui s'enivre trop aisément de ses triomphes, et qui a perdu, pour ainsi dire, le sens de l'absolu. La lutte même et l'effort nécessaires pour les saisir attachent trop étroitement à quelques vérités partielles ceux qui ont su les démêler par l'observation et la discussion analytique des faits. Tirer de ces faits les enseignemens les plus élevés qu'ils renferment n'en reste pas moins le rôle propre de la philosophie.

I.

Avant d'aborder l'examen des critiques soulevées contre Darwin, qu'on nous permette de rappeler sa doctrine. On peut admettre deux théories sur la création : ou elle est discontinue ou elle est continue. On peut imaginer, et c'est la forme que toutes les genèses ont d'abord revêtue, que la force créatrice, d'ordinaire inactive, se réveille de temps à autre pour donner naissance à des formes organiques nouvelles. De l'éternelle matrice sortiraient ainsi toutes faites et à leur heure des espèces végétales et animales complètes, achevées, semblables à des acteurs qui font leur entrée sur un théâtre. Ainsi s'expliquerait la succession des formes innombrables qui remplissent les archives géologiques de notre planète, ainsi s'expliquerait surtout l'apparition du couple humain, arrivé le dernier pour jouir d'une royauté que les âges lui avaient préparée. Ces vues, autrefois admises presque sans conteste, sont assurément devenues plus difficiles à soutenir depuis que la paléontologie a porté à un chiffre effrayant le nombre des espèces qui ont vécu sur la terre. Au lieu d'une création opérée par saccades, Lamarck imaginait déjà que l'œuvre créatrice avait pu être continue, que, sous l'influence de lois éternelles, toujours actives et sans interrègne, la population terrestre n'avait jamais cessé de se modifier. Les espèces d'aujourd'hui auraient pour aïeules les espèces dont les restes se retrouvent dans les couches terrestres. Les moules de la vie ne seraient jamais inflexibles, ils céderaient continuellement et insensiblement à la pression des forces ambiantes. Quelles sont pourtant ces forces invisibles qui ont le don de modeler à leur gré les formes de l'organisation? Lamarck n'examine que celles qui agissent extérieurement sur l'être vivant, les influences du climat, du froid, de la chaleur, de l'altitude, de la nature du sol, de tout ce qu'on est convenu d'appeler le milieu physique. Le monde organique n'est pas seulement livré à ces forces externes, il porte dans son propre sein des causes de changement. Si on regarde toute la nature animée comme un seul être dont la vie est décomposée et morcelée en des millions de vies éphémères, toutes ces existences partielles réagissent sans relâche les unes sur les autres. De même que dans un système stellaire on ne saurait altérer le mouvement ou la masse d'un astre quelconque sans modifier l'équilibre de tous les autres, de même on ne peut imaginer aucun changement dans le monde organique qui n'exerce un contre-coup sur tout ce qui en fait partie. L'animal, la plante, ne sont pas seulement soumis à la tyrannie des agens inorganiques, ils subissent aussi celle de la flore et de la

faune contemporaines. Lamarck s'est occupé du milieu physique, Darwin du milieu organique.

Le corps humain ne s'altère point d'une façon soudaine. Les changemens y sont graduels; ils se produisent d'abord sur quelques élémens anatomiques, puis s'étendent avec plus ou moins de vitesse. Il en est de même, d'après Darwin, dans le monde organique, et les variations spécifiques ne sauraient avoir d'autre point de départ que des variations individuelles. Examinons donc comment de la vie individuelle prise comme centre ont pu se propager, ainsi qu'autant de cercles de plus en plus élargis, les différences organiques que nous pouvons constater chez les animaux. Il est clair que, si chez l'individu même les variations étaient purement accidentelles, sans lien avec le passé ni avec l'avenir, elles ne serviraient qu'à ajouter quelques bigarrures inutiles au tableau de la nature; mais rien n'est livré au hasard, et il existe une force qui veille à la conservation de toute variation qui se produit. Cette force n'est autre que l'hérédité. Les effets physiologiques de l'hérédité, de tout temps attestés par l'histoire des peuples, des races, des familles, ont été à notre époque analysés par une science rigoureuse. La puissance de cette force conservatrice des types est reconnaissable dans les traits purement extérieurs, la forme, la couleur, les fonctions, les organes, et aussi, comme l'a bien établi Darwin, dans les habitudes, dans le tempérament, dans les instincts. On pourrait aller plus loin et en reconnaître l'empire chez l'homme jusque dans le domaine de l'intelligence et de la vie morale. Nous ne considérerons ici que les effets les plus tangibles et, pour ainsi dire, les plus grossiers de l'hérédité. Une expérience quotidienne nous apprend que le mystère de la génération gît non-seulement dans la reproduction d'un certain type spécifique, mais encore dans la répétition des traits individuels, des particularités propres à une race, à une famille. Kant l'avait bien dit, la formation d'un être nouveau est une épigénèse; le produit présent puise tous ses élémens dans les facteurs du passé. Il reste toutefois à franchir la distance qui sépare les variations individuelles et héréditaires des variations profondes et radicales qui servent de caractère à l'espèce. Comment la nature subit-elle d'aussi fortes déviations? Darwin les explique par ce qu'il nomme la concurrence vitale, le combat pour l'existence.

L'existence des êtres vivans n'est pas une idylle, c'est une bataille. S'il arrive qu'une famille animale ou végétale se trouve héréditairement douée de quelque avantage particulier qui lui assure une domination plus facile, une nourriture plus abondante, des amours plus fécondes, elle étendra graduellement son empire, et

petit à petit disparaîtront autour des nouveaux privilégiés de la nature les familles moins favorisées. Il faut bien comprendre ce que Darwin entend par le combat vital. « Nous voyons, écrit-il, la nature étincelante de beauté, et nous y apercevons en abondance tout ce qui peut servir à nourrir les êtres; mais nous ne voyons pas ou nous oublions que les oiseaux qui chantent paresseusement autour de nous vivent surtout d'insectes et d'oiseaux, et sont ainsi toujours occupés à détruire. Nous oublions que ces chanteurs, que leurs œufs, que leurs nids, sont détruits par des oiseaux ou des bêtes de proie; nous ne nous souvenons pas que la nourriture, qui est aujourd'hui abondante, ne l'est pas dans toutes les saisons. Quand on dit que les êtres luttent pour vivre, il faut entendre ce mot dans le sens le plus large et le plus métaphorique, il faut y comprendre les dépendances mutuelles des êtres et, ce qui est encore plus important, les difficultés qui s'opposent à leur propagation. Dans un temps de famine, on peut dire que deux carnassiers sont en lutte pour trouver de quoi soutenir leur existence; on peut dire aussi que la plante jetée sur la marge du désert lutte pour vivre contre la sécheresse. Un arbuste qui donne annuellement un millier de graines lutte en réalité contre les plantes de même espèce ou d'espèces différentes qui déjà couvrent le sol. » On a vu s'introduire depuis un siècle dans l'élève des animaux une pratique qui porte le nom de *sélection*. L'éleveur surprend dans un individu un caractère spécial, il le suit dans une famille, il choisit avec soin les reproducteurs qui peuvent le transmettre, et obtient ainsi par de longs et patiens efforts une variété nouvelle, une race. La nature inconsciente ne fait pas autre chose, suivant Darwin : dans ses opérations, la volonté humaine se trouve remplacée par la nécessité. L'homme fait des races artificielles, la vie crée des races naturelles. Elle exclut impitoyablement tout ce qui est faible, impuissant, morbide; elle laisse l'empire aux plus prompts, aux plus forts, aux plus résistans. La variété, assurant de mieux en mieux sa prééminence, s'élève bientôt au rang et à la dignité de l'espèce, comme l'ébauche devient tableau. La nouvelle espèce régnera longtemps sans partage, parce qu'elle est en complète harmonie avec le milieu physique et le milieu organique; mais que ces milieux viennent à changer, et les variations où toujours s'essaie la force créatrice se fixeront bientôt sur des races nouvelles qui à leur tour détrôneront les espèces dont le règne est fini. Il y a pourtant, Darwin l'a bien senti, quelque chose de trop simple, de trop nu dans une théorie qui ne rattache la création d'une espèce nouvelle qu'à l'apparition d'un caractère organique isolé. Si les espèces se transforment, ce n'est point par la simple juxtaposition d'un trait nouveau : il faut

que leur être entier subisse une façon de métamorphose; mais la profonde unité de la vie suffit à mettre tous les organismes en harmonie. Cuvier avait déjà signalé la corrélation des organes. C'est en se fondant sur les inductions qu'elle fournit qu'il a opéré la reconstruction de tant de types aujourd'hui perdus. La corrélation n'existe pas seulement dans les espèces à l'état de repos, elle persévère quand l'espèce s'ébranle et se modifie; elle devient alors ce que Darwin a nommé la *corrélation de croissance*.

Dans la vie des individus, on observe des coïncidences, des rapports souvent mystérieux entre le développement des fonctions et la structure d'organes ou de tissus qui souvent n'ont avec ces fonctions aucune connexion visible. C'est ainsi que la puberté va avec un changement du larynx et de la voix, avec un développement nouveau du tissu pileux. La corrélation de croissance soumet le développement des espèces à des règles semblables. Les moules organiques ne peuvent se déformer sur un point sans que des inflexions se produisent partout. Le principe de la corrélation vient ainsi en aide à la concurrence vitale pour expliquer la création des espèces nouvelles. Darwin l'utilise pour rendre compte de variations que rien ne rattache visiblement à la défense, à la conservation, à la propagation des êtres. La genèse d'une espèce suppose en somme dans cette théorie tout un enchevêtrement, une série de phénomènes. L'apparition d'un caractère nouveau chez un individu, la transmission héréditaire dans une famille, la fixation dans une race de cette particularité, le développement graduel de caractères divers liés à la variation primordiale par la corrélation de croissance, le triomphe de la race nouvelle sur les rivales qui lui disputent l'empire, telles sont les phases successives que présente la création d'une espèce. Dans cette théorie, il n'y a point en réalité d'abîme profond entre l'espèce et la variété; celle-ci n'est qu'une espèce en cours de développement. Que faut-il à la nature pour renouveler entièrement la face de la terre? Elle n'a besoin que du temps, qui n'a point de limites. La sélection que les éleveurs opèrent artificiellement produit sous nos propres yeux des merveilles; mais combien ces métamorphoses sont insignifiantes auprès des œuvres de la sélection naturelle, qui n'a point de trêve, qui sans cesse élimine du monde organique les formes vieillies, qui n'agit pas seulement sur quelques caractères visibles et superficiels, mais qui descend aux profondeurs les plus secrètes de la vie!

Les adversaires mêmes de cette théorie ne sauraient nier qu'elle ait une simplicité, une ampleur saisissantes. La faune terrestre y apparaît comme une sorte de grand corps vivant qui rejette des molécules usées pour se rajeunir perpétuellement. Sans cesse mo-

delé par la main invisible de la nature, il est toujours ancien et toujours nouveau. Cette doctrine a cependant soulevé chez les philosophes des objections que nous allons d'abord présenter. M. Paul Janet, dans ses études sur *le Matérialisme contemporain*, n'a point négligé de la discuter et l'a considérée dans ses traits généraux et ses tendances. Elle a été critiquée aussi dans un livre récemment paru en Angleterre sous ce titre un peu énigmatique : *le Règne de la Loi*. Le duc d'Argyle, qui en est l'auteur, est un de ces hommes d'état, dont le type n'est point rare dans son pays, qui consacrent à la culture des lettres les loisirs que leur laisse la politique. *Le Règne de la Loi* est une œuvre singulière, où les observations du naturaliste, très fines quelquefois et décrites avec beaucoup de charme, se mêlent aux plus hautes considérations philosophiques et même religieuses. On y sent partout les préoccupations d'un esprit qui voudrait ramener toutes choses, les phénomènes spirituels comme les phénomènes matériels, à certaines lois invariables que l'âme puisse considérer comme les desseins éternels de Dieu.

L'objection d'ensemble qu'on peut élever contre la théorie de Darwin, c'est qu'elle abolit l'idée de la création : elle donne tout au moins à la nature les moyens de faire sortir les espèces les unes des autres, et exclut par conséquent les interventions directes, répétées, miraculeuses et personnelles d'une puissance créatrice. Il est bien vrai que, même en l'adoptant, il reste à expliquer l'apparition des premières formes organiques, des types primordiaux d'où par une lente évolution sont sortis tous les êtres. Si leur genèse avait été spontanée, s'il y avait au sein de la nature inorganique des forces endormies qui à une certaine heure, en certaines circonstances, puissent créer une plante, un animal, comme nous voyons se former un cristal en vertu de certaines affinités chimiques, le miracle disparaîtrait entièrement de la création; mais une science sévère repousse encore la doctrine de la génération spontanée, et rien n'autorise à admettre que les premiers êtres vivans soient sortis de l'inertie inorganique par l'action des forces qui nous sont connues. M. de Candolle, le savant botaniste de Genève, esprit prudent et presque timide qui s'est laissé pourtant entraîner aux idées de Darwin, l'a dit avec raison : « la probabilité de la théorie de l'évolution devrait frapper surtout les hommes qui ne croient pas à la génération spontanée. »

Qui ne voit pourtant que, si le fil de la création reste suspendu dans la théorie de Darwin à quelque chose d'inconnu, il reste du moins solide et entier dans toute la longueur, tandis que dans la théorie de la création discontinue il se rompt en une multitude de parties? D'un côté, il y a un seul mystère, un seul miracle, si l'on

veut employer ce mot; de l'autre, il y a un miracle toujours répété, pour chaque misérable mollusque, pour chaque herbe, chaque insecte, chaque forme organique nouvelle. Il y aura toujours des voiles entre la nature et l'homme, mais il n'est pas nécessaire de les multiplier, d'en superposer les plis. Les mots, qui devraient être les serviteurs de la pensée, en deviennent trop souvent les tyrans. On parle de miracle, comme si le miracle pouvait être autre chose qu'un phénomène dont la loi est inconnue. L'ordre humain peut être violé, l'ordre universel ne saurait l'être. La puissance créatrice n'a ni caprices ni fantaisies. « La prétendue séparation, dit avec beaucoup de raison le duc d'Argyle, entre ce qui est dans la nature et ce qui est hors de la nature est un démembrement de la vérité. » Que la création soit continue ou discontinue, elle n'achève ses ouvrages qu'en usant de lois éternelles; la théorie de Darwin, loin donc d'être la négation de l'ordre universel, est une affirmation de cet ordre : elle ne relègue point les forces créatrices hors de la nature, elle leur asservit la nature en tout temps, en tout lieu, comme une argile molle qui serait perpétuellement modelée par une inspiration sans trêve.

Une objection plus sérieuse a été développée par le duc d'Argyle. Admettons avec Darwin qu'un caractère organique nouveau, qui d'abord est le propre d'un individu, se transmette à ses descendans, qu'ainsi se forme une variété, que cette variété triomphante se fixe et devienne une espèce. On pourra toujours se demander d'où a surgi le nouveau caractère qui a servi de point de départ à la genèse de cette espèce. L'hérédité conserve les formes organiques, elle ne les crée pas. Le titre même de l'ouvrage de Darwin est donc erroné, car en réalité sa doctrine, fondée entièrement sur la transmission héréditaire des caractères, traite de la conservation, non de l'origine des formes organiques. Elle n'explique point comment les variations se produisent chez les êtres vivans, elle explique seulement à la faveur de quelles circonstances elles se perpétuent, et d'individuelles deviennent spécifiques. La sélection naturelle ne façonne point les matériaux de la vie, elle ne peut qu'exclure les uns, garder les autres. Darwin traite de l'espèce comme si à l'origine elle était un pur *hasard* et non pas une chose nécessaire. Il dit quelque part : « Je ne crois à aucune loi de développement nécessaire; » ailleurs il est moins absolu et se contente de dire : « Notre ignorance des lois de variation est profonde. » En attribuant l'apparition de caractères nouveaux à un accident, à un caprice de la nature, il désire qu'on sache qu'il veut simplement « reconnaître notre ignorance de la cause de chaque variation particulière. » Toute sa doctrine a pour point de départ la modifica-

tion des formes, mais elle n'explique point comment cette modification se produit.

Cette objection méritait d'être posée; voici toutefois ce qu'on peut répondre. Sans doute, pour établir une théorie complète de l'origine des espèces, Darwin aurait dû remonter à l'origine de toute variation et la chercher dans les lois mêmes de l'organisation. Il ne l'a point fait, et cette tâche, il faut le reconnaître, est plutôt dévolue aux physiologistes qu'aux naturalistes. Habitués à scruter les fragiles édifices des tissus, à suivre les délicates métamorphoses des élémens anatomiques, les physiologistes ne sauraient attribuer à la forme, à la structure des êtres vivans une inflexible rigidité. Ceux qui se demandent comment l'espèce peut varier oublient trop que l'individu lui-même varie sans cesse : depuis la naissance jusqu'à la mort, l'animal n'est pas deux années, deux jours, deux heures durant absolument le même. La molécule vivante, ce petit édifice complexe que nous appelons l'élément anatomique, n'est pas un corps inaltérable; il a sa naissance, sa croissance, son histoire, ses phases de dépérissement. Les globules rouges ou blancs du sang ne sont point identiques chez l'enfant, chez l'adulte, chez le vieillard. L'individu se modifie sans cesse, première cause de variation dans les organismes. Il y en a une seconde, la différence des deux sexes. L'homme, ce n'est pas seulement Adam, c'est Adam et Ève. La science ne peut discerner nettement ce qui appartient dans un être nouveau à l'élément mâle et à l'élément femelle; mais l'expérience la plus vulgaire permet de reconnaître que l'hérédité ne puise pas tous ses traits d'un seul côté, qu'elle combine, mélange en toutes proportions les caractères des aïeux. On peut soutenir, il est vrai, que ces fusions, ces échanges, doivent contribuer à ramener à une sorte de moyenne les modifications : c'est là, suivant nous, une vue trop étroite des choses, et il peut se présenter des circonstances où les effets de l'hérédité deviennent au contraire cumulatifs et servent à fixer des traits d'abord éphémères. Deux forces peuvent s'ajouter aussi bien que se retrancher : si deux parens possèdent la même particularité, il y a chance pour qu'elle soit encore plus marquée dans leur progéniture. Loin donc de s'étonner qu'il surgisse des variations dans la nature organique, on devrait peut-être s'émerveiller de voir qu'elle reste si servilement fidèle à ses desseins, et jette les êtres dans des moules si uniformes. La variation n'est point hasard, exception; elle est plutôt la règle.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce que cette métamorphose dont les phases se comptent par millions d'années et qui a fait passer l'animalité des formes dégradées dont quelques rudimens se retrou-

vent dans les terrains siluriens aux formes si riches et si variées des êtres qui vivent aujourd'hui? Y a-t-il un sens, un dessein, dans ce long drame qui a eu des myriades d'acteurs? Faut-il chercher une pensée, une unité secrète dans cet interminable *devenir?* La loi qui de ses mains toutes-puissantes et cachées pétrit éternellement les élémens de la vie est-elle le ministre d'une pensée divine? ou ne faut-il voir en ces perpétuels changemens qu'une suite de hasards et d'aveugles fatalités? C'est ici qu'une doctrine que des esprits alarmés confondent avec un matérialisme grossier peut s'élever au contraire d'un coup d'aile aux hauteurs les plus élevées du spiritualisme. Les choses visibles passent, les invisibles demeurent. Les choses visibles, ce sont les corps, les individus, les variétés, les espèces, les genres; les familles; les choses invisibles, ce sont ces types immortels auxquels s'attache la divine esthétique de la création.

Je discutais un jour, qu'on me pardonne ce souvenir personnel, avec Agassiz cette grande question. Il défendait avec une éloquente chaleur le dogme de l'immutabilité des espèces : il accumulait les argumens paléontologiques, zoologiques, géologiques, lorsque, prenant tout d'un coup un accent plus ému : « Les espèces, me dit-il, sont pour moi les caractères d'un alphabet incompréhensible. Les efforts du génie littéraire, les inspirations de la poésie, sont-ils gênés par la fixité des caractères dont se composent les mots? Avec quelques lettres, toujours les mêmes, l'homme réussit à rendre toutes ses pensées. Nous ne comprenons point cette langue supérieure que parle la création visible; mais tenez pour certain que les espèces ne sont pas autre chose que les caractères de cette langue. Les lettres sont inaltérables, le discours est toujours nouveau. » Je fus très frappé de cette comparaison; mais les découvertes mêmes d'Agassiz peuvent fournir des argumens à ceux qui soutiennent que les espèces ne sont point absolument indépendantes les unes des autres et se rattachent par une filiation secrète. Agassiz a montré que les poissons du temps dévonien (1) ont les formes et la structure des embryons de nos poissons actuels; il semble donc que la succession des formes organiques dans une même classe, dans une famille, dans un genre, soit une sorte de longue embryogénie. Dès lors comment se refuser à regarder les espèces comme solidaires? Les êtres vivans ne sont pas seulement semblables aux caractères jetés sur une planche d'imprimerie; la rigidité des symboles dont se composent les mots des langues humaines est non pas une per-

(1) Les terrains dévoniens sont ceux dont le dépôt a immédiatement précédé la formation des terrains houillers.

fection, mais une imperfection : la langue de la création ne s'enferme point dans des figures inaltérables, et les moyens d'expression qu'elle emploie peuvent sans doute toujours changer.

La théorie de la création continue trouve un puissant appui dans toutes les découvertes de la géologie : on ne peut plus nier aujourd'hui qu'il y ait eu une progression continuelle dans le développement des formes organiques à la surface de la terre. Ce sont les types les plus humbles, les plus bas qui apparaissent les premiers. La vie multiplie graduellement ses organes, les spécialise; les fonctions se séparent, la sensibilité s'aiguise, trouve des instrumens de plus en plus délicats. Sur le tronc d'abord informe de la vie surgissent des branches, sur les branches des feuilles, après les feuilles les fleurs. Si mutilée que soit la liste des anciennes espèces, la loi de la continuité y est si visible que tout être nouvellement découvert y trouve une place toute prête. Il n'y a rien d'arbitraire dans la nature; on y sent je ne sais quelle profonde et puissante logique qui se fait toujours obéir. « Malgré les objections nombreuses que nous avons élevées contre la théorie de Darwin, écrit M. Janet en terminant sa critique, nous ne prenons pas directement parti contre cette théorie, dont les zoologistes sont les vrais juges. Nous ne sommes ni pour ni contre la transmutation des espèces, ni pour ni contre le principe de l'élection naturelle. La seule conclusion positive de notre discussion est celle-ci : aucun principe jusqu'ici, ni l'action des milieux, ni l'habitude, ni l'élection naturelle, ne peut expliquer les appropriations organiques sans l'intervention du principe de finalité. L'élection naturelle non guidée, soumise aux lois d'un pur mécanisme et exclusivement déterminée par des accidens, me paraît, sous un autre nom, le *hasard* d'Épicure, aussi stérile, aussi incompréhensible que lui; mais l'élection naturelle, guidée à l'avance par une volonté prévoyante, dirigée vers un but précis par des lois intentionnelles, pourrait bien être le moyen que la nature a choisi pour passer d'un degré de l'être à un autre, d'une forme à une autre, pour perfectionner la vie dans l'univers et s'élever par un progrès continu de la monade à l'humanité. »

L'aveu est d'autant plus précieux à recueillir que M. Darwin, en parlant des variations organiques comme de hasards, d'accidens, avoue que par là il exprime seulement son ignorance de la loi mystérieuse de la création. S'occuper des causes secondes, ce n'est pas nier qu'il y ait des causes premières. Toute science est idéale en dépit d'elle-même : l'anatomie devient métaphysique quand elle ramène toutes les formes à des types, quand elle identifie l'aile de l'oiseau, la nageoire de la baleine, la main de l'homme; elle est

métaphysique toutes les fois qu'elle parle des homologies animales ou végétales, et cherche des correspondances qui sont non point fonctionnelles, mais rationnelles; elle l'est encore quand elle parle des organes rudimentaires, organes sans emploi, simples témoins de la fidélité de la nature à certains types absolus. La théorie de Darwin n'exclut point la finalité de la nature; bien plus, elle donne à cette finalité un sens beaucoup plus profond que certaines doctrines qui ne regardent qu'aux apparences. Si l'on admet que toute forme organique ait été créée directement, elle doit contenir en soi tout ce qui lui est nécessaire et rien que ce qui lui est nécessaire. Dès lors comment expliquer par exemple que les mammifères du sexe masculin aient les rudimens de mamelles inutiles, que certains oiseaux aient des ailes sans pouvoir voler, que l'appareil floral chez certains végétaux soit construit de façon à rendre la fécondation particulièrement difficile. Toutes ces singularités qui déroutent les partisans des causes finales, telles qu'autrefois les comprenait une philosophie trop ignorante, ne sont point faites pour embarrasser les partisans de l'évolution organique. Ces défectuosités, qui sont l'héritage du passé, sont enveloppées dans une finalité plus haute que celle qui s'applique seulement aux individus. Toutes les anomalies rentrent dans une loi générale. Ce qui aujourd'hui ne sert plus a servi autrefois : les caractères qui naguère profitaient à l'organisme ne sont point supprimés d'un coup, ils ne s'altèrent que par degrés et résistent longtemps aux influences qui les condamnent à l'inertie. L'individu, l'espèce, le genre, la famille, sont comme autant de cercles de plus en plus étendus : la doctrine des causes finales se heurte à d'insurmontables difficultés quand elle s'épuise en quelque sorte sur l'espèce : elle ne trouve son sens véritable qu'en s'appliquant à l'œuvre entière de la création.

Il n'y a en vérité aucun lien forcé entre la théorie de Darwin et un matérialisme qui regarderait l'histoire du monde vivant comme une succession anarchique de causes et d'effets, sans choix, sans direction, sans but. On peut épouser les idées du naturaliste anglais sans renoncer à reconnaître une fin dans la nature, un progrès dans la création. Darwin ne cherche en somme à éclaircir que la façon dont se propagent les variations; il n'en étudie ni la genèse, ni l'ordre chronologique, ni les rapports mutuels. Pourtant, quand il parle de corrélation organique, n'avoue-t-il pas implicitement que toutes les variations qui impriment à la vie des caractères changeans sont reliées par une loi supérieure? Il est incontestable que, dans l'exécution de ce grand dessein, l'élection naturelle, c'est-à-dire l'élimination des faibles par les forts, joue un grand rôle, peut-être un rôle prépondérant. On peut toutefois se demander si cette lutte

brutale est le seul moyen qu'emploie la puissance secrète qui s'y manifeste. N'y a-t-il point d'autre ministre de cette volonté immanente à l'ensemble du monde vivant, qui en détermine les formes, les instincts, les harmonies complexes, les corrélations sans nombre? Ce n'est point l'avis du duc d'Argyle. Il oppose à cette prétention un argument que je n'ai rencontré chez aucun des adversaires de Darwin. Suivant lui, la théorie de ce naturaliste ne serait autre que la théorie de l'*utile* appliqué à la nature. La sélection naturelle repose en effet tout entière sur la possession de caractères défensifs ou offensifs, utiles dans la mêlée et la bataille des espèces; mais dans le monde vivant il y a autre chose que l'utile, il y a le beau. Les espèces ne se caractérisent pas seulement par des traits qui témoignent de la force, de l'adresse, de certaines aptitudes avantageuses pour elles; elles se distinguent aussi, comme les œuvres de l'art humain, par des traits qui ne parlent qu'à notre esthétique instinctive. On n'aperçoit point l'emploi, l'usage de mille détails charmans, de tant de caprices infinis de la forme et de la couleur qu'on découvre au monde des fleurs, des oiseaux, des insectes. A quoi servent, dans la lutte des espèces, tant de grâces sans rapport avec l'accomplissement des fonctions de la vie? Dans un chapitre où abondent les plus fines observations, le duc d'Argyle étudie le vol des oiseaux : il ne regarde là qu'à l'*utile*, il fait ressortir l'admirable corrélation entre les moyens et le but, entre l'organe et la fonction. Ailleurs il décrit le luxe de montre, le luxe inutile du plumage des colibris. Un ornithologiste, M. Gould, qui a particulièrement étudié ce groupe d'oiseaux, y compte quatre cent trente espèces, et il en reste encore beaucoup à découvrir dans l'Amérique centrale. Ces petits êtres se classent non-seulement par les caractères des organes, du bec, des ailes, mais encore par le coloris. La fantaisie créatrice semble s'être complu à les orner de toutes façons; elle s'est exercée tantôt sur la tête, qu'elle couronne d'aigrettes, tantôt sur la gorge, qu'elle ceint de colliers, tantôt sur la queue, où se détachent des plumes de toute longueur. Comme un lapidaire, elle a semé sur leurs ailes frissonnantes le rubis, la topaze, l'émeraude et le saphir. Comment le principe de l'élection naturelle expliquera-t-il cette richesse inouie de tons, ces irisations prodigieuses? Dans le règne animal, on découvre encore une sorte d'utilité indirecte à la pure beauté, en ce qu'elle peut servir à stimuler l'ardeur des sexes différens et contribuer ainsi à la perpétuité de la vie; mais en quoi la beauté peut-elle influer sur les froides amours du règne végétal? Les étamines, les pistils, sont prisonniers et ne peuvent se chercher; le vent, les insectes, portent au hasard le pollen fécondant. Pourtant la nature a logé les organes de la reproduction végétale au sein de ses

ouvrages les plus délicats, elle y a versé ses plus doux parfums, elle y essaie toutes les symétries de la forme, toutes les hardiesses de la couleur. La théorie de Darwin considère les espèces comme des armées toujours en guerre : elle ne regarde donc qu'à leurs armes, c'est-à-dire aux organes; elle oublie le beau, l'ornement, le style, elle est donc incomplète, au dire du duc d'Argyle. Suivant lui, on n'aurait qu'une idée étroite et insuffisante de la puissance créatrice en la montrant sans cesse asservie à l'action et en refusant de reconnaître dans ses œuvres l'expression d'un idéal de beauté souvent incompréhensible à l'homme, mais quelquefois en harmonie visible avec nos instincts esthétiques.

Darwin n'admet pas que rien ait été fait beau pour plaire aux yeux de l'homme, et l'on ne peut nier que les faits ne lui donnent raison à cet égard d'une manière éclatante. La terre était déjà parée longtemps avant que ses merveilles pussent avoir notre espèce pour témoin. Les formes fossiles sont tout aussi admirables que les formes vivantes. Aujourd'hui même que de richesses pour nous perdues! Le poëte Gray l'a dit :

> Many a flower is born to blush unseen!

Plus d'une fleur est née pour rougir loin de tout regard. Le naturaliste anglais va plus loin. Pour lui, le beau ne peut être dans la nature autre chose qu'un moyen, il ne saurait être un objet, une fin. Les philosophes ont toujours incliné à penser que les lois de symétrie, d'harmonie et de proportion, qui constituent les lois de la beauté, ont pour origine les corrélations que notre esprit perçoit entre la forme et la destination d'un objet. Platon et ses élèves ne séparaient pas le beau de l'utile dans les œuvres de l'homme; pour eux, la beauté y traduit toujours une nécessité, une convenance, un but. Les savans qui examinent de près l'œuvre de la nature ne sauraient penser là-dessus autrement que les philosophes. Bien que ces rapports entre la fin et les moyens y soient souvent moins visibles et même impossibles à découvrir, il n'est pas rare d'y saisir l'utilité, l'avantage immédiat d'une forme ou d'une coloration qui au premier abord eussent pu ne sembler que belles. Le duc d'Argyle cite lui-même des exemples où il s'établit une coïncidence presque parfaite entre la couleur des animaux et le milieu où ils vivent. La couleur n'est plus alors un ornement, c'est une protection contre l'ennemi. Les plumes du *ptarmigan* (gibier écossais très estimé) changent de nuance avec les saisons; l'été, d'un gris de perle qui se marie admirablement avec les lichens des montagnes, elles deviennent l'hiver blanches comme

la neige. La bécasse, chassée en automne, a toutes les nuances brunes, jaunes et cendrées des feuilles mortes. Dans le plumage de la bécassine s'insère une série remarquable de plumes couleur paille qui la rend plus difficile à apercevoir sur les terrains où elle a coutume de poser. Quelquefois la couleur et l'ornementation sont utiles à la fois pour l'attaque et pour la défense. C'est le cas de certains insectes dont la structure imite parfaitement celle des fleurs sur lesquelles ils se posent. On en trouve de nombreux exemples parmi les orthoptères, notamment dans quelques genres des *mantidæ* et des *phasmidæ*. Sans s'écarter du plan général sur lequel elle construit tous les insectes, la nature semble s'être complu à en faire des fleurs vivantes; elle a donné les mêmes formes et les mêmes couleurs aux voraces *mantis* et à des plantes paisibles. La ressemblance est telle que les dessins légers de l'aile du mantis rappellent exactement les nervures de la feuille. L'utilité n'est pas toujours aussi clairement perceptible dans le beau, tel que nous le trouvons dans le monde organique. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la corrélation des organes joue ici un rôle important et mystérieux. Quelques indices de cette corrélation que les observateurs sont parvenus à démêler en font entrevoir, sans les expliquer, les effets bizarres : pourquoi, par exemple, la surdité va-t-elle toujours chez les chats avec la couleur bleue d'un des iris? pourquoi la couleur écaille de tortue ne se voit-elle chez ces animaux que dans le sexe femelle? L'être vivant est un petit monde où tout se lie, se ramifie, se correspond. Les variations d'un organe, d'un système d'élémens anatomiques, d'une fonction, exercent une action sur toutes les parties du système. L'estomac bizarre des ruminans va toujours avec le pied fourchu; un seul os permet à l'anatomiste de préjuger la forme générale de tout le squelette.

Oui, sans doute, l'élection naturelle, par où Darwin cherche à expliquer les métamorphoses du monde organique, laisse tout à fait inexpliquées des modifications qui s'opèrent dans cette partie des organismes dont l'utilité fonctionnelle n'est point visible; mais, pour que l'argument du duc d'Argyle triomphât de la théorie de Darwin, il faudrait qu'on pût définir nettement où commence et où finit l'utile, où commence et où finit le beau dans la nature. La vie, mystère éternel, ne peut être interprétée avec une fidélité parfaite. Il y a des phénomènes qui semblent exceptionnels, étranges, presque absurdes, et qui sont tout simplement comparables à ces perturbations qui ont dérouté les astronomes jusqu'à ce que la loi de Newton en eût dévoilé le caractère, les règles et la nécessité. S'il est un principe dont la science moderne doive s'attacher à suivre partout les conséquences, c'est le principe de la permanence et de

l'indestructibilité de la force. L'être vivant doit être considéré comme un réservoir d'énergie où certaines fonctions trouvent leur aliment; on ne peut donc imaginer aucune variation dans les fonctions qui n'aboutisse à une métamorphose dans les organes.

II.

Il est temps d'entrer dans le domaine plus humble de l'expérience. Il ne suffit point qu'une philosophie large et compréhensive n'ait pas d'objections à opposer à la théorie de la création continue; il faut examiner si cette théorie soutient l'examen scientifique, si les faits recueillis par l'observation lui sont favorables ou contraires. Dans l'examen des objections purement scientifiques faites à la doctrine de Darwin, notre tâche sera facilitée par l'apparition d'un livre publié tout récemment : *la Variabilité des espèces et ses limites*. L'auteur, M. Faivre, professeur de botanique à la faculté de Lyon, possède une science aussi variée que profonde. Son livre, auquel on peut reprocher de manquer çà et là d'art et de proportion, a le mérite d'être un catalogue très complet et très fidèle de tous les faits qui touchent à la question de l'origine des espèces. Il est regrettable toutefois que les faits paléontologiques soient passés sous silence. Toutes les inductions de l'auteur sont tirées des phénomènes actuels, et il s'est privé des enseignemens du passé sans limites dont les couches terrestres recèlent les précieux débris. Dans l'horizon étroit où il s'est placé, il a du moins tout aperçu et tout décrit avec une minutieuse fidélité. Nous allons d'abord présenter avec détails, et sans chercher à les affaiblir, les observations et les raisonnemens par lesquels il défend sa thèse, qui est l'immutabilité des espèces; nous nous réservons ensuite de la discuter et de conclure, après avoir mis sous les yeux du lecteur tous les élémens du débat, tel qu'il est aujourd'hui pendant entre les naturalistes, les géologues et les philosophes.

Dès le début, il se sent obligé d'agrandir la définition et les limites de l'espèce : il ne la présente plus comme une forme absolument invariable, asservie à une fixité absolue. L'espèce en effet a un polymorphisme normal et propre qui se manifeste de diverses façons. En premier lieu, les individus qui sortent de la même souche ne sont jamais identiques, ce qui se voit sur les enfans d'une même famille, sur les petits d'une même portée, sur les produits d'un même pied végétal; tout être vivant, végétal ou animal, a son idiosyncrasie, pour employer une expression des médecins, qui s'accommode avec les besoins généraux de l'espèce. En

second lieu, l'unité de l'espèce embrasse deux sexes; or les sexes sont toujours dissemblables, et parfois les différences deviennent très profondes : les mâles, les femelles, ont une livrée différente. Chez les insectes et les oiseaux surtout, la nature a rendu ce dualisme aussi saisissant que possible; elle ne s'est pas bornée à dissocier les formes, la taille, les couleurs, elle a tenu séparées certaines fonctions; la femelle du ver luisant ne peut voler, elle ne cherche pas le mâle, agile et ailé; elle l'appelle, immobile, par sa mystique et phosphorescente lueur. Darwin a reconnu le polymorphisme sexuel sur les primevères, les lins, les menthes : le groupe si bizarre des orchidées a permis de distinguer aussi des variations qui ne tiennent qu'au sexe; mais deux formes ne suffisent pas toujours à la nature pour représenter une espèce : il lui faut quelquefois plusieurs acteurs. C'est ainsi que sous ce mot spécifique, abeille, nous devons comprendre quatre formes : la reine, qui pond les œufs, les mâles, qui les fécondent, les neutres ou nourrices, qui soignent les larves, les cirières, qui font métier d'architectes. Sous ce mot, termite, il faut voir huit formes, car les rois, les reines, les ouvrières, les soldats, se dédoublent. Pour figurer le termite, il faut huit dessins différens. Un troisième genre de polymorphisme normal, qui n'a pas toujours été connu des naturalistes, a été nommé par M. Faivre le polymorphisme d'évolution. Je viens de dire que l'espèce est parfois simultanément représentée par des acteurs ou personnages divers; mais il peut arriver que ces acteurs n'apparaissent pas à la fois et se succèdent chronologiquement : ils ne semblent vivre que pour se transformer, et l'histoire de l'espèce devient une succession de métamorphoses. La ressemblance, chez les méduses par exemple, n'est plus entre les pères et les fils, elle est entre les petits-fils et les aïeux. L'unité de l'espèce n'est toutefois pas atteinte, parce que le cycle des métamorphoses se referme, et dans les cas les plus complexes de la génération alternante on retrouve toujours un parent qui produit un germe d'après les lois de la sexualité. Toutefois l'étude de ces cycles naturels, l'extraordinaire variété des formes qui s'y trouvent enveloppées, ont contraint les naturalistes modernes à élargir singulièrement la définition de l'espèce. Il faut la considérer d'une façon générale comme constituée par un groupe d'êtres qui peuvent coexister dans l'espace ou se succéder dans le temps. Ordinairement ce groupe est réduit à deux personnages, à deux sexes. Voilà le polymorphisme normal, inhérent à l'espèce, indépendant de toute force physique, de toute action extérieure : on y voit éclater, en même temps que la fidélité de la nature à ses types choisis, une tendance visible à la variabilité.

Les variations peuvent venir du dehors aussi bien que du dedans. Examinons quelles sont les forces externes qui agissent sur l'espèce. Il faut considérer d'abord l'influence du milieu physique. M. Faivre analyse avec grand soin les modifications que le climat, la station, exercent sur les formes végétales; les plantes ont des formes secondaires, naines, ombreuses, faméliques, frimaires, qui témoignent de la flexibilité organique. L'influence de la température sur le pelage des animaux est bien connue. Les êtres se mettent toujours en harmonie avec la nature physique qui les enveloppe. L'art humain a tiré un merveilleux parti de la flexibilité des organismes vivans. Veut-on agir par exemple sur les végétaux, que de moyens s'offrent à l'horticulteur! Il modifie d'abord le pied-mère dont il veut conserver les graines de façon à le rapprocher autant que possible de l'état où il a l'espoir d'amener le jeune plant, par la culture dans un sol plus ou moins fertile, par l'ablation partielle des fleurs et des fruits, qui accumule la séve dans les fleurs ou les fruits réservés, par les gênes physiques, la torsion, la bouture, les incisions. Quelquefois la nature n'attend pas que l'homme la tourmente; un végétal, un arbuste, est une collection d'individus. L'unité vivante est la feuille, dont la fleur et le fruit ne sont, comme Goethe l'a compris le premier, que des transformations. On conçoit dès lors que, par suite d'une tendance naturelle au polymorphisme, il se développe spontanément sur un pied des variétés nouvelles. C'est ainsi que le pin sylvestre nain et monstrueux est né fortuitement. Une branche de pin sylvestre ordinaire a été la mère de tous les représentans de cette variété. De Candolle raconte que le marronnier à fleurs doubles, aujourd'hui répandu dans toute l'Europe, naquit accidentellement sur un marronnier des environs de Genève en 1824. L'homme ne profite pas seulement des variétés fortuites ou des altérations que produit un système particulier de culture sur un pied-mère. La fécondation artificielle lui donne un moyen de créer des variétés presque à l'infini. Sa main porte le pollen où elle veut; forcée dans ses retranchemens, la nature, docile, lui livre des fleurs doubles ou pleines, roses, renoncules, anémones, primevères, camellias, chrysanthèmes, véritables fleurs de luxe, enrichies, opulentes, nobles et souvent aussi stériles; elle lui permet d'essayer toutes les bigarrures et les fantaisies de la couleur, les stries, les ponctuations, les panachures les plus variées. Il suffit de parcourir des serres ou une exposition d'horticulture pour voir tout ce qu'a produit l'intelligence, la patience ou l'imagination des jardiniers.

Nous ne disposons pas de moyens aussi nombreux ni aussi faciles pour ébranler l'espèce dans le règne animal. En agissant sur l'ali-

mentation, sur les habitudes, sur l'activité, sur la procréation, l'homme a produit pourtant toute une faune domestique qui sert à ses principaux besoins. L'art de la sélection, mis en pratique depuis un siècle seulement, a permis de pousser presque jusqu'au raffinement la faculté que nous possédons de modeler les formes organiques. Le cheval de course anglais, par exemple, est un être tout artificiel, si étrange, que la peinture, la sculpture, ne sauraient convenablement s'en approprier les contours élancés et trop tendus. Qui n'a vu dans les fermes-modèles des porcs, des moutons, qui sont comme des caricatures des porcs, des moutons ordinaires? Les éleveurs réussissent à porter toute l'activité vitale tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, ou vers les fonctions de relation, ou vers les fonctions végétatives; ils font à leur gré du nerf, du muscle, de la graisse. L'éducation vient en aide à la sélection. On sait ce que l'entraînement produit sur les chevaux. L'existence factice imposée aux animaux ne change pas seulement leurs formes, elle agit sur leur précocité, sur leur fécondité. L'espèce, une fois ébranlée, s'ébranle de plus en plus aisément, comme un édifice fissuré. Détournée de ses voies primitives, la nature, semble-t-il, se laisse conduire de plus en plus loin avec une docilité toujours plus grande.

Les preuves de la variabilité des êtres vivans abondent; mais cette variabilité va-t-elle, peut-elle aller jusqu'à la mutabilité des espèces? C'est ici que les naturalistes cessent de s'accorder. Les déviations du monde organique sont-elles comparables aux oscillations d'un aimant qui retourne toujours à sa direction, ou les variations sont-elles cumulatives, continues, sans rebroussemens? Grave question, qui reste toujours en suspens. M. Faivre s'attache à la théorie, généralement préférée en France, de l'immutabilité de l'espèce. Dans la doctrine de Darwin, l'espèce n'est autre chose qu'une variété, qu'une race particulière, peu à peu fixée et qui a obtenu la victoire dans la continuelle compétition des êtres. Si la limite entre les espèces n'est point tranchée, on doit s'attendre à retrouver les formes qui ont servi de transition entre les formes primitives et celles qui en sont sorties. « Si l'espèce de l'âne vient de l'espèce du cheval, écrivait déjà Buffon, cela n'a pu être que successivement et par nuances; il y aurait eu, entre le cheval et l'âne, un grand nombre d'animaux intermédiaires, et pourquoi ne verrions-nous pas aujourd'hui les représentans, les descendans de ces espèces intermédiaires? » N'est-ce point peut-être parce qu'elles étaient intermédiaires, parce que les extrêmes seuls avaient une vitalité spécifique assez résistante? Les intermédiaires ont été mis au rebut, comme des ébauches devenues inutiles. Au reste, la paléontologie, à me-

sure qu'elle s'enrichit, comble de nouveaux vides dans les séries des familles animales et végétales. Elle trouve, par exemple, pour ne parler que des mammifères, une foule d'animaux, aujourd'hui disparus, qui ont des caractères mixtes, disparates, empruntés de toutes parts. Si les espèces étaient sans aucun lien, pourquoi ne pourrait-on dans le passé ressaisir des fossiles dont les caractères eussent quelque chose de plus inattendu, de plus exceptionnel? Si jeune qu'elle soit, la science paléontologique n'a plus guère de surprises. Toutes les formes qu'elle découvre viennent prendre place comme d'elles-mêmes sur les degrés restés vides de la classification rationnelle.

Les ennemis comme les partisans de la doctrine de l'immutabilité de l'espèce reconnaissent sous le nom de *races* des variétés de l'espèce, constantes, perpétuées par la génération, et capables de se féconder par le croisement. La doctrine de Darwin suppose deux choses, en premier lieu que les races se forment spontanément dans la nature, en second lieu qu'elles sont indéfiniment variables. Suivant M. Faivre, rien n'est plus rare, à l'état sauvage ou de nature, que la naissance des races, des variétés. Certains naturalistes ont été jusqu'à dire qu'il n'y a point de races naturelles, que l'homme seul peut, par la domesticité, scinder une espèce en variétés. M. Faivre tire parti, à l'appui de sa thèse, de l'immense extension de certaines espèces. Le tigre royal est resté le même depuis les îles de la Sonde jusqu'au nord de la Sibérie; les jaguars ne changent pas depuis l'équateur jusqu'au 40e degré de latitude. On trouve le même cresson de fontaine dans les eaux de Madère, des Canaries et dans celles de la Russie, du Japon. Certaines fougères, certains lichens, semblent des plantes universelles. Que conclut-on de là? La résistance de l'espèce au changement, aux influences du milieu. Les espèces changent-elles du moins quand l'homme les transporte d'un continent à l'autre? Parmi les plantes que l'ancien et le nouveau continent ont échangées, M. de Candolle déclare n'en pas connaître une qui, transplantée, soit devenue le point de départ d'une race nouvelle. On a de nos jours fondé des sociétés d'acclimatation; les enthousiastes ont cru pouvoir renouveler une sorte de paradis terrestre où se retrouveraient réunies toutes les bêtes et toutes les plantes de la création. Étrange illusion! on n'acclimate que ce qui va au climat. Qu'on essaie donc de faire vivre en Europe les singes des pays chauds; les plantes tropicales ne viennent que sous les serres étouffantes. Les espèces transportées sur un sol, dans un air nouveaux, soustraites aux influences accoutumées, refusent souvent de se plier à de trop dures tyrannies : elles protestent contre la violence qui leur est faite, se vengent par la stérilité. L'homme ce-

pendant triomphe parfois, il fait des races; mais sa puissance créatrice n'est point sans limites. Les forces qui rendent si difficile la genèse spontanée des races naturelles luttent aussi contre les races artificielles. Disons-le tout de suite, le point faible où la nature les atteint, c'est la fécondité; dès que l'espèce est ébranlée, il semble qu'il lui devienne plus difficile d'engendrer. L'impuissance la frappe. Les étalons pur sang sont ceux qui ont le moins de descendans. Toutes les races perfectionnées, poussées et comme forcées dans une direction particulière, deviennent difficiles à propager. Même phénomène parmi les végétaux. « La stérilité, écrit le botaniste Lindley, est une maladie ordinaire aux plantes cultivées. » Les variétés de fruits et de fleurs se propagent non point par des graines, mais par des moyens artificiels, boutures, greffes, et l'on sait qu'à la longue ces procédés entraînent parfois une véritable dégénérescence des races végétales.

Les races créées par l'homme ne sont pas seulement menacées de stérilité, elles ne peuvent se passer de soutiens artificiels. Rendez-les à la vie sauvage, elles perdront promptement les traits dont la domesticité les avait revêtues comme d'une livrée. Le porc retourne au sanglier; les chiens redevenus sauvages oublient l'aboiement et creusent des terriers; les lapins retrouvent l'habitude de fouir. Les pigeons, nichant loin des colombiers, reprennent les habitudes du biset. Une race rendue à l'état sauvage redevient-elle toutefois identique à l'espèce d'où primitivement elle est issue? Pour le croire, il faudrait admettre que les forces peuvent se perdre dans la nature, que l'état présent ne détermine point l'état à venir, que l'hérédité peut dépouiller sa rigueur inexorable. Diverses races domestiques, rendues les unes loin des autres à l'état de nature, se métamorphoseraient en autant de races sauvages, et conserveraient toujours dans leurs traits devenus rustiques la trace de leurs dissemblances actuelles. Il est trop vrai que nos races artificielles n'ont pas grande stabilité : placées loin de leur berceau, elles se déforment et se dégradent rapidement. « Si la culture, écrit Lindley, abandonnait quelques années seulement ses soins artificiels, toutes les variétés annuelles de nos jardins disparaîtraient, et seraient remplacées par quelques formes typiques sauvages. » Sans doute, mais est-on certain que toutes ces formes sauvages auraient eu leurs identiques dans le passé? Pense-t-on, par exemple, que les nouvelles poires sauvages qui survivraient à la culture seraient les poires sauvages qui l'ont précédée? Est-on assuré que la nature retourne jamais à un type originel d'où elle s'est une fois écartée de gré ou de force?

L'hérédité, dit M. Faivre, assure certainement le retour à un type ancien; comment n'être point frappé par cet étrange phénomène

qu'on nomme l'*atavisme*, c'est-à-dire l'apparition soudaine de caractères qui ont appartenu à des aïeux souvent fort éloignés? La reproduction des traits propres aux ascendans directs témoigne seulement de la continuité des phénomènes organiques : l'atavisme trahit une obstination latente qui relie la suite des générations. Parmi les descendans d'Henri IV, il s'en retrouvera un après trois siècles qui sera comme le portrait du Béarnais. Assurément ces retours à un passé lointain méritent d'être signalés : ils indiquent une tendance, ils révèlent la fidélité occulte de la nature à ses desseins; l'atavisme est une force conservatrice, mais elle ne triomphe pas éternellement de tant de forces destructives qui sont les agens de la mobilité organique. L'image des aïeux reparaît un instant comme un spectre, puis s'évanouit.

M. Faivre invoque encore à l'appui de l'immutabilité de l'espèce les lois de l'hybridation. On entend, on le sait, par *hybrides* les individus issus de l'union entre espèces distinctes. On nomme *métis* les produits de l'union entre les individus appartenant à des races distinctes de la même espèce. Dans la nature, les mariages entre espèces différentes sont très rares; parmi les végétaux, M. Decaisne n'en admet que vingt exemples avérés. Les hybrides animaux sont encore plus exceptionnels. On a vu cependant des croisemens entre le chien et le loup, le cheval et le zèbre, le couagga et la jument, et, dans la captivité des ménageries, entre le chacal de l'Inde et celui du Sénégal, le daw et le zèbre, la tigresse et le lion. Autrefois on considérait tous les croisemens entre espèces comme frappés de stérilité. Cette opinion n'est plus aujourd'hui soutenable. Dans le monde végétal, il n'y a rien d'aussi facile ni d'aussi commun que les fécondations dans les groupes des primevères, des daturas, des nicotianes, des pétunias, des cucurbitas, des linaires. Les anciens, s'autorisant de la stérilité des mulets, hybrides de la jument et de l'âne, avaient regardé tous les hybrides sans exception comme inféconds; mais les lois de la reproduction sont moins absolues. Quelquefois l'hybride peut être fécond avec l'un des reproducteurs; c'est le cas des produits obtenus de l'hémione et de l'ânesse, des hybrides végétaux provenant d'espèces variées de tabacs. Il arrive aussi que les hybrides se fécondent mutuellement et se reproduisent pendant toute une série de générations. Buffon a obtenu jusqu'à quatre générations du chien et de la louve, du chacal et du chien. M. Naudin a vu deux générations hybrides chez les primevères, trois chez les tabacs, cinq chez les linaires. Sur trente-huit hybrides d'espèces qu'il a obtenus et décrits avec grand soin, neuf seulement se sont montrés revêches. La stérilité semblerait presque être l'exception, loin d'être la règle. On sait toutefois que ces ma-

riages successifs ramènent peu à peu les formes organiques, soit à l'une soit à l'autre des formes primitives; les caractères, un moment confondus, se dissocient; les élémens discordans se repoussent. Dans l'état présent de la science, on ne peut citer aucune forme hybride qui soit devenue permanente, typique, qui ait pris droit de cité dans la nature.

J'aurai épuisé toutes les raisons qu'on peut invoquer en faveur de la constance des types organiques, si je rappelle que depuis le commencement des temps historiques ils n'ont subi aucune modification. Pour s'en assurer, on peut examiner les musées et les collections les plus anciennes, les herbiers de la fin du XVIe siècle conservés à Upsal et à Bâle, la description de la flore alpine faite par Jean Ray en 1652, les coquilles, les châtaignes, les olives, les noix enfouies en 79 dans les cendres d'Herculanum et de Pompéi, les descriptions anatomiques d'Aristote, de Galien, les graines et les ossemens des tombeaux égyptiens, les figures d'animaux et d'oiseaux gravées sur les monumens de la vallée du Nil. Trente siècles n'ont rien changé aux traits du bœuf, du chien, du chat, du singe, de l'ichneumon, du crocodile, de l'ibis, du vautour, du faucon, de l'oie, de l'abeille, du scarabée, du lotos, du papyrus, du froment. Il est vrai que, si les espèces n'ont pas varié depuis trente siècles en Égypte, les conditions de la vie sont restées les mêmes : l'équilibre organique y est demeuré aussi immuable que le régime du Nil. Le monde animal et végétal n'a pas été atteint par les invasions humaines qui s'y sont succédé comme les inondations du fleuve. Il n'est point difficile de trouver des exemples bien plus frappans de la longue durée des espèces, si l'on veut s'enfoncer dans la nuit des temps géologiques. Un savant botaniste de Zurich, M. Heer, a interrogé les débris de certains lignites dont l'origine remonte bien au-delà des temps historiques; il y a retrouvé toutes les formes alpestres et boréales vivantes de nos jours. Remontons plus haut encore; tous les géologues savent que parmi les coquilles du terrain tertiaire (1) il y a, en proportion de plus en plus nombreuse à mesure qu'on se rapproche de l'époque moderne, des espèces identiques aux nôtres. Nous sommes forcés de considérer la période historique comme un moment dans l'histoire de notre planète : dès que nous sortons des ères dont l'humanité a compté les années, la mesure du temps devient chose arbitraire.

(1) Les terrains géologiques les plus récens et immédiatement antérieurs aux temps que les géologues nomment les temps modernes, mais qu'il faut bien se garder de confondre avec les temps historiques, se nomment les terrains *tertiaires*. Ils sont subdivisés en trois grandes formations auxquelles on a donné les noms de formation *éocène*, *miocène* et *pliocène*.

Quand on l'embrasse dans son cours sans fin, toutes nos mesures sont relatives et ne peuvent s'appliquer au dessein de la nature, qui ne compte ni les jours, ni les années, ni les siècles. Tout ce qui a donc été dit et répété cent fois sur l'étonnante permanence des formes organiques observée en Égypte et ailleurs devient tout à fait insignifiant dès qu'on accorde qu'il y a des espèces qui ne sont point modifiées depuis l'âge pliocène; mais de ce que certaines espèces ont traversé sans altération des périodes si étendues, qui se dérobent à toute chronologie, qu'en peut-on conclure relativement à l'origine des espèces? Absolument rien, car, si certaines formes ont duré, d'autres ont disparu; des espèces nouvelles et en quantités innombrables ont fait leur apparition. Ce qui étonne, ce n'est point de voir durer une espèce, fût-ce un temps prodigieusement long, c'est d'en voir naître de nouvelles. Aussi la paléontologie, qui déroule devant nous une interminable série de figures et qui remet sous nos yeux, resserré dans les bornes étroites de la classification, ce qui a rempli le fond infini des temps, fournit-elle le vrai point de vue pour contempler l'œuvre de la création : si l'on ne regarde qu'au présent, on fait comme celui qui voudrait juger d'un tableau sur un seul trait, d'un opéra sur une mesure.

Reprenons ce vaste problème de l'origine des espèces en ses traits généraux; il se présente en définitive sous cette forme : y a-t-il, n'y a-t-il pas des espèces? Ce mot doit-il s'entendre de types inébranlables, immuables, ou ne doit-il s'appliquer qu'à des catégories organiques qui sont assez fixes pour faciliter nos classifications, mais qui n'ont point une fixité absolue? Le même doute s'applique à ces autres catégories que nous nommons genres et familles. Le monde vivant se transforme-t-il par la création miraculeuse d'espèces nouvelles ou par une insensible et continuelle métamorphose? L'expérience a jeté peu de lumière sur ce problème. Si les partisans de l'invariabilité des espèces mettent leurs adversaires au défi de produire des espèces nouvelles, ou d'en montrer que la nature ait elle-même tirées d'espèces antérieures, ces derniers peuvent demander à quel moment, en quel pays, on en a jamais vu naître de toutes pièces. Quand une science doctrinaire affirme que le polymorphisme des races a des limites infranchissables, cette affirmation manque de preuves. Tous ceux qui ont étudié les opérations de la nature savent qu'elle ne va point par soubresauts : la vie est une lente addition de forces; tous ses effets sont cumulatifs. Elle remplace l'atome par l'atome, la molécule par la molécule, l'élément anatomique par l'élément anatomique. L'induction (et puisque l'expérience fait ici défaut, nous ne pouvons guère consulter que l'induction) ne pousse-t-elle pas aussi un esprit logique à la

doctrine de la création continue des formes ou types organiques, espèces, genres ou familles? Il n'est pas indispensable de lier entièrement une semblable théorie à la doctrine de Darwin. On peut admettre, il nous semble même fort probable, que la sélection naturelle n'est point le seul agent de variation dans le monde animé. Il se peut que d'autres forces plus mystérieuses et moins brutales concourent à achever le dessein naturel et à renouveler la face de la terre pendant l'interminable série des siècles. La concurrence des espèces, la bataille de la vie, sont un puissant moyen d'élimination plutôt qu'un instrument créateur. La sélection naturelle conserve, choisit des traits organiques; pour en expliquer l'origine, il faut descendre aux profondeurs de la vie, interroger les phénomènes étranges de la fécondation sexuelle, chercher dans la genèse même et dans la vie des élémens anatomiques les causes de la flexibilité, de la variabilité innée, qui caractérisent tous les êtres organisés. Comme il arrive presque toujours dans les sciences, c'est en étudiant les phénomènes les plus humbles et les plus vulgaires qu'on arrive à la compréhension des plus difficiles. Le problème de l'origine des espèces a plus de chance d'être résolu d'abord dans le monde végétal que dans le monde animal. Des expériences soutenues et bien dirigées donneront peut-être un jour le secret et les lois de la variabilité végétale : la vie animale est moins obéissante et moins flexible. La difficulté qu'on rencontre à produire des êtres intermédiaires entre ce qu'on nomme les espèces distinctes est l'argument qu'on invoque ordinairement contre la continuité des variations spécifiques. Cette difficulté sera plus promptement levée par les botanistes que par les zoologistes.

Il faut bien comprendre toutefois qu'au bout d'un certain nombre de transformations deux espèces primitivement très rapprochées peuvent se trouver à de telles distances, que tout rapprochement, tout mariage, devienne impossible. Deux courbes qui se touchent à l'origine se trouvent entraînées à une distance infinie l'une de l'autre en vertu des lois contenues dans leur formule analytique. L'impossibilité du mariage entre deux espèces ne démontre pas qu'elles n'aient point une parenté cachée aux profondeurs du passé; mais, pour faire toucher du doigt cette parenté, il faudrait pouvoir faire remonter chacune d'elles à ses origines en traversant à rebours toute la série des métamorphoses qu'elles ont subies. De semblables retours ne s'opèrent jamais, et la nature ne travaille point à la façon de Pénélope, qui défaisait son propre ouvrage. Le temps d'ailleurs, le temps sans limites, est l'étoffe sur laquelle la force créatrice brode ses ouvrages; l'homme n'en dispose point, il ne peut donc pas remonter expérimentalement à l'origine des espèces. Il

est réduit à interpréter avec sa raison l'œuvre de la nature. Il n'a que des inductions et point de certitudes.

Parmi les inductions qui sont permises, on peut ranger, ce me semble, la possibilité d'une altération accidentelle dans le cours de la reproduction des êtres. Darwin, ainsi que la plupart des savans anglais, a accepté la doctrine géologique de sir Charles Lyell; il croit que toutes les modifications que notre planète a subies sont dues aux causes que nous voyons encore agir sous nos yeux, et que ces causes n'ont jamais agi avec plus d'énergie que de nos jours. Une lente usure a creusé les vallées; des mouvemens insensibles ont modelé graduellement les continens et fait surgir les systèmes de montagnes. Il est une autre école de géologues qui croit voir dans les hérissemens de la surface terrestre la preuve de révolutions aussi terribles que soudaines. Si l'on s'y attache, on introduit forcément dans la discussion de l'origine des espèces un élément nouveau. Quelle perturbation profonde ne causerait pas en effet dans le monde organique une révolution qui changerait sur une partie considérable de la terre la forme du sol, et qui déplacerait le lit des mers! Du même coup seraient changés et le milieu physique et le milieu organique. La nature, arrachée à son long repos, ne serait-elle pas contrainte à modifier les expressions vivantes de sa puissance créatrice? Les espèces, outre qu'elles subissent de lentes modifications, traversent donc peut-être des crises subites. Si tout change autour d'elles, comment ne changeraient-elles pas? Les survivans de ces terribles catastrophes, assistant pour ainsi dire à la naissance d'un monde nouveau, pourraient-ils ne pas se transformer?

La géologie, la paléontologie, poussent aujourd'hui visiblement la science à la doctrine de la continuité. Les lacunes qui séparent les espèces se remplissent par la découverte de variétés intermédiaires de plus en plus nombreuses, ou vivantes ou fossiles. De même un polygone se rapproche du cercle quand le nombre des côtés s'y multiplie. C'est par centaines de mille, par millions, qu'il faudrait compter sans doute les formes organiques, si la paléontologie pouvait restituer toutes celles d'où la vie s'est retirée : en face de tels chiffres, il semble que la théorie des créations répétées doive se trouver embarrassée. Peut-on croire que tant de types rattachés par tant de liens, de ressemblances et d'affinités, si difficiles souvent à distinguer, soient sortis séparément de la matière amorphe? Notre vanité aime à imaginer une genèse miraculeuse et directe pour l'espèce humaine; mais quoi! faudra-t-il l'admettre aussi pour tant d'espèces chaque jour découvertes? Les créations ont-elles été innombrables? La génération spontanée ne s'opère jamais

sous nos yeux, même s'il s'agit d'êtres si humbles qu'à peine on sait comment les classer, si dénués de caractères qu'on ne sait comment les décrire, et l'on admettrait la génération spontanée de ces formes supérieures qui s'appellent le lion, le cheval, le tigre! car la théorie des créations discontinues n'est, sous un autre nom, que celle de la génération spontanée de toutes les espèces. Le problème de l'origine des formes organiques n'est point susceptible d'une solution complète, mais il nous semble que la masse des témoignages, que les expériences partielles faites par l'homme, que le courant général et l'esprit même de la science doivent nous entraîner à la théorie de l'évolution et de la création continues. On a le droit d'affirmer que cette doctrine n'est inconciliable ni avec celle d'une finalité dans la nature, ni avec une philosophie qui cherche partout une idée, une loi, sous les phénomènes. Si les espèces subissent des modifications, ce ne peut être que sous cette triple influence, l'action du milieu physique, l'action du milieu organique, l'action profonde de la sexualité. Lamarck a prétendu expliquer par la première toutes les transformations de la nature organique, sans cependant méconnaître les solidarités de tous les êtres vivans. Il restera toujours à Darwin le mérite d'avoir analysé la seconde de ces influences : il a introduit dans la science des mots et des idées qui ne se perdront plus. Il a analysé avec une merveilleuse finesse les phénomènes de cette vie multiple, confuse, déchirée par des luttes incessantes ou comprimée par de muettes servitudes, que la séve créatrice entretient incessamment dans le monde organique. Le reproche le plus fondé qu'on puisse faire à sa doctrine, c'est qu'elle est encore incomplète; elle explique la contagion et le progrès des variations naturelles, elle n'en explique point l'origine. C'est sans doute à la physiologie qu'il appartiendra quelque jour de résoudre ce problème : elle seule, prenant la vie à ses sources mêmes, peut en bien suivre les courans et les déviations. C'est à elle qu'il appartient d'étudier ces lois de l'hérédité qui servent de soutien à toute la doctrine de Darwin, et de démêler les mystérieuses influences qui dans l'acte de la génération lient les élémens mâles aux élémens femelles et font sentir leur empire chez tous les êtres nouveaux. Dans ses traits actuels, la théorie de Darwin n'en forme pas moins déjà un tout compacte et solide. Elle offre une trame admirable aux recherches des naturalistes futurs, elle pousse leurs investigations dans des voies nouvelles, et prête un caractère plus philosophique à leurs travaux.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

ÉTATS DE BRETAGNE

IX.

L'AVÉNEMENT DE LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION.

Nous avons assisté au duel engagé par un peuple contre un homme : dans cette poursuite implacable, la Bretagne n'avait pas seulement vaincu son adversaire, elle s'était efforcée de le flétrir. C'était en portant au front l'arrêt qui le déclarait *entaché* que le duc d'Aiguillon venait d'entrer au ministère, auquel sa triste fortune l'éleva la veille du jour où la Pologne succombait en implorant la France. Les coups qui avaient atteint le neveu du dispensateur des lettres de cachet frappèrent directement le régime dont l'ancien commandant de la Bretagne ne pouvait manquer d'être considéré comme l'expression; mais l'éclatante victoire remportée par M. de La Chalotais au profit des franchises provinciales n'était pas encore celle du droit moderne tel que nous le comprenons aujourd'hui dans sa donnée fondamentale. Néanmoins, si en 1772 la souveraineté de la nation était encore à naître, on peut dire qu'après le procès entamé contre l'ami personnel du prince la suprématie royale était pour jamais ruinée dans la conscience publique.

Le succès conquis par l'opiniâtreté bretonne fut toutefois fatal aux vainqueurs, car il entretint leurs illusions en les laissant pénétrés

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1867, du 15 janvier, du 1er et du 15 février 1868.

de confiance dans une force toute prête à leur échapper. D'autres en effet étaient à la veille de recueillir les fruits de ces combats, et commençaient à faire valoir en plein jour des prétentions qui jusqu'alors s'étaient à peine révélées dans l'ombre. Durant la lutte engagée contre M. d'Aiguillon, le tiers avait gardé une attitude fort réservée. Il ne trouvait aucun avantage à seconder contre la cour les efforts de la noblesse, qui possédait dans les états une prépondérance qu'elle entendait bien garder toujours. Quoique pénétrée d'un respect séculaire pour le parlement, la bourgeoisie commençait à se sentir fort humiliée du pacte secret conclu entre les membres de cette grande compagnie pour en défendre l'accès à quiconque ne pourrait justifier de quatre partages nobles tout au moins. Par un déplorable aveuglement, l'ordre privilégié ne s'était jamais montré plus exclusif qu'aux jours où les premiers grondemens de la foudre annonçaient l'approche des grands orages. Tandis que la magistrature fermait ses rangs lorsqu'il aurait fallu les ouvrir, M. de Jarente, chargé de la feuille des bénéfices, épurait l'épiscopat au seul point de vue généalogique, et, pour mettre le sceau à ces réformes insensées, M. de Saint-Germain promulguait une ordonnance dont l'application littérale aurait interdit à plusieurs petits-fils des ministres de Louis XIV l'honneur de porter l'épaulette. Sous l'empire de ces idées, entretenues par un contact devenu plus fréquent avec l'aristocratie de la cour et de l'armée, la noblesse bretonne, longtemps populaire, avait adopté un langage dont elle exagérait l'impertinente fatuité, ainsi qu'il arrive presque toujours en parlant une langue étrangère. Plus d'une fois des mots malheureux prononcés en pleins états servirent de stimulant aux passions dont on n'avait pas soupçonné l'éveil, et qui déjà guettaient leur proie. La seule concession faite par les gentilshommes de bonne race avec un empressement signifiçatif, c'était celle des lettres d'anoblissement, parce que ces lettres, n'ouvrant l'accès ni des états ni d'aucune carrière privilégiée, maintenaient, durant un siècle au moins, les chefs de la bourgeoisie dans une attitude fausse entre l'ordre dont ils étaient sortis et celui dans lequel on consentait à les admettre au prix d'un stage humiliant.

A cette race de métis sociaux appartenaient, au moment où nous sommes parvenus, la plupart des magistrats municipaux et des députés du tiers. Lors donc qu'au mot de liberté, qui ne touchait qu'aux intérêts généraux, fut substitué celui d'égalité, qui atteignait chacun dans sa fibre la plus sensible, quand sur le sol armoricain retentit cette parole qu'aucune oreille n'y avait encore entendue, qu'aucune imagination n'y avait pressentie, la terre fut remuée jusqu'aux abîmes. Ce fut surtout dans les rangs des hommes qui

avaient récemment sollicité leur agrégation à la noblesse qu'eurent lieu les plus violens efforts pour renverser l'ancien ordre social, tant fut terrible cette révélation, que la puissance et la force appartenaient désormais aux classes avec lesquelles personne n'avait compté jusqu'alors! En présence de cette soudaine évolution de la pensée publique, les choses changèrent tout à coup d'aspect, et les mots perdirent leur signification accoutumée : au lieu de défendre les droits de la Bretagne, la noblesse ne défendit plus que d'odieux priviléges; les états, vieux *palladium* de la nationalité armoricaine, apparurent comme le patrimoine d'une caste spoliatrice; le parlement lui-même, pour lequel la bourgeoisie avait livré tant de luttes généreuses, ne fut plus à ses yeux qu'une assemblée de hautains égoïstes. Le passé se vit répudié tout entier comme un obstacle à la conquête de l'avenir, et les épées, tirées en commun contre le despotisme, se croisèrent bientôt avec furie. C'est cette dernière péripétie qu'il nous reste à exposer.

En succédant au duc d'Aiguillon, le duc de Duras bénéficia pendant trois ans du calme qui suit toujours les tempêtes. La noblesse, attachant un grand prix à constater que son opposition n'avait pas effleuré sa fidélité, mit un empressement assez irréfléchi à seconder toutes les demandes que lui adressaient les commissaires du roi. Aux courts états de Saint-Brieuc, que dirigea le président Ogier, elle vota, pour ainsi dire au pas de course et à peu près sans modification, le règlement qui, après lui avoir été imposé dans la tenue précédente, avait enfin été soumis à son approbation sur la pressante insistance du nouveau commandant de la province. Heureuse et fière d'avoir obtenu la reconnaissance de son droit, la noblesse s'inquiéta peu d'en faire usage. Aux états qui suivirent, elle ne contesta aucune demande financière, voulant se montrer aussi facile sur les questions d'argent qu'elle avait paru inflexible sur les questions de principe. Cette condescendance rencontrait cependant une limite : chaque fois que le nom du duc d'Aiguillon était prononcé, chaque fois que les actes, même les plus insignifians de son administration, étaient soumis à l'appréciation des états, la colère éclatait, pour redoubler à chaque nouveau témoignage que le duc recevait de la faveur royale. La plus ardente philippique qui soit peut-être émanée d'une assemblée délibérante est la réponse des états de Bretagne au mémoire apologétique publié par Linguet pour l'ancien commandant de cette province, réponse dont ils ordonnèrent la distribution par milliers d'exemplaires (1). La partie administrative de ce curieux travail manque de solidité;

(1) Registres des états de Rennes, séance du 25 décembre 1770.

mais jamais la colère ne se révéla plus implacable, et, si grande que soit l'habileté de l'avocat, elle est vaincue par l'éloquence de la passion, toujours supérieure à celle de l'art.

Tandis que le parlement de Bretagne condamnait au feu la défense juridique d'un pair de France rendant compte au roi et à la cour dont il était membre de sa conduite administrative, les états, par un vote auquel l'église refusa seule de s'associer, jetaient à tous les échos de la publicité cet acte d'accusation au moment où le roi appelait l'accusé au poste de premier ministre. Entré aux affaires dans une pareille situation, le duc d'Aiguillon n'avait devant lui qu'une voie ouverte. Quoique ce souple courtisan n'eût été formé par la nature ni pour la lutte ni pour la violence, le collègue de Terray et de Maupeou, dont les noms symbolisaient la banqueroute et l'arbitraire, était condamné ou à briser la ligue parlementaire qui enlaçait alors le royaume, ou à tomber bientôt sous ses arrêts infamans. M. d'Aiguillon n'était pas moins fatalement prédestiné que ne le fut de nos jours M. de Polignac à courir la chance des coups d'état. Il la courut en effet avec plus de bonheur qu'il n'était naturel d'en attendre pour un cabinet dirigé par Mme du Barry. Dans la nuit du 20 janvier 1771, Maupeou fit enlever d'un coup de filet tous ses ennemis avec une prestesse à peine dépassée par ses plus heureux imitateurs. Le chancelier accomplit son œuvre ténébreuse avec une audace qui ne surprit personne, mais il déploya dans la série de réformes dont il fit suivre cet acte de violence un esprit politique par lequel il se montra fort supérieur à tous ses contemporains.

Renverser les parlemens en les signalant aux populations comme un obstacle aux réformes les plus vivement souhaitées, associer à la chute de ces corps privilégiés la gratuité de la justice, l'admissibilité de tous les citoyens aux charges de la magistrature, promulguer des édits où se reflétaient la sagacité de Pothier et l'humanité de Beccaria, substituer pour le parlement de Paris à un ressort d'une étendue démesurée des circonscriptions plus restreintes, afin de placer partout la justice à la portée des justiciables, c'était là sans nul doute une idée féconde, dont l'application, si elle n'avait été bientôt interrompue par une restauration parlementaire, aurait rendu possible le succès des tentatives si malheureusement avortées de 1774 à 1787. De toutes les entreprises tentées par le pouvoir royal depuis le ministère du cardinal de Fleury jusqu'à celui de M. de Brienne pour maîtriser les parlemens, celle du chancelier Maupeou est la seule qui ait réussi. Ce coup d'état provoqua une émotion vive, mais passagère; les perspectives nouvelles ouvertes devant une société déjà profondément travaillée par l'esprit démo-

cratique atténuèrent le scandale que cause la violation préméditée des lois chez les peuples dont le sens moral n'est pas encore altéré. A la fin de l'année, Paris avait accepté la nouvelle magistrature; un an plus tard, les résistances provinciales, unanimes au début, avaient cessé à peu près partout. La Bretagne elle-même montra dans la crise de 1771 une sorte de modération que les scènes du passé ne permettaient pas d'attendre.

Le lit de justice tenu à Versailles pour constituer le nouveau parlement de Paris laissa prévoir à Rennes une mesure d'une portée semblable. M. le duc de Duras, à qui revenait l'honneur du rappel de l'ancien parlement, résigna ses fonctions pour n'avoir pas à le frapper; il quitta spontanément le commandement d'une province où il s'était concilié des sympathies nombreuses, et l'arrivée du duc de Fitz-James, son successeur, au nom duquel se rattachaient pour la magistrature les plus irritans souvenirs, fut immédiatement suivie de l'enregistrement forcé des édits portant remboursement des offices du parlement de Bretagne et création de trente-six charges de conseillers rémunérés par l'état. Après une protestation dans laquelle la compagnie invoqua la disposition de l'article 23 du contrat d'union, lequel exigeait le consentement préalable des états pour modifier l'organisation judiciaire de la province, tous ses membres rentrèrent dans une retraite dont ils connaissaient le chemin et qu'ils avaient déjà honorée. Le respect public les y suivit comme toujours; mais le peuple demeura calme, et le palais ne fut pas cette fois déserté par la basoche, comme il l'avait été en 1766. La suppression des *épices* et l'espérance de monter sur des siéges que l'hérédité ne protégerait plus avaient manifestement concilié la faveur des classes moyennes à l'ensemble des mesures prises par le chancelier Maupeou.

Il fallait s'attendre à des réclamations plus vives de la part des états contre des dispositions incompatibles avec les vieilles institutions aristocratiques dont le parlement formait alors la pierre angulaire. Ces réclamations se produisirent en effet aux états de Morlaix, tenus à la fin de 1772; mais le résultat en fut singulièrement amoindri par une querelle longue et confuse engagée entre la noblesse et le tiers sur la forme qu'il conviendrait de donner à ces plaintes adressées au roi. En présence des réclamations de l'assemblée, le duc de Fitz-James, qui assistait à la tenue comme premier commissaire du roi, s'enferma dans un mutisme obstiné, se bornant à répondre aux observations qui lui étaient soumises sur l'incompatibilité manifeste d'une pareille mesure avec le texte de l'acte d'union qu'il avait reçu l'ordre formel de sa majesté d'interdire toute discussion sur cette matière, et suppliant messieurs de la no-

blesse d'obéir aux ordres du monarque aussi aveuglément qu'il le faisait lui-même. A chaque députation nouvelle envoyée par les états, le commandant de la province opposait le même thème avec quelques variantes. Six années auparavant, une pareille attitude aurait mis cette noblesse en insurrection; mais depuis le départ du duc d'Aiguillon les impressions avaient changé. La colère est journalière comme le courage, et l'horizon des esprits n'est pas moins mobile que celui des yeux. Les choses se seraient passées autrement à Rennes ou à Nantes; dans une assemblée peu nombreuse, réunie à l'extrémité de la péninsule, cette violation d'un droit constitutionnel évident ne détermina qu'une protestation inscrite aux registres dans la séance du 25 décembre, protestation qui fut biffée par suite d'un arrêt du conseil rendu le 7 janvier suivant. Cette résolution souveraine, qui atteignait dans son essence la liberté des états, ne provoqua aucune de ces grandes scènes déterminées en d'autres temps par des actes d'une bien moindre importance. Le parlement dissous reçut donc des états un hommage stérile plutôt qu'une assistance effective. L'horizon politique changeait même en Bretagne, et l'on pouvait déjà pressentir que l'intérêt de la magistrature tiendrait une place fort secondaire dans les préoccupations et les luttes de l'avenir. Si un caprice du comte de Maurepas n'avait suggéré à Louis XVI, lors de son avénement, la pensée de relever les parlemens, dont le principal mérite aux yeux de ce ministre frivole était d'être vieux comme lui-même, un gouvernement résolu et réparateur aurait pu profiter de l'œuvre consommée par Maupeou pour assurer le succès de celle qu'allaient entreprendre si vainement l'un après l'autre M. Turgot et M. Necker; mais le mauvais sort de la monarchie en décida autrement. En plaçant M. Turgot dans son conseil et en rappelant les parlemens, le nouveau roi annonçait des réformes qu'il se mettait dans l'impossibilité d'accomplir. Routinières par leurs idées lors même qu'elles affectaient des attitudes presque révolutionnaires, les cours souveraines hâtèrent par leur résistance aux plus utiles innovations la catastrophe dans laquelle elles s'abîmèrent avant le trône. L'infortuné Louis XVI dut consumer les seules années où le bien lui était encore possible dans une lutte stérile pour renverser la barrière qu'il avait spontanément relevée.

De tous les parlemens du royaume déjà soulevés contre le pouvoir au point d'appeler les états-généraux, plus redoutables pour eux-mêmes que pour la couronne, le parlement de Bretagne était le seul qui fût alors placé dans une situation vraie. Gardiens d'un pacte solennellement juré, ses membres défendaient contre les empiétemens ministériels des stipulations précises. Retranché derrière

des garanties écrites qu'il invoquait avec un juste orgueil dans l'anarchie générale des idées et des institutions, ce grand corps aurait été inexpugnable, si le peuple breton ne l'avait soudainement abandonné pour suivre d'autres perspectives et pour se préparer d'autres destinées. L'esprit de réforme, le sentiment du droit commun et de l'égalité devant la loi n'avaient pas pénétré dans les rangs compactes de la noblesse bretonne. Fière de son passé et ne soupçonnant aucun avenir qui pût en égaler la gloire, elle entendait maintenir sans aucun changement des institutions dont elle profitait à peu près seule. Prenant les bornes de son horizon pour les bornes du monde, elle repoussait les idées politiques qui perçaient déjà de toutes parts, bien moins par un calcul sordide dont elle était incapable que par un dévouement aveugle à la seule forme sociale qui revêtît à ses yeux le caractère d'un droit légitime. Elle avait l'esprit moins élevé que le cœur, et ses préjugés de caste tenaient en échec ses meilleurs penchans. Le mouvement si désintéressé qui des sphères de la cour s'épanouit bientôt avec tant d'éclat dans la plupart des assemblées provinciales n'éveilla aucun écho dans les états de Bretagne, et, sauf de très rares exceptions, les idées nouvelles n'y rencontrèrent dans les rangs de la noblesse aucune sorte de sympathie. Il n'y a donc pas à s'étonner si de 1778 à 1782 cette assemblée témoigna une malveillance constante à M. Necker. Les classes ont des instincts sûrs, et, pour cette multitude de gentilshommes, tous résolus à ne pas céder à l'esprit du temps un pouce de terrain, le banquier genevois, dès son premier ministère, laissait pressentir le personnage qui représenterait bientôt en France les deux principes les plus antipathiques aux ordres privilégiés, l'unité administrative du royaume et l'égalité de l'impôt.

Les états n'épargnèrent au directeur-général des finances ni une difficulté ni une chicane, et, lorsque M. Necker fut tombé du pouvoir en 1781, ils enjoignirent à leur procureur-général-syndic de le poursuivre devant le parlement de Rennes pour attaque à la constitution bretonne (1). Ces poursuites, qui ne pouvaient porter sur aucun de ses actes ministériels, furent motivées par plusieurs assertions consignées dans ses écrits. M. Necker avait établi que l'impôt était en Bretagne inférieur pour à peu près moitié à l'ensemble des charges qui pesaient sur la plupart des généralités; il demandait en conséquence une répartition plus équitable, déclarant qu'à ses yeux le premier devoir d'un ministre du roi était de faire rentrer cette grande province dans le droit commun sans tenir compte de dispositions incompatibles avec l'unité de la monarchie (2).

(1) Registre des états, séance du 4 février 1785.

(2) Dans un rapport présenté au roi en 1778 sur les assemblées provinciales,

Transformer les états de Bretagne en une assemblée consultative semblable à celles qu'il se proposait d'organiser dans les autres provinces, telle était manifestement la pensée de M. Necker. Ce fut cette pensée-là que les trois ordres s'accordèrent à trouver criminelle et punissable, et, en se plaçant au point de vue où ils se tenaient eux-mêmes, on comprend qu'elle eût à leurs yeux ce double caractère. Si M. Necker, calviniste et démocrate, ne pouvait espérer en Bretagne ni faveur ni même justice, il y a lieu de s'étonner de l'engouement soudain qu'y excita un personnage sur qui s'était accumulé durant vingt ans le poids de toutes les haines. Les passions font perdre la mémoire en même temps que la raison, et les états oublièrent avec une singulière promptitude le rôle odieux joué par M. de Calonne lors du procès de La Chalotais, pour ne plus voir dans le successeur de M. Necker que l'implacable antagoniste d'un ministre qu'ils détestaient. En s'appropriant une partie des plans de M. Necker relativement aux assemblées provinciales, Calonne avait eu soin de faire pour la Bretagne une exception éclatante. Grâce à cette concession, dont il avait fort bien calculé l'effet, il se trouva en mesure de tout demander à ce pays, qui pressentait l'heure où il aurait à défendre son existence elle-même. Tandis que dans un jour de colère les états refusaient au bon duc de Penthièvre l'avantage dont avaient joui dans tous les temps les princes gouverneurs de recommander quelques sujets pour la charge fructueuse de la députation en cour, ils portaient sans hésiter le don gratuit de 2 à 4 millions, afin d'assister le nouveau contrôleur-général dans l'œuvre de restauration financière entreprise avec une confiance destinée à être cruellement déçue.

A des abus séculaires étaient venues se joindre, pour creuser le gouffre du déficit, les dépenses provoquées de 1778 à 1783 par la guerre d'Amérique. Quoique M. Necker possédât en Europe un crédit personnel jusque-là sans exemple, les emprunts successifs auxquels il avait dû recourir pendant son premier ministère avaient ajouté aux intérêts de la dette une surcharge énorme, et les em-

M. Necker expose la nécessité d'arriver à modifier les constitutions de divers pays d'états. Il insiste spécialement sur la convenance d'abolir la dénomination de *don gratuit* attribuée à la part contributive fournie par eux aux dépenses publiques, l'obligation de concourir aux charges générales du royaume étant de droit strict pour toutes les provinces qui en font partie. A ce passage du rapport, on trouve une note marginale de Louis XVI où l'âme de ce bon prince se révèle tout entière. « Je ne crois pas qu'il soit prudent d'abolir le mot de *don gratuit,* parce que ce mot est antique et attache les amateurs de formes; ensuite il est peut-être bon de laisser à mes successeurs un mot qui leur apprend qu'ils doivent tout attendre de l'amour des Français et ne pas disposer militairement de leurs propriétés. » Voyez *les Assemblées provinciales sous Louis XVI,* par M. Léonce de Lavergne, p. 32.

barras d'argent issus de la guerre étaient immenses, si profitables qu'en eussent été pour la France les résultats politiques. La Bretagne s'était associée avec ardeur à la grande lutte maritime d'où sortit l'indépendance d'un peuple nouveau, et dont les plus émouvans épisodes se passèrent en vue de ses côtes. Elle avait entendu le canon de la *Belle-Poule* et celui de la *Surveillante;* les puissantes escadres que Brest envoyait chaque année devant l'ennemi étaient montées par ses intrépides matelots, et Guichen, Lamothe-Picquet, Kersaint, Kerguélen, tous Bretons, venaient de porter noblement le pavillon français sur toutes les mers. Constituer une marine puissante avait été l'ambition constante de la population bretonne, qui vit avec l'Océan dans un commerce intime de labeurs, de périls et de joies, et cette ambition généreuse était alors satisfaite. Durant trois tenues législatives, la salle des états fut dégarnie d'une portion notable de ses membres, qui avaient en quelque sorte le monopole de fournir leurs officiers aux escadres françaises.

Il n'y a jamais eu de spectacle plus véritablement national que celui de la pompe funèbre ordonnée en 1780 par les états pour honorer la mémoire des officiers et matelots bretons morts dans les deux mondes sous le feu de l'ennemi (1). L'un des détenus de 1766, l'abbé de Boisbilly, membre influent de l'ordre ecclésiastique, avait reçu l'invitation de composer en quelques jours une oraison funèbre : ce discours improvisé, où l'orateur sut faire passer l'odeur de la poudre à canon et l'âpre parfum des grèves natales, remua profondément l'assistance. L'office religieux terminé, les trois ordres, précédés du maréchal d'Aubeterre, alors commandant de la province, rentrèrent en cortége afin d'inaugurer le monument consacré par la Bretagne à ses fils morts pour la France. Au-dessous de la fenêtre ogivale qui éclairait la vaste salle des états se détachaient en lettres d'or sur une large plaque de marbre noir les noms de trente-trois officiers, membres-nés de l'assemblée nationale de leur patrie. Au moment où allait tomber le voile qui les recouvrait encore, M. de La Bintinaye, second de la *Surveillante,* parut sur le théâtre, amputé d'un bras et décoré de la croix de Saint-Louis. A peine âgé de vingt et un ans, cet officier avait reçu de la bouche défaillante du chevalier du Couëdic la double mission d'achever sa victoire et de sauver à tout risque la vie des vaincus. Ce fut à lui qu'incomba la tâche de ramener à Brest, aux acclamations d'un peuple immense, la glorieuse frégate sur laquelle les Anglais arrachés aux flots avaient remplacé l'équipage presque anéanti. Les états avaient décidé qu'une exception serait faite en

(1) Registre des états, séance du 17 janvier 1781.

faveur de M. de La Bintinaye à la disposition du règlement de 1736, dont les termes avaient fixé à vingt-cinq ans l'âge requis pour siéger. Ce jeune homme parut un moment dans l'assemblée pour la remercier d'une distinction qui suffisait, disait-il, à l'honneur de sa vie; il refusa d'ailleurs d'en profiter pour la faire remonter jusqu'au chef héroïque qui avait su inspirer à tous quelque chose de son généreux courage, ajoutant que, s'il était d'âge à mourir pour sa patrie, il manquait encore de l'expérience nécessaire pour en débattre les intérêts. Ces paroles, prononcées avec une modestie charmante, provoquèrent une scène d'enthousiasme dont un historien breton ne peut évoquer le souvenir sans éprouver un serrement de cœur. Huit ans plus tard en effet, la salle qui avait été le théâtre de ces patriotiques effusions vit couler à sa porte le premier sang versé dans nos discordes.

Cependant les événemens marchaient. Les plans de Turgot avaient succombé devant l'obstination de la magistrature, et ceux de Necker ne tardèrent pas à être contrariés par la cour. Le réformateur genevois dut se retirer devant les hésitations de Louis XVI, plein de courage pour supprimer les abus qui le touchaient personnellement, plein de timidité pour réformer ceux qui intéressaient les autres. Après Necker, Calonne succomba sous le poids d'une situation dont il avait commencé par dissimuler toutes les difficultés dans l'espoir de ranimer la confiance, et dont il finit par exagérer tous les périls afin d'imprimer une terreur utile à ses desseins. Dénué des qualités du prêtre et de celles de l'homme d'état, sans vertus comme sans idées, Brienne s'installa aux affaires du seul droit de son impudence. L'unique et le plus fatal effet de son administration fut de paralyser, en le laissant sans direction au moment le plus favorable, le généreux mouvement qui dans les assemblées provinciales avait spontanément rapproché les ordres privilégiés du tiers-état, mouvement qu'à des degrés divers on avait vu se produire partout excepté en Bretagne. En présence de la noblesse française, inclinant dans ses rangs les plus élevés à faire du droit commun en matière financière la base d'institutions encore à naître, nous allons voir en effet la noblesse bretonne s'obstiner seule dans la défense de ses priviléges, partie intégrante à ses yeux des vieilles institutions qu'elle entend conserver.

L'impéritie politique de l'archevêque de Sens eut pour conséquence de retarder la crise dans cette province, parce que Brienne arma simultanément contre lui des intérêts opposés tout prêts à s'y combattre. Afin de faire quelque chose, ce ministre avait convoqué les notables. Un pareil acte, que ne réclamaient ni l'avantage de l'état ni le sentiment public, n'avait eu d'autres significations

que celle d'un refus opposé à la convocation des états-généraux. Réunir des notables choisis par le bon plaisir du souverain, c'était affirmer une fois de plus le droit constamment revendiqué par la royauté de n'avoir à compter qu'avec des pouvoirs consultatifs; rassembler les états-généraux, c'était au contraire reconnaître le droit de la nation de disposer elle-même de ses propres destinées. Ainsi s'engageait la lutte suprême entre l'ancien régime et le régime nouveau, l'un se prévalant de l'autorité des traditions, l'autre lui opposant l'irrésistible élan de ses espérances.

Dans la création d'une *cour plénière* revêtue, sous le bon plaisir du roi, des attributions politiques réclamées par les parlemens, étaient venues se condenser toutes les idées de M. de Brienne et de M. de Lamoignon, magistrat transfuge et ministre fantaisiste. Retirer aux cours souveraines l'enregistrement des édits et retarder la convocation des états-généraux, s'il n'était pas possible de l'empêcher, de cette double pensée était issue une combinaison affublée d'un nom ridicule, puisqu'il ne correspondait pas même au souvenir historique qu'on avait prétendu évoquer. Si l'étrange conception de ces deux personnages, plus impertinens qu'audacieux, avait pu exister ailleurs que sur le papier, elle aurait abouti à une simple réunion de grands seigneurs et de fonctionnaires désignés par la royauté pour contrôler ses actes; l'immense mouvement d'esprit qui travaillait alors la France aurait eu pour seule conséquence de tenir hors des affaires le peuple, la bourgeoisie, le clergé et la noblesse provinciale, c'est-à-dire la totalité des forces vives de la nation. Aussi ne vit-on jamais résistance plus unanime que celle qui fit avorter cet embryon politique. Plus avisé que Brienne, Lamoignon avait imaginé de donner quelque popularité à sa conception malheureuse en y associant une réforme de la magistrature conçue dans un esprit démocratique; il compléta le plan de Maupeou en constituant sous le nom de grands bailliages dans tout le royaume, la Bretagne comprise, des tribunaux dont la juridiction était appelée à s'exercer dans des zones territoriales d'une égale étendue.

Ces édits furent envoyés au parlement de Paris, et celui-ci dut les enregistrer au milieu du plus formidable appareil militaire; mais les difficultés qui se révélèrent dans la capitale n'étaient rien auprès des obstacles que l'œuvre de Brienne et de Lamoignon souleva dans les provinces et plus spécialement en Bretagne. Des ordres secrets enjoignirent au commandant de réunir le parlement de Rennes pour y faire prévaloir par tous les moyens qu'il estimerait nécessaires la volonté souveraine du roi. Ce commandant était alors Henri de Bissy, comte de Thiard, qui venait de succéder au comte

de Montmorin. M. de Thiard était de l'école politique du marquis de La Fayette, école novatrice qui n'aimait pas le despotisme assurément, mais qui détestait encore davantage les priviléges et la prépondérance locale de la noblesse. Le nouveau commandant eut à peine posé le pied sur cette terre, où le passé se dressait encore tout vivant, qu'une barrière infranchissable s'éleva entre l'homme de cour dévoué aux idées nouvelles et le parti des *robins* et des *hobereaux*, comme on disait à Versailles. Ayant, dans la nuit du 10 mai 1788, ordonné au parlement de se réunir à sept heures du matin, M. de Thiard prit ses mesures pour triompher par la force de la résistance désespérée qu'il prévoyait. Un régiment occupa les abords du palais, et la cour en séance se trouva entourée d'un cercle de baïonnettes. A l'arrivée du commandant, elle ordonna de fermer les portes de la salle d'audience et d'en refuser l'accès à M. de Thiard, qui pénétra dans le palais assisté d'une nombreuse et menaçante escorte. Sommé par un huissier, au nom du premier président, de s'expliquer sur les causes d'un appareil si incompatible avec la liberté des magistrats, il déclara venir de par le roi tenir un lit de justice, bien résolu, pour l'accomplissement de ses ordres, à triompher par la force de tous les obstacles, s'il était assez malheureux pour en rencontrer. Cette réponse, transmise à la cour, ne changea point l'attitude de celle-ci. Des sapeurs s'étant présentés pour enfoncer les portes, elles furent ouvertes après que la violence eut été constatée, et le commandant pénétra dans l'enceinte où se tenaient les magistrats assis et couverts. M. de Catuélan, premier président, reçut communication de cinq édits dont il refusa de donner lecture, entendant protester par son silence contre des actes qui entraînaient le renversement de la constitution bretonne et contre la forme en laquelle ces actes lui étaient notifiés. M. de Thiard, avec une inflexibilité militaire, tempérée d'ailleurs par une parfaite politesse, se fit apporter séance tenante les registres du parlement; il enjoignit au greffier d'y inscrire l'un après l'autre ces divers édits, les fit enregistrer successivement *d'exprès commandement du roi*, après avoir demandé toutefois sur chacun d'entre eux ses conclusions en forme à M. le procureur-général. A ces demandes cinq fois réitérées, M. de Caradeuc répondit cinq fois par la lecture de l'article de l'acte d'union de 1532, qui interdisait à des magistrats bretons toute discussion sur des mesures arbitraires, entachées d'une nullité radicale tant qu'elles n'étaient pas validées par l'approbation préalable des états.

L'opération s'accomplit en présence de la cour impassible, mais à laquelle une lettre de cachet du roi déposée par le commandant avait intimé la défense de désemparer. Lorsque M. de Thiard vou-

lut se retirer, il s'aperçut que la retraite était devenue fort difficile. La garnison, qui avait bloqué la cour, se trouvait à son tour bloquée par des masses profondes grossissant à chaque moment, et du milieu desquelles s'élevaient des cris furieux : *Vive le parlement! vive la Bretagne! à bas le despotisme! à bas la cour plénière!* Dans ces clameurs se résumaient les sentimens confus qui agitaient alors cette population, sentimens dans lesquels les vieux souvenirs se mêlaient à des aspirations déjà très vives vers l'avenir, dont l'aube se laissait entrevoir. M. de Thiard avait à peine franchi les portes du palais qu'une grêle de projectiles assaillit son escorte. Les panneaux de sa chaise furent brisés, et une bûche lancée par un bras vigoureux vint à ses côtés atteindre gravement à la tête M. Bertrand de Molleville, intendant de la province, sur lequel la haine publique s'était principalement concentrée. Afin de dégager le commandant, les soldats apprêtaient leurs armes, lorsque M. de Nouainville, capitaine au régiment de Rohan, sortit des rangs en s'écriant : « Soldats, ne tirez pas! ne sommes-nous pas tous citoyens? » Se trompant sur le sens des paroles et sur l'attitude de cet officier, le peuple lapida l'homme qui venait de prononcer le premier un mot destiné à un retentissement immense, et M. de Nouainville tomba baigné dans son sang; mais, désabusés bientôt après et désespérés de leur erreur, les assaillans pénétrèrent dans les rangs de la force armée pour enlever l'officier blessé et le porter en triomphe. Ce mouvement, auquel les soldats s'associèren avec un empressement significatif, dégagea les abords du palais, et le cortége officiel put regagner l'hôtel du gouvernement au milieu des huées et des imprécations de la foule (1).

Cependant le ministère, informé de cette situation, dirigea sans retard sur la Bretagne toutes les forces alors stationnées dans les provinces limitrophes. Tandis que Rennes était en proie à une exaltation fiévreuse, trois régimens d'infanterie et quelques escadrons se préparaient à entrer dans ses murs; mais une difficulté nouvelle arrêta bientôt le comte de Thiard. Il n'appartenait qu'à la commission intermédiaire de faire les fonds de casernement et d'étapes requis pour une augmentation de garnison aussi considérable. Le comte de Botherel, procureur-général-syndic, l'ayant réunie sur la demande du commandant, cette commission, où venaient se résumer, en l'absence des états, leurs pouvoirs administratifs et toute leur autorité morale, fut unanime pour refuser de concourir à une dépense « manifestement motivée par un projet d'attenter à la

(1) J'ai emprunté le récit de ces événemens et de la plupart de ceux qui vont suivre à un grand nombre d'écrits contemporains, ainsi qu'à l'*Histoire de Rennes*, par MM. Ducrest de Villeneuve et Maillet, et à *Rennes moderne*, par M. A. Marteville, t. III.

liberté du parlement et aux droits et franchises de la province par l'envoi de troupes appelées pour ajouter l'oppression à l'oppression. » Dans ces circonstances critiques, le commandant, déjà en grand ménagement avec la bourgeoisie, où il comptait trouver de futurs auxiliaires, se conduisit avec une grande prudence. Il installa les troupes hors de la ville, pour n'avoir pas à répondre aux réclamations de la communauté, fort jalouse de ses priviléges, quoiqu'elle fût à la veille de les répudier, et il poussa la déférence jusqu'à lui fournir la preuve que la garnison ne faisait aucun des amas d'armes, aucun des approvisionnemens de poudre signalés chaque jour par les rumeurs populaires. M. de Thiard porta des coups secrets, mais terribles, à la puissance du parlement en le présentant comme l'obstacle principal aux progrès des idées d'égalité et de droit commun qui dominaient déjà partout en France. Il ne manqua pas de joindre à cette guerre politique des mesures de précaution afin d'empêcher les magistrats de se réunir pour délibérer, et il fit occuper militairement le palais de justice; mais, des lettres de cachet ayant été adressées dans les derniers jours de mai au premier président et à six de ses collègues pour leur enjoindre de quitter Rennes, la compagnie résolut, en dépit des obstacles, de protester contre la violence. Le 2 juin, la plupart de ses membres se trouvèrent à cinq heures du matin réunis à l'hôtel de Cuillé, mis à leur disposition par le président de ce nom. Ce fut là que le vieux parlement de Bretagne entendit pour la dernière fois le bruit des acclamations publiques, et qu'il prit une délibération solennelle dont l'importance m'oblige à citer le texte même :

« Considérant que l'arrivée de plusieurs régimens dans la ville de Rennes est le présage de nouveaux coups d'autorité et de violences personnelles contre les citoyens, et que les changemens préparés dans la constitution française ne pourraient être opérés légalement que par *la nation assemblée dans les formes anciennes, en états-généraux,...* la cour déclare nulle et illégale la transcription des édits, ordonnances et déclarations portés sur ses registres, fait défense à toutes personnes d'y obéir, à tous juges d'y avoir égard sous les peines qui y échéent,... déclare Thiard personnellement responsable envers le roi, la province et tous ceux qui y auraient intérêt de tous les événemens auxquels le séjour des gens de guerre pourrait donner lieu, déclare de plus ladite cour itérativement dénoncer au roi et *à la nation* comme coupables du crime de *lèse-nation* ceux qui, dans la perversité de leurs cœurs, ont osé concevoir, proposer et faire exécuter des projets qui tendent à la subversion fatale de l'ordre civil. »

Cependant le commandant, tardivement informé, venait de don-

ner l'ordre de pénétrer par la force dans l'hôtel de Cuillé pour dissiper une réunion que ses instructions lui prescrivaient d'empêcher à tout prix; mais les deux régimens de Rohan et de Penthièvre, qui formaient la plus notable partie de la garnison, comptaient dans leurs rangs une fort grande quantité d'officiers bretons. Par une inspiration simultanée, ces officiers résolurent d'offrir leur démission et de briser leur épée pour n'avoir pas à l'employer contre leurs compatriotes. Le comte d'Hervilly, colonel du régiment de Penthièvre, dut donc s'avancer à peu près seul à la tête de ses soldats; mais, avant qu'il ait pu pénétrer jusqu'aux portes massives de l'hôtel, fermées à double tour, des groupes où se mêlent pour cette fois encore de jeunes gentilshommes et des étudians en droit entourent cet officier supérieur, l'interpellent, le menacent. Une Clorinde sort de la foule et vient proposer un duel au colonel éperdu. Par un procédé moins chevaleresque, quelques assaillans renversent M. d'Hervilly et lui arrachent ses épaulettes. Ses soldats s'avancent pour le dégager, et l'on touchait au moment d'une mêlée sanglante, lorsque l'apparition des magistrats, descendus en robes rouges sur la voie publique, suspendit toutes les colères en provoquant tous les respects. Une sorte de transaction intervint, et la multitude consentit à se retirer, sous l'expresse condition que les soldats déchargeraient immédiatement leurs armes et mettraient *la crosse en l'air*. Les choses en effet se passèrent ainsi, et au 2 juin 1788 remonte une première victoire, dont ni le sens ni la formule ne se sont perdus.

Après les scènes qui avaient signalé cette journée, les magistrats ne pouvaient songer à prolonger une situation pleine de périls pour la population tout entière. Obéissant donc aux quarante-huit lettres de cachet qui venaient de leur être notifiées, ils quittèrent Rennes, après avoir désigné une députation de douze membres chargée d'aller porter au roi la protestation de la cour et l'expression de sa profonde douleur. Les gentilshommes habitant les environs de Rennes se réunirent en même temps dans les bureaux de la commission intermédiaire, et délibérèrent sous l'énergique impulsion du procureur-syndic des états, M. de Botherel, sorte de Caton impassible sur les ruines d'un monde écroulé. Ces gentilshommes, se considérant comme autorisés à statuer pour leur ordre, donnèrent aussi mandat à douze d'entre eux de se rendre à Versailles et de faire tous leurs efforts pour être admis auprès du roi. Ces députés partirent en effet sans nul retard; mais ils étaient à peine arrivés à Paris, qu'un ordre ministériel les confinait à la Bastille (1). L'an-

(1) J'emprunte les noms des députés de la noblesse mis à la Bastille à une chanson

nonce de leur incarcération mit la Bretagne en feu. Par un mouvement spontané, les neuf bureaux diocésains se réunirent et décidèrent l'envoi à Paris de six délégués par diocèse, choisis en nombre égal dans les trois ordres. Cette députation de 54 membres reçut pour instruction de rédiger un mémoire général à présenter au roi sur les griefs de la province, et de réclamer avec la liberté des détenus bretons la levée générale de toutes les lettres de cachet. Il était prescrit à ces délégués de se rendre dans la capitale par la voie qu'ils estimeraient la plus sûre; le pouvoir écrit délivré à chacun d'eux portait l'injonction de ne déférer à aucun ordre ministériel de nature à mettre obstacle à l'accomplissement de leur mission, et, dans le cas où l'on tenterait de les arrêter, il les autorisait, après avoir décliné leurs noms et qualités, à repousser au besoin la force par la force, dans la mesure où ils le jugeraient prudent et possible. A cette députation officielle, plusieurs communautés urbaines adjoignirent à leurs propres frais des envoyés spéciaux, chargés d'appuyer à Paris les délégués des trois ordres, d'entretenir avec les corps de ville auxquels ils appartenaient une correspondance politique, qui prit vers la fin de 1788 une forme régulière et exerça sur l'opinion une influence considérable. Le duc de Penthièvre fit le meilleur accueil aux membres de la grande députation, tous réunis à Paris dans le courant du mois d'août; mais la bienveillance de ce prince ne les aurait point empêchés de subir le sort de leurs prédécesseurs, si le cabinet de M. de Brienne n'était enfin tombé sous la réprobation publique, et si ce ministre n'avait lui-même à sa dernière heure évoqué les états-généraux. M. Necker fut reporté aux affaires par la puissance de l'opinion, dont ce ministre n'était lui-même qu'un instrument passager, et l'un des premiers gages qu'il lui donna fut la réintégration des parlemens et la mise en liberté des prisonniers bretons.

En 1788, la Bretagne partageait avec le Dauphiné la sympathique attention de la France. Si opposés que fussent au fond les sentimens et les vues dont s'inspiraient les notabilités de ces deux provinces, l'éclat et la fermeté de leur résistance au pouvoir absolu les avaient enveloppées jusqu'alors dans une sorte de popularité commune. Cette popularité se révéla le 24 septembre 1788 à

populaire en douze couplets composés en l'honneur de chacun d'entre eux. C'étaient MM. de Guer, de La Royerie, de Trémargat, des Nétumières, de Becdelièvre, de Bédée, de Chastillon, de La Fruglaye, de Cicé, de Carné, de Montluc et de Hercé. Les prisonniers de la Bastille furent accueillis à leur rentrée en Bretagne par des démonstrations enthousiastes qui ne concoururent pas peu à tromper la noblesse sur l'état véritable de l'opinion, car à la *Chanson des douze* ne tarda pas à succéder la chanson de *Ça ira.* —Voir *la Révolution en Bretagne,* par M. Duchatellier, t. Ier, ch. IV.

la rentrée du parlement de Paris, solennité pour laquelle la bienveillance des magistrats avait convoqué la nombreuse députation envoyée par les neuf diocèses. Reçus par des officiers de la cour à leur entrée au palais de justice, les membres de la députation furent placés sur des siéges d'honneur, et toutes les têtes se découvrirent sur leur passage aux cris de : *vivent les Bretons! vivent les états-généraux! vive la liberté* (1)!

On pourrait dater de la rentrée des cinquante-quatre délégués en Bretagne la révolution morale qui imprima en quelques semaines aux idées et aux passions politiques de cette contrée un cours tout différent de celui qu'elles avaient eu si longtemps. Partout accueillis avec empressement, ils avaient respiré à pleins poumons l'atmosphère enflammée de la capitale, où leurs yeux furent comme éblouis par des clartés nouvelles. En comparant le vaste champ ouvert devant la bourgeoisie française par la convocation des états-généraux à celui que réservait au tiers-état cette vieille constitution bretonne pour l'intégrité de laquelle on venait de livrer ensemble un rude combat, les classes séparées de l'ordre privilégié par une barrière qu'il fallait plusieurs générations pour franchir en vinrent à penser qu'elles avaient fait jusqu'alors un métier de dupes, et une jalousie d'autant plus implacable qu'elle avait été tardive sembla tout à coup les mordre au cœur. A l'énergie de sa haine, on aurait dit que la bourgeoisie voulait faire payer à la noblesse les longs arrérages de sa patience. Alors s'établirent à tous les foyers domestiques de redoutables parallèles entre les charges et les avantages attribués aux diverses classes de la société par les institutions particulières de la Bretagne : d'un côté, la population rurale accablée sous le poids des fouages, des redevances féodales et des corvées, et la bourgeoisie des villes supportant seule les charges de l'impôt territorial, du casernement, des étapes, acquittant la presque totalité de la capitation (2); de l'autre, la noblesse ne concourant guère qu'aux impôts de consommation, ayant dans l'assemblée représentative de huit à neuf cents représentans tandis que le tiers n'en avait que quarante-deux, maîtresse de l'armée, de la marine et du parlement, se votant à elle-même des subsides nombreux sous forme de gratifications aux officiers des états, de pensions militaires et de subventions aux établissemens d'éducation réservés pour ses enfans.

(1) *Histoire de la révolution dans les départemens de l'ancienne Bretagne*, par M. A. Duchatellier, t. Ier, p. 65.

(2) Sur une somme totale de 1,700,000 livres, la noblesse ne payait pour sa part dans la capitation qu'une somme de 150,000 livres.

Ici donc tous les honneurs et tous les biens, là toutes les charges avec tous les dédains, et, comme par grâce, quelques établissemens de charité : tel fut le thème brûlant des conversations quotidiennes dans un pays qui s'éveillait pour la première fois aux émotions de la vie publique.

L'un des soins du nouveau cabinet avait été de demander à tous les Français d'adresser soit au public par la voie de la presse, soit au gouvernement lui-même par des communications particulières, leurs vues sur l'œuvre de ces états-généraux, dont la convocation venait d'être décrétée sans que personne sût rien encore ni de la forme qu'il conviendrait de leur donner, ni de la direction à imprimer à leur zèle effervescent. Cette invitation, succédant aux travaux des assemblées provinciales, avait communiqué à l'esprit public dans toute la France un mouvement que notre égoïste lassitude nous permet à peine de comprendre. Nulle part cependant la fièvre des nouveautés ne fut plus ardente qu'en Bretagne, nulle part la presse locale ne travailla d'une activité plus furieuse et avec un succès plus complet à rattraper le temps perdu en faisant table rase de toutes les choses et de toutes les idées de la veille. On retrouve dans un monceau de brochures, pour la plupart imprimées à Rennes, la trace des colères du temps et de passions que leur sincérité dispensait de justice. Au premier rang, il faut placer le *Mémoire pour le tiers-état de Bretagne*, ouvrage de M. Gohier, avocat au parlement, qui, après avoir été un moment dans sa province l'émule de Sieyès, en devint plus tard le collègue au directoire exécutif. Cet écrit, dont l'effet fut immense, est un acte d'accusation contre la noblesse bretonne, contre sa prépondérance au sein des états et dans le parlement. A des observations fondées sont superposées des imputations parfaitement fausses, mais alors tenues pour vraies. Les conclusions en sont d'ailleurs plus modérées que les prémisses : elles se réduisent à réclamer, avec le maintien des vieux états de Bretagne, qu'aux premiers mois de 1789 personne encore n'admettait la possibilité de supprimer, l'égale répartition des impôts et un nouveau mode de représentation pour les deux ordres privilégiés. Cet écrit devint l'évangile politique de quiquiconque n'était pas né gentilhomme. Le clergé et le peuple des campagnes y adhérèrent avec moins de passion, mais avec autant de fermeté que la bourgeoisie, et la noblesse demeura seule sur le terrain de l'antique constitution, où, malgré son isolement, elle persistait à se croire invincible. Une presse d'une fécondité inépuisable et que l'autorité ne réprimait plus attaquait chaque jour en langue française, et quelquefois en langue bretonne, les deux idoles de la veille, les états et le parlement, mêlant la calomnie aux bonnes

raisons et imprimant à la polémique populaire le ton le plus injurieux et le plus acerbe (1).

On touchait cependant à l'époque de l'ouverture des états ordinaires de la province, qui venait d'être fixée au 29 décembre 1788. Cette circonstance, coïncidant avec l'injonction faite par le roi à toutes les communautés et corporations du royaume d'avoir à se réunir pour procéder à la rédaction des cahiers destinés aux états-généraux, porta l'effervescence à son paroxysme. Depuis le mois d'octobre 1788, tous les barreaux et tous les corps de ville de la Bretagne furent en permanence. Il n'y eut pas un incident politique survenu soit à Paris, soit à Rennes, qui ne donnât lieu à une consultation juridique et à une délibération municipale. La plupart des grandes communautés urbaines avaient déjà des agens à Paris, et toutes se concertèrent pour faire appuyer à Rennes, par des délégués extraordinaires, les demandes que leurs députés aux états avaient reçu le mandat impératif de faire prévaloir dans cette assemblée. Les membres du tiers allaient donc dans ce moment décisif se trouver placés sous le coup de prescriptions étroites et sous l'œil de surveillans empressés de faire preuve de zèle à l'heure où s'éveillaient dans tous les cœurs les premières étincelles de l'ambition politique.

Durant cette période agitée, une corporation se fit à Rennes, du seul droit de sa dévorante activité, le centre de tous les efforts, qu'il fallût écrire ou combattre, prononcer des harangues ou descendre dans la rue. L'école de droit joua en Bretagne, en 1788 et 1789, un rôle très considérable, et sut associer presque toujours à l'ardeur de la jeunesse une modération généreuse. Fortement organisée, comme l'étaient les diverses corporations intellectuelles dans la vieille société française, ayant sa juridiction et ses priviléges, l'école avait alors à sa tête un prévôt que les magistrats reconnaissans avaient salué, lors de l'émeute du 2 juin, du nom de général du parlement, rôle qu'il abandonna pour prendre contre le parlement celui de général de la révolution. Jean-Victor Moreau, fils d'un honorable avocat de Morlaix, avait été destiné au barreau,

(1) Parmi ces nombreux pamphlets, j'en citerai quelques-uns dont le titre est significatif : — *L'ombre de Duguesclin au clergé et aux nobles de Bretagne;* — *Les mânes de Duparc-Poullain venant éclairer ses concitoyens;* — *Lettres d'un cultivateur à ses frères dans le servage;* — *Homélie où l'on voit ce qu'il faut penser de la conduite de la noblesse de Bretagne;* — *Apologie de la conduite du tiers calomnié par la noblesse à l'occasion des événemens de Rennes;* — *Sentimens d'un patriote sur ce qui s'est passé à Rennes;* — *Arlequin réformateur dans la cuisine des moines;* — *Le droit du seigneur;* — *Confiteor des gentilshommes bretons se confessant à la patrie opprimée;* — *Les litanies du tiers-état de Bretagne;* — *La semaine sainte et les lamentations du tiers-état;* — *Le Magnificat du tiers-état*, etc., etc.

encore qu'au sortir du collége il eût tenté de quitter la maison paternelle pour contracter un engagement militaire. Revenu à plus de déférence pour la volonté de ses parens, il commença son droit en 1782. Spirituel et bienveillant, cet étudiant de septième année exerçait sur ses camarades une autorité universellement acceptée, et jouissait en bon vivant de toutes les prérogatives de sa charge, telles que le droit d'occuper une première loge au spectacle et de recevoir la première visite de toute actrice aspirant à débuter. Le futur vainqueur de Hochstedt et de Hohenlinden, ayant fait des efforts superflus pour conquérir le diplôme d'avocat, se jeta dans la lutte politique, où il trouva une carrière plus conforme à sa vocation. L'année si pleine qui nous occupe vit successivement le jeune Moreau dirigeant dans les rues de Rennes les efforts de ses camarades, portant à Louis XVI, comme l'un des délégués du tiers, les protestations de la ville contre les résolutions prises aux états par la noblesse, organisant à Pontivy la fédération bretonne, et quittant son pays à la tête d'une compagnie d'artillerie pour concourir deux ans plus tard à la conquête de la Hollande comme général de division. Les hommes et les choses marchaient alors à pas de géant; une fortune militaire se faisait en six mois, et encore suffisait-il de moins de temps pour renverser l'œuvre des siècles.

Les quarante-deux communautés représentées aux états avaient, à la fin de décembre 1788, donné à leurs mandataires dans cette assemblée la charge formelle de réclamer préalablement à toute délibération les trois points suivans : suppression de tous les priviléges pécuniaires, représentation pour le tiers égale à celle des deux premiers ordres réunis, et substitution du vote par tête au vote par ordre, jusqu'alors pratiqué, leur enjoignant de plus de ne prendre part à aucune opération tant que cette triple concession n'aurait pas été accordée. Il fallait malheureusement s'attendre, d'après les dispositions bien connues de la grande majorité des gentilshommes, à un refus catégorique, si légitimes que ces réclamations fussent en elles-mêmes. La noblesse s'était engagée par serment, et personne ne l'ignorait, à considérer comme ayant forfait à l'honneur quiconque proposerait, en présence d'injonctions comminatoires, de modifier des institutions dont elle se tenait pour responsable envers la postérité. Consulté par M. Necker sur la représentation du tiers au sein des états-généraux, le parlement de Rennes venait d'ailleurs de repousser, conformément au dernier avis des notables, le principe du doublement, en réclamant l'application du mode suivi en 1614; enfin à l'ardente polémique de la démocratie la noblesse répondait par une polémique non moins animée, dont le ton ne laissait aucun doute ni sur sa pensée ni sur

ses projets aux états. Elle n'admettait du reste en aucune façon que la Bretagne pût consentir à comparaître aux états-généraux du royaume autrement que par l'intervention de députés choisis pour les trois ordres par la représentation provinciale elle-même, selon ce qui s'était constamment pratiqué depuis la réunion à la monarchie, et personne n'ignore qu'elle persista jusqu'à la fin dans cette résolution déplorable.

Un gentilhomme qui s'était fait remarquer aux états par la pittoresque hardiesse de sa parole, M. le chevalier de Guer, se donna la tâche de combattre toutes les demandes du tiers, et l'accomplit avec plus de talent que de prudence. Dans une série de *Lettres au peuple de Rennes*, il s'efforce d'établir une distinction radicale entre ce qu'il nomme le haut et le bas tiers, l'un composé de personnalités ambitieuses, l'autre de deux millions d'hommes qu'il s'agirait de leur sacrifier. Selon M. de Guer, l'égalité des impôts et la substitution du droit commun de la monarchie au régime particulier dont jouit la province et qu'elle a si glorieusement défendu provoqueraient pour le peuple breton une condition matérielle et morale cent fois pire que celle dont on réclame à si grands cris le changement. Le droit commun du royaume introduira en Bretagne la gabelle avec les autres inventions fiscales que ses courageux efforts sont parvenus à écarter du moins en partie. Au lieu de 12 fr. d'impôt par tête, on y paiera la moyenne générale en France, qui est d'environ 22 francs; au lieu de faire ses propres lois, on subira celles que dictera une majorité étrangère à l'histoire comme à l'esprit du peuple breton, et ce noble pays, cessant d'être lui-même, regrettera bientôt d'avoir sacrifié ses intérêts aux exigences de certaines vanités et au prestige d'idées non éprouvées par l'expérience. Tout cela ne manquait pas de portée, et les habitans de l'Ille-et-Vilaine trouvent peut-être aujourd'hui M. de Guer assez sagace pour avoir prévu d'aussi loin les budgets de 2 milliards; mais le jeune publiciste ignorait deux choses : la première, que les masses rurales, inertes par elles-mêmes, ne sauraient empêcher l'évolution d'une pensée puissante, la seconde, que, si dans les grandes crises où sont engagées les destinées des nations il vient un jour où les intérêts peuvent l'emporter sur les idées, les idées marchent tout d'abord au pas de charge et sont toujours assurées de la première victoire.

Pour avoir été tardive, la tourmente ne sévissait en Bretagne qu'avec plus de fureur. Après avoir, durant plusieurs mois d'une polémique implacable, remué toutes les passions et posé tous les problèmes, elle s'abattit tout à coup sur le cloître gothique où venaient de se réunir les représentans de ce petit peuple qui allait

disparaître. Le comte de Boisgelin, M. de Girac, évêque de Rennes, et M. Borie, sénéchal de cette ville, reçurent la charge de présider ces dernières assises, auxquelles les gentilshommes étaient accourus de tous les points de la province, nombreux et armés comme pour une bataille décisive. Après l'accomplissement des formalités d'usage, le président du tiers annonça en assemblée générale que tous ses collègues avaient reçu de leurs communautés l'injonction formelle de ne prendre part à aucune discussion et de ne concourir à aucun vote avant l'admission par les états de certaines demandes qu'ils avaient charge de leur soumettre. Au premier rang figurait, avec la suppression des immunités financières, la concession au sein de l'assemblée provinciale d'une représentation du tiers égale à celle des deux autres ordres réunis, concession qu'un édit royal venait quelques jours auparavant d'octroyer à la nation pour les prochains états-généraux du royaume. Un pareil changement, si naturel qu'il fût de le souhaiter, impliquait un bouleversement complet des institutions existantes, puisque l'assistance aux états était devenue en Bretagne depuis la ligue le droit personnel de tous les hommes d'extraction noble.

Aussi les deux ordres privilégiés, s'appuyant sur le règlement, répondirent-ils tout d'une voix que le cours habituel des travaux ne pouvait être interrompu par une sommation tout au moins intempestive, ajoutant qu'un vœu exprimé relativement à des modifications organiques ne serait à sa place, si les états jugeaient à propos de l'admettre, que dans le cahier final, dont la rédaction devait suivre les opérations ordinaires et non les précéder. Opposer le texte d'un règlement à une révolution qui frappait à la porte, c'était imiter les enfans qui amoncellent du sable pour arrêter la mer. Dans l'isolement où la jetait le cours des idées et des choses, la noblesse s'enivrait du bruit de ses paroles en présence du tiers déployant de son côté une force d'inertie qui suffisait pour lui assurer la victoire. Une semaine s'écoula en négociations stériles; le troisième ordre se refusa même à parapher, selon l'usage, le registre des délibérations, ce qui interdisait toute inscription régulière des actes de l'assemblée. En secrète entente avec la bourgeoisie, dont les vœux ne dépassaient sur aucun point le cercle tracé par le programme de M. Necker, le comte de Thiard saisit avec empressement cette occasion pour interrompre les états, dont les bruyantes allures étaient antipathiques à la froide élégance de ses habitudes. Le 7 janvier 1789, il portait à l'assemblée un ordre du roi qui en suspendait les opérations jusqu'au 5 février suivant, afin de mettre messieurs du tiers en mesure de réclamer une modification à leur mandat impératif, si leurs commettans jugeaient à propos de l'ac-

corder. Le troisième ordre quitta immédiatement la salle, aux applaudissemens du peuple, qui venait de s'introduire dans la tribune réservée au public; il sortit le front serein et parfaitement assuré du sens des délibérations qu'on allait provoquer. La noblesse continua de siéger malgré l'invitation de quitter la salle qui lui fut adressée par le commandant, et le chevalier de Guer commit l'impardonnable faute de lui faire consacrer par un serment l'engagement de maintenir intégralement la constitution bretonne et de n'accepter, sous peine d'infamie, aucun mandat pour siéger au sein des états-généraux du royaume, s'il n'était délivré par les états de la province dans la forme traditionnelle.

Cependant du 15 au 20 janvier toutes les communautés et toutes les corporations constituées se réunirent conformément à l'ordre du roi, et, comme il était facile de le prévoir, aux premières instructions d'une forme mesurée succédèrent des injonctions injurieuses. La réunion des communautés urbaines avait été provoquée par un arrêt du conseil; mais, en se prévalant de la constitution particulière de la Bretagne, le parlement de Rennes avait cru pouvoir déclarer cet arrêt du conseil non avenu, et il était allé jusqu'à décréter d'ajournement personnel tous les maires qui convoqueraient les citoyens pour délibérer sur des matières que le parlement maintenait être du seul ressort des états de la province. On devine qu'une aussi imprudente injonction n'arrêta personne, et qu'elle eut pour seul effet de surexciter encore les passions et de faire des magistrats l'objet principal de la haine publique, le point de mire de toutes les attaques.

Les nobles et les parlementaires, voyant le terrain se dérober sous leurs pas, imaginèrent d'organiser à Rennes, où l'aristocratie de robe et d'épée tenait une fort grande place, des manifestations en sens inverse de celles qui avaient lieu dans un intérêt démocratique, et crurent pouvoir donner le change à l'opinion en faisant réclamer par des assemblées formées sous leur influence le maintien de l'état de choses déserté par la faveur populaire. Le 26 janvier 1789, des avis nombreux convoquèrent au champ Montmorin ce qu'on nommait alors *les réclamans de la constitution noble*. Plusieurs centaines de personnes s'y rassemblèrent, et les témoignages contemporains sont unanimes pour constater que la plus grande partie de l'assistance était formée par les porteurs de chaises et les domestiques des maisons nobles, qui avaient dépouillé leur livrée pour exercer avec une indépendance moins contestable leurs droits de citoyens (1). Dans cette réunion en plein air, assez promptement

(1) Voir entre autres relations le *Précis historique des faits arrivés à Rennes les*

dissipée par un froid glacial, un seul discours paraît avoir été prononcé. L'orateur était un garçon de salle au service des états, et celui-ci n'eut aucune peine à persuader ses auditeurs de l'excellence du régime qui les faisait vivre. A cette manifestation d'un sentiment fort légitime succéda une haute imprudence. Les assistans se rendirent au palais aux cris de *vivent les états! vive le parlement!* dans l'intention de réclamer une diminution dans le prix du pain. La cour siégeait au moment où ils se présentèrent à la barre, et la facilité insolite avec laquelle ils y furent admis ne permit guère de douter d'un concert préalable. Le parlement promit de prendre de promptes mesures pour alléger les souffrances publiques, et les pétitionnaires, charmés d'un pareil accueil, ne tardèrent pas à donner à leur reconnaissance le cours le plus désordonné. Sur la place du palais se trouvait un café, qui, dans ces jours agités, formait pour la bourgeoisie le centre habituel de ses réunions politiques. Une vingtaine d'étudians postés en curieux à la porte, ayant pris en présence de la manifestation une attitude peu sympathique, reçurent une volée de coups de poing et de coups de bâton, déplorables violences qui furent le prélude de scènes plus sanglantes. Ces jeunes gens étaient sans armes, mais ils ne tardèrent pas à s'en procurer, car deux heures après il n'existait plus un seul fusil de chasse chez les armuriers, et le dépôt des compagnies bourgeoises ne tardait pas à être forcé.

L'intervention de la garnison et la nuit qui s'avançait suspendirent la vengeance; mais l'aurore du lendemain trouva chacun armé de fusils, de pistolets, d'épées, et à son poste de combat. D'une part, l'école de droit devint le quartier-général d'une armée dont Moreau fut le chef; de l'autre, la noblesse, munie de fusils à deux coups, rares encore à cette époque, transforma en forteresse la salle des états, dont elle barricada solidement les portes. Bientôt toutes les rues de la ville furent le théâtre de rencontres entre les gentilshommes isolés qui s'efforçaient de rejoindre le gros de la noblesse réunie aux Cordeliers et les jeunes gens, partout postés afin de leur barrer le passage. Des deux côtés, on mit l'épée à la main avec la même bravoure, quoique avec une expérience inégale. Les projectiles pleuvaient des fenêtres sur les combattans, les femmes de la bourgeoisie, comme celles de la noblesse, prodiguant les plus chaleureux encouragemens à ces luttes fratricides. M. de Boishue tomba mort sous les yeux de sa mère, placée à son balcon et l'excitant de la voix; M. de Saint-Riveult succomba après avoir fait

26 et 27 janvier 1789, remis au roi par les députés du tiers-état en cour, mars 1789.

mordre la poussière à plusieurs assaillans; il périt à côté de son ami de collége, le jeune chevalier de Chateaubriand, engagé lui-même dans ce conflit, qu'il a décrit d'une manière moins exacte que pittoresque, car déjà la muse emportait René dans le pays des chimères (1). On eût dit qu'une longue suite de générations sortaient du tombeau pour régler leurs comptes dans ce triste jour. Le sang qui coulait de toutes parts excitait, au lieu de l'éteindre, l'ardeur de ces haines sauvages. Un étudiant fut renversé par quelques domestiques accourus pour défendre leur maître; celui-ci, voulant sauver la vie de ce jeune homme, lui tend la main afin de le relever; l'étudiant la repousse en s'écriant : « Plutôt mourir que de vous rien devoir! » Un autre aperçoit le marquis de Montbourcher sortant de son hôtel profondément attristé et fort résolu à demeurer étranger à cette épouvantable lutte; se trompant sur son attitude, le jeune homme s'écrie : « Vous dédaignez sans doute, monsieur, de vous mesurer avec un bourgeois? — Je vais vous prouver le contraire, répond M. de Montbourcher, qui met aussitôt l'épée à la main, désarme d'une première passe son novice adversaire et se jette dans ses bras en s'écriant : — Ah! monsieur, nous nous haïrions moins, si nous nous connaissions mieux! »

Vers le soir, cinq ou six cents combattans, résolus à vendre chèrement leur vie, étaient renfermés aux Cordeliers, et les flots du peuple n'étaient écartés de cette sorte de place d'armes que par un cordon de troupes de ligne dont les dispositions hésitantes rendaient l'intervention fort périlleuse. A une nuit d'angoisse succéda une journée plus terrible. Le blocus se trouva le matin tellement resserré qu'afin de se procurer quelques vivres les gentilshommes affamés durent rétablir à tout prix leurs communications avec le dehors. Une décharge meurtrière partie de l'intérieur du couvent en dégagea en effet les abords; mais le peuple, un moment dispersé, ne tarda pas à revenir exaspéré et à tout disposer pour l'incendie. En présence du bûcher qui se préparait au centre même de la ville, le sang-froid revint aux plus furieux. M. de Thiard, retrouvant enfin la résolution dont il avait manqué depuis l'ouverture de la crise, entama une négociation qui ne dura pas moins de trente-six heures, et du succès de laquelle il désespéra plus d'une fois. Après des efforts que l'imminence du danger rendit seule efficaces, le commandant parvint à faire agréer aux deux partis les termes d'un arrangement qui n'effleurait l'honneur ni de l'un ni de l'autre. Par une capitulation dont tous les termes furent minutieusement débattus, on s'engagea à ne plus se provoquer de part

(1) Voir *les États de Bretagne* aux *Mémoires d'outre-tombe*, t. Ier.

ni d'autre; il fut en outre décidé que les armes à feu des bourgeois et des étudians seraient placées dans un dépôt public, et que les gentilshommes remettraient les leurs dans la salle des Cordeliers, d'où ils sortirent en conservant seulement leurs épées.

Si cette convention n'avait été signée, pas un noble n'aurait probablement survécu, de nouveaux combattans arrivant de tous côtés pour s'engager dans la lutte avec la double ardeur que leur inspiraient et leur propre jeunesse et la jeunesse de leurs idées. Dès le commencement des troubles, le prévôt de l'école avait expédié à franc étrier des messages à toutes les villes des environs, et déjà quatre cents Nantais, suivis bientôt d'un nombre à peu près égal de Malouins, étaient aux portes de Rennes. Ce ne fut pas sans une peine extrême que M. de Thiard, malgré la faveur que sa conduite venait de lui concilier dans tous les rangs de la bourgeoisie, parvint à décider les volontaires à déposer les armes avant de pénétrer dans la ville, en acceptant pour leur propre compte les termes de l'arrangement conclu la veille.

Alors en butte à toutes les rigueurs de l'opinion, le parlement paya cher le prix de ces funestes journées. Les troubles étaient à peine terminés, qu'il commença une instruction, dont le cours fut bientôt arrêté par un refus à peu près général de comparaître devant lui et de reconnaître sa juridiction. On maintenait que le parlement avait été l'auteur principal de l'émeute par le concours donné aux pétitionnaires du champ Montmorin, de telle sorte que, s'il connaissait de l'affaire, il serait juge et partie dans sa cause. Le barreau de Rennes, qui avait vécu si longtemps avec la magistrature dans une respectueuse intimité, signa une consultation profondément blessante, dont l'existence seule constatait une révolution déjà moralement consommée. Si durant quelques mois le parlement de Bretagne rendit encore des arrêts, à partir de ce jour son existence politique fut terminée.

Cependant une même pensée dominait le peuple jusque dans ses couches les plus obscures. Le règlement royal du 16 mars 1789 venait de convoquer dans les bailliages tous les citoyens appelés à rédiger les cahiers pour les trois ordres et à choisir leurs représentans aux états-généraux, dont l'ouverture définitive avait été fixée au 5 mai. La population bretonne s'y porta en foule, et les députés du tiers aux états-généraux reçurent de leurs commettans des mandats en tout point semblables à ceux que les représentans de cet ordre avaient naguère portés au sein de l'assemblée provinciale. Le clergé paroissial, étroitement associé à la population rurale, dont il sortait presque tout entier, se rendit de son côté aux comices électoraux avec un entrain que ne parvinrent pas à ralentir les

anathèmes lancés à Rennes par les deux ordres privilégiés contre quiconque consentirait à accepter, pour la députation aux états-généraux, un mandat direct délivré dans les bailliages. Vingt-deux curés, élus par leurs confrères au sein des neuf diocèses de Bretagne, assistaient à Versailles à l'ouverture de l'assemblée nationale. Fort dévoués pour la plupart aux idées nouvelles, ces ecclésiastiques furent des premiers à pénétrer au jeu de paume, et leur concours ne devait manquer à la cause de la révolution que lorsque cette cause cessa d'être celle de la liberté.

Immobile et compacte, la noblesse bretonne n'était donc plus qu'un rocher perdu dans l'immensité de l'océan, et dont un dernier flot allait bientôt couvrir la cime. Un ordre royal venait de la convoquer à Saint-Brieuc pour le 16 avril, afin qu'elle eût à lever les obstacles opposés par elle à la nomination de ses députés aux états-généraux, en opérant cette élection conformément au mode déterminé pour la généralité du royaume et pratiqué partout sans aucune observation. Cette noblesse eut alors pour la première fois le sentiment de son isolement profond. Elle tenta d'y échapper par quelques concessions importantes, mais qui toutefois n'entamèrent sur aucun point l'intégrité de sa vieille foi politique. Délibérant, comme à Rennes, sous la présidence du comte de Boisgelin, l'ordre de la noblesse déclara qu'il était disposé à reconnaître la convenance d'une représentation plus étendue accordée à l'église et au tiers, et qu'il était prêt à voter, « à la tenue prochaine des états de Bretagne constitutionnellement assemblés en trois ordres, une égale répartition des impositions qui seront consenties dans lesdits états réunis et délibérant *selon les formes accoutumées* (1). »

On ne pouvait se tromper sur la portée de ces propositions manifestement incompatibles avec les faits accomplis. Afin qu'il ne demeurât aucun doute sur la volonté de la noblesse de n'abandonner, en renonçant à ses avantages pécuniaires, aucune de ses prérogatives politiques, elle déclara « que quiconque maintiendrait erprésenter la province aux états-généraux du royaume en vertu d'une élection qui n'aurait pas été faite dans le sein de l'assemblée provinciale serait considéré comme *traître à la patrie*, » ce qui infirmait la valeur du mandat direct déjà donné à tous les députés du tiers et du clergé. Les états de Saint-Brieuc terminèrent enfin l'acte solennel qu'ils jetaient en défi à la France nouvelle en proclamant non avenues les décisions royales des 27 décembre 1788 et 3 janvier 1789, qui avaient accordé le doublement du tiers et pris le chiffre de la population pour base des circonscriptions élec-

(1) Registre des états de Saint-Brieuc, séance du 19 avril 1789.

torales. Si vaine que fût cette profession de fidélité à une cause désespérée, elle n'était pas sans grandeur, car des onze cents gentilshommes qui la souscrivirent la plupart lui ont rendu témoignage en la scellant de leur sang sur le champ de bataille ou sur l'échafaud.

La victoire du droit moderne devenue irrévocable, il ne restait plus à la vieille Bretagne qu'à se résigner à sa fortune et à tomber dignement. Si sa noblesse se donna le tort grave de ne point envoyer de députés au secours de la monarchie en détresse, un concours de circonstances inattendues ménagea du moins à son parlement des funérailles magnifiques. Par deux arrêts consécutifs (1), cette cour souveraine s'était approprié toutes les résolutions prises à Saint-Brieuc, après les avoir chaleureusement défendues dans un long mémoire au roi. Depuis l'ouverture de l'assemblée nationale, son attitude avait impliqué une sorte de protestation tacite contre des décisions inapplicables à la situation particulière de la province, telle qu'elle persistait à la comprendre. Le 23 novembre 1789, la constituante avait décrété la suspension indéfinie de tous les parlemens du royaume, et cette mesure, sanctionnée par le roi, avait été notifiée à celui de Rennes. La chambre des vacations, qui siégeait seule à cette époque de l'année, refusa d'enregistrer le décret, et ce refus fut suivi d'un ordre adressé par l'assemblée constituante aux magistrats d'avoir à comparaître à sa barre pour y expliquer leur conduite.

Ceux-ci s'y présentèrent en effet au nombre de douze dans la séance du 9 janvier 1790, et le président de La Houssaye porta la parole en leur nom. Avec une fermeté que rehaussaient sa tête austère et ses cheveux blancs, ce vieux magistrat exposa que la chambre des vacations, investie de pouvoirs restreints et temporaires, avait cru ne pouvoir préjuger aucune des graves questions soulevées par le décret royal du 23 novembre; puis, abordant le fond même du débat, M. de La Houssaye n'hésita pas à déclarer que sa compagnie déniait à une assemblée dans laquelle la Bretagne n'avait qu'une représentation irrégulière et incomplète le droit d'anéantir une juridiction dont le maintien avait été formellement stipulé par une convention internationale. Rappelant les actes successifs qui avaient réglé les rapports de cette province avec la France depuis Charles VIII, Louis XII et François Ier jusqu'au temps du roi régnant, il mit sous les yeux de l'assemblée le texte des stipulations intégralement rappelées à chaque tenue des états dans le contrat final, stipulations dont la série n'avait pas été interrompue même sous

(1) Arrêts du 22 avril et 8 mai 1789.

Louis XIV, comme si la Providence avait voulu, sur ce dernier coin de terre libre, empêcher le despotisme de prescrire! Le président de La Houssaye termina sa harangue en exprimant l'espoir que la postérité, plus dégagée de passions que ne pouvait l'être la génération contemporaine pendant la fièvre d'une révolution, rendrait justice aux intentions désintéressées de magistrats auxquels les lois de leur pays avaient été commises en garde, et qui, parvenus pour la plupart au terme de leur vie, n'entendaient pas s'exposer, en abandonnant un pareil dépôt, à charger leur conscience d'un reproche et leur honneur d'une souillure.

Cette affirmation de droits inviolables, faite devant l'assemblée à laquelle la France avait remis tous ses pouvoirs, et dont les actes n'avaient soulevé jusqu'alors ni une protestation, ni une résistance, fit courir dans son sein un long frisson de colère. Toutefois, grâce à cette salutaire liberté de discussion dont la victoire d'une faction ne lui avait pas encore ravi l'usage, la constituante donna au pays à l'occasion des affaires de Bretagne le spectacle de l'un des plus beaux débats qui aient honoré la tribune française. Comme dans ces jeux funèbres où les héros antiques combattaient pour honorer la mémoire d'un mort illustre, tous les grands athlètes prirent part à la lutte suprême engagée entre le droit ancien et le droit nouveau venant se heurter directement l'un contre l'autre. On entendit d'Éprémesnil, grave et triste comme une puissance déchue, Cazalès, à la parole vive et acérée comme la lame de son épée, l'abbé Maury, qui défendit les droits de la Bretagne avec une parfaite connaissance de son histoire, devinée en quelques heures par une intuition merveilleuse. Le parlement et les états rencontrèrent un adversaire violent dans un jurisconsulte breton, dont la parole aurait eu plus d'autorité, s'il n'avait porté dans le cours du débat le poids d'une situation fausse. Avocat distingué au parlement de Rennes, Le Chapelier attaqua sans mesure le corps devant lequel il s'était si souvent incliné. Longtemps investi de toute la confiance des états, près desquels il exerçait les fonctions de substitut des deux procureurs-syndics, il fit de cette institution la critique la plus sanglante; tout récemment anobli, il adressa au corps de la noblesse bretonne des reproches qui laissaient sans excuse son empressement à s'y faire agréger. Un autre avocat, d'un plus grand esprit et d'un plus grand cœur, fut mieux inspiré en attaquant par des motifs de droit le refus d'enregistrement fait par la chambre des vacations; il appartenait d'ailleurs à l'un des témoins des scènes de Vizille d'opposer aux illusions entretenues par la noblesse de Bretagne le généreux dévouement avec lequel celle du Dauphiné avait devancé l'heure des sacrifices. Barnave sut asso-

cier à l'argumentation serrée du jurisconsulte l'éloquence émue du véritable orateur; mais, pour abattre la ruine à laquelle on se cramponnait si résolûment encore, il fallait l'irrésistible intervention de la tempête faite homme. Mirabeau se leva comme l'ouragan dont la furie redouble en présence d'un obstacle inattendu; à peine à la tribune, le géant de la révolution interpella « les pygmées qui, désavoués par tous les députés bretons présens dans l'assemblée, osaient opposer des priviléges unanimement répudiés au cours victorieux des siècles, comme s'ils étaient de taille à faire reculer une œuvre appelée à changer la face du genre humain; étranges accusateurs qui avaient l'audace de parler aux élus de la France du ton dont pourraient le faire des souverains détrônés s'adressant à d'heureux usurpateurs! » Cette hardiesse, jusqu'alors sans exemple, parut à l'orateur exiger un châtiment sévère. Sans préjudice de poursuites criminelles, dont il laissa peser la menace sur la tête des magistrats bretons, Mirabeau requit contre eux l'interdiction perpétuelle de tous les droits de citoyen, pénalité que l'assemblée, pénétrée d'un respect involontaire pour ces fiers vaincus, réduisit à la simple suspension des droits civiques jusqu'au jour où ils auraient prêté serment à la nouvelle constitution du royaume.

Quelques semaines plus tard, le faible Louis XVI entrait dans l'enceinte législative (1) pour revêtir de sa sanction une mesure que n'auraient osé tenter ni Richelieu ni Pierre le Grand, et ce fantôme de roi consommait le seul acte de son règne auquel aurait applaudi Louis XIV, car cet acte fit de la France une vaste surface plane où le char de l'administration pouvait rouler désormais sans obstacle. Sur l'échiquier départemental, la Bretagne occupa cinq cases, et le décret qui fit disparaître un nom plus vieux que celui de la France n'attira pas autrement l'attention que ne le fait aujourd'hui la discussion d'un projet de loi d'intérêt local.

L. DE CARNÉ.

(1) Séance du 3 février 1790.

L'ABYSSINIE EN 1868

L'EXPÉDITION ANGLAISE ET THÉODORE II.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le tableau que nous avons tracé, il y a trois ans, des événemens qui avaient signalé à l'attention de l'Europe le pays semi-légendaire de l'Abyssinie. Dans ces rapides esquisses, nous exposions les origines d'un conflit qui ne semblait pas alors appelé à prendre les graves proportions qu'il a aujourd'hui. Quels que fussent les motifs réels de l'arrestation arbitraire du consul anglais, M. Duncan Cameron, il paraissait improbable que Théodore II, avec l'intelligence supérieure qu'on ne peut lui contester, songeât sérieusement à provoquer une lutte où il n'avait rien à gagner, et où ses puissans ennemis pouvaient compter sur le concours de la moitié de l'Abyssinie, insurgée depuis plus de cinq ans. Cependant l'improbable s'est réalisé : aux premières provocations du *roi des rois* est venu s'ajouter le fait plus grave de l'arrestation, sans motif connu, de la mission anglaise chargée de négocier la délivrance des captifs. Après de légitimes hésitations, le gouvernement britannique a dû prendre la responsabilité d'affronter les chances d'une expédition dispendieuse et lointaine. L'honneur de l'Angleterre, la nécessité de rétablir son prestige compromis en Orient par la longue impunité de l'agresseur, exigeaient cet effort. Ne soyons pas trop surpris si cette expédition excite chez nos voisins une émotion qui peut nous sembler excessive, à ne considérer que l'importance matérielle du conflit et le chiffre des forces engagées. S'il s'agissait de châtier quelques-

uns des sauvages tyranneaux de l'Himalaya ou de l'Afghanistan, l'Angleterre y emploierait autant d'hommes et de millions qu'elle en aventure en ce moment sur le plateau abyssin; mais on peut hardiment affirmer que le public anglais ne prêterait pas aux bulletins d'une pareille guerre une attention aussi vive qu'aux télégrammes qui lui arrivent en ce moment de Sanafé. C'est que ce public comprend (peut-être un peu confusément) qu'il y a en jeu autre chose que la punition d'un autocrate affolé d'orgueil, que l'on va toucher à un peuple intéressant, le seul resté libre parmi toutes ces nations, filles du christianisme oriental, que l'islamisme a dégradées en les asservissant : magnifique pays stérilisé par un siècle et demi d'anarchie, mais qui garde encore le souvenir et le reflet du temps où les négus régnaient sur la moitié de l'Afrique orientale, et où leur alliance était recherchée par les rois de Portugal et par Louis XIV. Il dépend du gouvernement britannique que cette entreprise, juste en principe, puisse, comme il arrive si souvent dans ces collisions entre un peuple barbare et un état civilisé, devenir le salut du pays même qu'il s'agit de châtier, c'est-à-dire le faire entrer de force dans les voies d'une civilisation qu'il a jusqu'ici dédaignée faute de la bien comprendre. Cette crise peut être aussi bienfaisante pour l'Abyssinie qu'utile aux intérêts matériels et moraux des peuples européens, appelés à profiter de l'ouverture prochaine du canal de Suez. Nous croyons donc qu'il n'est pas sans utilité d'étudier les chances probables, les conséquences possibles de l'expédition anglaise, et de signaler les fautes et les surprises qu'il nous semble important d'éviter.

I.

Voilà plus d'un mois que nous savons par le télégraphe que l'avant-garde anglo-indienne, après une longue marche à travers les jungles arides qui séparent la Mer-Rouge du plateau abyssin, a pris position sur le rebord supérieur de ce plateau, à Sanafé, limite orientale des possessions de Théodore II. Il serait aujourd'hui assez oiseux d'examiner si la route choisie par l'état-major de l'armée d'invasion est la meilleure des quatre ou cinq voies qui, des environs de Massaoua, mènent aux avant-postes de l'Abyssinie. Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est qu'elle était absolument inconnue aux Européens avant l'arrivée des ingénieurs du colonel Merewether, et que ceux-ci ont eu la bonne fortune d'opérer sur un terrain vierge pour la géographie, laquelle recueille ainsi les premiers bénéfices de l'invasion. Un autre avantage plus pratique qu'il est bon de signaler, c'est que les Anglais ont tracé depuis la mer jus-

qu'à Sanafé par la passe de Koumaïli une route carrossable dont les caravanes, qui succéderont sous peu aux trains d'artillerie, ne manqueront pas de profiter. Ce sera un premier bienfait, et ce ne sera sans doute pas le dernier dont l'Abyssinie sera redevable à l'invasion. Grâce aux correspondances très nourries et très sérieuses des grands journaux anglais (en tête desquels il faut placer sous ce rapport le *Times of India*), il n'y a plus d'incertitude sur l'itinéraire que l'armée se propose de suivre. Le but principal de l'expédition étant de délivrer les prisonniers enfermés par le négus dans les forteresses de Magdala et de Debra-Tabor, le général en chef, sir Robert Napier, semble s'être surtout préoccupé d'arriver à ces deux villes par la voie la plus courte, et la configuration du pays, si mal connue qu'elle fût, a évidemment dicté son plan de campagne.

Depuis le Sennaheit, curieux petit pays que j'ai décrit dans une précédente étude (1), commence une longue chaîne de montagnes qui s'enfonce dans les terres inconnues des Gallas, et dont la partie explorée forme la limite naturelle aussi bien que la frontière politique de l'Abyssinie. Du côté de l'est, cette chaîne présente des escarpemens qui dominent d'une hauteur moyenne de sept mille pieds d'affreuses plaines brûlées sur lesquelles l'Abyssinie et l'Égypte revendiquent une suzeraineté absolument fantastique. A l'ouest, le terrain fléchit en pente douce vers le Nil et son grand affluent le Takazzé; cette pente presque insensible forme un vaste glacis qui est le plateau abyssin. La portion du plateau comprise entre les montagnes et le cours du Takazzé est ce que l'on appelle le Tigré, nom collectif des provinces du nord-est; c'est à peu près le tiers de l'Abyssinie. Le Tigré, moins riche et moins bien arrosé que l'Abyssinie centrale, n'en renferme pas moins une population de plus de douze cent mille âmes, active, intelligente, plus douce de mœurs et plus sympathique aux étrangers que les habitans d'au-delà du fleuve. Comme viabilité, ce pays offre aux Anglais des conditions relativement satisfaisantes. C'est une vaste *dega :* les Abyssins nomment ainsi les terres hautes, cultivées, populeuses, d'une fertilité luxuriante, par opposition aux *kollas* ou terres basses, asiles permanens de la fièvre (*kolla nedad*), et que l'homme abandonne prudemment aux rhinocéros et aux éléphans. Malheureusement toutes les rivières qui naissent à la partie supérieure du Tigré, et qui vont, en suivant la pente générale du plateau, aboutir au Nil et au Takazzé, ont creusé leurs bassins en longues *kollas* dont la largeur varie de une à trois lieues, et qu'on ne peut comparer qu'aux formidables *barrancos* du plateau mexi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1865.

cain. Ces longs boyaux serpentent entre des murs basaltiques qui ont souvent plusieurs centaines de pieds de hauteur perpendiculaire, et dans les forêts vierges qui les encombrent se déploie toute la vigueur de la végétation tropicale. Ils forment la défense naturelle la plus sérieuse de l'Abyssinie. On comprend toutefois que l'armée d'invasion, tant qu'elle longera la ligne de faîte de ce plateau, sur laquelle elle est actuellement établie, pourra tourner les vingt ou vingt-cinq *kollas* qui la séparent de Magdala et atteindre sans difficulté la source du Takazzé, d'où une marche au sud-ouest peut la mener en trois jours en face de la forteresse fameuse qui renferme M. Cameron et ses principaux compagnons d'infortune.

Les circonstances politiques dans lesquelles se trouve le Tigré assurent aux envahisseurs les chances les plus heureuses pour le début de la guerre. Ce vaste pays est, en face du reste de l'empire, exactement dans la position où se trouvait au moyen âge tout le midi de la France par rapport aux provinces du nord. Foyer primitif de la civilisation abyssine, siége de la monarchie jusqu'aux invasions musulmanes et jusqu'à la destruction de la ville sainte d'Axoum, le Tigré n'a pu se résigner à voir l'empire passer aux Amharas de Gondar, qu'il regarde comme des barbares grossiers et superbes. Il ne comprend pas que ces barbares sont doués d'une énergie et d'un esprit de suite qui ont assuré leur suprématie sur un peuple spirituel, vaniteux, anarchique et romanesque. Le prince amhara Oubié, qui avait conquis le Tigré il y a une trentaine d'années et y régna plus de vingt ans, avait dû ce long règne à l'habileté avec laquelle il avait fait oublier sa victoire en se donnant pour le champion de la nationalité vaincue contre les autres princes amharas. Bien qu'il eût eu fort à se plaindre de la turbulente noblesse du Tigré, il l'avait à peine vaincue qu'il s'était mis à la rassurer dans ses intérêts et à la flatter dans sa vanité, confirmant aux grands barons leurs commandemens héréditaires et leur donnant les places d'honneur à ses banquets : aussi se battirent-ils fort bravement pour lui en 1855, à Derezghié, où sa fortune s'éclipsa devant le pouvoir ascendant de celui qui le surlendemain se faisait couronner sous le nom de Théodore II. Le nouveau négus essaya de suivre la politique d'Oubié envers la noblesse tigréenne, seul élément de gouvernement dans une contrée où tout paysan propriétaire est noble en sa qualité de *balagoult* ou d'homme à fief. Cet état social crée là, comme dans l'ancienne Pologne, une classe de plusieurs milliers de nobles besoigneux qui dédaignent l'agriculture et n'ont guère d'autre moyen d'existence qu'une sorte de domesticité oisive. Les chefs influens à la cour desquels ils sont attachés les nourrissent à leur table, s'en font escorter aux jours d'apparat, et trouvent chez eux, quand

il leur plaît de se jeter dans la guerre civile, des soldats à qui un point d'honneur aveugle tient lieu de discipline. Avec de pareils élémens, il est impossible de constituer un gouvernement régulier et d'assurer trois mois de sécurité aux classes de la population qui vivent de paix et de travail. Théodore, qui avait vigoureusement réprimé cet esprit de turbulence féodale dans le centre de l'Abyssinie, tenta de se concilier la noblesse tigréenne en ajournant les réformes qu'il accomplissait ailleurs, et laissa partout le pouvoir aux grandes familles qui gouvernaient le pays depuis deux ou trois cents ans. Il en fut récompensé par la formidable révolte de Négousié, qui, durant près de six ans, sépara le Tigré du reste de l'empire, et faillit amener une intervention française, que de puissantes influences préconisaient activement.

La leçon ne fut pas perdue. Théodore montra une grande modération dans la répression, fit périr très peu de chefs rebelles, mais il imposa au Tigré une sorte d'état de siége qui dure depuis sept ans, établissant dans le pays le système de cantonnemens militaires qu'il a inauguré ailleurs, et entassant dans ses prisons d'état de Magdala et de Sar-Amba, près Gondar, les nombreux *mokonnen* (gentilshommes) suspects d'être peu sympathiques à son gouvernement. Ces mesures énergiques n'ont eu, du moins jusqu'à l'époque de mon départ d'Abyssinie en 1863, rien de bien draconien. Après un séjour plus ou moins long à Sar-Amba, les anciens complices de Négousié étaient renvoyés chez eux par ordre du négus, qui supposait assez gratuitement que la prison avait porté fruit : les médisans prétendaient avec quelque vraisemblance qu'ils n'étaient élargis que pour faire place à de nouvelles fournées de suspects. Quoi qu'il en soit, Théodore connaissait bien peu les Tigréens, s'il s'imaginait les terroriser par ces stages de prison. Il ne réussissait qu'à accumuler des rancunes personnelles chez des esprits déjà froissés dans un patriotisme provincial absurde, si l'on veut, mais qui constituait toute leur foi politique. Le peuple même, lui aussi, obéissant à ce préjugé, se montrait peu reconnaissant de mesures dont il bénéficiait tout le premier, et se sentait blessé de voir réduire à l'impuissance ces chefs égoïstes et vaniteux, avec les intérêts desquels il avait la naïveté d'identifier la grandeur de sa patrie. Aussi, dès que Théodore II, malheureux dans des expéditions mal organisées contre les insurgés du sud, perdit un peu de son prestige aux yeux mêmes de ses anciens amis, trois ou quatre insurrections éclatèrent dans le Tigré, et, fort peu redoutables au début, elles sont aujourd'hui devenues assez fortes pour dominer le pays et en fermer l'entrée au négus, qui du reste n'a fait aucune tentative sérieuse pour reprendre ces provinces.

Nous avons trop peu de détails sur les chefs de ces insurrections, sur leurs antécédens, leurs tendances et leur force réelle, pour savoir si le dédain que Théodore affecte à leur égard ne couvre pas de graves inquiétudes et le sentiment de son impuissance à comprimer la révolte. Le premier de ces chefs, par ordre de date, semble être un noble d'assez haute famille des environs d'Adoua nommé Kassa, sur la coopération duquel les Anglais fondent aujourd'hui quelques espérances. Ce Kassa était déjà en armes dans les montagnes à la fin de 1862, époque où M. Cameron, sortant d'Abyssinie après un premier voyage fort satisfaisant chez le négus, dut, pour éviter de tomber entre les mains du chef insurgé, se réfugier avec sa nombreuse suite dans le *ghedem* ou lieu d'asile d'Axoum, et s'y vit assiégé pendant plusieurs semaines. Un an plus tard, quand je passai par Axoum, Kassa avait presque disparu de la scène et n'était cité que comme un *chefta* (chef de rebelles) de troisième ordre. Depuis, il a fait du chemin, puisque les correspondances anglaises le citent comme le principal chef du Tigré, et puisqu'il vient de faire acte régalien en envoyant un agent en Égypte pour négocier auprès du patriarche touchant les affaires de l'église d'Abyssinie. En tout cas, l'expédition anglaise devra compter avec lui, mais sans négliger ses deux voisins, le *waagchum* (1) Gobhésié et Terso Gobhésié, commandant le premier près de Magdala, le second dans les basses terres du Woggara et du Takazzé. Je ne sais rien du premier, sinon qu'on m'écrit d'Abyssinie qu'il a une nombreuse armée. Le second, qui a pris les armes dans l'été de 1863, est une figure intéressante à dessiner au passage. Tandis que les deux autres chefs représentent surtout l'élément aristocratique et séparatiste, Terso, chef sans antécédens et probablement plébéien, est un soldat populaire qui semble avoir rallié autour de lui non point un parti politique, mais des paysans ruinés, affamés et désireux d'en finir avec un despote infidèle aux premières promesses de son règne. Lorsque Terso Gobhésié, dont le nom, par parenthèse, est d'un heureux augure (*gobhésié*, mon héros), prit la campagne, il ne voulait admettre dans sa troupe que des hommes qui pussent lui montrer leurs pieds ensanglantés par les marches dans les rochers, leurs mains et leurs genoux déchirés par les épines, et lui prouver ainsi leur aptitude à la guerre de partisans. Quelqu'un des siens lui conseillait de nourrir ses soldats affamés au moyen de l'argent retiré du pillage des caravanes, ressource jusque-là antipathique aux idées des Abyssins, mais à laquelle Théodore, qui ne connaissait plus de frein, commençait à recourir. Terso repoussa ce

(1) *Waagchum*, préfet de la province du Waag.

conseil, déclarant qu'il ne voulait pas se déshonorer. « Il est possible, ajouta-t-il, que Dieu donne la victoire à notre ennemi; alors nous aurons au moins la consolation de laisser une mémoire sans tache et de paraître devant Dieu avec notre honneur intact. »

Voilà les gens sur lesquels sir Robert Napier pourra sans doute compter; il serait toutefois imprudent de faire sur leur concours actif plus de fonds qu'il ne convient. Les rebelles sont braves, mais leur courage ne va pas jusqu'à tenir en rase campagne contre le négus. Leur stratégie a généralement consisté à reculer devant lui, à s'enfermer dans leurs *ambas*, leurs repaires inaccessibles, et à laisser son armée fondre sous l'action combinée des privations, des marches rapides et du mauvais temps. Il exerce sur eux, surtout sur les soldats ignorans et naïfs, une fascination de terreur qui tient en partie à son prestige militaire, au mystère dramatique dont il entoure ses actes, et par-dessus tout à la croyance où sont tous les Abyssins qu'il est protégé par le mauvais esprit, le *démon noir* qui vit au fond du lac Tana. Une légende analogue à celle de *Macbeth* a cours sur l'origine de son règne. Ses amis y croient un peu; pour ses ennemis, c'est un article de foi. Il y a là-dessus un distique satirique incisif et qui porte coup en abyssin. — « Tu as ordonné que chacun revînt à son champ et à sa maison. — Eh bien! toi, retourne au Kuara (province dont Théodore est originaire), et que le démon rentre sous les eaux. » Une histoire qui court le Tigré depuis deux mois veut que le démon noir ait apparu au négus et lui ait annoncé sa chute prochaine. Théodore ayant demandé un peu de répit pour accomplir de grandes choses, le démon lui a dit: « Impossible! ton temps est venu, tu as bu trop de sang abyssin. Tu périras, les Anglais régneront sur l'Éthiopie pendant trois ans, et ils y établiront un bon ordre, après quoi viendra un négus juste qui les renverra et inaugurera un temps des plus heureux pour ce peuple. »

Cette légende est curieuse comme signe de l'état des esprits. On s'habitue à l'idée de la fin prochaine de ce lourd despotisme; mais le prestige subsiste encore, et subsistera jusqu'au premier échec sérieux subi par Théodore II en personne. Alors il y aura un mouvement d'opinion irrésistible et général; d'ici là, le seul concours qu'il soit permis d'attendre de la part des Tigréens ne consistera qu'à ravitailler à beaux deniers comptans le corps expéditionnaire, et à lui fournir des guides sûrs. En entrant dans le pays, sir Robert Napier a lancé une proclamation en langue amharique faite pour rassurer le peuple des villes et des bourgs, les églises et les couvens, et promettant le respect le plus rigoureux pour les personnes et les propriétés. Les chefs du district de Halaï ont été des pre-

miers à répondre par une lettre fort courtoise, mais qui ne les engage qu'à une seule chose, « à donner avis aux Anglais, si Théodore vient dans le pays. » Le principal signataire de cette lettre est le *kantiba* (maire) Tesfaï, homme influent, respecté, brave, et qui a eu l'habileté de sauver sa tête et son fief au milieu des complications de la guerre civile de Négousié. Soumis par raison au gouvernement de Théodore, bien que secrètement sympathique aux insurgés tigréens, il eut en février 1860 le courage de défendre le commandant de Russel, envoyé français près de Négousié, contre un chef indigène trop zélé qui voulait arrêter M. de Russel et le remettre enchaîné à Théodore. Celui-ci, qui n'était pas encore entré dans la voie des violences impolitiques, eût été fort embarrassé de son prisonnier, et ne paraît pas en avoir voulu au *kantiba* qui lui épargna une sotte affaire. Distingué, courtois et madré par-dessus tout, Tesfaï est un spécimen abyssin des « hommes d'ordre, » gens avisés qui se compromettent le moins possible. Les Anglais en trouveront beaucoup de pareils dans la chevaleresque Abyssinie.

II.

Une autre question se présente. Quels sont les moyens de résistance du négus, et quelle sera sa tactique en face de l'invasion? La première partie de cette question est plus facile à résoudre que la seconde. Grâce aux nombreuses révélations publiées depuis quatre ou cinq ans sur l'Abyssinie, on connaît le chiffre des forces dont peut disposer le négus et l'armement de ses troupes. On sait qu'il a substitué une armée permanente à des levées féodales qui rappelaient les *osts* de l'ancienne France : il y a gagné d'avoir sous la main une force dont il est sûr, qui le dispense de compter sur le zèle fantasque et fort douteux des grands vassaux, une armée qui ne discute ni ne raisonne, à qui une fidélité aveugle et rapide à la personne du chef tient lieu de patriotisme, et d'autant plus intéressée à le soutenir qu'elle est le seul corps privilégié et inviolable parmi toutes les classes de l'état successivement opprimées. L'esprit de cette troupe n'est pas trop difficile à pénétrer, car il faudrait une main plus dure encore que celle de Théodore pour plier le soldat abyssin à l'hypocrisie et l'empêcher de dire bien haut ce qu'il pense. D'après ce que j'en ai pu savoir par moi-même, l'armée blâme les provocations insensées du négus à l'endroit des Européens; mais elle se battra vaillamment. Ce n'est pas qu'elle espère vaincre, car elle se rend fort bien compte de la supériorité d'armement des troupes anglaises et s'exagère même l'inégalité qui en résulte pour elle. L'unique mobile qui

la dirigera sera le point d'honneur militaire. La question religieuse, la seule qui puisse soulever les masses abyssines contre les envahisseurs, est ici hors de cause. Les Abyssins sont des gens fort déliés, et, quoi que Théodore aux abois puisse essayer de leur persuader, on ne leur fera jamais croire que l'Angleterre veuille faire en Abyssinie de la propagande religieuse à coups de fusil. Depuis trente ans qu'ils ont chez eux des missions protestantes de toutes nuances, ils ont vu Oubié et Théodore expulser ou emprisonner ces missionnaires sans que l'Angleterre ait jamais protesté, même platoniquement.

On peut évaluer à 40,000 hommes le chiffre moyen des forces que Théodore traîne après lui de province en province : je parle des combattans effectifs, car ce chiffre suppose un nombre presque double de non-valeurs, domestiques, écuyers, femmes ou maîtresses des soldats. Un fait que je puis préciser, c'est qu'un bataillon caserné à Debra-Tabor en 1863, à l'époque de mon voyage, recevait par jour 1,000 rations de vivres, bien qu'il ne comptât en réalité que 222 soldats. Le négus marche donc toujours escorté de 80 ou 100,000 hommes et femmes, qui dévorent en quelques jours, comme un vol de sauterelles, les pays où il passe. L'armement du soldat abyssin est fort défectueux : le fusil, qui n'est porté que par une partie de l'infanterie (*neftenya*), est d'un modèle arriéré, le sabre, bien que très tranchant, est d'un maniement incommode, et je ne vois guère que la lance qui soit une arme sérieuse. Ce n'est pas le fer classique en losange que nous connaissons en Europe, c'est une pointe longue, solide, aiguë, que le soldat manie à volonté comme une javeline ou comme une baïonnette; c'est la seule arme vraiment nationale dans l'Est-Afrique. Il ne faut citer que pour mémoire huit canons, lourdes machines impossibles à transporter à travers un territoire presque privé de routes, et une trentaine d'obusiers, fabriqués à Gafat par les Européens du négus (*négus Frengotch*), comme on appelle en Abyssinie les missionnaires bâlois au service de Théodore. Il est évident que toutes ces troupes, chez qui une bravoure incontestable ne peut remplacer la discipline et l'instruction militaire absentes, ne tiendraient pas une heure en plaine devant un régiment anglais; mais reste à savoir si le négus voudra offrir à ses ennemis l'occasion d'un triomphe aussi facile.

Ce serait se faire une bien fausse idée de l'intelligence de Théodore que de prendre au sérieux les incroyables vanteries de ses proclamations et de supposer qu'il a des illusions sur ses moyens de lutte ouverte contre une force européenne. Il sait parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard, et ses proclamations sont calculées pour maintenir l'esprit du soldat dans des illusions qui le gardent contre

toute hésitation dans les momens critiques. Théodore II n'ignore point qu'une seule bataille en rase campagne détruirait en quelques instans tout le prestige de sa puissance; il doit prévoir que son armée, après s'être très bravement battue une fois et après avoir fait ses preuves devant les Anglais, refusera de se laisser docilement conduire à de nouvelles boucheries pour soutenir une politique qu'elle condamne; il n'a pas à craindre une mutinerie de sa part, mais il peut s'attendre à la voir fondre en quelques jours dans sa main et aller chercher fortune près des *cheftas* amis des étrangers. Le « roi des rois » ne serait plus alors qu'un *chefta* en déconfiture, et, comme il a semé autour de lui depuis dix ans bien des haines patientes, il serait à la discrétion du premier chef de bande qui aurait un père ou un frère à venger. Peut-il s'arrêter sur cette pente rapide, après une première bataille perdue, en acceptant les conditions modérées que lui imposeraient les Anglais, et dont la première serait la restitution des prisonniers? Quel que soit le parti qu'il prenne, il est incontestable que les Anglais n'ont qu'à gagner à une bataille aussi prochaine que possible. Cette vérité est trop évidente pour que le négus ne la saisisse pas tout le premier. Sous quelle pression peut-il être forcé à livrer un combat où il est sûr de succomber? Sous celle de l'opinion publique? Jamais souverain absolu ne l'a plus hardiment dédaignée et provoquée. Sous celle de son orgueil de souverain, blessé de voir la moitié de l'empire victorieusement parcourue par une force ennemie? Il a de ce côté une indifférence qui prend sa source dans la persuasion sincère ou affectée qu'il aura toujours le dernier mot. Il a laissé quatre ans le Tigré aux mains du prétendant Négousié, qu'il eût pu écraser en six mois. Il est bien certain qu'il n'a pas sérieusement lutté contre les princes rebelles du Godjam et du Kolla Voggara, en armes depuis quatre et cinq ans. Le temps ne lui coûte rien. Il ne faut pas croire qu'on lui coupe les vivres par l'occupation du Tigré, dont l'impôt ne lui est nullement nécessaire. La stratégie qu'il semble décidé à employer, et qui lui est commandée par les conditions physiques et géographiques de son pays, est extrêmement simple : c'est de ne risquer aucun engagement sérieux contre l'armée d'invasion, tout au plus d'embarrasser et de ralentir la marche des Anglais en profitant des *kollas* et des obstacles naturels accumulés sous leurs pas; c'est de traîner la guerre en longueur jusqu'au mois de mai, époque de ces pluies estivales sur lesquelles il fonde évidemment les mêmes espérances que les Russes fondaient en 1812 sur l'arrivée du « général Hiver. »

En lisant les feuilles anglaises, on peut s'étonner de voir ces journaux, remplis de correspondances fort bien faites et d'explica-

tions très compétentes sur tout ce qui touche à l'affaire d'Abyssinie, se montrer si peu inquiets du seul danger qui menace le corps expéditionnaire, danger sur lequel il est impossible que le *war-office* ne possède pas d'abondantes informations. L'Abyssinie n'a pas quatre saisons comme l'Europe, elle n'en connaît que deux : la saison sèche, qui dure du 5 septembre au 10 mai, la saison des pluies, qui occupe le reste de l'année. Durant la saison sèche, pays tempéré, salubre, couvert de cultures et de moissons, arrosé par cinq ou six mille ruisseaux qui y maintiennent la fécondité et la vie, l'Abyssinie est un Éden que le voyageur ne peut trop admirer. Dès la fin de mars, ce paradis terrestre change d'aspect : l'épais feuillage des arbres jaunit, l'herbe prend des tons roussis, les rivières traînent un filet d'eau limpide et frais, mais indigent, parmi les galets de leur lit; le sol gris du Tigré se dissout en poussière, pendant que les terres noires et grasses du centre durcissent comme de la brique : le plateau altéré demande l'irrigation périodique. Les pluies commencent avec le mois de mai, et, d'abord irrégulières, elles s'établissent définitivement du 15 au 20, et deviennent quotidiennes jusqu'à la fin de juillet. Pendant quinze jours et plus, le terrain desséché s'imbibe sans rien rendre, et le voyageur, qui s'attend à des crues subites et impétueuses de torrens éphémères, comme celles qu'on voit en Nubie, est déçu jusqu'au moment où, du sol saturé à l'égal d'une vaste rizière, sortent des ruisseaux permanens que le plateau abyssin vomit aux basses terres par les brèches basaltiques de trois mille cataractes mugissantes. J'ai vu telle de ces rivières, comme la Goumara, qui avait trois pouces d'eau en mars 1863, rouler trois mois plus tard vers le lac Tana une masse liquide égale au débit moyen du Danube devant Silistrie. Jusqu'au sommet des collines, la terre est tellement imbibée que chaque habitant est obligé d'entourer sa maison d'une tranchée drainante pour la préserver des infiltrations qui sourdent de tous les côtés. On n'a pas de peine à comprendre que, durant les quatre mois de la saison des pluies, toute opération de guerre, de commerce, toute circulation de caravanes, soient suspendues par force majeure; la contrée n'est qu'un immense bourbier et ne possède que cinq ou six ponts, bâtis il y a trois siècles par les Portugais, et qu'on ne répare ni ne relève quand une crue les dégrade ou les emporte, comme la crue de 1863 a emporté le pont du roi Fasilidès, sur la route de Gondar à Debra-Tabor. Aussi, dès les premières pluies, Théodore prend-il prudemment ses quartiers d'été dans quelque plaine élevée, un peu moins insalubre que le reste du pays, à Ambadjara, à Debra-Tabor, à Isti, à Vofarghef, toutes localités (sauf la première) situées dans la province de Beghemder,

entre Magdala et Gondar. Si l'armée du négus, bivouaquant dans des positions choisies à loisir, acclimatée, approvisionnée, voit le typhus et la dyssenterie faire dans ses rangs d'effrayans ravages, que n'a-t-on pas à craindre pour une armée étrangère, surprise en pleines opérations militaires dans les pâtés montagneux ou les *barrancos* qui abondent entre Magdala et Debra-Tabor, sur un terrain dévasté d'avance, ayant ses communications avec la mer gênées par la saison et interceptées peut-être par des partis armés!

Il ne faut pas espérer que l'armée puisse prendre ses quartiers d'été ailleurs que sous la tente. A l'exception d'Adoua, qui est fort éloignée de la ligne d'opérations adoptée par les Anglais, il n'y a pas en Abyssinie une seule ville assez vaste pour qu'il soit possible d'y caserner un bataillon européen. Les deux capitales modernes de l'empire, Gondar et Debra-Tabor, ont été incendiées par Théodore lui-même; on ne rencontre que des bourgades écartées les unes des autres, et on ne peut guère supposer que sir Robert Napier prenne la grave responsabilité d'éparpiller ses troupes sur une surface dont le diamètre serait pour le moins de cinquante lieues. L'armée doit donc d'avance se résigner à la dure perspective de bivouaquer pendant quatre mois sur des plateaux noyés par des pluies quotidiennes, d'effroyables averses, dont l'Inde aura d'ailleurs pu lui donner un avant-goût. Il faut froidement et virilement envisager ce côté de la question et accepter la nécessité d'un douloureux tribut à payer à un climat si différent du nôtre; mais d'autre part il ne faut pas non plus s'exagérer l'étendue du sacrifice à prévoir. La quotité des pertes en hommes dépendra naturellement du soin avec lequel l'administration militaire pourvoira au bien-être et à l'hygiène des troupes expéditionnaires, et on peut s'en reposer sur elle en toute sécurité.

On peut même trouver à la rigueur que les précautions ont été sous ce rapport poussées jusqu'à l'exagération, et que l'expédition, avançant pas à pas, lentement, ne hasardant pas une étape avant d'avoir bien tâté le terrain en avant et assuré les communications en arrière, a perdu tous les avantages qu'une marche hardie à travers l'Abyssinie pouvait lui donner. En face des difficultés de la situation présente, de la lenteur dispendieuse de l'expédition, de l'inquiétante probabilité d'avoir, selon l'expression d'un correspondant anglais, une seconde fête de Noël à passer en Abyssinie (*another Christmas to spend here*), il est difficile de ne pas se demander si le plan adopté est bien le meilleur. Sans vouloir empiéter sur les attributions d'hommes aussi dignes de la confiance publique que les officiers éprouvés qui ont tracé le plan de campagne aujourd'hui en cours d'exécution, nous en aurions compris un autre. Nous n'a-

vons pas le plus léger doute sur la sincérité de sir Robert Napier, affirmant aux Abyssins qu'il vient non pas conquérir leur pays, mais seulement châtier l'agresseur qui a répondu aux bons procédés du gouvernement britannique par des brutalités gratuites. Dès lors la question est fort simple. Autre chose est de conquérir l'Abyssinie et de la garder malgré elle, autre chose de régler une querelle toute personnelle avec un despote dont les récentes violences ont épuisé la patience du pays. Pour exécuter le premier projet, le corps expéditionnaire serait trois fois trop faible; pour mener à bien le second, il est trois fois trop fort. Nous aurions préféré qu'un corps de quatre mille hommes, principalement composé d'infanterie légère, fût lancé hardiment au cœur de l'Abyssinie par la route directe de Gondar et de Debra-Tabor, d'où trois étapes mènent à Magdala. Ce corps pouvait être entièrement composé d'Européens; les cipayes du Pundjab, qui font partie de l'expédition, ne sont pas musulmans, mais ils portent le turban, ce qui peut amener des méprises fâcheuses dans un pays qui n'a qu'une passion politique bien vivace, la haine furieuse de l'islamisme. Nous n'aurions pas voulu d'artillerie, elle est inutile, et la carabine Snyder suffisait pour démoraliser un ennemi qui d'ailleurs se souvient d'avoir battu les Égyptiens malgré leurs canons. On ne se serait fait suivre que de très peu d'équipages : ils auraient gêné la rapidité de la marche, et l'armée devait aisément trouver à se nourrir dans une contrée fertile, la rapidité même de cette marche ne permettant point au négus de dévaster méthodiquement le pays sur le passage des Anglais. S'il risquait une bataille, il courait à sa perte. Ses troupes, ne combattant que par acquit de conscience, n'eussent pas tenu une heure devant les feux réguliers de l'infanterie ennemie, et le petit nombre des vainqueurs n'aurait fait qu'ajouter aux yeux des Abyssins à l'effet moral de la victoire. L'occupation des villes saintes, Axoum, Gondar, aurait donné un caractère plus officiel à la déchéance du « roi des rois; » la prise de Magdala et la délivrance des prisonniers, objectif principal de la guerre, n'étaient plus qu'un jeu, et l'on achevait la ruine du négus en ouvrant ces prisons d'état où sont entassés ses ennemis mortels, tous les chefs qui sont à tort ou à raison populaires en Abyssinie, comme les deux Oubié ou Balgada Arœa. Si le négus avait voulu éviter la bataille et se replier en emmenant ses captifs vers les forêts de l'ouest, derrière le lac Tana, un corps de quatre mille hommes l'eût suivi plus aisément et plus efficacement. Pour une poursuite aussi laborieuse à travers les bois et les torrens, j'aurais même eu moins de confiance en « Jack Sepoy (1) » que dans les rudes *highlanders* d'É-

(1) Sobriquet familier des cipayes.

cosse, à qui l'Amba-Haï aurait rappelé le Ben-Nevis, et qui d'ailleurs (les *cameronians* du 33e par exemple) ne pouvaient pas manquer d'apporter dans la délivrance de leur compatriote et parent, M. Duncan Cameron, l'ardeur légitime d'une affaire de famille à régler. Quant à la grave question de l'approvisionnement et du casernement des troupes pendant les pluies, je n'ai pas besoin d'insister sur ce fait incontestable, que quatre mille hommes ne devaient pas éprouver de difficulté à vivre sur un terrain que les foules armées du négus n'avaient pu encore épuiser. Enfin, si la campagne traînait en longueur et nécessitait un campement d'été sur le plateau abyssin, rien n'était plus facile que de franchir le Takazzé avant les crues, et de s'établir dans les villes d'Axoum, Adoua, Gundepta et Enkitchoou (1), groupées au cœur du Tigré, et commandant un pays fertile très sympathique aux Européens.

Ce plan, quelle qu'en puisse être la valeur pratique, n'a pas été adopté, peut-être même ne s'est-il présenté à l'esprit d'aucun des officiers supérieurs de l'expédition : dès lors il n'y a pas lieu d'en discuter plus longuement les chances de succès, et nous n'avons plus à juger que les faits qui se passent sous nos yeux. Nous savons aujourd'hui que le corps anglo-indien massé à Sanafé doit se diriger sur Magdala en tournant les *kollas* profondes et malsaines de la Tselaré et du Takazzé. A la date des dernières nouvelles, un corps de 1,500 hommes venait d'entrer dans Antalo, l'un des principaux marchés du Tigré, et rien ne fait prévoir de sérieux obstacles entre ce point et Magdala, que l'on pourrait atteindre en douze jours d'une marche rapide, y compris les deux jours qu'exige le passage pénible des *kollas* de la Djidda et du Bachilo. On peut assurer d'avance que le négus ne profitera pas de l'occasion tentante qui s'offrira de disputer ce passage aux envahisseurs : ils ont toutes les chances d'arriver jusqu'à Magdala sans coup férir et d'y entrer de même. La garnison est brave, elle est très dévouée au négus; mais il n'y a pas un Abyssin qui ne soit convaincu que l'artillerie anglaise « brise les montagnes, » et elle ne forcera même pas l'armée expéditionnaire à faire un siége, si court qu'il puisse être d'ailleurs. Ce qui était à craindre, et ce qui est en effet arrivé, c'est qu'à la première nouvelle de la marche des Anglais en avant, le négus n'accourût à Magdala pour emmener les prisonniers et s'en faire à tout hasard des otages. Quelques écrivains à qui l'Abyssinie est peu familière avaient pris au sérieux des bruits de journaux sur la détresse du négus et l'interruption de ses communications avec Magdala; ils en avaient conclu que les Anglais pouvaient y devan-

(1) *Anticho, Antichau* des cartes, fief appartenant à un savant honorablement connu en Europe par ses études de botanique, le Dr Schimper, de Strasbourg.

cer Théodore et délivrer les captifs avant que le négus et sa lourde armée, harcelés par les deux Gobhesié et par les Gallas insurgés, eussent seulement atteint le Bachilo. La réalité ne répond guère à ces espérances. Je crois volontiers que toute l'Abyssinie a aujourd'hui le négus en médiocre sympathie, et que cette terre, inondée d'un sang gratuitement versé, aspire à rejeter de son sein le tyran qui la sauva jadis et l'opprime aujourd'hui; mais il n'en est pas moins vrai que les insurgés les plus hardis n'osent lui tenir tête, qu'il continue à parcourir librement l'Abyssinie du Godjam au Semen, et que l'étrange fascination qu'il exerce est aussi forte que jamais. Il y a quelques semaines, sa situation pouvait sembler désespérée. Il campait au Beghemder, non loin du Wadela, province jadis affectionnée, mais qu'il venait d'irriter par une exécution odieuse, le massacre de près de 700 hommes du contingent de Wadela, soupçonnés probablement de méditer une désertion. Il avait sur sa droite le *waagchum* et sa grosse armée, formée de montagnards du Waag et du Lasta, connus par leur solidité au feu. Les populations de Daont, de Talanta, de l'Amba-Ghechen, non moins guerrières, s'étaient ralliées au *waagchum* et coupaient la route de Magdala, tandis que les environs mêmes de la forteresse étaient au pouvoir des Gallas, commandés par une reine belliqueuse, Oïzoro Oarkèt, célèbre en Abyssinie. Elle avait envoyé son fils en otage au camp de Théodore comme garantie de sa soumission. Le jeune prince avait pour compagnon dans cette demi-captivité le petit-fils de Sahlé-Salassié, Menilek, prince héritier du royaume de Choa, que le négus avait adopté dans des vues toutes politiques, et qu'il destinait à devenir son gendre. Menilek, moins flatté de cette alliance que sensible aux traditions de sa famille, n'avait pas plus tôt appris la révolte de plusieurs nobles du Choa contre le négus, qu'il s'était échappé pour se mettre à leur tête. Comme il traversait le pays des Gallas, la reine, ignorant peut-être sa scission avec le négus, lui avait accordé l'hospitalité. Cette courtoisie coûta cher à la malheureuse souveraine : Théodore, apprenant qu'elle avait fait bon accueil à un rebelle, fit lancer au fond d'un précipice son fils et tous les otages gallas qu'il avait en son pouvoir. C'est à la suite de ce meurtre que la mère désespérée avait repris les armes.

La meilleure protection de Théodore contre ses ennemis est le peu d'entente qui règne entre eux. Sur ces entrefaites, le *waagchum* provoqua une révolution chez les Gallas, et remplaça par une nouvelle reine la vaillante Oïzoro Oarkèt, l'ennemie mortelle du négus. Suivi de son alliée, le *waagchum* menaça un instant Magdala, puis, sur un simple bruit de l'approche de Théodore, il repassa précipitamment le Takazzé. Menilek, avec plus de 40,000 hommes de troupes, ne fit guère mieux. Il commença par rendre le trône

des Gallas à Oarkèt, qui s'était réfugiée chez lui (les Gallas semblent avoir conservé la vieille coutume éthiopienne de la gynécratie), puis il fit couronner par son armée les escarpemens du plateau voisin de Magdala, et somma la garnison de lui rendre la place. Le commandant convoqua un conseil de guerre qui se prononça pour une résistance énergique, et, comme Théodore approchait, Menilek rentra dans son sauvage royaume; sa précipitation ne l'empêcha même pas d'être atteint et mis en déroute. Les gens de Daont, Talanta et Ghechen, furieux contre le *waagchum*, qui les avait sottement compromis et abandonnés, ont fait leur soumission au négus, et font affluer les provisions à son camp. Cette triste campagne des *cheftas* coalisés a bien justifié le mot dédaigneux du négus. « Quand même, a-t-il dit, Kassa, Menilek et Gobhesié réuniraient leurs armées contre moi, je n'aurais qu'à leur lancer un bâton pour les mettre tous en fuite. » Le *waagchum* s'est consolé de son échec en écrivant à sir Robert Napier une lettre amicale où il lui dit : « Reposez-vous sur moi du soin d'*observer* l'ennemi commun et de lui résister; ne vous laissez pas tromper par Kassa, l'homme le plus fourbe de l'Abyssinie. » On peut juger par ce fait de l'union qui règne parmi les *cheftas*, et en Angleterre on commence à les apprécier à leur juste valeur. Le *Times* a déjà raillé le *waagchum*. « Ce *gentleman* distingué, dit-il, a une qualité qu'on a crue jusqu'ici spécialement anglaise : c'est de ne pas savoir quand il est battu. Puisqu'il est question de lui faire un présent, nous conseillons de lui envoyer une bonne lunette d'approche afin qu'il continue à *surveiller* le négus : encore sera-t-il bon de lui faire observer que le rapprochement produit par cet engin n'est qu'apparent. » En attendant, Théodore a dû célébrer les fêtes de Noël à Magdala.

Les Anglais, eux, en sont à douze étapes au moins, et ces douze étapes représentent un mois ou six semaines, s'ils ne réussissent pas à sortir rapidement des embarras qui naissent de la question des subsistances, bien autrement compliquée pour eux que celle des opérations militaires. Quoique le désert ait été franchi et qu'on soit entré dans les districts populeux et cultivés, la difficulté de s'approvisionner est telle qu'on a pu lire dans un rapport émané de l'intendance même, si nous avons bonne mémoire : « Nous nous sommes tenus pour heureux non d'assurer le service des subsistances pour un temps plus ou moins long, ce qui serait en ce moment chimérique, mais seulement d'avoir pu nourrir l'armée *au jour le jour*. » Il y a là, nous l'avouons, un point mal éclairci. L'intendance militaire chez nos voisins, défectueuse il y a quinze ans, s'est fort améliorée aujourd'hui. Ni le zèle, ni l'intelligence, ni l'argent, ne lui manquent pour remplir les fonctions qui lui ont été

confiées, et l'on pouvait raisonnablement compter que les Chohos de Zoulla et les Abyssins, fort agréablement surpris de voir une armée d'invasion payer largement tout ce qu'elle consomme, s'empresseraient d'apporter leurs grains et leur bétail à un ennemi transformé en client et achetant leurs denrées plus de 60 pour 100 au-dessus du cours. Cette prévision, je ne sais pourquoi, ne s'est réalisée qu'à moitié. Je lis une lettre d'un correspondant qui déclare être dans un Éden relatif, parce qu'il a le bœuf à 3 *pence* la livre, d'où je conclus que l'on rançonne un peu les nouveau-venus, puisqu'en 1853 je payais (à Gondar, il est vrai) 18 francs une vache de boucherie et 65 centimes un mouton. C'est le fourrage qui paraît créer le plus d'embarras au corps expéditionnaire. La mortalité qui a sévi sur les mulets emmenés à grands frais de Turquie et de Syrie, mortalité qu'il était facile de prévoir, a beaucoup simplifié la question, mais elle n'en reste pas moins inquiétante. Pour une opération qui exige, par exemple, un convoi de 1,000 mules chargées, il leur faut adjoindre 1,200 autres mules qui portent uniquement la subsistance nécessaire aux unes et aux autres. L'Abyssinie produit une des premières races de mules du monde, une race sobre, vigoureuse, endurante, et qui coûte fort peu : le prix moyen d'une mule de charge est de 10 dollars. Quelle raison a donc empêché l'intendance de faire dans quelques cantons amis (Gallabat, Gadabhi, Kabhta et Voehnè) de larges achats d'animaux qui offraient le précieux avantage d'être naturellement acclimatés?

Ces détails expliquent l'extrême lenteur des opérations du corps expéditionnaire. Depuis bientôt trois mois qu'il a débarqué sur les ruines historiques d'Adulis, il n'est encore qu'à Antalo, à 60 lieues de Zoulla. En tout cas, ce n'est plus qu'une question de temps. Dans deux mois ou dans dix, le télégraphe nous apprendra que l'honneur de l'Angleterre, est satisfait, et que les prisonniers de Magdala sont délivrés, — ou vengés, si, dans un de ces accès de frénésie qui sont malheureusement devenus fréquens, le « roi des rois » jette comme un défi impuissant et sauvage leurs têtes à l'ennemi. Quoi qu'il puisse arriver, que Théodore II soit refoulé comme un *chefta* dans les jungles de ses *kollas*, ou que, fidèle à ses antécédens bien connus et aussi prodigue de son sang que de celui des autres, il se fasse tuer vaillamment à la tête de son armée, les jours de sa puissance sont comptés, et il a perdu par les folies cruelles de ces cinq dernières années le droit de prononcer sa phrase favorite : « Tous mes ennemis finissent mal, car je règne dans les voies de David, mon aïeul, et j'ai un bon champion (*melkam gobhès*) là-haut ! »

III.

Supposons maintenant la victoire achevée, le négus abattu et la vigoureuse centralisation qu'il avait créée entièrement détruite : que va faire l'Angleterre de sa victoire laborieusement achetée? Nous sommes ici en face de deux opinions fort opposées : d'abord celle du *tax-payer* anglais, du contribuable morose qui n'a qu'une pensée, sortir au plus vite du guêpier abyssin, sans un *penny* de taxe additionnelle, ensuite celle plus particulière à notre pays qui consiste à craindre que l'Angleterre ne se serve de l'Abyssinie pour s'en faire une Algérie, et pour tenir en échec l'influence française en voie de se développer régulièrement aux bords de la Mer-Rouge, pour s'y créer, en un mot, une florissante colonie qui, complétant le réseau formé par Aden, Maurice, le Cap et Natal, lui assurerait la domination incontestée des parties les plus enviables du continent africain.

Nous surprendrons bien des gens en leur disant que notre seule crainte est au contraire que l'Angleterre, en face des dépenses disproportionnées dont cette expédition grève son budget, ne se préoccupe que de liquider au plus vite la situation, et, son prestige une fois relevé, de quitter l'Est-Afrique en abandonnant l'Abyssinie à l'anarchie que la chute de Théodore II ne manquera pas d'inaugurer : voilà le seul danger réel. Nous sommes de ceux qui estiment qu'il y a des intérêts supérieurs à l'intérêt transitoire de cet égoïsme à courte vue qui a réglé pendant trop longtemps les actes de la diplomatie européenne, qui est encore représenté en Angleterre et chez nous par des esprits influens, distingués, mais obstinés dans la routine, et qui peut se résumer en cet aphorisme : « tout progrès d'autrui nous menace, tout désastre d'autrui garantit notre repos. » C'est sous l'empire de ce principe politique que bien des gens en Angleterre ont d'abord surveillé d'un œil si jaloux nos agrandissemens en Algérie; mais il n'est que juste de reconnaître que ces sentimens (*good old english prejudices*) ont fait place chez nos voisins à des idées plus dignes d'eux et de notre temps : leurs derniers livres sur notre colonie africaine montrent que, s'ils blâment nos fautes, ils n'en ont pas moins compris les services rendus par notre conquête aux vaincus eux-mêmes et à la cause de la civilisation. Pourquoi dans l'occasion présente ne professerions-nous pas les mêmes idées, ne sacrifierions-nous pas des défiances stériles à l'intérêt commun et permanent de l'humanité?

En thèse générale, les états barbares n'entrent en rapport avec les peuples civilisés que par la voie brutale de la guerre; mais il ar-

rive naturellement que leurs défaites se changent pour eux en bénéfices moraux, en les forçant à ouvrir leurs portes à une civilisation que leurs sujets comprennent parfois sans oser la revendiquer par leur seule énergie. Le temps est loin où un gouvernement européen, provoqué par les barbares, se contentait de leur rendre avec usure le mal qu'ils lui avaient fait. Noblesse oblige aujourd'hui en fait de civilisation, et, quand nous nous trouvons, même par la guerre, en contact prolongé avec un pays fort en arrière de nous sur l'échelle sociale, notre premier devoir est de lui prouver notre supériorité par les bienfaits que nous lui apportons. Ce serait enfin se montrer bien exigeant que de demander à une nation d'être la bienfaitrice platonique d'un peuple qui l'a offensée, et de la blâmer, si elle cherche une compensation politique ou matérielle aux services rendus. Nous avons civilisé l'Algérie; les Russes, quoi qu'on en dise, ont civilisé le Caucase, et ce n'est point dans les deux cas une œuvre de pure philanthropie. L'Angleterre en a fait autant dans l'Inde, elle a fait quelquefois mieux : est-il juste de renouveler contre elle le reproche usé d'ambition envahissante, si elle réclame de l'Abyssinie conquise quelque garantie pour le présent et pour l'avenir?

Si l'Angleterre sort de l'Abyssinie sans rien laisser à la place du gouvernement vigoureux qu'elle aura renversé, ce sera pour ce beau pays une date aussi désastreuse que celle des invasions musulmanes du XVIe siècle. L'Abyssin a de grandes qualités, mais il a le revers de ses qualités : il est brave et fier, donc il est aristocrate et anarchiste. Cette société qui n'a rien d'africain, cette passion de la guerre pour la guerre, cette petite noblesse pullulant autour des grands barons, ce caractère national où le mysticisme et l'esprit de chevalerie se combinent pour produire une sorte d'extravagance grave et froide, enfin cette incapacité radicale à créer un gouvernement raisonnable, tout cela constitue quelque chose qui n'a rien d'analogue chez nous, à moins qu'on ne le cherche dans la Pologne d'autrefois. Ce peuple étrange, si rebelle au frein, a été saisi en pleine anarchie féodale par un homme énergique qui voulait ramener l'Abyssinie à la splendeur et à l'unité dont elle jouissait au moyen âge, et qui avait commencé par la courber sous le joug d'une autorité sans contrôle, autorité bienfaisante et modérée au début, aujourd'hui fantasque et atroce dans ses caprices. Cet homme disparu, il n'est pas nécessaire d'être un grand politique pour prévoir que tous ces grands vassaux, qui n'ont d'autre loi que leur orgueil de famille et qui frémissent depuis treize ans sous la main de fer de Théodore, se livreront à des luttes intestines qui tariront dans les veines de la malheureuse Abyssinie le peu de sang

qu'y auront laissé les guerres d'extermination du négus. Quelques années de ce régime suffiraient pour faire d'un état aujourd'hui régulier et fortement organisé un vaste champ de ruines. Quelques bandes affamées s'y disputeraient une domination illusoire, et les débris d'un peuple libre y seraient livrés sans défense à l'invasion des Égyptiens ou des Gallas, des musulmans ou des sauvages dont Théodore II avait réussi à arrêter les progrès, continus depuis trois cents ans. Le seul résultat de l'expédition anglaise aurait été alors de supprimer au profit des barbares la dernière nation qui ait réussi en Orient à préserver une civilisation chrétienne de la marée montante de l'islamisme.

L'Angleterre ne peut donc quitter l'Abyssinie qu'après y avoir installé un gouvernement régulier, sympathique au pays, offrant des garanties de bon vouloir et disposé à nouer avec les Européens, du moins avec les Anglais, des relations politiques et commerciales profitables à tous. Le moment est décisif, et il serait difficile de retrouver jamais autant de chances favorables. Sans prendre au sérieux les exagérations de quelques correspondances sur l'état de l'Abyssinie, on ne peut nier que la nation ne soit lasse de Théodore et de ses folies. Il y a cinq ans, lors de mon séjour dans ce pays, l'opinion publique était bien différente : elle était encore en somme favorable au négus, seul représentant de l'ordre et de la tranquillité publique contre les violences, les déprédations des *cheftas* féodaux. Aujourd'hui les rôles ont changé : les *cheftas* se posent en libérateurs, ont un programme politique, et le « roi des rois » est devenu l'ennemi public, le grand dévastateur, le « brûleur d'églises, » ce qui est le comble de l'abomination pour tout bon Abyssin. L'extrême modération déployée par les Anglais et par les troupes qui servent sous leur drapeau forme un contraste saisissant avec les actes de celui qui s'intitule lui-même l'esclave de la Trinité (*Salassié Barea*), elle est digne de la civilisation anglaise; mais, seule, elle ne suffirait pas à produire une impression favorable sur l'esprit des indigènes. Accoutumés à tous les excès de la guerre telle qu'elle se fait en Orient, les Abyssins ne doivent pas être éloignés de penser que ces soldats rouges, qui paient le bétail qu'ils prennent et respectent l'honneur des femmes, doivent faire piètre figure au feu. Le prestige des Anglais reste donc encore à établir, c'est la chute de Théodore qui l'assurera. Aimés et redoutés, ils seront alors les maîtres de la situation, et l'Abyssinie acceptera de leur main avec faveur le gouvernement qu'ils voudront lui donner.

Maintenant quel sera le prince qui devra ceindre la couronne des Claudius et des Fasilidès, la couronne-tiare au double rang d'éme-

raudes? Certes, si l'on se préoccupe avant tout de raffermir dans l'intérêt de la paix publique le principe de la tradition et de l'hérédité légale, on ne pourra compter que sur le clergé et les lettrés (*debteras*), qui sont une sorte d'annexe du clergé, classe nombreuse, très conservatrice, timide et à genoux devant le pouvoir actuel, mais complice sournoise de tout ce qui se fait contre lui. Influente dans la nation, suspecte à l'armée, cette classe a un précieux élément de domination : elle est très compacte en face d'ennemis divisés, et elle constitue vraiment la classe moyenne dans un pays où tout plébéien aisé tient à savoir lire et écrire, ce qui l'enrégimente dans le corps des *debteras*. Son programme politique n'est guère avancé; il a toutefois l'avantage d'être simple, de se fonder sur deux choses chères à tout Abyssin, la religion et la tradition historique du pays, tandis que les prétendans, quelle que puisse être leur honnêteté personnelle, ont la fausse position de gens qui ne semblent obéir qu'à leurs ambitions privées. Or le roi des prêtres est bien connu : c'est le dernier descendant de la famille légendaire de Menilek et de la reine de Saba, le malheureux *hatzé* Johannès, oublié par les révolutions et par Théodore II dans le fond d'un grand palais qui domine les ruines encore fumantes de Gondar. Il est à regretter que Johannès soit, dans les graves circonstances où se débat l'empire abyssin, un prince dont il est absolument impossible de se servir. J'ai déjà exposé (1) la dégénérescence de cette dynastie semi-pontificale, qui a compté de très grands hommes et qui finit comme nos anciens rois fainéans. Le *hatzé* Johannès est personnellement un homme de mœurs douces, d'un esprit cultivé, un poète apprécié des lettrés, chacun le vénère; mais, s'il était couronné, il n'y aurait pas une épée connue en Abyssinie pour le défendre en un jour de crise, et le premier *chefta* venu s'emparerait du pouvoir.

Il semble au premier abord plus naturel de voir les Anglais donner le trône à l'un des compétiteurs dont la coopération facilite en ce moment leur tâche et crée en leur faveur quelques diversions; malheureusement les projets mêmes de ces compétiteurs sont encore bien obscurs. Tous paraissent borner leur ambition à créer des autonomies locales à leur profit, ce qui est moins brillant, mais moins hasardeux que d'aspirer à la couronne des négus. Tel est le cas pour Tedla-Gualu au Godjam, pour le *waagchum* au Lasta, surtout pour Menilek au Choa. Goldja-Kassa, qui occupe maintenant le Tigré, n'est qu'un aventurier féodal qui a un compte de famille à régler, le sang de son père à venger, et qui a dû être bien sur-

(1) *Revue* du 1er novembre 1864.

pris de récolter une principauté en satisfaisant une *vendetta* privée. Terso Gobhésié est le seul qui soit un révolutionnaire dans le sens absolu du mot; mais par là même il ne peut aspirer raisonnablement à être un négus dans un pays aussi conservateur que l'Abyssinie. Ceux qui objectent ici l'exemple de Théodore et le représentent comme un soldat de fortune oublient qu'il était de naissance *dedjaz* (duc) du Kuara, et qu'en Abyssinie les révolutions et les désastres de fortune laissent toujours entiers les droits de la naissance.

Je ne vois, je l'avoue, qu'un homme de taille à pouvoir entreprendre la reconstruction politique de l'Abyssinie délivrée, et j'étonnerai bien des gens en disant que c'est le propre fils de Théodore, *dedjaz* Mechecha, aujourd'hui dans les fers pour un crime absent de tous les codes, celui d'être populaire. C'est un beau jeune homme de vingt-quatre ans, qui reçut à titre d'essai, il y a près de six ans, le gouvernement du Dembea. Il sut s'y concilier tant de sympathies que son terrible père le destitua au bout de dix-huit mois, en lui rappelant qu'Absalon avait débuté comme lui sur le terrain politique. Si Mechecha n'a pas le prestige de son père, il n'en a pas non plus le lourd héritage d'inimitiés, car dans cet étrange pays l'impopularité ne passe jamais d'un homme à toute sa famille. Comme soldat, il est estimé, et il a quelquefois commandé l'avant-garde dans les expéditions contre Tedla-Gualu. Sympathique aux Européens, il offre des garanties contre la politique d'exclusion qui au fond a toujours été chère à Théodore, et qui n'a que trop de racines dans la nation elle-même. Le peuple abyssin est fier et ombrageux, il ne faudrait pas compter sur la longue durée d'un gouvernement qui lui serait imposé par les baïonnettes anglaises; mais rien ne serait plus facile que de diriger son choix en ménageant son amour-propre. Le candidat (Mechecha ou un autre) une fois accepté, tous les élémens raisonnables du gouvernement se rallieraient spontanément autour de lui, et, avant de quitter le pays, sir Robert Napier lui laisserait deux mille carabines Snyder et quelques sous-officiers instructeurs. Cela suffirait pour lui assurer sur la noblesse abyssine cette prépondérance militaire, sans laquelle rien de stable ne peut se fonder dans une pareille contrée. Quant aux *cheftas* dont l'Angleterre a reçu et même provoqué le concours, il serait bien à désirer qu'on pût maintenir la réforme radicale accomplie par Théodore II et faire rentrer dans le devoir tous ces *mokonnen*, tous ces hobereaux, qui font consister l'honneur et le patriotisme à promener la guerre civile sur la surface de l'Abyssinie; mais le succès partiel de leurs révoltes est là pour prouver que les réformes du négus sont prématurées, et que le tempéra-

ment politique du pays n'est pas encore de force à les supporter. Il sera donc prudent d'accepter un moyen terme et de leur accorder dans leurs provinces toute l'autonomie qui leur est garantie par les lois constitutives de l'état et qui peut se concilier avec l'intégrité de l'empire. Ce qui sera plus grave et plus regrettable, c'est qu'il faudra aussi consacrer le démembrement de l'Abyssinie et reconnaître Menilek comme souverain du Choa, qui repousse décidément l'annexion accomplie il y a treize ans par Théodore II. Pour délicate et difficile qu'en puisse être l'exécution, voilà sans doute le meilleur plan à suivre. D'abord il serait médiocrement honorable pour les Anglais de sortir hâtivement d'Abyssinie en laissant ce grand peuple se débattre dans l'anarchie et parmi des ruines, ensuite le souci légitime de leurs intérêts matériels les engage à prendre ce parti. En exerçant sur elle une sorte de tutelle morale, on aidera puissamment l'Abyssinie à développer en paix des forces productives et des ressources commerciales dont l'Angleterre serait la première à profiter.

Il est inutile d'insister aujourd'hui sur la fertilité vraiment extraordinaire du plateau abyssin, l'un des coins les plus favorisés du monde comme sol, comme climat, comme irrigation. Il a paru depuis trente ans sur cette question assez de livres recommandables pour former l'opinion de quiconque veut se donner la peine de lire, peine que par parenthèse nos voisins prennent plus volontiers que nous. La « terre des hommes libres, » *agaazi mider*, comme ce peuple nomme si fièrement et si justement sa patrie, doit à ses trois terrasses superposées (*kolla*, *dega*, *voïna-dega*) une particularité probablement unique dans la géographie physique du globe, celle de réunir la végétation et les cultures des régions tempérées, de la zone tropicale et des pays intermédiaires, tels que la Sicile ou l'Andalousie. Si la *kolla*, malgré l'indifférence de ses habitans, est riche en cotonniers, en caféiers, en citronniers, en bananiers, la *dega*, plus aimée de l'Abyssin comme température et salubrité, lui donne, outre diverses plantes alimentaires ou oléagineuses indigènes, la plupart des produits de l'Europe, nos céréales, nos plantes textiles, nos légumes, quelques-uns de nos arbres fruitiers. Ces cultures sont généralement fort arriérées; ainsi, bien que l'agriculture abyssine distingue trois espèces de maïs, cinq espèces de froment, elle en est encore aux petits blés barbus qui ne se cultivent plus en France, mais qui n'ont, il faut bien le dire, disparu de notre sol que depuis une quarantaine d'années. Un seul fait suffira pour faire juger de la fertilté de ce pays : le rendement normal de la *dega* est de deux récoltes par an, avec quelques soins on en obtient aisément trois; on m'a affirmé sur les lieux qu'on pouvait, moyen-

nant un peu d'engrais, aller jusqu'à quatre. Malgré tant d'avantages, l'agriculture de l'Abyssinie n'a encore rien donné à l'exportation, si l'on en excepte ses cafés; il est vrai qu'elle a toujours réussi à se nourrir elle-même, et, tandis qu'à ses portes la maigre Nubie meurt de faim tous les quatre ou cinq ans, elle n'a d'autres famines que les disettes locales créées par les razzias paternelles du négus, quand il lui prend la pieuse fantaisie de « châtier les péchés de son peuple. » Le paysan abyssin est sobre, laborieux, intelligent. Son labour est lent, mais très soigné; rien n'égale son adresse à sillonner de canaux d'irrigation longs et sinueux les flancs onduleux de ses collines. Ici, comme dans tout l'Orient, le paysan forme la classe la plus honnête, la plus utile et la plus méritante de la nation; la prospérité à venir du pays est entre ses mains robustes, il ne s'agit que de l'aider un peu. Dix ans d'un gouvernement bienfaisant et quelques ballots de semences européennes transformeraient cette contrée féconde, et en feraient ou plutôt referaient ce splendide jardin qu'ont admiré les voyageurs portugais il y a trois siècles.

Voilà pour l'aptitude productrice de l'Abyssinie. Quant à ses importations, il serait prématuré de fonder de ce côté de grandes espérances. Le peuple abyssin, toujours entouré d'ennemis et de barbares, en état de siége perpétuel au sommet de sa plate-forme de cent lieues de diamètre, s'est habitué de bonne heure à se suffire à lui-même. Il vit des produits de son sol, fabrique lui-même ses vêtemens, ses armes, ses outils, les harnais de ses chevaux et de ses mules; en un mot, sauf un peu de coton qu'il tire du Sennâr, il ne dépend de l'étranger pour aucune des nécessités de la vie, et n'a nul besoin de superflu. Les économistes verront là une lacune, peut-être un signe d'infériorité; le politique et le philosophe trouveront sans doute que c'est pour ce peuple une sécurité de plus. De quelque façon qu'on apprécie le fait, il faut l'accepter : l'Abyssinie n'a pas de besoins; toutefois il est plus que probable que le contact de l'Europe lui en créera de toute sorte. Le pays est riche, il a une aristocratie qui se plaît dans un faste barbare, mais qui peut bien l'échanger contre un luxe plus civilisé. C'est donc un puissant consommateur que l'avenir nous réserve, et c'est comme tel que l'Angleterre fera bien de la traiter dès aujourd'hui. Qu'un patriotisme trop ombrageux ne s'effraie pas chez nous des perspectives heureuses qui s'ouvrent pour nos voisins et pour leur commerce dans la question d'Abyssinie; outre qu'il n'y aurait là qu'une indemnité fort légitime de l'expédition coûteuse qu'elle a entreprise à contre-cœur, l'Angleterre a renoncé depuis assez longtemps, ce semble, aux traditions d'un exclusivisme jaloux. Toute porte qu'elle ouvre en Orient est ouverte en même temps à la France, à l'Italie, à l'Au-

triche, à qui veut se mettre en mesure d'en profiter. Encore une fois le débat d'ailleurs se résume tout entier dans cette alternative : ou le gouvernement anglais favorisera la réorganisation de l'Abyssinie à son profit et au nôtre, ou il s'en écartera précipitamment, comme on quitte un navire qui brûle, et cette contrée ne sera plus qu'une épave sacrifiée, perdue pour l'Europe et la civilisation.

IV.

Si l'Angleterre n'est pas tenue à sauver l'Abyssinie, son honneur du moins ne lui permet pas de livrer ce pays par une complicité passive à un ennemi qui le guette depuis trente ans, et qui offre en ce moment à l'invasion un concours fort équivoque; je veux parler de l'Égypte. Le ministère britannique a officiellement déclaré que l'Égypte n'avait pas offert sa coopération pour la guerre d'Abyssinie. Tout ce qui ressort des paroles de lord Stanley, c'est que le gouvernement du vice-roi n'a pas cru devoir proposer de joindre aux forces anglaises un contingent de troupes égyptiennes. Elles ne contredisent en rien ce que tous les journaux anglais ont annoncé. Ils disaient que le vice-roi avait manifesté l'intention de concourir au transport des troupes de la Mer-Rouge à la frontière d'Abyssinie, et qu'il avait massé plusieurs régimens le long de cette frontière « en vue des prochaines éventualités. » Il est vrai que l'Égypte est depuis plus de dix ans incapable de défendre sa ligne du Barka des incursions abyssines provoquées par les razzias égyptiennes contre des tribus vassales du négus. Est-ce en vue de ces excursions et au moment même où les Abyssins vont se trouver occupés chez eux que le vice-roi entasse dans le plus aride pays du monde cinq ou six fois plus de troupes qu'il n'en peut recevoir en temps normal? Ce prétexte n'est guère plausible. L'Égypte espérait en réalité que l'Angleterre, rebutée au bout de trois mois par les difficultés et les dépenses de la campagne, serait disposée, pour alléger ses charges, à mieux accueillir l'idée d'une action commune; le calcul était habile, il a été déjoué par le solide bon sens de nos voisins. Ils ont vite compris que cette assistance avait le double inconvénient d'engager leur politique, de compliquer leurs plans, jusqu'ici fort simples et fort clairs, enfin de les compromettre en Orient. Ils ont, avec une fermeté courtoise, décliné un concours aussi embarrassant. Le public anglais, mal informé, désireux surtout de diminuer les dépenses de l'expédition, eût peut-être été plus favorable que son gouvernement à la coopération égyptienne. Une presse sérieuse et instruite lui a évité de commettre cette faute. Le vice-roi, déçu de ce côté, ne s'est pas

découragé. Au moment où l'on se préoccupe de la marche de l'avant-garde anglaise vers le sud, on apprend tout d'un coup que, sans avis préalable, sans provocation de la part des Abyssins, les troupes égyptiennes ont passé la frontière.

Eh bien! cette agression imprévue, c'est presque pour l'intervention anglaise la perte d'une bataille. L'Égypte, par cela même qu'elle ne connaît point les ménagemens que s'imposent les armées européennes, autant que possible généreuses et humaines envers le pays envahi, l'Égypte obtiendra certainement des résultats rapides avec ses bandes nègres. Tout succès décisif pour le vice-roi sera par contre-coup un échec moral pour l'Angleterre. La guerre n'est jusqu'ici aux yeux des Abyssins qu'une affaire privée entre la reine Victoria et le négus; après l'entrée des Égyptiens, elle devient nationale et religieuse comme au temps de Mohammed Gragne et des invasions musulmanes du XVIe siècle. L'Abyssin nourrit dès le berceau pour le musulman une haine méprisante et furieuse. Théodore ne pouvait rien souhaiter de plus heureux que la coalition anglo-musulmane, pur accident, mais qu'il présentera comme le résultat d'un plan concerté dès le début de la guerre. Pour tous ses ennemis, il n'était qu'un *chefta* heureux; aujourd'hui il va être le nouveau Claudius, le chef de la nation entière armée contre le croissant. Sa position matérielle n'en est pas meilleure, car, pris entre deux puissans corps d'armée, il n'a plus même la ressource de se réfugier dans ses *kollas* natales du Kuara. Ce serait mal connaître cet esprit fougueux, sinistre et théâtral, que de le supposer capable ou de capituler, alors qu'il a refusé, il y a trois mois, des conditions si avantageuses, ou de se résigner à disparaître de la scène sans laisser derrière lui le souvenir de quelque dernière et sanglante tragédie. Les atrocités que commettront inévitablement les Égyptiens justifieront tous ses actes aux yeux de son peuple, dont l'opinion lui est du reste parfaitement indifférente. Les dernières nouvelles nous le montrent à Magdala, ayant repris possession des prisonniers. Leur vie était en grand péril déjà; grâce à l'intervention du vice-roi d'Égypte, elle ne tient plus qu'à un fil.

Les convoitises du gouvernement égyptien à l'endroit de l'Abyssinie datent de loin. Méhémet-Ali, en s'emparant de la triste et stérile Nubie il y a près de cinquante ans, n'avait songé qu'à s'en faire un point d'appui pour la conquête des heureux pays du sud; il vint lui-même à Khartoum en 1837 hâter les préparatifs d'une expédition que l'état anarchique de l'empire abyssin semblait rendre facile. Son armée prit la route de Gondar, précédée d'un message insolent qui enjoignait au gouverneur de cette ville « d'avoir à préparer ses églises pour servir d'écuries à la cavalerie égyptienne. »

Il suffit pour répondre à ce défi de l'énergie d'un simple *dedjaz* du Kuara; la bataille d'Abou-Kalambo, où l'armée d'invasion fut anéantie, força le gouvernement du Caire à renoncer pour longtemps à ses projets. A l'avénement du négus actuel, Saïd-Pacha s'inquiéta de la formation sur sa frontière d'un état puissant et régulier, pouvant exercer une attraction dangereuse sur les tribus nubiennes; il eut des velléités de conquête, arrêtées bientôt par le *veto* des consuls-généraux de France et d'Angleterre. Cette contrariété lui causa un dépit amer. « La Nubie, dit-il, n'est que le vestibule de l'Abyssinie; puisqu'on m'empêche d'entrer dans la maison, je serais bien fou de faire tant de dépenses pour orner le vestibule. » La conséquence de ce beau raisonnement fut la réduction de l'armée du Soudan et la dissolution du nombreux personnel civil et militaire entretenu à grands frais à Khartoum. Le successeur de Saïd a depuis cinq ans remis les choses sur l'ancien pied, et massé tout le long de la frontière abyssine, du Nil à Massaoua, une armée qui ne compte guère moins de 20,000 hommes, si on y comprend la cavalerie irrégulière. Pour entretenir cette armée jusqu'à présent inoccupée, il a fallu multiplier les réquisitions et tripler les impôts, ce qui achève d'épuiser la Nubie, appauvrie déjà par de mauvaises récoltes et par les sauterelles. Tout était prêt pour une marche en avant vers Gondar, quand éclata en juillet 1865 une révolte militaire sanglante qui fit tout ajourner. 4,000 hommes d'infanterie noire, entassés dans la ville de Kassala et dont la solde n'était pas payée, massacrèrent leurs officiers, pillèrent la ville, égorgèrent une partie des habitans, et furent à leur tour exterminés par les troupes que le vice-roi fit converger en toute hâte sur Kassala. Deux ans et demi se sont écoulés depuis, et l'Égypte est de nouveau en mesure de profiter de l'heureuse occurrence offerte par le conflit anglo-abyssin.

Les mobiles qui la poussent à s'emparer du plateau éthiopien n'ont rien de commun avec les combinaisons d'équilibre africain qu'on pourrait lui attribuer. On connaît les préoccupations industrielles d'Ismaïl-Pacha. Trompé dans ses spéculations sur les cotons par les désastres qui frappent depuis quelques années l'agriculture égyptienne, il se rejette vers l'Abyssinie, dont il connaît les forces productrices; mais, s'il ne voit dans ce pays qu'un vaste *cotton field* destiné à remplacer l'Égypte épuisée, ses agens y voient autre chose, un champ magnifique pour la chasse aux esclaves, que le Nil-Blanc dépeuplé commence à ne plus fournir. Une aussi grave accusation veut des preuves. Sans doute, il y a sept mois, Ismaïl-Pacha, dans une allocution aux députations abolitionistes de Paris et de Londres, a déclaré qu'il avait supprimé sur le Nil la traite des

noirs faite sous pavillon égyptien, et que, si cette chasse odieuse se perpétuait, il n'y avait de coupables qu'un certain nombre d'Européens protégés par l'intervention de leurs consuls. Du même coup le vice-roi dégageait ainsi sa responsabilité et dénonçait à l'opinion publique les juridictions consulaires et les capitulations, contre lesquelles il a entrepris depuis un an une campagne en règle. Seulement n'allait-il pas trop loin? C'est ce que nous allons examiner.

Nous ne referons pas le bilan de la traite des noirs au Soudan égyptien, bilan dressé depuis quelques années d'une manière complète grâce aux témoignages les plus décisifs que l'opinion puisse exiger. On a vu tour à tour la chasse à l'homme monopolisée par le gouvernement (1), puis le régime du laisser-faire inauguré sous Saïd-Pacha et mis à profit par une vingtaine d'aventuriers indignes du nom d'Européens, qui doublèrent l'activité de la traite en y portant l'ardeur fiévreuse et la supériorité mercantile de l'Occident (2). En 1861, les consuls-généraux de France, d'Angleterre et d'Autriche provoquèrent contre les négriers soit égyptiens, soit européens, des mesures énergiques auxquelles Saïd-Pacha, il faut le dire à sa louange, s'associa franchement et sans arrière-pensée. Déjà, trois ans plus tôt, le seul gouverneur irréprochable que le Soudan ait eu, l'Arménien Arakel Nubar (frère du ministre de même nom) avait fait une tentative dont le succès pouvait mettre fin à la traite : il avait jeté les bases d'une association privilégiée, patronnée par lui et destinée à accaparer le commerce de l'ivoire le long du Nil-Blanc, à l'exclusion de tous les petits traitans véreux qui chassaient le nègre sous prétexte de chasser l'éléphant. La mort de Nubar fit évanouir ces projets; on maintint les mesures prises contre la traite, avec cette addition que le gouvernement la défendait aux particuliers et se réservait de la faire lui-même. Le vice-roi, préoccupé de se créer une grosse armée, désirait éviter de décimer par la conscription la population agricole de l'Égypte, ce qui eût beaucoup nui à la culture du coton; il donna carte blanche au gouverneur-général du Soudan, Mouça-Pacha, pour lui créer des troupes noires. L'armée égyptienne au Soudan, de 6,000 hommes au début, fut alors lancée dans toutes les directions contre des tribus pauvres et mal armées, et, non content de cette chasse productive, le gouverneur imposa aux chefs arabes du Sennâr l'obligation de fournir par an à l'armée un nombre déterminé d'esclaves nègres.

(1) Pallme, *Voyage au Kordofan.* — Russeger, *Reisen,* etc. — Brehm, *Reisen in Sudan.* — Thibaut, *Expédition du Fleuve-Blanc.* — Trémaux, *Voyage en Éthiopie.*

(2) Brun-Rollet, *le Nil-Blanc.* — Hartmann, *Menschenhandel in Ost-Africa.* — Speke, *Travels,* etc. — Beltrame, *Viaggio al Fiume bianco,* etc.

Mouça-Pacha est mort, et le recrutement par razzias s'est fort ralenti; mais la traite est entrée dans une nouvelle phase. Les harems du Soudan égyptien sont pleins de noirs, et le besoin d'une race supérieure se fait impérieusement sentir. Ce nouvel élément, on le trouve dans les *Habechiya*, nom que l'on traduit improprement par Abyssins, car ce sont en réalité des esclaves gallas emmenés en contrebande par les musulmans d'Abyssinie sur le territoire égyptien, et d'autant plus aisés à confondre avec les vrais Abyssins que les deux races ont absolument le même type. Grâce à cette confusion, la conquête des contrées qui sont au sud de la Nubie est un événement ardemment désiré de tous les agens civils et militaires du vice-roi. En mars 1863, Ali, *kachef* ou chef de district de Doka, près Gallabat, profitant du moment où Théodore était au Godjam, se jeta sans provocation sur la province abyssine de Donkor, la mit à feu et à sang, et rentra à Doka avec plusieurs centaines de femmes et d'enfans chrétiens qui furent mis en vente au marché de Ghedaref, après qu'on en eut prélevé un certain nombre pour les distribuer comme à-comptes de solde à divers officiers et fonctionnaires. Ce qui ne fut pas vendu à Ghedaref fut dirigé vers le nord, triste bétail humain poussé à coups de fouet à travers le désert nubien et décimé à chaque étape par la souffrance, la fatigue et la nostalgie. L'épisode de Doka n'est pas isolé : partout les tribus nubiennes soumises à l'Égypte harcèlent les districts abyssins de la frontière et emmènent aux marchés égyptiens des captifs qui sont vendus sous les yeux des agens du vice-roi. Parfois ces rapines sont un moyen de propagande tout à fait conforme à l'esprit de la loi du prophète. Quand on a pris aux montagnards leurs femmes et leurs enfans, on leur propose de les leur restituer, s'ils consentent à se faire musulmans. C'est ce qui est récemment arrivé pour les Bogos, et il a fallu l'appui du pavillon français pour permettre à la mission lazariste établie dans cette tribu de neutraliser les effets d'un apostolat aussi étrange. Deux villages bareas qui n'avaient point ce puissant patronage ont été convertis de cette manière. Ceux qui portent intérêt à l'Abyssinie n'ont pas à craindre qu'elle soit conquise; mais ils peuvent redouter que l'Égypte ne profite de la crise qu'elle traverse pour lui arracher les provinces de l'ouest, comme Volkaït, Donkor et Kuara, qu'elle convertirait en quartier-général des troupes employées à faire, sous prétexte de guerre, des rafles de femmes et d'enfans jusqu'au cœur de l'Amhara. Aujourd'hui le voyageur qui se rend de Gallabat à Gondar fait cinquante lieues sans trouver une habitation, bien que ce pays fût couvert de villages riches et nombreux au commencement du siècle. Les préfets du vice-roi ont créé le

désert autour de leurs frontières. La présence des Égyptiens sur le plateau éthiopien aurait pour premier résultat d'étendre le désert jusqu'à Gondar ou même au-delà.

Cette prévision n'a rien que de très naturel. Tous les organes importans de la presse anglaise l'ont discutée avec autant de modération que de sens pratique; mais, unanimes à constater le mal, ils le sont beaucoup moins quand il s'agit de proposer le remède. Nous n'en voyons qu'un : que l'Angleterre oppose à cet envahissement un *veto* catégorique qui dégagera sa responsabilité dans l'avenir comme dans le présent. Il y a deux choses à voir dans la question, l'attitude hostile prise par l'Égypte contre l'Abyssinie, le caractère sauvage des actes par lesquels cette hostilité se traduit. L'Angleterre craint d'attenter à la liberté d'action d'un état autonome en lui notifiant son *veto*. Le scrupule est louable à coup sûr; l'autonomie cependant ne saurait dispenser un gouvernement d'exécuter les traités. L'Égypte est entrée depuis douze ans, par un décret libre et spontané de Saïd-Pacha, dans le concert des états qui ont aboli la traite; elle est aujourd'hui le premier état négrier du monde. Elle a la Mer-Rouge et sa compagnie de bateaux à vapeurs *Azizié* pour inonder l'Arabie et l'empire ottoman de chargemens de noirs et de Gallas. Il y a en Angleterre une opinion publique, et cette opinion, si nous en jugeons par les livres et les journaux qui nous en arrivent, est digne d'un peuple chrétien et civilisé. Elle peut exiger que le pavillon anglais, aujourd'hui souverain dans cette mer, ne favorise pas des scandales trop apparens, et que les croisières qui poursuivent avec une si juste rigueur les *sayas* négrières du sultan de Zanzibar n'aient pas l'air de travailler indirectement pour les *steamers* négriers du vice-roi d'Égypte. Elle n'est pas obligée de s'intéresser aux affaires du Soudan, mais elle a pris une responsabilité dans celles de l'Abyssinie; elle ne peut permettre que, le Soudan dépeuplé ne fournissant plus son contingent annuel d'esclaves, l'Égypte mette en coupe réglée la fleur d'une population chrétienne, libre, jeune et énergique, pour renouveler le sang appauvri de ses tristes populations, ou, ce qui est pis encore, pour alimenter les *doubles harems* et les vices sans nom des *villes saintes* d'Arabie, qui ont succédé, dans l'histoire des infamies morales de l'humanité, aux villes maudites de la Bible. Ce serait une tache pour l'honneur anglais, et on conviendra que ce n'est pas la peine de dépenser 160 millions pour en arriver là.

GUILLAUME LEJEAN.

LA

POÉSIE DES MONTAGNES

La Montagne, par M. J. Michelet, 1 vol. in-18.

Nous avions déjà lu une centaine de pages du nouveau livre de M. Michelet lorsqu'il nous sembla que cette œuvre, aimable comme ses aînées, était cependant de physionomie plus sévère. Nous n'y retrouvions pas au même degré les jeux irisés de cette fantaisie auxquels son imagination s'amuse, par lesquels il amuse l'imagination de ses lecteurs : moins de fleurs, moins de caprices, et, ce qui est plus singulier, moins de couleur. Les montagnes sont cependant, pensions-nous, le pays des illusions et des mirages, des arcs-en-ciel et des jeux les plus subtils et les plus fins de la lumière; les couchers de soleil sur les hautes montagnes sont célèbres, et avec quel charme Byron, après Rousseau, nous a parlé de ces délicates teintes roses, comparables aux joues des enfans endormis ou aux rougeurs des vierges, que la lumière avant de s'éteindre répand sur les glaciers! Cependant au bout de quelques minutes d'étonnement nous nous dîmes que cette particularité tenait sans doute non à l'auteur, mais au sujet, et nous fîmes une série de réflexions qui méritent peut-être d'être communiquées au lecteur.

N'est-il pas vraiment étrange que les montagnes, qui sembleraient devoir être un thème d'inspirations pour la grande poésie, aient eu si rarement le don d'inspirer les poètes? La mer a trouvé par milliers des poètes pour chanter ses caprices, ses combats, ses tempêtes, ses symphonies si sauvages et si tendres; mais les montagnes, à quelques grandes exceptions près que je signalerai tout à l'heure, — et ces exceptions sont toutes presque contemporaines, — n'ont pas eu de chantre qui leur soit propre. Les poètes ont chanté les mœurs patriarcales des populations naïves

qui vivent au pied des montagnes, dans leurs vallées riantes et éternellement menacées; ils ont tiré de leurs gigantesques attitudes, de leurs orages, de leurs avalanches, du bruit de leurs torrens, des milliers de comparaisons, d'onomatopées, d'épithètes faisant image; mais aucun ne s'est dévoué exclusivement à elles. Elles n'ont pas eu de poètes, elles n'ont pas eu non plus de peintres. La peinture en a encore été plus embarrassée que la poésie, et leur a fait subir l'humiliation, à elles si altières et si imposantes, de servir simplement d'accessoire et de fond aux paysages et aux scènes qu'elle représentait. La peinture semble ne pouvoir rien faire du vert trop sombre et trop prédominant de leurs forêts, du blanc trop tyrannique de leurs glaciers, de la lumière trop éthérée, trop éclatante, trop peu dense en même temps, de leurs sommets. Plusieurs fois les peintres suisses ont essayé de fixer sur la toile les spectacles qu'elles leur offraient, et la dernière exposition contenait plusieurs échantillons de cette bonne volonté impuissante; rien n'est choquant, discordant à l'œil comme l'opposition du vert presque lugubre de ces forêts et du blanc impitoyable de ces neiges. Un peu mieux favorisées par la musique, elles ont inspiré aux populations qui vivent à leur ombre quelques mélodies naïves; mais les maîtres, qui si souvent ont reproduit la musique de la mer, des forêts et des fleuves, semblent avoir été sourds à leurs harmonies, et jusqu'à présent la seule grande œuvre musicale où leur voix se fasse entendre est l'admirable ouverture de *Guillaume Tell,* comme le seul poème où leur paysage soit dignement célébré est le *Manfred* de Byron.

Pourquoi donc les montagnes, qui abondent en spectacles si sublimes, ont-elles tant de peine à trouver leurs poètes? Est-ce parce que cette sublimité est trop écrasante pour l'imagination? Mais la mer, qui partage ce même caractère de sublimité, aurait dû partager aussi la même mauvaise fortune, et cependant cet infini visible, loin de déconcerter et de décourager les imaginations des poètes, les a toujours attirées au contraire. Je crois que c'est plutôt dans la différence des sentimens qu'inspirent ces deux grandes réalités qu'il faut chercher la raison de la différence de leur fortune poétique. Bien qu'elle soit l'infini visible, la mer possède une personnalité très marquée, elle est vraiment presque humaine par son caractère. Elle éprouve l'homme par l'amour et la haine, elle est pour lui une mère et une marâtre, une berceuse et une ennemie. Elle l'attire et le caresse, elle le repousse et le maudit, et, malgré l'écrasante disproportion de leurs forces respectives, l'homme ose entrer en lutte avec elle, certain qu'il peut sortir triomphant de ce combat inégal. La mer par rapport à l'homme peut être appelée en toute exactitude un élément démocratique, car les sentimens qu'elle inspire et qu'elle ressent, dirait-on, sont ceux de la commune humanité, l'amour et la haine, la lutte et le repos. La mer est sociable jusque dans ses tempêtes; au contraire les montagnes sont insociables même dans ce qu'elles ont de

plus doux et de moins austère. Le sentiment qu'elles respirent est celui de la solitude, et c'est aussi la solitude qu'elles conseillent à l'homme. Je n'ai jamais gravi pour ma part le Mont-Blanc ni la Jungfrau, mais je n'ai aucune peine à comprendre le sentiment que j'aurais éprouvé en me rappelant que je n'ai jamais escaladé les plus modérées des montagnes sans me sentir comme saisi par la sauvagerie et possédé d'un farouche désir d'isolement. Elles sont aristocratiques en un double sens, d'abord parce qu'elles ne permettent pas à l'homme, ainsi que la mer, d'entrer en lutte avec leurs forces implacables comme la destinée, — vain serait-il de lutter contre les vents des hauts sommets, contre l'impétuosité de leurs torrens et la descente des avalanches, — ensuite parce qu'elles ne lui permettent aucune conversation familière avec elles. Vierges immaculées et presque inaccessibles, lorsque l'homme a gravi jusqu'à elles au prix de mille dangers, tout ce qu'elles font pour sa récompense, c'est de lui faire sentir son infimité, sa petitesse, sa faiblesse, et de lui dire par toutes leurs voix austères les méprisantes paroles des esprits à Manfred au sommet des Alpes : « Que nous veux-tu, enfant de boue? » Elles élèvent en humiliant. Insociables, aristocratiques, elles sont en outre pour ainsi dire abstraites; à leur point le plus sublime, à leur sommet, la nature sensible échappe presque, et l'homme se trouve en compagnie de forces invisibles qui sont comme les puissances métaphysiques de la nature. Certes Faust, lorsqu'il entreprit son voyage chez les *mères,* bien loin par-delà les royaumes de la douce vie sensible, n'exécuta pas un exploit beaucoup plus *ontologique* que le voyageur qui, parvenu au-dessus des nuages, enveloppé dans l'air incolore et dans la lumière impalpable, ne sent d'autre présence à ses côtés que celle des forces invisibles d'où jaillissent les orages.

Ce sont des régions métaphysiques dans un sens bien plus grand encore, car on dirait qu'elles sont le séjour des puissances surnaturelles qui se partagent l'empire du monde et surtout l'empire du cœur de l'homme, Dieu et Satan. Elles sont divines, elles sont diaboliques. M. Michelet, sans y beaucoup songer, a fait en plus d'un endroit de son livre parfaitement sentir ce double caractère. En décrivant l'effet produit sur l'imagination par les galeries du Splügen, « qui ont moins l'air d'un passage que d'un palais bâti sur l'abîme pour les invisibles, » il rencontre ce mot heureux : « c'est comme un cloître des esprits. » En effet, les montagnes sont les monastères de la nature, et les sentimens tout à fait grands qu'elles ont le privilége d'inspirer sont des sentimens de substance monastique. Ce que fait le cloître, les montagnes le font; elles élèvent l'homme en le séparant de lui-même, et lui font conquérir son âme en lui faisant oublier son cœur. Il est un point de vie morale où l'on n'atteint que par une mort véritable, et l'âme n'est jamais entière peut-être que lorsque le cœur est glacé; mais que ceux qui aiment l'aimable servage dont notre vie sensible enveloppe notre âme n'aillent jamais au cloître et ne gravissent jamais les montagnes!

Leurs sommets appartiennent à Dieu; mais en revanche tout leur parcours, forêts au vert lugubre, torrens, champs de neige, précipices, abîmes, appartient au diable. Là plane l'esprit du vertige et de l'hallucination sous toutes ses formes. Les montagnes ont eu de tout temps le privilége d'inspirer à l'homme les sentimens les plus malfaisans pour lui-même, ceux qui le poussent le plus fatalement à sa destruction, une équivoque curiosité, un hystérique amour du danger, la vanité du courage inutilement dépensé. Les légendes populaires sont pleines d'histoires poétiquement sinistres d'âmes perdues par cet attrait inéluctable que les montagnes exerçaient sur elles. Aussi est-il arrivé aux montagnes la singulière aventure qui arrive à tout ce qui est trop grand en ce monde, c'est qu'elles ont trouvé leur poésie non dans ce qu'elles ont de supérieur, mais dans ce qu'elles ont d'inférieur. Elles sont faites pour inspirer les émotions les plus graves et les plus solennelles, mais seulement, paraît-il, aux âmes qui ont une analogie avec elles et qui ont gravi les sommets les plus élevés de la méditation, car, pour les populations qui vivent au pied des monts, elles ont toujours été beaucoup moins frappées de leur caractère divin que de leur caractère diabolique. Ignorant que la source de ce qui vivait de meilleur en elles, simplicité de mœurs, débonnaireté patriarcale, piété, patience, amour du travail, descendait directement des sommets, ces populations ont toujours regardé les montagnes avec effroi, et n'ont vu en elles que des puissances fatales à leur âme comme à leur corps. Cela se voit aux noms dont les a gratifiées l'imagination populaire, noms de damnés et de fantômes, le *Mont-Perdu,* la *Maladetta,* la *Silberhorn,* la *Jungfrau.* M. Michelet, dans la première partie de son livre, a noté excellemment cette impression que les montagnes ont faite de tout temps sur les natures naïves et incultes. « Le montagnard, dit-il, ne voit pas sa montagne comme nous. Il lui est fort attaché et il y revient toujours, mais l'appelle *le mauvais pays.* Les eaux blanches et vitreuses de rapidité farouche qui s'échappent en bondissant, il les nomme *les eaux sauvages*... Les glaciers étaient jadis un objet d'aversion, on les regardait de travers. Ceux du Mont-Blanc s'appelaient en Savoie les monts maudits. La Suisse allemande, en ses vieilles légendes de paysans, met les damnés aux glaciers. C'était une espèce d'enfer. Malheur à la femme avare, au cœur dur pour son vieux père, qui l'hiver l'éloigne du feu! En punition, elle doit avec un grand chien noir errer sans repos dans les glaces. Aux plus cruelles nuits d'hiver où chacun se serre au poêle, on voit là-haut la femme blanche qui grelotte, qui trébuche aux pointes aiguës des cristaux... La légende scandinave, de génie haut et terrible, a fantasquement exprimé les effrois de la montagne. Elle est pleine de trésors gardés par des gnomes affreux, par un nain de force énorme. Au château des monts glacés trône une impitoyable vierge qui, le front ceint de diamans, provoque tous les héros, et rit d'un rire plus cruel que les traits aigus de l'hiver. Ils montent, les imprudens, ils arri-

vent au lit mortel, et restent là enchaînés, faisant avec une épouse de cristal la noce éternelle. »

Dans cette légende, tout ce qui appartient en propre à la Scandinavie, c'est la forme héroïque et barbare sous laquelle elle a exprimé l'attraction fatale que la montagne exerce sur les âmes trop hardies; mais le sentiment d'où elle a jailli s'est rencontré en tout pays, notamment en Allemagne. Il existe de Louis Tieck un conte charmant et finement profond, appelé le *Runenberg,* où se trouve résumée l'opinion que le peuple se formait de cette attraction maudite des montagnes. Un jeune homme né dans la plaine se sent dès ses plus jeunes années un invincible amour pour les hauteurs. Il essaie des métiers innocens et pacifiques de la vallée, notamment du jardinage; mais la culture et la compagnie des fleurs ne peuvent réprimer la turbulence de ses aspirations. Il s'échappe et s'en va élire domicile dans les montagnes, s'enivrant d'indépendance et d'air vif en poursuivant une proie qui rarement se présente et qui souvent échappe. Cependant un jour il se trouve bien las, et il s'assied sur la mousse, regrettant la vie heureuse qu'il a volontairement abandonnée, lorsqu'un étranger l'aborde et après avoir ouvert les secrets de son cœur lui inspire le désir de rendre visite au château démantelé du Runenberg. Avec ce courage de somnambule qui distingue les chasseurs de chamois, il se dirige à la clarté indécise de la lune, à travers les précipices, par les sentiers étroits, vers le Runenberg. Quel n'est pas son étonnement lorsqu'il voit la vieille salle merveilleusement illuminée, et à la lueur de cet éclairage de cristal, de pierres précieuses et de métaux, une femme qui ne paraît pas appartenir à la race des mortels. Elle chante un chant magique où elle semble évoquer des esprits qui tardent à venir, se dépouille de ses vêtemens aux yeux du jeune chasseur, ouvre la fenêtre et jette une tablette de pierre sur laquelle est inscrit : « Prends cela en souvenir de moi. » Puis illumination, château, apparition, tout s'évanouit, et l'aurore surprend le jeune homme pétrifié, serrant convulsivement dans sa main la tablette de pierre. Le vertige et le sommeil s'emparent de lui, il ferme les yeux et tombe tout au bas d'un précipice. Il se réveille sur un lit d'herbe et de mousse dans la vallée, se lève, et, plein d'effroi et de repentir, se rend à l'église du village voisin pour y implorer Dieu et se réconcilier avec la vie de la plaine. Réconcilié il semble en apparence, car il épouse une jeune fille du village, avec laquelle il vit heureux plusieurs années; mais un jour ses anciennes aspirations se réveillent à la suite d'une visite mystérieuse et d'un don fatal des esprits de la montagne. Alors, saisi d'impatience et de fièvre, il abandonne son père, sa femme, ses enfans, et s'en retourne vivre en compagnie des rocs et des torrens. Longtemps après, sa famille voit arriver un visiteur étrange; c'est le malheureux qu'on croyait mort. Il n'a plus rien d'humain; il frotte l'une contre l'autre deux pierres à l'état brut, et ses yeux étincellent en voyant l'éclat jaillir

sous le frottement; dans ses paroles, aussi brillantes que les métaux et comme odorantes des senteurs sauvages de la forêt, se trahit un cœur fait à l'image des rochers auxquels il a voué ses affections, un cœur désormais de pierre pour les hommes. De la légende, Louis Tieck, en artiste lettré, a tiré, on le voit, une morale d'une application tout humaine; mais le sentiment populaire, beaucoup plus simple, plus mêlé à la nature, peut se résumer ainsi : la vallée est bénie, mais la montagne est maudite.

Ces légendes de terreurs, d'hallucinations infernales, composent seules la poésie de la montagne. De leurs deux caractères, le sentiment populaire n'a saisi que le caractère inférieur, diabolique. Ce sont des âmes de lettrés, de philosophes, dépouillées des terreurs charnelles de l'homme naïf, qu'elles réclament pour être saisies dans leur sublimité divine et dans leur réelle grandeur, un Rousseau, un Byron, un Lamartine. Ces trois noms me semblent épuiser à eux seuls la liste de ceux qu'on peut appeler jusqu'à présent les poètes véritables de la montagne; mais de ces trois hommes, celui qui a le mieux rendu leur caractère dans son intégralité, c'est à coup sûr lord Byron. Je suis obligé d'adresser de très sérieux reproches à M. Michelet pour l'injustice manifeste, aussi bien dans l'éloge que dans le blâme, qu'il a montrée envers le grand poète. Je vais appuyer sur ce reproche, car mon plaidoyer en faveur du poète sera le meilleur moyen de montrer à quel point il a connu et exprimé ce qui fait la sublimité réelle des montagnes. Je commence par l'éloge. Après avoir cité cette parole de Byron, extraite d'une de ses notes au troisième chant de *Childe Harold,* sur le vis-à-vis rendu célèbre par Rousseau de Clarens et de la Meillerie : « ce qu'on y sent est plus haut qu'une passion individuelle, plus que tout amour de ce monde; c'est le sens du grand, du sublime, de l'universel amour, » M. Michelet s'écrie : « Profonde parole religieuse! qui la croirait de Byron? Ce mot plus que tous ses vers est vraiment digne des Alpes. » Lorsqu'il a écrit cette phrase légèrement dédaigneuse, M. Michelet n'avait sans doute pas relu avec attention le troisième chant de *Childe Harold.* S'il l'eût fait, il ne se serait pas étonné que cette parole ait échappé à lord Byron, car tout ce chant est empreint du sentiment religieux le plus profond, et, si j'ose m'exprimer ainsi, du recueillement le plus solennel. Je cite une strophe au hasard : « Ciel et terre sont tout entiers tranquilles, non pas endormis, mais sans souffle, comme nous sommes nous-mêmes alors que nous sentons le plus fortement, et silencieux comme nous sommes nous-mêmes alors que nous sommes plongés dans des pensées trop profondes; — ciel et terre sont tout entiers tranquilles; de la lointaine armée des étoiles au lac assoupi et au flanc de la montagne, tout est concentré dans une vie intense où il n'est pas un atome, pas un souffle d'air, pas une feuille qui n'ait une parcelle d'être et un sentiment de celui qui est le créateur et le défenseur de

tous. » M. Michelet voit dans les montagnes des temples de la nature et appelle les Alpes l'*autel commun de l'Europe*. Voilà qui est fort bien dit, mais lord Byron avait ressenti exactement la même impression, et je cherche en vain ce que M. Michelet a pu ajouter à ces paroles du poète : « ce n'est pas vainement que les Perses antiques prirent pour leurs autels les lieux élevés et les pics des montagnes qui regardent de haut la terre, choisissant ainsi avec raison un temple sans murailles pour appeler l'esprit qui ne peut être honoré dignement par aucun sanctuaire élevé de main humaine... » M. Michelet a dans son livre une page charmante sur le Rhône, au cours impétueux, véhément, passionné; mais croit-il par hasard que cette originalité du Rhône ait échappé à l'œil du poète? Qu'il relise l'admirable strophe qui commence ainsi : « là où le Rhône rapide divise son cours entre des hauteurs qui ressemblent à des amans qui se sont séparés dans la haine... » Je pourrais continuer longtemps ainsi et montrer par pertinentes citations à M. Michelet qu'il n'est pas un seul des traits observés par lui dans les montagnes qui ait échappé à lord Byron.

Je passe maintenant aux paroles de reproche. « J'ai voulu à Meyringen, nous dit M. Michelet, lire, revoir son *Manfred*. Cela ne se pouvait pas. Cette exaltation désolante, ce faux tragique qui n'est d'aucun temps, d'aucun lieu, détonnent en de pareils lieux. Déplorable conception d'avoir assis Némésis, la vengeance, et le dieu du mal, sur ces bienfaisans glaciers qui nous donnent, avec les grands fleuves, la vie, la salubrité, la fécondité de l'Europe! » Je passe volontiers condamnation sur le drame même de *Manfred*, pourvu toutefois que M. Michelet m'accorde que ce drame est une expression très suffisamment énergique d'une des personnalités les plus aristocratiques qui furent jamais. Il est certain que *Manfred* n'a pas la portée qu'on a voulu lui attribuer, et que les critiques qui l'ont comparé à *Faust* ont perdu, je le crains, leurs frais d'éloquence. *Manfred* n'est pas comme *Faust* une conception poétique, il est comme *René*, avec lequel il a de très étroits rapports (l'âme est de même forme et le crime est le même), l'expression d'une individualité poétique. Faust traîne après lui toute une civilisation, tout un monde; Manfred ne traîne que lui, Manfred. Mais je me permettrai de trouver, contre M. Michelet, que le paysage de *Manfred* est le plus beau paysage de montagnes que main de poète ait encore tracé. Que de beaux traits pittoresques dans ce drame dont les vers ont par momens la musique sauvage des torrens! Ce phénomène étrange de la marche des glaciers, que M. Michelet a décrit, est le premier trait que nous rencontrions en ouvrant *Manfred*. « Le Mont-Blanc est le monarque des montagnes, chante le second esprit; on l'a couronné, il y a longtemps, sur un trône de rochers, dans une robe de nuages, avec un diadème de neige. Des forêts font une ceinture à ses reins, l'avalanche est dans sa main; mais, avant qu'elle tombe, la balle tonnante doit attendre mon commandement. La masse froide et

sans repos des glaciers se meut en avant jour par jour; mais c'est moi qui lui ordonne d'avancer ou d'arrêter sa marche. » Nous parlions tout à l'heure des terreurs de la montagne, que pense M. Michelet de cette tombée de la nuit au sommet des Alpes? « Les brouillards montent en bouillonnant autour des glaciers, les nuages s'élèvent rapidement au-dessous de moi, par masses onduleuses, blancs et sulfureux comme l'écume de l'océan soulevé du profond enfer, dont chaque vague se brise sur un rivage vivant où sont entassés les damnés en guise de cailloux. » Et cette description de la masse d'eau qui tombe perpendiculaire, pareille à une *lumière écumante* et qui « oscille d'ici, de là, comme la queue du pâle coursier, du palefroi gigantesque qui doit être chevauché par la Mort dans l'*Apocalypse!* » Et quelle merveille de description, et en même temps quel trait de génie que l'apparition de l'âme de la montagne sous la forme de la fée des Alpes! Glacialement virginale, blanche comme la neige et rose comme l'adieu de la lumière aux glaciers, elle surgit, et, fixant sur Manfred ses limpides yeux de source, écoute sans les comprendre les plaintes de cet être fait de la chaude argile de la terre d'en bas. Savez-vous bien que dans un trait pareil sont condensées autant de profondes impressions poétiques qu'un long volume de descriptions en pourrait contenir! Quant à Manfred lui-même, n'en déplaise à M. Michelet, il est très convenablement placé au sommet des Alpes, car le personnage est en parfait rapport avec la scène. En quel lieu mieux que sur les sommets solitaires serait placée cette âme solitaire? L'apparition de Némésis paraît choquante à M. Michelet : pourquoi? Némésis représente ici une des forces de la conscience, et c'est un phénomène psychologique bien connu que la conscience agit d'autant plus fortement sur l'homme que la solitude est plus grande autour de lui. Pour se retrouver, se reconnaître tout entier, se voir soi-même face à face, le glacier de la Jungfrau est le plus convenable des miroirs. Enfin Byron a merveilleusement compris que les hauts sommets, régions métaphysiques pour ainsi dire, étaient le théâtre naturel où un magicien *rationaliste* comme Manfred (1) pouvait évoquer les êtres métaphysiques qui gouvernent nos destinées. Ce que M. Michelet reproche à Byron est une des preuves les plus heureuses qu'il ait données de logique poétique.

Byron me semble jusqu'à présent le vrai poète des montagnes. En lui, elles ont trouvé un chantre digne d'elles, une âme faite pour en comprendre la grandeur, un cœur fait pour gronder à l'unisson de leurs orages (qu'on se rappelle au troisième chant de *Childe Harold* l'admirable pas-

(1) Manfred est si bien l'expression d'une simple individualité que, même dans sa puissance de magicien, il ne se rattache à rien qu'à lui-même. Faust est un magicien orthodoxe, selon les rites de la science, appartenant au catholicisme de la magie; mais Manfred est un magicien sans rite, sans culte, sans église, un magicien glacialement rationaliste, et il évoque non des démons, mais des entités métaphysiques.

sage où il mêle ses tempêtes intérieures à l'orage des Alpes), et d'autant plus capable de sentir le prix de leur pureté qu'il était lui-même plus troublé. Il est le vrai poète des montagnes, parce qu'il l'est par nature, absolument comme l'aigle est par nature l'habitant des hautes cimes, et aussi parce qu'il est le seul qui les ait comprises dans leur double caractère à la fois diabolique et divin, qui les ait senties à la fois à la manière du peuple naïf et à la manière des esprits méditatifs. Les deux autres grands poètes (Rousseau peut porter ce nom) qui les ont chantées n'ont vu qu'une seule de ces faces, la face sublime et religieuse. Nous parlions tout à l'heure de la logique poétique qui avait fait choisir les Alpes à Byron pour y placer une scène d'évocation d'êtres métaphysiques; c'est un mérite pareil, mais plus simple et se découvrant plus aisément à la pensée, que nous admirons dans le célèbre épisode de l'*Émile* connu sous le nom de *Profession de foi du vicaire savoyard*. Jamais décor ne fut en plus parfaite harmonie avec la scène qu'il devait encadrer. Les Alpes sont bien la chaire naturelle de l'apôtre du déisme, l'autel naturel d'une religion sans culte, le lieu naturel des prières adressées à un Dieu métaphysique. Grâce à ce décor des Alpes, Rousseau, dans ce célèbre épisode, a fait plus que marier l'ancienne doctrine vaudoise au déisme philosophique : il a été à son insu plus religieux selon la tradition qu'il ne voulait l'être, car il a fait merveilleusement comprendre pourquoi Moïse, renouvelant l'exemple donné par les premiers hommes, alla chercher Dieu sur les sommets de l'Oreb et du Sinaï. Si Dieu daigne apparaître aux hommes, c'est en effet sur les hautes montagnes qu'il doit aimer à se montrer de préférence, car là seulement il peut prononcer la célèbre parole : *je suis celui qui suis,* et se révéler dans son essence de pur esprit, tandis que dans le monde multiple et protéen d'en bas il lui faut prendre forme et figure, se révéler en se cachant, et subir l'humiliation des métamorphoses d'un dieu païen. O triomphe de la logique et de la justesse! par le simple choix d'un décor en harmonie exacte avec sa doctrine, la pensée individuelle de Rousseau s'est trouvée en parfaite identité avec la pensée générale de l'humanité, et la philosophie raffinée du siècle le plus civilisé a retrouvé la religion instinctive des premiers âges. Par ce simple choix des Alpes, Rousseau, sans y penser, a proclamé l'unité de l'esprit humain.

Il serait difficile de dire qui, de Rousseau ou de la montagne, doit le plus à l'autre. Les montagnes ont été le théâtre des plus heureuses années de sa vie, et il les a associées à ses plus doux souvenirs; il leur doit ce qu'il eut de vertu, sa réelle candeur, qui combattit toujours en lui la corruption, son sentiment du prix de l'innocence et de la vie simple, qui le rendit toujours mécontent de lui-même et le protégea contre la fascination de la vie artificielle du monde, la conservation de sa piété native, combattue de tous côtés par les influences de son temps. Il leur doit enfin

une grande partie de son talent, la plus originale, celle par laquelle, plus que par toute autre, il vit aujourd'hui, son sentiment de la nature; mais d'un autre côté les montagnes lui doivent d'avoir été révélées au monde civilisé et de faire leur entrée dans la grande littérature. Rousseau les a montrées du doigt à tous les poètes de l'avenir, et c'est grâce à lui qu'elles ont pu être chantées par un Byron et un Lamartine (1).

M. Michelet, qui a été si injuste pour Byron, n'a guère été plus juste pour Rousseau : dire sèchement en passant qu'il a pris les Alpes pour cadre du *Vicaire savoyard,* ce n'est vraiment pas rendre justice à ce grand esprit qui devrait lui être plus cher, puisqu'il fut l'évangéliste du parti auquel M. Michelet tient à honneur d'appartenir, et puisqu'il a été, comme Byron, un des précurseurs de cette pensée que M. Michelet professe dans tout le cours de son livre : les montagnes sont le temple du Dieu pur esprit... M. Michelet prétend qu'on ne peut relire *la Nouvelle Héloïse* en face des Alpes; je crois vraiment qu'on peut s'en dispenser, car c'est à peine si les montagnes y figurent. On n'avait pas encore inventé de son temps que, dans un récit de la vie humaine, la nature doit empiéter sur l'homme à la façon des lierres sur les chênes, et, malgré tout son amour pour la nature, il n'est pas étonnant que les sentimens de Saint-Preux, de Julie, de Claire, occupent plus de place dans son livre que les descriptions des glaciers et des torrens. Mais comment M. Michelet n'a-t-il pas même nommé Lamartine et son poème de *Jocelyn,* qui est comme un nid d'amour creusé dans la neige, d'où s'échappent les hymnes les plus religieux? Ici encore, comme le cadre est bien en harmonie avec la conception! comme il y a parfaite identité entre la virginité de la nature extérieure et la virginité de la nature morale des deux acteurs! Limpides coulent les sources dans la montagne, et limpides les sentimens d'amour dans les cœurs de Jocelyn et de Laurence; blanches montent vers le ciel les vapeurs de la forêt et du torrent, blanches aussi les prières de Jocelyn et de Laurence. Moins grandiose que Rousseau et Byron, il est deux points sur lesquels Lamartine leur est supérieur, le sentiment de la fraîcheur et l'abondance harmonieuse. Lamartine a réussi à faire passer dans son poème toute la fraîcheur des montagnes et à y faire circuler les souffles pénétrans de l'air libre. Ses images sont blanches de givre et humides de rosée, et il semble qu'on pourrait tremper sa main dans ses vers et les trouver froids comme l'eau des sources. Non moins remarquable est le second caractère, l'abondance harmonieuse, par laquelle il nous communique le sentiment immédiat des montagnes. Intarissable s'épanche cette poésie, tantôt par flots, tantôt par larges nappes, tantôt par minces filets, jaillissante, rebondissante, écumante, véritable image de ces eaux des montagnes qui ne se taisent ni jour ni nuit.

(1) Il serait injuste d'omettre Alfred de Musset pour le début de son beau poème, *la Coupe et les lèvres.*

Et le livre de M. Michelet, direz-vous, voilà que vous vous en écartez beaucoup. Nullement, car dans les pages qui précèdent nous n'avons, tout en développant nos propres impressions sur la poésie de la montagne, fait qu'insister sur les deux seuls reproches qu'on puisse adresser au charmant ouvrage de l'historien. Le premier de ces reproches, c'est que la montagne y fait plutôt figure scientifique que figure poétique. M. Michelet semble avoir partagé l'embarras des poëtes de tous les temps à l'endroit de ces masses altières, plus faciles à admirer qu'à célébrer dignement. Sur les trois cent soixante pages dont se compose son livre, la montagne proprement dite n'en occupe pas plus de cent; le reste appartient à ses dépendances, mais surtout à la vallée. Oui, quelles que soient ses exhortations pour nous inviter à gravir les hautes cimes, M. Michelet reste lui-même dans la plaine, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, puisque la plaine lui a fourni ses pages les plus heureuses. Il nous montre du doigt les glaciers, mais il séjourne au milieu des fleurs et nous décrit leurs passions ardentes et leurs merveilleuses ruses d'amour, ou bien, fidèle à ses habitudes d'historien, il nous raconte le passé de l'Engadine et reporte notre imagination vers ces époques où le microscopique pays des Grisons décida plus d'une fois des destinées ultérieures de nos énormes états modernes; quelque chose comme Lilliput qui déciderait du pays de Brobdingnag. Le livre de M. Michelet serait donc beaucoup mieux intitulé *la Vallée* que *la Montagne;* mais c'est à peine une critique que nous adressons à l'illustre écrivain, car si les montagnes ont résisté à un poète tel que lui, c'est qu'elles avaient résisté à bien d'autres auparavant.

Le second reproche est un peu plus sérieux. Un grave sentiment remplit tout le livre de M. Michelet : c'est que les hautes montagnes sont un temple et un autel, et que leurs cimes sont les lieux où Dieu aime à se rendre visible. Or ce sentiment n'est point particulièrement propre à M. Michelet, il n'a pas été le premier à le ressentir; il a eu des devanciers, et parmi ces devanciers les trois grands poètes qui seuls ont compris la sublimité religieuse des montagnes et ont trouvé leur poésie ailleurs que dans les fantastiques hallucinations de l'imagination populaire. M. Michelet n'a pas rendu à ces devanciers la justice qu'ils méritent, et en la leur refusant il a été injuste envers lui-même, car le sentiment qu'il a exprimé est exactement le même qu'ils ont ressenti.

Il y a cependant dans cette première partie, consacrée exclusivement à la montagne proprement dite, deux bien jolis chapitres. Le premier est une comparaison des doctrines opposées des géologues de France et d'Angleterre. C'est un chapitre ingénieux à l'excès, mais où la finesse n'exclut pas la vérité. M. Michelet fonde les doctrines géologiques des deux pays sur la différence des spectacles historiques qu'ils ont présentés aux yeux de leurs savans respectifs. En France, où une révolution sans exemple au monde a passé sur la société, les géologues ont con-

struit une science géologique faite à l'image de cet énorme déluge; ils ont cru volontiers, comme Cuvier, que la nature procédait par créations successives, séparées radicalement les unes des autres par des cataclysmes qui, dans la création nouvelle, ne laissaient rien subsister de la création ancienne. Comme la révolution française, la géologie française n'a pas voulu croire à l'existence ni à la nécessité des transitions. Au contraire les géologues anglais, qui vivent dans un pays où la civilisation s'est développée graduellement, où les idées nouvelles se sont toujours enfermées dans de vieilles formes, où la société, même dans ses plus violentes secousses, ne s'est jamais séparée du passé, n'ont eu aucune peine à admettre que la nature procédait non par cataclysmes révolutionnaires, mais par réformes et transactions, non radicalement, mais constitutionnellement. Encore une fois, cela est ingénieux sans paradoxe, et aussi spirituel que vrai.

Un très beau chapitre, et où l'imagination de M. Michelet reparaît avec tous ses avantages, c'est celui qu'il a consacré à Java. Pour décrire les terreurs de ce pays que la nature épouvante de ses volcans et de ses *furies de végétation,* il a trouvé sur sa palette d'incomparable coloriste les tons les plus chauds et les plus sombres. Si les êtres abstraits peuvent prendre corps, Java est en effet le vrai royaume de la mort. Là elle tient sa cour, non pas, comme chez nous, à l'état de squelette macabre, entourée des attributs du néant, mais, comme il convient à une souveraine, entourée de pompe et de richesses d'un caractère lugubre. Parvenue à son suprême degré d'intensité, la vie foudroie, et, au lieu d'être une résistance à la mort, se confond et s'identifie avec elle. J'ai les meilleures raisons du monde pour croire que la description que trace M. Michelet est des plus exactes, car j'ai moi-même éprouvé les mêmes impressions que lui, d'une manière indirecte, devant les armes et les étoffes javanaises que nous montrait la dernière exposition universelle dans la section hollandaise. Pour peu qu'on eût l'imagination sensible, rien n'était plus frappant que de rencontrer, dans le hasard des promenades, ces sinistres objets javanais, lorsqu'on sortait de quelque autre pays de l'Orient, particulièrement de cette Inde, dont Java est cependant une des filles. Tandis que dans l'Inde tout était luxe lumineux, magnificence rayonnante, que tout parlait de la vie, même dans les productions les plus difformes, à Java, tout était sombre, lugubre et parlait de la mort, même dans les productions les plus élégantes. Ces étoffes noires et d'un jaune foncé semblaient destinées à être taillées en *san benitos* pour les condamnés des *auto-da-fé* espagnols, — véritables robes d'hérésiarques, d'excommuniés ou de sorciers officiant à la messe noire. Ces armes, dont quelques-unes merveilleusement ciselées, avaient pour poignées des emblèmes où tout parlait de mort de la manière la plus cruelle et la plus implacable. Point n'était besoin de recourir aux récits des voyageurs pour s'informer des caractères de la nature de Java; il suffisait de ces

objets, car en les voyant on devinait sous quelles terreurs habituelles les imaginations qui les avaient enfantés avaient dû vivre, et de ces habitudes d'imagination on induisait facilement le caractère de la nature qui les avait produites. Je les ai vus tous et bien des fois, je n'en ai pas distingué un seul qui ne fût marqué d'un cachet diabolique et qui célébrât les louanges d'un autre dieu que du terrible dieu Siva. Le chapitre de M. Michelet a ressuscité en nous ces impressions et nous les a confirmées. Les voyageurs venus d'Amérique ont tous été unanimes pour louer la merveilleuse exactitude de la description des forêts vierges qu'il a donnée dans le livre de *l'Oiseau;* je crois aussi qu'aucun voyageur de retour de Java n'accusera la fidélité des descriptions qu'il nous donne dans ce nouveau livre des séductions mortelles et des terreurs de ce pays de feu, car, si on a jamais pu accuser M. Michelet d'inexactitude, ce n'est pas dans les choses qui peuvent et doivent être saisies par l'imagination.

En lisant la seconde partie du livre de M. Michelet, je n'ai pu me défendre de penser pendant tout le temps à ce mot de l'Évangile : « bienheureux sont les petits, car ils seront glorifiés. » En effet, les héros véritables de ce livre, ce ne sont pas les montagnes, ce sont les arbres et les fleurs. M. Michelet s'adressait à la grandeur, et c'est la grâce qui lui a répondu. Dans le royaume de l'art, ce ne sont pas les plus grands objets qui ont le plus de prix; un oiseau qu'on peut tenir dans la main, qui donne tout son chant sous l'étreinte et dont on sent palpiter avec une douce chaleur tout le petit cœur, une fleur qu'on peut retourner en tout sens entre ses doigts, connaître dans ses détails les plus délicats et dont on peut aspirer l'âme odorante, sont pour l'artiste mille fois préférables à ces géans que le regard humain ne peut embrasser et dont la vie intime ne peut être saisie. Ne nous étonnons donc pas si les pages heureuses abondent dans cette seconde partie du livre de M. Michelet. Il a trouvé, pour parler de la flore de la patrie, les accens les plus délicieusement émus. Il déplore, et nous partageons son opinion, cette invasion aveugle des fleurs étrangères qui ont détrôné nos fleurs françaises, invasion cosmopolite comparable à celle de ces essaims de nobles étrangères qui décorent les salons parisiens, mais dont les noms ne sont associés à aucun souvenir de notre vie nationale. M. Michelet pense de ces plantes ce que la Perdita de Shakspeare pensait des giroflées bigarrées qui sont l'œuvre de l'art et non de la nature, et dit comme elle : « Je ne mettrais pas le plantoir en terre pour en faire pousser une seule. » Certes elle est bien modeste, notre flore nationale, comparée à la flore des tropiques et des pays d'Asie ; mais elle a ce mérite, que nul éclat ne saurait remplacer, d'être mêlée à notre vie morale. Les parfums de nos fleurs sont une partie de notre âme, leurs couleurs et leurs formes sont devenues des devises de nos sentimens, et à combien d'histoires d'amour riantes ou tragiques ne sont-elles pas associées, depuis la couronne d'Ophélie jusqu'au basilic de Salerne du *Décaméron,* depuis les bouquets de

Perdita jusqu'à la pervenche de Rousseau! M. Michelet dit tout cela dans son chapitre des prairies avec infiniment d'esprit, de poétique bon sens et de sentiment exquis des concordances naturelles du monde extérieur et du monde moral.

Un chapitre plein d'une ardeur amusante est celui que M. Michelet a consacré aux amours des fleurs. L'amour, qui, ainsi qu'on le sait, est le thème favori de M. Michelet, a le don de remplir sa susceptible imagination de visions et de mirages au point de lui faire voir les plus doux objets dans les formes arrondies des montagnes et dans les ouvertures rentrantes des vallées; mais rarement il l'a mieux inspiré que dans ce chapitre sur les passions des fleurs. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est peut-être un peu d'indiscrétion. Il les a regardées longuement aux momens les plus intéressans, et il a vu d'assez étranges choses; mais, si quelque génie des fleurs, à l'âme implacablement odorante, était venu lui faire payer d'une légère migraine de quelques heures la complaisance qu'il avait prise à contempler leurs subtils mystères, je ne sais jusqu'à quel point l'aimable punition n'aurait pas été méritée. Quoi qu'il en soit, cette curiosité s'exprime avec une ardeur éloquente, quelquefois bizarre, mais pleine d'heureuses rencontres d'expressions et d'images. Je ne puis résister au plaisir de détacher cette jolie page. « On ferait un tort réel à l'imperceptible amant, si on croyait sa passion en rapport avec sa grosseur. Le désir lui crée des langues; il parle par sa couleur, il parle par sa chaleur. Il ne dit pas fadement comme nous « mes feux, ma flamme, » mais il change la température autour de la bien-aimée. Elle sent une flamme très douce qui est lui et l'amour même. Lamarck l'observa le premier dans la fleur de l'arum. La luciole de même, dans la nuit, soupire en lumière. Les délicats thermomètres de Walferdin, que l'on place dans la fleur entre les amans, nous permettent de mesurer les degrés de la passion. Elle dépasse infiniment tout ce qu'on sait des animaux. Dans telle fleur, la capucine, le mâle en dix heures consume énormément d'oxygène, seize fois son propre volume. Qu'est-ce donc des fleurs des tropiques, de la furie végétale de Java ou de Bornéo? Cette chaleur certainement amollit et attendrit. Ce n'est pas assez. Tout amour a sa magie, ses secrets, ses arts de fascination. Les oiseaux ont le plumage, le chant. Tous les animaux ont la grâce du mouvement; par elle, ils exercent alors une sorte de magnétisme. Les parfums sont ce magnétisme dans l'amour végétal, c'est sa puissante incantation. Il la prie, il la fascine, l'enivre de ses essences. Langue divine en vérité, ravissante, irrésistible! Si nous autres, étrangers à ce délicat petit monde, nous sommes tellement sensibles à ses émanations suaves, si la femme en est parfois émue malgré elle, troublée, qu'est-ce de la petite *femme fleur?* Combien pénétrée, imbue de cette âme odorante qui l'entoure, qui l'envahit, doit-elle être vaincue d'avance, et plus que vaincue, transformée! »

Cependant, quelque intéressant que soit ce monde frais et parfumé des

plantes et des arbres, la vie y est trop flottante et trop vague, trop livrée à la brise qui passe, trop dépendante des élémens qui l'enveloppent pour retenir longuement notre sympathie. Nous sommes construits de telle sorte que nous nous attachons aux êtres en proportion de leur personnalité. Aussi le même sentiment de satisfaction que nous avions éprouvé en passant du monde immobile des glaciers au monde des plantes, nous l'avons éprouvé en passant, dans la seconde partie du livre de M. Michelet, du monde des plantes au monde des hommes. Notre espèce occupe trois chapitres de *la Montagne*, un consacré au pays des Grisons, deux consacrés à la vallée de l'Engadine. Cependant, quelle que soit notre préférence pour l'humanité, nous avons craint un instant que l'intrusion de notre violente espèce dans ce livre consacré à la nature n'en troublât le caractère et n'en détruisît l'unité. Heureusement l'humanité que nous présente M. Michelet est humble, simple, aussi près de la nature que possible, et complète, au lieu de la troubler, l'harmonie de son livre. Ce sont trois charmans chapitres où l'historien de vieille date reparaît tout à coup à côté du récent amant de la nature, l'un chargé de traditions et de souvenirs, l'autre s'arrêtant de préférence à ce qui a vie présente. Dans le pays des Grisons, il a résumé en quelques traits rapides le caractère de cette peuplade, à moitié française, à moitié italienne, dont l'histoire rappelle sous une forme modeste l'histoire des orageuses municipalités italiennes, mais davantage encore celle des municipalités des Flandres, par un mélange très marqué d'opiniâtreté et de bonhomie. Une observation fine et profonde qui suffirait pour faire reconnaître l'origine du peuple, si elle venait à être oubliée, échappe à l'historien, et nous la saisissons avec empressement au passage parce qu'elle en dit plus long sur les inévitables destinées de certains pays, du nôtre en particulier, qu'elle ne paraît en contenir. « Au pays de Juliers, on voit du premier coup que la terre n'est pas allemande. Le trait fort spécial que dit très bien Tacite dans sa *Germania,* et qui n'a pas changé, c'est que les Allemands isolent volontiers leurs maisons. Les Velches, au contraire, les Gallo-Italiens, se groupent, habitent par villages : *la vie urbaine est le trait de leurs races.* »

Dans l'Engadine, M. Michelet a retrouvé une Hollande plus simple, ou, pour mieux dire, une sous-intendance des provinces françaises d'autrefois. Dans cette vallée jusqu'alors heureuse, mais, paraît-il, menacée, elle aussi, M. Michelet s'aperçut qu'il avait changé non de pays, mais bien d'époque, au café qu'on lui donna dans son hôtel à Samaden. Je veux transcrire ici ce court passage qui est comme un panégyrique de ce que nous-mêmes avions d'excellent, et une critique légère de ce que nous avons contracté de répréhensible. « Samaden a la gravité des beaux villages de Hollande avec moins de richesse et une simplicité qui m'alla fort. Sur le temple, je lus dans la belle langue romance ce mot très convenable de l'homme qui a réussi, conquis par ses efforts

une position honorable : *A Dio sulet onor ed gloria.* Plus loin, sur une belle maison ornée de fleurs (qui même avait un semblant de jardin), je lus en allemand cette touchante inscription : « celui qui a trouvé secours dans la mauvaise fortune se rappelle la tempête au beau temps. ». Un hôtel vous reçoit dans le noble village, mieux que somptueux, excellent. Beau linge et bon souper, si bon que des Anglais, amis du comfortable, y restent, oublient le pays! Signe singulier, rare de l'honnêteté de la maison, *j'y trouvai du café,* café non mêlé, véritable. Jamais, en trente ans de voyages, je n'ai trouvé cela que deux fois, la première aux Pyrénées, près de Gavarnie, et la seconde à Samaden, dans l'hôtel de la Bernina. » La vie innocente de ce pays est marquée par l'art qui lui était familier autrefois, art qui témoigne et de beaucoup de bonhomie et d'un certain amour du bien-être : les Engadinois étaient sculpteurs en sucre et en pâtes sucrées. C'étaient eux qui faisaient les solides plats montés qu'on dressait aux festins des villes d'Italie. S'il faut en croire M. Michelet, ce n'était pas un art médiocre. « Rien de plus compliqué que les arts de la pâte, s'écrie-t-il, rien qui se règle moins, s'apprenne moins; il faut être *né.* Il y faut un tact étonnant, une main sûre, qui n'hésite pas trop, mais qui s'arrête à temps et dans une mesure excellente; un rien de plus, de moins, tout est perdu. La montre de l'Allemand retarde et celle de l'Italien avance; ils sont en-deçà, au-delà. Nos Gaulois d'Engadine eurent tout à fait ce don français. » Suit une page des plus amusantes. Je me porterais volontiers garant que l'admiration de M. Michelet est des mieux fondées, car je n'ai jamais mangé de bonne pâtisserie ni en Allemagne, ni en Angleterre; mais, si le célèbre historien parle ainsi des difficultés de l'art des pâtes, que dirait-il donc de l'art des sauces? Je crois toutefois qu'il va un peu loin lorsqu'il avance que c'est dans la couleur rousse des pâtés que Claude Lorrain a pris sa belle lumière dorée. Terminons par quelque chose de plus grave.

La fin du livre est remplie par un sentiment de profonde tristesse qui donne vraiment à réfléchir. Cette tristesse de l'écrivain commence dans l'Engadine même. La vallée se dépeuple et d'hommes et d'animaux; la langue du pays se perd, et les habitans eux-mêmes sont convaincus de la prochaine disparition de leur race. Ce phénomène singulier lui rappelle une anecdote curieuse racontée par Humboldt. « Sur les bords de l'Orénoque, l'illustre savant vit un perroquet vieux de cent ans qui parlait une langue inconnue; c'était celle d'une peuplade disparue depuis longtemps. Un vieillard lui dit : Quand l'oiseau et moi serons morts, il n'y aura plus personne pour parler cette langue. » Ainsi à nos portes mêmes, sous nos yeux, nous voyons la vie non-seulement se déplacer, mais disparaître, lentement, sans secousse, et nous n'y prenons pas garde. C'est avec les mêmes yeux distraits probablement que les anciennes générations virent sans les voir ces disparitions d'empires qui aujourd'hui, quand nous en lisons le récit resserré en quelques pages historiques, nous comblent

d'étonnement et de terreur. Les derniers historiens de la décadence romaine ne nous montrent-ils pas que c'est ainsi que s'est défait ce grand empire dont la chute, vue à distance, nous avait paru longtemps un cataclysme soudain (1)? Mais cette tristesse atteint à son plus haut point dans la dernière visite que M. Michelet fait à la montagne pour y saluer les arbres des cimes, le beau mélèze, et cet héroïque arolle qui perce le granit et brave le glacier. Là encore il rencontre la décadence. Ces guerriers de la montagne, dont la croissance demande des siècles et que par conséquent on ne peut refaire, sont en train de disparaître sous la hache stupide de l'homme. Devant ce spectacle, M. Michelet fait un sombre retour sur notre humanité, et, passant en revue tout ce qui a disparu d'héroïque et de grand dans le monde depuis moins d'un siècle, il se demande si les jours ne sont pas proches où cette triste parole qu'il avait rencontrée dans la géographie botanique de Candolle, où elle ne s'appliquait qu'aux plantes, trouvera son application dans l'humanité : *la vulgarité prévaudra!* Dussé-je accroître la tristesse de M. Michelet, je suis obligé de lui avouer que cette parole, pour tout observateur impartial, n'exprime plus une possibilité, qu'elle exprime la plus inexorable des certitudes. Oui, la vulgarité prévaudra; pourquoi s'en étonner et s'en affliger? Si ce n'est pas là ce qu'ils ont voulu, nous déclarons ne pas comprendre ce que beaucoup cherchent depuis longtemps déjà. Si nous ne pouvons pas faire de cette certitude notre espérance, il est parfaitement vain d'en faire notre regret. Est-ce un bien? Alors qu'importe que la parure du monde moral, comme celle du monde physique, soit moins belle qu'autrefois, ou même qu'elle soit laide? Est-ce un mal? Alors il est trop tard pour beaucoup d'entre nos contemporains d'y réfléchir, et l'implacable fatalité nous répond, comme lady Macbeth à son mari après que le vieux roi Duncan a été surpris dans son sommeil et égorgé : « Ce qui est fait ne peut être défait. » S'il est des hommes qu'une pareille extrémité effraie, — à juste titre peut-être, — qu'ils se contentent de n'y aider ni par paroles, ni par actions, afin de s'épargner le remords d'avoir à répéter un jour le mot d'Énée sur les scènes qui accompagnèrent le destin d'Ilion; mais, s'ils y ont aidé ou s'ils y aident eux-mêmes, qu'ils ne s'étonnent ni ne se lamentent lorsque l'inexorable logique donnera d'autres résultats que ceux qu'ils avaient désirés. Vous vouliez, je le sais bien, que tous les arbres fussent des arolles; la nature, se prononçant de jour en jour d'une voix plus haute et plus claire, vous répond que toutes les plantes seront des fougères et des graminées. Or vous savez l'aphorisme latin si remarquable de Linné sur ces dernières plantes : il confirme cette parole qui vous remplit de mélancolie, *la vulgarité prévaudra*. Prenez-en donc votre parti, et engrangez joyeusement les fourrages que vous avez semés.

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Voyez dans la *Revue* les beaux récits de M. Amédée Thierry.

UNE

LECTURE DE PASCAL

Pensées de Pascal, publiées d'après leur texte authentique, précédées d'une étude littéraire et accompagnées d'un commentaire, par M. Ernest Havet; nouvelle édition.

Quiconque voudrait se tenir haut le cœur et l'esprit devrait de temps à autre, lorsqu'il se sent trop envahi par le flot des vulgarités ou des amertumes, relire une page, un fragment, ne fût-ce qu'une pensée de Pascal, une de ces pensées qui remuent et qui élèvent l'âme en la remuant, en la violentant quelquefois. Ce qui frappera toujours et de plus en plus désormais dans ce généreux et émouvant personnage de la vie morale et intellectuelle, dans cet Hamlet janséniste, c'est tout ce qui le rapproche de notre temps; ce n'est ni le jeune inventeur d'une proposition d'Euclide, ni le savant occupé d'expériences sur le vide, ni le théoricien emporté de la grâce, ni même le polémiste qui a créé presque la comédie, ni enfin cet être spécial emprisonné dans un système ou dans une secte, c'est l'homme même, une des plus nobles et des plus touchantes créatures humaines, faisant de sa courte existence un combat, luttant avec toutes les puissances visibles et invisibles, savourant sans se lasser la volupté amère de la passion spirituelle et se jetant d'un mouvement effaré dans toutes les extrémités et toutes les humilités de la foi religieuse, pour échapper aux tentations d'un génie porté par son instinct à toutes les audaces. C'est ce qui fait de Pascal le frère aîné et certes toujours supérieur d'une famille nombreuse qui

est venue après lui, et qui, sans recourir au même remède héroïque, a connu les mêmes agitations, je dirai presque la même maladie, le même tourment de l'insoluble problème de la destinée de l'homme.

D'autres ont trouvé l'apaisement ou une apparence d'apaisement soit dans la foi, qui ne discute plus parce qu'elle se croit maîtresse de la vérité suprême, soit dans un scepticisme fatigué et complaisant, qui discute moins encore parce qu'il ne se soucie plus de rien. Pascal n'a jamais connu la paix ni le repos; les passions ne donnent pas le repos, et sa vie, la vie de son esprit n'a été que passion. Non, la réflexion, l'habitude de l'analyse morale, les débats de la conscience aux prises avec elle-même, tout ce qui est travail intérieur n'a jamais été pour lui un délassement, ni même le tranquille et majestueux déploiement d'une grande intelligence. Il y va de tout son être, au point de se faire une souffrance de tout et de s'évanouir d'émotion dans un entretien où s'agitent les problèmes de la croyance. Sa pensée, vue de près, est une vraie tragédie pleine de péripéties et de pathétique, un drame à la Shakspeare dont son âme reste le premier, le mystérieux théâtre, et une des plus curieuses, une des plus éclatantes victoires de l'érudition contemporaine assurément est d'avoir retrouvé ce personnage si vivant, si humain, à travers les atténuations, les corrections et les additions sous lesquelles on a éteint sa flamme et son originalité, — comme on dégage encore quelque palais de Rome enfoui sous le sol, obstrué de ruines et de décombres. On peut le voir aujourd'hui, ce généreux supplicié de l'âme et de l'esprit, non plus dans les éditions d'autrefois, systématiquement altérées par les scrupules de Port-Royal, mais dans cette édition si substantielle et si complète de M. Havet, dans ce texte rétabli par tant de mains fidèles auxquelles M. Cousin, avec sa pénétration inventive, donnait le signal il y a vingt-cinq ans. On peut surprendre en quelque sorte ce génie à l'œuvre, s'ébauchant, se corrigeant, s'arrêtant tout à coup saisi d'émotion, laissant sa pensée à demi achevée pour s'élancer encore et poursuivre tout haletant sa marche à travers les contradictions humaines. Ce manuscrit même est tout un drame, image de l'autre drame invisible. Jeune encore, toujours valétudinaire, altéré d'infini, dévoré du besoin de sonder l'inconnu, mêlant à des raffinemens douloureux une veine de secrète et haute ironie, audacieux et libre jusque dans le moment où il fait le plus d'efforts pour se refréner, ainsi apparaît ce nouveau Pascal, et sa nature morale semble se refléter dans cette physionomie que lui donne un portrait à peine ébauché retrouvé dans les papiers de Domat. C'est un beau et fin visage d'adolescent que n'ont point effleuré les passions vulgaires, et qui

garde encore sa pureté première, je ne sais quel air de noblesse native. L'ampleur de son front se dérobe à demi sous quelques cheveux. Dans la fixité de son regard méditatif et sincère, on sent l'intensité de la vie intérieure. Sa lèvre fine a de la fierté. C'est la gravité étrange et énigmatique de l'homme qui pense et qui interroge, — qui doute peut-être : c'est tout Pascal.

Le mystère est un attrait de plus dans la vie d'un tel homme. Qu'a fait Pascal? Quels sont les événemens qui ont rempli cette existence si courte et si absolument livrée à la tyrannie de la pensée? Ceux qu'on connaît sont des événemens tout intérieurs, des incidens qui n'ont de signification que par celui qui en est le héros. On ne sait plus rien, et on saurait moins encore sans ce récit si sobre et si expressif laissé par une sœur de Pascal, Mme Périer, qui en quelques pages a tracé la touchante biographie de son frère. Qu'importe d'ailleurs? Pascal n'avait guère le souci du bruit et de la renommée banale pour ses actions, quoiqu'il ait parlé de la gloire en homme qui n'en méconnaissait pas les secrètes fascinations. On n'était pas à l'époque des indiscrétions avant ou après la mort, des divulgations intéressées et des complaisances vaniteuses pour soi-même. Ce qui est certain, c'est qu'avant d'être ce penseur destiné à grandir avec le temps et à retrouver en quelque sorte une vie nouvelle après deux siècles, Blaise Pascal était né en pleine Auvergne, à Clermont, le 19 juin 1623, dans une de ces saines et vigoureuses familles où peut se former à un certain moment une nature exceptionnelle. La famille Pascal avait assez de noblesse pour n'être plus du commun, pas plus par les mœurs et par l'esprit que par la naissance; elle n'était pas assez transformée pour être complétement détachée de cette masse obscure et vivace qui forme toujours la nation. C'était une famille de haut tiers-état passée dans les emplois. Elle avait assez de séve pour produire, dans une même génération, à côté de l'auteur des *Pensées* une Gilberte Périer, celle qui a raconté la simple histoire de son frère, une Jacqueline Pascal, celle qui, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie, a été une vaillante religieuse, une des héroïnes de Port-Royal, sur laquelle est tombé comme un rayon du génie fraternel. Et Richelieu, Richelieu lui-même, en vérité, avait de l'instinct lorsqu'il disait un jour qu'on lui présentait cette famille : « Je vous recommande ces enfans, j'en ferai quelque chose de grand. » Ces noms si différens vont bien ensemble.

Pascal avait perdu tout jeune sa mère, morte à vingt-huit ans; il était resté avec son père, homme instruit, de mœurs graves, de grandes relations, bon chrétien sans excès, comme on l'était dans ces vieilles et honnêtes familles de haute bourgeoisie, et auprès de

ce père il avait trouvé une éducation solide, à demi libre, une de ces éducations où l'esprit acquiert l'indépendance avec la droiture sous une surveillance à la fois sévère et douce. Tout était sain et excitant dans cette atmosphère pour cet adolescent étrange. Son coup d'essai fut de retrouver sans livres et de lui-même, à douze ans, les lois de la géométrie, et en tout sa première passion était de pénétrer la raison des choses. Quand il voyait un phénomène de la nature, il l'interrogeait de ses yeux d'enfant sans se contenter des explications banales, car, selon le mot de Mme Périer, il « avait une netteté d'esprit admirable pour discerner le faux, et on peut dire que toujours et en toutes choses la vérité a été le seul objet de son esprit, puisque jamais rien ne l'a pu satisfaire que sa connaissance... » Quand on ne lui donnait pas de bonnes raisons, il en cherchait lui-même. De là cette précocité d'une intelligence affamée de savoir, aiguisée d'abord dans l'étude de la science la plus abstraite et la plus précise, avant de s'engager dans cette autre étude plus vaste, plus profonde, plus émouvante de la nature de l'homme. Ici il faut avoir vécu pour penser, et le cœur humain est une bien autre énigme à déchiffrer que la proposition d'Euclide, qui venait tenter cette tête de douze ans.

Mais qu'arrive-t-il de ces enfances extraordinaires que la légende transfigure souvent? La précocité de l'excitation intellectuelle use le corps dans son travail de croissance; la vitalité se déplace; le moral tue le physique en produisant d'incurables désordres, et cela me fait souvenir de cet autre enfant contemporain de génie, Leopardi, qui faisait des vers grecs à l'âge où les autres peuvent à peine les lire, qui traîna, lui aussi, tant qu'il vécut, une organisation prématurément détruite par l'étude, qui, lui aussi, connut toutes les anxiétés de l'esprit, et, au lieu d'arriver, comme l'auteur des *Pensées*, à une foi agitée, finit par tomber dans une désespérance absolue. Quant à Pascal, il avait senti dès sa jeunesse ces désordres d'une organisation atteinte dans ses sources, et c'est lui qui a dit qu'à partir de dix-huit ans il n'avait plus passé un jour sans douleur. Il en était venu à ne plus pouvoir rien avaler qui ne fût chaud, et encore fallait-il l'avaler goutte à goutte. Il avait des douleurs de tête insupportables, des chaleurs d'entrailles qui le brûlaient. Ses membres inférieurs restaient comme paralysés et refroidis au point qu'il fallait les lui réchauffer avec des chaussures trempées dans l'eau-de-vie. Et à lui aussi, comme à tous ceux qui lui ont ressemblé, les médecins recommandaient de s'abstenir de toute application d'esprit opiniâtre, de toute émotion trop vive, comme s'il était bien facile de faire le remède, comme si on n'était pas fatalement condamné à aller jusqu'au bout avec

ces nobles supplices, comme si l'esprit, par une ironie amère, ne trouvait pas même quelquefois dans la douleur un aiguillon nouveau. L'esprit seul, en effet, dominait et grandissait chez Pascal malgré la maladie qui l'accompagna tant qu'il vécut, qui le suivit dans ses retraites ascétiques, dans sa conversion aussi bien que dans ses essais de vie mondaine et dans les courses qu'il faisait avec son père à Rouen, à Clermont, avant de se fixer définitivement à Paris. C'est là ce qu'il y a d'attachant dans la destinée de ce sublime jeune homme. C'est ce contraste d'un corps débile et toujours moribond aux prises avec une âme allant de la géométrie à la plus haute philosophie morale et religieuse, des *Provinciales* aux *Pensées* ou au *Discours sur les passions de l'amour*. C'est de ce foyer d'une âme éprouvée et fécondée par le mal physique autant que par les anxiétés morales, fortifiée dans la contemplation solitaire, agrandie par l'étude, c'est de ce foyer que jaillit la flamme d'une observation passionnée qui s'exalte elle-même, cherchant partout un secret qu'elle ne trouve pas ou qu'elle poursuit encore, même quand elle croit l'avoir trouvé.

Il y a des hommes faits pour l'action et qui ne vivent, qui ne grandissent que par l'action. Ceux-là ne s'arrêtent guère aux raffinemens intimes de la conscience, qu'ils prennent pour des subtilités de songe-creux; ils ne perdent pas le temps à discuter avec eux-mêmes sur l'invisible et sur l'inconnu; ils ne voient, et ils s'en font honneur, que les côtés positifs et pratiques des affaires humaines. Il y a au contraire des hommes qui ne vivent que par la pensée; seulement cette pensée, elle aussi et à sa manière, devient souvent une action poignante, plus poignante que toutes les luttes d'intérêts et d'ambitions terrestres, quoiqu'elle se passe dans une sphère supérieure. Pascal est le type le plus achevé de ces esprits qui du sein de leur solitude sont les héros de la pensée émue et agitatrice. Je voudrais bien me représenter Pascal vers 1653, vers cette époque où sa vie se décide. Il a trente ans à peine. Ce serait un jeune homme beau et généreusement doué, fait pour toutes les fortunes, s'il ne traînait éternellement après lui cette maladie qui l'épuise. Il n'a pas beaucoup lu, car son génie est bien moins dans l'étendue et dans la variété des connaissances que dans la force inventive de l'esprit, dans le feu concentré de la réflexion; mais dans ses lectures il a rencontré Montaigne, le sceptique aimable et facile, le penseur le plus antipathique à sa nature, et celui pourtant qui a le plus mordu sur son intelligence, sans doute par ce qu'il a d'humain, celui dont il a gardé, dont il porte toujours l'aiguillon au fond de son être, comme l'enfant lacédémonien portait sous son manteau le renard suspendu à son flanc. Sans avoir vu beaucoup

de choses, il en a vu assez pour savoir ce que c'est que la société; il est allé à Rouen avec son père, envoyé comme intendant de cette généralité, et il a pu même connaître Corneille; il s'est trouvé aux *grands jours d'Auvergne*. Il vient d'avoir quelques années de vie mondaine après avoir une première fois dans sa jeunesse approché un moment de l'ascétisme, qui le tentait. Déjà il a vu sa jeune sœur, Jacqueline Pascal, emportée par une vocation violente, entrer à Port-Royal, et lui-même, revenu des plaisirs et des distractions dont il est rassasié sans les avoir épuisés, il se sent attiré vers ce monde religieux qui commence à être persécuté, vers cette doctrine où la rigueur de la foi n'exclut pas une certaine indépendance de l'esprit. Un instant encore, il sera plus janséniste que tous les jansénistes, il sera de Port-Royal plus que tous les messieurs de Port-Royal, plus que M. Singlin ou M. de Sacy, et tout cela il le sera sans cesser d'être lui-même. C'est alors, dans cette recrudescence d'ardeur mystique, dans ce retour à une piété orageuse, qu'éclate son génie, non plus seulement dans les *Provinciales*, cette satire étincelante et ingénieuse d'une secte puissante, mais dans les *Pensées*, dans cette œuvre inachevée, humaine, palpitante, où, sous le voile d'une défense nouvelle de la religion, se déroule l'étude la plus pénétrante, la plus douloureuse de toutes les nuances, de tous les désirs et de tous les dégoûts de la race humaine.

Il y a dans cette étude, la plus belle et la plus émouvante qui ait été écrite, des mots étrangement significatifs qui sont comme un aveu de cet impétueux génie. « Rien ne nous plaît que le combat, dit Pascal, mais non pas la victoire. On aime à voir les combats, non le vainqueur acharné sur le vaincu. Que voulait-on voir, sinon la fin de la victoire? Et dès qu'elle arrive, on en est soûl. Ainsi dans le jeu, ainsi dans la recherche de la vérité. On aime à voir dans les disputes le combat des opinions; mais de contempler la vérité trouvée, point du tout... De même dans les passions il y a du plaisir à voir deux contraires se heurter; mais, quand l'une est maîtresse, ce n'est plus que brutalité. Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. » Ailleurs : « Les hommes ne savent pas que ce n'est que la chasse et non la prise qu'ils recherchent... » Ainsi il fait lui-même le plus souvent sans y songer et sans le vouloir. Je sais bien le but où il tend, je n'ignore pas où il veut en venir et quelle victoire il poursuit; mais chemin faisant le moraliste à l'imagination véhémente et colorée, au coup d'œil subtil et passionné, se retrouve dans l'apologiste de la religion. Ce qu'il aime, c'est cette recherche militante de la vérité, « la chasse et non la prise; » c'est la lutte corps à corps avec le problème de la destinée humaine ou sociale qu'il fouille, qu'il remue en se peignant lui-

même et en peignant les autres. De là le caractère personnel et animé de cette puissante ébauche des *Pensées*, vrai drame conduit par la main fiévreuse de quelqu'Hamlet chrétien qui n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au bout et de coordonner son œuvre.

L'univers est le théâtre. « ... Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté,... qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers, etc. » Le héros, c'est l'homme. Et qu'est-ce que l'homme aux yeux de Pascal? Le plus grand des êtres et la plus misérable des créatures, c'est-à-dire le résumé vivant de tous les contrastes, un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant. Il ne peut faire un pas sans toucher la borne de sa puissance. Tout ce qu'il fait lui donne la mesure de sa faiblesse, lui révèle la vanité et la fragilité de ses efforts. Il n'a que quelques instans de vie, et il ne sait pas même comment les employer; il passe ses heures à chercher les moyens d'oublier qu'il est né d'hier et qu'il va disparaître demain, à s'environner d'objets qui l'occupent, le passionnent et le trompent, à tuer le temps qui va le tuer. A quoi tiennent « les agitations des hommes, les périls et les peines où ils s'exposent, tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises?... » A ce besoin qu'a l'homme de sortir de lui-même. Il faut qu'il se divertisse, ou qu'il soit diverti pour éviter de songer à lui et à sa condition. Il faut qu'il fasse la guerre, qu'il poursuive la fortune et les grands emplois, ou qu'il s'amuse au jeu et aux conversations des femmes. « Prenez-y garde : qu'est-ce autre chose d'être surintendant, chancelier, premier président, sinon d'être en une condition où l'on a dès le matin un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure en la journée où ils puissent penser à eux-mêmes? » L'homme croit sincèrement chercher le repos, et en réalité il ne cherche que l'agitation, le tracas pour s'étourdir. « Ainsi s'écoule toute la vie. On cherche le repos en combattant quelques obstacles, et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable, car ou l'on pense aux misères qu'on a ou à celles qui nous menacent. Et, quand on se verrait même à l'abri de toutes parts, l'ennui, de son autorité privée, ne laisserait pas de sortir au fond du cœur, où il a des racines naturelles, et de remplir l'esprit de son venin... »

Rassemblez tous ces traits, certes ils formeront dans leur enchaînement un monologue d'une éloquence brusque, entrecoupée, saisissante sur la misère de l'homme. Dans cette faiblesse même cependant et jusque dans cet ennui, vulgaire en certaines âmes, sublime en d'autres, il y a un invincible pressentiment de l'inconnu, une indéfinissable aspiration vers l'infini. « Malgré la vue de toutes

nos misères qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. » C'est que dans ce « canton détourné de la nature » où il se démène, l'homme seul a le privilége de penser, d'avoir la conscience de son propre état, même quand il cherche à étourdir et à piper cette conscience. S'il est misérable, il se sent misérable, c'est sa grandeur. « Misères de grand seigneur et de roi dépossédé! » Si faible qu'il soit, il domine l'univers, qui s'ignore lui-même. Il souffre, mais il sait qu'il souffre. Il va s'éteindre après une vie de quelques jours, mais il sait qu'il meurt, et qu'il va chercher le dernier mot de cet inconnu qui le tourmente. Toute sa dignité est dans la pensée. — Grandeur et misère, voilà la contradiction éternelle dans laquelle se joue la verve impérieuse et brûlante de Pascal, tour à tour abaissant dédaigneusement l'homme jusqu'à terre ou le relevant avec un affectueux respect. Mais comment concilier tous ces contrastes, qui sont le mystère de la destinée humaine? Comment expliquer tant de malheur à côté de tant de noblesse et apaiser ce sentiment de l'infini que l'âme porte en elle dans son ennui et dans son désespoir? C'est ici que le chrétien reparaît, que l'apologiste d'une doctrine triomphe tout à coup, et que, saisissant l'homme, sans plus le laisser respirer, il le presse, le harcèle, le conduit à l'intelligence de la religion, qui seule explique tout, pour le pousser aussitôt dans la soumission, qui n'explique rien, mais où l'âme se repose de ses doutes et de ses angoisses mortelles.

Et le voilà ajoutant une scène à son drame, imaginant cet étrange pari où il met tout, Dieu, la vie future, l'inconnu, sur un coup de dé. Il s'agit de savoir si Dieu est ou s'il n'est pas. Que gagerez-vous? — Mais je ne veux pas parier du tout, répondez-vous. — Ah! « il faut parier, cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc? » Voyons, pesons le gain et la perte, pariez pour Dieu. Si vous gagnez, vous gagnez tout, il y a une éternité de vie et de bonheur. Si vous perdez, vous ne perdez rien. Quel mal vous arrivera-t-il de prendre ce parti? Vous aurez été honnête, fidèle, bienfaisant, et vous vous serez privé tout au plus de quelques plaisirs. — Mais je ne suis pas libre de parier, ajouterez-vous. Il faut croire d'abord, et je ne puis. — Ah! vous ne pouvez croire, reprend Pascal, c'est que vous ne suivez pas le bon chemin; apprenez de ceux qui se sont guéris du mal dont vous voulez vous guérir. « Suivez la manière par où ils ont commencé; c'est en faisant comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. » Ainsi procède cet impétueux génie, mettant tout simplement Dieu et l'enfer à croix ou pile. Est-ce une ironie? est-ce l'acte

d'une âme désespérée qui tremble sans cesse de voir échapper sa croyance et qui lutte avec elle-même sans pouvoir être satisfaite? Il semblait bien sentir le péril de ces extrémités quand il disait avec une sorte d'impatience, laissant percer un désir ou un regret : « Qui tient le juste milieu? qu'il paraisse et qu'il le prouve. » Mais il n'était pas fait pour ces tranquilles conquêtes de la raison maîtresse d'elle-même, se reposant dans un juste milieu commode, et c'est la grandeur originale de sa nature.

On l'a appelé un sceptique. Il est certain du moins que les apologistes ordinaires de la religion ne se seraient pas avisés de ces étranges démonstrations devant lesquelles l'esprit reste plus ébloui, plus étonné que convaincu, et, sans méconnaître la sincérité profonde de Pascal, on peut dire qu'il y a chez lui un effort héroïque pour retenir sa pensée, pour l'empêcher d'éclater de toutes parts, pour la ramener au niveau du temps où il vivait. Cette hardiesse, qui est l'essence du génie de Pascal, pouvait le conduire loin, même en politique aussi bien qu'en religion; elle faisait de lui, sinon un précurseur de certaines idées qui ont fait leur chemin, tout au moins un penseur hautain et singulièrement clairvoyant qui ne se laissait pas abuser par les apparences. La bonne Mme Périer raconte que Pascal était très zélé pour le service du roi, qu'il n'avait voulu prendre aucune part aux troubles de Paris, et qu'il avait toujours appelé des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour justifier la rébellion. Je le crois bien, Pascal n'était pas un de Retz. Ce n'est pas en cela qu'un génie de cette trempe se décèle; il voit de plus haut et plus loin; il porte en lui-même la mesure idéale des choses; il sait bien ce que valent les fictions et les apparences devant lesquelles le vulgaire s'incline, même quand il lui arrive de se révolter contre elles, et le plus emporté des frondeurs, en bataillant dans les rues de Paris, n'était point aussi hardi que ce simple penseur, quand il parlait d'un accent ironique et méprisant du respect qu'on devait à la force, de la tyrannie de la coutume, de l'iniquité des lois, quand il disait de l'hérédité monarchique en plein règne de Louis XIV : « Le plus grand des maux est les guerres civiles. Elles sont sûres, si on veut récompenser les mérites, car tous diront qu'ils méritent. Le mal à craindre d'un sot qui succède par droit de naissance n'est ni si grand ni si sûr. — La puissance des rois est fondée sur la raison et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie... — On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison... »

Le plus hardi des politiques n'aurait pas eu ces saillies de Pascal sur les variations de la justice et de la vérité selon le degré de latitude; il n'aurait pas parlé de la guerre comme d'un meurtre en-

nobli tout à coup, si deux hommes habitent les deux côtés opposés d'une rivière. Cette œuvre des *Pensées* est toute pleine de ces mots où se laisse entrevoir un esprit devançant son époque, marquant d'un trait ineffaçable toutes les fictions sociales, l'inégalité des conditions, l'insolente omnipotence d'un homme prétendant, au nom de ses fantaisies, disposer du sang et de l'honneur d'un peuple. Certes c'était un esprit libre, celui qui pouvait parler des castes de ce ton de dédain et de légèreté railleuse. « Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur plutôt que par les qualités intérieures! Qui passera de nous deux? qui cédera la place à l'autre? Le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. Il a quatre laquais et je n'en ai qu'un, cela est visible. Il n'y a qu'à compter, c'est à moi à céder, et je suis un sot si je conteste... Cela est admirable; on ne veut pas que j'honore un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept ou huit laquais! Eh quoi! il me fera donner les étrivières, si je ne le salue. Cet habit, c'est une force. » Et, on en conviendra, si Pascal parlait pour son temps, il parlait pour d'autres temps, il lançait un trait dont l'aiguillon n'est pas émoussé, lorsqu'il disait : « Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui est juge, et encore intéressé! Ce devrait être un tiers indifférent. » Les Espagnols viennent là bien à propos à la place des Français, qui sont toujours des Français; mais ce qui est bien plus étrange, ce qui révèle jusqu'où pouvait se laisser emporter cet audacieux esprit en veine de saillies contre les institutions humaines, c'est ce qu'il dit de la propriété. « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans. C'est là ma place au soleil, voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » Rousseau n'a pas dit plus que cette boutade chagrine, inspirée peut-être par quelque iniquité criante que l'auteur avait pu voir de ses yeux. Je ne veux point assurément représenter Pascal comme le citoyen d'une république idéale, comme un homme entrevoyant déjà toutes les conditions de la liberté et de l'égalité modernes, allant même au-delà; c'était du moins un esprit agité d'un étrange instinct, accoutumé à regarder en face tous les préjugés et portant au sein d'un siècle de soumission et de règle la protestation secrète d'un sentiment inassouvi. S'il eût vécu à une époque de police savante et de répression correctionnelle telles qu'il en faut à une époque civilisée, on lui aurait fait son procès, et il l'aurait bien mérité.

Pascal, avant d'en venir à cette hauteur des *Pensées*, avait eu, disais-je, sa période de vie mondaine qu'on peut placer entre 1648 et 1653 : cinq années de plaisirs, de faste, de jeu, de fronde, de

dissipations où son esprit avait puisé sans doute une précoce expérience. Je me le figure tel qu'il pouvait être dans cette vie du monde, jeune encore, ardent comme il était en tout, facilement aimable quand il le voulait, mais toujours un peu réfléchi, retrouvant par instans une gravité séduisante et gardant jusque dans le plaisir cette fleur de pureté première et d'élévation morale qu'il avait en lui. Pascal a pu s'amuser, il n'est tombé jamais assurément dans les divertissemens vulgaires et corrupteurs. C'est à cette époque qu'il avait connu le duc de Roannez, dont il était devenu l'ami, avec qui il était allé en Poitou, et qui le suivit plus tard dans la dévotion. C'est à cette époque aussi apparemment que dans un moment d'agitation de cœur il avait écrit le *Discours sur les passions de l'amour* qui a été enseveli pendant deux siècles dans la poussière d'un manuscrit inconnu. Une fille de Mme Périer a laissé entrevoir dans des mémoires quelque chose de ces années mondaines qui sont toujours restées à peu près voilées. « Dans le commencement, dit-elle, cela était modéré, mais insensiblement le goût en revint. Il se mit dans le monde, sans vice néanmoins ni déréglement, mais dans l'inutilité, le plaisir et l'amusement. Mon grand-père mourut (septembre 1651); il continua à se mettre dans le monde, avec même plus de facilité, étant maître de son bien. Et alors, après s'y être un peu enfoncé, il prit la résolution de suivre le train commun, c'est-à-dire de prendre une charge et de se marier... » Pascal n'était jamais allé et n'alla jamais jusque-là.

M. Sainte-Beuve, un des juges les plus fins, assure que l'auteur des *Pensées* n'a jamais aimé humainement, qu'il n'a eu d'autre passion que Jésus-Christ. C'est peut-être aller bien loin, et la maladie qui le poursuivait ne serait pas même une explication suffisante. Leopardi, plus malade que Pascal, a aimé; il a subi tous les orages secrets de la passion. Un témoin singulier, Fléchier lui-même, dans le récit qu'il a laissé des *Grands Jours d'Auvergne*, met en scène une jeune beauté de Clermont, la *Sapho du pays*, et il ajoute : « Cette demoiselle était aimée par tout ce qu'il y avait de beaux esprits... M. Pascal, qui s'est depuis acquis tant de réputation, et un autre savant, étaient continuellement auprès de cette belle savante... » D'autres signes interprétés avec un peu de bonne volonté sembleraient indiquer que Pascal s'était épris d'une femme du grand monde dont le rang avait forcé son amour à la timidité, et dont l'honneur aujourd'hui, si elle était connue et si elle en avait été digne, serait d'avoir été aimée d'un tel homme. Une chose curieuse dans cette existence, c'est justement ce mystère qui est partout et qui est si difficile à pénétrer après deux siècles; mais un signe bien autrement caractéristique, bien autrement parlant, c'est

ce *Discours sur les passions de l'amour*, inspiration d'un cœur palpitant, œuvre charmante pleine de jeunesse, de feu, d'éloquence et de vie.

Celui qui dans sa solitude a pu écrire ces pages, destinées sans doute à une femme qui ne les a jamais connues, celui-là avait dû ressentir profondément ce qu'il écrivait. Le secret est une preuve de plus. Quel homme d'ailleurs s'est prêté moins que l'auteur des *Pensées* à ces frivoles artifices de l'éloquence? Ce n'est pas encore, il est vrai, le Pascal qui va venir avec ses mélancolies et ses désespoirs; c'est déjà du moins ce même génie impétueux et fier, c'est la même imagination échauffée par une passion tout humaine, et c'est évidemment en lui-même, dans l'intimité d'un sentiment inavoué, que Pascal trouve le secret de cet idéal qu'il se trace, que tout le monde rêve et que personne n'atteint. « Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais le feu s'éteint, il se perd : alors que la place est belle et grande pour l'ambition!... » Pascal a tous les effrois, toutes les délicatesses, toutes les exaltations et les subtilités pénétrantes de l'amour.

C'est à lui-même qu'il songe sans doute lorsqu'il dit : « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle. Il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir; mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux... » Et c'est lui-même qu'il peint, c'est peut-être son histoire qu'il raconte en ajoutant : « Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais il a aussi ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment! L'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir, et l'on y emploie autant de temps que si l'on devait entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment, et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuemens pour une personne qui le mérite si bien... » Et comme il s'entend à saisir, à analyser avec un sentiment vrai, à fixer d'un trait aussi juste que fin tous ces délicats mystères, toutes ces nuances fugitives de la passion! Ce que le cœur sent, ce que l'observation recueille, l'imagination le décrit avec grâce dans une série de pensées ingénieuses ou profondes. « L'amour donne de l'esprit, il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire. Cependant il faut plaire, et l'on plaît. — Tant plus le che-

min est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. — Quand l'on aime, on se persuade qu'on découvrirait la passion d'un autre : ainsi l'on a peur. — L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi pour la solidité... du plaisir de l'amour il faut quelquefois ne point savoir que l'on aime, et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre, c'est reprendre des forces pour mieux aimer... » Ce que je veux dire, c'est qu'on ne parle pas ainsi de l'amour quand on n'aime pas ou quand on n'a pas aimé, et, si je voulais caractériser ce fragment d'un moraliste de vingt-sept ans, je dirais que c'est la peinture, presque le poème vrai et humain de la passion dans son premier et impatient essor, avec toutes ses illusions, ses générosités, ses délicatesses exquises et ses nobles agitations, — avant les mécomptes.

Il y a dans un siècle, entre certaines natures, entre certaines manières de sentir et de voir, entre certaines œuvres, de secrètes harmonies. Je cherche à quoi peut se relier le *Discours* de Pascal. Il a un frère ou une sœur dans *la Princesse de Clèves*. Ce que le moraliste a senti ou a si bien observé, le roman le met en scène. On dirait la même inspiration, la même atmosphère morale, le même ordre de sentimens et de pensées. Vous souvenez-vous de toutes ces scènes charmantes du petit roman, le premier des romans vrais et faits avec le cœur? M. de Nemours, le galant jeune homme, est tout transformé par l'amour; il n'est plus aux plaisirs vulgaires, il ne vit plus que pour un être unique qui éclipse tout, qui remplit tout, de qui il voudrait être deviné sans rien dire. Il redevient timide et réservé parce qu'il aime. Mme de Clèves a toutes les émotions indistinctes, toutes les généreuses pudeurs de la femme dont le cœur s'ouvre à l'amour sans se l'avouer, qui sent naître quelque chose et qui tremble de s'en apercevoir, qui voudrait et ne voudrait pas. Elle se sent envahie par la passion, elle résiste et elle se livre un peu plus à chaque pas qu'elle fait. Elle voudrait se réjouir, et elle souffre de tout ce qui pourrait éloigner M. de Nemours ou laisser croire qu'il a d'autres attachemens. Et entre eux, quand ils se voient comme lorsqu'ils sont séparés, que d'intelligences mystérieuses, que de choses insaisissables qui créent une sorte de magnétisme délicat et furtif! Tout est vrai et émouvant, et pourtant tout est noble, parce que ces deux êtres ont la noblesse du cœur.

C'est la traduction de bien des mots du *Discours sur les passions de l'amour*. Si Pascal eût rencontré sur son chemin une Mme de Clèves, il était fait pour être aimé d'elle, il l'aurait aimée comme elle le méritait; il eût ressenti dans toute leur force impétueuse ces émotions qu'il décrit, et même en ne restant pas à l'abri de la

souffrance il serait resté du moins à l'abri des vulgaires épreuves. Mais que serait-il arrivé de lui si, au lieu de trouver une Mme de Clèves, il eût rencontré sur son chemin cette autre personne qu'on entrevoit dans le petit roman, Mme de Tournon? Celle-là se fait un jeu de tout ce qui est la grande affaire pour Mme de Clèves, et elle trompe un peu tout le monde. Elle est veuve, elle prend un amant, le jeune Sancerre, à qui elle promet de l'épouser, et après quelque temps elle prend un second amant, d'Estouteville, à qui elle promet encore plus de n'épouser que lui, et elle se ménage déjà l'intervention de son père pour se faire imposer le choix du second. Elle écrit à l'un et à l'autre comme si elle les aimait tous les deux en même temps, elle brouille tout, elle se perd dans l'intrigue; elle finirait fort mal peut-être lorsque la mort vient la tirer d'embarras, mais non sans éclairer les deux amans sur la déconvenue de leurs amours, sur le rôle qu'ils jouaient sans le savoir. Mme de Tournon, c'est la femme vulgaire de tous les temps. Qu'eût fait le pauvre Pascal, s'il s'était trouvé en pareille aventure? Il eût été bien gauche, j'imagine; il aurait ressenti une désillusion cruelle; comme le jeune Sancerre, qui ne peut en revenir, qui accuse et pardonne, qui ne peut s'empêcher de s'affliger de la mort de Mme de Tournon et de se reprocher son affliction, qui passe de l'amour à la haine, des regrets aux imprécations, comme Sancerre, il eût dit : « Je ne puis ni haïr, ni aimer sa mémoire; je ne puis me consoler ni m'affliger... » Et mieux encore peut-être il eût ajouté une suite imprévue à son premier *Discours*, il eût écrit le livre plus douloureux des déceptions imméritées. Il eût développé cette idée qu'il n'a jetée qu'en passant dans le feu de ses premières illusions : « l'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. » Dernier mot d'une âme naïve : c'est une injustice! Mais ceci n'est qu'un rêve sur les sentimens intimes de Pascal et sur ce qui aurait pu lui arriver dans cette vie mondaine, dont on ne sait que ce qu'il laisse à peine entrevoir ou ce qu'on a dit pour lui.

C'est dans l'entraînement même de cette vie mondaine que Pascal se sentit tout à coup ressaisi par la grâce. Y avait-il eu réellement pour lui quelque déception? Fut-il frappé de l'accident du pont de Neuilly, où il faillit périr? La maladie réagissait-elle sur son esprit? N'y eut-il pas plus simplement un réveil naturel des sentimens religieux qu'il avait nourris avant cette émancipation passagère? Ce qui est certain, c'est que dès ce moment il s'évadait en quelque sorte de sa vie de plaisirs; il avait trente et un ans. « Pour parvenir à ce dessein et rompre toutes ses habitudes, dit Mme Périer, il changea de quartier et fut demeurer quelque temps

à la campagne, d'où étant de retour il témoigna si bien qu'il voulait quitter le monde que le monde enfin le quitta... » Sa sœur, Jacqueline Pascal, qui était déjà à Port-Royal, parle dans une lettre d'*horribles attaches* qu'il aurait eu à briser. Il n'y a que ces âmes saintes pour parler ainsi. Pascal, avec sa droiture native, ne pouvait avoir d'horribles attaches. Il n'avait pas sans doute trouvé dans le monde ce qu'il cherchait, la satisfaction de cette soif insatiable de l'inconnu qui le tourmentait; d'autres circonstances venaient ébranler son imagination et son âme, et il se rejetait dans la vie religieuse avec l'humeur bouillante qu'on lui connaissait, qu'il portait en tout, que sa sœur, Mme Périer, remarquait dans ce retour comme dans tout ce qu'il faisait. C'est alors, dans la première ivresse de cette révolution intérieure, que Pascal, pendant une nuit de veille, écrivait sur un papier retrouvé après sa mort cousu dans son habit tous ces mots entrecoupés : « Feu!... certitude, certitude, sentiment, joie, paix!... Oubli du monde et de tout, hormis Dieu!... Grandeur de l'âme humaine!... Joie, joie, joie, pleurs de joie!... Jésus-Christ, Jésus-Christ, que je n'en sois jamais séparé!... Renonciation totale et douce!... »

Pauvre grand esprit qui parle de la certitude en homme qui n'est pas sûr de la tenir, de la joie en homme qui ne connaît que la douleur, de la paix en homme qui ne la connaîtra jamais! Il aura beau faire, il ne trouvera plus le repos, et plus il s'engagera dans cette voie d'un mysticisme ardent, plus il se sentira agité. A partir de ce moment, Pascal ne vit plus que pour la piété, pour les pauvres, pour la religion et pour Port-Royal. Il arrive par degrés à tous les raffinemens de la macération, de la prière et de l'abnégation. C'est l'époque sans doute où son esprit, mûri dans ces crises, domine tout et se déploie dans sa force, c'est en un mot l'époque des *Pensées*, cette œuvre bien autrement personnelle, bien autrement vivante que les *Provinciales;* mais la vie réelle de Pascal n'est plus pendant huit ans que de l'ascétisme compliqué de souffrances toujours croissantes: c'est la vie d'un solitaire martyrisé, c'est un acheminement vers la mort à travers toutes les austérités et les luttes mystérieuses d'un grand esprit aux prises avec lui-même, ému au point de voir toujours un abîme auprès de lui. L'abîme, c'était son propre cœur, ce cœur qui s'est si naïvement dévoilé en croyant uniquement peindre l'homme dans sa grandeur et dans sa petitesse, dans l'infini de ses espérances et dans l'infini de ses découragemens. Pascal mourut en 1662, à trente-neuf ans, comme un saint, avec une douceur résignée, en songeant aux pauvres, au milieu desquels il aurait voulu être transporté, en souriant à la souffrance et à cet invisible qu'il allait contempler face à face.

Il a immolé sa vie à un besoin de croire qui était devenu une passion, et c'est par cette passion qu'il ne cesse de toucher et d'émouvoir profondément. Dans ce demi-jour du XVIIe siècle, il ressemble à un lutteur acharné disputant son âme aux puissances mystérieuses, à un joueur désespéré jouant toujours le tout pour le tout, sans perdre complétement, il est vrai, mais aussi sans gagner, et reprenant sans cesse sa terrible partie. On croit ou on ne croit point, la foi ne vient pas ainsi, et Pascal cède sans le savoir à une secrète inspiration d'ironie, quand il propose de la chercher dans l'abétissement. Il ne voit pas que cet abétissement, avec tout ce dont il le compose, n'est encore à sa manière qu'un de ces divertissemens où il voit le signe de la faiblesse incurable des hommes, car enfin s'abêtir, c'est s'étourdir, s'abandonner soi-même, c'est se donner libre carrière pour commettre à l'abri de cet abétissement commode toutes les trahisons, toutes les lâchetés, toutes les infidélités; mais ce qui vaut mieux, ce qui relève l'âme au lieu de l'abaisser, c'est cette ardeur généreuse et bouillante dans la recherche de la vérité. Et c'est par là surtout que l'auteur des *Pensées* est redevenu en quelque façon un personnage tout contemporain, fait pour parler à des âmes ébranlées par toutes les révolutions publiques ou intérieures. Pascal est-il janséniste, philosophe, sceptique, chrétien, stoïque? Je ne sais, ou plutôt je ne le cherche pas. C'est du moins un homme sincère, passionné, qui paie de sa personne dans les luttes de la vie. Ce qu'il pense, ce qu'il sent, il le laisse voir avec une candeur douloureuse. Il fait assister au spectacle d'une âme tragiquement émue. A travers les idées du penseur, on voit involontairement se dessiner cette figure idéale, souffrante, contractée, portant au front le sceau de l'un des plus nobles êtres mortels. Et voilà pourquoi cette image retrouvée, recomposée dans son vrai caractère, dans son éloquente et expressive délicatesse, est toujours chère à ceux qui aiment avant tout la vérité humaine. D'autres construisent des systèmes ingénieux ou grandioses dans les rêves de leur esprit. L'inspiration de Pascal sort de l'âme, et elle va à l'âme par cette force toute-puissante d'une pathétique sincérité.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 février 1868.

Il faut attendre la fin de la discussion de la loi sur la presse pour écrire l'histoire de cet épisode de la politique contemporaine. Les auteurs, les préparateurs de cette loi sur les écrits périodiques, ceux qui ont hérissé cette œuvre législative de précautions défiantes, ceux qui ont tissé les mailles du réseau dans lequel ils prétendent contenir l'esprit de la France, ceux qui se sont délectés à comprimer une grande question de développement national sous des artifices de procédure et avec une friandise de criminalistes adonnés à la création et à la combinaison des pénalités, ceux-là n'occuperont point une belle page dans ce chapitre de notre histoire. Ils nous font faire une sotte figure devant les grandes nations du monde qui connaissent les droits de la presse libre et en éprouvent les bienfaits pratiques; ils étonnent en tout pays les gens d'esprit sur l'état où l'on veut mettre la nation de Descartes, de Pascal, de La Bruyère, de Voltaire, de Beaumarchais, de Mirabeau, de Paul-Louis Courier et de Béranger. Personne ne veut croire que le génie français puisse consentir à être mis en lisière au rang de la Russie ou de l'Espagne. Ceux qui ont fabriqué la loi de la presse ont mal servi l'impulsion généreuse qui anima l'empereur dans son programme du 19 janvier, et n'ont point répondu à l'attente de la France.

Il y a eu là une de ces fautes de tactique qui, commises dans des occasions décisives, ont des conséquences irréparables. Cependant les libéraux ne doivent point considérer ces conséquences comme fâcheuses pour leur cause, elles ne seront contraires qu'aux adversaires de la liberté; elles trahissent en effet leurs craintes et le peu de foi qu'ils ont en eux-mêmes. On le verra par l'opération de la loi sur la presse. Aucune loi ne sera pour le pouvoir plus dangereuse à l'application. A l'exécuter dans son action intimidatrice, le pouvoir s'exposera aux plus grandes difficul-

tés. D'abord, en entourant la presse de menaces et de dangers, on lui rendra le service de la faire entrer dans une voie de modération et par conséquent d'augmenter son crédit sur l'opinion publique. Si l'on ose la molester dans l'usage modéré de ses plus justes droits, on s'exposera aux plus graves embarras. La loi n'a pas voulu lui restituer le jury pour juge; elle l'a placée sous la juridiction des magistrats. C'est une résolution bien téméraire. A l'heure qu'il est, les magistratures qui aiment la sécurité de la conscience et la certitude de l'indépendance, qui est la garantie de leur plus pur honneur, tiennent à se désintéresser de toute intervention dans la politique. La grande magistrature anglaise vient d'en donner un exemple éclatant. A la suite de la réforme en Angleterre, on a voulu fortifier la répression des actes de corruption électorale, et on avait songé à confier cette tâche aux juges ordinaires. La grande magistrature anglaise, la plus respectable peut-être de l'univers, s'est noblement refusée à cette compromission avec un scrupule qui réjouit la conscience humaine. Il faudra, comme les bons esprits le souhaitent, ou que la chambre des communes garde, comme autrefois, l'appréciation de la pureté de ses élections, ou créer des magistrats spéciaux affectés à cet office, en conservant toutes les garanties de publicité qui appartiennent aux parties. Il est peu respectueux et peu habile de faire intervenir la magistrature française dans les luttes d'opinion. C'est une pensée d'ancien régime, c'est un retour à la tradition parlementaire d'avant 1789. Nos anciens parlemens, qui à tout moment étaient appelés à être des juges politiques, étaient à tout moment aussi des obstacles au pouvoir exécutif. Ils rendaient souvent des services apparens à la couronne, ils faisaient brûler par les mains du bourreau des livres qui, malgré eux et malgré les ministres du despotisme, sont devenus la lumière du monde; mais ils savaient aussi s'opiniâtrer dans des résistances invincibles, contre lesquelles l'aveugle royauté s'est brisée. On a refusé de laisser à douze jurés, citoyens inconnus, interprètes mobiles des mobilités de l'opinion publique, l'appréciation de délits indéfinis et indéfinissables. On a eu la témérité de vouloir livrer à la magistrature le jugement de ces délits vagues et incertains qui, dans leur qualification légale, déjouent la logique d'une langue aussi raisonnable et aussi honnête que le français. On veut impliquer notre magistrature dans les vacillations incessantes du droit politique : le pouvoir exécutif attend beaucoup d'elle; mais toute l'expérience de l'histoire démontre que la magistrature, dans l'essence du sentiment de sa probité et de son honneur, refuse en définitive de se donner aux caprices et aux violences du pouvoir exécutif. Puis, au milieu de notre société si unifiée par les lumières et par le patriotisme, peut-on concevoir une magistrature comme un corps séparé, distinct, absolument impénétrable aux impressions publiques? Il y a sans doute beaucoup à faire en France pour asseoir sur

de meilleures bases l'indépendance intégrale et l'autorité du juge : la maigreur des conditions de notre organisation judiciaire rend possibles dans certaines couches l'ambition de l'avancement et les docilités qu'elle inspire; mais, Dieu merci, les tentations ambitieuses pour nos magistrats s'arrêtent de bonne heure, elles ne peuvent les séparer de l'intelligence et du sentiment général de l'ensemble des citoyens. Un pouvoir exécutif qui ne serait point tolérant aurait tout à craindre d'un conflit avec la magistrature. Le libéralisme modéré n'a rien à en redouter et peut avoir confiance en elle.

Parmi les questions demeurées encore indécises, il en est une que le gouvernement et la commission de la chambre tiennent encore en suspens : celle-ci n'est en apparence qu'une petite question fiscale; mais, suivant la façon dont elle sera résolue, elle peut avoir des conséquences d'une vaste importance. Le timbre de dimension imposé aux journaux ne rapporte au trésor que quelques millions. Ce timbre est donc d'un intérêt presque nul pour le revenu public; mais il a le funeste effet de maintenir la presse française, considérée comme instrument d'information et d'instruction pour le public, dans un état regrettable d'infériorité par rapport aux grandes presses étrangères. La publicité française ne sert que d'intermédiaire à la transmission du produit du timbre du public au trésor; le véritable contribuable est l'acheteur, l'abonné, le lecteur du journal. Le timbre est ainsi un impôt sur la lecture, une taxe sur le produit le plus efficace de l'instruction populaire. Plusieurs conséquences énormes, matérielles et morales, sortent pour nous de cet état de choses. Nos journaux, comprimés par l'entrave du timbre de dimension, ne peuvent rendre au public français les services d'information que donnent aux Anglais et aux Américains les feuilles politiques. Ils sont condamnés à ne remplir qu'un nombre déterminé de décimètres carrés de papier auxquels est fixé le taux du timbre, et le service de la poste étant forcé, de première nécessité, la taxe postale est proportionnelle au poids du papier. Avec les concessions qu'ils sont obligés de faire à la publicité des annonces, indispensable à leur existence, les journaux français, s'ils voulaient, et ce serait leur intérêt et leur devoir, s'élever et élever leur public au niveau de l'Angleterre et des États-Unis, devraient doubler leur format actuel. Qu'on y songe ! Au point de vue des intérêts de l'information publique, la presse occupe à notre époque une place principale parmi les agens si puissans qui rapprochent non-seulement les intérêts matériels, mais les intérêts moraux. Dans un temps de chemins de fer, de compagnies maritimes, de télégraphie électrique, il est absurde d'arrêter par une fiscalité misérable l'accroissement naturel du format des journaux. Il y a aussi une distinction établie pour le timbre qui répugne non-seulement aux principes absolus de l'égalité française, mais à la logique. Tandis que les journaux qui s'occupent de politique et d'économie so-

ciale sont soumis au timbre, les journaux dits littéraires en sont affranchis. Cette distinction est tout à fait arbitraire. Elle est absolument chimérique : il n'y a pas de littérature qui puisse être séparée, si ce n'est par fiction, de la politique, quand il n'y aurait que l'influence inévitable exercée sur les théories sociales et les mœurs par les œuvres littéraires. Cette distinction n'existe ni en Angleterre ni aux États-Unis. Là tous les journaux sont affranchis du timbre, et tous ils prennent, sans être gênés dans leur entournure, le développement que le goût et l'utilité du public leur demandent, ou que leur habile industrie leur suggère. Cette réforme ne date que de quelques années en Angleterre. Elle a été accomplie par M. Gladstone, secondé, si nous avons bonne mémoire, par M. Milner Gibson, et elle a produit les meilleurs effets. Grâce à l'affranchissement fiscal, à côté du *Times,* qui conserve sa prééminence et qui est comme une institution politique anglaise, des journaux à un *penny* s'impriment chaque jour à des centaines de mille exemplaires. Des journaux hebdomadaires ont des tirages non moins considérables. Chose remarquable, cette grande presse populaire est en ce moment un des puissans élémens d'ordre de l'Angleterre; guidée par l'honnêteté du patriotisme et par une juste vue de ses intérêts, elle étudie et pressent l'opinion publique avec un tact parfait et la représente avec une franche fidélité. On est sûr en Angleterre de trouver la note juste, la note libérale et sage de l'opinion dans une feuille d'esprit comme *Punch,* dans une feuille d'images comme les *London-News,* aussi bien que dans les articles mâles du *Times* et les essais raffinés du *Saturday*. Méconnaîtra-t-on chez nous la leçon de cette expérience? L'état voudra-t-il lever un tribut ridicule sur les besoins d'information du suffrage universel, sur les besoins de renseignemens des classes commerçantes, sur les plaisirs d'esprit des classes lettrées? Oubliera-t-il ses doctrines économiques sur la liberté du commerce? Se refusera-t-il à comprendre que, pour fonder une presse favorable à la sage liberté, et qui soit une défense puissante de l'ordre social, le gouvernement est intéressé à laisser les journaux livrer leurs produits suivant la demande, à leur permettre d'être des affaires commerciales saines et profitables pour les capitaux qui s'y emploient.

Impuissante, arbitraire et par conséquent mauvaise définition des délits, création d'une juridiction qui ne serait périlleuse à la longue que pour le pouvoir qui prendrait imprudemment plaisir à l'affronter, interdiction par un contre-sens incroyable de la publicité aux procès de l'opinion dont l'opinion est le seul juste juge, amoncellement contre les délits imaginaires de peines raffinées insupportables à la tolérance de notre époque et désavouées par l'esprit de la civilisation contemporaine, hésitations sur le timbre qui nous laisseraient inférieurs à l'étranger au point de vue des services matériels et moraux qu'est appelée à rendre

une presse affranchie des mesquines entraves du fisc, tels sont les défauts de la loi que le corps législatif est en train de voter. Ils nous déplaisent, mais ils ne nous rebutent point, car nous sommes convaincus que les difficultés de cette combinaison peu cohérente frapperont à l'usage le gouvernement lui-même, et que la presse aura l'habileté de les faire tourner à son profit par sa modération et sa fermeté patiente. Mais autour et au-dessous des antagonismes d'opinions qui se manifestent dans un débat aussi complexe que celui-ci il y a autre chose que les argumens mis en avant sur les points de détail par les orateurs de l'une et de l'autre école : il y a une situation politique générale dont il est utile d'observer et de signaler les tendances contradictoires.

Le drame, il faut avoir la franchise d'en convenir, a été et réside moins dans les luttes d'éloquence qui ont vivement passionné le public et amené d'étranges incidens que dans les sphères du pouvoir et de la majorité gouvernementale. Dans la lutte publique, la tâche de l'opposition a été simple et nette : les orateurs de l'opposition avaient en main la défense des principes, des traditions, des expériences de la révolution ; ils l'ont soutenue avec un éclat de talent, avec une persévérance imperturbable. Par eux, nos fastes parlementaires ont été enrichis d'une de leurs pages les plus glorieuses. Il ne faut pas se lasser de répéter les mêmes noms, puisque ceux qui les honorent ne se sont point lassés dans l'accomplissement du devoir ; ce sont toujours M. Thiers, M. Jules Favre, M. Berryer, M. Picard, M. Jules Simon, M. Émile Ollivier, etc., les moteurs des amendemens utiles comme MM. Lanjuinais, de Janzé, Brame, Latour-Dumoulin. Les anciens ont montré peut-être encore plus de vaillance et de mâle vigueur que les jeunes. Leur rôle, nous le répétons, était simple : ils ont dévoilé toutes les amphibologies de la loi, ils ont poussé à bout toutes les équivoques, ils ont vengé la logique de notre langue des atteintes dirigées contre elle dans les formules légales qu'on leur donnait à combattre. Cependant l'esprit de la lutte n'était point précisément dans ce qui a été dit, il était dans ce dont on n'a point parlé. Au fond, ce qui s'agitait dans ces chaudes escarmouches, c'était la question de savoir si le gouvernement abandonnerait la loi ou la maintiendrait, s'il reculerait ou s'il persisterait à marcher en avant. Après une crise que tout le monde a connue, c'est le dernier parti que le gouvernement a su prendre.

Celui qui a eu ostensiblement l'honneur de personnifier en lui la résolution de marcher en avant est M. Rouher. M. Rouher, après l'empereur, a tranché la question. On doit attribuer à la pensée impériale des grâces d'état supérieures aux lumières de ses conseillers. Le devoir de conscience d'un chef de gouvernement est d'équilibrer sans cesse la situation du dedans avec la situation du dehors, de mettre en harmonie le présent avec l'avenir. Ce devoir austère, qui doit être le stimulant des

chefs d'état, avait évidemment parlé à l'âme de l'empereur au 19 janvier 1867. Le parti rétrograde lui a reproché d'avoir devancé en cette occasion les vœux de l'opinion publique : que savent les gens de ce parti des aspirations de l'opinion publique, puisqu'alors elles ne pouvaient s'exprimer avec liberté? L'empereur a aperçu le jeu réciproque des nécessités intérieures et des nécessités extérieures de la France. Il a senti à la fin de la crise allemande que le salut du pays exigeait que l'on mît les armes aux mains de la nation, et il a senti en même temps que c'est seulement à une nation libre qu'on peut demander les sacrifices héroïques accomplis avec confiance et la certitude du succès. Pour nous, nous avons toujours eu depuis Sadowa la conviction que les efforts demandés à la France pour conserver son juste ascendant dans une Europe en révolution devaient avoir pour récompense infaillible et prochaine la liberté politique. Qui est maître d'ailleurs de l'avenir? Et s'il était exact, suivant une théorie fataliste que repousse toute notre conscience, que la dictature eût ses momens nécessaires dans l'histoire des peuples, quel est l'homme sensé qui, voulant être fondateur d'empire, s'exposerait avec insouciance à laisser son héritage à l'état de possession précaire sans l'appui des institutions qui sont indépendantes des qualités personnelles, et qui contiennent en elles-mêmes les conditions de leur vie et de leur durée?

Nous nous félicitons sincèrement de la bonne chance qui a permis à M. Rouher de ne point quitter le pouvoir en chef du parti réactionnaire, et qui lui a donné le mérite de réunir au vote de l'article essentiel de la loi, le premier, l'opposition et la majorité. Depuis lors, le ministre d'état a défendu les mauvais détails de la loi avec une ténacité et des habiletés de jurisconsulte dignes d'une cause meilleure. Cependant il faut reconnaître que M. Rouher a toujours réservé l'avenir, qu'il a prononcé sur la responsabilité ministérielle des paroles qui ressemblaient à des avances et qui donnent à penser, — qu'il s'est déclaré explicitement résolu à marcher en avant, tout en se tenant sur la défensive. Au fond, pour les connaisseurs, M. Rouher a le tempérament d'un radical. Il faut qu'il reste des nôtres. Le temps le mènera. Son système paraît être en ce moment de laisser glisser insensiblement la constitution dans les formes d'un régime libéral et parlementaire. Comme M. Rouher est loin d'être un esprit morose, comme il apporte dans la politique la bonne humeur et le caractère facile, les moyens de conciliation ne sont point impossibles avec lui. S'il eût vécu en Angleterre au XVIIIe siècle, il eût été un de ces politiques ouverts, mais calculateurs des circonstances, qu'on appelait des *trimmers,* et dont lord Macaulay nous a décrit le type dans son délicieux portrait de lord Halifax. Mais voici où est la difficulté du moment : quelle est la meilleure conduite que conseillent les circonstances actuelles sérieusement étudiées? Peut-on avec sécurité se laisser glisser sur

une pente sinueuse et douce, ou bien les nécessités du temps ne commandent-elles point d'aller d'un pas résolu au but, qui est le rétablissement le plus prompt possible de la logique et de l'harmonie dans les institutions françaises? Si l'aspect des choses faisait incliner au second système l'initiative du pouvoir, de nouveaux principes devraient être introduits dans la constitution au moyen d'une déclaration des droits proposée au suffrage universel par un plébiscite. Quant à nous, nous ne comprendrions point qu'on hésitât entre les deux systèmes. Avec celui des lenteurs et des temporisations, on s'expose à des surprises, on laisse s'énerver et s'aigrir le moral du pays, on se prive de la bonne grâce des concessions par la lenteur avec laquelle on les débite à petite dose. On a parlé récemment de plébiscite; qu'on n'en parle pas trop longtemps d'avance, qu'on agisse vite le jour où l'on sera décidé. Ce serait un grand honneur pour M. Rouher de seconder l'initiative impériale dans l'accomplissement d'une œuvre qui sauverait la France de toute crainte de réaction morne et obscurantiste, et lui donnerait du jour, de l'air, de l'avenir.

Il y a dans les événemens qui se passent chez les autres peuples des caractères qui encouragent les conseils que nous prenons la liberté de donner au gouvernement de notre pays. Est-il séant que le faux esprit conservateur en France devienne plus bouché, plus étroit, plus acariâtre, au moment même où en Angleterre, sous l'aimable influence de M. Disraeli, la cause conservatrice s'est rajeunie avec tant d'intelligence, ne gardant du passé que ces formes devenues inoffensives, qui, embellies par la patine du temps, ornent de reflets poétiques les institutions toujours perfectionnées d'une nation qui a eu une longue et grande histoire. Notre illustre ami M. Disraeli est aujourd'hui premier ministre de la reine d'Angleterre. Dans notre vie politique moderne, la sereine et honnête ambition du patriote et de l'homme d'état n'a point de plus haut couronnement que la *premiership* du cabinet de sa majesté britannique. Il n'y a pas de souverain ni de président de république qui ait une situation plus belle et plus enviable que celle du *premier*. Qu'on songe à ce qui a été fait de grandes choses par des hommes d'état savans dans l'art de faire vivre les institutions par la liberté et la persuasion, et animés de la passion du bien public pour obtenir cette primauté : les impétuosités et les orages de lord Chatham, la superbe émulation de William Pitt et de Charles Fox; puis, dans les temps voisins des nôtres, Canning, fier, hardi, succombant avec une grandeur mélancolique aux attaques des tories; puis Peel, prenant par la continuité de ses services, sa sagacité financière, sa parole simple et nette, la conduite d'une classe aristocratique encore hautaine et récalcitrante, parvenant à composer un parti immense et sacrifiant avec un désespoir héroïque à la cause de la vérité économique et de l'humanité l'unité de ce parti

qu'il avait formé avec tant d'industrie et de bonheur; à travers cela, le gouvernement des whigs avec l'énergique figure patricienne de lord Grey et la première réforme parlementaire, avec la bonne grâce de lord Melbourne, avec l'inflexible fidélité aux doctrines et à la tradition historique du whiggisme, qui ont animé la longue, laborieuse et droite carrière de lord Russell, avec le libéralisme conciliant et temporisateur de lord Palmerston, qui par sa juvénile et riante vieillesse a égayé l'Angleterre pendant plusieurs années, enfin avec le comte de Derby, dont la maladie a dompté la riche et forte nature, et qui vient de terminer sa vie publique. A voir les ministères de cette série de premiers lords de la trésorerie, ne dirait-on pas des règnes?

Tel est le poste auquel M. Disraeli arrive en ce moment. Il y a vraiment dans le spectacle de ce triomphe quelque chose qui dilate le cœur. Il est donc possible que dans la société la plus aristocratique, où est professé avec le plus de conviction le respect poétique des vieilles généalogies, la première place peut être donnée à celui qui, le premier de son nom, l'a, du sincère et généreux aveu de tous, méritée. M. Disraeli, tout le monde le reconnaît en Angleterre, a lui seul gagné sa place. Il n'y a dans cette fortune ni faveur de cour, ni alliance patricienne, ni fanatisme de parti, ni popularité démagogique; il n'y a que la supériorité de l'homme et l'évidence de la justice. M. Disraeli avait tout en quelque sorte contre lui quand, avant l'âge de vingt ans, il abordait le monde en écrivant dans *Vivian Grey* le roman de sa vie, qu'il a maintenant conduite au dénoûment le plus glorieux. Entre *Vivian Grey* et le jour où la reine lui a confié la composition du cabinet, quelles aventures! Animé par une inspiration toujours poétique et une énergie de volonté qui ne redoutait point la bizarrerie, M. Disraeli passa plusieurs années à écrire de charmantes compositions romanesques, imprégnées le plus souvent de paradoxes politiques, et s'amusa comme un Alcibiade à couper de mille façons la queue de ses chiens. Il alla même à cette époque jusqu'à tenter la composition d'un poème épique, *the revolutionary Epick,* dont il imprimait encore les fragmens il y a quatre ans en le dédiant à lord Stanley, à qui l'unit une sympathie affectueuse. L'obstacle le plus redoutable que M. Disraeli pût rencontrer dans la société anglaise et justement dans le parti tory, qui avait ses inclinations politiques, était dans l'origine hébraïque, qui est parlante dans son nom. Il ne s'effaroucha point et attaqua franchement le taureau par les cornes. Il écrivit *Alroy,* roman poétique en l'honneur de l'un de ces Hébreux du moyen âge qui tentèrent de reprendre Jérusalem par les armes, et plus tard, dans le récit entraînant et étincelant de *Coningsby,* il incarna en Sidonia le grand et mystérieux Juif cosmopolite, l'oracle philosophique de son œuvre. Entré à la chambre des communes en 1837, on sait qu'il fut interrompu dans son premier discours, et que celui que la chambre reconnaît au-

jourd'hui comme son plus parfait orateur se rassit en disant aux assistans ironiques qu'il les forcerait bien un jour à l'entendre. Il tint bientôt parole : dans le parti conservateur, il s'associa plutôt au groupe du chevaleresque lord Stanley, le lord Derby d'aujourd'hui, qu'à celui des amis et des élèves de sir Robert Peel; puis, quand vinrent la crise de l'abolition des *corn-laws* et le déchirement du parti tory, M. Disraeli rallia et vengea les conservateurs déconfits par des philippiques toutes bouillonnantes du lyrisme du sarcasme. Sans M. Disraeli et son ami le grand *sportsman*, lord George Bentinck, soutenus et excités à la chambre des lords par les charges à fond de lord Derby, le parti tory fût tombé en poussière. Bientôt M. Disraeli devint le *leader* mal soutenu des tories, qui ne le suivirent d'abord qu'avec défiance et indiscipline. Aidé cependant par ceux qu'avait gagnés la grâce de son caractère et qui s'attachaient à sa fortune, et par le libéralisme du parti whig, il fit ouvrir aux juifs l'accès du parlement. La scission de lord Russell et de lord Palmerston en 1852 appela fortuitement les tories au pouvoir sous la direction de lord Derby, M. Disraeli étant chancelier de l'échiquier et *leader* de la chambre des communes. Malgré un de ces discours de quatre ou cinq heures sur le budget, qui sont le tour de force des ministres anglais, notre chancelier de l'échiquier ne put imposer ses propositions à la majorité formée par la coalition des peelites et des whigs. Ce que gagna M. Disraeli à ce premier et court passage aux affaires, ce fut l'apprentissage de l'art si important du maniement de la chambre : ses adversaires, whigs et radicaux, reconnurent avec empressement l'aménité complaisante qu'il apportait dans ses relations avec les membres, l'habileté assidue avec laquelle il dirigeait l'expédition des affaires. Un second ministère, encore abrégé par une coalition des peelites, des whigs et des radicaux, qui fit échouer le premier bill de réforme présenté par M. Disraeli, accrut son autorité et sa popularité comme *leader* de la chambre. Ce fut alors que le vieux *Pam* devint *premier* et pratiqua avec tant de succès l'art de tout endormir. La réforme parlementaire était à ce moment la chose énigmatique qui inquiétait tout le monde, quoiqu'elle eût été la promesse de plusieurs discours de la couronne et l'engagement de tous les partis. Lord Palmerston, en durant, badinait avec cette question, la repoussait doucement dans l'avenir et soulageait tout le monde. Ce fut la cause de la popularité du ministère de ce fin matois, qui se donnait pour le chef du grand parti libéral, mais qui prenait principalement son point d'appui sur les tories, lesquels se souvenaient de l'avoir possédé dans leurs rangs. La durée de ce couchant de la carrière de lord Palmerston dut plus d'une fois impatienter et M. Bright, le promoteur inflexible de la réforme, et M. Disraeli, qui se voyait affaibli dans son parti par l'énervante popularité du premier ministre. La mort de lord Palmerston changea tout. L'échéance de la réforme était arrivée. La chambre des communes se cabra une pre-

mière fois sous le bill de M. Gladstone, patroné par M. Bright. Il était réservé à M. Disraeli de l'amadouer par des avances et des caresses. Il choisit un principe simple, donné par les traditions anglaises, le principe du suffrage établi sur le domicile, le *household suffrage*, et eut l'air d'abandonner à la chambre le soin de faire les détails de la loi. Le bill de réforme deviendrait ainsi l'œuvre de la chambre des communes. Dans cette vaste et longue délibération, M. Disraeli développa une ampleur imprévue de moyens, l'esprit de transaction et la fermeté persévérante, le labeur assidu et la bonne humeur continuelle. Il se montra le *great commoner* de ce temps, comme on appelait autrefois les grands hommes d'état qui eurent le don de conduire et de personnifier en eux l'assemblée populaire. Il fut maître d'une situation incomparable; même avant la démission du noble comte de Derby, il était premier ministre.

L'avénement de M. Disraeli au premier ministère n'est donc point une surprise, c'est l'effet de son mérite et la récompense que lui décerne loyalement la libre opinion de son juste pays. Nous ne tirons point vanité d'avoir pris un vif intérêt dès nos plus jeunes années à cette hardie et séduisante destinée littéraire et politique, d'avoir plus qu'un autre contribué à la faire connaître à la France et à l'Europe éclairée, d'avoir été en quelque sorte, en prédisant sa réussite finale, l'organe de cette opinion étrangère que Mme de Staël appelait la postérité contemporaine; mais nous sommes reconnaissans de la consolation que la fortune propice nous apporte. Tandis que nous avons la douleur de voir encore en France une nuée d'oiseaux de nuit s'abattre avec acharnement et pousser leurs cris glapissans contre la profession littéraire à propos de cette loi sur la presse, nous avons aussi l'orgueilleuse joie de voir un écrivain s'élever à la première place de l'Europe. « Je n'ai pas d'autre écusson que la littérature, » disait fièrement M. Disraeli. Il répétait encore : « Je suis un gentilhomme de la presse, » *a gentleman of the press*. Le gentilhomme de la presse est le premier ministre de la Grande-Bretagne, et quel a été au dernier moment son introducteur courtois? Lord Derby, le vingt-quatrième lord Derby, sorti de race saxonne croisée de race normande depuis la conquête! Mais lord Derby ne porte point seulement dans son sang les plus nobles traditions de l'âge féodal, il n'est point seulement le possesseur héréditaire de nombreux et vastes domaines, il n'a point été seulement à la tête des grands jeux de la gymnastique anglaise, il n'a pas été seulement un des plus vaillans et des plus fiers orateurs de son époque, celui que lord Lytton appelait « le prince Rupert des discussions, » il n'a point été seulement chef de parti et premier ministre; il a été un *scholar* éminent, l'anglais qu'il parle et qu'il écrit est l'anglais de race le plus pur, et il y a très peu d'années, entre deux ministères, il faisait revivre Homère dans la langue de Shakspeare. Nous ne savons point si le vingt-quatrième comte de Derby daignera accepter le duché qu'on lui offre en respectueux hommage, mais tout

le monde sait que, lui aussi, il porte à son écusson le fleuron littéraire.

Les arrangemens de M. Disraeli pour la reconstitution de son cabinet ne pouvaient être traversés d'aucune difficulté. Lord Stanley, qui est, lui aussi, du bois dont se font les premiers ministres, a certainement applaudi à l'élévation du chef et de l'ami auquel il a en toute circonstance prêté un concours sympathique. Ce changement a permis une promotion qui sera fort utile au débat pour la direction de la chambre des lords. Lord Cairns est nommé grand-chancelier. Il avait été nommé *lord chief justice* à la formation du cabinet Derby. La fortune de lord Cairns a été rapide, mais il la doit à son talent. Il n'était pas seulement un des membres les plus éminens du barreau anglais, il faisait preuve d'une grande force d'esprit politique dans les débats de la chambre des communes; il pourra être un *leader* excellent de la chambre des pairs, qu'il va présider.

Les affaires internationales d'Europe demeurent dans le même état d'incertitude confuse; c'est une houle fatigante, mais il n'y a aucun signe de tempête prochaine. Chaque état a ses embarras et ses incidens. La Prusse, si heureuse en 1866, est cette année visitée par le fléau cruel de la disette, la famine sévit dans les provinces du nord-est. La scène de Hietzing, la fête du vingt-cinquième anniversaire du mariage du roi aveugle, la revendication véhémente du dernier guelfe, ont été des répliques inattendues à l'indemnité de dépossession que les chambres prussiennes venaient de voter avec répugnance pour le roi de Hanovre. La Prusse évidemment ne voudra plus desserrer sa bourse. L'ancien électeur de Hesse, indemnisé, lui aussi, montre une égale confiance dans les réparations que lui doit l'avenir. Les élections pour le parlement du Zollverein ont eu lieu dans la plus grande partie des états du sud. Le succès, même dans le grand-duché de Bade, qui a pris un général prussien pour ministre de la guerre, a été inférieur aux espérances du parti unitaire. L'Autriche a eu cette année une grande bénédiction naturelle, une excellente récolte, qui a fait d'elle un grenier d'abondance et lui a imprimé un profitable mouvement commercial. Plus heureuse au point de vue économique, ayant complétement réussi dans le rétablissement de l'autonomie hongroise, elle ressent des tiraillemens prolongés dans sa région cisleithane. Là l'élément germanique, représenté au ministère et dans le *reichstag,* ne se défait point de ses préjugés de centralisation; l'influence du prince Auersperg et de M. de Schmerling réagirait contre le régime des autonomies, et celles-ci au contraire, prétextant des défiances incurables contre l'ascendant allemand, se livrent aux agitations panslavistes fomentées surtout par la presse tchèque. On va jusqu'à dire que les tendances des Allemands centralisateurs pourraient influer sur la politique extérieure de l'Autriche, pousser cette politique vers l'alliance de la Prusse et de la Russie, et l'éloigner d'une entente intime avec la France. Il y a là sans contredit des pensées incertaines, des pro-

pos inconsidérés ou contradictoires, du scepticisme, de la fatigue morale; mais nous n'attachons point une grande importance à ce désordre de sentimens et d'idées, dont nous avons eu si souvent parmi nous le triste spectacle. Nous espérons que M. de Beust, avec son esprit conciliant et persévérant, viendra à bout de ces difficultés.

On assure que les rapports entre la cour des Tuileries et le cabinet de Florence sont redevenus excellens et intimes. Qu'attend-on pour rappeler notre dernière brigade? Par notre prompte évacuation, nous relèverions l'influence du gouvernement et du parti modéré sur le pays; nous servirions l'Italie dans son travail de réorganisation financière, qu'elle ne peut mener à bien sans recourir au crédit. Les forces de l'ordre et de la conservation ne peuvent être rétablies en Italie que par une haute marque de confiance significative donnée par la France au gouvernement italien. Peut-être la meilleure médecine pour les peuples malades serait-elle ce qu'on pourrait appeler l'hygiène économique. Il est des états dont la conservation est nécessaire à l'Europe, et qu'il n'y a d'espoir de soutenir que par un bon traitement économique. Tel est par exemple l'empire ottoman. Si les diplomaties des puissances qui lui sont bienveillantes, celles de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, s'unissaient pour guider et aider la Turquie dans l'exploitation de ses ressources matérielles, la plus grande difficulté de la question d'Orient serait peut-être résolue. Il y aurait là sans doute l'occasion d'un rapprochement désintéressé et efficace des politiques de France et d'Angleterre. On trouve à la fois dans les bruits auxquels donnent lieu les agitations orientales beaucoup de contradictions et beaucoup de fantasmagorie. Dans ces derniers jours, les propagandistes slaves semblaient prêts, sous l'incitation des Roumains et des Serbes, à faire des soulèvemens en Bulgarie. Les provinces danubiennes devaient rompre tout lien avec la Porte, se constituer en royaume indépendant et s'appuyer sur la Russie. Ceux dont la question d'Orient trouble la cervelle comme un opium ou un haschich enivrant prétendaient que la France venait de passer une note à la Russie pour protester contre ses menées en Turquie. Il n'y a jamais eu plus fausse nouvelle; il n'y a eu aucun échange de notes entre Paris et Pétersbourg. Pétersbourg paraît même être devenu plus sage : les instructions de cette cour à ses agens en Orient recommandent que, tout en montrant toujours présent le patronage russe, on conseille aux populations slaves et orthodoxes la patience et le maintien de la paix. Remercions donc la modération provisoire de la Russie, mais la France et l'Angleterre feraient mieux de mettre cordialement la main à la besogne pour fortifier les élémens chrétiens de l'empire ottoman par l'organisation et la suite de bonnes mesures économiques.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

—

On a dit depuis longtemps sur M. Auber tout ce qu'il y avait à dire; nous nous sommes nous-même, à cette place, si souvent exercé sur cet aimable et attrayant sujet que les paroles aujourd'hui nous manquent presque pour y revenir. On ne saurait louer Aristide d'être juste; mais ce dont on peut à bon droit s'étonner, c'est de voir les Athéniens de Paris ne se point lasser de l'entendre, de l'applaudir, et cela dans quelle période? Alors que chacun se travaille, s'industrie à se fabriquer une nouveauté de convention, à formuler sa pensée sur la pensée d'autrui. « Qui veut du Meyerbeer, du Verdi? Nous en tenons. Si c'est du Richard Wagner que vous préférez, vous n'avez qu'à parler, en voici tout un assortiment. » Au milieu de cette foire aux idées et aux vanités, M. Auber est resté lui-même; tel il était aux jours de *la Muette,* de *la Fiancée,* de *Fra Diavolo* et du *Philtre,* tel nous le retrouvons à cette heure, mangeant en délicat son propre fonds et buvant dans son verre, un verre du plus pur cristal de France, où le cliquot bouillonne et pétille sans fin. Il fallait voir, l'autre soir, l'ivresse de tout un public mis en joie par cette grâce exquise, ce naturel dont le secret paraît devoir se perdre. A chacune de ces inspirations accortes, de ces caressantes mélodies, le public tressaillait, souriait d'aise, la salle entière semblait se dire : A demain les impuissances tapageuses, les amours-propres non moins assourdissans que stériles, les funambulesques efforts! pour ce soir, j'appartiens à qui me charme, je me laisse faire.

On a de tout temps écrit de beaux traités sur la vieillesse : *de senectute;* mais de Cicéron à Mme Swetchine je ne trouve pas d'apologiste qui se soit mis en frais pour célébrer la vieillesse du génie au point de vue du seul agrément que les contemporains en retirent. C'est là un tort, car ces agrémens ont bien aussi leur moralité. Victor Jacquemont disait : « Faites de votre temps ce qu'il vous plaira, et soyez tranquille, personne ne vous en demandera compte quand vous l'emploierez à faire de grandes découvertes en physique, à peindre à la manière de Raphaël et de Corrège, à faire des statues comme Canova et des opéras bouffes comme Rossini. » J'applique le mot à M. Auber et veux croire qu'il lui sera tenu compte de sa fécondité comme d'une vertu. Égayer trois et quatre générations, leur chuchoter discrètement à l'oreille une intéressante et mélodieuse litanie qui mille et une nuits recommence, tâche heureuse, enviable! Un septuagénaire est un vieillard fâcheux, un octogénaire déjà est une exception, et quelle exception! un homme de quatre-vingt-huit ans qui, sans défier l'âge, passe outre, et de la même

main légère, souple et dégagée, qui jadis écrivait *les Diamans de la couronne,* trace la partition du *Premier jour de bonheur!* Pour moi, je ne puis me lasser d'admirer ces vieillesses vertes et gaillardes; j'aime l'intelligence avec passion, et la force de productivité ainsi poussée au-delà de toutes limites m'inspire un respect que je ne saurais dire. Il y a quelques années, j'étais à ce même Opéra-Comique avec sir David Brewster, une lumière, — éteinte hier, — de la science moderne; il avait alors quelque chose comme quatre-vingt-quatre ans, et faisait son tour de France et d'Italie avec sa femme, aimable et gracieuse savante de vingt ans qui venait de l'épouser par amour. On donnait justement *le Domino noir,* et ce souvenir d'ailleurs fort simple me revenait à la répétition de l'opéra nouveau en voyant les hommages dont chacun entourait M. Auber et l'attraction involontaire que ce vieillard allègre et doux exerçait sur toute une jeunesse qui vraisemblablement ne se doute guère de ce que c'est que le génie. Se maintenir ainsi sur le tard, travailler, captiver son monde, n'est point si facile; il faut vivre d'abord, *vivere primum,* avoir sa note, puis son genre, et que ce genre n'ait point fléchi. Or notons en passant la coïncidence, ce qu'était M. Auber aux plus beaux jours, il l'est encore, et d'autre part les conditions de l'opéra-comique n'ont point changé, ou plutôt, après avoir changé, elles se retrouvent aujourd'hui les mêmes qu'au bon temps. On parle de progrès, on cherche, on expérimente avec la mode; après s'être élevé jusqu'à *l'Étoile du Nord,* on descend jusqu'à la musique *javanaise,* à l'argot. Meyerbeer, c'était beaucoup, c'était trop peut-être pour ces voix, ce public, cette salle; par contre, l'Opéra-Comique ne sera jamais, quoi qu'on fasse, un café chantant; la muse *cascadeuse* des Variétés ou du Palais-Royal, quand elle y paraît avec sa grimace et son crincrin, ne réjouit personne, que je sache, pas même le caissier. L'Opéra-Comique s'agite, et M. Auber le mène ou plutôt le ramène à son vrai point, qui fut dans le passé *la Dame blanche, le Pré aux Clercs, le Domino noir,* et qui dans le présent pourrait bien être *le Premier jour de bonheur.*

Pièce et musique sont à l'avenant, et, grâce à Dieu, cette fois ni Shakspeare ni Goethe ne comparaissent; plus d'attristante découpure, mais un poème d'invention adroite et facile, auquel on s'intéresse et qu'on suit en se disant : Scribe n'aurait pas fait mieux. J'entends les lettrés beaucoup médire de M. d'Ennery; ils ont tort, vu qu'il n'y a jamais de résultat sans cause, et que presque toujours derrière un grand succès, qui est le résultat, il y a le talent, qui est la cause. Je ne connais du théâtre de M. d'Ennery que trois ou quatre ouvrages, *l'Aïeule* entre autres, qui n'est certes point une pièce ordinaire, et ce *Premier jour de bonheur,* où l'habileté de main se montre d'autant plus que l'auteur s'exerce là dans un genre qui n'est pas le sien. A la vérité M. d'Ennery, pour se gouverner en pays nouveau, avait cette fois pris avec lui M. Cormon, un parfait

compagnon de route et des plus expérimentés. Ainsi ménagé, le succès devait être ce que nous voyons. Cette pièce convient si bien à la musique, elle flatte tellement les goûts du musicien, qu'on croirait que M. Auber, après en avoir trouvé lui-même le sujet dans *le Chevalier de Canolle* (joué à l'Odéon en 1816), l'a commandé aux meilleurs faiseurs. C'est qu'en effet tout y est sympathique, à commencer par le côté pittoresque et anecdotique de l'action, qui se rattache à la campagne de Dupleix aux Indes, un des épisodes les plus émouvans, les plus mélancoliques de notre histoire moderne. Quel charmant héros d'opéra-comique, ce Gaston de Maillepré, jouet de la plus ironique des destinées! Sa vie est un perpétuel contre-temps, l'implacable fortune est pour lui comme le loup du conte de Perrault, elle ne l'embrasse que pour mieux l'étouffer. Il hérite d'un million, voilà les procès qui pleuvent; on le fait colonel, son meilleur ami s'en offense comme d'un passe-droit et le provoque; il retrouve aux Indes la femme de ses rêves, celle qu'il adore pour l'avoir à peine entrevue en Écosse, et de ce hasard invraisemblable le sort jaloux se venge en le brouillant presque aussitôt avec elle. La situation, de même que dans *le Domino noir,* va se compliquant, se variant, jusqu'au finale du second acte, où dramatiquement elle bat son plein. L'aventureux colonel, dans une rencontre armée, est tombé aux mains des Anglais; prisonnier sur parole, il assiste au bal du gouverneur de Madras, lequel naturellement a pour nièce la jeune Écossaise. Tout ce monde qui naguère au premier acte figurait dans le camp français, par un chassé-croisé providentiel, se rencontre maintenant au camp britannique. On danse, on chante, on joue; les uniformes de toutes couleurs très pittoresquement vont et viennent, les bayadères cuivrées circulent parmi les pâles filles d'Albion, les radjas et les maharadjas emmaillottés de soie et d'or promènent leurs visages d'idoles parmi les groupes d'officiers européens. Le colonel de Maillepré s'assied à une table de jeu, il gagne. Attention! sa destinée va faire des siennes; séance tenante et dans le mouvement de la fête, un pli du général en chef arrive au gouverneur, il l'ouvre, qu'est-ce encore?

Fiez-vous donc aux ritournelles de M. Auber! Dans l'orchestre, tout est galanterie, — un susurrement délicieux, un petit commérage Pompadour derrière l'éventail, et tandis que les violons chuchotent et minaudent, l'oncle de miss Hélène déchiffre sur la scène une sentence de mort! Un de ces cousins à chansonnette, qui tant que dure la pièce épousent leur cousine, et qu'au dénoûment on éconduit, sir John Littlepool, égaré près des fortifications françaises et s'amusant à les dessiner sur son album, a été surpris et fusillé. La loi de la guerre veut des représailles, et le gouverneur, par ordre du général en chef, aura à faire passer par les armes son prisonnier. Ainsi voilà un galant homme qui se repose sur la foi des traités, et qui dans quelques heures va mourir. En attendant,

voyez la chance, tout lui sourit; il gagne, il chante, plus de procès, de duel, c'est à qui lui tendra la main; sa maîtresse, qui tantôt le haïssait, l'adore, le lui dit. Quel officier d'opéra-comique à ce prix ne voudrait mourir? — C'est le sujet de l'acte, qui, pour la distribution musicale, rappelle beaucoup *les Diamants de la Couronne*. Même richesse, même élégance de détails, même profusion d'incidens, même semis d'éblouissans motifs sur le délicat tissu de l'harmonie. On croirait par moment voir se dérouler une de ces écharpes de Bénarès constellées de pierres précieuses. Perle rare en effet et de la plus belle eau, cette mélodie indienne si voluptueusement modulée par la jolie Mlle Roze; diamans et saphirs tous ces récits dialogués, toutes ces pièces d'orchestre d'un art si net, si fin, si distingué! Cet acte, très serré, très brillant, traité d'un bout à l'autre, conduit d'une main sobre à la fois et vigoureuse, se termine par une sorte de défi héroïque de la jeunesse à la mort, strette chaleureuse, passionnée, et que M. Capoul enlève fort vaillamment. Inutile maintenant d'ajouter que le cher cousin n'est point mort, cela se devine. Sur les dernières mesures d'une phrase pleine de douce langueur et dite *sotto voce* par les deux femmes en manière d'invocation à la nuit, l'intéressant touriste reparaît leste et pimpant. Nouvelle malencontre pour le colonel de Maillepré, puisque ce retour, en l'empêchant d'être fusillé, l'atteint dans son amour, chose bien autrement précieuse que sa vie. Si le cousin épouse sa cousine, le colonel perd sa maîtresse. « Vivre sans elle, mieux vaut mourir! » Il refuse sa liberté, reste et demande qu'on charge les armes et qu'on ne lui bande pas les yeux. Ici le cousin commence à sourciller, car lui aussi est prisonnier; s'il est là présent et vivant, c'est par grâce, et parce que le général français, qui veut sauver son ami Maillepré, l'a dépêché en toute hâte, mais à la condition formelle et garantie sur son honneur de *gentleman* que, s'il arrivait trop tard pour empêcher la catastrophe, il reviendrait immédiatement au camp se faire à son tour fusiller. Or le cousin tient à ne pas mourir, et veut en même temps ne point manquer à sa parole. Entre sa vie et son amour, son cœur ne balance guère, et quand il apprend qu'il faut sombrer avec Maillepré ou renoncer à sa belle cousine, il jette assez gaîment son amour à la mer, ce qui réjouit à l'instant le vieux Neptune, qui rengorge son courroux et fait luire pour le colonel son premier jour de bonheur.

La partition que M. Auber vient d'écrire sur ce joli poème est sinon la mieux réussie, du moins celle qui a le mieux réussi de toutes les partitons de cette période agréablement et complaisamment prolongée depuis quinze ans, et qu'on pourrait appeler la période de ses adieux au public. Le cycle n'embrasse pas moins de cinq ouvrages : *Manon Lescaut, Jenny Bell, Marco Spada, la Circassienne, la Fiancée du Roi de Garbe*, œuvres de mérite où la décadence ne se trahit point davantage, et qui probablement n'ont dû leur insuccès qu'à des circonstances tout étran-

gères à leur défaut de valeur musicale. Je ne dirai donc point que M. Auber n'a jamais été mieux inspiré, attendu qu'avec lui la muse n'a pas de ces caprices. Jean-Paul avait inventé un procédé pour fabriquer à volonté du naïf dans l'art. Il en faisait à son gré, à son heure. M. Auber doit avoir quelque secret de ce genre, nul mieux que lui ne se possède, n'organise l'inspiration ; c'est l'homme du tact, du savoir-faire, et pourquoi ne pas le dire, puisque le mot a son acception dans les choses de l'imagination comme dans les choses du monde? c'est par excellence l'homme du comme il faut. Depuis que je l'entends, que je le goûte, je ne l'ai jamais trouvé au-dessous de lui-même, et quand il lui arrive de ne pas réussir, la faute en doit revenir non à sa musique, toujours également ingénieuse et piquante, mais à la nullité de la pièce, que sais-je? à l'inadvertance du public, préoccupé, distrait ailleurs, cherchant du nouveau lorsqu'il n'y en a plus, liant commerce avec des bateleurs qui l'abrutissent ou avec des charlatans qui le bernent. Du *Philtre* au *Domino noir,* et de *l'Ambassadrice,* des *Diamans de la Couronne* à *la Circassienne,* à *la Fiancée du Roi de Garbe,* à *Jenny Bell,* au *Premier jour de bonheur,* M. Auber n'a point varié. Son motif, son orchestre, ont gardé leur allure. Il n'a rien appris des tendances nouvelles, rien oublié de cet enjouement, de ce naturel qui fait son génie; sa poétique d'il y a quarante ans est encore celle d'aujourd'hui : la musique est un art créé pour amuser, distraire son monde, l'intéresser sans effort ni contention d'esprit. Une phrase mélodique lestement tournée, une harmonie soignée, mais uniforme et, sans jamais changer de fond, se contentant de renouveler ses arabesques, voilà cet art fort simple, trop connu, qui chez tout autre semblerait démodé, et que M. Auber a le merveilleux don d'éterniser pour nos plaisirs.

Si quelque chose pouvait trahir le vieillard dans cette partition dernière, c'est la sobriété de ton poussée à l'extrême, l'effacement du coloris. Cela chuchote, susurre; excepté dans quelques morceaux d'ensemble, aucun éclat de force; les violons concertent en sourdine, le hautbois soupire, s'exhale, les chanteurs modulent dans la pénombre du *sotto voce,* on entendrait voler un oiseau de nuit : c'est une musique de velours pailleté, le règne du *pianissimo;* très souvent le quatuor seul accompagne, comme dans ce nocturne du troisième acte, une des plus aimables rencontres que M. Auber ait jamais eues en ses bonnes fortunes. Même douceur exquise, même finesse de touche, même pastel dans ces quelques mesures d'orchestre où le hautbois si délicieusement domine, et sur lesquelles se lève le rideau du second acte, le meilleur, selon moi, de la partition. Là se trouve la chanson des *djinns,* qui déjà fait tant parler, tant courir, et pour cause. Je ne pense pas qu'en musique l'art de plaire puisse aller beaucoup plus loin. C'est de la mélodie pure et simple, la pointe d'ironie parisienne mêlée aux langueurs nostalgiques du fabu-

leux Orient. Ce morceau, où reparaît bien tout entier l'auteur du *Dieu et la Bayadère,* n'est pas *harmonisé*. La science du maître s'y révèle à peine par un contre-sujet très délicat. Il est donc vrai de dire que la phrase n'emprunte rien de son effet à l'orchestre, mais il convient d'ajouter que le charme personnel de l'actrice est bien aussi pour quelque chose dans le succès. Avec la musique de M. Auber, il faut d'abord qu'on soit jolie, on chante ensuite quand on peut, mais par surcroît. J'imagine qu'avant de confier un rôle à sa virtuose il la regarde, puis l'écoute. Cette fois, grâce à Mlle Marie Roze, le charme est complet, et le public y cède avec rage. Un mot de M. Capoul. Ce rôle et lui se conviennent à ravir. Impossible de dire d'une voix plus émue le galant madrigal du premier acte, de mieux rendre en chacune de ses nuances si délicates l'expression de la romance qui suit. Sa voix de tête, en terminant, émerveille. Dans la *strette* du grand finale, si chaleureuse, il a le dramatique accent d'un ténor d'opéra; mais ce n'est et ne doit être qu'un éclair, car cette voix, très capable de *porter,* est aussi très fragile, et, dès qu'elle force un peu, s'éraille, perd le souffle. Une jolie voix est comme un diamant : une fois qu'un diamant est dégagé de sa gangue par le travail, qui voudrait, l'encroûtant de nouveau, en obscurcir, en supprimer l'éclat? C'est pourtant ce que fait un compositeur lorsqu'il vient avec son orchestre couvrir, étouffer cette voix si précieusement policée, et par tant d'exercices, d'efforts, mise en possession définitive du secret des résonnances. A l'Opéra, M. Capoul eût infailliblement succombé, et cependant comment n'y pas regretter l'absence d'un talent de ce genre? On a tant abusé de la voix de poitrine depuis Duprez, on s'en est tant servi pour chanter faux, que cela devient un vrai régal d'entendre un timbre léger, flexible et sachant varier ses registres.

Toute voix forte n'est pas nécessairement énergique, comme souvent une voix peut être énergique sans être forte. M. Capoul a donc bien fait de se tenir à l'Opéra-Comique, et même en ce climat tempéré la prudence lui conseille de ne point trop prétendre, de chanter, comme on dit, dans sa voix. J'entends par là ne pas dépasser les limites de sa voix non point comme étendue, mais comme sonorité, ce qui est bien différent. C'est justement cette capacité de résonnance que M. Faure ne néglige jamais de consulter, chose très notable en ce temps où les chanteurs qui sortent de leur voix sont aussi communs que les locomotives qui déraillent. M. Capoul est un Elleviou; quel plus beau compliment lui pourrais-je adresser? M. Auber l'a, par ce rôle, tiré de l'ombre et mis à la mode; le voilà pour trente ans au moins engagé dans l'état-major des gardes françaises. Chose très amusante à l'Opéra-Comique, cet effet immédiat, électrique, d'un élégant costume élégamment porté. Lors de la dernière reprise du *Déserteur* à ce théâtre, M. Mocker et sa belle mine de galant troupier de la *permission de dix heures* firent plus pour le succès

que la pièce de Sedaine et la musique de Monsigny. A l'Opéra, on n'applaudit que les femmes; à l'Opéra-Comique, patrie de Joconde, c'est l'inverse. Il y a au théâtre de ces traditions qui jamais ne s'effacent. De jour en jour, on se souvient moins de Martin, le nom de Chollet n'est plus qu'un mythe; mais Elleviou, quelle différence! Celui-là représente la jeunesse, la grâce, l'amour; c'est le calife à aigrette de diamans, le beau capitaine qui passe colonel et ne souhaite rien au-delà, car être général, c'est se vieillir. J'entendais l'autre soir faire cette remarque, que M. Capoul dans ce rôle ne met pas de perruque, il joue avec ses cheveux, ô merveille! Ce sont bien ses cheveux qu'il se contente d'enneiger d'un soupçon de poudre à la maréchale et qui montrent leurs rouleaux lustrés de noir sous cette neige, et l'on s'extasiait, et de cette aimable coiffure on lui tenait compte presque à l'égal de sa charmante voix et de son talent. Mme Cabel joue la romanesque nièce du gouverneur de Madras, et ne brille dans tout l'ouvrage que d'un assez terne éclat; c'en est même triste à faire rêver; elle est comme *la Mélancolie* du tableau et rappelle la puissante vierge d'Albert Dürer. Toutes ces fusées chromatiques, tous ces trilles emperlés, ces chants d'oiseau qu'on aimait autrefois, sont passés de mode, on les craint; dès qu'en revient la ritournelle, on voudrait fuir. C'est usé, vieillot, neiges d'antan! A l'Opéra-Comique comme ailleurs, le génie n'a pas d'âge, mais le talent y passe vite; il faut être jeune ou du moins pouvoir persuader au public qu'on l'est encore. Ici, c'est par les femmes que pêche la troupe : tandis que l'Opéra n'a point de ténor, l'Opéra-Comique en a deux; en revanche il lui faudrait à présent trouver une cantatrice. Mme Galli-Marié s'en va, dit-on; je ne suis pas de ceux qui regretteront ce départ. Avec sa voix mauvaise, son inaptitude à jouer autre chose que des travestis, elle n'eût pas tenu longtemps. Son intelligence, son diable au corps de comédienne, ont pu çà et là rendre des services; mais c'était, comme Mme Ugalde, une de ces sirènes qui finissent par entraîner un théâtre vers la cascade. — Revenons à l'opéra nouveau. Le succès, éclatant tout d'abord, grandit chaque jour, et si jamais M. Auber doit faire une fin, ses meilleurs amis ne sauraient lui en souhaiter une plus belle. — Une nuit, à Samos, Anacréon soupait chez Polycrate. Au dessert, le poète divin, couronné de roses et sa coupe d'or à la main, riait, chantait et badinait entre Léontium et Laïs. « Homme incorrigible, lui dit le tyran, toujours Éros et des chansons! L'heure de la retraite n'a-t-elle donc pas depuis longtemps sonné? — Sire, répondit Anacréon, il se peut qu'elle ait sonné; quant à moi, je ne l'ai pas entendue! »

Je doute que la reprise de *Don Giovanni* qu'on vient de faire aide beaucoup à la fortune des Italiens, et que la gloire de Mozart en retire quelque profit. On attendait mieux de M. Steller dans ce rôle; il y est lourd, fâcheux, en complet désaccord avec le caractère, joue à l'italienne

et chante à l'allemande. Rien dans la voix qu'un certain aplomb professionnel, point de goût, d'élégance, nulle séduction; tort inexplicable chez un Allemand et chez un artiste de sa valeur, on dirait qu'il n'a pas une minute réfléchi à ce qu'il joue et chante. Ainsi barbu, grivois, balourd, compère et compagnon avec son valet, ce don Juan tourne à la mascarade; vous le prendriez pour un capucin en fredaine. Le duo avec Zerline passe inaperçu malgré les mille gentillesses de Mlle Patti, qu'on applaudira tout à l'heure en la retrouvant toute seule dans son air. C'est du reste un de ses meilleurs rôles que Zerline, elle en caresse avec un art divin les tours et les contours, elle y défie Mme Miolan de toute la vibrante et chaleureuse jeunesse de sa voix, de toute la sveltesse de sa coquette personne. Si Mlle Patti voulait, daignait, une bonne fois, ne point s'abstraire des ensembles, prendre dans le finale, le septuor, la part d'action qui lui échoit, au lieu de s'amuser à regarder dans la salle, l'idéal de ce charmant rôle ne serait plus à chercher. Mlle Krauss venge à elle seule l'Allemagne, dont son compatriote, M. Steller, a cette fois abandonné la cause, et fait une dona Anna des plus remarquables. A la bonne heure au moins, en voici une qui comprend. Depuis la Frezzolini, rien de pareil comme accent dramatique, intensive figuration du personnage de Mozart. C'est senti, mieux senti que rendu, car la voix trop souvent trahit l'âme; mais ni la bonne volonté ni la conviction ne font défaut. Quelle flamme dans le grand récit, quelle force tragique de progression depuis l'instant où dona Anna croit reconnaître, flaire le meurtrier, le malfaiteur, jusqu'à la sublime explosion de haine et de vengeance!

Mlle Krauss est une artiste. On a parlé d'elle pour l'Opéra, et si la voix pouvait suffire, assurément on ne saurait mieux faire que de l'engager. Je l'ai vue à Vienne dans la Valentine des *Huguenots*, l'Églantine d'*Euryanthe*, l'Ortrude de *Lohengrin*, qu'elle enlève d'inspiration. Elle est inégale, incomplète, elle a ses défaillances; mais enfin, je le répète, c'est une artiste, une femme de répertoire, et voyons-nous que les sujets de ce genre abondent tellement sur la place, voyons-nous seulement qu'on fasse tout ce qu'on doit pour les encourager et se les attacher quand on les a sous la main, jeunes, intelligens, pleins de bon vouloir, d'ardeur et d'avenir? Ce qu'il y a de plus négligé à l'Opéra, c'est malheureusement le répertoire. On en peut dire ce que Sieyès disait jadis du tiers-état. Qu'est-ce que le répertoire? Rien. Que doit-il être? Tout. Ces lourdes machines qu'on perd son temps à monter, avant d'assommer leur monde, ont pour premier inconvénient de faire que pendant neuf mois de l'année l'administration cesse d'avoir en vue tout autre intérêt. On stéréotype *Guillaume Tell* sur l'affiche; de cette bonne pâte de chef-d'œuvre on gave jusqu'à l'indigestion le public, qui se laisse faire, et pour le reste il s'en arrangera comme il pourra avec M. Morère dans *Robert le Diable* ou *l'Africaine*, avec M. Warot et M. Devoyod dans *la Muette*, avec

M. Villaret! On se dit : Nous ouvrirons la campagne au printemps prochain, et tant bien que mal on met en avant sa troupe ordinaire, dont on n'a pas le temps de réparer les brèches. Allez donc lestement à la chasse aux ténors lorsqu'il s'agit de dresser de pareilles catapultes. L'Opéra travaille, mais en dedans et sans que son action se manifeste. On a donné hier *Robert le Diable* avec M. Morère : c'était fort triste, d'accord; mais vous verrez comme M. Faure est beau dans *Hamlet,* comme il chante sa romance :

. . . . . To die, to sleep!
To sleep! perchance to dream! . . . .

Et comme c'est facile, en ayant un tel baryton, de se passer de ténor! Avoir laissé partir M. Naudin, quelle faute! grâce à lui du moins, on eût évité tant de mauvaises représentations qui se succèdent. Il importe donc aux plus chers intérêts de ce théâtre, le premier de tous, quand il veut, de recouvrer au plus tôt son entière liberté d'esprit que ce fou d'Hamlet lui fait perdre, Il faut que la montagne accouche et qu'on passe à d'autres soucis.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

La Comtesse de Chalis, par M. FEYDEAU.

Nous ne sommes pas si loin de la publication de *la Comtesse de Chalis,* qu'il n'y ait encore de l'intérêt à essayer de peser ce roman à sa juste valeur, et quelque enseignement à tirer de cet exemple d'un écrivain qui s'abuse de plus en plus, ce semble, sur le degré de complaisance du public. M. Feydeau a voulu visiblement, dans ce dernier ouvrage, stigmatiser les mœurs du jour; il a voulu nous inspirer une sainte horreur pour les excès d'une civilisation luxueuse et raffinée, en nous en faisant respirer les parfums irritans, déguster les ingrédiens corrosifs. Et qui nous introduit, qui nous guide dans ce monde de la richesse et du plaisir? C'est un jeune professeur, un normalien, M. Charles Kerouan, lequel va nous faire le récit de ses malheureuses amours. Saluons en ce personnage le seul caractère du roman dont M. Feydeau puisse sérieusement revendiquer l'invention. Pour Mme de Chalis, la grande dame qui roule de légèretés en vices et de licence en déréglement chronique, pour le prince Titiane, le mauvais génie de la comtesse, pour Florence, la courtisane de haut parage, ce sont de vieilles connaissances. Sans doute c'était le droit de M. Feydeau d'utiliser pour la circonstance les plus étranges des excentricités, les plus scandaleuses des anecdotes qui défraient les conversations d'un certain monde et le dilettantisme d'une certaine presse; mais n'était-ce pas un peu son devoir d'écrivain de tirer

de ces élémens quelque chose qui lui fût personnel, de créer, par exemple, des caractères ou des types qu'on aurait pu citer comme les vivantes incarnations de tel travers ou de tel vice? M. Feydeau a compris autrement sa tâche : il s'est borné généralement à reproduire dans un style incolore et sans saveur des faits plus ou moins authentiques que tout son mérite consiste à exagérer, à grossir pour les besoins de la cause ou de l'action.

Quelque peine cependant qu'il se donne à nous promener de l'invraisemblable à l'inoui, du laid à l'abominable, il n'empêche pas qu'un souffle de gaîté imprévue ne circule à travers tout son livre. A peine s'est montré à l'œuvre le jeune professeur, épris et décidé à se faire aimer de la belle et riche Mme de Chalis, que le sourire vient aux lèvres pour ne plus s'envoler. « Qu'allait-il faire dans cette galère? » est-on tenté de s'écrier au fur et à mesure qu'on assiste aux fautes, aux capitulations de conscience, aux déboires de Charles Kerouan, et surtout aux sottises que lui fait commettre son fatal amour, car jamais passion ne fut plus fatale. « Je ne sais, dit notre héros, comment l'amour naît chez les autres hommes. Ce que je sais, c'est qu'en moins d'une seconde le cruel s'abattit sur moi. » Le moyen de prendre au sérieux un universitaire qui fait de pareilles phrases, et surtout un universitaire qui éprouve un ébahissement admiratif, une sorte d'extase devant le faste insolent des équipages, l'éclat des livrées, que dis-je? devant les splendeurs d'un nécessaire de toilette? On ne saurait croire en effet quelle fascination exercent sur Charles Kerouan les fioles d'or aux bouchons constellés d'émeraudes que contient le coffret en cuir de Russie du prince Titiane. Hélas! malgré le savoir, l'intelligence d'élite, l'exquise sensibilité que lui attribue le romancier, ce professeur tout frais émoulu ne serait-il qu'un badaud? Appartiendrait-il à cette famille de jeunes premiers dont M. Feydeau ne peut récuser la plus grande part de paternité, et que caractérisent essentiellement l'amour des bibelots et la béate admiration des œuvres d'orfévrerie? Il y a lieu de le craindre.

Ce n'est pas, reconnaissons-le, que ce caractère manque absolument de logique. Professeur s'est annoncé Charles Kerouan; eh bien! près de sa maîtresse Mme de Chalis (il est naturellement parvenu à s'en faire aimer), aux pieds de cette femme jeune et belle, il ne résiste pas au désir de lui faire la classe. Pourrions-nous résister de notre côté au plaisir de savourer par le menu un si curieux passage? La scène se passe près d'Aix, aux bords du lac; la nuit est splendide, les deux amans sont enlacés dans les bras l'un de l'autre; écoutons Kerouan, qui trouve l'occasion propice pour réaliser son dessein de contribuer à l'instruction de la comtesse : « Je commençai par retracer l'histoire de la formation probable des mondes. Je dis leur nombre, leur éloignement de la terre, leur volume. » Suit pendant une heure un cours d'astronomie où sont condensées dans une improvisation rapide toutes les découvertes depuis

Galilée jusqu'à Laplace. Au cours d'astronomie succède un cours d'histoire naturelle : une heure encore suffit à résumer les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire, de Lamark, de Darwin, etc. Le jeune conférencier s'échauffe; il se met à retracer l'histoire de l'humanité. L'Inde, l'Égypte, la Mésopotamie, la Grèce, Rome, passent tour à tour dans son récit avec leurs cortéges de grands hommes. Si la comtesse n'en est pas encore à crier grâce, c'est évidemment qu'elle a dû s'endormir; mais notre conférencier ne s'en aperçoit pas. De l'histoire universelle et comparée, il passe à un cours de morale, et couronne le tout par une leçon de théodicée.

Nous ne nous arrêterons pas à faire remarquer que l'omniscience de cet amoureux d'une nouvelle espèce n'a d'égale que son ubiquité. On le voit en effet, la robe jetée aux orties, voyager partout à la remorque de l'oisive et mondaine Mme de Chalis; mais dès à présent, en notre âme et conscience, nous absolvons une si jeune et si jolie femme de toutes les irrégularités de conduite et des excentricités les plus étranges qu'elle se permettra par la suite. On comprend trop qu'après une pareille épreuve elle ait besoin d'un changement de régime. Ce ne serait même pas un paradoxe de soutenir que le vrai coupable et l'auteur de la perdition de la comtesse, c'est le professeur dont l'intempestif étalage d'érudition lui a fait trop visiblement prendre en horreur les plaisirs de l'étude et les austères satisfactions de la recherche scientifique.

En somme, qu'a voulu M. Feydeau? Entamer un plaidoyer pour ou contre l'éducation des femmes? Le sujet serait de circonstance; mais c'est une bien périlleuse hardiesse que de vouloir mettre en roman une thèse philosophique ou sociale. De plus robustes que M. Feydeau, sans y échouer, n'ont pas laissé d'y compromettre et leur talent et leur réputation. — Dénoncer les vices, flageller les scandales de certaines classes? Dessein louable assurément, mais est-il nécessaire d'enfourcher le *dada* du moraliste et de faire mouvoir la grosse artillerie des principes pour des fous tels que le prince Titiane, ou des malades comme la comtesse de Chalis? C'est M. Feydeau qui qualifie ses héros de la sorte, et, s'il avait voulu faire de la morale, il ne pouvait mieux mettre en évidence le manque de portée pratique de sa leçon. Il y a des établissemens spéciaux affectés à la cure de ces cas pathologiques, qui relèvent de la science médicale, non de celle du philosophe, qui réclament des soins hydrothérapiques et non le châtiment de la satire littéraire. Resterait cette dernière supposition que M. Feydeau a voulu faire œuvre d'art. Après ce que nous avons analysé de *la Comtesse de Chalis,* il serait cruel d'insister sur l'étrangeté d'une prétention qui se concilierait difficilement avec l'inexpérience et le manque d'originalité vraie qu'il nous a été trop facile de constater.

L. GREGORI.

L. BULOZ.

MLLE MERQUEM

DERNIÈRE PARTIE (1).

Les environs de Fécamp sont une des plus belles parties de la Normandie. Les grands plateaux qui viennent buter la falaise ne sont pas monotones comme ceux qu'on rencontre dans le reste du pays de Caux. Ils ont des mouvemens larges et souples d'une réelle magnificence. Là, comme dans toute cette région, ils sont parsemés de *chênaies* et de *hêtrées* au centre desquelles les châteaux et les fermes se réfugient contre les vents de mer; mais ici, soit hasard, soit intuition du beau, l'habitant n'a pas condamné tous ses ombrages à ces formes rectilignes qui font des autres plateaux une mer de verdure plate parsemée de grands carrés de verdure monumentale, coup d'œil riche, mais ennuyeux. Ici ce sont de vrais bois où les habitations et les centres d'exploitation rurale se cachent dans la clairière, et qui se laissent parfois glisser dans les plis de la *cavée* avec une grâce mystérieuse. Ces *cavées*, qui brisent devant le passage de chaque ruisseau l'uniformité de la culture, sont de véritables oasis dont, en regardant l'ensemble du paysage, on ne soupçonne pas toujours la profondeur et l'étendue. Elles sont richement plantées et habitées sur tout leur parcours sinueux et encaissé. On y descend par des chemins en pente rapide que l'on appelle quelquefois *échelles*, et où les voitures et les excellens chevaux du pays s'engagent résolûment à fond de train. On les appelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier, des 1er et 15 février, et du 1er mars.

aussi *valleuses* quand elles aboutissent à la mer, où elles déversent leurs eaux dans une brisure plus ou moins étroite de la falaise, quelquefois par une arcade de rochers d'un grand effet théâtral. Ces vallons sont le sanctuaire d'une admirable végétation que l'homme respecte comme condition de sécurité. Sans cette ombre épaisse au moyen de laquelle on se crée sur les hauteurs environnantes un climat factice, le pauvre habitant des valleuses serait la proie des rafales et des éboulemens. Aussi ne voit-on point là d'arbres mutilés, et tout ce qui veut pousser pousse avec exubérance. Le moindre pâturage est une forêt vierge, et l'amour avec lequel on y a pressé et enfoui les maisons donne une idée de ce que pouvait être la vieille Gaule au temps où l'homme, vivant de pêche et de chasse, était loin de faire la guerre aux arbres et aux épais buissons, fortifications naturelles qui cachaient son refuge à l'ennemi du dehors. Dans ce temps-là, il n'est pas probable qu'on habitât beaucoup les lieux découverts, et qu'on eût trouvé la science des talus artificiels portant de triples rangées d'arbres destinées à amortir les coups de l'aquilon et à protéger l'étable, le hangar et le bataillon sacré des pommiers à cidre. On vivait plus simplement sous le chaume, tapi lui-même sous les longues ramures du chêne dix fois séculaire. Le Gaulois Matho devant Carthage, accablé de chaleur, « râlant d'épuisement et de mélancolie, songeait à la senteur des pâturages par les matins d'automne, aux beuglemens des aurochs perdus dans le brouillard, et, fermant ses paupières, il croyait apercevoir les feux des longues cabanes, couvertes de paille, trembler sur les marais, au fond des bois. »

Plus loin encore dans le passé, le Normand de l'âge de pierre ne connaissait sans doute que la hutte de branches et le toit d'ajoncs; mieux encore, il dormait peut-être sous la charpente naturelle que la forêt étendait sur sa tête et à laquelle il accrochait et liait sa tente de peaux d'urus. On croit retrouver les vestiges de cette vie primitive dans la confiance avec laquelle les chaumières des pauvres gens de la Normandie sont mêlées et comme accolées à la haute végétation. Ailleurs on taille, on élague, on craint qu'une maîtresse branche n'effondre le toit un jour d'orage, ou que l'humidité de l'épaisse feuillée ne pourrisse le mur. En Amérique, on brûle tout pour assainir le climat et purger la terre de sa flore naturelle; ici on s'incruste au végétal protecteur, ou on l'incruste sur son abri. Les murailles disparaissent sous les luxurians espaliers, le chaume encroûté de mousse est un jardin sauvage où le vent apporte toutes les semences de la prairie, et que couronne un bouquet d'iris destiné à consolider par ses gros tubercules entrecroisés l'arête du comble ou la soudure disjointe de la cheminée.

Quelquefois la valleuse est si profondément encaissée, que, vue du plateau, elle disparaît entièrement. Sans les cimes des grands arbres qui se dessinent comme un méandre de buissons trapus dans l'éloignement, on croirait que le ruisseau qui l'alimente a suspendu son cours ou s'est frayé un chemin sous terre; mais quand on pénètre dans ces ravins où règne une chaleur humide, la vie du paysan se révèle avec tous ses accessoires pittoresques. Les vergers semés de pommes roses mûrissant sur l'herbe qui amortit leur chute, les étroites prairies où de grandes vaches rayées comme des tigres ruminent avec indolence, les clôtures touffues, les rues de verdure, le charmant désordre des pressoirs et des hangars, désordre qui n'exclut pas ici la propreté, tout cela se révèle comme un petit monde pastoral dont on s'imagine faire la découverte, tant il est resté inaperçu du dehors.

Les constructions ajoutent au charme du paysage. Riches ou pauvres, elles sont toutes jolies ou poétiques. Tandis que l'habitant du midi croit chercher *le style* et chérit les tons criards, celui du nord reste dans l'harmonie de ses brumes, et semble les aider à estomper les contours. Il n'a pas le mauvais goût de barbouiller sa demeure de peintures voyantes. Il emploie les matériaux presque bruts que le sol lui fournit; les rognons de silex que la mer roule sur ses grèves ont des brisures d'un gris satiné que rehaussent parfois heureusement des encadremens de cailloux noirs ou rougeâtres. Les reliefs des angles et des ouvertures ne sont pas un grossier trompe-l'œil à la détrempe contrariant toutes les lois de la perspective; ce sont de bonnes assises de grès pâle, ou, dans les constructions anciennes, des pilastres de bois que rien ne dissimule. A quoi bon chercher l'éclat des tons quand la nature étincelle de verdure, de fleurs et de fruits? La maison n'a qu'à s'effacer pour ne pas faire tache dans ce jardin splendide qui l'environne et l'embrasse. Les pampres vagabonds, les berceaux de clématites et de ronces protégent la maturité des fruits et des légumes dans des conditions qui ailleurs leur sembleraient préjudiciables, et vont trouver la clôture du voisin pour s'y enlacer en bons camarades, ignorans du tien ou du mien.

La valleuse d'Yport est un adorable spécimen de ces oasis qui apportent leur belle végétation et leur doux climat abrité jusqu'à la lisière écumante des vagues. De toutes celles que j'avais parcourues, aucune ne me parut plus agreste et plus caractérisée. A cette époque, il n'y avait encore ni bains de mer, ni villas, ni chalets. Ceux d'aujourd'hui n'ont rien gâté encore, mais gare la vogue, les bourgeois et les Anglais, quand ils apporteront dans ce lieu enchanté les fausses ruines et les ridicules forteresses féodales dont

ils ont embastillé la valleuse d'Étretat, les collines d'Hyères, et tous nos rivages!

Ainsi que Mlle Merquem me l'avait annoncé, le village n'était habité que par des pêcheurs, et je retrouvais là la belle et forte race des mariniers de la Canielle. Il y avait entre eux cette différence, que, grâce aux dons de terrain et aux conseils de l'amiral, les Caniélois s'étaient décidés à cultiver de petits jardins et à comprendre les douceurs de la vie semi-pastorale. A Yport, les maisons des pêcheurs, soudées les unes aux autres, aussi près que possible de la petite plage, faisaient un divorce évident avec celles des paysans maraîchers, éparses dans les vergers environnans. On voyait là, dans toute sa rudesse, le dédain de la race marinière pour les jouissances de la terre ferme. Tandis qu'aux bords de la Méditerranée le vieux matelot s'adonne à la construction prétentieuse de la bastide et à la culture des plantes africaines dans son jardin bien clos et jalousement gardé, le marin du nord, plus poétique et plus sombre, ne daigne pas donner un coup de bêche au sol qui le porte. Il a horreur du travail sans émotion et sans péril. Il achète quelques toises de rocher, se bâtit un abri, et, quand il n'est pas sur les flots, il fait comme faisait Stéphen : il fume, contemple ou raconte. Autour de lui, le laboureur s'évertue à produire, et l'échange des denrées leur sert de lien, sans que les meilleures relations mutuelles modifient jamais en rien le contraste bien tranché de leurs goûts et de leurs habitudes. La chose est si bien établie qu'il n'y a plus de discussions possibles, plus de questions de préséance morale ou intellectuelle; mais au fond de son âme le pêcheur sent sa supériorité, et la fierté de son rôle est écrite sur son front. C'est l'éternel combattant aux prises avec les grands périls. A l'heure où le paysan va souper et dormir, il se prépare et s'agite majestueusement. Il revêt un mâle costume, il rassemble une tribu d'associés, il prépare des engins immenses, il met à flot de solides embarcations, tout en donnant des ordres à sa famille comme un homme qui se dit tous les jours à pareille heure qu'il ne rentrera peut-être pas.

Au reste, ici comme à la Canielle, les types sont bien tranchés, et jusqu'au dernier rempart de la falaise le paysan est paysan comme le marin est marin. Celui-ci a la haute taille, les traits accusés, l'air fier et la parole brève. L'autre a le parler gras, la démarche souple, le regard empreint d'obligeance et de ruse. Le petit industriel est du même sang. Le paysan n'est pas beau sur le plus riche sol du monde, il est malheureux et ne vit que de l'étranger qu'il exploite. Le pêcheur échappe à cette misère par l'association. On voit en lui l'homme d'action, le robuste descendant de la pri-

mitive famille des hommes de proie, rebelles à l'esclavage du labeur sédentaire. Il y en a de très vieux qui sont encore droits comme des mâts; de père en fils, ni la pioche, ni le hoyau, ni les maigres bras de la charrue, n'ont alourdi les mains, rétréci le thorax et voûté les reins. Ils ont le grand nez en bec de harpon, l'œil rond, clair et saillant des plongeurs ailés; rien du marsouin ni du phoque. Les monstres de l'abîme sont les ennemis ou les vaincus qui fuient devant le pêcheur. Les types de squales, les profils de morue sont ailleurs dans la société humaine; ici l'homme de mer est un aigle de mer, et la ressemblance parfois exagérée constitue une laideur qui n'est jamais triviale ni inquiétante.

Un jour que j'avais amené Stéphen à saisir l'esprit et le sens de ces physionomies, dont jusque-là il n'avait pas voulu tenir compte, nous vîmes, à l'heure de la marée basse, un piéton qui venait du côté de Fécamp par le bas de la falaise et qui se dirigeait vers nous. Je n'y fis pas grande attention d'abord, mais Stéphen me saisissant le bras : — Le diable m'emporte, dit-il de sa voix sourde qu'un peu d'émotion semblait éclaircir, si ce n'est pas le Montroger qui vient là! Je ne l'ai vu qu'une fois, on me l'a montré; mais je jurerais que je ne me trompe pas.

— Ah! Dieu soit loué! m'écriai-je en regardant avec attention, c'est lui; il vient me trouver! J'ai obéi en l'évitant, mais je ne peux pas faire davantage; je ne peux pas me cacher. Venez, Stéphen, allons à sa rencontre; sachons enfin ce qu'il prétend faire.

— Permettez, mon cher, répondit Stéphen; d'abord il n'est pas certain qu'il nous cherche. On peut venir à Yport sans savoir que vous y êtes. En second lieu, sans vous cacher, vous pouvez fort bien rester là, le dos tourné. S'il vous cherche, il vous a déjà vu et il vous abordera; sinon, il passera son chemin, et vous éviterez une affaire qui peut compromettre votre fiancée.

— J'éviterai l'affaire par mon langage et mon attitude, à moins qu'il ne soit une bête brute décidée à tout, et dans ce cas là...

Montroger approchait. Je me levai. Stéphen, n'espérant pas me convaincre, me suivit. Nous marchâmes droit à sa rencontre, et je lui tendis la main avec le sentiment de ma bonne cause, mais avec la résolution de ne pas souffrir un refus à mon avance sans en demander raison.

Il ne s'attendait pas à me trouver si tôt, bien qu'il vînt là pour moi. Il avait la vue basse, mon apparition le surprit, et il changea de visage; mais il n'hésita point à serrer ma main, et il salua Stéphen avec politesse. Rassuré par cet accueil, Stéphen passa outre comme s'il continuait sa promenade, et je revins vers Yport avec Montroger.

— Eh bien! mon cher Armand, me dit-il dès que nous fûmes seuls, vous avez donc voulu me ménager en vous condamnant à quitter le pays? C'est très généreux de votre part, et il a dû vous en coûter. A présent que le coup est porté, je ne sais pas ce qui vous empêcherait de revenir, et si vous le trouvez bon, je vous reconduirai dès aujourd'hui à la Canielle.

Je le remerciai en lui disant que je ne retournerais pas à la Canielle sans en avoir reçu l'ordre.

— Je vous l'apporte verbalement, dit-il. On vous attend avec une impatience...

— Une impatience que vous vous exagérez probablement, et à laquelle je n'aurai foi que d'après un ordre écrit.

— Vous êtes méfiant ou modeste; enfin vous ferez ce que vous voudrez : moi j'éprouvais le besoin de vous voir. Nous avons beaucoup à causer, car ceci est une situation délicate. J'ai beaucoup souffert, non pas tant de la détermination de Mlle Merquem, à laquelle je ne pouvais en aucune façon m'opposer, que du mystère dont elle a entouré ses démarches. J'avais droit à plus de franchise de sa part et peut-être de la vôtre.

— De la mienne? je ne crois pas. Ce secret n'appartenait qu'à elle.

— Soit! convenez cependant que vous avez risqué de me rendre bien ridicule...

— Telle n'a pas été mon intention; mais permettez-moi de ne répondre à aucune question et de ne me défendre d'aucun reproche avant de savoir le motif de la visite que vous me faites l'honneur de me rendre.

— C'est juste, je procéderais comme vous... Il faut donc que je vous raconte ce qui s'est passé depuis votre départ. Asseyons-nous, je suis fatigué... et un peu souffrant.

Sa figure était réellement altérée. Il n'avait pas maigri, mais il avait les yeux creusés et les pommettes violacées. Que ce fût l'effet du vent de mer ou du chagrin, il n'était plus le même, et son regard me parut fébrile. J'eus pitié de lui, et je me promis d'être excellent, s'il ne me forçait pas à être hostile. Nous nous assîmes, et j'attendis qu'il voulût bien parler.

Il fit un effort et dit : — La dernière fois que nous nous sommes rencontrés à la Canielle, j'ai bien vu que Mlle Merquem me faisait un mensonge en me disant que vous veniez pour une affaire d'argent, car vous ne veniez pas pour cela, vous allez en convenir avec moi?

— Je vous ai dit, monsieur, que je ne me soumettrais pas à un interrogatoire. Je crois avoir assez fait pour en être dispensé en vous disant que je n'ai jamais songé à vous faire jouer un rôle ridi-

cule. Faut-il vous le répéter ? J'y consens, mais je n'entrerai dans aucun détail avant que vous ne m'ayez témoigné une confiance absolue dans ma loyauté, et jusqu'ici vous semblez émettre quelque doute dont j'attends l'expression complète.

— Vous avez encore raison, reprit-il en essuyant son front baigné de sueur, c'est à moi de m'expliquer. Eh bien! ce jour-là, voyant qu'on se moquait de moi, *elle* du moins, je me suis moqué aussi. J'ai fait semblant de rêver un charmant mariage auquel je n'avais pas songé, et quand j'ai vu Mlle Merquem rassurée sur mes dispositions, j'ai satisfait, en prenant congé d'elle, le désir très vif qu'elle laissait maladroitement paraître de me renvoyer pour vous rejoindre.

Il fit une pause en me regardant; je restai impassible. J'étais pourtant vivement choqué du manque de savoir-vivre et de dignité avec lequel cet homme si bien élevé, mais peu délicat de sentimens, s'exprimait sur le compte de Célie; il parlait comme s'il eût eu des droits sur elle, presque comme un mari trompé, et ces confidences à un rival heureux sentaient le ramollissement d'un cerveau troublé ou un secret désir de provocation de ma part. Je pensai qu'il avait juré à Célie de ne pas prendre l'initiative, et que nous étions également retenus par un serment que chacun de nous eût souhaité voir rompre par l'autre.

— Depuis quelque temps, reprit-il, je voyais fort bien que vous poussiez votre pointe, et ce jour-là je voulus être sûr de mon fait. Je suivis Célie et je la vis entrer avec vous dans une grotte de la falaise. Plus de doute, j'étais joué! Je résolus de vous tuer, oui, mon cher, c'est comme ça; mais le temps de descendre l'escalier de roches, vous étiez loin, et Mlle Merquem revenait seule à ma rencontre. Elle me prit le bras avec une résolution désespérée, et me dit : — Je suis contente de vous retrouver là, j'ai une confidence à vous faire, rentrons chez moi. — Je me soumis. Du moment qu'elle me traitait en homme, je pouvais me résigner. Elle fut alors très sincère, et après m'avoir tout raconté elle conclut en me disant qu'elle avait mis à son mariage avec vous une condition, c'est que je l'accepterais sans en trop souffrir. Est-ce bien cela, et puis-je vous demander si vous avez accepté cette condition?

— Oui, monsieur. Je ne l'ai pas acceptée avec plaisir, comme vous pouvez croire; mais je l'ai subie par dévouement pour *elle*.

Il respira un instant, comme soulagé d'une partie de son fardeau, puis il reprit : — Mais il s'agit de savoir ce qu'elle entendait par ces mots-là : « accepter sans trop souffrir! » Comment l'entendiez-vous?

— Je ne l'entendais pas. Elle seule pouvait être juge du degré

de souffrance qu'elle aurait à vous épargner, et je me suis aveuglément soumis, comme en pareil cas un homme de cœur y est obligé envers une femme qu'il adore et qu'il respecte.

— Pourtant, moi aussi, je respectais et j'adorais cette femme, et je ne me suis pas soumis comme cela tout d'un coup...

— Vous avez eu tort.

— Plaît-il?

— Vous avez eu tort.

— C'est possible; mais j'avais d'autres droits que vous. Quinze ans d'amitié sont plus sérieux que deux ou trois mois d'amour, et elle m'avait si bien enhardi à croire qu'elle n'aimerait jamais personne, que sa rétractation m'a fait l'effet d'un vol et d'un meurtre. Je ne vous dissimulerai pas que j'ai fait tout au monde pour la dissuader du mariage. Je ne lui ai pas dit de mal de vous parce que je n'avais pas à en dire. Si j'avais su de vous quelque mauvaise action, je ne la lui aurais pas cachée...

— C'eût été votre devoir.

— Je vous ai maudit d'être un homme de mérite et un honnête homme; mais j'ai remontré que vous étiez trop jeune pour elle, qu'elle se repentirait de sa folie, qu'elle aurait une vieillesse chagrine, ridicule et soupçonneuse; enfin je lui ai dit de moi, de notre situation, de nos âges, de mon attachement inviolable, des vœux de notre entourage, tout ce que le désir et la volonté de vous supplanter pouvaient me suggérer.

— C'était votre droit.

— Allons! vous êtes calme comme un triomphateur, je le vois bien; mais il faut que vous sachiez tout. Je continue. Elle me retint à dîner, et nous parlâmes ensemble toute la soirée. Elle était d'une douceur admirable dans son entêtement, et même, à mesure que la soirée s'avançait, elle paraissait faiblir dans sa résolution, car en me quittant elle me dit qu'elle réfléchirait la nuit, et qu'elle voulait me revoir le lendemain matin pour me dire si elle persistait. Ceci était une petite ruse, elle voulait vous donner le temps de vous sauver.

— Comment dites-vous, monsieur? — répondis-je en posant ma main sur la sienne et en plongeant mes regards dans les siens. Il eut un éclair d'espérance en me voyant irrité, mais il sentit qu'en donnant suite à l'incident il assumait sur lui le rôle de provocateur. Il se reprit : — Je me suis servi d'une expression impropre. Vous aviez juré de partir, vous partiez. A onze heures du soir, j'étais au Plantier; on me disait que vous étiez en route pour Paris, je courais à la gare, — trop tard; — j'attendis un autre départ. Bref, j'étais chez vous, à Paris, à cinq heures du matin. Je m'y cassais le

nez, et je repartais une heure après pour être à midi à la Canielle. J'étais en colère, je ne cachai pas à Mlle Merquem que, puisqu'elle m'avait encore berné au moment où je comptais sur sa confiance entière, je saurais vous découvrir pour m'expliquer avec vous.

— Vous plaît-il de me dire quelle explication vous comptiez me demander en me cherchant au Plantier, à la gare et à Paris?

— Je serais embarrassé de vous le dire, je n'avais pas bien ma tête; mais à coup sûr je ne comptais pas vous serrer sur mon cœur!...

— Alors Mlle Merquem eut raison de n'avoir pas confiance et d'atermoyer un peu pour préserver votre vie, qui lui est chère à juste titre, car ma tête n'était pas beaucoup plus calme que la vôtre ce jour-là, et je n'inspirais pas plus de confiance que vous, puisqu'on m'arrachait le serment de m'éloigner et même de me cacher. Vous devez comprendre ce que j'ai souffert de ma soumission, et il ne serait pas digne de vous de me le trop rappeler.

— Vous avez raison, et j'ai tort! Vous êtes le roi de la situation, j'en suis le vaincu; le triomphe est plus facile à porter que la défaite : ayez donc un peu de patience si dans mes explications je ne possède pas tout le calme désirable.

— Du moment que vous invoquez ma patience, je vous promets d'en avoir beaucoup.

— Tenez! voulez-vous me promettre de ne pas m'interrompre? Laissez-moi dire tout ce que j'ai sur le cœur, vous répondrez après sur tous les points, comme vous l'entendrez.

— J'y consens, mais n'abusez pas trop des avantages que je vous cède.

— J'y ferai mon possible, car enfin il faut bien sonder la situation et voir sur quel terrain on se place. C'est affreux de vivre comme je vis depuis trois semaines; je n'ai jamais été si malheureux, c'est une alternative de doute et d'espérance sans issue. J'ai revu Mlle Merquem presque tous les jours; elle m'a permis de l'obséder de mes représentations et de mes prières, de mes désespoirs et de mes menaces, car je lui ai fait des scènes... Elle y a mis une patience d'ange. C'est au point qu'en la voyant se départir, par compassion pour moi, par inquiétude pour vous, de ses habitudes de claustration, le bourg de la Canielle s'est ému, les voisins ont causé, et Mme de Malbois publie que je suis enfin heureux! Cela vous donne froid dans le dos, je vois ça, et je peux bien me donner le plaisir de vous rendre un peu jaloux, moi qui n'ai plus qu'un parti à prendre, celui de vous ramener aux pieds de Célie et de bénir votre hyménée, sous peine de passer pour l'homme le mieux dupé qu'il y ait sous le soleil.

— Est-ce là le parti auquel vous vous êtes arrêté?

— Attendez! n'interrompez pas. Ce parti m'a été certainement présenté comme le meilleur par Mlle Merquem, et il y a eu des jours où j'en étais persuadé; mais je ne pouvais pas me rendre, c'était plus fort que moi. Il me semble que j'avais le droit de la faire souffrir, moi qui souffrais tant! Je ne lui ai rien épargné, pas même les menaces et la malédiction d'outre-tombe du grand-père. Je lui ai fait peur, je l'ai fait pleurer, je l'ai rendue malade. Il faut que vous sachiez tout cela,... et peut-être ne pourrez-vous pas me le pardonner. — C'est ce que je souhaite quand je suis seul, bien que je me repente quand je vois Célie pâle et abattue; alors je me soumets et lui demande pardon, je lui promets tout ce qu'elle veut. Le lendemain, je reprends ma parole et je la désespère. Je voudrais que, lasse d'une pareille lutte, elle renonçât bien définitivement et bien solennellement au mariage. Je mets parfois votre vie ou la mienne à ce prix. Je veux la forcer à s'expliquer sur ce qu'elle entend par ne pas *me faire trop souffrir*. Ne s'arrêtera-t-elle que devant la crainte de me voir fou, ou celle que j'en vienne à me brûler la cervelle? Craint-elle seulement le scandale de mon désespoir, celui d'un duel entre nous, le blâme de ses amis devant ma douleur et mes plaintes? ou bien a-t-elle de véritables remords de m'infliger une si sanglante humiliation? Enfin elle a eu tort de vous imposer la condition de mon consentement; je veux en vain vous le donner, on ne me l'arrachera peut-être qu'avec la vie. Elle aurait dû me congédier brutalement, la colère m'eût donné des forces, la haine m'eût soutenu, je me serais vengé en maudissant son bonheur, tandis que...

— Tandis que vous êtes sa victime? m'écriai-je, incapable d'en entendre davantage sans indignation. Vous ne vous vengez pas, vous! vous la torturez depuis trois semaines, et elle me le cache! Vous la punissez amèrement de sa bonté, de sa patience à toute épreuve! Et il y a quinze ans qu'elle subit cet esclavage inoui, cette tyrannie insensée! Il y a quinze ans que, pour récompenser quelques jours de dévouement, elle se dévoue à ménager l'insatiable vanité d'un homme sans courage et sans vertu! Ce misérable égoïste ne se refuse rien, lui; il n'a renoncé à aucun plaisir, il a des aventures, des velléités de mariage; il use de sa liberté dans le présent, il la réserve pour l'avenir, et il prétend que la femme qu'il honore jusqu'à nouvel ordre de sa préférence doit renoncer à tout pour ne pas le contrarier! Elle doit se condamner à l'éternelle solitude pour qu'on ne dise pas dans votre petit monde qu'un autre a été plus dévoué et a mérité d'être plus heureux! Tenez, monsieur de Montroger, je vous plaignais quand même, car l'amour-propre peut

donner le change à une conscience peu délicate et lui causer des tourmens qui ressemblent à ceux de la passion, j'étais résolu à respecter autant que possible le secret de votre faiblesse et les défaillances de votre dignité; mais vous venez d'avouer que la douceur et la bonté vous rendaient plus exigeant et plus âpre : vous venez de proclamer votre droit à faire souffrir, et à présent je vous regarde comme un fou dont je veux bien soigner la folie, si elle est douce, mais à qui je saurai très bien mettre la camisole de force, s'il devient furieux.

— Enfin, s'écria-t-il en se levant, vous m'insultez et vous me provoquez!

— Ni l'un ni l'autre, répondis-je en haussant les épaules; je vous juge!

Ce mot le brisa. Il pâlit, balbutia des paroles confuses et perdit connaissance.

Stéphen, qui se tenait à portée de la vue, accourut et m'aida à le ranimer. — Faites-moi conduire, nous dit-il, quelque part où je puisse me reposer. Je tombe de fatigue et je crains une maladie.

Nous étions un peu loin d'Yport. Une barque vint s'offrir à propos. Nous le conduisîmes à l'auberge que j'habitais sans qu'il dît une parole, et je lui cédai mon lit, où il ne tarda pas à s'endormir sans trop savoir où il était.

Je passai dans la chambre voisine, occupée par Stéphen. Il n'était que midi, et cet incident le privait de son travail; mais il ne voulut pas me quitter, et après s'être fait rendre compte de l'entrevue : — Voilà, me dit-il, un dur caillou dans notre soupe! Cet homme-là a une araignée dans la sienne. Il ne l'avalera jamais. Il faudra le tuer ou le conduire à Charenton.

— Laissez-moi espérer qu'il se rendra devant beaucoup de patience et de fermeté.

— Mon cher, vous échouerez. Il n'a pas l'intelligence à la hauteur d'une pareille situation, et par-dessus le marché, si la tête est malade, le corps l'est aussi. Il a la fièvre, et je vais envoyer chercher un médecin. Il ne faudrait pas qu'il lui arrivât malheur ici; je vois la chose clairement à cette heure. Mlle Merquem s'est créé des devoirs envers lui, il faut qu'elle les remplisse jusqu'au bout. Non-seulement son grand bon cœur l'exige, mais encore l'opinion des gens qui l'entourent. Quant à vous, vous ne pouvez vous passer de la guérison morale de ce monsieur. Il ne mourra pas d'un vrai chagrin; néanmoins si sa chaudière éclate par le suicide ou par la folie, on trouvera votre bonheur odieux. Il n'y a pas à dire, le monde est comme ça. Il faut se soumettre.

Je courus chercher le médecin, qui entra chez Montroger, exa-

mina sa figure et lui tâta le pouls sans qu'il s'en aperçût. Pendant cette consultation, à laquelle assista Stéphen, je fus appelé dehors, et je tressaillis en y trouvant Célio Guillaume, qui me serra la main en silence et me fit une série de signes maçonniques consacrés chez les amis de la Canielle pour exprimer un ordre suprême. Je devais suivre sur-le-champ et sans faire aucune question le frère qui venait me chercher. J'avais eu le loisir d'étudier mon petit vocabulaire. J'obéis, le cœur palpitant, mais la bouche scellée. Célio me conduisit à la plage, où je vis sa grosse barque à l'ancre et tout l'équipage, qui se composait de son père et de ses frères, déjeunant sur la grève. Ils me reçurent avec des signes et des paroles symboliques qui me prescrivaient de monter dans la barque et qui ne m'apprenaient rien. Je me hâtai, et au milieu d'un petit chargement de paille qui formait une sorte d'habitacle je trouvai Mlle Merquem assise et resplendissante de tendresse et de bonheur. — Victoire! me dit-elle en me tendant les deux mains et en m'attirant à ses pieds, nous triomphons! notre douceur et notre patience ont déjà leur récompense. Notre pauvre ami s'est bien débattu, mais il cède; il comprend son devoir, et il avoue que sa dignité est sauvée s'il feint de prendre l'initiative de notre union. Il m'a donné hier soir sa parole qu'il se sentait consolé et calmé par cette bonne résolution, et il compte venir demain vous chercher lui-même. J'ai voulu vous avertir. Je savais que Guillaume était allé à Fécamp. J'ai été l'y joindre, et il va m'y reconduire sans que personne m'ait vue ici, sans que personne à la Canielle, excepté mes vieux serviteurs, ait su mon absence. Donc à demain soir, soyez calme et prudent. Le brave Montroger a encore quelques mouvemens d'humeur. Je vous confie la tâche délicate de le guérir tout à fait à force de déférence et d'amitié. Il fera son devoir, n'en doutez pas. Le fond est généreux. J'ai trop douté de lui, je l'ai peut-être trop ménagé; mais en le voyant si bon et si reconnaissant je ne me repens pas, et je sens que mon bonheur eût été empoisonné par sa résistance. Allons, adieu, courage jusqu'à demain! Laissez-moi repartir, il le faut.

Je ne pouvais me résoudre à quitter ses mains que je couvrais de baisers, et je ne pouvais pas non plus me décider à lui dire que Montroger, qu'elle croyait bien tranquille et bien résigné dans son château, était là, non loin d'elle, malade de colère et de chagrin. Elle croyait la partie gagnée et nageait dans la joie. Tout était remis en question, et j'avais le cœur navré. J'allais pourtant me taire, la laisser repartir, et assumer sur moi seul la tâche difficile, impossible peut-être, de lui ramener son tyran apaisé, lorsque je vis passer le médecin qui sortait de chez moi. Je demandai à Célie de

m'attendre un instant, et je sautai sur la rive pour courir après lui. Il me répondit que le malade avait une fièvre violente et un accablement qui ne lui permettait pas de répondre aux questions. Il allait faire une autre visite et retournerait chez moi pour aviser au cas où le mal prendrait un aspect déterminé. Jusque-là il ne pouvait dire s'il était grave, ou si ce n'était qu'un accès dont il serait facile de triompher.

Je ne pouvais cacher cette situation à Mlle Merquem. Dès qu'elle sut ce qui s'était passé, sa résolution fut prise. Une subite pâleur effaça les roses de son teint; mais elle saisit ma main pour se lever et me dit en descendant au rivage : — Il n'y a plus à se cacher, et notre tâche est à recommencer. Ma place est à son chevet, s'il est gravement malade; sinon je dois être entre vous pour conjurer les orages, et je ne me rebuterai de rien. Conduisez-moi chez vous. — Elle prit congé des Guillaume et vint avec moi voir le malade, que Stéphen gardait à vue et qui paraissait anéanti.

La journée se passa sans qu'il s'éveillât. Le médecin nous parut un peu inquiet le soir. Célie passa la nuit à surveiller et à partager les soins que nous donnions à son ami. Le médecin revint au point du jour et le trouva bien. Il était calme et dormait sans fièvre. Il s'éveilla enfin après dix-huit heures de sommeil. Célie ne devait se montrer à lui que dans le cas où son intervention paraîtrait utile. En ce moment, elle pouvait être dangereuse. Elle alla avec Stéphen et Célio s'assurer d'un logement dans la maison voisine, et je restai seul avec le malade.

Il se rappelait confusément les événemens de la veille et n'avait pas conscience d'avoir été indisposé sérieusement. — Où diable suis-je donc? me dit-il en fixant sur moi ses yeux arrondis de surprise.

— Vous êtes chez moi, à Yport.

— Dans votre lit peut-être?

— Je n'en avais pas de meilleur à vous offrir.

— Ainsi... vous m'hébergez, vous vous dérangez pour moi... Il paraît, ajouta-t-il avec un sourire empreint d'amertume, que nous sommes une paire d'amis? Singulière situation! bien ridicule pour moi, vous en conviendrez! Mais qu'est-ce à dire? je me sens très faible. Est-ce qu'il y a longtemps que je suis dans ce lit?

Il ne voulut pas croire qu'il n'y était que depuis la veille, et après avoir fait de vains efforts pour se lever et s'habiller malgré mes instances, il se recoucha comme désespéré. Il avait une peur effroyable de la maladie et de la mort. Cette pusillanimité me rassura pour la suite, et je parvins à le calmer en lui remontrant que le calme seul pouvait le guérir. La fièvre revint pourtant au bout

de quelques heures; mais M. Bellac, que Célie avait appelé en toute hâte et qui connaissait à fond l'organisation de Montroger, nous rassura et aida le médecin hésitant à se rendre maître de l'accès. Une prostration de vingt-quatre heures résuma la convalescence, et le malade se montra, au sortir de cette crise, doux et soumis comme un enfant. En voyant Célie et Bellac à ses côtés, il se persuada aisément que Célie avait été mandée par moi, qu'elle n'était venue que pour lui, et il nous en témoigna à tous deux une vive reconnaissance.

Quatre jours après son arrivée à Yport, nous nous trouvions, le soir, seuls ensemble. Célie, qui l'avait soigné avec un zèle infatigable, s'était retirée après dîner pour se reposer enfin complétement. Stéphen, las d'être enfermé, avait été respirer l'air de la mer avec Bellac. Montroger, assis devant la cheminée, où brûlait un fagot, essayait de fumer un cigare, et déclarait avec une profonde mélancolie qu'il ne le trouvait pas bon. Il continuait à être effrayé de son état, qui était le plus satisfaisant possible, et j'avoue que j'étais mortellement ennuyé d'avoir à rassurer ce grand enfant, qui semblait avoir oublié toutes les préoccupations des autres pour ne songer qu'à lui-même.

— Je vois, me dit-il en s'apercevant de la langueur de mes réponses, que je vous fais pitié! que voulez-vous? J'ai fait mes preuves de courage, et, comme un autre, je suis capable d'aller au-devant de la mort; mais l'attendre tranquillement dans un lit, moi qui de ma vie n'ai su ce que c'était qu'une indisposition légère,... c'est au-dessus de mes forces. Donnez-moi votre parole d'honneur que M. Bellac et le médecin ne sont plus inquiets de moi?

— Je vous la donne deux fois pour une et sans hésitation, comme vous voyez.

— Merci. Je vous crois, me voilà tranquille. En ne reconnaissant pas le goût de mon cigare, je me croyais repincé. Puisque je peux sans danger penser à vos affaires, parlons-en.

— C'est inutile. Mlle Merquem a dû vous dire ses intentions. Je n'ai qu'à m'y conformer, quelles qu'elles soient.

— Eh bien!... elle m'a accordé un an de répit : vous le savez?...

Je ne le savais pas, et je faillis m'oublier, m'emporter. Je me contins : il divaguait peut-être. Peut-être mentait-il pour m'éprouver; je gardai le silence.

— Vous trouvez que c'est bien long? reprit-il.

— Je trouve que c'est long en effet.

— Et que cette exigence de ma part est une noire ingratitude après les soins que vous m'avez donnés?

— Que vous en semble à vous-même?

— C'est votre opinion que je veux.

— Si vous êtes résolu à n'en pas tenir compte, inutile que je l'exprime.

— Je suis résolu à en tenir compte.

— Eh bien! j'avoue que vous pourriez vous montrer plus reconnaissant envers le dévouement immense de votre amie et plus généreux envers un rival qui ne se conduit pas en ennemi avec vous.

— Vous avez raison. Je me dis cela à moi-même, mais je ne me persuade pas : quelque chose en moi, l'amour ou l'orgueil, se révolte et se cabre; mais je vaincrai ce démon, et, comme je vois bien qu'il me tuerait, je veux le tuer. Donc nous allons retourner chacun chez nous. Je ne dirai rien, je ne me plaindrai à personne. Je souffrirai en silence, et vous annoncerez votre mariage quand et comme vous l'entendrez. Êtes-vous content de moi?

— Non.

— Comment, non? Que puis-je faire de plus?

— Vous pouvez, en supprimant votre dépit et en combattant votre chagrin, donner à vos amis un bonheur complet et réel, qu'ils ne peuvent goûter sans cela.

— Je peux, je peux! Vraiment vous êtes fou, mon cher!

— Je suis dans le vrai au contraire.

— Non, vous êtes dans l'idéal! C'est avec ces romans-là que vous avez tourné la tête de Célie. Elle croit naturel et possible tous les miracles que vous lui promettez et que vous ne lui ferez pas faire. Ni vous ni elle ne me persuaderez jamais que je doive être enchanté d'un bonheur qu'elle me refuse et que vous me volez. Je peux me sacrifier par point d'honneur, par savoir-vivre; mais n'en pas devenir fou de rage et de douleur, voilà ce qu'il m'est impossible de vous promettre.

— Il est évident que, si vous parlez ainsi à Mlle Merquem, c'est lui dire clairement, à elle qui veut vous épargner la souffrance du sacrifice : « J'accepte tout à la condition que vous ne profiterez de rien. »

— Vous allez me dire que je suis un égoïste? Vous me l'avez déjà dit, et très durement, je m'en souviens, et cela m'a tellement blessé que j'ai failli en mourir. Ne recommencez pas. J'ai fait le serment le plus solennel de ne pas me battre avec vous. Vous pouvez donc me tuer avec des paroles... A votre tour de voir si ce serait généreux!

— Eh bien! puisque l'accusation que j'ai portée contre vous vous paraît injuste, faites-m'en repentir; je suis prêt à vous en demander pardon du fond du cœur, si vous abjurez tout sentiment de personnalité.

— Vous voulez que je devienne un saint, n'est-ce pas?

— Vous exigez bien que je sois un ange, vous qui me soumettez à des épreuves qu'à ma place vous ne supporteriez certainement pas.

Cette réponse parut le frapper. Il me serra la main en silence. Je désirais le laisser sur cette impression, et je l'engageai à ne pas se fatiguer davantage à parler.

— Si je vous fatigue vous-même, répondit-il, laissez-moi seul. J'ai tant dormi depuis quatre jours que je ne puis plus dormir. Je réfléchirai!.. Mais je ne vous cache pas que cela ne me vaut rien; je ne sais pas réfléchir seul, je m'exalte. Voyons, soyez aussi patient que Célie. Ne me grondez pas, parlez-moi comme à un malade; aidez-moi à penser. Je n'ai pas l'habitude de causer avec moi-même. Le diable qui est en moi prend toujours le dessus.

Je suivis la pente qu'il me traçait, et je lui parlai avec autant d'intérêt et d'amitié qu'il me fut possible de le faire avec sincérité. Il ne m'interrompit pas. L'heure de l'apaisement était venue; il s'attendrit et pleura en me faisant les plus chaudes protestations d'amitié. C'était un peu trop prompt pour me rassurer entièrement. Ses larmes ressemblaient à celles d'un homme ivre, et comme depuis quatre jours il n'avait bu que de l'eau rougie, je me demandai avec un peu d'effroi si sa raison n'était pas menacée.

M. Bellac, à qui je rapportai le lendemain matin notre conversation, me fit une révélation surprenante. — Ce brave homme, me dit-il, a un vice que tout le monde ignore, excepté son valet de chambre, Mlle Merquem, à qui j'ai dû le dire il y a quinze ans, et moi, qui l'ai découvert par l'observation attentive. Il s'enivre tous les jours à dîner sans que personne y prenne garde et sans qu'il en ait conscience lui-même. Il ne boit pas énormément, mais il boit sec et avec tranquillité. Son moral est faible et a sans doute besoin d'une certaine excitation quotidienne. Il est de fait qu'elle ne nuit pas à son équilibre matériel et qu'il a une belle santé physique; mais l'intellect souffre de ce régime, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause des *haut* et des *bas* que vous remarquez en lui. Il a tellement pris le pli de recourir à un agent extérieur pour se remonter, que tous les jours, à la même heure, il est ivre, même quand nous le condamnons à la tisane. Naturellement cette ivresse à vide, si l'on peut parler ainsi, est pénible et amère, au lieu d'être contenue et savourée comme celle dont il a l'habitude. Naturellement aussi, quand elle se dissipe, au lieu de le laisser rassis et somnolent, elle le laisse expansif et tendre. Attendez-vous, tant que nous ne pourrons pas lui permettre de se gouverner à sa guise, à une crise de dépit injuste chaque soir suivie d'une crise d'attendrissement exagéré.

Je demandai à M. Bellac si, quand les choses auraient repris leur cours habituel, la raison et l'équité triompheraient. — Je l'espère, répondit-il; mais il faut une grande patience. Est-ce que cela vous effraie? Il me semble que le dévouement n'est pas autre chose que la patience.

— Quel droit cet homme a-t-il à mon dévouement?

— Aucun; mais Mlle Merquem a le droit d'exiger que vous l'aidiez dans la tâche ingrate et douloureuse qu'elle s'est imposée par affection pour vous.

Quand je n'avais pas à agir sur les autres, je redevenais un pauvre amoureux bien peu maître de moi, et j'étais envahi par les faiblesses et les emportemens que je reprochais aux autres. Bellac eut à me calmer, et j'eus l'occasion de faire une triste étude sur la nature humaine en sentant que sa tranquille raison irritait ma souffrance. Quand Célie vint nous rejoindre et qu'elle me tendit la main en me demandant pourquoi j'étais troublé, j'eus honte de moi-même, et je priai Bellac de ne pas lui répéter mes sottises. — Non, reprit-elle, qu'il ne me dise rien. Ne me laissez pas croire que vous faiblissez et que je puis avoir la douleur de me trouver aux prises avec votre lâcheté et celle de Montroger. Je ne sais pas si j'aurais la force de combattre ce double mal. Qui donc me soutiendra et me consolera contre l'égoïste, si le dévoué m'abandonne?

— Jamais! jamais! m'écriai-je. Avez-vous promis un an de grâce à Montroger? J'accepte!

— Non, certes, répondit-elle, je n'ai rien promis : il a rêvé cela; mais je suis bien résolue à le guérir, fallût-il attendre davantage.

Je n'eus pas la force de répondre. Un manteau de plomb tombait sur mes épaules. Montroger sans conscience et sans caractère me paraissait incurable. L'espoir s'enfuyait. Célie était pâle et comme brisée. Je ne l'avais jamais vue ainsi. Il me la tuait, ce misérable, et ma passion s'était engagée sur un chemin d'idéal si grandiose que je ne pouvais plus redescendre à l'amour égoïste sans déchoir aux yeux de mon idole.

Je m'enfuis dans la campagne pour combattre seul les furies qui me dévoraient. Ah! que le positif Stéphen et l'obstiné Montroger eussent eu raison contre moi, s'ils m'eussent vu en proie à cette torture! Ils m'eussent dit que l'amour sublime est un rêve, puisque ceux qui le logent en leur âme et se font une science et une religion de l'y garder pur de toute souillure terrestre étaient à un moment donné plus lâches et plus bouleversés que les sensualistes. Je me demandai si le culte exalté que j'avais voué à Célie n'était pas l'ouvrage de mon orgueil, et si, vanité pour vanité, celle de

Montroger n'était pas plus humaine et plus digne d'intérêt que la mienne.

Ceux qui ont aimé me pardonneront ces défaillances. L'amour a pour complément la passion, qui semble pourtant le combattre; c'est la soif ardente du blessé qui aspire à la vie et qui ne peut s'abstenir de boire l'eau qui le tue.

Je revenais brisé vers le village quand je vis venir sur le sentier, Montroger avec Stéphen, Mlle Merquem et Bellac. On lui avait conseillé de prendre l'air, et il s'appuyait sur le bras de Stéphen et sur une canne. Je lui en voulais tant que je l'accusai en moi-même de faire l'intéressant et d'exploiter sa courte maladie pour inquiéter ou attendrir Mlle Merquem; je n'étais pas tout à fait injuste, car en me voyant il eut peur de paraître vieux et cassé, et se mit à marcher avec autant d'aplomb que moi-même. J'affectais, de mon côté, une fermeté d'âme que j'étais loin de posséder, et nous nous mîmes à causer tous ensemble comme des gens qu'aucun souci ne ronge; mais Célie ne s'y trompait pas : son regard pénétrait dans mon âme avec une expression de crainte et de pitié déchirante.

Stéphen et Bellac faisaient de grands efforts pour soulever le manteau de glace qui nous enveloppait. On s'arrêta dans une petite ferme où Montroger prit fantaisie de boire du cidre et de nous en offrir. Ce cidre normand, délicieux quand il n'est pas détestable, moussait et pétillait comme du vin de Champagne. Stéphen ne l'aimait pas à cet état fumeux, moi je le redoutais; mais Montroger le buvait comme de l'eau et s'y fiait absolument. Il avait grand'soif, il en avala un cruchon presque d'un trait, et tout aussitôt sa langue se délia, il devint expansif et enjoué. Bellac, qui l'observait, me dit tout bas qu'un peu d'excitation ne pouvait lui faire que du bien, et nous poussâmes notre promenade jusqu'à un sentier qui côtoyait le haut de la falaise pour redescendre vers Yport.

— Ah çà, s'écria tout à coup Montroger à brûle-pourpoint, avant de rentrer au gîte, résumons-nous et décidons quelque chose! Je me sens tout à fait guéri. Jamais je ne me suis mieux porté. Je ne vois donc pas pourquoi nous ne retournerions pas ce soir à la Canielle, ou encore mieux à mon petit manoir de Montroger, où nous dînerions tous ensemble. — Acceptez, mademoiselle Merquem; faites-moi cet honneur et cette joie de venir célébrer chez moi vos accordailles. — Il parlait sérieusement, mais, voyant l'embarras de Bellac et de Stéphen, devant lesquels il ne s'était jamais expliqué, et qui étaient censés ignorer tout, il ajouta avec une soudaine aigreur : Voyons! il est temps d'en finir avec les secrets de la comédie! Tous ceux qui ont de l'amitié pour l'heureux fiancé savent bien que la grande

demoiselle a fait choix de lui et que dans trois jours tout le pays en sera informé.

— Vous vous trompez peut-être, lui répondit Célie, choquée du ton qu'il prenait; vous me permettrez d'être juge dans la question. Je ne vous ai pas encore autorisé à faire ainsi les honneurs de mon avenir.

— Ah! je croyais vous satisfaire pleinement en prenant l'initiative; il me semblait que cela était convenu.

— Oui, mais vous vous êtes ravisé, dit Célie. Permettez-moi de me raviser à mon tour.

— Alors vous voulez que j'aie le mauvais rôle, je vois ça.

— Vous n'aurez aucun rôle à jouer, reprit-elle, offensée et à bout de patience : je ne compte pas encore me marier, et je vous prie de remettre les choses sur le pied où elles étaient avant que je vous eusse confié mon projet. Je retournerai ce soir chez moi, et je ne recevrai plus aucune visite particulière jusqu'au jour où je ferai connaître ma résolution. Veuillez donc, jusque-là, ne trahir vis-à-vis de personne la confiance que je vous ai accordée. Je n'ai pas besoin d'adresser la même prière aux autres personnes qui m'entendent.

Elle se leva, irritée contre lui, mais en m'adressant un rapide regard qui semblait me dire : Soutenez-moi dans ma dignité, je compte sur vous.

Bellac prit son bras, mais Montroger s'élança vers elle, et sans s'inquiéter d'être vu par quelque passant il se jeta à ses genoux en travers du chemin, lui demandant pardon de l'avoir blessée, et jurant qu'elle n'avait pas compris son intention. Il était résolu à voir son bonheur avec joie, et il trouva pour l'en convaincre des expressions justes et des accens sincères. Il la suppliait d'oublier sa folie, qu'il mettait sur le compte de la fièvre, et de le traiter comme son meilleur ami en acceptant l'invitation qu'il lui avait faite, ainsi qu'à moi, de venir chez lui recevoir, en présence de nos deux amis, sa parole d'honneur et d'amitié fraternelle. Célie dut encore pardonner, et nous dûmes promettre afin de le décider à se relever, car il eût fallu employer la force pour lui faire quitter cette attitude ridicule en pleins champs et arrêter le flot de paroles tour à tour risibles et touchantes qui lui venaient dans cette nouvelle crise. Dès qu'il se vit rentré en grâce, il montra une joie puérile, qui n'était pas exempte de délire; il se mit à danser sur l'herbe, à divaguer dans un paroxysme de joie, et tout à coup, s'élançant au bord de la falaise, il bondit, avant qu'aucun de nous eût pu le retenir, et disparut.

Le cri perçant de Célie me donna des ailes. Je m'élançai à tout hasard après lui sans savoir quelle chute je pouvais faire, et je me trouvai en même temps que Stéphen dans une crevasse gazonnée

où Montroger était tombé mollement à cinq ou six pieds de profondeur et où il demandait à faire un somme. Avait-il eu une velléité de suicide ou s'était-il moqué de nous? Stéphen eut beaucoup de peine à lui persuader que le lieu était mal choisi pour dormir, car un élan un peu moins heureux nous eût précipités tous trois dans la mer. Tandis qu'il le grondait sérieusement et le forçait à se relever, je courus rejoindre Célie, dont le cri m'avait déchiré le cœur. Elle s'était déjà rassurée en entendant notre discussion, mais sa pâleur et son tremblement nerveux m'effrayèrent. Elle avait la parole brève et irritée. — A-t-il voulu se tuer? me dit-elle, et n'avez-vous pas failli vous tuer, Stéphen et vous, en le retenant?

— Le hasard a voulu, lui dis-je, que nous ayons échappé au danger tous les trois. Quant aux intentions d'un homme ivre, qui peut les saisir?

— S'il est ivre, que Dieu lui pardonne, reprit-elle, le plaisir qu'il prend à se dégrader! S'il ne l'est pas et qu'il ait voulu m'épouvanter, je ne lui pardonnerai jamais d'avoir exposé votre vie... la mienne... — Les paroles se heurtaient sur ses lèvres pâles, et elle s'efforçait de retenir les larmes de colère et d'effroi qui coulaient sur ses joues.

— Calmez-vous, lui dit M. Bellac, asseyez-vous un instant; tout ceci vous fait beaucoup de mal, je le vois. Que Montroger soit ivre ou fou, le moment est venu de suivre mon conseil.

— Je le suivrai, répondit-elle, et elle me tendit la main en s'efforçant de sourire.

Montroger revenait vers nous morne et lourd. Nous rentrâmes à Yport sans échanger une parole et sans qu'il parût se souvenir de son invitation, que du reste personne n'eût acceptée désormais. Son état d'ivresse était visible.

— Profitons-en, nous dit Bellac en arrivant au village, mettez-le dans une voiture quelconque, et que M. Stéphen le reconduise à son valet de chambre. Je ramènerai de mon côté Mlle Merquem à la Canielle. Vous, ajouta-t-il en s'adressant à moi, écoutez ce qu'elle a à vous dire.

Tandis qu'il allait avec Stéphen organiser les moyens de transport et que Montroger sommeillait dans ma chambre, devenue la sienne, Célie prit mon bras et nous entrâmes dans le petit verger qui touchait à la maison, un délicieux fouillis de plantes folles et de buissons entre-croisés, sanctuaire charmant et parfumé, digne du premier moment d'effusion complète qui vint sur les lèvres de ma divine amie. Elle était encore pâle et tremblante d'émotion, mais elle semblait retrouver la vie en me parlant.

— Nous voici dans un lieu mystérieux, dit-elle en s'enfonçant appuyée sur moi dans ce labyrinthe de verdure; c'est d'un bon au-

gure, car nous entrons à pleines voiles dans le mystère. C'est peut-être là le vrai bonheur... Je n'eusse pas osé y aspirer. Il me semblait égoïste et indigne de nous de cacher notre amour; mais on nous y force, et vous voyez que la raison ou la vie d'un malheureux est à ce prix. J'ai juré à Dieu et au souvenir de mon père qu'il ne serait pas sacrifié, il ne le sera pas; mais vous sacrifier à lui serait insensé et odieux de ma part. Cela ne sera pas non plus. Nous nous marierons en secret, et, si l'on découvre nos relations, j'en serai quitte pour passer pour votre maîtresse. Je n'en serai pas humiliée, et je porterai gaîment ma prétendue faute, habituée que je suis à me trouver heureuse du témoignage de ma conscience.

Et comme j'hésitais à espérer que ce terme moyen satisfît la jalousie désormais éveillée de Montroger : — Ne craignez rien de lui pour moi maintenant, reprit-elle; j'ai eu patience et pitié, je n'ai fait qu'aigrir son mal. Je saurai replacer notre amitié sur le pied où elle était avant cette condescendance dont il abuse. Ne me voyant plus qu'en public, et m'y voyant libre en apparence de tout lien, il recouvrera aisément l'habitude de me croire enchaînée à lui. Il m'a assez révélé le fond de son amertume, depuis un mois d'explications, pour que je sache bien désormais la nature de son sentiment pour moi. Il n'est tourmenté que de l'affront que doit lui infliger vis-à-vis du public ma préférence pour vous. Il n'a pas su me plaire, et il ne veut pas qu'un autre me plaise. Il en est humilié jusqu'à la fureur, et il a été jusqu'à m'avouer qu'il ne serait pas jaloux d'un amant reçu en secret. C'est l'époux acclamé qu'il redoute et déteste. Eh bien! pour m'épargner l'odieux sacrifice de la vie d'un fou, voulez-vous être, jusqu'à ce qu'il guérisse, l'amant de votre femme?

— Mais, avec la vie que vous menez, c'est impossible! m'écriai-je; vous n'avez jamais rien eu à cacher, vous avez pris l'habitude d'habiter une maison de verre, qui appartient à tout le monde...

— J'apprendrai, répondit-elle avec un sourire qui m'enivra, ce que savent toutes les autres femmes. Ne vivant plus que pour un seul être, je me déroberai au contrôle de tous les autres. J'ai beaucoup parlé de tout cela avec Bellac, j'y ai beaucoup pensé. J'ai le droit de voyager et de me soustraire de temps en temps à mon entourage, j'ai aussi le droit d'avoir des affaires à Paris...

— Mais notre mariage? Ignorez-vous qu'il est impossible de le cacher?

— Je ne l'ignore pas. Nous ne pouvons contracter qu'un mariage irrégulier, sur lequel il faudra revenir plus tard pour le rendre légal. Nous irons en Italie, où une formalité religieuse est en même temps un engagement civil. Partout l'honneur est lié par un serment de bonne foi, que ce soit un magistrat ou un prêtre qui le

reçoive. Partout il faut des publications de bans; à Rome, où tout s'achète, nous en serons dispensés moyennant finance.

— Un mariage ainsi contracté me répugne. Je suis philosophe et vous êtes déiste. Irons-nous confier le plus pur élan de notre passion, le serment, cette chose sacrée, à une bénédiction vénale qui ne rougirait pas de tricher sa propre légalité?

Elle ne me répondit pas et ne parut pas entendre les développemens que je donnais à ma pensée. Était-elle inquiète ou blessée de mes scrupules? Sa figure n'exprimait que la réflexion, mais comme si elle eût écouté une voix intérieure.

— A quoi songez-vous, Célie? lui dis-je, vous semblez ne plus m'entendre?

— Je vous ai entendu, répondit-elle, je n'ai écouté que vous. Est-ce que j'ai à présent un autre cerveau, une autre conscience que les vôtres? Oui, je le vois bien, Bellac n'est pas assez pratique, et j'aurai quelque peine à le devenir; mais à quoi bon le deviendrais-je, puisque vous l'êtes? Je verrai par vos yeux, et il ne me sera pas difficile d'agir en conséquence. Donc nous ne pouvons pas plus nous marier en secret qu'en public. Eh bien! nous satisferons à la loi sociale quand nous pourrons! Qu'importe? ne sommes-nous pas mariés du jour où nous nous sommes dit que nous nous aimions? Un homme comme vous et une femme comme moi craignent-ils de se manquer de parole, et leur faut-il prendre les hommes à témoin pour compter l'un sur l'autre? Tenez, mettez votre main dans la mienne, nous nous appartenons à jamais...

— Oui, marraine adorée, je crois, je suis sûr, je suis heureux et fier, mais... mais je suis fou, et...

— Taisez-vous, dit-elle en rougissant, ce n'est pas ici qu'il faut me rappeler que je vous appartiens.

— Vous m'appartenez dès ce jour? m'écriai-je, éperdu et comme étouffé par la joie; vous ne remettrez pas à l'époque indécise et peut-être lointaine de la publicité l'entière effusion...

Elle mit sa main sur ma bouche et ses yeux seuls me répondirent; mais quel regard profond, ardent et brave! Jamais abandon de la volonté ne sut allier ainsi la volupté de l'amante à l'héroïsme de l'amie. Célie Merquem ne pouvait être faible qu'avec son propre consentement. Surprendre ses sens eût été l'entreprise d'un lâche; elle savait si bien mettre sa grandeur et sa gloire à se rendre!..

Nous entendîmes les grelots des chevaux de poste qu'on avait été chercher à Fécamp. Nous échangeâmes un seul baiser, et elle mit à son corsage une fleur de liseron blanc en me disant : A bientôt! Je pars la première, restez ici le dernier pour que Montroger parte après moi, et revenez demain au Plantier, vous y trouverez mon premier rendez-vous.

Il fut convenu avec Stéphen qu'il irait m'attendre au hameau de la Canielle, et je vis partir Célie avec M. Bellac. Une autre chaise de poste emmena, dix minutes après, Montroger avec Stéphen. Le pauvre gentilhomme s'était instinctivement réveillé de sa torpeur en voyant partir Mlle Merquem. — Et vous? me dit-il en s'apprêtant à monter en voiture.

— Moi, je ne pars pas aujourd'hui, répondis-je froidement.

Une lueur de contentement éclaira son visage terne, et il se rendormit, au bout de trois tours de roue, sur sa dernière illusion.

J'ai su dès le lendemain par Stéphen tout ce qui s'était passé dans la soirée. Je peux les suivre.

L'ivresse était dissipée quand ils arrivèrent à Montroger. Le châtelain, sans faire aucune allusion au projet qu'il avait exprimé de nous réunir tous et qu'il avait peut-être oublié, retint Stéphen à dîner, et celui-ci, que j'avais chargé de le surveiller au moral et au physique, accepta l'invitation. Il était neuf heures du soir quand ils sortirent de table; Montroger s'était observé, et il avait été apparent pour Stéphen qu'il avait cherché à le griser, espérant lui faire dire ce qu'il pouvait savoir des nouveaux projets de Mlle Merquem. Un peu dépité de n'y pas réussir, il lui proposa pourtant avec beaucoup d'insistance de le reconduire à son gîte. Stéphen comprit qu'il cherchait un prétexte pour aller à la Canielle : il refusa, prit congé et partit à pied; mais, quand il fut arrivé devant la grille du château, il entendit venir une voiture et s'arrêta à trois pas pour observer. C'était l'équipage de Montroger. Celui-ci mit pied à terre et sonna lui-même. Il y eut un colloque à voix basse entre lui et Anseaume. Mlle Merquem refusait de le voir. Il insista. Anseaume disparut et revint, cinq minutes après, lui dire d'un ton brusque et assez élevé, pour que Stéphen n'en perdît pas un mot : « Mademoiselle est occupée et fait savoir à M. le comte qu'elle ne recevra plus personne en audience particulière. C'est demain dimanche, M. le comte viendra comme à l'ordinaire, et pourra parler à mademoiselle devant tout le monde. » Montroger remonta en voiture et partit.

Stéphen resta à se promener jusqu'à onze heures autour de la maison pour savoir si Montroger ferait une autre tentative, et ne rentra au village que lorsque tout fut éteint et silencieux dans le château.

J'arrivai à quatre heures, le lendemain, au Plantier. Ma tante, que j'avais tenue au courant par mes lettres, m'apprit que personne n'avait rien su des motifs de notre triple absence. J'étais censé avoir fait une course à Paris; Montroger racontait avoir été à la chasse, Quant à Mlle Merquem, on ne savait pas qu'elle se fût absentée; elle était censée enfermée avec Bellac pour travailler.

Il me tardait de lire la lettre que ma tante m'avait mise dans la main dès mon arrivée. Voici ce qu'elle contenait : « Partez avec votre tante en sortant de chez moi ce soir. Quittez-la au bas de la colline en disant que vous allez passer la nuit chez votre ami Stéphen. Faites le tour du parc, vous me trouverez à l'une des portes. »

A huit heures, nous étions à la Canielle. C'était le dimanche, et Mlle Merquem avait fait dire à tous ses habitués qu'elle comptait sur eux. Jamais je ne m'habillai avec plus de soin et de gravité pour apparaître irréprochablement cérémonieux. J'aurais craint qu'un pli trop négligé de ma cravate ne trahît le bonheur dont j'étais enivré. Je me présentai avec la raideur convenable. J'aurais défié la plus soupçonneuse des Malbois de trouver dans ma tenue et mon regard autre chose que la respectueuse circonspection d'un homme qui se présente pour la première fois.

Montroger était arrivé et s'efforçait de répondre d'un air dégagé aux taquineries de la jeune Emma, qui l'avait déjà entrepris. Il vint me serrer la main et me demander tout haut des nouvelles de Paris. Il joua très bien son rôle. Il était dans l'état de plénitude décente et calme que lui procurait son genre d'ivresse quotidienne. Je pus l'observer avec surprise dans cette situation que personne ne soupçonnait, et dont j'avais enfin le mot. J'ignore s'il se croyait aviné, mais il se sentait lourd et indécis, et pour ne point paraître stupide ou distrait il parlait peu, répondait aux interpellations par des sourires bienveillans ou des airs profonds; il cherchait les coins pour feuilleter les revues ou la terrasse pour fumer. Vers dix heures, il se trouvait allégé et devenait aussi aimable et aussi expansif que le lui permettaient la mesure de son intelligence et celle d'un parfait savoir-vivre.

Je ne m'approchai de Mlle Merquem que pour échanger avec elle le nombre de mots strictement nécessaire à la vraisemblance de notre cérémonial. Je la trouvai encore très pâle et visiblement fatiguée; mais je dus renfermer mon inquiétude.

Ma tante, informée de la conduite misérable et des habitudes d'intempérance de Montroger, était bien d'accord avec moi pour ne pas encourager les rêves de notre petite Erneste. Ses coquetteries dussent-elles me sauver de la contrainte que subissait ma chère fiancée, je n'eusse voulu à aucun prix sacrifier la folle enfant à mon bonheur. Je coupai donc court à ses entreprises sur le cœur de mon rival en lui adressant tout bas des épigrammes mordantes sur le néant de ses espérances et sur le mauvais goût de sa coquetterie. La crainte de me paraître aussi ridicule que Mlle de Malbois l'arrêta et la ramena au jeune La Thoronais, qui était déjà édifié sur le compte d'Emma et qui revenait à Erneste autant par inclination que par dépit contre l'autre fillette. Cette chasse ou plutôt ce chassé-croisé

aux maris occupa leur soirée, amusa la galerie, qui feignait malignement de n'y rien comprendre, et absorba Mme de Malbois, qui ne songea ni à Célie ni à moi. Il n'y eut qu'une escarmouche de sa part dès le début. Elle complimenta d'une façon qu'elle crut adroite Mlle Merquem sur son prochain mariage avec M. le comte. Célie sourit et lui demanda pourquoi elle supposait la chose la plus invraisemblable qui pût lui arriver. — C'est que tout le monde le dit, reprit Mme de Malbois. On prétend qu'il ne sort pas de chez vous!

— Il est vrai, dit Célie, que depuis quelque temps nous nous sommes vus exceptionnellement presque tous les jours. Nous avions de graves intérêts à discuter; mais rien n'est changé et rien ne changera dans nos relations. — Et elle ajouta tout bas d'un ton ferme : — M. de Montroger est libre. Il n'a jamais été et ne sera jamais que mon ami. Faites votre profit de cette déclaration, et ne répandez pas de faux bruits, si vous voulez que je continue à vous voir.

La dame ne répliqua rien, elle n'était pas bien fière; elle profita de l'avis en effet, et encouragea de la parole et du regard les coquetteries de sa fille à l'adresse de Montroger. Il se laissa faire, il passait doucement de la période du vin grave et respectueux à celle du vin tendre, semi-galant, semi-paternel; mais, s'il prenait plaisir à être le point de mire de la plus jolie personne du pays, il n'en avait pas moins des réveils de jalousie intérieure qui lui faisaient voir et entendre tous les mouvemens, toutes les paroles de Célie. Il était rompu à cet exercice. Quand il se fut bien assuré qu'il n'y avait rien à surprendre, il s'égaya jusqu'à aider la petite Malbois à se compromettre par sa pétulance. Dans un moment où l'on traversait la salle voisine pour aller prendre le thé, je le vis effleurer d'un baiser la longue boucle de cheveux noirs qu'elle faisait flotter et voltiger sur son épaule. Montroger était complet. Ce n'était pas son heure de duel ou de suicide.

Cette velléité de coquetterie ou de volupté satisfaite, je le vis promener avec anxiété ses gros yeux sur les personnes réunies autour de la table à thé. Sa figure était transparente. Il s'attendait peut-être à ce que Célie, dont il avait véritablement peur depuis la veille, ne lui fît la terrible surprise d'annoncer son mariage avec moi. Quand il fut bien persuadé qu'elle ne l'avait pas fait et ne comptait pas le faire, et quand il vit que je n'inspirais à personne le plus léger soupçon de ce genre, il respira, et en se retirant il baisa avec effusion la main de Célie en lui disant tout bas : Vous êtes un ange!

Elle eut un froid sourire qu'il ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre. Je quittai ma tante au bas de la colline, après lui avoir dit devant Erneste que je comptais chasser dès le matin avec Stéphen, et que j'allais passer la nuit auprès de lui.

Je fis le tour du parc comme il m'était prescrit de le faire, marchant dans l'ombre avec précaution et suivant les clôtures avec la plus grande attention. L'enclos était vaste, c'était une assez longue promenade; mais une heure au moins devait être nécessaire à Célie pour que tout fût éteint et endormi dans sa maison, et quand je me retrouvai à mon point de départ sans avoir entendu le moindre appel, je m'accusai d'avoir été trop impatient ou trop ému, d'avoir marché trop vite, ou d'avoir été sourd à quelque signal furtif. Je revins sur mes pas, non sans inquiétude; c'était peut-être en sens inverse qu'il fallait marcher... Nous pouvions faire ainsi l'un et l'autre le tour du parc plusieurs fois sans nous rencontrer. L'automne détachait les premières feuilles des arbres, et la nuit était fraîche. Célie, déjà fatiguée, pouvait souffrir de ce rendez-vous, l'émotion du mystère était à la fois délicieuse et poignante. Tour à tour je hâtais et ralentissais ma marche, en proie à une incertitude vertigineuse, mon cœur battait si fort que je l'entendais comme un bruit de pas attachés aux miens. Elle m'avait écrit : « Je vous attendrai à une des portes. » Évidemment elle ne m'avait pas désigné laquelle, afin de pouvoir choisir celle qui lui paraîtrait la plus sûre à un moment donné. Elle devait s'y tenir et m'attendre. Je me mis à courir pour regagner le temps perdu, et je me trouvai devant une petite porte perdue dans les buissons, et que je n'avais peut-être pas observée suffisamment la première fois. J'allais essayer de la pousser quand ma main fut saisie par une main vigoureuse. Était-ce Montroger? La nuit n'était pas très claire, et l'ombre qui nous enveloppait ne nous permettait pas de nous reconnaître; mais cette main rude, sur laquelle j'appliquai vivement mon autre main pour la paralyser, n'était pas celle du gentilhomme soigneux de son épiderme. Je ne sais à quoi mon adversaire me reconnut, mais il me dit à voix basse : Comment, c'est vous? Je vous prenais pour l'*autre!* — C'était la voix de Stéphen. En deux mots, il m'apprit qu'étant monté sur la falaise pour se promener, il m'avait vu passer le long du mur. Il avait pensé à Montroger essayant de s'introduire par dépit du refus essuyé la veille. Il m'avait suivi à distance, et il s'était jeté sur moi, croyant déjouer les projets de mon rival.

Je lui confiai que je comptais aller chez lui, et il était sur le point de me quitter quand un faible soupir que je crus entendre de l'autre côté de la porte me fit tressaillir. Nous prêtâmes l'oreille : rien; mais j'avais l'esprit frappé : il m'eût été impossible de passer outre. — Essayez d'entrer, me dit Stéphen, ce n'est peut-être pas fermé. — Je poussai la porte, qui céda sans bruit, et je vis une forme blanche étendue sur le sable à mes pieds. C'était Célie froide, inanimée, morte peut-être! peut-être épiée et surprise là par Montroger, qui

l'avait assassinée! Tout ce que l'imagination peut improviser de plus tragique se présenta tumultueusement à la mienne. Averti par le cri étouffé qui m'échappait, Stéphen s'élança près de moi, prit Célie dans ses bras, et sans perdre la tête l'enveloppa de sa vareuse, tandis que j'y ajoutais mon vêtement pour la réchauffer. Je l'avais assise sur mes genoux, il frottait ses mains glacées, je la pressais sur mon cœur éperdu; elle ne se ranimait pas. Je me rappelai qu'il y avait un chalet dans le parc; j'emportai Célie dans mes bras, suivi par Stéphen, qui me guidait et me soutenait sur les rapides sentiers. Nous pénétrâmes dans le chalet, dont la première porte était ouverte. La seconde était une porte volante qui nous donna accès dans une pièce chauffée et éclairée où je déposai Célie sur un sopha, près du feu. La chaleur du foyer la ranima, et dès qu'elle fit un mouvement, Stéphen sortit en me disant qu'il allait monter la garde dehors jusqu'à ce que je vinsse le relever.

— Ah! mon ami, me dit Célie dès qu'elle put parler, quelle triste nuit de fiançailles! Je me suis trouvée très malade hier en rentrant. J'ai eu la fièvre toute la nuit. Le matin, je ne sentais plus que de la fatigue. J'ai cru pouvoir surmonter cela. J'ai dit ce soir que j'avais la migraine, mais c'était plus grave. Je réprimais des frissons qui me coupaient la parole. Quand tout le monde a été parti, je me suis ranimée; j'ai agi, j'ai congédié mes gens, je suis sortie sans bruit, et je suis venue ici allumer ce feu et ces bougies. J'avais des éblouissemens. Je me hâtais comme dans un rêve. Je me disais : J'aurai la force de l'amener là, et si je dois mourir, je mourrai dans ses bras. J'ai pu gagner la porte où vous m'avez trouvée, mais là j'ai eu une vision. Mon grand-père était debout devant moi. Je me suis bien rendu compte que c'était un rêve ; mais d'autres figures confuses m'ont entourée et menacée. Et puis c'étaient les pêcheurs de la Canielle qui m'amenaient ma barque, et je vous y voyais mort, couvert de sang. Je suis tombée et je n'ai plus eu conscience de rien. A présent je suis bien, très bien, vous êtes là,... tout m'est indifférent. Adieu!

Après ce récit, dix fois entrecoupé, et durant lequel ma parole ne semblait pas arriver à son oreille, elle laissa retomber sur mon épaule sa tête charmante, dont les joues vivement colorées contrastaient avec la blancheur livide des autres parties de son visage. Ses yeux essayèrent en vain de se fixer sur moi, ils se fermèrent sous le coup d'une lassitude invincible; elle dormait d'un sommeil effrayant avec des tressaillemens convulsifs et des sourires douloureux. Je rappelai Stéphen. Elle était bien sérieusement malade; il fallait aviser à la secourir, mais comment la transporter chez elle? — Vous allez rester là, me dit-il, je cours avertir M. Bellac. Il sait tout; il sauvera tout.

Avec quelle anxiété j'attendis son retour! Célie dormait toujours, si c'est dormir que d'être vaincu par la fièvre en murmurant d'une voix éteinte des paroles inintelligibles. Quelle foudroyante puissance que celle de la maladie! Dans les romans de convention et dans les scènes de théâtre, l'amour et la joie font le prodige de chasser l'implacable étreinte du délire ou de la stupeur; mais dans la réalité combien le dévouement le plus ardent arrache peu de miracles à l'impitoyable destinée! J'étais comme glacé de terreur en trouvant tout à coup Célie insensible à mes larmes et à mes prières. Comme un fou, je lui demandais de vivre, de guérir, de me voir et de m'entendre. Son dernier effort avait épuisé sa lucidité; elle ne me reconnaissait plus, elle cachait son visage dans les coussins du divan : elle avait peur de moi! Une chouette vint glapir sur un arbre voisin. Ce sanglot me fit frissonner comme un enfant.

Enfin Stéphen arriva. — Allez-vous-en, cachez-vous, me dit-il; voici M. Bellac avec Anseaume, celui-ci ne doit pas vous voir.

Il me poussa dans les buissons, d'où, à la lueur des flambeaux, je vis emporter Célie enveloppée dans sa pelisse de cachemire bleu. Il me sembla qu'elle était morte et qu'on allait l'ensevelir. Bellac paraissait consterné. Il était nu-tête; son crâne chauve brillait aux lumières, et je crus voir des larmes couler sur ses joues. Quelle épouvantable nuit de noces! Il semblait que le destin eût maudit mon amour. J'étais hébété, et je me laissais conduire par Stéphen, qui m'introduisit sans bruit chez lui, et retourna au château après m'avoir fait donner ma parole d'honneur que je ne me montrerais à personne avant le jour. Je la lui donnai, comprenant à peine ce qu'il exigeait, et je restai inerte, comme si le froid de la mort fût aussi entré en moi.

Il revint me dire qu'elle était un peu plus calme, et il chercha à me donner de l'espérance; mais on est clairvoyant dans la douleur. Je vis bien qu'il était sérieusement inquiet. Dès le jour, je pus m'introduire dans le parc, où pénétraient les gens du village pour s'informer auprès des gardiens, car déjà la nouvelle s'était répandue qu'on avait été, en pleine nuit, chercher le médecin de la maison. M. Bellac avait les meilleures idées générales sur la santé et la maladie, mais dans la pratique il n'assumait pas sur lui seul les graves responsabilités. Il vint me trouver pour me dire sans ménagemens que Mlle Merquem avait une fièvre inflammatoire des plus intenses, et qu'il en était effrayé. — Ne vous accusez pas, ajouta-t-il en voyant mon désespoir; vous n'avez rien à vous reprocher. Le coupable dort tranquillement pendant que nous avons la mort dans l'âme. C'est dans l'ordre. Elle tombe sous le poids des tortures morales qu'il lui a infligées. Je ne sais pas s'il s'éveillera satisfait quand il saura qu'elle meurt à la peine...

Ma tante accourut bientôt, et Bellac l'introduisit auprès de Célie, qui allait de plus en plus mal. J'errais au hasard autour du château et dans le château même, sans qu'on y fît attention. Tout le pays était bouleversé : on faisait des prières dans les villages, les femmes allumaient des cierges à la Canielle comme pour les barques en détresse. La famille Guillaume et plusieurs autres étaient installées dans les cours, ne faisant aucun bruit, ne se rendant pas importunes par des questions, mais rivées contre les portes pour saisir la moindre nouvelle au passage. Stéphen me suivait et m'observait pour m'empêcher de me trahir. C'était inutile, je n'avais ni tressaillemens ni sanglots. Je marchais sans trêve, machinalement, sans savoir où j'étais et sans paraître m'intéresser à rien. Je ne me sentais pas la force de survivre à cette femme qui était devenue tout pour moi, et j'attendais sa mort comme le signal de la mienne.

La nuit venue, ma tante, qui ne pouvait laisser sa fille seule au Plantier, l'envoya chercher. Elle ne voulait quitter ni Célie ni moi sous le coup d'un désastre imminent. Elle ne songeait pas à m'éloigner, elle savait que ce serait inutile. Bellac le comprit aussi et me fit préparer un appartement près du sien. — Je sais bien, me dit-il, que vous n'y chercherez pas le repos; mais vous y cacherez votre douleur, qui est trop contenue pour ne pas m'effrayer. Voyons, mon ami, rien n'est désespéré tant que la maladie suit la route connue, et il n'y a jusqu'ici aucun symptôme anormal qui déjoue les prévisions de la science. Le médecin n'essaya pas de me donner le change, il désespérait.

Erneste arriva pour aider sa mère auprès de la malade, et je me réconciliai avec elle en la voyant réellement affectée.

Le soir, Bellac ordonna que la maison fût fermée sur nous et sur Stéphen, dont la présence d'esprit et l'activité lui semblaient utiles. Montroger, informé le dernier, vint chercher des nouvelles et insista pour être admis auprès de Bellac. Celui-ci lui fit dire assez durement qu'il n'avait le temps de voir personne. Montroger demanda ma tante, qui refusa sous prétexte de ne pouvoir quitter la malade un seul instant. Tous deux étaient irrités contre lui au point de se sentir incapables de le voir sans l'accabler de reproches. J'eus un accès de fureur contre lui. Je jurai de le tuer, si nous ne sauvions pas Célie.

Erneste ne comprit rien à notre cruauté, et, soit bonté d'âme, soit curiosité, elle profita du trouble où nous étions pour sortir sans rien dire et aller sur le chemin apprendre au comte que Célie était réellement très mal. En la remerciant de son obligeance, il l'accabla de questions, et naturellement il apprit par ses réponses ingénues que j'étais auprès de la malade et ne la quittais pas. Erneste

vit la faute qu'elle avait commise à l'accès de dépit et de jalousie qu'il ne sut pas réprimer devant elle. Elle eut beau lui remontrer que ma place était auprès de sa mère et d'elle-même dans cette circonstance; il s'obstina à entrer et la supplia de prendre sur elle cette infraction aux ordres donnés par M. Bellac, dont il ne reconnaissait d'ailleurs aucunement l'autorité. Erneste jugea qu'il avait raison, que sa vieille amitié avait des droits imprescriptibles, et il entra avec elle dans le château. Là, un peu effrayée de ce qu'elle venait de faire, bien qu'elle n'en comprît pas encore toute la gravité, elle le quitta après l'avoir supplié de rester dans le vestibule, et revint près de nous avouer à sa mère qu'elle n'avait pas cru devoir partager l'injuste aversion de M. Bellac pour l'ami le plus dévoué de Mlle Merquem.

Je n'entendis pas ce que lui répondait ma tante, je m'élançai dehors. Je courus droit à Montroger, et, lui saisissant le bras avec une force convulsive, je l'amenai dans la chambre de Célie. Elle était entièrement privée de connaissance, et la mort était réellement sur son front. Il voulut lui parler, je lui mis la main sur la bouche; il voulut se jeter à genoux à son chevet, je l'en arrachai et je l'entraînai dans l'antichambre. Il était trois fois plus fort que moi; mais, l'eût-il été dix fois davantage, je l'aurais plié comme un roseau. Je le jetai sur un siége en lui disant : — Triomphez, monsieur! elle ne sera ni à vous ni à moi. Le médecin croit qu'elle ne passera pas la nuit. Êtes-vous content?

Il cacha sa figure dans ses mains, et fondit en larmes. — Il est trop tard, lui dis-je; vos pleurs sont lâches, votre repentir ne m'inspire que le dégoût. Allez-vous-en; le maître ici, c'est moi désormais. Vous n'y remettrez jamais les pieds. Elle est à moi dans la vie et dans la mort, puisque j'ai sa parole; morte ou vivante, je saurai la préserver de vous. Vous deviendrez fou, vous vous tuerez, si bon vous semble. Elle ne le saura pas, et si vous voulez que je prenne la peine de la délivrer de vous, il n'y a pas de serment qui tienne, je vous tuerai comme je tuerais une bête féroce que je verrais approcher d'elle. Ah! vous avez l'égoïsme tenace! A mon tour de devenir sauvage, et de vous montrer que celui qui abuse de la pitié ne doit plus en espérer quand l'heure du châtiment est venue!

J'ignore s'il s'était enivré plus sérieusement que de coutume et si c'était l'heure où sa volonté était réduite à néant, ou si un véritable sentiment de son crime venait d'entrer enfin dans son âme; il sortit sans me répondre un mot, remonta dans sa voiture, arrêtée à la porte, et resta là toute la nuit dans l'obscurité, sans bouger, attendant son sort et le mien.

Je ne sais ce qu'il devint pendant sept jours que Célie passa entre

la vie et la mort; j'ignore ce que je devins moi-même et comment les jours et les nuits se succédèrent... Je ne la quittai pas d'une heure. Ma pauvre tante et Erneste furent infatigables; Bellac fut sublime de courage, Stéphen sublime d'affection pour moi. Enfin Célie dormit profondément pendant quelques heures, et j'assistai à un réveil véritable. Elle ouvrit les yeux, et fit signe qu'on la soulevât pour qu'elle pût regarder où elle était. — C'est étrange, nous dit-elle, d'une voix éteinte, que l'on puisse naviguer si longtemps sur un lit! Comme j'ai été battue par la tempête! et ce lit n'a pas sombré! Elle ne reconnut pas Bellac, et, le prenant pour Guillaume, elle s'attacha à son bras en lui disant : Emporte-moi donc et mets-moi sur le sable, que je me repose. — Puis, se retournant de mon côté, elle me regarda avec un sourire enfantin et timide : Mon filleul! dit-elle... Oh! je vous voyais ramer mieux que les autres pour me sauver.

Le médecin, croyant qu'elle me prenait pour un de ses paysans, en fit entrer quelques-uns qui se tenaient sous les fenêtres, en leur prescrivant de ne rien lui dire : elle les reconnut et dit à la mère Guillaume en me prenant la main : Tu sais, mère, c'est mon mari! — On crut qu'elle divaguait encore.

Bellac fit sortir tout le monde excepté ma tante et moi, dont Célie ne voulait pas quitter la main. Elle resta une heure immobile, les yeux fermés, pâle comme l'aube et divinement belle avec ses cheveux crêpés, qui tombaient sur ses épaules. Après ce repos complet, elle reconnut d'abord le portrait de l'amiral, placé en face de son lit, puis sa chambre, et elle nous demanda pourquoi elle était couchée, au lieu de nous recevoir au salon. Quand elle se rendit compte de ce qui s'était passé, elle prit nos mains à tous trois, et les baisa en nous demandant pardon de notre inquiétude et de nos fatigues. Elle ne se souvenait pas d'avoir souffert, et nous jurait qu'elle était guérie. Elle ne parut pas se souvenir non plus de Montroger.

Quelques heures plus tard, elle eut un peu d'agitation, et, m'appelant près d'elle, elle me dit tout bas : Est-ce que *l'ennemi* était près de moi durant cette maladie? S'il y vient, renvoyez-le. C'est lui qui me tue!

— Vous ne le reverrez jamais, répondis-je, je l'ai chassé.

— Merci, reprit-elle. Il a été trop cruel pour moi. Est-ce que je n'avais pas le droit de vivre? Sauvez-moi de lui toujours.

Le lendemain, elle était hors de tout danger, et sa terreur était dissipée; elle voulut savoir ce qui s'était passé entre Montroger et moi. Elle était trop faible pour supporter la vérité. Je lui répondis que nous étions au mieux ensemble, et qu'elle n'aurait plus jamais à se plaindre de lui.

Elle entra en convalescence, mais excepté ses paysans, Stéphen et le petit Moïse, qu'elle voyait un instant avec plaisir, elle ne voulut recevoir personne, et nous restâmes près d'elle sans nous occuper de ce que *les connaissances* en penseraient. Nous avions traversé des épouvantes auprès desquelles disparaissait complétement la puérile menace de ce petit monde. Elle-même ne s'en souciait plus, et n'aspirait qu'à partir avec nous pour le midi, dès que ses forces le lui permettraient.

Ma tante ne voulait pourtant pas la laisser seule avec moi, et elle commençait à s'inquiéter de ce que sa fille penserait d'un dévouement si prolongé de notre part. Erneste avait l'air de le trouver tout simple. Mlle Merquem vivant seule et sans famille, la société de deux amies lui était bien nécessaire dans son état de faiblesse. Célie était une sainte que ma présence ne pouvait pas compromettre. N'étais-je pas d'ailleurs un de ces hommes sérieux avant l'âge qu'une femme comme elle avait le droit de traiter comme son frère? Elle ne s'étonnait plus de voir Montroger exclu de son intimité. — C'est un homme faible, disait-elle, il ne sait pas dominer son chagrin. Il perd la tête, j'ai vu ça. J'ai eu grand tort de m'y laisser prendre. Il eût été très gênant ici, et on fera bien de le tenir à distance jusqu'à ce que notre chère malade soit tout à fait rétablie.

Elle revenait trop souvent à ces réflexions d'une condescendance gratuite devant sa mère pour que celle-ci n'en fît pas la remarque. — Erneste devine tout, me dit-elle en confidence; elle affecte trop de ne rien pressentir, elle nous cache quelque chose : tâche donc de l'observer...

C'était mon devoir, j'observai. La petite rusée semblait se plaire beaucoup à la Canielle malgré le calme et le silence que nous faisions autour de Célie : elle s'y montrait charmante, attentive, doucement enjouée, studieuse même contrairement à ses habitudes, et particulièrement éprise du vieux parc, où elle passait des heures à lire dans le chalet. Le soir, dans les brumes tièdes d'octobre, elle s'enveloppait de sa mantille et se plaisait à courir comme une ombre légère du parterre qui environnait la maison au donjon qui dominait la falaise. Elle revenait vite sur ses pas, nous parlait en riant par la fenêtre du salon, et retournait faire ce qu'elle appelait son ascension; elle répétait plusieurs fois cette gymnastique. Sa beauté et sa santé charmaient Célie, et ma tante en était fière. Moi, je remarquais que chaque disparition du joli fantôme se prolongeait plus que de raison, et que chaque réapparition sur la terrasse ressemblait à une précaution de plus en plus rapide et agitée. Je feignis devant elle d'avoir à écrire et de quitter le salon sans méfiance. Je me glissai dans le parc et je la suivis. Elle ne monta pas jusqu'au

donjon, et s'arrêta dans le chalet, où elle resta quelques instans seule. Elle ressortit, se dirigea vers un gros arbre qui se penchait en dehors de la clôture, et y cacha quelque chose dont je m'emparai dès qu'elle se fut éloignée. C'était une lettre que vint chercher au bout de cinq minutes un paysan que j'observai sans me montrer, mais qu'il me fut impossible de reconnaître, bien que son pas un peu lourd et sa respiration un peu forte me fissent penser à Montroger.

Il s'éloigna après avoir beaucoup exploré l'arbre, qui ne contenait plus rien pour lui. Dès qu'Erneste fut couchée et endormie, je remis la lettre à ma tante. Il n'y avait ni adresse ni signature, mais c'était bien l'écriture d'Erneste. « Vous ne me verrez pas ce soir, vous ne me verrez même plus. Maman a l'air de se douter de quelque chose; mais voilà mon bulletin. Notre ange va de mieux en mieux. Vous pouvez vous tenir tranquille à présent, car ce n'est certainement pas pour moi que vous venez dans l'ombre et le mystère chercher le baume céleste; le temps devient froid, et je ne me soucie pas d'attraper des rhumes de cerveau pour vos beaux yeux, dont j'ai séché les larmes. »

— Maudite enfant! soupira ma tante. Elle avait des rendez-vous tout près de nous, il lui fallait ce roman pour tuer le temps!

— Le roman est très innocent de sa part, lui dis-je, mais Montroger est un misérable et un imbécile qu'il est temps de châtier.

— Tu veux donc tuer Célie? s'écria ma tante en joignant les mains. Encore cette menace de duel! c'est horrible, et je meurs de tout cela, moi aussi.

La douleur de ma pauvre tante me fit rentrer en moi-même. Je lui promis de considérer Montroger comme un enfant et de le traiter en conséquence, sans souffrir qu'Erneste fût compromise par l'éclat de mon ressentiment; mais il fallait que la jeune fille reçût une leçon, et nous convînmes de la lui infliger. En effet, dès le lendemain, ma tante lui montra sa lettre, et lui déclara que je comptais aller demander raison à M. de Montroger de sa conduite envers nous. Erneste surmonta vite un instant d'effroi, et sous le coup du dépit elle voulut s'expliquer avec moi devant sa mère.

— Vous êtes bien content d'avoir trouvé ce prétexte, me dit-elle, pour vous défaire d'un rival qui vous gêne! Allez donc, mais je vous déclare que Célie va être instruite de ce qui se passe, et c'est sur elle que je compte pour vous retenir et pour m'absoudre. Où est donc mon crime? Vous plaît-il de me le dire? J'ai eu plus d'indulgence et de bonté que vous. Je n'ai pas voulu voir devenir fou d'inquiétude un malheureux que vous repoussiez trop cruellement. Quand Célie saura le chagrin qu'il a eu et que vous lui cachez, elle

le plaindra et m'approuvera d'avoir adouci vos rigueurs. Vous-même qui vouliez à tout prix assurer le repos de la malade, vous devriez me savoir gré d'avoir réussi à faire tenir Montroger tranquille. Croyez-vous que sans moi il n'eût pas forcé toutes vos consignes et au besoin enfoncé les portes? On me doit ici plus de reconnaissance qu'à personne, et vous pouvez m'espionner, me blesser, m'enfermer comme une petite fille coupable; ma conscience me dira toujours que vous avez agi en égoïste, en jaloux et en despote, tandis que je n'ai songé qu'à faire le bien et à rétablir la paix. J'aime mieux mon rôle que le vôtre.

Ma tante était fort ébranlée et prête à lui jurer qu'elle ne la trouvait qu'imprudente, mais je voyais plus avant qu'elle dans les projets d'Erneste, et je demandai à celle-ci si elle avait à nous montrer des lettres de Montroger à l'appui de cette grande douleur qu'elle lui attribuait peut-être gratuitement. — Vous supposez donc, reprit-elle, que l'inquiétude inspirée par Célie est le prétexte dont il s'est servi pour me faire la cour?

— Oui, je me permettrai de supposer cela jusqu'à preuve contraire.

— Eh bien! ceci est mon secret, et vous ne le saurez pas.

— Je le saurai dès aujourd'hui, car j'irai réclamer toutes vos lettres à M. de Montroger, et il faudra bien qu'il les restitue à votre mère.

— Épargnez-vous cette peine, il me les rendait à mesure, et je les ai toutes, je peux vous les montrer.

— Et les siennes?

— Vous ne les verrez pas.

— Ce refus est un aveu. Il est donc certain pour votre mère et pour moi que ce lâche cherche à vous compromettre.

— C'eût été un bon tour à vous jouer, mon cousin, pour vous punir de lui avoir enlevé celle qu'il aimait. Oh! ne niez pas! Je sais tout, vous épousez Célie, et maman bénit vos amours. Moi, je suis ici parce que l'on ne sait que faire de la pauvre Erneste dans cette situation délicate,... convenable pour moi, si l'on veut! Il faut que je m'y comporte en petite fille de cinq ans, bien sage et ne comprenant rien; mais c'est trop compter sur ma sottise. Je vois clair depuis longtemps, et vous savez bien que dès le premier jour je vous avais averti des projets de ma mère. Depuis une quinzaine, je suis encore mieux renseignée, car j'ai confessé M. de Montroger sur tous les points. Ce n'était pas difficile, il est si simple! A présent faites un scandale, si cela vous plaît. Perdez-moi, vous serez forcé de me marier plus vite avec celui que j'ai choisi.

— Tu ne seras pas compromise et tu ne l'épouseras pas, répon-

dit Mme Du Blossay. S'il parle, il faudra bien que ton cousin le réduise au silence; mais, qu'il se conduise bien ou mal, je ne te donnerai pas à un homme sans caractère, sans dignité, et qui a en outre la plus funeste habitude...

— Il boit trop de vin? reprit Erneste en riant. Je sais cela aussi. On croit toujours que les petites filles sont sourdes ou stupides! Eh bien! ce grand vice ne m'inquiète pas du tout. Je mettrai de l'eau dans le tokai de M. le comte et dans son bordeaux, s'il le faut. Vous dites qu'il est sans caractère? C'est la première qualité que j'exige d'un mari. Le petit La Thoronais me fait peur, il est têtu, et je le crois économe, enfin il me déplaît. J'ai fait semblant de me réconcilier avec lui pour punir Emma; mais Emma s'est retournée vers Montroger, et je n'entends pas cela. Elle échouera auprès de l'un et de l'autre, et moi, qui suis en passe à présent de choisir l'un ou l'autre, je choisis celui qui me convient. Ne dites pas non, maman, vous y consentirez, et avec satisfaction, vous verrez ça! Je sais que le moment n'est pas favorable. Vous êtes indignée du peu d'empressement qu'il a mis à céder la place à votre cher neveu. Il a été faible, obstiné, fantasque. Célie croit que ce sont ses emportemens et ses irrésolutions qui ont causé la terrible maladie qu'elle vient de faire. Moi, je n'en suis pas si persuadée que cela, et j'ai ôté ce remords à Montroger pour l'empêcher de se brûler la cervelle. Vous souriez? Vous croyez qu'il n'aurait pas eu ce courage? Vous vous trompez. Je l'ai vu dans des crises affreuses. Je l'ai raisonné, grondé, sermonné, j'ai été sa confidente et sa consolatrice. Il n'y a pas un mot de moi, il n'est question que de Célie dans mes lettres. Il eût pu les garder et les montrer à l'univers entier sans me faire le moindre tort. Si je les lui ai reprises, c'est que je tenais à vous les faire lire le jour où il viendrait vous demander ma main. Or il y viendra avant qu'il soit huit jours, je vous le déclare, parce que nos courts entretiens ou l'échange de nos billets de chaque soir sont devenus pour lui un besoin, une habitude. Est-il amoureux de moi? Il n'en sait rien, et moi je n'en suis pas sûre; je sais seulement que je lui suis devenue nécessaire, que je l'ai plaint, lui que personne ne plaignait plus, que je me suis emparée tout naturellement de sa confiance, enfin que mon esprit a relevé le sien et le gouverne en attendant qu'il le domine. Tenez, maman, ajouta-t-elle, je vous ai assez tourmentée, il fallait bien punir un peu M. Armand de sa trahison et de ses menaces. Pardonnez-moi le chagrin que je vous ai causé, et consolez-vous un peu en lisant les lettres de Montroger. Venez au chalet, c'est là qu'elles sont cachées avec les miennes. Vous y verrez que je n'ai été ni légère ni coquette, et que je n'ai pas reçu la moindre déclaration. Venez aussi, Armand, je veux vous prouver que votre ennemi n'a pas seulement songé à me

séduire, et que vous n'auriez pas de prétexte convenable pour lui chercher querelle.

La correspondance était effectivement irréprochable de part et d'autre. La jeune fille était fière et chaste, et trop habile pour avoir donné prise sur elle. Montroger lui exprimait sa reconnaissance en termes respectueux qu'il eût voulu en vain rendre énergiques ou tendres. Il ne savait guère écrire, et, craignant d'en trop dire, il n'en disait peut-être pas assez pour peindre le sentiment qu'Erneste lui attribuait.

— Il résulte de tout ceci, lui dit sa mère, que tu as fait un rêve et que le comte persiste à aimer Mlle Merquem. Je ne comprends pas que tu manques de dignité au point de vouloir lutter contre un souvenir si obstiné!

— C'est là précisément ce qui me plaît et m'intéresse, répondit Erneste. J'ai voulu triompher de ce souvenir, et j'ai réussi.

— Comment le sais-tu? Il te l'a dit?

— Il s'en est bien gardé. Il savait parfaitement qu'au premier mot d'amour il serait chassé. A présent que je le congédie tout naturellement, — car j'espère que ma missive d'hier soir va être replacée dans l'arbre, — il va s'ennuyer, et vous le verrez arriver avant la fin de la semaine.

— Tu sais que c'est un refus qu'il viendrait chercher?

— Pourquoi, maman? Dites, et soyez nette, puisque je sais tout.

— Eh bien! je serai très nette. En supposant que la conduite de Montroger envers Mlle Merquem eût été irréprochable, je n'estime pas un homme qui prend pour confidente de ses amours et de ses chagrins une jeune fille à l'insu de sa mère, qui lui demande des rendez-vous et s'introduit le soir dans le lieu qu'elle habite, au risque d'être vu et de la perdre de réputation.

— Pardon, maman, il ne s'est jamais introduit dans le parc. Il eût fallu que j'eusse les clés et que je consentisse à m'en servir; j'espère que vous ne me supposez pas capable d'une pareille absurdité. Je n'avais pas besoin de me promener dans le parc avec M. de Montroger, moi; je lui parlais à travers la grille comme une novice au parloir, et jamais il n'a franchi le seuil du lieu que j'habite, comme vous dites fort bien.

— Mais on pouvait vous surprendre?

— On m'eût vue causer avec un paysan. Il s'était déguisé.

— Et si l'on vous eût écoutés?

— On nous eût entendus parler de Mlle Merquem. Tous les paysans, tous les passans demandent de ses nouvelles, et on ne me refuse pas de leur en donner; mais vous détestez à présent ce pauvre comte, et vous êtes décidée à le refuser?

— J'y suis décidée.

— C'est l'avis d'Armand aussi?

— C'est mon avis.

— Vous n'avez pas toujours pensé comme cela.

— Nous ne le connaissions pas assez; à présent nous le connaissons trop.

— Voyons, Armand, ne nous cachons rien. Ce mariage assurerait pourtant le tien?

— Ce mariage ne changerait plus rien à ce qui est résolu maintenant; mais, fût-il le prix de mon bonheur, tu ne vas pas me supposer assez lâche...

— Non! Je t'estime, je te connais. Eh bien! vous avez raison tous deux. Il faut refuser M. de Montroger. Je comptais vous prier de le faire.

Et comme nous la regardions avec surprise, elle ajouta en éclatant de rire : Ah! vous ne comprenez pas? Eh bien! je vais m'expliquer. Je connais ses irrésolutions, sa faiblesse, sa lâcheté, si vous voulez que je me serve de ce mot-là. Il m'avait fait la cour assez sérieusement aux soirées d'ici et dans les parties de campagne où nous nous sommes rencontrés. J'ai toujours affecté de ne rien prendre au sérieux et de me moquer de lui. Nous n'avons parlé raisonnablement que le jour où il m'a parlé de Célie dans la douleur. Je ne lui ai pas reproché d'avoir joué avec moi auparavant comme avec une petite sotte. Il a senti ma générosité, et je le tiens par là; mais il ne me convient pas de le voir hésiter ou se repentir à la veille du mariage. Il me convient encore moins de passer pour un pis aller aux yeux du monde. Il me convient au contraire qu'il soit puni de ses premières velléités par un refus, qu'il en soit surpris, mortifié, et qu'il en ait du chagrin. Il convient qu'il insiste auprès de moi et qu'il subisse l'épreuve du temps; enfin j'entends qu'il m'épouse après une passion... moins longue que celle qu'il a eue pour Célie, — il serait peut-être chauve! — mais assez violente pour assurer mon triomphe et mon ascendant sur lui dans l'avenir.

Elle exigea comme condition à l'assentiment momentané qu'elle donnait au refus de sa mère que le billet qui congédiait Montroger fût replacé dans la cachette accoutumée. Ma tante eût voulu lui faire changer la rédaction trop peu sérieuse de ce congé. Elle n'y voulut pas consentir. — Si vous voulez qu'il le croie sérieux, dit-elle, il faut qu'il soit de mon style et spontané. Si vous me le dictez, il n'est pas assez niais pour ne pas voir qu'il m'est imposé.

Ma tante céda en lui déclarant que, si Montroger apportait une lettre, nous la lirions avant elle. — C'est tout ce que je désire, répondit-elle avec fierté.

Il était impossible de briser un caractère aussi déterminé et d'é-

mouvoir un cœur aussi calme. La mère pleura en secret et tomba dans de graves perplexités; elle ne pouvait en vouloir autant que moi à Montroger, elle avait caressé un instant l'idée de lui voir épouser Erneste. Elle y revenait, contrainte et forcée, inquiète et chagrine, mais sans repousser absolument toute confiance dans la pénétration de sa fille et dans l'énergie de sa volonté pour faire de Montroger un autre homme.

Les événemens, qui sont essentiellement positifs la plupart du temps, donnèrent raison au positivisme de la *fille du siècle;* c'est ainsi que Mme Du Blossay, dans ses jours d'effroi et de tristesse, appelait sa fille.

La lettre que je rapportai le soir en échange de celle que j'avais déposée dans le creux de l'arbre était presque une déclaration.

« Que vais-je devenir? Je ne vous verrai plus? C'est impossible, c'est à en devenir fou. Qui me parlera d'elle? qui me guérira par la raison et la douceur de cette passion fatale qui m'a rendu si coupable et si malheureux? Vous n'avez donc pas de pitié? Vous ne comprenez donc pas que, sans vous, je vais retomber dans ma folie? Ayez patience, faites que je sois sauvé, etc., etc. »

— Quand je vous le disais, s'écria Erneste en nous lisant l'épître que je lui avais donné la satisfaction railleuse de décacheter devant nous, à présent, soyez bien tranquilles! je n'écrirai plus. Je ne mettrai plus le pied dans le parc; tout va selon mes souhaits.

Trios jours après, Montroger écrivit à ma tante pour la supplier de lui accorder une entrevue au Plantier. Elle craignait que je ne voulusse l'accompagner, et, sans m'avertir, elle prétexta la nécessité d'aller donner quelques ordres chez elle. Elle ne me rendit compte des faits qu'après son retour. Montroger lui avait paru sérieusement amoureux et nullement exalté par l'ivresse. Elle l'avait trouvé pâle, un peu nerveux, mais très contenu. Elle lui savait gré avec raison de n'avoir pas prononcé le nom de Mlle Merquem. Il agissait comme s'il n'eût jamais prétendu à elle, ou comme s'il l'eût complétement oubliée. Ma tante, sans lui parler de moi, ne lui cacha pas qu'elle savait ses entrevues avec Erneste. Sa fille, disait-elle, lui avait tout confié en le congédiant. Il ne chercha pas à s'excuser. — J'ai eu, dit-il, un tort grave en ceci, et jusqu'au jour où j'ai apprécié Mlle Du Blossay, ma vie a été une suite de fautes dont elle m'a forcé à me rendre compte. Elle m'a ouvert les yeux, elle m'a fait une conscience nouvelle. Mon avenir sera meilleur, si elle daigne s'en charger.

Ma tante m'avoua qu'elle s'était laissé gagner à ces promesses, qui paraissaient sincères, et qu'elle n'avait pas dit non d'une manière absolue. Elle prétendit douter de la sympathie d'Erneste pour lui et promit de la consulter, remettant son propre consentement à

une époque assez éloignée pour qu'on pût s'assurer de la guérison qu'il annonçait comme un fait accompli. Il donna sa parole d'honneur de ne mériter aucun reproche durant cette épreuve.

Il tint parole; il ne reparut pas à la Canielle ni aux environs jusqu'au jour où Célie lui fit dire qu'elle le recevrait avec plaisir comme ses autres amis. Il vint en visite, Erneste ne se montra pas au salon ce jour-là. Il s'enquit respectueusement de la santé de Célie, lui baisa la main comme de coutume, serra la mienne comme celle d'un ami, resta un quart d'heure à parler agriculture et politique, et se retira avec une dignité parfaite.

Il n'y eut pas d'explication entre Célie et lui, non plus qu'entre lui et moi. Il n'y en eut jamais, et je crois qu'en ceci il obéit aux conseils et aux injonctions d'Erneste. Elle craignait qu'il ne dît ou ne fît quelque sottise nouvelle, elle ne voulut pas le voir humilié de nouveau. Elle eut raison. Le silence absolu de Montroger était la meilleure preuve qu'il pût nous donner du retour de sa raison.

Célie était encore très faible quand l'hiver se fit sentir. Nous partîmes avec elle pour Cannes, où elle se rétablit peu à peu, non sans quelques rechutes de langueur. Nous n'avions annoncé notre mariage à personne, et, chose étrange, personne ne le pressentait. On en était venu à croire impossible que la *grande demoiselle* consentît jamais à prendre un maître, et l'état de sa santé ne permettait pas de croire qu'elle eût conçu un sentiment tendre en se débattant contre la mort. On avait cru, avant sa maladie, qu'elle se décidait pour Montroger; l'attitude désormais excellente de celui-ci déjoua cette supposition. Je m'étais rendu à Paris pour y attendre Célie quelques jours avant qu'elle ne quittât la Canielle, et on passa plusieurs semaines sans savoir que j'eusse accompagné ma tante et sa fille dans le midi. Bellac et Stéphen nous avaient suivis avec Moïse. Nous formions une petite colonie à laquelle, au milieu de l'hiver, Montroger demanda la permission de s'adjoindre. Célie et Mme Du Blossay y consentirent. Il loua une villa non loin de la nôtre et vint voir souvent ma tante sans jamais parler du passé avec aucun de nous. Il fut bientôt certain qu'Erneste disposait de lui comme de sa chose, et s'attachait à lui par le sentiment qu'elle avait de sa faiblesse et de sa propre force. Ce genre d'amour bouleversait toujours les notions de sa mère, qui ne comprenait pas le dévouement sans l'enthousiasme; mais il lui fallut bien accepter le fait impérieux et sans réplique. Montroger mit tant de persévérance et de sincérité dans sa recherche, que ma tante dut annoncer à ses connaissances de Paris et de Normandie le prochain mariage de sa fille avec lui. Erneste exigea que le mariage se fît en Normandie pour que l'on y vît bien que son fiancé n'était ni pâli, ni

maigri par le dépit que les Malbois eussent pu lui attribuer. Célie n'était pas encore en état de quitter le midi, et je me résignai à la laisser pendant huit jours aux soins de Bellac et de Stéphen pour aller assister aux noces très splendides de ma petite cousine. Mlle Malbois, qu'elle écrasa de son luxe et de ses diamans en la traitant comme sa meilleure amie, en sécha de douleur, et ne fut pas consolée par le jeune La Thoronais, encore qu'il ne parût pas inconsolable.

Dès que je fus de retour à Cannes, nous annonçâmes aux amis communs notre union prochaine, et ma tante revint la bénir aux premiers jours du printemps. Nous étions heureux enfin, sans bruit et sans éclat, modestement, chastement, comme il nous convenait de l'être. Célie avait failli payer de sa vie la douceur adorable de ses instincts et l'inépuisable charité de son âme. Pouvais-je lui faire un reproche de mes souffrances, moi qui avais été enivré et subjugué par cette bonté souveraine, charme divin dans une femme qui eût pu s'attribuer l'indépendance de la supériorité intellectuelle et l'orgueil de la vertu incontestée ?

Au mois de mai, je demandai à ma chère compagne si elle ne souhaitait pas retourner chez elle; elle me répondit en souriant qu'elle n'en savait rien.

— Vous devez pourtant regretter vos habitudes, vos vieux amis, vos braves matelots surtout, et votre mer gris de perle, et le vieux parc, et le canot du petit amiral !

— J'aimerais tout cela davantage, si vous l'aimiez, répondit-elle; mais si vous préférez la mer bleue, les mariniers du midi et notre villa, je suis prête à me fixer ici pour toujours sans aucun regret. Je vous l'ai dit souvent, je n'ai plus de passé, je ne sais plus rien de la grande demoiselle, sinon qu'elle s'était gardée digne d'être aimée et capable d'aimer. Je n'ai plus ni goûts, ni habitudes, ni affections, ni plaisirs en dehors des vôtres. Si vous voulez que j'oublie tout ce que j'ai appris, j'oublierai même que j'ai su quelque chose et que j'ai aimé l'étude. Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien de ce qui n'est pas vous. Si quelque jour vous trouvez ma tendresse trop absorbante ou trop monotone, je le verrai bien : alors je retournerai à mes occupations, sans humeur et sans regret. J'aurai été heureuse du grand bonheur, et je saurai me contenter du moindre. Si Dieu me donne des enfans, je les élèverai sous vos yeux, d'après vos idées, et je ne serai certes pas à plaindre, car je suis sûre de rester votre meilleure amie. N'oubliez pas que j'ai été longtemps une personne raisonnable, et souvenez-vous que la raison commande d'être absolument dévoué et soumis à ce que l'on aime par-dessus tout. J'ai accepté l'amour, non

comme un égarement et une faiblesse, mais comme une sagesse et une force dont, après quelque doute de moi-même, j'ai été fière de me sentir capable. Chaque jour qui s'est écoulé depuis ce premier jour de confiance et de joie m'a rendue plus sûre de moi-même, plus fière de mon choix, plus reconnaissante envers vous. A présent commandez-moi ce que vous voudrez, puisque je ne connais plus qu'un plaisir en ce monde : celui de vous obéir.

Je dus accepter cet abandon absolu, continuel, irrévocable de sa volonté. Le refuser eût été le méconnaître. Je lui ai juré et je me suis juré à moi-même que je me servirais de cette possession de son âme pour faire d'elle la plus respectée et la plus heureuse des femmes. Je me mépriserais profondément le jour où je croirais y avoir le moindre mérite. Avec une telle compagne, la vie est un rêve du ciel. Jamais pareille égalité d'âme ne fut le partage d'une créature humaine. J'ai trouvé en elle un ami sérieux, solide dans toutes les épreuves, spontanément généreux et prudent, comme si son doux et profond regard embrassait à la fois les deux faces du vrai dans l'appréciation de toutes les choses de la vie. Doit-elle à la seule impulsion d'une nature inouie de perfection, ou à la forte et paisible éducation qu'elle a reçue de Bellac, cette lucidité du cœur et de l'esprit? Il y a de l'un et de l'autre. Bellac est un sage dans toute l'acception du mot classique, mais Célie est un sage avec la tendresse infinie d'une femme et d'une mère, avec l'enthousiasme d'un poète et d'une amante. Peut-être ne sait-on pas à quel degré de charme et de mérite pourrait s'élever la femme bien douée, si on la laissait mûrir, et si elle-même avait la patience d'attendre son développement complet pour entrer dans la vie complète. On les marie trop jeunes, elles sont mères avant d'avoir cessé d'être des enfans. On les élève d'ailleurs de manière à prolonger cette enfance toute la vie; aussi ont-elles perdu toute puissance réelle et toute action légitime dans la société.

En savourant mon bonheur et en réfléchissant à l'existence exceptionnelle qui avait fait de Célie une femme d'exception, il m'est arrivé parfois d'être forcé de reconnaître que Montroger avait été le levier inconscient des mérites de sa vie et des joies suprêmes de la mienne.

Je jugeai, après six mois de séjour dans le midi, que le nord lui serait plus favorable et plus doux à respirer. Elle y recouvra en effet ses forces complètes d'autrefois, et elle fut heureuse de se rapprocher de ma tante, qui était devenue sa mère aussi bien que la mienne. Montroger paraissait très content de son sort, et sa femme n'abusa pas trop de son empire absolu. Enchantée d'être riche, elle n'abusa pas non plus de la fortune pour se lancer dans

le tumulte du monde. Elle fut retenue par la crainte d'être comparée avec désavantage à Célie. Peut-être fut-elle souvent envieuse de cette incontestable supériorité dont Célie était si peu vaine; mais elle n'en fit rien paraître et s'arrangea même pour agir quelquefois en personne sérieuse. Son époux y fut trompé et la tint toujours pour une forte tête.

— Au fait, me disait sa mère, elle est forte dans un cercle d'action bien défini.

— Et très étroit, répondais-je intérieurement.

Notre mariage avait défrayé pendant deux ou trois mois toutes les conversations de l'entourage. On n'en parlait plus quand nous revinmes mariés à la Canielle. On en reparla alors, mais avec la tranquillité qui préside aux faits accomplis. Je ne trouvai que bienveillance et félicitations. Quant aux gens de mer de la Canielle, ce fut d'abord un cri de stupeur, presque d'épouvante; mais la famille Guillaume, qui me protégeait ouvertement, fit connaître aux principaux chefs de famille, membres de la société des amis, que j'étais *un frère*, et qui plus est le filleul de Célie. Dès lors on imposa silence aux femmes et aux enfans, et je fus reçu avec affection et confiance. Une grande fête nautique, avec barques pavoisées, régates et festin sur la grève, remplaça d'une manière charmante la noce que nous n'avions pas faite à Cannes. Stéphen consentit à passer l'été près de nous. Il ne faisait plus de peinture et vivait comme absorbé dans le rayonnement de notre bonheur. Son moral y gagnait, et nous étions surpris de trouver en lui tant de facilité à changer les habitudes de toute sa vie pour nous témoigner un attachement exclusif qui paraissait lui suffire. Je me demandais si je l'avais dégoûté de la peinture, et, quelque parti qu'il eût pris à cet égard, je souhaitais le garder près de nous; mais à l'entrée de l'hiver il m'annonça qu'il partait pour un voyage au long cours sur le navire d'un armateur de ses amis. — J'ai compris ce que vous m'avez insinué à Yport, me dit-il : j'étais dans une impasse, j'ai senti peu à peu que l'art est le résultat et non l'absorption de la vie. Je veux vivre, moi, sentir, comprendre, enfin aimer pour elle-même la nature, que j'ai trop aimée en vue de moi-même. A mon retour, je me remettrai à peindre, et vous verrez, mon cher, que j'aurai du talent!

GEORGE SAND.

LA

VÉGÉTATION DU GLOBE

DANS LES TEMPS ANTÉRIEURS A L'HOMME

I. *Le Monde primitif à ses différentes époques de formation, tableaux physiognomoniques de la végétation des diverses périodes du monde primitif*, par M. F. Unger; Vienne 1861, 2e édition, texte allemand et français. — II. *Recherches sur le climat et la végétation du pays tertiaire*, par M. Oswald Heer, traduit par M. Ch.-Th. Gaudin; Zurich 1861. — III. *Die Urwelt der Schweiz*, von Dr Oswald Heer; Zurich 1865. — IV. *Géologie et Paléontologie*, par M. A. d'Archiac; Paris 1866. — V. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. Albert Gaudry; Paris 1867. — VI. *Flora fossilis arctica. Die fossile Flora der Polarländer*, par M. Oswald Heer; Zurich 1868.

La paléontologie végétale est une science nouvelle, pleine de hardiesse, sur laquelle ses témérités mêmes sont faites pour attirer les regards. Elle est déjà parvenue à des résultats assez intéressans pour prendre un rang distingué dans cet ensemble de recherches qui ne se proposent rien moins que de surprendre la loi du développement de la vie à la surface du globe. Ces formes innombrables que la nature distribue avec une originalité pleine de contrastes ont-elles apparu toutes à la fois, se sont-elles au contraire introduites successivement, et alors dans quel ordre, par suite de quelles circonstances leur a-t-il été donné de se produire et de se perpétuer? Telles sont les questions que la science de nos jours a l'ambition d'éclaircir, et l'étude des plantes fossiles lui fournit à cet égard une source abondante de renseignemens. Avec des débris végétaux recueillis dans les entrailles du sol, où ils avaient été enfouis il y a un nombre incalculable de siècles, elle reconstitue l'aspect

des paysages de notre Europe aux divers âges géologiques, elle détermine le climat que nos contrées devaient offrir, les animaux qu'elles nourrissaient, et les transformations accomplies dans les deux règnes longtemps avant l'apparition de l'homme.

Les plantes d'autrefois en effet n'ont pas disparu sans laisser d'elles des vestiges qui sont comme le souvenir de leur passage sur la terre; mais ces vestiges, les gens du monde, même les plus instruits, ont d'abord quelque peine à en comprendre le sens. Lorsque le hasard ou la curiosité les met en présence d'une collection de ce genre, certaines pièces très apparentes, comme les troncs de la forêt pétrifiée du Caire, attirent seules leur attention; partout ailleurs ils n'entrevoient que des linéamens confus. Des plaques bizarrement colorées, tantôt brunes sur un fond gris, tantôt entièrement noires, défilent sous leur regard, et sont pour eux autant d'énigmes qu'ils se lassent bientôt de chercher à deviner. Ce sont pourtant là les phrases éparses du vieux livre de la nature. Si l'on s'attache à les déchiffrer, on oublie bien vite la singularité des caractères et le mauvais état des pages. La pensée se lève, les idées se développent, la chronique se déroule; c'est la tombe, et quelle tombe! qui parle et laisse échapper son secret. Le naturaliste le plus modeste opère parfois ces merveilles; il retrouve, en observant un morceau en apparence informe, un organe isolé, une feuille par exemple, dont la connaissance lui permet de reconstruire le végétal tout entier. La loi de l'analogie nous autorise à juger du passé par ce que nous avons sous les yeux, et a rendu en tout temps les parties d'un même ensemble tellement solidaires que des associations disparates n'ont jamais été possibles. Toutefois, si l'harmonie la plus constante a toujours présidé aux manifestations de la vie organique, les débris végétaux fossiles se présentent sous des états très divers, dont la différence est due à la variété des circonstances qui nous les ont conservés. Il faut bien en dire quelques mots pour expliquer le genre de matériaux dont la science dispose et sur lesquels elle a basé ses déductions.

Des substances épaisses et résistantes, comme les bois, peuvent, dans certains cas très rares, n'avoir subi qu'une altération superficielle; mais presque toujours les végétaux anciens ont été changés sous l'action d'une combustion lente en une masse charbonneuse et compacte. Telle est l'origine de nos combustibles minéraux, la houille, l'anthracite, le lignite, la tourbe. M. Goeppert a démontré dernièrement qu'on pouvait extraire des houilles les plus anciennes d'imperceptibles fragmens qui, ayant conservé des traces de la structure primitive, indiquent la nature et la proportion des essences auxquelles est due la formation des houillères. Ces sortes de résidus nous ramènent aux premiers âges du monde; l'esprit s'effraie lors-

qu'il cherche à supputer le temps écoulé depuis l'époque qui les a vus s'accumuler, et cependant on peut encore, dans certains cas, retirer du moule qui les contient les tissus végétaux desséchés, mais conservant une sorte de souplesse qui les rend pareils aux spécimens de nos herbiers. D'autres végétaux fossiles, principalement des tiges et des fruits, au lieu de se réduire en charbon, ont été l'objet d'une transformation remarquable. Chez eux, une matière nouvelle, minérale, souvent très dure et plus ou moins transparente, s'est substituée à celle dont la plante était originairement formée, en conservant jusque dans les moindres détails la trame des tissus intérieurs; mais ce qui plus que tout le reste a contribué à faire arriver jusqu'à nous les formes de l'ancienne végétation, ce sont les empreintes laissées par elle dans les divers sédimens. Une empreinte végétale n'est autre chose qu'un moule des parties extérieures d'une plante formé par une matière plastique appliquée d'abord contre les inégalités de l'original et ensuite consolidée. L'homme n'agit pas autrement lorsqu'il moule un objet quelconque; seulement la nature arrive à ses fins par des moyens à la fois plus lents et plus sûrs, et elle produit des résultats dont la délicatesse surpasse de beaucoup celle des œuvres humaines. Tout le monde connaît le jeu capricieux des concrétions de tuf. D'anciennes sources ont ainsi encroûté des feuilles, des tiges et des fruits. Les roches qui renferment ces sortes d'empreintes, résultat de l'action chimique d'eaux courantes, présentent une disposition un peu confuse. Les empreintes les plus fréquentes s'observent au contraire dans des lits parfaitement réguliers dont l'origine est due à des dépôts limoneux. Pour se rendre compte de la manière dont les choses se sont alors passées, on n'a qu'à jeter les yeux en automne sur une mare ou sur un réservoir. A cette époque de l'année, les feuilles détachées naturellement et celles que poussent les rafales viennent joncher la surface de l'eau; elles flottent d'abord, mais bientôt elles deviennent plus lourdes en s'imbibant d'eau et vont successivement s'étaler au fond avec beaucoup de régularité. Au sein des couches consolidées qui les renferment, les feuilles fossiles sont disposées dans le même ordre, c'est-à-dire suivant un plan horizontal et non pas roulées en désordre, comme elles le seraient, si c'était un courant rapide qui les eût apportées. Les organes des végétaux se décomposent promptement au fond de nos mares et de nos bassins, où ils se confondent avec la vase; mais il n'en serait pas de même, si une couche, quelque mince qu'on la suppose, d'un limon argileux venait les recouvrir et les soustraire aux causes d'altération qui les atteignent d'ordinaire. Sous l'abri protecteur d'un lit de sédiment imperméable, ces organes changeraient lentement de couleur et de consistance pour passer enfin à l'état de résidu charbonneux et laisser après

eux une empreinte qui garderait la trace des moindres linéamens.

La nature n'a pas suivi d'autre marche pour produire la plupart des empreintes fossiles, et cela nous montre non-seulement que le plus grand calme a dû présider aux phénomènes auxquels on les doit, mais que ces phénomènes sont essentiellement limités. Il est clair en effet que ni le milieu des lacs, ni les rivages trop nus ou trop à l'écart des forêts, ni les rivières rapides, n'ont pu donner lieu à des empreintes végétales. Pour que des plantes fossiles aient été conservées, il a fallu qu'il existât des tourbières, des plages heureusement disposées, enfin des eaux douées de propriétés incrustantes ou chargées de substances minérales en dissolution. Ce point de vue exclut presque entièrement les effets attribués si souvent et si gratuitement aux cataclysmes physiques. Des mouvemens violens auraient détruit les débris végétaux au lieu d'en opérer la conservation, et d'ailleurs la science géologique incline légitimement à croire que les révolutions les plus fortes dans la distribution relative des terres et des mers ont été le résultat de causes très lentes, agissant à de longs intervalles ou par des mouvemens insensibles. L'écorce terrestre se trouve actuellement compliquée par des rides, des plissemens et des fractures. Or tout concourt à démontrer que ces grandes inégalités superficielles sont le résultat d'un retrait graduel, d'un affaissement régulier si l'on s'attache à l'ensemble, irrégulier si l'on ne voit que les détails. Ce mouvement, poursuivi de période en période, tend évidemment à rendre de plus en plus sensibles les accidens de la surface de la terre, tout en réduisant le diamètre de celle-ci. Les périodes primitives doivent donc avoir vu le globe dénué à la fois de hautes montagnes et de bassins maritimes profonds; les eaux, contenues dans des dépressions faiblement creusées, occupaient une plus large surface, et les continens, réduits à de moindres dimensions, ne présentaient que des ondulations d'autant moins accentuées que l'on remonte plus haut dans le passé. Tel est l'exposé de la théorie qui paraît être la plus autorisée, et à laquelle s'adaptent très bien les notions fournies par les plantes.

Les premiers géologues cédaient à une idée préconçue, lorsqu'ils avaient cru retrouver la trace d'un certain nombre de bouleversemens généraux partageant l'histoire du globe en autant de périodes tranchées dont chacune était inaugurée par une création distincte et terminée par une destruction générale. D'une simplicité séduisante, cette théorie avait plu à beaucoup d'esprits pour qui la régularité du classement semble devoir exister dans les choses de la nature aussi bien que dans les vitrines d'un musée. Il faut y renoncer aujourd'hui. La nature, toujours active, n'a pas eu de temps de sommeil; la vie, depuis son apparition, a toujours habité la

terre. Affaiblie parfois, jamais interrompue, elle n'a cessé d'y faire circuler une séve constamment féconde. Les époques et les révolutions auxquelles les géologues ont donné des noms ne peuvent avoir de valeur que pour introduire quelques grandes lignes de démarcation dans une durée pour ainsi dire incalculable; mais les êtres se sont toujours succédé sans que l'extinction de quelques-uns d'entre eux ait jamais empêché les autres de leur survivre et de les remplacer. Les révolutions physiques, essentiellement accidentelles et inégales, n'ont jamais été radicalement destructives. S'il a existé des périodes moins favorables que d'autres au développement de la vie, ces intervalles relativement appauvris ont cependant possédé des êtres organisés qui plus tard, en se multipliant et se diversifiant, ont repeuplé le globe.

La théorie des créations et des destructions périodiques, poussée à ses dernières conséquences par M. Alcide d'Orbigny, n'a plus guère de partisan convaincu; mais on s'attache assez ordinairement à l'idée que des créations partielles ont dû combler de temps à autre les vides causés par l'extinction successive des espèces. Moins absolue que la précédente, cette doctrine ne repose pas en réalité sur une base plus solide. Au lieu de prouver le fait qu'elle avance, elle le suppose. Lorsqu'elle voit paraître au sein des couches des espèces nouvelles, elle proclame que ces espèces ont été créées au moment même où elles commencent à se montrer; mais qui peut l'affirmer avec certitude? Si, au lieu d'être au début de leur existence, ces espèces étaient au terme d'une élaboration obscure et prolongée, comment discernerait-on chez elles les signes d'une création immédiate de ceux qui seraient la conséquence d'un développement graduel? D'ailleurs le dépôt d'une série de couches ne constitue jamais qu'un accident, et les êtres dont ces couches contiennent les traces ne sont évidemment qu'une bien faible partie de ceux qui ont existé au moment où la couche se formait. Comment saisir, sans quelque preuve plus efficace, l'action de cette force innomée et inconnue qui aurait introduit brusquement, à un moment donné, de nouveaux êtres, dans beaucoup de cas assez peu différens de ceux auxquels ils se substituent ou de ceux auxquels ils se trouvent associés? Il faut le remarquer en effet, une forme très tranchée, un type sans antécédent, correspondent toujours à des lacunes considérables, et plus une période est explorée, mieux une série organique est connue, plus se multiplie le nombre des types ambigus et des transitions ménagées d'une espèce à l'autre.

On peut citer de nombreux exemples sans franchir les limites du règne végétal. Une foule de plantes fossiles européennes ne sont que la reproduction à peine diversifiée d'espèces que l'on observe encore sur divers points de l'un ou l'autre continent. Des liens étroits,

multiples, irrécusables, rattachent la végétation actuelle à celle des âges antérieurs; il faut s'enfoncer très loin dans le passé pour voir les genres que nous avons sous les yeux, comme les bouleaux, les ormes, les peupliers, s'effacer et disparaître; mais alors ce qui fait la trame et le fond du règne végétal dans le monde entier a également disparu. A la place, nous rencontrons un ensemble de plantes ayant un aspect tout particulier, et nous pénétrons dans l'âge des débuts de la nature organique. Ainsi tout concourt à démontrer que le règne végétal ne s'est ni formé subitement, ni enrichi par des adjonctions périodiques ou accidentelles, mais qu'il a été le résultat d'une évolution lente, complexe, progressive, qui aurait fait sortir les unes des autres les espèces d'un même groupe. Les recherches sont encore trop incomplètes pour qu'on puisse dire comment les types eux-mêmes se sont produits. Devant l'insuffisance des matériaux, la science doit avouer son impuissance, tout en se fiant pour l'avenir sur l'heureux hasard des découvertes.

I.

Quelques îles de grandeur inégale, de composition granitique ou schistoïde, couronnées d'un faible relief, disséminées dans une mer immense, tel était l'état de l'Europe durant la plus ancienne des époques de la vie. Cette époque a vu croître les premiers végétaux; mais le terme initial nous échappe, et il a fallu, pour nous faire connaître une partie des plantes de cet âge, que des circonstances spéciales nous en aient conservé des débris, je veux parler des tourbières gigantesques auxquelles sont dues les houilles, dont les dépôts forment comme une ceinture interrompue sur le flanc des anciennes régions insulaires. Le voisinage de la mer paraît avoir été une des conditions les plus constantes qui aient présidé à la formation des bassins houillers. Cependant les houilles doivent leur origine à des eaux douces; mais les deux élémens se côtoyaient pour ainsi dire, ils empiétaient même alternativement l'un sur l'autre, et cette alternance n'est singulière qu'au premier abord : elle s'explique aisément quand on va au fond des choses. Les îles primitives, peu élevées au-dessus de la mer ambiante, descendaient jusqu'à elle par une pente insensible, et les houillères constituaient généralement des lagunes protégées par un étroit cordon littoral et recevant les eaux qui s'écoulaient de l'intérieur des terres. Pour expliquer la formation des houilles, il est absolument nécessaire de recourir aux tourbières, les plus modernes de ces officines de combustibles, qui fonctionnent encore sous nos yeux et nous éclairent sur la nature d'un phénomène qui sans elles serait demeuré très obscur. L'existence des tourbières dépend de plu-

sieurs causes combinées; il leur faut une température égale, peu élevée, puisqu'il n'existe plus de tourbes au sud du 40e degré de latitude, une humidité presque constante, un pays plat, où les eaux puissent accourir de toutes parts, un sous-sol imperméable qui les retienne et les oblige de se rassembler en nappe d'un faible volume, mais permanente, possédant une issue régulière, enfin pure de tout apport limoneux ou torrentiel. Dans ces conditions, certaines associations de plantes amies des marécages envahissent tout l'espace occupé par les eaux, et forment un tapis serré qui recouvre entièrement la nappe aquatique. Les conditions demeurant toujours les mêmes, les produits de la végétation se succèdent et s'accumulent selon un mode très uniforme; les résidus de tiges, de feuilles et de racines forment au fond un lit qu'une action lente, dont la chimie explique les effets, convertit peu à peu en une pâte homogène, d'autant plus compacte qu'elle est plus ancienne. Lorsque l'on tranche une tourbière en activité, on rencontre donc trois couches bien distinctes : la couche inférieure charbonneuse, reposant sur le sous-sol imperméable, la couche moyenne, occupée par l'eau et dans laquelle plongent les racines des plantes serrées du tapis végétal qui lui-même constitue la couche supérieure. Les mousses, les joncs, les graminées, les arbustes débiles et rampans qui croissent dans les tourbières, constituent un sol artificiel, dangereux à parcourir, mais cependant fertile à cause des substances végétales décomposées qu'il contient et de l'eau qui le pénètre. Favorisés par ces circonstances, de grands arbres, même des forêts entières, peuvent s'y élever. Les saules, les trembles, les bouleaux, les pins, hantent ces sortes de stations et y prennent un accroissement rapide; mais ils se soutiennent mal sur un sol inconsistant : entraînés par le poids, les troncs s'inclinent, tombent et s'enfoncent sous la végétation herbacée qui tend à les recouvrir. Ils arrivent enfin dans la couche inférieure, où parviennent également les fruits coriaces, les débris d'animaux et les objets de toute nature abandonnés à la surface. C'est ainsi que l'on a retiré d'anciennes tourbières des squelettes entiers d'animaux perdus, des armes, des instrumens, dans un état de conservation quelquefois merveilleux.

L'analogie des dépôts tourbeux avec ceux qui ont donné naissance à la houille se découvre ici d'elle-même; il n'y a qu'à remplacer les humbles plantes d'aujourd'hui par celles qui croissaient alors en Europe pour reconstruire les vastes bassins charbonneux qui, à travers d'innombrables vicissitudes, ont emmagasiné au profit de nos générations les restes de tant de végétaux. En se transportant par la pensée vers une de ces îles primitives entourées par les houillères d'une réunion de colonies verdoyantes, on ver-

rait, en s'approchant peu à peu, sortir des flots une rangée de collines d'un dessin peu hardi, voilées par une brume épaisse, sous un ciel bas et lourd, déchiré çà et là par des écharpes de nuages et baigné par des averses fréquentes. Au pied de ces sommets, humbles comme ceux de l'Italie d'Énée,

> ..... Procul obscuros colles humilemque videmus
> Italiam.....

se développerait une plage à peine assez élevée pour fermer aux flots marins l'accès de l'intérieur, et dont les contours indécis dessineraient de vastes lagunes où des myriades de ruisseaux limpides se déverseraient des pentes voisines et des vallées intérieures. Arrivé à ce point, on serait arrêté par un sol mouvant et imbibé; s'étendant à perte de vue, le regard apercevrait un tapis de verdure, composé d'une multitude de plantes, non pas courtes et pressées comme celles de nos tourbières, mais grandes, variées de formes et de proportions, entremêlant leur feuillage dans un inextricable lacis et dominées par une foule de végétaux arborescens analogues aux prêles, aux fougères, aux lycopodes, aux araucarias et aux cycadées de notre temps. Les fougères de cette époque, très distinctes des nôtres par la structure des organes, les rappelant toutefois par l'aspect et le mode de découpure des feuilles, jouaient le rôle de nos herbes, plus vigoureuses, il est vrai, car rien dans cette nature ne rappelle les graminées et les pâquerettes de nos gazons.

De nos jours, comme nous l'avons déjà remarqué, il n'existe pas de tourbières au sud du 40e degré, ni par conséquent aux environs des tropiques. On n'y observe pas non plus de dépôts de houille, ou du moins ces dépôts y sont trop rares et trop peu étendus pour donner lieu à de véritables exploitations. M. d'Archiac, s'appuyant sur une observation de M. Lesquerreux, a fait ressortir avec raison la singulière coïncidence offerte par la distribution respective des dépôts tourbeux et des dépôts de houille. Tous deux paraissent dépendre de la même loi, puisque, malgré l'intervalle de temps tout à fait énorme qui les sépare, on ne retrouve entre les tropiques ni les uns ni les autres. Il résulterait de cette observation que les zones tempérées froides possédaient très anciennement des caractères identiques à quelques-uns de ceux qui les distinguent encore à présent, et qu'en tout cas elles différaient déjà beaucoup de la zone torride actuelle. On peut donc avancer que cette égalité de température, cette abondance de vapeurs humides, qui paraissent être les conditions essentielles du phénomène des tourbières, ont présidé aussi à la formation des houilles. Les régions comprises dans la zone tempérée des deux continens où l'on observe des lits de ce combustible étaient loin d'être soumises alors à une tempé-

rature excessive, comme on l'a supposé quelquefois. Quant aux formes des végétaux de cet âge, elles diffèrent essentiellement de ce que nous avons sous les yeux. Les arbres avaient tous dans le port quelque chose d'insolite qu'on ne retrouve que dans la flore de certaines régions équatoriales. M. Adolphe Brongniart, un des savans qui ont le mieux fait connaître cette curieuse époque, a parfaitement montré tout ce que l'aspect général du paysage avait de morne et d'uniforme. Parmi ces tiges de calamites, de lépidodendrons, de sigillaires, érigées avec tant de raideur, divisées suivant des lois presque mathématiques, dont les feuilles pointues et coriaces se dressent de toutes parts, aucune fleur ne se montrait encore. Les organes sexuels étaient réduits aux seules parties indispensables; privés d'éclat, ils ne se cachaient sous aucune enveloppe. La nature, devenue peu à peu opulente, a rougi plus tard de sa nudité; elle s'est tissé des vêtemens de noce : pour cela, elle a su assouplir les feuilles les plus voisines des organes fondamentaux, elle les a transformées en pétales; elle en a varié la forme, l'aspect et le coloris. En compliquant ainsi des appareils d'abord réduits aux parties les plus essentielles, elle a créé la fleur, comme la civilisation a créé le luxe, en le faisant sortir peu à peu des nécessités de l'existence améliorée et embellie.

La végétation des temps primitifs est donc bien réellement un point de départ. On y découvre le germe et l'origine de ce qui a paru depuis; mais la variété, la souplesse, la grâce, y manquent absolument. On n'y remarque rien qui ressemble à nos arbres touffus et élancés dont la tige disparaît sous des rameaux sans nombre, rien de cette féconde diversité qui donne une physionomie à chaque individu de nos forêts, de ce vague et harmonieux désordre qui charme dans la nature libre; ce qu'on y trouve plutôt, c'est quelque chose de dur, de régulier, de sévère, où se révèle une beauté triste et surtout immobile. Il fallait qu'il s'écoulât encore des myriades de siècles et que la configuration des terres changeât à bien des reprises pour que le monde végétal perdît ce premier aspect. Rien de brusque ne se manifeste jamais dans la marche qui entraîne par d'insensibles transformations la nature organique vers d'autres destinées. Il serait impossible de suivre ces changemens pas à pas; nous essaierons cependant d'en esquisser les principaux traits (1).

(1) Le temps des houilles fait partie de la longue période dite *primitive* ou *paléozoïque*, parce que la vie s'y est manifestée pour la première fois. La période de transition qui succède immédiatement à celle des houilles se nomme *permienne* ou simplement le *permien* à cause du gouvernement de Perm en Russie, où les dépôts qui s'y rattachent prennent une grande extension; puis vient la longue série des temps *secondaires*, dans lesquels nous distinguerons seulement trois termes sous les noms de *trias*,

Des conditions de sol et de climat combinées autrement, en particulier une humidité moins égale, moins permanente, et un écoulement plus rapide des eaux, ont été peut-être la vraie cause de l'appauvrissement de la végétation à l'époque qui suivit celle des houilles, c'est-à-dire dans le *permien* et plus tard dans le *trias*. Le trias, âge mal connu et caractérisé par des traits ambigus, paraît correspondre à une de ces périodes de renouvellement où les types en voie de décadence disparaissent peu à peu, tandis que ceux qui doivent les remplacer s'introduisent successivement. Les premiers laissent des vides parce qu'ils se réduisent à un nombre décroissant d'individus, les seconds sont encore obscurs et clairsemés. La vieillesse et l'enfance sont également faibles, et, dans les temps où ces deux extrêmes se trouvent seuls en présence, la nature revêt nécessairement un caractère de dénûment et de monotonie. C'est à peine si vers la fin de la période les espèces de fougères qui composent cette végétation appauvrie prennent un peu plus de variété; mais ce mouvement de transformation se ralentit et s'arrête presque pendant la période suivante, la période jurassique, une des plus longues que notre globe ait traversées. Rien de plus immobile que cette végétation jurassique partout où il a été donné de l'entrevoir. Au nord comme au sud de l'archipel européen, elle offre constamment les mêmes formes, combinées dans des proportions qui varient à peine d'un étage à l'autre. Les cycadées, plantes singulières dont le port rappelle celui des palmiers, et qui sont surtout remarquables par la lenteur avec laquelle elles croissent, dominaient alors en Europe. De nos jours on les rencontre, dispersées par petits groupes, dans les îles et les continens voisins des tropiques, mais surtout dans l'hémisphère austral. Ce ne sont pas pourtant des plantes exclusivement tropicales; elles se tiennent de préférence entre le 20e et le 30e degré de latitude sud.

Cependant, après chacune des sous-périodes entre lesquelles se divise la grande période jurassique, les terres s'étendaient par un mouvement presque régulier. De nouveaux reliefs plus accentués correspondaient à ces mouvemens d'émersion et donnaient aux continens une configuration plus variée et des vallées plus profondes. De là sans doute l'apparition des premiers fleuves. Aussi la période suivante, celle de la *craie*, est-elle des plus importantes au point de vue des phénomènes de la vie, puisque c'est alors que le monde des plantes, accomplissant une évolution définitive, a dépouillé partout les formes primitives pour revêtir celles que nous lui con-

de *Jura* et de *craie*. Enfin les temps *secondaires* furent suivis d'une autre période à laquelle on a donné le nom de *tertiaire*; celle-ci nous amène jusqu'à l'origine des temps modernes.

naissons encore. Quand nous faisons allusion en effet aux plantes des tropiques comme correspondant à celles de l'ancienne Europe, il ne faudrait pas en conclure que la végétation tropicale ait aujourd'hui la même physionomie que celle des périodes primitives. Rien ne serait moins exact. Si dans les régions intertropicales des circonstances particulières ont permis aux anciens types de se maintenir, ils ne s'y montrent à côté des types plus récens que dans un état de subordination et d'isolement. Ils nous servent néanmoins à établir un trait d'union entre le présent et le passé. En Europe, il n'en est plus de même : les formes antérieures à l'âge de la craie ont presque complétement disparu, et il y est même resté fort peu de vestiges de celles des premiers temps tertiaires. Il faut donc savoir distinguer dans l'étude du développement des formes anciennes ce qui dépend du mode d'évolution propre à l'ensemble des êtres organisés et ce qui tient à l'influence perturbatrice du climat. Tant que l'Europe est demeurée en possession d'un climat chaud, l'action éliminatrice qui résulte de l'abaissement de la température n'a pu s'y manifester. L'essor de la végétation européenne n'était originairement arrêté par aucun obstacle de cette nature. Ce serait pourtant une erreur d'une autre sorte que de s'exagérer le degré d'élévation de cette chaleur. Les cycadées, les araucarias, les fougères en arbre elles-mêmes, se contentent fort bien d'une moyenne annuelle de 18° à 20° centigrades, et rien ne prouve par conséquent que l'Europe du temps secondaire ait eu un climat beaucoup plus chaud. Plus tard au contraire, la température s'est abaissée, et les effets de ce refroidissement sont venus compliquer ceux de l'évolution organique. Certains groupes se sont trouvés favorisés, d'autres exclus, et de ce conflit est sortie enfin cette végétation appauvrie qui est restée notre apanage. Quelle était la cause de cette élévation originaire de la température sous nos latitudes, élévation supérieure de 10° centigrades au moins à ce qu'elle est aujourd'hui aux mêmes lieux, et pourquoi a-t-elle disparu depuis? Il y a là une inconnue à dégager, une solution que la géologie cherche encore.

On a essayé successivement de plusieurs hypothèses. La plus ancienne, admise encore généralement aujourd'hui, consiste à se prévaloir de l'action prolongée de la chaleur centrale. Une pareille cause a dû agir en effet dans un passé très reculé, mais il est difficile de dire à quelle époque il faut raisonnablement arrêter ce passé. Si l'on songe d'un côté à la faible faculté de transmissibilité calorique des matières qui composent l'écorce terrestre, de l'autre à la puissance des couches déposées successivement au fond des eaux et en particulier des plus anciennes, on ne voit pas trop comment la chaleur centrale aurait pu les traverser. Un seul des étages

du terrain paléozoïque, l'étage silurien (1), atteint dans les îles britanniques l'épaisseur énorme de 8 kilomètres, et l'ancienneté de la vie sur le globe est telle que, d'après M. d'Archiac, « les manifestations organiques initiales sont peut-être aussi éloignées dans le temps de la première faune observée que cette faune dite primordiale l'est elle-même de la nôtre. » On est donc en droit de conclure qu'il serait raisonnable d'assigner à l'élévation de la température dans les temps secondaires une autre cause que celle de la chaleur transmise par le noyau en fusion. Ce qui prouve que déjà cette influence était assez peu sensible dès les temps les plus reculés où nos investigations puissent atteindre, c'est encore l'étude des végétaux. Au lieu d'accuser un refroidissement régulier de période en période, la succession des espèces végétales, d'après les observations les plus récentes, démontre que la température est demeurée à peu près stationnaire, malgré des oscillations partielles, à travers des myriades de siècles. L'élévation de la température européenne aux époques secondaires s'explique d'ailleurs par plusieurs autres raisons. Il faut considérer que les surfaces continentales se sont étendues progressivement, que les mers ont été longtemps plus vastes que de nos jours, que les aspérités de la surface n'ont atteint que récemment l'altitude nécessaire à la permanence des neiges, que, l'océan étant plus ouvert et pénétrant partout au milieu des terres, les glaces polaires se formaient plus difficilement, que l'atmosphère, avant la fixation d'une grande partie des substances gazeuses qu'elle a dû originairement contenir, était plus dense, plus chargée de vapeur et moins exposée aux effets du rayonnement nocturne. En combinant toutes ces causes qui concourent également au même résultat, on sera, nous le croyons, bien près de la réalité des faits, quoiqu'il soit impossible de donner à cet égard une démonstration rigoureuse.

S'il est difficile de mesurer les oscillations successives de la température, il est aisé de constater les progrès que la vie organique n'a cessé d'accomplir par une marche pour ainsi dire régulière. Après le début de la période crétacée, le règne végétal touche enfin au moment de son évolution définitive. A cette époque, les eaux ont reçu les tribus si nombreuses qui les peuplent et dont les formes ont varié depuis sans amélioration sensible. La classe des reptiles domine le règne animal tout entier par la puissance, par la multiplicité, souvent l'étrangeté de ses espèces; mais ces êtres, tantôt monstrueux, tantôt singuliers, sans instinct intelligent, sans germes de perfectibilité, n'ont avec les surfaces continentales que des rap-

(1) C'est le plus ancien de ceux où l'on a observé jusqu'ici des vestiges d'êtres organisés.

ports confus, et ne semblent point solidaires des changemens qui s'y accomplissent. D'autres êtres, en possession d'une organisation plus riche, plus active, plus souple, plus susceptible de se compliquer et de se perfectionner, étaient destinés au rôle d'animaux terrestres. Ce sont les mammifères, chez qui la variété des régimes, des instincts, des habitudes, a peu à peu amené la diversification des types, et dont les commencemens furent cependant très obscurs. Cette obscurité, qui contraste avec l'éclat de leur destinée future, donne un attrait tout particulier aux recherches concernant leur origine. Les plus anciens vestiges relatifs à la classe des mammifères, dans l'état présent de nos connaissances, remontent aux premiers temps de la période jurassique ou même à la fin du trias. Ils dénotent des marsupiaux de très petite taille, peut-être aussi des rongeurs. Dans deux localités célèbres, correspondant l'une au milieu, l'autre à la fin de la période jurassique, on a encore observé des mammifères. Ceux de Stonesfield, connus depuis longtemps, malgré certaines ambiguïtés de caractères, ressemblent aussi à des marsupiaux, et leur dentition indique des insectivores. Les autres, trouvés plus récemment dans les couches du Purbeck, en Dorsetshire, se rattachent à des types analogues; leur taille varie depuis celle de la taupe jusqu'à celle du hérisson. Quelques-unes de ces espèces, d'après M. Falconer, seraient plutôt de petits carnassiers que de simples insectivores. Enfin deux espèces seulement, découvertes en 1857 dans le Dorsetshire, ont présenté un type assez voisin des kanguroos actuels de la Nouvelle-Hollande pour que le même docteur Falconer ait pu conclure que leur régime avait dû se composer de végétaux, surtout de racines, qu'ils auraient déterrées en fouillant le sol, comme leurs congénères australiens. Ainsi il n'y avait qu'un très petit nombre de ces mammifères primitifs qui fît sa nourriture exclusive des végétaux. Par ce dernier point, nous touchons au grand obstacle qui s'opposait au développement de cette classe. La végétation ne fournissait encore que très peu de parties nutritives. Nos herbivores d'aujourd'hui auraient vainement erré à travers les thuyas, les araucarias, les cycadées, les touffes de fougères et de prêles des régions jurassiques en y cherchant des herbages; à peine rencontrait-on alors quelques racines succulentes, et les fruits des conifères et des cycadées pouvaient seuls offrir des amandes comestibles. Presque aucun lien harmonique ne réunissait donc les deux règnes; ils poursuivaient isolément leur rôle. Les grands carnassiers ne pouvaient apparaître avant les races herbivores destinées à leur servir de proie, et celles-ci demandaient pour se montrer une flore plus variée et plus abondante. Le développement des mammifères se trouvait ainsi entièrement subordonné à celui de la végétation terrestre. Or, à l'époque

où nous sommes parvenus, les élémens végétaux étaient encore bien incomplets. Ils devaient achever de s'étendre et de se développer pour que les mammifères eussent la possibilité de le faire à leur tour. L'évolution de ceux-ci a été par cela même plus tardive.

Aucun ordre de phénomènes en géologie n'est entièrement isolé; tout se lie et s'enchaîne. Solidaires l'un de l'autre, les deux règnes organiques dépendent également des conditions de milieu dont ils reflètent les changemens, et parmi ces changemens il n'en est pas de mieux définis que ceux qui résultent de l'agrandissement des parties émergées de la surface terrestre. De petites cartes, intercalées dans le texte du livre de M. Heer sur les *Temps primitifs de la Suisse*, permettent de suivre le développement successif du continent européen; on y voit des îles, d'abord éparses, s'agrandir progressivement jusqu'au moment où elles se réunissent pour constituer une seule terre qui s'étend sans interruption du fond de la Bretagne jusqu'au-delà de Breslau, en Silésie. Cette jonction était opérée lors de la période crétacée. L'Europe centrale formait alors un petit continent dont les limites occidentales se trouvent cachées par l'Océan, mais qui, dans la direction opposée, dessinait les contours d'une vaste péninsule découpée de profondes sinuosités, un peu arquée de manière à tourner vers le nord la partie convexe. De Poitiers jusqu'au Harz, les rivages en étaient dirigés vers le nord-est; ils inclinaient ensuite vers le sud jusqu'auprès de Vienne, et à partir de Vienne ils marquaient les bords d'une mer qui remplissait la vallée entière du Danube, et pénétrait par Constance, à travers la Suisse, jusqu'à Genève, pour rejoindre par un détroit la vallée actuelle du Rhône. Au sud de la vallée du Danube, la région des Alpes, depuis le Tyrol jusqu'en Savoie et de Brégenz à Milan, formait une grande île allongée de l'ouest à l'est, et circonscrivant ainsi une mer intérieure étroite et longue qui persista longtemps au centre même de l'ancienne Europe. C'est vers le nord de la plus grande des deux terres, sur divers points de l'Allemagne, qu'ont été recueillies des plantes où l'on remarque les premiers indices d'une révolution destinée à compléter le règne végétal, en le dotant de ses élémens les plus parfaits.

Jusqu'ici nous n'avons rencontré encore aucune trace d'arbres à feuilles comme le chêne, le tilleul, l'aubépine, ni des herbes qui s'y rattachent. Nous devons à un accident géologique les premiers indices de la présence de ces végétaux. Vers le milieu des temps crétacés, la mer envahit la région occupée maintenant par le cours supérieur de l'Elbe, c'est-à-dire la Bohême et la Basse-Silésie, et la transforma en un golfe étroit et profond. C'est à la base des sédimens auxquels donna lieu la nouvelle mer qu'on a trouvé non-seulement, comme dans les terrains antérieurs, des empreintes de fou-

gères, de conifères et de cycadées, mais encore des vestiges de feuilles pareilles à celles de nos arbres ordinaires, et attestant la révolution végétale en voie de s'accomplir. La plupart de ces débris sont en assez mauvais état; ceux qui nous intéresseraient le plus à cause de la classe alors toute récente dont ils ont fait partie sont malheureusement très mutilés. Il est vrai, comme le remarque M. Lyell, que, si les plantes terrestres de l'époque crétacée sont peu connues, cette rareté s'explique d'elle-même par l'origine purement marine de la plupart des roches de cette formation. Les temps approchaient cependant où le développement de l'espace continental allait se traduire par la diversification des conditions extérieures et des êtres adaptés à ces conditions. Les eaux courantes, traversant pour atteindre la mer un espace plus étendu et un sol plus accidenté, devaient finir par s'accumuler au fond des parties déprimées soit dans l'intérieur des terres, soit au bord des plages récemment émergées. Ces phénomènes se produisirent en effet, et la végétation qui recouvrit l'Europe vers la fin de la *craie* reflète par la mobilité de ses traits et les contrastes qu'elle présente, suivant les lieux où on l'observe, la souplesse avec laquelle elle dut varier ses formes. Ce dernier âge d'une si longue période porte tous les caractères d'un temps de transition. On y remarque une foule d'ambiguïtés et d'anomalies apparentes; les vestiges du passé y coudoient les germes à peine éclos de l'avenir; les liens, faibles parfois entre deux localités attenantes et presque contemporaines, sont étroits au contraire entre des points très éloignés l'un de l'autre. Il est vrai que les recherches sont récentes, les lacunes immenses.

Dans la Provence actuelle, que la mer venait de quitter et que recouvraient en partie des lagunes marécageuses, croissait alors une plante aquatique dont il a été possible de reconstruire les diverses parties. Vigoureuse, haute de plusieurs pieds, elle se multipliait rapidement grâce à une organisation merveilleusement disposée pour le rôle qu'elle remplissait. Pourvue de grandes feuilles allongées et fermes comme celles des roseaux du midi, elle avait la faculté singulière de développer des racines aériennes qui descendaient dans l'eau de tous côtés, et, comme autant de légers cordages, la soutenaient, tout en pompant les sucs nourriciers. Ces sortes de plantes, que la France méridionale a longtemps conservées, n'avaient qu'une analogie lointaine avec certaines familles aujourd'hui entièrement exotiques, comme les restiacées et les pandanées, amies comme elles des lieux inondés. Elles propagèrent alors leurs innombrables colonies à la surface des vastes lagunes qui existaient sur le territoire de la ville d'Aix et les convertirent en tourbières. C'est aux débris accumulés de ces plantes que sont dus des

amas charbonneux devenus l'objet d'une active exploitation à Fuveau et à Gardanne. Ainsi la partie méridionale du continent crétacé possédait déjà de grands lacs; le spectacle changeait vers le nord, où l'on observe sur plusieurs points, principalement en Allemagne, des traces de végétaux de la même époque. On les retrouve surtout dans les sables fins qui s'amoncelaient au bord de la mer, au fond de certaines baies où les eaux n'étaient pas trop exposées au mouvement des vagues. Tous ces restes marquent l'existence d'une végétation variée et originale, où les formes les plus diverses se trouvent associées dans un désordre apparent. Des palmiers encore rares et de petite taille, des fougères, des araucarias, des séquoias, des pandanées, se mêlent à des arbres dont nous ne connaissons que les feuilles, mais dont les affinités semblent révéler des formes analogues à nos peupliers, à nos saules, à nos charmes. On a même signalé dernièrement dans le fond de la Moravie de vrais magnolias associés à des noyers. Pour bien saisir les contrastes que présentait alors le règne végétal, il faut se transporter auprès d'Aix-la-Chapelle, où M. le Dr Debey a su réunir les fragmens épars d'un grand nombre de plantes très rapprochées des protéacées du Cap et de l'Australie. Il se trouve donc que l'Europe a possédé autrefois des plantes dont l'image ne s'observe plus qu'à nos antipodes. La Nouvelle-Hollande aurait conservé sans altération des formes végétales que nous avons perdues depuis longtemps. Le continent austral se serait donc arrêté à l'une des phases de l'évolution organique que nous avons traversée. La corrélation des deux règnes montre dans tous les cas combien ils sont solidaires l'un de l'autre, puisque l'Australie, avec une flore archaïque, ne comprend, en fait de mammifères, que des marsupiaux, qui correspondent de leur côté à nos types les plus anciens. Il existe pourtant dans ce parallèle des deux régions une différence essentielle. La présence dans l'Europe *crétacée* d'une végétation de physionomie australienne n'est pas exclusive. Dans le temps même où croissaient les protéacées d'Aix-la-Chapelle, d'autres végétaux qui semblent les prédécesseurs des nôtres se montraient déjà. Nous avons cité les magnolias et les noyers trouvés en Moravie : des faits analogues se sont présentés en Westphalie et ailleurs, et on en a observé de plus frappans encore dans l'Amérique du Nord, au fond du Nebraska. Peu de temps après l'apparition des végétaux dont l'organisation est la plus élevée, l'Europe possédait deux séries de types juxtaposés destinées plus tard à se partager, pour ainsi dire, les deux hémisphères. Chacune d'elles était sans doute adaptée à des conditions locales assez diverses pour avoir rarement l'occasion de se mêler. Toutes deux avaient alors leur raison d'être; plus tard, mais après bien des vicissitudes, l'une d'elles subit un déclin pro-

longé avant d'être définitif, tandis que l'autre obtenait peu à peu une prépondérance exclusive. Sous ce rapport, l'époque de la craie peut être regardée comme le point de départ de la végétation particulière à notre zone, de même que le temps des houilles marque celui du règne végétal tout entier. Dès ce moment en effet commence une évolution d'un autre genre, par laquelle les tribus nouvelles vont se multiplier et se diversifier dans une proportion toujours croissante. Sans doute les différences de sol, de climat, de station, qui s'accentuent chaque jour davantage, contribuent à ce résultat; mais la flexibilité des organismes y contribue aussi dans une large mesure. Le climat de l'ancienne Europe a dû varier à bien des reprises, et par là s'explique la prépondérance alternative de l'association australienne, au feuillage grêle et coriace, et de l'association contraire, remarquable par l'ampleur des organes appendiculaires. Les choses se passent encore de même. Beaucoup de flores régionales revêtent des traits d'ensemble qui aident à les reconnaître au premier coup d'œil. Les phénomènes que nous observons dans l'espace se sont autrefois manifestés dans le temps, et la nature n'a pas changé de procédés. Elle a toujours su plier les organismes sous l'influence des milieux, influence d'autant plus énergique qu'elle est permanente, et que dans le règne végétal elle s'applique à des êtres fixés au sol qui la subissent sans pouvoir s'y soustraire.

II.

Nous arrivons enfin à la période tertiaire. Peut-être plus courte et certainement mieux connue que les précédentes, elle est moins remarquable par l'introduction de nouveaux types que par l'immense et dernière évolution en vertu de laquelle ceux qui existaient déjà se sont développés, équilibrés, distribués par régions et par zones, et ont revêtu les caractères définitifs qui les distinguent de nos jours. Le règne végétal ne cesse de se développer en Europe jusqu'au-delà de la première moitié des temps tertiaires, c'est-à-dire tant que la température, malgré des variations partielles, n'a pas encore décliné. A ce moment commence un long travail d'élimination que l'abaissement du climat accélère de plus en plus. C'est seulement auprès de Paris que la végétation du premier des âges tertiaires a laissé des traces; des travaux qui avaient pour but d'extraire des matériaux propres à ferrer les routes nous permettront de faire revivre en quelques lignes une des scènes les plus fraîches de la nature d'autrefois. La quantité de feuilles à l'état d'empreintes retirées de la carrière des Crottes, près de Sézanne, est vraiment surprenante, les échantillons sont souvent complets et

offrent des caractères que l'étude permet de saisir. Cependant tous les résultats auxquels on est parvenu dernièrement à cet égard ne sont pas également sûrs; aussi ne nous appuierons-nous que sur les mieux établis dans le tableau que nous allons tracer. Le pays qui s'étend vers Reims et Rilly-la-Montagne était alors occupé par un lac qu'alimentaient des eaux vives et jaillissantes. Une de ces sources coulait auprès de la petite ville de Sézanne, et y formait une cascade dont les parois subsistent encore et conservent l'incrustation de nombreuses empreintes végétales. Ces rocailles ressemblent à celles qui ont rendu célèbres les cascatelles de Tivoli; il semble seulement qu'un accident imprévu en ait détourné pour quelques instans les eaux des temps tertiaires. L'œil exercé du géologue reconstruit les moindres accidens de l'ancienne localité. Il aperçoit jusqu'aux mousses qui tapissaient de larges plaques la surface humide du rocher; pour lui, de merveilleuses fougères se penchent sur le gouffre écumant et balancent leurs feuilles finement découpées; au-dessus s'étagent des arbres puissans : ce sont des figuiers, des lauriers au port élancé, des magnolias aux feuilles lustrées, des sterculiers, des tilleuls. Ces arbres à l'aspect exotique ne sont pas les seuls; des noyers et des chênes leur sont associés; on entrevoit au milieu d'eux des peupliers et des saules, des aunes et des ormeaux; des vignes sauvages et un lierre vigoureux s'attachent aux troncs; toutes ces essences se mêlent, se croisent, se complètent l'une par l'autre, tout chez elles annonce la vigueur opulente que les voyageurs admirent au fond des vallées ombreuses du Népaul. Ce tableau, dont les couleurs n'ont rien de fantastique, nous reporte au sein d'une forêt vierge du commencement de l'âge tertiaire.

A mesure qu'on avance dans cette période, le spectacle semble changer. Les documens sont moins restreints, ils proviennent de points très éloignés, et partout un grand caractère d'uniformité se fait reconnaître. L'aspect général annonce que le climat s'est modifié; il est devenu plus sec et plus chaud. Les feuillages ont moins d'ampleur, les formes étroites et coriaces dominent; on se dirait transporté aux environs du Cap, en Australie ou dans les savanes du Texas, quelquefois aussi dans certaines parties de l'Inde, ou plutôt la végétation se compose de traits mixtes empruntés à ces divers pays. Les palmiers et les essences des pays les plus chauds se multiplient partout. Cette végétation, assez chétive de stature et monotone d'aspect, si l'on considère l'ensemble, est riche et féconde, si l'on s'attache à la variété des genres et au nombre des espèces. Il se produit ici le même effet que dans la Nouvelle-Hollande, où la flore se renouvelle presque entièrement dès qu'on passe d'un canton dans un autre. Il existait aussi beaucoup d'originalité dans les formes, et, pour trouver des analogies avec les végétaux de ce

temps, il faut souvent s'adresser aux contrées les plus lointaines du monde actuel. Les formes européennes elles-mêmes ne sont pas absentes, quoiqu'elles paraissent réduites à un minimum d'importance relative. On observe çà et là des aunes, des bouleaux, des chênes, des ormeaux, des érables; mais ces végétaux sont toujours très rares.

Les nappes lacustres abondaient. Ce n'étaient pas sans doute des lacs profondément encaissés, comme ceux de la Suisse. Ces lacs ressemblaient plutôt à ceux de la Suède et de la Finlande, de la Chine et de l'Amérique, sortes d'estuaires aux bords vagues, communiquant entre eux, situés sur un sol médiocrement accidenté et à portée de la mer, dont ils trahissent le voisinage par bien des indices. Ils étaient profonds cependant, soit par eux-mêmes, soit parce que le bassin qui les comprenait s'abaissait insensiblement. Enfin la durée en fut très longue, car ils présentent ordinairement une succession compliquée d'élémens de toute sorte étagés par assises régulières. Nulle part ces lacs ne sont aussi nombreux et aussi bien caractérisés qu'en Provence. On y suit les sinuosités des bords, on reconnaît les accidens des rivages, les points où les courans venaient se précipiter, et ceux où le long d'une plage tranquille s'accumulaient les dépouilles des végétaux. La nature, le nombre, la disposition des empreintes, indiquent dans quelle proportion ces végétaux se trouvaient combinés, et fournissent par induction mille détails curieux sur la vie à cette époque. Les mammifères qui fréquentaient ces parages étaient ceux dont la découverte dans le gypse de Montmartre a immortalisé Cuvier. On les a depuis rencontrés sur divers points de l'Europe, formant partout la même association. Leurs mœurs étaient tranquilles; leur régime se composait de substances végétales, surtout de racines, de feuillages et de fruits; quelques-uns devaient vivre d'insectes ou ronger les bois et les écorces. On ne comptait qu'un petit nombre de carnassiers, et encore se nourrissaient-ils en partie de végétaux.

La même ambiguïté de caractères se présente chez tous ces animaux quand on les examine de près, soit pour les classer, soit pour définir leurs habitudes. MM. Heer et A. Gaudry, dans des publications récentes, et avant eux M. Gervais, quoique celui-ci adopte d'autres conclusions, ont fait également ressortir la signification et la portée de ces caractères mixtes. La séparation et la bifurcation des types ne s'opèrent donc que peu à peu et par une marche progressive. Les divers rameaux s'écartent d'autant plus qu'on s'éloigne davantage du point de départ originaire, et, en se rapprochant de ce point, on voit les caractères converger de plus en plus. Cette ramification des types, pareille à celle d'un arbre généalogique, n'est pas le seul point à noter; il en existe un autre.

Plus les groupes s'écartent, plus l'organisation se trouve adaptée à un genre de vie exclusif. C'est là une tendance inévitable de la perfectibilité organique, ce que M. Milne Edwards appelle la division du travail physiologique, et qu'on pourrait définir l'adaptation croissante des organes à des fonctions de mieux en mieux déterminées. Quand on remonte les diverses séries, avant le moment où elles sont fixées, on reconnaît dans chaque groupe la trace des degrés successifs par lesquels il a dû passer : de là des ambiguïtés de fonctions correspondant aux ambiguïtés de caractères. C'est ainsi que, dans la plupart des genres de la faune dont nous parlons, le régime alimentaire, dévoilé par l'étude de la dentition, ne se compose pas exclusivement de proie vivante pour les carnassiers, ni seulement d'herbages ou de fruits pour les herbivores. Tous accusent plus ou moins un régime omnivore, c'est-à-dire mélangé dans une certaine proportion de racines, de feuilles et de fruits. La classe des mammifères était donc encore éloignée de son développement final. Peut-être le règne végétal ne lui avait-il pas encore fourni des élémens assez abondans et assez variés pour permettre à chaque série de choisir sa vie et de s'y renfermer. Peut-être le temps qu'exige une pareille adaptation avait-il manqué, ou les circonstances avaient-elles cessé plusieurs fois de lui être favorables. En tout cas, la loi de solidarité des deux règnes se laisse ici entrevoir dans toute sa force, puisque l'évolution végétale, qui doit nécessairement précéder le développement de la faune, se trouve achevée dans ses traits les plus essentiels bien avant celui-ci.

Si l'Europe était loin de ressembler à ce qu'elle est aujourd'hui, et même à ce qu'elle a été depuis, elle était plus riche sous bien des rapports. A peine peut-on admettre qu'elle ait vu naître depuis de nouveaux types de végétaux; mais elle a complété le développement de ceux qu'elle comprenait déjà. Elle a propagé certaines catégories, comme les associations herbacées; elle a multiplié des conditions d'existence dont les grands animaux ont pu profiter pour se perfectionner, augmenter en nombre, en taille, et arriver enfin au terme de leur développement. Avant d'atteindre ce dernier résultat, l'Europe avait encore bien des changemens à subir; mais tous se sont opérés par degrés insensibles. Les palmiers, les dragonniers, les grandes fougères, d'autres essences tropicales qui se maintiennent longtemps encore après le temps dont nous venons de parler, font voir que la chaleur n'a pas encore diminué. Cependant de nouvelles espèces des mêmes groupes viennent peu à peu remplacer les formes antérieures dont on perd la trace; les végétaux de physionomie australienne deviennent au contraire moins communs. Les essences qui recherchent le bord des eaux ou se plaisent sous un climat humide et chaud à la fois se multiplient de plus en

plus, et les feuilles s'agrandissent par rapport à celles des formes correspondantes de l'âge précédent. Les végétaux que nous avons encore sous les yeux, entre autres les bouleaux, les charmes, les érables, favorisés par les circonstances nouvelles, deviennent partout moins rares. L'étude du sol démontre que les lacs vont en s'agrandissant, les dépôts plus puissans indiquent des eaux plus abondantes, tous les signes d'un climat plus humide se manifestent; enfin on commence à constater un phénomène très curieux : plusieurs des espèces de ce temps sont déjà tellement voisines d'espèces actuelles d'Europe ou d'Amérique qu'on ne saurait marquer entre elles de différences sensibles.

Cet état de choses, si favorable à un développement harmonieux des deux règnes, va s'accentuant presque jusqu'à la fin de la période tertiaire. Presque toutes les vallées qui tracent le cours de nos principales rivières étaient alors des lacs. L'Europe jouissait d'un climat essentiellement humide et tempéré. C'est l'avant-dernière période de l'âge tertiaire, désignée en géologie sous le nom de période *miocène*, dont M. Heer, dans ses *Recherches sur le climat et la végétation du pays tertiaire*, a entrepris de tracer la statistique tout entière. La localité la plus riche en renseignemens est celle d'OEningen, près de Schaffouse, où, sans compter les poissons et les insectes, on a recueilli 500 espèces de plantes. Le nombre total de celles que l'on connaît dans le terrain miocène de Suisse s'élève à plus de 900. Après avoir retranché de ce nombre les organismes inférieurs, comme les algues et les champignons, on a encore environ 700 espèces, parmi lesquelles M. Heer remarque qu'il se trouve 533 arbres ou arbustes et seulement 164 plantes herbacées. Dans la Suisse de nos jours, la proportion est renversée, puisque le nombre des plantes ligneuses n'est plus que le 1/8 de celui des herbes. Il faut donc supposer ou que le nombre total des espèces tertiaires atteignait un chiffre énorme et que la plus grande partie nous reste inconnue, ou que, contrairement à ce qui existe aujourd'hui, les plantes ligneuses étaient alors plus nombreuses que les herbacées. Cette seconde hypothèse est la plus vraisemblable, car c'est ce qui arrive à mesure que l'on s'avance vers l'équateur. Il est naturel d'admettre qu'il en était de même au sein d'une nature encore si rapprochée de celle des pays tropicaux. Cependant M. Heer cite des preuves ingénieuses de la présence de groupes herbacés dont on était loin avant lui de soupçonner l'existence dans ce terrain. Il a pu la déduire des habitudes bien connues de certains insectes dont il retrouve les traces dans les couches d'OEningen.

La végétation des temps miocènes présentait donc un caractère évident de richesse et de fécondité, quoique le climat se fût déjà un peu refroidi. M. Heer a été jusqu'à préciser les élémens de ce cli-

mat, et voici comment il procède. Observant les plantes principales, il en choisit quelques-unes dont l'affinité avec celles qui leur correspondent aujourd'hui est tellement étroite qu'elle a dû entraîner des aptitudes identiques et par conséquent des exigences de température à peu près pareilles. C'est ainsi que M. Heer arrive à admettre pour l'époque d'OEningen une température moyenne annuelle d'au moins 18° 1/2 centigrades, c'est-à-dire à peu près celle des îles Madère et Canaries. La partie la plus importante des travaux de M. Heer a eu pour objet d'établir la mesure exacte de l'influence qu'exerçait la latitude dans l'Europe tertiaire. En France, des questions de ce genre ont rarement le privilége de passionner le public; mais il en est autrement chez quelques-uns des peuples voisins, où les esprits savent mieux en saisir la portée et prêter aux recherches un concours actif ou sympathique. Grâce aux encouragemens que son projet a rencontrés en Angleterre et en Scandinavie, M. Heer a pu se procurer des plantes fossiles de presque tous les pays de la zone glaciale arctique. Les résultats de trois expéditions scientifiques envoyées par la Suède au Spitzberg en 1858, 1861 et 1863 lui ont été communiqués, ainsi que les collections recueillies en Islande par le professeur Steenstrup et le Dr Winckler, et déposées aux musées de Copenhague et de Munich. Il a visité à Londres et à Dublin d'autres collections qui sont le fruit des tentatives répétées faites pour rechercher les traces de John Franklin. Un voyage a même été organisé en Angleterre à son intention afin d'explorer la forêt pétrifiée d'Altanekerdluk, sur la côte occidentale du Groënland, vers le 70e degré, et de son côté le gouverneur de la colonie danoise a fait parvenir à Zurich de riches envois d'échantillons de plantes fossiles. M. Heer vient de publier les conclusions de toutes ces recherches. Il a montré que ces régions aujourd'hui inertes, cette terre à jamais glacée, avaient autrefois été ombragées de puissantes forêts qui de là s'avançaient peut-être jusqu'au pôle. Les pins, les séquoias, les cyprès-chauves, les magnolias, les chênes et les hêtres qui couvraient alors le Groënland, les tulipiers, les érables, les bouleaux, les ormes et les vignes qui peuplaient l'Islande, les platanes, les peupliers et les tilleuls du Spitzberg, n'étaient pas de chétifs arbustes, pareils à ceux qui rampent misérablement sur quelques points des terres boréales; c'étaient des essences vigoureuses dont les troncs se montrent parfois et dont les feuilles présentent des dimensions surprenantes. Quoique distinctes à quelques égards des espèces que l'on observe dans notre hémisphère, surtout en Amérique, en redescendant de 20 degrés plus au sud, les anciennes formes polaires leur ressemblent cependant beaucoup. Certaines d'entre elles, comme les tulipiers, les platanes, les séquoias et les cyprès-chauves, sont même tellement voisines des

plantes analogues qui croissent encore dans la Louisiane et la Californie, que celles-ci semblent en être les descendans à peine modifiés. M. Heer, se basant, comme il l'avait fait pour la Suisse, sur cette étroite affinité, a pu définir presque à coup sûr les conditions climatériques qui résultent des aptitudes présumées des anciennes espèces. C'est ainsi que la température des régions polaires d'alors a été évaluée à un minimum de 9 degrés centigrades en moyenne. Elle se trouve vis-à-vis de la moyenne d'aujourd'hui, qui est inférieure à zéro, dans le même rapport que l'ancienne température d'OEningen (18° 1/2 cent.) vis-à-vis de celle de Zurich, qui est de 8° 9 centigrades. Il résulte de cette belle série de déductions que, vers le milieu des temps tertiaires, la température allait diminuant de l'équateur au pôle suivant la même loi proportionnelle que de nos jours, mais qu'elle était partout supérieure de 8 à 9 degrés à ce qu'elle est maintenant aux mêmes lieux. Ce dernier chiffre marque la quantité exacte de chaleur que notre hémisphère a perdue.

Sous l'empire de conditions aussi éminemment favorables, le peuple des mammifères n'avait pu que croître et atteindre enfin un développement correspondant à celui de l'autre règne. C'est ce que prouve la longue et curieuse liste des animaux de cette époque. Les mammifères, que nous avons laissés dans un état d'évolution imparfaite, nous les retrouvons plus grands, plus forts, plus divers. Beaucoup de leurs genres existent encore ou tendent à se rapprocher des nôtres, comme les mastodontes, si voisins déjà des éléphans. D'autres comblent par leur présence des lacunes de notre faune contemporaine, ou se révèlent à nous comme les ancêtres directs des genres qui leur ont succédé. C'est toujours la même marche, et, dans beaucoup de ces types, les signes d'une adaptation de plus en plus exclusive concordent avec la modification progressive des organes. Cette ambiguïté, que nous faisions ressortir à propos des animaux antérieurs, existe encore chez ceux dont il est question maintenant; mais elle n'est plus dans l'ensemble des caractères constitutifs de l'ordre et de la famille : elle se retrouve seulement dans les tribus et les genres, dont les limites sont souvent flottantes et malaisées à fixer aussi bien que celles des espèces elles-mêmes. Nulle part cette tendance ne se manifeste avec plus d'éclat que dans la faune célèbre de Pikermi, que M. Gaudry a ressuscitée après en avoir patiemment arraché les débris aux flancs du Pentélique. C'est de ceux de l'Afrique que les animaux de Pikermi se rapprochent le plus; mais, malgré les lacunes inévitables qu'on est forcé de supposer, la faune de Pikermi est incomparablement supérieure à celle de l'Afrique : elle renferme plus

d'espèces, et la taille des principales étonne l'esprit le moins prévenu.

Il faut donc proclamer de nouveau l'harmonie qui préside aux relations des deux règnes. L'abondance, la variété, la perfection des plantes, répondent à la diversité des animaux et à la multiplicité croissante de leur manière de vivre. Ces rapports entre deux règnes dont l'un sert à nourrir l'autre sont trop étroits pour jamais s'affaiblir; ils n'excluent pas cependant une certaine indépendance dans le mode de développement qui est propre à chacun d'eux, et cette indépendance se révèle de plus en plus à partir de la période qui aboutit enfin à l'origine des temps modernes.

Jusqu'ici, en dépit de quelques variations climatériques partielles, le règne végétal s'est développé sans obstacle. Le moment est venu où l'Europe va être placée dans la nécessité d'adapter les élémens végétaux qu'elle possède à l'abaissement de plus en plus prononcé de la température. Bien des genres seront ainsi éliminés, et l'ensemble de notre végétation est parsemé de ces sortes d'épaves des âges antérieurs; mais, si l'Europe a perdu une foule de genres, ces pertes ne l'ont rendue dès l'abord ni moins belle, ni moins propre à nourrir un grand nombre d'animaux. La multiplication de certaines essences, favorisées par les circonstances mêmes qui excluaient les autres, a largement compensé l'extinction de celles-ci. Il faut se souvenir qu'aucun pays n'est plus riche en espèces végétales et plus pauvre en mammifères que l'Australie, tandis que les forêts et les savanes de l'Amérique du Nord ont nourri longtemps d'immenses troupes d'herbivores sous un climat relativement assez rude. Il en fut ainsi de l'ancienne Europe lorsque la température s'abaissa. Les forêts n'en demeurèrent pas moins luxuriantes, les animaux continuèrent à vivre en grand nombre au sein de cette nature qui prenait peu à peu les livrées plus sévères des contrées du nord; mais on voit aussi que, comme les végétaux, les animaux s'adaptent graduellement au climat de plus en plus froid des régions qu'ils parcourent. C'est alors qu'après les mastodontes les éléphans commencent à se multiplier. Des multitudes de chevaux, de bœufs et de cerfs errent à travers les solitudes européennes; les grands carnassiers habitent à côté de leur proie et se propagent dans la même proportion; les rhinocéros, les hippopotames, depuis étrangers à nos contrées, continuent à s'y montrer. Cet état de choses se prolonge jusqu'à l'arrivée de l'homme. Cependant les deux règnes semblent ne plus comprendre aujourd'hui sur notre continent que des restes échappés à quelque désastre longtemps prolongé. Quelque jour la science percera ce dernier mystère et expliquera les raisons de cette décadence dernière, due probablement à plusieurs phéno-

mènes combinés. La submersion partielle des plaines du nord, l'extension des glaces, le climat devenu plus rude, le desséchement des anciens lacs, le creusement des vallées et par-dessus tout l'action destructive de l'homme, telles sont les seules causes naturelles que l'on puisse invoquer, sans exclure celles que de nouvelles observations amèneraient à connaître.

Nous venons de voir les êtres passer successivement par tous les degrés qui séparent les premiers rudimens de la vie organique de ces combinaisons de plus en plus compliquées qui en constituent les manifestations dans les groupes supérieurs. Les êtres nouveaux, chaque fois qu'ils se détachent les uns des autres, demeurent cependant réunis par l'ordonnance commune du plan sur lequel ils ont été tracés. Une foule d'indices révèlent chez eux cette liaison mutuelle dont les vestiges sont très lents à s'effacer. Dans cet ensemble éminemment solidaire, rien n'autorise, ce semble, à admettre que les groupes d'individus les plus ressemblans, à qui l'on applique conventionnellement le nom d'espèces, aient été produits isolément les uns des autres. Toutefois jusqu'ici deux systèmes se partagent le monde savant relativement à cette origine. Les uns considèrent chaque unité spécifique comme une entité réelle, ayant son point de départ dans une création particulière et n'ayant subi depuis presque aucune altération. Les partisans de ce système s'appuient pour le soutenir sur plusieurs sortes de preuves, principalement sur l'immutabilité des espèces depuis les temps historiques les plus reculés, sur le peu de stabilité des variétés obtenues par la culture, sur la tendance de ces variétés à retourner au type dont elles émanent, sur la difficulté des hybridations et la stérilité assez générale des métis, enfin sur la faculté exclusivement commune aux individus de chaque espèce de se reproduire au moyen de descendans indéfiniment féconds entre eux, et cela malgré des diversités apparentes, quelquefois plus saillantes que les différences assez faibles qui séparent certaines espèces voisines.

Ceux qui s'attachent à ce premier système ont cependant à combattre une énorme difficulté, dont ils ne tiennent ordinairement qu'un compte très faible : c'est de faire concorder la théorie qu'ils préfèrent avec les faits paléontologiques. On ne saurait pourtant raisonner comme si le monde organique avait commencé tout entier en même temps que l'homme. Il faut nécessairement admettre une très longue durée depuis l'apparition des premiers organismes jusqu'à nos jours, et cette durée est en réalité presque incalculable. Dès lors, elle infirme singulièrement l'autorité de quelques expériences tentées depuis un petit nombre d'années, et même l'argument tiré du peu de changement qui se serait opéré dans les es-

pèces depuis le début des temps historiques. Il faut bien le dire, l'ensemble des faits géologiques et paléontologiques est désormais inséparable de toute discussion relative à la nature et à l'origine des espèces. Y a-t-il donc lieu d'être surpris si, frappés de l'insuffisance des théories qui fixent à chacune d'elles des limites infranchissables, certains esprits ont cherché la solution du problème dans une théorie opposée. D'après ce second système, auquel le livre de M. Darwin a donné un très grand retentissement, au lieu de négliger les données géologiques, on s'appuie sur elles, et on en tire une foule d'argumens en faveur de la production des espèces par voie de modification et de dédoublement. M. Darwin, poussant l'application d'un principe juste par lui-même à ses dernières conséquences, a voulu tout expliquer par l'élection naturelle (*a natural selection*) et la concurrence vitale, deux forces dont l'une produirait toutes les variations et les développerait en les fixant par l'hérédité, et l'autre donnerait à ces variations une fois fixées une impulsion capable de faire triompher les formes les plus parfaites de celles qui leur sont inférieures. Dans un problème aussi immense, c'est, à ce qu'il nous semble, s'attacher à une solution trop simple et probablement incomplète. On dirait qu'on a soulevé un coin du voile, et qu'on se persuade avoir tout vu. La durée énorme des temps écoulés et la multiplicité des êtres successivement apparus entraînent la complexité des circonstances et des phénomènes intervenus. Comment dès lors, au début d'une carrière encore obscure, lorsque l'analyse n'a pu qu'effleurer superficiellement tant de questions diverses, lorsque les effets les plus intenses de tant d'agens physiques, chimiques et météorologiques demeurent inconnus ou mystérieux, comment concevoir une synthèse du monde organique qui nous dévoile le secret de son origine et de ses combinaisons? Il faut bien s'y résigner, remettons à l'avenir le soin de gravir peu à peu, par mille sentiers perdus, cette vaste montagne qui porte à son sommet le mystère de notre genèse. A mesure que nous en franchirons les pentes, nous verrons s'étendre des horizons partiels, jusqu'au moment où l'humanité, debout enfin sur la plus haute cime, verra se rejoindre de toutes parts ces points de vue isolés pour composer devant elle une immense et dernière perspective. Pour le moment, la seule voie, dans la recherche de ce qu'est l'espèce, doit consister à s'enquérir surtout de ce qu'elle a été à côté de ce qu'elle est, c'est-à-dire à la définir également dans sa nature actuelle et dans sa marche à travers les siècles, sans songer à formuler encore les conséquences dernières de ces études, déjà si pleines d'attrait par elles-mêmes.

GASTON DE SAPORTA.

J.-VICTOR LE CLERC

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

C'est surtout quand il s'agit des grands travaux d'érudition que les bons esprits sont fondés à se plaindre de ce qu'il y a parfois de superficiel dans les maximes de notre temps. Ces travaux, n'étant susceptibles d'aucune application pratique et ne s'adressant qu'à une élite d'hommes instruits, ne sauraient avoir dans le public ni lecteurs ni approbateurs. Les institutions qui autrefois fournissaient à de telles études de rares facilités, comme les corporations universitaires et les ordres religieux jouissant de grands loisirs, ont disparu ou changé de caractère. Les classes qui avant la révolution apportaient aux patientes recherches un docte contingent de travailleurs, clergé, magistrature, barreau, sont absorbées maintenant par les fonctions ou les passions de leur ordre, et ne trouvent plus de temps pour les occupations désintéressées. L'état, qui s'imagine avoir remplacé avec avantage les mécanismes indépendans de l'ancien régime par des ministères et des administrations, ne sait pas se comporter comme il faut envers ces délicates études. Plus soucieux d'encourager ce qu'on appelle le talent, apprécié du grand nombre, que de montrer son estime pour des œuvres essentiellement aristocratiques, l'état est presque toujours en pareille matière un juge distrait, frivole ou peu sûr. Enfin les nouvelles conditions que les transformations économiques du siècle ont amenées pour la vie matérielle sont tout à fait contraires aux occupations de recherche pure. La noblesse de ces recherches est de n'avoir presque aucune valeur vénale, de répondre à la demande d'un

petit nombre de lecteurs. Celui qui s'y livre a d'ordinaire très peu de besoins; il en a cependant. Le séjour à Paris lui est presque indispensable; une vaste bibliothèque, des voyages littéraires lui sont nécessaires. Que deviendra-t-il dans un état social où des politiques qui se croient profonds ont visé systématiquement à rendre la vie chère et à faire de Paris une ville inhabitable pour quiconque ne mène pas une vie de luxe? La conséquence de ce régime sera, si l'on n'y prend garde, un grand abaissement pour les parties les plus importantes de la culture de l'esprit.

Il y a satisfaction du moins, sur le seuil de ce triste avenir, à reposer sa pensée sur la vie tranquille d'un homme éminent qui traversa des jours meilleurs. M. V. Le Clerc a été proclamé par un de ceux qui l'ont le mieux connu, M. Naudet, le vrai bénédictin de notre âge. Sa paisible retraite de la Sorbonne fut pour nous durant des années le sanctuaire de la recherche savante et libre. Sa vie innocente et pure a été, malgré la différence des croyances religieuses, une image fidèle de ces vies saintes et graves dont le XVIIe et le XVIIIe siècle nous ont légué le souvenir comme une leçon éternelle de sérieux et de sincérité. Un sculpteur de rare mérite, son confrère à l'Institut, M. Guillaume, nous a rendu sa belle tête, toujours calme et pensive, sa bouche fine et souriante, ses yeux pleins de douceur. Nous voudrions aussi le montrer tel qu'il nous apparut tant de fois dans sa vieillesse respectée, ne vivant que de la passion du vrai, ferme en toutes ses convictions, décoré de la double noblesse de la science et de la vertu. Puissions-nous le rendre à la mémoire de ceux qui l'ont eu pour maître ou pour ami et le peindre à ceux qui ne l'ont pas connu en traits assez justes et assez vrais pour que cette peinture soit aux uns une consolation, aux autres une excitation à l'imiter!

I.

Joseph-Victor Le Clerc naquit à Paris le 2 décembre 1789. Enfant unique d'une modeste famille d'ouvriers, il perdit son père en très bas âge. On était au plus fort de la tourmente révolutionnaire; sa mère se trouva réduite à une grande pauvreté. C'était une femme courageuse et dévouée; elle s'imposa les plus durs sacrifices pour donner de l'éducation à l'enfant dont la nature respectueuse et honnête se laissait déjà pressentir.

Dans l'ordre des études littéraires, la révolution avait tout détruit. Les anciennes institutions avaient disparu, les nouvelles n'étaient pas encore créées. Quelques survivans de l'Université de Paris et des congrégations religieuses vouées à l'enseignement

cherchaient avec une louable ardeur à recueillir les débris du naufrage et à relever les études classiques. L'école centrale du Panthéon, installée dans les bâtimens de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève, rendait de véritables services. Au premier rang parmi les écoles secondaires qui suivaient les cours de cet établissement était l'institution de M. Dabot. C'était une maison sérieuse et austère, où les délicatesses qui ont été introduites depuis dans l'éducation étaient inconnues. M. Dabot ne négligeait rien pour exciter parmi ses élèves l'ardeur du travail et l'émulation du succès. Ayant eu connaissance des efforts de la pauvre veuve et des dispositions de l'enfant, il adopta en quelque sorte celui-ci. Victor Le Clerc était dès lors tel que nous l'avons vu plus tard, sédentaire, se mêlant peu au mouvement de la vie extérieure, uniquement attiré par l'étude. Vers le même temps, M. Dabot s'associait un de ses élèves, dont le nom par une alliance de famille devint inséparable du sien, M. Hallays. Une vive sympathie existait déjà entre le jeune Le Clerc et le jeune Hallays. Celui-ci, un peu plus âgé, était le protecteur de son petit camarade, pauvre, craintif et souffreteux. Les succès de l'enfant recueilli par cette bienveillance éclairée furent éclatans. D'illustres amitiés commençaient en même temps pour lui. M. Villemain et M. Naudet étaient à divers titres ses condisciples ou ses émules. Deux fois de suite, en 1806 et 1807, l'élève Victor Le Clerc obtint le prix d'honneur au concours général. Ces récompenses avaient alors une grande valeur officielle. Un décret inséré au *Moniteur* du 5 septembre 1806 conféra au lauréat une place gratuite à son choix dans l'une des grandes écoles spéciales du gouvernement.

Mais la vocation de M. Le Clerc était écrite d'avance. L'enseignement n'était pas pour lui un pis aller; il l'aimait pour lui-même, il le préféra à tant d'autres carrières plus brillantes. De 1808 à 1815, il fut attaché d'abord comme maître surveillant, puis comme professeur à l'école où il avait fait ses études, et qui était devenue le lycée Napoléon. En 1815, il succéda à M. Villemain dans la chaire de rhétorique au lycée Charlemagne. Pour réussir en ce genre de professorat, il avait à surmonter beaucoup de difficultés. Ses allures graves et solennelles, contrastant avec sa jeunesse, sa mise surannée, un bégaiement qu'il sut dompter à force de volonté, ses habitudes et, si j'ose le dire, ses coquetteries d'érudition minutieuse devaient surprendre un jeune auditoire. Sa classe était un docte commentaire que peu d'élèves étaient capables d'apprécier, et néanmoins aucun professeur n'était plus respecté. On n'avait pas encore vu dans l'Université d'enseignement aussi solide. Bien des noms célèbres figurent dans la liste de ses élèves ou, si l'on veut, de ses auditeurs; il en est deux qui effacent tous les autres:

M. Michelet eut M. Le Clerc pour professeur de rhétorique en 1815; M. de Rémusat fit toutes ses études au lycée Napoléon sous sa direction et en recevant de lui des soins particuliers.

Ce serait méconnaître ce qui fit la véritable grandeur de M. Le Clerc que de prétendre qu'à cette époque il fût exempt des défauts de l'école d'où il sortait. Respectueux pour ses maîtres, M. Le Clerc adopta d'abord tout d'une pièce la discipline qui lui fut enseignée. Sauveurs courageux des épaves d'un monde disparu, les fondateurs de l'Université de France, à côté de rares qualités, d'un goût vif pour les études classiques, d'un sentiment de l'humanisme qui était presque une foi, offraient dans leur culture intellectuelle des lacunes qui venaient moins de leur faute que des vices du temps. La langue et la littérature grecques étaient peu comprises; le travail de critique des textes était négligé; l'histoire s'enseignait selon des données trop convenues; l'éducation se donnait comme si tous les élèves eussent été destinés à être des hommes de lettres ou des professeurs. M. Le Clerc entra d'abord dans cette tradition. Ses premiers essais furent profondément empreints de l'esprit du moment. On croyait trop alors à la poésie qu'encouragent et récompensent les académies. Hésitant sur sa vocation, M. Le Clerc cueillit quelques-unes de ces palmes dont lui-même plus tard sembla peu se soucier (1). Des jeux littéraires alors fort à la mode le tentèrent, et on n'est pas peu surpris d'avoir à compter au nombre des œuvres de l'infatigable érudit un poème en vers grecs du dialecte éolien dédié à Mme de Rémusat : *Lysis, poème trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon et traduit en vers français par l'éditeur*, et, sous le titre de *De officiis ad pueros*, une traduction en vers latins des quatrains de M. Morel de Vindé sur la *Morale de l'enfance*. Il se rapprochait déjà des lettres savantes par sa traduction en vers du joli poème latin intitulé *Pervigilium Veneris*. L'exemple de Boissonade, de Coray, de Gail (il ne voulait pas qu'on oubliât ce dernier) l'entraînait en même temps vers l'étude de la langue grecque. La *Chrestomathie grecque*, les *Pensées de Platon sur la religion, la morale et la politique*, comptèrent parmi les ouvrages qui contribuèrent le plus à introduire l'étude du grec dans l'Université. La nouvelle édition avec d'utiles additions de la *Grammaire latine* de Port-Royal, la *Rhétorique extraite des meilleurs écrivains anciens et modernes*, furent également des services rendus aux études. A travers quelques préoccupations scolaires, le futur érudit s'y laissait deviner. La bibliographie surtout était dans ces pre-

(1) *La Mort de Rotrou*, poème; *la Mort de Rotrou*, chant lyrique; *Brennus ou les Destinées de Rome*, dithyrambe; diverses pièces dans le *Lycée français*, 1819-1820.

miers travaux d'une exactitude et d'une richesse qu'on n'était pas habitué à trouver dans de simples livres de classe ou dans des jeux d'esprit.

Une question posée par l'Académie française amena M. Le Clerc à s'occuper de travaux plus élevés. L'Académie avait mis au concours pour 1812 l'éloge de Montaigne; M. Le Clerc et M. Villemain concoururent, le prix fut décerné à M. Villemain; toutefois l'ouvrage de M. Le Clerc fut mentionné honorablement. Un peu de déclamation, un certain dédain pour le moyen âge, dont l'étude devait être plus tard l'occupation et l'honneur de sa vie, déparaient cet essai de jeunesse; mais les plus nobles sentimens, un attachement filial au XVIIIe siècle, dont il partageait l'enthousiasme philosophique, y répandaient beaucoup de chaleur et de vie. Les principes de M. Le Clerc étaient dès lors arrêtés. Il s'avouait hautement le disciple de cette grande école française qui a tant fait pour la raison et pour l'humanité. Dans la maison de Mme de Rémusat, il avait pu voir quelques-uns des derniers représentans de cette forte génération que des pygmées et des déclamateurs se vantaient témérairement d'avoir dépassée, entre autres Morellet, alors dans son extrême vieillesse, qui lui parlait d'original de Fontenelle, de Montesquieu, de Voltaire. Ce fut M. Le Clerc que l'on chargea de liquider la succession littéraire du judicieux abbé. Les *Mémoires sur le* XVIIIe *siècle et sur la Révolution*, avec leurs divers supplémens, parurent par ses soins et avec des notes de lui. Il recueillait encore la meilleure tradition du passé par M. Daunou, qui avait pour lui une bonté paternelle, par le philanthrope éclairé Morel de Vindé, qu'il visitait souvent dans son riche domaine de La Celle Saint-Cloud, par l'abbé L'Écuy, le dernier abbé général de l'ordre de Prémontré, homme d'une rare instruction en histoire littéraire, qui ne contribua pas peu à la grande érudition ecclésiastique de M. Le Clerc. Divers recueils, entre autres la *Quinzaine littéraire*, le *Lycée français*, fondé par MM. Ch. Loyson, Villemain, Patin, recevaient en même temps de lui une collaboration active et variée.

L'érudition qui causait aux élèves du lycée Charlemagne tant d'étonnement fut enfin appelée à des emplois plus dignes d'elle. M. Royer-Collard, alors tout-puissant dans les choses de l'instruction publique, ne pouvait négliger un sujet de si rare mérite. En 1821, M. Le Clerc fut nommé maître de conférences à l'École normale. L'école bientôt après fut supprimée par suite de mesquines susceptibilités. En 1824, M. Le Clerc fut appelé à la chaire d'éloquence latine à la Faculté des lettres de Paris. Il ne chercha pas à rivaliser avec les maîtres célèbres qui vers le même temps inauguraient à la Sorbonne une brillante forme d'enseignement. Si le cours

qu'il fit pendant dix années n'eut ni l'éclat ni la célébrité des cours de MM. Guizot, Cousin, Villemain, il n'en eut pas non plus les dangers. Ce ne fut pas sa faute si, par suite de ces enivrans succès, l'enseignement supérieur en France s'est renfermé dans un cercle de brillantes généralités dont on s'est figuré qu'il ne peut sortir sans déchoir. Une solide connaissance historique de la prose latine, voilà ce qu'il aspirait à donner. Ce qu'il rappelait, c'était un savant de la solide école hollandaise, un Ruhnkenius, un Wyttenbach. Son cours fut pour lui-même un précieux exercice. Il y acquit cette admirable connaissance de l'antiquité qui devait être plus tard le secret de la supériorité de ses travaux.

Deux entreprises utiles, bien qu'elles appartiennent à des genres dont les vrais principes n'étaient pas alors connus en France, furent vers ce temps la principale occupation de M. Le Clerc. En 1826, il donna une édition de Montaigne. L'habitude de traiter les grands écrivains français comme des classiques dont on poursuit les moindres variantes d'orthographe n'existait pas encore. M. Le Clerc n'examina pas toutes les questions compliquées auxquelles donne lieu le texte de Montaigne; mais les efforts qu'il fit pour expliquer l'origine des idées de l'illustre sceptique gardent tout leur prix. La grande édition des œuvres complètes de Cicéron, que M. Le Clerc publia de 1821 à 1825 en collaboration avec plusieurs de ses maîtres, de ses condisciples, de ses élèves ou de ses amis, Gueroult, J.-L. Burnouf, Naudet, Th. Gaillard, Ch. de Rémusat, fut aussi une bonne fortune pour les lecteurs instruits. Par son goût littéraire et le tour particulier de son esprit, M. Le Clerc semblait désigné pour être l'interprète de ce grand et beau génie qui a donné aux théories morales de l'antiquité leur forme sinon la plus originale, du moins la mieux appropriée au goût français. Les philologues universitaires à cette époque avaient le tort de ne pas recourir aux manuscrits. Pour la constitution du texte, le travail de M. Le Clerc a été dépassé par les critiques allemands; mais la traduction, le commentaire, les dissertations renferment d'excellentes parties. C'était justement le moment où les œuvres de Cicéron s'enrichissaient de précieux débris arrachés aux manuscrits palimpsestes par les soins d'Angelo Maï et d'Amédée Peyron. Un des plus beaux écrits de Cicéron, le *Dialogue de la république*, sorte d'éloquent appel en faveur de la cause perdue du patriotisme et des vieilles institutions au moment où elles allaient disparaître, sortait, pour ainsi dire, des limbes du néant. M. Villemain venait d'en donner une traduction pleine d'élégance et d'éclat; M. Le Clerc reprit le travail, et ce fut là, dans le champ des études antiques, son principal titre. La critique du cardinal Maï n'était pas toujours égale

à son ardeur pour retrouver les pages oblitérées de l'antiquité; la façon dont il avait constitué le texte laissait à désirer. M. Le Clerc, sur ce point, commença l'œuvre de la grande science avec beaucoup d'érudition et de bonheur.

Le projet qui le préoccupait alors était une histoire générale de la littérature latine. On peut dire que le sujet était complétement traité dans son esprit; il n'y avait pas une partie de ce vaste ensemble qu'il n'eût approfondie. Aux livres il voulut joindre la leçon vivante des voyages. Deux fois, en 1827 et en 1831, il visita l'Italie, la première fois en compagnie de MM. Adrien de Jussieu et J.-J. Ampère, la seconde fois avec M. Valery. Il noua les relations les plus fructueuses avec les savans de ce pays, surtout avec le cardinal Maï. Ses compagnons cependant profitèrent plus que le public du fruit de ses voyages. Ampère lui dut une partie de ce savoir profond qu'il avait de l'Italie antique. Quant à M. Valery, il reçut de M. Le Clerc plusieurs de ces indications d'histoire littéraire, de ces charmantes citations, de ces réminiscences pleines d'agrément, qui font de son livre le meilleur guide du voyageur instruit en Italie.

M. Le Clerc compléta plus tard la série de ses voyages littéraires en visitant les savans, les bibliothèques, les universités de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et de Suisse. Il n'alla jamais en Allemagne. Il tenait de son éducation certaines préventions contre la science allemande, lesquelles ne cédèrent qu'à l'expérience répétée qu'il fit plus tard de la solidité des travaux historiques et philologiques d'outre-Rhin. Son vaste savoir se dépensait sous les formes les plus variées. Il fut un collaborateur excellent de la *Revue encyclopédique*, de la *Biographie universelle* de Michaud, de l'*Encyclopédie des Gens du monde*, pour les articles de littérature ancienne. Il donnait en même temps au *Journal des Débats* des études de critique savante, que les hommes lettrés appréciaient. Ce n'était pas le genre un peu superficiel qui a prévalu depuis pour ces sortes d'écrits; c'étaient de vrais articles critiques, nourris d'analyses et de jugemens. L'avenir préférera peut-être ces solides essais à des morceaux où l'envie de briller n'est pas dissimulée, et où la première règle est d'oublier le livre dont on parle pour montrer son talent. On écrivait alors pour un public soucieux du vrai, non pour des lecteurs indifférens à l'instruction et désireux surtout d'être amusés.

Bientôt des devoirs plus graves vinrent le chercher et furent pour lui le commencement d'une nouvelle vie. En 1832, il fut nommé doyen de la Faculté des lettres de Paris en remplacement de M. Lemaire. En 1834, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'appela dans son sein pour remplir la place devenue vacante par la

mort de Charles Pougens. Ces nouvelles occupations l'obligèrent de quitter l'enseignement; il renonça aussi peu à peu à la presse, et ne songea plus qu'à l'approbation de ses confrères. Quoique la littérature latine fût encore sa principale occupation, on peut croire que déjà il avait renoncé au vaste livre d'ensemble qu'il avait projeté. Il voulut au moins publier quelques parties de ses recherches, et de 1835 à 1837 il lut à l'Académie deux mémoires sur les *Annales des pontifes* et sur les *Journaux chez les Romains*. M. Le Clerc abordait ici un des problèmes les plus difficiles de la critique, un de ces problèmes d'origines qui demandent des dons particuliers et un certain tour d'esprit auquel nulle érudition ne supplée. L'école à laquelle appartenait M. Le Clerc s'exagérait le degré de créance que mérite la vieille histoire romaine. Oublieuse de ses gloires passées, la patrie de Beaufort, de Lévesque de Pouilly, de Barthélemy (telle avait été la décadence des études!), considérait comme une partie de l'orthodoxie classique, au moins aussi intolérante que l'orthodoxie religieuse, de croire à Romulus et à Numa Pompilius. Une complète ignorance de ce qui constitue la nature de la légende, une inintelligence absolue des procédés par lesquels se forme l'histoire populaire, faisaient tenir pour des rêveries les principes nouveaux que la critique allemande avait introduits. La France, étant le pays le moins riche en légendes, le pays qui s'est le plus éloigné de ses origines philologiques et mythologiques, ne pouvait créer ni la philologie ni la mythologie comparées. Wolf, Niebuhr, Bopp, Grimm, Strauss, ne pouvaient naître en France; les questions d'origines devaient trouver chez nous défiance et défaveur. Notre droit philosophique et nullement traditionnel, notre manière d'expliquer par des combinaisons réfléchies l'établissement du langage, des croyances, des lois, des coutumes, nous rendent sur ce terrain inférieurs à l'Allemagne, laquelle parle encore la même langue qu'aux jours les plus antiques, connaît et aime ses vieilles fables, ses vieilles lois, ses vieilles coutumes, vit encore, si l'on peut ainsi parler, sur le vieux tronc aryen, tandis que l'empire romain est pour nous le terme extrême au-delà duquel nous ne remontons plus. M. Le Clerc, plein des idées du XVIIIe siècle, ne pouvait d'abord admettre des conceptions qui souvent, il faut le dire aussi, se présentaient sous des formes blessantes et avec beaucoup d'exagérations. A travers les défauts de Niebuhr, il ne sut pas voir son génie; il ne distingua pas dans l'œuvre de ce grand homme les vues générales, qui sont admirables, et les hypothèses de détail, qui sont très souvent contestables. Bientôt du reste l'Académie, par une lumineuse divination, allait tirer notre savant maître de recherches où il n'avait pas tous ses avantages, et l'appliquer au

genre de travail pour lequel la nature semblait l'avoir particulièrement doué.

II.

En 1838, une place devint vacante dans la commission chargée de rédiger l'*Histoire littéraire de la France*. On sait les fortunes diverses de ce grand recueil, l'un de ceux qui font le plus d'honneur à notre patrie. Le projet d'un vaste répertoire où tout Gaulois, tout Français ayant tenu la plume aurait sa biographie et sa bibliographie critique, remonte aux premières années du XVIIIe siècle. Deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dom Roussel et dom Rivet, en eurent simultanément l'idée; mais dom Roussel mourut avant d'avoir rien publié. Dom Rivet, relégué à cause de son ardeur pour la cause janséniste à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, reçut communication des papiers de son confrère et commença l'exécution. Un prospectus ou spécimen parut en 1728. Le premier volume, commençant par Pythéas de Marseille, fut publié en 1733. Les neuf premiers volumes (1733-1750) furent tout entiers l'œuvre du consciencieux Rivet. Il fallait du courage pour entrer dans cette mer infinie : d'heureuses illusions sans lesquelles il est douteux qu'on se fût engagé dans une telle œuvre soutenaient les travailleurs. On espérait arriver jusqu'aux temps modernes, faire l'histoire de MM. de Port-Royal, dire combien on les admirait, venir même jusqu'au XVIIIe siècle. Voltaire écrit à Cideville le 6 mai 1733 : « Les infatigables et pesans bénédictins vont donner en dix volumes in-folio, que je ne lirai pas, l'*Histoire littéraire de la France*. J'aime mieux trente vers de vous que tout ce que ces laborieux compilateurs ont jamais écrit. » L'ingrat! les bénédictins s'occupaient déjà de lui et préparaient sa notice. Dans les portefeuilles de dom Rivet et de ses collaborateurs, que possède l'Institut, se trouve une note d'une respectable écriture sur « le sieur Arouet, jeune poète d'une grande espérance. »

La mort de dom Rivet faillit être un coup mortel pour l'*Histoire littéraire*. L'attention publique n'était plus en France aux recueils savans. Une brillante école laïque sécularisait l'histoire, mais en même temps la rendait parfois superficielle. Voltaire, Montesquieu, fermaient le règne de l'in-folio; la valeur des recherches de source était peu comprise; la critique, devenue frivole, se montrait injuste ou dédaigneuse pour les doctes recueils. Les querelles du jansénisme d'ailleurs troublaient profondément la congrégation de Saint-Maur; des discordes, des procès et comme un sentiment lointain des orages du siècle pénétraient en ces cloîtres paisibles.

Les tomes X, XI, XII, par dom Poncet, dom Clément, dom Clémencet, dom Colomb, parurent à d'assez longs intervalles de 1750 à 1763. Qu'on était loin de l'espérance naïve qui avait pu faire croire aux fondateurs de l'ouvrage qu'ils arriveraient jusqu'aux temps modernes! La fin du tome XII atteignait l'an 1167; on n'avait pas encore pu y donner place à la notice sur saint Bernard. Le découragement prit alors les vénérables solitaires. Le siècle ne prenait nulle garde à eux. Voltaire avait tué toute érudition par son aimable bon sens, son adorable esprit, sa facile résignation à ne pas savoir ce qui demande peine et labeur. Les libraires accueillirent avec bonheur dom Clément le jour où il vint leur annoncer l'abandon de l'ouvrage qu'ils s'étaient engagés à imprimer. Cependant, comme les articles de saint Bernard et de Pierre le Vénérable étaient faits, on les publia (1773). Ce fut le dernier adieu des savans rédacteurs à un public qui ne voulait plus de leurs judicieuses recherches. Quarante ans s'écoulèrent avant que l'on songeât de nouveau en France à ce grand monument national. On n'y pensait guère qu'en Allemagne. En 1772, le savant Ernesti écrivait à Paris pour en réclamer la suite au nom de toute l'Europe lettrée.

La louable idée de reprendre nos grandes annales littéraires vint du gouvernement impérial. Un arrêté du 27 mai 1807 ordonna de continuer l'œuvre commencée par dom Rivet, et chargea de ce soin l'Institut de France, comme la seule compagnie permanente qui pût mettre l'ouvrage au-dessus des chances d'interruption. La troisième classe de l'Institut, depuis Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fut naturellement désignée pour le travail. Cette compagnie se trouva d'abord médiocrement préparée à l'ouvrage dont on la chargeait; le treizième volume ne parut qu'en 1814. Un survivant de la congrégation de Saint-Maur que l'Académie possédait, dom Brial, fit peu de chose pour le recueil, occupé qu'il était de la collection des *Historiens de la France*. Le véritable restaurateur de l'œuvre à ce moment difficile, où il s'agissait de renouer les traditions, fut Daunou. L'esprit juste et clair de cet honnête homme, ses anciennes études ecclésiastiques, l'indépendance de son jugement, faisaient de lui le vrai continuateur laïque de l'œuvre bénédictine. Il est permis de dire cependant que le travail n'atteignit pas entre ses mains toute la perfection dont il était susceptible. Ce fut M. Le Clerc qui y porta définitivement la précision et la richesse de la grande érudition. Après dom Rivet, il fut le plus laborieux, le plus dévoué, le plus savant collaborateur qu'ait eu l'*Histoire littéraire*.

Au premier coup d'œil, rien ne semblait le désigner pour ce travail. Jusque-là les littératures anciennes, surtout la littérature la-

tine, l'avaient occupé tout entier. Jamais cependant corps savant n'obéit à une intuition plus heureuse que celle qui guida l'Académie le jour où elle porta ses suffrages sur Victor Le Clerc. L'Académie vit avec une justesse parfaite que toutes les études historiques se tiennent, et que, pour bien traiter le moyen âge en particulier, la première condition est la profonde connaissance de l'antiquité. La méthode avec laquelle les littératures grecque et latine ont été étudiées depuis le xve siècle est le modèle de toute recherche critique. En outre la littérature du moyen âge a ses racines dans l'antiquité : souvent elle est une décadence de l'antique; même quand elle est originale, l'antiquité reste la mesure à laquelle il faut la rapporter. L'antiquité est une règle toutes les fois qu'il s'agit des ouvrages de l'esprit; une irréparable lacune frappe les travaux sur le moyen âge et l'Orient qui ne procèdent pas d'humanistes exercés.

Telle est la raison de ce fait qui surprit beaucoup de personnes, à savoir qu'un philologue classique assez circonscrit jusque-là dans ses goûts, transporté à l'âge de cinquante ans dans le champ des études du moyen âge, s'y trouva du premier coup un critique excellent. D'autres plus jeunes, formés par les leçons de l'école des chartes, l'eussent surpassé peut-être comme paléographe pour la publication des textes inédits; mais personne n'eût si bien rempli l'objet principal de la collection, qui est le jugement des textes eux-mêmes. L'étude du moyen âge, quand elle est exclusive, est dangereuse. Elle entraîne presque toujours en des admirations exagérées. Tantôt on ne voit que les douceurs de la piété chrétienne, on n'entend que les soupirs mystiques des saints et des saintes; on oublie le code féroce de l'inquisition, ces massacres, ces atrocités de la persécution religieuse qui n'ont jamais été égalés. Le juste et bon saint Louis, la pure et touchante Marguerite de Provence, nous voilent des scènes d'horreur comme les règnes de Dèce et de Dioclétien n'en connurent pas, des entraves sociales d'une insupportable pesanteur. D'autres fois on s'enthousiasme pour les poèmes chevaleresques, on proclame que ce sont là nos épopées, on soutient que nous eûmes des Achilles et des homérides pour les chanter. On oublie que la forme de cette poésie resta toujours imparfaite, que l'arrêt de mort qui l'a frappée ne peut être de tout point injuste. Ce qui empêche de mourir, c'est le rayon divin de la beauté, ce quelque chose de gracieux, de serein, de charmant, que la Grèce eut en partage, et que le moyen âge, si l'on excepte peut-être les troubadours provençaux de la belle époque, ne connut guère avant Dante et Pétrarque. L'inspiration religieuse au moyen âge fut admirablement grandiose; mais l'élégance, la li-

berté de la vie, manquèrent; l'art et la littérature, qui sont le reflet de la vie, ne pouvaient avoir une finesse que la société n'avait pas; le style et le goût firent défaut presque en toute chose. Les chansons de geste ne valent pas plus Homère que les voussures sculptées d'une église gothique ne valent les frises du Parthénon. Le Parthénon ne serait pas le Parthénon, s'il n'était en marbre penthélique; le précieux de la matière est la condition de tout chef-d'œuvre. Des lourdauds héroïques ne remplaceront jamais dans le culte littéraire de l'humanité les formes divines du monde épique de la Grèce. Ces héros carlovingiens sont honnêtes assurément, loyaux, créés d'une seule pièce, mais ils n'ont ni grâce, ni attitude; ils ne sauraient fournir le sujet d'une frise, d'un vase peint. Ajoutez le manque de lumière, de gaîté, l'énorme chaîne créée par des dogmes terribles, la surveillance jalouse de l'église, une complète laideur chez le paysan, une grande platitude chez le vilain; vous aurez le secret de la médiocrité à laquelle les œuvres du moyen âge semblent condamnées. Encore si elles étaient simples et vraies; mais non, leur défaut est le plus souvent une déplorable afféterie, une choquante subtilité, une sorte de gaucherie pesante. Il y a des exceptions à tout cela; la chanson surtout sut trouver quelques accens dont l'harmonie suave égala presque les rhythmes de la lyre antique; jamais pourtant hors de la Provence et de l'Italie le génie barbare ne fut assez fort pour arriver au grand style, pour s'affranchir complétement de l'espèce de fatalité qui condamna nos ancêtres, sans distinction de classes, à n'être le plus souvent que des bourgeois dans le royaume de la beauté. Voilà en quel sens le moyen âge est une déchéance, une éclipse dans l'histoire de la civilisation, en quel sens aussi la renaissance fut un légitime retour à la grande tradition de l'humanité. C'est ce que comprenaient bien nos anciens, Fleury, les bénédictins, Daunou. L'étude du moyen âge ne faussa jamais leur jugement, car ils le comparaient toujours à l'époque saine et classique, aux pères de l'église en fait de christianisme, aux grands écrivains grecs et latins en fait de littérature. Ils n'aiment pas le moyen âge, et néanmoins ils l'étudient avec un soin minutieux, car pour les natures studieuses et savantes le goût personnel n'est rien; pour elles, tout ce qui vient du passé est également digne d'intérêt.

Ce fut ce qui arriva pour M. Le Clerc. Cet humaniste, nourri de la plus fine fleur de l'élocution antique, ce professeur d'un goût essentiellement classique, ce critique dominé jusqu'à l'excès peut-être par les idées littéraires des anciens rhéteurs latins, laissa là tout à coup ses auteurs favoris pour une littérature qu'il trouvait barbare et rebutante, pour des chroniques mal écrites, des scolas-

tiques arides, des vers latins détestables, des sermons souvent ridicules. Exemple frappant d'une vie partagée entre deux objets poursuivis tous les deux avec la même passion! A peine désigné par l'Académie, il se mit aux recherches avec ardeur. La commission apprécia bientôt du reste son collaborateur nouveau. Presque le lendemain de son admission, M. Daunou ayant résigné ses fonctions « d'éditeur, » c'est-à-dire de secrétaire de la rédaction, ce titre fut déféré à M. Le Clerc. L'*Histoire littéraire* fut dès lors son travail par excellence, son occupation de tous les instans, son œuvre, sa vie. Vers le même temps, M. Paulin Paris apportait à la commission sa profonde expérience des sources manuscrites, sa rare connaissance de nos vieux poèmes; M. Fauriel, sa vive intelligence de la littérature populaire, le sentiment profond qu'il avait des origines, son goût pour les problèmes difficiles d'histoire littéraire; M. Littré, son esprit philosophique et son immense savoir. Une ère nouvelle sembla s'ouvrir pour le recueil, et sûrement dom Rivet, reparaissant dans le docte cabinet où se conservent ses papiers et où se réunissent ses continuateurs, eût été satisfait de voir au bout d'un siècle son esprit si bien compris et son œuvre en si bonnes mains.

On venait de livrer au public le tome XIX, avec lequel on croyait avoir presque atteint la fin du XIIIe siècle. M. Daunou avait annoncé résolûment que le tome XX serait le dernier consacré à ce grand siècle. Il avait compté sans le zèle de ses successeurs. D'énormes supplémens arrivèrent de toutes parts; les annales littéraires de ce siècle mémorable ne finirent qu'avec le tome XXIIIe, et Dieu sait combien nos volumes futurs renfermeront encore d'additions et de rectifications. C'est que le XIIIe siècle est à beaucoup d'égards le XVIIe siècle du moyen âge. Comme le XVIIe siècle, il hérita d'une brillante époque antérieure, il vit la France exercer en Europe un ascendant universel; sur sa fin, il inclina vers la décadence. Comme le XVIIe siècle aussi, le XIIIe siècle eut une conscience historique très claire, et légua une image très ferme de lui-même à la postérité. Certes au XIIIe siècle il est permis de préférer le XIIe. Le XIIe siècle fut vraiment le grand siècle créateur du moyen âge, le moment d'épanouissement du génie français. Le temps de Louis le Jeune, de Suger, de Philippe-Auguste, est bien plus éveillé que celui de saint Louis. Alors naissent la scolastique, l'architecture gothique, les grands poèmes de geste, l'Université de Paris, la vraie France avec sa claire notion de l'état laïque. L'administration de Suger et le règne de Philippe-Auguste sont le point culminant de la première gloire française, une image de ce que seront plus tard les règnes de Richelieu et de Louis XIV. Le XIIIe siècle

vit plutôt avorter des espérances que naître des grandes choses. Il ne sut pas faire une chanson de geste qui fût un chef-d'œuvre, il ne sut pas tirer une science vraie de la scolastique, il ne sut pas élever l'architecture gothique à la hauteur d'un art délicat. A partir de saint Louis surtout, un esprit étroit, mesquin, pesant, borné, enlève la couronne du génie à la France et la transfère à l'Italie. Mais dans cette décadence encore que de fécondité! Si la forme littéraire est médiocre, quelle énergie dans les caractères, quelle hauteur dans les sentimens, que de naïveté, que de foi!

Les premiers travaux de M. Le Clerc dans l'*Histoire littéraire* attirèrent justement son attention sur ce que le XIIIe siècle eut de plus grand, je veux dire sur les derniers et héroïques efforts que firent les Latins en Palestine pour garder une souveraineté que la force des choses leur arrachait. Ses articles sur Nicolas de Hanapes, le dernier patriarche de Jérusalem, à la fois guerrier, martyr, inquisiteur, et avec cela le plus doux des hommes, sur les relations de la prise de Saint-Jean-d'Acre, sur Jeanne, comtesse d'Alençon, sur les lettres de Marguerite de Provence, nous introduisent dans ce monde de saints et de saintes que Louis IX créa autour de lui, monde si hautement caractérisé par le courage, la douceur, l'humilité simple et grande, une sorte de mélancolie profonde et touchante. Quel récit que celui de la dernière prise de Saint-Jean-d'Acre, tableau inoui de l'agonie pleine de rage d'une troupe de moines et de chevaliers voyant se serrer autour d'eux le cercle fatal : au milieu de la bataille, les prédications enthousiastes de moines fanatiques, le massacre avançant d'heure en heure, des frénétiques qui se ruent pour chercher la mort, les religieuses qui se mutilent la figure avec des couteaux pour éviter le harem! Pendant ce temps, Nicolas de Hanapes est entraîné vers la mer, jeté dans une chaloupe; il exige qu'on y admette tous ceux qui voudront s'y sauver; la chaloupe coule. — Entre toutes ces notices, la plus intéressante cependant fut celle que M. Le Clerc consacra au dominicain Brocard. Brocard est le meilleur des écrivains sur la Palestine au moyen âge. C'est un homme exact, de grand sens, relativement éclairé et même tolérant, le dernier de la famille de ces hardis voyageurs monastiques qui sont une des gloires du XIIIe siècle. M. Le Clerc corrigea en ce qui le concerne une foule de méprises, et montra où il fallait chercher le véritable texte de son ouvrage. Le récent éditeur de Brocard, M. Laurent, a repris le travail et confirmé les découvertes de M. Le Clerc. — Comme pour faire voir que rarement dans l'humanité les grandes choses se passent sans petitesses et sans impostures, un cantique que chantaient les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et un itinéraire de ces

mêmes pèlerins lui fournirent l'occasion de montrer comment le pèlerinage de Galice vint du même esprit que les croisades et par quelle série de pieuses supercheries on réussit à le rattacher à l'histoire fabuleuse de Charlemagne. Peu d'articles sont plus importans à lire pour se rendre compte des principes de critique qu'il faut appliquer à l'hagiographie et aux chansons de geste.

Les vies de saints et de saintes échurent en général à M. Le Clerc. C'était là au XIIIe siècle un genre de littérature bien épuisé, donnant lieu à mille plagiats, abondant en déclamations, en lieux communs, et, selon l'ingénieuse comparaison de M. Le Clerc, « en fraudes pareilles à celles de la statuaire antique, qui, sans rien changer à l'attitude ni aux draperies de ses héros, substituait à la tête d'un empereur proscrit celle d'un autre tyran qui régnait encore. » Ce sont partout les mêmes apparitions, les mêmes vertus, les mêmes miracles. Des biographies pieuses de personnes qui n'ont pas été canonisées, en particulier de quelques saintes flamandes et brabançonnes, sœurs aînées d'A Kempis, ont plus d'accent et forment de jolis tableaux de sainteté douce et tranquille. La notice de M. Le Clerc sur Marguerite de Duyn, prieure de la chartreuse de Poletin, est pleine d'un sentiment très juste de la mysticité chrétienne. Cette recluse nous a laissé une apocalypse fort curieuse et des *méditations*, écrites en partie en français, qui rappellent sainte Thérèse et Marie d'Agreda. La vie de Béatrix, vierge d'Ornacieu, permet aussi d'étudier de près ces illusions d'une affectueuse piété, ces rêves touchans, même quand ils font sourire, d'une recluse qui eût été une mère excellente et qui remplace les sentimens qui ne sont pas à sa portée par une dévotion tendre et presque maternelle. M. Le Clerc ajouta une page importante à l'histoire du christianisme en explorant cette province peu connue du monde mystique.

Quand M. Le Clerc entra dans la commission de l'*Histoire littéraire*, les notices sur les grands scolastiques étaient déjà faites. Dans ses articles sur Humbert de Prulli, Pierre d'Auvergne et Raymond de Meuillon, il eut cependant à raconter plus d'un épisode curieux de l'histoire du thomisme. Son étude sur Raymond de Meuillon le conduisit à une découverte curieuse, c'est que les œuvres de ce Raymond avaient été traduites en grec sous ses yeux. A propos de Jofroi de Waterford, il groupa d'autres faits qui mirent dans un grand jour les rapports des dominicains avec Constantinople et la connaissance que quelques membres de cet ordre purent avoir de la langue grecque. Ce fut le germe de recherches qu'il fit ou qu'il encouragea sur l'étude du grec en Occident durant le moyen âge. Les sermons furent aussi l'objet de ses recherches les

plus suivies. Il prouva qu'on les prononçait souvent en langue vulgaire. Il fallut le courage de notre savant maître pour lire et analyser ces fastidieux répertoires d'allégories puériles, de calembours, d'historiettes inconvenantes, de recettes presque mécaniques, qui entretinrent si longtemps dans le clergé la routine et la paresse d'esprit. Le plus singulier de ces manuels ou recueils de topiques est le *Dormi secure*; M. Le Clerc montra que ce titre naïf avait été ajouté à un recueil plus ancien par les premiers typographes, jaloux de spéculer sur l'envie de dormir du curé arrivé au samedi soir sans avoir préparé son sermon.

Ses études sur l'histoire du droit canonique furent des plus approfondies. La fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe furent l'époque où les légistes prirent le pas sur les théologiens. Guillaume Duranti, dit *le Spéculateur*, Provençal, qui joua en Italie un rôle de premier ordre et fut le bras droit de dix papes durant un espace de trente ans, Jacques de Revigni, Pierre de Sampson, d'autres encore, tombèrent en partage à M. Le Clerc. Sa notice sur Guillaume Duranti en particulier est un morceau capital. Les statuts et l'histoire intérieure des ordres religieux lui étaient merveilleusement connus. La puérilité des discussions ne le rebutait pas, et il exposait la controverse des *barrés*, dont l'objet était de savoir si le manteau d'Élie eut des barres, avec autant de plaisir que les plus intéressantes questions de littérature. Les statuts synodaux et autres actes ecclésiastiques lui montrèrent l'église se resserrant, se fortifiant, devenant de plus en plus tyrannique contre les juifs et les hérétiques, supprimant la Bible, amoindrissant l'enseignement. Les registres de visites de l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, lui offrirent la plus riche source d'informations authentiques sur les mœurs du clergé. Il combattit les puériles idées qu'on s'est faites sur le moyen âge en l'imaginant comme une époque de mœurs pures et de docile soumission. Il montra qu'en fait de révolte, d'opposition au clergé, de déclamation souvent injuste contre les prélats et contre Rome, le XIIIe siècle n'eut rien à envier au siècle de Luther. Une bonne fortune sous ce rapport lui fut réservée. Le curieux poème de Gilles de Corbeil, médecin de Philippe-Auguste, intitulé *Girapicra ad purgandos prælatos*, encore inédit, vint le trouver; il en donna la première analyse étendue, et le rapprocha de tant d'autres piquantes satires que les hommes les plus attachés au christianisme dirigeaient alors contre le clergé. C'est quand on a su entendre ce cri universel de réprobation que l'on comprend combien la réforme était près d'aboutir au XIIIe siècle, et que l'on est surpris de la voir tarder encore deux ou trois siècles à se faire. Les terribles mesures par lesquelles l'église défendit son pouvoir furent la cause de ce re-

tard. Le cardinal Galon, l'un de ceux contre lesquels est dirigée la *Girapicra*, fit exécuter jusqu'à douze mille hérétiques.

Ces terribles annales de l'inquisition furent étudiées par M. Le Clerc avec un soin minutieux. Il réfuta une erreur fort répandue, selon laquelle l'inquisition n'aurait jamais légalement existé en France. Il montra les rigueurs qu'elle exerça, même dans la France du nord, et considéra ces rigueurs comme une des causes qui changèrent en triste médiocrité un des plus brillans éveils intellectuels qui furent jamais.

Mais ce fut surtout l'Université de Paris qui fournit à M. Le Clerc un sujet favori d'études savantes. Il y porta une sorte de piété filiale. La rue du Fouarre, le clos Bruneau et Garlande, toute la montagne latine, ces rues étroites, ces hautes maisons, avec leurs voûtes basses, leurs cours humides et sombres, leurs salles jonchées de paille, étaient pour lui comme une patrie. Jamais personne n'a si bien connu l'histoire de l'enseignement au moyen âge. Jamais on ne mit si bien en lumière le rôle capital que l'Université de Paris joue dans l'histoire, tout ce qu'eut de profondément révolutionnaire cette première fondation d'un centre puissant d'opinion, qui à deux ou trois reprises gouverna l'église et l'état, gourmanda le roi, gourmanda le pape, dirigea les conciles, envoya des ambassadeurs aux nations étrangères, inaugura la force de la publicité, et proclama l'idée toute française des droits du talent. *Habet magnam audientiam*, dit d'elle le concile de Constance. Sans aucune exagération, M. Le Clerc put considérer l'Université de Paris comme l'une des origines de la démocratie moderne et comme ayant éminemment contribué à établir chez nous le principe de l'égalité. Dans cette singulière compagnie de maîtres et de disciples, nulle distinction entre les roturiers et les nobles, les pauvres et les riches; unité de costume, justice sévère dans les examens, gratuité des cours, pauvreté pour tous, pour tous la même paille. On ne se rappelle pas assez que la moitié de Paris, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles VII, fut une école ou plutôt une république où régnait le seul mérite, qui montra, bien avant la découverte de l'imprimerie, le pouvoir de la parole, exprima la première l'idée de la souveraineté du peuple, donna par l'esprit d'équité qui présidait à ses leçons, à ses examens, à ses élections, une grande leçon de morale. L'élection à la pluralité des suffrages, l'obtention des bénéfices au concours, étaient les règles de cette institution qui fut au XIVe siècle l'âme des mouvemens du tiers-état. M. Le Clerc vivait des souvenirs de ce glorieux passé. Il fut fier le jour où les délégués d'une université d'Écosse vinrent le consulter sur un point de règlement qui divisait les *fellows*. On s'imaginait, à ce qu'il paraît, au fond

de l'Écosse, sur la foi de ce nom bizarre d'Université de France imaginé par Napoléon pour désigner son administration de l'instruction publique, que la vieille Université de Paris existait encore à quelques égards, et l'on s'était dit que toutes les universités de l'Europe ayant été fondées *ad instar Parisiensis studii*, le meilleur moyen de régler le différend était de s'informer des usages de l'université-mère. Hélas! les députés ne trouvèrent rien qui ressemblât à l'antique *alma mater;* ils trouvèrent du moins un docte héritier des Du Boulay, des Crevier, qui sut résoudre leurs doutes. De sa mansarde, sous les hauts toits de la Sorbonne, M. Le Clerc semblait le dernier de ces maîtres laïques qui revendiquèrent au XIIIe siècle la liberté de travailler aux choses de l'esprit hors du cloître et de l'école épiscopale. C'étaient là ses ancêtres, et sa joie était grande quand il pouvait réparer quelques-unes des injustices de l'histoire envers ces pauvres et modestes fondateurs à qui nous devons tant.

Cela lui fut donné plus d'une fois. Grâce surtout à la connaissance qu'il avait du riche fonds des manuscrits de Sorbonne, qu'on peut appeler les archives des débats de l'Université de Paris au XIIIe et au XIVe siècle, il ajouta des traits de première importance à l'histoire de la lutte des mendians et de l'Université sous saint Louis. Guillaume de Saint-Amour, Gérard d'Abbeville, Godefroi des Fontaines, lui durent de sortir de l'obscurité où les avaient relégués le mauvais vouloir de leurs puissans rivaux et la timidité de leurs successeurs. Ses recherches approfondies l'amenèrent sur ce point à de précieuses découvertes ou à des rectifications équivalant à des découvertes. Le caractère sérieux, ferme, dur, presque terrible de cette grande école gallicane du XIIIe siècle sortit vivement de ses travaux. Il retrouva jusqu'aux chansons par lesquelles les étudians se vengeaient des intrigues de leurs ennemis et du mauvais vouloir de Blanche de Castille; il montra avec exactitude le rôle de saint Thomas et de saint Bonaventure en ces querelles. Il fit bien plus encore. Le plus important, après Guillaume de Saint-Amour, de ces rudes lutteurs qui soutinrent sous saint Louis les droits de la pensée naissante, ce Sigier, que Dante place dans le paradis à côté d'Albert de Cologne et de Thomas d'Aquin, avait été tellement trahi par la renommée des siècles suivans, que le passage de la *Divine Comédie* qui le concerne passait pour une énigme. Avec une prodigieuse érudition aidée d'un jugement pénétrant, M. Le Clerc retrouva les titres de cette gloire oubliée, reconstruisit la biographie de Sigier, montra son rôle dans les écoles de la rue du Fouarre, retrouva ses écrits, reconnut l'esprit de son enseignement. Ce Sigier, qui, selon Dante, « syllogisa d'importunes véri-

tés, » fut un vrai libéral, presque un républicain; il fit un cours de politique qui laissa chez plusieurs de ses auditeurs une profonde impression; il fut le maître de Pierre Du Bois, le conseiller intime et le publiciste de Philippe le Bel. Son principe était que « de bonnes lois valent mieux que de bons gouvernans. » L'idée qui manque le plus au moyen âge avant Philippe le Bel, l'idée de « la chose publique » ou de l'état, Sigier la développa avec une netteté qui surprend.

Cette pénible naissance de la société laïque, cette lente émancipation du mondain, longtemps étouffé sous le poids colossal d'un culte impérieux, M. Le Clerc aimait à l'étudier dans les faits les plus divers. Les chroniques, qui furent pour la plupart dévolues à son examen, lui en fournirent souvent l'occasion. Il y remarquait curieusement tout ce qui pouvait éclaircir les origines de l'esprit moderne. A côté de l'histoire monacale, dure et malveillante pour tout le monde, excepté pour les protecteurs du couvent, il trouve déjà des chroniques laïques bien supérieures, où l'on voit la critique se dégager peu à peu des liens de l'ancienne abnégation claustrale. La curiosité maligne, qui est déjà presque de la liberté chez Baudouin de Ninove, les expressions sévères de Geoffroy de Courlon sur la papauté, les jugemens sur l'église qu'on remarque dans les chroniques fabuleuses, telles que la chronique dite de Rains, celle dite de Baudouin d'Avesnes, sortes de romans historiques faits pour le peuple, étaient pour lui des signes de l'émancipation de l'histoire. Gotfrid d'Ensmingen, notaire du sénat de Strasbourg, est bien plus remarquable. Deux cent trente ans avant Luther, l'insurrection religieuse éclate chez lui avec une vigueur toute germanique. Guillaume de Nangis n'offrit rien à M. Le Clerc qui le distinguât des autres moines historiens; mais à diverses reprises il signala le fait singulier de son dernier continuateur, le carme Jean de Venette, professant les doctrines les plus démocratiques et écrivant déjà l'histoire avec un plein sentiment des droits du peuple.

La poésie latine fut aussi le partage de M. Le Clerc. Quand le moyen âge veut imiter les rhythmes de l'antiquité classique, il réussit bien rarement. Ses hymnes liturgiques assujetties à la prosodie de l'antiquité, ses poèmes solennels, comme celui de Jean de Garlande, ont quelque chose de faible, de banal, d'écolier. Il faut faire des exceptions pour Vital de Blois, Guillaume de Blois, Matthieu de Vendôme, qui, par une vraie connaissance de la poésie classique, surtout de Plaute, arivèrent à produire deux ou trois scènes du meilleur comique. Quant aux pièces latines où, renonçant à la quantité, les poètes se conformèrent aux rhythmes de la poésie vulgaire, elles sont bien supérieures. Quelques hymnes à la Vierge sont d'une

harmonie charmante. Dans les cantilènes profanes éclatent déjà toute la légèreté, toute la finesse de l'esprit français. Tel recueil de chansons latines du XIIIe siècle, — les *Carmina Burana* par exemple, — égalent par la variété des strophes, par la gaîté de la phrase dominante, par l'heureux agencement des refrains, tout ce que les chansonniers modernes ont fait de plus exquis. Ce sont le plus souvent des chansons d'étudians, de clercs ribauds, de truands, de cette burlesque *familia Goliæ*, sur le compte de laquelle on mettait toutes les bouffonneries; d'autres fois, des satires spirituelles contre les désordres des moines et du clergé, contre l'avarice et les exactions de la cour de Rome, contre les vices du siècle; parfois d'innocentes plaisanteries, d'inoffensives histoires de curés à la façon de Gresset. M. Le Clerc aimait ces témoignages de la vieille liberté cléricale; il aimait à plier son style grave à redire les folies des « goliards, » leurs tensons, leurs chansons d'amour, leurs chansons à boire, leurs messes burlesques, leurs parodies souvent risquées. Il plaçait très haut la *Confessio Goliæ*, petit chef-d'œuvre sur lequel la chronique de frà Salimbene, publiée depuis, a fourni des renseignemens décisifs. Il fit rechercher en Allemagne le *Gaudeamus*, le chant des anciennes fêtes universitaires. Plus d'une fois, en traitant de ces libres monumens de la gaîté du moyen âge, quelque fine malice, quelque sourire discret, se mêlaient à son exposition savante; il se retenait avec art dans la carrière glissante où les chansonniers du temps de saint Louis ne surent pas toujours s'arrêter.

Il porta les mêmes qualités dans la longue étude qu'il consacra aux fabliaux en langue vulgaire. Les fabliaux sont peut-être le plus riche héritage que nous ait légué le vieil esprit français. L'abondance, la hardiesse, le naturel, l'originalité de nos aïeux dans ce genre de poésie familière, sont chose admirable. Il est vrai que l'Italie les a surpassés par la science du style et l'habileté de la mise en œuvre; mais il ne faut pas oublier que, si Boccace et les auteurs des nouvelles italiennes ont montré beaucoup plus d'art que nos conteurs du XIIIe siècle, ils leur ont tout emprunté pour le fond des idées. Quand La Fontaine croit tout devoir à Boccace, il se trompe; il ne fait que reprendre à l'étranger ce que l'étranger avait pris à nos vieux conteurs gaulois. Ceux-ci, on ne le conteste pas, avaient eux-mêmes reçu des sujets de toutes mains; les romans de l'antiquité, l'Orient, la mythologie, les vies des saints, furent par eux mis à contribution; mais ils inventèrent beaucoup aussi. Des fabliaux qu'on peut admirer encore, *Saint Pierre et le Jongleur*, *les Deux Chevaux*, *Guillaume au faucon*, *le Vilain qui conquit le Paradis par plaid*, la plupart des petits drames où agissent et parlent

les bourgeois, les vilains, sont le produit du sol de la France, l'œuvre de ses poètes populaires. La vogue qui leur fit faire le tour de l'Europe était due à la facilité, à la clarté, à l'enjouement, à l'esprit libre et vif qui les animaient. M. Le Clerc retrouva chez ces conteurs oubliés les vrais ancêtres de Rabelais, de La Fontaine, de Molière, de Voltaire. Après Fauchet et Caylus, il prouva d'une manière triomphante qu'au moyen âge tout le monde s'approvisionna en France d'historiettes, d'anecdotes, de contes, de facéties, de même que, jusqu'à ces derniers temps, la France fournit à l'Europe toute sa petite littérature amusante de vaudevilles et de romans. Il montra parfaitement pourquoi les auteurs de ces compositions parfois charmantes, toujours très gaies, ne devinrent jamais des artistes ni des écrivains. Leur situation sociale, qui les réduisit au rôle de mendians, de bouffons et de parasites, leur interdit toute noble visée. De là tant de bassesses et de trivialités, de « vilenies, » comme on disait, où la délicatesse du goût ne corrige pas la licence des sujets. La façon dont M. Le Clerc sut concilier avec les justes exigences du langage poli la nécessité, dans un ouvrage d'érudition, d'être complet reste un vrai tour de force. La partie sacerdotale des innombrables contes qui amusaient les châteaux et les veillées bourgeoises dut surtout être fort abrégée. Les contes dévots sur la Vierge, les anges, les saints, compositions bizarres, mêlant l'amour à la dévotion, où le rire confine à la prière, la farce au sermon, étaient peut-être pour le jongleur une expiation de ces crudités toutes profanes. Elles ne le sont guère pour nous, car le talent y manque d'ordinaire, bien qu'il y ait là plus d'une histoire touchante, animée par une vraie tendresse de cœur.

Les poésies morales et didactiques, les nombreux « doctrinaux, » les « sommes » ou encyclopédies en vers, furent aussi analysés par M. Le Clerc. Ce genre ingrat a bien rarement produit des chefs-d'œuvre; pour examiner avec autant de soin d'interminables rapsodies, il fallut cette précieuse qualité qui rend l'érudit indifférent à la beauté ou à l'ennui du texte qu'il étudie. Les peines du savant critique furent mieux récompensées dans l'examen des poèmes de circonstance, pamphlets en vers qui étaient récités sur les places, et qui souvent rappellent les charges les plus plaisantes de nos petits journaux comiques. C'étaient les gazettes du temps, gazettes de carrefour, ouvrages de publicistes peu exercés, mais toujours précieux à consulter, parce qu'on y trouve l'impression du moment sur les mille petits faits qui frappèrent le peuple et furent pour lui l'histoire. Tout le monde y comparaît. Pour les rois, pour les prélats, pour les grands, il y a des complaintes funèbres, des saluts d'heureux avénement, des récits de guerre et de tournois, mais

aussi de sévères leçons ou de piquantes railleries. On se moque de leurs fragiles traités de paix, de leur confiance aveugle dans ceux qui les flattent, de leurs terreurs devant les envoyés de Rome. Plusieurs de ces ouvrages, comme le poème de Jordan Fantosme sur la conquête de l'Irlande, le poème sur la mort de saint Thomas de Cantorbéry, composé par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, remontent au XIIe siècle. D'autres sont relatifs aux luttes de la France et de l'Angleterre à partir de Philippe-Auguste. L'antipathie des deux royaumes s'y montre au naturel. Tantôt l'auteur est Anglais; alors il entasse contre la France les railleries triviales, les reproches puérils, en ce français dégénéré qui se parlait au-delà de la Manche. Tantôt le trouvère tourne en dérision les prétentions du roi d'Angleterre et commet des fautes de français pour faire rire ses auditeurs aux dépens des Anglais. La satire sur la médiation de Louis IX entre Henri III et ses barons, le traité burlesque appelé *la Chartre de la paix aux Anglais*, la pièce intitulée *le Privilége aux Bretons* (vers 1234), sont des parodies politiques où l'ironie n'est pas sans finesse. Le prestige toujours grandissant du roi de France, les luttes des barons d'Angleterre contre leur royauté, la popularité des grands révoltés Foulques Fitz-Warin, Simon de Montfort, comte de Leicester, toutes les affaires des règnes décisifs de Jean sans Terre et de Henri III sont écrits là en traits vifs et profonds. Ce sont aussi des pièces historiques du plus haut intérêt que le *Dit de vérité*, touchante requête en vers de l'Université contre les puissans ennemis qui l'attaquaient auprès de Blanche de Castille et de saint Louis; la *Complainte* et le *Jeu de Pierre de la Broce*, expression des sentimens populaires sur la mort d'un ministre bourgeois sacrifié aux rancunes aristocratiques; la *Complainte de Jérusalem* (vers 1223), cri éloquent d'une âme chrétienne, ardente pour la croisade, mais animée contre le clergé et la cour de Rome de la haine la plus violente, comparant les prélats au traître Ganelon, appelant de ses vœux un Charles Martel assez fort à la fois pour se mettre à la tête des croisés et pour réformer le clergé.

Rien ne rebutait notre savant maître; il ne s'épargnait aucun des travaux qu'il pouvait éviter aux autres. Pour dispenser désormais d'y revenir, il étudia avec autant de soin qu'il eût fait un grand poème « les fatrasies, » joyeusetés et poésies burlesques de tout genre que le moyen âge nous a laissées. « Tout est pur pour les purs, » dit l'Écriture; on peut dire aussi que tout est sérieux pour l'homme sérieux. Au milieu des amphigouris, coq-à-l'âne, jeux de de rimes, grimoires, parodies des offices et vies de saints, M. Le Clerc trouva les origines du Charlemagne héroï-comique, que l'Ita-

lie n'a pas inventé; il trouva ces jolis « tournois » burlesques, et surtout *Audigier*, cet incroyable poème qu'on peut appeler le poème du laid, où le noble moyen âge semble se tourner lui-même en dérision et traîner dans la boue ce qu'il adorait; il trouva surtout ce curieux *Dit d'aventures*, raillerie des poèmes chevaleresques, sorte de *Don Quichotte* où les « bourdes » des conteurs d'aventures sont raillées sur un ton qui rappelle tantôt Cervantes, tantôt les plaisantes assurances de véracité de l'Arioste. Pas une des données des littératures modernes, pas une machine poétique, pas un épisode amusant ou émouvant des poèmes romantiques que notre XIIIe siècle n'ait possédés. Par quelle fatalité a-t-il pu se faire qu'avec tant de spirituelles inventions il n'ait su ni produire un chef-d'œuvre durable, ni se préparer pour le siècle suivant des continuateurs?

C'est le problème que M. Le Clerc examina sous toutes ses faces dans le discours préliminaire à l'histoire des lettres en France au XIVe siècle. Avec le tome XXIIIe, on avait fini le XIIIe siècle. On allait aborder le XIVe siècle, époque bien plus difficile en un sens, car les anciens bibliothécaires l'ont beaucoup moins étudiée que le XIIe et le XIIIe. L'usage des bénédictins fut, en tête de chaque siècle, de placer un discours général sur l'état des lettres et des écoles, afin de donner ainsi place à des considérations d'ensemble que ne pouvaient renfermer les notices séparées. C'est encore dom Rivet qui publie en 1750 le discours sur l'état des lettres en France au XIIe siècle. En 1824, M. Daunou fit paraître le discours sur le XIIIe siècle; la commission confia à M. Le Clerc le discours sur le XIVe. M. Le Clerc donna à cet ouvrage des propositions jusque-là inusitées. Le XIVe siècle est en littérature bien inférieur au XIIe et au XIIIe. La langue, déjà fort abaissée sous les successeurs immédiats de saint Louis, perd sous les Valois toute régularité, toute dignité littéraire. L'esprit poétique est mort, toute originalité philosophique a cessé, la science fait très peu de progrès, la France n'occupe plus dans les lettres la première place qu'elle avait tenue jusque-là, l'Italie la dépasse de beaucoup. Brunetto Latini, mort en 1294, n'est en rien supérieur à ses maîtres de France; Dante, Pétrarque, sont de tout point supérieurs à leurs contemporains de deçà les monts. Mais l'intérêt que le XIVe siècle n'a pas en littérature, il l'a en politique. C'est un siècle d'action et de révolutions. « Il commença, dit M. Le Clerc, beaucoup de choses dont quelques-unes ne sont pas encore achevées. » Philippe le Bel et son triomphe durable sur la papauté altière du moyen âge, la fondation d'une royauté administrative, la naissance de l'état, d'importantes victoires du droit civil sur ce qu'on appelait la loi divine, la constitution régulière des

états-généraux, la papauté rendue française pour plus d'un siècle, le grand schisme d'Occident, les révolutions démocratiques de Paris, le rôle politique joué par l'Université, assurent à ce siècle une place distincte dans l'histoire des progrès de la France. Ce caractère imposa à M. Le Clerc une méthode un peu différente de celle qu'avaient suivie dom Rivet et M. Daunou. Son discours fut moins exclusivement littéraire; il s'y préoccupa des hommes et des choses autant que des livres, il suppléa par l'étendue des vues d'ensemble à l'intérêt qui pourra manquer aux notices particulières dont se composeront les volumes suivans. Il résulta de là un vaste exposé plein de choses neuves et rares. Nous ne prétendons pas que ce grand ouvrage soit sans défauts : il porte certaines traces de fatigue; M. Le Clerc le termina d'une plume déjà parfois appesantie par l'âge. La vieillesse, loin de nuire à la maturité de son jugement, l'avait perfectionné; mais il lui était devenu difficile d'éviter quelque prolixité, quelques embarras de style. Tel qu'il est, le discours sur le XIVe siècle est un trésor de science historique, une des œuvres de critique les plus solides de notre temps.

M. Le Clerc débute par le tableau de l'état religieux et politique du monde. Il montre l'abaissement de la papauté, devenue l'otage de la France, la corruption de l'église, les tentatives avortées de réformes, les ordres religieux en leur plus grande décadence, les rivalités et les haines des dominicains et des franciscains. Plus de saints, plus de croisades, plus de mysticité! L'église règne par la terreur; elle s'arme d'un droit redoutable, établit des lois de procédure odieuse, pose en principe que dans les matières de foi être soupçonné, c'est être criminel. Elle se décime elle-même; la rivalité des dominicains (les jésuites d'alors) et des franciscains (représentant la partie indisciplinée de l'église) ouvre un sanglant martyrologe où l'on voit un ordre religieux en poursuivre un autre avec presque autant de férocité que s'il s'agissait d'infidèles; au milieu de tout cela, cette papauté d'Avignon, à la fois intelligente et immorale, libérale et simoniaque, légère et cruelle, — Bertrand de Got biffant sur les registres du Vatican les actes de Boniface VIII et fort embarrassé quand le roi Philippe le Bel demande les os de ce pape pour les brûler comme ceux d'un hérétique, — l'Italie réclamant à grands cris la papauté, qui allait se détacher d'elle, et qu'elle regagne pour son malheur. La clé de l'histoire de la papauté est en ce siècle décisif. La lutte des clémentins et des urbanistes est la page d'histoire la plus importante à étudier pour quiconque veut concevoir l'histoire de l'église latine sur un plan philosophique.

Le gouvernement civil, à l'ombre de cette grande et glorieuse

royauté française que nulle autre n'a égalée, fait d'immenses progrès. Philippe de Valois, après Philippe le Bel, traite le pape d'hérétique et menace de le faire « ardre. » Au pouvoir ecclésiastique, le roi de France oppose un droit égal, venant aussi de Dieu; aux conciles, il oppose les états-généraux; aux officialités et à l'inquisition, la justice séculière; aux écoles épiscopales et monastiques, les universités et leurs colléges; aux bibliothèques latines des chapitres et des abbayes, des collections profanes rendues quelquefois publiques et où les livres en langue vulgaire sont nombreux. En tête de ce grand mouvement brille le nom de Philippe le Bel, qu'à l'étranger on appela *Filippo il Grande*. M. Le Clerc fit à beaucoup d'égards l'apologie du souverain qui, par un appel hardi à la France, porta le coup mortel à la papauté des Grégoire et des Innocent. Avec Philippe le Bel, le budget fit son entrée dans le monde; cette entrée ne pouvait être aimable, un concert de malédictions devait l'accueillir. L'opinion superficielle a pour habitude d'accepter volontiers les bienfaits de l'état et de tonner contre les charges imposées par l'état. Les procédés financiers de Philippe le Bel furent odieux, mais jamais mesure fiscale n'est populaire. Le procès des templiers fut un échafaudage d'iniquités, de subtilités, de barbaries; mais, qu'on y songe, supprimer une milice de célibataires détenant en mainmorte une portion considérable de la richesse nationale et devenue sans objet depuis la perte de la terre sainte, était sûrement une excellente idée. Or les principes du temps ne laissaient au roi qu'un moyen pour supprimer cette milice : c'était de prouver qu'elle était imbue d'hérésie, accusation qui ne pouvait se soutenir que par des tortures et des faux témoins. Les vieilles institutions s'arrangent d'ordinaire de telle façon qu'on ne peut les attaquer sans être violent.

Les belles ordonnances des successeurs de Philippe le Bel prouvent bien que le règne de ce prince fut l'avénement d'une grande génération d'hommes d'état. M. Le Clerc crut devoir être beaucoup plus sévère pour les Valois. Son patriotisme si profond ne pouvait pardonner à la dynastie brillante, mais frivole, qui, par sa vanité et son étourderie, faillit perdre la France telle que l'avait faite le génie de la première branche des Capétiens. Naturellement il admettait une exception pour l'honnête Charles V. Il montra les solides résultats du travail littéraire de ce règne pour la prose politique française et pour le bon sens public. En somme, malgré toute sorte de décadences, la France était grande encore. Des princes du sang, hommes aimables, gens d'esprit, amateurs éclairés, faisaient de Paris le centre de la mode. Le conseil du roi, le parlement, comptaient de sages clercs, et inauguraient le règne d'une haute

classe administrative éclairée; le ministre a désormais un rôle distinct; le roi n'est plus seulement entouré de nobles et de moines; l'esprit gallican se renforce; la judicature s'améliore. Si la noblesse est fort abaissée, si elle manque déplorablement à ses devoirs, la bourgeoisie, la nation, suit un progrès lent, mais sûr. Tandis que, dans les fabliaux du XIIIe siècle, le roturier est toujours lâche, avare, ridicule en amour, ordurier, n'ayant de goût que pour de sottes et honteuses histoires, maintenant le bourgeois, l'auteur du *Ménagier de Paris* par exemple, est bien plus délicat, plus noble qu'un gentilhomme comme Latour-Landry. Le fils du roturier arrive à tout par l'instruction. La littérature du tiers-état commence. Les principes les plus nets de ce que nous appelons le libéralisme et même la révolution sont hardiment proclamés. Un chancelier de France, Miles de Dormans, évêque de Beauvais, voulant calmer en 1380 une sédition parisienne, crie tout haut : *Etsi centies negent reges, regnant suffragio populorum.* Le mot de « tyran » devient français. Grâce à l'Université, Paris est la ville de la doctrine, la ville des livres, sinon la ville du génie. Les fondations de colléges, qui ne furent jamais plus nombreuses qu'en ce siècle, sont une cause puissante d'affranchissement pour la bourgeoisie; on arrive à être chef d'ordre, évêque, cardinal, pape même, par l'Université. Nicolas Oresme, Étienne Marcel, Robert Le Coq, sont des caractères d'un genre nouveau auxquels les siècles antérieurs du moyen âge n'ont rien à comparer. Ils font revivre ces types perdus de l'orateur politique, du publiciste, du tribun populaire, que la France n'avait jamais connus jusque-là.

Voilà des résultats qui consolent l'historien de ne trouver guère en ce XIVe siècle que des écrivains sans art, des poètes médiocres et une langue qui périt. D'ailleurs les âges de décadence d'une littérature sont souvent ceux où elle exerce le plus d'influence sur les étrangers. De même que l'art italien, au temps des Rosso et des Primatice, rayonnait plus hors de l'Italie qu'au temps de Raphaël, de même le XIVe siècle, qui vit la fin de la belle littérature française du moyen âge, fut justement l'époque où les compositions françaises firent le tour du monde et furent le plus traduites ou imitées. M. Le Clerc saisit cette occasion pour présenter dans toute sa force la thèse qu'il avait déjà plusieurs fois exposée, savoir la priorité de la littérature française du moyen âge. Ce fait général que toutes les littératures modernes de l'Europe ont commencé par être tributaires de la nôtre, il l'établit d'une façon décisive pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Flandre, la Suède et l'Islande, l'Espagne et l'Italie, même dans une certaine mesure pour la Grèce, c'est-à-dire pour presque tous les pays chrétiens qui eurent au moyen

âge une littérature. Oui, ces noms tant vantés de Chaucer, de Wolfram d'Eschenbach, sont des noms de « translateurs, » de gens qui passèrent leur vie à exploiter les inventions de nos poètes. Cette poésie chevaleresque et romantique du moyen âge qui enchantait Walter Scott vient toute du français. Cette charmante littérature italienne elle-même, ces œuvres exquises de Pétrarque, de Boccace, de l'Arioste, sortent directement de notre poésie provençale, de nos chansons de geste ou d'aventures, de nos laïs, de nos fabliaux. La mise en œuvre fut d'ordinaire supérieure aux originaux, M. Le Clerc ne le nia jamais, il le montra même admirablement : une des meilleures pages qu'il ait écrites est celle où il explique, par une étude ingénieuse des autographes de Pétrarque, les raisons qui privèrent nos vieux poètes de toute science délicate en fait de style; mais l'invention ou plutôt l'art de frapper les sujets, de les rendre populaires, de les faire accepter, ne saurait leur être refusé. Ils ont fourni la matière poétique à l'Europe entière jusqu'à Shakspeare, jusqu'à Cervantes, jusqu'au Tasse; ils n'ont été réellement détrônés que par le goût du temps de Louis XIV. Toute l'analyse de la littérature italienne du XIVe siècle que fit à ce sujet M. Le Clerc est un chef-d'œuvre. Les rapports de Pétrarque et de Boccace avec la France et en particulier avec Paris, la façon dont ces habiles écrivains bénéficièrent d'un passé littéraire glorieux que la France ne soutenait plus, sont exposés dans la perfection.

M. Le Clerc ne porta-t-il pas cependant quelque exagération en sa thèse? N'accorda-t-il pas à la France des dons de création qui ne semblent pas lui appartenir? Ne tomba-t-il pas quelquefois dans un défaut trop habituel à ceux qui écrivent l'histoire littéraire, l'amour-propre national? Fit-il assez grande la part de la Provence, alors bien peu française? Mit-il assez haut les dons du génie, qui change en or tout ce qu'il touche? Ne prit-il pas quelquefois à l'égard des littératures étrangères, en particulier de la littérature italienne, un ton de rivalité dont la vraie critique doit être exempte? Cela peut être. Et d'abord, il ne vit pas que nos grandes épopées du moyen âge étaient germaniques de génie, que jamais la Gaule pure ni la Gaule transformée par Rome n'eussent produit de tels chants; il n'essaya pas d'analyser le composé ternaire qu'on appelle « France, » pour voir duquel de ses trois composans sortaient ces œuvres admirables. — Sans doute, toute production originale du moyen âge, art gothique, scolastique, chanson de geste, naît en France; mais qu'était cette France où naissaient de si beaux fruits? Un pays dominé par la grande féodalité germanique. Le don particulier du sol français est justement que toutes les plantes, même exotiques, y prospèrent mieux que dans leur sol natal. Quand est-ce

que commence vraiment la littérature propre de notre pays? Quand l'esprit gaulois prend-il le dessus sur la lourde couche germanique qui l'écrasait et le rendait grave malgré lui? Entendue de la sorte, la littérature française commence avec la première chanson narquoise, avec le premier fabliau grivois. Alors la chanson de geste devient un genre ennuyeux; elle se sauve quelque temps par l'ironie : on continue de chanter Charlemagne, mais pour violer sa majesté, pour la tourner en dérision; puis on passe à des genres de littérature mieux appropriés au vrai goût national. — M. Le Clerc ne reconnut peut-être point non plus suffisamment l'étendue de ce que nos poètes empruntèrent. L'originalité bretonne des romans du cycle d'Arthur ne se montra jamais à lui; il ne vit pas qu'avec ces nouveaux sujets un genre nouveau d'imagination et de sentiment s'introduit dans notre littérature. Ce sont là des omissions d'importance secondaire. Les parties positives de la thèse de M. Victor Le Clerc sont toutes vraies. Avant de posséder des littératures nationales, l'Europe latine eut une littérature commune, un art commun que tous adoptèrent; cette littérature, cet art, où l'initiative germanique avait une très grande part, naquirent sur le sol français; cela est hors de doute, et c'est là ce qui permet de dire qu'avant la renaissance italienne du XIVe et du XVe siècle il y eut au XIIe siècle une vraie renaissance française, éminemment créatrice, originale, dont le règne de Philippe-Auguste peut être considéré comme le point culminant, et par laquelle nous avons été une fois les maîtres de l'Italie. Hélas! bientôt les choses devaient changer de face. Avec des poèmes tels que *Baudouin de Sébourg*, nous touchions à l'Arioste; il ne fallait pour arriver au but qu'un peu de travail, quelques exigences délicates de la part du public, du sérieux de la part des trouvères. Nous manquâmes le but après l'avoir presque atteint; l'histoire de notre première littérature fut l'histoire d'un triste avortement. Voilà ce que produisirent l'inquisition, la bigoterie, une dynastie médiocrement douée, l'esprit borné d'une noblesse sans distinction ni goût du beau, de funestes guerres mettant en question l'existence même de la nation.

Tel est l'ensemble de ce que M. Victor Le Clerc fit pour l'histoire littéraire, et encore nous omettons d'importans travaux, ses notices sur Daunou et sur Fauriel, ses devoirs « d'éditeur, » impliquant la distribution du travail, la coordination et la révision des manuscrits de ses confrères, auxquels il faisait toujours d'importantes additions, la correction des épreuves, la rédaction des préfaces, des index et de ces belles tables bibliographiques dont les bénédictins nous ont donné le modèle, la réimpression du tome XI de l'ancienne collection, lequel était devenu introuvable

et auquel, tout en respectant scrupuleusement le texte des bénédictins, il fit en appendice de précieuses annotations. En même temps il provoquait par tous les moyens qui étaient à sa disposition la recherche des textes nouveaux. Il dirigeait pour une grande part le vaste travail d'enquête que le gouvernement du roi Louis-Philippe, avec une libéralité qu'on ne peut assez reconnaître, faisait faire sur nos antiquités littéraires. Il prenait une part considérable aux travaux des comités historiques établis près le ministère de l'instruction publique, et à ceux du conseil de la Société de l'histoire de France. Nommé par M. Villemain président de la commission chargée de faire exécuter le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de départemens*, il revit le premier volume de cette grande collection, y fit des rectifications considérables et y inséra, sur un important ouvrage grammatical dont la bibliothèque de Laon possède le manuscrit, un mémoire où se retrouve le latiniste consommé. L'imprimerie impériale, lors de l'exposition universelle de 1855, ayant résolu de donner comme spécimen de ce qu'elle savait faire un texte de l'*Imitation de Jésus-Christ*, M. Le Clerc dirigea et surveilla cette magnifique édition. Il y ajouta de précieuses notes sur l'âge et l'origine du livre, qu'il attribuait à la plus belle époque du moyen âge, et qu'il croyait être sorti, pour la plus grande partie du moins, d'une plume française. Sans vouloir trancher la question, M. Le Clerc osait dire que quand un bon paléographe voudrait la traiter d'après les manuscrits et en s'aidant des résultats acquis sur l'histoire littéraire du moyen âge il arriverait à des résultats définitifs.

III.

Jamais carrière fut-elle mieux remplie? Et cependant nous n'avons dit encore que la moitié de la vie de notre savant maître. Son passage au décanat de la faculté des lettres fut marqué en traits non moins durables que son passage dans la commission de l'*Histoire littéraire*. Il porta dans ces fonctions sa parfaite droiture, son dévouement sans bornes au bien et au vrai. Les examens pour la licence et le doctorat devinrent, grâce à lui, de très solides épreuves qui élevèrent sensiblement le niveau des études universitaires. Jusque-là les thèses pour le doctorat, à très peu d'exemples près, étaient d'insignifiantes compositions, dénuées de toute valeur le lendemain du jour de la soutenance. Par l'influence de M. Le Clerc, les thèses devinrent des livres; il ne fut plus permis de se renfermer dans le cercle commode des redites et des lieux communs; apporter à la faculté quelque chose de nouveau fut une

condition de rigueur. Au début de la carrière universitaire, si souvent fermée aux recherches de la science pure, l'usage plaça ainsi pour le professeur l'obligation de se livrer au moins une fois à l'examen approfondi d'une question importante. L'approbation de M. Le Clerc, la recommandation dont il accompagnait son rapport au ministre fut la porte de toute vie consacrée à l'enseignement élevé. M. Cousin, à qui M. Le Clerc laissait en général la direction des thèses philosophiques, établit la même règle pour les études qui relevaient de lui. Ainsi se forma cette remarquable collection de monographies, qui ont renouvelé chez nous l'histoire littéraire et philosophique, et à laquelle l'Allemagne n'a rien à opposer. Tout y figure, l'antiquité dans ce qu'elle a de moins connu, le moyen âge, vers lequel le savant doyen se plaisait particulièrement à conduire les jeunes travailleurs, l'Orient même dans une certaine mesure, les littératures modernes enfin pour leurs questions les plus délicates. La part de M. Le Clerc en ces travaux était très grande : il indiquait le sujet, fournissait les renseignemens sur les sources, revoyait et corrigeait les essais des candidats. Le jour de la soutenance était une vraie fête de l'esprit. Dans une chétive salle d'entre-sol, que la ténacité de M. Le Clerc aux anciens usages ne permit jamais de changer, se groupait autour d'une table toute la noble Sorbonne d'alors, MM. Cousin, Villemain, Fauriel, Saint-Marc Girardin, Guigniaut, Patin, Damiron, Ozanam. La belle et souriante figure de M. Le Clerc, animée par la discussion, semblait au milieu de ce cercle illustre une apparition des temps anciens. Sa parole, tour à tour grave et enjouée, intervenait à chaque instant dans la dispute pour la soutenir, la diriger, quelquefois la passionner. Sa verve intarissable, son érudition étincelante, faisaient la suite, et, si j'ose le dire, la trame de ces belles argumentations. Il y portait un mélange singulier d'agrément et d'austérité, un tact exquis, une manière de louer et de blâmer si fine, si juste, si heureuse, que même ses sévérités les plus vives étaient respectueusement acceptées. De tels actes publics pouvaient durer six heures sans que l'on s'en fatiguât. On sortait de ces brillantes séances vivement excité aux travaux solides; c'était là pour la jeunesse studieuse la meilleure des écoles.

La fermeté de M. Le Clerc pour maintenir les droits et les libertés du corps enseignant égalait son zèle pour conserver la force des études. Dans le conseil académique de Paris, dans le conseil général de l'instruction publique, ses vues furent toujours sages et libérales. En 1848, sans toucher à la politique ni profiter en rien d'une révolution qu'il n'avait certes pas appelée, il évita l'esprit de réaction, accueillit les espérances du temps. Un jour qu'un de ses confrères à l'Institut s'exprimait sur les questions brûlantes avec beau-

coup de violence : « Vous venez de prouver, cher confrère, lui dit-il, qu'on peut être honnête sans être modéré. » Il se montra sympathique aux efforts de quelques jeunes écrivains de l'Université qui, dans un recueil appelé *la Liberté de penser*, eurent le courage d'exprimer des opinions sincères avec beaucoup de franchise. M. Le Clerc fut peut-être le seul homme chez qui la révolution de 1848 ne laissa aucune trace, qui se retrouva le lendemain ce qu'il avait été la veille. La même chose était arrivée à M. Daunou, lequel sortit des prisons de la terreur aussi ferme, aussi confiant dans les principes qu'il l'était en 1789. Quand vint le triomphe complet de la réaction, M. Le Clerc résista de toute sa force, défendit les jeunes gens qui s'étaient compromis, et ne négligea rien pour contre-balancer les efforts systématiques que l'on fit pour détruire l'Université. Un homme de moindre autorité eût été emporté par la force des temps. M. Le Clerc ne recula pas; on le respecta, et au milieu de l'abaissement général la Sorbonne resta ce qu'elle avait été auparavant. S'il ne se fit pas plus de mal en ces années funestes, c'est en grande partie à M. Le Clerc qu'on le doit. Il s'exprimait sur la nouvelle loi de l'instruction publique de la manière la plus vive; il la regardait comme la destruction des études, et ne cessa de protester que quand le mal eut été en partie réparé.

Il allait ainsi vers la vieillesse, soutenu par ses nobles études, entouré d'anciens amis, M. Hallays, M. Viguier, et d'une jeunesse laborieuse qui cherchait à réjouir ses dernières années. Il suivait avec une sollicitude paternelle ceux qu'il avait choisis; leurs succès étaient les siens. A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en particulier, il voulait des jeunes gens; il pensait que les académies ne doivent pas être des sénats servant de retraite aux savans émérites, et que l'Académie des Inscriptions, cumulant le double héritage de l'ancienne Académie et des bénédictins, le doit moins qu'aucune autre. Son autorité dans la compagnie était de premier ordre; nulle parole n'était plus écoutée que la sienne. Par son influence dans les élections, par les sujets de prix qu'il fit proposer et qui presque tous se rapportaient à ses études favorites, il laissa dans ce grand corps un souvenir qui ne s'effacera pas.

Ce qui caractérisa M. Le Clerc, ce fut la faculté de s'améliorer sans cesse. Il fut continuellement en progrès sur lui-même, ses idées s'élargissaient chaque jour. Les préjugés qu'il avait puisés dans sa première éducation contre la critique allemande s'étaient presque effacés. Ses études approfondies sur les poèmes et les chroniques du moyen âge lui avaient fait comprendre l'essence de l'histoire populaire. Dans certaines questions, surtout en celles qui touchent à l'authenticité des ouvrages anciens, il n'abandonna jamais tout à fait les habitudes un peu confiantes de notre vieille école;

mais la bonne foi, l'amour de la vérité, l'amenèrent, en ses derniers temps, à rendre justice au génie critique de l'Allemagne et aux patientes recherches que les universités des pays germaniques ont portées dans toutes les branches du savoir (1). Ce fut surtout en trouvant les savans allemands si zélés pour notre vieille littérature du moyen âge, si empressés à reconnaître sa priorité, si dégagés de ces partis de vanité nationale qui l'avaient choqué chez les Italiens, chez les Espagnols, qu'il rendit les armes et reconnut la justesse de leurs méthodes. Cela était d'autant plus méritoire que les opinions universitaires étaient, si l'on ose ainsi dire, sa religion; les abandonner dut être pour lui le plus difficile des sacrifices : il le fit à la vérité.

Il pratiquait une tolérance absolue. Sa philosophie était celle de ses auteurs favoris, celle de Cicéron tempérée par celle de Montaigne : il était sceptique, non-seulement à l'égard de la religion révélée, mais à l'égard de toute philosophie dogmatique. Il ne s'interdisait pas de sourire discrètement de l'espèce d'orthodoxie philosophique que M. Cousin, dans la deuxième moitié de sa vie, essaya de fonder. Dans les thèses philosophiques, il accueillait volontiers par quelque léger sarcasme les prétentions intempérantes des jeunes gens à démontrer l'indémontrable; mais la sincérité touchante de M. Damiron, sa vie si pure, le frappaient de respect. Les jeunes ecclésiastiques, d'un autre côté, trouvaient chez lui la réception la plus empressée. Un moment, quand il put espérer que l'école des Carmes, sous la direction de l'abbé Cruice, renfermait un germe de bonnes études, il encouragea les efforts qui s'y faisaient. Un de ses amis les plus chers était Ozanam; il ne partageait pas ses convictions religieuses, mais il aimait son goût pour les lettres, sa chaleur de cœur, sa belle imagination. Le ferme jugement, la solide connaissance de l'antiquité et la droiture de M. Havet obtenaient de lui la même sympathie.

La vie de famille se borna pour lui au culte de sa mère. Déjà parvenu à la vieillesse, il avait pour elle la respectueuse obéissance d'un enfant. Sa bonne et fidèle nature semblait le destiner à d'autres affections et à d'autres devoirs. Sous les préoccupations de l'érudit passionné, il put dissimuler plus d'un regret; mais il eût cru trahir sa mère en contractant des liens en dehors d'elle. Pour elle, il dérogea même à ses habitudes les plus chères; il quitta sa Sorbonne et acheta une maison de campagne au Plessis-Gassot, près d'Écouen. Après la mort de Mme Le Clerc, il donna la maison à la commune pour servir d'école. Hélas! il avait compté sans « cette

(1) Voyez sur ce point et sur bien d'autres l'excellent éloge de M. Le Clerc prononcé par M. Guigniaut, dans la séance du 3 août 1866 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

administration que l'Europe nous envie. » Pour accomplir cette donation, il eut à traverser tant d'enquêtes, de papiers de justice, de formalités, qu'il eut peine à en sortir.

Sa vie était d'une extrême sobriété, ses mœurs furent toujours d'une pureté austère. Logé sous les combles de la Sorbonne, il habitait en quelque sorte au milieu des livres, qui débordaient de toutes parts. Cette belle cour, avec ses majestueux pavillons et ses nobles portiques, ces vieux escaliers avec leurs rampes formées de poutres massives qu'ont foulés tant de graves et laborieuses générations, étaient pour lui l'univers. Ennemi de tous les changemens matériels, il contribua beaucoup à en écarter le marteau destructeur. Il n'allait pas dans le monde, le commerce de l'antiquité lui suffisait; ses sorties se bornaient à se promener seul dans quelque allée du Luxembourg. Il quittait le moins possible sa solitude, peuplée par les souvenirs de tous les âges et embellie par les fleurs les plus exquises de toute littérature. On respirait en montant chez lui l'étude et la gravité. Sa porte était ouverte à tous; sa figure sérieuse, qui paraissait ressuscitée d'un autre siècle, eût bientôt écarté l'importun et l'oisif. Au premier coup d'œil, il pouvait sembler sévère; mais quiconque aimait l'étude le trouvait bientôt plein d'aménité, de bonhomie et de finesse.

Il fut le dernier des sages à l'ancienne manière, et plaise au ciel que ceux qui souriront de tant de simplicité nous fassent une France comme celle de ces pédans d'autrefois! Son désintéressement allait jusqu'aux attentions les plus délicates. Il ne mettait pas de bornes à sa charité. Outre la somme considérable qu'il remettait chaque année au curé de Saint-Étienne-du-Mont, sa domestique avait ordre de ne refuser aucun mendiant. Plusieurs pauvres honteux du quartier vivaient de ses aumônes. Ses amis furent plus d'une fois chargés par lui de porter à des misères cachées des secours dont l'origine devait toujours rester inconnue.

Son patriotisme était profond; c'était, à vrai dire, sa seule passion. Il n'entrait pas dans les divisions de partis. Tout gouvernement établi était à ses yeux légitime dès qu'il faisait le bien. Un jour qu'on parlait devant lui des sermens de fidélité : « Ah! quand donc, dit-il, aurons-nous aussi un gouvernement qui nous soit fidèle? » Son bonheur était de contribuer à la gloire de la France. Sous le vieillard de soixante-dix ans, on sentait encore l'enfant reconnaissant pour la société qui l'avait élevé, lui avait donné des titres de noblesse et une tradition à continuer.

Les premières atteintes de la vieillesse vinrent pour M. Le Clerc vers 1857. Une attaque de diplopie inspira dès lors à ses amis certaines inquiétudes. Quelques parties de son grand discours sur le XIVe siècle n'étaient encore qu'ébauchées. Il craignit un moment

de ne pouvoir le terminer, et prit des mesures avec le plus jeune de ses confrères pour que, s'il venait à mourir, l'ouvrage fût achevé et publié dans l'esprit qui avait présidé à sa rédaction. Le discours parut au commencement de 1863. Ce fut pour M. Le Clerc un moment de vive satisfaction. Il eut même encore le temps de revoir ce grand ouvrage et d'en faire une édition séparée, hors de la collection de l'Académie (1). Le travail de cette révision le fatigua beaucoup; il n'y survécut que deux mois. Le vendredi, 27 octobre 1865, il assista pour la dernière fois à la commission de l'*Histoire littéraire;* il lut sa notice sur Guillaume de Nangis. Quelques jours après, il fut frappé chez son libraire d'un coup subit dont l'extrême gravité ne tarda pas à être reconnue. Il garda néanmoins presque toute sa conscience, exprima le désir que M. Hauréau lui succédât dans la commission de l'*Histoire littéraire* comme membre et comme éditeur, et fit prier M. le ministre de l'instruction publique de venir recevoir de lui quelques indications et quelques papiers qu'il jugeait utiles pour le bien de l'enseignement public. Il expira le 12 novembre 1865, âgé de soixante-seize ans.

L'amitié et la reconnaissance dictèrent ses dernières volontés. Il légua toute sa fortune à l'associé et au continuateur de celui à qui il devait son éducation. La suite montra combien il avait bien placé ses sympathies. M. Hallays-Dabot fit don à la bibliothèque de la Sorbonne de la bibliothèque de son savant ami. Grâce aux sages mesures prises par M. Léon Renier, bibliothécaire de l'Université, cette précieuse collection aura son catalogue distinct et restera ainsi un trésor pour l'histoire littéraire. Par une décision de M. le ministre de l'instruction publique, l'appartement de l'illustre doyen a été rattaché au local de la même bibliothèque, sous le nom de *Salles Victor Le Clerc.* Son image, déjà placée au milieu des jeunes gens laborieux qui fréquentent ce lieu d'étude, présidera à leurs travaux et sera pour eux un encouragement à bien faire. Qu'ils ne s'attendent pas toutefois aux récompenses de cette vie heureuse et honorée. L'âge d'or des bons esprits est passé; notre siècle dur et borné n'accueille guère que ceux qui l'amusent, le flattent ou le trompent. L'obligation où l'état se trouvera de plus en plus de n'appeler à ses fonctions que des hommes contre lesquels personne n'ait d'objection, c'est-à-dire des hommes médiocres, changera tout à fait la situation de ceux qui se vouent aux travaux de l'esprit avec l'amour pur de la vérité. Il est vrai que, quand on a cet amour, on se console facilement de n'avoir pas d'autre récompense.

ERNEST RENAN.

(1) Deux volumes grand in-8°, chez Lévy frères.

LE

POSITIVISME DANS L'HISTOIRE

History of Civilization in England, by Henry Thomas Buckle; a new edition, 3 vol., London 1867.

A mesure que les ouvrages historiques s'accumulent dans les littératures modernes, un autre genre de travaux marche à la suite, ceux que l'on doit à la philosophie de l'histoire. Il est naturel que les premiers défilent en rangs pressés et se disputent le soleil, comme il arrive dans les multitudes : le détail de l'histoire est infini. En revanche, il semble que les seconds devraient être rares, et que pour cet ordre de généralisations il y ait beaucoup moins de place. La première philosophie de l'histoire qui se produisit dans le monde, pour peu qu'elle offrît de vraisemblance, dut contenter pour quelque temps les esprits; la seconde, si elle réussit à faire oublier la première, commençait par là même à trahir le faible de l'entreprise. Ce n'est pourtant pas ainsi que les choses se passent; les théories succèdent aux théories, les synthèses aux synthèses. Que dis-je? Leur ambitieuse hardiesse augmente. On ne dit plus : philosophie de l'histoire, cela est trop modeste; on dit : les lois de l'histoire. On parle de découvertes, comme si l'on avait à sa disposition l'instrument précis de je ne sais quel calcul intégral. Loin de nous l'idée d'une raillerie en présence d'une passion, d'un besoin des intelligences de notre temps. Qui ne sent que les philosophes adonnés à ce genre d'études cherchent à deviner l'avenir de nos civilisations inquiètes, à connaître le lendemain de nos sociétés?

Mais à les voir noter patiemment, analyser et remuer en tout sens la marche des événemens passés pour en induire les événemens futurs, on ne peut s'empêcher de penser à ces autres philosophes qui, autour d'une table verte, laissent les joueurs ordinaires se livrer aveuglément à la fortune, et piquent des cartes avec une épingle jusqu'à ce qu'ils aient pris leur temps et saisi une combinaison qui ne peut manquer de faire sauter la banque.

L'Angleterre faisait à peu près exception dans l'entraînement général. Elle tient en faible estime les théories; peut-être aussi deux siècles de paix sociale et de progrès régulier ne provoquaient pas chez elle ces curiosités de l'avenir. Voici que dans ce pays, à Londres même, pour ainsi dire dans la Cité, une philosophie de l'histoire est apparue il y a quelques années, bien plus, une théorie complète des lois de l'histoire. L'ouvrage sur lequel une nouvelle édition nous permet d'appeler l'attention du public a pour titre : *Histoire de la civilisation en Angleterre;* mais ce titre indique le livre que l'auteur voulait écrire, non celui qu'il a écrit. Comme plus d'un historien philosophe, il n'a bâti que le vestibule de son temple. C'est une introduction où il expose les lois suivant lesquelles se développe l'histoire de l'humanité, introduction de quinze cents pages compactes, travail gigantesque, véritable monument de l'époque cyclopéenne, dirions-nous, si le talent et le soin qui brillent souvent dans les détails ne diminuaient la justesse de cette comparaison. L'auteur appartient à la philosophie positive; mais ce n'est pas là ce qui était nouveau : cette philosophie, en Angleterre, est chez elle, *at home,* pourvu qu'elle fasse quelques concessions aux croyances communes. Le nouveau, le surprenant, c'était que dans le pays de Bacon un projet de synthèse historique osât se montrer si hardiment.

Henry Buckle, auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre,* mort le 29 mai 1862, à l'âge de trente-neuf ans, était fils d'un négociant de la Cité de Londres. Il n'était ni le premier historien ni le premier philosophe que cette ruche infatigable de banquiers et de marchands eût donné aux lettres en même temps qu'au radicalisme et à la philosophie positive. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'à l'exception de son livre il ne s'était fait connaître que par un article de *revue* sur la liberté et par une conférence sur le rôle des femmes dans la civilisation, qu'il séjourna quelque temps en Écosse, et qu'il en rapporta deux choses, l'admiration du génie écossais, ce qui n'est pas commun parmi les Anglais de la vieille roche, et la haine profonde de l'église écossaise, qui, pour un bon citoyen de Londres, est synonyme de bigoterie et de superstition. Son livre, publié en deux parties successives de 1858 à 1861, fut

une espèce de conquête soudaine et violente de l'attention publique, soudaine par cette rare surprise d'un homme jeune et obscur qui, du jour au lendemain, se plaçait au nombre des esprits les plus puissans des trois royaumes, violente grâce au ton provoquant d'un grand nombre de ses pages. M. de Tocqueville, qui ne le connaissait d'ailleurs que par la *Revue d'Édimbourg*, a pu parler de lui comme d'un inconnu qui passe à l'état de lion de première taille (1); mais son succès fut surtout un succès de discussion. L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, argumentèrent contre Buckle dans tous les organes de la publicité. On eût dit que le temps des Luther et des Knox était revenu : pas un journal, pas un recueil qui ne mît en avant trois ou quatre thèses contre le nouveau docteur en positivisme. Il y eut des tournois de syllogismes, des passes d'armes de dialectique, dont le public, insatiable de raisonnemens, semblait ne pouvoir se fatiguer. Il faut bien penser que les témoins convoqués à cette fête de l'argumentation savaient de quoi il s'agissait; mais tous avaient-ils lu Buckle lui-même? Entre autres résultats de cette escrime, ce n'était pas le moins remarquable, à notre avis, que l'on pût savoir à quoi s'en tenir sur les opinions de l'auteur sans connaître l'auteur lui-même.

Nous nous proposons, autant que possible, de le faire connaître sans le discuter. Tout a été dit contre lui; son positivisme a été examiné, redressé ou battu en brèche. D'ailleurs l'exposition pure de ses idées se réfute elle-même en ce qu'elle présente d'excessif. Il reste tout simplement à l'analyser : nous espérons y réussir, bien que la difficulté ait, selon toute apparence, éloigné plus d'un critique de cette tentative. Un motif de plus nous y engage. Buckle n'est pas chez nous aussi connu qu'il mérite de l'être, et ce n'est point par de nouveaux frais de critique ni par un supplément de ratiocination que nous pouvons rendre service à sa mémoire et à nos lecteurs. Faisons donc ce qui seul reste à faire, ce par quoi peut-être on aurait dû commencer: contentons-nous d'exposer les doctrines mêmes de Buckle. Après avoir débrouillé par des analyses successives la chaîne quelquefois un peu mêlée de son système, après en avoir indiqué quelques applications dans l'histoire d'Angleterre, nous tâcherons de le ranger à sa place entre les deux systèmes parallèles de la philosophie positive française ou anglaise.

I.

La philosophie positive de l'histoire, c'est l'histoire devenue une science exacte, construite sur des faits observés, analysés, grou-

(1) *Correspondance*, t. II, p. 438.

pés entre eux de manière que l'observateur remonte aisément de l'effet à la cause ou du conséquent à l'antécédent, du phénomène qui suit au phénomène qui le précède, dans tous les temps, dans tous les cas. Quand l'histoire sera constituée, c'est-à-dire quand il n'y aura plus de faits dont l'antécédent invariable, irrécusable, ne soit constaté, on pourra prédire scientifiquement les événemens, puisque, les antécédens étant connus, on connaîtra toujours les conséquens. J'expose, je ne réfute pas; je m'abstiens même d'indiquer les applications à la politique et au gouvernement des sociétés. Comment la philosophie positive de l'histoire parviendra-t-elle à grouper les faits? Jusqu'ici les philosophes, s'appuyant sur les notions de la métaphysique ou de la psychologie, n'étaient pas arrêtés dès l'abord par de bien grandes difficultés. Ils commençaient par concevoir certaines lois générales empruntées à la théologie ou puisées dans la connaissance de la nature humaine et de l'organisation des sociétés; puis, transportant ces idées préconçues dans l'histoire, ils s'efforçaient de les appliquer aux réalités qu'ils y rencontraient. Leur procédé était quelquefois plus ingénieux que solide. Cependant on ne pouvait refuser à leur théorie le titre de science; c'était au moins de la science métaphysique. Quant à leur point de départ, il était inattaquable. Ils croyaient à un plan dans l'histoire comme ils croyaient à un plan dans l'univers.

La philosophie positive de l'histoire n'a pas le droit de supposer qu'il y a un ordre et un arrangement dans les événemens humains : il faut qu'elle le prouve directement avant de songer à faire un pas de plus. En second lieu, ni la métaphysique, où l'on puise les notions premières et absolues, ni la psychologie, qui procède des phénomènes de conscience, ne peuvent lui fournir une de ces synthèses provisoires, mais utiles, que l'observation vient ensuite vérifier. Il faut qu'elle se résigne à remuer des événemens au hasard, à les tourner, à les retourner, jusqu'à ce qu'elle ait saisi quelques rapports, quelques liens entre eux. Ce qui est déjà très long et très difficile dans un ordre restreint de phénomènes, il faut qu'elle le tente dans l'universalité des faits sans autre guide que le tâtonnement; le travail que Descartes recommande de faire sur chaque sujet isolé de notre pensée, il faut qu'elle l'entreprenne sur l'infinie variété des événemens. Par où commencer? par où pénétrer dans ce chaos? comment se diriger dans cet océan? Il y a donc deux difficultés dont la solution s'impose tout d'abord à la philosophie positive. Pour emprunter le langage de cette philosophie, c'est un théorème et un problème : le théorème a pour but d'établir qu'il y a des lois dans l'histoire, que l'objet même que l'on cherche existe réellement; le problème consiste à trouver une route, un sentier

déterminé pour y parvenir. Ce double obstacle, le positivisme français pense l'avoir franchi. Pour démontrer l'existence des lois dans l'histoire, il croit qu'il suffit d'arguer de l'analogie entre les sciences physiques et les sciences morales. Puisqu'il y a des lois, dit-il, dans les premières, il y en a aussi dans les secondes. Quant au chemin pour les atteindre, il a découvert, par une sorte d'intuition dont il se félicite ouvertement, que l'histoire se divise en trois grandes époques, la première théologique, la seconde métaphysique, la troisième positive. Sans nous attacher à prouver contre lui qu'à son point de vue un certain ordre dans le monde physique ne suppose pas nécessairement un ordre correspondant dans le monde moral, voilà pour le théorème, et que la loi empirique et provisoire des trois époques ressemble trop à la synthèse préalable des métaphysiciens, voilà pour le problème; sans faire ressortir combien au fond il suit de près les philosophies de l'histoire qui ont précédé, et par suite combien il est loin d'avoir élevé son édifice sur une base aussi ferme qu'il le croit, nous passons sur-le-champ à l'examen des procédés de Buckle, qui s'est efforcé d'établir plus solidement les premières assises de la philosophie positive de l'histoire. C'est là le caractère original, personnel de son œuvre. Par là, nous arrivons au cœur même de ce livre singulier. « Un grand changement a eu lieu, dit M. Stuart Mill dans la dernière édition de sa *Logique;* il a été principalement provoqué par l'important ouvrage de M. Buckle, qui a résolûment posé ce grand principe, que la suite de l'histoire est soumise à des lois générales qu'il est possible de découvrir; il l'a lancé avec de nombreux et frappans exemples de ses applications dans l'arène de la discussion populaire, pour y être attaqué et défendu par des combattans et en présence de spectateurs qui ne se seraient jamais doutés qu'il existât un tel principe, si pour l'apprendre ils n'avaient eu d'autre lumière que celle de la science pure. » L'existence de lois dans la succession des événemens humains est établie par Buckle, au moins en apparence, sans le secours de l'analogie, sans hypothèse, par une analyse des faits observés, constatés avec une justesse mathématique. La statistique a été la première à découvrir une frappante uniformité dans les affaires humaines. Buckle a demandé à la statistique les faits dont il avait besoin. Voyons ce qu'il en a tiré.

Un homme commet un meurtre. Ce crime est tantôt le couronnement d'une carrière de désordres et de vices, tantôt il est le résultat immédiat, imprévu sans doute, d'un mouvement passionné. Si le crime est prémédité, le meurtrier prendra toutes les mesures possibles pour demeurer impuni; il attendra non une circonstance, mais le concours d'une foule de circonstances favorables. Quelle

part faite au hasard! quelles attentes! quelles incertitudes! L'occasion se présente enfin; mais le cœur peut lui défaillir. D'une part la loi armée de son glaive sanglant, la crainte confuse des peines d'une autre vie qui apparaît tout à coup dans ces momens solennels, des remords sur lesquels il ne comptait pas, la perspective de troubles étranges dans sa vie ultérieure, d'autre part la soif de l'or ou le besoin de vivre par le crime, la jalousie, la vengeance, le désespoir, — voilà autant de forces qui se livrent un combat suprême dans la nuit épaisse de ce cœur aveugle, terrifié, furieux. Quels conflits! quelle complication de motifs inextricables! Comment supposer quelque régularité dans des faits de ce genre? Ne sont-ils pas le domaine exclusif du hasard et de la liberté humaine livrée à elle-même? Eh bien! le meurtre, comme la statistique le prouve, est un fait qui se produit avec autant de régularité que le changement des saisons et le mouvement des marées : tant par an dans une société donnée. Les meurtres en apparence les plus accidentels, comme ceux qui ensanglantent les querelles et les rixes, sont soumis à la même loi. Chaque âge, chaque sexe, chaque profession, apportent régulièrement leur contingent d'assassinats. Les formes mêmes du meurtre, les instrumens qui servent à l'accomplir, obéissent à cette loi fatale. La hache, le couteau, le pistolet, le poison, doivent leur tribut annuel et le paient avec une étrange exactitude. Le même raisonnement pourrait être fait sur le suicide. Il n'y a pas de crime en apparence plus dépendant de la volonté personnelle. La résolution du coupable n'y rencontre aucun obstacle sérieux : point de résistance dans la victime, puisqu'elle est le coupable même, peu d'opposition dans la force publique, pourvu que les précautions du criminel soient prises, pas de complices, aucun concours nécessaire de la part d'une autre volonté. Si un acte semble dépendre de la simple liberté individuelle, c'est le suicide. Eh bien! le suicide n'est pas moins réglé, déterminé d'avance, que l'assassinat. La même loi constante préside à l'âge, à la condition de celui qui l'accomplit et à l'instrument dont il se sert.

Les statisticiens ont travaillé pour M. Buckle. Depuis trente ou quarante ans en particulier, ils ont établi des lois de statistique morale, afin de montrer et la nécessité et les moyens de la réforme sociale. Ainsi l'un d'eux, l'un des plus considérables, après avoir établi l'exacte correspondance du nombre des crimes et de l'état des sociétés, ne craignait pas de dire : « C'est la société qui prépare le crime, le coupable n'est que l'instrument qui l'exécute (1). » Buckle profite des élémens amassés par eux, et s'en sert pour son

(1) Quételet, *Sur l'Homme.*

dessein. Ce qui est vrai du meurtre et du suicide, lesquels sembleraient dépendre du hasard ou de la volonté humaine, est également vrai des autres crimes. Or ce qui est vrai des crimes en la matière qui nous occupe ne peut pas ne point l'être des vertus. Qu'est-ce en effet que les actes de vertu? L'ensemble des actions humaines, moins les actes criminels.

Au reste la statistique ne s'occupe pas seulement de crimes et de vertus. Un grand nombre de ses chiffres se rapportent à des faits qui peuvent être regardés comme indifférens : ici encore il est aisé de constater l'existence de lois permanentes. De ces faits qui ne sont ni des crimes ni des actes de vertu, les uns ont un retour régulier sans qu'on puisse dire encore pourquoi, les autres sont réguliers et l'on sait les causes de cette régularité. Dans ce dernier cas sont les mariages. Une expérience de cent années a prouvé qu'en Angleterre le nombre des mariages, au lieu de tenir à la manière de penser ou de sentir des parties intéressées, dépendait de la moyenne des salaires et des revenus. Parmi les faits indifférens dont la régularité n'est pas encore expliquée, il faut compter certains hasards que présente le service public de la poste aux lettres. C'est une des observations les plus curieuses que Buckle ait faites. Assurément rien n'est plus fortuit, plus dépendant de la simple chance, que l'oubli par lequel on omet d'écrire la suscription sur une lettre. Comment se fait-il que dans un nombre donné de lettres il y en ait tous les ans un nombre proportionnel qui ne porte pas d'adresse? Ne paraît-il pas inadmissible que cette erreur très particulière de mémoire soit soumise à un ordre nécessaire et invariable? Année par année, on peut pourtant prédire le nombre de personnes qui feront cette faute légère et, ce semble, tout accidentelle.

Observations étranges! détails mesquins! dira-t-on peut-être. Nous, qui ne partageons pas les convictions de Buckle, nous voulons, nous devons, en qualité de critique, ne rien mépriser, tout comprendre, afin de conserver le droit d'approuver ou de condamner. Buckle est Anglais, et un fait est toujours sûr d'être accueilli par lui, fût-il de la plus humble espèce. Il ne prétend pas avoir saisi, appréhendé au corps les lois de l'histoire dans les détails qui précèdent, mais il est persuadé qu'une ébauche de ces lois s'y laisse entrevoir. La constance des événemens s'y dessine; c'est une fraction de l'ordre universel des actions humaines. Avant un siècle, tant de nos jours la recherche est active, il espère que nous posséderons toute la chaîne des observations nécessaires, et que dans cent ans il n'y aura pas un historien pour nier l'inflexible régularité du monde moral, comme il n'y a pas aujourd'hui un physicien qui nie la régularité du monde matériel.

On voit comment Buckle s'efforce d'établir directement le théorème de l'existence des lois dans l'histoire. Il n'a pu éviter une filière de raisonnemens et d'observations beaucoup plus complexes pour résoudre le problème de la méthode à suivre dans la recherche de ces lois. Avouons-le sur-le-champ, il quitte à peu près la méthode inductive du moment qu'il entreprend de coordonner la variété discordante des faits historiques. Ce n'est pas qu'il renonce à l'observation des faits : nous avons rarement trouvé un philosophe ou un historien qui en soit plus préoccupé; mais il pose d'abord une vérité générale qui est à tout le moins plausible, et il la prouve par les faits, pour passer ensuite à une autre. En voici un exemple. Plus la nourriture est facile et abondante en un pays, plus la population est nombreuse; plus la population est nombreuse, toutes choses égales d'ailleurs, plus les salaires diminuent. Si maintenant le travail en ce pays produit au-delà des besoins et qu'il y ait progrès dans la richesse, les salaires diminuant et la richesse augmentant, toute la fortune, toute la puissance, vont s'accumuler entre les mains d'un petit nombre. L'histoire de l'Inde, de l'Égypte et de l'Amérique ancienne témoigne à chaque pas de la justesse de ces propositions : partout un aliment facile, abondant et tel que l'exigeait le climat, le riz, la datte, le maïs, la banane, partout une population que la misère, les maladies, les fléaux, ne peuvent épuiser, partout le travail de l'homme à vil prix, partout une énorme disproportion entre le pauvre et le riche, partout des castes séparées entre elles par d'implacables lois. Les disciples d'Adam Smith connaissent ces échelles géométriques de proportions, le long desquelles on bâtit tout un édifice de faits qui se tient ensuite debout par lui-même. C'est la méthode de l'économie politique. Est-il possible de procéder autrement dans un monde d'événemens et de détails? Suivons donc Buckle dans la série principale de ses raisonnemens; le point de départ, c'est que les actions des hommes, quelque libres et même capricieuses qu'elles puissent paraître, sont produites par des lois nécessaires qui les poussent en un certain sens, où elles tendent spontanément, aveuglément. Deviner quel est ce sens, en apparence mystérieux, connaître cette tendance irrésistible, tel sera le point d'arrivée.

II.

Toutes les lois qui règlent la marche des sociétés sont des lois physiques, s'exerçant de la nature sur l'homme, ou mentales, s'exerçant de l'homme sur la nature. Les lois physiques sont au nombre de quatre principales : le climat, la nourriture, le sol et l'aspect de la nature. Il est remarquable que la race est exclue du nombre de

ces influences physiques générales. Soit que l'explication des caractères et des civilisations par le fait de la race ait été compromise par une série de paradoxes, soit que la philosophie positive s'estime particulièrement tenue de ne s'arrêter qu'à des lois d'un caractère universel, nous voyons les positivistes s'accorder à rejeter les systèmes fondés sur les races parmi les pures hypothèses. « De tous les moyens vulgaires, dit Stuart Mill, d'échapper à l'étude des influences morales et sociales qui s'exercent sur l'esprit humain, le plus vulgaire est celui qui attribue les diversités de conduite et de caractère aux différences naturelles inhérentes à la race (1). » L'excès de chaleur ou de froid, d'humidité ou de sécheresse, la nourriture, la disposition du sol favorisant la vie agricole ou la vie pastorale, l'aspect d'une nature terrifiante ou douce exaltant l'imagination, accablant la volonté ou bien encourageant l'homme et développant son activité, telles sont les lois physiques qui agissent de la manière la plus visible sur les sociétés. Elles ont exercé sur les principaux empires de l'Asie et de l'Amérique une puissance presque illimitée. L'histoire de l'Inde, de l'Égypte, du Mexique, du Pérou, s'explique par elles. Elles comportent un certain degré de civilisation après lequel l'homme s'arrête, vaincu par la nature. La civilisation proprement dite n'y peut descendre bien bas dans les rangs de la société; l'aisance, c'est-à-dire le loisir, demeure le partage des castes supérieures. Misère énorme au sein d'une riche nature, abjection du plus grand nombre, aucun élément de démocratie, absence de progrès, attachement invincible à une antiquité fabuleuse, superstition accablante, déterminée par les volcans, les fléaux de la contrée où elle se développe, voilà les caractères de la civilisation dans les sociétés où les lois physiques exercent une action prépondérante. De ces contrées maudites où la nature triomphe de l'homme sans résistance, si nous passons à des régions plus heureuses où la nature moins accablante et pour ainsi dire moins forte permet à l'homme de réagir, aussitôt nous voyons les lois mentales entrer en jeu, obliger l'homme à gagner sa nourriture à la sueur de son front, tourner à son profit un climat plus tempéré, proportionner le gain à un travail plus constant, plus intelligent, diminuer l'inégalité des fortunes, acheminer les nations vers le progrès, affaiblir les terreurs et adoucir les superstitions. A ce propos, il n'est pas sans intérêt d'examiner la comparaison que l'auteur établit entre les dieux de l'Inde et ceux de la Grèce. Plus d'une fois on les a comparés pour faire ressortir les caractères de l'art ou de la philosophie des Grecs. Ici le rapprochement a pour résultat d'indiquer la source même de

(1) *Principes d'économie politique.*

ces caractères et d'établir une grande loi de la nature humaine. Les divinités de l'Inde, objet d'horreur pour les yeux, d'épouvante pour l'esprit, sont le produit d'une imagination hantée par la mort et frappée des spectacles d'une nature trop puissante. Les divinités de la Grèce sont tout humaines; plus belles que des hommes et plus fortes, elles restent pourtant des hommes. Nées au sein d'une nature plus clémente, elles portent la marque d'une intelligence qui n'est pas affaissée sous le poids des lois physiques.

Les lois mentales de l'histoire ne sont autre chose que l'homme lui-même réagissant contre la nature, triomphant des lois physiques, ne les détruisant pas, ce qui est impossible, mais en prévoyant les résultats pour les mettre à profit ou les neutraliser. En vertu de ces lois que l'homme exécute spontanément, c'est-à-dire sans en avoir ni la conscience, ni le propos délibéré, les nations domptent peu à peu les intempéries du climat, proportionnent la nourriture à leurs besoins, améliorent les dispositions de leur sol, se familiarisent avec les terreurs dont les assiége la nature. Combien l'homme reste encore faible et désarmé devant tant de maux qu'il ne sait pas prévoir, combien son orgueil reçoit encore de leçons! Des désastres récens nous le font assez connaître; mais son incurie, son penchant à compter sur autrui, reçoivent ce châtiment plus encore que son orgueil. Nous avons en ce moment même le spectacle de l'homme civilisé profitant pour son compte des ressources que l'état social lui a préparées et ne sachant pas étendre les bienfaits de sa prévoyance à l'homme barbare, qui vient périr à sa porte avec l'impassibilité d'un superstitieux fatalisme. Grâce au ciel, les effroyables famines du moyen âge sont devenues impossibles; mais la faim a rôdé cette année autour des nations civilisées. L'intelligence de l'homme a encore des victoires à remporter sur la nature; cependant, il importe de le dire et de le répéter bien haut, les lois de l'intelligence humaine transforment cette nature. Il ne paraît pas que les lois physiques soient destinées à s'aggraver, à s'appesantir sur l'homme : cette probabilité consolante résulte de tout ce que nous apprennent l'histoire et la science; il n'est pas douteux au contraire que les lois mentales étendent de plus en plus leurs conquêtes.

Partout où les lois mentales s'exercent, le sol est bouleversé, on nivelle des montagnes, on dispute la terre à l'océan; les rivières torrentielles ou semées d'obstacles sont rendues navigables; les pays sans rivières sont traversés par des canaux, les rivages inabordables sont coupés de rades et de ports. La chimie contraint la terre à devenir fertile, et les sources de la nourriture des peuples jaillissent du sol le plus avare. L'industrie change en quelque sorte

les intelligences et communique une nouvelle énergie, redoutable peut-être, aux lois intellectuelles qui lui ont donné naissance. Voilà en quelques mots l'image de l'histoire de l'Europe; elle n'est que la série des victoires de l'homme sur la nature, tandis que la victoire constante, monotone de la nature sur l'homme compose le fond de l'histoire des nations asiatiques. Si vous voulez connaître l'Asie, celle du présent et celle du passé, étudiez les lois physiques; mais si vous entreprenez d'analyser la philosophie de l'histoire de l'Europe, si votre étude a surtout pour objet l'une des deux nations les plus civilisées de cette partie du monde, laissez de côté les lois physiques, elles n'ont presque rien à vous apprendre. La misère des peuples qui végètent s'explique par des considérations tirées du climat et du sol; les peuples qui vivent et font vivre les autres dépendent peu de la nature matérielle, beaucoup de leur intelligence et de leur civilisation. Leur climat est généralement tempéré, et ils peuvent au besoin le combattre; leur nourriture est assurée, et ils savent d'ailleurs la rendre abondante, salubre, variée; leur sol est commode, uniforme même, et ils ont l'art de le remanier comme un propriétaire son champ ou sa maison. Est-ce une chaîne de montagnes qui les arrêtera? Ils la perceront. Faut-il la supprimer? Ils l'entreprendront. Non, ce n'est pas en Europe qu'il faut chercher l'homme soumis en esclave aux lois de la matière. L'histoire de l'Europe n'est que l'histoire même du développement des lois mentales dans la civilisation.

Nous avons insisté sur ce point : il nous semblait intéressant de recueillir chez un positiviste la réfutation de ces idées du pouvoir des races et de l'action des climats sur les nations européennes, idées tombées dans le domaine public, confinant désormais au lieu commun, et où le spiritualisme n'est pas plus particulièrement intéressé que la science. Le mérite et l'originalité de Buckle est d'avoir donné des preuves là où les autres n'apportaient que des affirmations et des probabilités. Nous sommes loin d'être convaincu qu'il ait trouvé le secret de l'histoire; mais il est permis de le dire, personne avant lui n'avait mis si bien en lumière l'importance des lois mentales, personne ne l'avait étayée sur des raisonnemens qui approchent davantage de la démonstration. Si le problème de la méthode positive par laquelle on peut espérer de découvrir quelques lois de l'histoire n'est pas résolu par Buckle, il semble du moins en voie de l'être. Il y a des lois mentales qui en apparence gouvernent les événemens dans les nations civilisées, et ces lois paraissent destinées à contre-balancer et à vaincre les lois physiques.

Les lois mentales sont ou morales ou intellectuelles, les unes relatives à la volonté de l'homme, les autres à son intelligence, les

premières lui enseignant des devoirs, les secondes lui montrant les moyens de les accomplir. De l'action simultanée des unes et des autres résulterait le progrès. Cependant ces deux sortes de lois ont-elles la même importance? Le progrès moral est-il constant comme le progrès intellectuel? Y a-t-il même un progrès moral? Nous touchons à un point caractéristique de la théorie de Buckle. C'est le troisième degré du système, une nouvelle étape, un nouveau *stage*, comme disent les Anglais, dans la carrière à parcourir. Autant les lois mentales sont au-dessus des lois physiques dans l'histoire de la civilisation, autant les lois intellectuelles l'emportent sur les lois morales. En d'autres termes, le progrès est dû aux premières beaucoup plus qu'aux secondes. En effet, les bonnes actions opérées par notre volonté ne se transmettent pas comme les vérités obtenues par notre intelligence; elles sont le fruit d'un perfectionnement personnel que l'on ne reçoit pas d'autrui, que l'on est obligé de se donner. Tout homme recommence pour son compte le travail de la vertu, et profite peu de l'expérience morale de ses devanciers. Sans doute la supériorité morale est plus aimable, plus sympathique, mais elle est moins active, moins permanente, moins féconde en résultats. Elle fait le bien, mais ce bien s'étend à un petit nombre d'hommes et ne dépasse guère la durée d'une génération. Voilà la thèse de Buckle dans toute sa crudité; voyons comment il la soutient.

Les vérités morales semblent acquises au genre humain depuis tant de siècles qu'on peut les regarder comme aussi anciennes que les sociétés. Toujours on a considéré comme une loi de faire du bien aux autres et d'aimer le prochain comme soi-même. Toujours on a prêché le pardon des offenses, la victoire sur les passions. Le précepte d'honorer les parens et de respecter les supérieurs est aussi vieux que le monde. Ces leçons composent à peu près toute la morale depuis des milliers d'années; tant de sermons, tant d'homélies, tant de traités de morale, n'y ont jamais rien ajouté. Les vérités morales sont stationnaires. Au contraire les vérités intellectuelles sont toujours en mouvement. Ce qui était hier paradoxe est aujourd'hui vérité, ce qui était nouveauté est devenu chose commune, et déjà l'on peut entrevoir la nouveauté qui lui succédera. Tous les grands systèmes moraux se ressemblent, tous les grands systèmes intellectuels sont différens. Ce que nous savons en morale, les anciens le savaient déjà; ce qu'ils avaient de science est infiniment accru et même entièrement changé.

Si donc le progrès existe, c'est-à-dire s'il y a changement successif, si ce progrès ne peut être produit que par deux causes, à laquelle des deux faut-il l'attribuer? à celle qui change ou à celle

qui ne change pas, aux lois intellectuelles ou bien aux lois morales? C'est de la logique positive : lorsque le conséquent change et que pour trouver l'antécédent il faut choisir entre deux faits, l'un variable, l'autre invariable, c'est au premier qu'on doit forcément s'arrêter. Cuvier avait déjà remarqué une différence de fécondité entre les vérités intellectuelles et les vérités morales. « Le bien que l'on fait aux hommes, dit-il, quelque grand qu'il soit, est toujours passager; les vérités qu'on leur laisse sont éternelles. » Il voulait recommander la science par le caractère durable de ses résultats. Mackintosh a de même laissé des observations curieuses sur le caractère stationnaire des vérités morales. « La moralité, dit-il, n'admet pas de découvertes... Plus de trois mille ans se sont écoulés depuis la composition du Pentateuque; qu'on indique, si l'on peut, un seul point important où la règle de la vie humaine ait varié depuis cette époque! » Il se proposait de montrer que l'âme humaine a possédé dès le commencement tout ce qui était nécessaire à sa vie. Buckle tire des mêmes principes de tout autres conséquences. De ce que les sociétés humaines ont toujours ou à peu près vécu sur les mêmes vérités morales, il conclut que ce n'est ni la vertu, ni la bienfaisance, ni l'amour de la patrie et de l'humanité, que c'est l'intelligence et la science qui ont procuré le progrès social. Une déduction géométrique ne suffisant pas pour établir une thèse si étrange, il s'efforce de la vérifier par l'étude des faits.

S'il y a des faits que devrait condamner la morale et que devrait haïr la vertu, ce sont la persécution religieuse et la guerre. Quels sont les hommes qui se sont rendus le plus célèbres par la persécution des croyances? Étaient-ils des monstres de cruauté ou des intelligences égarées par de faux principes? Les violences les plus cruelles contre les chrétiens ont été ordonnées par des empereurs vertueux qui se trompaient. Philippe II, en signant l'arrêt de mort des calvinistes des Pays-Bas et des mahométans de l'Espagne, croyait obéir à la religion. Les historiens critiques et véridiques de l'inquisition ont reconnu que les plus redoutables des inquisiteurs étaient des hommes aussi vertueux que religieux. Tous étaient dans l'erreur. D'où vient que les bûchers ont disparu même en Espagne, et que la persécution religieuse est devenue impossible? Les esprits se sont éclairés, l'erreur a été dissipée. Ce progrès social est dû au mouvement incessant de l'intelligence.

Si ce fait de la persécution ne paraît pas suffisamment éclairci, celui de la guerre, qui nous touche de plus près, nous autres modernes, est sujet à des observations plus concluantes. La guerre ne paraît pas encore près d'être effacée de la liste des fléaux humains;

pourtant c'est une vérité reconnue que la guerre inspire de plus en plus de dégoût et d'aversion aux peuples civilisés; c'en est une mieux constatée encore qu'elle devient de jour en jour comme incompatible avec l'esprit anglais. Ce n'est pas tout : les classes militaires dans cette nation subissent la défaveur qui s'attache à la guerre elle-même; une sorte de déchéance a commencé pour la carrière des armes, comme elle existait déjà et depuis plus longtemps pour la carrière de l'église. La vigueur et l'initiative des classes moyennes se portent vers de nouvelles sphères d'activité, vers l'industrie, vers la science et tout ce qui exerce les facultés de l'intelligence. Un père a-t-il un enfant heureusement doué, il le dirige vers les professions qui promettent à l'intelligence et à l'activité les plus riches récompenses. L'infériorité de son fils est-elle manifeste, le remède est sous la main : on en fait un soldat ou un *clergyman;* il est expédié à l'armée ou mis à l'ombre dans l'église. Buckle insiste sur cette décadence de l'esprit militaire; ce développement, tout pénétré de l'esprit radical, nous vaut une page sur Wellington bien curieuse, venant d'un Anglais.

« Il est certain que le nom de Wellington ne doit pas être prononcé par un Anglais sans respect et sentiment de gratitude; mais ce n'est qu'à ses grands services militaires que de tels sentimens sont dus. Quiconque a étudié l'histoire civile d'Angleterre durant le siècle présent sait fort bien que ce chef militaire, qui sur le champ de bataille était sans rival, et qui, disons-le à sa gloire, avait une probité entière d'intentions, une honnêteté inflexible, un rare sens moral, se montra cependant tout à fait au-dessous des exigences nombreuses de la vie politique. Il est notoire que, dans ses vues sur les questions législatives les plus importantes, il était toujours dans le faux. Il est notoire, et le témoignage en est écrit dans nos débats parlementaires, que toutes les grandes mesures qui ont été votées, tous les grands progrès, tous les grands pas faits dans la réforme, toutes les concessions accordées au vœu populaire, ont rencontré une énergique résistance dans le duc de Wellington, sont devenues des lois en dépit de son opposition, et après qu'il eut tristement déclaré que l'on exposerait ainsi l'Angleterre aux plus grands dangers. Cependant il n'y a pas aujourd'hui un écolier un peu précoce qui ne sache que la stabilité présente de notre condition politique est due à ces mêmes mesures. L'expérience, cette grande épreuve de la sagesse politique, a bien amplement prouvé que ces projets de réforme que le duc de Wellington a passé sa vie à combattre étaient, je ne dis pas utiles et prudens, mais nécessaires, indispensables. Cette politique qui consiste à résister à la volonté populaire, politique toujours conseillée par lui, est précisément celle qui a été suivie depuis le congrès de Vienne dans toutes les monar-

chies, excepté dans la nôtre. Le résultat de cette politique est écrit pour notre instruction, il est écrit dans la grande explosion de cette passion populaire qui, au moment de ses colères, a renversé les trônes les plus fiers, renversé les plus vieilles familles royales, ruiné les plus nobles maisons, désolé les plus belles cités. Si les conseils de notre grand général avaient été suivis, si les justes demandes du peuple avaient été repoussées, cette même leçon eût été écrite dans les annales de notre pays, et nous n'aurions pu échapper aux conséquences de cette terrible catastrophe, dans laquelle l'ignorance et l'égoïsme des gouvernans enveloppèrent, il y a peu d'années, une grande partie du monde civilisé. »

Ainsi diminution constante de la pratique de la guerre et décadence visible des classes militaires, voilà le fait qui se présente à l'observation; est-ce l'effet d'un progrès des peuples vers la vertu? est-ce un progrès tout intellectuel? Nous retrouvons ici le même raisonnement dont l'auteur se servait pour montrer en principe le peu d'action des lois morales sur le progrès. Rien de nouveau n'a été dit touchant l'immoralité de la guerre; a-t-on fait quelque récente découverte sur les maux qu'elle engendre et sur ce qu'elle offre d'odieux? Que les guerres défensives soient justes, que les guerres offensives ne le soient pas, le moyen âge le savait et le disait aussi bien que nous, et cependant au moyen âge il y avait de nouvelles guerres toutes les semaines. La conduite des hommes a donc changé sans un changement de principes; peut-on attribuer des effets variables à une loi morale invariable? C'est par conséquent une induction légitime, nécessaire, que le progrès moral dont nous parlons a été produit par des causes intellectuelles.

Dire que la poudre à canon a été la première cause qui ait rendu les guerres plus rares semble une proposition qui a droit d'étonner; cependant l'invention de la poudre est le premier des faits intellectuels qui ont amené ce résultat. Quand le premier coup de canon eut retenti, il se fit un grand changement dans la pratique de la guerre. Alors commencèrent à disparaître ces armées indisciplinées, mal préparées, mal équipées, qui se composaient non d'une classe d'hommes, mais de tous les hommes pouvant porter une arme. Ce coup de canon qui ébranla le premier le sol d'un champ de bataille mit en fuite la tourbe de ces demi-soldats avec lesquels on faisait la guerre. Il fallut désormais des arquebuses, des mousquets, des canons, des bombes, des mortiers, des grenades. Il fallut des hommes à part pour manœuvrer les nouveaux engins; il fallut beaucoup d'armes pour équiper une armée, de longs exercices pour l'aguerrir; il fallut des troupes permanentes. Jusque-là tout homme qui n'était pas d'église était plus ou moins soldat, dès lors il y eut

une masse considérable d'hommes qui ne furent ni d'église ni soldats; il y eut une ligne intermédiaire qui devint une large voie entre la théologie et la guerre, une carrière vaste qui renferme désormais la nation tout entière, dévouée aux arts de la paix, vivant de l'intelligence, représentant la civilisation moderne, répandant les bienfaits de l'éducation, enseignant ses législateurs, contrôlant, — elle en a du moins le devoir, — ses chefs et ses rois, établissant avant toute chose sur une base solide cette suprématie de l'opinion publique devant laquelle non-seulement les princes constitutionnels, mais encore les souverains absolus sont strictement responsables.

Quand les classes commerciales repoussent l'idée de la guerre, elles obéissent confusément à une loi intellectuelle. C'est le second fait qui explique la décadence de l'esprit guerrier : ce fait, qui est tout entier du domaine de l'intelligence, s'appelle l'économie politique. Sans doute il n'y a pas un marchand sur cent qui soit familier avec les principes de cette science; pourtant ils obéissent à ces principes comme s'ils les connaissaient, comme s'ils les comprenaient. Ils se soumettent à l'esprit de leur temps, et cet esprit n'est autre que l'ensemble des connaissances humaines. L'économie politique en forme une part considérable, c'est la seule branche de l'art de gouverner les hommes qui ait été amenée à la rigueur d'une science. Or l'économie politique est une exhortation perpétuelle à la paix. Autrefois le commerce ne craignait que les guerres où il ne voyait pas son profit, souvent même il était guerrier, il embouchait le clairon derrière ses comptoirs; la plupart des guerres anglaises, sinon toutes, étaient des guerres commerciales. Aujourd'hui il n'en veut aucune. C'est l'esprit d'Adam Smith qui le mène. Autrefois on croyait que plus une nation attirait d'or chez elle, plus elle était riche; on se déchirait avec le fer pour avoir de l'or, on regardait l'or comme la richesse même. Aujourd'hui l'or n'est qu'un représentant de la richesse et un moyen de circulation. Les nations ne cherchent plus à le garder; elles ne désirent plus s'appauvrir entre elles, elles se croient aussi solidaires que le sont un vendeur et un acheteur; elles sont aussi peu portées à se faire la guerre que le marchand et son client à s'entretuer.

Parmi les bienfaits dont nous sommes redevables au progrès, il convient de faire une bonne place à la facilité des communications. C'est le troisième fait intellectuel qui diminue les chances de guerre entre les nations civilisées. La vapeur a été plus puissante qu'aucun précepte moral pour restreindre l'amour de la guerre. D'où venaient le mépris et la haine qui éloignaient l'un de l'autre les deux peuples les plus civilisés de la terre? Ils ne se voyaient pas, ils ne se connaissaient pas. Combien d'écrivains anglais ré-

pandaient l'injure avec le mensonge sur nos mœurs et notre caractère, flattaient les préjugés hostiles par un tribut d'inventions plates sur les hommes et d'attaques honteuses contre l'honneur des femmes, irritaient les Anglais par la peinture calomnieuse des vices français, faisaient croire aux honnêtes fils de John Bull que chacun d'eux était capable de battre dix des enfans de la Gaule, que ceux-ci étaient une race appauvrie, rachitique, qui buvait du clairet au lieu de *brandy*, et vivait de grenouilles, une race de mécréans qui pourtant allaient à la messe tous les dimanches, s'agenouillaient devant des idoles et adoraient le pape! De notre côté, combien de Français apprenaient à leurs concitoyens que les Anglais étaient des barbares illettrés, sans goût, sans culture, des hommes bourrus, malheureux, vivant sous un détestable climat, des hommes malades d'une mélancolie si particulière et si invétérée que les médecins l'appelaient le *spleen* anglais, des hommes enfin qui, sous l'influence de ce mal cruel, se donnaient régulièrement la mort dans la mauvaise saison! La statistique dit qu'il y a plus de suicides en été qu'en hiver; mais le texte des plaisanteries était si bien trouvé! On faisait du suicide un plaisir anglais, un besoin produit par les brouillards, par la pluie, par le vent, et on tenait pour certain qu'au mois de novembre, mois de brouillards, de pluie et de vent, les Anglais se pendaient et se brûlaient la cervelle par milliers. En rapprochant les nations, la vapeur les a forcées à se connaître et à s'estimer. Elle a été un lien de charité internationale; elle vaut à elle seule autant que bien des leçons de moralistes pour apprendre à un peuple à aimer son prochain. Tout chemin de fer nouvellement tracé, tout bateau à vapeur traversant le détroit, sont des garanties de plus pour la longue paix qui depuis quarante ans a enchaîné les destinées et les intérêts des deux nations les plus civilisées du monde.

Il semble résulter des deux ordres de considérations qui précèdent que les fléaux de la persécution et de la guerre ont cédé à la connaissance du vrai plutôt qu'au désir du bien. Le progrès sur ces deux points a été obtenu non par la vertu, mais par l'intelligence. Quelle n'est donc pas l'erreur des historiens qui font dépendre la civilisation des peuples de leur religion, de leur littérature, de leur gouvernement! Buckle est arrivé ici au centre de son système, au centre du positivisme dans l'histoire; il lui faut défendre sa proposition principale ou succomber, il lui faut soutenir envers et contre tous que les connaissances scientifiques font le progrès social ou rendre les armes. Il se tourne vers les religions, et, pour leur ôter la prétention de diriger le progrès, leur adresse des raisonnemens qui reviennent à ceci, que la religion est non pas une cause, mais un effet de la civilisation. Il supprime, on

le voit, le caractère surnaturel du culte religieux. Oubliant, pour rester positiviste, les argumens, assez positifs pourtant, que lui oppose l'Évangile et les services qu'il a rendus à la civilisation, il éconduit doucement les religions avec les mêmes discours que les systèmes de morale. Les peuples changent la religion, elle ne change pas les peuples. Les israélites ignorans adoraient quelquefois un veau d'or. Les israélites éclairés ne retombent plus dans les mêmes idolâtries. La civilisation est donc l'antécédent, la religion le conséquent. On reconnaît le procédé; le philosophe n'a pas changé d'armes pour défendre sa forteresse.

Buckle passe à la littérature et lui dispute avec les mêmes raisonnemens l'influence qu'elle prétend exercer sur le progrès social. Qu'est-ce que la littérature, quand elle remplit son véritable rôle? La forme que revêtent les connaissances d'un peuple, le moule dans lequel elles sont jetées. Les grands esprits y prennent la place que tiennent dans les croyances les prophètes et les apôtres; ils sont les hiérophantes de l'intelligence. S'élèvent-ils au-dessus du niveau commun, leur utilité présente est diminuée; montent-ils plus haut encore, elle est détruite. Il ne faut pas trop de distance entre les classes intellectuelles et les classes pratiques pour que les lumières des unes parviennent jusqu'aux autres. Ainsi les peuplades sauvages qui se sont ruées sur l'empire romain n'étaient pas les seuls barbares qui l'ont détruit : l'abîme qui existait entre les profonds systèmes des philosophes et l'invincible ignorance des multitudes devait ôter à la civilisation ancienne l'espoir de durer. Les anciens ont connu la démocratie politique; ils n'ont connu à aucun degré la démocratie intellectuelle. Parmi les nations modernes, les Allemands sont ceux qui ressemblent le plus aux Grecs et aux Romains. La meilleure part, les élémens essentiels de la civilisation en Allemagne ont un caractère exclusif, restreint, ésotérique; rien n'en descend dans les couches inférieures. Ce pays si littéraire prouve combien peu la littérature a d'influence sur le progrès social. Buckle dit ici à la littérature comme il disait à la religion : « Si le peuple au sein duquel vous vivez est éclairé, vous êtes un moyen, un instrument utile; s'il ne l'est pas, vous êtes impuissante. Il faut savoir avant d'écrire; la découverte doit précéder le livre, et vous n'êtes rien par vous-même, rien que le réservoir et le magasin des connaissances humaines. Le progrès social ne résulte pas de la multiplicité des livres qui fait votre prospérité, il résulte des lumières et des connaissances qui ont été déposées dans ces livres. Vous n'êtes pas une cause, vous êtes un effet. »

Reste l'influence des gouvernemens. Buckle la nie plus formellement qu'aucune autre. Il va de soi que l'on peut raisonner du

gouvernement comme de la religion et de la société : il est la conséquence de l'état des esprits, et quand les choses suivent leur cours naturel, de Maistre a dit vrai, les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. Les gouvernans sont les créatures, non les créateurs de leur siècle. Ils ont habité le plus souvent le pays qu'ils gouvernent; ils ont été pénétrés de ses idées, nourris de sa littérature, allaités de ses préjugés et de ses traditions. Leur gouvernement est l'effet, non la cause du progrès social. Point de progrès politique, point de grande réforme qui ait son origine dans les gouvernans : toutes peuvent être rapportées à quelque penseur original et hardi qui découvre un abus, le dénonce, indique le moyen de le corriger. Longtemps après que le penseur a fait son œuvre, l'œuvre des gouvernans est encore à faire, et ils s'évertuent à ne pas l'accomplir. A la fin, si les circonstances sont favorables, la pression du dehors devient si forte qu'ils sont contraints de céder. La réforme accomplie, on crie au triomphe, on bat des mains au gouvernement, on admire sa courageuse sagesse; on lui doit tout, il monte au Capitole, essuyant la sueur de son front :

Respirons maintenant!
J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.

C'est l'histoire des progrès législatifs. L'abolition des *corn-laws* ou des lois sur l'importation des céréales en a été l'exemple le plus frappant, et ceux qui les ont abrogées obéissaient à un mouvement qui avait commencé avant leur naissance. Le parlement n'eut que le mérite de céder à ce mouvement, et la ligue établie à cette occasion celui d'y apporter son aide; l'un et l'autre avancèrent de quelques années ce que l'état des lumières avait rendu inévitable. Dans les discours des chambres, dans les allocutions des *hustings*, rien de nouveau, rien qui n'eût été dit, imprimé, commenté dans les journaux et dans les livres depuis cent ans, depuis la première voix qui fit entendre le mot de liberté du commerce.

Non-seulement les gouvernemens, dans le cours naturel des choses, obéissent aux idées de leur temps, mais leurs mesures les plus nécessaires sont négatives. Les meilleures consistent presque toujours dans l'abolition de quelque loi précédente, en sorte que leur bienfait se réduit à effacer le mal dont ils étaient les auteurs, et que, si l'on fait l'état de leurs services et de leurs fautes, il est peu probable que la balance soit en faveur du bien. Nouvelle preuve qu'ils ne peuvent être une cause de progrès. Sans doute les gouvernemens prétendent agir d'une manière plus positive, on dit : l'initiative du gouvernement. La fonction de faire naître le progrès n'est pas la leur, ils la remplissent mal ou l'exercent à contre-

temps. Parcourez le cercle des objets dans lesquels cette malencontreuse initiative se donne carrière, et vous verrez que dans tout ce qu'elle touche elle porte le désordre et la mort. Que penser du commerce? Il faut qu'il soit doué d'une puissance de vie incroyable pour avoir résisté à tous les règlemens autrefois imaginés en sa faveur. Que dire de la religion? Elle n'a pas de chaîne plus pesante que celle des gouvernemens qui se mêlent de la protéger. Parlerons-nous de l'intérêt de l'argent, de la liberté de la presse? Dans cette double circulation de la richesse et de la pensée, la main du gouvernement, même dirigée par les meilleures intentions, est impuissante : c'est la main d'un empirique ignorant qui provoque l'épuisement ou la paralysie du corps social; s'il ne détruit pas la santé, c'est que les nations modernes sont des personnes vigoureuses, bien portantes malgré le médecin. On regarde souvent l'éducation de la jeunesse comme le domaine de l'activité gouvernementale. On perd de vue l'inévitable stérilité des efforts d'un gouvernement quand il se substitue au mouvement spontané de la société. Tantôt il remonte, tantôt il devance le progrès; plus souvent encore il est à côté. Il ne nage pas dans le courant, il amasse tout au plus quelque petite flaque d'eau dans laquelle il se livre aux exercices d'une natation pénible. L'eau s'écoule, et il reste à sec. Dans toutes les matières que nous venons de parcourir, la fonction du gouvernement est de réprimer le désordre, d'empêcher l'oppression du faible par le fort, de préparer les lois comme on prépare les règlemens pour la santé publique. Ce sont là des services d'une grande valeur; qu'il s'y tienne, et qu'il n'ait pas l'ambition de faire le progrès des peuples! Qu'il interroge l'opinion publique sans lui dicter une réponse, qu'il laisse la pression environnante s'exercer librement sans prétendre la créer! Sa vraie fonction est de céder : n'y pas consentir ou aller au-delà, c'est également abuser du pouvoir et compromettre tout autant le progrès. Entre toutes les influences qui agissent sur la marche continue des sociétés, religion, morale, littérature, gouvernement, le gouvernement a le moins de part au progrès social. L'activité de l'intelligence, les lois intellectuelles de l'humanité, voilà ce qui pousse les hommes toujours plus avant, parce que c'est aussi ce qui grandit et s'accumule de siècle en siècle.

III.

Parvenus au point culminant du positivisme appliqué à l'histoire, mesurons le chemin que nous avons parcouru. Buckle a établi, autant qu'il dépendait de lui et de sa méthode, qu'il y a des lois

universelles gouvernant les événemens de l'histoire; c'est la première chaîne des raisonnemens par lesquels nous avons passé. Ces lois sont physiques ou mentales, et ces dernières dominent pour ainsi dire exclusivement dans l'histoire de l'Europe; c'est la seconde. Les lois mentales se divisent en lois morales et lois intellectuelles, et celles-ci l'emportent tellement sur celles-là qu'elles sont la cause et la règle du progrès social; c'est la troisième. On peut, on doit, à notre avis, se séparer de Buckle sur bien des points; mais il est aisé de reconnaître dans cet enchaînement d'idées, même dépouillé de l'ampleur des développemens, une singulière puissance.

Il est temps de chercher l'application de ces principes dans l'exemple de quelqu'un des peuples de l'Europe. Si l'on pouvait trouver une nation civilisée où les choses auraient suivi leur cours naturel, qui aurait marché vers le but spontanément, sans subir l'influence étrangère, les volontés des princes et les caprices des hommes d'état, cette nation serait le type le plus pur de la civilisation humaine livrée à elle-même; mais cette nation n'existe pas. Force nous est de choisir entre toutes celle qui paraît avoir le moins obéi à ces influences variables dont l'effet est de contrarier ou d'altérer le progrès naturel. Buckle a pensé que l'Angleterre, au moins depuis trois siècles, répondait le mieux à cette condition. S'il est vrai que le progrès intellectuel doit être, autant que possible, spontané, comme la circulation du sang, les fonctions de l'estomac et autres mouvemens du corps dont nous n'avons pas conscience, notre pays, par exemple, n'a pas été assez livré à lui-même pour être, au jugement de l'auteur, le sujet favorable qu'il cherche. La France n'a pas manqué de liberté religieuse, mais l'intervention du gouvernement en toutes choses a été sa loi constante. Des trois sortes d'ingérence qui augmentent la part des aberrations particulières et des élémens flottans de l'histoire, celle de l'étranger, de la religion et du gouvernement, les deux premières ont été chez nous combattues, la troisième a régné toujours. L'Écosse a peu connu le régime de l'étranger; elle a été, elle est toujours peu dépendante du gouvernement, mais l'empire du clergé y est manifeste; elle a pu renverser sa religion, et cependant l'ingérence religieuse a survécu. L'Allemagne a secoué depuis peu de temps le joug de l'influence étrangère, mais l'ingérence gouvernementale y fleurit toujours : la Prusse est la terre classique du règlement. Toutes les ingérences possibles, l'étranger, la religion exclusive, la royauté sans contrôle, mais contrôlant tout, se sont donné la main pour arrêter la marche spontanée de la nation espagnole.

Rappeler que l'Angleterre est une île, afin que l'on en tire aussitôt

cette conséquence, que dans les temps modernes elle s'est dérobée plus que toute autre à l'influence étrangère, c'est insister en apparence sur une loi physique, et Buckle écarte les lois physiques ou à peu près de l'histoire des nations civilisées et progressives. Ici toutefois la forme du pays ne sert point à expliquer la civilisation anglaise : elle n'agit en rien, elle ne fournit pas la cause de tel ou tel fait, elle est tout simplement l'obstacle grâce auquel l'imitation de l'étranger a été impossible ou rare. On raisonne souvent sur le caractère insulaire du peuple anglais : du temps de notre révolution surtout, on en a tiré des argumens sur la nécessité de laisser à ce peuple des formes politiques nées de sa position spéciale. Ce qu'il y a de plus vrai sur ce point a été dit par Coleridge : le premier bienfait de la situation géographique de l'Angleterre, c'est qu'elle a tiré elle-même ses institutions de ses besoins. Buckle, en choisissant l'histoire d'Angleterre pour champ particulier de ses observations, se croit entièrement affranchi du préjugé de l'amour-propre national. Ni le nombre des découvertes, ni l'éclat de la littérature, ni le succès des armes n'est pour quelque chose dans ce choix; mais c'est l'unique pays où durant longtemps le gouvernement ait été paisible, le peuple actif, la liberté assise sur une large base, les individus en possession du droit de dire ce qu'ils pensent et de faire ce qu'ils veulent, où en l'absence à peu près complète de tout obstacle le libre jeu de la pensée humaine et le courant de l'intelligence puissent être aisément suivis et connus, où les croyances les plus hostiles entre elles fleurissent côte à côte, indépendamment de toute faveur ou contrainte, où tous les intérêts et toutes les classes soient laissés à leur propre sauvegarde, où la doctrine envahissante, intrigante, de la protection gouvernementale ait pour la première fois été attaquée et, par un exemple unique jusqu'ici, entièrement détruite. Analyser les pas successifs du progrès social dans son pays et vérifier dans cette immense étude les lois qu'il s'est efforcé plus haut d'établir, nous l'avons déjà dit, voilà ce que l'auteur a entrepris. Il ne l'a pas fait, mais il l'a ébauché : sa vaste introduction nous présente assez d'élémens pour tracer avec certitude les lignes de l'édifice projeté. La France, l'Écosse, l'Espagne, y figurent à titre de comparaisons et d'éclaircissemens abondans et fructueux.

Commençons par l'influence religieuse, que l'auteur a niée ou rejetée dans la portion flottante de l'histoire. Il s'agit, pour Buckle, de montrer que le progrès social de l'Angleterre moderne n'est pas dû à la religion, que l'un est au contraire en raison inverse de l'autre, et qu'un maximum de connaissances répond à un minimum de foi. Buckle date la civilisation anglaise de l'apparition du scep-

ticisme dans son pays. Non qu'il regarde la ruine des croyances comme le but définitif; son positivisme est encore anglais par un reste de prudence et d'esprit pratique. Il croit que le doute est la situation intermédiaire, la crise par laquelle passe l'Europe pour arriver au repos dans une croyance commune. « L'Europe, dit-il, empruntant cette image à Bunyan, traverse en ce moment la Fondrière du découragement et la Vallée de la mort, avant d'atteindre à la Cité glorieuse, brillante d'or et de pierres précieuses. »

Le scepticisme ou, comme l'entend Buckle, le peu de penchant à croire a des caractères particuliers en pays protestant; il est naturellement théologique, et c'est dans les livres des théologiens qu'il en faut étudier les progrès. Il naquit le même jour que le sens privé, qui fut la première forme du libre examen. En Angleterre, il commence sous la reine Élisabeth : les théologiens de ce règne ne renversaient pas l'autorité des pères de l'église; mais leur foi, se mettant en présence de la révélation toute pure, c'est-à-dire de la Bible, apprit à se prononcer contre les pères. Sous Charles Ier, la brèche était faite, la forteresse démantelée du côté de la littérature ecclésiastique; la théologie entreprit alors sur les conciles. Ce n'est pas tout : la foi ne suffit plus, on veut des preuves; la tradition, la primitive église, sont attaquées. Il n'y a plus que la Bible et la raison humaine l'une en face de l'autre, incontestées encore toutes deux et obligées de s'accorder étroitement. Tel est l'esprit du XVIIe siècle anglais; il se compose de la croyance dans un livre divin dont nul ne doute et d'une confiance dans la raison que personne, sauf en ce point, ne limite.

Au XVIIIe siècle, nouvelle évolution. La raison, revendiquant ses droits, ne se contente pas de repousser tout, excepté la Bible; elle sépare ce qui est divin de ce qui est humain, la foi de la morale, la religion de la politique. Cent ans plus tôt, l'on faisait consister le progrès à les unir. Cumberland, évêque de Peterborourgh, écrit un traité de morale qui ne s'appuie pas sur la révélation. Warburton, évêque de Glocester, veut que l'état considère la religion au point de vue de l'intérêt public, non de la foi, et favorise une communion en proportion, non de son orthodoxie, mais de son utilité. Paley, archidiacre de Carlisle, est le Bentham de la théologie; il pousse si loin la théorie de l'utilité, il en fait si bien la base de la morale et de la religion, qu'on a pu comparer ses croyances au scepticisme de Hume. La théologie ne peut aller plus loin dans le scepticisme, elle ne peut réduire davantage le minimum de croyance à moins de cesser d'être la théologie. Aussi est-elle en décadence depuis deux cents ans. Les théologiens de ce pays font des traités de logique, de chimie, de mathématiques; ils écrivent des histoires et des commentaires sur les poètes grecs.

Telle a été la marche de l'esprit religieux; voici maintenant les résultats qui, dans la civilisation, y correspondent. A la diminution de foi dans le XVIe siècle répond une tolérance de principe, sinon de fait : Élisabeth fait monter les dissidens sur l'échafaud, mais en donnant pour prétexte la tranquillité publique et le bien de l'état. Les concessions faites au sens privé provoquent dès lors le mouvement des esprits. La littérature et la philosophie avancent à vue d'œil vers la maturité. Shakspeare et Bacon font à l'Angleterre une couronne de gloire. Cent années s'écoulent; ce n'est plus la foi individuelle qui est affranchie, c'est la raison. Elle accepte la Bible, mais par une espèce de contrat qui lie également l'élément divin et la pensée humaine, et les rend inséparables. De là Milton chrétien et cependant suspect d'arianisme dans son *Paradis perdu;* de là Newton, qui découvrit l'attraction et fut un homme pieux, mais socinien; de là aussi Locke, novateur en philosophie et malgré sa ferveur unitarien dans sa croyance; de là enfin la *Société royale des sciences,* la forteresse de l'esprit nouveau, la citadelle des partisans des modernes contre les partisans des anciens dans une querelle aussi retentissante chez nous que chez nos voisins. Cent ans encore, et le contrat entre la Bible et la raison humaine semble tout près d'être déchiré. La pensée, épargnant l'église établie, qui ne se défend plus qu'à titre d'institution utile, la laisse à elle-même dans ses conflits avec les églises dissidentes, et en particulier avec Wesley et ses disciples, ces puritains de la seconde époque. Elle renferme en un cercle restreint de philosophes soit les déductions sceptiques de Hume, soit l'érudition incrédule de Gibbon; mais elle se répand, se multiplie, se popularise dans la littérature de la reine Anne, dans les journaux, dans les clubs pour la discussion, dans les sociétés de lecture. A mesure que savoir devenait plus facile, croire devenait aussi plus rare. Divers événemens vinrent à la fin du siècle rétablir la balance. Aujourd'hui le scepticisme anglais, après s'être arrêté durant cinquante années que Buckle appelle une période de réaction, se remet en marche. Quelle est sa tendance? Autant qu'on en peut juger par les faits du passé comme par les indices du présent, il laissera l'église établie à sa destinée, comme il faisait au siècle dernier, mais avec cette différence qu'il ne la regarde plus comme utile, et il marchera vers l'avenir, étendant de proche en proche le domaine où il croit reconnaître des lois naturelles, ignorant toute autre loi, et, puisqu'il s'agit ici d'influence religieuse, essayant de mettre partout des notions positives, parce que la religion en mettait partout de surnaturelles.

Passant à l'influence du gouvernement, que l'auteur appelle du nom vraiment britannique de *protectionnisme,* voyons de quels ré-

sultats elle peut se prévaloir. Pour les positivistes fidèles à l'enseignement d'Auguste Comte, l'Angleterre est toujours l'aristocratique Albion : entre les deux chemins qui conduisaient au progrès politique, l'aristocratie et la monarchie, elle a choisi le premier, qui est à leurs yeux le moins bon. Pour sortir du régime théologique et militaire du moyen âge, elle s'est groupée autour des seigneurs; c'est ce qu'ils appellent le mode anglais. Le positivisme de l'autre côté du détroit ne pouvait goûter beaucoup le mode français, qui est l'acheminement à la liberté par la monarchie absolue. Un Anglais vient au monde avec l'amour du *self-government;* un positiviste anglais y tient cent fois plus, et il faut avouer qu'il est bien plus conséquent avec ses principes. Que signifie dans le positivisme français la passion de l'autorité, la prétention de faire du gouvernement un instrument de progrès? Que devient avec une telle doctrine la confiance dans la marche spontanée des sociétés, la foi dans les lois du développement humain? Ou ne soyez pas positiviste, ou reconnaissez avec Buckle que ni autrefois, ni aujourd'hui, ni dans l'avenir, le progrès de la civilisation n'a besoin du gouvernement. Faites un pas de plus : reconnaissez que ce que vous appelez le mode anglais devrait vous convenir. Quoi de plus spontané, de plus normal, suivant vos idées, que le développement de l'Angleterre depuis la révolution qui renversa le trône et trancha la tête de l'infortuné Charles Ier? Cette marche progressive et constante d'un peuple, sans secousses ni péripéties violentes, devrait être la marque d'une civilisation saine et conforme au vœu de la nature.

Nous avons prononcé le mot de *self-government.* S'il est vrai qu'il résume toute l'histoire d'Angleterre, on entrevoit combien cette histoire laisse peu de place aux gouvernemens dans l'élaboration du progrès. Dès l'aurore des civilisations modernes, l'Anglais apprend à ne compter que sur soi : le *self-reliance*, ou habitude de se fier en soi-même, a été la base première du *self-government.* Contre la conquête et contre des rois disposant de tout souverainement, ils se sont associés, ils ont résisté à l'oppression sans se mettre en tutelle, ils ont eu ces grandes et fortes municipalités qui habituent les citoyens à l'exercice du pouvoir; ils se sont pénétrés de cet esprit d'indépendance et de cette précieuse opiniâtreté qui étonnaient si fort nos ancêtres; ils ont acquis ce tempérament vigoureux et entreprenant qui les distingue. Quand on s'imagine expliquer tout cela par je ne sais quelles particularités de la race, on fait comme le docteur Gall, qui, pour expliquer le progrès, s'avisa de supposer une amélioration du cerveau dans les nations civilisées. Le *self-government* joue le même rôle que le scepticisme dans le système de Buckle, mais avec beaucoup plus d'évidence et de

succès pour l'écrivain. Là est la partie la plus forte et la plus heureuse de son livre. Avec une richesse admirable de développemens, il montre que la civilisation anglaise s'est formée, s'est accrue sans le gouvernement et parfois contre le gouvernement, jamais à cause de lui. Une fois, sous Charles Ier, elle s'est déchaînée, parce que la royauté n'avait pas su entendre la voix du peuple, qui tout entier lui criait de céder. Une autre fois, sous George III, elle a temporisé, attendu; elle a marché même en sens inverse du gouvernement, laissant à celui-ci la conduite d'une politique rétrograde, tandis qu'elle avançait elle-même avec le mouvement intellectuel. Généralement elle a eu le bonheur de ne rencontrer dans le gouvernement ni un ennemi ni un ami maladroit, de ne trouver dans les lois ni des obstacles ni des programmes. Pour donner l'idée du caractère de la civilisation anglaise, douée d'une force également élastique pour vaincre la réaction et pour repousser l'ingérence indiscrète du gouvernement, nous cédons la parole à l'auteur même. Voici son jugement sur le peuple anglais durant le temps de réaction auquel le nom de George III demeure attaché.

« Chez nous, l'amour de la liberté a été tempéré par un esprit de prudence qui en a modéré la violence sans en diminuer la force. Cet esprit a plus d'une fois appris à nos concitoyens à supporter un joug même pesant plutôt que de courir les risques d'une révolte contre leurs oppresseurs. Il leur a enseigné à retenir leurs bras, à ménager leurs forces jusqu'au moment où l'effet en est irrésistible. A cette efficace et précieuse habitude, nous avons dû le salut de l'Angleterre dans la dernière partie du XVIIIe siècle. Si le peuple s'était soulevé, il eût joué le tout pour le tout, et quel eût été le résultat de ce jeu désespéré? Nul ne peut le dire. Heureusement pour lui et pour sa postérité, il aima mieux attendre l'occasion et voir le succès des événemens. Leurs descendans recueillent le fruit de leur noble conduite. Après un intervalle de quelques années, la crise politique se précipita vers une solution, et le peuple rentra dans la jouissance de ses droits. Tout suspendus qu'ils étaient, ces droits n'étaient pas détruits : l'esprit qui les avait conquis dans l'origine vivait encore... Aujourd'hui le rapide progrès des opinions démocratiques est un fait que nul n'oserait nier... Personne ne se risque à parler de brider le peuple, ou de résister à ses désirs unanimement exprimés. Tout au plus dit-on qu'il faut s'efforcer de lui faire connaître ses véritables intérêts, d'éclairer l'opinion publique; mais tout le monde confesse qu'aussitôt l'opinion publique formée, il n'est pas possible d'y résister.... Ces leçons devraient profiter à nos gouvernans. Elles devraient même modérer leur présomption, et leur apprendre que leurs meilleures mesures sont purement des expédiens temporaires qu'une génération plus avancée et plus mûre devra rejeter. Plaise au ciel que de telles con-

sidérations diminuent la confiance et mettent des bornes à la loquacité de ces hommes superficiels qui, parvenus à un pouvoir temporaire, se regardent comme chargés de garantir telles ou telles institutions, de soutenir telles ou telles idées! Ils devraient comprendre qu'il n'entre pas dans leurs fonctions de devancer la marche des affaires humaines, de pourvoir à un avenir éloigné. Quand il s'agit de bagatelles, on peut le faire sans danger, et encore n'y gagne-t-on rien; mais dans ces lois considérables, fondamentales, qui influent sur la destinée d'un peuple, une telle initiative est plus qu'inutile, elle est hautement injurieuse. Dans l'état présent des connaissances, la politique, loin d'être une science, est un des arts les plus tardifs, et la seule conduite assurée pour les faiseurs de lois est de ne voir dans leur métier que le secret d'adapter des conceptions temporaires à des circonstances temporaires. Leur fonction est de suivre leur siècle et nullement d'essayer de le conduire.

Que pensez-vous de ce ton hautain, de cette triple fierté du philosophe jugeant les hommes d'état du haut de ses études sereines, du radical qui regarde les fils des Temple et des Walpole comme de simples commis préposés à la manutention de la politique, du positiviste se croyant en possession d'une science nouvelle du gouvernement? Dans un pays qui a fait du gouvernement libre une expérience deux fois séculaire, cette hauteur de langage avec les hommes d'état n'est pas la revanche stérile de l'impuissance sur l'autorité victorieuse. Elle fait encore l'éloge de la liberté, puisqu'elle prouve que, dans l'opinion d'un simple lettré, d'un enfant de la Cité de Londres, la liberté suffit à tout.

Nous ne suivrons pas Buckle dans ses développemens sur la littérature, nous rappelons seulement qu'il fait consister la civilisation dans la somme des connaissances scientifiques. Si le gouvernement est un effet, non une cause du progrès, la littérature proprement dite est dans le même cas. Elle ne crée pas la société, elle en est l'image et l'expression. Ce n'est pas Shakspeare, ce n'est pas Milton, qui ont fait le XVIe ou le XVIIe siècle; ils en personnifient les sentimens, les désirs, souvent les rêves. Les poètes et les orateurs remuent les cœurs, les imaginations; ils ne peuvent ajouter aux connaissances, ni pousser en avant les esprits. C'est Bacon et Newton qui dominent le XVIIe siècle et le conduisent : ils expriment le degré de puissance de la civilisation contemporaine. En effet, Bacon, en soumettant à l'analyse toutes les notions prises pour point de départ, a communiqué à la pensée moderne l'habitude de repousser tous les principes qui ne sont pas appuyés sur des faits. Sa méthode inductive n'accorde rien, elle veut voir par elle-même, et ne reconnaît d'autres lois que celles qu'elle a elle-même trouvées en par-

tant des réalités. Cette direction de la pensée publique détermina la marche de la civilisation anglaise. Les Stuarts furent renversés parce que dans la religion et dans la politique ils s'étaient mis en travers de la méthode nouvelle. Bacon plus que tout autre prépara la révolution de 1648; « mais la nature humaine est pathétique, a dit M. de Lamartine en parlant d'une autre nation, la république mit du côté de la royauté la sensibilité, l'intérêt, les larmes d'une partie du peuple. » Les Stuarts furent rachetés par le sang de leur père; le souvenir de l'échafaud de White-Hall leur vint en aide pour reconstruire le trône de Charles II. Ce fut la part du sentiment et de l'imagination dans les choses humaines. Cependant le progrès social, qui ne s'arrête pas, donna un nouveau démenti à la sensibilité. La civilisation, qui ne juge pas comme les hommes, c'est-à-dire par le cœur, condamna de nouveau la maison des Stuarts. La même liberté de pensée qui avait détrôné Charles Ier renversa son fils Jacques II. Newton a été pour le mouvement de la pensée en 1688 un autre Bacon. Une seconde fois la méthode baconienne, grand instrument de révolution, changea le gouvernement en changeant les esprits.

N'insistons pas sur cette influence des connaissances positives. On reconnaît ici la tendance d'une philosophie qui prétend détruire la barrière infranchissable entre les sciences physiques et les sciences morales, entre la physiologie et la psychologie. Cette philosophie qui renverse la distinction de l'âme et du corps en mêlant et confondant les notions qui ont leur origine séparée dans l'un et dans l'autre, c'est le positivisme même. Sur ce point, Buckle s'accorde entièrement avec le positivisme français, et, s'il s'en séparait tout à l'heure au grand avantage de la liberté, il s'y rattache maintenant au grand détriment de la conscience humaine et de la morale.

IV.

Après les rapprochemens qui çà et là se sont présentés à nous entre les positivistes français et Buckle, il n'est pas nécessaire de nous arrêter à marquer en détail les différences qui les séparent. Toutes n'ont pas d'ailleurs la même importance. Nous avouons que la croyance plusieurs fois professée par Buckle en un Dieu qui n'intervient pas, qui n'est jamais intervenu dans la nature avec des forces surnaturelles, ne nous paraît point empêcher à tout jamais les disciples d'Auguste Comte de s'entendre avec les partisans de Buckle. Dire que Dieu n'a point créé, organisé le monde, qu'il ne tient pas en main le gouvernement de toutes choses, et donner pour

preuve de cette négation que jamais la régularité des lois de la nature ne se dément, c'est être plus qu'un demi-positiviste. A moins que l'on ne tienne essentiellement à former une secte, ce qui pourrait bien être le cas de cette école, cette légère hérésie de l'existence d'un Dieu qui ne fait rien et n'a jamais rien fait ne suffit pas, à notre sens, pour exclure de la philosophie que l'on prétend fonder l'auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*. Buckle, tout en parlant d'un Dieu qui ressemble si fort aux dieux d'Épicure, n'est peut-être pas un *comtiste*, mais jusqu'ici il peut être admis à se déclarer positiviste.

Nous attachons une plus grande importance aux différences de méthode et particulièrement à l'usage de la loi des trois états de la société, état théologique, état métaphysique, état positif. Évidemment Buckle ne fait pas grand fonds sur cette vue historique, et c'est, à notre avis, une preuve de bon jugement. Cette vue ne nous semble ni radicalement fausse, ni frappante de vérité. Dans l'état présent des connaissances, elle est vraie à peu près comme dans la physique ancienne la théorie de Thalès, qui croyait que l'eau était le principe de toutes choses. A cette époque reculée, la philosophie de Thalès devait paraître ingénieuse, et ses disciples ont dû, avec plus de respect que de sens critique, la déclarer immortelle. Dirai-je toute ma pensée? cette vue pourrait bien être née chez Auguste Comte de la lecture trop exclusive d'un célèbre écrivain qu'il cite souvent. On a fait une liste des devanciers du fondateur du positivisme, serait-ce un paradoxe d'y ajouter Joseph de Maistre? Comme l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Auguste Comte voit tout le développement humain sortir de l'état théologique; pour cette époque religieuse et pontificale, il a des complaisances quelquefois touchantes. Ainsi s'expliqueraient certaines affinités imprévues entre quelques esprits positivistes et les études qui ont pour objet le moyen âge. Comme le même écrivain, il est sévère, il est souvent dur pour les purs métaphysiciens. Voltaire ne le trouve pas indulgent; Rousseau est condamné avec une injustice qui va jusqu'à la haine. Que dis-je? Auguste Comte, en admirant comme de Maistre le haut talent littéraire de Bossuet, condamne à son exemple l'inconséquence du gallicanisme de l'évêque de Meaux. Il veut, lui aussi, une papauté gouvernant non-seulement les croyances, mais les nations. Il est pontifical dès le principe, et beaucoup plus qu'on ne veut bien le dire : mettez une théocratie matérialiste et humanitaire à la place du catholicisme de Joseph de Maistre, substituez Auguste Comte à Grégoire VII, et le genre humain est sauvé. Quant à la liberté, il convient de la conserver jusqu'à l'organisation de l'état positif, c'est-à-dire jusqu'au triomphe du positivisme. Au-delà de ce moment, pourquoi laisser

l'humanité à l'hésitation et aux lenteurs de ses mouvemens spontanés et obscurs? Toutes les lois du progrès étant connues, ne paraît-il pas naturel que l'autorité assure le bonheur des hommes? Auguste Comte porte si loin le goût de l'autorité, qu'il repousse visiblement l'économie politique. Il nous siérait peu de prétendre définir cette science; mais ou l'esprit d'Adam Smith nous échappe entièrement; ou les théories qu'il a fondées se résument tout entières dans ce beau mot de liberté. Liberté du commerce, liberté de la presse, liberté de penser, liberté des lettres, autant d'applications de l'économie politique. Auguste Comte méprise l'économie politique pour ce qu'il appelle sa démission impuissante dans la question des machines. Ce n'est pas lui qui aurait laissé dire ou laissé faire en matière d'industrie. Nous avons vu à quel point Buckle pousse l'amour et même la jalousie de la liberté, à quel point la défiance et même le dédain en ce qui regarde l'autorité des gouvernemens.

Voilà certes assez de différences pour établir que l'auteur de l'*Histoire de la civilisation en Angleterre* n'est pas un *comtiste :* suffisent-elles pour le placer en dehors du positivisme? Il faudrait alors en exclure à peu près tout ce qui professe cette doctrine en Angleterre. Il y a un positivisme anglais, et il importe, avant de finir, d'en tracer les lignes principales. On pourrait dire sans s'écarter de l'exacte vérité que le positivisme, né en France, a trouvé de l'écho en Angleterre avant d'avoir fait aucun bruit de ce côté-ci du détroit. L'Angleterre nous l'a renvoyé plus fort, accrédité, comme il arrive quelquefois, par le succès à l'étranger. La langue et le style dont il avait fait usage étaient sans doute pour quelque chose dans la défaveur où l'avait laissé l'esprit français. Il rencontra moins de résistance dans les oreilles anglaises ou plus indulgentes ou moins intéressées. Le pays de Bacon et de Bentham était aussi mieux préparé pour le recevoir. En haut comme en bas de l'échelle des intelligences, il pouvait compter sur quelques amis. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que les amis d'en bas lui furent d'abord le plus utiles : on devine peut-être que nous voulons parler des *sécularistes*.

A Londres et dans la plupart des villes manufacturières, il y a une secte singulière qui a pour dogme principal que Dieu est une abstraction, une invention des prêtres et des riches, et pour loi morale qu'il faut travailler en commun à tirer le plus grand profit de cette vie, qui est la seule dont nous soyons sûrs. Les adhérens de cette doctrine s'assemblent aux mêmes heures où les églises et les chapelles de dissidens réunissent leurs fidèles. Dans ces réunions, ils entendent des discours, ils ont des fêtes, ils pratiquent certaines cérémonies, telles que des simulacres de baptême. Ces pauvres sec-

taires, la plupart incrédules par désespoir et athées par haine des riches, s'appellent *sécularistes* ou adorateurs exclusifs de la vie actuelle et du siècle. Se soutenant obscurément depuis trente et quelques années, ils ont quatre ou cinq journaux, dont le plus ancien est le *Reasoner*, et qui tous représentent une école particulière dans le sécularisme. Telle a été la première clientèle du positivisme français en Angleterre. Tandis que la France connaissait à peine le nom d'Auguste Comte, plusieurs milliers d'ouvriers anglais lisaient des extraits de ses leçons dans les petites feuilles sécularistes. On devine bien que parmi ces adhérens, presque tous aux prises avec les difficultés de la vie pratique, le positivisme ne donnait lieu à aucune recherche originale, et qu'il y trouvait moins la qualité que le nombre des partisans; mais la doctrine fit des recrues dans un ordre beaucoup plus élevé des esprits, et une école était toute prête pour recevoir un enseignement que l'esprit français semblait rejeter.

Aux approches de la première réforme parlementaire, un groupe d'hommes distingués se réunit, les uns jurisconsultes, les autres philosophes, pour travailler à introduire la démocratie dans le gouvernement anglais. Ces hommes se mirent derrière les whigs plutôt qu'à leur suite, et emboîtèrent le pas après eux, espérant bien profiter de la première trouée pour passer plus loin et se faire une large place. Les whigs les raillaient dans la *Revue d'Édimbourg*, comme eux-mêmes se moquaient de temps en temps des sécularistes dans la *Revue de Westminster*. La plume alerte et brillante de Macaulay s'égayait aux dépens de la pesanteur géométrique des chefs de cette école; elle dessinait aussi avec un succès de rire les satiriques portraits de ses jeunes adeptes, hommes graves et sérieux avant l'âge, qui annonçaient l'intention de remplacer les *dandies* et les *byroniens* et de mettre l'économie politique à la place de la poésie. L'école se transforma peu à peu; les jeunes gens devinrent des hommes mûrs, ils s'assirent au parlement et préparèrent de nouvelles réformes. Leur devise de gouvernement n'était pas fort différente de celle des whigs, qui consistait dans un mot, *expediency*, l'utilité actuelle, rien de plus, rien de moins que ce qui est aujourd'hui nécessaire. Cette règle, qui porte le cachet du whiggisme, est faite pour maintenir longtemps le pouvoir dans les mêmes mains. L'école dont nous nous occupons voulait la démocratie; donnant au mot utilité toute son étendue, elle demandait que l'intérêt du plus grand nombre fût la mesure des lois et du gouvernement. Après un espace de plus de trente années, mêlée dans les rangs du libéralisme et de la démocratie, elle est encore de temps en temps désignée sous le nom d'*utilitarianisme*.

Il y a plus de vingt ans, au moment où cette école était au plus

haut degré de prospérité, quelques-uns des esprits les plus remarquables qu'elle comptait dans ses rangs accordèrent au positivisme français une attention qu'il ne trouvait pas dans notre pays. Ce qui les frappa le plus dans les laborieuses élucubrations du maître, ce ne fut pas la loi des trois états ou des trois époques de l'humanité, dont les disciples français se montrent si fort admirateurs. Une généralisation rapide et passablement empirique a peu de prise sur des esprits anglais. Ils se laissèrent plutôt gagner au classement des sciences, à cette espèce d'*instauratio magna* du positivisme qui transportait l'exactitude scientifique dans l'étude des phénomènes moraux. Les origines géométriques de l'école utilitarienne la préparaient d'avance à se laisser séduire par la méthode positive. D'autre part, elle ne pouvait oublier qu'elle était née de l'économie politique. Si les principes entièrement utilitaires de cette science l'avaient acheminée au positivisme, ils l'avaient cuirassée en quelque sorte contre les atteintes de l'esprit exagéré d'autorité. La notion de liberté avait dans l'école utilitarienne sa forteresse imprenable.

M. Grote passe pour un positiviste, et il ne s'en défend pas, que je sache; mais, pour ne parler que de l'idée de son œuvre principale, quel plaidoyer en faveur de la liberté que son *Histoire de la Grèce!* Où trouver un plus beau théâtre pour le libre développement de l'activité humaine? En lisant l'histoire de tant de grands hommes, on voit, on sent, on touche pour ainsi dire du doigt les preuves innombrables de l'action des individus sur leur nation et leur république; il ne vient à l'esprit de personne de chercher dans l'histoire grecque les traces des lois occultes du mouvement de l'humanité. En Grèce, ce sont les grands hommes qui conduisent visiblement les masses, non les masses qui entraînent les grands hommes. Le choix même d'un tel sujet par M. Grote est l'aveu d'une foi profonde dans la liberté.

M. Stuart Mill a fait profession plus explicite de positivisme; mais que de réserves encore! Il reconnaît l'utilité, la légitimité de la psychologie, et par conséquent il croit qu'on peut arriver à la vérité par l'observation des faits intérieurs. Il ne nie pas le libre arbitre; il repousse partout et avec une sorte de colère le mot de nécessité; il croit qu'il y a dans la vie des hommes et des nations un concours de causes générales et de causes spéciales ou individuelles. En un mot, il tâche de restituer la noble distinction de l'âme et du corps, et il fait à la liberté une place suffisante dans l'histoire, très étendue dans le gouvernement. Il se met en règle avec les religions, et, grâce à la doctrine de la relativité de nos connaissances, il ne conteste pas la possibilité de la création. Nous n'avons pas de connaissances absolues, nous vérifions les lois de la

nature tout autour de nous; mais il n'est pas sûr qu'elles existent là où nous ne pouvons pas atteindre. Pourquoi n'auraient-elles pas de limites dans le temps comme nous concevons qu'elles pourraient en avoir dans l'espace? Pourquoi n'auraient-elles pas commencé? Dieu a donc pu créer le monde, et un bon Anglais peut être positiviste sans cesser de croire en Dieu, que dis-je? sans cesser d'être chrétien. Le positivisme de M. Mill est, à notre avis, de *l'utilitarianisme* transformé, et Auguste Comte se faisait une grande illusion quand il attribuait uniquement à la lecture de ses livres les ressemblances de doctrine, et à l'indocilité du disciple les différences qui existaient entre M. Mill et lui. M. Stuart Mill doit peut-être plus à son père, James Mill, et à Bentham qu'au positivisme français. Cela ne détruit ni les obligations qui lient Stuart Mill à Auguste Comte, ni l'influence que les disciples anglais ont eue pour augmenter le succès du fondateur et du maître. Ils n'ont accepté son héritage que sous bénéfice d'inventaire, et c'est par cela même qu'ils ont mieux servi sa renommée. Aujourd'hui nous appliquons à tort à toutes les idées d'Auguste Comte le mérite de la recommandation que l'école anglaise accorde à quelques-unes seulement.

Tel est donc le positivisme anglais, au moins dans les classes éclairées : il est pratique, prudent. Il ne rompt en visière ni à la morale ni à la religion, à aucune des institutions qui font la vie des sociétés humaines. Surtout il est fidèle à la liberté, qui fait la vie même du peuple anglais, et les liens qui l'unissent à l'économie politique l'empêchent de pactiser avec les tendances envahissantes de l'autorité. Buckle est-il resté dans ces limites? Il n'aurait pas entrepris d'enfermer dans un système l'histoire tout entière de l'humanité, s'il avait eu l'esprit pratique au même degré que MM. Grote et Stuart Mill. Ceux-ci, le second surtout, connaissent le poids de chacune de leurs paroles; Buckle donne çà et là des preuves d'entraînement inutile. Cependant il ne fait pas exception dans le caractère commun des positivistes intelligens de l'Angleterre. Il ne regarde pas comme nécessaire d'arracher du cœur humain toute notion théologique, toute semence de spiritualisme et d'immortalité. Où il se montre moins sage que M. Mill, c'est quand il nie la légitimité, la véracité du sens intime. Il s'expose encore plus quand il proclame comme une vérité incontestable autant que douloureuse le néant du libre arbitre. Du fatalisme à la négation du progrès moral, il n'y avait qu'un pas, et l'esprit résolu de l'écrivain, comme on sait, l'a franchi. Est-il nécessaire de démontrer contre lui que la morale n'est pas seulement une science? Quand même il serait vrai, ce qui n'est pas, que la morale chrétienne ne contient aucune vérité qui ne soit

dans les philosophes anciens, la morale ne se démontre pas seulement, elle se fait accepter ou repousser. Tous les théorèmes du monde ne valent pas souvent un geste, un regard, pour faire accomplir une bonne action, pour empêcher un crime. S'il suffit de comprendre des lois morales, pourquoi les moralistes se mettent-ils en peine d'être éloquens? S'il suffit de les connaître, pourquoi les auteurs de maximes cherchent-ils tant de formes rapides et concises qui puissent les rappeler à l'esprit dans le besoin? C'est qu'il ne s'agit pas ici de parler à la seule raison; pour porter les hommes à la vertu, il faut quelque chose qui peut manquer même aux Sénèque et aux Marc-Aurèle, la force secrète qui soulève les montagnes. Tous les positivismes du monde échouent contre cette difficulté : ils ne savent où déchiffrer la loi du devoir, qui ne s'inscrit pas en effet dans le cerveau; mais les sages ou les habiles font au moins quelque manœuvre pour se sauver de l'écueil. Buckle a trop souvent imité le navigateur fataliste qui sait que le courant l'entraîne à l'abîme et qui abandonne le gouvernail.

Nous avons annoncé l'intention d'exposer le système de Buckle sans le réfuter. Les courtes réflexions qui précèdent nous ont été arrachées par la sympathie même qu'inspire le talent de l'écrivain. Il aime la liberté avec passion, et, pour la mieux assurer, il enchaîne le libre arbitre. Il veut la liberté pour les vastes collections d'hommes qui s'appellent les nations, et il lui arrive parfois de la refuser aux individus. En cette matière, il ne ment pas à sa race; il fait comme les calvinistes ses aïeux, et met les hommes hors de tutelle tout en les soumettant à un dogme implacable. Ce n'est plus la sombre prédestination, ce sont les lois fatales qui s'appesantissent sur l'humanité; mais au fond, si les moyens sont mal choisis et si la voie est peu sûre, le but est à peu près le même, l'affranchissement progressif. A nous de faire le discernement entre le bienfait et le danger. Quelle que soit l'impression définitive qui reste de la lecture de ce livre qui soulève tant de problèmes, une pensée s'en dégage et plane sur l'ouvrage entier : c'est que les nations ont de plus en plus le sentiment de ce qui leur est nécessaire. Mouvement spontané, lois intellectuelles, autant de synonymes de liberté! Tout ce qui se fait de mal peut être ramené à la résistance intempestive ou à la prétention de prendre les devans. Tout ce qui se fait de bien se réduit presque toujours à supprimer de mauvaises mesures. Quel parti reste-t-il, si ce n'est d'observer, de prêter l'oreille, de céder à temps et de suivre en tout le cours naturel des choses?

LOUIS ÉTIENNE.

HAMLET

ET

SES COMMENTATEURS DEPUIS GOETHE

Lorsqu'il y a deux ans parurent les études de M. Rümelin sur Shakspeare (1), ce fut un mouvement dans toute l'Allemagne raisonnante et littéraire. L'auteur, qui d'avance avait compté sur le bruit, obtint ce qu'il voulait. Le scandale fit la fortune de son livre. On le lut, on s'en amusa, quelques-uns même prirent la peine d'y répondre sérieusement. A ces réfutations d'autres répliquèrent, et la littérature sur Shakspeare, déjà si volumineuse, s'accrut en peu de temps d'une masse d'ouvrages nouveaux. Il va sans dire que M. Rümelin est un réformateur de l'esthétique moderne, un Lessing de fabrique nouvelle qui vient pour séparer le bon grain de l'ivraie et nous montrer le grand poète britannique sous sa véritable forme et dépouillé du fantasmagorique appareil dont le mirage des temps l'environne. Ce culte séculaire, universel, rendu au génie, déplaît à ce réaliste, comme s'appelle délibérément M. Rümelin. Il se fâche d'entendre ce chœur de louanges. Ce flot d'écrits, ces éternels jubilés, ces associations propagandistes, échauffent sa bile d'amateur. Une fois pour toutes il veut en finir. Tant d'excès lui mettent la plume dans la main, bien qu'il ne soit qu'un profane en littérature, un simple lecteur bénévole, lui-même nous le dit. C'est bien peine perdue, car on s'en aperçoit de reste à son ouvrage. D'une part, ni esthétique ni critique; de l'autre, pas la moindre de ces notions philologiques sans lesquelles il n'est aujourd'hui permis à personne d'aborder un Shakspeare, un Dante, un Pétrarque. Dilettantisme

(1) *Shakspeare-Studien, von Gustav Rümelin;* Stuttgart; Cotta, 1866.

signifie ici tout simplement adynamie, nullité, comme réalisme signifie inintelligence et partant négation de l'idéal poétique. Oui certes, il se pouvait qu'il y eût quelque chose à faire; depuis Lessing, Herder et Goethe, le culte avait eu ses extravagances. L'ancienne critique ne s'était-elle pas égarée? Pourquoi le temps présent serait-il sans reproche? Voyant trop souvent l'enflure dans le pathétique, la brutalité dans la force, l'altération du goût dans la moindre atteinte portée au goût de son époque, l'ancienne critique assurément battait parfois la campagne; mais elle n'avait pas absolument tort lorsque dans le soleil de Shakspeare elle signalait des taches. Elle se trompait lorsqu'elle condamnait, rejetait en masse un génie qu'elle était incapable de mesurer dans sa grandeur, lorsqu'elle appelait ce génie un sauvage; elle ne se trompait pas en lui souhaitant par moment plus de goût. Le sens du beau, de l'idéal, n'implique pas nécessairement le sens du goût. On peut être un immense artiste, le poète par excellence, et pécher très souvent contre le tact et la mesure. Souvenons-nous de Michel-Ange, de Beethoven, étroitement apparentés à Shakspeare. Quant à ces prétendues taches au soleil, je déclare qu'elles n'embarrassent en aucun point mon admiration. Je connais ces défauts de longue date, et j'en aborderai toujours le chapitre fort à mon aise, attendu que ces défauts n'appartiennent pas en propre à Shakspeare, et qu'ils sont de son temps et de son pays, dont tous les élémens, bons et mauvais, fermentent en lui. D'ailleurs avec Shakspeare on ne plaide pas la circonstance atténuante. J'aimerais au contraire à le voir attaquer, mais je voudrais qu'au moins l'attaque fût vigoureuse et telle qu'à la résistance on connût le héros. Vaillant contre vaillant, à la bonne heure; mais ces pygmées contre ce titan, quelle pitié! Ce M. Rümelin n'était en somme qu'un réaliste assez fâcheux, parlant de ce qu'il ignore, un dilettante qui baguenaude; M. Gottschall, son second dans la mêlée, un autre pourfendeur de même espèce, paraît moins étranger à la question. A la manière dont il s'escrime, je ne jurerais point qu'il n'ait pas lu Shakspeare. En revanche, s'il a plus de méthode, il a aussi plus de comique. Celui-ci, c'est à n'y pas croire, voit dans l'auteur d'*Hamlet* un concurrent qui le gêne. M. Gottschall n'aime point trouver ainsi Shakspeare sur son chemin. « Cette apothéose ridicule des hommes du passé nuit au présent, elle absorbe l'attention due à nos efforts, usurpe la recette! C'est autant de moins pour les vivans! La lumière, en se concentrant de la sorte sur la tête d'un immortel, fait que le siècle reste dans l'ombre. » M. Gottschall défend à l'édilité d'obstruer de monumens importuns la voie publique, et se demande ce que Shakspeare lui-même eût dit, si les hommes de son temps

eussent usé d'un pareil culte superstitieux envers les gloires du passé : à quoi très judicieusement on pourrait répondre que la meilleure raison pour laquelle on s'abstenait de s'occuper des gloires du passé, c'est qu'elles n'existaient pas. La question ainsi posée a bien son charme. L'esthétique peut donc avoir aussi son côté pratique, son point de vue financier. Shakspeare est mort depuis près de trois siècles, mort sujet de sa majesté britannique la reine Élisabeth, et ne saurait toucher de droits d'auteur en Allemagne : à merveille! mais d'autres, les directeurs, les intendans de théâtres touchent peut-être ces droits à sa place, et là est le mal; là commence un abus qu'il faut renverser à tout prix en attaquant par la base de l'esthétique la renommée du grand poète, et comme les pièces de Shakspeare ont chance de se maintenir au répertoire, on s'en prend à sa renommée, qui incommode; on l'attaque parce qu'en l'attaquant on la démonétise. En France, nous n'avons pas de ces grossières impudeurs, du moins à l'égard des maîtres de notre art national : nous prenons en critique nos coudées franches, nous cassons même assez volontiers la noix pour montrer qu'elle est creuse; mais il ne nous viendra jamais cette idée saugrenue de gémir sur la concurrence pour exorciser du théâtre français Corneille, Molière et Racine. N'allons pas trop loin pourtant dans cet éloge, car cette tolérance que nous professons envers nos grands classiques ne s'étend guère plus aux étrangers, et mainte fois il m'est arrivé, à propos de la mise en scène d'un chef-d'œuvre de Mozart ou de Weber, d'entendre ce cri bête et méchant de : place aux vivans! place aux jeunes!

A Dieu ne plaise que je prétende faire à l'esprit allemand l'injure de lui attribuer la moindre part dans ces exercices funambulesques; on ne mène pas une réaction contre Shakspeare, au pays de Goethe et de Tieck, avec quelques mauvaises plaisanteries renouvelées de Voltaire, de Laharpe, avec la desserte de Johnson accommodée au goût de quelques faux esprits affamés de notoriété. *Oportet hæreses esse*, dit l'église, *es muss solche Käutze geben!* remarque Méphisto; il faut décidément que la chose soit vraie, puisque là-dessus Dieu et le diable n'ont qu'une opinion. Lire Shakspeare, le comprendre, en pouvoir discourir à tous les points de vue, n'est pas l'affaire d'un dilettante. On n'écrit point sur un tel sujet avec la plume taillée pour improviser une affabulation quelconque ou raconter aux gens ses impressions de voyage. Combien sont-ils ceux qui, doués de l'intelligence poétique indispensable, ont pris le temps et la peine d'aller aux informations, aux sources, — si rares qu'elles soient, — d'étudier tout ce qu'on sait de sa vie, de ses rapports avec les hommes de son temps, de son génie enfin et de son art? En France, nous les connaissons : il y a parmi les

anciens, et le premier de tous en date comme en intuition critique, M. Villemain, qui dès 1827 dans ses *Mélanges* remuait, éclairait la question, et qui, lorsque les Chateaubriand, les Barante, en étaient encore à chercher les vers de terre, trouvait la mine d'or. Je me tairais volontiers sur les nouveaux, ne pouvant citer tout le monde; il est cependant des noms qu'en passant on ne saurait omettre, M. Montégut, M. Taine, M. François-Victor Hugo, dont la traduction, à mon sens, serait irréprochable, si les notices qui l'accompagnent n'importunaient souvent le lecteur par un esprit de tendance trop prononcé; mais ne quittons point l'Allemagne, et suivons cette filiation ininterrompue de penseurs, d'érudits, qui de Goethe s'étend jusqu'à nous, — Ulrici, Gervinus, Vischer, Kreissig, Frédéric Bodenstedt, Elze, Delius. Avec ceux-là du moins on peut discuter et s'instruire. Ce ne sont ni des réalistes, ni des dilettantes : ce sont des esprits convaincus, clairvoyans et toujours au fait. Goethe va plus loin que Lessing et Herder; les nouveaux commentateurs naturellement vont plus loin que Goethe, et, sans renier sa tradition, creusent davantage le texte, étendent l'idée. C'est avec eux qu'il faut lire *Hamlet*.

Que n'y ont-ils pas vu! C'est qu'en vérité tout y est. On ne commente à ce point que les forts, on n'explore, ne creuse que ce qui est vaste, profond. Lorsqu'un Goethe applique son cerveau à pareille étude, lorsque dans l'équilibre parfait de son entendement et la vigueur de sa modération il interroge *Hamlet*, le paraphrase, évoque l'action comme s'il s'agissait d'un événement historique, analyse un à un les personnages, les amnistie, les condamne, les juge comme si c'étaient des êtres vivans, on aurait assez mauvaise grâce, je suppose, à venir parler de rêverie, de conte fantastique. Des contes fantastiques, Hoffmann en fait, et point Goethe; encore où voyons-nous qu'en tel chapitre Hoffmann prenne ses sujets, sinon dans des œuvres, — le *Don Juan* de Mozart, l'*Iphigénie* de Gluck, — qui, avant d'ouvrir leurs profondeurs, leur *dessous* à l'œil de l'investigateur, avaient à leur surface déjà de quoi répondre à toutes les conditions d'une sublimité purement technique? On dit : *Hamlet* ainsi commenté, c'est Shakspeare et son génie plus Goethe, qui de son chef a mis là bien des choses qui n'y étaient point. — Il se peut que l'argument ait du vrai; néanmoins je ne m'y fierais pas, attendu que toutes ces belles choses, d'autres, à défaut de Goethe, les eussent découvertes, découvertes là et point ailleurs, ce qui prouverait pourtant qu'elles y sont. Shakspeare n'a peut-être rien écrit qui soit d'une interprétation plus simple, plus facile. Si la lumière a tant tardé, la faute en est aux préventions systématiques des esprits dirigeans, des oracles du goût. On connaît les plaisante-

ries de Voltaire, les emphatiques ritournelles de Chateaubriand, que l'an passé nous citions à cette place (1). Chez les critiques anglais, longtemps le désarroi fut le même; Malone hésite, ne comprend pas le chef-d'œuvre, ne sait qu'en faire; à ses yeux, la folie simulée d'Hamlet n'a point de but. Akenside entend que cette folie soit vraie et non feinte, et Tieck en Allemagne, reprenant le thème, y cherche une des nouveautés de sa critique. Johnson aussi condamne la folie comme un moyen dramatique insignifiant; Hamlet, selon lui, n'agit pas, c'est un instrument, un jouet aux mains de l'aveugle hasard; il ne sait préparer, prendre aucune mesure contre le roi; si l'infâme périt, c'est par un accident où n'entre pour rien l'action du fils appelé à venger son père. Goethe paraît, et toutes ces critiques tombent : les railleries de Voltaire sur le manque de plan sont dissipées, les reproches de Johnson, de Malone, écartés; mieux encore, ils se changent en éloges dès l'instant qu'on nous décrit le personnage, un homme qu'une responsabilité formidable fait sortir de l'équilibre de sa nature. « Je ne pense pas, dit Goethe, que jamais plus vaste plan ait été conçu. » Voyons ce plan, et pénétrons à fond dans le sujet.

I.

Le roi de Danemark, un grand prince, est mort dans la force de l'âge. « C'était un homme, prenez cela dans toute l'acception du mot, un homme! et jamais on ne reverra son pareil. » Il est mort d'accident, à ce qu'on raconte, d'une morsure de serpent. A cette nouvelle, Hamlet, son fils, revient de Wittenberg, et, deux mois après avoir assisté aux funérailles de son père, voit sa mère donner sa main à Claudius, son oncle, beau parleur et diplomate, très versé dans les choses de l'ambition, de plus voluptueux, joueur, vantard, n'ayant de la dignité royale que le masque, mais ce masque, le possédant à fond. « Un singe à côté d'un homme, à côté d'un Apollon un satyre! » disons encore « une grenouille, un chat, un paon, » et nous n'épuiserons pas la nomenclature des épithètes dont son neveu Hamlet le gratifie, et qu'il mérite. Le feu roi adorait sa femme, et sa femme a tout oublié pour se jeter aux bras d'un de ces Hercules qui dans une reine fascinent la femme et la dominent, comme Bothwell domina Marie-Stuart. Gertrude étant ici, de même que dans la légende de Saxo Grammaticus, héritière du trône et reine dans son droit, Claudius, en l'épousant, reçoit la couronne, et le prince Hamlet, malgré ses titres, son âge (il a trente ans), est

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1867 notre étude sur *Roméo et Juliette*.

mis à l'écart. Hamlet subit l'affront, mais sans se résigner. Il observe tous ceux, grands et petits, qui l'environnent, et au fond de l'âme se sait d'une autre espèce. Son éducation, plus raffinée que de coutume, ne lui a rien fait négliger des exercices et des talens de son époque, de son pays et de son rang. Il s'entend à manier une épée autant qu'homme de guerre, se plaît aux jeux chevaleresques, et ne dédaigne nullement les honneurs, pour lesquels au contraire il se sent né, qu'il saurait relever et défendre avec l'exquise distinction, l'élégance, l'orgueil et le courage d'un vrai fils de roi. Il y a plus, né à une époque et dans un monde qui volontiers dispensent un personnage de sa condition du soin de se creuser l'esprit, il s'est appliqué d'entraînement aux spéculations intellectuelles. Non content de voyager pour son plaisir, il a observé, étudié les hommes, poussé à fond la philosophie et la science, dont il s'est approprié sans pédantisme et pour son usage les théories et les doctrines. Il se connaît en art, en poésie, en spectacles; c'est un dilettante, un fantaisiste, de la conversation la plus spirituelle, d'une imagination qui rayonne dans tous les sens, une individualité parfaitement géniale. Joignez à cela un naturel sérieux, qui s'est de bonne heure instruit, façonné, non pour briller, mais pour savoir, qui a voulu arriver à distinguer en toute chose l'or du clinquant, le vrai, l'honnête, l'élevé de ce qui ne l'est point ou n'en a que l'apparence, le solide et l'éternel du variable et du transitoire. Ces idées profondes, sévères, qu'il agite, le troubleraient parfois, s'il n'avait pour faire contre-poids à toute cette métaphysique sa jeunesse, son enthousiasme, sa raillerie humoristique, où perce le digne écolier du bouffon Yorick, et partout et toujours sa charmante et chevaleresque nonchalance.

Pathologie est un vilain mot que je voudrais ne pas écrire; comment l'éviter cependant lorsqu'il s'agit d'aborder le tempérament du héros, composé fort bizarre d'élémens disparates, mélange dangereux en rapport avec les forces et les facultés de sa nature intellectuelle et morale. Nous venons de voir que la science ne l'a pu mettre au joug; à travers l'école et le pédantisme universitaire, il a gardé son indépendance, sa verdeur prime-sautière; irritable, inflammable comme pas un, il est resté l'homme de l'impromptu. Comment concilier ces dispositions d'un naturel sanguin avec ce penchant à la rêverie, aux idées noires? C'est aussi un mélancolique. On connaît aujourd'hui ces tempéramens où la tristesse, le trouble, l'idée sombre, ne sont point, comme tant de gens se l'imaginent, d'origine préexistante, mais qui, d'une sensibilité plus vive, ont le douloureux privilége d'être plus que tous les autres affectés, agacés par l'impression, la pensée ambiante, qu'ils perçoivent

aussitôt, qu'ils remisent et nourrissent au plus intime de l'âme pour qu'elle y travaille à leur complète désolation, ce qui n'empêche pas les dispositions les moins semblables à la tristesse d'avoir leur tour en vertu de cette loi souveraine de susceptibilité qui rend le mélancolique non moins accessible à la joie qu'aux émotions funèbres, aux idées roses qu'aux idées noires, non moins sujet aux insolations du printemps qu'à ces affections morales incomprises que secoue de son manteau de brume une lugubre matinée d'hiver.

On s'explique donc aisément que dans cette organisation d'Hamlet, si complexe, si traversée d'élémens contraires, la santé physique, comme la santé morale, laisse à désirer. Lui-même il a pleine conscience de cet état, reconnaît autour de lui des natures mieux constituées que la sienne, et ce chagrin l'affecte d'autant plus vis-à-vis d'Horatio, son ami, le calme, la sérénité en personne, d'Horatio qu'il préfère à tous, justement à cause de cette riche organisation bien pondérée, harmonique, qu'il se sent incapable de se donner. Irritable et mélancolique, rêveur et doux, son apathie a des soubresauts terribles; il en sort tout à coup par un bond de jaguar : c'est alors la foudre et l'éclair; il tempête et fulmine. Courts instans, mais combien formidables! Il s'y réveille l'enfant de son siècle, la barbarie des temps reprend ses droits; il frappe au hasard, blesse et tue en aveugle, en furieux, et par un acte forcené se défait des malintentionnés et des importuns; puis aussitôt il rentre dans son indolence, qui n'est, à tout prendre, que la décevante enveloppe de sa surexcitation intérieure. Hamlet est un volcan, seulement ce volcan a ses éruptions en dedans au lieu de les avoir au dehors. Au dehors, il se contente de cracher des étincelles, pétards humoristiques, fusées multicolores, jeux d'esprit. Si la lave s'épanche, le torrent n'a qu'une minute, ne dévaste qu'un coin du champ, tandis qu'un grondement sourd et continu à l'intérieur nous avertit que l'éruption cherche sa voie sans pouvoir se la frayer. Cette résignation est simulée; cette distraction, cet oubli de soi, pure apparence, prétextes pour s'éloigner de la vie publique, s'isoler dans sa méditation. Nul moins que lui n'est l'homme des situations compliquées; faites peser sur ses épaules le poids d'une destinée tragique, et le fardeau l'accablera. Shakspeare nous l'apprend. « Il n'a rien d'un Hercule, est de stature ramassée, trapue, gras et court d'haleine, » c'est-à-dire l'antipode de ces représentans de la force héroïque qui résolûment marche en avant et s'empare du monde.

Et voilà un prince sur lequel les responsabilités vont s'amonceler; c'est cet homme intelligent, cultivé, spirituel, humoristique, cet homme d'honneur fantasque et sérieux, si difficile à tirer du cercle de ses idées, si dangereux quand on l'en tire, qui soudaine-

ment, par un coup imprévu du sort, va se trouver avoir à débrouiller le plus inextricable nœud gordien de crimes, d'iniquités et de scandales que jamais Érynnis vengeresse ait offert à l'héritier d'une maison royale. Dès le début, nous voyons Hamlet cherchant à se reconnaître et n'y parvenant point. Le mariage de sa mère avec Claudius le confond, il s'indigne surtout de la précipitation avec laquelle l'événement s'est accompli. Cet oncle souillé de vices, cette mère impie, leurs courtisans et leurs valets, tout ce monde l'offusque, l'irrite; il s'y sent mal à l'aise, déteste les fêtes de couronnement, veut retourner à Wittenberg. Claudius n'aurait qu'à le laisser faire, et probablement rien de ce qui va se passer n'arriverait; mais l'usurpateur a d'autres vues, il lui convient de ne point se séparer de son neveu, de garder auprès de lui le fils de la maison pour rehausser l'éclat de sa couronne. Il presse Hamlet de rester, sa mère appuie cette demande de l'accent d'une femme qui ne se croit point en complète sûreté, et Hamlet accepte, obéit avec cette absence de volonté, ce nonchaloir d'une âme accablée déjà de lassitude, d'où l'oncle, qui redoutait quelque entreprise à l'étranger, conclut à la parfaite indifférence du jeune prince. Comme c'est chez Claudius une coutume imprescriptible de tout solenniser par la débauche, il ordonne une orgie carillonnée, et la canonnade annonce à ses peuples qu'ils peuvent dormir tranquilles; l'ordre et la paix règnent désormais en Danemark, le roi, la reine et leurs amis boivent et soupent à fond.

Cependant quelque chose remue sous la terre, les morts aussi peuvent parler. Ils parlent. Le spectre du roi défunt vient réclamer vengeance, le père assassiné adjure son fils de punir le coupable et de ne pas rester, devant un aussi effroyable crime, « inerte et muet comme l'ivraie foisonnante des bords du Léthé. » L'apparition de ce fantôme, dès l'entrée en matière, est un trait de génie. Nous ne sommes qu'à la troisième scène, et déjà la terreur agit en son plein. Nulle part Shakspeare n'a d'une main plus savante amené le surnaturel dans la tragédie. Les sorcières de *Macbeth* viennent trop tôt, rien encore n'est préparé; ici au contraire, quel mouvement, quelle gradation! Peu après le lever du rideau, Horatio entre; Bernardo et Marcellus l'ont entretenu d'un spectre signalé par eux plusieurs nuits de suite. Horatio se refuse à croire. On continue à causer, et Bernardo se reprend à conter l'aventure.

« Juste au moment où cette étoile que vous voyez à l'ouest de l'astre polaire venait de toucher à ce point du firmament où vous l'apercevez, Marcellus et moi, comme l'horloge sonnait une heure, nous avons... »

MARCELLUS. — Chut! regarde! lui, encore... tiens, le voilà! »

Le spectre se montre, nous en savons assez pour que sa présence

aussitôt nous donne ce vertige de l'âme qui résulte au théâtre du mystérieux et du fantastique tirés de la psychologie. Instruit de ce qui se passe, Hamlet accompagne son ami sur la plate-forme; le fantôme revient, l'attente est au comble. Il parle, et sa voix rompt le secret du fratricide; le crime qui depuis deux lunes se cachait est éventé. Il s'agit maintenant de déchirer le voile aux yeux de tous; rien de plus naturel sans doute, de plus immédiatement réalisable. C'est du moins Hamlet qui le croit lorsqu'il s'écrie sous le coup de foudre de cette déclaration qu'il prend déjà l'essor vers la vengeance, qu'il y vole « prompt comme la pensée d'amour! » Cette vengeance que réclame « un esclave du destin errant dans les flammes du purgatoire » est un devoir, un acte de justice dont la consommation échoit fatalement au prince Hamlet, héritier légitime du trône et juge suprême dans le pays. Les motifs, les moyens d'agir abondent. Le nom du feu roi, ses bienfaits, sont encore dans toutes les mémoires, chacun (voyez la scène des fossoyeurs) vous dira l'année et la date du fameux combat corps à corps où le vieux Norvégien fut vaincu. Le peuple n'aime pas Claudius, tyran d'ailleurs peu redoutable et qui n'a pour lui d'autre force que sa défiance. Qui sait même si dans un cas extrême le jeune Hamlet ne trouverait pas une alliée dans sa mère, qu'une tendresse romanesque a toujours portée vers ce fils de ses entrailles. Vouloir suffit, Hamlet veut. Combien de temps cette volonté prévaudra-t-elle?

Il jure par le ciel d'obéir, de chasser de son cerveau toute autre idée; puis, la première exaltation passée, vient le quart d'heure du raisonnement, et point n'est besoin d'être un si grand sceptique pour aviser que la situation, claire en apparence, a de quoi faire réfléchir un homme de sens. Instrumenter ainsi sur le simple dire d'un fantôme n'est point chose ordinaire. En se contentant de ce qu'il a vu, entendu là, en dirigeant d'après ce témoignage une accusation publique contre son oncle, Hamlet courrait risque de se rendre le plus ridicule des princes. On n'invoque pas généralement en justice la déclaration d'un spectre. A la dernière scène de la pièce, au dernier terme des événemens, nous voyons quels habiles détours prend Horatio pour faire accepter au public l'histoire du revenant, de ce fantôme dont la parole s'est pourtant accomplie. Se figure-t-on Hamlet, l'épée haute, courant sus au traître Claudius, l'égorgeant, l'immolant aux mânes irritées de son père! La conviction personnelle ici ne suffit pas, un crime a été commis, c'est vrai; mais où sont les preuves? Comment le constater? Tâche lourde, impossible, car de ce forfait horrible celui-là seul pourrait parler qui fut le coupable! A tout prix, il faut que la vérité sorte. Hamlet, comme Brutus, jouera le fou. Être fou, passer pour

tel, admirable manière d'atermoyer, d'observer, de combiner des plans en attendant les actes!

Depuis Johnson, cette démence simulée a beaucoup intrigué les commentateurs, et ceux-là seuls ont réussi à l'expliquer quelque peu qui en ont cherché le secret dans l'analyse intime, dans la psychologie du personnage. Au point de vue dramatique, M. Gervinus et M. Vischer déclarent cette invention maladroite, en ce sens qu'elle attire sur Hamlet l'attention et la colère des gens qu'il a le plus à redouter, et ne fait qu'accroître la défiance du roi, dont l'exagération de sa pantomime funèbre avait déjà provoqué les soupçons. « Nous le voyons, dit M. Gervinus, mettre la cour sens dessus dessous, poser des énigmes aux allans et venans qui l'espionnent, torturer son amoureuse, oublier sa tâche. » Oublier, éluder, différer, mais à quoi pense-t-il donc, cet Hamlet qui, à force de toujours penser, jamais n'agit? Goethe le voit trop parfait, trop d'une pièce, « un être beau, pur, élevé, noblement moral. » Il est vrai qu'il ajoute cette restriction : « dépourvu de la force physique qui fait les héros! » N'importe, je saisis dans le jugement de Goethe une certaine réduction classique; le caractère d'Hamlet est moins simple, moins un, plus ondoyant et plus divers.

On connaît la superbe image du chêne semé dans un vase de porcelaine qui devait ne contenir que des fleurs de luxe et se brise sous l'effort de la robuste plante. Sèvres ou japon, n'en doutons pas, le vase était d'avance un peu fêlé. Goethe remarque qu'Hamlet n'est de sa nature ni si triste ni si porté à la réflexion; seulement, après la mort de son père et le scandaleux mariage de sa mère, il commence à fléchir sous le poids du deuil et de la rêverie. Rien de plus juste; mais est-ce bien le fait d'un esprit sain et vigoureux de succomber ainsi sans réagir à la première épreuve, de broyer du noir et de ne songer qu'au suicide? Assurément non, et les tempéramens qui se comportent de la sorte sont ceux que les événemens affectent jusque dans les profondeurs de la vie nerveuse. Hamlet a son grain; ce mélancolique est un ironique, cet ironique a des échappées facétieuses, des saillies volontaires, il bafoue les gens, s'en amuse (voir les scènes avec Rosenkrantz et Guildenstern, avec Polonius, avec Osric). Hamlet ne se prend à ce rôle de fou que parce que lui-même l'est plus ou moins. Ce masque complète le personnage, il est dans son être même. Hamlet a le goût du théâtre, fréquente les comédiens, connaît leur art, et maintes fois a dû se passer la fantaisie de monter avec eux sur les planches. Ces choses-là sont tellement dans la vérité humaine du caractère qu'elles n'ont pas besoin d'être justifiées. J'en pourrais citer plus d'un parmi les critiques, — anglais surtout, — qui se demande en-

core s'il ne vaudrait pas mieux croire en dernière analyse que ce terrible Hamlet soit vraiment fou. Oui certes, Hamlet est fou. Il ne s'agit que de s'entendre : Hamlet est fou, fou comme tous ces hommes de génie qui n'ont jamais pu parvenir à se mettre dans la cervelle le rangement et la clarté méthodique des bonnes têtes, Victor Cousin familièrement disait des bonnes caboches ordinaires, fou comme ces natures profondes chez lesquelles certaines facultés particulières, certaines forces, ne se développent qu'aux dépens de l'harmonie générale. Il le sait, et n'y peut rien. « Qu'y faire? s'écrie-t-il; c'est à en perdre la raison! » Mais la question médicale, pathologique, reste en dehors, le plus fort des aliénistes y perdrait sa science, attendu que de pareils fous en savent infiniment plus sur eux, sur l'être humain, la nature et le fond des choses que tous les docteurs qui les auscultent et les palpent.

Étudions à présent ce désordre mental en tant que ressort dramatique, et nous reconnaîtrons que, bien loin d'entraver l'action, ce fait au contraire la favorise. Pour découvrir un crime indéchiffrable, pour exorciser à la pleine lumière du soleil l'assassin ténébreux de son père, Hamlet joue l'égarement, moyen assez extraordinaire, moins étrange pourtant, si l'on se reporte à une époque où la folie était de toutes les mascarades, où toutes les cours avaient leur fou. Ce masque qu'il a sous sa main ne convient pas seulement à la nature du personnage, il lui donne entière liberté d'aller et de venir, de choisir son heure, de porter ses coups sur qui et quand bon lui semble; — il le met à même, par mille traits détournés, mille sanglantes allusions, d'inquiéter, de troubler le tyran embastillé dans sa dissimulation, de le contraindre à faire des sorties, à bondir de rage, comme le taureau que la flèche du *picador* excite, aveugle, enfièvre. Hamlet dans la pièce a double rôle, il est à la fois le *picador* et la *spada*. Il secoue devant les yeux de la bête horrible les flammes écarlates du *banderillo*, en attendant qu'elle se livre enfin et découvre la place où l'épée du destin doit frapper. Qu'est-ce qui distingue un fou d'un homme raisonnable? C'est d'abord que le fou parle d'une quantité de choses que l'autre doit rentrer en lui tantôt par politique, tantôt parce que le goût, les bienséances, lui conseillent de le faire. Le fou au contraire a droit à toute privauté, à toute licence. Si vous cachez un secret et qu'il le sache, il peut d'un mot, d'un geste, d'une grimace, vous mettre au supplice, vous harceler, sans qu'il vous soit donné d'imposer un terme à l'obsession, car le fou est irresponsable; le heurter, le réduire au silence, autant vaudrait se dénoncer. D'ailleurs qui prouve que les traits qu'il décoche visent à la vraie place? N'importe, le coupable s'en inquiète, cet œil ha-

gard toujours braqué sur lui finira par le fasciner, il perdra peu à peu son assurance. Touché parfois, atteint au vif, il luttera contre son trouble, découvrira le point honteux de sa conscience en s'efforçant d'y ramener le voile, et qui sait si cette implacable stratégie ne réduira pas l'infâme à s'avouer vaincu?

Attaquer le crime dans la conscience même du criminel, c'est là aussi une vengeance; Hamlet, en s'y appliquant, accomplit toujours au moins une partie du devoir que le fantôme lui inflige. La vengeance divine et humaine a d'autres voies, d'autres châtimens que le poignard et l'échafaud; Richard III et lady Macbeth en savent quelque chose, et c'est un argument de plus en faveur de la folie simulée d'Hamlet. Je vais plus loin, cette émotion causée à la cour du roi par la soudaine métamorphose du prince, tout « ce remue-ménage antidramatique, » au dire des Gervinus et des Vischer, me semble au contraire excellent pour la pièce. On s'aborde, on s'interroge stupéfait. Qu'est ceci? que va-t-il advenir? L'oncle reçoit le contre-coup immédiat du désarroi. Naguère imperturbable, il se trahit, vacille, marche à sa perte. A tous égards, cette folie simulée d'Hamlet a donc sa raison d'être. Shakspeare a cent fois bien fait d'emprunter le motif à la légende. Le grand point maintenant serait que le personnage se comportât en conséquence, et que, le rôle de fou étant donné, Hamlet le poursuivît pour atteindre plus sûrement son but; mais tel n'est point le caractère. Goethe en dit trop : ce n'est pas la force physique du héros qui lui manque, c'est tout simplement le sens pratique, l'action. « Mon oncle ne ressemble pas plus à mon père que moi je ne ressemble à Hercule! » Calme, silencieux, flegmatique sans nulle aigreur (*my sweet prince*), sa mère le compare pour la douceur à une colombe; puis autre part, et tout contrairement à cette image pourtant vraie, nous l'entendons, lui, faire allusion à quelque chose de dangereux qui bouillonne au fond de son être. Ce quelque chose, c'est une irritabilité nerveuse, une capacité d'explosion qu'entretient son imagination fiévreuse et qui soudain, mais seulement dans les cas extrêmes, va pousser à des luttes désespérées cette nature si difficile à remuer.

Tel est Hamlet, rêveur, emporté, inactif; son irrésolution vient non pas de sa faiblesse, mais de sa conscience, de sa vertu, et cette fusion d'élémens contraires, si prodigieusement combinée, fait son caractère tragique. Cette constante défiance du résultat, ce doute du droit qu'il a de se venger, cette douceur d'une âme à laquelle répugnent les moyens violens, ce penchant de son esprit à réfléchir inexorablement sur l'acte, — tous ces scrupules ont un nom dans la langue d'Hamlet, sarcastique, accidentée, élégiaque et sentimentale

comme sa personne : il les appelle « trois quarts de lâcheté pour un de sagesse; » trois quarts de lâcheté! c'est trop; Hamlet se calomnie, moitié serait assez, et je me hâte d'ajouter que cette sorte de lâcheté ne diminuera chez aucun l'intérêt qui s'attache à sa physionomie. Au moment où le fantôme se montre à lui sur la plate-forme, Hamlet jure d'obéir à la voix de sa destinée qui l'appelle. Il répond vaillamment, s'exalte, tend ses nerfs, « le lion néméen n'a pas plus de vigueur dans les muscles; » puis, comme dit Horatio, l'imagination fait des siennes, adieu les entreprises! « Le monde est jeté hors de ses voies, malheur et désespoir que je sois né, moi, pour l'y replacer! » Il maudit sa tâche, toutefois sans chercher à s'y soustraire; il trouvera sa vengeance comme Newton trouva la loi de l'attraction, en y pensant toujours. Il y marche, il y va, non directement, au grand jour, mais en creusant sous les pas de l'ennemi des mines et des contre-mines, — la scène des comédiens par exemple.

Hamlet, pour rester libre de ses mouvemens, charge Horatio d'observer le roi; l'épreuve réussit. Ils sont deux maintenant à connaître le crime et le traître qui l'a commis. Seul dans sa chambre, le tyran s'affaisse sous le poids du remords. Il veut prier et ne peut : admirable contraste qui nous montre l'assassin entre son forfait et son repentir, non moins troublé, non moins éperdu qu'Hamlet entre le forfait et sa vengeance. Claudius a soif de rédemption comme Hamlet de vengeance; mais la nature de l'un, pas plus que celle de l'autre, ne se prête à la satisfaction. L'énormité du crime s'oppose au désir du suppliant, de même que la responsabilité par sa trop lourde pesanteur force à refluer au dedans les colères du justicier. Tous deux en sens divers commencent, se tournent et retournent, s'interrompent, impuissans à résoudre. « Le repentir peut tout, se dit Claudius; mais que peut-il, si l'on ne peut se repentir? »

L'âme du roi, engluée dans le vice, s'efforce en vain de s'affranchir; de son côté, la haine d'Hamlet ne sait que battre des ailes, palpiter. Tout à coup, juste au moment où le roi couve ces pensées, Hamlet se dresse près de lui; quelle occasion! C'est la nuit, l'heure des spectres, des tragiques emportemens. Le jeune prince a la tête échauffée, va-t-il agir enfin? Non, encore un délai, un nouvel argument, tiré de loin par exemple, mais d'une casuistique au moins très spécieuse. Il se dit : « Il est en prière, agissons! Mais alors il va droit au ciel! » Un misérable a surpris son père dans le sommeil qui suit un bon repas, « quand ses péchés étaient en plein épanouis, » et lui, Hamlet, fils unique de la victime, frapperait l'assassin lorsqu'il est en état de grâce, quand il est « en mesure et préparé pour le voyage. » Non, son épée se réservera pour un coup plus terrible, et « quand il sera ivre et endormi, ou dans les co-

lères ou dans les plaisirs incestueux de son lit, en train de jouer, de jurer, » alors il le culbutera de façon « que ses talons ruent vers le ciel et que son âme soit aussi damnée, aussi noire que l'enfer où elle ira. » Hamlet a les idées de vengeance d'autant plus féroces qu'il veut s'excuser à ses propres yeux de ne point agir. Moins réellement il est dangereux, plus il se monte la tête. Tout à l'heure encore, dans la scène des comédiens, qui l'empêchait de tomber sur le roi, alors que celui-ci, blêmissant, effaré, se levait de son siége et s'enfuyait trahissant son crime? C'était là pourtant un moment à ne pas laisser échapper. Hamlet lui-même l'avait choisi, préparé; « le spectacle est le piége où je veux prendre la conscience du roi! » Les témoins sont en nombre, qu'il barre le passage au scélérat, l'attaque d'une voix terrible, le force à s'agenouiller muet de stupeur et l'égorge. Tout cela est bientôt dit; mais il y a dans cette nature un point qu'on ne doit pas perdre de vue, et qui humainement la justifie. Marier ensemble la pensée et l'action, n'agir partout qu'en pleine sûreté, sauvegarder le droit, la justice, tâche pénible où l'on n'avance qu'à pas lents et quelquefois, comme Hamlet, en zigzags. Il n'y a que le penseur qui sache ce que c'est que la conscience; celui qui agit passe outre, et vouloir ne faire que des actes irréprochables, c'est se condamner à ne jamais agir.

Il se peut, à tout prendre, que la scène des comédiens n'ait pas suffi pour convaincre Hamlet, pour éclairer sa religion. Ces troubles de physionomie, signes d'une mauvaise conscience, ne le satisfont pas; l'idée qu'il se fait de la justice et du châtiment exige davantage. Il semblerait qu'Hamlet, ayant acquis ce point, devrait partir de là pour provoquer tout de suite un nouvel incident et se précipiter cette fois vers son but. Il n'en fait rien; il se réjouit, se frotte les mains comme s'il avait partie gagnée. L'effet moral atteint lui tient lieu d'action; il s'oublie dans le triomphe de sa psychologie. Lutte constante, implacable! il voudrait sortir de la réflexion, il ne peut; à chaque effort qu'il tente pour émerger de cet élément où son être s'absorbe et s'engloutit, il plonge plus avant. Concilier sa liberté d'action avec l'action serait son rêve, et c'est pourquoi l'heure que le destin lui marque n'est jamais celle qu'il choisit. On dirait qu'il ne s'y sent pas assez libre. De là sa raideur, sa façon dédaigneuse, évasive de traiter l'occasion. Ainsi, quand le roi priant à l'écart se montre à lui, quand il tient sa vengeance, qu'il n'a pour en finir qu'à étendre la main, une voix intérieure, la voix de son caprice, de sa mutinerie, lui souffle ces mots : « pas maintenant! une autre fois! »

Ces doutes d'Hamlet, ces raffinemens de scrupules, lui viennent de son éducation, de sa philosophie, laquelle, il y a tout lieu de le

croire, n'est autre que la philosophie même de Shakspeare. « En soi, le bien n'existe pas, ni le mal; tout est dans l'idée que nous nous en faisons! » C'est là en effet un principe trop souvent et trop complaisamment énoncé par Shakspeare pour qu'on n'y cherche pas le résumé très caractéristique de son expérience. Dans le second monologue, le fameux *to be or not to be,* c'est évidemment Shakspeare qui parle. Ce grand esprit si élevé, si moderne, a sur la mort des épouvantes du moyen âge. Quand chez un génie dramatique aussi divers, aussi impersonnel que Shakspeare, une idée se représente obstinément, variée, développée et modulée selon les caractères, on en peut conclure que cette idée part de la conscience même du poète. Shakspeare, qui passa toute sa vie à remuer les plus hautes questions, doit avoir eu sur certains points du dogme des croyances mal éclaircies. Son scepticisme au fond n'a rien rien d'anti-chrétien. Ce libre penseur, placé comme un foyer de résonnance entre les temps barbares et l'esprit nouveau, reçoit par momens du passé des commotions électriques. Il a comme Pascal ses préjugés, ses terreurs de l'autre monde. On le voit se faire du purgatoire une idée fantasmagorique, effroyable, l'idée même exprimée par la bouche spectrale du père d'Hamlet : « Je te révélerais, si je pouvais, des choses dont le moindre mot briserait ton âme, glacerait ton jeune sang, ferait jaillir tes yeux de leur orbite comme des étoiles de leur sphère, et mettrait en désordre tes cheveux tressés, dont chacun se hérisserait comme les dards d'un porc-épic furieux! Mais ces révélations de l'éternité ne sont point pour des hommes de chair et de sang. » Plus loin, revenant sur le sujet, il s'écrie : « Oh! horrible! horrible! oh! bien horrible! » Et ces tortures sans nom, c'est un héros qui les subit, un homme, un souverain, qui en vertu, en majesté, ne connut pas son égal dans le pays! Ce grand monarque tant souffrir, et pourquoi, juste Dieu? Parce qu'il est mort pendant sa « digestion, » inconfessé, non absous! Le poète, ce semble, aurait pu s'épargner un tel luxe de tortures. Le spectacle de cette âme errante et cherchant la paix suffisait au pathétique, et la foi à la démonologie n'en demandait pas davantage; mais pour Shakspeare, ému de terreurs vagues, profondes, c'est trop peu. Il faut à son épouvante le mysticisme de l'image. Un autre exemple de cette préoccupation sinistre, macabre, se trouve dans *Mesure pour mesure* (acte III, scène I). « Oui, s'écrie Claudio, mais mourir, s'en aller qui sait où? Être là couché, froid, étroitement enfermé, et pourrir! Cette mouvante et chaude sensibilité vitale étouffée en un corps inerte, cet esprit, jadis si allègre, plongé dans un océan de flammes, ou raidi en des masses de glaces éternelles! jouet d'invisibles tempêtes, tourbillon-

nant autour de la terre sous la chasse d'une force implacable! Devenir quelque chose de pis que ce que la pire fantaisie en ses plus sauvages désordres peut inventer, c'est aussi par trop horrible! La vie terrestre la plus pénible et la plus calamiteuse infligée à l'homme par l'âge, le crime, la douleur, la prison, — cette vie est un paradis comparée à ce que nous avons à redouter de la mort! »

Ce grand monologue d'Hamlet, si classique, renferme plus d'une contradiction. Et d'abord est-il bien à sa place? Cette question du suicide qu'Hamlet agite *in extenso* alors qu'il ferait beaucoup mieux de courir sus à l'assassin de son père, est-ce bien en effet « la question? » Un monologue à pareil instant doit avoir pour fonction d'éclairer le drame. On s'attend à saisir le mot, la clé du personnage. Cette clé, je ne la trouve, en dernière analyse, que dans l'idée de conscience déjà depuis assez longtemps développée et plutôt rétrécie cette fois qu'élargie. « Ainsi la conscience fait de nous tous des lâches, ainsi les couleurs originelles de la résolution blémissent sous les pâles reflets de la pensée. » Rien de spécial au personnage, tout au contraire une foule de traits qui ne lui ressemblent pas; il craint la mort à cause des rêves que son sommeil peut enfanter; lui, ce rêveur que l'action seule épouvante, lui qui hait les hommes, qui les fuit, il a maintenant peur des spectres! Il s'est aventuré tantôt dans un lieu désert, face à face avec un revenant, et c'est au sortir de ce tête-à-tête où le fantôme de son propre père l'a entretenu des plus redoutables mystères de l'autre monde qu'il prolonge sa méditation sur cette région inexplorée « d'où nul voyageur ne revient... » Nul voyageur! hormis un pourtant. Comment Hamlet peut-il dire cela au moment où l'ombre du feu roi vient de lui donner des nouvelles de ce qui se passe dans le purgatoire? Je me l'explique ainsi : *Hamlet*, pas plus que *Faust*, n'est sorti d'un seul jet; Shakspeare a fait d'abord, puis ajouté, puis surajouté. De pareils chefs-d'œuvre sont de véritables greniers d'abondance où toutes les observations, toutes les analyses, tous les pressentimens d'une existence de génie s'emmagasinent jour par jour. Ce monologue est une de ces végétations ultérieures, un gui de plus sur le chêne. Ce n'est pas Hamlet, c'est l'auteur qui parle, raisonne, retourne pour s'en délivrer (poésie est délivrance) un obsédant motif dont la note le poursuit depuis les *Sonnets*. De là ces inconséquences qu'on relève, car le grand poète est double, son masque a deux faces, celle du *memento vivere* et celle du *memento mori* : l'une gaillarde, humaine, épanouie au souffle du libre avenir, la bonne, la vraie; l'autre soucieuse, morose, funèbre, et sur laquelle l'horrible moyen âge a creusé l'empreinte de son doigt. Il faut nous ôter de la tête cette prétention d'avoir inventé la mélan-

colie. Werther, René, Obermann, ne sont que les petits-fils d'Hamlet, lequel est bien l'enfant de son siècle. Il y a dans le personnage d'Hamlet beaucoup de la personne de Shakspeare, plus de celle du comte d'Essex, comme il y a du sang chevaleresque de Cervantes dans cet idéal maniaque de don Quichotte; mais Shakspeare, Essex, comme Cervantes, portent en eux le grand XVIe siècle et son génie.

En 1599, Essex, irrésolu, *volens nolens*, écrivait à sa souveraine, en style d'Hamlet, le passage qu'on va lire, au sujet d'une mission en Irlande dont Élisabeth venait de le charger. « D'un esprit plein de troubles, distrait, énervé par les passions, d'un cœur déchiré de tourmens et d'ennuis, d'un homme enfin qui hait tout ce qui l'environne et le maintient dans cette existence, quel service votre majesté peut-elle attendre (1)? » Ainsi se laisse aller aux discordances morales, à des vapeurs, et s'y abîme une nature altière et vaillante, un jeune, brillant et spirituel grand seigneur au comble de la faveur et de la gloire, tant cette question de l'être et du non-être, cette mélancolie sociale était l'intérêt de toute l'Angleterre pensante à cette époque. « Qui en effet voudrait supporter la raillerie et les dédains du monde, l'oppression du puissant, l'insolence du superbe, la peine de l'amour méprisé, les lenteurs de la loi, l'arrogance du fonctionnaire et les indignes rebuffades qu'il inflige au mérite réduit à se taire?... » Comparez ce passage du monologue d'Hamlet au soixante-sixième sonnet, où le poète, parlant à découvert cette fois et pour son propre compte, s'agite invinciblement sous la même pensée qui le mène. « Voir le mérite naître pour mendier, la nullité creuse prospérer dans la joie, la bonne foi chassée et parjurée, l'art emmaillotté dans les lisières du pouvoir, envoyé à l'école de la sottise, voir bafouer comme une niaiserie l'ingénuité méconnue, le mauvais esprit exploiter le bon, — cela me lasse et me harcèle, j'aimerais mieux le calme de la mort; la fatigue m'accable, et je souhaiterais m'en aller de ce monde, n'était l'ennui d'y laisser seul celui que j'aime. » Les sonnets de Michel-Ange (2), trop ignorés, abondent en tristesses de ce genre, le *tædium vitæ* s'y exhale comme par la bouche du mélancolique, du sublime *Penseroso*.

Ce détail du monologue éclairé, on comprendra quelle vivante sympathie Shakspeare doit ressentir pour le personnage d'Hamlet. D'autres raisons que la raison dramatique ici concourent à la création. Ce héros raffiné, sophistique, est trop diamétralement le contraire du héros de la légende pour qu'on puisse croire que l'auteur a pris, fait et parfait ce type uniquement pour les besoins de sa pièce. Au premier aspect, c'est la tragédie qui nous semble faite

(1) Acken, *Elisabeth von England*.
(2) Michel-Ange, mort l'année même où naissait Shakspeare, 1564.

en vue du personnage et non le personnage en vue de la tragédie. Et cependant, effort suprême du génie, ce drame et ce caractère qui se contredisent, cette action qui veut marcher et ce personnage qui ne veut pas agir, arrivent au but fatalement sous l'impulsion d'une force inéluctable. Le coupable est puissant, rusé, plastronné d'avance contre toute surprise, et l'adversaire que le destin lui oppose, nature inconsistante, maladive, sans cesse offusquée de rêveries et de scrupules, n'a rien en soi de l'énergie qu'il faut pour l'œuvre de vengeance. N'importe, Némésis pousse au but en dépit des tactiques de Claudius, des écarts dilatoires d'Hamlet; nul n'échappe à l'implacable loi du châtiment. La justice atteindra l'infâme au plein de sa sécurité, de son pouvoir, et comme en définitive tout se paie, Hamlet lui-même à son tour tombera victime de son incapacité d'agir à l'instant voulu, son propre sang coulera pour celui des innocens dont il a causé la perte. « Alors vous entendrez parler d'actions charnelles, sanguinaires, dénaturées, de catastrophes expiatoires, de meurtres involontaires, de morts causées par la perfidie ou la violence et de complots retombés par méprise sur la tête des auteurs! » Némésis partout, Némésis renversant les uns à côté des autres tous les acteurs de la pièce! Ce dénoûment, qu'Horatio commente à la manière du chœur antique, est d'une ironie à faire trembler, et longtemps en effet les siècles entendront parler de ces catastrophes. Hamlet, toujours idéalisant, voulait élever la vengeance au niveau d'un châtiment social, et le crime pendant ce temps accouche d'autres crimes qui traquent, enveloppent le justicier. Le destin se montre alors, d'un coup de sa faux abat sur le sol quatre victimes, comme si cet exemple voulait dire : Tels sont les jugemens d'en haut, rapides, implacables; votre justice humaine n'est qu'humaine, le glaive entre vos mains se fourvoie, vous vous blessez vous-mêmes, vous frappez ceux qu'il fallait sauver; les sentiers de Dieu ne sont pas vos sentiers!

Hamlet ne venge son père qu'en mourant, mais il le venge. A ce compte du moins il ne démérite pas. Cependant cette mort si prompte déjoue ses projets; il rêvait un autre idéal de vengeance, s'attribuant l'appareil justicier, prononçant en public un arrêt qu'on exécute solennellement. Qu'on lise à ce sujet le premier monologue, lorsque dans un violent retour sur lui-même, au spectacle de la passion débordante du comédien, il s'écrie : « Et tout cela pour rien, pour Hécube! Que lui est Hécube, et qu'est-il à Hécube? Que ferait-il donc, s'il avait les motifs, les appels de passion que j'ai? Il noierait la scène dans les larmes, déchirerait l'oreille du public par d'effroyables apostrophes, et moi, lâche et misérable, je m'en vais flânant, étranger à ma propre cause, et ne trouvant rien, non, rien

à dire en faveur d'un roi contre les biens et la chère existence duquel un guet-apens damné s'est accompli! » Dans la légende de Saxo Grammaticus, Amleth parle au peuple après le meurtre du régent de l'état, et se fait proclamer roi. Shakspeare dans ce monologue rappelle cette donnée. Mourir tragiquement de la sorte sans pouvoir éclairer sa vie d'aucune lumière est pour Hamlet le pire désastre. « Dieu! quel nom compromis vivra après moi, Horatio, si toutes choses restent ainsi voilées! » A Horatio donc, au cher et loyal ami de l'heure suprême, d'expliquer au monde l'énigme de cette existence méconnue, qui s'éteint sans même avoir vu clair dans la sanglante catastrophe, d'où ces mots, les derniers qu'Hamlet prononce : « le reste est silence! » Pauvre et noble prince, pourquoi n'avoir pas agi quand c'était le moment? Quand dans la scène des comédiens le scélérat livrait aux yeux ses remords, c'était là qu'il fallait écouter l'appel forcené de la passion, noyer la scène dans les larmes. Il n'a su rien oser à l'instant voulu, rien entreprendre; le destin l'en punit, mais avec une certaine compassion et en le laissant, malgré ses torts, mourir dans le vague pressentiment d'avoir atteint son but.

II.

Goethe reproche à Shakspeare de trop multiplier les épisodes; tant d'incidens, de diversité, de complications l'offusquent; il voudrait simplifier. Les troubles en Norvége, l'ambassade dépêchée au vieil oncle, le bon accord rétabli, le passage du jeune Fortinbras en Pologne, sa réapparition au dénoûment, le retour de Wittenberg d'Horatio, le désir d'Hamlet de s'y rendre, le voyage de Laërte en France, son retour, l'envoi d'Hamlet en Angleterre, sa captivité chez les pirates, l'aventure de Guildenstern et Rosenkrantz livrés à la mort par une lettre perfide, — tout cela, dit l'auteur de *Faust*, « n'est qu'une série de circonstances, de détails, bonne à prolonger un roman, et qui dans une œuvre dramatique nuit à l'unité de l'ouvrage, dont le héros lui-même n'a pas de plan. » Goethe se trompe (1),

(1) Je le dis en toute révérence et toute conviction. Ce sens classique qui lui fit faire son *Iphigénie en Tauride*, — un chef-d'œuvre sur lequel il y aurait beaucoup à dire en se plaçant à l'autre point de vue, — le portait aux unités, aux symétries, et ce goût maintes fois l'égara. J'ai sous les yeux un exemplaire du *Roméo et Juliette* arrangé par lui pour la scène de Weimar, alors qu'il y exerçait sa suprême intendance. On croirait lire un *libretto* d'opéra. La pièce commence au bal des Capulets; il élague, éclaircit, supprime « les incidens trop nombreux, les détails. » Qu'il faut donc que ce Shakspeare soit puissant pour avoir réduit à telle admiration un si vaste esprit qui originairement n'était pas de son monde! quel magicien que ce Prospero, forçant ainsi le grand classique à s'humilier en s'écriant malgré ses réserves : « Shakspeare partout, Shakspeare toujours, « *Shakspear und kein Ende!* »

son goût classique le conseille mal, il ne s'aperçoit pas que ce qu'il propose n'est qu'un procédé plus intelligent, mais également condamnable de réduction à la Ducis. Tout a sa raison, sa loi d'être. Les relations avec la Norvége nous font connaître le roi Claudius sous son aspect politique; nous le voyons représenter, administrer, gouverner. Shakspeare, qui jamais ne perd une occasion d'étudier l'homme universel dans son personnage, nous montre comment on peut être un fieffé coquin et s'entendre aux affaires de la diplomatie comme au cérémonial des audiences. De plus l'incident sert à mettre en lumière la grandeur épique du feu roi, à nous rappeler son fameux trait d'héroïsme lorsqu'il se mesura avec le superbe Norvégien, et dans une rencontre homérique le renversa vaincu de son traîneau. Il faut que Fortinbras passe en Pologne pour motiver le dernier monologue d'Hamlet, il faut qu'il en revienne pour purger cette atmosphère de meurtres, relever l'état, et sur ce monceau de cadavres, sur ces débris d'une race vouée à la pourriture, inaugurer l'idée d'une force jeune, arrivant du dehors pour tout renouveler.

Ce Wittenberg qui se profile vaguement sur la toile de fond, c'est la réformation, dont l'esprit, comme le remarque excellemment le docteur Vischer, « vit et raisonne dans Hamlet, dans sa dialectique impitoyable et sa subjectivité métaphysique. » Quant aux allées et venues des autres personnages, rien de plus naturel, de plus conforme aux mœurs, à la vérité historique, de mieux imaginé pour fixer le moment. Qu'on songe au siècle où Shakspeare écrit; le vieux moyen âge s'en est allé, voici des mœurs nouvelles qui de partout s'introduisent. Les jeunes gens voyagent, se forment à l'étranger. Chacun suit sa pente, se dirige vers le point de l'horizon où son humeur l'entraîne, Hamlet du côté de Wittenberg, Laërte vers Paris. Supprimez le voyage de Laërte en France, et nous perdons du coup deux scènes qu'à aucun prix on ne saurait sacrifier, car elles nous font entrer dans le vif du caractère de Polonius, si comique avec son importance officielle, son autorité paternelle outrecuidante et dogmatique, son empressement babillard, sa platitude et sa sottise, type éternel du chambellanisme niais et boursouflé.

La rencontre avec les pirates a pour objet de nous édifier sur la bravoure d'Hamlet, qui, n'en déplaise à Goethe et à son commentaire, n'est point dépourvu de valeur personnelle. On peut physiquement n'être point un Hercule et cependant avoir du courage. « C'est le bras du guerrier! » dit Ophélie, et il le prouve en attaquant les pirates. Le courage d'Hamlet est celui des êtres nerveux; il n'a ni la spontanéité ni la froideur calculée de la bravoure militaire. L'homme nerveux a, comme Hamlet, ses défaillances, n'est brave qu'à son heure; mais qu'il s'irrite, s'enflamme, et vous verrez si

pour le résultat ce courage-là ne vaut point les autres. « Que pourrais-je craindre? Je donnerais ma vie pour une épingle, et mon âme, quoi qu'il puisse me faire, n'est pas moins immortelle que lui! » Ainsi parle Hamlet se préparant à recevoir la visite du fantôme de son père. C'est du courage incontestablement, mais plus métaphysique encore que physique et dont le ressort a besoin d'être monté; je m'explique fort bien qu'il soit l'être valeureux qu'il se montre en mainte circonstance, et puisse en même temps louvoyer dans l'accomplissement de la tâche terrible et douteuse qui lui incombe. Je voudrais savoir qui d'entre nous prendrait la chose plus résolûment : tuer son oncle et du même coup frapper sa mère, une mère déchue à la vérité, que pourtant au fond du cœur il aime encore avec tendresse! Mettons de côté le héros de tragédie, disons-nous que nous avons devant les yeux non plus tel ou tel prince de la famille des Atrides, mais l'homme réel, moderne, et rendons-nous compte de l'effet que produirait Hamlet allant droit à son acte et le consommant sans réflexion : l'horreur seule crierait en nous. Qu'Hamlet soit au niveau de sa tâche, il n'y a plus d'Hamlet, il n'y a plus de pièce, et l'histoire ainsi proposée ne causerait qu'une impression de dégoût au lieu de la terreur qu'elle inspire par ce conflit si nouveau, si tragique, de la pensée et de l'action. Goethe a donc tort quand il vient critiquer dans un pareil sujet la multiplicité, la variété des incidens, car cette abondance d'événemens extérieurs était indispensable pour nous montrer l'action du destin opérant au milieu des combinaisons humaines sans hâte ni retard, également indépendante et de nos mouvemens et de notre inertie.

Nous venons de coudoyer Polonius; parlons de ses enfans : Laërte d'abord, nous verrons tout à l'heure Ophélie. Laërte est le contraire d'Hamlet, une sorte de cavalier à la mode, un damoiseau bretteur façonné aux belles manières de la cour de France, prompt à la main, bouillant, point mélancolique, et du côté des dons de l'esprit ni plus ni moins raffiné que tous les galans seigneurs de son temps. Hamlet, nous le savons, tue Polonius; croyant viser au cœur du roi, il embroche de sa rapière, au travers de la tapisserie, le vieux courtisan aux écoutes. Laërte aussitôt quitte Paris et tombe comme la foudre en Danemark pour venger la mort de son père. « Garde-toi d'entrer dans une querelle; mais, une fois dedans, tâche de te comporter de façon que l'adversaire se garde de toi! » Des préceptes du noble vieillard, c'est assurément celui-là qui se sera le mieux gravé au cœur du jeune homme. L'idée de vengeance l'emplit tout entier, et avant même que le nom du meurtrier lui soit révélé, l'action l'échauffe et le passionne. Le roi a fait inhumer se-

crètement le corps de Polonius, il n'en faut pas davantage pour attirer les soupçons de Laërte. Les spectres cette fois n'ont pas besoin de sortir de terre, le sépulcre d'ouvrir « ses lourdes mâchoires de pierre; » les chuchotemens de la calomnie, de simples bruits, suffisent au fils de Polonius. Il n'a ni le pouvoir ni les moyens d'Hamlet; mais il *veut*, sait vouloir, et le peu dont il dispose, bien dirigé, l'aidera au-delà de ses souhaits. Laërte n'est pas l'héritier présomptif du trône, pas même prince du sang, la faveur populaire l'avait jusqu'alors ignoré, et cependant, simple sujet, il se révolte, agite les masses, et l'insurrection grandit au point d'inquiéter un moment le roi sur son trône. Il force les portes du palais, entre à main armée chez Claudius. « Je sacrifie ma vie en ce monde et dans l'autre, je ne veux qu'une chose : venger mon père! » Il défie, lui, la damnation éternelle, tandis qu'Hamlet, au plein rayonnement de l'évidence, cligne des yeux, ergote, élude. — Il veut couper la gorge au meurtrier de son père, fût-ce au pied de l'autel, dans le sanctuaire, et le roi perfide et cauteleux, ce roi qu'Hamlet, le trouvant en prière, épargna dans ses scrupules, est celui qui approuve, fomente les desseins de Laërte, maintenant qu'ils vont se diriger contre Hamlet. « Il n'est pas de sanctuaire pour le meurtrier, pas de barricades pour la vengeance! » Nulle barrière en effet, pas même l'honneur, car Laërte, pour réussir plus sûrement dans son duel avec Hamlet, empoisonne son épée. A quoi pense donc ce gentilhomme, pour qui le point d'honneur est tout? Uniquement à sa vengeance, et cette vengeance, qui pour Hamlet est une si terrible affaire de conscience, aveugle tellement Laërte, qu'en la traitant comme une affaire d'honneur et de chevalerie il triche et ne s'aperçoit pas qu'il se déshonore.

Tant de haine, de furie, tout cela pour qui? pour quel père? Nous connaissons le père d'Hamlet par ce que son fils nous raconte, par les souvenirs qu'il a laissés dans le peuple : c'était un homme, mais ce Polonius! Il s'est rencontré cependant en Angleterre et en Allemagne des commentateurs pour prendre au sérieux cette figure. Je pense avec M. Gervinus que c'est aussi pousser trop loin la manie des réhabilitations, et que, s'il fallait user de tant d'égards envers ce personnage, Hamlet ne prendrait point la peine, lorsqu'il le laisse avec les comédiens, de leur recommander de ne pas trop s'amuser de lui, et ne le traiterait pas de fou, de vieux radoteur, devant sa propre fille. Goethe suppose à ce chambellan plus d'esprit qu'il n'en a, et prétend que, lorsqu'on le bafoue, il a le bon esprit de faire comme s'il ne s'en apercevait pas. C'est trop le relever, lui prêter de finesse. Je crois tout simplement qu'il ne s'aperçoit de rien. Bavard et circonspect à la fois, suant la morgue et la platitude, frivole,

sournois, toujours prêt à s'entremettre, il a mûri, vieilli dans les antichambres. Les coquins de l'espèce de Claudius aiment ce genre d'entourage; dans un palais hanté par le crime et l'infamie, les complaisans ont leur place marquée. « Soyez les bienvenus à Elseneur, messieurs! » Ils espionnent, ils volent, mais savent se rendre utiles. Voient-ils, ne voient-ils pas, qu'importe? pourvu qu'ils ferment les yeux, se taisent, obéissent. Les amis de Polonius veulent absolument que sa sottise soit doublée d'une sorte de sens pratique, de perspicacité hypocrite. On se trompe : pas une pensée, pas un secret ne capitonne cette corpulence officielle; c'est le vide, le pur néant. Il se donne des airs d'observer; que sait-il des événemens mêmes qui ont dû se passer pour ainsi dire sous ses yeux? quel flair a-t-il eu de l'empoisonnement du feu roi, du mariage de la reine? Il prétend avoir deviné le sentiment d'Hamlet pour Ophélie, mensonge! Il faut voir dans cette idée la jactance de ces sottes gens qui attendent qu'un événement soit accompli pour l'avoir prophétisé, et qu'une chose ait mal tourné pour vous corner aux oreilles leur importun « je vous l'avais bien dit! » Le vieux prince Metternich racontait qu'en sa longue carrière il lui était arrivé de rencontrer des individus se donnant une peine infinie afin de se faire passer pour des espions. Polonius a ce travers; mais le simple paraître ne lui suffit pas, il veut exercer la fonction. C'est dans un trou de souris que le destin l'attrape, le pince, et voilà l'homme pour la vengeance de qui Laërte met en branle ciel et terre, tandis qu'Hamlet, rêvant, creusant, oublie le héros sorti de la tombe pour lui faire appel!

Hamlet a si bien manœuvré qu'il s'est mis à dos tout le monde : comme il avait charge d'agir contre le roi, d'autres maintenant ont charge d'agir contre lui. Il est cause de la ruine de toute une maison; non content d'avoir brisé le cœur d'Ophélie, il tue le père. La pauvre fille, achevée par là, devient folle, et du délire glisse dans la mort. Au frère donc, dernier survivant de la famille, à Laërte échoit le droit, le devoir de la vengeance. Hamlet n'a pas tué le roi, mais il a fait tout ce qu'il fallait pour éveiller, irriter ses soupçons. Le meurtre de Polonius est le dernier degré de cette échelle de présomptions. Incontestablement le prince est un danger public, tout le monde le croit. La vague idée qu'il a connaissance d'un crime mystérieux commence à se répandre de la cour dans le peuple. Il sait non-seulement le crime, mais l'auteur. On se le dit. Voulant frapper le criminel, il s'est trompé, a tué ce pauvre homme : de là cette inhumation nocturne de Polonius, ces funérailles où tout a manqué, « trophée, panoplie, écusson; » de là chez Claudius ce redoublement d'oppression. Il envoie alors Hamlet en Angleterre, s'arrangeant de manière qu'il ne reparaisse jamais.

Le prince obéit; pourquoi? passivité, langueur. Il part sur un mot de Claudius, comme sur un mot de la reine il resta lorsqu'il s'était mis en tête de retourner à Wittenberg. De plus, la réflexion, incurable maladie, lui conseille de gagner du temps. N'a-t-il pas des plans ultérieurs qu'il médite et dont il laisse entrevoir l'existence quand il retombe sur lui-même au sortir de cet entretien si véhément, si tragique avec sa mère? « Laissons faire. C'est mon plaisir de voir sauter l'ingénieur par son propre pétard. J'aurai du malheur, si je ne réussis à creuser d'un mètre au-dessous de leurs mines et à les lancer dans la lune. » Il part; la faute a beau peser sur sa conscience, il s'éloigne. Un moment, en chemin, le remords de son inaction l'enflamme de nouveau; rencontrant Fortinbras à la tête de ses troupes, il s'accuse, s'emporte. Toujours des paroles, jamais d'actes; il n'arrive aux actes que par voies détournées ou bien quand ses paroles elles-mêmes sont des actes. Il a de ces discours qui vous poignardent. Son apostrophe à sa mère par exemple, quelle force, quelle puissance dans ce langage de la faiblesse! Où voit-on le châtiment prononcer de plus haut, foudroyer de traits plus écrasans une âme polluée? Hamlet admonestant sa mère, rappelant de ce ton sublime la malheureuse au sentiment de sa dégradation, s'il fait plus qu'il ne doit (comme l'ombre le lui reproche), il fait du moins quelque chose. La machination du voyage en Angleterre échoue; Hamlet dépiste l'intrigue, envoie ses deux perfides compagnons se faire expédier à sa place et reparaît à la cour de Danemark. Le roi, Laërte, unis par leur haine, le reçoivent. Laërte, je l'ai dit, est le contraire d'Hamlet; ce qu'il est nous montre juste ce qu'Hamlet n'est pas. Quant au roi, nous le connaissons. Le coupable et le justicier se retrouvent. L'inexorable destinée les remet en présence, tous les deux avec leur secret, leur remords, celui-là tourmenté de l'idée de son crime, celui-ci de l'idée que ce crime, par sa faiblesse, sa lâcheté, reste impuni. La nécessité commande, l'heure approche, pousse à l'entreprise. Claudius, Hamlet, entendent le suprême appel, se préparent; au scélérat d'inventer quelque nouvelle trame d'infamie, au justicier retardataire d'aboutir enfin!

L'assaut d'armes traîtreusement organisé par le roi et Laërte a lieu selon l'appareil et l'apparat de cette cour, féodalement, pompeusement symbolique, où le canon des citadelles s'ébranle et tonne chaque fois que le roi et la reine boivent un coup. Hamlet vient au rendez-vous en d'assez mauvaises dispositions, il a dans l'âme une sorte de pressentiment qui suffirait peut-être « à troubler une femme, » et n'est au demeurant que le résultat inconscient d'une série de faits particuliers. Laërte, avec qui on va courtoi-

sement croiser le fer, n'est point, tant s'en faut, pour le jeune prince un adversaire indifférent. Hamlet, ravageant sa famille, a fait de lui un autre champion du droit de vengeance; de plus, naguère encore et jusque dans la fosse d'Ophélie, il l'a cruellement outragé. En outre l'antipathie du roi n'est pas un mystère. D'un instant à l'autre, un message d'Angleterre peut arriver, annonçant l'exécution de Guildenstern et de Rosenkrantz, mis à mort au lieu et place du neveu de Claudius, et alors quelles explications formidables, décisives! La crise, toujours et partout éludée, s'avance, menace; mais Claudius a pris les devans, Hamlet retarde sur lui, et ce flair propre à son organisme évente un danger prochain. Toutefois à ce pressentiment aucune crainte ne se mêle, son courage reste intact; il brave les présages, s'en remet à la Providence. « Il y a une providence spéciale pour la chute même d'un passereau; si mon heure est venue, elle n'est point à venir; si elle n'est point à venir, elle est venue. Puisque l'homme n'est pas maître de ce qu'il quitte, qu'importe qu'il le quitte de bonne heure? » Sa voix intérieure lui dit que le moment approche où son destin va s'accomplir et que dans l'enfantement de son action il périra. Rappelons-nous les paroles qu'il prononce dans la fosse d'Ophélie, au moment où Laërte lui saute à la gorge. « Ote tes doigts, je te prie, car, bien que je ne sois hargneux ni violent, il est en moi quelque chose de dangereux qu'un adversaire fera bien de ne pas affronter! » Allusion à cette force mystérieuse, sacrée, dont le destin l'investit et qui le possède jusqu'à l'heure de sa délivrance. Un fantôme a fait appel à lui, et depuis cet instant il se débat dans la confusion de son pauvre être, fantôme lui-même à ses propres yeux; mais si misérable, si troublé, si désolé qu'il soit, il se sent au cœur une énergie démoniaque capable de défier tous les périls jusqu'au jour de double rédemption qui, délivrant le père des flammes du purgatoire, tirera également le fils de son abîme de souffrances. Jusqu'au dernier moment, Hamlet reste fidèle à l'indécision de sa nature, et seulement sous le coup de la mort, atteint par l'arme empoisonnée de Laërte, il se précipite, avant d'expirer, sur Claudius et tue l'infâme. Il était temps. L'acte de vengeance, de justice, qu'il n'eût jamais peut-être accompli de sang-froid, il le consomme au paroxysme de sa douleur, quand sa blessure crie et que le sang l'étouffe, alors que la reine agonise après avoir vidé la coupe préparée par le roi, trois fois déclaré coupable devant toute la cour, et dont les derniers crimes constatent le premier. L'acte est public, solennel, complet, le doute a fait son temps, le volcan a vomi sa lave.

Cet éternel retardement, cause de tant de tortures intérieures, il le paie à présent de sa vie; mais sa mort ne le diminue pas. On

sent en lui l'instrument aux mains de l'implacable justice; pour avoir différé, failli, il succombe, mais tragiquement, en héros. Innocent à la fois et coupable, heureux dans son infortune, même quand Dieu l'épargne, il faut qu'il meure. « Comment voulez-vous que je le sauve, dit Goethe, lorsque la pièce tout entière me le condamne à mourir? » L'expiation de la reine porte également sa moralité, sa pitié. Qui se marie avec un assassin doit s'attendre à de sinistres aventures, et compter qu'à ses alentours le poison comme le poignard pourra bien par occasion et à son propre péril se tromper d'adresse. Gertrude cependant meurt réconciliée. Aux portes de cette conscience engourdie, léthargique, non absolument corrompue, la terrible main du fils n'a pas impunément frappé. Laërte, odieux dans sa trame, se rachète par le repentir et ces belles paroles qu'il prononce en mourant : « échange ton pardon avec le mien, Hamlet; que la mort de mon père et la mienne ne retombent pas sur toi, ni la tienne sur moi! » La reine périt par simple accident, le roi n'a rien prémédité contre elle, et pourtant sa fin tragique doit être mise au compte de Claudius. N'a-t-il pas versé le poison? Le crime est de lui, qu'il en réponde... Hamlet dans Claudius venge sa mère, comme il venge son père, comme il venge Laërte, perfidement endoctriné, suborné, comme il se venge lui-même.

Assez de meurtres, de sang, de poisons, de funérailles! Les temps sont clos, un nouvel ordre de choses s'inaugure, dont Shakspeare montre au spectateur épouvanté la rassurante perspective. Sur ce sol jonché de cadavres s'avance dans sa force, libre de tout lien avec le passé qui s'écroule, le jeune héros Fortinbras, auquel Hamlet expirant donne sa voix pour l'empire. Shakspeare aime ces dénoûmens réparateurs qui renvoient le public consolé, satisfait. *Roméo et Juliette, Richard III, le Roi Lear, Macbeth,* ont aussi, après tant d'horreurs, de ténèbres, cette éclaircie lumineuse à la Rembrandt, ce rayon qui déchire le voile, et laisse au loin apercevoir un pan d'azur. On éprouve au sortir d'*Hamlet* une sensation d'allégement; l'orage a passé, l'air est pur, limpide, le ciel nettoyé.

Chaque œuvre d'art vraiment grande a son atmosphère, celle d'*Hamlet* est suffocante : terreur, pressentiment, mystère! Un secret pèse là, fermente. « Il y a quelque chose de pourri dans l'état de Danemark. » Les yeux du roi semblent dire : Sais-tu? Ceux d'Hamlet semblent répondre : Oui, je sais, je lis, je vois dans ta conscience. A gauche, à droite, se presse la foule des courtisans curieux, fureteurs, flairant un secret dont l'influence oppressive agit à ce point qu'il en résulte une sorte de mascarade générale. Chacun regarde, interroge, et, se figurant que le voisin joue la co-

médie pour lui, la joue à son tour pour le voisin. De cette dissimulation universelle sort comme d'elle-même l'idée de ce réel théâtre dont Hamlet s'offre le régal : un spectacle dans un spectacle! « Chose singulière, remarque à ce propos M. Vischer, que la plus approfondie des tragédies de Shakspeare, celle où sans contredit il a mis le plus de sa propre nature, le plus de réflexions sur son être intime, soit aussi un reflet de sa profession, de son art! » Je note une pensée analogue chez un autre commentateur, M. Zaubitz : « la réalité est l'illusion, l'illusion la réalité; ce sont les histrions qui représentent le vrai, tandis que le couple royal joue la comédie... » Entrecroisement de reflets, merveilleuse combinaison d'ombres et de lumières, qui indépendamment de l'intérêt dramatique s'emparent de notre imagination, font jouer tous les ressorts électriques de la vie nerveuse! C'est la tragédie de l'humain néant. Elle vient du sépulcre, se joue sur un sépulcre, va au sépulcre. « Tout est corruption et pourriture, mourir est le bonheur! » L'épisode du cimetière, les discours d'Hamlet sur les misères du pouvoir, impriment à l'ouvrage déjà s'achevant le sceau définitif de cet esprit d'épouvante qui se fait jour dès le moment où le fantôme sort de terre, et passe ensuite dans tous les monologues, dans toutes les visions, dans toutes les paroles d'Hamlet comme un vent pestilentiel. Et cependant rien de tout cela ne décourage l'attention du spectateur, toujours grandissante et de plus en plus sympathique au poète. Il y a, du commencement à la fin de ce sublime ouvrage, tant de génie, de puissance, de vie, de mouvement et d'émotion, une telle mise en jeu habilement combinée de forces qui se font obstacle, tant de sérieux, d'élévation philosophique, on y sent tellement travailler la main de la Némésis vengeresse, employant à l'œuvre implacable d'expiation la méchanceté des mauvais et la faiblesse des bons, que notre esprit, loin de céder à l'horreur de ces images funèbres, de fléchir devant cet effroi, s'y intéresse et s'y complaît.

Hamlet, combien de fois ne l'a-t-on pas dit! est l'Oreste moderne. La mère d'Oreste, avec l'aide d'Égisthe, son amant et le cousin d'Agamemnon, a tué son époux; devenue, au lendemain du crime, la femme du meurtrier, elle règne avec lui, lorsque après des années Oreste reparaît, et sur l'ordre d'Apollon venge son père dans le sang de sa mère et de son oncle. Sophocle, Euripide, ont traité le sujet en tragédie d'intrigue, et, pour éviter de reproduire le grand Eschyle, font d'Électre l'héroïne de la pièce : faute énorme, car l'intérêt principal repose tout entier sur les figures de la mère et du fils. Dans la perpétration de l'acte de vengeance, la fille n'a rien à voir. Au moment où elle pense devoir agir, elle est soudain rejetée dans l'ombre. Ses douleurs, ses sanglots, ne servent qu'à

nous montrer l'horreur du crime persistant à travers le temps. Le géant Eschyle a le coup d'œil bien autrement profond; il saisit, met en vue le moment tragique du sujet. Lui aussi écrit entre deux périodes historiques, compose pour une époque où les vieilles croyances se relâchent, où l'esprit humain tend à des solutions nouvelles. Sans être un Hamlet, l'Oreste d'Eschyle sent déjà l'influence d'une tradition moins barbare, il appartient au genre humain et par sa force et aussi par ses faiblesses. L'œuvre de sang, la vengeance pure et simple, n'est plus dans son tempérament; il l'accomplit, puisque son Dieu l'ordonne, mais non dans la même attitude qu'un héros des anciens jours. Il a ses scrupules, ses cas de conscience. Hamlet temporise avec l'acte, et c'est dans ce prologue que le plus terrible assaut se livre en son âme; chez Oreste au contraire, l'assaut ne commence qu'après l'action, mais quelle furie alors, quel désespoir! Le chœur des Euménides l'environne, secoue ses torches. Sacrifier Oreste pour avoir obéi au décret des dieux eût blessé le sens antique; d'autre part, la solution psychologique était du seul ressort du monde moderne. Oreste, à l'instigation de Minerve, sera innocenté par sentence de l'aréopage et délivré de l'atroce poursuite des Euménides, auxquelles on élèvera dans Athènes un temple près de celui de la déesse.

Également un peu *deus ex machinâ*, et bien qu'il joue au dénoûment d'*Hamlet* le rôle du conseil suprême dans l'*Orestie*, Fortinbras n'est point un épisode, tant s'en faut. Shakspeare, lorsqu'il le fait passer à la tête de son corps d'armée, pose le personnage d'un trait magistral. Il est vrai que d'ordinaire on supprime la scène. Shakspeare donne la clé d'un caractère, on jette à l'eau cette clé. En style de dramaturges, cela s'appelle « corriger le génie, » le rendre *possible* au théâtre. Fortinbras est le vrai point de la perspective; c'est dans son milieu qu'on doit se placer pour bien juger des autres grandes figures du poème. Il représente la conciliation, l'apaisement, et résume en soi par ses bons côtés tout ce monde divergent, tiraillé, hostile. Fortinbras a des affinités avec chacun. Il y a en lui du Laërte et du Claudius, comme il y a de l'Hamlet et de l'Horatio. Pour un lambeau de terre sur lequel il serait impossible à son armée de tenir tout entière, il conduit au combat vingt mille hommes, lui, prince délicat et adolescent; il « affronte l'événement invisible et livre son existence mortelle et vulnérable à la fortune, à la mort, au danger, pour une coque d'œuf! » Pourquoi en effet ce déploiement de forces? Que veut, que cherche Fortinbras? Est-ce pour lui-même comme Claudius, pour sa famille comme Laërte, qu'il s'agite? Non, mais pour quelque chose de plus haut, d'universel, pour une idée qu'il sert. Cette élé-

vation de tendance, en le séparant de Claudius et de Laërte, le rapproche d'Hamlet; mais ici encore quelle dissemblance! De même que les moyens pratiques du jeune héros, loyal, ouvert, magnanime, tranchent avec les manœuvres ténébreuses d'un Claudius, de même son idéal humain, réel, évitera de se perdre dans les brumes où flotte si douloureusement la pensée d'Hamlet (1). L'état, l'idée d'état embrassant dans sa forme la plus vaste l'existence humaine, tel est le sens du personnage, et, pour mieux appuyer sur ce caractère idéal, Shakspeare nous le montre allant en guerre, poussé par le seul élan de la renommée. « Pour être vraiment grand, il faut ne pas s'émouvoir sans de grands motifs, mais il faut aussi grandement trouver une querelle dans un brin de paille quand l'honneur est en jeu. » L'idéal d'Hamlet est sans doute plus élevé, moins défini toutefois, et par sa généralité beaucoup moins en rapport avec les devoirs de la vie sociale. Puisque cette éternelle question de l'être et du non-être, du bien et du mal, que les philosophes et les rêveurs comme Hamlet agitent dans le vide, n'a jamais mené à rien, c'est encore dans les formes de notre activité morale, dans les grandes notions humaines d'état et de famille qu'on a le mieux à faire d'en chercher la solution. Le caractère de Fortinbras et son passage à travers le drame témoignent de cet art profond et conscient que Shakspeare avait dans sa manière de composer. L'intervention du prince norvégien n'a pas besoin d'être excusée, elle était nécessaire, indispensable à l'œuvre, qu'elle complète et couronne, comme le jugement des aréopagistes complète et couronne l'*Orestie*. Des deux côtés, c'est la même grandeur d'aspiration, le même élan libéral vers un avenir de rénovation, qu'Eschyle symbolise dans l'établissement de l'aréopage, et que Shakspeare personnifie dans Fortinbras, jeune et belle figure, qui au dénoûment d'une lutte si formidable apparaît calme et sereine en sa force et toute rayonnante du prestige guerrier.

Je n'ai pas encore parlé d'Ophélie, sa pensée pourtant m'occupait; en écrivant, sa gracieuse image, un peu flottante, indécise, m'attirait du côté des saules, je me disais : A tout à l'heure! On aime à différer certains plaisirs pour les goûter mieux à son aise, et c'en est un des plus délicats que de lier conversation avec une héroïne de Shaskpeare, demoiselle ou dame. Ophélie d'ailleurs n'est pas un livre ouvert. On l'a de tout temps fort discutée; elle a ses amoureux et ses détracteurs : Goethe et Tieck parmi les anciens, parmi les nouveaux M. Gervinus, M. Döring, ne l'épargnent guère. « Doux sensualisme à l'état de maturité, imagination qui se dé-

(1) Voir dans l'*Eothen* de Kinglake, page 330, quelques lignes d'une vérité saisissante sur cet état de l'âme entre la pensée et l'action.

prave, sa tranquille modestie respire la tendresse, le désir, et pour peu que la bonne déesse Occasion vienne à secouer le joli petit arbre, le fruit soudain s'en détachera! » Ainsi prononce Goethe; Tieck va plus loin : selon lui, Hamlet aurait dès longtemps obtenu d'elle tout ce que la passion d'une jeune fille peut donner. M. Gervinus trouve des preuves de cette sorte de corruption antérieure jusque dans les chansons qu'elle chante pendant sa folie, jusque dans la signification emblématique des fleurs qu'elle cueille. Il y a là pour le célèbre professeur d'Heidelberg les indices certains d'un état moral peu édifiant, la révélation honteuse d'une nature contenue, fermée, et qui involontairement livre sa lie. Quiconque a lu dans les nouvelles de Belleforest la traduction agrémentée de la légende de Saxo Grammaticus se souviendra de cette belle jeune fille qu'on place en manière de sirène sur le chemin d'Amleth. Le jeune prince se laisse séduire, jouit avec ivresse de la beauté splendide qui s'offre à son désir, puis s'éloigne brusquement, brutalement, sans mot dire. J'ai idée que cet incident doit avoir beaucoup contribué, et peut-être plus qu'il ne convenait, à la mauvaise opinion que divers commentateurs se sont faite d'Ophélie. Hâtons-nous cependant de reconnaître que l'aimable fille du vieux Polonius a rencontré bien des chevaliers de par le monde, entre autres M. Vischer, un paladin qui n'entend pas raillerie et touche son adversaire juste au défaut de la cuirasse, lorsqu'il s'agit de rompre une lance pour l'honneur de sa belle.

Je ne voudrais point passionner le débat, déjà trop vif; il m'est impossible néanmoins d'ignorer certains détails qui, sans incriminer absolument la vertu d'Ophélie, ne rehaussent pas l'estime qu'on lui porte. Par exemple, le langage qu'on tient autour d'elle manque de bienséance. Une jeune fille ayant quelque pudeur s'offense à de pareils propos, et, quand elle ne peut les empêcher, s'abstient d'y répondre comme à la chose la plus simple. Ce n'est ni Roméo, ni Bassanio, ni Proteus, qui parleraient à leur maîtresse sur le ton dont Hamlet, Laërte, et tous ceux qui l'approchent parlent à Ophélie. Ici M. Vischer m'arrête net et s'écrie : Voilà bien en effet de quoi s'émerveiller! trois ou quatre sarcasmes que décoche Hamlet pendant la scène du spectacle, des mots à double entente qui, sans compromettre Ophélie, à laquelle d'ailleurs ils s'adressent, montrent tout simplement le mauvais goût qu'affectait le langage à la mode du temps de Shakspeare... Les femmes, à l'époque de Shakspeare, en entendaient, s'en permettaient bien d'autres, et sans la moindre atteinte à leur renommée. Quant à ces vers d'une chanson du peuple qu'elle fredonne dans son délire, qu'y a-t-il là de flétrissant? qu'indiquent-ils, sinon que la folie est sans égard pour les

convenances, et que dans le désordre de l'esprit une obscénité de carrefour peut monter aux lèvres les plus pures? D'ailleurs pourquoi ces inductions? quel sujet avons-nous de nous en rapporter à tel couplet que chante une pauvre égarée plutôt qu'aux paroles mêmes d'Ophélie, qui nous a dit dans le plein usage de sa raison : « Il a conquis mon être avec son amour en tout honneur et toute pureté? » Et Laërte, comment viendrait-il, dupe d'une illusion grossière, rendre témoignage à sa vertu jusque sur le tertre funéraire? « Que de sa belle dépouille immaculée sortent des violettes, et toi, prêtre barbare, qui lui refuses les honneurs religieux, je te le dis, ma sœur sera un ange près du trône de Dieu, tandis que tu grilleras dans l'enfer! »

La question du reste a toujours été mal posée. Il ne s'agit pas de savoir si, oui ou non, Ophélie, matériellement, est restée pure, mais plus simplement ce qu'il faut penser de son état moral. La Marguerite de *Faust* reste chaste après comme avant, elle est de ces natures trop foncièrement innocentes pour connaître ce que c'est que de tenir en réserve une partie de soi quand on a déjà donné l'autre. Marguerite, bien que séduite, reste adorable dans sa faute; elle aime et ne discerne pas, elle est *toute* à celui qu'elle aime, et lui appartient corps et âme. Si Ophélie est une de ces natures, même en admettant sa faute, on peut encore parler de sa pureté; que si au contraire, comme Goethe et Tieck croient le voir, elle a l'imagination déjà souillée, n'eût-elle jamais failli, fût-elle cent fois vierge, elle est impure. A ce compte, l'appréciation de Goethe et de Tieck va peut-être plus loin qu'elle ne veut, et si Ophélie est ce qu'ils l'estiment, un composé de vanité, de coquetterie, de sensualité, d'amour, d'esprit, de sérieux, de douleur et de folie, une telle jeune personne assurément ressemble beaucoup moins à l'humble et douce violette qu'à la rose empoisonnée du lac d'asphalte. Le plus grave reproche, selon moi, qu'on puisse faire à Ophélie, c'est son absolue dépendance de caractère, c'est d'être insignifiante. Elle cède partout, plie et rompt. « J'obéirai, monseigneur! » en deux mots, la voilà toute. Il lui manque je ne dirai pas cette inspiration qui d'Hamlet eût fait un héros, mais jusqu'à la moindre énergie pour se défendre. Les insinuations de son frère, les grossiers soupçons de son père, la trouvent résignée, passive. Elle n'a ni le courage du cœur, ni l'éloquence du sentiment. Au lieu de relever la tête, de proclamer la pureté de ses relations avec Hamlet, elle se tait, s'incline. Hamlet à bon droit peut se croire trahi : de là sa dureté, son éloignement, qui réagissent à leur tour sur la conscience d'Ophélie; elle se trouble alors et devient folle, car tout le monde en cet ouvrage a la conscience troublée. Polonius se défie de Laërte et lui met un espion aux

trousses, Laërte se défie de sa sœur, Ophélie de Laërte. On vit dans cette atmosphère sinistre dont parle Jérémie. « Que chacun se tienne sur ses gardes et ne se confie pas même à son frère, car le frère opprime son frère, l'ami trahit son ami! » Comment s'étonner après cela si quelque chose passe en nous de cette défiance que nous leur voyons tous se témoigner les uns aux autres? Pourquoi nous, que cette atmosphère aussi enveloppe, serions-nous exempts de la contagion? Shakspeare nous introduit chez Polonius : tableau plaisant de verve humoristique et de précieuse ironie. La maison de Polonius a grand air, on y respire une haute influence de cour, le maître de céans occupe une importante place dans la faveur du prince, et pour lui comme pour son fils c'est l'unique affaire ici-bas. De ce milieu se dégage la figure d'Ophélie; elle se montre, et tout de suite vous viennent aux lèvres les trois ou quatre mots qualificatifs de cet être tout agrément et tout parfum : belle, gracieuse, charmante! Son caractère est ainsi fait, que sa beauté au besoin emprunterait un attrait de plus à ses défaillances. Aime-t-elle Hamlet? On ne saurait trop le dire. Toujours est-il qu'elle agit avec bien de la soumission lorsque son père lui ordonne de rompre avec le prince. Quelque plainte vague, un soupir, une larme au bord des cils, mais au fond du cœur rien qui persiste. On se la figure élancée, encore peu développée, d'une fragilité suave, aérienne, un roseau qui pense à peine, qui ploie, mais avec tant de grâce! Son père est tué, le vieux bouffon; elle en devient folle, et cette soudaine démence imprime au caractère je ne sais quoi d'enfantin, d'innocent, qui force la sympathie. Eût-elle ces torts que Goethe lui reproche, cette sensualité d'imagination dont Tieck l'accuse, on lui passerait tout en se disant : La faute n'est point d'elle, mais de la nature. C'est un lierre qui s'attache au mur qui l'a vu naître. En obéissant, elle cède à sa première loi, la soumission, contente d'avoir fait la volonté de son père, même en brisant le cœur de son amant, que de son propre gré jamais elle n'eût chagriné. On la voit, spectacle charmant, retirée dans sa chambrette, s'isolant dans son petit monde, son père, son frère, son rêve d'amour. Maintenant quel sera le sort d'une pareille nymphe (1), mêlée aux combats, aux caprices, aux lunatiques variations d'un Hamlet? Tout lui plaît, la séduit dans son prince, sa distinction, son esprit, son savoir, qualités qui, chez un fils de roi, à ses yeux valent triple. Elle l'aime, mais sans passion, sans constance. Sa folie, en dénudant son âme, le démontre. Pas une fois le nom d'Hamlet n'est

(1) . . . . . Nymph, in the orisons
Be all my sins remember'd.....
(Acte III, scène I).

prononcé, pas une allusion, une seule, à cet amour, pas une vibration du passé dans ce cœur qui se rompt. Son amant a tué son père, et ce motif tragique ne fournit rien à sa divagation. Ces deux êtres, un moment rapprochés, presque aussitôt s'éloignent l'un de l'autre. Hamlet, dès que son destin le saisit, oublie Ophélie, et la douce Ophélie, dans son infortune, oublie Hamlet. D'un côté c'est un sentiment, de l'autre une expérience; d'insolation, de coup de foudre, on n'en saurait parler ici. Qui dit Hamlet dit l'antipode de Roméo. L'amour, bien loin de l'envahir, lui est venu tout doucement; par degrés, il s'en est fait une habitude. On sait comment naissent les grandes passions, d'une impression simple, immédiate. Hamlet vit dans les dispositions morales les plus contraires à l'amour. Ses rapports avec Ophélie en sont la preuve. Peu de temps avant la mort du roi son père, le prince a rencontré la jeune fille; aux visites de courtoisie, un intérêt plus tendre a succédé. Observant déjà, hésitant, il se demandait quel fonds il pourrait faire sur l'affection de sa maîtresse, lorsque les événemens, en lui révélant sa destinée, ont mis à jour la faiblesse d'Ophélie. Je veux bien qu'Ophélie ne sache rien des soupçons d'Hamlet à l'égard de Claudius, du profond dégoût qu'il ressent de la conduite de Gertrude, sa mère; mais ce qu'elle ne peut ignorer pourtant, c'est la mort du roi, le trouble d'esprit où cette mort plonge Hamlet. Et c'est un pareil moment qu'elle choisit pour céder à l'avis de son père et quitter l'homme dont elle devrait au contraire plus que jamais se rapprocher! Circonspect, ombrageux, comme la nature l'a fait, l'amant, dès qu'il a reconnu l'infériorité de sa maîtresse, la répudie et se retire. La lutte avec sa destinée l'entreprend alors, il s'éloigne d'Ophélie, non par un coup de tête, mais par suite d'une résolution définitive, et après s'être, en soupirant, bien rendu compte de la situation. Elle-même expose le fait en ces termes : « Il m'a saisie par le poignet et serrée fortement, puis il s'est reculé de la longueur de son bras; de l'autre main, placée comme cela au-dessus des yeux, il s'est mis à étudier mon visage comme s'il voulait le dessiner. Longtemps il est resté ainsi, enfin il a secoué légèrement mon bras, et, trois fois agitant la tête, il a poussé un profond soupir et m'a lâchée! » Cette manière de rupture explique les épigrammes pendant la scène des comédiens : « C'est bref, monseigneur! — Oui, comme l'amour d'une femme! » Et ces mots à double entente qu'Hamlet, devant le roi et la reine, décoche à sa maîtresse, on pourrait ainsi les traduire : « Toi aussi, tu aurais agi comme ma mère! » car rien ne donne à supposer que la reine en son jeune temps ne fût pas une Ophélie, et qu'Ophélie vieillissant ne serait pas Gertrude. Une jeune fille capable de se laisser endoctriner ainsi par ses parens est en passe de devenir

un instrument d'espionnage. Hamlet se sent observé, il trouve Ophélie sur son chemin; cela suffit pour expliquer sa dureté envers la frêle créature. Il n'a l'œil désormais que sur un point, le crime commis contre son père, et de ce point se répand je ne sais quelle souillure dont toute chose autour de lui est infectée. Des innocens qu'à tort et à travers il sacrifie, il n'en a cure, et cependant l'œuvre de vengeance n'avance pas. Celui qui néglige le fait capital a-t-il, en vertu de ce fait, le droit de briser tout ce qui se rencontre? Il tue Polonius, passe encore, puisqu'en le tuant il croyait frapper le roi. « Les cieux ont voulu nous punir tous les deux, lui par moi, moi par lui, en me forçant d'être leur ministre et leur fléau. » Même oraison funèbre, sèche, ironique, impitoyable pour Rosenkrantz et Guildenstern, ses camarades d'université, qu'il envoie à la mort, se contentant de répondre au brave et compatissant Horatio : « Eh! mon cher, qu'y puis-je? Ils l'ont voulu, pourquoi se sont-ils immiscés dans nos affaires? Il en coûte aux natures inférieures de se venir planter entre les épées irritées d'adversaires puissans! » Je trouve la même pensée dans *Roméo*, et je la note comme devant être une de celles qui formaient le bréviaire pratique du philosophe Shakspeare. Hamlet rudoie Ophélie, la crible de quolibets, l'envoie au couvent, la brise : « Oh! moi des femmes la plus accablée et la plus misérable, qui suçai le doux miel de ses aveux! » Au cimetière, quand il la revoit, son indifférence passe tout. « Qui donc est-ce que vous enterrez là. » — On lui répond : Ophélie. — « Quoi, la belle Ophélie! » A cette exclamation se borne son premier mouvement, et selon toute apparence il s'y tiendrait, si le ton emphatique et désordonné du discours de Laërte ne provoquait dans son être moral une de ces réactions subites qui le poussent aux extravagances. Plusieurs ont cru surprendre en cet élan contre Laërte un mouvement de jalousie. On n'est point jaloux du frère de sa maîtresse. La seule jalousie qu'il ait au cœur en ce moment lui vient de voir Laërte témoigner à sa sœur tant d'attachement. La douleur du frère, en de telles conditions, est une offense pour l'amant. C'est pourquoi Hamlet provoque Laërte. S'il eût aimé Ophélie, Hamlet, à son seul nom, fût tombé foudroyé. Abîmé dans son désespoir, tout entier à sa perte, il n'aurait ni des yeux pour les contorsions du frère, ni des oreilles pour ses redondances. Loin de cela, pas une plainte, pas une larme donnée à la pauvre Ophélie, ni sur sa tombe ni après. Depuis longtemps, pour son cœur, elle avait cessé de vivre; l'insensibilité qu'il montre en la voyant morte est celle de l'idéaliste méditant ses plans dans l'absolue indifférence de ce qui se passe autour de lui. Aux yeux d'Hamlet, la réalité presque aussitôt s'évanouit; le monde ambiant éveille une idée, il la suit, s'en amuse, oublie tout le

reste. C'est même un des traits les plus curieux que cette domination momentanée du sujet, quel qu'il soit, qui le traverse. Il oublie sur la plate-forme le spectre de son père pour traiter la question de l'ivrognerie en Danemark, il donne aux comédiens des leçons d'esthétique tout à fait en dehors du projet spécial pour lequel il les a mandés; parlant à Rosenkrantz et Guildenstern, qui cherchent à connaître la raison de sa mélancolie, il s'échappe en divagations sur les joies de ce monde et les nuages dont leur soleil s'obscurcit. Il flotte d'un sujet à l'autre, détend ses nerfs dans des monologues sans résultat, car la pensée n'est jamais pour lui la mâle et rude esquisse de l'action; c'est une sorte d'arabesque du plus bel art. Rien de plus noble, de plus pur que son idéal. Seulement, au contact du monde et des hommes, son âme se trouble, s'indigne, nous l'avons vu, jusqu'à la cruauté. Je me le figure un instrument délicat exhalant au léger souffle de la brise les plus suaves mélodies, et qui dans la tempête se fausse et grince.

Il est un monde sur lequel Hamlet règne en maître, celui de l'esprit; son imagination, sa verve, sa fantaisie, son audace, l'en font vraiment roi. Ce monde est sa réalité à lui, sa patrie; dans l'autre, il n'est qu'un étranger qui chemine sans pouvoir jamais s'orienter, se faisant de son but un mirage. Dans un caractère qui sait réagir, de la sensation à la parole, de la parole à l'acte, il n'y a que la durée d'un éclair; autre chose avec Hamlet: au lieu d'aller droit au mot où la sensation, comme en un pur cristal, se réfléchit et vibre, il se soustrait par les petits sentiers, masque son impression sous des sarcasmes, des énigmes; les saillies bonnes ou mauvaises, les railleries, serpentent et s'enroulent autour de la ligne droite, que d'ailleurs, point très remarquable à travers tant de floraisons capricieuses, on ne perd jamais de vue. Ainsi Hamlet, retrouvant Horatio, lui demande : « Que faites-vous à Elseneur? » et tout de suite, sans transition, il ajoute : « Nous vous apprendrons à boire sec avant votre départ! » Apparente incohérence qui signifie tout simplement : « Que viens-tu chercher en ce pays, où, si ce n'est l'orgie abrutissante, tu ne trouveras rien? » Mêmes soubresauts avec son oncle, avec sa mère. Qu'on se rappelle la façon dont il nargue Polonius quand celui-ci se risque à l'espionner pendant sa lecture, et dans l'entretien avec Guildenstern l'admirable apologue de la flûte : « ce petit instrument, qui est plein de musique, vous ne pouvez le faire parler; sangdieu! croyez-vous donc qu'il soit plus aisé de jouer de moi que d'une flûte? » Telle est la folie d'Hamlet, un feu roulant de traits d'esprit, une confusion voulue de force et de faiblesse. Simuler la vraie démence, Hamlet jamais ne l'aurait pu; le fil de sa pensée se dérobe, oui, mais point ne casse. A travers les écarts de forme, les feintes

aberrations, la logique perce quand même. Le cœur d'Hamlet est comme son esprit, il a ses écarts de rudesse, de cruauté; au fond, il reste bon, humain et doux. Que veut-il de ses sujets? « Leur amour plutôt que leurs services. » Quoi qu'on puisse dire, après avoir tué Polonius, il le pleure. A travers l'intempérance humoristique, vous sentez l'émotion profonde, comme vous la surprenez parmi les lazzis auxquels il se livre sur la plate-forme lors de la première apparition de son père et parmi les railleries, persiflages et joyeusetés funèbres de la scène du cimetière. Faites au prince de Danemark une destinée ordinaire, et vous le verrez vivre en paix avec tout le monde et lui-même; s'il manque son but, c'est par humanité, bonté d'âme : « il manque de fiel. » Son malheur est dans le conflit de sa nature fine, mobile, intelligente, avec un âge de violence et de barbarie.

III.

Il ne faut point trop devancer son siècle, il faut en être. Hamlet n'est point de son temps, il est du nôtre. Son idéalisme, sa science, ne s'accommodent déjà plus aux conditions des vieux âges héroïques, où la force musculaire joue un si beau rôle. On sent au fond de son être sourdre l'émotion moderne. *Alas! poor Yorick!* Que d'élégies, de sentimentalités romanesques en germe dans ces deux mots, qu'il prononce en dévorant ses larmes et dans l'amertume contenue d'un lyrisme dont on a vu plus tard le débordement!

Aux Allemands, cette anticipation tout humaine n'a point suffi; ils l'ont voulue plus générale et politiquement se la sont appliquée. « Hamlet, s'écrie M. Gervinus, c'est l'Allemagne, » et il ajoute : « Ceci n'est point un jeu d'esprit, car, pareils au prince Hamlet, n'avons-nous point jusqu'à ces derniers temps flotté entre les sollicitations d'un naturel pratique et la désaccoutumance héréditaire de l'action? Comme lui, occupés uniquement des choses de l'esprit, nous avons oublié le monde extérieur; comme à lui, Wittenberg et sa scolastique nous tenaient à cœur plus que l'honneur et la gloire du pays. Voir représenter sur la scène la tâche qui nous incombait nous suffisait aussi; des mots, et puis des mots! Nous mettions notre héroïsme à discuter au lieu de nous préparer à l'action. Lorsque nous eûmes secoué le joug français, en ces jours d'heureuse délivrance ne nous étaient-ils point apparus, les spectres de nos ancêtres? A leur avertissement, notre ferme résolution d'abord répondit, mais bientôt tiédit ce beau zèle; à de courts accès de passion succéda l'abattement. Nous redevînmes des colombes; comme Hamlet, nous perdîmes le goût de l'existence, et, quittant le réel, on se réfugia dans le royaume de l'idéal; le coup d'œil sûr de la vie

instinctive fut dépravé par l'abus de la réflexion, de la gymnastique intellectuelle, le sens de l'action par les fantaisies chimériques! » Hamlet est donc l'Allemagne, M. Gervinus nous l'assure; je le veux bien, mais pourvu qu'on s'en tienne au thème et que les faiseurs de variations ne l'exploitent point contre nous. Déjà, chez M. Gervinus, on sent la note aigre siffler; patience, nous la retrouverons partout, et combien ingénieusement reproduite, renforcée! Ces bons Allemands nous aiment tant, ils ont si bien tout oublié de Turenne au grand empereur! « On a fort justement reconnu dans Hamlet le type du génie allemand, écrit M. Vischer, instrumentant à sa manière et corsant la phrase de M. Gervinus; le Français et l'Anglais modernes se moquent de notre irrésolution, celui-là plus léger, plus mobile, celui-ci plus restreint, plus rudement organisé. Les deux railleurs soupçonnent vaguement quelque chose de profond, jusqu'où leur sonde ne plonge pas. Les nations ne sont pas des individus; mais l'Hamlet en question, cet Hamlet qui est un peuple, a de quoi résister à la plaisanterie, et le temps viendra peut-être où nous pourrons dire : Rira bien qui rira le dernier! Hamlet a montré en effet de vraies défaillances qui ont fait de lui la risée et le mépris des nations; mais que la France-Laërte essaie de tourner contre nous la pointe de son épée empoisonnée, et l'on verra comment l'Allemagne-Hamlet saura parer au coup et surmonter le contre-coup! » Et penser que pareilles choses s'imprimaient avant Sadowa! Aujourd'hui, dans l'ivresse du succès, que n'écrit-on pas! Laissons là ces jactances qui ne prouvent rien, car, s'il nous plaisait d'y répondre quand vous dites qu'Hamlet c'est l'Allemagne, nous pourrions tout aussi bien à notre tour incarner la France dans Fortinbras, — la valeur doublant l'idée, la main qui frappe à l'heure dite et la force intelligente qui conquiert et régénère.

Mais non, Hamlet n'est point l'Allemagne, pas plus que Laërte n'est la France. Hamlet, c'est l'homme moderne, et voilà ce qui fait de ce chef-d'œuvre de l'esprit humain le livre le plus lu, le plus étudié, le plus approfondi, le plus commenté depuis cent ans. Toutes ces dispositions morales si merveilleusement analysées sont plus ou moins les nôtres; il a nos défauts, auxquels nous tenons et beaucoup; nous nous imaginons avoir ses qualités, sa vertu. Nous nous voyons, nous nous sentons en lui. Quel amoureux n'a dit à sa maîtresse : Je vous aimais avant de vous connaître? Nous retournons la phrase et nous disons au cher Hamlet, notre confident le plus intime, notre guide : « Avant de t'aimer, toi, je te connaissais! » Ce poète d'il y a deux siècles agit sur nous comme un vivant, l'action qu'il se proposa sur ses contemporains, il l'exerce en plein sur notre époque. Le présent tout entier se reconnaît dans son miroir.

OEuvre profonde, immense, devant laquelle tout grand esprit, à commencer par Goethe, toute force intelligente s'incline, s'humilie; manuel infaillible où le penseur en ses élévations, ses troubles, ses défaillances, va chercher, trouve sa formule, et qui, alors même qu'on voudrait ne pas tenir compte de l'œuvre d'art la plus dramatique et la plus splendidement belle, resterait pour notre dialectique moderne ce que fut Aristote pour l'homme du moyen âge.

Et maintenant, après tant de commentaires, faut-il parler de celui que l'Opéra vient de fournir? Je ne veux pas nier à la musique le droit de s'inspirer du motif d'un grand poète, si en dehors de ses attributions que ce motif puisse paraître. Qui sait ce qu'un Mozart eût fait d'*Hamlet?* En voyant sur la plate-forme surgir le spectre du feu roi, je pense au fantôme du commandeur, au *tuba mirum* du *Requiem,* au religieux et terrible accent du surnaturel dont ce génie avait le secret; sur Ophélie inanimée, sur ce doux corps de vierge folle, « d'où les fleurettes vont pousser, » j'entends des voix raphaélesques chanter l'hymne du *Lacrymosa,* et je me dis : Pour reproduire musicalement le caractère du prince de Danemark, pour saisir et fixer l'insaisissable, quelles ressources n'eût-il pas trouvées dans sa compréhensivité si intense, dans les profondeurs de son art, l'homme qui, créant don Juan, dona Anna, sut pousser si avant l'analyse de l'être moral! Beethoven également m'apporte son commentaire. Je suis dans son ouverture, dans ses intermèdes et ses entr'actes, le développement symphonique de ce drame tout puissant, la recherche intelligente, discrète, *e longinquo,* de cet idéal intraduisible. Les arts sont faits pour se commenter les uns les autres; pourquoi le musicien se laisserait-il déposséder d'un droit que le peintre, hier encore, s'attribuait avec succès? Il est vrai que ce peintre était un coloriste, un poète, et qu'il s'appelait Delacroix! Ah! ce profil du jeune prince, si dans tout le cours de la partition il nous eût été donné de l'entrevoir, ne fût-ce qu'un moment, tel que Delacroix nous le montre en sa mélancolie effarée, retenant le pli de son manteau de sa main blanche et fluette d'idéaliste, gravement pensif, doux et sinistre, causant avec Horatio sur la fosse qu'on creuse, tandis que le vent glacé du cimetière fouette orageusement la plume de son chapeau! mais, non, rien, pas un trait de physionomie! Le drame au moins sera-t-il mieux compris? Dans cette adaptation impossible, dans ce travestissement du chef-d'œuvre en je ne sais quelle *Sémiramis* d'opéra italien (*Arsace regnerai!*), deux situations étaient restées qui, du milieu de ces platras, de ces décombres, se dressaient comme deux fûts de colonnes héroïques défiant le suprême effort du vandalisme. Je veux parler de la scène de la plate-forme et de la scène d'Hamlet avec sa mère. On connaît dans Shakspeare la scène de la plate-forme, nous l'a-

vons vue. Que ne pouvait-elle être à l'Opéra, le décor, le spectacle aidant, et la musique! Au fond, dans la nuit effroyable, apparaît le château royal, plein de lumières et de fanfares; le canon des réjouissances publiques annonce l'orgie de Claudius; sur le devant, l'épouvante mystérieuse; dans le froid et la neige, Hamlet et le spectre vont se rencontrer! En présence d'un pareil sujet, je n'ai pas besoin d'évoquer le nom de Meyerbeer, Verdi me suffit. C'est une question de plus ou de moins, et je défie un maître qui soit un maître de réussir à ne point faire de cela quelque chose; mais s'en remettre au seul métier, au procédé, croire que violoncelle tout court, sans une idée, sans une phrase, signifie élégie, sanglot d'une âme errante et désolée, s'imaginer qu'une science telle quelle des sonorités vous autorise à toucher aux plus grandes situations du théâtre, n'avoir ni le sens du romantisme, ni l'instinct de la couleur, ni l'émotion, ni l'analyse, n'apporter en si vaste dessein, dont les plus forts se fussent effrayés, que sensiblerie et troubadourisme, faire avec *Hamlet* œuvre simple de partitionnaire, équivalente au *Macbeth* de Chélard pour l'interprétation poétique, en vérité c'est trop peu, non c'est trop! *Sweet nymph, come to my aid!* Ainsi l'auteur a dû s'écrier à bout de voie et d'efforts, et la nymphe bienfaisante est apparue. Ce tableau du quatrième acte, tout azur sur ce fond tout ennui, a pour un moment conjuré les désastres. On nageait en pleine féerie, une irradiation d'éblouissantes sonorités emplissait la salle. C'étaient des éclairs chromatiques, des scintillemens de notes à réveiller le printemps endormi, et tout de suite il a neigé des lilas sur la scène. A ce charme irrésistible d'une Nilsson, à cette incantation féminine, tout a cédé. La grisaille s'est éclairée d'aurores boréales, on eût dit un Breughel de Velours découvert tout à coup dans un in-folio de maculatures; puis, sur cette adorable page, l'épais volume presque aussitôt s'est refermé, et la nocturne psalmodie a repris son train au milieu de l'indifférence d'une salle occupée à se vider. Et nous, récapitulant nos impressions, à peine remis, au grand air, de l'accablement de cette soirée, où tout a sombré fors l'âme immortelle de Shakspeare et l'étoile d'une cantatrice, nous nous rappelions en sortant ces vers du duc Orsino dans *Twelftnight :* « S'il est vrai que la musique soit l'aliment de l'amour, jouez toujours, chantez sans cesse! et surtout une fois encore, une fois, cet adagio mourant qui tout à l'heure s'exhalait à nos oreilles, suave et doux comme le vent du sud, dont l'haleine caressante vole aux violettes leurs parfums pour nous les donner! »

HENRI BLAZE DE BURY.

NINIVE ET BABYLONE

D'APRÈS LES

RÉCENTES DÉCOUVERTES DE L'ARCHÉOLOGIE.

Ce que la lecture des hiéroglyphes a fait pour la connaissance de l'ancienne Égypte, le déchiffrement des écritures cunéiformes promet de le faire pour celle de l'Assyrie. Des empires ensevelis depuis des milliers d'années sortent de dessous terre. Les nations qui les avaient fondés ont été détruites, mais les restes de leurs riches cités n'ont pas été jetés aux quatre vents; nous retrouvons aujourd'hui une partie de leurs dépouilles. Les plus fragiles vestiges se conservent dans le sol pendant des myriades de siècles; il suffit de quelques mètres, de quelques décimètres de sable pour sauver de l'anéantissement les œuvres les plus délicates. Sous cette mince pellicule, à l'abri des influences atmosphériques, les produits de l'industrie antique défient le temps, qui est, pour ainsi dire, sans action sur l'intérieur du globe. C'est ce dont peuvent nous convaincre les découvertes contemporaines de la géologie et de l'archéologie. Voilà comment les explorations dont les territoires de l'ancienne Assyrie, de la Mésopotamie, ont été le théâtre sont venues nous fournir les documens les plus curieux et les plus inattendus. Une foule d'inscriptions en caractères dits cunéiformes et de monumens figurés de toute dimension ont été transportés dans les musées de l'Europe, et maintenant il nous est possible d'écrire des chapitres entiers d'une histoire dont les auteurs grecs et latins ne nous donnaient que quelques pages incomplètes ou isolées. Tandis que les antiquaires, par l'étude des monumens figurés, nous initiaient aux caractères de l'art assyrien, au culte, aux usages, à

mille détails de la vie des habitans de Babylone et de Ninive, les philologues pénétraient dans l'intelligence du système graphique de ces peuples, éclaircissant ce que l'inspection attentive des représentations ne suffisait pas à faire comprendre. Que de patience et de sagacité il leur a fallu! L'exemple de Champollion était là sans doute pour leur inspirer l'espoir de la réussite; mais les difficultés qu'ils avaient à vaincre étaient plus grandes, les secours moins nombreux. Je veux essayer d'exposer comment ils sont arrivés enfin à percer le mystère des inscriptions cunéiformes, et, après avoir indiqué par quelle voie ils ont atteint le but, j'extrairai de leurs traductions ce qui est le plus propre à nous donner une idée des peuples qui firent usage d'une pareille écriture. Nous verrons ce que les textes si habilement déchiffrés nous apprennent des annales, de la religion et des travaux des antiques Assyriens.

I.

C'est à l'aide d'un texte en deux langues, ou, comme disent les érudits, bilingue, qu'on a pu reconstituer les élémens du système hiéroglyphique. La partie grecque de la pierre de Rosette permit à Champollion de fixer la valeur d'un grand nombre de signes; elle est ainsi devenue le fondement de sa merveilleuse découverte. Des textes doubles ont également servi de base au déchiffrement des inscriptions assyriennes; mais, au lieu de n'avoir affaire qu'à une inscription écrite en grec et dont l'intelligence ne soulevait presque aucune difficulté, les assyriologues ont dû pénétrer le sens d'un texte écrit en ancien perse, avec des caractères dont le rôle était originairement aussi inconnu que celui des signes qu'ils servirent plus tard à déterminer. Un premier déchiffrement a été indispensable, et on ne l'a opéré qu'après de grands efforts et force tâtonnemens. Le point de départ des assyriologues était moins sûr, moins arrêté que celui de Champollion, sans compter que sur l'Égypte les auteurs grecs et latins fournissent bien plus d'informations que sur la contrée arrosée par le Tigre et l'Euphrate. Toutefois, si dans l'état présent des connaissances l'interprétation des cunéiformes assyriens est beaucoup moins avancée que celle des hiéroglyphes, la cause n'en est plus dans la difficulté des recherches : le retard tient uniquement à ce qu'il y a moins de temps qu'elles sont commencées. Encore quelques années, et l'on pourra se mouvoir avec la même facilité dans l'écriture et la langue de Ninive et de Babylone que dans celle de Memphis et de Thèbes. Les moyens de vérification viennent chaque jour confirmer les résultats des premiers essais.

Le déchiffrement du système graphique persépolitain ou, pour employer une expression plus générale et plus juste, du système graphique iranien, a donc été le prélude des découvertes des assyriologues; c'est du jour seulement où l'on s'est rendu complétement maître de la vieille langue et de l'écriture des Perses qu'on a pu marcher d'un pas ferme dans le déchiffrement des cunéiformes assyriens. Il y a maintenant près de deux siècles et demi qu'un voyageur romain, Pietro della Valle, signalait au village persan d'Istakhar, à douze lieues de Chiraz, dans les vastes ruines de l'antique Persépolis, des inscriptions en caractères formés par des traits tels qu'auraient pu les produire des empreintes de clous ou de coins. Il y reconnut une écriture et en devina la direction véritable, qui est de gauche à droite. Plus tard, de semblables textes épigraphiques furent rencontrés sur d'autres points de l'ancien empire persan. Sous une uniformité apparente, ces singuliers caractères, que le voyageur Chardin appelait *cludiformes*, nom qu'ils ont échangé depuis pour celui de *cunéiformes*, cachaient des systèmes graphiques différens; mais, souvent réunis et placés en regard dans une même inscription, ces systèmes se confondaient aux yeux mal exercés des premiers observateurs. C'est au voyageur allemand Niebuhr que revient l'honneur d'avoir discerné dans les caractères cunéiformes trois systèmes distincts d'écriture. Il remarqua que bon nombre d'inscriptions se décomposaient en trois parties constituant trois inscriptions indépendantes l'une de l'autre, et dont les signes respectifs affectaient des arrangemens dissemblables. Sa découverte n'alla pas plus loin. Chose étrange, Niebuhr ne soupçonna pas qu'il y eût là trois textes, chacun en un idiome particulier, quoique l'histoire lui apprît que les actes des rois Achéménides étaient souvent écrits en plusieurs langues pour être compris des différens peuples de leur vaste empire. Un savant danois, Münter, qui a laissé d'excellens travaux, fut plus heureux. Ayant porté son attention sur quelques-uns de ces textes trilingues, et s'attachant surtout aux caractères qui occupent la première colonne, il en démêla la nature alphabétique. Ces inscriptions provenaient de la Perse; rien n'était plus simple que d'admettre qu'elles étaient écrites dans la langue qui s'y était parlée. On possédait déjà de son temps, grâce à Anquetil du Perron, les livres de Zoroastre; il fut dès lors possible à Münter de rapprocher les lettres des deux idiomes adoptés dans l'Avesta, le zend et le pehlvi, des groupes distincts reconnus par lui dans l'assemblage des traits bizarres du texte mystérieux. L'érudit danois proposa diverses identifications dont l'exactitude ne s'est pas toutefois vérifiée. Mieux servi par une sorte d'intuition que par l'observation attentive telle que l'avait poursuivie Münter, un antiquaire hanovrien, George-Frédéric Grotefend, réussit à détermi-

ner la valeur vraie de plusieurs lettres. Son point de départ fut une pure hypothèse, mais il se trouva qu'elle était fondée. Grotefend supposa dans les textes cunéiformes que la tradition attribuait aux rois Achéménides l'emploi de la formule initiale des protocoles royaux qui a continué d'être en usage en Perse jusqu'à nos jours. Il parvint de la sorte à reconnaître la place du groupe qui représentait le mot *roi*, et, sachant par l'histoire ancienne la généalogie des Achéménides, il assigna également dans le texte incompris les groupes auxquels les différens noms dont se compose cette généalogie devaient correspondre. D'autres reprirent ce premier et heureux essai, le complétèrent en le corrigeant sur quelques points. Telle a été l'œuvre de Rask, d'Eugène Burnouf et de Lassen. Le déchiffrement avait révélé dans l'écriture cunéiforme persépolitaine un alphabet. Appliqué à la lecture des inscriptions ainsi écrites, cet alphabet fit apparaître une langue très voisine du zend. Aucun monument n'apporta une plus décisive confirmation de la sûreté de la méthode adoptée que la grande inscription de quatre cents lignes gravée sur le rocher de Bisoutoun, l'antique Bagastana, et acompagnée d'un bas-relief qui pouvait aider à l'intelligence de ce qu'elle contient. Le colonel anglais, depuis major-général, sir Henry Rawlinson, au courage duquel nous devons la connaissance de ce précieux document, utilisant les résultats obtenus par ses devanciers, parvint à traduire complétement la première colonne, autrement dit la partie persépolitaine. Dans ce curieux morceau, on lit l'histoire des premières années du règne de Darius, fils d'Hystaspe, et les faits relatés sont en accord remarquable avec ce qu'a rapporté Hérodote. L'authenticité de la généalogie de Darius que nous a transmise l'écrivain d'Halicarnasse fut par là mise hors de doute. La lecture de plus de cent vingt noms propres confirma les valeurs attribuées par Grotefend et ses successeurs aux signes cunéiformes. Un jeune orientaliste d'origine germanique que la France avait accueilli, M. Jules Oppert, en reprenant avec une critique plus sévère et plus pénétrante l'étude de l'écriture iranienne, acheva d'éclaircir les dernières difficultés. L'ancien idiome des Perses, qui se rapproche encore plus du sanscrit que le zend, leur langue sacrée, fut ainsi définitivement retrouvé, et un éminent philologue allemand, M. Spiegel, est en mesure de nous en donner la grammaire.

Ces résultats dotèrent la science de textes tout à fait intelligibles qui allaient permettre de déchiffrer les deux autres écritures des inscriptions trilingues. Les découvertes inattendues dont le sol assyrien était devenu le théâtre, en éveillant l'intérêt pour les antiquités de la Chaldée, rendaient les savans plus impatiens de comprendre les inscriptions qui accompagnaient tant d'admirables restes

de l'architecture et de la sculpture asiatiques. Or ces inscriptions appartenaient à l'écriture de la troisième colonne des textes trilingues, circonstance qui prouvait qu'il y fallait reconnaître l'écriture des Assyriens. Quant à l'écriture adoptée dans la seconde colonne, l'idée qui se présenta le plus naturellement, c'est qu'elle avait été celle des Mèdes, une des trois grandes nations de la région de l'Asie soumise à la domination du roi des rois, les Perses et les Assyriens constituant les deux autres. C'est à cette seconde catégorie d'écriture que s'attachèrent de préférence les philologues, une fois en possession du sens des textes iraniens. Le système graphique de la seconde espèce semblait en effet à première vue moins compliqué que celui de la troisième. Strabon dit que l'idiome des Mèdes différait peu de celui des Perses; la connaissance de ce dernier idiome donnait donc à espérer qu'on arriverait plus aisément à l'intelligence des textes réputés médiques. Les idées étaient au contraire loin d'être fixées sur le caractère de l'assyrien; tandis que les uns, et c'était le plus grand nombre, en admettaient l'identité ou du moins la grande affinité avec le chaldéen, qui nous est connu par certaines parties de la Bible et les Targums, les autres prétendaient le rattacher à la famille indo-européenne.

Un compatriote de Münter, plus versé que lui dans la connaissance des langues de l'Asie, Westergaard, reprit l'étude des textes cunéiformes. Au retour d'un voyage entrepris dans l'Inde et la Perse, il publia en 1844 un important travail sur ce sujet. Par une comparaison attentive, il était parvenu à distinguer dans les textes soi-disant médiques les groupes correspondant aux noms propres des textes persépolitains qui les accompagnent. Il put de la sorte suivre sur la phrase iranienne connue et expliquée la phrase supposée médique non encore débrouillée. Les noms propres lui fournirent la valeur phonétique d'un grand nombre de signes. Hincks en Irlande, M. de Saulcy en France, perfectionnèrent les résultats obtenus par le savant danois; mais il fallut attendre qu'on eût entre les mains une copie exacte du texte de la grande inscription de Bisoutoun pour arriver à saisir les formes grammaticales et à analyser les phrases dont les textes persépolitains nous présentaient la traduction. Cette copie fut publiée par un savant anglais, M. Norris, dans la version qu'il a donnée du texte de la seconde colonne de l'inscription de Bisoutoun, version que M. Oppert a adoptée en la corrigeant. On avait donc, en peu d'années, beaucoup ajouté aux premières découvertes de Westergaard. Les valeurs des signes qu'il avait déterminées furent confirmées pour la plupart; les investigations des érudits que je viens de nommer, auxquels il est juste d'ajouter trois doctes Allemands, MM. Holtzmann, Haug et Spiegel, nous munirent peu à peu, non pas d'un alphabet proprement dit,

mais d'un syllabaire de plus de cent signes, représentant soit une voyelle isolée, soit une voyelle suivie d'une consonne, soit enfin une voyelle comprise entre deux consonnes. Jamais la consonne n'apparut seule, et c'était la preuve la plus palpable que le syllabisme et non l'alphabétisme constituait la base de cette écriture. Toutefois un tel système de représentations syllabiques n'a pu être entièrement reconstitué qu'après qu'on eut réussi à déchiffrer la troisième écriture. Outre des lettres dont la valeur phonétique était incontestable, on remarqua dans les cunéiformes de la deuxième catégorie d'autres signes qu'une étude attentive fit reconnaître pour être purement figuratifs ou idéogrammatiques. On avait donc dans le système dit médique un mode d'écriture offrant la plus grande analogie avec les hiéroglyphes égyptiens, où sont, comme l'on sait, concurremment employés des signes représentant des sons et des signes figurant des objets ou des idées.

Le déchiffrement de l'ensemble de ces divers caractères conduisit à reconnaître que l'épithète de médique ne pouvait leur convenir. Rien n'annonçait dans la langue qu'ils faisaient entrevoir une origine iranienne; on n'y retrouvait pas davantage un idiome sémitique. Des racines appartenant aux familles linguistiques les plus diverses y étonnaient le philologue, et Westergaard signala dans cette langue bizarre des formes celtiques à côté de formes iraniennes, une conjugaison tartare à côté d'un pronom essentiellement hébraïque, des adverbes sanscrits à côté d'élémens turcs et mongols. Ce chaos grammatical se débrouilla quelque peu par la suite, et les élémens propres à la grande famille des langues finno-tartares se dégagèrent de l'alliage étranger, visiblement apporté par les Sémites et les Iraniens. On était manifestement en face d'un de ces idiomes que nous appelons aujourd'hui *touraniens*, parce que les anciens habitans de l'Iran désignaient sous le nom de *Touran* la région située au nord-est de leur pays, région qui répond à peu près au Turkestan. Plus on a étudié les élémens de cet idiome touranien, plus la parenté avec les langues finno-tartares, surtout avec le magyar et le turc, en a été mise en lumière. La langue de la seconde colonne des inscriptions cunéiformes trilingues n'était donc pas celle de ces Mèdes représentés par Strabon comme parlant une langue très rapprochée du perse; c'était l'idiome d'une race d'origine finno-tartare répandue dans une partie de l'empire persan, et qui devait avoir précédé en Médie les Iraniens, avec lesquels elle s'est plus tard fondue. L'étymologie du nom de Médie étant fournie par la langue touranienne, où ce mot (*mada*) signifie *pays*, il faut croire que les Touraniens formaient la population originelle de cette grande province. Les Touraniens de Médie étaient une branche du grand faisceau de peuples que les Grecs désignèrent sous le nom générique assez

vague de *Scythes;* ils ont été certainement les ancêtres des Parthes, dont l'empire remplaça celui des Perses, et que plusieurs traits de mœurs, notamment leur façon de combattre, rapprochent des modernes Baschkirs, des Kirghises, sortis aussi de la souche touranienne. Tel est l'ensemble des motifs qui a fait substituer l'épithète de *médo-scythique* à celle de *médique,* appliquée d'abord à la langue de l'écriture cunéiforme de la seconde espèce.

J'ai dû, dans l'aperçu des recherches dont cet idiome a été l'objet, anticiper un peu sur les résultats obtenus par le déchiffrement de l'écriture assyrienne, car on n'a pu se faire une idée complétement exacte du médo-scythique qu'après avoir pénétré dans la connaissance des cunéiformes assyriens, qui a permis d'éclairer plusieurs obscurités dont la seconde écriture demeurait enveloppée. Comme la langue assyrienne nous est beaucoup plus intelligible que le touranien de Médie, les textes de l'une ont servi à expliquer ceux de l'autre.

L'étude de l'écriture de la troisième espèce constitue plus spécialement le domaine de l'assyriologie. Les fouilles de MM. Botta et Layard, les conquêtes des expéditions que leurs découvertes firent envoyer sur les bords de l'Euphrate et du Tigre par la France et l'Angleterre, ont fourni à cette science ses plus nombreux et ses plus puissans moyens d'investigation. Les philologues, avant de recueillir une si riche moisson, n'étaient pas toutefois restés inactifs à l'endroit des cunéiformes assyriens. Les textes persépolitains étaient à peine compris que ces caractères exerçaient déjà leur sagacité. Grotefend lui-même, dès le début, avait porté son attention sur la troisième écriture. D'autres, plus de trente ans après, en continuèrent le déchiffrement. S'ils ne s'étaient avancés que de quelques pas sur cette longue route, dont on est loin d'avoir atteint le terme, les progrès ultérieurs ont du moins montré qu'ils ne s'étaient point égarés, et les noms de MM. Botta, de Longpérier, de Saulcy, Hincks, sont inscrits aux premières haltes que la science a dû faire dans cette difficile pérégrination. Ces hommes éminens n'avaient lu que des inscriptions isolées; c'est à sir Henry Rawlinson en Angleterre, à M. Jules Oppert en France, que nous devons véritablement la connaissance du système graphique assyrien tout entier. Quelques autres ont marché sur leurs traces et apporté chacun une pierre nouvelle à l'édifice, mais l'officier anglais et l'orientaliste allemand doivent en être regardés comme les véritables architectes. L'un et l'autre avaient préludé par une exploration du sol assyrien aux recherches qu'ils ont poursuivies dans leur cabinet; le premier était servi par une grande sagacité naturelle et un remarquable esprit d'observation, le second était préparé à des travaux originaux par cette forte éducation philologique que l'Allemagne sait donner,

et dont elle garde à peu près le monopole. Sir Henry Rawlinson a ébauché les principes que M. Oppert a définis, coordonnés, éclaircis. C'est ce dernier qui a résolu les plus grandes difficultés, difficultés que son émule n'avait pu surmonter; c'est lui qui le premier a traduit un texte assyrien sans le secours d'un texte iranien correspondant.

Les procédés qui avaient permis à Westergaard de reconstituer le syllabaire médo-scythique sont aussi ceux qui ont fait pénétrer dans le système graphique de la troisième espèce; mais, pour réussir dans cette seconde entreprise, il a fallu les manier avec bien plus de délicatesse et de dextérité. Hincks constata le caractère syllabique de cette écriture. Au lieu d'un syllabaire de cent signes environ, tel que nous l'offrent les cunéiformes médo-scythiques, les cunéiformes assyriens ont fourni un ensemble de plusieurs centaines de signes dont la liste n'est pas encore complétement arrêtée. Un habile élève de M. Oppert, M. J. Ménant, en dresse en ce moment le tableau. Les articulations sont rendues par un assemblage de traits en forme de coins ou de flèches; chaque signe a sa valeur propre : point d'homophones, c'est-à-dire de signes différens répondant à un même son; mais certains signes simples s'échangent avec d'autres signes composés, et représentent par conséquent la même valeur phonétique respective que la réunion de ces signes. Ainsi il y a des caractères assyriens répondant aux syllabes *ba, bi, bu, ra, ri, ru;* d'autres pour rendre les sons *ar, ir, ur.* Veut-on exprimer les sons *bar, bir, bur,* on écrit *ba-ar, bi-ir, bu-ur,* en réunissant deux caractères; mais on trouve de plus des signes simples qui ont la valeur des syllabes *bar, bir, bur.*

L'écriture assyrienne, à l'instar de l'écriture médo-scythique, emploie concurremment avec des signes phonétiques des signes d'une valeur symbolique tantôt simples (monogrammes), tantôt composés (idéogrammes). La signification de ces caractères-images, véritables hiéroglyphes, est généralement donnée par les mots phonétiquement écrits auxquels ils sont souvent substitués dans des phrases identiques ou parallèles; mais on est loin d'être arrivé à déterminer le sens de tous ceux qui se sont rencontrés. Une pareille difficulté s'est longtemps attachée aux symboles dont l'écriture sacrée des Égyptiens fit un usage tout analogue à celui que nous offrent les textes assyriens; ces images hiéroglyphiques ayant aussi un sens phonétique, il est parfois malaisé de discerner quelle acception on doit choisir, celle qui est attachée au symbole, ou celle qui est attachée au son. Les symboles cunéiformes comportent également une double valeur; l'ignorance où l'on fut d'abord de ce fait créa de grandes obscurités et amena de fausses interpré-

tations. Sir Henry Rawlinson, s'apercevant que des noms propres étaient rendus dans le texte assyrien par des groupes divers et dont les prononciations n'avaient entre elles nul rapport, en conclut qu'un même signe variait de valeur phonétique, était susceptible de deux ou plusieurs prononciations. Prenant pour identiques des expressions différentes quant à la forme, il assimilait des signes n'ayant entre eux rien de commun. Voilà comment il fut conduit à sa doctrine de la polyphonie, qui rencontra bien des incrédules et jeta un moment le discrédit sur ses recherches. Pourtant la valeur des caractères qui donnaient pour un nom une autre forme que celle qui servait ailleurs à l'exprimer phonétiquement reposait sur des rapprochemens évidens. La difficulté paraissait inextricable, quand M. Oppert la leva en remarquant que, si l'une des transcriptions assyriennes de tel nom du texte iranien correspondant est phonétique, l'autre, celle qui, lue phonétiquement, s'éloigne davantage du thème iranien, doit être symbolique ou idéographique. En effet, de ces doubles noms, l'un reproduisait toujours assez exactement l'appellation persépolitaine et l'équivalent grec que l'histoire nous a souvent transmis, tandis que l'autre n'offrait avec cette appellation aucun rapport de son. Ainsi le nom de Babylone, en perse *Babyrus*, est écrit tantôt *Bab-ilou*, tantôt *Dintirki*. Le premier de ces mots devait être l'expression phonétique; le second, qui n'a aucune ressemblance de son avec le nom de Babylone, devait répondre à une idée symbolique. La justesse de cette vue fut démontrée par l'analyse des idéogrammes et l'étude des signes symboliques en usage chez les Assyriens. Un exemple fera mieux comprendre la nature de ces symboles. Le nom de Nabuchodonosor, que le texte persépolitain de l'inscription de Bisoutoun nous a conservé sous la forme *Nabucudracara*, est rendu dans l'assyrien par un ensemble de signes dont la valeur vocale donne le mot *Nabucoudourroussour*. D'autres fois on trouve la forme perse exprimée par un groupe de caractères cunéiformes qui se lit phonétiquement *Anpasadusis*. Ce second mot, si éloigné par le son du nom de Nabuchodonosor, en est l'idéogramme. Pour l'expliquer, il faut savoir qu'en assyrien ce nom signifie *le dieu Nabou* (Nébo) *protége ma famille*. On retrouve là un de ces noms contenant toute une phrase, très communs dans les langues de l'Asie. Eh bien! la traduction du mot Nabuchodonosor fournit précisément le sens du groupe symbolique qu'on lisait Anpasadusis. Le signe répondant à *an* est l'emblème dont est précédé tout nom de divinité; le signe qui se li *pa* est l'image défigurée d'un instrument agricole, la herse, emblème de la surveillance et l'un des attributs du dieu Nebo; le monogramme *sa* rend idéographiquement la notion de famille dont la syllabe *condouri* est la traduction phonétique; enfin le signe qui

donne le mot *dusis* est visiblement un symbole de protection, puisqu'il répond dans une inscription cunéiforme de Suse à l'impératif iranien *patar*, « protége, garde. » Cette analyse nous fait ainsi retrouver toute l'idée exprimée par le nom de Naboucoudourroussour, devenu pour les modernes Nabuchodonosor, et en explique la parenté avec le mot Anpasadusis, qui lui paraissait d'abord tout à fait étranger. Un travail du même genre a été opéré par M. Oppert sur une foule d'idéogrammes; on imagine aisément les difficultés qu'entraînait la vérification de son hypothèse, et ce qu'une pareille tâche a demandé de recherches. Si la polyphonie comme l'entendait sir Henry Rawlinson n'existait pas dans l'écriture assyrienne, il fallut pourtant y reconnaître une polyphonie d'une autre nature; le phénomène se produit dans d'autres conditions, et tient à des causes auxquelles il est possible de remonter.

L'association de caractères phonétiques et de caractères idéographiques ne se présente pas seulement dans une même phrase, on l'observe encore souvent dans un même mot. Les textes assyriens nous mettent sans cesse en présence de ces produits hybrides. Pour concevoir la possibilité d'un pareil mélange, il suffit de se reporter à quelques abréviations qui nous sont familières. Ne mêlons-nous pas nos chiffres, qui constituent de véritables monogrammes, à l'écriture alphabétique? Il y a plus, nous unissons parfois le chiffre à la lettre en conservant à tous deux leur valeur propre. Quand nous écrivons, par exemple, 7bre pour septembre, 8bre pour octobre, nous agissons comme le faisaient les anciens Assyriens. Jadis on écrivait fréquemment le nom latin de Christophorus (Christophe) en faisant suivre une croix ou le monogramme du Christ de la finale *phorus*. C'est toujours le même procédé. Mais, dira-t-on, comment les Assyriens parvenaient-ils à se reconnaître dans la lecture, puisque les signes idéographiques n'étaient pas essentiellement distincts des signes vocaux, et qu'on pouvait ainsi leur attribuer une acception phonétique? qui avertissait le lecteur de la manière dont le groupe devait être compris? Le sens général de la phrase et l'usage devaient incontestablement y suffire. L'écriture était d'ailleurs en ces temps reculés non pas comme aujourd'hui la plus élémentaire des connaissances, mais une vraie science; c'est ce qu'ont montré les hiéroglyphes égyptiens. Les peuples de l'antiquité qui connurent l'écriture alphabétique employaient aussi leurs lettres comme signes numériques; ces lettres, placées dans un texte, pouvaient dès lors donner naissance à des confusions. Par exemple, quand les Latins écrivaient dans une inscription le mot VIDENTES, un lecteur inhabile ne pouvait-il pas prendre VI pour le signe de six (*sex*), et croire qu'il s'agissait de *six dents?* Toutefois un peu d'intelligence mettait en garde contre de telles erreurs. Les Assyriens étaient sans doute

plus exposés à des méprises analogues, mais le sens général de la phrase les ramenait bien vite à la véritable acception du groupe cunéiforme. Nous, qui malheureusement ne connaissons que fort imparfaitement leur langue et leurs symboles, nous avons beaucoup plus de peine à nous tirer de la difficulté. Les monogrammes ou signes symboliques ne présentaient pas au reste une valeur assez circonscrite pour ne s'appliquer qu'à un seul objet, qu'à une idée bien déterminée. Ils comportaient une acception plus générique, et, pour indiquer le sens spécial qu'on leur attribuait dans la phrase, on les faisait fréquemment suivre d'un groupe phonétique donnant un son tiré du mot qui en assyrien rendait l'objet ou l'idée particulière qu'on entendait exprimer. C'est ce que les philologues ont appelé le *complément phonétique*, phénomène qui s'observe dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, et dont des vestiges se retrouvent dans l'écriture des anciens Mexicains et dans celle des Japonais. Expliquons-nous par un exemple. Le monogramme qui répond à l'idée de lumière, suivant qu'il sera accompagné du groupe phonétique *oum*, ou du groupe *si*, ou du groupe *doû*, prendra le sens de *jour*, de *soleil* ou d'*aurore*, parce qu'en assyrien *youm* signifie jour, *samsi*, soleil, et *sadoû*, aurore. Ces complémens phonétiques rappellent fort, on le voit, nos rébus. Parfois aussi le mot phonétique est accompagné d'un monogramme qui figure seulement comme déterminatif et indique l'ordre d'idées auquel le mot appartient. Nous pouvons nous effrayer à la pensée d'une telle complication; mais, qu'on ne l'oublie pas, l'esprit humain a toujours procédé du complexe au simple, et les procédés les plus primitifs sont nécessairement les plus incommodes et les plus compliqués. Il a fallu passer par les hiéroglyphes égyptiens pour arriver à l'alphabétisme que les Phéniciens en ont tiré, de même que l'alphabet cunéiforme iranien a dû sortir de ce syllabaire formidable reconstruit si péniblement par les assyriologues.

II.

Les inscriptions assyriennes une fois lues, il devint possible de se faire une idée précise de l'idiome auquel elles appartiennent. On y reconnut une langue sémitique, plus voisine de l'hébreu que de l'araméen quant à l'organisme, mais ayant son cachet spécial. Des orientalistes éminens s'étaient d'abord refusés à admettre cette parenté; leurs objections sont tombées devant l'évidence des rapprochemens. Sous le déguisement d'une pareille écriture, si différente du vêtement plus simple et plus étroit que l'alphabet phénicien donne à l'hébreu, au syriaque, à l'arabe, on conçoit que le sémitisme de l'assyrien n'ait pas d'abord apparu avec une suffisante

clarté. L'étude des formes grammaticales, si habilement poursuivie par M. Oppert, a levé les doutes. Toutes ces lettres que l'on nomme préfixes, et qui, unies au mot, en indiquent la relation avec ceux qui l'accompagnent, ou modifient le sens de la racine, se retrouvent identiques à ceux des autres idiomes de la même famille, dont M. Renan, dans son beau livre sur l'*Histoire des langues sémitiques*, a montré la remarquable unité de composition. Les formes de conjugaison sont aussi celles si caractéristiques de l'hébreu. La plupart des mots ont leurs correspondans dans un ou plusieurs idiomes de la souche commune, et quelques-uns de ceux qui paraissaient isolés dans une des langues sémitiques antérieurement connues rencontrent leur homologue en assyrien, de sorte que ce qui semblait une anomalie disparaît. Ainsi le nom de nombre hébreu onze (*ashthé-asar*), dont l'étymologie avait donné tant de tablature aux hébraïsans, a trouvé une explication fort simple quand on a vu qu'*ishthin* voulait dire *un* en assyrien. Le mot hébreu signifie donc *un et dix*.

Si nous ne possédons pas la grammaire et le vocabulaire de l'assyrien, nous avons du moins le moyen de les reconstituer pièce à pièce. M. Oppert, son élève M. J. Ménant, sont à l'œuvre, ainsi que plusieurs savans anglais et allemands. Les racines de l'assyrien sont en grande majorité sémitiques, mais on en rencontre aussi d'iraniennes. On peut dès aujourd'hui traduire presque tous les textes en s'aidant des indications fournies par le rapprochement des mots iraniens et des mots assyriens dans les inscriptions bilingues, puis des lumières que jette sur le sens de ces mots le vocabulaire des idiomes congénères. Les versions proposées sont généralement satisfaisantes et complétement d'accord avec les données que les auteurs anciens nous ont laissées sur l'Assyrie. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait encore bien des obscurités, et que les plus habiles ne se soient pas rendus involontairement coupables de fréquens contresens. La signification flottante d'une multitude de signes et de mots prête, il faut en convenir, facilement à l'arbitraire. Lorsque, par l'idée qu'on s'est faite de la phrase, on est entraîné à traduire d'une certaine façon, on a dans bien des cas les moyens d'imposer, bon gré mal gré, aux groupes la signification désirée; le coup de pouce est parfois si tentant qu'il est malaisé de s'en défendre. La plus grande occasion d'erreurs est assurément la polyphonie. J'ai déjà indiqué ce que sir Henry Rawlinson entendait par là. Son hypothèse n'était pas admissible; mais à côté de cette polyphonie prétendue il y en a une autre dont l'existence en assyrien est incontestable et qui provient de l'origine étrangère du système cunéiforme, origine dont il faut maintenant parler.

Les signes idéographiques assyriens peuvent se lire phonétique-

ment, et l'on a vu qu'ils fournissent alors des mots fort différens de ceux qui, dans le vocabulaire assyrien, rendent l'idée que ces signes peignent symboliquement. S'il se rencontre une langue où les mots dus à la valeur phonétique des signes ont précisément la signification que ces signes rappellent en tant qu'idéogrammes, on devra nécessairement supposer que cette langue était l'idiome des premiers qui les employèrent. Par exemple, le monogramme qui dans le texte assyrien répond à l'idée de *maison* est l'équivalent du phonétique *bit*, ce mot ayant en assyrien la signification de *maison*; mais, lu phonétiquement, il donne un tout autre mot, qui est *val*. La langue où le mot *val* signifierait *maison* devrait être celle du peuple qui a le premier fait usage du monogramme en question. Eh bien! cette langue est précisément le médo-scythique, l'idiome auquel appartient l'écriture cunéiforme de la seconde espèce, car en médo-scythique *eval* affecte le sens de maison. M. Oppert a vérifié le fait sur une foule de monogrammes. Pour d'autres, dont la valeur phonétique donne un mot que ne peuvent expliquer les inscriptions médo-scythiques, il a eu recours au vocabulaire des langues de la même famille encore parlées de nos jours, et il y a retrouvé l'explication phonétique du sens idéographique. Ainsi le signe idéographique qui rend l'idée de race se lit *niman* d'après ses élémens vocaux; or en magyar *nem* veut dire race, le signe symbolique de l'épée est, phonétiquement entendu, *pal*, et en magyar *pallos* signifie épée. Le touranien nous apporte donc toujours la concordance de la valeur phonétique et de la signification symbolique. Nous sommes en conséquence conduits à rapporter à une race touranienne l'invention de ces signes. Les Assyriens les lui ont certainement empruntés; toutefois, au lieu de conserver à ces signes la valeur vocale qui y était attachée, ils les ont considérés comme des symboles exprimant non des articulations, mais une idée, et, pour les dénommer, ils ont naturellement adopté le mot de leur propre langue qui rendait cette même idée. Voilà comment, au lieu de lire le signe de maison *val*, ils le lisaient *bit*. Leur emprunt ne s'arrêta point là. Puisque pour les mots phonétiquement écrits ils se servaient de caractères syllabiques dont les valeurs, transportées dans les signes symboliques, permettent de retrouver la forme phonétique touranienne, c'était donc qu'ils avaient aussi pris aux Touraniens leurs signes vocaux. En fait, les Assyriens avaient attribué au monogramme une double valeur phonétique, l'une dérivée du mot de leur propre idiome dont il exprime l'idée, l'autre due aux signes phonétiques dont il se compose. L'écriture cunéiforme offrait une réelle polyphonie : un signe phonétique idéographiquement entendu se lisait par un tout autre mot ou son que celui qu'expriment les élémens syllabiques. Cela explique comment l'emblème

de la Divinité (1), qui donne phonétiquement *an* et répondait au médo-scythique *annap*, Dieu, emblème dont j'ai parlé plus haut, se lisait *ilu* en assyrien, parce que dans cette langue *ilu* signifie *Dieu :* on peut dire que ce monogramme est polyphone, puisqu'il a les valeurs de *an* et de *ilu*. Les systèmes graphiques des Assyriens et des Touraniens avaient, on le comprend maintenant, la même origine. M. de Saulcy, bien avant que M. Oppert eût été conduit à cette vérité, avait signalé de nombreuses analogies entre l'écriture de la seconde et celle de la troisième espèce. Un examen plus attentif établit que les deux méthodes graphiques étaient une au fond, et on les désigna sous le nom commun de système *anaryen* par opposition au système perse ou *aryen*. Notons seulement que les inscriptions médo-scythiques à nous connues ne remontent pas au-delà de Cyrus; elle appartiennent à une période où le syllabaire s'était sans doute déjà simplifié, et elles ne reproduisent pas l'état primitif du système tel que les Touraniens doivent l'avoir établi. On s'explique ainsi qu'il soit moins varié que le syllabaire assyrien. C'est donc un peuple sorti de la grande souche finno-tartare qui a fait, dans la région arrosée par l'Euphrate, ce que les Égyptiens et les Chinois ont accompli de leur côté, c'est-à-dire qui a tiré toute une suite de signes syllabiques d'images ayant servi d'abord uniquement à représenter des objets, et qui se prenaient soit dans le sens propre, soit dans un sens métaphorique. L'emploi de ces lettres syllabiques ne fit pas d'ailleurs complétement disparaître celui des images ou symboles, lesquels s'associèrent à elles. Seulement avec le temps l'image s'altéra, s'abrégea et devint un véritable hiéroglyphe. On discerne quelquefois dans les formes archaïques des groupes cunéiformes les linéamens de l'image qui leur a donné naissance; le même fait a lieu pour les caractères *khô-teou* des Chinois.

L'écriture est sans contredit l'une des plus merveilleuses inventions de l'homme, celle qui a le plus contribué à ses progrès. Là où elle est demeurée inconnue, la société n'a pu sortir de l'enfance. Elle est si étroitement liée au développement de l'intelligence, que l'on mesure, pour ainsi dire, la civilisation d'un peuple au degré de perfectionnement présenté par le système graphique dont il fait usage. Plus par sa constitution un mode d'écriture se trouve uni à la langue de ceux qui l'ont imaginé, plus restreinte est leur sphère d'influence intellectuelle et morale. La complication ou l'imperfection de l'écriture devient un obstacle aux communications entre la nation qui s'en sert et celles pour l'idiome

(1) Cet emblème est dérivé de la figure d'une étoile, circonstance qui montre clairement l'origine sabéiste de la religion de ces peuples.

desquelles elle n'est pas faite. La simplicité et la commodité de l'alphabet latin ont notamment contribué à étendre l'influence des Romains sur les barbares. Auparavant la supériorité de l'alphabet grec avait aidé à propager dans toutes les contrées méditerranéennes les idées et les habitudes helléniques. Le peu de souplesse et les défectuosités de l'alphabet purement sémitique ont empêché les populations de l'Asie occidentale d'exercer sur l'Europe l'action à laquelle elles semblaient appelées. L'Égypte a été sans influence sur l'Occident, et, loin de le doter de sa science, elle a subi l'action des Grecs après Alexandre. C'est que son système d'écriture se trouvait trop intimement lié à la langue et à la religion de ses habitans. Voilà également pourquoi l'écriture chinoise ne s'est pas répandue chez tous les peuples soumis à la domination du fils du ciel. Toutefois les systèmes graphiques conçus exclusivement pour traduire aux yeux un certain idiome ont pu fournir à d'autres peuples les élémens d'un système moins exclusif ou moins complexe, susceptible par conséquent de s'adapter davantage aux besoins d'idiomes divers. Les Phéniciens tirèrent de la sorte leurs lettres de l'écriture hiératique égyptienne; les Japonais ont composé leurs caractères en prenant pour point de départ ceux des Chinois; les Perses, ainsi qu'on l'a vu plus haut, durent constituer leur alphabet à l'aide des signes cunéiformes syllabiques. Eh bien! un fait du même ordre s'est produit pour les Assyriens. Ils ont emprunté aux Touraniens leur système graphique; mais, afin de mieux l'adapter à leur propre idiome, au lieu de le simplifier, ils l'ont compliqué; ils ont donné aux caractères des valeurs nouvelles que ne comportait pas le syllabaire primitif. C'est vraisemblablement un procédé identique qui a permis à d'autres populations de se servir aussi de l'écriture cunéiforme. Il a été découvert à Ninive, à Van, à Diarbekir, à Suse, des inscriptions écrites dans le système anaryen, mais qui appartiennent à des idiomes différens de l'assyrien et du médo-scythique. On a baptisé ces langues des noms de casdo-scythiques ou scythique-chaldéen, d'arméniaque ou arménien primitif, de susien. Sauf le déchiffrement de quelques noms, on n'est point encore parvenu à comprendre les textes des deux derniers idiomes. M. Oppert a signalé parmi les nombreuses tablettes rapportées de Koyoundjik une sorte de vocabulaire où se lisent en face de mots assyriens des mots casdo-scythiques correspondans, et l'on peut déjà reconnaître dans la langue des Scythes de Chaldée un organisme touranien.

Nous avons vu que les Assyriens, pour se servir de l'écriture anaryenne, y avaient introduit certaines correspondances phonétiques inconnues aux Touraniens. De là une richesse de valeurs dans les monogrammes qui a créé à la science de terribles difficultés. C'est, selon toute apparence, par degrés que ce peuple est arrivé à

adopter des valeurs aussi multipliées. Il se servit d'abord des signes touraniens comme symboles d'idées et d'objets, et les désigna par les mots de son propre idiome, sémitique d'origine, ainsi que le monogramme de Dieu nous en a offert un exemple. Il fit de même pour des locutions entières, qu'il transporta, sous la forme écrite originelle, du touranien en assyrien, et qu'il lisait en substituant la locution correspondante de cette dernière langue. C'est de la sorte que les Japonais se servent des livres chinois; ils en lisent les caractères en substituant à la prononciation chinoise le mot de leur propre langue qui exprime la même idée. Les Assyriens ne se bornèrent pas à cet emploi des caractères cunéiformes, ils apprirent aussi à en distinguer la valeur phonétique touranienne d'origine, et en firent usage comme signes des articulations correspondantes. Le syllabaire touranien passa de la sorte tout entier aux Assyriens; mais ces derniers, aux valeurs vocales qu'avaient déjà les signes, ajoutèrent de nouvelles valeurs qui découlaient de leur propre idiome. Expliquons par un exemple comment ils s'y prirent.

Pour rendre l'idée de main, les Touraniens avaient dans le principe dessiné une main ouverte, et comme dans leur langue la main se disait *kurpi*, ils lurent cette image, puis le signe cunéiforme qui en était dérivé en prononçant le mot *kurpi*. A l'origine, les images matérielles gravées sur la pierre ou la brique servaient aussi à peindre, par voie métaphorique, une idée soit abstraite, soit générale. La main (*kurpi*) exprima ainsi les idées de *prendre*, *posséder*, *étendre*; mais quand en lisant les Touraniens rencontraient le monogramme de la main avec un de ces trois sens, au lieu de le prononcer *kurpi*, ils le prononçaient comme s'il avait exprimé le mot de leur langue répondant à l'un de ces verbes, par exemple ils disaient *imidu* ou *imadu*. De là les valeurs phonétiques *kurpi* et *imadu*, et par abréviation *kur* et *mat*, attribuées chez eux au monogramme de la main. Une fois ces sons attachés à un tel signe, on se servit du monogramme qui les représentait pour écrire phonétiquement des mots renfermant l'une de ces syllabes sans avoir aucune relation de sens avec le mot main. *Kur*, signifiant en touranien *montagne*, *lever du soleil*, *mat* ayant dans la même langue le sens de *terre* (*mada*), le monogramme dérivé de la figure de la main comporta aussi ces différentes acceptions. Avant même d'être adoptés par les Assyriens, les signes cunéiformes offraient donc chacun plusieurs valeurs phonétiques et plusieurs significations. — Ces valeurs et ces significations passèrent chez les Assyriens, qui y ajoutèrent les valeurs vocales que donnaient les mots de leur propre langue répondant aux idées figurées par le monogramme. Le signe de la main prit ainsi chez eux la valeur phonétique dérivée des mots assyriens signifiant *montagne*, *lever du*

soleil, etc., tout en gardant les valeurs phonétiques touraniennes *kur* et *mat*, que les Assyriens appliquaient pour écrire phonétiquement les mots de leur idiome où reparaissaient ces mêmes syllabes. Il y eut à la fois dans le système cunéiforme ce qu'on peut appeler *polylogie* et *polyphonie*.

En somme, un signe assyrien étant donné, il est possible de le traduire de bien des manières. Cette latitude laissée au lecteur est la raison des doutes qu'on a émis sur l'exactitude des traductions publiées. Il ne faut pourtant pas qu'on exagère ces difficultés : l'habitude et la sagacité en triomphent; le tact s'acquiert dans le maniement d'un instrument même défectueux; une main mal exercée ne réussira point là où l'ouvrier habile créera un produit excellent. Ne voyons-nous pas la langue chinoise, de sa nature si vague, si imparfaite dans ses moyens d'exprimer des idées un peu complexes, qui ouvre la porte à tant de contre-sens, déchiffrée par un sinologue tel que M. Stanislas Julien avec une sûreté qui confond? La scrupuleuse exactitude de ses traductions a pu être vérifiée par des moyens en quelque sorte matériels, car ce savant a retrouvé dans les traités chinois des procédés industriels qui, expérimentés, ont parfaitement réussi. En assyrien, l'arbitraire dans le choix des sens n'est pas d'ailleurs complet. Certains principes guident : tel signe n'est jamais phonétique; tel autre au contraire a toujours ce rôle. Le parallélisme des phrases, des formules, aide et éclaire. Les textes se contrôlent les uns par les autres, et les témoignages des auteurs anciens peuvent souvent être d'un grand secours; les incertitudes se dissipent donc peu à peu, les erreurs graduellement se corrigent. Sans doute les traductions qui ont été données ne sauraient prétendre à la rigueur de celles de textes écrits dans une langue connue avec des caractères alphabétiques; mais à force d'étude on arrivera, comme on est arrivé pour les hiéroglyphes, à serrer la phrase de plus en plus près. Un fait capital prouve que, malgré d'inévitables imperfections, les traductions tentées dès l'origine de ces études n'étaient pas fort éloignées du sens rigoureux. Ébranlée un instant dans la confiance que les premiers efforts des assyriologues lui avaient inspirée, la Société asiatique de Londres eut l'idée de soumettre leur méthode à une épreuve décisive; elle demanda aux déchiffreurs de cunéiformes de traduire chacun séparément le même texte. Si l'arbitraire eût jusqu'alors présidé aux interprétations, il était impossible que, sans se concerter, on fût conduit au même sens. Le texte proposé était la grande inscription de Téglath-Phalasar, un des monarques assyriens que la Bible nous a fait connaître. MM. Hincks, Rawlinson, Oppert et Fox Talbot entrèrent en lice ou plutôt en loge; la traduction de chacun fut envoyée sous pli cacheté au président de la docte compagnie, qui en

confia l'examen à une commission spéciale. L'épreuve fut pour les assyriologues un véritable triomphe, car les quatre versions se trouvèrent sensiblement concordantes.

Il y a de cela plus de dix années, et depuis ce moment bien des progrès ont été accomplis. Une certaine catégorie de textes a fourni des lumières inespérées. Parmi les tablettes découvertes à Ninive, M. Oppert en rencontra qui sont de véritables traités d'écriture. Ce que l'observation lui indiquait, l'inscription d'un de ces petits monumens le confirma : elle nous apprenait que ces tableaux de concordance avaient été dressés par ordre du roi Sardanapale V (de 660 à 647 avant Jésus-Christ) pour faciliter à ses sujets l'usage d'une écriture qui devait offrir de grandes difficultés même aux Assyriens. On voit sur ces tablettes d'argile des syllabaires disposés en trois colonnes; celle du milieu contient le signe à expliquer, celle de gauche donne généralement la valeur syllabique exprimée à l'aide de caractères simples, celle de droite fournit la valeur idéographique rendue par le mot assyrien correspondant. Sur d'autres tablettes, découvertes à Koyoundjik, on trouve l'explication des signes antiques par de plus simples qui en étaient des modifications; enfin une tablette présente les images dessinées grossièrement à côté des dérivés cunéiformes. L'existence de semblables traités prouve que la connaissance du système graphique anaryen n'était pas le secret d'un petit nombre de prêtres et d'hiérogrammates. On trouve d'ailleurs les caractères cunéiformes sur tant d'édifices, de statues, de stèles, de cylindres, de briques, qu'il faut nécessairement supposer qu'ils s'adressaient à tout le monde, du moins à tous les gens instruits. En Chine, malgré la multiplicité des signes dont se compose l'écriture, la connaissance de la lecture est presque universelle. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on admette, au moins pour les derniers siècles de l'empire assyrien, que l'écriture cunéiforme était connue des classes élevées, qu'un grand nombre de gens savaient la manier. Des tablettes découvertes à Warka, et où se lisent les noms de Démétrius et de Séleucus, prouvent que l'usage n'en était pas entièrement perdu sous les Séleucides. La langue assyrienne se conserva longtemps pure sous cette enveloppe graphique qui en immobilisait les formes, cela ressort du style d'inscriptions qui remontent à l'époque d'Artaxercès-Mnémon; mais peu à peu d'autres idiomes en prirent la place sans pourtant effacer tout à fait les vestiges des trois races qui se trouvaient en contact dans cette partie de l'Asie. Les Arabes, les Persans, les Turcs, continuent sur les bords de l'Euphrate et du Tigre à être les représentans des trois nations auxquelles s'adressait Darius dans l'inscription du rocher de Bisoutoun. Un idiome sémitique, un

idiome aryen, un idiome touranien, se parlent encore à la fois dans ces régions que tant de bouleversemens ont désolées, tant de vainqueurs parcourues.

III.

Ces révolutions, ces conquêtes, datent d'une bien haute antiquité. Avant la lecture des textes cunéiformes, nous ne connaissions des premiers chapitres de l'histoire d'Assyrie que quelques pages contenues dans les auteurs grecs, latins et orientaux. Aujourd'hui non-seulement nous pouvons y beaucoup ajouter, mais nous avons les moyens de contrôler Bérose en le complétant, comme les monumens égyptiens nous permettent de compléter et de contrôler Manéthon. Une même fatalité nous a privés des ouvrages de l'un et de l'autre écrivain, qui appartiennent à l'époque des Lagides, et quelques fragmens des annales de la Syrie et de l'Égypte sont seuls parvenus jusqu'à nous. La chronologie des deux empires se reconstruit par degrés à l'aide des monumens, du moins pour les temps historiques, car au-delà s'étend pour les Assyriens aussi bien que pour les Égyptiens une période fabuleuse que nous ne pouvons nous flatter d'éclaircir. L'imagination s'y était donné libre carrière en fait de supputations d'années, et les deux peuples s'attribuaient une antiquité fort exagérée. Sans remonter à beaucoup près aussi haut que le veut la légende, la civilisation assyrienne nous reporte encore à une époque bien reculée. Le chamite Nemrod, à la mémoire duquel s'en rattache l'origine, n'apparaissait plus au rédacteur de la table généalogique de la Genèse que dans un nébuleux lointain et avec un caractère purement fabuleux. D'après la Bible, Nemrod régna sur Babylone, Erech, Accad et Chalanne. Les villes de Ninive, de Calach (Nimroud) et de Resen (Larissa de Xénophon) ont été fondées par lui; mais, à la distance où les Hébreux étaient déjà de la dynastie couschite, les souvenirs se confondaient, les anachronismes étaient faciles. Ces diverses cités ne datent probablement pas de la même époque. Resen paraît avoir été le siége de la puissance couschite avant Ninive, dont le nom, tout assyrien et qui signifie *demeure*, semble indiquer qu'elle ne fut fondée qu'après l'arrivée des Sémites. Plus tard, des désignations géographiques furent prises pour des noms de souverains, ou servirent, ainsi que cela est arrivé en Grèce, à composer ceux des prétendus fondateurs de ces villes. Du mot Ninive on tira le nom d'un prétendu *Ninus*, dont l'histoire se confondit peut-être avec celle de Ninippall-oussin, qu'une inscription de Kalah-Cherghat désigne comme l'ancêtre de Téglath-Phalasar Ier et le créateur de l'empire. Du mot Babylone fut tiré le nom du roi *Bélus*. On peut voir dans l'historien

arménien Moyse de Khorène une liste de noms de rois assyriens forgés de cette manière. Toutefois cette généalogie, si elle est purement mythique, peut au moins nous servir à établir la direction suivant laquelle s'est opérée l'émigration babylonienne, et nous montre qu'elle s'effectua du sud au nord.

Le mythologique Nemrod paraît personnifier une race que soumirent et exterminèrent en partie des conquérans aryens. Les descendans de ces Couschites, comme le firent dans l'Inde les populations dravidiennes à l'arrivée des Aryas, se réfugièrent dans les montagnes. Ils y menèrent une existence misérable, vivant de chasse et de déprédations. Les nouveaux envahisseurs les regardèrent comme une race rebelle que le ciel avait maudite. C'est ce qui s'est produit en Asie pour presque toutes les peuplades indigènes. Le nom de Couschites subsista altéré dans celui de Cosséens, donné par les Grecs à une population des montagnes du nord de la Susiane qui désolait le pays par son brigandage. Les anciens ont appelé Mèdes les conquérans aryens, qui venaient probablement de la Bactriane. Leur domination dura deux siècles environ. Celle d'une race touranienne la remplaça. Peut-être ces Touraniens ou Touryas étaient-ils déjà établis dans une partie de l'Assyrie quand les Mèdes-Aryens s'en emparèrent, et ne firent-ils que reprendre leur indépendance en absorbant ou en expulsant leurs oppresseurs. On pourrait l'induire du nom que leur appliquaient les Perses ou Iraniens, avec lesquels ils demeurèrent en hostilité permanente : le nom est *Uvaja* qui signifie *autochthones;* il a donné naissance à celui d'*Ouxioi* (Οὔξιοι) que les géographes anciens ont attribué à leurs descendans, et à la dénomination plus moderne de *Chuzistan*. Quant aux Hébreux, ils ont désigné les Touraniens sous ce nom d'Élam, d'où est dérivé celui d'*Élymaïde*, sous lequel les Grecs connaissaient le Laristan. Le nom que porte dans la Genèse un roi d'Élam contemporain d'Abraham, Chodorlaomer, a tout à fait une physionomie touranienne, et est une indication chronologique importante pour l'âge auquel remonte cette domination.

Quoique l'écriture cunéiforme ait été certainement inventée par les Touraniens, les textes que nous possédons ne nous reportent pas aussi haut. Les plus anciens princes qu'on trouve mentionnés appartiennent à la première dynastie chaldéenne, dont le siége principal était Erech, aujourd'hui Warka. L'autorité de ces monarques s'étendait sur plusieurs villes déjà populeuses, entre autres Niffar (Nipour), Sippara (Souffiera), que les textes épigraphiques nomment, comme Bérose, la *ville du soleil*, et dont la tradition faisait la résidence de Xisuthrus, le Noé chaldéen. Des populations antérieures aux Sémites, ces textes ne nous apprennent rien, si ce n'est qu'elles

étaient désignées par les noms de *Soumirs* et d'*Accads*. Au reste l'épithète de chaldéenne convient peu à cette vieille dynastie, le pays de Sennaar ou Mésopotamie ne portant pas alors le nom de Chaldée, qui n'apparaît que beaucoup plus tard. Il avait gardé sa dénomination casdo-scythique d'*Our-Casdim*, c'est-à-dire de *pays des deux eaux*, nom que la Genèse nous dit être celui de la patrie d'Abraham, mais que les commentateurs n'avaient point compris et où ils voyaient la désignation d'une ville. Les fouilles de MM. Loftus et Jones Taylor ont mis au jour quelques inscriptions donnant les noms des princes de l'ancien empire chaldéen; malheureusement on ignore la place à leur attribuer dans la succession chronologique. L'un d'eux, dont le nom se lit *Orcham*, a laissé de nombreux témoignages de sa piété envers les dieux; mais le plus connu est *Hammourabi*, dont M. J. Ménant a étudié avec succès les nombreuses inscriptions. Ce monarque prenait comme d'autres princes de la même dynastie le titre de *roi de Babylone*, de *roi des quatre régions*. Bérose mentionne plusieurs rois ou chefs arabes qui succédèrent à la première dynastie chaldéenne. Les textes cunéiformes sont jusqu'à présent muets à leur égard. Il est probable, ainsi que l'a admis M. de Rougé, que c'étaient des princes de cette même race de Khetas qui joue à l'époque correspondante un grand rôle dans les guerres des Pharaons, et dont les états semblent s'être étendus précisément du côté de l'Assyrie.

La suite des rois du premier empire assyrien se place après eux. Le plus vieux document relatif à cette troisième période qui nous soit parvenu est le prisme octogonal de Téglath-Phalasar Ier, qui fut découvert en quatre exemplaires aux quatre angles du grand temple du dieu Assour, à Kalah-Cherghat, sur le Tigre, texte mentionné plus haut à propos de l'expérience tentée par la Société asiatique de Londres. Il remonte, d'après les calculs de M. Oppert, à l'an 1250 avant Jésus-Christ environ. Il ne contient pas moins de sept cents lignes et donne la généalogie des cinq premiers rois qui régnèrent à Ninive. Téglath-Phalasar Ier y raconte longuement ses exploits en suivant l'ordre des temps. Cette inscription contient des indications généalogiques des plus précieuses. Des dates marquant le jour, le mois et l'année y sont relatées, et l'on y rencontre le nom d'un des mois du calendrier juif; les autres noms ont été fournis par différens textes cunéiformes, ce qui montre que les Israélites doivent leur calendrier aux Assyriens. On savait déjà qu'ils leur avaient emprunté la semaine, dont l'origine est tout astronomique. Les années, dans les monumens découverts en Chaldée, sont rapportées à la durée du règne du roi; sur ceux qui proviennent de Ninive, elles sont désignées d'après certains magistrats, prêtres ou officiers éponymes, qui paraissent avoir eu, comme les archontes à

Athènes et les consuls à Rome, le privilége d'imposer leur nom à l'année. Il existe un autre monument du même règne, que nous ne possédons pas en Europe, mais dont l'inscription a été rapportée par MM. Loftus et Jones Taylor : c'est un bas-relief représentant Téglath-Phalasar Ier qui se trouve à Debeheb-Sou, en Arménie, à l'une des sources du Tigre. Il est accompagné de deux autres portraits, qui, nous apprend une inscription de Sardanapale III déchiffrée par M. Oppert, sont les images de ce souverain et de son père Téglath-Phalasar III ; ces princes les avaient fait sculpter à côté de celle de leur prédécesseur. Quand les voyageurs anglais découvrirent ces bas-reliefs, ils ignoraient la traduction que M. Oppert avait donnée du texte de Sardanapale III, traduction dont l'exactitude a reçu par cette découverte une éclatante justification.

A mesure que l'on se rapproche de la dernière époque de l'empire de Ninive, les monumens deviennent moins rares, les élémens qui permettront plus tard de fixer la chronologie plus abondans. Je suis forcé de passer ici sous silence ce que les inscriptions nous disent des monarques qui régnèrent avant Sémiramis. On aurait pu s'attendre à ce que les textes assyriens viendraient éclairer la vie si obscure et si contestée de cette grande reine que la tragédie encore plus que l'histoire a rendue parmi nous célèbre (1). Il n'en est rien pourtant; aucun monument épigraphique ne confirme ce qu'ont rapporté Hérodote et Ctésias. M. Oppert a reconnu simplement son nom dans celui d'une *Sammouramat*, épouse du roi Bélochus, quatrième du nom, dont la place dans l'ordre dynastique répond assez bien à l'époque où dut régner Sémiramis. Ce Bélochus IV avait sa capitale à Ninive; il faudrait donc supposer que soit de son vivant soit après sa mort son épouse alla s'établir à Babylone, où elle ordonna de grands travaux que les textes assyriens feraient plutôt attribuer à Nabuchodonosor, car ce monarque est celui qui embellit surtout l'antique cité mésopotamienne; il y déploya une magnificence qui en fit la merveille des merveilles. Au reste, si l'on se fie aux paroles prêtées par les inscriptions à Bélochus IV, il y aurait lieu de regarder ce monarque comme ayant été tout autant que Sémiramis digne de passer à la postérité. Dans le style emphatique et tout empreint de l'orgueil des despotes de l'Orient qui est celui de l'immense majorité de ces textes épigraphiques, Bélochus IV se qualifie de « roi puissant, roi du monde, qui a étendu la force de son bras de la grande mer du soleil levant jusqu'à la grande mer du soleil couchant, qui règne en maître des tribus. »

Sardanapale n'a pas été plus heureux que Sémiramis; sous ce

(1) Je ne parle que de la seconde Sémiramis, la première, l'épouse prétendue de Ninus, ayant un caractère purement fabuleux.

nom, j'entends le monarque que l'histoire, d'après Ctésias, nous représente soutenant dans Ninive un siége de deux ans et se brûlant avec ses femmes et ses trésors. Le nom donné par les Grecs à ce roi est évidemment une corruption du nom d'*Assour-idanna-palla* (le dieu Assour a donné un fils), qu'ont porté plusieurs souverains assyriens, mais dans lequel devons-nous reconnaître le voluptueux monarque devenu le type de la mollesse? M. Oppert est d'avis que c'est Sardanapale V, qui fut un grand prince et dont un bas-relief découvert à Koyoundjik et transféré au musée du Louvre nous a conservé l'image. Il est figuré tuant un lion, exploit que l'inscription qui accompagne le bas-relief célèbre en termes pompeux, et cette circonstance, soit dit en passant, atteste une fois encore l'interprétation exacte du texte. Cependant ce n'est pas avec Sardanapale V que finit l'empire ninivite, et, si l'on se laissait guider par la seule considération que le Sardanapale de l'histoire doit être le dernier des rois de Ninive, il faudrait l'identifier avec un prince nommé Assour-lihhous, sur lequel les textes sont fort peu explicites. Du reste les auteurs anciens peuvent avoir fait quelque confusion entre des noms dont les sons barbares entraient difficilement dans leur oreille; Ctésias était exposé aux mêmes erreurs qu'Hérodote, pourtant si exact d'ordinaire. M. Oppert nous a donné un exemple piquant des bévues que l'ignorance de la langue assyrienne a pu faire commettre aux Grecs. Suivant Clitarque, une inscription assyrienne qui se lisait à Tarse, en Cilicie, disait que Sardanapale, fils d'Anakyndaraxerès, avait bâti cette ville et Anchiale en un jour. Or les textes cunéiformes nous montrent que le groupe où Clitarque avait vu le nom du père de Sardanapale n'était autre qu'une phrase signifiant : Moi, auguste roi d'Assyrie (*Anakou nadou sar Assour*), qualification qui devait, d'après la teneur des proclamations royales, suivre le nom de Sardanapale. Le mot *palla*, qui dans ce nom (*Assour-idanna-palla*) a le sens de *fils*, fut certainement l'origine de cette plaisante méprise.

Si les textes cunéiformes n'éclairent ni l'histoire de Sémiramis ni celle du Sardanapale mentionné par les Grecs, en revanche ils nous font connaître un grand nombre de monarques de Ninive et de Babylone, les uns sur lesquels la Bible ne nous avait dit que quelques mots, les autres qui étaient demeurés totalement inconnus. Citons Sardanapale III, qui a rebâti le grand palais de Nimroud (Calach), étendu l'empire assyrien bien au-delà de ses anciennes frontières, et possédé, dit une inscription, les terres depuis les rives du Tigre jusqu'au Liban; Salmanasar III, son fils, qui ouvre la série des monarques portant des noms consignés dans la Bible; Samashou, dont une stèle a été trouvée dans l'édifice sud-est de Nimroud. Tous ces rois réunirent les couronnes de Ninive et de Babylone;

mais plus tard elles furent séparées durant un laps de temps prolongé, et ne se confondirent que pour quelques années. Bélésys prit le premier le titre de roi de Babylone, que conservèrent ses successeurs. Les rois de Ninive ne le portèrent plus désormais; ils se contentèrent de la qualification de *lieutenant des dieux à Babylone*. Le règne de Sargon, qui se place vers l'an 710 avant notre ère, est marqué par cette réunion temporaire des deux empires qui fit passer la cité des Chaldéens sous le sceptre ninivite. Ce Sargon est un des monarques dont le déchiffrement des textes cunéiformes a tout à coup ressuscité l'histoire. Nous ne connaissions guère que son nom par un verset d'Isaïe, et l'isolement de cette citation avait même fait penser qu'il s'agissait d'un prince nommé autrement ailleurs, de Sennachérib, qui fut le fils de Sargon ou de Salmanasar (Salmanasar IV), qu'il avait détrôné. Le nom de *Sargin*, lu pour la première fois par M. de Longpérier dans les inscriptions du palais de Khorsabad, établit l'individualité du prince assyrien qu'avait mentionné le prophète. Défiguré par Ptolémée sous la forme Arkéanos, ce nom, dont l'orthographe exacte est *Sarkayana*, n'avait pu tout d'abord être retrouvé dans le canon des rois assyriens. Sargon, nous disent les textes de Khorsabad, a été l'auteur du magnifique palais dont les vestiges ont été retrouvés par M. Botta. Profitant de l'absence de Salmanasar IV, qui venait de porter un coup mortel à Samarie, il se fit couronner à Ninive et poursuivit l'œuvre de destruction de son prédécesseur; il transporta dans sa capitale 27,200 Israélites. Il poussa ses conquêtes bien au-delà du royaume d'Israël, s'avança jusqu'en Phénicie, soumit l'île de Chypre, où a été retrouvée une stèle élevée par lui. Il enleva Babylone à Mérodach-Baladan, qui y régnait depuis douze années. Voilà ce que nous apprennent les épigraphes cunéiformes. Pour se faire une idée de l'importance de cette page restituée des annales d'Assyrie, il faut lire la grande inscription de Sargon à Khorsabad, dont MM. Oppert et J. Ménant ont publié la traduction. Les exploits du conquérant y sont longuement racontés avec des détails précieux pour la géographie de l'Asie au VIIIe siècle avant notre ère.

Un autre monarque dont le nom était destiné à une grande célébrité et qui, plus heureux que Sémiramis, a vu les monumens ajouter encore à sa gloire, est Nabuchodonosor. J'ai dit plus haut sous quelle forme ce nom apparaît dans les textes épigraphiques : on le lit sur des milliers de briques. L'empreinte de sa puissance se montre presque à chaque pas dans les ruines de la cité chaldéenne. Les anciens nous avaient parlé de ses victoires; ils nous avaient dit qu'il battit à Circésium le pharaon Néchao, qu'il se rendit maître de Tyr après un siége de onze ans. La légende va jusqu'à le représenter comme ayant conquis l'Afrique et l'Espagne. Il est vrai

que la Bible a anathématisé sa mémoire, parce qu'elle ne voit en lui que le destructeur de Jérusalem; mais le fils de Nabopolassar a pu s'offrir sous les plus noires couleurs au peuple d'Israël, sans être pour cela un prince détestable. Les quarante-trois ans de son règne sont marqués par de gigantesques travaux qui portèrent Babylone à ce point de grandeur et de magnificence qui en fit au VIe siècle la première ville du monde. L'art babylonien arrivait à la même époque à un haut degré de splendeur, et pouvait se comparer à l'art qui avait, un demi-siècle auparavant, brillé d'un si vif éclat à Ninive sous Sardanapale V. Nabuchodonosor entoura Babylone d'un système double de six enceintes, dont l'immense développement permit à une nation tout entière de se considérer comme la population d'une seule ville. M. Oppert a pu sur les lieux rétablir la curieuse topographie de Babylone, qu'Aristote comparait plutôt à un pays environné d'une muraille qu'à une cité telle que les Grecs pouvaient se la représenter. L'enceinte extérieure, celle dont parle Hérodote, formait un carré de 120 stades de côté. Babylone était donc quatre fois et demie plus étendue que Londres. Ce mur, qui rappelle la muraille de la Chine, avait 90 coudées ($47^m,28$) de hauteur, 50 coudées de largeur. Il était flanqué de tours hautes de 200 coudées (105 mètres) et percé de 100 portes. Un fossé intérieur et un fossé extérieur le défendaient. Cyrus commença la démolition de cette gigantesque enceinte, dont la destruction complète ne fut opérée que par les rois perses Xercès et Artaxercès. L'Euphrate partageait en deux parties à peu près égales et de figure triangulaire la vaste superficie enclose dans cette enveloppe nommée dans les inscriptions *Imgoul-Bel* (1). La seconde enceinte, dite *Nivit-Bel* (la demeure de Bélus), avait un périmètre de 360 stades (68 kilomètres); elle était également pourvue de tours, genre de fortifications dont les bas-reliefs assyriens nous offrent de nombreuses représentations; elles atteignaient une hauteur de 110 coudées ($57^m,75$). La largeur du rempart intérieur était suffisante pour que deux chars se pussent croiser sur la plate-forme qui le couronnait. L'aire entourée par la seconde muraille embrassait 290 kilomètres carrés. Elle laissait en dehors au midi le quartier de Borsippa, qui devint ainsi une ville distincte après la ruine du rempart extérieur. Tout l'intérieur de Nivit-Bel n'était pas occupé par des habitations; de vastes espaces restaient livrés à la culture. Au centre de ces deux enceintes concentriques se trouvait la cité royale, la ville proprement dite; Hillah paraît en occuper l'emplacement, c'était la Babylone primitive, dont il est impossible d'évaluer l'étendue, aucun vestige du mur qui l'entourait n'ayant été

(1) C'est-à-dire que *Bel-Dagon la protége!*

découvert, mais elle égalait au moins en superficie la capitale de l'Angleterre. Les rues de Babylone étaient, au dire d'Hérodote, généralement droites, bordées de maisons à plusieurs étages. De ces rues, les unes s'allongeaient parallèlement au fleuve, les autres aboutissaient et donnaient accès sur le bord par des portes en bronze. Le nombre des édifices qui décoraient la ville de Nabuchodonosor, que ses successeurs embellirent encore, paraît avoir été considérable; les inscriptions en mentionnent une multitude. Le monarque habitait un magnifique palais situé hors du lieu où s'était élevée la résidence de son père, et dont les ruines encore subsistantes portent le nom de *Kasr*. Bérose rapporte qu'il fut élevé en quinze jours, ce que confirment les textes épigraphiques. Les jardins suspendus, dont la création était attribuée à Sémiramis, sont connus de tout le monde. Cette merveille a disparu, mais l'emplacement a pu en être déterminé, grâce aux tombeaux que les Grecs, au rapport des auteurs, y avaient établis et qui ont été retrouvés. Le grand tumulus de Tell-Amran occupe le lieu de ces admirables terrasses. Quant aux temples, j'en parlerai plus loin.

Telle était la ville dont Cyrus se rendit maître, qui redevint un instant indépendante et à deux reprises différentes retomba sous le joug perse. Les noms des derniers monarques qui exercèrent dans Babylone une autorité toujours menacée ont été déchiffrés, ainsi que ceux de leurs plus illustres prédécesseurs : Nabounahid (Nabonid), le Labynète d'Hérodote, Belsaroussour, le Balthasar ou, pour prendre la véritable forme hébraïque, le Belsassar de la Bible, à qui les inscriptions donnent pour père et prédécesseur un prince appelé Nabouintouk, passé sous silence par les auteurs grecs et latins. Même après qu'elle eut été dépouillée de son privilége de capitale, la cité chaldéenne conserva encore son auréole de grandeur et de magnificence. Antique sanctuaire du paganisme asiatique, elle était, comme la Rome païenne, à la fois une ville sainte et une ville de plaisirs; ses rois y avaient accumulé autant de témoignages de leur faste que de leur piété.

IV.

Cette religion babylonienne, objet pour les Juifs d'une aversion profonde, et qu'ils regardaient comme la plus honteuse des idolâtries, a reçu des textes cunéiformes un précieux commentaire. Nous possédions déjà sur la cosmogonie, sur l'astrologie des Chaldéens des renseignemens assez circonstanciés, mais nous ignorions la riche composition de leur olympe. Les auteurs grecs, en nous parlant du culte assyrien, avaient d'ailleurs souvent substitué, selon

leur usage, les appellations de leurs propres divinités à celles des divinités assyriennes auxquelles ils les assimilaient. Quelques-uns des noms nationaux s'étaient, il est vrai, conservés dans les traditions orientales, chez des sectes qui ont hérité de lambeaux des vieilles théogonies asiatiques; mais ces noms, parfois défigurés, ont pris chez elles des significations nouvelles. On reconnaît par les épithètes des dieux des Assyriens que ce peuple, ainsi que toutes les autres nations polythéistes de l'antiquité, adorait les forces de la nature et les astres personnifiés. Les fragmens qui nous sont restés de la philosophie chaldéenne montrent sans doute qu'il y avait au fond de cette théologie abstruse une idée métaphysique, peut-être impliquait-elle la notion de l'unité divine; mais les conceptions qui apparaissent dans les textes cunéiformes offrent un caractère plus matériel; on y observe un fractionnement des attributs du créateur en une multitude de personnes divines qui rappellent beaucoup les dieux de l'Inde, de l'Égypte et de la Grèce.

Le grand dieu national des Assyriens était *Assour*, autrement dit *le dieu bon*, dont le nom entre dans celui de Sardanapale. Il est invoqué comme « le roi de l'assemblée des grands dieux; » il est pour les monarques de Ninive ce qu'Ammon est pour les pharaons : leur protecteur par excellence, l'être supérieur dont ils tiennent la vie, l'autorité et la victoire. La célèbre inscription de Sargon à Khorsabad énumère les riches offrandes que ce prince avait consacrées à Assour en actions de grâces. Chacun des douze dieux qui forment le premier cycle divin a ses fonctions spéciales. A plusieurs les Assyriens donnaient des épouses, déesses qui ont aussi leurs attributs particuliers. *Anou*, en qui l'on doit sans doute reconnaître l'*Oannès* mentionné par Bérose, règle les destinées; il reçoit l'épithète d'impénétrable. *Salman-Nisroch*, roi du fluide, seigneur des mystères, préside au mariage. *Samas*, l'arbitre du ciel et de la terre, est le dieu du soleil. *Sin* est le dieu de la lune, du mois, le maître des sphères. *Mérodach* occupe un rang fort élevé; il prend place comme dieu premier-né à côté d'Assour, et est appelé le sage, le maître des oracles. Sargon nous le représente comme le dieu qui, de concert avec Assour, lui a conféré la couronne; Nabuchodonosor s'intitule l'élu de Mérodach; il lui adresse les plus ferventes, les plus humbles supplications dans un des monumens qu'il nous a laissés (1); *Nébo* est représenté comme le fils de ce dieu. Les textes le sur-

(1) « Moi, je te bénis, ô seigneur, moi qui suis la créature de ta main. Tu m'as créé, tu m'as confié la royauté sur des légions d'hommes, comme c'est ta volonté, ô maître, qui as dompté leurs tribus. — Il a inspiré à mon cœur la crainte de lui-même et le respect de sa divinité. Il a dirigé mon attention sur l'observation de ses peuples, et j'ai propagé le culte de sa souveraineté. » *Inscription de la compagnie des Indes.*

nomment le gardien des légions du ciel et de la terre; il est l'inspecteur du firmament. Pour les Sabéens, dont les croyances sont empreintes de souvenirs de la théogonie chaldéenne, il se confond avec la planète Mercure. Les rois de Babylone se plaçaient sous la protection spéciale de Nébo; aussi son nom entre-t-il en composition dans celui de plusieurs d'entre eux, Nabopolassar, Nabuchodonosor (1), Nabonid. A Babylone, on lui assignait pour épouse une déesse lunaire appelée *Nana*, dont le culte était répandu dans toute l'Assyrie. On a découvert à Nimroud des images colossales de ce dieu exécutées par ordre de Bélochus IV. *Ninip-Samdan* est le héros des exploits divins, le dieu qui réduit les ennemis. Une inscription retirée de la partie du palais de Khorsabad qui paraît avoir été le harem contient une curieuse invocation de Sargon à cette divinité des combats. *Nergal* s'en rapproche par les attributs, car on lui donne les épithètes de piétineur, de maître des mêlées. *Ao* est l'impénétrable, le seigneur des mystères, quelque chose comme le Knouphis égyptien. *Bel-Dagon*, qualifié de père suprême des dieux, est le créateur, l'architecte du monde; il a pour épouse *Taauth*, la mère des grands dieux, qui personnifie vraisemblablement la matière. Tous les dieux reçoivent le titre générique de *Bel*, toutes les déesses celui de *Mylitta*, nom que les Grecs avaient pris pour celui d'une divinité spéciale. Celle qu'ils ont ainsi appelée est *Zarpanit*, déesse qui présidait à la fécondité et à la gestation; c'est elle qu'ils assimilèrent à Vénus, et dont le culte infâme consacrait la prostitution. Le nom également générique d'*Astaroth* appartient à toutes les déesses stellaires, entre lesquelles se place au premier rang *Istar*, la reine du ciel et de la terre, celle qui juge les héros.

Les prières aux divers membres du panthéon assyrien remplissent une foule de textes épigraphiques, car c'était sous la garde des dieux que les monarques mettaient leur demeure comme leur autorité. « Puisse Assour, le père des dieux, bénir ces palais en donnant à ses images un éclat spontané! que jusqu'aux jours les plus reculés il veille sur les issues! » s'écrie Sargon dans la grande inscription traduite par MM. Oppert et J. Ménant. La religion présidait à la construction des édifices, ainsi qu'à tous les actes principaux de la vie de l'Assyrien. Les rois déposaient sous les fondations de leurs palais des amulettes destinées à en assurer la durée. Un des plus intelligens explorateurs de Khorsabad, M. V. Place, qui a publié sur ces fouilles un savant ouvrage, déterra sous les grands taureaux de la porte, dans une couche de sable fin, une multitude de

(1) Ce roi s'intitule *l'adorateur de Nébo.*

plaques de toute substance, dont la destination a été précisément expliquée par une inscription de Sargon que M. Oppert a déchiffrée. Le monarque assyrien y dit : « Sur des tablettes en or, en argent, en antimoine, en cuivre, en plomb, j'ai écrit la gloire de mon nom. » Ce ne sont pas seulement des amulettes, ce sont des statues colossales, des bas-reliefs, qu'on a rencontrés à côté des palais. Ils portaient des inscriptions renfermant des prières aux dieux, des louanges en leur honneur. Le roi assyrien se donne toujours comme leur lieutenant, leur ministre. Il propage leur religion par les armes, et punit ceux qui refusent de reconnaître leur majesté.

On devine qu'un culte si constant et si respectueux envers les êtres divins avait dû avoir pour effet de remplir l'Assyrie de sanctuaires. Les textes épigraphiques mentionnent fréquemment l'érection de temples. Babylone en comptait un grand nombre; aucune inscription ne nous apporte à cet égard des informations plus précises que l'espèce de proclamation dite *inscription de la compagnie des Indes,* qui se lit sur un monument de Nabuchodonosor. Il y faut joindre, pour compléter les indications qu'elle fournit, l'inscription de Borsippa, émanant également du fils de Nabopolassar. Le roi rappelle dans ces textes les grands travaux qu'il a exécutés à Babylone, la construction des temples de Nébo, de Zarpanit, de Nana, de Ninip-Samdan, de Sin, d'Ao. Ces divers édifices étaient bâtis, nous dit l'inscription de la compagnie des Indes, en bitume et en briques. Les deux sanctuaires qui doivent nous intéresser le plus dans cette pompeuse énumération sont incontestablement le temple *du Ciel et de la Terre* et celui *des sept Lumières de la Terre.* Ce qui est dit du premier par les deux épigraphes nous y fait reconnaître la pyramide décrite dans Strabon sous le nom de *Tombeau de Bélus.* Le mot tombeau employé par le géographe grec est manifestement la traduction de l'expression assyrienne *lieu de repos,* qu'on appliquait au sanctuaire d'une divinité. Divers témoignages anciens nous apprennent que ce temple fut détruit par Xercès. Il s'élevait dans la cité royale, et paraît en avoir été comme le temple métropolitain. Il était dédié à Mérodach, qui avait sa demeure, son lieu de repos, à la partie inférieure du monument. Un dôme d'or et de marbre, dont la voûte constellée était une image du firmament, surmontait le sanctuaire où se rendaient des oracles. Aux divers étages de la pyramide étaient placés d'autres sanctuaires consacrés aux principales divinités. Enfin au sommet s'élevait l'édifice que les textes épigraphiques appellent le temple *des assises du Monde.* L'autel de Mérodach, qui était d'abord en argent, fut refait en or pur par ordre de Nabuchodonosor. Les charpentes employées dans l'édifice étaient en bois de cyprès apporté du Liban.

Une toiture en cuivre recouvrait le temple bâti à la cime de la pyramide, et en cela l'inscription cunéiforme est venue confirmer le témoignage du biographe d'Apollonius de Tyane.

Les ruines de cet édifice, restauré si magnifiquement par Nabuchodonosor, subsistent sous le nom de *Babil*, qui n'est autre que celui de Babylone, car dans les inscriptions cette cité est appelée *Babilou;* c'est la Babel de la Bible. Les signes idéographiques qui servent à écrire le mot prouvent qu'il signifiait *porte d'Ilou*, c'est-à-dire *porte de Dieu*. L'étymologie consignée dans la Genèse, qui explique Babel par *confusion*, n'a donc pas de valeur : il faut voir là une de ces interprétations forgées après coup, comme il y en a tant dans les écrits des anciens; mais, si Babel veut dire *porte de Dieu* et non *confusion*, cela n'infirme pas pourtant la réalité de la tour elle-même et de la tradition qui s'y rattachait. Au contraire l'inscription de Borsippa dépose d'une manière éclatante en faveur de l'authenticité de cette tradition. La fameuse tour y est mentionnée sous le nom de *Temple des sept Lumières de la Terre auquel se rattache le plus ancien souvenir de Borsippa*. Or le nom de ce quartier de Babylone, devenu ensuite une ville à part, signifie d'après le Talmud *confusion des langues*, sens conforme aux données du vocabulaire assyrien. Nabuchodonosor dit que ce sanctuaire, dont M. Oppert établit l'identité avec la tour à étages décrite par Hérodote, avait été bâti par un roi antique que quarante-deux vies humaines séparaient de lui; « mais ce roi, continue le monarque babylonien dans l'inscription de Borsippa, n'en éleva pas le faîte; les hommes avaient abandonné les travaux depuis les jours du déluge, proférant leurs paroles en désordre... Le tremblement de terre et le tonnerre avaient ébranlé la brique crue, avaient fendu la brique cuite des revêtemens; la brique crue des massifs s'était éboulée en formant des collines. Le grand dieu Mérodach a engagé mon cœur à le rebâtir. Je n'en ai pas changé l'emplacement. » Si M. Oppert a bien saisi le sens de ce curieux passage, la tour de Babel est ici clairement désignée, et l'inscription de la compagnie des Indes nous en fournit d'autre part la description. « Pour étonner les hommes, s'écrie le même Nabuchononosor, j'ai refait et renouvelé la merveille de Borsippa, qui est le temple des sept sphères du ciel et de la terre. J'en ai élevé le faîte en briques que j'ai couvertes de cuivre; j'ai plaqué de rangées alternantes de marbre et d'autres pierres le sanctuaire mystique de Nébo. » La tour où le roi babylonien avait, comme dans la pyramide, épuisé en quelque sorte tous les genres de décorations, n'a pas complétement disparu du sol; les ruines en subsistent, ainsi que celles du tombeau de Bélus. A 12 kilomètres au sud-ouest de Hillah est un énorme massif de briques vitrifiées

par le feu et qu'on aperçoit de fort loin : c'est le *Birs-Nimroud;* tout porte à croire qu'il constitue les restes de la fameuse tour des langues ou tour à étages. Sur la plate-forme, jadis élevée de 75 pieds et large de 600, s'élevaient dans le principe sept tours de hauteur inégale, consacrées chacune à l'une des sept planètes et dont les pierres présentaient dans chaque tour respective une teinte différente que les fouilles pratiquées par les Anglais ont permis de déterminer. La couleur et l'élévation de ces tours étaient sans doute en rapport avec les caractères attribués par les Chaldéens à chacune des sept planètes. A la base de l'édifice se trouvait le temple du dieu lunaire Sin. On montait au sommet par des rampes extérieures, et l'on arrivait ainsi au palladium de Nébo, qui dominait le monument. C'est probablement ce sanctuaire de l'inspecteur du ciel dont Hérodote parle comme d'un petit temple placé au haut de la tour à étages, et où une femme désignée par le dieu devait seule passer la nuit. Le Birs-Nimroud, à raison de l'antiquité et de l'importance du monument dont il est le vestige, peut donc rivaliser avec les pyramides de Memphis; mais ces ruines informes ne sauraient nous donner une idée de l'effet qu'il devait produire quand il était, avec le tombeau de Bélus, dans tout l'éclat de sa richesse et de sa décoration. Nous en sommes réduits à reconstruire par la pensée ces splendides édifices qui faisaient de Babylone ce que Rome est aujourd'hui, lorsque les pompes religieuses dont les bas-reliefs de Koyoundjik nous donnent l'image animaient ces lieux, où règnent maintenant la solitude et le silence. Le pèlerin arabe ou syrien, après avoir visité la ville de Nabuchodonosor, toute remplie de temples et de palais, revenait sans doute étonné sous sa tente, près de la pierre grossière qui lui tenait lieu d'autel; peut-être aussi, comme le pèlerin allemand du xve siècle revenant de Rome dans sa triste et froide patrie, était-il en même temps animé d'un sentiment d'aversion et d'horreur pour la corruption et les vices au spectacle éhonté desquels il avait assisté. Babylone lui apparaissait alors plutôt comme la cité du mal que comme la résidence de la Divinité. C'est ce qui explique le souvenir qu'elle a laissé après Ninive, autre ville de débauche et de luxe personnifiée par le voluptueux et lâche Sardanapale, qui périt avec elle au milieu des objets de ses jouissances. Les découvertes archéologiques de MM. Botta, Layard, V. Place, Loftus, les déchiffremens de MM. Hincks, Rawlinson, J. Oppert, nous permettent de revoir Babylone et Ninive sous un tout autre aspect. La science a ressuscité les deux cités détruites, et a rendu à l'Assyrie le prestige que lui donnaient, il y a vingt-cinq ou trente siècles, la puissance de ses monarques et l'éclat imposant de son culte.

ALFRED MAURY.

LES RÉPUBLIQUES

DE

L'ISTHME AMÉRICAIN

A travers l'Amérique centrale : le Nicaragua et le canal interocéanique, par M. Félix Belly, publié avec une carte originale du Nicaragua; 2 vol. in-8o. Paris, Librairie de la Suisse romande, 1867.

I.

Transformer le rêve de Christophe Colomb en réalité, tracer enfin la route océanique par laquelle les navires pourront voguer directement des ports d'Europe aux rivages de la Chine et des Indes, c'est là un problème qui depuis le XVIe siècle n'a pas cessé de séduire les esprits entreprenans. Les premiers navigateurs, cherchant vainement un passage, avaient pénétré dans toutes les baies de l'isthme de l'Amérique centrale et remonté la plupart des rivières; puis, lorsqu'il devint évident que cette étrange langue de terre si gracieusement reployée entre les deux océans sur un espace de 2,200 kilomètres, si bizarrement rétrécie de distance en distance par des golfes profonds, n'en était pas moins une barrière continue, on dut songer à la franchir au moyen d'un canal de navigation. En 1528 déjà, Cortez faisait explorer l'isthme de Tehuantepec entre le golfe du Mexique et la mer du Sud pour savoir s'il lui serait possible d'y créer un détroit artificiel. Plus tard, il est vrai, lorsque la tyrannie jalouse de la mère-patrie eut si bien régularisé le commerce par le monopole que toute idée d'innovation eût été considérée comme un crime, personne n'eut la hardiesse de proposer la construction d'un canal entre les deux océans; d'ailleurs Philippe II

avait interdit sous peine de mort de s'occuper d'un pareil projet, « car, ainsi que le disait un de ses courtisans, si Dieu avait désiré qu'il existât un détroit, il n'aurait pas manqué de l'ouvrir lui-même. » Vers le milieu du XVIIe siècle seulement, il se trouva un homme assez courageux pour oser de nouveau, en violation des lois divines, demander le percement de l'isthme de Tehuantepec; mais depuis le grand voyage de Humboldt, et surtout depuis que les anciennes colonies américaines, devenues terre libre, sont dégagées des entraves commerciales qui en faisaient un simple fief de quelques maisons de Séville et de Cadix, les projets se sont succédé en foule, les uns rédigés au hasard sur des cartes de fantaisie, les autres étudiés avec tout le soin que permettait la connaissance du pays et présentés par des hommes de valeur scientifique.

Les parties de l'Amérique centrale à travers lesquelles les ingénieurs ont fait ainsi passer à l'envi leurs divers tracés de canaux à écluses ou sans écluses comprennent sans exception tous les étranglemens de la grande terre de jonction qui rattache le Mexique à la Colombie. L'isthme de Tehuantepec, celui du Honduras, la baie de Chiriqui et le golfe Dulce, la rivière de Chagres et Panama, le Darien, ce faible pédoncule qui relie le continent du nord à la masse énorme du continent méridional, enfin le bassin de l'Atrato et de plusieurs de ses tributaires, ont été tous prônés comme les endroits où devrait nécessairement s'ouvrir la porte commerciale entre les deux mers; mais, de toutes les régions proposées pour l'ouverture d'un canal de navigation, nulle n'est plus connue que la remarquable dépression dans laquelle se trouvent le lac de Nicaragua et son émissaire le rio San-Juan. Dès l'année 1823, l'assemblée constituante de la confédération de l'Amérique centrale était saisie d'un projet de jonction des deux océans par le Nicaragua, et depuis cette époque les demandes de concession du canal, venues de l'Europe ou des États-Unis, ont été fort nombreuses. Parmi les premières, il faut surtout mentionner celle de M. Belly. Les lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute point oublié les charmantes descriptions que M. Belly leur a données de quelques-uns de ses voyages dans l'Amérique centrale (1). Pour notre part, nous nous rappelons, comme si nous les avions vues nous-mêmes en sa compagnie, les hautes berges alluviales du rio Sarapiqui, toutes bordées de grands arbres aux rameaux entremêlés de lianes; il nous semble que nous avons parcouru avec lui ce beau plateau de Costa-Rica, dominé par la superbe rangée de ses vingt-cinq volcans, et que nous avons traversé dans sa barque la mer intérieure du Nicaragua en contemplant le profil harmonieux des montagnes jumelles de l'île

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août 1860.

d'Omotepe. Si M. Belly sait décrire ces magnifiques contrées de l'Amérique tropicale de manière à nous les faire aimer comme si nous les avions visitées, c'est qu'il les aime lui-même avec passion et nous en dit la beauté d'une parole émue. Toutefois ce n'est point le désir de voir ces grands paysages de la nature qui avait conduit M. Belly dans les républiques des isthmes américains. Il ne voulait rien moins qu'être le créateur de ces nouvelles portes d'Hercule entre l'Europe et les Indes. M. Belly eut la joie de faire signer le 1er mai 1858 par les deux présidens du Nicaragua et du Costa-Rica, M. Tomas Martinez et M. Rafael Mora, une convention qui lui donnait l'espoir de le devenir.

Le traité fut conclu un an, jour pour jour, après la capitulation du flibustier Walker et dans cette même ville de Rivas que les boulets de l'armée libératrice avaient transformée en un amas de décombres. L'avenir se présentait sous des auspices favorables. La paix et la confiance succédaient à une guerre atroce, et les deux petites républiques alliées se sentaient assez fortes pour offrir libéralement à toutes les nations une grande avenue commerciale sur leur territoire. M. Belly se mit à l'œuvre avec courage dès qu'il crut pouvoir compter sur les capitaux nécessaires pour commencer l'entreprise. En février 1859, il s'établissait au fort de San-Carlos, à l'endroit où le rio San-Juan s'échappe du lac de Nicaragua; il y construisait des ateliers, des fours, des entrepôts; il y perçait des rues, et c'est de là qu'il envoyait sur le fleuve et sur les bords du lac des groupes d'explorateurs chargés de mesurer les distances et les pentes et de reconnaître le tracé du canal futur. Dans sa pensée, le modeste village de San-Carlos, auquel il avait donné le nom de Felicia, comme pour se rendre les destins favorables, devait se transformer un jour en une autre Constantinople, surveillant le détroit des deux océans et servant de marché central à tous les peuples du monde. Et pourtant ces beaux rêves s'évanouirent. Brusquement arrêté dans ses travaux par le désarroi financier de la compagnie, M. Belly dut abandonner San-Carlos, et quelques années plus tard, quand il visita de nouveau le Nicaragua, il eut la douleur de ne plus retrouver que la ruine et le silence là où il avait cru jeter les fondemens d'une cité populeuse : les plantes folles et les arbrisseaux obstruaient les rues et recouvraient les murailles en débris (1).

Le projet de M. Belly est donc allé rejoindre dans l'histoire du passé ceux de ses devanciers, et sans nul doute, quand il sera re-

(1) Il ne convient pas d'exposer ici les causes de ce désastre, raconté tout au long dans l'ouvrage de M. Belly. Un chapitre intitulé *les Hommes et les Choses de mon temps* contient à cet égard les détails les plus curieux pour ceux qui ne connaissent pas encore les agissemens du monde des spéculateurs et de leurs parasites.

pris dans un avenir plus ou moins éloigné, il aura subi de profondes modifications. Une chose est certaine, c'est que le percement de l'un des isthmes américains par un grand canal interocéanique analogue au canal de Suez ne pourrait s'accomplir sans d'énormes dépenses. D'après M. Jules Flachat, les sommes que demanderait la plus facile de ces entreprises, celle du Nicaragua, atteindraient au moins le total de 320 millions, et la voie navigable la plus coûteuse, celle qui emprunterait le cours de l'Atrato et du Truando, reviendrait à 750 millions de francs. Ce serait un budget bien minime, s'il s'agissait d'acheter des armes, de fondre des balles et des boulets pour quelque guerre d'extermination; mais c'est une somme impossible à trouver pour une œuvre d'intérêt universel, dont le résultat serait de rapprocher les continens les uns des autres et de hâter le jour de la grande réconciliation humaine. Il est donc probable que de longues années s'écouleront encore avant que l'un des isthmes américains livre passage aux flottes de commerce, et pourtant, si les sommes prodiguées sur les marchés financiers dans la constitution de sociétés fantastiques avaient été employées à la grande œuvre de la jonction des deux mers, il n'est pas douteux qu'elle ne fût maintenant accomplie.

D'ailleurs, avant de creuser une sorte de détroit de navigation entre l'Atlantique et le Pacifique, on pourrait entreprendre bien des travaux secondaires qui seraient néanmoins de la plus haute importance pour le commerce du monde et pour la prospérité de l'Amérique centrale. Au Nicaragua surtout, il serait relativement facile d'ouvrir un canal provisoire de communication. Jadis les bricks espagnols remontaient librement jusque dans le lac par le rio San-Juan, en se laissant pousser par les vents alizés; maintenant encore les bateaux à vapeur triomphent sans peine du courant des rapides, car la chute totale, sur une longueur de 160 kilomètres, est de 38 mètres seulement. Dût-on même se borner à nettoyer le port de Greytown, à l'entrée du fleuve, et à rectifier le cours du San-Juan aux endroits difficiles, on ouvrirait ainsi l'accès du lac de Nicaragua aux navires de 300 ou 400 tonneaux. Il resterait ensuite, pour atteindre le Pacifique, à percer l'étroite langue de terre de Granada; toutefois c'est là une œuvre qui ne saurait effrayer les ingénieurs. A l'ouest de l'île de Zapatera, qui protége une rade où les embarcations seraient parfaitement abritées du terrible ressac produit sur la côte par le souffle continu des vents alizés, M. de Sonnenstern a découvert un passage d'une trentaine de kilomètres, dont le point le plus élevé se trouve seulement à 7 mètres 1/2 au-dessus du lac de Nicaragua et à 45 mètres environ au-dessus du niveau des deux océans : c'est dans cette dépression, ouverte à peu près à moitié chemin entre Granada et Rivas, qu'il serait le plus

facile de tracer le premier canal à écluses à travers le seuil qui sépare les deux grands bassins maritimes du globe.

De nos jours, on le sait, les chemins de fer, qui déjà se sont à peu près emparés du monopole pour le transport des voyageurs, ne sont pas moins utiles que les canaux pour l'expédition des marchandises, et même leur sont graduellement préférés par suite des avantages considérables que la vitesse et l'économie de temps offrent au commerce. Ce phénomène économique, dont il existe un si grand nombre d'exemples en Europe et aux États-Unis, ne pourrait manquer de se produire également sur le territoire de l'Amérique centrale; aussi, dans presque tous les isthmes, a-t-on substitué des projets de voies ferrées à ceux des canaux de navigation. Ces chemins de fer, qui seraient d'ailleurs beaucoup moins coûteux à établir, seraient certainement plus utiles que les canaux pour mobiliser les populations et faciliter le peuplement des terres encore inoccupées. Sous ce rapport, les services qu'ils rendraient aux diverses républiques hispano-américaines seraient d'autant plus importans que les habitans de ces pays sont presque partout agglomérés dans les régions de l'isthme situées sur le versant du Pacifique, et communiquent difficilement avec les rivages de la mer des Antilles. Les conditions physiques et le climat le voulaient ainsi. Il est vrai que la plupart des grands volcans dévastateurs se dressent dans le voisinage de la mer du Sud; mais c'est là aussi que se trouvent les hautes plaines, dont la température est douce et modérée, et dont le sol est facile à débarrasser de sa végétation première; dans les vallées et les basses terres du versant opposé, de même que sur les bords des grandes rivières, coulant presque toutes vers l'Atlantique, les forêts vierges sont trop épaisses, les marécages sont trop nombreux, l'air est trop chargé de tiède humidité pour que les habitans aient pu se grouper en nombre considérable : les pluies y sont beaucoup plus fréquentes, et l'année n'y offre pas, comme sur la côte occidentale de l'isthme, cette alternance régulière de saison sèche et de saison humide, si favorable au bien-être des animaux et à la salubrité d'un pays. Les Indiens, qui peuplaient en multitude les plateaux de l'Anahuac, de Cundinamarca, de Quito, avaient également pris possession des plaines élevées du Guatemala, du Salvador, du Costa-Rica, pour en cultiver les campagnes, y fonder leurs villes et y développer leur civilisation naissante. Les conquérans espagnols n'eurent ensuite qu'à se substituer aux anciens propriétaires du sol, et leurs descendans, mêlés à ceux des Indiens, occupent encore les mêmes contrées; ils n'ont agrandi que très faiblement leur domaine aux dépens des solitudes voisines. Jusqu'à la guerre de l'indépendance et même encore en 1855, les anciennes colonies espagnoles de l'Amérique centrale ne pouvaient commu-

niquer directement avec la mère-patrie et le reste de l'Europe que par le cours du rio San-Juan ou bien par d'étroits sentiers taillés dans les gorges des montagnes et les forêts marécageuses vers les rivages du golfe du Mexique. Le commerce maritime devait accomplir l'énorme détour du Cap-Horn, ou suivre l'antique voie des galions espagnols par les îles Philippines et le cap de Bonne-Espérance.

L'ouverture du chemin de fer de Colon à Panama, due à l'initiative des Américains du Nord, fournit enfin, il y a treize années, un nouveau débouché aux républiques de l'isthme. Des bateaux à vapeur touchant aux ports de la côte du Pacifique, San-José, la Union, Corinto, Puntarenas, transportent maintenant à Panama les voyageurs et les marchandises, et, grâce à la rapidité du trajet, cette petite voie ferrée de la Nouvelle-Grenade, qui fait pourtant payer si cher les services rendus, a donné brusquement une nouvelle direction au mouvement des échanges avec l'Europe et les États-Unis. Au lieu de gagner la mer des Antilles, qu'elles doivent traverser pourtant afin d'atteindre le lieu de destination, les denrées de l'Amérique tropicale se dirigent d'abord vers le Pacifique, et commencent ainsi leur voyage en sens inverse. Au Guatemala notamment, le port d'Izabal, situé à l'extrémité de la baie de Honduras, a perdu le monopole du commerce extérieur, qui lui était acquis presque en entier : pendant l'année 1865, il ne donnait plus passage qu'à la seizième partie du trafic guatemalien; les caravanes de muletiers, cessant de se diriger à l'est vers l'Atlantique, avaient presque toutes pris le chemin de San-José, sur le rivage de la mer du Sud. Dans un avenir prochain, les habitans de l'Amérique centrale auront un moyen encore plus sûr et plus rapide pour se rendre à New-York et y transporter leurs produits, car les ouvriers *yankees* travaillent avec une ardeur étonnante à la création de ce chemin de fer, la plus hardie des constructions humaines, qui doit réunir San-Francisco à Saint-Louis du Missouri à travers la Sierra-Nevada et les Montagnes-Rocheuses, et pas un jour ne s'écoule sans qu'ils aient posé un ou plusieurs kilomètres de la voie. Il serait difficile de s'exagérer l'importance qu'aura pour les contrées de l'Amérique tropicale cette ligne nouvelle, qui les mettra soudain à 4,000 kilomètres plus près des pays les plus industrieux et les plus prospères de la zone tempérée; mais, entre les deux chemins de fer de San-Francisco et de Panama, il n'en reste pas moins un espace de plus de 3,500 kilomètres dépourvu de voie ferrée interocéanique. Par un étrange résultat de la configuration géographique du pays, les villes principales du Guatemala, du Salvador, du Costa-Rica, sont commercialement plus rapprochées de San-Francisco, de Lima, d'Honolulu, qu'elles ne le sont des rivages

de la mer des Antilles, dont les sépare une simple lisière de forêts.

Jusqu'à nos jours, aucune des tentatives faites sur plusieurs points pour ouvrir un second chemin de fer ou même une grande route carrossable à travers l'un des isthmes de l'Amérique centrale n'a été menée complétement à bonne fin. La route de Tehuantepec, où pendant quelques mois de l'année 1860 se sont hasardées les voitures publiques, et que devait remplacer un chemin de fer concédé à une compagnie louisianaise, est maintenant abandonnée, obstruée par les troncs renversés, envahie par la végétation. Le chemin de fer du Honduras, qui doit unir le golfe du Mexique à la baie de Fonseca, et qui a sur la voie de Tehuantepec l'inestimable avantage d'aboutir des deux côtés à d'excellens ports, n'existe qu'en projet; c'est seulement dans les derniers jours de l'année 1867 que les ingénieurs sont partis pour prendre possession des terrains et commencer les travaux. Le chemin de fer futur, dont la neutralité est garantie par un traité spécial entre les États-Unis, l'Angleterre et la France, ne semble pas d'ailleurs devoir rencontrer de difficultés particulières; les marais sont peu nombreux, le climat est salubre, le sol est l'un des plus fertiles du monde entier, et, grâce à cette extrême fécondité, pourra bientôt se couvrir de magnifiques cultures. De part et d'autre les montagnes s'écartent comme pour faciliter l'établissement de la voie. Sur toute la longueur du chemin, qui est de 350 kilomètres, il n'y aura point de tunnel à percer, et les rampes les plus fortes, qui montent vers le plateau de Comayagua, capitale de la république, ne dépassent pas 18 millimètres par mètre sur un parcours d'environ 4 lieues. Pour trouver les capitaux nécessaires à la construction de la première section de la voie, le gouvernement de la république a fait un emprunt de 25 millions de francs sur le marché de Londres, avec l'espoir de trouver le reste du capital d'établissement, soit environ 20 millions, par la vente des bois d'acajou que traversera le chemin de fer.

Au Nicaragua, la voie ferrée dont un capitaine anglais, M. Bedford Pym, a demandé la concession n'est guère plus avancée que celle du Honduras. Depuis une année à peine, un sentier frayé par quelques explorateurs au péril de leur vie parcourt la forêt vierge du port futur de Punta-Mico, sur l'Atlantique, à San-Miguelito, sur la rive orientale du lac de Nicaragua, et c'est au commencement de cette année seulement que des constructeurs de New-York se sont présentés pour entreprendre sérieusement les travaux. Au sud, le territoire du Costa-Rica, beaucoup plus étroit, mais aussi plus élevé en moyenne que celui du Nicaragua, n'est pas non plus traversé en entier par une grande voie de communication. En 1849 déjà, le gouvernement de la république avait concédé à un citoyen fran-

çais, M. Gabriel Lafond, une vaste étendue de 144 lieues carrées, avec « fleuves, rivières, lacs, montagnes et mines, » à la condition qu'il ouvrirait de mer à mer une route carrossable ou même une voie ferrée; mais le manque des capitaux nécessaires empêcha la réalisation des espérances conçues par les Costa-Ricains. L'admirable baie du Pacifique, appelée Golfo-Dulce, et, du côté de l'Atlantique, la baie non moins belle de Chiriqui, où des flottes entières vogueraient à l'aise, restent encore séparées par des forêts et des montagnes connues des seuls Indiens. De temps en temps on parle bien sur le marché de New-York de compagnies diverses qui seraient en instance pour obtenir la concession du chemin à tracer entre les deux baies; mais on se demande s'il ne faut pas voir dans ces rumeurs de simples spéculations de bourse faites pour inquiéter les propriétaires de la ligne de Panama, qui possède maintenant le monopole du transit.

Il est désormais à peu près certain que le premier chemin de fer interocéanique du Costa-Rica traversera la contrée de l'est à l'ouest, en passant par les plateaux cultivés et populeux de Cartago et de San-José; du reste, il n'aura guère qu'à suivre, en se développant seulement par de plus longs lacets, la route de chars, à peu près terminée, qui réunit les deux côtes. Dès que cette route, achevée depuis quinze ans sur le versant du Pacifique, aura traversé les derniers ravins et les marécages qui la séparent encore du rivage de l'Atlantique, on pourra facilement se rendre en deux jours d'une mer à l'autre sur une voiture légère, et dans six jours les marchandises les plus lourdes seront transportées de la côte orientale à la côte occidentale par-dessus un plateau de plus de 1,600 mètres d'altitude. Certes c'est un beau triomphe pour la petite république du Costa-Rica d'avoir pu faire construire à travers les forêts vierges et sur les pentes rapides des montagnes une route hardiment tracée qui ressemble à celles de nos Alpes, et les habitans du pays ont d'autant plus le droit d'en être fiers qu'ils la doivent uniquement à leurs propres efforts et n'ont pas emprunté à l'étranger un seul dollar pour cette entreprise. Quant au futur chemin de fer, c'est aux capitalistes de l'Amérique du Nord que le Costa-Rica demande les 60 millions de francs jugés nécessaires à l'œuvre, et c'est à New-York que s'est établie la compagnie concessionnaire, dont le célèbre explorateur John Fremont est l'un des principaux membres.

Suivant le projet de M. Kurtze, ingénieur en chef du Costa-Rica, la nouvelle voie ferrée partirait des quais de Limon, bon petit port de l'Atlantique où les navires trouvent jusqu'à 12 mètres d'eau et que protége contre les vents du nord un long banc de corail, s'élèverait ensuite vers le plateau de Cartago par la vallée de la Re-

ventazon, et franchirait le seuil des deux mers au col d'Ochomogo, à 1,545 mètres de hauteur. Sur le versant du Pacifique, le chemin de fer parcourrait les campagnes si fertiles de San-José, puis descendrait sur les bords du Rio-Grande pour atteindre le rivage de la mer à l'excellent port de Caldera, ainsi nommé à cause des nombreuses sources thermales qui jaillissent dans les environs. Les rampes de montée et de descente, réparties sur une longueur totale de 198 kilomètres, seraient presque toutes d'une inclinaison modérée, sauf à l'ouest du plateau de San-José, où la pente d'une section de 19 kilomètres dépasserait 24 millièmes; toutefois les ingénieurs modernes ont appris en Europe et en Amérique à triompher de déclivités encore plus fortes d'un quart ou même d'un tiers. La nouvelle voie interocéanique, à laquelle le gouvernement du Costa-Rica garantit un intérêt de 8 pour 100 et concède de vastes territoires, semble donc être relativement facile à construire, et nul doute qu'elle ne serve un jour à un trafic très considérable, car, dût-elle même être complétement négligée par le commerce général de mer à mer, elle n'en a pas moins d'avance le monopole absolu de tous les échanges de la république avec les autres pays du monde. En prévision de l'importance future de ce chemin de fer, les propriétaires s'empressent de défricher le sol des deux côtés de la voie, et les négocians de San-José, de Cartago, de New-York, achètent, pour y construire des entrepôts, les terrains encore déserts de Limon, déclaré port libre par un décret du 20 septembre 1867. Quoi qu'il advienne des grandes espérances conçues à cet égard, les hardis enfans de la Nouvelle-Angleterre ont donné au monde trop de gages de leur audace commerciale pour qu'ils puissent tarder longtemps à tirer profit, par la construction du chemin de fer du Costa-Rica ou même de plusieurs autres voies ferrées, des immenses richesses et de l'admirable position géographique de l'Amérique centrale.

II.

Il vaudrait mieux toutefois que les républiques de l'isthme eussent elles-mêmes assez d'énergie et de ressources pour prendre l'initiative de ces œuvres industrielles. Au lieu d'attendre de capitalistes étrangers des voies de communication qui donnent un débouché aux produits de leurs plantations et de leurs mines, elles auraient le bonheur de prendre les devans et d'ouvrir sur leur territoire les grandes routes commerciales nécessaires aux échanges du monde. Pareille ambition ne serait point chimérique en des pays comme le Guatemala, le Salvador, le Costa-Rica, si les populations savaient oublier leurs petites rivalités nationales et s'entendre pour

la prospérité commune. Il importe donc de se rendre compte de l'état social et de la situation politique de ces jeunes états américains. Les documens à consulter sur ces questions importantes sont peu nombreux et presque tous fort incomplets. Aussi l'ouvrage de M. Belly, dont le premier volume est consacré à la description de l'Amérique centrale et plus spécialement à celle des trois républiques du Guatemala, du Nicaragua et du Costa-Rica, doit-il être considéré, indépendamment de sa valeur littéraire, comme un travail des plus précieux. Désormais nul de ceux qui auront seulement parcouru le livre de M. Belly n'aura le droit de parler des « agitations stériles » de l'Amérique centrale et de répéter comme par habitude cette vieille accusation dépourvue de preuves, que les populations hispano-indiennes « retombent dans la barbarie. » Il est vrai que tous les trésors n'affluent pas comme autrefois vers les églises, et que plusieurs d'entre elles sont délabrées : la plupart des anciens couvens tombent en ruine, les somptueux édifices construits pour les vice-rois et les gouverneurs sont lézardés ou détruits; mais le nombre des habitans a doublé, les cultures sont plus riches et plus variées, le bien-être a pénétré dans les demeures du peuple, l'instruction, jadis absolument nulle, finit par atteindre jusqu'aux familles indiennes éparses dans la forêt. Les renseignemens statistiques donnés par M. Belly sont d'incontestables preuves des progrès accomplis par ces jeunes nations méconnues.

Le Guatemala est le plus important de tous les états de l'Amérique centrale par l'étendue de son territoire et le nombre des habitans, celui qui exerce la plus grande influence politique sur les destinées communes des républiques de l'isthme, et dont la capitale est la plus animée, la plus populeuse, la plus riche en monumens; malheureusement c'est aussi, parmi ces petites nations rivales, celle dont les institutions sont le moins conformes aux principes du droit, le moins favorables au développement rapide de l'intelligence et de la moralité populaires. Sous le régime espagnol, la ville de Guatemala était la résidence d'un vice-roi et le siége du tribunal de l'inquisition; c'est de là que partaient les ordres pour maintenir le monopole commercial, la servitude politique, l'oppression religieuse dans toutes les régions de l'isthme; c'est là que se constituait une aristocratie de sang et de fortune de plus en plus orgueilleuse, et que les oisifs, les ambitieux, les parasites, accouraient en foule pour obtenir leur part de jouissances et de domination. Il n'est donc pas étonnant que les antiques traditions coloniales se soient maintenues longtemps au Guatemala : or, ainsi que le dit M. Belly, « la tradition, c'est l'abus. » Plus favorisées parce qu'elles n'avaient eu ni cour somptueuse, ni puissante aristocratie, ni grandes villes de luxe et de plaisir, les autres républiques de l'isthme ont eu beau-

coup moins à faire, après la proclamation de leur indépendance, pour entrer dans la carrière des progrès sociaux.

Cependant, si le Guatemala est encore dans l'Amérique centrale le boulevard du parti conservateur et le pays que la dictature militaire a le plus longtemps abaissé, on n'y jouit pas moins d'une liberté pratique bien supérieure à celle de presque tous nos vieux états d'Europe. Les citoyens, inviolables dans leurs demeures et sur la place publique, peuvent se réunir à toute heure et en tout lieu pour discuter leurs intérêts; il n'existe même pas de police tracassière qui puisse les gêner dans l'exercice de leur droit. La presse, absolument libre, n'a rien à craindre des règlemens ni de la législation; le journaliste n'a point à verser de cautionnement ni à payer de timbre; la poste même transporte gratuitement les feuilles, car ces populations, qu'on dit encore plongées dans la barbarie native, n'ignorent point que la pensée humaine est sacrée, que le premier devoir d'un gouvernement est de se laisser juger par l'opinion. Les taxes sont très faibles, puisque, pour chaque habitant du Guatemala, ils s'élèvent à peine à la dixième partie des impôts acquittés en moyenne par le Français ou l'Italien; mais, grâce à l'initiative individuelle, qui là-bas se développe librement sans être tour à tour sollicitée en paroles, puis réprimée par le pouvoir, les besoins les plus impérieux de la société, c'est-à-dire l'éducation et les travaux publics, n'ont point à souffrir de la pénurie du budget. C'est une association de membres volontaires, se gouvernant eux-mêmes et disposant de leurs capitaux, qui fonde les écoles, entretient l'université et les établissemens supérieurs d'instruction, enrichit les bibliothèques et les musées, distribue les graines, expose les instrumens et les produits agricoles et industriels; c'est également une société libre, le *Consulado del comercio*, qui s'occupe du tracé des routes, du plan des édifices, des ponts, des jetées, et qui ne cesse d'insister auprès des communes et des particuliers pour l'exécution des travaux entrepris. Au Guatemala, il n'existe point de corps officiels, et les ingénieurs de l'état sont nommés directement par les citoyens eux-mêmes.

Les efforts de ces hommes vaillans qui prennent ainsi en main les intérêts de la nation tout entière sont très largement récompensés, car les progrès de la république en instruction et en bien-être sont des plus rapides. Quant à l'accroissement de la population, l'un des signes principaux de la prospérité d'un peuple, il n'est point de contrée, si ce n'est le Canada, le Paraguay, le Chili, qui puisse se comparer sous ce rapport au Guatemala. Dans tous les districts sans exception, les naissances sont beaucoup plus nombreuses que les décès : il est même des années particulièrement favorables pendant lesquelles la nativité dépasse la mortalité de 250

pour 100. En moyenne, l'on ne saurait évaluer à moins de 100 pour 100 l'excédant annuel des naissances, à moins de 35 pour 1,000 l'accroissement régulier de la population de douze en douze mois : le doublement du nombre des habitans se fait donc en vingt-cinq ans. Le recensement de 1825, opéré quelque temps après la proclamation de l'indépendance, avait trouvé dans la république un peu plus de 500,000 âmes; le chiffre actuel doit être supérieur à 1,200,000. Malheureusement, il faut le dire, la fusion des races est encore bien loin d'être complète au Guatemala, et les Indiens, deux ou trois fois plus nombreux que les blancs d'origine espagnole, sont toujours considérés comme des êtres inférieurs, n'ayant guère du citoyen qu'un vain titre; la plupart d'entre eux ne possèdent pas même le sol qu'ils cultivent, et sont tenus dans une sorte d'esclavage par les planteurs et les trafiquans qui leur ont fait des avances. Pauvres descendans de la race conquise, ils se distinguent de leurs conquérans non-seulement par la différence des traits et la nuance de la peau, mais aussi par la tristesse et l'humble douceur du regard. Ils habitent des villages séparés, d'ailleurs bien plus beaux que les cités brûlantes et poudreuses des blancs, car toutes leurs cabanes se groupent pittoresquement à l'ombre de grands massifs de verdure. La distinction si tranchée qui existe entre les deux races du Guatemala constitue certainement le danger le plus redoutable pour la paix et la prospérité de la république : c'est en réalité à cause de cet antagonisme des Indiens et des Espagnols que la guerre civile a si longtemps régné dans le pays; c'est à cause des haines de vaincus à conquérans que Rafael Carrera, le *peon* inculte, a pu devenir l'oppresseur de son pays et porter une guerre féroce dans les contrées voisines. L'exemple du Mexique est pourtant de nature à éclairer les citoyens intelligens du Guatemala. Ils connaissent le remède : c'est par les écoles aussi bien que par les mariages qu'ils pourront unir les deux races différentes en un même corps de nation.

Les républiques voisines, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa-Rica, n'ont guère à souffrir depuis longtemps de cette fatale séparation entre les descendans des maîtres et ceux des esclaves. Dans ces contrées, les Indiens, relativement beaucoup moins nombreux que dans le Guatemala, se sont graduellement mélangés avec les blancs, et maintenant la population tout entière forme une masse à peu près homogène. La république du Salvador, qui par sa position est la moins favorisée de l'Amérique centrale, car elle n'a point de débouchés vers l'Atlantique, doit à l'intime fusion des races qui la peuplent d'être l'état le plus actif, le plus industrieux, le plus remarquable par l'initiative de ses habitans. C'est là que se défrichent le plus de terrains vierges et se construisent le plus de

routes et de travaux d'art : quand on regarde la belle carte officielle dressée par M. de Sonnenstern, on est étonné du nombre des chemins carrossables qui parcourent le pays dans toutes les directions. C'est aussi dans cette contrée que les échanges avec la Californie ont provoqué le plus rapidement l'introduction de nouvelles cultures industrielles; le café, le coton, se sont ajoutés comme denrées d'exportation à l'indigo, qui naguère était le seul produit fourni par le Salvador au commerce du monde. Récemment des négocians du pays ne parlaient de rien moins que de fonder dans la capitale un palais d'exposition universelle et permanente, et les tracés de l'embranchement qui doit unir les principales villes de la république au futur chemin de fer de Comayagua sont terminés. Du reste la population du Salvador est assez dense déjà; elle est de 600,000 habitans, c'est-à-dire que, relativement à sa faible superficie, évaluée à 1,800,000 hectares, la petite république est aussi peuplée que le Danemark, le Portugal, la Roumanie, et dépasse de beaucoup la Grèce. Pour les contrées du Nouveau-Monde, c'est là une proportion très élevée; elle est au moins décuple de celle qu'offre le Honduras, la république de l'isthme la plus salubre, la plus fertile peut-être, la plus riche en espérance et la plus pauvre dans le présent.

Le Nicaragua est loin de présenter une proportion d'habitans aussi forte que le Salvador : il y a une quinzaine d'années, le seul district habité de la république était l'étroite bande de terrain compris entre les eaux de la mer du Sud et la dépression que remplissent en partie les deux lacs de Nicaragua et de Managua; toutes les villes importantes, espacées de distance en distance, étaient disposées suivant une ligne droite de 180 kilomètres de longueur des frontières costa-ricaines aux bords de la grande baie de Fonseca. Actuellement le Tipitapa, la rivière marécageuse qui réunit les deux lacs et qui limitait jadis du côté de l'orient les territoires peuplés, est resté bien loin en arrière de la foule croissante des émigrans; les nombreuses vallées des Chontalès, de Matagalpa, de la Nouvelle-Ségovie, si fertiles, si charmantes, si riches en eaux courantes, en minéraux et en produits naturels, sont désormais annexées au domaine de la république; des colonies s'établissent sur les larges fleuves, naguère inconnus, qui descendent vers la mer des Antilles; des explorateurs de chemins de fer se hasardent dans les forêts que parcouraient seules des tribus d'Indiens à la chevelure ornée de plumes. Et pourtant la période pendant laquelle se sont accomplis ces progrès de la colonisation a été marquée au Nicaragua par une crise terrible, que l'on a crue longtemps devoir être fatale à l'existence de la république elle-même.

Les guerres sanglantes qui ont désolé et qui désolent encore les deux Amériques n'ont point fait oublier l'atroce invasion de pillage et de meurtre commandée par le flibustier Walker. Missionnaire armé des principes de l'aristocratie esclavagiste du sud, le redoutable chef de bandes voulait commencer par la conquête du Nicaragua la fondation de ce « grand empire indien » où les planteurs américains espéraient trouver un jour l'inébranlable appui de leur puissance. En réalité, l'expédition de Walker était une guerre non avouée, mais d'autant plus honteuse, d'une partie des États-Unis contre les petits pays libres de l'Amérique centrale. En juin 1855, lorsque la lutte commença, la bande de Walker ne se composait que d'un faible nombre d'hommes, et prétendait simplement vouloir aider au triomphe du parti libéral dans le Nicaragua; mais bientôt des renforts venus de l'Amérique du Nord mirent l'envahisseur à la tête d'une véritable armée. Les bateaux à vapeur de la compagnie américaine du transit ne cessaient de débarquer sur la plage de Granada des hommes et des munitions de guerre. A New-York, à la Nouvelle-Orléans, à San-Francisco, les agens recruteurs enrôlaient publiquement les soldats, et le gouvernement de Washington intervenait directement par ses agens diplomatiques et les commandans de ses flottes. Aussi Walker, fort de l'appui du parti qui dirigeait alors la politique des États-Unis, put-il se maintenir au Nicaragua pendant près de deux années; il en vint même à se faire proclamer président, et ses premiers actes officiels furent de décréter le rétablissement de l'esclavage, cette institution sacrée, et de décider que les bienfaits de la traite des noirs allaient être rendus au pays; on signifiait aux bonnes populations du Nicaragua qu'elles eussent désormais à se faire initier par la servitude à la civilisation supérieure des Anglo-Saxons. Enfin les petites républiques de l'Amérique centrale comprirent le danger qui les menaçait, et la lutte devint une guerre à mort. Trois mille hommes de milice costa-ricaine, commandés par le président Mora, descendirent de leur plateau, puis les contingens du Salvador et du Guatemala marchèrent à leur tour vers le territoire envahi : les bandes de flibustiers furent détruites; mais, avant de capituler à Rivas, Walker eut la hideuse satisfaction de pouvoir incendier Granada, la capitale du Nicaragua, et d'y détruire toutes les richesses accumulées pendant trois siècles. Plus de douze mille envahisseurs, quinze mille peut-être, avaient péri en deux années de guerre, trente mille citoyens du Nicaragua avaient succombé, tués par les balles des carabines américaines ou bien emportés par le choléra qu'avaient produit la vie des camps, les horreurs des siéges et des champs de bataille; toute industrie avait disparu, l'agriculture elle-même semblait complétement per-

due. Cependant le Nicaragua s'est relevé de cette terrible crise : la population totale, qui en 1846 était d'environ 264,000 habitans, s'est accrue de plus de 80,000 âmes dans l'espace des vingt dernières années; l'excédant annuel des naissances sur les décès n'est pas moindre de 125 pour 100, et par suite le nombre des citoyens se double à chaque génération. Les villes incendiées se sont relevées de leurs ruines, de nouveaux groupes de population se sont formés, des colonies, où l'on admet libéralement jusqu'à d'anciens soldats de Walker, se fondent sur les bords des grandes rivières qui débouchent dans l'Atlantique; on ouvre des mines, on défriche des terres pour les plantations de coton et de café; l'industrie locale s'enrichit d'instrumens et même de machines à vapeur, le bien-être s'accroît rapidement; les finances nationales, débarrassées de toute dette extérieure, sont dans un état prospère. Il est vrai que le budget du pouvoir exécutif tout entier ne dépasse pas 60,000 francs; dans les premiers mois de gêne qui suivirent l'invasion de Walker, le général Martinez devait se contenter pour tout fauteuil présidentiel d'un simple cadre de bois revêtu d'une peau de bœuf, et renvoyait son cheval à la campagne parce qu'il n'était pas assez riche pour le nourrir. C'est ce même président, le héros de la guerre d'indépendance contre les flibustiers, qui répondait à des conseils d'usurpation par un manifeste où se trouvent les paroles suivantes : « Je ne suis pas l'homme des coups d'état. Je ne recherche pas les aventures pour me couvrir d'une gloire éphémère aux dépens de mes semblables. Bien moins encore je suis un homme de sang, et il faudrait en répandre beaucoup pour imposer par la violence une nouvelle forme de gouvernement. Je ne crois pas que, pour avoir rendu quelques services à ma patrie dans des temps difficiles, j'aie acquis le droit d'en faire mon patrimoine personnel. Je crois au contraire que mon devoir est de donner l'exemple d'un saint respect pour ses lois. »

Certes il est bien naturel que le président Martinez ait été fidèle à sa parole et n'ait pas voulu se faire le meurtrier de son pays : on éprouve même une sorte de pudeur à relever cet acte de la plus simple probité; mais il est bon de signaler un fait politique des plus touchans, et peut-être unique dans l'histoire moderne, qui s'est passé récemment au Costa-Rica, et qui prouve combien est fort dans ce pays l'amour du bien public. C'était au commencement de l'année 1863. Le président Montealegre allait rentrer dans la vie privée, et deux candidats, d'ailleurs fort honorables, demandaient à le remplacer. Les passions politiques et les rivalités personnelles, violemment excitées, menaçaient de dégénérer en lutte ouverte. Montealegre ne voulut pas descendre du siége présidentiel sans

avoir rendu un dernier service au pays. Il convoqua les deux rivaux, leur exposa les dangers de la situation, et les adjura de se désister de leurs candidatures en faveur d'un vieillard aimé de tous, M. Jesus Jimenes. Ils renoncèrent sans hésiter à leurs prétentions respectives. Quelques jours après, dans une conférence solennelle, les hommes principaux de la république, oubliant leurs inimitiés, prenaient l'engagement d'unir leurs voix sur le nom respecté de Jimenes, et au jour de l'élection le vote fut presque unanime. Le peuple se rendit au scrutin comme à une véritable fête de famille.

Du reste, cette petite république du Costa-Rica est bien certainement l'un des coins les plus fortunés de la terre. Sans même s'élever jusqu'à la haute cime de l'un des volcans qui dominent au nord les campagnes cultivées de San-José, de Heredia, de Cartago, on peut apercevoir à la fois presque tout le territoire peuplé de l'état, et par-delà les cultures bien des régions désertes et même inexplorées. Les 160,000 habitans du Costa-Rica se sont groupés sur une superficie d'au plus 1,200 kilomètres carrés, à peine la surface d'un arrondissement français, et de très faibles essaims de population se sont dispersés au nord, sur la route du Nicaragua. C'est là bien peu de chose en comparaison des vastes et populeux royaumes de la vieille Europe; mais si les Costa-Ricains sont le plus petit peuple civilisé, ils sont aussi « incontestablement, pense M. Belly, le peuple le plus sage, le plus honnête et le plus heureux. » Sans doute le régime colonial a laissé bien des traces dans le pays, et la constitution nationale est loin d'être complétement d'accord avec l'idéal moderne; les prêtres catholiques sont encore des fonctionnaires salariés par l'état, et les conditions de cens qu'il faut remplir pour être électeur au second degré, représentant, sénateur, secrétaire d'état, vice-président ou président de la république, ont pour résultat de maintenir une sorte d'aristocratie. Toutefois ces défauts de la constitution ne peuvent manquer de disparaître avec le temps, et même ont déjà partiellement disparu, puisqu'une instruction supérieure ou le professorat tient lieu de cens aux électeurs et aux membres du congrès. Il n'est peut-être pas de pays au monde où les mœurs soient en un si court espace de temps devenues plus républicaines qu'elles ne le sont au Costa-Rica; « les idées de dictature, d'arbitraire légal, de gouvernement personnel, de prestige de pouvoir, d'inviolabilité administrative, n'y sont que des idées de l'autre monde; la violation du secret des lettres, sous quelque prétexte que ce soit, y serait assimilée au vol par effraction et punie des travaux forcés; le pays participe incessamment à ses propres affaires et contrôle rigoureusement ses finances; ses droits sont toujours respectés, et sa volonté toujours obéie. »

Grâce à leur climat heureux, à la merveilleuse fertilité de leur sol, à la profonde paix dont ils jouissent, et aux avantages que leur procure leur unique route de Puntarenas, les Costa-Ricains sont maintenant, toute proportion gardée, l'un des peuples les plus commerçans du monde. Sous le régime espagnol, le pays était extrêmement pauvre en dépit du nom que lui avaient donné les conquérans; l'argent y était presque inconnu, et la monnaie usuelle consistait en grains de cacao. La proclamation de l'indépendance, la liberté politique, les progrès de l'instruction, le sentiment croissant de la dignité humaine, ont donné à la nation des habitudes de travail, et presque soudainement, pour ainsi dire, l'aisance, puis la richesse, ont succédé à la misère. Le commerce, à peu près nul en 1830, est maintenant aussi considérable par tête d'habitant que celui de la France elle-même. La récolte du café, qui, en 1833, ne dépassait pas 100 quintaux métriques, s'élève actuellement à 7 ou 8,000 tonnes par année, celle du sucre est de 30,000 à 40,000 tonnes; les terres cultivées augmentent constamment de valeur, et chaque jour la zone des plantations empiète sur les savanes et sur la forêt vierge. La nation, assez riche pour subvenir sans emprunts à tous ses besoins, peut sous ce rapport servir d'exemple aux peuples civilisés, car son budget n'a point cessé d'être en équilibre, même quand elle dut faire appel à toutes ses ressources pour chasser Walker du Nicaragua. L'armée, composée d'environ 200 hommes qui gardent la frontière, est prise dans la milice des citoyens et ne coûte presque rien à l'état; le gouvernement n'a point de dettes, ni flottante, ni consolidée, et tous les ans il peut appliquer à l'instruction et aux travaux publics la somme de 1,250,000 francs, très considérable relativement au petit nombre des habitans. Si telle est déjà la prospérité de la république alors qu'elle est rattachée au reste du monde par une seule route commerciale, que ne peut-on espérer d'elle pour un avenir prochain, quand elle sera traversée par un chemin de mer interocéanique et deviendra l'un des grands points de rencontre entre les nations de la terre!

Le mouvement de l'émigration européenne, qui a contribué pour une si forte part à la puissance des États-Unis, ne pourra manquer d'avoir aussi une influence des plus heureuses sur les destinées du Costa-Rica et des autres pays de l'Amérique centrale; mais jusqu'à présent les expatriés de l'ancien monde ne se dirigent qu'en bien petit nombre vers les républiques de l'isthme. Ce n'est point le sol qui fait défaut; le Honduras et le Nicaragua surtout possèdent des millions et des millions d'hectares de terres situées sous un climat des plus salubres, abondamment arrosées par des eaux courantes, riches en mines et en produits naturels, et rendant au centuple la

semence que leur confie l'agriculteur. Trente millions d'hommes pourraient vivre à l'aise sur ces magnifiques plateaux, quand même ils ne chercheraient point à profiter des avantages uniques offerts au commerce par l'admirable situation de l'Amérique tropicale, baignée par deux océans à la fois, et déployée comme un ruban de verdure entre deux continens. Il y a quelques années, les états de l'isthme auraient pu, s'ils l'avaient désiré, recevoir une multitude d'immigrans et augmenter dans de grandes proportions le total de leur population. C'était au commencement de l'année 1863, Lincoln venait de lancer la fameuse proclamation qui déclarait libres à jamais les esclaves des planteurs révoltés; mais le timide et honnête président n'était point rassuré sur les suites de l'acte immense qu'il avait accompli. Inquiet sur le sort des quatre millions d'affranchis que le gouvernement s'engageait à défendre et à nourrir, et peut-être aussi prenant au sérieux les menaces des maîtres, qui déclaraient vouloir exterminer leurs nègres plutôt que de voir en eux des citoyens égaux, Lincoln fit demander aux divers états de l'isthme s'ils recevraient avec plaisir les noirs émancipés. Le refus des fiers Hispano-Américains fut unanime. M. Belly les blâme d'avoir ainsi rejeté le grand élément de prospérité nationale qui leur était offert; cependant il nous semble incontestable que la justice et la dignité humaine ne pouvaient leur permettre d'agir autrement. Le territoire des républiques de l'isthme est ouvert à tous les étrangers qui abandonnent volontairement leur ancienne patrie, et les nègres y sont accueillis comme les blancs quand ils se présentent de leur plein gré; mais une transportation en masse, qui n'aurait eu d'autre motif que l'aversion des *Yankees* pour les hommes de couleur, eût été un crime, et les républicains de l'Amérique centrale, qui sont eux-mêmes presque tous de sang mêlé, ne pouvaient se faire les complices de cette déportation en donnant le sol qui aurait servi de lieu d'exil à leurs frères. Les anciens esclaves des planteurs du sud ont refusé de quitter la terre où ils sont nés, et nulle autre volonté que la leur ne devait être consultée.

Bien que le nombre des étrangers soit encore relativement très faible dans les républiques de l'isthme, ils n'en exercent pas moins une influence considérable à cause des progrès dont le pays est redevable à plusieurs d'entre eux. Au Costa-Rica, où le premier Européen s'établit en 1823, et qu'habitent aujourd'hui près de six cents citoyens d'origine étrangère, ce sont des savans et des ingénieurs allemands qui ont rendu les plus grands services par des explorations géologiques, des tracés de routes, de meilleurs procédés de culture, la fondation de colléges et d'écoles : c'est un Allemand, M. Wallerstein, qui a introduit dans le pays les premiers

plants de café; un autre Allemand, M. de Bulow, fit venir d'outre-mer les premiers colons; enfin c'est encore un Allemand, M. Kurtze, qui dirige la construction du chemin de fer. Dans les autres républiques, plusieurs savans de la même nation, MM. Wagner, de Scherzer, de Sonnenstern, ont aussi beaucoup fait pour l'émancipation intellectuelle des habitans; mais, dans le mouvement d'immigration et de voyages qui modifie peu à peu l'ancienne population créole, ce sont les Américains venus de New-York et de San-Francisco qui, même en changeant toujours de résidence, jouent le rôle prépondérant : ce sont les intermédiaires des échanges sur le littoral, les concessionnaires des routes et des jetées, les constructeurs des hôtels, les chercheurs de mines, les bailleurs de fonds pour tous les projets. Quelques Anglais sont aussi à la tête d'entreprises considérables, et c'est à eux qu'on doit surtout l'exploitation des importans lavages d'or de Chontalès, dans le Nicaragua, et le peuplement de ce district, où doit pénétrer prochainement le chemin de fer de M. Bedford Pym. Enfin un certain nombre de planteurs français ont perfectionné diverses cultures, et se sont ainsi rendus utiles à leur pays d'adoption : il existe notamment dans un gracieux vallon tributaire du lac de Nicaragua une magnifique *hacienda* plantée en cacaoyers pour le compte d'une maison française et dirigée par un homme qui donne aux propriétaires voisins un exemple salutaire d'ordre et d'intelligence agricole. En général cependant, les rares Français qui se montrent dans les républiques de l'Amérique centrale ne sauraient guère prétendre au rôle de civilisateurs. M. Belly est très sévère à leur égard, et, les comparant aux Anglais et aux Américains, se sent obligé de constater la supériorité évidente de ces derniers. Quoique dans ces derniers temps quelques amis des esclavagistes vaincus de l'Amérique du Nord aient déclaré sans preuves que les *Yankees* sont des Européens physiquement dégénérés, M. Belly affirme que, dans toutes les foules où il a vu des Français en présence d'Américains, ceux-ci étaient incontestablement les supérieurs par la taille, la grâce et la beauté. « Rien n'est plus triste, au point de vue plastique, que nos groupes chétifs, irréguliers, sans noblesse d'attitude, comparés avec les groupes superbes de cette fière famille anglo-saxonne qu'on rencontre sur tous les océans. Il y a peut-être un peu de dureté dans ces masques dédaigneux; mais quelle fermeté de plans, quelle blancheur de teint, quelle abondance de cheveux, quel éclat de vie surtout et quelle vigueur morale dans ces hautes statures! Disons-le franchement, ils sentent qu'ils sont des hommes libres, et nous sentons que nous ne le sommes pas! » Heureusement pour la France, l'affinité des langues assure à ses œuvres littéraires et

scientifiques une influence décisive chez tous les Hispano-Américains, et les grands souvenirs de la révolution ne les rendent que trop indulgens pour notre histoire contemporaine. Ils reconnaissent avec un sorte de piété filiale qu'ils doivent leur émancipation aux idées proclamées par les hommes de 89, et malgré toutes nos fautes politiques nous héritons en partie du sentiment de gratitude voué à nos ancêtres.

Par une bizarre vicissitude des choses, ce vieux peuple de France, qui vers la fin du siècle dernier affirmait les droits de l'homme avec tant de grandeur, est devancé de beaucoup dans la pratique de ces droits par les petits peuples de l'Amérique centrale que sa puissante voix a réveillés au-delà de l'océan. On peut dire, sans être injuste à leur égard, que ces races mêlées du Nouveau-Monde sont encore très inférieures à la nôtre par l'invention, la portée de l'esprit, la recherche des grands problèmes scientifiques et sociaux; mais, beaucoup moins retardées que nous par la routine des siècles passés, il leur a été relativement facile d'entrer en jouissance de ces libertés qui devraient être le patrimoine commun des hommes. C'est là ce qui prête un charme tout particulier à ces sociétés naissantes : à côté des forêts inexplorées, des monts que nul pied humain n'a gravis, de toute une nature vierge offrant encore les beautés inviolées des premiers âges, vivent en groupes épars des populations qui se sont fait déjà le même idéal que les nations les plus civilisées, et qui savent y conformer leur vie politique. Certes nous comprenons bien la mélancolie avec laquelle M. Belly songe à cette heureuse terre où il a passé les jours les plus fortunés de son existence si remplie d'événemens. En achevant son livre, il reporte sa pensée vers la vallée de la Sapoa, que devait suivre son grand canal maritime; il se revoit en rêve au milieu d'une famille gracieuse d'amis costa-ricains, sur une terrasse d'où il contemplait jadis avec ravissement les prairies en pente, le cours étincelant de la rivière, l'immense horizon des forêts, et dans le lointain la nappe bleue du Pacifique. C'est dans ce site charmant qu'il compte retrouver le calme de la vie, et, si quelque jour il voit enfin un bâtiment pionnier inaugurer entre les deux mers le détroit qu'il tenta vainement de percer, il se sentira consolé de son propre insuccès, et saluera de ses vœux la nouvelle ère ouverte pour le commerce et l'union fraternelle des peuples.

ÉLISÉE RECLUS.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE RURALE

LA FERME DE MASNY.

Le département du Nord est le premier pays de culture de France, et l'un des premiers du monde; la terre y produit trois fois plus que la moyenne du territoire, la population y est trois fois plus condensée. En 1863, un concours a été ouvert entre les exploitations les mieux dirigées de cette région prospère. La ferme de Masny, près de Douai, a obtenu le prix. Cette ferme doit donc présenter un des plus beaux exemples de richesse agricole. Ainsi a pensé M. Barral, directeur du *Journal de l'Agriculture,* qui vient de consacrer un volume entier à l'examen de Masny; ainsi penseront certainement avec lui tous ceux qui liront cette intéressante description.

La ferme de Masny appartient à trois frères, MM. Fiévet, dont l'un est colonel d'artillerie, le second conseiller à la cour de Douai, et le troisième cultivateur. Ce dernier exploite depuis trente-cinq ans les terres de la famille. La ferme se compose aujourd'hui de 232 hectares, dimension remarquable pour le département du Nord, qui est en général un pays de petite culture. 50 hectares appartiennent en propre à M. Constant Fiévet, directeur de l'exploitation; 107 sont la propriété de ses deux frères, 75 lui sont loués par des propriétaires différens. Des plans et dessins annexés au travail de M. Barral font connaître les bâtimens d'habitation et d'exploitation; évalués 130,000 francs, ces bâtimens sont la propriété personnelle de M. Constant Fiévet.

Un simple coup d'œil sur la distribution des cultures montre tout d'abord le caractère exceptionnel de la ferme de Masny :

Betteraves	78 hectares.
Blé	75
Lin	23
Avoine	15
Prairies artificielles	12
Hivernages	14
Prairies naturelles	3
Seigle	6
Jardins, bâtimens, chemins	6
Total	232 hectares.

Ce qui frappe ici, c'est l'absence à peu près complète de prairies naturelles, l'étendue relativement restreinte des prairies artificielles et des *hivernages* (mélanges de seigle et de vesces qu'on coupe en vert pour le bétail), et l'extension donnée à la culture de la betterave. Une fabrique de sucre est annexée à la ferme, ou, pour mieux dire, la ferme est annexée à une fabrique de sucre. La betterave produit à Masny 50,000 kilos à l'hectare, ce qui, à 20 francs les 100 kilos, donne un produit brut de 1,000 francs. Malgré ce beau rendement, les racines récoltées dans la ferme ne forment que le quart environ de l'approvisionnement de la sucrerie; on y traite annuellement de 10 à 20 millions de kilos de betteraves, et on y fabrique jusqu'à 10,000 sacs de sucre. Toutes les pulpes, résidus de cette fabrication, sont revendues à la ferme à raison de 12 francs 50 centimes les 100 kilos, et servent à la nourriture du bétail. Les eaux de l'usine sont employées en irrigations, ce qui fournit une abondante source d'engrais.

Le blé couvre à peu près la même étendue que la betterave ou le tiers environ du sol de la ferme, et donne en moyenne 32 hectolitres à l'hectare; dans les bonnes années, le rendement s'est élevé à 38 hectolitres, et sur quelques points jusqu'à 59; en y comprenant la paille, le produit brut du blé atteint presque celui de la betterave, ou 1,000 francs par hectare. Le lin s'élève encore plus haut; il donne un produit moyen de 1,200 à 1,500 fr. Les autres cultures disparaissent devant celles-là. L'avoine rapporte 60 hectolitres à l'hectare, et monte quelquefois jusqu'à 80; mais le bas prix de ce grain fait que le bénéfice final est restreint. Le seigle ne sert qu'à fournir la paille pour les liens nécessaires à la moisson; on ne fait pas de pommes de terre, quoique le département du Nord en produise beaucoup.

M. Fiévet cultive avec des chevaux; il a 37 chevaux de travail. La vacherie a peu d'importance, elle se compose de 7 vaches flamandes dont le lait sert uniquement à la consommation de la ferme. Il n'y a pas de porcherie à proprement parler. La véritable spéculation consiste dans

l'engraissement des bêtes à cornes et des moutons. M. Fiévet achète du bétail maigre et le revend engraissé. 500 têtes de gros bétail et 2,400 moutons passent ainsi tous les ans dans ses étables; l'engraissement dure environ trois mois, ce qui suppose une moyenne de 125 bêtes à cornes et de 600 moutons à la fois. Le bénéfice obtenu par cette opération se compose principalement du fumier produit par les animaux.

Somme toute, le produit brut des cultures et du bétail, abstraction faite de la sucrerie, s'élève à 850 francs par hectare, ou 200,000 francs en tout; il est vrai que dans ce total sont comprises les pailles et les semences. Le produit brut réalisable en argent paraît être de 170,000 francs, ou 740 francs par hectare. De si beaux résultats ne s'obtiennent pas sans un puissant capital d'exploitation. M. Barral le porte à 370,000 francs, et avec les bâtimens à 500,000 francs en tout. Ce gigantesque capital se partage inégalement entre les quatre destinations qu'il doit recevoir : 1° le cheptel vivant (chevaux et bétail), 2° le cheptel mort (instrumens aratoires), 3° les engrais et les récoltes en terre, 4° les récoltes en magasin et l'argent en caisse. La collection des machines est en particulier complète et magnifique.

Voilà certes un des plus beaux exemples de grande culture qu'on puisse voir, on doit remercier M. Barral de nous l'avoir fait connaître. Une comptabilité tenue avec soin lui a permis de pénétrer dans les moindres détails. Après avoir établi les résultats généraux, il les compare avec ceux que j'ai donnés pour la France et l'Angleterre prises dans leur ensemble, et fait ressortir pour Masny une grande supériorité. J'ai seulement une petite rectification à faire qui réduit un peu la différence sans rien changer au fond des choses. Quand j'ai évalué à 100 francs par hectare le produit brut moyen de l'agriculture en France, j'ai compris dans le calcul la surface entière du territoire, sans en déduire les terres incultes et les bois. La terre cultivée rapporte 150 francs par hectare, ce produit s'élève à 200 dans la région du nord-ouest, et dépasse 300 dans le département du Nord. Même observation pour l'Angleterre, dont le produit brut doit être porté à 250 francs pour les terres cultivées, et s'élève quelquefois jusqu'à 500. C'est à ces chiffres qu'il faut comparer le rendement de Masny; il est encore énorme.

Étant donnés 170,000 francs de produits réalisables, ils se distribuent approximativement ainsi :

Rente du sol	30,000 francs.
Intérêt du capital d'exploitation	18,000
Loyer des bâtimens	6,000
Impôts	4,000
Frais de culture et d'entretien	80,000
Bénéfice de l'exploitant	32,000
Total	170,000 francs.

Ces chiffres ne sont pas exactement ceux que donne M. Barral, parce qu'il a cru devoir faire une moyenne de onze années; mais cette moyenne ne suffit pas pour faire connaître le dernier état de Masny, puisque la culture y a été constamment progressive. J'ai cherché à dégager les derniers résultats. Il y a aussi entre nous une petite différence dans la manière de calculer le produit brut. M. Barral fait une distinction fort juste entre ce qu'il appelle le produit brut *cultural* et le produit brut *social*, le premier comprend les pailles et semences, qui ne sont pas comprises dans le second; mais faut-il déduire aussi l'équivalent des alimens et des engrais importés? Pour mon compte, j'ai toujours ajouté au passif des cultures les alimens et les engrais achetés, en les comprenant dans ce que j'appelle les *frais accessoires,* et j'ai dû par conséquent porter à l'actif tous les produits réalisables.

D'après ce qui précède, la rémunération de l'exploitant de Masny s'élèverait aujourd'hui à 56,000 francs par an : 18,000 francs pour l'intérêt du capital d'exploitation, 6,000 francs pour le loyer des bâtimens, et 32,000 francs pour le bénéfice proprement dit, soit 11 pour 100 environ de son capital, bâtimens compris, et 14 pour 100 de son capital d'exploitation proprement dit. J'ai ici une dernière observation à faire : M. Barral porte l'intérêt du capital d'exploitation dans les frais accessoires, tandis que je l'ai toujours confondu avec le bénéfice du fermier; on peut le distinguer si l'on veut, mais alors il faut en faire un article à part.

Même accrue de l'intérêt du capital d'exploitation, la part de l'exploitant n'excède pas en moyenne en France le dixième du produit brut et en Angleterre le cinquième. A Masny, elle atteint le tiers. En revanche, la rente du sol, qui prend ordinairement le tiers, n'y atteint pas tout à fait le sixième, et la part des salaires et autres frais, qui dépasse en général la moitié, reste un peu au-dessous. Les 80,000 francs de frais de culture et d'entretien se divisent ainsi :

Engrais importés	20,000 francs.
Nourriture id.	20,000
Salaires divers	40,000

En divisant le tout par hectare de superficie, on trouve à peu près le résultat suivant :

Rente du sol	131 francs.
Intérêt du capital	78
Loyer des bâtimens	26
Impôts	18
Frais accessoires	174
Salaires	174
Bénéfice	139
Total	740 francs.

Ces chiffres dénotent une culture portée au *maximum*, ce qui n'empêche pas M. Fiévet de faire quelquefois des pertes. L'année 1861, par exemple, s'est soldée par un déficit de 34,000 francs; en revanche, l'année 1857 avait donné un bénéfice presque double de la moyenne.

Après avoir rendu hommage à l'importance et à l'originalité du travail de M. Barral, je dois dire un mot des doctrines qu'il y rattache. Je ne suis pas toujours d'accord avec lui soit pour la définition des termes, soit pour les conclusions à tirer des faits, et je crois ne pouvoir mieux lui montrer mon estime qu'en discutant franchement ses propositions. En constatant le bénéfice extraordinaire de l'exploitant de Masny, M. Barral ajoute : « Ce bénéfice est porté généralement au-dessous de la rente dans les statistiques agricoles; à Masny au contraire, il est supérieur, et *nous croyons que ce résultat se reproduit dans toutes les fermes prospères.* » Si M. Barral s'était borné à dire que plus l'agriculture se perfectionne, plus le bénéfice de l'exploitant grandit, il serait resté dans le vrai; mais il a trop généralisé ce qui n'est encore qu'une exception. Il y a jusqu'à présent peu de fermes, même en Angleterre, où le profit de l'exploitant dépasse ou égale la rente du sol, et cependant on ne peut nier que beaucoup ne soient prospères. Tout dépend du capital d'exploitation comparé au capital foncier. A mesure que le capital d'exploitation s'élève, le profit monte, et c'est justice. De même la rente du sol ne se règle pas arbitrairement. Le capital appartenant au propriétaire est, dans le plus grand nombre des cas, fort supérieur au capital d'exploitation; l'un ne rapporte que 2 1/2 ou 3, tandis que l'autre doit rapporter 10 pour 100, et cependant la différence de capital est si grande que la somme des revenus du premier dépasse de beaucoup le revenu du second.

Suivant M. Barral, il n'y a d'autre *produit net* que le bénéfice de l'exploitant. Ce n'est pas ainsi que les économistes français du XVIIIe siècle ont défini ce mot, dont ils ont fait un grand usage; d'après eux, le produit net comprend, avec le bénéfice de l'exploitant, la rente et l'impôt. Ce produit se partage en trois, parce que le propriétaire, l'exploitant et l'état ont concouru à le former. M. Barral place la rente et l'impôt dans ce qu'il appelle les *charges de l'agriculture.* Ce terme peut être usité dans le langage courant, mais il n'exprime pas une idée juste. La rente et l'impôt ne sont des charges qu'autant que le taux en est excessif : dans une juste proportion, ils ne constituent pas plus des charges que le bénéfice de l'exploitant. Supprimez la rente et l'impôt, le propriétaire ne supportera plus aucun de ces frais qu'on appelle des *avances foncières,* l'état ne fera plus de travaux publics et ne garantira plus justice et sécurité; tout s'arrêtera. Dans quelle proportion le propriétaire, l'exploitant et l'état ont-ils contribué au produit? Voilà toute la question; elle se représente pour les salaires.

On comprend la prédilection de M. Barral pour le chef d'exploitation;

mais l'ouvrier qui laboure, qui sème et qui moissonne peut aussi se considérer comme le seul agent de l'agriculture. Aurait-il raison? Pour labourer, il a besoin d'une charrue attelée; pour semer, il a besoin de semence et d'engrais; pour moissonner, transporter et battre les récoltes, il a besoin d'instrumens et de chariots; pour semer et récolter à propos, pour varier convenablement ses cultures, pour introduire de nouveaux perfectionnemens dans ses procédés, il a besoin d'une pensée qui le dirige; enfin, pour toucher ses salaires, il a besoin de vendre ses produits. C'est le chef d'exploitation qui pourvoit à tout, et qui par conséquent contribue au résultat pour une grande part, quoiqu'il ne laboure pas de ses propres mains.

De même, pour que le chef d'exploitation puisse exercer son industrie, il faut qu'il trouve des bâtimens tout préparés, des terres ouvertes et amendées de longue main, des irrigations, des desséchemens, des prairies, un cours de culture tout établi; c'est le propriétaire qui les lui fournit. S'il avait affaire à la terre nue, il produirait dix fois moins. On peut citer des cas où la rente s'accroît d'un élément dont on a fait beaucoup de bruit, la fertilité naturelle du sol; mais ces cas sont rares et passagers. Analysez la valeur vénale des terres dans les pays les plus fertiles, vous trouverez que la valeur du sol nu n'y entre pour rien ou presque rien; ce sont les capitaux enfouis qui font tout. Dans tous les cas, cette valeur originaire, en supposant qu'elle existe, n'a profité qu'au premier occupant; les détenteurs actuels l'ont acquise au même titre que les autres capitaux. « La rente monte toujours, » dit avec regret M. Barral; mais n'est-il pas d'usage que le capital placé en terre ne rapporte que la moitié environ de l'intérêt des capitaux mobiliers, et n'est-il pas légitime que la seconde moitié se capitalise? Le propriétaire renonce à une partie de son revenu pour augmenter son capital, la terre fait fonction de caisse d'épargne.

Dans un état arriéré d'agriculture, rentes, profits et salaires descendent ensemble; quand l'agriculture s'améliore, tout monte à la fois. Je reconnais sans difficulté que l'élément le plus précieux, c'est le bénéfice de l'exploitant, parce qu'il constate l'application d'un plus grand capital et d'une plus grande habileté à la culture. Si cette part est faible en France, ce n'est point parce que la rente est trop forte, c'est parce que le capital et l'habileté manquent trop souvent; si elle s'élève en Angleterre, c'est que l'un et l'autre font moins défaut. L'exploitant de Masny a un bénéfice exceptionnel parce qu'il a un capital exceptionnel et une habileté supérieure. La rente du sol devrait d'ailleurs y être accrue, pour rentrer dans les conditions ordinaires, du loyer des bâtimens, qui appartiennent en général au propriétaire, et il se peut que par des considérations de famille la rente n'y soit pas portée tout à fait au même point qu'ailleurs

Le capital d'exploitation est énorme, 1,600 francs par hectare. L'exploitant de Masny aurait-il pu gagner autant en dépensant moins? Question délicate que je ne me charge pas de résoudre. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'avec la moitié ou même le quart de ce capital beaucoup de fermiers font encore de bonnes affaires. J'ai évalué la moyenne du capital d'exploitation à 100 francs par hectare en France et à 400 francs en Angleterre; mais ces chiffres embrassent toujours la surface totale du territoire, et en les réduisant aux terres cultivées on trouve 150 francs pour la France et 500 francs pour l'Angleterre. Nous serions déjà fort heureux que la moyenne du capital français fût doublée. Même à Masny, le capital d'exploitation n'a pas commencé par être ce qu'il est aujourd'hui; il s'élevait à peine à la moitié il y a dix ans, et en remontant plus haut encore il ne dépassait pas le quart; la ferme de Masny était pourtant dès lors connue et estimée, on peut s'en assurer par le rapport des inspecteurs de l'agriculture sur le département du Nord en 1843.

Malgré sa définition exclusive du produit *net,* M. Barral attache encore plus d'importance au produit *brut.* « Le produit brut, dit-il, importe beaucoup plus à un pays que le produit net; le produit net intéresse particulièrement l'exploitant du sol, le produit brut est la grande affaire du pays. » Ici encore, je ne puis être de son avis. Le produit net, même entendu dans un sens plus large et comprenant la rente et l'impôt, n'intéresse pas moins le pays tout entier que le produit brut. Sans l'espoir d'augmenter le produit net, il y aurait beaucoup moins de produit brut, ce qui suffirait déjà pour montrer le lien étroit qui les unit; mais il y a un autre point de vue qui révèle dans le produit net le principal agent de la civilisation et de la richesse. Cet excédant sur les frais de production sert à nourrir la partie de la population qui ne s'adonne pas à l'agriculture. Si le produit net n'existait pas, tout le monde devrait travailler la terre; il ne resterait personne pour les travaux de l'industrie, du commerce et des professions libérales.

En traitant de la *statique chimique,* M. Barral soulève un autre ordre de questions qui a aussi son importance. Il n'a pas de peine à montrer qu'avec de pareils produits l'exportation des principes élémentaires doit être énorme à Masny : de si grandes quantités de blé, de viande, de sucre, de lin, ne sortent pas tous les ans de 230 hectares sans laisser un grand vide; M. Barral évalue la perte annuelle à 93 kilos d'azote, 26 d'acide phosphorique et 42 de potasse par hectare. J'accepte ces chiffres sur parole, ils ne sont pas de ma compétence. M. Barral calcule ensuite la restitution qui s'opère par les engrais, et il trouve qu'en pulpes de sucrerie, tourteaux de lin et de colza, écumes de défécation, engrais commerciaux, etc., M. Fiévet importe tous les ans une quantité plus qu'équivalente d'azote, cinq fois plus d'acide phosphorique, et un peu moins de potasse, d'où il suit que la richesse du sol va en s'accrois-

sant, excepté en potasse. Pour réparer l'épuisement de ce dernier élément, M. Barral conseille à M. Fiévet d'annexer à sa sucrerie une distillerie de mélasse, ou d'avoir recours à une importation de nitrate de potasse qu'il répandrait sur ses fumiers.

Jusque-là tout est pour le mieux; mais M. Barral ajoute en forme de conclusion : « La statique chimique ne s'obtient sur un domaine en progrès qu'à la condition d'un apport du dehors supérieur aux exportations des denrées agricoles. Dès qu'un domaine exporte, il faut qu'il importe, soit directement par les soins du cultivateur, soit indirectement par des conditions naturelles particulières. Ceux qui ont cherché l'équilibre ou le progrès dans la simple rotation des cultures, dans une certaine relation des cultures fourragères non irriguées et des terres à grains, n'ont fait que remuer et amonceler des erreurs. » Cette théorie absolue me paraît en contradiction avec les faits. Il en résulterait que tout domaine qui exporterait des denrées, dans quelque mesure que ce soit, sans importer des engrais, irait en s'appauvrissant. Or toutes les terres exportent plus ou moins du blé, de la viande, de la laine, et très peu de cultivateurs achètent des engrais. Bien des parties de notre sol sont cultivées depuis des siècles avec une exportation constante de produits sans aucune importation d'engrais, et, loin de donner des signes d'épuisement, elles montrent une fertilité croissante; elles devraient être stérilisées depuis longtemps, si la thèse de M. Barral était vraie.

Ceci ne veut pas dire qu'il ne soit pas bon d'acheter des engrais, un surcroît de fertilité ne fait jamais de mal, et il y a un certain degré de production qui rend cette importation nécessaire; mais il faut reconnaître qu'il existe d'autres moyens de réparer dans une certaine mesure les pertes causées par la consommation. Ces moyens sont au nombre de deux, l'un primitif, l'autre perfectionné : la jachère et l'assolement alterne. Pendant longtemps, la jachère a suffi; tant que la population n'a pas été nombreuse, il a suffi de laisser reposer le sol une année sur deux ou sur trois pour assurer la perpétuité des récoltes. Même aujourd'hui la jachère joue encore un rôle important; la France n'a pas moins de 5 millions d'hectares en jachère, et cette proportion suffit pour réparer les pertes de la moitié de notre territoire. L'assolement alterne permet à l'autre moitié, dont la culture est plus intensive, non-seulement de soutenir, mais d'accroître sa fertilité. Nier la théorie de l'assolement alterne, c'est rayer d'un trait de plume les démonstrations de l'expérience. L'importation des engrais donne un élément de plus, puissant et rapide; mais, à part quelques exceptions brillantes, comme Masny, la rotation des cultures reste la règle : c'est à elle que nous avons dû, que nous devons et que nous devrons la plupart de nos progrès; elle suffit, appliquée avec ensemble, pour doubler nos produits actuels.

La thèse chimique de M. Barral est incontestable en elle-même, il faut

rendre au sol ce que les récoltes lui enlèvent, et au-delà. Reste à savoir comment. La nature y a pourvu jusqu'à un certain point, puisque la jachère suffit pour rétablir l'équilibre dans un état limité de production. La chimie nous apprendra un jour, elle commence à nous apprendre comment se reforment dans le sol, par la seule influence du repos et des agens atmosphériques, l'azote, le phosphate, la potasse, le carbone, tous les principes élementaires; elle ne nous donnerait pas l'explication du fait, que le fait n'en serait pas moins certain. De même l'expérience prouve qu'à côté des récoltes qui épuisent, il y a celles qui fertilisent; si la chimie ne nous rend pas un compte complet de ce phénomène, c'est qu'elle ne sait pas tout. Consultez le premier cultivateur venu, et il vous répondra qu'en n'affectant aux céréales qu'une moitié, un tiers ou un quart du domaine, suivant les circonstances, en consacrant le reste aux prairies et aux racines, en faisant consommer par le bétail toutes les récoltes vertes, et en restituant au sol les pailles et autres résidus, on répare largement ses pertes. Le fumier de ferme est l'agent principal de cette restitution, mais il n'est pas le seul : l'air, l'eau, la lumière, la chaleur, tout y contribue, et la nature a doué certaines plantes de la faculté de reprendre par leur végétation ce que d'autres dépensent. Une des plus grandes preuves de cette propriété se trouve dans ce qu'on appelle les *engrais verts*, c'est-à-dire l'enfouissement des récoltes vertes comme le sarrasin, le colza, la spergule, le lupin. L'expérience prouve qu'on féconde par là les sols les plus pauvres; les engrais verts transforment en ce moment les sables de la Prusse.

La nécessité des importations d'engrais s'explique à Masny par l'énormité des produits. M. Fiévet, il ne faut pas l'oublier, a presque renoncé aux prairies naturelles ou artificielles, et il exporte une partie de ses racines ; ces moyens de fertilisation lui manquant, il a d'autant plus besoin de secours étrangers. Dans ce même département du Nord, où l'agriculture industrielle jouit d'une si grande faveur, on trouve encore plus d'une exploitation qui s'alimente par elle-même et qui cependant ne dégénère pas; ce département possède 90,000 hectares de prairies naturelles, 50,000 hectares de prairies artificielles, ce qui prouve qu'on n'y renonce pas aux moyens ordinaires de faire de l'engrais. Avant 1789, la betterave à sucre était inconnue, et la Flandre était déjà le premier pays de culture de France. Certes je ne veux dire aucun mal de la betterave à sucre. Personne n'admire plus que moi cette magnifique culture, mais un doute s'élève sur son avenir par l'insuffisance de ses débouchés. La consommation du sucre et de l'alcool ne peut pas s'étendre autant que celle de la viande et du pain, et ces deux produits de la betterave rencontrent des concurrences redoutables dans le sucre des colonies et l'alcool de vin. La grande masse des agriculteurs français doit chercher ailleurs ses profits et ses engrais.

Malgré la netteté de sa déclaration finale, M. Barral fait plusieurs concessions de détail. La première porte sur le carbone, qui s'exporte à Masny comme les autres élémens, et qui n'est pas renouvelé par des importations spéciales. « Dans le cas, dit-il, d'une culture telle que celle de Masny, qui repose essentiellement sur la production de la betterave à sucre, il y a une grande quantité de carbone exportée; mais *une preuve indirecte de l'excédant de réimportation se trouve dans l'accroissement des rendemens du domaine.* Il faut considérer que les eaux souterraines et de surface apportent beaucoup d'acide carbonique en dissolution; une partie des récoltes du domaine est à racines pivotantes, qui puisent dans le sous-sol et ramènent à la surface une nourriture qui enrichit la couche atteinte par les instrumens de labour; les eaux pluviales, lavant l'atmosphère d'une localité où se trouvent tant de cheminées qui vomissent d'énormes quantités d'acide carbonique, sont plus riches que partout ailleurs en un gaz, source du carbone des plantes. C'est ainsi que l'humus des terres de Masny n'a pas diminué. » Ce qui se passe pour le carbone ne peut-il point se passer pour les autres élémens, quoiqu'on n'ait pas encore pu en saisir toutes les transformations?

M. Barral fait une distinction entre les prairies irriguées et celles qui ne le sont pas; il paraît admettre que l'irrigation apporte des sources d'engrais qui manquent aux autres prairies. Les eaux d'irrigation doivent en effet se charger, en traversant la terre, de principes fertilisans; mais rien ne prouve que les prairies non irriguées n'aient pas aussi des moyens de décomposer à leur profit l'eau, l'air et le sol. Quand on compare les pays où abondent les prairies naturelles irriguées et ceux qui n'ont pour ainsi dire que des prairies artificielles, on trouve les seconds plus généralement riches que les premiers. Les départemens de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Oise, de la Somme, ont peu de prairies naturelles, et n'ont presque pas de prairies irriguées; ils figurent cependant parmi les plus riches. Au contraire, les départemens qui possèdent le plus de prairies irriguées, la Creuse, la Haute-Vienne, les pays de montagnes en général, comptent parmi les moins productifs. Cette différence tient sans doute à des causes multiples, mais elle prouve dans tous les cas que les prairies irriguées n'ont pas sur les prairies artificielles la supériorité qu'on leur attribue.

Les auteurs qui soutiennent la même thèse que M. Barral invoquent à l'appui de leur opinion des exemples historiques. « Voyez, nous disent-ils, les pays anciennement habités par les hommes, ils sont épuisés. Voyez en particulier la Sicile; cette île a consommé les phosphates de son sol en vendant du blé aux Romains, et elle ne peut plus rien produire. » Cette observation serait vraie, qu'elle ne prouverait rien contre l'assolement alterne, à peu près inconnu des anciens; mais il y a plus, les faits ne disent pas ce qu'on leur fait dire. Ce n'est pas la culture qui

a stérilisé l'Asie-Mineure par exemple; les révolutions et les guerres ont détruit les cultivateurs, l'inculture a suivi la dépopulation. La fertilité revient partout où revient le travail. La Sicile, entre autres, ne présente pas les signes d'épuisement qu'on lui prête; elle est proportionnellement aussi peuplée que la France, et elle produit assez de blés pour alimenter une exportation considérable; elle en porte certainement plus aujourd'hui que jadis, car ce mot pompeux de *grenier des Romains* s'appliquait à la seule ville de Rome, qui ne tirait pas seulement ses approvisionnemens de la Sicile, mais qui mettait aussi à contribution l'Italie et l'Afrique.

Il suffit de songer aux faibles moyens de navigation connus des anciens pour réduire à leur juste valeur ces importations de grains qui troublaient le sommeil d'Auguste; l'Angleterre achète aujourd'hui au monde entier dix fois plus de blé que n'en achetait autrefois la ville de Rome, et on ne voit pas que les pays producteurs s'épuisent à lui en fournir, quand ils sont bien cultivés. Partout où l'assolement alterne n'est pas usité, l'épuisement arrive; mais l'assolement alterne apporte la fécondité. Il ne faut pas confondre les effets de la mauvaise culture avec ceux de la bonne. Le déboisement par exemple est une puissante cause de stérilité; est-ce là de la culture? Non, c'est de la dévastation. Une certaine proportion de bois est nécessaire, surtout dans les pays méridionaux. C'est une forme de l'assolement. Faut-il s'en prendre à la culture, si l'Algérie et la Castille ont perdu cet élément d'équilibre?

Sans doute avec le seul secours de l'assolement alterne la production n'est pas illimitée. Il vient un point où, l'exportation croissant toujours, la balance ne suffit plus; mais ce point est encore très éloigné pour la plupart des terres en France et en Europe. Le terme serait encore plus rapproché, si la théorie des importations nécessaires était vraie à la lettre. On ne peut, dans ce système, enrichir les uns sans dépouiller les autres. On en voit un exemple à Masny. La nourriture importée se compose de la pulpe de betteraves achetées au dehors. Or comment font ceux qui vendent ces betteraves pour réparer leurs pertes? Les engrais achetés se composent principalement de tourteaux; comment font ceux qui les vendent pour échapper à l'épuisement? Masny est donc un vampire qui se nourrit de la substance de ses voisins; ceux-ci doivent à leur tour se nourrir de celle d'autrui, et ainsi de suite. L'assolement alterne est moins égoïste; il ne demande qu'à lui-même ses moyens d'approvisionnement.

Il y a enfin un genre d'engrais qui ne constitue pas une importation proprement dite et qui vient puissamment au secours de l'assolement alterne. C'est l'engrais humain. En restituant à la terre les résidus de ceux qu'elle a nourris, on n'ajoute rien à sa substance, elle reprend ce qu'elle a donné. La Chine offre un grand exemple de l'énergie de cet engrais; bien que les terres y nourrissent depuis des siècles des centaines de millions d'hommes, elles vont en s'enrichissant, et nous avons plus

près de nous, en Flandre, d'autres preuves de cette action fertilisante.

La chimie n'en rend pas moins tous les jours d'immenses services à l'agriculture. Elle nous suggère, quand le sol est arrivé à un haut degré de production, l'emploi d'engrais spéciaux, dont le véritable nom est celui d'engrais auxiliaires ou supplémentaires. Quand le terrain est naturellement infertile, elle nous apprend à connaître ce qui lui manque, et à lui donner, non ce qu'il a perdu, mais ce qu'il n'a jamais eu. La nature a refusé à beaucoup de terrains l'élément calcaire par exemple; ce n'est pas leur rendre ce que leur a enlevé la culture que d'y apporter de la chaux ou de la marne, c'est faire le sol et non le réparer. L'unique tort de la chimie serait de nier ce qu'elle ne peut pas encore expliquer. La théorie chimique de l'épuisement absolu va beaucoup plus loin que la fameuse théorie de Malthus, car Malthus admet un accroissement progressif de l'agriculture et de la population, pourvu qu'il ne soit pas trop rapide, tandis que le système de l'épuisement chimique conduit à un arrêt immédiat et même à une décadence inévitable.

Admirons donc la ferme de Masny, mais sans en tirer de conséquences trop absolues. Pour la nature et la répartition des cultures, pour l'énormité du capital d'exploitation, pour la proportion du produit net, pour le mode de renouvellement des substances exportées, cette ferme a bien peu d'analogues. Recommandons l'élévation aussi grande que possible du capital d'exploitation et par suite du bénéfice qu'il procure, mais sans porter atteinte à la rente du sol. Conseillons l'emploi des engrais auxiliaires, sans les présenter comme les seuls moyens de salut. Constatons la richesse produite par la betterave à sucre, sans prétendre la généraliser. Il n'y a qu'un système qui puisse s'appliquer à tous les cas, à la petite culture comme à la grande, aux pays pauvres comme aux pays riches : c'est l'assolement alterne avec ou sans base de prairies naturelles, en y ajoutant l'engrais humain. Avant tout, le sol doit se réparer et s'enrichir par lui-même, les engrais auxiliaires ne viennent qu'après.

M. Barral ne se contente pas de cette étude approfondie sur la ferme de Masny, il se propose de passer en revue les principales exploitations du département du Nord. Nous ne pouvons que le féliciter de cette entreprise. L'agriculture n'est plus une routine aveugle, elle devient à la fois une science et une industrie. C'est rendre au pays le plus grand des services que d'appeler l'attention sur les meilleurs modèles. On vient de voir combien cet ordre d'intérêts justifie les méditations de la théorie et les efforts de la pratique. Tout le mécanisme social est engagé dans les questions d'économie rurale, et les sciences physiques y trouvent leurs principales applications.

L. DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1868.

Nous résumerons brièvement notre opinion sur la loi de la presse, enfin votée par le corps législatif. Les dernières discussions et les derniers votes l'ont alternativement améliorée et gâtée. Grâce aux efforts de nos défenseurs infatigables, les Jules Simon, les Picard, les Ollivier, les Jules Favre, les Thiers, grandissant toujours en talent, grâce surtout à la probité de la conscience publique indignée, la peine de l'incapacité politique, dont le projet de loi menaçait les écrivains, a été exclue de la loi. Cette monstruosité avait surtout stupéfié et révolté les libéraux étrangers, qui nous jugent avec sang-froid, et qui se refusaient à croire qu'il y eût en France des esprits capables de nourrir une pareille conception. Les virtuoses de la criminalité et de la pénalité ont eu, eux aussi, leurs succès. Ils ont fait passer les grosses amendes, portées à un taux qui équivaut à la confiscation; ils ont rétabli les peines corporelles, la prison; un dilettante de cette école, M. de Guilloutet, se fera une renommée peu enviable par la disposition qu'il a introduite relativement à la vie privée. Ce député, ignorant l'histoire, ne sait point que dans les temps où la presse a joué en France un grand rôle politique les intérêts de la vie privée y ont toujours été respectés, et que la presse, faisant la police d'elle-même, flétrissait avec sévérité les pamphlétaires dégradés de la diffamation. Les fiscaux aussi ont eu leur triomphe : ils ont rétabli des douanes intérieures contre la circulation des produits de la pensée, ils ont posé des distinctions entre les journaux de Paris et les journaux des départemens qui violent les principes français de l'égalité sous l'impôt; ils ont méconnu les doctrines élémentaires de la liberté du commerce adoptée par le gouvernement; ils frappent, sous le nom de timbre, d'un droit prohibitif de 33 pour 100, l'objet de consommation qu'on appelle un journal. Et à quel résultat arrivent-ils avec cette belle poli-

tique? Ils empêchent la presse de rendre les puissans services d'information qu'elle doit aux intérêts contemporains; ils vont en sens contraire de cette multiplication des rapports que poursuivent par le bon marché les communications postales et la télégraphie; ils veulent, ces bons patriotes, que la presse française demeure inférieure à la presse belge, à la presse suisse, à la presse anglaise, à la presse américaine. La France ne pourra pas avoir son *Times* à quatre *pence,* et ces vastes journaux à deux sous comme le *Daily-Telegraph* et le *Standard,* de Londres, ou ces colossaux journaux des États-Unis, le *World* et la *Tribune* de New-York. Ils dénaturent même la propriété des termes du langage financier en donnant le nom d'impôt fiscal au timbre de cinq centimes. Un impôt fiscal est une taxe pour ainsi dire nominale et qui ne doit pas dépassser 5 pour 100 de la valeur du produit; un impôt de consommation qui atteint 33 pour 100 de cette valeur est une taxe prohibitive. C'est avec douleur que nous avons vu un esprit dont nous aimions les lumières, M. Vuitry, attacher son nom à ce système de restriction prohibitive imposé à la presse. Combien ont été mieux inspirés les hommes d'état d'Angleterre, le sagace Milner Gibson, le généreux Gladstone, quand, au profit de l'éducation du public et de ses intérêts d'information, ils ont supprimé le timbre! Comme ils sont plus intelligens, les ministres actuels du royaume-uni! Ils honorent et traitent les journaux comme des agens de gouvernement. L'autre jour, M. Disraeli avait reçu une semonce acariâtre du comte Russell; que fait le premier ministre? Il s'adresse à l'*editor* du *Times* et réfute par une lettre ferme et concise les aigres récriminations du morose whig envieilli. L'autre jour encore, lord Stanley avait à discuter la question des indemnités réclamées par les États-Unis pour les déprédations commises par l'*Alabama*. Rien n'est plus admirable, comme simple franchise et comme argumentation condensée et dépouillée de tout charlatanisme, que ce discours de lord Stanley. Eh bien! le premier secrétaire d'état de sa majesté britannique, au nœud de sa discussion, a tenu autant de compte d'une citation empruntée au *World* et au *Times* de New-York qu'il l'aurait fait d'une dépêche de M. Seward. Voilà la place que reconnaissent à la presse puissante et libre les premiers hommes d'état de l'Europe.

Au demeurant, nous ne nous décourageons point de la situation que la loi ouvre à la presse française. Contenue par le système d'intimidation qu'on a l'air de vouloir lui appliquer, la presse sera nécessairement prudente et modérée; elle sera sur la défensive. Quant au gouvernement, à l'obscurantisme et à ces esprits d'ancien régime qui se désespèrent de ne plus voir les journaux assujettis au système des lettres de cachet, s'ils ont la mauvaise pensée de vouloir mettre en œuvre les absurdes et injustes sévérités de la loi, à eux sera le rôle de l'offensive et de la persécution. Les mœurs et la conscience publiques seront les juges

du combat. Cette situation n'est point défavorable aux progrès de la liberté de la presse. Comme toujours, les choses tourneront à l'inverse des prévisions de ceux qui se fient à l'excès des précautions restrictives.

Mais les ennemis battus que nous ramenions devant nous n'ont pas reculé sans nous braver par l'insulte. Ils ont eu l'incident La Varenne et Kervéguen, exploité par *le Pays, journal de l'empire*. Ils ont osé accuser les principaux organes de la presse d'avoir épousé dans un intérêt de cupidité la cause de gouvernemens étrangers. On n'a pas eu la pudeur de respecter un cadavre dans sa tombe à peine fermée. On a violé les secrets d'un testament, et on les a falsifiés. Nous qui sommes de ceux qui ont demandé à la chambre l'autorisation de poursuivre le député de Toulon, M. Philippe-Auguste de Kervéguen, en police correctionnelle, nous sommes obligés d'apporter dans l'appréciation de la position de ce député une réserve qui sera comprise. M. de La Varenne, commis voyageur de M. Rattazzi en commerce de décorations et d'abonnemens de journaux, nous a toujours été inconnu. Les traducteurs imbéciles de M. de Kervéguen ont pris pour *le Siècle* le journal officiel de *Sicile,* fondé par M. Crispi, et le même M. Crispi s'est félicité, dans son entreprise de Sicile, d'avoir eu l'appui de la presse libérale française, ce que nous n'avons pas de peine à comprendre; mais le piquant comique des révélations, c'est que le ridicule des trafics d'argent ou de décorations ne soit tombé que sur des écrivains de la presse officieuse. La digne susceptibilité de M. Boittelle a fait justice de l'inconcevable inconvenance de M. Rattazzi confiant à un intermédiaire interlope la remise d'une commanderie étrangère à un haut fonctionnaire français. Qu'est-il donc résulté de ce scandale? L'outrage et le ridicule ont rejailli dans les rangs de ceux qui avaient ourdi cette méprisable conspiration contre la presse libérale.

Ce vilain épisode et une certaine malveillance préventive que les journaux ont rencontrée dans l'esprit public nous paraissent contenir des enseignemens dont une partie de la presse libérale fera bien de profiter dans l'avenir. Plusieurs journaux, qui eussent dû être libéraux, ont pratiqué dans les affaires d'Italie et de l'Allemagne une détestable tactique. Quoiqu'ils eussent des programmes libéraux, ils subordonnaient et ajournaient les revendications libérales à l'intérieur aux entreprises de la politique extérieure; ils semblaient prendre leur parti de la dictature intérieure, ils étaient patiens et accommodans avec elle en faveur de l'illusion de perturbations générales qui changeraient l'état de l'Europe, qui accroîtraient le territoire de la France, et qui ont fini au contraire par exposer le pays à des combinaisons qui lui ont infligé des sacrifices immenses; ils prenaient en raillerie ceux qui donnaient leur première sollicitude au progrès des institutions intérieures, et qui dans le calcul des chances des affaires étrangères démêlaient d'avance et défendaient avant tout

l'intérêt français. Certains journaux dans les circonstances auxquelles nous faisons allusion ont eu des travers d'esprit qu'on ne saurait trop déplorer : ils avaient l'air de prendre plaisir à contrarier, à irriter leurs compatriotes dissidens. On croyait mettre par exemple M. Thiers en mauvaise humeur en défendant à outrance la fortune de l'Italie ou en aidant avec aveuglement les projets de M. de Bismarck. C'est pour cela que plusieurs de ces journaux ont choqué le sentiment national et ont paru être des journaux de l'Italie et de la Prusse et non des journaux de la France. Complices en apparence des funestes combinaisons de 1866, ils ont applaudi quand notre gouvernement a prêté à la Prusse l'alliance de l'Italie, ils ont été les impardonnables dupes de la mystification colossale qui a suivi Kœniggraëtz et la journée du 5 juillet 1866. Ceux qui aiment passionnément la France, la France avant tout, n'avaient pas senti et raisonné ainsi. Et pourquoi hésiterions-nous à invoquer sur ce point la justice que nous méritons de nos lecteurs. Ils savent que nous ne sommes point les partisans du pouvoir temporel, ils savent que notre foi est que la séparation de l'autorité spirituelle et de la souveraineté politique, la constitution de l'église libre dans l'état libre, est le moyen unique de faire sortir les races catholiques de leur décadence et de les relever au niveau des grandes races qui ont la prééminence de la vie dans l'humanité contemporaine; mais quand dans une mauvaise heure la politique française trompa l'Italie en laissant accomplir le guet-apens de Castelfidardo, nous ne songeâmes plus à l'amitié dont M. de Cavour nous honorait; nous courûmes au devoir simple et direct, nous répondîmes au tressaillement de l'honneur français qui commandait de couvrir intégralement un état dont notre armée occupait la capitale et de sauver de la honte de la déroute l'épée d'un de nos plus glorieux capitaines. L'émotion sympathique des honnêtes gens, le frémissement de l'armée, furent alors notre récompense. Nous n'avons aucune antipathie contre l'Allemagne; nous caressons le rêve de la voir dépouiller un jour les superstitions monarchiques et former les États-Unis de l'Europe; mais le cœur nous a saigné quand nous avons eu le spectacle du brave Danemark abandonné par la France, malgré un traité qui portait sa signature, à la monstrueuse coalition de l'Autriche, de la Prusse et des états secondaires. Il y avait alors à Paris des badauds qui soutenaient les droits du duc d'Augustenbourg. Nous fûmes du nombre et des premiers de ceux qui annoncèrent les conséquences de ce crime de la force, qui devait amener des expiations si prochaines. Les états secondaires ont été punis; l'Autriche a été punie, elle a été exclue de l'Allemagne; l'Allemagne du nord a été annexée à la Prusse par la conquête. La politique française, secondée et excitée par la presse pseudo-libérale, a commis la méprise suprême de donner à la Prusse l'alliance de l'Italie. A tous les momens de cette crise qui dure depuis quatre ans, nous avons exprimé les sollicitudes les plus vives du patriotisme français. Quant à la portion de la

presse qui a eu la triste manie de se montrer plus prussienne et plus italienne que française, elle est revenue, après Sadowa, devant le pays confuse, les mains vides. Au commencement de ces affaires, une escadre française occupant la rade de Kiel et l'île d'Alsen aurait couvert de ridicule l'effort monstrueux de l'Allemagne contre le Danemark. A la fin, aujourd'hui, nous allons faire un emprunt de 462 millions pour l'augmentation de nos armemens de terre et de mer; nous rassemblons notre garde mobile, et nous appelons un contingent de 100,000 hommes. Après cette leçon, la nation, pourrait-elle pardonner aux journaux qui méconnaîtraient encore l'éclatante manifestation des intérêts de la France?

Faisons donc, puisqu'au dehors nous sommes de loisir, faisons nos affaires intérieures. Deux journaux, *le Figaro* et *la Situation,* ont été signalés à la chambre par le procureur-général de la cour impériale de Paris comme ayant manqué au respect dû à la représentation nationale. La chambre, formée en comité secret, a autorisé les poursuites. Nous sommes fâchés pour la chambre qu'elle ait pris l'initiative des sévérités judiciaires contre les journaux. Puisque la majorité tient pour libérale la loi qu'elle vient de voter, ce n'était pas à elle de donner au pouvoir des exemples de rigueur. Nous avons l'espoir que la discussion éclairera les esprits; nous savons que l'autorisation de ces poursuites n'a point été du goût des jeunes gens de la majorité, ouverts aux sentimens généreux de leur âge. La discussion de la loi sur le droit de réunion a été commencée par un excellent discours de M. Garnier-Pagès, qui a cité une bien belle lettre du prince de Joinville, écrite peu de mois avant la révolution de 1848. Il y a dans le projet de loi des précautions saugrenues. Pourquoi veut-on emprisonner les réunions dans des endroits clos et couverts? Passe encore pour la clôture, mais nous ne comprenons pas comment la sécurité publique peut être compromise par l'absence de couverture. Quoi! l'été, à la campagne, par un beau temps, un propriétaire ne pourra pas réunir dans son parc ses concitoyens, ses voisins, ses amis politiques, pour causer des affaires publiques sans que l'ordre soit en péril! Il faudra s'entasser et s'échauffer dans une salle de concert comme une compagnie d'actionnaires; la paix sociale l'exige! Après cela, il va sans dire que le gouvernement ne reconnaît pas la faculté de réunion comme un droit naturel; il s'en réserve la mesure dans le temps et dans l'espace. Ce n'est pas un droit constaté, ce n'est pas même un droit octroyé; c'est un droit qui sera débité avec intermittence suivant le bon plaisir ministériel : c'est donc un droit qu'on nous laisse à conquérir. *Ut olim vitiis,* comme dit Tacite, *sic nunc legibus laboramus.*

La cherté des subsistances, la réunion des gardes mobiles, ont dans quelques départemens causé de légers troubles. Toulouse, Alby, Nantes, ont été le théâtre de ces légères émotions. Il ne faut ni négliger, ni exagérer ces agitations locales. Ce qui est grave, c'est que ces petites

explosions n'aient point été prévenues par les préfets. Si nous étions du gouvernement, nous casserions les préfets qui n'auraient pas su prévenir ces semblans d'émeutes, à moins qu'il ne fût établi que l'agitation populaire eût éclaté par une cause fortuite et impossible à prévoir. Il ne faut pas jouer avec le feu. Ce sont ordinairement les administrateurs ornés de réputation de fier-à-bras qui manquent de prévoyance, de présence d'esprit, et qui fléchissent dans ces momens critiques. On se souvient de la mésaventure de ce pauvre M. Mahul et de l'infortune de M. Plougoulm dans les troubles qui agitèrent Toulouse lors du recensement sous le roi Louis-Philippe. Avec une égale réputation de force, M. Dulimbert vient de montrer des hésitations dangereuses. Ceux qui connaissent les populations méridionales savent comme elles sont faciles à l'entraînement. Elles commencent par des manifestations gaies, par des chants et des farandoles, puis, grisées par le mouvement et le tumulte, elles s'amusent à narguer l'autorité. Ce sont des enfans en révolte qui cherchent des émotions. Le plaisant de ces dernières manifestations, c'est que le peuple rassemblé a eu tout à coup pour cri de ralliement notre ode héroïque et nationale, la sublime *Marseillaise,* qui entraîna nos cohortes républicaines contre les envahisseurs étrangers. Les accens de la vaillante *Marseillaise* résonnant dans le lointain s'accordent assez avec la situation présente. On nous rapporte que dans beaucoup de départemens l'appel de la garde mobile a produit un tout autre effet qu'à Toulouse. Ces braves enfans, ces fils de paysans, ont cru qu'on les réunissait pour faire la guerre, et ont montré un patriotique enthousiasme; ils se figuraient, dans leur ignorance des garanties pacifiques que nous donne la diplomatie officielle, qu'il fallait aller à la frontière; ils sont accourus, et eux aussi, comme nos *pioupioux* partant en 1859 pour la guerre d'Italie, ils auraient gaillardement chanté *la Marseillaise.* Cette race française est toujours charmante dans la naïveté de sa jeunesse, et mérite bien d'être aimée.

Si nous revenons aux choses positives, nous rencontrons les budgets de M. Magne et le projet d'emprunt présentés à la chambre. L'honorable ministre des finances est un homme circonspect et sincère. Il est l'héritier d'une situation dans laquelle sa responsabilité personnelle n'a point été engagée. Il fait connaître les choses telles qu'elles sont, dans l'état où il les a trouvées, et il pourvoit à des besoins créés par une politique à laquelle il n'avait point participé. M. Magne a écarté les chimères que, même dans l'administration financière, on voulait faire briller devant lui : on avait beaucoup parlé de cette idée d'un emprunt en 4 1/2 suggérée par le directeur de la caisse des dépôts et consignations, M. H. Guillemot, financier expérimenté sans contredit, ancien coadjuteur de M. Humann, mais qui s'abandonne trop aujourd'hui au dilettantisme capricieux d'un connaisseur et d'un amateur. M. Magne fait son emprunt en 3 pour 100, et a dans cette opération toutes les perspectives

du succès. La gent financière s'agite beaucoup pour la date de l'émission de l'emprunt, qu'elle voudrait voir aussitôt fait qu'annoncé; mais il n'y a pour le trésor aucun intérêt à se presser. L'emprunt étant la conclusion des budgets, il est naturel et raisonnable d'attendre le moment où les budgets auront été discutés et votés. Dans ce délai même, le maintien de la paix se confirmera sans doute de plus en plus, la confiance des capitaux sera mieux affermie, et le taux d'émission donné par les cours de la Bourse pourra être plus élevé. Avec des budgets sagement prévus et un emprunt réussi, M. Magne aura un point de départ excellent. Quant à nous, nous aurions voulu qu'on fît dans la situation financière la place tout à fait nette, et qu'on en finît dès cette année avec de vieux embarras et de vieilles misères. Pourquoi, par exemple, tiendrait-on encore pendant une année en suspens la régularisation des rapports de la ville de Paris avec le Crédit foncier? On nage là dans l'illégalité à pleins bords. Il est certain que la ville de Paris n'avait pas le droit d'accumuler ses emprunts détournés, et d'exercer une perturbation économique inouie sur le marché des valeurs foncières en appliquant les millions par centaines à la destruction de capitaux fonciers florissans, faisant ainsi d'une façon arbitraire et artificielle la rareté et la hausse dans une branche immense de la production. Il serait fâcheux aussi, pour les actionnaires et les obligataires du Crédit foncier, que cet établissement fût laissé dans la position fausse où il s'est placé avec une témérité inconcevable. La loi qui a autorisé le Crédit foncier à émettre des obligations communales lui a prescrit de n'en prêter le produit qu'aux communes qui ont la *faculté* d'emprunter, c'est-à-dire qui ont reçu cette *faculté* d'une loi votée par le corps législatif. Paris est une commune, est obligé de dire le Crédit foncier lorsqu'il escompte avec le produit des obligations les délégations de la ville; mais l'assertion se retourne contre lui, car l'administration de la ville n'a point acquis de la loi la faculté d'emprunter. Cette transgression flagrante et systématiquement prolongée de la loi, qu'on n'en doute point, suspend une épée de Damoclès sur la sécurité des affaires. S'il en mésarrive un jour, on ne nous reprochera point de n'avoir pas signalé d'avance le danger par des avertissemens francs et réitérés.

Il y a une misère dont le gouvernement devrait se dépêtrer une fois pour toutes d'une façon équitable et honorable. Il s'agit encore de l'aveu d'une faute qui ne peut être pardonnée qu'à la condition d'être franchement réparée. Nous voulons parler de l'indemnité due aux victimes de la banqueroute mexicaine. Certes, à l'époque de la signature du traité de Miramar, lorsque Maximilien déclarait qu'il n'accepterait l'empire que la France lui voulait donner que si le concours financier s'ajoutait au concours militaire, une grave faute fut commise : le gouvernement, qui fournissait nos hommes au prétendant, n'osa point lui prêter directement son crédit. Comme nous l'avons vu arriver tant de fois de nos jours, on unit à une grande témérité une extrême timidité. Nous sommes

à l'aise pour parler de ces choses, car elles se sont passées sous nos yeux, et dès l'origine nous avons professé que, puisqu'il fallait un emprunt à l'empereur Maximilien, le meilleur système était de faire un emprunt garanti par la France. Dans ce cas, l'entreprise eût pu avorter, elle aurait été mauvaise et ruineuse; mais elle n'aurait du moins trompé personne ni fait de victimes dans les détenteurs de l'épargne française. Au lieu de faire une affaire sérieuse, on fit un roman; on éleva un château de cartes avec des pétitions de principes. On craignit peut-être d'effrayer le pays en lui laissant voir la nécessité de sacrifices d'argent plus énormes encore que ceux que le Mexique lui avait déjà coûtés. On crut qu'on pourrait attirer les capitaux par une spéculation spontanée. On supposa donc, dès le traité de Miramar, que l'empire de Maximilien était fondé, qu'il y avait des finances mexicaines, que ces finances pouvaient avoir leur propre crédit; on alla plus loin : pour diminuer en apparence les charges que l'expédition du Mexique imposait à notre trésor, on eut l'illusion de stipuler des remboursemens de frais de guerre qui nous seraient fournis par Maximilien. Tout cet échafaudage artificiel était construit avant que l'archiduc et sa femme eussent quitté l'Europe. On avait déjà fait appel à l'épargne française. Le trésor français n'ayant pu réaliser la portion de l'emprunt qu'il avait prélevée en remboursement des frais de guerre, et les premières ressources de Maximilien ayant été épuisées, on ne tarda point à préparer le second emprunt en obligations-loteries. Cette fois, en annonçant l'opération à la chambre, le gouvernement déclara que notre armée ne quitterait pas le Mexique avant que l'existence de l'empire ne fût assurée. Un homme considéré, M. de Germiny, ancien ministre, ancien gouverneur de la Banque et sénateur, avait été placé par le gouvernement à la tête de la commission des finances mexicaines qui résidait au ministère des finances. Tous les agens du trésor, receveurs-généraux, receveurs particuliers, percepteurs, furent mis en campagne pour le placement de l'emprunt, et leur concours fut rémunéré par des commissions. L'emprunt eut grand succès, et fut interprété par les amis du gouvernement comme une sorte de manifestation populaire et financière en faveur de la politique impériale.

A lire l'exposé des motifs du budget écrit par M. de Lavenay, on croirait que cet honorable vice-président du conseil d'état a perdu la mémoire de ce qui s'est passé lors de l'émission des emprunts mexicains. On regrette que par un mot malheureux il ait attribué l'agitation présente de la question à la spéculation. M. de Lavenay a été mal informé, et reconnaîtra peut-être son erreur, si, voyant son nom mêlé à un intérêt qui les touche si vivement, de pauvres porteurs d'obligations mexicaines s'avisent de prendre le chemin de son cabinet. Nous connaissons, quant à nous, la classe essentiellement populaire où a été puisée l'épargne des obligations mexicaines. C'est une multitude de vieux serviteurs, de vieilles femmes, de paysans, d'ouvriers, de gendarmes, de soldats en

retraite; ces pauvres gens ont mis là leurs petites économies, et les y ont laissées par confiance dans la justice du gouvernement. Au surplus, les organes du conseil d'état semblent avoir fait leur siége avant d'avoir entendu M. de Germiny, qui est naturellement l'homme le mieux renseigné sur la question. Il est impossible que le président de la commission mexicaine accepte comme exacte la somme de 68 mlllions à laquelle le conseil d'état a fixé le remboursement dû aux porteurs d'obligations mexicaines. Cette somme est inférieure de plus de 40 millions à celle dont l'état serait redevable, si l'on s'en tenait au remboursement strict des fonds que le trésor s'est appropriés sur le produit des emprunts mexicains. Du reste, le débiteur ne saurait arrêter seul le chiffre de sa dette en dehors de la contradiction et du consentement du créancier. Le tribunal arbitral sera donc dans la commission du budget et dans la chambre; il y aura enquête sérieuse, et les mandataires des obligataires du Mexique seront écoutés avec bienveillance.

A l'étranger, le voyage du prince Napoléon à Berlin a été l'événement de la quinzaine. On s'accorde à dire que ce voyage n'est point une mission, qu'il est de la part du prince une rentrée *in fiocchi* dans les affaires publiques. Le prince Napoléon se tenait depuis quelque temps à l'écart de la politique. Il paraît que dans les circonstances actuelles il s'interdisait de prendre la parole, sous l'influence de hautes convenances de famille. Il ne pouvait cependant rester dans une attitude indifférente et insignifiante. Un voyage princier qui le poserait en rapport avec les cours et les hommes d'état qui mènent les affaires d'Europe pouvait mettre un terme à son inaction. Toutefois dans l'état de l'Europe il n'y a guère lieu à des échanges d'idées qui puissent avoir des effets immédiats. On connaissait à Paris par M. de Budberg, avant le départ du prince Napoléon pour Berlin, la résolution prise par la cour de Pétersbourg de cesser sur le Danube toutes les agitations roumaines et panslavistes et de laisser l'Orient tranquille. Ce qui donne une opportunité piquante à l'excursion du prince Napoléon, c'est une étrange méthode qui a été adoptée récemment par le roi de Prusse et le chancelier de la confédération du nord. Le roi et son premier ministre ne veulent plus causer d'affaires avec les ambassadeurs; ils les renvoient à M. de Thile, sous-secrétaire d'état au ministère des affaires extérieures. Malgré les rapports amicaux et familiers de la vie de société, lord Loftus, M. Benedetti et les autres ne peuvent ouvrir la bouche au roi Guillaume et à M. de Bismarck. On dit que lord Loftus est fort blessé de cette dérogation aux usages diplomatiques, qui autorisent un ambassadeur à s'adresser directement au souverain et surtout à son ministre des affaires étrangères. La difficulté est comique, et nous ne savons comme elle tournera. Le boutonnement du monarque prussien et de son ministre n'aura certainement point résisté au prince Napoléon. Le prince est, à l'heure qu'il est, le seul étranger qui ait eu le privilége de s'entretenir de politique avec le

roi et son chancelier. Au surplus, les élections, retardées dans les états du sud, amènent l'ajournement du parlement douanier et le *reichstag* prussien va se réunir. Les débats parlementaires obligeront bien M. de Bismarck à rompre le silence. Il y a deux affaires prussiennes récentes assez curieuses et que les spectateurs français n'ont à observer qu'à un point de vue esthétique : nous voulons parler du dernier conflit hanovrien et de l'idée d'établir une nonciature en Prusse. On voit dans le conflit hanovrien un remarquable effet de la marche du temps. Comme roi et roi mystique, tel qu'il s'est présenté à l'Europe en prenant la couronne, Guillaume Ier élevait la souveraineté à la hauteur d'un principe religieux; comme roi conquérant, après Sadowa il a détrôné des souverains. C'est la première fois dans l'histoire moderne qu'un roi de droit divin en ait renversé un autre. Les rois se sont combattus sans cesse en Europe depuis le XVIe siècle, ils se sont mutuellement enlevé des provinces; mais les conquérans et les vainqueurs n'ont jamais arraché une couronne. L'idée n'en vint pas à Charles-Quint après Pavie. On a vu des peuples, et tout récemment ceux d'Italie, chasser leurs familles princières et se donner à une autre dynastie. Ce n'est point le cas de la Prusse : les populations hanovriennes et hessoises ne se sont point données au roi Guillaume; elles ont été incorporées par lui à la Prusse au seul nom du droit de guerre et de conquête, et leurs familles souveraines séculaires ont été dépossédées. Voilà, au point de vue du droit légitimiste, un acte bien révolutionnaire. Nous qui ne sommes point légitimistes, ces coups portés par un roi de droit divin à son principe d'autorité n'ont pas de quoi nous affliger. Une autre contradiction bizarre, c'est le projet de l'établissement d'une nonciature à Berlin. La couronne qui est à la tête du protestantisme germanique ferait donc pacte avec la papauté et les principes absolus du *Syllabus*. Quelle déception pour les libres penseurs français qui se sont montrés si partiaux en faveur de la cause prussienne! Il ne faut pas désespérer de voir le parti de la *Gazette de la Croix* s'allier un jour au parti ultramontain!

Le parlement anglais, le cabinet constitué, a repris ses séances. M. Disraeli, accueilli avec une grande sympathie par l'unanimité de la chambre, a exposé brièvement le programme de sa politique. Aucun changement de principes ne peut séparer le ministère actuel du précédent, puisque, sauf la retraite de lord Derby, il est composé des mêmes personnes. M. Disraeli a saisi avec son habileté d'artiste la physionomie de lord Derby dans le portrait qu'il en a tracé. Le passage de son discours le plus remarqué a été celui où il a parlé de la politique étrangère de l'Angleterre. M. Disraeli dit avec raison que l'Europe aura une confiance entière dans la politique dirigée par son ami lord Stanley. C'est une politique de paix, non pas de paix à tout prix au point de vue des intérêts de l'Angleterre, mais de paix fondée sur la conviction qu'elle répond à l'intérêt général du monde. Une telle politique ne doit point trouver sa

garantie dans un isolement égoïste; elle doit la chercher dans ses sympathies avec les autres pays, non-seulement au moment de leur prospérité, mais aussi dans leurs troubles et leurs inquiétudes. Cette ligne étant suivie avec constance, M. Disraeli est convaincu que, s'il vient à se présenter une occasion où l'influence de l'Angleterre soit nécessaire pour conserver la paix du monde (et il se présente périodiquement des occasions semblables), alors cette influence ne s'exercera point en vain, parce qu'elle sera basée sur l'estime et le respect. Le chef du cabinet anglais annonçait aussi les dispositions les plus conciliantes pour l'Irlande, et gémissait de la nécessité qui forçait de renouveler la suspension de l'*habeas corpus*. Le projet ministériel a été présenté par le secrétaire d'état d'Irlande, lord Mayo. Les questions sur lesquelles le gouvernement appelle l'attention de la chambre sont celle des fermages, celle de l'éducation et celle de l'église établie. Sur le premier point, le gouvernement propose de faire étudier la question par une commission royale d'enquête; sur le second, il propose la création d'une université catholique sur le pied d'une égalité complète avec l'université protestante de Dublin; sur le troisième point, il n'est pas opposé en principe à l'idée de l'égalité des deux églises catholique et protestante. La controverse s'est chaudement engagée après le discours de lord Mayo. — M. Stuart Mill, avec son intrépidité d'esprit habituelle, et qui vient de traiter la question irlandaise dans un écrit spécial, a développé un système radical, mais en ce moment trop avancé pour le sentiment général de la chambre. M. Mill a été combattu énergiquement par M. Lowe et par le ministre de l'intérieur, M. Gawthorne Hardy. Toutefois on ne pourra juger de la portée du débat que lorsque M. Gladstone et M. Disraeli auront pris la parole.

La crise des États-Unis approche du terme. L'influence malfaisante de l'excentrique président Johnson ne tardera point à être définitivement comprimée. Nous avons toujours en France, et surtout dans la presse officieuse et dans les organes du gouvernement, des esprits mal faits qui ne comprennent rien aux civilisations étrangères, et qui, dans leur ignorance, non-seulement défendaient le président Johnson, mais prédisaient sa victoire sur le congrès. Les dernières nouvelles des États-Unis les confondent. Depuis la fin de février, le congrès est maître de la situation, et le résultat de la lutte est si généralement prévu, que l'agitation des esprits est calmée et qu'on attend tranquillement les procédures de l'accusation du président, qui ont dû commencer hier. Ce fut une scène intéressante quand Thaddæus Stevens, l'honnête et infatigable vieillard, donnant le bras à M. Bingham, entra comme commissaire dans le sénat, annoncé par le sergent d'armes et salué par le président. Il tira de sa poche le message de la chambre des représentans qu'à cause de sa gravité il avait cru devoir prendre par écrit sur une feuille de papier du format *foolscap*. Malgré son grand âge, il le lut d'une voix plus forte

qu'on ne s'y serait attendu. « Tous les regards, écrit-on, de la chambre et des galeries étaient tournés sur ce vieil homme débile. Le message était court, quelques phrases seulement; mais aucune parole de cette importance n'avait jamais auparavant été entendue dans le sénat. » Depuis ce moment, Johnson a multiplié les fautes, a montré à tous combien peu il connaît les hommes, et se consume dans un isolement stérile. Il a été impuissant à déloger M. Stanton du ministère de la guerre. Le général Lorenzo Thomas a soutenu la position qu'il avait acceptée avec une insigne mollesse et a repris son poste d'adjudant-général, que le congrès supprimera peut-être pour le punir de sa complicité avec le président. La condition où les choses ont été amenées dépouille le président de tout concours efficace. Il a fait appel, pour la secrétairerie de la guerre, à un vieil officier de soixante-dix-huit ans, Thomas Ewing, de l'Ohio, qui évidemment n'acceptera point ou ne servira à rien. Il a cherché à mettre dans ses intérêts l'illustre Sherman et le bon général Thomas (George), du Tenessee. Il promettait à ces officiers des brevets qu'ils n'avaient point sollicités, et qu'ils ont repoussés avec dédain. Les dernières nouvelles de Washington indiquent que le procès de l'*impeachment* sera poussé avec vigueur. Le sénat a notifié à la chambre qu'il prendra des mesures pour faire comparaître Andrew Johnson aussitôt que les charges auront été portées contre lui. Afin d'expédier la procédure, on bornera les charges seulement aux mesures qu'il a prises contre M. Stanton, et on négligera ses actes inconstitutionnels antérieurs. On n'aura ainsi que peu de témoins à entendre, et le procès finira vite. Cette façon de réprimer la rébellion du pouvoir exécutif contre le pouvoir législatif est d'une bonne école politique. Elle renverse les idées européennes, et cependant la pratique des institutions parlementaires aboutit avec moins de rigueur, mais avec certitude, au résultat de la subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif.

Nous ne terminerons point ces pages sans féliciter l'Académie des sciences morales et politiques de sa dernière élection. La libre recherche a été enfin récompensée dans un vétéran de la philosophie indépendante, M. Vacherot. On devait cette récompense à un penseur désintéressé, laborieux, et qui a su courageusement souffrir pour ses convictions. En l'admettant dans leurs rangs, nous ne voulons pas dire que les spiritualistes de la section philosophique aient rien sacrifié de leurs opinions; ils n'ont fait que rendre hommage au libre examen, et, au même titre, M. Vacherot ne donnerait pas l'exclusion à un philosophe spiritualiste d'un vrai mérite. On raconte que M. Vacherot aurait fait part à un membre de la section politique de cet esprit de tolérance qui irait jusqu'à donner son suffrage à un candidat clérical qui aurait un réel talent. — « Pas moi! » aurait vertement répondu l'académicien politique, qui est un ancien ministre et un grand magistrat.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Révolution religieuse au dix-neuvième siècle, par M. F. Huet, 1 vol. in-18; Michel Lévy, 1868.

Lorsqu'on a eu l'occasion récente de voir à quels accès de turbulente ferveur la religion peut servir de prétexte, on est particulièrement sensible au plaisir d'étudier dans un livre impartial les véritables tendances de notre temps en matière religieuse. Cette lecture est rassurante. Elle montre que ce siècle, qui se pique d'être celui des recherches consciencieuses et des raisonnemens de sang-froid, n'a pas en définitive tout à fait tort de se décerner ces mérites. Voici par exemple un volume dont l'auteur nous prévient dès la première ligne que, d'une sorte de compromis entre l'orthodoxie catholique et la pensée libre où il s'était longtemps arrêté, il est passé à la pleine indépendance de sa raison. Il n'y a point à craindre cependant qu'il mette au service de ses convictions nouvelles l'ardeur un peu fougueuse dont les néophytes sont volontiers atteints. La méthode par laquelle il a été conduit à modifier ses croyances le préserve de ces involontaires injustices envers les opinions auxquelles il a renoncé. Cette méthode, qui n'est autre que la méthode baconienne transportée des sciences de la nature dans celles de la foi, consiste à appliquer à l'exégèse les règles de l'observation et de la critique historique. On pouvait donc être assuré que M. Huet traiterait avec une respectueuse fermeté les périlleuses questions que son sujet soulève. Ainsi abordées de biais et transportées du terrain de la métaphysique sur celui de l'histoire, les discussions dogmatiques elles-mêmes ne risquent guère de s'envenimer. L'érudition étant de sa nature pacifique, il y a lieu de compter que la recherche se poursuivra paisiblement, ce qui est déjà un grand point de gagné et une condition aussi favorable à la dignité du débat qu'à la découverte de la vérité. C'est en effet par des travaux plus patiens qu'audacieux que s'est affirmé le mouvement d'idées que M. Huet appelle *la Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*. On doit ici écarter du mot de révolution tout ce qu'il semblerait impliquer de brusque violence et d'ardeur irréfléchie. Le mot évolution conviendrait mieux pour caractériser la calme lenteur avec laquelle la critique tend à substituer à doses croissantes dans les religions positives le rationalisme à l'orthodoxie.

Puisqu'il est convenu que c'est désormais l'exégèse qui doit servir de point de départ à toute étude de ce genre, il n'est pas étonnant que ce soit d'exégèse que M. Huet nous entretienne d'abord. Il commence donc par nous apprendre dans un résumé rapide des travaux de ses devanciers ce que la laborieuse perspicacité des récens commentateurs a dé-

couvert dans le Nouveau Testament. Les lecteurs de la *Revue* connais sent les principaux résultats auxquels l'exégèse est arrivée. Les livres du Nouveau Testament, quand on analyse les tendances de chacun d'eux, se séparent en deux groupes : le groupe judéo-chrétien et le groupe helléno-chrétien. L'Évangile de Matthieu peut être pris pour type des ouvrages du premier. Certaines des épîtres attribuées à Paul et surtout l'Évangile de Jean sont l'expression la plus élevée des doctrines qui caractérisent le deuxième. Cet Évangile de Jean marque dans l'histoire du christianisme un moment solennel. Il est le dernier terme de la transformation de doctrine par laquelle le christianisme, s'appropriant le plus pur de la philosophie antique, se rendit capable et digne de lui succéder en la perfectionnant. Ce monument de la foi chrétienne à sa période de développement et d'expansion la plus brillante paraît avoir été écrit vers l'an 155 de notre ère par un gnostique d'Alexandrie qui n'avait d'ailleurs rien de commun que le nom avec l'auteur de l'*Apocalypse*. M. Huet incline à penser que l'Évangile de Jean fut rédigé dans le dessein très arrêté de ruiner les évangiles judéo-chrétiens, et que nombre de passages de la vie du maître y ont été sciemment soit défigurés, soit inventés de toutes pièces; c'est une hypothèse, et malgré la solide érudition avec laquelle elle est défendue, on ne peut s'empêcher de la trouver un peu extrême. Il faut se faire une certaine violence pour se figurer le génie original et profond auquel nous devons le quatrième évangile pénétré d'une mauvaise foi aussi décidée, au lieu d'admettre qu'il a coordonné et condensé dans cet ouvrage, en imprimant à l'ensemble le sceau d'une robuste personnalité, les traditions qui avaient cours dans la communauté chrétienne dont il faisait partie.

Sur plusieurs autres points et notamment sur diverses circonstances de la passion du Christ, M. Huet a encore eu recours à l'hypothèse, et indiqué comment, selon lui, les choses ont dû se passer. Bien que ses conjectures restent à l'état de conjectures, elles nous paraissent serrer la vérité de très près, et on doit lui tenir compte de cet effort pour faire faire un pas de plus à l'histoire d'une période obscure. Maniée avec précaution, soumise à un contrôle sévère, l'hypothèse est un procédé de recherche scientifique parfaitement légitime. Il faudra bien en venir à écrire les véritables annales de ce temps si intéressant pour nous. Seule, la critique n'y parviendrait pas, ce n'est pas son métier. Son métier, c'est de commenter des textes, de constater des interpolations, de faire justice des légendes, de déblayer le terrain devant celui qui voudra retrouver les faits véritables. L'Allemagne s'en est tenue là. En France, où l'on aime à pousser à fond les besognes qu'on entreprend, la seconde partie de la tâche a résolûment été abordée. Après la poursuite du vrai par les méthodes négatives, il a paru que le moment était arrivé de le conquérir et de l'affirmer positivement. Le livre de M. Huet vient utilement en aide à cette élaboration de l'histoire.

La méthode critique du reste a déjà eu sur les cultes qui nous entourent une influence qu'il est intéressant d'observer. Parmi ces croyances, le judaïsme est sans contredit celle qui pouvait se retrancher derrière l'antiquité la plus respectable, et qui semblait par tempérament le plus nettement vouée à l'immobilité. On ne peut plus aujourd'hui le regarder comme immobile. Minutieusement étudié avec la sagacité froide d'une science armée de défiance, l'indigeste et vénérable *Talmud* a mal supporté cette épreuve. On ne trouverait guère, à l'heure qu'il est, un juif éclairé qui consentît à croire que cette volumineuse compilation est le fruit d'une révélation directe ou indirecte. Or le *Talmud* est le commentaire d'une révélation plus ancienne. Les livres où celle-ci était déposée ont été soumis au même examen. Le *Pentateuque,* attribué longtemps à Moïse, est apparu comme composé de morceaux d'origine et de date diverses réunis en corps d'ouvrage vers le temps de la captivité de Babylone. Ces résultats n'ont en eux-mêmes rien de surprenant; les monumens de toutes les littératures et de toutes les théogonies primitives ont été formés de la même façon. Ce qu'il faut noter, c'est que les travaux qui modifient si profondément les traditions juives ont été accomplis au sein même du judaïsme. Ce n'est pas sous l'effort d'ennemis extérieurs, c'est par suite d'un travail interne que la synagogue, après avoir traversé sans que ses doctrines en soient entamées tant de persécutions et de siècles, semble appelée à les voir se renouveler peu à peu. Il en est à peu près de même dans le protestantisme. En proclamant le principe du libre examen, les réformateurs du XVIe siècle avaient réservé un point qu'ils entendaient mettre à l'abri de toute recherche, l'origine des livres saints. C'était reculer et non supprimer les barrières que les orthodoxies précédentes avaient élevées contre les audaces de l'esprit humain; c'était soi-même être orthodoxe. Tel est en effet le nom que se donne aujourd'hui le parti protestant conservateur. Les protestans libéraux ont étudié le Nouveau Testament comme le parti libéral israélite avait étudié l'Ancien, et, par une série de travaux où la précision le dispute à la hardiesse, bouleversé l'ancienne exégèse. Ici encore le mouvement est mené par des hommes sincèrement attachés à leur religion et qui déclarent bien haut qu'ils veulent continuer à lui appartenir. Les deux partis existent côte à côte dans l'église réformée, et l'on peut même dire qu'en France leurs forces s'égalisent de plus en plus.

Le libre examen, s'est donc glissé dans ces deux religions au cœur même du culte. Dans le catholicisme, rien de semblable ne se produit, et c'est naturel. Il est de l'essence même du catholicisme de se refuser absolument à toute discussion sur ce qu'il affirme. Il n'a point accepté le débat sur les points d'histoire où la critique avait la prétention d'apporter des lumières nouvelles, et il s'est contenté de resserrer à tout événement les liens de sa forte hiérarchie, d'affirmer avec énergie le principe

d'autorité. L'ultramontanisme, qui forme l'extrême droite des autoritaires catholiques, ne comptait, en France, il y a quelques années, que peu de partisans; il est si bien prépondérant aujourd'hui qu'il semble être à lui seul tout le catholicisme. L'infaillibilité personnelle du pape a été introduite sans protestation dans la croyance à la faveur d'un dogme nouveau. C'est là un point que le concile de Trente, bien résolu pourtant à donner à l'église romaine une vigoureuse cohésion, n'avait pas concédé au souverain pontife. Les temps sont-ils plus menaçans qu'à l'issue de la guerre de trente ans, puisque la république catholique, comme l'ancienne Rome quand le sénat avait proclamé le *tumulte gaulois*, a voulu se donner un dictateur? Non sans doute. Ce qui fait l'essence du catholicisme ne court pas plus de danger aujourd'hui qu'alors. Quant aux doctrines autoritaires au sort desquelles il a l'imprudence de paraître lier le sien, le catholicisme, et c'est ce qu'on peut lui souhaiter de plus heureux, n'est peut-être pas aussi décidé à les défendre à outrance que M. Huet le pense, et que cette attitude de lutte semblerait l'indiquer. Il en est parfois des religions comme pendant l'hiver des rivières. On est tenté de les croire pétrifiées, elles ne sont que congelées. Un beau matin, après plus ou moins de craquemens, on les voit se remettre en marche vers le but mystérieux où il n'est pas impossible qu'elles se réunissent quelque jour.

ALFRED ÉBELOT.

Traité général de Botanique descriptive et analytique, par MM. Emm. Le Maout et J. Decaisne 1 vol. in-8°; Firmin Didot, 1868.

L'histoire des progrès de la botanique forme l'un des chapitres les plus intéressans de l'histoire naturelle. Ce n'est que fort lentement que s'est développée cette science, presque aussi antique que l'humanité, puisque dans les plus vieux temples indiens l'on retrouve des noms de plantes accolés à de fantastiques figures végétales. C'est de la renaissance que date vraiment la botanique. Fuchs, Tragus et quelques autres botanistes, plus tard Gessner, Clusius, les Bauhin, Camérarius, découvrent des analogies entre les végétaux, tentent des rapprochemeus organiques, essaient, avant Tournefort, de jeter les bases d'une classification sérieuse. L'anatomie et la physiologie végétales, créées par Leuwenhoeck, Malpighi, Grew et Hales, la langue philosophique trouvée par Charles Linné, l'établissement des familles naturelles enfin, auquel les Jussieu ont attaché leur nom impérissable, assignent à la botanique le rang élevé où l'ont glorieusement maintenue les nombreux savans qui, en Allemagne, en France et en Angleterre, accumulent depuis le commencement du siècle leurs travaux et leurs découvertes. Ce sont ces découvertes et ces travaux qui se trouvent résumés et méthodiquement

groupés dans l'ouvrage de MM. Le Maout et Decaisne. Les parties organographique, anatomique et physiologique décrivent la plante et les phénomènes de la vie végétale avec une autorité de langage que justifient d'innombrables observations personnelles.

La seconde partie, appelée atlas de botanique, reproduisant et complétant une publication précédente de l'un des auteurs de l'ouvrage, est particulièrement faite pour intéresser en même temps que pour instruire. C'est l'histoire illustrée de toutes les familles végétales appartenant aux trois classes des dicotylédonées, des monocotylédonées et des acotylédonées. Au-dessous de la représentation des organes constituant les principales espèces-types dont se compose chaque famille, se trouve la description des particularités qui caractérisent cette dernière, puis les subdivisions en tribus et en genres, enfin, et c'est ici le côté pratique de l'ouvrage, l'énumération des propriétés diverses des végétaux qui s'y rattachent. Parmi ces familles, il en est de fort remarquables. La première, c'est-à-dire la plus élevée dans la hiérarchie végétale, est celle des *composées,* qui comprend, entre autres plantes bien connues, le pissenlit, la laitue, la chicorée, le salsifis, le chardon, l'artichaut, le souci, le chrysanthème, la camomille, le dahlia, la pâquerette. Ces composées, dont on connaît aujourd'hui plus de dix mille espèces, constituent la dixième partie de tous les végétaux cotylédonés. Elles habitent particulièrement les régions chaudes et tempérées, et abondent surtout en Amérique. Les végétaux de cette famille contiennent pour la plupart un principe amer combiné avec une résine ou une huile volatile, et, selon les proportions réciproques de ces élémens, sont doués de vertus médicales différentes. Plusieurs espèces du genre armoise (absinthe, aurone, estragon), doivent à leur arome et à leur amertume des propriétés stimulantes très prononcées. Les camomilles sont fébrifuges et antispasmodiques. La pyrèthre, espèce méditerranéenne, contient dans sa racine une résine et une huile très âcre qui la font employer dans les maladies des gencives et des dents. L'arnica active les fonctions de la peau. L'ayapana de l'Amérique du Sud fournit un remède souverain contre la morsure venimeuse des serpens.

Les *rubiacées,* quoique moins riches que les composées, renferment quelques plantes qui les ont à jamais rendues célèbres. On le comprend de reste lorsqu'on sait que c'est à cette famille qu'appartiennent la garance, le céphaélis ipécacuanha, le quinquina et enfin le caféier. La garance, particulièrement cultivée en France, est bien connue à cause du principe colorant d'un beau rouge que fournissent ses racines, et qui, réduit à l'état pur par une opération chimique, est nommé *alizarine.* Quant aux trois autres rubiacées, elles sont exotiques. Le céphaélis est un petit arbrisseau des forêts vierges du Brésil, dont l'écorce d'une saveur âcre fournit un précieux médicament; mais c'est aux quinqui-

nas, grands arbres du Pérou, que la médecine est redevable de ses plus admirables moyens thérapeutiques. L'écorce amère des quinquinas contient deux alcalis organiques, la *quinine* et la *cinchonine*, que la chimie est parvenue à isoler, et dont la préparation est sans contredit l'une des plus précieuses découvertes du XIXe siècle. La quinine permet d'administrer sous un très petit volume de fortes doses de quinquina, et devient alors ce médicament « héroïque » à la vertu duquel cèdent presque toujours les fièvres paludéennes. Le quinquina possède en outre au plus haut degré les vertus des médicamens toniques employés pour fortifier l'organisme et activer les fonctions vitales. Est-il besoin d'insister beaucoup sur l'importance du caféier, la dernière de nos rubiacées célèbres? Le caféier, arbrisseau vert de l'Abyssinie, a été transporté au XVe siècle en Arabie, au XVIIe à Batavia, et enfin naturalisé aux Antilles en 1720. La graine du caféier, dans laquelle la chimie trouve, entre autres élémens, un alcali organique appelé *caféine*, exhale par la torréfaction un arome pénétrant, et sert à préparer une boisson qui paraît exercer sur les fonctions du cerveau une stimulation toute particulière. Cette liqueur, médicalement employée, peut devenir un remède efficace dans le traitement des fièvres intermittentes, atténue l'asthme, la goutte, et combat énergiquement le narcotisme produit soit par l'alcoolisme du vin, soit par les propriétés stupéfiantes de l'opium. Une famille non moins intéressante est celle des *solanées*, qui renferme la belladone, le datura, la jusquiame, la mandragore, le tabac et la pomme de terre. Tous ces végétaux contiennent, en des proportions diverses, des substances âcres ou narcotiques plus ou moins délétères. On sait quel rôle jouaient la mandragore et le datura dans les scènes de sorcellerie antique, et quels services rendait aux voleurs de toute sorte le narcotisme produit par ces redoutables solanées chez ceux qu'ils voulaient dépouiller. Il ne faut pas oublier toutefois que la science a su tirer parti des propriétés vénéneuses des solanées, et que la plupart d'entre elles sont dès longtemps rangées parmi les plantes médicales.

C'est ainsi que dans le *Traité général de botanique* de MM. Le Maout et Decaisne sont passées en revue toutes les familles, qui défilent aux yeux du lecteur avec leur cortége d'innombrables espèces auxquelles l'homme est redevable de toutes les beautés de la terre qu'il habite et des élémens de force qui font sa vie et sa santé. Les dessins élégans et corrects qui accompagnent le texte sont dignes de l'ouvrage; mais on regrette, à cause de cette perfection même, que l'image de la plante entière, convenablement réduite, ne se trouve pas toujours à côté des feuilles, des fleurs et des fragmens d'organe dont une habile dissection fait si bien comprendre la configuration et l'emploi. ED. GRIMARD.

L. BULOZ.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

V.

L'AUTRICHE ET SA CONSTITUTION NOUVELLE (1).

Naguère encore les amis de la liberté n'étaient pas ceux de l'Autriche. Elle écrasait du poids de ses baïonnettes deux nations, l'Italie et la Hongrie. Répudiant les réformes libérales de Joseph II, elle avait aliéné entre les mains de Rome, par un concordat fameux, l'indépendance du pouvoir civil. Elle était en Europe le foyer ou plutôt la forteresse de toutes les idées rétrogrades. Ses succès en 1849 avaient été dans toute l'Allemagne le signal d'une réaction, et plus tard chacune de ses défaites était considérée comme une victoire pour la cause du progrès. Cet empire, qui semblait fatalement voué au despotisme, pesait comme une chape de plomb sur l'essor des peuples de l'Europe orientale et méridionale. Aussi que de sympathies s'acquit la France quand en 1859 elle lui porta le coup qui affranchissait l'Italie, et qui devait bientôt précipiter la formation de l'unité germanique! Les hommes d'état anglais, qui persistaient à croire que l'empire d'Autriche était indispensable à l'équilibre européen, étaient honnis comme les représentans aveugles d'une politique égoïste et surannée. Certes alors des cris de

(1) Voyez la série sur la Prusse dans la *Revue* des 15 février, 15 juin, 1er septembre et 1er novembre 1867.

joie eussent salué le jour de la dissolution finale du vaste héritage des Habsbourg! Aujourd'hui l'opinion publique, non-seulement en France et en Angleterre, mais sur presque tout le continent, s'est complétement modifiée. On est sympathique à l'Autriche; on désire qu'elle parvienne à surmonter les difficultés qui l'assiégent et à se reconstituer sur la base des principes modernes.

D'où provient ce changement si complet de l'opinion? Est-ce simplement un sentiment de commisération pour le vaincu? Non, quand celui-ci a mérité sa défaite, il y en a peu qui le plaignent. Est-ce parce qu'en France quelques-uns espèrent que l'Autriche, après avoir recouvré ses forces, pourra se venger de la Prusse et reconquérir son ancienne suprématie en Allemagne? Non, car ces sentimens, exclusivement français, n'auraient point trouvé d'écho dans les autres pays. Ce serait d'ailleurs préparer la perte de l'Autriche que de la précipiter dans une nouvelle lutte avec l'Allemagne du nord. La victoire, même la plus complète, pourrait flatter l'orgueil du souverain, elle serait funeste à ses peuples. Les intérêts des populations germaniques du Rhin et de la Baltique sont trop différens de ceux des populations danubiennes pour qu'une même assemblée délibérante puisse les régler à la satisfaction des unes et des autres. Il faudrait donc une autorité despotique, un gouvernement absolu pour maintenir réunis des groupes ayant des aspirations si diverses. Demandez aux Hongrois s'ils souhaitent que celui qu'ils appellent leur roi, replacé à la tête de l'unité allemande, ceigne la couronne de Charlemagne; tous répondront : non! car nul d'entre eux n'ignore que la nationalité hongroise serait inévitablement subordonnée aux intérêts allemands. J'ai noté dans un ancien historien des révolutions de la Hongrie le mot suivant : « La Hongrie n'est jamais plus près d'être asservie que lorsque l'empereur est puissant en Allemagne, » et ce mot, résumant l'expérience de deux siècles de lutte, exprime encore la conviction unanime des Hongrois. Tous les Slaves de l'empire, ceux du nord comme ceux du sud, pensent de même. Ils se trompent donc singulièrement, ceux qui s'imaginent que les populations du Danube sont disposées à se jeter sur l'Allemagne pour y rétablir la suprématie de la maison de Habsbourg. Si aujourd'hui l'on désire généralement que l'Autriche sorte rajeunie et reconstituée de la crise redoutable qu'elle traverse, c'est pour des motifs plus conformes à l'intérêt de la civilisation; c'est parce que l'on croit qu'il lui reste une grande mission à remplir dans l'Europe orientale. Elle y doit faire pénétrer les lumières et la culture de l'Occident, non par l'intermédiaire d'une langue étrangère uniformément imposée ou par l'action de la centralisation administrative, mais par le développement autonome des

dialectes nationaux et des institutions locales. Tel est d'ailleurs le programme que semblent avoir adopté les hommes d'état qui dirigent les affaires dans les deux moitiés de l'empire. Seulement il est bon de ne pas se faire d'illusion sur les difficultés qu'ils rencontreront dans l'accomplissement de leur tâche. Ces difficultés, il en faut mesurer toute la gravité, afin de mieux apprécier le mérite de ceux qui parviendront à les vaincre, et aussi afin de provoquer le concours et de réchauffer le zèle de tous les hommes de bonne volonté. C'est en ce sens que parlait récemment M. de Beust avec une franchise dont il faut le louer sans réserve. « Nous gravissons, disait-il, une montagne escarpée : le char est lourd, la route est mauvaise et bordée de précipices. Pour que nous arrivions au sommet, il faut que tout le monde donne son coup d'épaule. »

Qui n'a pas visité les différentes provinces de l'Autriche après la guerre de 1866 ne peut s'imaginer les obstacles sans nombre qui semblaient s'opposer à la reconstitution de l'empire. Tout paraissait annoncer une dissolution prochaine, irrémédiable. Ce n'étaient que conflits de nationalités aigries, chocs de prétentions inconciliables, jalousies invétérées de races diverses cantonnées dans leurs territoires respectifs ou, ce qui est plus fâcheux encore, entremêlées dans le même district, réclamations violentes de vingt dialectes différens exigeant tous des droits égaux, opposition des priviléges héréditaires et des exigences de l'organisation moderne, inextricable mêlée de haines, de rancunes, d'aspirations contradictoires, chaque province enfin agitée par quelque question brûlante, menaçante pour le repos ou l'intégrité de l'empire : — dans le Tyrol italien, le vœu tout au moins très bruyant de s'unir à l'Italie; dans le Tyrol allemand, une population fanatique surexcitée par les prédications ultramontaines; à Vienne, la question du concordat mettant aux prises les défenseurs de la domination de l'église et les partisans des idées modernes; à Trieste, un groupe *italianissime* décrié, mais remuant, saisissant toutes les occasions de faire des manifestations anti-autrichiennes; à Fiume, la guerre civile déclarée entre le parti national croate et les amis de la Hongrie; à Agram, les Slaves exaspérés contre l'union avec la Hongrie et maudissant l'Autriche, qui les abandonne à leurs anciens ennemis; dans le Banat, les Serbes tournant les yeux vers Belgrade et rêvant le rétablissement de l'empire de Douchan sous la protection de la Russie; en Transylvanie, les Roumains humiliés, parlant de Bucharest et se comptant en silence, eux les plus nombreux; les Saxons inquiets se méfiant des Magyars et n'acceptant qu'à regret l'organisation nouvelle; en Hongrie, les populations appauvries par les mauvaises récoltes, presqu'en proie à la famine, incapables de payer les con-

tributions en retard, ruminant leur vieille haine contre les Allemands et aspirant à l'indépendance absolue; en Galicie, lutte des Polonais et des Ruthènes, les premiers désirant de tous leurs vœux la résurrection de la Pologne, les seconds criant à l'oppression et appelant le secours des bandes moscovites; en Bohême, Tchèques et Allemands aux prises à propos de tout, l'agitation nationale prête à dégénérer en une guerre de race et arborant hardiment le drapeau du panslavisme; au centre, l'empereur animé des meilleures intentions, mais élevé dans des idées d'un autre âge, et complétement jeté hors de sa voie par les coups répétés que lui portent d'anciens alliés qui invoquent hautement les principes révolutionnaires; un premier ministre étranger, protestant au sein d'une cour ultra-catholique, récemment échappé du naufrage de son pays, qu'il n'a pas su conduire à bon port, et encore tout meurtri des catastrophes de la veille; l'armée elle-même, le dernier lien de ce faisceau d'états qui va se briser, l'armée sombre, humiliée, irritée des défaites subies malgré sa valeur, parce qu'on ne lui a pas fourni à temps les armes et les moyens de concentration qui lui eussent assuré la victoire; puis le gouffre sans fond du déficit engloutissant le produit d'emprunts contractés chaque année; la banqueroute imminente; dans tout l'empire, pas un écu métallique en circulation, la monnaie de papier dépréciée d'un quart, l'industrie aux abois, les recettes des chemins de fer et le total des exportations diminuant sans cesse, les impôts déjà si exorbitans qu'une partie n'en rentre plus; enfin partout la détresse, le mécontement, l'irritation ou le découragement, et entre tant de populations diverses rien de commun, sauf le désir de sortir d'un état qui les opprime, les ruine et les humilie! Ce tableau n'a rien d'exagéré. A mesure que je passais d'une province dans une autre, il se déroulait devant moi avec ses mille détails, tous également affligeans. C'était comme un cauchemar. Il me semblait descendre dans ce cercle de l'enfer où Dante a dépeint la mêlée des *désespérés* dans leur nuit sans étoiles :

> Quivi sospiri, pianti ed alti guai
> Risonavan per l'aer senza stelle,
> Diverse lingue, orribili favelle,
> Parole di dolore, accenti d'ira
> Voci alte e fioche e suon di man con elle.

Supposez qu'en France les anciennes provinces, — Bretagne, Flandre, Alsace, Franche-Comté, Provence, Languedoc, Guienne, — sortent de leurs tombeaux, sanglantes et mutilées, reprochant au pouvoir central les crimes ou les fautes de l'ancien régime depuis la croisade des albigeois jusqu'aux dragonnades, la violation de

leurs priviléges, la misère de leurs campagnes, la mort de tout esprit public, réclamant leur autonomie et l'emploi exclusif de leur dialecte local, prétendant relever au besoin les douanes intérieures afin de mieux établir leur indépendance absolue, demandant chacune un ministère responsable et des milices provinciales, indignées de ne pas obtenir aussitôt la satisfaction qu'elles réclament, aspirant à s'unir, celle-ci à l'Espagne, celle-là à l'Italie, une autre à l'Allemagne, une autre enfin à la Belgique ou à l'Angleterre; représentez-vous ce déchirement de l'ancien royaume constitué au prix de tant d'efforts et de luttes, rappelez-vous les fureurs sanguinaires qu'inspirait à la génération de 89 l'idée seule du fédéralisme, et vous ne parviendrez pas encore à vous représenter l'effroyable confusion qui, en 1866, menaçait de dissoudre l'Autriche, la moderne Babel. La fresque allégorique où Kaulbach a représenté, sur l'escalier du musée de Berlin, la confusion des langues et la dispersion des peuples semblait l'image du dramatique spectacle qui s'offrait à ma vue. Dieu dans sa colère foudroie le despotisme qui a voulu élever jusqu'aux nues le monument de son orgueil. L'heure de la délivrance sonne, et les différentes races, ivres d'allégresse d'échapper à un joug détesté, se dispersent vers les quatre points cardinaux. L'empire des Habsbourg allait-il donc s'écrouler ainsi? De toutes parts et en toute langue, on me l'affirmait et avec joie. Ce mot sinistre, *finis Austriæ*, retentissait sans cesse à mon oreille. Pourtant je me rassurais en songeant que l'Autriche, déjà plus d'une fois à la veille de périr, s'était toujours relevée, parce que la cause qui l'avait fait naître continuait à rendre son existence nécessaire. Il fallait jadis sur le Danube un état assez fort pour résister aux Turcs; or aujourd'hui n'en faut-il pas un encore pour leur succéder? Mais comment arrêter l'œuvre de la dislocation imminente et retenir ensemble des nationalités hostiles qui n'aspiraient qu'à se séparer? Pour y parvenir, la compression la plus dure, la plus inexorable, paraissait nécessaire. M. de Beust et l'empereur eurent la glorieuse inspiration d'essayer un moyen qu'on eût été tenté d'appeler une héroïque folie. A ces populations si profondément ulcérées, ils ont osé accorder le régime parlementaire avec toutes ses prérogatives et toutes ses libertés, y compris la liberté de réunion et d'association. Ils lui ont donné même la liberté de la presse et le jury, refusés à la France, plus de trois quarts de siècle après 89, par un gouvernement fort des millions de suffrages dont il est issu, du dévouement sans réserve de l'armée et de la magistrature qui le soutiennent, dans un pays complétement unifié, où un même sentiment d'ardent patriotisme a depuis longtemps effacé les animosités de race et les diver-

sités d'origine. Aujourd'hui il sera permis, j'espère, sans risquer la prison, de souhaiter la liberté comme en Autriche. Partout, non-seulement à Vienne, mais dans toutes les provinces et dans tous les idiomes, à côté de journaux où les idées libérales sont défendues avec autant d'éloquence que de mesure, paraissent des feuilles où se font jour, dans un langage acerbe et violent, les ressentimens et les aspirations des partis extrêmes. Chose qui doit surprendre les défenseurs du régime absolu, la tolérance produit l'innocuité des attaques, et ce qui devait perdre l'empire le raffermit. Il y a dans les principes modernes une telle force curative que l'état qui semblait le moins pouvoir en supporter l'application se relève de ses désastres rien que pour les avoir proclamés. Après chacune de ses défaites, l'Autriche retrouve ses forces, parce qu'en perdant une province elle conquiert une liberté, — après Solferino le régime parlementaire, après Sadowa tous les droits des peuples affranchis. Ne dirait-on pas la réalisation du mythe d'Antée? Chaque fois qu'elle est jetée à terre, sa chute lui communique une vigueur nouvelle. On est vraiment tenté de souscrire au paradoxe si brillamment développé par M. Eugène Pelletan dans ces pages piquantes qu'il a intitulées : *Qui perd gagne*. Après l'expérience commencée maintenant en Autriche, nul pays, si prudent qu'il soit, ne pourra se refuser à suivre son exemple, car nul ne s'est trouvé exposé à de si nombreuses et de si redoutables difficultés. Des différentes questions que le choc de l'ancien et du nouveau régime a fait surgir, les autres nations n'en ont guère qu'une seule à résoudre; toutes assiégent l'Autriche au même moment. Rapports de l'église et de l'état, réorganisation politique de l'empire, formes du régime constitutionnel, conflit des races et des langues, relations des nationalités, réformes économiques et douanières, équilibre budgétaire, voilà les points qu'il s'agit de régler, les problèmes dont le sphinx inexorable réclame sous peine de mort la solution. Nous essaierons d'exposer chacune de ces questions, en commençant par celle qui se rapporte à la réorganisation politique de l'empire (1).

I.

M. de Metternich se plaisait à dire que l'Italie n'était qu'une expression géographique. C'est à l'empire qu'il gouvernait que ce mot pouvait s'appliquer dans toute sa rigueur. L'Autriche n'é-

(1) Ayant été accueilli avec une égale cordialité par les représentans des différens partis, je serais désolé de froisser de justes susceptibilités; mais je crois devoir dire nettement ce qui me paraît la vérité. Un étranger est nécessairement moins bien ren-

tait ni un état unifié comme la France ou l'Espagne, ni un état fédératif comme la Suisse ou les États-Unis. Son nom même n'avait un sens précis qu'en tant qu'il s'appliquait à l'archiduché d'Autriche. Quand François Ier, déposant la couronne impériale élective, prit en 1804 le titre d'empereur d'Autriche, il ne constitua point par ce fait un état autrichien, car il s'engagea au contraire à respecter l'existence indépendante et les droits historiques des différens pays dont il était le souverain. Naguère encore, quand on parlait de l'Autriche, on se servait d'un mot auquel rien de réel ne correspondait, mais qui signifiait l'ensemble des nationalités distinctes réunies sous le sceptre de la maison de Habsbourg. Aucun lien organique ne les rattachait les unes aux autres. Chacune d'elles avait sa constitution à part, ses chartes, ses priviléges, ses lois. Elles ne semblaient former un tout que parce qu'elles appartenaient à la même dynastie, à peu près comme des domaines séparés, n'ayant de commun que d'être tous la propriété de la même famille qui les a acquis à des époques et à des titres divers, et qui peut les céder, les hypothéquer ou les donner en dot à son gré. Un pareil droit politique est tellement opposé à nos idées actuelles que, quoiqu'il s'offre à nous partout dans le passé, nous avons beaucoup de peine à nous le figurer comme une réalité contemporaine. Pourtant c'est cet ordre de choses qu'il faut bien se représenter, si l'on veut comprendre les difficultés que rencontre la réorganisation politique de l'Autriche. Les titres que porte l'empereur suffisent pour nous avertir que nous sommes encore en présence d'une situation qui remonte au moyen âge (1). Ces titres, les voici tels qu'ils figurent en tête des actes publics : « Nous, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Galicie, de Lodomérie, de Rama, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie, roi aussi de Lombardie, d'Illyrie et de Jérusalem; archiduc d'Autriche, archiduc de Toscane, duc de Lorraine, Salzbourg, Styrie, Carinthie et Carniole; grand-prince de Transylvanie, suprême comte des Szeklers, margrave de Moravie, duc de Silésie, Modène, Parme, Plaisance, Guastalla, Frioul, Raguse, Zara, etc.;

seigné que les habitans du pays. Le seul avantage qu'il peut avoir, c'est celui de les juger avec moins de passion, et de formuler ses jugemens avec plus de franchise. Cet avantage, je ne pense pas que la crainte de déplaire doive m'y faire renoncer.

(1) L'opposition entre le droit politique ancien et celui qui tend à triompher partout aujourd'hui a été parfaitement démontrée par M. Albert de Broglie dans un article récent sur *la Diplomatie et les principes de la Révolution* (voyez la *Revue* du 1er février 1868). L'Autriche, obstinément maintenue par ses gouvernans dans le droit ancien, doit entrer brusquement dans la pratique des principes modernes; de là l'origine de la crise qu'elle traverse.

comte de Habsbourg, Tyrol, Kybourg, Goritz et Gradisca; prince de Trente et de Brixen, marquis de Lusace et d'Istrie, seigneur de Trieste, de Cattaro et de la Marche wende, etc. » Ce n'est point ici, qu'on le remarque bien, un vain étalage de titres pompeux. Tandis que le souverain qui règne sur un état unifié s'appellera roi de Prusse ou roi de France, l'empereur d'Autriche devra énumérer toutes ses possessions, car c'est en vertu d'un droit différent qu'il gouverne chacune d'elles.

La situation actuelle tient par des liens si intimes au passé, qu'il ne sera pas inutile de voir comment tant de pays divers, étrangers les uns aux autres par leur origine, leurs mœurs, leurs lois, leur langue, se sont trouvés réunis sous le sceptre des descendans d'un burgrave suisse. En Autriche, les souvenirs historiques sont encore des réalités vivantes : ils émeuvent les âmes; en leur nom, on prend les armes, et ils tiennent en échec ceux qui tentent de les méconnaître. En France, un abîme sépare les générations présentes de l'époque antérieure à 1789. S'agit-il de réclamer un droit, jamais ce n'est l'histoire qu'on invoquera, c'est la justice abstraite, l'intérêt général, le bon sens. Ici on en appelle à la nature et à la raison, là-bas à la tradition et à des chartes écrites. Rien n'est plus éloigné de nos habitudes d'esprit que les débats des grands partis nationaux en Autriche. Lisez les manifestes où la Hongrie, la Bohême, la Croatie, ont exposé tour à tour leurs griefs et leurs prétentions : tous résument des procès politiques dont les pièces remontent au moyen âge, tous s'appuient sur des parchemins que recouvre la poussière de plusieurs siècles. Ce qui naguère a mis aux prises les Hongrois et les Croates en faisant couler des flots de sang, c'est qu'ils n'ont pu s'entendre sur le sens qu'il fallait donner aux mots *partes adnexæ* inscrits dans de vieilles constitutions. Donc, puisque nous ne pouvons nous passer de l'histoire, rappelons aussi brièvement que possible comment s'est formé l'empire des Habsbourg.

Tandis que la Prusse a grandi lentement, obscurément, grâce à l'esprit d'ordre des Hohenzollern, comme s'accroît l'aisance d'un propriétaire économe qui entasse écu sur écu et joint arpent à arpent, l'Autriche s'est édifiée rapidement, brillamment, comme la fortune d'un fils de grande maison qui épouse une femme riche et hérite de plusieurs oncles d'Amérique. Après avoir servi dans les armées du roi de Bohême, Rodolphe de Habsbourg était revenu habiter son château héréditaire en Argovie, et les cantons suisses venaient de lui confier le commandement de leurs milices, quand les électeurs réunis à Francfort en 1273 le proclamèrent empereur parce qu'ils ne voulaient plus se trouver sous la main d'un prince

plus fort qu'eux, comme sous les Hohenstaufen. Ainsi que l'écrivait au pape l'évêque d'Olmutz, *volunt imperatorem, sed potentiam abhorrent.* A cette époque, le souverain le plus puissant de l'Europe était Ottocar, roi de Bohême, dont les états s'étendaient depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique. Occupant ainsi tout le centre de notre continent, il s'était aussi emparé du duché d'Autriche, qui était vacant depuis que le dernier héritier de la maison de Bamberg avait péri à Naples sur l'échafaud de Conradin. Rodolphe, à la tête des forces allemandes, bat les Tchèques à Marckfeld, sur la Morava; Ottocar est tué, et en 1282 la diète d'Augsbourg délègue la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole aux deux fils de l'empereur, Albert et Rodolphe. Albert est élevé à la dignité impériale en 1298. Il essaie de soumettre les Suisses, mais il est repoussé, puis assassiné en 1303, au passage de la Reuss, par l'un de ses neveux. Pendant un siècle, les Habsbourg n'arrivent plus à la couronne impériale; néanmoins les possessions de la famille s'étendent sans cesse. En 1335, à la mort de Henri, duc de Carinthie, ils acquièrent ce fief important. En 1350, Rodolphe d'Autriche obtient de Marguerite *Maultasch* la cession du Tyrol, et une convention conclue avec Henri, duc de Goritz, lui vaut ce comté avec Gradisca. Il réunit aussi aux domaines de sa maison l'Istrie et la partie de la Carniole qui ne lui appartenait pas encore. Il se croit alors assez puissant pour prendre le titre d'archiduc, confirmé par l'empereur Frédéric III un siècle plus tard. Trois choses encore existantes rappellent la mémoire de ce prince, bon administrateur et ami des lettres, — la cathédrale et l'université de Vienne, le pont de Raperschwyl, sur le lac de Zurich. Léopold, par l'occupation de Trieste, obtint accès à la mer; mais, faute de voies de communication, les pays de l'intérieur en tirèrent peu de profit. Pendant qu'ils s'avançaient ainsi vers l'Orient, les Habsbourg perdaient leurs domaines en Suisse, pays qui semblait destiné à devenir leur patrimoine héréditaire, puisqu'ils en étaient originaires et qu'ils exerçaient une sorte de protectorat sur les cantons. On sait par quels miracles de bravoure les héroïques montagnards écrasèrent à Morgarten et à Sempach les chevaliers bardés de fer, et parvinrent à fonder ainsi au milieu de l'Europe féodale le premier état démocratique. La lutte dura près de deux siècles. Sous Sigismond, les Habsbourg perdirent tout ce qu'ils possédaient encore en Suisse, et après les défaites de Charles le Téméraire à Granson et à Morat la fédération inspirait assez de respect pour n'avoir plus rien à craindre des princes autrichiens.

Comme le droit de primogéniture n'existait pas dans la maison des Habsbourg, leurs provinces se divisaient et se subdivisaient,

puis se réunissaient de nouveau, suivant les vicissitudes des mariages, des partages et des luttes à main armée. C'était l'anarchie féodale, dont aucune force organique ne semblait devoir faire sortir un état. Albert d'Autriche s'éleva tout à coup à une grandeur inattendue en réunissant sur sa tête trois couronnes électives (1412), celles de l'empire, de la Hongrie et de la Bohême. Les Turcs, victorieux à Nicopolis et à Semendria, occupant déjà les bords du Danube, on comprit la nécessité de constituer une force assez puissante pour leur résister; mais au moment où Albert s'avançait pour défendre la Hongrie, il mourut, laissant un fils posthume, Ladislas, proclamé roi de Hongrie à sa naissance et roi de Bohême en 1454. Après lui, une autre branche, celle des Habsbourg de Styrie, arriva au trône impérial avec Frédéric. C'est de la mère de ce prince, Cimburgis, fille du duc Ziemovitz de Masovie, que la maison d'Autriche a hérité de cette lèvre inférieure proéminente qui, transmise de génération en génération, distingue encore tous ses représentans. Cette princesse polonaise était d'une force prodigieuse; elle enfonçait à coups de poing, dit la tradition, des clous dans les murs, et son mari, le duc Ernest, tué à Sempach, était tellement vigoureux qu'on l'avait nommé le duc de fer. Le titre d'empereur n'apportait à Frédéric aucune puissance réelle. Quand il alla se faire couronner à Rome par le pape Nicolas V, il y arriva presque nu, dépouillé de tout par une bande de voleurs. Avec la couronne impériale, il y reçut aussi celle de Lombardie; mais il se garda bien de passer par Milan, dont François Sforza ne l'aurait point laissé sortir. La Bohême et la Hongrie lui échappèrent : l'une élit Podiébrad, l'autre Mathias Corvin. Il ne disposait même pas d'assez de forces pour conserver l'archiduché d'Autriche, qu'il se vit contraint de partager avec son frère et un cousin. Il nous est bien difficile de nous représenter cette situation d'un empereur sans états, sans troupes, sans argent, sans autorité effective. Aujourd'hui il n'y a peut-être que celle du mikado, au Japon, qui puisse nous en donner une idée. C'est du mariage de l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, avec Marguerite, l'unique héritière des ducs de Bourgogne, que datent la grandeur de la maison d'Autriche et sa longue rivalité avec la France. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, fit à ce sujet ce distique fameux :

> Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube,
> Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

Pour mieux prouver sans doute que Mars ne favorisait pas l'Autriche, Corvin chassa Frédéric de Vienne et s'y établit. Le pauvre empereur, sans asile, errant de couvent en couvent sans que per-

sonne prît garde à son infortune, mourut en 1493 après cinquante-trois années de règne. Maximilien joua également le rôle de chevalier errant, mais avec infiniment plus d'éclat. C'était un grand chasseur de chamois, et le Tyrol chante encore ses exploits. Sa force, son adresse dans les tournois étaient renommées par toute l'Europe. Un gentilhomme français, Claude de Battré, s'étant rendu à Worms pour défier les plus vaillans champions de l'Allemagne, l'empereur ne dédaigna pas de se mesurer avec lui en champ clos, et il le renversa dans l'arène. Quel contraste entre les titres pompeux dont Maximilien est revêtu et sa puissance réelle! Quand il arrive à Gand pour épouser Marguerite, la riche héritière de Bourgogne doit commencer par donner à son futur les vêtemens de noces. Comme il voulait introduire en Flandre des soldats allemands, contrairement aux priviléges des communes, les Brugeois le retinrent prisonnier dans une maison qui subsiste encore, jusqu'à ce qu'il promît de retirer les troupes étrangères. Plus tard il guerroya contre la France, mais en servant comme volontaire dans l'armée anglaise avec une solde de cent écus par jour. Prodigue, remuant, romanesque, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, il se précipite sans cesse d'une extrémité à l'autre de l'Europe sans arriver à aucun résultat, parce qu'il poursuit sans suite et sans moyens d'action la chimère de l'empire universel. Il bat les Français à Guinegate et les Turcs dans la Carniole; mais il ne parvient pas à arrêter les progrès du croissant, et il ne peut arracher la Bourgogne à la France. Battu en huit combats par les Suisses, il est obligé de signer la paix; vaincu par les Vénitiens que commandait l'Alviane, il perd l'Istrie et le Frioul; enfin, pour mettre quelques écus dans sa bourse toujours vide, il consent à épouser la nièce de Ludovic le More, de Milan, l'empoisonneur, qui lui donne une dot de 500,000 florins. Malgré ses défauts, son nom est resté populaire en Allemagne, parce qu'il est le dernier représentant de sa maison qui ait eu les qualités de la race germanique. Ses descendans sont plutôt des Espagnols fanatiques ou fantasques, gâtés par l'éducation et l'étiquette castillanes. Charles-Quint, son petit-fils, héritier par sa mère de l'Espagne et de l'Amérique, et par son père des splendides provinces des Pays-Bas, abandonne sans regret à son frère Ferdinand les fiefs allemands qui appartenaient alors à sa famille, c'est-à-dire, outre l'archiduché d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et ses dépendances, et les possessions situées en Alsace et en Souabe. C'était un bien petit territoire en comparaison de ses immenses états, sur lesquels jamais ne se couchait le soleil. Bientôt l'élection, apportant à Ferdinand les couronnes de Bohême et de Hongrie, vint constituer cette puissance que nous connaissons main-

tenant sous le nom d'Autriche. Maximilien II fut, comme son père, proclamé roi de Hongrie à Presbourg, roi de Bohême à Prague et empereur. Ces trois couronnes devenaient héréditaires dans la maison d'Autriche sans cesser, en principe, d'être électives. Son fils, Rodolphe II, établit la primogéniture dans l'archiduché d'Autriche, qui avait été presque toujours subdivisé. Après Mathias, son cousin Ferdinand II monta sur le trône, et avec lui s'ouvrit l'ère des persécutions sanglantes. Jusqu'alors les princes autrichiens, mieux inspirés que Charles-Quint, avaient pratiqué la tolérance en matière de religion. « Ce n'est pas, disait Maximilien II, en rougissant les autels de sang hérétique qu'on honore le père commun des hommes. » Élevé par les jésuites d'Ingolstadt sous les yeux du fanatique Guillaume de Bavière, pénétré des maximes de Philippe II d'Espagne, Ferdinand s'était promis d'extirper de ses domaines le protestantisme, qui y avait fait de grands progrès. Ce fut une faute qui décida de l'avenir de la maison d'Autriche en Allemagne. Non-seulement il ruina ses états, qui perdirent dans des luttes atroces plus de la moitié de leur population, mais, à la suite de la guerre de trente ans, tout le nord lui échappa, prêt à constituer un grand état réformé, rival de l'Autriche. Si au lieu de vouloir imposer par le fer et le feu à la race germanique, toute pénétrée du sentiment de l'individualisme et de la liberté, le joug de l'orthodoxie ultramontaine et de l'absolutisme espagnol, il avait adopté les idées nouvelles, et s'était placé franchement à la tête du mouvement émancipateur jailli du cœur de l'Allemagne, l'empire, depuis les rives de l'Adriatique jusqu'à celles de la Mer du Nord, lui eût appartenu. Toujours on a vu ceux qui s'attachent au progrès grandir et triompher, et ceux qui s'obstinent à défendre les institutions du passé, malgré un succès apparent, s'affaiblir et tomber avec elles. Léopold, que l'on a appelé le grand, parce qu'il tenta d'imiter Louis XIV, organisa le despotisme, dont son père avait jeté les bases. Nous avons peine à comprendre comment les princes qui ont précédé Ferdinand II, l'empereur Maximilien, par exemple, qui possédait le riche héritage des ducs de Bourgogne, se trouvaient si complétement dépourvus de toute puissance effective. C'est que le souverain manquait d'organes pour imposer ses volontés. Il n'existait rien de semblable au pouvoir central actuel avec sa légion de fonctionnaires répandue sur toute la surface du pays. Les villes, à l'abri de leurs priviléges et de leurs murailles, les seigneurs féodaux, fiers de leur indépendance, ne payaient des subsides que quand ils le jugeaient convenable. L'autorité royale rencontrait de toutes parts des limites qu'elle s'était en vain efforcée de renverser. La centralisation administrative, édifiée par la royauté en France avec

un grand esprit de suite, était déjà ébauchée à la mort de Louis XI. Elle ne s'établit en Autriche qu'au XVIIe siècle, après que Ferdinand II eut chassé et exterminé les hérétiques et enlevé à la Bohême son autonomie. Léopold, appuyé sur une armée permanente de 74,000 hommes, essaya de transformer l'Autriche en un état unitaire comme la France : il créa une police régulière, fit régner l'ordre, réforma les abus et publia un code civil. L'idéal qu'il poursuivait était celui qu'on voyait si admirablement réalisé en Espagne : uniformité, régularité en toutes choses, le pouvoir du souverain absolu et sans contrôle, nulle dissidence en matière de foi, l'initiative individuelle remplacée par l'obéissance passive, les citoyens dépouillés de toute action sur la marche des affaires, la liberté traquée, punie comme un délit non moins que l'hérésie, l'ordre enfin, mais l'ordre à la façon d'un couvent ou d'une caserne. Léopold ne réussit pas aussi complétement que Louis XIV. Il ne put venir à bout de vaincre les Hongrois, qui, grâce à une indomptable énergie qu'un siècle de luttes ne découragea point, conservèrent leur antique constitution et leurs libertés. Dès lors s'ébaucha ce *dualisme* qu'une convention récente vient d'établir en Autriche : d'un côté les pays de la couronne de saint Étienne formant une espèce de république féodale, de l'autre les états héréditaires gouvernés despotiquement par le souverain. Le travail d'unification par lequel des élémens les plus divers les Bourbons formèrent la nationalité française, les Habsbourg n'arrivèrent point à l'accomplir dans leurs états. Pour y parvenir, il aurait fallu assurer pendant très longtemps à l'une des races une prédominance complète. C'est à la race allemande que ce rôle aurait dû revenir, puisque c'était celle de la dynastie et de ses principaux fonctionnaires. Pour différens motifs, la germanisation échoua : d'abord les Allemands n'étaient pas assez nombreux, la Hongrie et ses *partes adnexæ* leur demeurèrent fermées; puis la race slave, vaincue avec les hussites, conserva obscurément, presqu'à l'insu d'elle-même, mais obstinément sa langue, ses traditions, son génie propre; enfin la dynastie représentait, non le sentiment et les principes germaniques, mais les idées de l'unité latine empruntées au midi et peu applicables à des populations qui avaient joui jusqu'au XVIIe siècle d'une grande liberté et d'un développement individuel. C'est ainsi que les trois grandes nationalités de l'Autriche actuelle, Allemands, Magyares et Slaves, restèrent unies par un lien nominal, mais sans se fusionner, et que le problème de la constitution d'un état viable, résolu ailleurs à la sortie du moyen âge, ne l'est pas encore maintenant dans l'empire danubien.

Après Léopold, Joseph Ier, monarque intelligent, brave, tolérant,

donna à ses états quelques années de prospérité et y ajouta le duché de Mantoue. Sous Charles VI, de 1713 à 1735, des accroissemens considérables semblèrent porter la maison d'Autriche à un degré de puissance qu'elle n'avait pas encore atteint. A la suite des guerres de la succession d'Espagne, la descendance de Charles-Quint venant à s'éteindre, elle obtint les provinces belgiques, Naples, Milan, la Sardaigne, Parme, Plaisance, la Sicile, et elle arracha aux Turcs la Servie et la Bosnie; mais il ne suffisait pas de réunir sous un même sceptre de vastes possessions, il fallait les attacher les unes aux autres par un lien solide. Ce fut la constante pensée des Habsbourg depuis Charles-Quint. Le testament de Ferdinand II de 1621 et le codicille de 1635 avaient établi l'indivisibilité des états autrichiens et la succession par ordre de primogéniture. Charles VI n'ayant pour héritière qu'une fille, Marie-Thérèse, il fallait lui assurer la transmission de toutes ses couronnes. Tel fut le but de cet acte fameux, la pragmatique sanction, que l'empereur parvint à faire ratifier successivement par les diètes de ses différents états et par tous les gouvernemens étrangers, y compris la France et la Prusse. Cet acte est encore aujourd'hui le fondement sur lequel repose cet édifice du moyen âge, composé de tant de matériaux disparates, que nous appelons l'empire autrichien. A peine Charles VI avait-il fermé les yeux, que, violant les traités récens, la France, la Bavière, le roi de Pologne et Frédéric II se jetèrent sur ses états pour les arracher à sa fille et se les partager. La dissolution de l'Autriche semblait inévitable : on sait comment le dévouement des Hongrois prévint la catastrophe. Marie-Thérèse ne perdit que la Silésie, cédée à la Prusse grandissante; malgré ses remords, elle accepta plus tard la Galicie dans le premier partage de la Pologne. Joseph II à son tour s'efforça de constituer l'unité de ses vastes domaines. Sentant sa faiblesse au milieu des autres nations, plus centralisées, il voulait construire de toutes pièces un état moderne, sans tenir compte des anciens priviléges de ses divers pays, qu'il considérait comme vieillis et nuisibles à l'intérêt général. Joseph II est un des meilleurs monarques qui aient paru sur le trône. Aucun juge impartial ne contestera la vérité de ces belles paroles qu'il adressait à Dieu avant de mourir : « oui, toutes mes entreprises n'ont eu d'autre but que l'avantage et le bien des sujets que tu m'avais confiés. » Imbu, comme Frédéric II, des idées de réforme que les philosophes anglais et français avaient rendues si populaires au XVIIIe siècle, il voulait, comme lui, la tolérance, l'égalité devant la loi, la suppression de tous les anciens abus, l'abolition du servage, de la torture, l'amélioration de la condition du peuple; seulement, en se dévouant à leur bonheur, il aimait les hommes, que le roi de

Prusse méprisait. Dur pour lui-même, plein de bonté pour les autres, il ne sut jamais rien refuser aux malheureux, ni rien accorder à ses plaisirs. D'une intelligence supérieure, travailleur infatigable, il tenta de résoudre les deux questions qui aujourd'hui encore menacent le repos de l'Autriche, celle des rapports de l'état et de l'église et celle de l'organisation politique de l'empire. Malgré ses brillantes qualités, il ne réussit à rien, et mourut de douleur d'avoir échoué. L'impatience de bien faire le perdit : il manquait de ce sens pratique qui fait mesurer exactement les moyens au but. Comme le disait Frédéric II, il voulait avancer le pied droit quand le pied gauche n'était pas encore posé à terre. Il aspirait à imiter ces législateurs antiques qui, comme Minos ou Numa, instituent une nation; il ne savait pas que les peuples modernes ne supportent que les lois qu'ils se donnent à eux-mêmes. Tout pour le peuple était sa devise; tout par le peuple est celle des temps démocratiques. Il laissa les Pays-Bas soulevés et la Hongrie à demi insurgée. Il avait refusé de se faire couronner à Presbourg pour ne pas jurer de respecter les libertés hongroises, qu'il jugeait incompatibles avec une bonne administration et avec la puissance de l'état; mais il fut obligé de céder, et la veille de sa mort il mettait à néant toutes les mesures qu'il avait imposées à la Hongrie. Le problème de l'organisation politique de l'état autrichien restait donc à résoudre.

Quand les victoires de Napoléon eurent jeté bas l'édifice vermoulu de l'empire germanique, François Ier, par des lettres patentes du 1er août 1804, créa le nom nouveau d'empire d'Autriche; il déclara en même temps que ses royaumes et pays héréditaires conserveraient leurs constitutions, titres et priviléges, et que le couronnement des souverains comme rois de Hongrie et de Bohême devrait avoir lieu dans les mêmes formes que par le passé. L'autonomie, l'existence individuelle de chaque pays, étant ainsi conservées et le droit historique respecté, aucun lien nouveau ne vint fondre en un tout organique les nationalités distinctes que contenait le nouvel empire. C'est en qualité de propriétaire que François Ier abandonna à Napoléon les diverses contrées que lui arrachait la victoire, et c'est encore en la même qualité, exactement comme aux siècles passés, que l'empereur François-Joseph a cédé à Napoléon III la Lombardie et la Vénétie, sans consulter le peuple autrichien sur un démembrement territorial qui, d'après les principes modernes, ne peut se faire que du consentement de la nation.

Pendant les années de paix de 1815 à 1848, le travail d'unification et de consolidation de l'empire aurait pu s'accomplir lentement et sûrement, non par la main du pouvoir, qui irrite les pré-

jugés et les antipathies de race dès qu'elle y touche, mais par le progrès naturel de la civilisation et par cette diffusion des lumières et cette communauté chaque jour plus intime des intérêts qui, dans toute l'Europe, portent même les nations les plus hostiles jadis à s'unir par des liens de plus en plus étroits. Malheureusement le prince de Metternich employa toutes les forces de l'état et toutes les adresses d'une politique très raffinée à enrayer le mouvement qu'il aurait dû favoriser. Il croyait que l'introduction des principes modernes, tels que la souveraineté du peuple, le régime parlementaire, la liberté de la presse, aurait pour effet inévitable d'amener la dissolution de l'empire, qui ne pouvait subsister que sur la base du pouvoir absolu. Cette conviction ne doit pas nous surprendre, car elle est encore partagée par beaucoup d'Autrichiens des plus dévoués à leur pays. Afin d'empêcher l'entrée des idées révolutionnaires, les frontières étaient gardées par un cordon sanitaire pour qui le livre et le journal étaient des fléaux pires que la peste ou le choléra (1). Toutes les publications à l'intérieur étaient soumises à la double censure de l'église et de la police. La presse était considérée comme l'ennemi naturel de l'état, et, ne pouvant supprimer la perfide invention de Gutenberg, on s'efforçait de la rendre aussi inoffensive que possible. Les journaux, et il n'y en avait guère, rendus muets par la crainte de la prison et manquant par suite de lecteurs, ne renfermaient guère que les actes officiels et le récit des fêtes de la cour. Dans ce silence universel, nul lien entre les esprits, nulle communauté de sentimens, ne pouvaient s'établir. Personne ne pensait aux intérêts généraux, attendu que s'occuper de politique était un délit, même un crime de lèse-majesté. Chacun, renfermé dans le cercle de l'intérêt individuel, se livrait uniquement à la poursuite de la fortune ou du plaisir. Le pouvoir était débonnaire; on vantait même les douceurs de ce régime patriarcal, et en effet, sauf pour les vertus civiques et les recherches de la science, il était d'une tolérance parfaite. Le vice élégant était très bien vu et même encouragé. La bourgeoisie et le peuple ne manquaient pas de suivre l'exemple : on ne s'amusait nulle part plus qu'à Vienne. Les voyageurs parlaient de cette nouvelle Cythère comme Bougainville de Tahiti (2), et le nombre des enfans naturels

(1) Ce qui se passe maintenant aux frontières françaises peut donner une idée de l'esprit qui animait alors les douaniers autrichiens. On est très indulgent pour tout ce qui est fabriqué, mais très sévère pour tout ce qui est imprimé : rien de ce qui est lettre moulée n'échappe à l'œil impitoyable des agens. La condamnation de M. Greppo par le tribunal de Lille en est un exemple récent presque invraisemblable. Son crime était d'avoir eu en main un journal étranger, nullement révolutionnaire, très bien fait, et que tout le monde lit en Belgique, *l'Étoile belge*.

(2) Les contemporains vous racontent encore à l'oreille ce qui se passait aux bals des

était près de dépasser celui des légitimes. Pour que les diverses nationalités ne parvinssent point à s'entendre dans un commun besoin d'émancipation, on les tenait isolées; on excitait leurs défiances, leurs haines réciproques, et au moyen des unes on opprimait les autres. L'unité apparente s'établissait. Au fond couvaient ces animosités de race qui ont éclaté depuis et qui font le désespoir des ministres d'aujourd'hui. L'Autriche, ainsi ramenée au moyen âge, privée de tout développement intellectuel, de tout éclat littéraire, perdait son prestige aux yeux de l'Allemagne et préparait sa propre déchéance. C'est la Chine de l'Europe, disait Börne, résumant en un mot le jugement de ses compatriotes. La puissance qui régnait à Vienne, ce n'était ni la bourgeoisie, exclue de toute participation aux affaires publiques, ni la noblesse, qui, ne pouvant remplir le rôle utile de l'aristocratie anglaise, son idéal, s'amusait, jouait et s'endettait, ni même l'empereur, qui remplissait avec la conscience d'un homme honnête et bon ses fonctions de monarque asiatique; c'était la bureaucratie, ce pouvoir invisible qui, s'il n'est pas contrôlé par la libre expression de l'opinion publique, étouffe toute vie, toute spontanéité sous le niveau de plomb de la routine. Deux maximes résument la politique de ce que l'on a appelé *le système*. Comme cette politique est celle du moyen âge, ces maximes sont en latin : *sinere res vadere ut vadunt*, c'est-à-dire la haine du progrès, l'inertie préméditée, l'immobilisme voulu, et *divide ut imperes*, comme solution de la question des nationalités. On ne peut assez détester le despotisme quand on songe que c'est lui qui, en retenant les peuples de l'Autriche dans l'ignorance et l'oppression, les a empêchés de s'élever à ce degré de lumière et de raison où ils verraient que leur intérêt est de s'unir et de s'entendre en se faisant des concessions réciproques. On vante parfois un bon despote; c'est une funeste erreur. Pour les peuples devenus majeurs, le despotisme est toujours un mal. Il semble garantir l'ordre, la paix, et les intérêts alarmés le bénissent. Il ne fait que comprimer les tendances qu'on redoute, et en les refoulant il les aigrit, il en rend l'explosion ultérieure mille fois plus redoutable. Il déshabitue l'individu d'agir par lui-même, de compter sur les autres pour une action commune; il le rend inerte, timide, prêt, au lendemain de la moindre secousse, à invoquer la protection de l'état, et il tue ainsi la force de résistance nécessaire

adamites que présidait Kutschera, le personnage le plus important de la cour, dans un costume qui dispense de toute description. Pour saisir la physionomie de cette époque, on peut lire l'*Histoire du dix-neuvième siècle*, par Gervinus, *Studies in European politics*, par M. Grant Duff, et un livre anonyme qui fit grande sensation quand il parut en 1846, *OEsterreich und dessen Zukunft* (*l'Autriche et son avenir*).

à la société pour traverser les crises où son existence est en jeu. Le despotisme engendre la corruption des mœurs, comme l'eau stagnante produit la boue; il étouffe tout esprit de critique, et cependant, comme le remarque M. Mill, ce n'est que par la critique que les nations progressent. C'est faute de cet esprit que les peuples de l'Orient, les Assyriens, les Égyptiens, les Chinois, sont restés stationnaires. Les Grecs et les Juifs ont sauvé l'humanité, parce que l'esprit critique était représenté chez les uns par les philosophes, chez les autres par les prophètes, qui ont jeté dans le monde occidental l'idée révolutionnaire de l'égalité des hommes et de l'émancipation des pauvres. Toute nation qui interdira la critique au sujet des choses qui l'intéressent le plus, — sa religion, son gouvernement, ses lois, — ne pourra, au bout d'un certain temps, échapper à la décadence, quels que soient les avantages exceptionnels dont la nature l'ait favorisée. Je n'en connais pas de preuve plus manifeste que l'exemple de l'Autriche, assiégée aujourd'hui par toutes les difficultés que le despotisme paternel de Metternich a accumulées pendant un règne toujours heureux de quarante ans.

Si les états autrichiens avaient été situés dans une île, sans communication avec le reste de l'univers, le système de Metternich aurait peut-être réussi; mais le moment devait venir où les idées modernes, longtemps exclues, pénétreraient enfin dans l'empire. Elles commencèrent à l'agiter dès 1846, puis la révolution de février, ébranlant les trônes et soulevant les peuples, appela aux armes toutes les animosités aigries par la compression et avides de représailles. L'Autriche était incapable de résister à un pareil choc. Elle tomba dans le chaos. Allemands, Italiens, Tchèques, Croates, Roumains, Serbes, Hongrois, se ruèrent les uns sur les autres, et cette guerre de races, la plus épouvantable de toutes parce qu'elle aboutit à l'extermination, semblait conduire l'empire des Habsbourg à une inévitable dissolution. Nul n'a oublié avec quelle habileté le prince de Schwarzenberg profita de la haine même de ces nationalités pour les vaincre les unes par les autres et pour restaurer le pouvoir absolu.

II.

Nous venons de voir comment s'est formé l'empire autrichien et les circonstances diverses qui ont empêché les différens pays dont il se compose de se fusionner en un état homogène et unifié. Pour qu'on puisse comprendre la constitution actuelle, il faut rappeler encore les nombreuses tentatives faites depuis 1848 pour trouver

une organisation politique qui permît à l'Autriche d'exister comme grande puissance. Ces tentatives peuvent se ramener à trois systèmes qui ont chacun pour partisans très exclusifs l'une des trois grandes races qui peuplent l'empire : le *centralisme*, que préconisent les Allemands, le *fédéralisme*, que réclament les Slaves, et le *dualisme*, que veulent les Hongrois.

Les *centralistes* viseraient à organiser l'empire sur le modèle de l'Angleterre. Malgré l'épithète qui les caractérise, ils se défendent avec énergie de rien admettre qui ressemble à la centralisation française. Pour tout ce qui est d'intérêt local, ils accordent aux communes et aux provinces les plus larges attributions; mais d'autre part ils demandent que tout ce qui est d'intérêt général soit réglé par un parlement unique, investi de tous les pouvoirs constitutionnels, et dont les décisions fassent loi dans l'empire entier, qu'il représenterait. C'est le seul moyen, affirment-ils, de conserver à l'Autriche le rang qu'elle a occupé jusqu'à présent et d'empêcher sa dissolution dans l'avenir. Ce système n'a rien qui ne soit conforme aux exigences de la liberté et du progrès, et il est facile de deviner que l'empereur et ses ministres ont essayé par tous les moyens de le faire prévaloir, attendu qu'il donnerait à l'Autriche la cohésion et la force qui lui manquent. C'est à coup sûr l'organisation la plus simple et celle en faveur de laquelle se prononceraient la plupart des étrangers; mais ce parlement unique se réunirait à Vienne, ville allemande, la langue des débats serait l'allemand, les fonctionnaires représentant le pouvoir seraient Allemands ou imbus de l'esprit allemand; il en résulterait une prééminence pour l'élément germanique. Or c'est ce que ne veulent à aucun prix ni les Slaves, ni les Hongrois, parce qu'ils ne prétendent pas, disent-ils, se laisser germaniser.

Les *fédéralistes* respectent l'existence autonome des différens pays qui constituent l'empire. Chacun de ces pays ou groupes de pays aurait sa diète et son gouvernement, qui règleraient toutes les matières, sauf celles en très petit nombre, — armée, finances, relations extérieures, — qui sont incontestablement d'intérêt commun, et dont la décision serait réservée à un parlement national représentant tout l'empire. Ce système diffère du précédent en ce qu'il réduit autant que possible les attributions du pouvoir central, et qu'il anéantit ainsi l'influence des Allemands et de la bureaucratie viennoise. Appliqué, il transformerait l'Autriche en une confédération comme la Suisse, sauf que le pouvoir exécutif se trouverait aux mains d'un empereur héréditaire, dont l'assentiment constitutionnel serait indispensable aux lois votées par les différens états confédérés. Les Tchèques, les Croates, les Slovènes, tous

les Slaves, même les Polonais, sont partisans de ce système, parce qu'étant les plus nombreux ils espéreraient pouvoir exercer dans les diètes provinciales une influence proportionnée à leur nombre. C'est aussi la solution en faveur de laquelle ont penché les écrivains qui dans la *Revue* ont touché à cette question, comme MM. Saint-René Taillandier, Cyprien Robert, Émile de Langsdorff. On est très étonné de trouver dans le même camp ceux que l'on appelle « les féodaux, » à la tête desquels se trouve l'un des hommes les plus en vue de l'Autriche, le comte Leo Thun (1). Ils réclament énergiquement le fédéralisme parce qu'ils redoutent le parlement central, où dominent les savans, les professeurs et les bourgeois, tous également infectés d'idées révolutionnaires, et qu'ils s'imaginent que dans les diètes provinciales l'influence du clergé, de la haute noblesse et des grands propriétaires l'emporterait. Ce système a pour adversaires d'abord les Allemands, qui sont convaincus qu'en donnant la prédominance aux Slaves il conduirait à la dislocation de l'empire et au triomphe du panslavisme, ensuite l'empereur et ceux qui tiennent avant tout au principe monarchique, parce que cette organisation nouvelle réduirait, pensent-ils, à presque rien l'autorité du souverain et aboutirait à l'établissement d'une république fédérative sous le nom d'empire, enfin les Hongrois, qui ne veulent pas être rangés sur la même ligne que les autres états confédérés, et qui ne consentent point à ce qu'une assemblée commune, où ils ne seraient pas en majorité, dispose de l'argent et des soldats du royaume de saint Étienne.

(1) M. le comte Leo Thun vient d'adresser, il y a quelques jours, au président de la chambre des seigneurs du *reichsrath*, en son nom et au nom de ses collègues féodaux, les princes de Salm, de Lobkowitz et les comtes Harrach, Nostitz, Czernin et Bucquoi, une lettre pour l'informer qu'ils renoncent à leur siége dans cette assemblée, « qui à l'époque où ils y furent appelés était une institution bien différente de ce qu'elle est maintenant. » Le comte Thun avait déjà déclaré précédemment qu'il ne se rendait au sein du *reichsrath* que pour obéir à l'appel de l'empereur et pour exprimer son opinion sur la situation, mais qu'il ne reconnaissait pas l'existence légale de cette assemblée. Il est toutefois impossible de ne pas appliquer à la retraite du comte Thun et des féodaux l'épithète de *factieuse* dans le sens que les Anglais attachent à cette expression parlementaire. Le système appliqué maintenant n'est certes pas le meilleur; mais, comme il est le seul possible pour le moment, s'efforcer de le renverser, c'est travailler au bouleversement de l'empire. Ceux qui voudront connaître les idées des *fédéralistes* peuvent lire un remarquable discours du comte Thun publié sous le titre de *Die staatsrechtliche Zweispaltung OEsterreichs*, pour la nuance féodale, — le discours de M. Rieger publié en français sous le titre *le Royaume de Bohême et l'état autrichien*, pour la nuance tchèque, — et enfin deux articles parus dans le *Westminster Review*, *Situation in Austria* (avril 1866), et *Dualism in Austria* (octobre 1867), émanant d'un écrivain parfaitement renseigné, mais trop dominé, je crois, par les opinions fédéralistes qu'il a adoptées.

Le troisième système, le *dualisme*, est plus difficile à bien saisir, parce qu'il n'est pas conforme aux principes sur lesquels reposent les états modernes. L'idéal du dualisme se trouve dans la péninsule scandinave, où la Suède et la Norvége n'ont rien de commun que le souverain. C'est le type de l'union personnelle. Longtemps l'union personnelle était le seul lien qui rattachât la Hongrie aux autres états de la maison de Habsbourg. Quoique, par une série d'actes que les Magyars appellent des usurpations, l'influence allemande et la chancellerie viennoise eussent créé un mode d'association un peu plus intime, on peut affirmer que, jusqu'en 1848, l'Autriche renfermait deux parties, deux territoires indépendans, d'un côté les pays de la couronne de saint Étienne, Hongrie, Croatie, Slavonie, Transylvanie, jouissant d'institutions constitutionnelles, et de l'autre les états dits héréditaires, soumis au régime absolu, avec des diètes provinciales votant sans opposition, sans débats, des impôts directs réclamés chaque année par le commissaire royal. Le dualisme était donc de droit historique, et tous les Hongrois en demandaient le rétablissement. Seulement les uns, le parti démocratique, le voulaient sous la forme de l'union personnelle dans toute sa rigueur; les autres, les modérés, considérant que le temps et les circonstances ont fait naître des intérêts communs aux deux moitiés indépendantes, consentaient à soumettre le règlement de ces intérêts à une délibération commune, mais avec des réserves minutieuses dont nous aurons bientôt à exposer le mécanisme compliqué. Pour obtenir le concours de la Hongrie, on a accepté le système de dualisme élaboré par les modérés. Est-il nécessaire de dire qu'il a soulevé l'opposition des autres races et des autres partis? Les Allemands s'y soumettent, parce qu'ils ne croient pas pouvoir faire autrement; mais ils ne l'aiment point, parce qu'il enlève toute la partie orientale de l'empire à leur influence et qu'il conduira, pensent-ils, à une séparation complète de la Hongrie. Les Slaves repoussent le dualisme, parce qu'il livre, disent-ils, les Tchèques et les Slovènes à la merci des Allemands, les Croates et les Serbes à la merci des Magyars. L'élément slave est sacrifié : nulle part il ne peut obtenir la mesure d'influence qui lui revient; nulle part il ne lui est permis de constituer sa nationalité par la culture de sa langue et de sa littérature. Le parti clérical et les *féodaux* maudissent aussi le dualisme, parce qu'il donne la prééminence aux Hongrois, fortement imbus, même dans l'aristocratie, d'idées libérales et démocratiques. Tous enfin s'accordent pour soutenir que le *reichsrath* est une institution illégale, sans racines historiques, car elle doit représenter un ensemble de pays sans existence juridique, sans passé, sans nom même, puisque, faute de mieux, on est réduit à l'appeler

la « Cisleithanie (1). » Seuls parmi les Slaves, les Polonais acceptent le système actuel, parce que, détestant la Russie, ils sont prêts à approuver tout ce qui paraît devoir fortifier l'Autriche, et aussi parce qu'ils comptent sortir de l'empire par le rétablissement de la Pologne. Ce simple exposé des trois systèmes de reconstruction de l'Autriche fait déjà entrevoir les difficultés que doivent rencontrer les ministres dirigeans, car il est impossible d'adopter une de ces solutions sans soulever l'opposition violente et souvent factieuse des partisans des deux autres. Un résumé rapide des essais tentés pour sortir de cette impasse, depuis 1848, fera encore mieux apprécier les embarras présens.

L'empereur François-Joseph, arrivé au trône le 2 décembre 1848, mit fin au parlement autrichien qui agonisait à Kremsier, et promulgua le 4 mars 1849, pour tout l'empire, y compris la Hongrie, une constitution fondant un état unitaire moderne, avec un régime représentatif et des institutions libérales. Les nationalités, vaincues sur les champs de bataille, auraient sans doute accueilli avec joie cette constitution qui consacrait les droits essentiels qu'elles réclamaient. Elles avaient applaudi au manifeste d'Olmutz du 2 décembre, où l'empereur disait qu'en mettant sur sa tête « les couronnes » de son empire, il avait l'intention de le rajeunir par les principes de la vraie liberté, de l'égalité des droits pour toutes les nations de ses états, de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et de la participation de tous à la confection des lois; mais la constitution du 4 mars ne fut pas mise en pratique, et une patente impériale du 31 décembre 1851 l'abolit formellement.

En l'absence de tout pacte fondamental et après la mort du prince de Schwarzenberg, M. Bach tenta de rétablir l'ancien absolutisme en s'efforçant de consolider l'unité de l'empire par la *germanisation* des nationalités récalcitrantes. Pour s'assurer le concours actif et dévoué du clergé et pour extirper les fermens révolutionnaires que Joseph II avait introduits dans la législation autrichienne, il conclut avec Rome le fameux concordat de 1855.

(1) La situation de l'Autriche est en effet si extraordinaire, si engagée encore dans les formes du moyen âge, qu'il est impossible de trouver des mots justes, même pour en parler. Si je parle de la nation autrichienne, dix nationalités au moins riront de ma naïveté. Si je dis l'empire, la Hongrie réclamera en invoquant son nom historique de royaume de saint Étienne, lequel n'a jamais fait partie de l'empire. Si je me sers du terme les « états héréditaires » ou la « Cisleithanie, » la Bohême se refusera à être confondue avec les autres pays à qui d'ordinaire ce nom s'applique. Si je hasarde ce mot « les provinces autrichiennes, » aussitôt, en vingt dialectes différens, éclatent les plus furieuses réclamations : « nous sommes des états indépendans ayant notre existence autonome, notre histoire, nos droits, et gare à qui les méconnaît! » Voilà le chaos qu'a préparé le despotisme.

La Hongrie, ayant, disait-on, perdu tout droit en s'insurgeant contre l'autorité impériale, fut traitée en pays conquis, ses institutions libres furent anéanties, ses administrateurs électifs remplacés par des fonctionnaires royaux, son territoire ébréché, toutes les races hostiles aux Magyars encouragées dans leur opposition, les patriotes exilés ou emprisonnés (1). C'est à cette époque que se réveilla, plus envenimée que jamais, l'antique animosité des Hongrois contre les Allemands, qui persiste encore malgré l'entente actuelle. Il suffit en Hongrie de prononcer le nom abhorré de Bach pour que les yeux s'allument et que des paroles de fureur tombent de lèvres frémissantes. La bureaucratie viennoise déploya une fiévreuse activité pour reconstituer sur des bases nouvelles l'empire désormais centralisé; mais soit incapacité, soit que les difficultés fussent réellement insurmontables, elle échoua misérablement. Ce qui était fait un jour était défait le lendemain; toutes les instructions étaient inévitablement suivies de contre-instructions, les règlemens pédantesquement élaborés dans la capitale étaient inexécutables aux extrémités de l'empire, où mœurs, langue, religion, sentimens, tout était différent. Un mot connu peut résumer cette époque : ordre, contre-ordre, désordre. Un membre du parlement anglais qui l'a bien étudiée, M. Grant Duff, cite un exemple curieux de cette activité impuissante : de 1849 à 1860, le ministère de la guerre fut réorganisé cinq fois, le service médical quatre fois, le corps des ingénieurs trois fois, l'organisation judiciaire trois fois. Les finances s'embarrassaient chaque année de plus en plus : malgré des impôts triplés, la dette s'était élevée de 1,200 millions de florins à 2,290 millions, et le suicide du ministre Bruck en 1859 vint jeter une désolante lueur sur la moralité de la haute administration. La politique extérieure aboutissait à des résultats non moins désastreux. Les harangues patriotiques de Kossuth enflammaient en Angleterre, en Amérique, sur tout le continent, le sentiment libéral contre « la tyrannie autrichienne. » Lors de la guerre d'Orient, la célèbre ingratitude prédite par Schwarzenberg avait blessé la Russie au cœur. En Allemagne, la Prusse gagnait tout le terrain que perdait sa rivale. Dans le midi de l'Europe, la France s'engageait avec l'Italie, et ainsi l'Autriche se trouva isolée avec Rome pour seul allié.

Après la paix de Villafranca, l'empereur, éclairé par les revers,

(1) La plupart des membres du cabinet hongrois sont d'anciens exilés, ainsi qu'un grand nombre de représentans. On rapporte à ce sujet un mot piquant du comte Jules Andrássy, en ce moment président du conseil. Lors de sa visite à Bude, en 1865, l'empereur, l'apercevant, lui dit : « Eh bien! comte, où avez-vous été depuis tant d'années qu'on ne vous a plus vu? — En exil, sire, » répondit le magnat.

comprit que, s'il voulait sauver l'empire, il fallait changer de système; mais lequel adopter? A la fin de mai 1860, il réunit à Vienne une sorte de parlement consultatif, appelé *verstärkte Reichsrath*, chargé de chercher une solution. Les tendances fédéralistes dominant dans cette assemblée, l'empereur promulgua, le 20 octobre, un diplôme réorganisant l'empire conformément à ce système. De larges attributions étaient accordées aux diètes provinciales; les affaires d'intérêt commun étaient seules réservées aux décisions d'un parlement central qui devait être formé d'une centaine de membres choisis par l'empereur au sein des assemblées locales.

Cette constitution venait à peine d'être déclarée « la loi permanente et irrévocable de l'empire, » que déjà, le 26 février 1861, quatre mois après, le comte Goluchowski, fédéraliste, cédant la place à M. de Schmerling, centraliste, une nouvelle loi fondamentale fut publiée, établissant un véritable parlement central, composé de deux chambres et investi de tous les pouvoirs qui appartiennent aux assemblées électives dans les autres pays constitutionnels. Partout ailleurs qu'en Autriche, cette mesure aurait été accueillie avec enthousiasme, car elle avait pour but de consolider l'unité de l'état, tout en le dotant d'institutions vraiment libérales. Malheureusement elle ne tenait pas compte du « droit historique » et des rivalités de race. Elle semblait devoir favoriser les Allemands, et cela suffit pour la faire repousser par les Slaves et par les Hongrois. La diète hongroise réunie à Pesth, ayant réclamé, comme préliminaire à tout accord, le rétablissement de l'ancienne constitution, fut dissoute, et la compression fut rétablie comme au temps de Bach. La Croatie, la Transylvanie, la Galicie, la Vénétie et l'Istrie refusèrent aussi d'envoyer leurs députés, de sorte que, sur 343 siéges, 140 restèrent vacans. Le mécontentement devint bientôt universel; les Allemands eux-mêmes réclamèrent plus de libertés, et, après un essai qui dura cinq ans, on put croire que le centralisme parlementaire avait échoué aussi complétement que le centralisme absolutiste.

La cause de cet échec n'était autre que l'opposition indomptable de la Hongrie. C'est elle qui avait fait modifier la constitution d'octobre à peine promulguée; c'est elle encore qui frappait d'impuissance les réformes libérales de M. de Schmerling. C'est donc avec elle qu'il fallait s'entendre pour fortifier l'empire et lui donner une base généralement acceptée; mais la même question revient toujours : cette base quelle serait-elle, et comment la faire agréer? L'entente avec la Hongrie fut préparée par des négociations entre les fédéralistes féodaux de Vienne et les magnats hongrois représentant le parti conservateur, Maurice Esterhazy, George Maylath,

Paul Sennyeï. Ceux-ci se rapprochèrent de M. Deák, simple avocat de Pesth, mais qui, par la pureté de son caractère, par la vigueur de son bon sens et par son patriotisme aussi éclairé qu'ardent, était devenu l'organe du grand parti libéral hongrois. Vers Pâques 1865, Deák fit paraître dans son journal, à Pesth, un manifeste conciliant, et la feuille de Vienne, *die Debatte*, publia en trois articles très remarqués le programme d'un accord que la Hongrie pourrait accepter. C'était le système du dualisme mitigé. La parité de droits serait reconnue aux deux moitiés de l'empire; mais l'armée, les finances, les relations extérieures, seraient considérées comme objet d'intérêt général et se règleraient de commun accord, de façon à conserver à l'état sa force vis-à-vis de l'étranger.

Tout le monde à Vienne sentait que, menacée d'un conflit avec la Prusse à propos de la malheureuse affaire des duchés, qui s'envenimait chaque jour davantage, l'Autriche devait se réconcilier avec la Hongrie. M. de Kaisersfeld, président actuel de la chambre basse, le proclama avec une éloquence entraînante au sein du *reichsrath*. L'empereur le comprit aussi et fit au mois de juin cette visite royale qui réveilla partout l'espoir et qui a été racontée ici même avec tant de charme et une si parfaite connaissance de la situation (1); mais, pour régler l'entente avec la Hongrie, M. de Schmerling n'était pas, croyait-on, l'homme qu'il fallait : il était trop impopulaire de l'autre côté de la Leitha. C'est alors que se constitua le ministère Belcredi. D'origine italienne, grand propriétaire en Moravie, ancien *statthalter* de Bohême, le comte Belcredi appartenait au parti fédéraliste. Par le manifeste du 20 septembre 1865, il suspendit d'abord la constitution de février 1861, afin sans doute d'arriver à une organisation nouvelle qui pût satisfaire toutes les nationalités. Cette mesure blessa profondément les Allemands, très attachés déjà au nouveau régime parlementaire, qui en effet venait de relever l'Autriche aux yeux de l'Europe. Quand on voulut s'entendre avec la diète hongroise, que l'empereur alla ouvrir en personne au mois de décembre, des difficultés imprévues s'élevèrent. Les Magyars réclamaient avant tout « la continuité du droit, » c'est-à-dire le rétablissement de leur constitution et un ministère hongrois responsable. C'était tout simplement le dualisme. Or ni l'empereur ni le comte Belcredi n'étaient prêts à pousser les concessions jusque-là. Le comte Belcredi aurait voulu faire accepter le fédéralisme sous la forme du *gruppen-system*. On aurait groupé les pays, d'après leur langue et leur origine, en plusieurs états assez semblables à ceux qui forment les États-Unis d'Amérique : la Hongrie, — la Bo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1865, l'article intitulé *Deux visites royales*.

hême et la Moravie, — l'Autriche, — le Tyrol, — la Carinthie, — la Carniole et Trieste; — la Dalmatie, la Croatie et la Slavonie. Chacun de ces états aurait joui d'une autonomie complète pour ses affaires intérieures. Les objets que les Hongrois eux-mêmes admettaient comme d'intérêt commun auraient été seuls réservés à la diète centrale. Ce système est certainement le plus équitable, le plus rationnel, le seul qui puisse satisfaire, semble-t-il, toutes les nationalités, sans trop affaiblir l'unité de l'empire; mais les Allemands le repoussaient, et les Hongrois n'en voulaient à aucun prix. On aboutissait donc de nouveau à un inévitable échec, quand la guerre avec la Prusse vint appeler l'attention sur un autre théâtre.

La paix faite, il était plus urgent que jamais de reconstituer l'Autriche, ébranlée jusque dans ses fondemens. Le ministère Belcredi, entraîné, dit-on, par l'éloquence du comte Andrássy et par l'influence de l'impératrice, crut, non sans raison, que le temps était venu de se réconcilier avec les Hongrois. On leur accorda le ministère responsable qu'ils réclamaient, et il fut entendu que l'autonomie des pays de la couronne de saint Étienne serait reconnue, mais qu'un accord interviendrait pour déterminer comment à l'avenir se règleraient les affaires communes aux deux moitiés de l'empire.

Dans le manifeste de septembre, l'empereur avait promis que le projet de constitution qui sortirait des délibérations des diètes hongroises et croates serait soumis aux diètes des pays cisleithans. Ces dix-sept diètes se réunirent le 19 novembre, chacune au centre de la province qu'elle représentait. Celles où dominaient les Slaves, c'est-à-dire celles de la Galicie, de la Bohême, de la Moravie, de la Carniole, auxquelles il faut joindre la diète slave de la Croatie de l'autre côté de la Leitha et celle du Tyrol, se prononcèrent contre le dualisme. Les diètes où les Allemands avaient la prépondérance condamnèrent la suspension du régime constitutionnel et réclamèrent le rétablissement du *reichsrath*. Le 2 janvier 1867, une nouvelle patente impériale convoqua pour le 25 février un « *reichsrath* extraordinaire, » c'est-à-dire une sorte d'assemblée constituante qui devait avoir pour mission de discuter le projet d'accord (l'*Ausgleich*) préparé en ce moment par la diète hongroise. La convocation était signée par le comte Belcredi et par M. de Beust, récemment nommé ministre des affaires étrangères. Cette transaction avait pour but de satisfaire les Slaves, et elle fut favorablement accueillie en Galicie, en Bohême et en Moravie; mais elle mécontenta les Hongrois d'abord, parce que cette constituante n'aurait jamais accepté leur programme dualiste, et les Allemands ensuite, parce que dans cette assemblée de 203 membres 120 au moins auraient voté pour le fédéralisme. L'opposition devint si vive à Vienne

et à Pesth que le comte Belcredi fut obligé de se retirer. Le dualisme l'emportait définitivement, et M. de Beust devint ministre dirigeant. Il se décida aussitôt à convoquer pour la Cisleithanie le *reichsrath* ordinaire, établi par la constitution de février, que les Allemands redemandaient, et à accepter complétement le programme Deák pour la Hongrie.

L'exaspération des Slaves et des fédéralistes fut grande. Ils prétendirent qu'on laissait protester la parole de l'empereur, qu'on passait sous les fourches caudines des révolutionnaires de Pesth et qu'on leur sacrifiait la majorité des populations de l'empire. Dans les diètes réunies le 18 février 1867 pour choisir les députés du *reichsrath* ordinaire, le dualisme fut condamné partout où dominait l'élément slave. La diète de Bohême vota même par 156 voix contre 76 une adresse si vive que le gouvernement crut devoir y répondre par un décret de dissolution. Grâce au concours actif des Allemands habitant les villes et les cantons industriels, grâce aussi à l'influence de la cour, le parti fédéraliste fut vaincu dans les élections, et la nouvelle diète décida qu'elle enverrait des députés au *reichsrath*. Il en fut de même en Moravie (1). Les Polonais, satisfaits de la nomination du comte Goluchowski au poste de gouverneur de la Galicie, consentirent également à envoyer leurs députés à Vienne. Les représentans des diètes de tous les états cisleithans constituèrent ainsi cette assemblée, qui, grâce au sens pratique et à l'esprit de progrès qui caractérisent la majorité de ses membres, est parvenue à régler l'accord avec la Hongrie et à doter la moitié occidentale de l'empire-royaume d'institutions et de libertés que plus d'une nation peut lui envier.

On le voit, jamais pays n'a été soumis à d'aussi nombreuses expériences constitutionnelles. Tous les systèmes avaient été tour à tour essayés, et tous avaient échoué. Résumons ces nombreux changemens par leurs dates : le 25 avril 1848, constitution octroyée par l'empereur Ferdinand; mêlée générale des races et nouvelle constitution octroyée par l'empereur François-Joseph en mai 1849 : elle est révoquée par la patente du 31 décembre 1851; centralisme absolutiste de Bach; retour au régime constitutionnel par le diplôme du 20 octobre 1860; constitution centraliste libérale du 26 février 1861 sous l'inspiration de M. de Schmerling; l'opposition de la Hongrie l'ayant fait retirer, elle est suspendue par le manifeste du

(1) Les diètes, conformément à la constitution de février 1861, sont obligées de choisir dans leur sein leurs députés par districts, de manière à représenter les localités et les intérêts divers du pays. En Bohême, onze membres appartenant au parti tchèque furent ainsi nommés et refusèrent de se rendre à Vienne. Il y en eut également trois en Moravie.

20 septembre 1865; tentatives fédéralistes du comte Belcredi; les résistances de la Hongrie les font aussi échouer; en janvier 1867, convocation d'un « *reichsrath* extraordinaire » par le comte Belcredi en vue d'un règlement fédéraliste; enfin, en février de la même année, convocation d'un *reichsrath* ordinaire par M. de Beust pour faire triompher le dualisme. Ces tiraillemens incessans, ces essais infructueux, ces brusques reviremens, cette perpétuelle incertitude, prouvent assez qu'il s'agit ici du problème politique le plus compliqué qui se puisse concevoir.

On a prétendu que M. de Beust s'était hâté d'accepter le dualisme imposé par les Magyars parce qu'il croyait avoir besoin de leurs sabres pour affronter les éventualités de la question d'Orient, et qu'il a concédé aux Allemands toutes les libertés parce qu'il voulait les soustraire aux attractions de l'unité germanique. Quand cela serait vrai, il n'aurait pas eu tort, car un ministre doit certainement, pour régler les affaires intérieures, tenir compte de la situation extérieure; mais aux résolutions de M. de Beust il y a une raison plus forte : à moins d'être aveugle ou de vouloir la perte de l'Autriche, il n'en pouvait prendre d'autres. La réconciliation avec la Hongrie à tout prix était tellement indispensable, que l'empereur était allé la chercher lui-même à Pesth, et que le comte Belcredi, quoique fédéraliste, acceptait en principe le dualisme. Seulement il voulait soumettre le programme Deák aux discussions d'une assemblée constituante où auraient dominé les Slaves, et qui l'aurait inévitablement rejeté. Après des mois de débats violens et de conflits continuels qui auraient exalté jusqu'à la fureur les animosités nationales comme en 1848, on serait venu se briser contre les résistances des Allemands et des Magyars. Les Slaves sont les plus nombreux dans l'empire, leurs aptitudes naturelles ne sont inférieures à celles d'aucune autre race; ils seront peut-être la grande force de l'avenir, mais dans le présent, sans les Allemands et les Hongrois, il est absolument impossible de rien fonder (1). On ne peut donc faire à M. de Beust ni un mérite ni un grief d'avoir adopté la ligne de conduite qu'il a suivie; elle lui était imposée par les nécessités de la situation. Toute autre était impraticable, comme le démontrent assez les vaines tentatives faites depuis vingt ans. Le vrai mérite de M. de Beust, rare en Autriche, c'est, ayant vu clair dans cette situation, d'avoir agi avec décision, avec promptitude et avec esprit de suite; c'est d'avoir compris, lui que son passé semblait enchaîner à d'autres idées, toute la force des principes

(1) On peut consulter sur ce point une très intéressante étude publiée récemment à Paris, *De l'avenir de l'Autriche,* sans nom d'auteur, mais écrite évidemment par une personne qui connaît à fond le pays et les hommes.

modernes; c'est d'avoir, par la prudence et l'habileté de sa politique extérieure, assuré à l'Autriche cette trêve, ces perspectives pacifiques dont elle a tant besoin pour sa réorganisation politique et pour l'amélioration de sa condition économique. L'avenir est peut-être encore incertain; mais, quoi qu'il arrive, l'histoire aura du moins à constater que le premier ministre de François-Joseph est parvenu, en tirant un merveilleux parti des seuls moyens possibles de salut, à suspendre cet effrayant travail de décomposition dont la politique rétrograde de ses prédécesseurs avait semé partout les germes, et qui conduisait rapidement l'empire des Habsbourg à un inévitable écroulement.

III.

Maintenant que nous avons vu quelle série de causes remontant au moyen âge ont amené l'adoption du dualisme en Autriche, il nous faut examiner sous quelles formes il a été établi et quelles garanties de durée ou de succès il présente. Le pacte fondamental sur lequel repose l'empire-royaume autrichien a la forme d'un contrat bilatéral désigné communément sous le nom d'*Ausgleich*. Voté d'abord par la diète de Pesth et tout récemment ratifié par le *reichsrath* de Vienne, cet acte si important n'est autre chose que le programme développé par M. Deák dans le journal *die Debatte*. Voici comment le projet conçu par un avocat de Pesth est devenu la loi de tant de royaumes. Les Hongrois voulaient unanimement l'indépendance du royaume de saint Étienne conformément au droit historique : à aucun prix, ils ne prétendaient être amalgamés dans un empire unitaire; mais les modérés, inspirés par Deák, admettaient cependant que certains intérêts généraux devaient être réglés en des délibérations communes. Ce programme, la diète de Pesth le fit sien et l'exposa en ces termes dans l'adresse du 24 février 1866 : « nous reconnaissons qu'il y a des choses qui intéressent à la fois la Hongrie et les autres états de votre majesté, et nos efforts tendront, en ce qui concerne le règlement de ces intérêts, à trouver telles combinaisons qui pourront mener au résultat désiré sans porter atteinte à notre autonomie constitutionnelle et à notre indépendance légale. » La diète, sur la proposition de Deák, nomma en effet une commission de 67 membres, où tous les partis étaient représentés par des hommes éminens, tels que Deák, Eötvös, Andrássy, Trefort, Koloman Ghyczy, Koloman Tisza, Somssich, Gorove, Émerich Mikó, Lónyay, Szentkirályi, Keglevich, Nyári, Jòkai, Apponyi. Après une discussion approfondie, elle soumit à l'approbation de la diète un projet qu'on appela l'*élaborat des* 67,

das siebenundsechziger Elaborat, et qui fut adopté au mois de février 1867. Cet élaborat, qui n'est autre chose que l'*Ausgleich*, l'empereur, M. de Beust et le *reichsrath* de Vienne furent obligés de le ratifier sous peine de tout remettre en question. Voyons quelles en sont les dispositions.

Le lien rattachant la Hongrie aux autres états de la maison de Habsbourg dérive de la pragmatique sanction, qui reconnaît l'autonomie législative et administrative de la Hongrie, mais qui proclame en même temps l'indivisibilité de tous les pays appartenant à la maison d'Autriche. Pour garantir la sécurité de cet ensemble d'états, certains objets doivent être réglés de commun accord. La représentation diplomatique et commerciale à l'étranger sera entretenue à frais communs, avec cette condition que tous les traités internationaux seront soumis à l'approbation des deux législatures par les deux ministères. Le commandement de toute l'armée, y compris l'armée hongroise, sera exercé par le souverain commun; mais le mode de recrutement, le temps du service, le déplacement et l'entretien des troupes seront, conformément aux lois anciennes, du ressort du parlement hongrois. La Hongrie concourra aux dépenses du budget de la guerre et de l'extérieur dans une proportion qui a été fixée depuis à 30 pour 100. A la rigueur, la Hongrie ne devrait pas contribuer au paiement des dettes qui ont été contractées sans son assentiment; mais, eu égard aux circonstances et dans un esprit de conciliation, elle consent à prendre à sa charge une rente annuelle à déterminer, et qui a été arrêtée ultérieurement à environ 30 millions de florins. Tels sont uniquement les objets d'intérêt commun. Quant aux intérêts qu'il est désirable pour les deux parties de soumettre à une législation identique, comme les douanes, les impôts indirects, la circulation monétaire, ils seront réglés par voie de traités à soumettre aux deux législatures. Si les parties ne peuvent s'entendre, chacune d'elles conserve le droit de régler ces matières à sa convenance. Le budget des recettes et des dépenses de la Hongrie est fixé par sa diète et administré par son ministre des finances.

Pour régler les affaires communes, une combinaison a été adoptée, sans précédens dans l'histoire des constitutions, si riche cependant en essais variés. La Hongrie « et les autres états » formant deux parties qui jouissent de droits égaux, les deux législatures choisiront chacune dans son sein une délégation composée de 60 membres. Le pouvoir de ces deux délégations expire au bout d'une année, et à chaque session nouvelle l'élection doit les reconstituer. Le souverain les convoque au lieu de sa résidence, qui sera autant que possible alternativement Vienne et Pesth.

Un ministère des affaires communes est constitué, mais il ne peut « s'occuper des intérêts particuliers de l'une ou l'autre des deux parties, ni exercer sur ceux-ci aucune influence. » Le ministère est responsable vis-à-vis des délégations, qui peuvent le décréter d'accusation. Chaque délégation tient ses séances séparément. Elle communique ses résolutions à l'autre délégation. Jamais elles ne peuvent délibérer en commun. En cas de désaccord, le débat a lieu par l'échange de notes rédigées dans la langue nationale et accompagnées d'une traduction authentique. Quand trois échanges successifs de notes écrites n'ont pas abouti, chaque délégation a le droit de réclamer une séance plénière, mais uniquement pour trancher la question par le vote sans aucune délibération. Afin de ne pas violer le principe de la « parité des droits, » si dans cette séance plénière l'une des délégations compte plus de membres que l'autre, le sort éliminera de la plus nombreuse autant de membres qu'il faudra pour établir l'égalité. Les délégations ne peuvent s'occuper que des intérêts communs. Elles ont le droit d'interpeller les ministres des affaires communes, de les appeler dans leur sein et de proposer des lois ou amendemens. Quand le budget des dépenses est fixé, chaque partie est tenue d'y contribuer pour la proportion arrêtée, qu'elle doit verser dans la caisse du ministre des finances communes mensuellement et par douzièmes. Les décisions prises par les délégations dans les limites de leur compétence et sanctionnées par le souverain deviennent lois générales; mais chacun des deux ministères doit les faire connaître au parlement de son pays, et il est chargé de l'exécution.

En résumé, voici donc le mécanisme constitutionnel qui doit diriger l'empire-royaume Autriche-Hongrie : à Vienne, un ministère responsable en face du *reichsrath;* à Pesth, un autre ministère responsable en présence de la diète hongroise; enfin, alternativement à Vienne et à Pesth, le ministère « des affaires communes, » en tête-à-tête avec les délégations.

La question qui se pose aussitôt est celle de savoir si ce mécanisme à triple rouage fera de bonne besogne et contribuera réellement à consolider l'état. Les délégations sont réunies en ce moment à Vienne. Les Hongrois ont été parfaitement accueillis. Les membres cisleithans et transleithans, qui ne peuvent discuter ensemble dans la salle de leurs séances respectives, se rencontrent dans leurs clubs politiques, où ils échangent leurs idées et préparent le travail législatif. Le budget des affaires communes vient d'être voté sans grands tiraillemens. Aussi longtemps que les majorités actuelles se maintiendront au sein de la diète de Pesth et du *reichsrath* de Vienne, tout ira bien, parce qu'entre ces majorités et le

ministère il y a accord, ou du moins parce que de part et d'autre on comprend qu'il est indispensable de se faire des concessions; mais en serait-il de même si l'opposition arrivait au pouvoir soit à Pesth, soit à Vienne, ou s'il se produisait un différend sérieux entre les deux assemblées? Il faut qu'une constitution puisse résister à de pareilles épreuves, car c'est pour y parer qu'on l'adopte. Si l'entente devait être perpétuelle, on pourrait s'en passer. Or ce n'est pas sans inquiétude qu'on se demande comment fonctionnerait le mécanisme étrange créé par l'*Ausgleich* au milieu d'une lutte ardente des partis.

La situation du ministère central est des plus singulières. Il plane sur le pays tout entier; il en est la plus haute représentation; il traite en son nom avec l'Europe, et pourtant ses prérogatives ne lui donnent aucune action réelle sur la marche des affaires intérieures. Au sein des délégations presque muettes, son éloquence ne parviendra guère à modifier des résolutions arrêtées d'avance, et il ne pourra exercer aucune influence directe sur les législatures, qui sauront bien imposer leur volonté aux délégués nommés par elles (1). Je n'ignore pas que l'*Ausgleich* exclut le mandat impératif; mais c'est une précaution vaine, elle a toujours été éludée : pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir ce qui se passe aux États-Unis. Si les délégués votaient contrairement aux vœux de la diète qui les a choisis, on les appellerait traîtres ou vendus, et au bout de l'année on ne les réélirait plus. Le chancelier de l'empire-royaume sera donc comme paralysé, faute de rapports avec les assemblées, où sera toujours le foyer de la vie politique, et où se décideront en réalité les destinées de l'état (2).

(1) Dans le choix de leurs délégués, les Hongrois, que l'on accuse souvent d'être exagérés en tout, ont montré au contraire un grand esprit de modération et d'équité. La diète de Pesth a voulu que les différens partis qui la divisent fussent représentés autant que possible en proportion de leur force relative. Les membres de la gauche ont songé un moment à refuser le mandat, parce qu'ils désapprouvaient le système des délégations; mais comme leur décision aurait impliqué une opposition factieuse, n'ayant d'autre issue qu'un appel à la révolution, ils se sont décidés à se rendre au sein de la délégation, se réservant, bien entendu, de faire triompher leurs idées par tous les moyens constitutionnels. La majorité et la minorité ont donc fait preuve toutes deux de sens politique et de vrai patriotisme; mais si une question très grave était posée, la majorité serait obligée de choisir les délégués uniquement dans son sein, sous peine de voir peut-être la minorité de la délégation transleithanienne voter avec la majorité de la Cisleithanie, et imposer ainsi à la Hongrie une décision qu'elle ne consentirait pas à ratifier. Toute concession à la minorité serait dans ce cas bien plus nuisible qu'utile.

(2) En fait d'administration, agir directement ou agir indirectement sur les affaires sont deux choses très différentes. M. Guizot raconte dans ses mémoires qu'il accepta le portefeuille de l'instruction publique, croyant exercer autant d'influence que s'il avait été ministre de l'intérieur. Il s'aperçut bientôt de son erreur, et il en conclut que, pour diriger les affaires, il faut réellement les avoir dans sa main.

Les fonctions du ministre central des finances se réduisent à celles d'un bon comptable. Il reçoit l'argent des mains des deux ministres particuliers, et il n'a pas à s'inquiéter de la façon dont il est perçu. Le budget est la grande, pour ainsi dire l'unique affaire soumise aux délégations; mais un budget des dépenses n'a de sens que si l'on peut assurer les moyens d'y pourvoir. Se figure-t on un ministre proposant au parlement anglais un budget quand tous les impôts devraient être votés par une chambre irlandaise et une chambre écossaise! L'*Ausgleich* stipule, je le sais, que les délégations ne doivent rien avoir d'un parlement central, et le but, il faut l'avouer, a été parfaitement atteint. Les dépenses communes sont couvertes au moyen des douzièmes versés par les deux parties; mais si involontairement l'une d'elles est en retard, si par suite de mauvaises récoltes les impôts ne rentrent pas, que fera l'infortuné ministre qui n'a pas un seul agent sous ses ordres dans aucun des deux pays? Pour vivre, il devra donc compter sur la bonne volonté des deux ministres transleithan et cisleithan et sur celle de leurs fonctionnaires : que l'une ou l'autre vienne à lui manquer, et tout s'arrête. L'autorité du ministre central de la guerre sera-t-elle plus sérieuse? Il est chargé de l'armée; mais le recrutement, le temps du service et l'entretien des troupes, c'est-à-dire toute l'organisation se décide dans les deux assemblées nationales, sur lesquelles l'*Ausgleich* lui interdit d'exercer aucune influence, et où il ne peut paraître. On ne se figure pas facilement quel peut être son rôle et ce qu'il peut faire d'utile.

Combien la marche des affaires ne sera-t-elle pas lente, difficile, embarrassée, entre ces deux délégations qui ne peuvent discuter qu'au moyen de notes écrites (1)! Et il faut trois de ces échanges de notes avant que l'une des délégations puisse exiger enfin une réunion où le vote sans débats, le vote muet, brutal, décide en dernier ressort. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour un malheur, dit-on. Entre une proposition et une décision, n'y aurait-il point place pour une révolution ou une défaite?

Il y a des matières très importantes qui, sans être soumises aux délégations, devront être réglées par voie de traités : ainsi le sys-

(1) Nul, dit-on, n'est plus sensible à l'éloquence et plus éloquent lui-même que le Hongrois. Comment donc se fait-il que, dans les séances décisives où les destinées du royaume-empire sont en jeu, les Hongrois aient proscrit jusqu'à l'usage de la parole? Cette contradiction s'explique. Dans les séances plénières, les Allemands se seraient naturellement servis de leur langue, et les Hongrois auraient été obligés d'en faire autant, sous peine de n'être pas compris par la moitié de l'assemblée. La lutte oratoire des lors n'aurait pas eu lieu à armes égales, les uns employant leur langue maternelle, les autres un idiome étranger. Voilà du moins la crainte qui a dicté cette étrange disposition de l'*Ausgleich*.

tème militaire, les impôts indirects, les banques, le régime douanier. Or, pour arriver à une entente, il faudra obtenir l'assentiment de quatre assemblées, les deux sénats et les deux chambres basses. Si l'on échoue au sein de l'une d'elles, il faudra rétablir entre les deux moitiés de l'empire la ligne de douane qui les séparait avant 1848. S'agit-il d'un emprunt à contracter, les délégations pourront bien en déterminer l'emploi et les conditions; mais le point capital de savoir si l'emprunt sera conclu ne peut être décidé que par les parlemens cisleithan et transleithan, où aucun des ministres communs ne pourra venir défendre son projet ni par lui-même, ni par un commissaire.

Ce n'est point parce qu'il permet de poursuivre les ministres en certains cas, qui ne se présentent presque jamais, que le principe de la responsabilité ministérielle est essentiel au régime constitutionnel; c'est parce qu'il les force à gouverner le pays conformément aux vœux du parlement, qui lui-même représente la nation. Le gouvernement des majorités librement élues, voilà ce qui constitue le régime représentatif et le *self-government*. Or comment ce principe qui domine tout pourra-t-il s'appliquer dans le système de l'*Ausgleich?* Conserver et diriger une majorité dans une seule assemblée est déjà bien difficile, même avec tout le prestige de l'autorité personnelle et de l'éloquence, et ici le ministère central devra s'appuyer sur deux majorités, l'une à Pesth, l'autre à Vienne, qu'il ne pourra contribuer ni à former, ni à convaincre, ni à guider. Que fera-t-il, si l'une le soutient tandis que l'autre veut le renverser par la délégation qu'elle nomme?

Tout ce que nous venons d'indiquer ne constitue que des difficultés. Voici d'où pourrait naître le péril. Supposons une question grave sur laquelle les deux parties ne soient point d'accord. Il s'agit par exemple d'une guerre avec la Prusse ou avec la France commandée par l'intérêt allemand, acceptée par la délégation cisleithanienne. La Hongrie, elle, veut la paix. Néanmoins, quelques membres de la délégation hongroise votant avec ceux de l'autre assemblée, les crédits nécessaires aux armemens sont accordés. Croit-on que les troupes et les finances hongroises se prêteraient à l'exécution d'une décision prise contrairement à la volonté de la majorité de la nation, et s'imagine-t-on que le mécanisme de la constitution centrale résisterait à cette épreuve? Le moment peut donc venir où les délégations deviendront une occasion de conflits et d'animosités de race, parce qu'une nation supportera difficilement de se voir liée ou entraînée par une résolution émanant de représentans qu'elle n'a pas élus. Elle se croira asservie à l'étranger; elle le croira surtout, s'il règne entre les deux parties une de ces

rivalités séculaires comme celle qui existe entre Magyars et Allemands. Elle se méfiera des influences de toute nature qu'on pourrait mettre en œuvre pour séduire ses délégués, influences de cour, d'argent ou de places; elle sera prête à condamner tout entraînement, même le plus patriotique; elle se hérissera de susceptibilités nationales et se barricadera derrière ses priviléges : il n'y a pas jusqu'à la question de la langue à employer qui ne puisse donner matière à de sérieuses difficultés (1).

Le lien qui réunit les états de la confédération du nord de l'Allemagne est bien plus intime et surtout beaucoup mieux constitué que celui qui attache la Hongrie à l'Autriche. Comme nous l'avons indiqué, et comme M. Bancroft, l'illustre historien américain, l'a constaté, les principes qui servent de base à cette confédération ont été empruntés en grande partie à la constitution des États-Unis. Pour régler les intérêts communs, il y a délibération commune, et la décision prise lie tous les états confédérés. La Bavière, le Wurtemberg et Bade ont compris qu'il fallait maintenir l'union douanière avec le nord, et ils ont sagement admis que les lois douanières seraient votées par un parlement unique, aux résolutions duquel ils ne pourraient pas opposer leur *veto*. Tant que le *veto* est conservé, il n'y a pas d'union véritable, et le lien qui portera ce nom ne sera qu'une cause d'antagonisme, de déchirement, d'incurable faiblesse. Or les deux moitiés de l'empire-royaume Autriche-Hongrie ont conservé chacune ce *veto* pour presque toutes les matières, et pour les affaires dites communes le résultat est à peu près le

(1) Les délégués hongrois ont eu parfaitement conscience de la méfiance qu'ils pourraient inspirer à leurs compatriotes, s'ils n'agissaient point avec une extrême prudence. A leur arrivée à Vienne, les délégués autrichiens ont voulu leur offrir un banquet. Ils ont cru devoir le refuser, non par manque de courtoisie, ils l'ont bien prouvé, mais parce qu'ils craignaient, et avec raison, je pense, de faire croire à la Hongrie qu'ils se laisseraient gagner par les gracieusetés des Allemands. Dans la délégation transleithanienne, on discute naturellement en hongrois; mais comment feront MM. de Beust et Becke, qui ne connaissent pas cette langue difficile? Quand M. Becke a déposé le budget, il a prononcé trois mots hongrois qui ont été accueillis par le cri d'*eljen* (*vivat*). M. de Beust pourra parler allemand, mais il ne comprendra pas ce qu'on lui répondra. Quand il se fait représenter par des commissaires, toute influence personnelle disparaît, et ces commissaires peuvent commettre des fautes, des maladresses extrêmement regrettables, comme on l'a vu ces jours derniers à propos de la question militaire. Les délégués hongrois savent parfaitement l'allemand, mieux même que le magyar, dit-on, et certes ils n'obligeraient point, par une puérilité de mauvais goût, leur interlocuteur à parler leur propre langue, si toute une question de principe n'était ici en jeu. Il s'agit de la parité des droits : le hongrois ne doit pas céder devant l'allemand, et si les délégués magyars consentaient à délibérer en allemand, ils seraient perdus aux yeux de leurs électeurs, qui les considéreraient comme ayant trahi la cause de leur glorieuse nationalité. Cet exemple suffit pour montrer la situation extraordinairement délicate où se trouvent placées les délégations.

même, car les décisions prises par les délégations pourront toujours être annulées dans la pratique.

En résumé, le dualisme établi par l'*Ausgleich* rappelle ces organisations imparfaites du moyen âge, semblables à celle du saint-empire romain ou de la défunte confédération germanique, que l'Allemagne vient de secouer avec un si vif sentiment de délivrance. C'est un lien fictif : il n'unit point l'Autriche et la Hongrie d'une façon vivante, conforme aux besoins des états modernes; il les attache toutes deux à un mécanisme mal conçu, qui ne leur apporte aucune force et qui les conduira peut-être à de nouveaux conflits, qui en un mot peut faire très peu de bien et beaucoup de mal.

Mais ces défauts si graves de l'*Ausgleich* n'ont-ils donc pas été aperçus par ceux qui l'ont fait adopter? Ils n'ont, je crois, complétement échappé à personne. M. de Beust est loin d'être convaincu de l'excellence du mécanisme politique dont il doit diriger la marche; souvent déjà il l'a laissé entendre. Au sein de la commission des 67, la gauche a vivement combattu les délégations, et par de très bonnes raisons. M. Deák lui-même, en défendant une conception qui est sienne, n'en a point dissimulé les imperfections. D'où vient donc qu'on ait adopté une combinaison dont personne au fond n'est satisfait? Par la même raison qui a conduit au dualisme, parce que dans la situation où l'on se trouvait cette combinaison était encore la moins mauvaise. La Hongrie prétendait conserver son indépendance absolue, et elle n'aurait jamais consenti à se soumettre aux décisions d'un parlement central; d'un autre côté, l'empereur, dans l'intérêt de l'unité de ses états, ne croyait pas pouvoir admettre le système de l'union personnelle, et il désirait, chose bien raisonnable, que les intérêts évidemment communs fussent réglés par des décisions communes, exécutoires dans les deux parties du royaume-empire. La volonté de l'empereur et celle de la Hongrie étant en opposition complète, et aucun des deux ne consentant à céder, la transaction à laquelle on s'est arrêté a dû être nécessairement illusoire et pleine de contradictions. Elle ne pouvait guère être meilleure, et elle fait même honneur à l'esprit d'invention de ceux qui l'ont conçue; seulement on poursuivait une chimère. On voulait une union qui fût plus que l'union personnelle et moins que l'union réelle, c'est-à-dire une chose sans nom, parce qu'elle ne peut exister. Ce que la Hongrie cédait d'une main, elle le retirait de l'autre; elle n'acceptait les délégations qu'à la condition que l'exécution de leurs décisions lui appartînt, et si elle se soumettait au ministère central, c'est parce qu'il n'avait pas un seul fonctionnnaire sous ses ordres.

L'Autriche ne sera définitivement constituée, n'existera comme

état moderne que quand le lien qui joint ses différentes parties sera devenu aussi serré que celui qui unit les états de la confédération de l'Allemagne du nord. Lorsque les Hongrois verront que le régime constitutionnel est définitivement établi dans la Cisleithanie, il est possible qu'ils acceptent un semblable régime; mais, en attendant que ce moment vienne, l'union personnelle offrirait, je crois, moins d'inconvéniens que le système de l'*Ausgleich*. Voici pourquoi. D'abord ce genre d'union a pour lui l'expérience historique. Il existe entre la Suède et la Norvége, entre la Russie et la Finlande, entre la Hollande et le Luxembourg; il a longtemps existé entre l'Autriche et la Hongrie. Il répond donc aux nécessités de certaines situations, puisque celles-ci le font naître naturellement. Les combinaisons politiques nouvelles, créées de toutes pièces, inventées par un homme, quelque ingénieux qu'il soit, ont peu de chances de durée parce qu'elles n'ont pas de racines dans les sentimens des peuples qu'elles doivent gouverner. En fait de constitutions, qui peut se vanter d'avoir eu un génie plus subtil que Sieyès, et cependant combien de temps a vécu celle qu'il avait donnée à la France?

Avec l'union personnelle disparaissent ces occasions de conflit que le système des délégations peut faire naître à chaque instant. Maintenant, si la Hongrie se croit mal gouvernée, lésée, elle s'en prendra au ministère central, aux « Allemands, » et l'antique animosité, momentanément assoupie, se réveillera plus violente que jamais. Laissez-la se gouverner elle-même, et elle ne pourra accuser que ses propres défaillances, si elle ne l'est pas bien. Rien n'est plus dangereux que d'accorder à une commission émanée d'un parlement étranger le moindre droit d'ingérence dans la gestion des intérêts d'un peuple fier, susceptible, ombrageux, ulcéré par les souvenirs du passé. Ou de ce droit il ne sera pas fait usage, et alors autant ne pas l'accorder, ou l'on s'en servira, et en ce cas il est à craindre qu'il ne produise un antagonisme qui menacera jusqu'à l'union elle-même.

Le système actuel offre, je crois, moins de garanties à l'unité que l'union personnelle. Toute mesure, pour acquérir force exécutoire, doit être acceptée par les deux délégations, c'est-à-dire en réalité par le parlement de Vienne et par celui de Pesth. Autant vaudrait donc la faire voter directement par ces deux assemblées. De cette façon l'exécution en serait bien plus assurée, car ceux qui en seraient chargés seraient les ministres mêmes qui l'auraient fait passer; elle serait appuyée d'ailleurs par toute la majorité qui l'aurait défendue par ses discours et consacrée par ses votes, au grand jour de la tribune, au sein même du pays, et l'on ne pourrait plus

soupçonner qu'elle a été adoptée à Vienne par suite d'influences inavouables agissant dans l'ombre. Dans le cas, par exemple, d'un armement extraordinaire que réclamerait la sécurité de l'empire, l'élan national ne serait-il pas tout autrement général, si cette prise d'armes était décidée à Pesth et à Vienne, après de brillans débats et de chaleureux appels au patriotisme, que si elle était votée en silence par les délégations, toujours suspectées et bientôt impopulaires? Qu'on se rappelle comment l'Autriche fut sauvée en 1741, qu'on se retrace la séance de la diète de Presbourg du 11 septembre, Marie-Thérèse en deuil, portant son nouveau-né dans ses bras, réclamant le secours de la Hongrie parce qu'elle est abandonnée de tous, et ces députés, la veille encore si hostiles à « l'Autrichienne, » vaincus en cet instant par sa parole, transportés d'enthousiasme, pleurant, tirant leur sabre et se précipitant aux pieds de la reine en répétant le cri fameux : *moriamur pro rege nostro;* qu'on songe à ce jour mémorable, et qu'on se demande après si avec le système des délégations une scène pareille pourrait se reproduire et l'empire échapper à la ruine de la même façon. Le but de ceux qui ont voulu faire décider « les affaires communes » par un vote commun a été de consolider l'unité de l'état en obligeant la Hongrie à se lever pour la défense des autres parties de l'empire; mais, qu'on se le persuade bien, et l'histoire le démontre, ce n'est pas en liant la Hongrie par un vote muet, dans un conciliabule silencieux, qu'on pourra compter sur elle. C'est, comme l'a fait Marie-Thérèse, en faisant appel directement, ouvertement, éloquemment à sa loyauté, à sa générosité, à son patriotisme ardent et éclairé.

Concluons. Le dualisme ne donne à l'Autriche qu'une base peu solide; seulement il était impossible, dans les circonstances données, d'en faire agréer aucune autre. L'*Ausgleich*, loin de diminuer les vices du dualisme, les aggrave; malheureusement les prétentions opposées des deux parties contractantes ont empêché qu'on adoptât un mode de transaction plus rationnel. Sous tous les rapports, l'union personnelle serait préférable au système des délégations. Ce qui vaudrait bien mieux encore, ce serait une union fédérale comme celle de la Suisse ou de la confédération du nord de l'Allemagne, qui, assurant l'unité dans les choses indispensables à l'existence de l'état, laisserait à toutes les nationalités la pleine liberté d'un développement autonome. Nous aurons à expliquer pourquoi les résistances de la Hongrie ont toujours fait échouer cette solution, qui seule peut donner à l'Autriche une assiette solide, parce que, seule, elle satisferait toutes les races en respectant leurs droits et en favorisant leurs intérêts.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ISRAËL DES ALPES

OU

LES VAUDOIS DU PIÉMONT

II.

LA CROISADE ALBIGEOISE ET LA DISPERSION.

Le lecteur a pu suivre dans une première étude (1) les origines de la protestation religieuse du moyen âge et voir comment elle se partagea dans le midi de la France en deux courans, le courant vaudois et le courant albigeois ou cathare. D'un côté la foi simple et confiante en une autorité antérieure et supérieure à l'église, de l'autre la raison s'érigeant en juge souverain de l'église et de la foi, telles furent alors comme aujourd'hui les armes des adversaires de la théocratie papale. La secte vaudoise trouva sa forme ecclésiastique dans cette institution occulte et démocratique des *barbes* qui nous est apparue autour du Viso. L'organisation de la secte albigeoise est beaucoup plus compliquée. Le système qu'elle oppose à celui des papes est un étrange amalgame de matériaux divers tirés des religions d'Asie et des plus purs élémens du christianisme. Par sa théologie et sa morale dualistes, le catharisme a fait le tourment des esprits qui voudraient y voir une manifestation ex-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867.

clusivement chrétienne; mais la puissance incomparable de dévouement et d'amour qu'il a développée dans le monde, la patience de ses disciples au milieu des persécutions, leur enthousiasme devant le bûcher, leurs mœurs pures, leur piété profonde, font de cette secte, pour l'observateur dégagé des préjugés d'église, comme une des plus hautes expressions de la morale chrétienne. Si le catharisme est dualiste par la théologie, il est vraiment évangélique par les œuvres. On ne peut en bien saisir la constitution et la discipline que lorsqu'il s'est assis dans le midi de la France, vers la fin du XIIe siècle. Jusqu'alors il avait erré sur une grande partie de l'Europe, sur le Danube, le Rhin, dans nos provinces du nord, rassemblant çà et là des congrégations éphémères et semant sa route incertaine des cendres de ses disciples brûlés vifs. Ce n'est que sur deux points, le nord de l'Italie et le midi de la France, qu'il a pu résister assez longtemps à l'orthodoxie pour se constituer et permettre de l'étudier à l'aise.

I.

Ce qui frappe d'abord l'attention dans le catharisme albigeois, c'est sa tendance à imiter la hiérarchie de l'église dominante. Sur la constitution sectaire, on aperçoit nettement dessinés tous les ordres et tous les degrés de la constitution romaine. L'existence du pape cathare, mise en doute par des écrivains modernes, a été reconnue par des écrivains contemporains. Le prévôt de Steinfelden, Évervin, écrivant à saint Bernard, lui dit que les cathares ont un chef suprême, *suum papam habent*, et l'abbé Joachim de Flore, le célèbre fondateur de la religion de l'Évangile éternel, qui s'efforçait de les convertir dans la Calabre à l'idée de la troisième alliance de grâce, assure qu'ils obéissaient aveuglément à ce chef qu'ils nommaient « l'apostole. » Des pays slaves, où il réside, il fait des apparitions fréquentes en Italie et en Languedoc. Il préside en 1167 le concile hérétique de Saint-Félix-de-Caraman. On voit par une lettre du légat du pape Conrad, adressée en 1223 aux évêques du midi, que ce chef redouté envoie aussi des légats aux églises persécutées pour les affermir dans la foi et offrir un asile aux fugitifs. Le lieu de sa résidence est placé par l'inquisiteur Raineri à Tragurium, nom latin de la petite ville de Trau en Dalmatie, la ville sainte du catharisme. D'autre part, il résulte des actes mêmes du concile de Caraman qu'il résidait à Constantinople et s'appelait alors Nicétas. Quoi qu'il en soit, l'autorité d'un chef suprême n'a pu grandir et se développer dans la secte cathare comme dans l'église catholique, et l'évêque y est seul resté en vue. Le catharisme

a revêtu la forme ecclésiastique épiscopale; l'évêque y occupe le premier degré, du moins le premier degré bien connu de la hiérarchie. Par là il se distingue de l'église vaudoise, qui a été de tout temps presbytérienne, ne reconnaissant pas de fonction supérieure à celle du simple prêtre. Le presbytérianisme est la forme constitutive du christianisme persécuté. Ce n'est qu'aux époques où il est devenu religion d'état et église officielle, c'est-à-dire lorsqu'il s'est altéré dans son esprit, qu'il a poussé par en haut une végétation inutile et épuisante de fonctions et de dignités supérieures. On comprend que l'église vaudoise, opprimée jusqu'à nos jours, se soit enfermée dans cette constitution primitive, et qu'elle se soit retranché ce luxe de hautes dignités qui ne pouvaient que la compromettre et attirer les foudres de l'église rivale. Le catharisme, plus audacieux ou moins scrupuleux dans le choix des matériaux dont il a construit son sanctuaire, a eu la prétention de s'élever à la hauteur de l'église romaine et de reproduire dans sa constitution tous les étages de l'échafaudage papal. Il se découpe sur la terre de la « langue d'oc » de grands diocèses mesurés sur les diocèses catholiques et divisés en paroisses ou congrégations. A la tête de chacun d'eux étaient placés des évêques dont les écrivains contemporains donnent les noms et la succession; au-dessous venaient les deux fils spirituels de l'évêque, le majeur et le mineur, dont le premier était son successeur désigné, puis les ministres, les diacres, les anciens; enfin nous retrouvons ici les deux grandes divisions du catholicisme, l'église enseignante et l'église enseignée, appelées par les cathares l'une l'*ordre des consolés* et l'autre l'*ordre des croyans*. On passait de celui-ci à celui-là par l'ordination du *consolamentum*, sacrement qui conférait au croyant des grâces surnaturelles et une vertu merveilleuse.

Un écrit recueilli par deux moines laborieux de la congrégation de Saint-Maur (1) nous apprend comment s'accomplissait cette initiation. On se réunissait de nuit, en silence, dans un lieu caché aux regards profanes, éclairé par de nombreux flambeaux qui symbolisaient le baptême du feu, — symbole expressif, car l'initié, s'il était découvert, était de droit voué au bûcher, — on se groupait en cercle autour du récipendiaire, seul au centre, à genoux et prosterné à la manière orientale, les mains appuyées sur le sol. Le ministre, rompant le cercle, s'approchait un évangile à la main, et, le posant sur la tête du croyant, lui demandait par trois fois : « Frère, veux-tu te rendre à notre foi? — Oui, bénissez-moi. » Alors, étendant les mains, le ministre le bénissait en lui disant en

(1) Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*.

langue d'oc : « Dieu te bénisse, *Deus fassa bon chrestian, Deus port a bona fi.* » Puis il lui adressait une série de questions liturgiques sur le genre de vie qu'il devait mener. « Promets-tu de ne pas manger de viande, d'œufs, de fromage, et de te nourrir exclusivement de ce qui vient de l'eau et des végétaux? Promets-tu de ne pas mentir, de ne pas jurer, de ne pas tuer? Promets-tu de ne pas livrer ton corps à la concupiscence, de ne pas vivre dans la solitude quand tu peux avoir une compagnie, de ne pas manger seul quand tu peux avoir des commensaux, de ne pas te coucher sans être vêtu d'une chemise et d'un caleçon, et de ne pas abandonner la foi par crainte du feu, de l'eau ou de tout autre supplice? » — Je le promets, répondait l'initié à toutes ces questions. On lui passait autour du cou un fil de laine ou de lin qu'il ne devait plus quitter : c'était le symbole de la chasteté perpétuelle qu'il s'engageait à garder. L'assemblée tout entière tombait alors à genoux, on récitait l'oraison dominicale à l'unisson, et la cérémonie se terminait par la communion du baiser de paix, imitée des premiers chrétiens. Le ministre la donnait d'abord au nouvel initié en l'embrassant sur la bouche, celui-ci rendait le baiser à son voisin, et la paix circulait à la ronde jusqu'au dernier assistant, à moins qu'il n'y eût des femmes dans l'assistance. La morale cathare, inspirée par la croyance que l'attrait des sexes est une invention du malin pour prolonger la captivité de l'âme dans les corps, interdisait aux initiés du *consolamentum* non-seulement l'union légitime du mariage, mais encore le simple contact de la femme. Pour elle, la communion de la paix qui terminait toutes les cérémonies cathares prenait un autre tour. On lui donnait la paix en la touchant non de la main, mais du coude, et en la frappant sur l'épaule avec l'Évangile du Dieu bon, avec le Nouveau Testament, car l'ancien était censé celui du grand Satan. La femme rendait la paix de la même manière, si son voisin était d'un sexe différent, et dans la forme accoutumée, c'est-à-dire par un baiser sur la bouche, si c'était une femme.

L'état moral du consolé était changé par cette cérémonie, il n'était plus le même homme, il n'appartenait plus au monde, à Satan et à ses pompes, car la secte avait aussi emprunté à l'église dominante sa doctrine sur la vertu surnaturelle du sacrement. Le christianisme primitif est la seule religion qui ait attaché la conversion au principe de la foi, à un sentiment personnel et libre, et vouloir faire découler de certains rites des effets surnaturels, c'est s'écarter de la spiritualité et de la liberté des premiers siècles. Le catharisme ne put échapper entièrement à cette tendance. Avec la grande église, il a professé la doctrine matérialiste que les théologiens ont

caractérisée par le mot barbare d'*opus operatum*, l'œuvre accomplie; avec la grande église, il a cru à la magie du sacrement. Par le *consolamentum*, le sectaire entrait dans un état d'âme extra-humain, il devenait un *parfait*, un *pur*, mot qui a désigné la secte en général. Tourmenté dès lors par le désir d'atteindre son idéal de perfection, la domination absolue de l'esprit sur la chair, il se livre à un ascétisme dont la rigueur a étonné le moyen âge lui-même. L'idée de mortifier le corps pour sanctifier l'âme n'est pas sortie de l'Évangile. Rien n'est plus contraire à la doctrine du maître, qui a voulu « la miséricorde et non le sacrifice, » que le jeu cruel d'un homme qui se torture lui-même. C'est une importation venue des religions de l'Asie, toutes plus ou moins dualistes, toutes reposant sur le dogme des deux natures ennemies. Admettant cet antagonisme non-seulement dans l'homme, mais encore en Dieu, les saints du catharisme poussèrent l'ascétisme beaucoup plus loin que ceux du catholicisme, qui n'a jamais admis un dualisme aussi absolu; mais c'est là même idée qui domine les uns et les autres, l'idée asiatique des deux natures, dont l'une est mauvaise, et qu'il faut traiter durement, abaisser, faire souffrir.

Sous l'empire de cette illusion, les consolés s'interdisent toutes les douceurs de la vie, jeûnent quarante jours au pain et à l'eau trois fois par an et trois jours par semaine, ne mangent jamais de ce qui a eu vie. Ils diffèrent pourtant des moines et des anachorètes par une activité dévorante pour la propagation de leur foi. Poussés par un zèle incroyable, ils sont toujours en mouvement pour la conversion des âmes, entreprenant de longs voyages à travers un monde ennemi, marchant nu-pieds ou en sabots, vêtus d'une étoffe sombre, le visage pâle et défait, vivant au jour le jour de la charité des croyans. Le prévôt de Steinfelden tire de la bouche de l'un d'eux qu'il va brûler cette confession : « Nous menons une vie errante et dure, nous fuyons de ville en ville, pareils à des brebis au milieu des loups, et pourtant notre vie est sainte et austère. Elle se passe en abstinences, en prières et en travaux que rien n'interrompt; mais tout nous est facile, parce que nous ne sommes plus de ce monde. » Insoucians de la vie, ils ne résistent pas à qui veut la leur ôter. Parmi leurs préceptes moraux, celui de ne pas tuer est absolu. Celui qui tue, fût-il un magistrat armé du glaive de la justice, fût-il même dans le cas de légitime défense, est le continuateur de la tradition de Caïn le meurtrier, qui tua son frère et fit l'œuvre par excellence de Satan. Le catharisme fut conduit à cette horreur du sang par un reste de croyance à la métempsycose qu'il avait retenu du gnosticisme alexandrin et du manichéisme du IVe siècle. Il croyait que les âmes sont ici-bas en enfer et qu'elles y passent dans

des corps d'hommes et même dans des corps d'animaux jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à la foi des purs, et qu'elles aient reçu la *consolation* des mains d'un parfait. Tuer un homme ou un animal, c'était donc s'exposer à replonger une âme dans l'enfer terrestre. De là l'engagement de l'initié à ne manger jamais de ce qui a eu vie et à ne tuer ni homme ni animal. Ce trait de la morale parfaite, connu des soldats de Simon de Montfort, leur avait fait imaginer un singulier moyen pour reconnaître un consolé : ils présentaient au suspect, dit Étienne de Belleville, une poule à saigner, et s'il refusait d'accomplir cette opération culinaire, c'est lui-même qui était massacré sans autre forme de procès; mais à un pur il importait peu d'être tué, il aspirait à la mort comme l'homme ordinaire aspire à la vie. Prenant à la lettre l'exclamation de saint Paul : « Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? » il allait au-devant de cette délivrance, la hâtait par ses abstinences meurtrières et en certains cas par le suicide. Les archives de l'inquisition dans le midi, recueillies par Doat en 1669 (1), nous fournissent de nombreux exemples de parfaits et de parfaites qui ont mis fin volontairement à leur vie soit par le poison, soit en s'enfonçant dans la poitrine un petit fer pointu, une espèce d'alène qu'ils portaient toujours sous leur vêtement pour le cas où ils tomberaient entre les mains de l'inquisiteur. Quand ce moyen leur manquait, ils se soumettaient au régime terrible de l'*endura*, qui consistait à se laisser mourir de faim dans la prison. Le greffier du sanglant tribunal cité par Doat rapporte qu'une femme nommée Montolina se laissa ainsi mourir d'inanition devant les mets succulens qu'on lui présentait.

Pour des hommes qui voyaient le salut de leur âme dans la dissolution du corps, le jour de la mort était un jour de fête. Ils y couraient avec un visage rayonnant, en chantant des cantiques et s'écriant avec l'apôtre Paul : « O mort, où est ton aiguillon? ô sépulcre, où est ta victoire? » Le martyrologe des premiers siècles n'a rien qui surpasse le courage des cathares. Aucun de ceux qui avaient reçu le *consolamentum* n'a renié sa foi. Les agens du pape connaissaient bien cette fermeté inébranlable. Quatre cents consolés ayant été pris par l'armée croisée au château de la Minerve, en Languedoc, le légat promit la vie sauve à tous ceux qui rentreraient dans l'église. Cette condition parut un excès de clémence aux chevaliers français, qui déclarèrent qu'ils n'étaient pas venus dans le midi pour épargner ces hérétiques abominables. « Attendez, dit le légat, ils n'accepteront pas cette condition. » Tous en effet préférèrent

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale que nous aurons souvent à consulter.

mourir, tous furent brûlés, à la joie immense, dit le moine de Vaux-Cernay, des bandes du nord. Les femmes ne montraient pas moins de courage que les hommes. L'inquisiteur Moneta, cathare converti, parle dans sa *somme* (1) d'une Milanaise jeune et belle qu'il voulait sauver de la mort. Il fit dresser devant elle le bûcher qui devait brûler son père, sa mère et ses frères, espérant qu'en présence de ce spectacle horrible elle se laisserait arracher une abjuration qui la sauverait. Il n'en fut rien. Elle regarda d'un œil sec tous ces préparatifs, sa famille liée sur le bois, la torche qui s'en approche, la flamme qui monte, et tout à coup, échappant aux mains des familiers de l'inquisition, elle s'élança dans le brasier, où elle fut consumée avec ses parens. Ce courage répandait autour des martyrs cathares un enthousiasme contagieux dont les inquisiteurs eux-mêmes ne purent pas toujours se garantir, et l'on vit à Cologne en 1234 le moine Échard, jusque-là tourmenteur d'hérétiques, entraîné par le vertige de ses victimes, se précipiter avec elles sur le bûcher qu'il leur avait préparé. Si cette folie de la mort gagnait jusqu'aux bourreaux, quel ne devait pas être sur la foule l'effet de tant d'héroïsme devant les supplices! Les bûchers ne faisaient que multiplier les sectaires. L'église dut se montrer moins prodigue d'*auto-da-fé*, et elle mit à la mode les tortures à huis clos, les morts lentes des oubliettes. Partout s'élevèrent des prisons construites avec les biens des hérétiques, où ils se consumaient en secret sans répandre autour d'eux cette puissance mystérieuse de prosélytisme qu'engendrent la souffrance et la mort supportées avec résignation.

L'ordre des parfaits a été nécessairement limité par cette perfection surhumaine qu'il exigeait de ses initiés. L'inquisiteur Raineri en porte le nombre à 4,000, répandus en Italie et dans le midi de la France. Il est vrai que ce chiffre est donné après 1240, c'est-à-dire après les grandes exterminations qui en avaient dû éclaircir déjà les rangs des deux côtés des Alpes; mais en aucun temps ils n'ont formé la majorité de la secte. La grande masse du catharisme est demeurée au-dessous de cette perfection délirante et même en dehors de la croyance dualiste qui produisait ces étranges phénomènes moraux. On voit en effet dans les manuscrits de Doat que les parfaits ne révélaient pas toute la doctrine cathare aux simples croyans. Ceux-ci, interrogés par l'inquisition, ne savent rien de cette théogonie qui fait sortir le monde visible, la matière et les corps des mains du diable, ni de cette exégèse qui fait de l'Ancien Testament la révélation de Satan. Ils protestent seulement qu'ils forment la

(1) *Adversus Catharos et Valdenses* libri v.

véritable église de Dieu, et que tous les papes depuis Sylvestre, qui devint un prince temporel par la donation de Constantin, sont des antechrists et des ennemis de l'Évangile. Leurs réponses ne trahissent aucune idée dualiste absolue malgré les efforts des inquisiteurs pour leur faire avouer qu'ils croient à deux dieux. Le dualisme paraît donc avoir été une doctrine d'initiation à laquelle le simple croyant demeurait étranger jusqu'à ce qu'il eût reçu le *consolamentum*. Si on lui avait demandé le même degré de perfection et de foi, le catharisme albigeois se serait condamné à n'être qu'une société fermée comme les corporations religieuses qui surgissaient dans l'église; mais, ayant la prétention d'embrasser toute la société civile, il lui fallait élargir ses cadres et s'accommoder à la faiblesse humaine. Il y réussit par ses divers degrés d'initiation.

On entrait dans l'initiation des croyans de deux manières, par l'imposition des mains d'un parfait ou par la cérémonie de la *covenenza*, sorte de pacte par lequel on s'engageait à recevoir le *consolamentum* avant la mort. Le sacrement étant dans la croyance occulte le moyen magique de faire rentrer l'âme sous l'empire du Dieu bon, celui qui s'engageait à le recevoir se mettait à la disposition de Dieu. Il n'était pas tenu à la pratique de la morale parfaite : il pouvait se marier, manger de ce qui avait eu vie, porter les armes, faire la guerre; mais l'engagement qu'il venait de prendre lui inspirait pour les parfaits une vénération qui a fait dire aux écrivains orthodoxes que le croyant albigeois adorait ses ministres. Quand l'un de ceux-ci arrivait dans une localité, tous les croyans s'empressaient de lui offrir le logement, la nourriture ou le vêtement, et de lui demander en retour sa bénédiction, qui était d'un grand prix. Un évêque orthodoxe en tournée parmi ses fidèles lève la main sur la foule et donne libéralement sa bénédiction à tous, à ceux qui la demandent et à ceux qui ne la demandent pas; mais, d'après le *Livre des Sentences de l'inquisition de Toulouse* (1), un parfait ne la donnait qu'à ceux qui la lui demandaient. On s'arrêtait pour cela devant lui, on fléchissait le genou et on lui disait : « Bon chrétien, bénissez-moi, » ou bien on posait les deux mains sur ses bras en inclinant trois fois la tête sur son épaule et en répétant autant de fois la demande. L'austérité de sa vie exerçait un prestige qui courbait devant lui l'imagination populaire. Le moine et l'ascète sont les hommes parfaits du moyen âge. L'esprit de cette époque a beau s'emporter et se révolter contre l'autorité religieuse, il se retrouve toujours monacal, et il reproduit jusque dans ses emportemens sectaires le type orthodoxe qui l'obsède. Le parfait ca-

(1) *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, dans Limborch.

thare a exercé une grande influence non-seulement sur sa secte, mais encore sur la population demeurée catholique. On le croyait revêtu d'une puissance surnaturelle dans l'ordre moral et dans l'ordre physique : il commandait aux vents et à la tempête, il délivrait des puissances invisibles de l'air; par la parole sacramentelle et l'imposition des mains, il sauvait les âmes, chassait le grand Satan et rétablissait le règne de Dieu dans le monde des esprits. On lui donnait des noms qui expriment les idées superstitieuses qu'on avait de lui : dans le midi de la France, les parfaits sont appelés les *bons chrétiens*, les *bonshommes*, les *consolateurs;* en Italie, leur invincible patience dans les souffrances les fit appeler *patari* et *paterini*, de *pati*, souffrir, et *cathari* à cause de la pureté de leurs mœurs; dans les pays gréco-slaves, ils reçurent le nom étrange de θεοτόκοι, qui signifie pères de Dieu, parce qu'ils étaient censés engendrer le Verbe de Dieu dans les âmes chaque fois qu'ils administraient le *consolamentum*.

Ainsi s'avancent sur les plages méridionales les deux protestations albigeoise et vaudoise, divisées sur leurs principes de croyance et d'organisation religieuse, mais unies par des préceptes moraux communs. Extérieurement, et à les considérer dans la vie pratique, le *barbe* vaudois et le *parfait* albigeois se ressemblent, ils poursuivent la même perfection, cette perfection ascétique consistant dans le renoncement au monde, le détachement des richesses et la pauvreté apostolique; mais ils la poursuivent sous une impulsion de foi différente. L'un, tourmenté de l'illusion que le monde visible est l'œuvre du diable, aspire à en sortir et livre au corps qui retient l'âme captive une guerre à mort, réprimant les affections naturelles, même légitimes, comme des inspirations du mal, et exerçant sur lui-même des violences qui rappellent les anachorètes du désert et les fakirs de l'Inde. L'autre agit sous l'empire d'une foi plus chrétienne et plus rationnelle en un Dieu unique qui a créé le corps aussi bien que l'âme; mais il n'en admet pas moins l'existence du mal dans l'homme et dans le monde, et aspire aussi vivement à déloger, selon l'expression de l'apôtre Paul, pour être avec son Dieu et son sauveur. Dans la morale, les deux sectaires aboutissent à des résultats identiques. Ce que l'un fait par terreur, l'autre le fait par amour. Chez les deux, la domination de l'esprit sur la matière est portée à un degré de puissance qui a étonné le moyen âge, et qui explique les succès rapides de la propagande hostile à l'orthodoxie. La brusque invasion du midi par les deux sectes est demeurée pour beaucoup d'historiens un fait inexplicable; mais ils n'ont pas réfléchi à l'impression qu'a dû produire sur l'esprit d'une population vive et mobile l'arrivée de ces apôtres

réalisant l'idéal de perfection qui était dans la pensée de tous, et cela en face d'une église déchue qui présentait alors un spectacle tout contraire. Il faut se rendre compte de ce contraste pour comprendre la puissance des sectes errantes devant la grande organisation romaine. — Ici une déchéance morale sans exemple que les écrivains amis avouent en rougissant, des évêques entretenant des bandes de routiers pour percevoir les dîmes et rançonner leurs ouailles, des prélats allant en guerre, menant la vie violente et dissolue des grands seigneurs, chasseurs et viveurs intrépides, dit un troubadour, « aimant les femmes blanches, le vin rouge et les beaux habits; » un clergé inférieur dégradé par sa dépendance du seigneur laïque, qui s'était arrogé le droit de nomination aux cures et aux bénéfices sur ses domaines, — un clergé inférieur ignorant, sachant à peine lire son bréviaire, et tombé si bas dans l'opinion que le peuple disait en langue vulgaire, quand il voulait témoigner son éloignement pour quelqu'un de méprisable : *Ameriou miou esser capelan*, j'aimerais mieux être prêtre! Contre cet abaissement, les saints hommes de l'église cherchent à réagir. Saint Bernard parcourt le midi à plusieurs reprises, combattant les sectaires et reprochant aux clercs leurs mauvaises mœurs en termes que nous ne saurions reproduire. Ce qui rendait cette situation plus dangereuse dans le midi que partout ailleurs, c'est qu'elle se produisait au milieu d'une civilisation hâtive, à côté d'une littérature déjà formée, railleuse, sarcastique et légère, qui déversait le ridicule et la satire sur les plaies béantes de la société religieuse. Les troubadours du XIIe siècle sont les dignes ancêtres des humanistes du XVIe et des littérateurs-philosophes du XVIIIe. Dans leurs *canzones* satiriques, l'église est plus malmenée que dans les écrits des dissidens religieux. « Ah! faux clergé, s'écrie le troubadour marseillais Bertrand Carbonnel, mensonger, traître, parjure, larron, débauché, mécréant, tu fais tous les jours tant de mal que tu as mis tout le monde dans l'erreur. Jamais saint Pierre n'eut capital d'argent en France, jamais il n'eut bureau d'usure. Il tint au contraire droite la balance de loyauté. Vous ne faites pas de même, vous qui pour de l'argent prononcez des interdictions, pour de l'argent absolvez, pour de l'argent condamnez, et auprès de vous nul sans argent ne trouve de rémission. » Au lieu de répondre à ces mordantes *sirventes* par la réforme des mœurs, le clergé accusait à tout propos ses ennemis de tendances hérétiques; mais cette accusation restait sans force sur des esprits à moitié détachés de l'orthodoxie, et un troubadour indigné y répondit par la comédie sanglante intitulée *l'Hérésie des prêtres*, qui fut jouée aux applaudissemens des princes et des barons de la langue d'oc.

Ces piqûres de la littérature légère ne sont guère dangereuses pour une théocratie qui règne dans l'état et dans la famille. Voltaire et son école ont plutôt affermi qu'ébranlé le catholicisme de France. L'action d'Érasme et des humanistes de son temps n'eut pas des résultats plus sensibles, et, sans l'arrivée des sectaires religieux, l'école des troubadours n'eût pas sérieusement inquiété la domination de Rome sur le midi de la France. Pour l'ébranler, il fallait les apôtres vaudois et cathares : ils avaient la foi, une foi ardente; ils vivaient par elle et pour elle, et elle produisait en eux ce genre de vie étrange qui frappa d'étonnement un peuple à imagination vive. L'austérité de leurs mœurs provoque des comparaisons avec celles du clergé dominant. Toutes les colères, toutes les haines sourdes qui couvent au fond des cœurs contre la domination et les richesses des prélats et des clercs se précisent et savent désormais à qui s'en prendre. Le peuple se détourne des cérémonies officielles et court à celles des nouveau-venus avec l'entraînement du caractère méridional. Autour de l'apôtre errant se presse la foule avide, curieuse d'abord, attentive bientôt, convertie d'avance à la foi nouvelle. Il parle l'Évangile à la main, l'Évangile en langue vulgaire, à la portée de tous, et il peut asseoir à l'aise sur cette base ses doctrines particulières, car de ce livre les foules du moyen âge ne savent qu'une chose, qu'il est le livre de Dieu, dont l'église avait par système interdit la lecture au peuple. Les sectes ont traduit ce code primitif du christianisme, ce fut leur honneur et leur force devant la république chrétienne. Se figure-t-on la puissance du sectaire armé de la parole divine sur des foules incapables de le contrôler, qui croient que par ce livre Dieu parle à l'humanité! Sa prédication renouvelle les merveilles de celle des premiers apôtres. On se précipite dans le sanctuaire hérétique pour échapper à l'oppression orthodoxe. La congrégation se forme instantanément, simple et primitive autour de l'apôtre vaudois, compliquée et divisée en degrés d'initiation autour du cathare, et la congrégation, en se multipliant, couvre en quelques années, dit le poète provençal Guillaume de Tudèle, le Carcassonnais, l'Albigeois, le Lauraguais, le pays de Béziers à Bordeaux, « et, ajoute-t-il, qui dirait plus ne mentirait pas. » En 1198, année de l'avénement au trône pontifical d'Innocent III, du pape qui va porter le fer et le feu parmi cette étonnante végétation sectaire, l'hérésie a gagné la Guienne, la Gascogne et la Provence en-deçà du Rhône, le midi presque tout entier.

Le mouvement n'entraîna pas seulement les classes inférieures, les petites gens; il gagna les hautes classes, cette brillante chevalerie méridionale, si fière de sa civilisation, de sa noblesse et de son

indépendance. Le spectacle de l'austérité albigeoise et vaudoise l'étonne et l'attire. Elle suspend le cours ordinaire de sa vie mondaine et raffinée pour regarder, et, par un de ces contrastes où se plaît la nature humaine, elle passe sans transition de ses fêtes, de ses tournois, de ses cours d'amour, aux assemblées d'un culte sévère, pauvre et nu, qui ne parle qu'à l'âme. Gaston IV, vicomte de Béarn, Gérald IV, comte d'Armagnac, Bernard IV, comte de Comminges, Raymond-Roger, comte de Foix, tous les grands noms du midi, et le plus grand de tous, Raymond VI, comte de Toulouse, deviennent les protecteurs de l'une et l'autre secte, et vont à la congrégation hérétique. Le comte de Foix fréquente l'assemblée cathare, et de ses deux sœurs l'une est vaudoise, l'autre, la belle Esclarmonde, est albigeoise. Au château de Toulouse, dans la demeure même du « grand Ramon, » comme l'appelle Guillaume de Tudèle, se tenait le culte des purs, et le comte y assiste, s'agenouille avec les autres croyans, communie avec eux par le baiser de paix qui terminait la cérémonie. Il avait en grande révérence, dit Guillaume de Puy-Laurent, la consolation hérétique et les consolateurs, et dans ses expéditions guerrières et ses voyages il emmenait toujours un *parfait* avec lui en guise de chapelain pour se faire administrer le sacrement de la secte en cas de blessure ou de maladie mortelle. Il ne voulait pas mourir sans être délivré de la domination de Satan. Ses mœurs ne ressemblaient guère à celles des parfaits, si l'on en croit les écrivains catholiques, mais il n'en avait pas moins les parfaits en grande estime. « Je sais, disait-il souvent, que pour ces bonshommes je perdrai ma terre; eh bien! la perte de ma terre, et même celle de ma tête, je suis décidé à tout endurer. »

On ne saurait s'expliquer comment a pu se produire cette grande rupture de l'unité catholique, si l'on n'avait pas une idée plus exacte de la constitution politique et sociale du midi de la France au moment où elle a éclaté. La race méridionale s'était donné de bonne heure une organisation sociale des plus favorables au développement de l'individualisme politique et religieux, une sorte de confédération féodale unie par des liens très relâchés, sans organe spécial d'unité, mais dont tous les membres étaient animés d'un vif esprit d'indépendance et de nationalité. Sous ce couvert d'existences indépendantes et se faisant équilibre entre elles, la liberté, qui n'est jamais, quoi qu'on fasse, que le résultat de la pondération des forces limitées par un contrôle mutuel, la liberté sous toutes ses formes avait poussé vigoureusement : la commune, rejeton du municipe romain, était née, et le sol de la langue d'oc s'était chargé de villes prospères, industrieuses, entourées de leurs

murailles et de leurs franchises, gouvernées par leurs consuls ou leurs capitouls sortis de l'élection. Dans l'enceinte même de la ville, l'individualisme s'était fortifié, le riche bourgeois s'était construit une maison flanquée de tours où il se sentait à l'abri des puissances politiques et religieuses. Au dehors, les barons de vieille race avaient planté leurs châteaux-forts sur toutes les éminences de la contrée. Derrière ces remparts, la personnalité humaine avait atteint dans les classes supérieures de la chevalerie et de la bourgeoisie des proportions parfois gênantes pour les existences moins hautes; mais ce développement de la vie individuelle, qui fut si fatal à la liberté des petites républiques italiennes, est tempéré dans le midi de la France par la générosité du caractère national, par une sympathie naturelle, un besoin de relations sociales et un tour d'esprit communicatif qui inclinait les grands vers les petits, les forts vers les faibles. Pendant qu'au nord de la Loire la chevalerie demeure une caste fermée, au midi elle s'ouvre toute grande du côté de la bourgeoisie et du peuple, elle s'ouvre à tout ce qui s'élève, aux nobles sentimens et aux nobles actions, au mérite guerrier et à la poésie. La gaie science et la guerre furent à la chevalerie méridionale ce que sont aujourd'hui le génie et la fortune à l'aristocratie anglaise. Des troubadours sortis des derniers rangs reçoivent l'accolade des barons, marchent de pair avec eux, et souvent obtiennent le pas sur eux à la cour et les préférences des grandes dames. Ils sèment à pleines mains les sentimens chevaleresques, la religion de la loyauté, de l'honneur, de la courtoisie, de la pitié pour l'opprimé, et cette religion tempère ce qu'il y a encore de violent et d'excessif dans les mœurs. Leurs chants dissipent le fanatisme sombre et les préoccupations étroites qui produisent l'intolérance et l'oppression. Aux accens harmonieux de la lyre provençale s'élève une civilisation originale, naïve, spontanée, qui repousse la contrainte de la règle, où s'épanouit librement la souveraine indépendance du caractère. C'est surtout dans les choses de la conscience que cette indépendance se manifeste. Le comte de Foix s'indignait à la seule pensée de l'intervention du pape sur ce domaine réservé. « Quant à ma religion, dit-il un jour au légat d'Innocent III, le pape n'a rien à y voir, vu que chacun la doit avoir libre. Mon père m'a recommandé toujours cette liberté, afin qu'étant en cette posture, quand le ciel croulerait, je le pusse regarder d'un œil ferme et assuré, estimant qu'il ne me pourrait faire aucun mal. » Cette fière attitude n'était pourtant point un défi porté par l'incrédulité contre le monde surnaturel. L'homme du moyen âge n'a point connu le procédé de la raison pure qui élimine les affirmations de la foi. Les esprits forts de cette époque ne sont pas

de la même trempe que ceux de la nôtre. Ils restent courbés sous le poids de l'invisible et du surnaturel, et c'est par leur énorme faculté de croire qu'ils échappent à la croyance traditionnelle. Sur ces consciences dominées par la foi, agitées par ce vent d'en haut « qui souffle où il veut, » la théocratie n'a pu maintenir son empire qu'à l'aide des hautes pressions politiques et séculières, et partout où ces pressions ont été neutralisées par une civilisation développée en sens contraire, comme cela est arrivé dans le midi de la France, la conscience religieuse du moyen âge a éclaté, l'orthodoxie a été rompue, les sectes et les hérésies ont fait irruption.

La papauté hésita d'abord sur les moyens à prendre pour arrêter les progrès des doctrines hétérodoxes. Deux voies s'ouvraient devant elle, celle de la persuasion, celle de la force. La force, il ne fallait pas y songer. Comment armer contre leurs vassaux ces barons protecteurs de sectes ou sectaires eux-mêmes? La civilisation méridionale avait commencé d'accomplir l'œuvre de la séparation du temporel et du spirituel, après laquelle soupire encore la civilisation moderne. L'église avait été désarmée du glaive de la persécution. Le fanatisme s'était endormi aux chants des troubadours, et il n'y avait pas à espérer de le réveiller dans les pays de langue d'oc. Devant cette abstention du bras séculier, Innocent III essaya d'abord de la persuasion. Les historiens ont accordé peu d'attention aux efforts qui furent tentés pour ramener le midi dans le giron par les armes de l'esprit. Cette croisade missionnaire, qui dura près de dix ans, où l'on voit Rome lutter corps à corps avec les sectes sur le terrain théologique et moral, forme pourtant un tableau qui pique plus vivement la curiosité que les exterminations épouvantables qui vont suivre.

II.

Dès que les légats d'Innocent III eurent reconnu que l'épée des barons ne sortirait pas du fourreau pour défendre l'église menacée, ils organisèrent des missions, inondèrent les versans des Alpes et des Pyrénées de moines prêcheurs et se mirent eux-mêmes à la tête du mouvement. Bientôt tout le midi retentit du bruit des controverses sur les caractères de la véritable église, sur les pouvoirs temporels et spirituels, et sur le Satan créé ou incréé. L'orthodoxie avait certainement l'avantage de la position théologique sur l'une des deux sectes, et les rêveries extra-chrétiennes du catharisme n'auraient pu affronter une discussion sérieuse; mais sur le terrain de la morale elle était d'une faiblesse extrême devant l'austérité des mœurs sectaires. Le train princier des légats, leur faste mon-

dain, annulaient les effets de leur prédication sur des esprits qui faisaient consister le christianisme dans le renoncement au monde et dans une vie pauvre et humiliée. « Voyez, disait le peuple, voyez ces cavaliers superbes, ils veulent nous entretenir de leur maître Jésus-Christ, qui pourtant est allé à pied; ces abbés riches et comblés de dignités nous parlent du Seigneur, qui a été humble et pauvre! » L'église a rencontré dans tous les temps cette fin de non-recevoir tirée de l'opposition de la morale qu'elle enseigne avec la morale qu'elle pratique, du renoncement aux biens de ce monde et au pouvoir avec ses richesses et son esprit de domination. Il fallait renoncer à ces dehors pompeux pour ressaisir les esprits, car c'était la pompe même et la puissance politique de l'église qui les avaient rejetés dans l'hérésie. C'est ce que comprit un homme dont le nom réveille plus de souvenirs sanglans que celui d'Attila, Dominique de Gusman, le célèbre fondateur de l'ordre des inquisiteurs de la foi. « Vous n'y entendez rien, dit-il hardiment aux légats, quittez cet appareil mondain, renvoyez ces chevaux et ces serviteurs, et allez par le monde à la façon des hérétiques. » Le conseil parut une révélation du ciel, et on vit les légats, ces proconsuls de la Rome papale, plus puissans et plus orgueilleux que ceux de la Rome antique, dépouiller tout à coup les insignes de la puissance, renvoyer au-delà des monts leurs équipages et leurs serviteurs, parcourir le midi vêtus pauvrement, sans or ni argent, se soumettant volontairement aux disputes théologiques, aux contradictions, aux déboires, aux outrages d'une mission en pays ennemi. A ce spectacle étrange, les sectaires, qui n'avaient pas répondu aux premiers appels, où ils soupçonnaient un piége, accourent maintenant, acceptent la lutte avec des adversaires ainsi transformés. On règle les conditions du combat comme pour un tournoi : le colloque sera libre, les arbitres seront choisis dans les deux partis, les sujets de la discussion, arrêtés d'un commun accord, ne seront abandonnés qu'après épuisement de la matière; enfin l'autorité de la Bible sera seule invoquée des deux parts comme juge de la controverse. Les légats acceptent tout, même cette dernière condition, la plus dangereuse pour eux, car ce qui faisait la force des sectes, c'était précisément leur habileté à manier les textes de l'Écriture sainte. Elle n'était pas moins dangereuse pour le catharisme albigeois, du moins pour ceux d'entre les cathares qui avaient adopté l'idée asiatique des deux principes éternels, car la Bible, aussi bien que la saine philosophie, se dérobe à cette doctrine. Comment soutenir en face des textes et de la raison le dogme dualiste? Comment faire passer dans une discussion publique ce dogme non moins étrange d'un Christ fantastique qui naît, vit et meurt sans

avoir eu un corps? Il fallait de la part des sectaires ou bien de l'audace ou bien de l'illusion pour appuyer ces doctrines sur les Écritures. L'église présentait aussi des côtés faibles, des dogmes qui manquaient de base, et dont les légats auraient dû faire tout d'abord le sacrifice, comme ils venaient de se dépouiller de leurs beaux habits.

C'est avec les cathares dualistes qu'eurent lieu les premières passes d'armes, en 1207, au château de Verfeuil, à Saint-Félix-de-Caraman et à Béziers. Les parfaits qui luttèrent là contre le bataillon orthodoxe ne sont pas séparés de l'église sur quelques points seulement de dogme et de discipline : ils en sont séparés sur tous les points, disant qu'elle n'est pas l'église du Dieu bon, qu'en devenant une puissance politique et terrestre, en faisant servir l'épée à la défense de ses dogmes, elle est tombée sous le pouvoir de Satan. En présence de cet étrange argument tiré de la théologie dualiste, les légats de Rome sont saisis d'indignation. L'un d'eux, l'évêque d'Osma, s'écrie : « Que Dieu vous damne! vous n'êtes que des hérétiques.!. » L'homme du pouvoir reparaît sous l'humble missionnaire, et sous ses argumens perce la pointe des hallebardes. Il menace les peuples du midi de la colère de Dieu et des hommes, s'ils ne chassent pas ces hérétiques abominables; mais les menaces ne font que confirmer ceux-ci dans leur point de vue qu'une religion qui persécute et tue n'est pas le christianisme. Les légats espèrent avoir plus facilement raison de la secte vaudoise, et c'est avec celle-ci qu'ils tinrent la fameuse conférence de Montréal, qui dura quinze jours, selon le témoignage du moine Pierre de Vaux-Cernay. Sur les questions de dogme, les vaudois ont été de tout temps catholiques, c'est-à-dire qu'ils ont admis le même symbole. Ils ont même admis jusqu'au XVIe siècle le sacerdoce et la hiérarchie, et ne se sont séparés de l'orthodoxie dominante que par leur manière de considérer le prêtre. Pour eux, il y a un bon et un mauvais prêtre. Celui-ci n'est pas, ne peut pas être le dépositaire des pouvoirs surnaturels que Jésus-Christ a promis à son église; il ne peut ni absoudre ni consacrer l'hostie, et les sacrements qu'il administre n'ont aucune valeur. C'est la doctrine que soutinrent plus tard Jean Huss et Jérôme de Prague devant le concile de Constance. Ce qui constitue le mauvais prêtre, c'est l'esprit de domination temporelle, l'orgueil de la vie, la participation aux richesses, à la gloire mondaine, et en cela les vaudois aboutissaient au même résultat que les albigeois, tout en partant d'un point de vue différent : pour les deux sectes, une église qui est une puissance temporelle, qui persécute et tue, n'est pas l'église de Dieu. Aujourd'hui on dirait qu'elle est en contradiction avec les idées d'humanité et

de civilisation, qui tendent à laisser chacun libre dans sa conscience et sa religion; mais alors l'esprit de protestation invoquait des argumens d'un autre ordre. L'orateur vaudois de la conférence de Montréal, un certain Arnaud Hot, soutient que le ministère apostolique s'était vicié dans l'église en devenant un ministère temporel et politique. Il parla longuement, dit Jacques Ribera, et en langue vulgaire. Si les chroniqueurs avaient rapporté son discours tel qu'il fut prononcé, on aurait sans doute un curieux monument de cette langue d'oc, qui jetait alors un si vif éclat dans la poésie des troubadours. Guillaume de Puy-Laurent rapporte qu'en entendant cette parole ardente, en voyant l'impression produite sur la foule qui assistait aux débats, les légats levèrent brusquement la séance et se retirèrent avec leurs adhérens. Les arbitres ne prononcèrent pas de jugement; la désertion du champ de bataille en disait plus que toutes les décisions. On avait si peu de confiance aux lumières des clercs que tous les arbitres choisis des deux parts étaient laïques. Guillaume de Puy-Laurent s'en indigne et s'écrie : « O honte! que l'église et la foi catholique soient tombées dans un tel mépris que l'on s'en remette au jugement des laïques! »

Découragés et irrités de tant d'insuccès, les légats renoncent aux conférences publiques et divisent leur armée missionnaire en petits groupes de deux ou trois apôtres pour imiter plus complétement le mode d'évangélisation sectaire. L'un de ces groupes, formé de l'évêque d'Osma et du fameux Dominique, se porta sur Pamiers, dans le comté de Foix, où il y avait beaucoup de vaudois. Bien que les conférences publiques eussent peu réussi, le zèle ardent de Dominique pour la conversion des hérétiques lui fit accepter celle qu'on lui offrit dans cette ville. Elle se tint au château du comte, et cette fois l'apôtre orthodoxe obtint un magnifique succès qui aurait dû encourager la papauté à persévérer dans la voie pacifique. Il ramena à l'église un certain nombre de vaudois gagnés par la parole enthousiaste d'un homme qui s'efforçait d'imiter leurs barbes errans, et qui réalisait dans sa vie leur idéal de pauvreté apostolique. Avec ces nouveaux convertis, il fonda sur le modèle du *preverage* vaudois un ordre religieux appelé les *pauvres catholiques*, pour travailler avec lui à la conversion de leurs anciens coreligionnaires. Encouragé par ce triomphe, il poursuit l'œuvre pacifique avec un zèle qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Cet homme qui va épouvanter le monde par des supplices l'étonne d'abord par une piété profonde et un zèle religieux incomparable. Il aurait voulu, dit-il lui-même, donner sa vie pour sauver les âmes; il aspirait au martyre, mais à un martyre horrible, afin que la vue de ses os brisés et de ses entrailles arrachées fît impression sur le cœur des hérétiques rebelles. Dans son enthousiasme, il court là où

il soupçonne qu'on le tuera; il se jette au plus épais de l'hérésie, dans le château de Fanjeaux, où se tenait la réunion des parfaits, et il va les provoquer et les troubler jusqu'au milieu de leur rite du *consolamentum*. Il ne trouva pas ce qu'il cherchait : aucun bras ne se leva sur lui, et la liberté qu'il maudissait fut la sauvegarde de sa vie. Les assassinats religieux, devenus depuis si fréquens dans le midi de la France, y furent inconnus avant la croisade : la liberté avait calmé l'ardeur du sang méridional.

Un succès partiel, quelques sectaires ramenés par la persuasion, ce n'était rien pour une église qui n'a jamais admis la légitimité d'une dissidence quelconque. Un seul sectaire laissé libre eût été un démenti donné à son principe fondamental, qu'en dehors d'elle il n'y a point de salut. On n'a pas assez réfléchi à l'idéal effrayant qu'ont poursuivi les papes : c'est l'unité absolue, une abstraction métaphysique entrant de force dans le domaine des choses nécessairement mobiles et variables, l'unité de Dieu se réalisant par l'unité de foi, l'unité de foi par l'unité d'église, et l'église une absorbée dans un chef qui résume en lui tous les pouvoirs divins et humains, toutes les forces de la société religieuse et de la société politique. Ce fut Innocent III qui se rapprocha le plus de cet idéal. Il mit à le poursuivre les ressources immenses d'un génie incomparable, l'enthousiasme d'un croyant, le fanatisme d'un inquisiteur. Tout ce qui faisait obstacle à l'unité dans l'église et à l'absorption de l'état par l'église fut brisé et renversé par cet homme extraordinaire. Rois, empereurs et peuples furent réduits au rôle de serviteurs de l'église et de la foi, et c'est au moment même où il vient de faire courber devant la tiare les plus hautes couronnes de l'Europe, — Philippe-Auguste, le roi Jean d'Angleterre et l'empereur Frédéric, — que se produit dans le midi de la France la rupture de l'unité rêvée! Si nous avons insisté sur ses efforts pacifiques tentés pour réduire l'hérésie, c'est pour montrer combien il y avait en cet homme étonnant de confiance dans ce qu'il croyait être la vérité. Sa patience était à bout. A la place des légats missionnaires, il en envoie d'autres qui reprennent l'appareil de la puissance et parlent sur un autre ton. L'abbé Guy de Vaux-Cernay, général des cisterciens, arrive dans le midi avec les moines de son ordre. Ce sont les prédicateurs ordinaires de la croisade, et leur arrivée seule indique assez ce qui va suivre. Ils veulent cependant agir encore par la discussion sur le mouvement sectaire. Ils se répandent dans les villes et les châteaux, refusant les colloques, prêchant dans les églises et sur les places publiques; mais on ne les écoute pas, et ces voix puissantes qui ont plusieurs fois ébranlé l'Occident, entraîné les rois et les peuples dans la croisade contre l'islamisme, cette parole à laquelle nulle puissance n'a osé résister, frappent ici

dans le vide, et, dit Guillaume de Puy-Laurent, « on ne se soucie de leurs sermons pas plus que de pommes cuites. » A l'indifférence on ajoute la moquerie et l'outrage : on leur jette de la boue au visage, on attache des pailles à leur capuchon pendant qu'ils parlent. Sur un ordre venu de Rome, ils quittent la partie avec leur chef, et rentrent en frémissant de colère dans leurs couvens du nord pour attendre le signal de la prédication de la croisade. Il ne reste dans le midi que le légat espagnol Castelnau et son compatriote Dominique, qui poursuit sa mission sans se laisser décourager. Le légat fait un dernier appel au comte de Toulouse pour l'engager à tirer l'épée contre les hérétiques, et sur son refus il l'excommunie, le maudit et déclare en sa présence que ses vassaux et ses sujets sont déliés du serment de fidélité, que ses terres sont dévolues au premier occupant. Ce légat cherchait aussi le martyre; comme Dominique, il espérait émouvoir la chrétienté par une mort violente, et il y réussit. Un gentilhomme de la suite de Raymond, prenant sur lui l'outrage fait à son seigneur, alla l'attendre au passage du Rhône, se prit de querelle avec lui et le frappa mortellement d'un coup d'épée le 15 janvier 1208.

A la nouvelle du meurtre de Castelnau, Innocent III poussa enfin le cri longtemps contenu de la guerre sainte. « Sus donc! soldats du Christ, s'écrie-t-il dans sa lettre du 10 mars au roi de France, aux barons et aux peuples de la langue d'oil, exterminez l'impiété par tous les moyens que Dieu vous aura révélés, étendez le bras au loin, combattez d'une main vigoureuse, leur faisant une plus rude guerre qu'aux Sarrasins, car ils sont pires. » Dans sa lettre du 19 octobre, il ouvre devant l'ambition de la monarchie française la perspective de l'annexion du midi de la Loire. La souveraineté du comte Raymond VI est désignée particulièrement comme devant disparaître. « Le roi, dit-il, devra faire peser sur lui le poids de sa royale oppression, le chasser de ses châteaux et de ses villes, en exterminer les habitans et les remplacer par des catholiques. » Les moines cisterciens, qui attendaient le signal de Rome, sortent de leurs retraites, se répandent dans le royaume, en Flandre et sur les bords du Rhin. Ils promettent les mêmes indulgences que pour la croisade contre les Sarrasins, le pardon général des péchés commis et à commettre. Ils ne se contentent pas de faire briller aux yeux de la foi la prime des récompenses célestes : cela n'eût peut-être pas été assez engageant pour lancer le nord sur le midi; ils offrent des primes plus substantielles, les dépouilles opimes d'une civilisation renommée par ses richesses et sa prospérité. « Le travail ne sera pas long, dit la circulaire du cistercien Gervais de Prémontré aux moines de son ordre, et la récompense sera abondante. » Le midi est présenté comme une riche proie à dévorer, et il est à

deux pas, à deux jours de marche. Avec cette prime d'engagement offerte à toutes les avidités, les cadres de l'armée de la foi furent bientôt remplis : barons avides, cotereaux, routiers, serfs en rupture de ban, tout ce qui vivait de pillage et de violence s'engagea, prit la croix pour exterminer l'hérésie. Dans cet immense soulèvement, il y avait sans doute des sentimens élevés, des scrupules généreux sur les moyens de faire rentrer le midi dans le giron de l'orthodoxie. Innocent III mit à l'aise ces consciences délicates. « On ne doit pas garder la foi à qui ne la garde pas à Dieu, » écrit-il au roi de France. Cette maxime dissout toute société humaine, car toute société repose sur des engagemens qui lient les hommes entre eux, traités publics et privés, contrats, sermens, fidélité à la parole donnée, et, s'il est permis de les violer envers celui qui ne garde pas la foi à Dieu, où s'arrêtera la violation ?

C'est en déchaînant ainsi la bête humaine que la papauté parvint à se composer une armée immense que la chronique des comtes de Toulouse élève à 500,000 hommes. Elle se réunit à Valence sous le commandement de Simon de Montfort, « un homme selon Dieu, » dit le moine de Vaux-Cernay. Le midi fut écrasé par le choc du nord. Les villes s'écroulent devant cette nouvelle invasion barbare, les populations sont massacrées, la terre elle-même est frappée, et les soldats de Simon sont armés de pics et de haches pour arracher les vignes et couper les arbres. Point de distinction subtile entre catholiques, vaudois et albigeois; on tue tout pour obéir à l'ordre fameux d'un légat laissant à Dieu le soin de trouver les siens parmi les morts. Les bandes se renouvellent souvent, car l'engagement féodal n'est que de quarante jours, et on leur a promis « que le travail ne serait pas long; » mais pendant que les unes regagnent le nord chargées de butin, d'autres en descendent pour prendre part à la curée. L'armée de la foi descend et remonte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à tuer ni à piller. Après les exécutions en masse vient la persécution en détail, après la croisade l'inquisition, c'est l'ordre naturel. Les deux sectes avaient jeté de si profondes racines dans l'esprit méridional, qu'elles n'ont pu en être arrachées par une guerre qui a duré près de quarante années; tant qu'il y a eu au midi de la Loire un château-fort et un baron indépendant, elles ont soutenu le choc de la persécution. L'esprit national s'était si bien confondu avec l'esprit sectaire que l'un n'a pu être détruit sans l'autre. Les congrégations dispersées et décimées dans les villes se reforment dans les châteaux, et quand les châteaux sont emportés, elles vont se cacher dans les forêts, dans les chaumières abandonnées et dans les retraites des montagnes. La persécution rejette plus avant les deux sectes dans leur principe commun de protestation, savoir qu'une église qui persécute et tue

n'est pas la véritable église. Avant cet effroyable déchaînement de violences, pendant que Rome agissait encore par les voies de la persuasion, on voit beaucoup d'hérétiques retourner à l'orthodoxie; mais depuis le commencement de la guerre ils meurent au lieu de se rendre, ils meurent par centaines, quoiqu'on leur offre la vie, s'ils veulent prononcer seulement une parole d'adhésion à l'église. Les catholiques eux-mêmes, qui étaient restés neutres avant la croisade, confondirent dans la même haine la papauté et la monarchie quand ils virent les maux qu'elles avaient déchaînés sur le midi. Simon de Montfort sentit bien que la guerre allait donner à l'esprit sectaire le rempart de l'esprit national. Il ordonna dans les domaines du comte de Toulouse, que le pape lui avait inféodés, que les filles des seigneurs catholiques ou leurs veuves ne pourraient épouser que des chevaliers du nord, afin d'introduire un autre esprit dans les hautes classes méridionales. La monarchie française suivit la même politique, et les grandes familles du midi furent peu à peu remplacées par celles du nord ou alliées avec celles-ci. Grâce à cette politique violente, imitée de nos jours par la Russie, la protestation religieuse tomba enfin avec la protestation nationale; mais cette œuvre fut longue. Après une guerre de quarante ans, interrompue seulement par des trêves de courte durée, il y fallut encore soixante ans de persécution. Une législation atroce, produit de l'union de l'église et de la monarchie, succède à la croisade. Jusque-là, le bras séculier avait frappé, massacré et incendié aux ordres de Rome, sans loi ni règle; mais voici la répression légale et régularisée. Tous les cas d'hérésie définis par l'autorité religieuse reçoivent leur châtiment en vertu d'une loi civile. L'infraction à l'orthodoxie est un crime contre l'état; coupable de lèse-majesté divine, l'hérétique devient par là même coupable de lèse-majesté humaine; retranché de l'église, il est aussi retranché de l'état. Les ordonnances de saint Louis ont un mot qui exprime sa condition : il est « faydit, » c'est-à-dire réfractaire de la société humaine, religieuse et politique, et comme tel banni de la terre des vivans. Il n'a plus le droit de vivre. Ses biens sont confisqués, sa maison est démolie, et sur l'emplacement on ne rebâtira jamais, afin de porter aux générations futures l'horreur de son crime. Pour tomber dans cette condition effrayante, il suffit d'un jugement du tribunal de l'inquisition. La procédure suivie envers l'accusé, traité tout d'abord en coupable, lui enlève tout moyen de défense. Il ne connaîtra ni son dénonciateur ni les témoins. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, même alors qu'il se reconnaît hérétique, on ne se fie pas à sa parole, on veut encore lui arracher l'aveu par la torture. Les peines portées sont de trois sortes : la mort par le feu pour celui qui a occupé un ministère dans la secte, pour les évêques, les dia-

cres, les anciens et les parfaits, l'immuration pour les croyans qui ne renoncent pas à leur croyance, les pénitences publiques au choix de l'église pour ceux qui y renoncent, pour les suspects et pour tous ceux qui ne détestent pas l'hérésie et les hérétiques. La mort par le feu fut généralement appliquée jusque vers le milieu du XIIIe siècle aux parfaits; mais l'enthousiasme qu'ils montraient pour ce genre de supplice y fit renoncer dans beaucoup de cas, et on s'en débarrassait alors par l'immuration. Ce supplice consistait à maçonner vivant le condamné dans l'épaisseur d'un mur intérieur de la prison en lui laissant à hauteur de tête un trou pour respirer et recevoir sa nourriture. Sa niche lui servait de cimetière, et on refermait le trou quand il avait cessé de vivre. L'immuration devint si fréquente, que les prisons, les *murailles*, comme on les appelait, étant insuffisantes pour contenir tous les condamnés, le concile de Béziers, en 1242, ordonna que le tiers des biens confisqués sur les hérétiques serait consacré à en construire de nouvelles. Dans toutes les villes du midi et même dans les villages s'élevèrent des édifices massifs dont les murs s'ouvraient et se refermaient sur une population maçonnée de vivans et de cadavres.

Le régime auquel l'inquisition soumettait ses pénitens n'était guère plus humain. Séparés du reste de leurs compatriotes, portant un costume particulier et sur le dos une large croix rouge qui les faisait reconnaître, parqués dans des villages isolés pour être plus facilement surveillés, ces parias de l'église devinrent un objet de terreur et d'horreur pour la population fanatique. On se détournait d'eux aussitôt qu'on apercevait leur croix rouge, et si quelqu'un leur témoignait de la pitié, l'inquisition réprimait ce sentiment par une pénalité spéciale, en soumettant celui qui s'y était laissé aller à une pénitence temporaire. Obligés d'assister aux cérémonies de l'église comme ceux qui n'avaient pas failli, les pénitens y occupaient une place à part, la place des infâmes et des abominables, où le curé venait les compter chaque dimanche. L'église semblait tirer gloire de ces maudits rentrés dans ses cadres, et, comme le triomphateur romain, elle les attachait à son char et les montrait dans toutes ses cérémonies pour faire preuve de sa force. Elle se relâcha néanmoins de ses rigueurs quand l'hérésie fut domptée; mais l'horreur qu'elle avait su inspirer parmi le peuple catholique pour ces malheureux subsista longtemps encore. On attribue à la malédiction qui pesait sur les pénitens méridionaux l'origine d'une population dégradée et affligée de maladies endémiques que l'on rencontre encore aujourd'hui dans quelques vallées des Pyrénées. Sous le poids du mépris qui les accablait, devant l'horreur qu'ils inspiraient, ils se retirèrent peu à peu des plaines et des lieux habités, où rien ne les retenait, car, quoique rentrés dans l'église, ils

n'avaient pas recouvré leurs biens confisqués, et ils gagnèrent les vallées perdues, où ils ont formé des colonies maudites connues sous le nom de *cagots*. Plusieurs historiens, entre autres P. de Marca (1), ont pensé que la secte des cagots était plus ancienne que celle des albigeois, que par conséquent les premiers ne tirent pas leur origine de ceux-ci; mais dans son *Histoire des races maudites en France et en Espagne* M. Francisque Michel a publié un document qui donne pour ancêtres des cagots les débris des sectes méridionales. Dans une requête adressée au pape Léon X en 1514, ils lui disent « que leurs ancêtres ont été séparés de la sainte mère église pour avoir fait adhésion à l'hérésie d'un certain comte Raymond de Toulouse. » Une fois éloignés de leurs persécuteurs et concentrés dans les montagnes, ils furent ressaisis par l'esprit sectaire et se livrèrent à des pratiques superstitieuses d'où leur est venu le nom de cagots, changé plus tard en celui de *caffos*, que l'on donne encore aujourd'hui aux goîtreux et aux crétins de la région des Pyrénées. Le type humain et l'intelligence se sont dégradés à travers la longue succession de misères et d'opprobres par laquelle ils ont passé, et ces maudits ont été saisis par l'affreuse affection du crétinisme. Quand le monde comprendra-t-il enfin qu'une religion, quelque élevée et pure qu'elle soit, n'est bienfaisante au point de vue humain qu'à la condition de se renfermer dans le domaine de la conscience? On est étonné qu'en présence des effroyables oppressions que l'union du temporel et du spirituel a produites à travers les âges, l'état moderne n'ait pas encore rompu ce mariage adultère, et relégué l'église sur son véritable terrain.

III.

Tous les sectaires du midi ne purent être réduits à cette condition misérable de pénitens de l'église. Ceux que l'épée des croisés et le bûcher de l'inquisition n'avaient pu atteindre se dispersèrent dans les pays où ils espéraient trouver des sympathies religieuses ou politiques. Dès la première croisade, il se forma deux courans principaux d'émigration, dont l'un se dirigea vers le massif des Alpes, d'où la protestation vaudoise était descendue, l'autre dans la Lombardie, qui avait été la première étape du catharisme dans sa marche sur l'Occident. C'est là qu'il subsista le plus longtemps. Il y résistait encore en 1306 sur le versant italien du Mont-Rosa, où le célèbre cathare frà Dolcino soutint un siége de six ans contre les forces des évêques et des seigneurs guelfes du Novarais et du Verceillais. En Lombardie comme dans le midi de la France, la

(1) *Histoire de Béarn*, Paris 1640.

secte avait trouvé des protecteurs puissans. La plupart des grandes familles gibelines, les Manfredi di Sesto, les Biandrate de la Valsesia, les Cortenova, les Gonfalonieri d'Allia, les Pallavicini et les Della Torre de Milan, abritaient des congrégations de *paterini* sur leurs terres ou dans les villes qui subissaient leur influence. Le comte Uberto Pallavicini avait attaché à sa maison comme ministre le parfait provençal Béranger, célèbre dans sa secte par son éloquence et très redouté de Rome. L'inquisiteur Raineri, ayant voulu s'opposer à ce choix, fut expulsé de Milan, où dominaient alors les Pallavicini et les Della Torre. Le fameux Eccelino III da Romana protégeait aussi les églises cathares dans la marche trévisane, dont il s'était emparé, et en 1256 le pape Alexandre IV fit prêcher contre lui une croisade qui abattit sa puissance. C'est auprès de ces seigneurs gibelins et ennemis de la domination du pape que se réfugièrent les albigeois échappés aux massacres du midi. A Vérone, l'église cathare avait à sa tête un réfugié, Bernard Oliba, évêque hérétique de Toulouse. Elle comptait, dit Raineri, 150 parfaits venus de la langue d'oc. Il se forma aussi à Como, à Crémone, à Pavie et à Vicence des centres religieux, qu'on appelait les églises du refuge, pour recevoir les épaves de la persécution albigeoise. Les affinités de l'italien du moyen âge et de l'ancienne langue des troubadours, affinités qui ont été mises en lumière par les savantes études de Raynouard et de Perticari, ne sont pas étrangères sans doute à cette affluence des réfugiés de la langue d'oc dans la Haute-Italie; mais ce qui a surtout déterminé le courant cathare dans cette direction, ce sont les affinités religieuses. Les albigeois étaient attirés par leurs frères dans la foi comme trois siècles plus tard les luthériens et les calvinistes français échappés aux dragons de Louis XIV l'ont été par les pays où dominait leur forme préférée d'église.

Un courant d'émigration qui a laissé moins de traces dans l'histoire est celui qui s'est dirigé sur le midi de l'Italie. Deux documens découverts récemment dans les archives de la maison d'Anjou à Naples ont révélé cette direction prise par quelques réfugiés. On sait que Charles d'Anjou, frère de saint Louis, fut appelé en Italie par le pape Urbain IV contre les Hohenstauffen, et qu'il renversa leur domination dans les deux sanglantes batailles de Benevento et de Tagliacozzo, en 1266 et 1268. Maître du royaume des Deux-Siciles, il s'occupa d'en extirper l'hérésie qui s'y était amassée sous la dynastie populaire et anti-papale qu'il venait de détruire. Les deux documens en question sont des diplômes par lesquels il donne plein pouvoir aux inquisiteurs pour rechercher les fugitifs échappés de la France méridionale. Il écrit à ses comtes, marquis, barons, podestats et consuls de favoriser ces recherches et de prêter main-

forte aux inquisiteurs. L'un de ces documens donne même les noms de quelques fugitifs, et ces noms sont ceux de sectaires qui figurent dans le mouvement religieux du midi. Il ne reste donc aucun doute sur ce courant d'émigration, qui paraît avoir été déterminé, comme celui qui se dirigea sur la Lombardie, par l'existence de centres sectaires de même religion dans le royaume de Naples.

L'émigration emporta d'abord les sectaires les plus en vue, les plus compromis, ceux qui n'avaient pas d'autre perspective que la mort ou l'immuration dans leur pays, les dignitaires ecclésiastiques albigeois, évêques, ministres, diacres et anciens. A ceux-là l'église n'accordait pas de quartier. Les écrivains orthodoxes les appellent les hérétiques par excellence, et on les brûlait impitoyablement. Les parfaits surtout sont poursuivis avec un acharnement étrange. Ils furent les premiers décimés par la guerre et la persécution ou emportés par l'émigration. Il n'en restait plus au midi de la Loire en 1274, et on lit à cette date dans les manuscrits de Doat la plainte touchante d'un pauvre croyant albigeois qui se lamente de ce qu'il n'y a plus de bonshommes pour administrer la consolation aux mourans : « A quoi nous sert-il de rester dans ce pays et d'y travailler, puisque nous n'avons plus de ces bonshommes qui savaient nous apporter la consolation à nos derniers momens? Hélas! durera-t-elle toujours cette cruelle persécution? Quel malheur pour nous, pour le salut de nos âmes, que ces fidèles serviteurs de Jésus-Christ soient ainsi forcés de vivre à l'étranger! Notre pays n'en serait que plus heureux, si tous ces exilés pouvaient y revenir. »

Avec les saints et les hauts initiés du catharisme disparurent aussi les différences d'organisation et de croyance qui avaient jusque-là séparé les deux sectes. Vaudois et albigeois ne formèrent plus qu'une seule et même protestation. Cette fusion, à laquelle les écrivains orthodoxes prêtent peu d'attention, est l'événement le plus important dans l'histoire des deux sectes. Elle s'accomplit au plus fort de la persécution. L'organisation albigeoise, hiérarchique et imitée de celle de Rome, attirant le regard et présentant plus de surface aux coups de l'adversaire, fut beaucoup plus éprouvée et plus vite atteinte que celle des barbes des Alpes, humble, occulte, insaisissable et fuyante. Un vaudois mettait en pratique le précepte de l'Évangile : « quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre, » tandis que le cathare albigeois, celui du moins qui était arrivé à la perfection, se raidissait, attendait la mort, lorsqu'il ne courait pas au-devant de l'ennemi. L'initiation des parfaits, formant en quelque sorte une secte dans la secte, disparut bientôt dans le cercle de fer et de feu où l'église et l'état l'avaient enfermée, et avec elle la doctrine dualiste, dont les parfaits étaient les seuls dépositaires. Avant même la croisade albigeoise, le catha-

risme gréco-slave s'était scindé sur cette doctrine en deux sectes que Raineri appelle les branches de Concorezzo et de Tragurium, noms défigurés de Görtz en Illyrie et de Trau en Dalmatie. La branche de Görtz professait un dualisme mitigé, dont le principe mauvais n'est pas éternel, et se réduit presque aux proportions de celui de la donnée chrétienne. C'est cette branche cathare qui avait envahi le midi de la France. Même réduit à ces proportions, le dualisme y est resté une doctrine d'initiation limitée à la classe des parfaits, et quand cette classe fut emportée par la mort ou l'exil, la doctrine occulte disparut avec elle, et on n'en saisit plus trace dans les réponses des accusés. Le dualisme étant le point faible de la théologie sectaire et ce qui en faisait un objet d'horreur pour le peuple catholique, les inquisiteurs et les controversistes insistent sur ce point, pressent les accusés, multiplient les tortures et les accusations; mais les simples croyans ne savent rien de cette cosmogonie asiatique des deux principes éternels, et leurs aveux sont en tout conformes à ceux des vaudois. On est confondu d'étonnement en lisant les procès-verbaux de l'inquisition de Toulouse et de Carcassonne. Comment la papauté a-t-elle pu de gaîté de cœur ameuter toutes les mauvaises passions du moyen âge et soulever l'antique barbarie contre des hommes aussi simples, aussi doux, aussi pénétrés de la foi et de la morale du christianisme? En présence de ces persécutions implacables, acharnées, on s'explique parfaitement que l'idée d'une église satanique et d'un dieu mauvais, vengeur et exterminateur, ait germé dans la conscience indignée de ces malheureux. En tout cas, elle ne fut admise que par les exaltés du catharisme, et une fois ceux-ci disparus et l'organisation ecclésiastique décapitée de sa hiérarchie, la secte albigeoise fut ramenée au niveau de l'humble association semi-occulte des montagnards des Alpes. Alors les deux branches de la protestation se rapprochèrent par un mouvement analogue à celui qu'on a vu se produire de nos jours dans la Prusse et dans le royaume de Wurtemberg entre les luthériens et les calvinistes, réunis sous la même dénomination d'église évangélique. Déjà confondues dans le même martyre, elles n'ont plus formé dès lors qu'une seule et même secte.

L'effet du rapprochement religieux est sensible sur la direction que prirent les fugitifs. Ils ne cherchèrent pas d'abord les mêmes pays de refuge. Les vaudois gagnent les retraites des Alpes par les vallées qui débouchent sur la Durance, où le roi d'Aragon, souverain du comté de Provence, leur fait donner la chasse dès le commencement de la croisade, et les albigeois vont en Lombardie ou s'échappent par la mer vers l'Italie méridionale. C'est en Lombardie que nous retrouvons les noms marquans de l'albigéisme, Bernard Oliba, son frère Pons, Raymond de Bautio, Bernard Prim et Guil-

laume Petit, que dom Vaissette désigne comme évêque de l'église française d'Italie. Peut-être cette église est-elle celle de Vérone, où nous avons vu, sur le témoignage de Raineri, cent cinquante parfaits émigrés. Le courant dans cette direction tarit en 1274 par la fusion des deux sectes, qui ne fuient dès lors que par les vallées de la Provence et du Dauphiné vers les sommités des Alpes. A cette époque, tous les appuis que l'esprit sectaire avait trouvés sur la terre de la langue d'oc sont abattus. Plus de seigneurs amis, plus de tolérance, encore moins de protection. La maison de Toulouse n'existe plus, et toute la généreuse famille des comtes de Foix, qui repoussaient l'intervention du pape dans leur croyance, a péri. La petite chevalerie elle-même, les nobles de second et de troisième rang, qui avaient offert à la congrégation l'abri de leurs châteaux, sont morts sur les bûchers, tombés sur le champ de bataille, ou bien fugitifs comme le dernier des sectaires et remplacés dans leurs domaines par des barons de langue d'oil. Ceux qui n'ont pas quitté le pays sont forcés de se mettre au pas de la monarchie et de l'église, de persécuter, de faire la chasse aux hérétiques et de les livrer à l'inquisition. Dans chaque paroisse, il s'est formé une commission composée du curé, d'un familier de l'inquisition et d'un officier royal pour faire la chasse des hommes. Le concile d'Alby, en 1254, fixa une prime de 20 sous tournois pour chaque hérétique saisi, et par un décret du concile de Béziers le seigneur qui aura entravé la chasse sur ses terres sera passible d'une amende de 1,000 marcs d'argent. Traqués partout comme des bêtes fauves et ne trouvant plus de protection nulle part, les malheureux fuient par toutes les issues. Ils se mettent en route par troupes, hommes, femmes, enfans et vieillards, disent les manuscrits de Doat, cachés le jour dans les forêts, les ravins et le lit des torrens, voyageant la nuit par des voies détournées afin de dépister les poursuites. Ceux qui n'étaient pas encore tombés dans la condition de « faydits, » sur qui ne pesait pas encore le soupçon terrible d'hérésie, vendaient secrètement leurs biens pour aider leurs frères à fuir et pour fuir eux-mêmes. L'un des moyens employés pour assurer leur émigration, c'était d'offrir aux limiers de l'inquisition une somme plus forte que la prime accordée par l'église. Aussi avaient-ils soin de se munir de l'argent provenant de la vente de leurs biens ou des collectes faites parmi leurs coreligionnaires. Quelques-uns de ces fugitifs ayant trouvé un asile dans les églises, le pape Martin IV abolit pour les hérétiques, par un bref du 21 octobre 1281, ce droit d'asile, déclaré inviolable au moyen âge pour les plus grands criminels.

Cet exode, comparable à celui que la France a vu après la révo-

cation de l'édit de Nantes, entraîna la population laborieuse du midi, car si les parfaits du catharisme ne travaillaient pas de leurs mains, il n'en fut pas de même de la masse des croyans et des disciples vaudois. Ce ne fut pas uniquement par un sentiment chevaleresque que les barons du midi refusèrent de tirer le glaive de la persécution contre eux, ce fut aussi par un intérêt bien entendu. Actifs et économes par zèle religieux, les sectaires s'étaient emparés de l'industrie des laines et des soies, déjà florissante à cette époque dans le midi; ils avaient fondé en plusieurs villes des fabriques de tissage dont tous les ouvriers étaient engagés dans le mouvement religieux, et qui étaient autant de centres de propagande. De là le nom de *tixerands* donné aux hérétiques du midi et des Flandres, dont la signification primitive a embarrassé beaucoup d'historiens. L'hérésie s'était confondue avec l'industrie du tissage, et il suffisait aux yeux de l'inquisition d'exercer l'une pour être accusé d'appartenir à l'autre. Dans tous les autres travaux, les croyans se distinguaient par leur activité. Ils travaillaient et amassaient sous une impulsion religieuse pour avoir de quoi fournir à l'entretien de leurs apôtres et de leurs œuvres de bienfaisance, car le catharisme a voulu imiter aussi l'église dominante par ses établissemens de charité, ses hôpitaux et même par ses couvens. Les manuscrits de Doat citent plusieurs maisons de parfaits et de parfaites vivant en communauté, non-seulement dans le célibat comme les moines et les sœurs orthodoxes, mais encore dans une abstinence et une chasteté absolues. Le moine Pierre de Vaux-Cernay s'indigne de ce que ces établissemens hérétiques sont plus riches que ceux du catholicisme. La classe nombreuse des croyans fournissait libéralement par son travail à toutes ces œuvres, et on comprend que les nobles méridionaux aient hésité à proscrire des gens qui enrichissaient le pays par leur travail. L'église et la monarchie ne furent pas retenues par ces considérations. En frappant les sectes, elles frappèrent du même coup l'industrie et l'agriculture, et arrêtèrent le mouvement qui avait élevé la civilisation de la langue d'oc bien au-dessus de celle de la langue d'oil.

Dans leur fuite, les proscrits gagnèrent principalement la région des Alpes, qui leur offrait des retraites encore peu connues au moyen âge, où ils pouvaient disparaître aux regards de l'inquisition, où du moins ils ne pouvaient être poursuivis par de grandes masses armées, comme dans les pays de plaines. Ils y arrivent non-seulement du côté du couchant, de la Provence et du Dauphiné, mais encore de la Lombardie, qui ne tarda pas à devenir le théâtre d'une persécution semblable à celle que subit le midi de la France. Ces seigneurs gibelins qui avaient accueilli les premiers proscrits devinrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle le point de mire des

efforts de la papauté. Elle tourna contre eux le sentiment catholique et le sentiment national. Ces nobles formaient, comme on dirait aujourd'hui, le parti de l'étranger. Ils étaient pour l'empereur, pour la domination impériale en Italie, dans la pensée que la liberté des municipes italiens était plus efficacement garantie sous le couvert de l'empire que sous celui du sacerdoce. Par une brusque volte-face, les papes se firent les défenseurs des villes libres et des ligues républicaines, et cette politique habile, dans laquelle Rome ne devait pas toujours se maintenir, tourna contre le gibelinisme et la dissidence l'esprit municipal et le parti guelfe. Dès lors on procéda par des coups de main, des émeutes populaires et des croisades partielles contre les seigneurs dont le château abritait la congrégation sectaire. C'est ainsi que fut chassé de Milan cet Uberto Pallavicini qui avait reçu le cathare provençal Béranger, et qu'à Bergame le comte Egidio di Cortenova vit ses tours rasées et ses châteaux démolis. Les familles des Gambara, des Ugoni, des Oriani, des Bottazzi et des Biandrate éprouvèrent le même sort. Le dernier soulèvement eut lieu en 1306 contre le fameux frà Dolcino, retranché dans les montagnes de la Valsesia. Partout vaincue sur le cours du Pô, l'hérésie accomplit de ce côté le même mouvement que de l'autre; elle fuit les pays de plaines et les centres de populations, et s'amasse sur les sommités des Alpes, où va se jouer désormais le véritable drame vaudois.

IV.

La grande lutte à laquelle nous venons d'assister est suivie d'une sorte de lassitude pendant le XIVe siècle. L'inquisition est toujours à l'œuvre dans le midi de la France et dans le nord de l'Italie; mais les pouvoirs séculiers sont fatigués de frapper, l'église est paralysée dans son action contre la dissidence par ses propres dissensions intérieures, par l'exil d'Avignon et par ce qu'on a appelé le schisme d'Occident. Les sectes mirent à profit ce moment de répit pour aller se reformer dans les retraites inaccessibles. L'inquisition voulut les y poursuivre, mais elle rencontra des résistances inattendues de la part des châtelains montagnards. Grégoire XI écrit au roi de France, en 1373, pour se plaindre des seigneurs du Dauphiné qui, dit-il, mettent des obstacles au travail des inquisiteurs, les forcent à tenir leur tribunal dans les lieux ouverts et exposés aux attaques des ennemis de la foi, ne leur permettent pas d'instrumenter sans le concours des juges civils, et les contraignent à révéler le secret de leurs procédures. « Hâtez-vous, ajoute-t-il, de remédier à une telle conduite, sous peine de vous attirer l'indignation des saints apôtres Pierre et Paul. » Du côté de l'Italie, les adhérens de la doc-

trine persécutée trouvèrent une protection efficace dans la famille seigneuriale des comtes de Luserna, que les écrivains vaudois supposent avoir embrassé à l'origine les opinions religieuses des barbes. C'était une famille impériale, c'est-à-dire relevant directement de l'empire d'Allemagne, dont les descendans subsistent encore aujourd'hui dans les familles des Rorà et des d'Angrogna, qui tirent leurs noms de deux localités vaudoises. Une tradition encore vivante parmi les vaudois du Piémont attribue à cette famille le rôle que la maison de Savoie a joué entre la France et l'Autriche, celui d'amortir par son interposition les chocs entre deux adversaires irréconciliables. Elle avait intérêt à remplir cette fonction, car, en empêchant la destruction des sectaires, elle conservait sur ses vastes domaines, suspendus au versant des Alpes, une population active et rangée, heureuse de vivre en paix en payant de larges redevances à son seigneur.

Derrière ces barrières élevées devant les inquisiteurs par l'esprit d'opposition et par l'intérêt féodal, la secte antique des barbes se grossit de tous les débris des autres sectes écrasées sur les deux versans des Alpes. Il résulte du rapport d'un inquisiteur de la fin du XIVe siècle que la région supérieure renfermait alors cinquante mille fugitifs venus de divers pays. Ces étrangers amenèrent la détresse et la famine dans ces vallées arides et froides, où la population indigène trouvait déjà difficilement sa maigre subsistance. Il fallut ouvrir des issues, chercher un supplément de nourriture dans les vallées inférieures et les pays environnans. Un mouvement se produisit dès le milieu du XIVe siècle, qui entraîna d'abord des individus isolés et bientôt des essaims entiers. Ce ne sont pas ces ardens *squatters* de la foi dont nous avons suivi les traces dans une première étude, ce sont des colporteurs, des merciers ambulans, des manœuvres, des hommes de peine, bons à tout faire et à tout recevoir, qui se font tout à tous, comme ceux que nous voyons encore aujourd'hui sortir chaque année de la région des Alpes. La foi des anciens jours n'est pas éteinte en eux, mais ils n'offrent plus comme autrefois cette marchandise à tout venant. Deux de ces émigrans, se trouvant un jour dans une hôtellerie de Turin, y rencontrent le seigneur calabrais Spinelli di Fuscaldo, qui avait de vastes domaines incultes sur le versant de l'Apennin, tout au fond de l'Italie, en face de la Sicile. Ils lui parlent naturellement de leur pauvreté et de la détresse de leur pays, résultant du trop-plein de population. Fuscaldo leur demande d'engager leurs compatriotes à venir s'établir sur ses domaines. Les deux émigrans rentrent dans leurs vallées et y répandent la nouvelle de cette proposition, qui fut acceptée sous la condition qu'on enverrait une commission en Calabre pour visiter les lieux. Le rapport des explora-

teurs fut des plus encourageans, dit le vieil historien vaudois qui raconte l'événement (1) : un beau pays, des terres fertiles, des collines étagées sur les versans, en haut des arbres fruitiers, des noyers et même des châtaigniers, l'arbre national des vaudois, plus bas le figuier, l'olivier, l'oranger, et tout au loin sur la plaine des champs propres à la culture des céréales et de la vigne, en un mot un véritable Éden pour une population misérable retenue sur les sommets glacés par la terreur de l'inquisition. On signa donc une convention pour régler l'établissement colonial et les redevances du seigneur, acte qui fut plus tard approuvé par le roi de Naples Ferdinand d'Aragon, et aussitôt il sortit des Alpes un premier essaim qui mit à se rendre en Calabre vingt-cinq jours, ajoute notre vieil historien, dont le bisaïeul, barbe vaudois, avait fait plusieurs fois le voyage. Ce premier essaim fut suivi par d'autres, car les terres à cultiver étaient considérables, et les autres seigneurs du voisinage, voyant le travail et l'activité des émigrans, les attirèrent aussi sur leurs domaines par des conventions semblables.

Gilles place en l'année 1316 le commencement de cette curieuse émigration, qui fonda plusieurs bourgs ou villages dont les noms rappellent encore leur origine, entre autres la Guardia dei Lombardi, le Borgo degli Oltramontani, et les deux villages de Montaut et de Monteleou, qui trahissent une origine provençale. Les mots *aut* et *leou*, qui signifient haut et lion, sont en effet tirés de la langue d'oc. Cette émigration avait donc entraîné au fond de l'Italie les malheureux débris échappés à la croisade albigeoise et concentrés dans les Alpes. Vaudois et albigeois venus des bords du Rhône et de la Garonne, sectaires primitifs de la région du Viso, tous s'étaient jetés pêle-mêle dans l'issue ouverte au réservoir trop plein. Ils s'y étaient jetés avec d'autant plus d'empressement que ce courant d'émigration les éloignait alors de l'ennemi traditionnel qui venait d'élire domicile sur le versant français, à Avignon. De ce côté, le mouvement d'émigration est contenu pendant le XIVe siècle; mais aussitôt que la papauté est rentrée à Rome, on voit la région des Alpes essaimer aussi sur la Provence. Ce fut également l'intérêt féodal qui ouvrit cette issue, non moins curieuse que l'autre. Vers l'année 1400 d'après l'historien de Thou, plus tôt d'après Camérarius, les seigneurs de Boulier-Cental et de Rocca-Sparviera attirèrent les émigrans dans la vallée d'Aigues, sur les pentes adoucies du Luberon, et les y fixèrent par un bail emphytéotique, espèce de contrat féodal qui aliénait le domaine direct en réservant au seigneur le haut domaine avec une redevance perpétuelle en argent ou en nature. Une guerre de dix ans avait dépeuplé cette vallée, et tout le

(1) Gilles, *Histoire des églises réformées autrefois appelées vaudoises*, Genève 1644.

pays à l'orient de Cavaillon était inculte. Les nouveau-venus le firent refleurir par leur activité, « et la bénédiction de Dieu reposa sur leurs travaux, » dit un auteur vaudois. La colonie se remplit non-seulement des émigrans de la région supérieure, mais encore d'une partie des colons de la Calabre, qui revinrent au pays d'où leurs pères avaient été chassés par la persécution. Ils y fondèrent les bourgades de Mérindol, Cabrières et Lourmarin, qui furent détruites en 1545 par le fameux baron Ménier d'Oppède. Cette destruction rappelle les événemens les plus sinistres de la croisade albigeoise. Comme à la prise de Béziers, on entendit de nouveau le cri du fanatisme : tuez-les tous! — Cinq mille personnes périrent dans cette affreuse boucherie de gens désarmés et inoffensifs; mais des actes semblables ne pouvaient plus se commettre au XVIe siècle comme au XIIIe sans soulever la réprobation publique. En apprenant ce massacre, le vénérable chancelier de l'Hôpital poussa un cri d'horreur qui retentit encore au fond de la conscience moderne. Dans une épître à son ami François Oliviers (1), il appelle sur la tête de l'exécuteur les malédictions de la postérité; la postérité a ratifié la sentence.

Les colonies de la Calabre eurent une fin aussi atroce, mais beaucoup moins connue. Elle n'a été mise en lumière que tout récemment par la publication de trois lettres d'un témoin oculaire, découvertes dans les archives des Médicis à Florence. Elles ne portent pas de nom d'auteur; mais on peut conclure du récit d'un écrivain napolitain (2) que ce fut un certain Antonio Anania, chapelain de la maison Spinelli di Fuscaldo, écrivant au cardinal Ghisleri pour lui rendre compte des événemens à mesure qu'ils s'accomplissaient. Le cardinal Ghisleri fut grand-inquisiteur avant d'être pape sous le nom de Pie V, et c'est lui qui organisa avec Catherine de Médicis le massacre de la Saint-Barthélemy. Averti par son correspondant de l'existence d'une population dissidente dans la Calabre, il fit prêcher la croisade avec les indulgences accoutumées. Le marquis calabrais Bucianico se mit à la tête des bandes de la foi, et entra sans résistance à la Guardia dei Lombardi, centre de la colonie vaudoise, le 5 juin 1561. C'est à cette date que commence le récit du témoin oculaire. Tous les habitans sont saisis les uns dans leurs maisons, les autres pendant qu'ils travaillaient paisiblement aux champs. On conduit 1,400 prisonniers à Montaut, pendant que le feu consume toutes les maisons de la Guardia et que les soldats détruisent les vignes et les arbres. Les prisonniers sont suivis de l'inquisiteur frà Valerio, et en les voyant passer le

(1) *De Causa Merindolii*, ad Fr. Olivarium.
(2) *Calabria illustrata*. Naples 1691.

témoin fait cette réflexion : « Il reste à faire une justice qui sera épouvantable, » *la quale sarà tremenda*. La seconde lettre raconte comment cette justice s'est faite. Nous ne le suivrons pas dans ce récit. Quoique prêtre et Calabrais, doublement ennemi de l'hérésie, il en est effrayé, *che solo in pensarvi è spaventevole*. On avait enfermé dans une maison 80 prisonniers, hommes, femmes et enfans. Il les a vus sortir un à un sous la conduite d'un homme aux formes athlétiques, aux bras nus et rouges de sang, qui les faisait agenouiller, leur renversait la tête en arrière, *e con un coltello gli tagliava la gola*. L'image sanglante de cet homme entré et sorti quatre-vingts fois le poursuit comme un horrible cauchemar. Dans la troisième lettre, datée du 12 juin 1562, il écrit qu'on a fait l'exécution, *si è fatta l'esecuzione*, de 2,000 personnes, et qu'il en reste encore 1,600 en prison.

L'origine de ces colonies n'est point inconnue du correspondant de l'inquisiteur-général. « Ces hérétiques, dit-il, viennent des montagnes d'Angrogna, et on les appelle ici des ultramontains. Parmi eux régnait le précepte « croissez et multipliez, » comme ils l'ont avoué eux-mêmes. Il en reste encore dans diverses localités du royaume, mais on n'a pas appris qu'ils vivent mal. » Ces détails ne satisfont guère la curiosité. On voudrait savoir comment ces colonies vaudoises avaient pu échapper jusqu'au XVIe siècle à l'étreinte de l'orthodoxie qui les environnait. On ne peut guère admettre l'opinion des écrivains vaudois qui leur donnent gratuitement et sans preuves historiques une organisation d'église apparente et distincte de celle de Rome. Cela est contraire aux mœurs de la secte, à ses habitudes de prudence et de réserve. Instruite par les calamités qu'elle s'était attirées par sa prétention à élever église contre église, autel contre autel, la secte des barbes y renonça après la croisade albigeoise, et se renferma dès lors dans cette association occulte où nous l'avons trouvée d'abord, église invisible, réunion d'adorateurs en esprit et en vérité, priant portes closes, selon la parole du maître, dans l'intérieur domestique ou dans la solitude des montagnes. Le principe de sa protestation contre le matérialisme officiel, les nécessités de son existence, tout la poussait dans ce spiritualisme qui est l'essence même du christianisme. La protestation vaudoise n'a jamais tendu d'ailleurs, comme celle du catharisme, à renverser l'église romaine. Pour un vaudois antérieur à la réformation, ce n'est pas le principe de l'église qui est mauvais, c'est l'homme, c'est le prêtre, et il proteste contre les mauvais prêtres, à qui il refuse les pouvoirs surnaturels. « Que s'il y en a quelqu'un de bon qui aime et craigne Jésus-Christ, » comme dit la *Nobla Leyczon*, le vaudois des anciens jours s'attachait à lui, ne faisait pas bande à part; mais il se retirait du mauvais, et à

ce mot de mauvais il attachait le même sens moral que le cathare lui-même, savoir l'amour de la domination temporelle, des richesses, l'esprit d'orgueil et de persécution. Ce côté moral de la secte vaudoise lui a permis de vivre dans des milieux où elle aurait été écrasée, si elle avait eu la prétention d'opposer son culte à celui de l'église. Les vaudois ont pu passer inaperçus, ou du moins sans attaques violentes, en se renfermant dans leur culte intérieur et caché, analogue à cette initiation particulière qu'en langage maçonnique on appelle « sommeil des loges. »

Le sommeil des colonies vaudoises de la Calabre et de la Provence n'était pas la mort, la foi ancienne n'était pas éteinte, et, si l'observateur avait pu voir au fond de leur situation religieuse, il aurait aperçu l'action secrète de ces mêmes hommes que nous avons vus sortir au XIIe siècle de la région du Viso, toujours attachés à leur foi, mais devenus prudens comme des serpens, selon le mot de l'Évangile. Les barbes des Alpes ne se lancent plus en pleine orthodoxie avec la fureur des combats théologiques; ils voyagent secrètement, ils vont silencieusement visiter, consoler et affermir dans la foi leurs coreligionnaires dispersés. L'historien Gilles, arrière-petit-fils d'un barbe de même nom et barbe lui-même au temps de la réforme, raconte les visites pastorales de son bisaïeul dans les colonies de la Calabre. L'apôtre errant descendait par la droite de l'Apennin, par l'état de Gênes, par Livourne, Rome et Naples, et revenait par la rive de l'Adriatique, par Venise et la ceinture des Alpes. Dans les villes italiennes, dit-il, où il y avait des disciples secrets, le barbe et son *coadjutor*, car la secte n'avait pas abandonné l'ancienne manière apostolique de voyager, venaient frapper à la porte de la maison connue, y passaient la nuit, et en échange de l'hospitalité fraternelle y laissaient leur bénédiction, leurs prières et leurs enseignemens. Le voyageur n'entrait pas dans la maison de refuge sans s'annoncer par un signe convenu qui le faisait reconnaître de son coreligionnaire. Dans le cours du voyage, il entendait et voyait bien des choses qui eussent fait sortir des règles de la prudence un barbe d'avant la croisade albigeoise. Un jour, l'un de ces missionnaires entre dans une église de Florence au moment du sermon. Le prédicateur, jouant sur le nom de Florence, s'écrie : « O Florence, tu es la fleur d'Italie, tu l'as été jusqu'à ce que ces ultramontains t'aient persuadé que l'homme est justifié par la foi, et ils en ont menti. » Cette parole, démenti donné au spiritualisme vaudois, eût mis hors de lui-même un Pierre de Bruis; mais les vieux de la montagne avaient appris la prudence à la terrible école des persécutions. Le barbe sortit de l'église sans être aperçu, car il était en voyage non pour attaquer l'ennemi, mais pour visiter les amis, les brebis dis-

persées de la maison d'Israël, comme le vieil historien appelle ses coreligionnaires. Il arrivait ainsi sans bruit au terme du voyage, parmi le troupeau qui ne tenait pas plus que lui à mettre l'ennemi en éveil. On remarquait bien dans la colonie quelque chose d'insolite : on n'allait pas aux processions, on ne mettait pas des madones au coin des rues, on fuyait les solennités pompeuses du culte catholique, dont les populations méridionales sont si avides. « La gent cléricale, dit Perrin, autre historien vaudois (1), s'était plainte de ce que ces ultramontains ne vivaient pas en religion comme les autres peuples; mais les seigneurs retenaient les curés en leur disant que ces cultivateurs étaient venus de terres lointaines, inconnues, où d'aventure les gens n'étaient point tant adonnés aux cérémonies de l'église, mais qu'au principal ils étaient pleins de prud'homie, charitables envers les pauvres, et remplis de la crainte de Dieu; qu'ainsi il ne fallait pas qu'on les inquiétât en leur conscience pour quelques processions, images ou luminaires qu'ils avaient de moins que les autres gens du pays. »

L'intérêt féodal avait amené le courant vaudois, il protégea longtemps les laborieuses populations qu'il avait versées sur le midi de l'Italie et sur la Provence. Le moment vint cependant où cette protection fut impuissante. Nous verrons plus tard la réforme faire sortir la secte antique de la prudence où elle s'était enveloppée jusqu'alors. Elle se réveilla au premier retentissement de la parole de Luther et de Calvin, voulut avoir ses temples, ses écoles et ses ministres, et cette prétention naturelle, légitime, amena la ruine lamentable de ces essaims de colons échappés des Alpes. La ruche natale fut aussi protégée longtemps par ces mêmes intérêts; mais l'esprit sectaire, se trouvant mieux retranché dans les défilés des Alpes, s'y montra moins circonspect et attira sur les vallées vaudoises les regards et les persécutions. Trois fois elles sont cernées dans le cours du XIVe siècle, trois fois l'inquisition s'avance des deux côtés pour en faire le siége. En 1332, le pape Jean XXII ordonne à l'inquisiteur de Marseille de combiner ses efforts avec ceux de l'inquisiteur du Piémont pour vider le repaire. Le motif de cette attaque, dont nous ne pouvons suivre les détails, était la mort d'un moine tué au fond de la vallée du Pellice, sur le versant italien, où il s'était aventuré pour convertir les vaudois. Si le motif est vrai, on peut conclure que ceux-ci avaient abandonné l'ancien principe de l'inviolabilité absolue de la vie humaine professé par la plupart des sectes du moyen âge. Vingt ans plus tard, Clément VI essaie inutilement de former une ligue entre le dauphin du Viennois et la reine Jeanne de Naples, souveraine de la partie maritime des Alpes. L'in-

(1) *Histoire des Vaudois et des Albigeois*, Genève 1618.

quisiteur Borrelli pénétra en 1378 dans la région haute du versant français et y fit arrêter 150 vaudois qui furent conduits à Grenoble et mis à mort ou condamnés à la prison. Ce n'est qu'en 1400 que le versant italien a été abordé par une bande dont l'histoire a recueilli les ravages. Elle y pénétra du versant français par la vallée de Briançon et de Bardonnèche. Arrivée à Suse, elle rebroussa chemin, franchit les montagnes qui séparent les eaux de la Dora de celles du Chisone, et tomba sur les habitans de Pragela à un moment de l'année où ceux-ci pouvaient se croire à l'abri de toute attaque de ce côté, car c'était aux fêtes de Noël, et la neige à cette époque ferme ordinairement les cols supérieurs. La population, surprise et sans défense, s'enfuit sur une montagne vaudoise qui a porté dès lors le nom de *Montagne du refuge*, en patois du pays Albergan : triste refuge, car on n'échappa au fer et au feu de l'envahisseur que pour tomber victime du climat de cette région élevée; 80 enfans furent trouvés morts le lendemain au sommet de la montagne. Il faut dire à l'honneur de l'époque qu'il y eut un soulèvement d'indignation sur les deux versans à la nouvelle de cette razzia. Le pape lui-même écrivit à son inquisiteur de procéder à l'avenir avec plus de modération, de crainte, dit-il, que l'hérésie n'en reçoive des encouragemens.

Ce mécontentement indiquait un esprit nouveau dans la société civile. Deux siècles auparavant, l'accord était parfait entre les deux sociétés. Ce que l'église voulait, l'état l'accomplissait; ce que l'une retranchait de son sein comme hérétique, l'autre le retranchait du monde comme ennemi. S'il y avait protestation contre les cruautés commises, elle venait plutôt de quelques hommes véritablement pieux de la société religieuse que des membres de la société laïque. Nous avons vainement cherché dans les documens contemporains émanés d'écrivains catholiques un cri de la conscience contre les iniquités de la croisade albigeoise; nous n'avons entendu que le cri des victimes, protestant contre la violence au nom d'une idée théologique. Partout, en dehors des sectes et de leurs protecteurs, les cœurs restent fermés à la tolérance et à la pitié; mais au xve siècle l'esprit civil et laïque commence à se mouvoir sur le monde, et les deux sociétés, quoique toujours étroitement unies, rencontrent néanmoins des points où leurs tendances respectives se séparent. Le bras séculier n'obéit plus toujours à la volonté religieuse, souvent même il se lève contre elle. La papauté ne le fait plus mouvoir avec le fanatisme seul, et il faut qu'elle mette en œuvre les passions contemporaines, l'orgueil, l'intérêt, les jalousies des princes, l'antagonisme des races. Ce n'est pas de nos jours que ce dernier mobile a été pour la première fois employé. La politique de Rome s'en est servie bien avant nos prôneurs modernes de nationalités.

C'est à l'aide de ce levier des âges de barbarie, c'est en excitant les haines de races qu'elle a lancé l'empire allemand sur la Bohême slave, et, une fois la lutte engagée, l'hérésie de Jean Huss et de Jérôme de Prague ne fut plus que le prétexte dont se couvrit l'antagonisme du monde slave et du monde germanique. Cette grande lutte, qui dura pendant presque toute la première moitié du xve siècle, détourna de la région des Alpes l'attention et les efforts des papes. Ils semblent oublier ce nid de sectaires, et les princes temporels, surtout ceux du versant italien, n'étant plus stimulés par le zèle de Rome, l'oublient aussi. C'est un fait remarquable et qui ressort à chaque page de l'histoire des vaudois, que les princes de Savoie n'ont sévi contre eux que sous une pression étrangère. Les vaudois, devenus sujets des princes d'Achaïe, ne sont pas inquiétés dans leurs vallées sous l'administration patriarcale de cette branche cadette dont la capitale était à Pignerol, et, même après qu'ils sont rentrés dans le domaine de la branche aînée, on ne signale que des mesures de police destinées à les contenir dans leurs demeures et à les empêcher de s'étendre sur la plaine. Ce n'est qu'en 1473, sous la régence de Yolande de France, sœur de Louis XI, que commencent les tentatives à main armée pour amener la population dissidente dans le giron orthodoxe. A cette époque, on ne considérait pas la foi vaudoise comme une scission ou une secte qui avait rompu violemment avec l'église romaine; on la considérait comme en ayant toujours été séparée, car dans son édit la régente déclare que sa volonté est que ceux de la vallée de Luserne puissent venir à la sainte mère église.

Cette volonté ne paraît pas avoir été d'abord très ferme : elle ne trouva d'exécuteurs que parmi les moines de la fameuse Abbadia de Pignerol, qui s'emparèrent de quelques montagnards et épuisèrent sur eux les tortures connues de l'inquisition; mais quatre ans plus tard Innocent VIII fit prêcher la première croisade contre l'hérésie des Alpes. La bulle qu'il publia en cette circonstance se trouve dans les papiers vaudois déposés à l'université de Cambridge par l'ambassadeur de Cromwell à la cour de Turin. C'est un curieux monument de la littérature pontificale, qui montre qu'en 1477 « la secte très pernicieuse et très abominable des *pauvres de Lyon* ou vaudois, » probablement rassurée par les années de sécurité relative qu'elle venait de traverser, était sortie de son état occulte, et que, « loin de renoncer à ses coupables et perverses erreurs, elle n'avait pas craint de les prêcher publiquement, et d'engager par ses prédications les fidèles du Christ à mépriser nos excommunications, nos interdits et nos censures. » En conséquence, il charge l'archidiacre de Crémone, Albert Cattaneo, commissaire apostolique et inquisiteur de la foi dans les domaines de la maison de Savoie,

de se concerter avec Blaise de Montréal, nommé en la même qualité en Dauphiné et dans les états du roi de France, pour diriger contre la région supérieure une attaque générale combinée des deux côtés à la fois. Les deux inquisiteurs feront prêcher « la sainte croisade, » et il leur indique les motifs qu'ils pourront faire valoir, s'ils le jugent opportun, pour engager les fidèles à y prendre part. Comme dans les lettres d'Innocent III, nous retrouvons dans la bulle d'Innocent VIII, à côté des récompenses spirituelles accordées aux croisés, la promesse étrange des récompenses temporelles, le droit de s'emparer des biens meubles et immeubles des hérétiques. La bulle se termine par la menace accoutumée de déposition à l'adresse des princes et des magistrats qui n'obéiront pas aux ordres des deux inquisiteurs.

La région menacée était alors partagée entre trois souverains, le duc de Savoie et le marquis de Saluces du côté italien, le roi de France sur l'autre versant. Ils ne s'opposèrent pas à cette prise d'armes, mais aucun d'eux n'y intervint directement. L'armée rassemblée en Dauphiné sous les ordres d'un seigneur savoyard, le comte Varax de la Palud, entra en campagne avant celle du versant italien, et pénétra sans résistance jusque dans la gorge de la Vallouise, au pied du mont Pelvoux, d'où était sorti au XIIe siècle le premier prophète vaudois. L'attitude de la population devant l'ennemi montre qu'elle n'avait pas encore abandonné la morale albigeoise, qui défendait de tuer son semblable. Elle fuit partout sans combattre, elle gagne les hauteurs et se cache dans les cavernes. Dans la Vallouise, la population se réfugia sur le Pelvoux. A mi-hauteur de cette montagne, appelée le Viso du Briançonnais, est creusée une caverne qui s'ouvre par un couloir étroit conduisant à une excavation immense d'où jaillit une source qui l'a fait nommer la grotte d'Aigue-Fraide. Au-devant est une plate-forme qui s'avance sur une saillie de la montagne, d'où la vue embrasse tout le système compliqué des vallées qui versent leurs eaux dans la Durance. Désespérant d'atteindre ce refuge par une ascension directe, Varax fit escalader la montagne d'un autre côté par une troupe de hardis montagnards qui vinrent retomber sur la plate-forme à l'entrée de la caverne. Saisis d'épouvante à la vue de ces hommes qui semblent tomber du ciel, et paralysés peut-être par le principe de morale que nous avons rappelé, les vaudois s'entassent dans la grotte au lieu de se défendre. Les soldats élevèrent alors à l'entrée une pile de bois vert et y mirent le feu. Chassés de l'intérieur par la fumée qui les étouffe, les malheureux s'élancent vers l'étroite entrée, où ils périssent jusqu'au dernier par le feu ou par l'épée. On trouva dans la grotte quatre cents cadavres.

Les choses se passèrent différemment sur le versant italien. La

secte y avait reçu moins d'élémens mystiques, et le commandement *tu ne tueras point* y céda plus tôt devant les nécessités de la défense. A l'approche de la croisade, les vaudois abandonnèrent les vallées du Chisone et du Pellice, dont les ouvertures sur la plaine sont trop larges et difficiles à défendre, et se retirèrent dans celle d'Angrogna, creusée au milieu des deux premières. Tout au fond de cette vallée s'ouvre l'entonnoir profond du Prà del Tor, où les barbes avaient caché leur séminaire théologique. Il est protégé au midi par le majestueux Vandalin, qui s'élève directement en face de la plaine italienne, à l'occident par les sommités de la Sella Veglia et du Rous, au nord par les rocs bouleversés de l'Infernet, et n'est accessible à une troupe armée que du côté de l'orient, où le torrent de l'Angrogna a brisé le bord de l'entonnoir en creusant son lit à travers les roches escarpées de la Rocciaglia. Un parti de croisés tenta de le prendre à revers; mais, arrivés sur le bord occidental, au pied de la chaîne centrale des Alpes, ils y rencontrèrent les montagnards, qui les écrasèrent sous une avalanche de blocs de rochers. L'effort principal se porta sur le bord oriental, défendu par la première colline qui limite la plaine et par le défilé de la Rocciaglia. La tradition, qui côtoie sans cesse l'histoire vaudoise, a conservé le souvenir des combats livrés sur les deux fortifications naturelles du Prà del Tor. Sur la première, qui est formée par le plateau supérieur de Roccamanéot, l'Israël des Alpes fut vaincu par les nouveaux Philistins, après avoir reçu néanmoins des témoignages éclatans de l'assistance du Dieu des armées. On raconte encore sous la chaumière vaudoise quelques-uns de ces témoignages. Avant la bataille, un des chefs ennemis, espèce de géant appelé le Noir de Mondovi, voyant les montagnards à genoux et priant à haute voix, sort des rangs, s'avance vers eux, et, nouveau Goliath, outrage Israël prosterné, criant qu'il en fera un grand carnage; mais, au moment où il lève la visière en signe de mépris et de défi, une flèche part, décochée par la main d'un pâtre que la tradition nomme, et atteint le géant au milieu du front. Sa chute épouvanta l'armée ennemie, qui plia devant une attaque impétueuse des vaudois; mais elle revint à la charge, et il fallut abandonner ce premier point. Restait le second, le défilé de la Rocciaglia, où les bandes victorieuses s'engagèrent imprudemment. Déjà elles débouchaient dans l'asile sacré, « dernier refuge terrestre » de la foi vaudoise, dit un écrivain national (1), lorsqu'un brouillard épais s'abaissa sur l'envahisseur et l'enveloppa. Les pieux vaudois, voyant dans ce phénomène naturel un signe de l'intervention divine, atta-

(1) Monastier, *Histoire de l'Église vaudoise.*

quent en tête et en flanc l'ennemi, échelonné dans l'étroit sentier suspendu sur le torrent de l'Angrogna, et font rouler sur lui des rochers; la tête, refoulée, revient dans le sentier, où les fuyards, cherchant à se devancer l'un l'autre, se précipitent eux-mêmes dans le torrent profond. Ici encore la tradition côtoie l'histoire. Elle raconte qu'un autre géant, nommé Sacchetto, de Polonghera en Piémont, aussi animé que le premier et aussi blasphémateur de la foi vaudoise, tomba dans les flots de l'Angrogna, où son cadavre fut retrouvé dans un gouffre qui porte encore aujourd'hui le nom de trou de Sacchetto, en patois vaudois *tompi Sacchett.*

Malgré cet échec, les tentatives se renouvelèrent pour emporter le Prà del Tor, et les bandes de la foi tournoyèrent encore pendant une année autour de cette forteresse, qui ne devait être prise que deux siècles plus tard par les efforts réunis de Louis XIV et de Victor-Amédée II. Le jeune duc de Savoie, Charles II, sorti de la tutelle de la régente que les écrivains vaudois appellent la *Violente de France,* revenu à l'humeur débonnaire de sa race, mit fin à cette croisade en 1489. L'esprit de ce prince n'était pas dégagé des préjugés grossiers de son époque au sujet de la population dissidente : il croyait aux fables débitées par le peuple et les moines pour la rendre odieuse, et, avant de lui accorder paix et pardon, il voulut s'assurer par lui-même que les enfans vaudois n'étaient pas de jeunes cyclopes avec un œil au milieu du front et quatre rangées de dents noires. On lui en amena douze à Pignerol, choisis parmi les plus beaux et les mieux faits. Son regard s'arrêta curieusement sur ces enfans, faits comme les autres, qui lui débitaient un compliment, et après l'examen il se tourna vivement vers l'évêque de Turin en lui témoignant son indignation de ce qu'on l'avait trompé. Depuis la paix de 1489 jusqu'à la réformation, les vaudois sujets de la maison de Savoie n'ont plus été persécutés; mais ceux du marquisat de Saluces et du versant français furent encore en butte aux entreprises de l'inquisition et à des croisades partielles. La région vaudoise du marquisat comprenait alors les trois vallées de Paesana, de Cruzolo et d'Onzino, creusées sur le flanc du Viso. L'esprit sectaire s'y était retranché aussi anciennement que dans les vallées latérales du Pellice, de l'Angrogna et du Chisone, car une branche de la protestation du moyen âge, que Raineri appelle *bagnolensis,* a tiré son nom de la petite ville de Bagnolo, qui est assise au débouché des trois vallées. En 1510, Marguerite de Foix, gouvernante du marquisat, fit attaquer les trois vallées, et détruisit le premier temple vaudois dont il soit fait mention dans les annales de la secte. Jusque-là elle n'avait pu adorer que dans le grand temple de la nature, sur les hauts lieux, en face des œuvres merveilleuses de la création « qui

racontent la gloire du Dieu fort, » comme s'exprime le prophète, ou dans les cavernes des montagnes. Elle voulut avoir pour son culte un édifice qui était « blanc et de belle apparence au dehors, dit un manuscrit du temps, mais plein de détours au dedans, » et il est propable que cette innovation provoqua la razzia, qui ne réussit qu'à expulser pour un moment la population vaudoise. Celle-ci revint en armes sur les hauteurs du Viso, chassa la colonie catholique qui s'était emparée de ses terres, et rétablit l'antique foi des barbes dans les trois vallées. Dans la région française, l'inquisition sévit jusqu'à l'avénement de Louis XII. Ce roi, naturellement incliné à la tolérance, nomma une commission pour entendre les plaintes des habitans de Freyssinières, du Queyras, de Barcelonnette et de la Vallouise, qui lui avaient fait parvenir l'expression de leurs griefs contre les gens d'église à l'occasion de son couronnement. Le rapport de la commission conclut à l'annulation de tous les procès de religion, et le roi l'approuva par ses lettres patentes signées à Lyon le 12 octobre 1501. C'est en souvenir de la clémence royale que les habitans de la Vallouise donnèrent le nom du bon roi à leur vallée, qui avait porté jusque-là celui de Val-Pute.

Ainsi se sont conservés jusqu'à la réformation ces curieux débris de la protestation du moyen âge. Rome n'a pu les anéantir, car ils représentaient dans le monde un principe impérissable, la liberté de conscience. Ce principe était nécessaire à l'église dominante elle-même, car sans la liberté l'autorité n'est bientôt plus que le despotisme, l'arbitraire, le caprice d'une volonté imparfaite et le fléau des sociétés religieuses et politiques. Le mot de l'apôtre Paul : « il est nécessaire qu'il y ait des hérésies, » renferme une haute philosophie. C'est par les sectes et les hérésies que la grande église a été contenue et contrôlée, c'est par les sectes bien plus que par l'orthodoxie qu'est arrivée jusqu'à nous la donnée chrétienne primitive. Ces principes de tolérance, de respect de la vie humaine et de paix parmi les hommes qui s'insinuent peu à peu dans la civilisation et dans les législations modernes, ils nous sont arrivés par le courant des sectes. Ce précieux dépôt les a livrées sans défense à une église qui professait ou du moins qui mettait en pratique des principes tout contraires; mais, en n'opposant à l'adversaire armé que leur propre faiblesse, la souffrance et le martyre, elles ont remporté la véritable victoire, la victoire de la force morale sur la force matérielle.

HUDRY-MENOS.

LA DÉMOCRATIE

ET

LE DROIT DE SUFFRAGE

I.

LES THÉORICIENS DU DROIT DE SUFFRAGE.

I. *Considerations on representative government*, by John Stuart Mill, Londres 1861. — II. *The election of representatives*, by Thomas Hare, Londres 1865. — III. *Constitutionalism of the future*, by James Lorimer, Londres 1867. — IV. *Reform of Parliament*, by Earl Grey, Londres 1858.

La sage réforme électorale qui vient de s'accomplir en Angleterre ne ressemble pas à ces mesures hâtives que l'on improvise au lendemain des révolutions. Elle n'est pas née tout d'un coup, sur un sol fraîchement remué par la guerre civile, comme ces champignons qui poussent dans l'espace d'une pluie d'orage ou comme une Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. Rien ne se fait chez nos voisins qui ne soit le produit d'une délibération mûre et approfondie. De tous les changemens que le parlement britannique a pratiqués depuis quarante ans dans la constitution d'Angleterre, il n'y en a pas un seul qui soit venu par surprise, et qui n'ait été préparé longtemps d'avance par l'opinion du pays. La raison d'ailleurs en est saisissante et bien facile à concevoir pour tout homme de bon sens : c'est à sa grande liberté que l'Angleterre est redevable de l'esprit conservateur qui préside à ses des-

tinées; sa liberté est ce qui la préserve de ces révolutions prématurées et soudaines que nous avons le tort d'imputer en France aux agitations de la vie publique. S'il ne s'élève pas en Angleterre de ces factions menaçantes dont la secrète espérance est de renverser par la force le gouvernement qui leur déplaît, c'est qu'il n'y a pas non plus en Angleterre une seule doctrine politique dont il soit interdit de souhaiter le triomphe, une seule opinion qu'il ne soit permis de soutenir et de prôner ouvertement; c'est que les lois ne condamnent aucun moyen de propagande, aucune forme d'opposition régulière et pacifique; c'est que les diverses opinions, libres de se combattre à ciel ouvert sous la protection du droit public, se garderaient bien d'abandonner ces voies légales où elles marchent si librement pour se frayer des voies souterraines qui seraient à la fois moins honorables et moins sûres. Voilà pourquoi la dernière réforme a été si lente à s'accomplir. Sans parler ni des longs débats qu'elle a soulevés dans le parlement, ni des imposantes manifestations populaires qui ont fini par en décider le succès, il y a longtemps qu'elle préoccupe cette classe de penseurs et d'esprits sérieux qui, sans être des hommes d'état, apportent quelquefois dans l'étude de certaines questions particulières une sagacité et une profondeur assez rares chez les hommes politiques de profession. Tandis que les tribuns populaires haranguaient sur les places publiques, et que le parlement, indécis, applaudissait tour à tour les adversaires et les partisans de la réforme, ces savans, ces philosophes, retirés au fond de leur cabinet, travaillaient à éclaircir les vrais principes de la justice électorale, et à frayer la voie pour les réformistes de l'avenir. Si leurs travaux n'ont eu qu'une médiocre influence sur les dispositions de la dernière loi, ils n'en ont pas moins mis en relief des vérités qu'il nous importe de connaître, et qui feront certainement leur chemin.

Il ne faut pas s'imaginer que l'excès du bon sens pratique étouffe chez les Anglais le génie spéculatif. Autant ils apportent de circonspection et de prudence dans les questions législatives, autant ils sont dogmatiques et intrépides dans le domaine de la pensée pure. Notre littérature politique moderne n'a rien à comparer ni aux ingénieux traités de M. Stuart Mill sur le gouvernement représentatif, ni aux solides travaux de M. Hare sur la représentation des minorités, ni à l'impartiale exposition de principes du professeur Lorimer sur le droit de suffrage. A voir la timidité singulière avec laquelle nous abordons les questions qui nous ont passionnés jadis, il semble que nous ayons perdu jusqu'à cette activité intellectuelle qui faisait la gloire de l'esprit français. Tandis que chez nous les vérités les plus élémentaires sont remises en question tous les jours,

les Anglais creusent, approfondissent, vont à la découverte des idées nouvelles. Après avoir donné des leçons au monde, on dirait que notre tour est venu d'en recevoir nous-mêmes, et c'est auprès d'une nation étrangère que le pays de Montesquieu doit aller apprendre à épeler la science de la liberté.

La science politique est aujourd'hui superflue dans notre bienheureux pays de France, semble-t-on nous dire depuis quinze ans. Qui ne sait en effet qu'après une enfance tardive et une adolescence orageuse, la nation française est arrivée à l'âge d'homme, et qu'elle marche enfin sans lisières dans toute la liberté et toute la maturité de son génie? Qui ne sait que l'histoire de France a trouvé depuis quinze ans sa conclusion définitive, et que la génération moderne a tranché sans effort toutes les questions surannées qui troublaient autrefois l'inquiète imagination de nos pères? Notre temps a fait justice d'une scolastique nuageuse, bonne tout au plus à fournir des sujets de déclamation vaine à ceux que tourmente le sot désir de se mêler des affaires publiques. Il a tellement simplifié les ressorts de la société française, qu'elle n'a plus aujourd'hui qu'à cheminer sur la voie qu'on lui trace sans même essayer de regarder où on la mène. Quel profit d'ailleurs aurions-nous à ouvrir les yeux? Notre condition n'est-elle pas enviable entre toutes? De tant de problèmes qui ont autrefois agité la France, en est-il un seul que nous n'ayons pas résolu ou écarté dédaigneusement de notre route? De quel intérêt peut nous être aujourd'hui la question théorique du droit de suffrage? Nous n'avons plus, Dieu merci, aucune réforme électorale à débattre. C'est dans les bras de la démocratie que nous avons trouvé le repos et le silence dont nous étions affamés. Le grand art du gouvernement de la France, et ce qui le rend supérieur à tous les régimes passés, c'est qu'il a su donner au torrent de la démocratie ce mouvement paisible et régulier qui fait l'admiration et l'envie des monarchies infectées de libéralisme, où la royauté n'est plus qu'un vain mot. La France a trouvé le secret de concilier le nom séduisant de la démocratie avec les réalités bienfaisantes du pouvoir le plus fort et le plus personnel que nous ayons eu depuis cinquante ans. C'est ce qui rend inutiles tous ces systèmes de législation savante par où les habitans des pays libres cherchent à protéger et à régler tout à la fois l'usage de leurs libertés. A quoi bon tant de théories sur le droit de suffrage, tant de garanties pour son indépendance ou de précautions contre ses excès, dans un pays où les électeurs regardent comme un devoir de ratifier sans discussion le choix que le gouvernement leur a dicté, dans un pays où les candidats eux-mêmes ont souvent donné l'exemple de la plus noble soumission

en se retirant modestement de l'arène lorsque l'administration dans sa sagesse leur avait enlevé ses faveurs? N'avons-nous pas vu, il y a peu de temps, un candidat vertueux déclarer à ses électeurs qu'il sacrifiait son ambition personnelle « à sa déférence pour le principe d'autorité? » Ce sont des choses qui ne se voient qu'en France, et qui doivent nous inspirer une sécurité profonde en même temps qu'un légitime orgueil. Tant que cette vertu républicaine n'aura point péri parmi nous, rien ne sera impossible au gouvernement de la France, et il pourra continuer sans péril son ingénieuse expérience sur le tempérament de notre pays.

Voilà ce que nous répète le chœur harmonieux des voix officielles, et ce que la France à son tour essaie de se dire pour se rassurer. La France en effet ne demande qu'à rester confiante. Comme ces âmes incertaines que tourmente le besoin de croire, et qui emploient les moyens recommandés par Pascal pour retenir leur foi fugitive, la France aime à repousser par des pratiques de dévotion machinale les doutes involontaires qui viennent quelquefois l'assaillir. Elle fait un peu comme ces personnes braves qui chantent pour se donner du courage en marchant dans l'obscurité. Moins satisfaite du présent qu'alarmée sur l'avenir, tous les changemens l'épouvantent, et elle refuse de les prévoir pour n'avoir pas à s'en inquiéter. On ne sait pas où l'on va, et personne n'ose éclairer la voie. Il ne faut pas chercher d'autre cause à la stérilité humiliante qui afflige aujourd'hui l'esprit français. Quand une nation ne souffre pas qu'on lui parle de son avenir, quand elle aime à se laisser enfermer dans des murailles bien closes et à borner sa vue à l'étroit horizon de chaque jour, il n'est pas étonnant que la flamme de la pensée vienne à languir et à s'éteindre dans l'air étouffé de cette prison. Les rares écrivains qui protestent encore contre la torpeur universelle en subissent malgré eux la contagion. Leur éloquence est toujours aussi grande, elle emprunte même au sentiment de leur isolement et de leur faiblesse quelque chose de plus sincère, de plus noble et de plus touchant; mais la vie s'est comme retirée de leurs œuvres en même temps que la liberté se retirait des affaires publiques. A travers leurs regrets et leurs aspirations généreuses, on entrevoit une espèce de fatalisme découragé, un stoïcisme à la fois sans défaillances et sans illusions. Ils écrivent plutôt pour éclairer les souvenirs du temps passé que pour exercer une influence sérieuse sur le présent ou sur l'avenir.

Ce sentiment malsain de notre impuissance a d'ailleurs donné naissance à une théorie fort ingénieuse, et qui fournit une excuse commode à notre insouciance politique. Nous nous plaisons à professer que les destinées des nations échappent à la volonté des

hommes, et qu'il faut avoir perdu l'esprit pour essayer d'en changer le cours. Après nous être longtemps figuré que la raison était toute-puissante sur les choses humaines, et que, pour transformer la société française, il suffirait de changer le texte des lois, nous avons pris l'habitude de regarder les affaires de notre pays comme un spectacle étranger où nous ne pouvons jouer aucun rôle, et où nous devons bien nous garder de paraître. Nos institutions, considérées trop souvent comme des mécanismes que nous pouvions à volonté réformer ou détruire, passent à présent pour l'application des lois providentielles et pour l'expression naturelle de notre génie national. On conçoit ce que cette opinion a de commode dans un pays où l'obéissance est devenue le plus saint des devoirs, et la patience la première des vertus. Elle enseigne la résignation à ceux que le joug blesse encore; elle encourage dans leur indifférence ceux qui s'y sont accoutumés. Le pouvoir même doit applaudir à une doctrine qui le divinise et qui représente ses caprices comme les décrets éternels de la Providence; mais elle ne peut convenir à un peuple qui se gouverne lui-même, qui, comme le peuple d'Angleterre, a toujours eu, depuis qu'il existe, la prétention vraie ou fausse, l'orgueilleuse illusion, si l'on veut, d'être le seul instrument de sa destinée. S'il est vrai que les Anglais s'abusent, si le libre arbitre dont ils croient jouir n'est au fond qu'une vaine apparence, c'est du moins par leurs propres mains que leur destinée s'accomplit. Ils ne peuvent ni s'endormir dans l'inutile regret du passé, ni ériger en système la lâche imprévoyance de l'avenir. Chacune de leurs théories sociales est en même temps un acte politique. Il ne leur suffit pas de s'abandonner à des rêveries vagues et d'énoncer des vérités générales sans pourvoir aux difficultés et aux détails de l'application. Leurs systèmes ne sont pas des abstractions nues qu'ils lancent au hasard dans le champ des controverses sans même songer à les mettre en œuvre. Les penseurs les plus aventureux de l'Angleterre n'hésitent pas à dresser le plan de leur utopie avec toute l'exactitude d'un architecte ou d'un ingénieur; leur hardiesse spéculative tient justement aux exigences de leur bon sens positif. C'est parce qu'ils ont le dédain des théories pures qu'ils éprouvent le besoin de donner à tous leurs aperçus cette précision scrupuleuse qui en fait mieux ressortir les avantages ou les défauts.

Quand les Anglais veulent juger une idée nouvelle, la première et la plus importante question qu'ils s'adressent est non pas de savoir si elle est en règle avec certaines doctrines abstraites, mais *how it works*, c'est-à-dire comment elle marche, et quels en seront les résultats positifs. Ils n'ont aucun goût pour cette métaphysique téméraire qui s'élance au hasard sans savoir où elle s'arrêtera, et qui

éveille les désirs sans avoir le moyen de les satisfaire. Ils ne croient pas qu'un système politique soit une œuvre d'art qu'il faille admirer pour sa symétrie ou pour sa beauté; ils croient que c'est un ouvrage d'utilité publique qui doit s'estimer par ses produits. Telle est pour eux la pierre de touche. Aux yeux des *tories* comme aux yeux des *whigs*, aux yeux des radicaux comme aux yeux des conservateurs, le meilleur des gouvernemens n'est pas celui qui répond le mieux à certaines théories aristocratiques ou démocratiques; c'est celui qui garantit le mieux le respect des droits privés et des libertés publiques, celui qui favorise le plus le progrès du bien-être et des lumières. Là-dessus tous les partis sont d'accord, ils ne diffèrent que sur les moyens. Si les conservateurs anglais s'attachent avec ardeur au maintien des anciennes formes de leurs institutions représentatives, c'est qu'ils y voient le solide rempart de leurs libertés. Si les démocrates eux-mêmes recommandent à leur pays la forme du gouvernement démocratique, c'est parce qu'elle leur paraît être (et ce sont les propres paroles de M. Stuart Mill) « la forme de gouvernement pratiquement la meilleure. » Ils tiennent moins à la souveraineté du peuple qu'à sa liberté et à son bonheur, que du reste ils ne séparent point de la justice et de la raison, ou plutôt ils ne vantent cette souveraineté même que comme la seule expression de la justice et comme la condition nécessaire de la liberté. Oserons-nous le dire enfin? ces démocrates anglais ne sont après tout que des doctrinaires d'une espèce nouvelle. Ce nom, qui a soulevé chez nous tant de querelles et qui répugne si fort à la démocratie française, pourrait s'appliquer aujourd'hui aux hommes qui tiennent en Angleterre le drapeau de l'égalité.

Tel est le caractère commun des travaux importans qui se sont publiés depuis quelques années sur le droit de suffrage. Aucun de ces travaux n'arrive isolément à une solution satisfaisante de cette question si rebattue et toujours si obscure, aucun surtout ne réussit à combiner un système dont l'organisation pratique soit en parfaite harmonie avec les principes qui le dirigent; mais quand on les prend tous ensemble et qu'on les enveloppe d'un même coup d'œil, on s'aperçoit qu'ils répandent sur ce difficile problème une lumière plus nette et plus vive que tous les sophismes vulgaires dont nous nous sommes payés depuis vingt ans. C'est dans leur compagnie que nous allons parcourir la route un peu plate et un peu aride où nous sommes forcés de nous engager.

I.

Le principe de la souveraineté populaire, si longtemps obscurci par l'idée monarchique ou féodale, a reparu dans les temps modernes sous la forme nouvelle du gouvernement parlementaire ou représentatif. Le pouvoir que le citoyen des républiques anciennes exerçait directement dans l'assemblée du peuple, il l'exerce maintenant par le droit de suffrage et par le procédé de l'élection. Des institutions représentatives sérieuses, avec le cortége de *libertés nécessaires* qui les accompagne, sont à la fois le signe le plus frappant de la civilisation des peuples et l'objet commun de leurs ambitions les plus légitimes. Non-seulement le gouvernement représentatif est le plus en honneur chez les hommes éclairés de notre âge, mais on peut dire qu'il est devenu la condition naturelle de toutes les nations civilisées. Cette vérité presque banale s'impose à ceux même qui la trouvent gênante, et dont le plus vif désir est de la méconnaître. Tous nos gouvernemens ont la prétention de s'appuyer sur la volonté nationale et de l'associer dans une juste mesure à la direction des affaires publiques. S'ils aiment à diminuer le rôle des assemblées représentatives, ils en conservent au moins l'apparence, et ils rendent hommage au principe qu'ils s'efforcent d'éluder. Personne n'ose plus contester l'existence même de ces conseils qui sont, pour ainsi dire, l'âme des nations modernes; mais beaucoup de gens les considèrent comme un mal inévitable qu'il faut réduire autant que possible et contenir dans des bornes étroites, puisqu'on ne peut plus s'en délivrer tout à fait.

Que ces ennemis, de jour en jour plus rares, des institutions représentatives voient avec chagrin les progrès continuels de la démocratie moderne, rien n'est au fond plus naturel, et rien ne saurait moins nous étonner. Il serait surprenant au contraire que ceux qui craignent la liberté politique et qui ne s'y résignent qu'à la condition d'en réserver la jouissance au petit nombre ne s'élevassent pas de toutes leurs forces contre une doctrine qui se propose l'extension indéfinie du droit de suffrage à la multitude. Il n'en est pas de même de ceux qui admirent sincèrement les institutions libres. Ceux-là ne peuvent, sans se démentir, faire une guerre de système au mouvement démocratique de notre âge. S'ils voient dans le gouvernement représentatif autre chose qu'un expédient temporaire ou une nécessité de l'époque présente, s'ils le regardent aussi comme un instrument de progrès, comme un moyen d'élever l'intelligence, la moralité et la dignité des peuples, ils doivent souhaiter avec ardeur que les bienfaits de ce gouvernement se ré-

pandent dans les classes populaires, et pénètrent successivement jusqu'aux derniers rangs de la société. Ou bien les partisans de la liberté ont tort de croire que l'exercice régulier des droits politiques est la seule école où les nations puissent apprendre à discerner leurs intérêts véritables et à remplir dignement leurs devoirs, ou bien ils doivent reconnaître le grand, l'évident avantage qu'il y a pour un peuple libre à initier la foule des citoyens à la connaissance et à la pratique de la liberté. Qu'ils se l'avouent ou se le déguisent, les vrais libéraux, s'ils restent conséquens avec eux-mêmes, sont en même temps les amis les plus sûrs de la démocratie moderne. Ils peuvent déplorer ces révolutions prématurées où la démocratie n'a remporté un court et sanglant triomphe que pour servir de masque à la dictature et fournir un prétexte à la destruction de nos libertés. Ces tristes souvenirs leur ont laissé peut-être contre la démocratie quelques défiances et quelques rancunes inspirées par leur amour même du bien public; toutefois il ne peut y avoir entre les libéraux et les démocrates aucun de ces antagonismes de principes que leurs ennemis communs inventent pour les diviser. Le libéralisme, pris dans le sens le plus large, est le principe même de la vraie démocratie. Celui-là n'est pas un libéral sincère que la démocratie en elle-même épouvante, et qui n'appelle pas de ses vœux le jour où elle méritera d'être émancipée. En un mot, la démocratie est le couronnement naturel de la liberté.

C'est surtout par des considérations de ce genre que les écrivains de l'école radicale anglaise recommandent la diffusion des droits politiques. L'un d'eux et le plus célèbre, M. John Stuart Mill, n'estime et n'admire les institutions démocratiques que parce qu'elles sont un moyen puissant d'éducation populaire. L'expérience en effet nous démontre et la raison nous enseigne que le gouvernement démocratique est celui qui développe le plus l'intelligence et l'activité des citoyens. Quels qu'en soient d'ailleurs les inconvéniens ou les vices, ses adversaires les plus décidés sont obligés de reconnaître le mouvement énergique et rapide qu'il imprime à la société tout entière. Quand tout le mérite des institutions populaires serait d'ouvrir à la concurrence une carrière illimitée et d'accoutumer les citoyens à ne compter jamais que sur eux-mêmes, ce simple avantage rachèterait à lui seul tous leurs défauts. La concurrence démocratique étouffe peut-être certaines existences débiles qui ont besoin pour se soutenir d'une protection particulière et privilégiée; mais combien ne stimule-t-elle pas en revanche d'entreprises qui resteraient stériles et de talens qui resteraient cachés! Le plus grand mal du gouvernement absolu n'est pas tant dans les violences qu'il commet ou dans les injustices qu'il tolère

que dans les habitudes de soumission et d'inertie passive qu'il encourage chez ceux qui le servent. De même la liberté dépend encore moins des institutions qui régissent les peuples que des mœurs, des caractères et de l'esprit public. Aux États-Unis, par exemple, avec des institutions imparfaites, une population toujours mouvante et des traditions mal fixées, que de prodiges n'a pas enfantés la seule vertu du gouvernement populaire! En France au contraire, que de fois n'avons-nous pas fait l'expérience du peu que valent les droits écrits quand la nation tout entière n'est pas prête à se lever pour les défendre! La loi qui, sous l'empire d'une opinion publique libérale, entre les mains de juges éclairés et honnêtes, semblait inoffensive ou même favorable à la liberté, devient tout à coup l'instrument du despotisme quand le despotisme triomphe, et qu'il remet la justice à des mains tyranniques ou serviles. Ce qui importe à la grandeur et à la prospérité des peuples, ce n'est pas tant d'inscrire de belles maximes au frontispice de leurs constitutions que de former de vrais hommes libres, des citoyens énergiques, capables de prendre en main leurs affaires et de veiller avec un soin jaloux à la conservation de leurs libertés.

Voilà pourquoi il est salutaire d'associer au gouvernement, sinon toujours la nation tout entière, du moins la plus grande partie possible de la nation. A ces raisons d'utilité viennent se joindre aussi des raisons de justice. Les classes populaires ont le droit d'exiger qu'on leur accorde une part équitable du pouvoir politique. S'il faut leur donner le suffrage, ce n'est pas seulement parce qu'il est mauvais qu'elles soient en dehors des affaires publiques, c'est surtout parce qu'il est juste qu'elles fassent sentir leur influence dans les conseils du pays.

Les adversaires de la démocratie ne veulent jamais reconnaître que le pouvoir électoral puisse être l'objet d'un droit naturel. C'est, disent-ils, un privilége, une fonction que la société confère aux plus dignes, un devoir important qu'elle leur impose, et dont ils portent la responsabilité devant le pays. A leurs yeux, il n'y a de droits réels que ceux qui intéressent la vie, la liberté, la propriété de chacun, et le mécanisme représentatif n'est qu'un moyen ingénieux d'en assurer la jouissance; le peuple n'a rien de plus à réclamer que le libre exercice de ses droits privés. Pour tout dire en un mot, on lui refuse le droit de se gouverner lui-même, mais on lui concède en revanche celui d'être bien gouverné.

Est-il besoin de faire ressortir tout ce que cette distinction subtile renferme d'équivoque et de contradiction? On a vraiment peine à croire que tant de bons ou éminens esprits puissent se reposer sur la foi d'une théorie aussi fragile. Que devient en effet le droit

d'être bien gouverné, si l'on n'accorde pas au peuple le droit de choisir ceux qui le gouvernent? Si d'ailleurs la fonction électorale est un privilége que la société confère aux plus dignes, qui donc a le droit de représenter la volonté sociale dans l'exercice de cette prérogative souveraine? Sur quel principe supérieur s'appuiera l'autorité d'où découleront tous les pouvoirs? Si c'est la capacité qui est le principe du droit, qui donc alors se fera le juge de cette capacité même? Faut-il en croire la multitude, qui réclame à grands cris le droit de suffrage, ou le petit nombre, qui prétend s'en réserver uniquement la possession? Si enfin les classes éclairées qui ont en main le pouvoir sont maîtresses de le partager ou de le garder pour elles, s'il leur est permis de le refuser indéfiniment aux classes populaires, ce n'est donc plus une fonction temporaire, c'est un droit permanent dont elles sont revêtues. Ce droit, d'où leur vient-il, et qui le leur a donné? Est-ce un monarque, est-ce une aristocratie, est-ce la conquête, est-ce la guerre civile? Ce que nous appelons du nom de droit n'est plus qu'un fait ancien consacré par l'usage et maintenu par la force brutale. Or ce fait lui-même ne peut nous paraître légitime que si nous le rattachons à l'idée du droit. On voit qu'il y a là un cercle vicieux, un labyrinthe dont nous ne pourrions jamais sortir, si nous ne tenions à la main ce fil d'Ariane, l'idée du suffrage populaire considéré comme un droit.

Il faut l'affirmer, au risque de blesser certains libéraux sincères, mais illogiques dans leurs croyances, le droit de suffrage est un droit positif, ni plus ni moins que le droit de propriété, le droit de la puissance paternelle, ou le droit de publier son opinion. Non-seulement c'est un droit positif, c'est encore un droit naturel, que les lois ont pu reconnaître, mais qu'elles ne purent jamais inventer. Nous ne voulons pas dire par là que le droit d'élire nos représentans ait existé historiquement avant qu'il y eût des assemblées représentatives, pas plus que le droit de propriété n'existait lui-même avant que l'homme n'eût pris possession de la terre : si naturels et si incontestables que soient les droits sur lesquels la société repose, ils n'ont pu se passer des faits matériels qui leur ont donné l'occasion de se produire. Nous ne voulons pas dire non plus que le droit de voter soit une de ces libertés absolues et primordiales, comme la liberté de penser ou comme le droit d'aller et de venir, qui s'exercent naturellement d'elles-mêmes, et dont l'usage est inviolable, parce qu'elles existent dès l'état de nature, et qu'elles ont leurs racines dans la conscience de chacun. Par cela même que le droit de suffrage ne se développe qu'à la faveur d'une organisation politique savante, il doit être soumis à certaines règles et à cer-

taines restrictions pratiques qui sont une nécessité de son usage même. Si la capacité n'est pas l'origine du droit, elle en est au moins le signe extérieur. Comme l'a dit Royer-Collard avec sa mâle précision, « le droit est antérieur ; les capacités sont la condition sous laquelle s'exerce le droit commun à tous. » Autant nous repoussons ces doctrines grossières et immorales qui ne voient dans la faculté du suffrage qu'un privilége et un fait légal, autant nous craignons de nous confondre avec ces idéalistes à outrance qui croient que l'usage du droit de voter est inséparable de la personne humaine, et qu'il suffit d'avoir une âme immortelle pour y être appelé sans conditions. Nous fuyons modestement ces hauteurs métaphysiques d'où nous ne pourrions plus redescendre sur la terre. Les raisons qui nous décident sont beaucoup plus humbles et beaucoup plus prosaïques. Peut-être ne sont-elles pas de nature à satisfaire tous nos démocrates; nous avouons cependant qu'elles nous paraissent plus solides et plus concluantes que les déclamations un peu banales dont se contentent certains admirateurs fanatiques du suffrage universel.

Nous partons de ce fait généralement admis, que le pouvoir politique est la garantie nécessaire des droits et des intérêts privés. Nous nous demandons ensuite comment il peut se faire que cette garantie ne soit pas inséparable du droit qu'elle protége, et qu'elle soit refusée systématiquement à une classe quelconque de la société humaine. Il est évident que chaque citoyen, fût-ce même le plus humble, est un membre de la société. Si pauvre et si chétif qu'on le suppose, il a des droits à faire valoir, des devoirs à remplir, des charges à supporter, des intérêts personnels associés aux intérêts publics, et il ne serait pas juste de lui refuser le moyen de les défendre. Puisqu'une part de son existence est engagée dans celle de l'état, il a le droit d'obtenir en revanche une certaine part d'influence sur les affaires du pays. C'est là une de ces vérités évidentes qu'il suffit d'énoncer pour qu'elles soient prouvées. Personne ne peut contester sérieusement que le suffrage ne soit lui-même un droit, lorsqu'il est la garantie nécessaire de tous les droits du citoyen. Tout va bien tant qu'on se promène dans le jardin des théories; nulle hésitation, nulle équivoque ne vient obscurcir la lumineuse rigueur des principes; mais quand on passe à l'application, les difficultés se multiplient, les dangers apparaissent, et peu s'en faut que le droit illimité du suffrage, au lieu d'être une garantie pour les droits de chacun, ne soit au contraire un piége pour la démocratie et la liberté.

Toutes les nations ne sont pas mûres pour pratiquer la démocratie sans restriction. Il y en a peu dont les mœurs politiques soient

assez avancées pour le permettre. Il y en a même dont l'ignorance et dont l'inertie sont si grandes que le gouvernement populaire n'y est qu'une comédie vaine, et que les progrès apparens de la démocratie ne profitent encore qu'au pouvoir absolu. Ces nations ne doivent-elles pas, dans l'intérêt de la liberté même, exclure du droit du suffrage ceux qui ne sont pas capables d'en comprendre l'importance et l'utilité? N'y a-t-il pas d'ailleurs dans toutes les sociétés humaines un certain nombre d'ignorans et d'incapables qu'il serait dangereux d'associer à l'exercice d'un pouvoir aussi grave? Et parce que des lois prudentes auront fait subir au droit de suffrage quelques restrictions nécessaires, faut-il dire qu'il a perdu le caractère d'un droit naturel pour devenir, suivant le point de vue où l'on se place, soit un privilége octroyé, soit une révoltante usurpation?

Il n'est pas de règle qui ne doive quelquefois fléchir. La loi civile a ses incapables tout aussi bien que la loi politique. Cependant personne ne s'est jamais avisé que la liberté individuelle fût méconnue parce qu'un interdit ne peut vendre ses biens, un mineur contracter mariage sans le consentement de son père, ou un aliéné circuler librement dans les rues. Il est admis de tout le monde que les personnes incapables, sans renoncer pourtant à aucun de leurs droits, sont remplacées légalement par celles que la société commet au soin de les défendre. De même, en politique, la loi ordonne que les incapables délèguent à leurs concitoyens l'exercice de tous les droits dont ils ne peuvent user sans détriment pour la chose publique et pour eux-mêmes. Ces droits d'ailleurs, ils les conservent, il les exercent même indirectement par l'organe de la société, leur tutrice, et ils les exerceront par eux-mêmes le jour où ils rempliront les conditions attachées, suivant la belle expression de Royer-Collard, « à la confiance de la loi. »

Ces restrictions, lorsqu'elles se bornent à certains cas d'incapacité manifeste, n'ont rien qui déplaise à la véritable démocratie; mais elles révoltent la conscience de certains démocrates de la dernière heure, en même temps grands admirateurs du principe d'autorité, qui, après avoir combattu toute leur vie pour le maintien du cens électoral, se sont pris depuis quinze ans d'un amour immodéré pour le suffrage universel. Avec le zèle de tous les pécheurs repentans, ces hommes ne veulent pas souffrir qu'on mette la moindre limite à l'exercice de ce droit sacré. Ne leur dites pas que certaines classes d'électeurs peuvent manquer d'indépendance ou de lumières, que par exemple les malades dans les hôpitaux, les indigens à l'assistance ou même les soldats en congé ne jouissent pas absolument de toute la liberté désirable pour émettre un vote indépendant. Tout ce qui a figure humaine leur paraît capable de

voter avec intelligence et impartialité. Ils préfèrent même à cet égard les électeurs ignorans et illettrés des campagnes aux électeurs éclairés des grandes villes. Les amis de l'autorité semblent avoir découvert que, pour la délivrer du contrôle gênant des libertés publiques, il n'est point nécessaire d'abolir les institutions représentatives et de retirer au pays le droit de suffrage : il suffit de le donner à tout le monde indistinctement.

Les démocrates anglais n'ont pas la même prédilection pour l'ignorance. Il y en a bien peu qui n'accordent que le droit de suffrage admet quelques exceptions. Ceux même qui prêchent le suffrage viril, le *manhood suffrage*, en opposition au *rating suffrage* ou suffrage fondé sur le paiement de l'impôt, attachent cependant cette pleine virilité politique à certaines conditions indispensables. M. Stuart Mill, toujours fidèle à cette idée, que le principal avantage du gouvernement populaire est de servir à l'éducation et à l'élévation du peuple, voit même dans le droit de suffrage la récompense du progrès intellectuel et moral. Il fait de la société politique une école permanente où le pouvoir est le prix d'une espèce d'examen, et où chacun peut parvenir en prouvant sa capacité. La lecture, l'écriture et le calcul lui paraissent le minimum de science qu'on puisse demander à un électeur. Il voudrait même, si c'était possible, exiger quelques connaissances générales d'un ordre plus élevé. S'il se contente de ces notions élémentaires, c'est qu'elles sont les seules que l'on puisse constater aisément.

L'ignorance n'est pas le seul défaut que la démocratie ait à redouter. Le plus grand danger de cette forme de gouvernement, comme de toutes les autres, est la prédominance possible de l'intérêt particulier d'une classe sur l'intérêt général du pays. Quelle que soit la bonne harmonie qui règne entre les classes, il y en a presque toujours une qui domine et dont l'intérêt devient la loi suprême. Lors même que les révolutions ont fait passer sur un peuple le niveau de l'égalité, il y a toujours une sorte d'opposition naturelle entre la richesse et la pauvreté. Quand les classes riches sont au pouvoir, il est à craindre qu'elles ne méconnaissent l'intérêt des pauvres; quand les classes pauvres s'en emparent, il faut craindre qu'elles n'en abusent pour opprimer et ruiner les riches. Il est toujours difficile de tenir la balance égale entre ces deux élémens nécessaires de toute société civilisée. Or il arrive souvent que les assemblées qui sont investies de la souveraineté populaire ne sont pas l'image fidèle de la nation; elles ne représentent que celle des deux classes qui se trouve en majorité dans le corps électoral. M. Hare, dans son remarquable ouvrage sur la représentation des minorités, démontre même fort bien que les assemblées élues peu-

vent souvent ne représenter que la minorité du pays. Si dans chaque collége électoral la majorité se déclare en faveur du même parti, la chambre sera exclusivement composée de représentans de la majorité; au sein de cette chambre ainsi élue, le pouvoir appartiendra à une majorité partielle qui pourra n'être elle-même qu'une minorité dans le pays. C'est ce qui arrive en Angleterre dans les *trade's unions*, ces associations d'ouvriers où l'autorité centrale est si forte, et où elle tombe aux mains des hommes les plus violens et les plus corrompus. C'est ce qui est arrivé aux États-Unis quand, à la faveur d'un grand mouvement national, le parti radical a pu s'emparer du pouvoir et le conserver plusieurs années sans représenter pourtant la majorité du pays. Tel est aussi, suivant M. Hare, le défaut de toutes les sociétés où les élections se décident par la simple loi des majorités. Ce n'est plus alors la nation qui se gouverne elle-même; il y a deux factions toujours armées qui ne songent qu'à se renverser l'une l'autre, et qui se disputent le gouvernement comme une proie. Le sanctuaire des lois devient un champ de bataille où tous les moyens sont bons pour réussir. La discussion pacifique et impartiale des intérêts du pays fait place à des luttes de partis qui empoisonnent la conscience publique. Ce qu'on appelle un parti n'est plus une réunion d'hommes honnêtes guidés par des principes et par des convictions communes, c'est une bande d'aventuriers rassemblés par hasard sous la même bannière et retenus par leurs intérêts bien plus que par leurs opinions. Les électeurs enrégimentés en viennent à consulter beaucoup moins leur conscience que l'espoir matériel du succès; ce qu'ils poursuivent n'est pas tant le triomphe des idées qu'ils préfèrent que la défaite de l'ennemi qu'ils haïssent le plus. Ceux qui ne consentent pas à faire le sacrifice de leurs affections ou de leurs croyances personnelles n'ont d'autre ressource que de s'abstenir et de rester en dehors des affaires publiques. Il faut qu'ils deviennent des instrumens, s'ils ne veulent être des esclaves; il faut qu'ils se façonnent à la discipline, ou qu'ils signent eux-mêmes leur abdication.

C'est en effet de cette manière que le gouvernement populaire dégénère parfois en démagogie. Si l'on trouvait un moyen convenable d'assurer aux minorités une représentation suffisante, les assemblées ne pourraient plus commettre ces actes de violence ou de folie qui les ont trop souvent déshonorées. Faut-il, par exemple, comme on l'a proposé bien des fois, réserver aux minorités un tiers de la représentation nationale en donnant trois députés à chaque collége, et en ne permettant pas à chaque électeur d'en désigner plus de deux à la fois? Vaut-il mieux accorder trois voix à chaque électeur en lui permettant de les donner toutes les trois au même

candidat? Ces deux procédés, quoique soutenus à diverses reprises dans le parlement d'Angleterre par des hommes aussi considérables que lord Russell et lord Grey, ont toujours déplu à la fois et aux conservateurs des traditions anciennes, ennemis naturels de toutes les innovations hasardeuses, et aux théoriciens, qui leur reprochent de n'assurer à la minorité qu'une représentation arbitraire et inexacte. A plus forte raison ne peuvent-ils pas convenir aux exigences doctrinaires de notre démocratie française. Il n'y a que le système de M. Hare qui puisse avoir la prétention de satisfaire dans tous ses scrupules le rigoureux esprit de justice des théoriciens du droit de suffrage. Reste à savoir si ce bel échafaudage peut résister au choc de l'expérience, et si le principe sur lequel il s'appuie ne doit pas lui-même être attaqué.

L'idée fondamentale de la théorie de M. Hare consiste à substituer au principe de la représentation locale celui de la *représentation personnelle*, qui est à son avis le seul véritable, le seul compatible avec l'unité des nations modernes, avec l'intégrité des droits de la personne humaine et avec le progrès de la civilisation. Il propose donc d'abolir toutes les circonscriptions électorales et de faire nommer les députés en masse par le pays tout entier, de manière à détruire la force des majorités locales et à obtenir une représentation sincère de la majorité du pays. Mais comment organiser ces vastes élections nationales? Comment les préserver du désordre et de la confusion qui ne manqueront pas de s'y produire, si l'on ne découvre pas un moyen de les soumettre à des règles simples et précises? M. Hare croit en avoir trouvé le secret : il suffirait, pense-t-il, de fixer d'avance le nombre de voix nécessaire pour faire une élection en divisant le nombre des votans par celui des siéges à remplir. Pour éviter les dangers du scrutin de liste et l'oppression des minorités, bien plus redoutable encore dans une élection pareille à raison de son unité même, on ne permettrait pas à chaque électeur de nommer plus d'un candidat. Pour empêcher que les suffrages ne se réunissent inutilement sur les mêmes têtes, il faudrait que chaque électeur mît sur son bulletin de vote une liste de plusieurs candidats inscrits par rang de préférence, de manière à fournir des députés de rechange dans le cas où les premiers inscrits auraient déjà obtenu le nombre de voix nécessaire pour être élus. Tel est en résumé ce système minutieux, compliqué et un peu obscur, que nous ne voulons pas examiner en détail.

L'idée même qui le domine ne nous paraît pas parfaitement vraie. Il ne nous semble pas qu'il soit désirable de retirer aux élections ce caractère local contre lequel M. Hare dirige tous ses efforts. Les théoriciens ont beau dire que dans les élections générales les ci-

toyens ne doivent s'attacher qu'aux questions qui intéressent le pays tout entier, et qu'en donnant une si grande part dans la représentation nationale à l'influence et à l'intérêt des localités on empêche les électeurs de s'élever à cette hauteur de vues qui est nécessaire pour bien juger des intérêts généraux : c'est méconnaître tout à fait les conditions du gouvernement représentatif que de se figurer que les élections générales puissent être indépendantes des opinions et des intérêts locaux, ou que les choix puissent devenir plus sages le jour où les électeurs cesseront de chercher autour d'eux l'homme le plus digne de les représenter. Non-seulement les intérêts locaux, il faut l'avouer avec tristesse, sont trop souvent, dans un pays comme le nôtre, le seul levier qui puisse atteindre et remuer un peu l'opinion publique, mais ce sont des puissances légitimes dont il faut reconnaître l'influence et qui ont le droit de se faire entendre dans les conseils du pays. M. Mill, qui partage ici l'opinion de M. Hare, nous répond avec mépris qu'il ne s'agit, « non de représenter les briques et les pierres, mais de représenter les personnes humaines. » Qu'on y songe, les briques et les pierres ne sont pas toujours des choses inanimées; elles sont aussi des personnes morales, elles sont du moins le signe visible des intérêts communs qui lient ensemble les habitans d'une même ville ou d'une même province. Pour obtenir la représentation complète et sincère de toutes les opinions du pays, le mieux est encore de conserver la variété bienfaisante des influences locales. Au lieu de s'acharner sur la prétendue tyrannie des petites majorités partielles, il faut les respecter comme le seul contre-poids de la grande, comme le dernier et précieux refuge que le gouvernement de la démocratie offre encore à l'indépendance des minorités.

La théorie de la *représentation personnelle* a encore d'autres défauts plus graves. Il n'y a sans doute aucun mal à chercher dans notre esprit le mécanisme le plus propre à introduire une équité rigoureuse dans le système électoral. Cependant il ne faudrait pas dénaturer le gouvernement représentatif et désarmer l'opinion publique sous prétexte de l'affranchir. Or c'est là justement ce que fait M. Hare lorsqu'il se propose d'empêcher la compétition du pouvoir et d'annuler la puissance des grands partis organisés. Qu'un théoricien élevé à l'ombre de la centralisation française et nourri des idées fausses de l'école du *Contrat social* prenne en horreur l'organisation des partis et du fond de son cabinet d'étude lui voue une guerre implacable, que naïvement il s'imagine avoir travaillé pour la liberté quand il a réduit les citoyens à l'isolement et à l'impuissance, cette erreur est pardonnable dans un pays où malheureusement les mots passent avant les choses; mais un An-

glais, élevé au milieu des agitations de la vie publique, ne devrait pas ignorer que la compétition du pouvoir est la condition nécessaire du jeu des institutions représentatives, et, pour ainsi parler, l'âme elle-même de la liberté. On peut en dire ce qu'un grand orateur disait naguère de la liberté de la presse : « elle ne fait pas l'opinion publique, mais elle fait qu'il y en a une. » Elle l'empêche de s'endormir et de rester stagnante, elle conserve l'unité et elle entretient la vie dans les membres de ce grand corps flottant et dispersé. C'est elle qui, en stimulant tous les jours les convictions des citoyens, oblige la conscience publique à s'interroger, à se connaître, à se rendre compte de ce qu'elle pense et de ce qu'elle veut; c'est elle qui leur enseigne à sortir de leur faiblesse individuelle et à trouver dans l'association de leurs intérêts communs la force qui leur manque isolément. Ces rapprochemens mêmes des opinions hostiles rassemblées sous la même bannière contre un ennemi commun, ces mutuelles concessions qu'elles doivent se faire pour rester unies, ce sacrifice raisonnable de leurs prédilections particulières à une nécessité d'un ordre supérieur, cette discipline qu'elles subissent afin d'arriver plus vite au but qu'elles se proposent, ce sont là autant de garanties sérieuses pour l'exercice pacifique et régulier de la liberté. Sous une apparence de désordre et de guerre civile, l'organisation des partis et les luttes permanentes qu'ils se livrent sont encore le meilleur moyen d'assurer à un pays libre la sécurité, l'union et la paix. S'imagine-t-on par hasard que la bonne harmonie serait plus grande dans les assemblées souveraines, si les représentans de chacune des opinions qui se combattent dans le pays y arrivaient la tête haute, résolus à ne rien céder de leurs convictions personnelles et à ne rien abdiquer des prétentions de leur parti? C'est alors que le gouvernement représentatif serait regardé avec justice comme un état d'anarchie et d'impuissance. Tandis que le pouvoir s'épuiserait dans des troubles stériles, le peuple apprendrait à mépriser ses institutions et à négliger ses affaires. Le gouvernement représentatif manquerait à son objet même; ce ne serait plus qu'une vaine apparence qu'il vaudrait autant supprimer.

Gardons-nous donc de proscrire ces luttes de partis et d'influences dont le mouvement salutaire fait la force et la grandeur des pays libres. Il est fort beau assurément de rêver à quelque Salente parlementaire où le peuple saurait exercer ses droits sans violence, et où les opinions les plus diverses pourraient s'accorder sans discussion; en pratique, cet idéal admirable ne serait pas autre chose que l'universelle indifférence et l'asservissement universel. Partout où il existe un corps électoral et une nation qui se gouverne

elle-même, vouloir la calmer et l'endormir, c'est vouloir annuler sa puissance. Partout au contraire où les institutions et les mœurs maintiennent l'activité de ces luttes bienfaisantes, de grandes fautes peuvent être commises, mais elles ne sont pas irréparables, et l'avenir n'est jamais perdu. Ce n'est ni à l'affaiblissement des influences locales ni à la désorganisation des grands partis politiques qu'il faut demander la protection que les minorités réclament. Peut-être pourrons-nous la demander au système du *vote plural* ou *cumulatif*.

L'idée de ce système n'est pas nouvelle; elle consiste, comme son nom même l'indique, à donner à certaines personnes deux, trois ou plusieurs votes, et à proportionner le pouvoir politique à l'importance ou à la capacité de chacun. C'est ce qui se faisait dans l'ancienne Rome, alors que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la classe patricienne valaient plus à elles toutes seules que les cinq autres classes réunies, tandis que la classe des *prolétaires*, refoulée tout entière dans la dernière centurie, n'avait plus dans les élections qu'une influence illusoire. C'est ce qui existe aujourd'hui même en Angleterre dans les élections des *vestries* ou conseils de paroisses, des *poor law guardians* et de certains corps municipaux où le nombre des suffrages dont chacun dispose se mesure à l'importance de sa contribution pécuniaire. La même chose se passe, quoique dans une moindre mesure, aux élections du parlement. On sait que les universités jouissent d'une représentation particulière sans que leurs membres soient pourtant exclus du droit de suffrage qu'ils peuvent exercer ailleurs en qualité de simples citoyens. De même certains propriétaires inscrits à divers titres dans plusieurs colléges peuvent voter plusieurs fois en se transportant de l'un à l'autre. Tel est le principe qu'il s'agit de régulariser et d'étendre sans blesser les doctrines de l'égalité moderne.

On ne veut en faire, bien entendu, qu'une application fort restreinte. M. Mill, qui voit dans l'intelligence le fondement même du droit de suffrage, ne réclame le bénéfice du vote *cumulatif* qu'en faveur de certaines personnes d'une capacité ou d'une éducation supérieure. Il incline à penser que non-seulement le privilége des universités doit être maintenu, mais qu'il faudrait en constituer de semblables au profit de tous les corps scientifiques, et peut-être même conférer directement un double ou triple vote à tous ceux dont la position démontre suffisamment les lumières. Il ne serait même pas éloigné de faire subir aux électeurs qui seraient désireux de monter en grade une série d'examens conférant des diplômes et des degrés divers. Son vif instinct démocratique ne l'empêche pas de repousser les conséquences choquantes d'une égalité trop ab-

solue. Son bon sens n'admet pas que le suffrage du chef d'une grande industrie pèse exactement du même poids que celui du moindre de ses apprentis, qu'un avocat distingué ou un homme politique vieilli dans les affaires n'exerce pas une plus grande influence qu'un valet d'écurie ou un piqueur de bœufs; mais il réserve à la seule intelligence tout le bénéfice de la pluralité des votes. Quant à la richesse, il ne consent à l'admettre à la participation de ce privilége que parce qu'elle est en général une présomption d'intelligence et un signe de capacité.

Il ne faudrait pas s'arrêter en si beau chemin. Quand une fois on est entré dans cette voie, on doit la parcourir jusqu'au bout. Puisqu'en ce moment nous faisons de la théorie pure, au moins faut-il que cette théorie soit rigoureuse et irréprochable. Il faut que le principe qui nous guide soit évidemment conforme à l'idéal. Or l'idéal d'un système de suffrage (s'il est permis d'accoupler des mots qui hurlent de se trouver ensemble), l'idéal d'un système de représentation parfaite n'est ni la démocratie pure, ni le gouvernement de l'intelligence, ni le suffrage restreint d'aucune espèce, ni même le suffrage universel; c'est la forme de représentation où chacune des existences et chacune des forces sociales obtiendrait une part de pouvoir exactement proportionnelle à sa valeur. Le droit de suffrage universel et égal pour tous peut être une nécessité politique ou une convenance sociale, — nous verrons même plus loin qu'il n'offre pas dans la pratique tous les inconvéniens et tous les dangers qu'on lui prête; — mais il est évident qu'en théorie pure ce n'est pas précisément l'équité parfaite. L'égale répartition du pouvoir n'est pas moins contraire à la véritable égalité, c'est-à-dire à la justice, que l'égale répartition des biens et des jouissances sans égard au mérite et aux services rendus. Nous n'avons pas besoin de répéter que la nature ne nous a pas tous coulés dans le même moule et ne nous a pas tous fait passer sous le même niveau; elle a établi entre nous des différences de force, d'intelligence, de volonté, de caractère, et la société confirme ces inégalités naturelles en y attachant certains privilèges. Tout a été dit sur la distinction bien connue de l'égalité matérielle, qui dans l'ordre de la nature serait l'injustice même, et de l'égalité morale, qui est l'expression même de la justice. C'est sur ce principe de la justice distributive que doit se faire la répartition du pouvoir politique, comme celle des charges nationales imposées à chaque citoyen. De même qu'une proportionnalité rigoureuse entre les charges et les fortunes serait la seule base équitable d'un impôt idéal, de même le suffrage universel et égal pour tous doit être considéré, en théorie pure, comme une injustice analogue à celle de l'impôt

progressif. Il importe assurément que tous les citoyens soient représentés, mais tous ne peuvent pas l'être et ne doivent pas l'être également. L'homme ignorant et illettré qui pense rarement aux affaires publiques, si même il a le temps d'y penser jamais, ne doit pas occuper dans l'état la même place que l'homme éclairé qui en fait son étude et sa préoccupation de tous les jours. Le pauvre, qui ne fournit à l'état qu'une somme insignifiante, et qui n'a presque rien à conserver ni à perdre, ne peut ni ne doit avoir une importance politique égale à celle du riche fabricant dont l'industrie nourrit toute une ville, du grand banquier dont la signature est dans toutes les mains, ou de l'opulent propriétaire qui paie assez d'impôts pour défrayer le budget d'un canton. Ceci d'ailleurs n'est qu'une conséquence du principe que nous avons établi plus haut. Chacun, disions-nous, a droit à une part de représentation en tant qu'il a une part d'intérêt engagée dans la gestion des affaires publiques. N'en ressort-il pas avec évidence que cette part de représentation doit être en bonne justice proportionnée rigoureusement à l'importance de cet intérêt ?

C'est ce qu'a fort bien compris M. James Lorimer dans son ouvrage intitulé *le Constitutionnalisme de l'avenir*. Ce livre en effet contient la formule la plus équitable et la plus complète de la théorie du droit de suffrage. M. Lorimer n'est point un de ces réformateurs intrépides qui se flattent de pouvoir corriger l'œuvre divine et refondre la nature à leur image. C'est à ses yeux une entreprise chimérique et folle, comme celle de l'homme qui, au lieu de tailler son habit à sa mesure, essaierait de refaire sa taille à la mesure de son habit. La meilleure organisation politique doit être calquée sur le plan de la nature; un système représentatif irréprochable serait celui qui, pour ainsi dire, « photographierait la société. » Le problème consiste à trouver, comme on dit en métaphysique, l'expression adéquate « de tous les pouvoirs de la société tels qu'ils existent, et non pas à les rapprocher d'un modèle de justice imaginaire ou véritable. » Il faut, comme le dit M. Lorimer dans son langage abstrait et concis, considérer la société « dynamiquement et non numériquement, » c'est-à-dire voir en elle une association de forces individuelles de valeur inégale, et non pas un troupeau qu'on évalue par tête. Pour organiser la société d'après cette idée, il faudrait la diviser en classes, comme dans les institutions de Servius Tullius, avec cette différence pourtant que la richesse ne serait pas le seul élément du pouvoir, et que la science, l'intelligence, la position, les services rendus, l'âge, le caractère, la moralité, l'expérience, tout ce qui peut enfin contribuer à l'importance et à la valeur d'un homme devrait servir à déterminer la mesure du droit de chacun.

Ce système est fort séduisant tant qu'on demeure dans les régions de la science idéale et de la pure justice; quand on veut le mettre en pratique, il présente des difficultés au moins aussi grandes que la théorie de M. Hare. M. Lorimer en effet ne veut pas qu'on établisse, comme autrefois à Rome, des classes proprement dites, enfermées dans leurs frontières, et jouissant chacune d'une influence déterminée dans l'état. Une pareille institution blesserait à la fois et l'équité philosophique, qui jusqu'à présent nous a servi de guide, et le vif sentiment d'égalité dont sont animées les nations modernes. C'est donc à chaque citoyen qu'il faudra mesurer individuellement la part de pouvoir qui doit lui revenir, et cette part variera sans cesse dans le cours de sa vie, avec son âge, avec sa fortune, avec les connaissances nouvelles qu'il peut acquérir. Le principe de la proportionnalité des suffrages nous fait une loi de cette variété même. Nous voilà réduits, sous peine d'inconséquence et d'injustice, à calculer et à chiffrer exactement l'importance politique de chaque créature humaine. M. Lorimer imagine pour cela une méthode ingénieuse et vraiment moins compliquée qu'on ne pourrait le croire; il suffirait d'une simple addition pour estimer en nombres ronds tous les élémens reconnus du droit politique et obtenir la somme des voix dont chaque électeur dispose; mais, à supposer même que cette arithmétique savante fût d'un usage facile, quelles seront les règles qui détermineront la valeur respective de chacun de ces élémens primitifs? Sera-t-il possible d'estimer avec précision, sinon les revenus ou le salaire, du moins l'intelligence, la considération, la moralité de chacun? Ces évaluations seront arbitraires et ne pourront nous fournir tout au mieux que des résultats par à peu près. Or c'est la haine des à peu près, c'est l'amour d'une précision rigoureuse qui nous a jetés dans le dédale où nous nous perdons. Le système de M. Lorimer se condamne lui-même, s'il ne nous donne pas ce qu'il nous a promis.

Quelle sera d'ailleurs la limite précise où s'évanouira le droit de suffrage? Il faut bien pourtant qu'il ait une limite. Persisterons-nous à écarter les enfans, les aliénés, surtout les femmes? On pourra bien démontrer, quant à ces dernières, qu'elles ne doivent point avoir des droits aussi étendus que les nôtres; mais ces droits sont de la même nature, et il est impossible d'admettre qu'ils ne soient pas aussi absolus. En théorie, rien n'est plus injuste que de refuser le droit de suffrage aux femmes, rien n'offense plus le principe sublime de l'égalité de toutes les créatures humaines. C'est à quoi beaucoup de nos grands démocrates n'ont pas encore assez réfléchi. Lors même qu'on s'attache à la doctrine équitable de la proportionnalité des suffrages, la question du droit des femmes n'en devient que plus épineuse et plus délicate. On est conduit à se demander

jusqu'à quel point la subordination naturelle ou l'indépendance qu'elles ont le droit d'obtenir nous permet ou nous ordonne de leur assigner dans l'état une station plus humble que la nôtre ou de les élever à notre niveau. M. Mill, avec sa hardiesse accoutumée, n'eût pas hésité à trancher le problème. M. Lorimer, malgré son exactitude scrupuleuse, ne paraît pas même y avoir songé. Peut-être est-il d'avis que le rôle naturel des femmes est non pas de vociférer dans les carrefours ou de déclamer dans les assemblées, mais de filer au coin du foyer domestique et d'élever honnêtement leur famille; peut-être s'imagine-t-il que leur vertu, leur dignité même, exigent qu'elles restent étrangères aux intrigues de la vie publique : ce sont là des raisons qui n'ont rien à faire avec la théorie du droit absolu. Cette exception, imposée par la morale et par le sens commun, est comme la paille secrète qui fait éclater le fer le plus solide et le plus pur : elle suffit pour réduire à néant toute cette doctrine pourtant si logique et si bien conçue. Nous voyons par là combien il est imprudent de demander à des institutions même imaginaires l'application rigoureuse de tous les principes du droit idéal.

II.

Nous voilà donc revenus du pays des abstractions. De ce long pèlerinage à travers la steppe aride de la métaphysique électorale, nous rapportons au moins une vérité certaine : c'est que la perfection n'est pas de ce monde, et qu'il faut en prendre franchement notre parti. Nous ne devons jamais perdre de vue les grandes idées de justice qui dominent les institutions libres et qui sont l'âme de nos droits; mais il ne faut pas oublier qu'en politique, comme en morale, ce sont les œuvres qui sauvent encore plus que la foi. Les divers systèmes de suffrage inventés depuis que le monde existe doivent être jugés par les résultats qu'ils ont produits plutôt que par les principes d'où ils découlent : il y en a qui réussissent malgré de grands défauts théoriques, il y en a d'autres qui échouent en dépit de mille perfections. N'exigeons donc que ce qui est possible et tâchons d'être moins ambitieux.

« Le but du gouvernement représentatif, dit M. Guizot, est de mettre publiquement en présence et aux prises les grands intérêts, les opinions diverses qui se partagent la société et s'en disputent l'empire. » Ces simples paroles contiennent plus de véritable esprit démocratique que toutes les subtilités à la mode chez les panégyristes attitrés de la démocratie. La démocratie ne peut pas crier à l'oppression quand toutes les classes sont représentées d'une ma-

nière à peu près équitable, et que toutes les doctrines trouvent dans le parlement un nombre suffisant de défenseurs. C'est là le point essentiel du gouvernement représentatif, et si tous les citoyens appelés à l'exercice du droit de suffrage sont capables et éclairés, si en outre la vie politique est activement entretenue dans le pays par une liberté large et franche, tous les intérêts légitimes doivent se déclarer satisfaits, et les conservateurs comme les démocrates n'ont rien de plus à exiger.

Mais y a-t-il donc une forme de suffrage qui réalise ces conditions d'une manière parfaite et toujours certaine? N'en déplaise à nos alchimistes politiques, cette pierre philosophale, cette panacée universelle ne saurait exister nulle part. S'il est funeste de regarder les institutions humaines comme le produit d'une fatalité supérieure et de les subir aveuglément sans chercher à les corriger, il ne faut pas non plus les regarder comme un mécanisme qu'on peut porter d'un pays à l'autre, ni s'imaginer qu'il suffise de changer le texte des lois pour transformer la société. Après l'erreur qui consiste à tout abandonner à la destinée, il n'en est pas de plus dangereuse que celle qui considère les lois politiques comme de pures créations du législateur, et qui se figure naïvement que, si la machine à gouverner nous paraît mauvaise, rien n'est plus facile que de fabriquer une machine meilleure. M. Stuart Mill a ingénieusement défini la part de la nécessité historique ou morale et celle de la raison et de la science en comparant les institutions politiques à une roue de moulin qui ne saurait tourner sans l'assistance du vent ou du cours d'eau qui la fait mouvoir. Ce serait une insigne folie que de vouloir établir un moulin à eau sur une montagne ou un moulin à vent dans une vallée. De même il n'y a pas de sytème électoral qui puisse s'appliquer indifféremment et avec un égal succès à la Chine ou à la France, à la Prusse ou au royaume de Dahomey. La démocratie américaine ne conviendrait pas à l'Angleterre, ni l'aristocratie anglaise à l'Amérique; chacune cependant paraît fort bien accommodée au pays où elle règne, toutes deux se vantent avec raison d'assurer à deux grandes nations la jouissance des mêmes libertés. La vérité, c'est que le régime électoral tient à la constitution même de la société; il doit se modifier comme la société elle-même, lentement et par degrés. Toute innovation trop rapide est un apprentissage difficile, une expérience périlleuse où la liberté est exposée à périr. Le meilleur musicien hésite et se trompe quand on lui met dans les mains un instrument nouveau. Le peuple le mieux accoutumé à la pratique des institutions représentatives, quand on le fait passer trop brusquement à la démocratie pure, peut tomber dans de grandes folies, dans de grandes violences ou

dans de grandes lâchetés. Le meilleur système de suffrage est celui qu'on a, pourvu qu'on sache en tirer parti. Quand il est entré par une longue habitude dans le caractère et dans les mœurs, quand il assure la liberté, la sécurité et le gouvernement sincère de l'opinion publique, quand surtout les classes établies au pouvoir ont la sagesse de modifier à propos les institutions électorales et de les ouvrir aux classes populaires à mesure que celles-ci s'élèvent au sentiment de leurs droits, alors ces institutions doivent être ménagées avec soin, comme une sorte d'héritage national et comme une part essentielle des libertés du pays. Autant il est sage et patriotique de travailler sans cesse à les améliorer en les adaptant au progrès de la société moderne, autant il est coupable et funeste, soit de les précipiter dans des réformes hâtives, soit de les renverser de fond en comble pour en établir de meilleures. Il ne faut pas les traiter avec ce respect superstitieux qui s'obstine à refuser toute réforme et à mettre au défi l'opinion publique; mais il ne faut pas non plus devancer les besoins ou les désirs du peuple en jetant dans les mains de la multitude un pouvoir qu'elle n'a pas demandé.

C'est à se maintenir dans cette juste mesure que les Anglais paraissent avoir assez bien réussi jusqu'à présent. Leur système électoral, qu'on ose à peine appeler de ce nom, tant il y a peu d'esprit de système dans les différentes institutions qui sont venues régler à de longs intervalles l'exercice de leur gouvernement représentatif, est justement à l'antipode de ces idées régulières que l'obéissance monarchique et la centralisation révolutionnaire ont inoculées à l'esprit français, déjà trop bien disposé par lui-même à les accueillir. Le système électoral anglais n'a rien de cette symétrie et de cette uniformité sublimes dont nous avons tous plus ou moins contracté l'amour à la vue de notre France nivelée et labourée dans tous les sens par les révolutions. Nous sommes tellement accoutumés à ne voir autour de nous que des institutions bien alignées et des administrations taillées au cordeau, que nous en sommes venus à croire que la symétrie est l'essence même de la justice, et l'arithmétique le fondement de la société. Le système anglais au contraire repose tout entier sur les faits, les uns naturels, les autres historiques, ceux-ci dérivés de la coutume et empruntant leur force à la tradition, ceux-là octroyés par un privilége ou arrachés au despotisme par quelque victoire de la liberté. Le Français le moins fanatique, du moment qu'il se reconnaît pour un descendant de 89, a grand'peine à pardonner à la liberté anglaise son origine aristocratique et féodale. Il se sent presque révolté quand il aperçoit dans le système anglais ces anomalies et ces irrégularités locales qui lui rappellent un temps barbare dont il

n'a gardé que d'odieux souvenirs. Il se demande pourquoi ces différences entre les élections des comtés et les élections des villes, pourquoi ces inégalités entre les colléges, pourquoi ces disproportions choquantes entre le nombre des électeurs et le nombre des députés, pourquoi enfin ces chartes spéciales qui établissent pour certains corps une représentation particulière, et leur accordent au sein de la nation une existence indépendante et privilégiée? Il lui paraît scandaleux que le droit électoral varie suivant les lieux et les personnes; qu'ici le suffrage soit démocratique et livré aux passions populaires, et que là-bas on le réserve soit à la propriété territoriale, soit à ses cliens les plus riches; que dans telle cité populeuse il faille 10,000 électeurs pour faire un député, tandis que dans certains *bourgs pourris* sans habitans il suffira de quelques hommes tout dévoués d'avance au riche *landlord* dont ils cultivent les terres ou dont ils occupent les maisons. Cette variété singulière est aux yeux d'un Français le comble de l'injustice et de l'absurdité. Il s'étonne qu'au milieu de ce chaos la liberté puisse fleurir, le pays rester calme, et qu'en dépit de sa détestable origine la représentation nationale ne se montre pas indigne du grand rôle qu'elle joue.

Hâtons-nous de dire que l'ancien système électoral de l'Angleterre avait en effet des défauts graves, auxquels la réforme parlementaire de 1832 avait apporté un premier remède, et que le nouveau *bill* de l'année dernière vient de faire disparaître presque entièrement. L'influence exagérée de l'aristocratie avait besoin d'être contenue dans de plus justes bornes; cette influence prépondérante devait être remplacée par celle des classes moyennes et populaires, dont l'importance croissait tous les jours. A la faveur de cette répartition trop inégale des droits électoraux, le pouvoir royal ou ministériel pouvait acheter une majorité factice en s'attachant par des dons ou par des promesses l'oligarchie territoriale, qui tenait dans ses mains une partie de la chambre. Enfin le penchant du siècle et le tour scientifique de l'esprit moderne exigeaient qu'on soumît ces irrégularités mêmes à des principes constans qui en fissent mieux voir la sagesse. Toutefois ni la réforme de 1832 ni même celle de 1867 n'ont eu pour objet d'établir en Angleterre l'idéal de l'uniformité française; elles ont maintenu soigneusement cette variété de représentation et de suffrage qui fait de la chambre des communes d'Angleterre l'assemblée la plus admirable et la plus complète que le monde ait jamais eue.

La composition variée de la chambre des communes est considérée par les Anglais comme la cause principale de la sagesse et de la durée de leur gouvernement parlementaire. Comme dans

l'histoire d'Angleterre, où la cause de l'aristocratie libérale et celle de la bourgeoisie et du peuple n'ont jamais été séparées l'une de l'autre, les représentans des classes élevées se rencontrent chaque jour dans la chambre avec les délégués des classes populaires, et ils apprennent tous ensemble à vouloir et à sentir en commun. Une assemblée tout aristocratique serait fatalement exposée à s'isoler au sein du pays et à séparer ses intérêts de ceux de la nation. Une assemblée toute démocratique serait à la fois moins libérale, moins indépendante et moins éclairée. Elle serait le jouet des agitations populaires et l'instrument servile de cette grossière souveraineté du nombre, qui, comme le remarque ingénieusement M. Mill, n'est qu'un autre nom plus séduisant pour désigner la force. Poussée malgré ses désirs par une majorité implacable et menaçante, elle pencherait tout entière d'un seul côté, et elle ferait du gouvernement représentatif tel qu'on le pratique en Angleterre une espèce de tyrannie non moins redoutable que celle du gouvernement absolu. Tel est le danger que lord Grey lui-même, le fils de l'heureux auteur du *bill* de 1832, signalait aux législateurs dans son dernier livre sur la réforme électorale. Il leur conseillait de se souvenir que les influences aristocratiques sont dans une certaine mesure favorables aux progrès de la démocratie. C'est la résistance de l'aristocratie aux réformes nouvelles qui les amène à ce degré de maturité parfaite où elles s'imposent à l'aristocratie elle-même par l'ascendant souverain de l'opinion publique. Cette espèce d'épreuve est nécessaire à leur succès et à leur durée. Grâce au frein salutaire d'une aristocratie libérale et sage, la démocratie anglaise ne risque pas de prendre ses caprices passagers pour des aspirations éternelles et ses velléités mal définies pour des besoins déjà formés. Ses conquêtes sont aussi durables qu'elles sont lentes à obtenir : on ne les voit pas dès le lendemain succomber honteusement à des réactions toutes pareilles aux violences mêmes d'où elles sont sorties.

Le fait est que le système anglais, malgré ses irrégularités et ses inconséquences, ou plutôt à cause de ces irrégularités mêmes, est en définitive celui qui se rapproche le plus de notre idéal. La grande diversité du suffrage, pourvu qu'elle soit habilement ménagée, nous paraît la seule manière praticable d'introduire dans les institutions électorales cette équité approximative dont il faut bien nous contenter désormais, puisque nous avons dû renoncer à la proportionnalité rigoureuse qui serait seule conforme à la justice pure. Quels que soient d'ailleurs les inconvéniens qu'on y trouve, on est forcé de reconnaître que la diversité du suffrage est un moyen efficace de garantir l'indépendance des minorités et d'assu-

rer à chacune des classes et à chacun des intérêts sociaux cette représentation proportionnelle qui doit être l'objet de nos désirs. S'il n'y avait aucune différence entre les élections des bourgs et les élections des comtés, si le mode du suffrage était partout le même d'un bout du pays à l'autre, les intérêts des classes populaires, comme ceux de la propriété territoriale, ne seraient pas aussi bien représentés dans le parlement; la chambre des communes ne serait pas ce qu'elle doit être, l'image complète et fidèle du pays. La séparation des campagnes et des villes dans l'exercice du droit électoral n'est pas seulement justifiée par la diversité naturelle de leurs sentimens et de leurs intérêts; elle est rendue nécessaire par la différence de leurs mœurs politiques. Il faut que les représentans conservateurs des campagnes tempèrent la vivacité des représentans des villes, et qu'à leur tour les élections démocratiques des grandes villes corrigent les résultats trop paisibles des élections rurales; mais il ne faut pas qu'on essaie d'imposer à ces intérêts différens une confusion artificielle qui les neutralise et les étouffe. La représentation spéciale des grandes universités anglaises procure à l'intelligence une part d'influence bien légitime et qu'aucun homme sensé ne lui conteste. Il n'y a pas jusqu'aux *bourgs pourris* eux-mêmes, jusqu'à ces abus de l'ancien régime, condamnés depuis 1832 et frappés de mort par la nouvelle réforme, qui n'aient pratiquement de grands avantages, et qui ne puissent concourir à donner une variété plus grande à la représentation du pays. Il est remarquable en effet que la plupart des hommes qui ont illustré les assemblées anglaises y sont entrés non par la grande porte des élections populaires, mais par la porte dérobée des *bourgs pourris*, grâce à la protection de quelque grand seigneur éclairé qui avait reconnu leur mérite. Ces glorieux parvenus qu'on appelle Burke, Sheridan, Canning, M. Lowe, et que l'aristocratie anglaise devait reconnaître un jour pour ses chefs, seraient peut-être restés inconnus toute leur vie, si l'institution des *close-boroughs* n'avait permis à la naissance et à la fortune d'associer à leurs priviléges cette noblesse naturelle du génie. C'était comme un sentier de traverse ouvert à la jeunesse, au talent pauvre et obscur, trop faible encore pour affronter les grands chemins de la popularité. Les *bourgs pourris* ont disparu parce qu'on ne pouvait plus les défendre; personne ne songe en Angleterre à les faire revivre, mais beaucoup de gens se demandent ce qu'on pourra mettre à la place.

Enfin la représentation nationale est assise en Angleterre sur le solide fondement des réalités. Les colléges électoraux d'où elle est sortie ne sont pas des collections de chiffres, des groupes arbi-

traires et mobiles qu'aucun lien commun n'a réunis, qu'aucun sentiment commun ne peut animer; ce sont des corps établis, qui ont une forme permanente et une existence individuelle. Chaque député est le représentant d'une puissance locale et distincte à laquelle il doit rendre compte de ses actes, à laquelle il doit soumettre ses opinions. L'organisation des colléges est fixée par la loi, elle fait partie du système électoral lui-même, elle est considérée comme une de ces institutions fondamentales qui ne doivent dépendre ni du caprice d'un ministre ni de l'intérêt passager d'une élection. On ne voit pas en Angleterre les candidats qui soutiennent la politique ministérielle se prévaloir de leur influence pour bouleverser tous les usages et composer eux-mêmes à leur gré le collége qui doit les nommer. On ne voit pas le gouvernement s'amuser tous les cinq ans à remanier les circonscriptions électorales, comme les pièces d'un jeu de patience, pour découvrir la combinaison la plus favorable aux intérêts du pouvoir; quand par hasard il croit nécessaire de toucher à la règle établie, il s'adresse à ceux mêmes qui l'ont faite. Voilà ce que l'on gagne en pratique à faire du droit de suffrage un privilége positif au lieu d'un droit idéal, abstrait et vague. C'est là du moins un avantage dont notre propre expérience a dû nous enseigner la valeur. Quel est celui de nos démocrates qui s'imagine sincèrement que l'esprit du peuple anglais fût mieux représenté dans le parlement, si la population tout entière, admise sans restriction au droit de suffrage, était en revanche divisée par tranches anonymes et arbitraires, comme un morceau de terrain ou une pièce d'étoffe, sans autre loi que le nombre des têtes et la fantaisie du gouvernement? Quel est le démocrate libéral et sincère qui, s'il descendait au fond de sa conscience, n'échangeât volontiers la plate uniformité dont nous jouissons contre le système électoral anglais, avec ses restrictions, ses irrégularités, ses inconséquences, mais avec toutes les garanties qui en défendent l'usage et toutes les libertés qui en doublent le prix?

N'hésitons pas d'ailleurs à le reconnaître, la souveraineté nationale ne réside pas tout entière dans l'exercice du droit de suffrage. La question de savoir si le droit électoral aura des limites ou si tous les citoyens seront appelés à l'exercer de leurs propres mains a sans doute une grande importance au point de vue des doctrines; mais l'intérêt en est médiocre pour la pratique de la liberté. Il est des pays fortunés où la plus admirable égalité règne, et qui, malgré le droit de suffrage, ne sont pas leurs propres maîtres; il en est d'autres où le droit de voter est réservé encore au petit nombre, et dont on peut dire néanmoins que c'est le peuple entier qui gouverne. Le citoyen d'un pays libre a bien d'autres manières de faire

sentir son influence dans les affaires que d'aller jeter un morceau de papier dans une urne ou même de prononcer à haute voix le nom du candidat qu'il choisit. Si la vie politique devait toujours être bornée à l'accomplissement de ces formalités machinales, ce ne serait pas la peine de la conserver; autant dire que l'on ne doit aller à l'église que pour prendre de l'eau bénite, et que la religion ne doit nous apprendre qu'à marmotter des prières et à faire des signes de croix. Pour toute religion sérieuse, les pratiques extérieures ne sont que le signe et l'occasion du culte intérieur de l'âme. De même, dans les pays où la liberté politique est autre chose qu'une parodie, l'exercice du droit électoral n'est que l'occasion et le signe visible d'une souveraineté morale et invisible à laquelle tout obéit. Il y a dans les pays libres une puissance supérieure de qui relèvent toutes les autres, et qui se fait sentir en dehors de toutes les formes établies par les lois. Cette puissance à laquelle rien ne résiste et dont le corps électoral, restreint ou illimité, n'est pour ainsi dire que la délégation permanente, tout le monde l'a déjà nommée, c'est l'opinion publique. Mieux vaut certainement une liberté protégée par la puissance de l'opinion publique qu'une liberté garantie par les plus savantes combinaisons législatives. Sans la domination de l'opinion publique, la démocratie elle-même n'est qu'un contre-sens et un mensonge. Partout au contraire où l'opinion est souveraine, les institutions électorales fussent-elles très exclusives et très favorables au règne absolu de l'aristocratie, c'est en réalité la démocratie qui règne et à qui reste le dernier mot.

A ce compte, l'Angleterre est un pays cent fois plus démocratique que la France. Il n'y en a pas où le règne de l'opinion soit plus général et plus absolu. L'ouvrier anglais qui n'a pas le droit de voter possède en réalité de plus grands pouvoirs politiques que l'électeur français, qui, après deux jours, quinze jours peut-être d'une souveraineté souvent bien vaine, s'évanouit tout à coup de la scène politique et rentre pour six ans dans sa maison. Dans un pays où règnent incessamment la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association sans limites, toutes ces libertés enfin qui tiennent l'opinion populaire en éveil et qui sont indispensables à la pratique du gouvernement représentatif, la vie publique offre à quiconque veut s'en servir des ressources innombrables et cent fois plus grandes que celles de la politique officielle. L'homme actif, énergique, intelligent, convaincu, ambitieux du bien de son pays plus que de sa gloire personnelle, en quelque position que le sort l'ait placé, jouit bientôt d'une influence égale à son mérite. C'est à ce point que chez les nations livrées à la démocratie pure on voit des hommes supérieurs qui aiment mieux rester dans les

coulisses du théâtre, d'où ils préparent le spectacle et dirigent les acteurs, que de paraître eux-mêmes sur la scène, où ils ne seraient plus que les marionnettes des partis qui les auraient élus. Tel est le rôle de l'opinion publique dans tous les gouvernemens vraiment libres; lors même qu'elle n'est pas une puissance officielle et qu'elle n'a pas le droit de porter la main sur les affaires du pays, il lui suffit de parler pour être écoutée, d'être entendue pour être obéie, car le gouvernement qui fermerait l'oreille à cette voix puissante sait de quel prix il paierait sa téméraire obstination. Si une classe nombreuse de citoyens se croit opprimée, méconnue, lésée dans son droit, elle n'a pas de peine à se faire rendre justice par celle qui détient nominalement le pouvoir. En Angleterre, jusqu'à la dernière réforme électorale, les classes populaires n'étaient pas admises dans l'édifice officiel du gouvernement, elles n'envoyaient pas de députés à la chambre des communes, et l'on affectait de les regarder comme des mineures dont l'émancipation ne pouvait être prochaine. Ce sont pourtant les classes populaires qui ont voulu et qui ont accompli la réforme, qui ont imposé leur volonté souveraine au parlement qu'elles n'avaient point élu. Elles ont fait la réforme de 1867, comme autrefois les classes moyennes firent la réforme de 1832, comme plus tard se feront les réformes nouvelles que le progrès de la société rendra nécessaires, sans secousses, sans efforts, sans révolutions, par la seule influence d'une volonté persévérante et sage, par la seule contrainte morale de la justice et de la raison.

On sait d'ailleurs quels sont les traits principaux de la dernière réforme. Bien qu'elle fasse encore reposer le droit de suffrage sur la quotité du revenu ou de l'impôt payé par chaque citoyen, elle abaisse tellement le cens électoral qu'elle le met pour ainsi dire à la portée de tout le monde. Dans les bourgs, tous les *householders* ou habitans d'une maison qui paient la taxe des pauvres directement ou indirectement à raison de la maison qu'ils occupent, tous les *lodgers* ou locataires partiels qui paient un loyer d'au moins 10 livres, jouiront dorénavant du droit électoral. Dans les comtés, aux *freeholders* ou francs-tenanciers qui ont un revenu de 40 shillings, aux *copyholders* qui ont au moins 5 livres sterling de rente, viennent se joindre à présent tous ceux qui contribuent à la taxe des pauvres à raison d'un revenu de 12 livres sterling. Les bourgs qui n'ont pas 10,000 habitans perdent le droit de nommer un député. Nous croyons que ces diverses réformes répondent amplement aux besoins actuels; elles n'impliquent ni la condamnation des anciennes lois, ni l'inauguration d'une doctrine nouvelle éclose des rêveries d'un philosophe ou des passions exclusives d'un parti. La

seule prétention de leurs auteurs est de mettre le système électoral en harmonie avec l'état présent de la société. Quand plus tard de nouveaux progrès deviendront nécessaires, les classes éclairées aux mains de qui le pouvoir réside sauront, comme elles l'ont toujours fait, céder aux légitimes réclamations du peuple. La démocratie pénétrera de plus en plus dans la constitution d'Angleterre sans la bouleverser ni la détruire, et la nation tout entière s'élèvera naturellement au pouvoir politique à mesure qu'elle saura mieux en comprendre l'usage et en souhaiter la possession.

Telle est en effet la seule règle pratique qu'on puisse appliquer à l'extension du droit de suffrage dans les pays où ne règne pas encore la religion du vote universel. Si, comme nous l'avons vu plus haut, le droit idéal existe de toute éternité et appartient sans exception à tout le monde, le droit réel et positif ne commence qu'avec la faculté et la volonté d'en faire usage. On ne doit pas refuser le droit de suffrage à une classe de citoyens qui insiste longuement pour l'obtenir. Si l'on admet que toute nation doive être divisée, comme toute famille, en mineurs et en majeurs, en cadets et en aînés, ce n'en est pas moins un devoir, pour ceux qui exercent les graves fonctions de chefs de famille, de retirer aux derniers venus leurs lisières dès qu'ils ont la force de marcher tout seuls, et de s'en fier à l'expérience pour les avertir des piéges et des dangers de la route. Dans la famille politique, les frères cadets doivent être émancipés aussitôt qu'ils en éprouvent le besoin et qu'ils en témoignent le désir. Les classes éclairées doivent faire tous leurs efforts pour accélérer cette émancipation graduelle, et elles manquent à leurs premiers devoirs quand elles abusent de l'espèce de tutelle qui leur est confiée pour retarder l'éducation du peuple et prolonger la durée de leur pouvoir; mais on n'est jamais tenu d'accorder le droit de suffrage aux classes qui ne le demandent pas encore ou qui ne sauraient pas le faire respecter. Ce serait alors un signe de démence ou un acte de politique perfide, plus opposé aux vrais intérêts de la démocratie qu'aux desseins cachés d'une caste gouvernante ou d'un dictateur ambitieux. Les sourds et les aveugles ont aussi le droit de voir et d'entendre, et, lorsqu'ils ne sont pas incurables, il ne faut rien épargner pour les guérir. Cela ne veut pas dire que l'humanité ou la justice exige que l'on consulte les aveugles sur les couleurs et que l'on demande aux sourds leur opinion sur la musique. Celui qui s'aviserait de faire une pareille folie pourrait bien n'être au fond du cœur qu'un fourbe audacieux qui abuserait de l'infirmité de ces malheureux pour les tromper ou pour tromper les autres. Il en est de même de ces nations arriérées que l'on a tenues systématiquement sous le joug, et qui sont pour ainsi

dire sourdes et aveugles aux bienfaits de la liberté. Le droit électoral ne doit pas être jeté en pâture, comme une satisfaction puérile, aux passions d'une foule ignorante et qui ne saurait même pas s'en servir : il faut le réserver à ceux qui sont capables d'en comprendre les avantages et d'en sentir la dignité. Pour tout dire en un mot, le signe auquel doit se reconnaître la capacité électorale dans un pays libre est la volonté ferme et persévérante de l'acquérir par les voies légales et sans recourir aux moyens violens des révolutions.

C'est une vérité vieille et banale que les révolutions ne fondent rien de durable, parce qu'elles dépassent presque toujours le but que leurs auteurs s'étaient proposé. La puissance de l'opinion, précipitée par ces grands ébranlemens, ne mesure plus les châtimens aux fautes commises, ni les réformes aux besoins véritables. Une révolution commencée contre le pouvoir absolu d'un ministre finit par la chute d'une dynastie royale; une révolution dirigée d'abord contre la tyrannie des princes aboutit à la tyrannie des démagogues; une révolution qui débute au nom de la réforme électorale s'achève au nom du suffrage universel. C'est le secret de ces retours d'opinion qui anéantissent presque aussitôt les conquêtes violentes de la liberté. Pas plus que le despotisme, la liberté n'échappe à la fatalité de son origine. Autant elle a été prompte à établir, autant elle est facile à renverser : quand elle triomphe par un coup de main, on peut prédire aux peuples qui l'ont appelée qu'elle ne tardera pas à succomber par un coup d'état. On peut être sûr que leur histoire va devenir pour plusieurs années une suite de hasards et de surprises, une désolante alternative entre une liberté déréglée qui les épouvante et un despotisme qui ne leur assure qu'une sécurité menteuse. Alors les peuples s'accoutument à servir de jouet aux événemens. Ils perdent l'habitude des longs desseins et des grandes espérances pour ne plus songer qu'à la commodité de l'heure présente et à la satisfaction de leurs besoins matériels. Les institutions qu'ils se donnent, ou qu'ils se laissent donner par ceux qui s'emparent de leurs destinées, ne sont plus pour eux qu'un abri provisoire, une tente qu'ils dressent au bord du chemin pour s'y reposer une heure, et qui tombera par terre au premier coup de vent. Les révolutions dépravent trop souvent les nations qu'elles devaient régénérer. Elles les rendent semblables à ces aventuriers mercenaires qui ne reconnaissent plus le drapeau de leur pays, et qui n'ont plus d'autre patrie que le palais du maître qui les paie.

Les Anglais ont une autre manière de conquérir la liberté. Ils savent qu'elle n'est durable que lorsqu'elle a de solides fondemens dans l'histoire, et qu'elle ne reste fidèle qu'à ceux qui l'ont méritée par leur persévérance et leur sagesse. Ils tiennent d'ailleurs à leurs

institutions comme à une part de leur existence et de leur honneur national. Ils portent jusque dans leur politique intérieure ce sentiment de la patrie, sans lequel une nation n'est qu'un troupeau de moutons dociles ou une bande de chevaux échappés. Au lieu de jeter à bas tous les vingt ans la maison paternelle et de la reconstruire chaque fois sur un plan nouveau, ils travaillent sans relâche à la réparer, à l'élargir et à l'accommoder aux besoins du jour. Leur constitution ressemble à une vieille forteresse féodale qu'une longue suite de réparations successives a transformée peu à peu en une vaste maison moderne, admirablement appropriée aux mœurs du grand peuple industriel et commerçant qui l'habite. Tous les trente ou quarante ans, ils se remettent à l'œuvre : ils consolident un bastion qui menace ruine, suppriment une aile abandonnée, nettoient un grenier désert et encombré de débris vermoulus, comblent les fossés devenus inutiles, agrandissent les portes devenues trop basses, percent de larges ouvertures dans les épaisses murailles à la place des meurtrières menaçantes du temps passé; ils savent même au besoin ajouter des constructions nouvelles aux bâtimens devenus trop étroits pour contenir la foule des nouveau-venus qui s'y pressent; mais ils se gardent bien de toucher aux fondations mêmes de l'ancien édifice à l'abri duquel a grandi leur liberté. De tous les partis qui s'y disputent aujourd'hui le pouvoir, fût-ce même celui de la démocratie ardente qui a pris les États-Unis pour modèle, aucun ne souhaite une rupture violente avec les traditions de la monarchie. Si les réformes prêchées par l'école radicale viennent un jour à s'accomplir en Angleterre, elles devront emprunter les formes consacrées par l'usage et instituées par la loi. La république elle-même, quand elle viendrait à s'y fonder, ne pourrait être que la fille légitime et l'héritière pacifique de la monarchie. Si jamais la monarchie doit succomber en Angleterre, elle ne sera pas tuée sur les barricades par une insurrection populaire; elle sera exécutée dans les formes par un vote régulier du parlement, et ce sera le gouvernement du roi qui devra proclamer la condamnation de la royauté.

C'est là du reste un événement que les Anglais ne redoutent guère, au moins dans un prochain avenir. S'il est vrai que la forme républicaine soit destinée à devenir un jour celle de tous les gouvernemens de l'Europe, l'Angleterre, qui de toutes les nations est certainement la mieux préparée à la recevoir, sera en même temps la dernière à la désirer. Les seules personnes qui croient en Angleterre à l'avénement prochain de la république ne sont pas celles qui la veulent, ce sont au contraire celles qui la craignent et qui se font de la démocratie moderne un ridicule objet d'épouvante. Ces esprits chagrins, qui sont partout les mêmes, voient dans la

dernière réforme électorale le signe avant-coureur d'une révolution sociale qui jettera leur pays dans les bras de la démagogie ou dans ceux du pouvoir absolu.

Si le danger de la démagogie était sérieux en Angleterre, ce ne serait qu'un argument de plus en faveur de la réforme. Le bon moyen de s'en préserver ne serait pas d'irriter les classes populaires par une résistance maladroite ou par de méprisantes provocations. Il ne faudrait pas alors s'indigner contre elles, si elles pensaient à se faire justice de leurs propres mains. Ces conservateurs obstinés qui repoussent avec horreur toute innovation démocratique sont en même temps les pires ennemis de la tranquillité des états et de la stabilité des trônes. Le nom de conservateurs dont ils se parent n'est pour eux qu'un titre usurpé; les seuls qui méritent ce nom sont ceux qui défendent pied à pied les institutions établies, mais qui se souviennent qu'elles ne sont pas éternelles, et qui savent toujours reculer à temps. Les partisans du système de l'immobilité ressemblent à des gens qui se posteraient sur la plage à l'heure où la marée monte, et qui se flatteraient de l'intimider par de beaux discours. C'est leur faute si le flot les renverse et si la démocratie leur passe sur le corps. Quand un gouvernement s'oppose à une innovation légitime dont il aurait pu se réserver l'honneur, l'opinion publique alors s'en empare et se charge de la faire triompher malgré lui. Les conservateurs anglais viennent de faire eux-mêmes l'expérience du danger auquel on s'expose en marchandant les concessions lorsque l'opinion publique est mûre et persiste à les obtenir. Sans les déclamations des adversaires de la réforme et les longues hésitations du parlement, l'opinion publique anglaise aurait été satisfaite à bien meilleur marché. Si les conservateurs avaient adopté dès l'origine les mesures si modérées que proposait le ministère libéral, ils ne se seraient pas vus contraints de soutenir eux-mêmes l'année suivante une loi beaucoup plus radicale. Leur victoire sur les libéraux ressemble à celles que le roi Pyrrhus remportait sur le peuple romain. Il n'en faudrait pas beaucoup de pareilles pour annuler toute leur influence et pour les effacer du nombre des partis; mais en sacrifiant leurs préjugés et leurs répugnances, ils n'ont manqué ni aux obligations que leur nom leur impose, ni aux traditions de leurs devanciers dans ce qu'elles ont de respectable et de sensé. Ils ont bien fait de ne pas s'obstiner dans une résistance qui aurait été fatale et à la tranquillité de l'Angleterre et à l'intérêt légitime du grand parti conservateur.

La réforme anglaise n'est donc pas, comme on l'annonce, le signal d'une révolution; elle ne mérite ni la douleur profonde qu'elle inspire chez nous à certains amis de l'ordre, gens effrayés

par principe et larmoyans par habitude, ni la joie immodérée que font éclater à ce propos nos grands démocrates officiels, sans-culottes en habit brodé, qui fréquentent les antichambres et proposent depuis quinze ans l'exemple de la France à toutes les nations du monde. Il faut y voir au contraire un monument nouveau de cet esprit conservateur qui s'allie toujours chez les Anglais à l'intelligence du progrès moderne. Cette concession volontaire de l'aristocratie gouvernante à la juste ambition des classes populaires va désarmer les radicaux de leur engin de guerre le plus terrible et de leur seul grief un peu sérieux. Il est probable que la question électorale va rester assoupie pour quelques années. On se tromperait pourtant si l'on allait jusqu'à croire que la voie du progrès est close et qu'elle ne se rouvrira plus. Les Anglais ne sont ni des conservateurs obstinés ni des révolutionnaires systématiques et aveugles. Ils n'ont jamais eu, comme nous autres, la présomptueuse espérance d'en finir à tout jamais avec les réformes et de fixer une fois pour toutes les institutions de leur pays. Ils ne connaissent ni ce radicalisme exigeant qui veut tout obtenir à la fois, ni cette politique à courte vue qui s'emprisonne elle-même dans ses propres retranchemens. Leur grand art de gouvernement consiste à s'inspirer toujours des nécessités présentes, à ne jamais devancer les besoins de l'avenir, à ne jamais s'enterrer sous les ruines du passé. L'on peut prédire avec assurance que le jour n'est pas bien loin où de nouvelles lois électorales viendront encore élargir « la base de la pyramide, » et que l'aristocratique Angleterre ne cessera plus de marcher en avant dans la voie de la démocratie.

Où cette impulsion finira-t-elle? Quel sera le terme définitif de ces réformes successives apportées par le progrès des temps? L'Angleterre s'arrêtera-t-elle sur la pente glissante où elle roule, ou bien doit-elle la descendre jusqu'au fond, comme la France? — Qu'on l'attende avec impatience ou avec crainte, qu'on le croie voisin ou éloigné de l'heure présente, le terme définitif où le progrès de la démocratie s'arrête ne peut être que celui où elle n'a plus de conquête à faire. « Lorsqu'un peuple commence à toucher au cens électoral, on peut prévoir qu'il arrivera dans un délai plus ou moins long à le faire disparaître complétement. A mesure qu'on recule la limite des droits électoraux, on sent le besoin de la reculer davantage, car après chaque concession nouvelle les forces de la démocratie augmentent, et ses exigences croissent avec son pouvoir. L'ambition de ceux qu'on laisse au-dessous du cens s'irrite en proportion du grand nombre de ceux qui se trouvent au-dessus. L'exception devient enfin la règle; les concessions se succèdent sans relâche, et l'on ne s'arrête plus que quand on est arrivé au suffrage universel. »

En empruntant à M. de Tocqueville ces paroles profondes et prophétiques, nous voudrions en écarter l'accent de tristesse et de découragement dont elles sont empreintes. Nous voudrions repousser les sombres présages que certains esprits chagrins ont amassés sur l'avenir du monde, et que notre récente expérience n'a malheureusement que trop justifiés. Nous voudrions montrer que le gouvernement populaire ne conduit pas infailliblement au despotisme ou à l'anarchie, et qu'il ne faut pas conclure d'une épreuve incomplète ou malheureuse à la condamnation sommaire de la société moderne. Sans doute l'avenir appartient à la démocratie, sans doute le progrès qui l'amène est semblable au mouvement d'une pierre qui tombe et qui va toujours s'accélérant dans sa chute; même en admettant les limites qui sont la garantie indispensable de son indépendance et de sa sagesse, le droit électoral doit se répandre jusqu'au fond des classes populaires à mesure que grandiront chez elles les lumières, la richesse, la capacité et la volonté de se gouverner elles-mêmes. Ce suffrage universel, dont nos malheurs nous donnent tant le droit de médire, nous apparaît alors comme le dernier terme du progrès de nos lois politiques. Est-ce à dire que ce prétendu progrès ne soit véritablement qu'une décadence? Est-ce à dire que la civilisation moderne soit la ruine de la liberté? est-ce à dire qu'elle doive engloutir toute individualité supérieure dans le sein d'une multitude anonyme et tyrannique, et qu'elle doive courber toute indépendance sous le joug implacable de ce « monstre à mille têtes » dont les ennemis de la démocratie travaillent à nous faire un objet d'épouvante? Quand même l'histoire de notre pays serait cent fois plus décourageante encore, quand même la démocratie française serait irrévocablement condamnée à périr de ses propres mains, nous refuserions de nous associer à ces frayeurs séniles; nous ne consentirions jamais à croire que le monde a marché en vain, nous persisterions à penser que les mécomptes de la démocratie française ne doivent être attribués qu'aux circonstances malheureuses de nos révolutions prématurées et aux obstacles redoutables qu'elle a toujours trouvés dans nos mœurs. Autre chose est de tomber dans la démocratie comme dans un précipice, ou d'y descendre lentement, sûrement et par degrés. Heureux les peuples qui suivent pas à pas cette route, et qui arrivent à la démocratie sans révolutions, sans guerres civiles, sans secousses violentes, sans rompre avec les traditions de leur histoire, et dans la pleine virilité de leur âge mûr!

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'AVENTURE

DU

LIEUTENANT YERGOUNOF

I.

Ce soir-là, le lieutenant Yergounof nous raconta de nouveau son aventure. Il la redisait exactement une fois par mois, et nous l'écoutions chaque fois avec un nouveau plaisir, bien que nous en sussions presque par cœur tous les détails. Ces détails avaient successivement poussé, pour ainsi dire, autour de la tige primitive de l'histoire comme des champignons autour d'un tronc d'arbre coupé. Le caractère de notre narrateur nous était trop connu pour que nous eussions la moindre difficulté à combler ses omissions et ses lacunes; mais depuis ce temps le lieutenant est mort, et personne ne reste pour raconter son aventure : c'est pourquoi nous nous décidons à la porter à la connaissance de tous.

Elle s'était passée dans la jeunesse du lieutenant, il y a de cela une quarantaine d'années. Lui-même disait, en parlant de sa propre personne, qu'il était alors un élégant et beau garçon, qu'il avait un de ces visages qu'on appelle en russe *sang et lait*, des lèvres vermeilles, des cheveux frisés et des yeux de faucon. Nous le croyions sur parole, bien que ne trouvant plus en lui rien de semblable. Le lieutenant nous paraissait un homme d'un extérieur fort ordinaire, son visage était vulgaire et comme endormi, son corps lourd et mal fait; mais il ne faut pas oublier que nulle beauté ne résiste aux années. Les restes de l'élégance s'étaient mieux conservés chez le lieute-

nant. Il portait encore dans sa vieillesse des pantalons très étroits avec des sous-pieds; il sanglait sa taille épaisse, se frisait le toupet, et se coloriait les moustaches avec une certaine teinture persane, qui du reste avait plutôt des reflets rouges ou verts que noirs. A tout prendre, le lieutenant était un gentilhomme très estimable, bien qu'en jouant au whist il aimât à glisser dans le jeu du voisin son petit œil gris; mais il faisait cela moins par amour du gain que par esprit d'économie, car il n'aimait pas à perdre inutilement son argent. C'est assez parler du lieutenant, venons à son histoire.

C'était dans la ville encore toute neuve alors de Nicolaïef (1). On était au printemps. M. Yergounof, qui avait le grade de lieutenant dans la flotte, venait d'y être envoyé pour remplir une mission du gouvernement. On lui avait confié, comme à un officier solide et circonspect, la direction de certaines constructions maritimes; on lui remettait fréquemment des sommes assez considérables, que, pour plus de sûreté, il portait constamment dans une ceinture de cuir bouclée autour de son corps. Le lieutenant Yergounof se distinguait en effet, malgré son jeune âge, par une grande prudence et une grande régularité de conduite : il évitait avec soin toute action inconvenante; il ne touchait point aux cartes à cette époque, ne buvait pas de vin et fuyait même toute société, de sorte que, parmi ses camarades, il avait mérité près des bons sujets le surnom de *jeune fille*, tandis que les tapageurs lui donnaient le sobriquet de *bonnet de nuit*. Le lieutenant n'avait qu'une seule faiblesse : son cœur était trop sensible aux charmes du beau sexe; mais de ce côté même il savait résister aux élans de la passion, et se gardait bien de ce qu'il eût appelé déroger. Il se levait et se couchait de bonne heure, remplissait ponctuellement ses devoirs, et n'avait d'autre distraction qu'une longue promenade du soir dans les quartiers éloignés de Nicolaïef. Il ne lisait jamais de livres, craignant l'afflux du sang au cerveau, et même il était obligé chaque printemps de combattre par certaines décoctions cette pléthore. Ayant mis son uniforme et s'étant bien soigneusement brossé lui-même, notre lieutenant se dirigeait chaque soir vers les jardins fruitiers des faubourgs, dont il suivait à pas comptés les longues clôtures en bois. Il s'arrêtait souvent, admirait la belle nature, cueillait une fleur en guise de souvenir et ressentait une certaine satisfaction; mais il n'éprouvait de plaisir véritable que lorsqu'il rencontrait « un petit cupidon, » c'est-à-dire quelque jolie bourgeoise qui, portant sur les épaules la mante qu'on appelle « chaufferette de l'âme, » sur la tête un mouchoir bigarré, et tenant un léger paquet sous son bras nu,

(1) Fondée près de l'embouchure du Dniéper.

se hâtait de rentrer à la maison. Étant, comme il le disait lui-même, d'une complexion sensible, mais modeste, le lieutenant n'adressait jamais la parole au « petit cupidon. » Toutefois il lui souriait avec affabilité et le suivait longtemps d'un regard caressant, puis il poussait un profond soupir, retournait dans sa chambre avec la même démarche solennelle, s'asseyait devant la fenêtre, et se livrait à ses réflexions pendant une demi-heure environ, en fumant avec précaution dans une grande pipe d'écume du tabac horriblement fort dont lui avait fait cadeau un officier de police allemand, son parrain. Ainsi se passaient les jours, sans tristesse et sans gaîté.

Il arriva que, retournant chez lui vers la tombée du jour par une ruelle déserte, le lieutenant entendit tout à coup derrière lui des pas précipités et des mots confus entrecoupés de sanglots. Il se retourna et aperçut une jeune fille d'une vingtaine d'années, dont le visage, fort agréable, était inondé de larmes. Un malheur aussi grand qu'inattendu semblait l'avoir frappée. Elle courait, elle trébuchait, elle se parlait à elle-même, elle agitait les bras en gémissant. Ses blonds cheveux s'étaient dénoués, et son fichu (dans ce temps-là l'on ne connaissait ni mantille ni burnous) avait glissé de ses épaules et ne tenait plus que par une épingle. La jeune fille était habillée comme une demoiselle, non comme une simple bourgeoise.

Yergounof se rangea de côté. Un sentiment de compassion vainquit en lui la crainte constante de déroger; lorsqu'elle fut arrivée près de lui, il porta poliment la main à la visière de son shako, et lui demanda la cause de sa douleur. — En ma qualité de militaire, lui dit-il en portant la main à sa courte épée de marine, puis-je vous venir en aide?

La jeune fille s'arrêta, et dans le premier moment ne parut pas comprendre l'offre du lieutenant; mais aussitôt, et comme enchantée de pouvoir ouvrir son cœur, elle se mit à parler très vite et en assez mauvais russe. — De grâce, monsieur l'*offizir*, commença-t-elle, et sur-le-champ ses larmes jaillirent de nouveau, coulant goutte à goutte sur ses joues rondes et fraîches... c'est affreux, c'est horrible, Dieu sait ce que c'est. On nous a dévalisés... De grâce... la cuisinière a tout, tout emporté, la théière, la cassette, les robes... Oui, même les robes, et les bas, et le linge... Oui, et le ridicule de ma tante... Il y avait là, dans un étui, un billet de vingt-cinq roubles et deux cuillères en plaqué... et encore une pelisse... et tout, tout... Je dis cela à M. l'officier de police, et M. l'officier me répond : — Allez-vous-en, je ne vous crois pas, je ne veux pas vous entendre. Vous êtes de la même bande. — Je lui dis : — De grâce... une pelisse... — Et lui de nouveau : — Je ne veux pas vous entendre,

hors d'ici! — et il frappe du pied. Quelle insulte, monsieur l'officier!... hors d'ici!... et où veut-il que j'aille?

La jeune fille éclata derechef en sanglots, et, tout à fait éperdue, elle appuya son visage contre le bras du lieutenant. Éperdu à son tour, Yergounof, sans bouger, se bornait à dire : — Assez, finissez, et ne pouvait quitter du regard le cou palpitant de la jeune fille éplorée.

— Permettez, mademoiselle, je vais vous reconduire, dit-il enfin en touchant légèrement du doigt son épaule; ici... dans la rue... vous le voyez, c'est impossible. Vous m'expliquerez votre chagrin, et certainement, en vrai militaire, je mettrai tous mes soins...

La jeune fille alors releva la tête, et parut pour la première fois se rendre compte de ce qu'était le jeune homme qui la tenait, on peut le dire, dans ses bras. Elle rougit, détourna le visage, et, tout en continuant à sangloter, elle s'éloigna de quelques pas. Le lieutenant réitéra son offre. La jeune fille lui jeta un regard en dessous à travers les longs cheveux blonds mouillés de larmes qui lui tombaient sur les yeux (à cet endroit du récit, Yergounof ne manquait jamais de nous dire que ce regard l'avait percé comme avec une alène, et même une fois il essaya de reproduire ce regard), puis, posant sa main sur le bras que lui offrait le galant lieutenant, ils s'éloignèrent ensemble du côté qui menait, disait-elle, à sa demeure.

Yergounof avait eu dans sa vie peu d'occasions de hanter les femmes, et, partant, ne savait trop par où commencer l'entretien; mais sa compagne le tira bientôt d'embarras. Elle se mit à bavarder avec volubilité, tout en essuyant du revers de sa main les larmes qui venaient sans cesse mouiller ses paupières. Au bout de quelques instans, le lieutenant savait qu'elle se nommait Émilie Carlovna, qu'elle était native de Riga, qu'elle était venue à Nicolaïef en visite chez sa tante, qui était aussi native de Riga, que son père, à elle, avait été militaire, qu'il était mort de la poitrine, que sa tante avait pris une cuisinière russe, très bonne cuisinière et pas chère, mais sans passeport, et que cette même cuisinière, le jour même, leur avait tout volé, et s'était enfuie on ne sait où, qu'il avait fallu aller à la police... Ici le souvenir de l'insulte reçue lui revint à la mémoire, et de nouveau éclatèrent les sanglots. Le lieutenant fut encore une fois embarrassé de trouver à dire quelque chose de consolant; mais la jeune fille, chez qui, paraît-il, les impressions venaient et s'en allaient avec la même rapidité, s'interrompit tout à coup pour dire d'une voix calme en étendant la main : — Voici notre maison.

Cette maison était une espèce de cabane à demi enfoncée dans

la terre, avec quatre petites croisées donnant sur la rue. Derrière les vitres, on apercevait la sombre verdure des pots de géranium, et à travers l'une des fenêtres arrivait la faible lueur d'une chandelle. La nuit tombait. De la maison même, et haute comme le toit, s'étendait une clôture en bois percée d'une porte bâtarde. La jeune fille s'en approcha, et, la trouvant fermée, agita avec impatience le lourd anneau de fer de l'antique serrure. Des pas traînans se firent entendre derrière la clôture, comme ceux d'une personne chaussée de vieilles pantoufles, et une voix de femme enrouée fit en allemand une question que le lieutenant ne comprit pas. En vrai marin, il n'entendait que le russe. La jeune fille répondit de même en allemand. La porte s'entre-bâilla, laissa passer la jeune fille, et se referma brusquement au nez de Yergounof, qui eut le temps néanmoins de distinguer, dans le demi-jour du crépuscule, la figure d'une grosse vieille femme en robe rouge, tenant une lanterne à la main. Frappé de surprise, le lieutenant resta quelque temps immobile; mais bientôt, à l'idée qu'on osait se permettre une telle impolitesse à l'égard d'un officier, il fit brusquement demi-tour et se dirigea vers son logement. A peine avait-il fait dix pas que la même porte se rouvrit, et la jeune fille, qui avait eu le temps de chuchoter à l'oreille de la vieille, parut sur le seuil et dit à haute voix : — Où allez-vous donc, monsieur l'officier? Est-ce que vous n'entrez pas chez nous?

Yergounof hésita un moment, puis revint sur ses pas.

Sa nouvelle connaissance, que nous allons dorénavant nommer Émilie, l'introduisit à travers une petite pièce humide et sombre dans une chambre assez grande, mais très basse de plafond. Une vaste armoire occupait, avec un sopha en toile cirée, l'une des parois; au-dessus des portes et entre les fenêtres se voyaient les portraits éraillés de deux archevêques coiffés de la mitre, et d'un Turc en turban. Des coffres et des cartons à chapeaux encombraient les coins de la chambre, et, entourée de chaises boiteuses, se tenait une table de jeu ouverte, sur laquelle une casquette d'homme était posée près d'un verre de *kvas* à demi vidé. Sur les talons du lieutenant entra la vieille qu'il avait remarquée près de la porte. C'était une Juive d'aspect sordide; ses petits yeux éraillés jetaient des regards sinistres, quelques poils gris couvraient sa lèvre épaisse. Émilie la désigna au lieutenant : — Voici, dit-elle, ma petite tante, madame Fritsche.

Le lieutenant ne put retenir un mouvement de surprise; mais il crut de son devoir de décliner ses noms et qualités. Mme Fritsche ne lui répondit que par un regard oblique, et demanda en russe à sa nièce si elle voulait du thé.

— Ah! oui, du thé! s'écria Émilie. N'est-ce pas, monsieur l'officier, que vous prendrez du thé? Oui, petite tante, apportez-nous un *samovar*. Pourquoi restez-vous debout, monsieur, au lieu de vous asseoir? Mon Dieu, que vous êtes cérémonieux! Permettez-moi d'ôter mon châle.

Émilie, pendant qu'elle parlait, tournait la tête de côté et d'autre, et donnait de petites secousses à ses épaules. C'est ainsi que font les oiseaux quand ils sont perchés au faîte d'un arbre, et que le soleil les éclaire de tous côtés.

Le lieutenant prit une chaise, et, donnant à son maintien la gravité nécessaire, il ouvrit la conversation sur l'affaire du vol; mais Émilie l'interrompit aussitôt. — Ne prenez pas cette peine, dit-elle, ce n'est plus rien; ma tante vient de m'apprendre que les principaux objets sont retrouvés (ici Mme Fritsche murmura quelques mots dans sa barbe et quitta la chambre). Il n'était pas même besoin d'aller à la police; mais je ne puis jamais me retenir. Je suis... vous ne comprenez pas l'allemand, je suis... si *rapide*. Regardez-moi, je n'y pense plus, plus du tout.

Le lieutenant leva les yeux sur Émilie. Son visage en effet avait repris l'expression de l'insouciance. Tout souriait dans ce gentil visage, tout, les yeux entourés de longs cils cendrés, la bouche, les joues, le menton, jusqu'à la fossette du menton, jusqu'au bout du petit nez retroussé. Elle s'approcha d'un miroir ébréché, et, tout en chantonnant, tout en clignant les yeux, elle se mit à rattacher sa chevelure. Yergounof suivait avec attention chacun de ses mouvemens, car elle lui plaisait beaucoup.

— Vous m'excuserez, n'est-ce pas, se reprit-elle à dire en minaudant devant son miroir, de vous avoir ainsi amené chez moi? Cela vous serait-il désagréable?

— Que dites-vous là?

— Je vous l'ai déjà dit : je suis si *rapide!* J'agis d'abord, et puis je pense, et souvent même je ne pense pas du tout. Comment vous appelez-vous, monsieur l'officier? Peut-on le savoir? Ce disant, elle se plaça résolûment devant lui en croisant sur sa poitrine ses bras rondelets.

— Je m'appelle Yergounof Kouzma Vasilief, dit le lieutenant.

— Yergou... Ah! ce nom ne me va pas, il est trop difficile à prononcer. Je vais vous appeler Florestan. Nous avions à Riga un monsieur Florestan qui vendait de l'excellent gros de Naples, et qui était beau!... pas moins que vous; mais quelle belle taille vous avez!... celle d'un véritable héros russe. J'aime les Russes, je suis Russe moi-même. Oui, je suis Russe, car mon père était officier; on voulait même lui donner une croix... Mais j'ai les mains plus blan-

ches que les vôtres. Elle leva ses bras au-dessus de sa tête, agita ses mains pour faire descendre le sang, et les abaissant brusquement : — Voyez, dit-elle, je les lave avec du savon grec parfumé. Sentez un peu... Ah! mais... pas de baiser... Ce n'est pas pour cela que je vous les montre. Où servez-vous?

— Je sers dans la flotte, au 19e équipage de la Mer-Noire.

— Ah! vous êtes marin... Avez-vous un gros traitement?

— Non, pas trop.

— Vous devez être très brave. Je vois cela dans vos yeux. Quels épais sourcils vous avez! On dit qu'il faut les frotter de suif la nuit pour qu'ils poussent; mais pourquoi n'avez-vous pas de moustaches?

— Le règlement ne le permet pas.

— Fi! qu'il est bête, votre règlement! Est-ce un poignard que vous avez là?

— C'est une dague. La dague est le signe distinctif du marin.

— Ah! une dague! Est-elle tranchante? Voyons un peu.

Et, fermant les yeux, se mordant les lèvres, elle tira avec effort la lame du fourreau, et se l'appliqua par le tranchant sur le nez : — Mais elle est ébréchée, votre dague, dit-elle. Et pourtant je puis vous tuer d'un seul coup. Elle menaça le lieutenant, qui fit semblant d'avoir peur et partit d'un gros rire. Elle se mit à rire aussi.

— Je vous fais grâce, dit-elle en prenant une pose majestueuse. Allons, reprenez votre arme. A propos, quel âge avez-vous?

— Vingt-cinq ans.

— Et moi dix-neuf. Dieu, que c'est drôle!

Émilie se mit alors à rire avec tant d'abandon qu'elle s'en renversa en arrière. Le lieutenant restait immobile sur sa chaise, ne pouvant détourner ses regards de ce visage frais et rose, tout frémissant de l'éclat de rire. Elle lui plaisait de plus en plus.

Émilie s'arrêta tout à coup, et après avoir examiné le lieutenant avec attention, comme si elle le voyait pour la première fois, elle se rapprocha du miroir, tout en chantonnant entre ses dents (c'était son habitude). — Savez-vous chanter, monsieur Florestan? demanda-t-elle.

— Non, mademoiselle; on ne m'a point appris le chant quand j'étais petit.

— Et jouer de la guitare, pas davantage? Moi, je sais. J'ai une guitare tout incrustée de nacre de perles; seulement les cordes sont cassées. Vous me donnerez bien de quoi les remplacer, monsieur l'officier? Alors je vous chanterai une belle romance allemande, si touchante!... Et savez-vous danser?... Non! c'est impossible. Je

vous apprendrai l'écossaise et la valse cosaque. Tra la la, tra la la... Et Émilie se mit à sauter par la chambre. — Voyez quelles jolies bottines je porte. Elles viennent de Varsovie... Mais comment m'appellerez-vous?

Le lieutenant rougit jusqu'aux oreilles : — Je vous appellerai l'adorable Émilie.

— Vous devez m'appeler *mein Zucker Püppchen* (1). Voyons, répétez après moi.

— Avec le plus grand plaisir; mais je crains que ce ne soit un peu trop difficile pour ma langue...

— C'est égal, c'est égal; dites : *mein...*

— *Mahin...*

— *Zucker...*

— *Tsouker...*

— *Püppchen, püppchen, püppchen.*

— *Pu....* Non, je ne puis, ça ne peut pas sortir.

— Si, si, il le faut. Savez-vous ce que cela signifie? C'est en allemand le mot le plus agréable aux demoiselles. Je vous l'expliquerai plus tard, car voici la petite tante qui nous rapporte le *samovar*. — Émilie battit des mains. — Petite tante, je prendrai mon thé avec de la crème. Y en a-t-il?

— Tais-toi donc, dit la tante en allemand d'un ton bourru.

Le lieutenant resta chez Mme Fritsche jusqu'à la nuit. Depuis son arrivée à Nicolaïef, il n'avait pas encore passé de si agréable soirée. A la vérité, il lui vint plus d'une fois à la tête qu'il ne convenait guère à un officier, à un gentilhomme, de frayer avec des personnes comme la demoiselle de Riga et sa petite tante; mais Émilie était si jolie, elle babillait si drôlement, elle le regardait avec des yeux si espiègles, qu'il refoula tous ses scrupules pour vivre cette fois à coudées franches, comme le lui conseillait un pope de ses amis. Une seule circonstance le troubla quelque peu et lui laissa une impression pénible. Pendant le feu de sa conversation avec Émilie et la tante, la porte de la chambre s'entre-bâilla et donna passage à un bras d'homme dont la manche, de couleur sombre, portait trois petits boutons d'argent, et qui déposa sur une chaise un assez gros paquet enveloppé dans une serviette. Les deux dames s'en approchèrent avec empressement pour regarder ce qu'il contenait. — Ce ne sont pas les mêmes cuillères, s'écria Émilie; mais la tante la poussa du coude et se hâta d'emporter le paquet, sans même attacher les bouts de la serviette, sur l'un desquels le lieutenant crut apercevoir une tache rouge semblable à une tache de

1 Ma petite poupée de sucre.

sang. — Qu'est-ce? demanda-t-il. Vous a-t-on rapporté quelques autres des objets volés?

— Oui,.. dit Émilie avec une certaine hésitation, on a rapporté...

— Qui les a trouvés, votre domestique?

Émilie fronça le sourcil. — Quel domestique? dit-elle. Nous n'en avons pas.

— Un homme donc?

— Jamais aucun homme ne vient chez nous.

— Permettez, permettez, j'ai parfaitement reconnu la manche d'une *venguerka*, et puis cette casquette...

— Jamais, jamais aucun homme ne vient chez nous, répéta Émilie avec insistance. Qu'avez-vous pu voir? Vous n'avez rien vu... Cette casquette est à moi.

— Comment, à vous?

— A moi. Il m'arrive quelquefois d'aller au bal masqué. En un mot, elle est à moi, cela suffit.

— Mais alors qui donc vous a apporté ce paquet?

Émilie ne répondit rien et sortit brusquement sur les talons de sa tante. Quelques minutes plus tard, elle rentra seule. Lorsque le lieutenant voulut l'interroger de nouveau, elle le regarda entre les deux yeux, et tandis qu'elle lui disait qu'il était honteux à un cavalier de se montrer si curieux, son visage changea, s'assombrit, et bientôt, tirant de la table un vieux jeu de cartes, elle demanda au lieutenant de lui dire sa bonne aventure sur le roi de cœur.

Yergounof se mit à rire, prit les cartes, et toutes les pensées de soupçon qu'il pouvait avoir le quittèrent immédiatement; mais ces mauvaises pensées lui revinrent encore, et dans le courant de la même soirée. Il avait même déjà franchi la petite porte s'ouvrant dans la haie sur la rue, il avait crié pour la dernière fois à Émilie : *Adié, Zuckerpüppchen!* lorsqu'un homme de petite taille le frôla brusquement, et la lune, qui jetait un vif éclat, lui fit apercevoir un maigre visage de bohémien avec des moustaches noires, un nez recourbé et des yeux brillans sous d'épais sourcils. Cet homme se jeta prestement derrière l'angle d'une maison. Toutefois le lieutenant crut reconnaître, non pas son visage, qu'il n'avait jamais vu, mais la manche aux trois boutons d'argent de sa redingote à brandebourgs. Une sorte d'inquiétude s'éveilla dans l'âme du prudent jeune homme. Rentré à la maison, il n'alluma point, suivant sa constante habitude, sa grande pipe d'écume de mer. Du reste la rencontre inattendue qu'il avait faite de la charmante Émilie et les heures agréables qu'il venait de passer avec elle pouvaient expliquer l'agitation de ses sentimens.

II.

Quelles que fussent les appréhensions du lieutenant, elles se dissipèrent rapidement, sans laisser de traces. Il continua de visiter de plus en plus fréquemment les deux dames de Riga. D'abord le sensible Yergounof alla chez elles en cachette, ayant quelque honte d'une telle intimité; puis, peu à peu il préféra ouvertement la demeure de ses nouvelles connaissances à toute autre maison, sans excepter naturellement les tristes quatre murs de sa chambre. Mme Fritsche n'excitait plus en lui de sensations désagréables, bien qu'elle continuât de le traiter d'une façon peu avenante et presque farouche. Les dames de cette espèce apprécient principalement dans leurs visiteurs la générosité, et le lieutenant n'était pas sans quelque avarice. En fait de cadeaux, il donnait plus volontiers des noix, des raisins secs et des pains d'épice. Une fois seulement il s'était ruiné, suivant sa propre expression : il avait offert à Émilie un petit fichu en soie rose et de véritable fabrique française. Le jour même, elle en brûla les bouts à la chandelle; il lui fit des reproches: alors elle attacha le fichu à la queue de sa chatte; il se fâcha, elle lui rit au nez. Le lieutenant dut enfin s'avouer que non-seulement il n'inspirait aucun respect aux dames de Riga, mais qu'il n'avait pas même acquis leur confiance, car on ne le laissait jamais entrer d'emblée et sans un examen préalable. Souvent on le faisait attendre, d'autres fois on le congédiait sans façon, et, pour ne pas le mettre dans les confidences, on parlait allemand devant lui. Émilie ne lui rendait aucun compte de ses actions, et à toutes les questions qu'il pouvait faire elle trouvait toujours des échappatoires; mais ce qui l'intriguait le plus, c'était de se voir constamment fermer certaines chambres de la maison de Mme Fritsche, qui, bien qu'elle eût toutes les apparences d'une cabane, était assez spacieuse. Malgré tout, Yergounof était toujours aussi assidu chez Émilie. Il rencontrait là, comme nous disons, des âmes vivantes, et son amour-propre était secrètement flatté de ce que sa jeune amie, qui continuait à l'appeler Florestan, admirât de plus en plus sa mâle beauté, et trouvât que ses yeux ressemblaient à ceux d'un oiseau de paradis.

Un jour, au plus fort de l'été, à midi, le lieutenant, après avoir passé toute sa matinée en plein soleil avec les ouvriers du chantier, se traîna, harassé, jusqu'à la petite porte de lui trop connue. Il frappa; on ne le fit pas attendre. A peine entré dans ce qu'on nommait le salon, il se laissa tomber sur le sofa. Émilie s'approcha et essuya avec son mouchoir son front baigné de sueur.

— Qu'il est fatigué! qu'il a chaud! dit-elle avec compassion.

Pauvre ami! S'il avait seulement décroché les agrafes de son hausse-col! O Seigneur, on voit sauter sa petite âme dans sa poitrine!

— Je n'en puis plus, répondit Yergounof en gémissant. Debout depuis le matin, et ce soleil brûlant sur mon shako! Je voulais d'abord me réfugier à la maison; mais ces serpens de fournisseurs m'y attendent. Ici, chez vous, quelle fraîcheur! je crois que, si j'osais, je ferais un petit somme.

— Eh bien! dors; personne ici ne te gênera.

— Mais j'ai conscience...

— Quelle idée! dors. Je vais te bercer.

Et elle se mit à fredonner une berceuse. L'autre dit : — Si je buvais d'abord un peu d'eau?

— Tiens, en voici, fraîche comme du cristal. Attends, je vais te mettre un petit coussin sous la tête... Et encore ceci... contre les mouches...

Elle lui couvrit le visage de son fichu.

— Grand merci, mon petit cupidon, dit l'autre, et déjà il s'était endormi. Émilie chantonnait en se balançant comme si elle l'eût bercé, et elle riait elle-même de son geste et de sa chanson.

Au bout d'une heure, Yergounof s'éveilla. Il lui avait semblé, à travers son sommeil, que quelqu'un l'avait touché en se penchant sur lui. Il enleva le fichu qui lui couvrait les yeux... Émilie se tenait à genoux tout près de lui avec une expression de visage qui lui parut étrange. Elle se releva précipitamment et courut vers la fenêtre en cachant quelque chose dans sa poche. Le lieutenant s'étira les membres. — J'ai pourtant bravement dormi! dit-il. Venez un peu vers moi, ma chère demoiselle. — Émilie se rapprocha; il se souleva brusquement du sofa, enfonça sa main dans la poche d'Émilie, et en tira... une paire de petits ciseaux. — Jésus! s'écria involontairement Émilie.

— Ce sont des ciseaux? balbutia le lieutenant.

— Certainement. Que croyais-tu donc trouver? un pistolet? Oh! quelle drôle de figure il a! les joues plissées comme un coussin, et les cheveux tout droits sur la nuque! Il ne sourit même pas. Oh!

Émilie se tordit de rire.

— Assez, assez, dit le lieutenant d'un ton fâché. Si tu ne peux rien trouver de plus spirituel, je m'en vais... Je pars, ajouta-il, en voyant qu'elle ne cessait pas de rire, et il prit son shako. Émilie se tut. — Fi! qu'il est méchant, dit-elle, un vrai Russe; tous les Russes sont méchans. Voilà qu'il s'en va. Fi! hier il m'a promis cinq roubles; aujourd'hui il ne m'a rien donné, et il s'en va.

— Je n'ai point d'argent sur moi, murmura le lieutenant, déjà sur le seuil de la porte. Adieu.

Émilie le suivit des yeux et le menaça du doigt. — Entendez-

vous ce qu'il dit : il n'a pas d'argent. Oh! que tous ces Russes sont trompeurs! mais attendez, attendez, monsieur l'enjôleur! Petite tante, venez ici; j'ai quelque chose à vous confier.

Le soir du même jour, en se déshabillant pour se coucher, le lieutenant s'aperçut que le rebord supérieur de sa ceinture, de cette ceinture qu'il portait toujours sur lui, était décousu de la longueur d'un doigt. En homme d'ordre qu'il était, il prit aussitôt du fil et une aiguille, cira le fil et répara soigneusement la déchirure. Du reste, il ne prêta aucune attention à cette circonstance insignifiante.

Toute la journée suivante fut consacrée par le lieutenant aux devoirs du service. Il ne sortit pas de la maison même après dîner, et jusqu'à la nuit, à la sueur de son front, il rédigea et copia des rapports à l'autorité, confondant impitoyablement l'accent grave avec l'accent aigu, plaçant chaque fois après *mais* un point d'exclamation, et après *cependant* un point et une virgule. Le lendemain matin, un enfant juif, pieds nus et couvert d'une souquenille en loques, lui apporta une lettre d'Émilie, la première qu'il eût reçue d'elle. « Mon très cher Florestan, lui écrivait-elle, es-tu maintenant fâché contre ta *Zuckerpüppchen* que tu n'es pas venu hier? De grâce, ne sois pas trop fâché, si tu ne veux pas que ton aimable Émilie pleure beaucoup, beaucoup, et viens ce soir à cinq heures sans faute (le chiffre 5 était entouré d'une double petite couronne de fleurs dessinées à la plume). Ton aimable Émilie. »

Le lieutenant s'étonna; il ne croyait pas son Émilie si savante. Il donna un sou à l'enfant, et fit répondre qu'il irait.

Yergounof tint parole. Cinq heures n'avaient pas encore sonné que déjà il frappait à la porte de Mme Fritsche; mais, à sa grande surprise, Émilie n'était point à la maison. Ce fut la tante qui le reçut, et après lui avoir fait, chose étonnante, une révérence préliminaire, elle lui apprit que des circonstances imprévues avaient forcé Émilie à s'absenter, mais qu'elle serait bientôt de retour, et qu'elle le priait de l'attendre. Mme Fritsche s'était coiffée d'un bonnet tout blanc, elle souriait, elle parlait d'une voix caressante, et s'efforçait évidemment de donner une expression aimable à son visage renfrogné, qui du reste ne gagnait rien à ses efforts, et prenait au contraire je ne sais quelle teinte équivoque et louche. « Prenez place, monsieur, prenez place, disait-elle en lui avançant un fauteuil, et, si vous le permettez, nous aurons le plaisir de vous offrir une petite collation. » Mme Fritsche fit une autre révérence, sortit de la chambre, et revint bientôt avec une tasse de chocolat sur un plateau de fer-blanc. Le chocolat n'était pas de qualité supérieure; cependant le lieutenant le but avec plaisir, mais il essayait vainement de comprendre d'où venait le subit empressement

de Mme Fritsche, et ce que tout cela signifiait. Émilie ne venait point. Il commençait à perdre patience, lorsque tout à coup les sons d'une guitare se firent entendre dans la maison, derrière le mur de la chambre. Ce fut un accord, un second, un troisième, de plus en plus forts et pleins. Le lieutenant fut frappé de stupeur. Émilie avait bien une guitare, mais cette guitare n'avait que trois cordes; il n'avait pas encore trouvé le temps d'acheter les autres. D'ailleurs Émilie n'était pas à la maison. Derechef un accord résonna, si fort cette fois qu'il semblait partir de la chambre même. Le lieutenant tourna sur ses talons, et faillit pousser un cri de surprise et d'effroi... Devant lui, sur le seuil d'une petite porte basse qu'il n'avait point remarquée jusqu'alors, cachée qu'elle était par la lourde armoire, se tenait un être inconnu, étrange, pas enfant, pas jeune fille non plus. Cette créature était vêtue d'une robe blanche bigarrée de dessins de couleurs, et portait des chaussures rouges à talons. Retenus au sommet du front par un cercle d'or, ses cheveux noirs, épais et lourds, tombaient comme un manteau de sa petite tête sur son corps grêle et maigre. Sous cette masse, deux grands yeux brillaient d'un éclat sombre, et deux bras minces et hâlés, chargés de bracelets d'or, tenaient des deux mains une guitare. A peine pouvait-on apercevoir le visage, tant il semblait étroit et obscur; seulement un nez effilé s'y dessinait en ligne droite au-dessus de lèvres rouges. Le lieutenant resta pétrifié. Il regardait sans cligner des yeux cet être bizarre qui le regardait aussi les yeux fixes et sans prononcer une parole. Il revint pourtant à lui, et s'approcha à petits pas. Le visage sombre se mit peu à peu à sourire, des dents blanches brillèrent tout à coup; la tête se releva, et, secouant sa lourde chevelure, se montra dans toute sa beauté fine et acérée.

— Quel est ce diablotin? murmura le lieutenant, et, s'approchant encore davantage, il dit à voix basse : — Petite, petite, qui es-tu? — Ici, répondit-elle d'un timbre voilé, avec une prononciation étrangère qui faisait porter à faux les accens, ici... Puis elle fit un pas en arrière. Le lieutenant franchit le seuil après elle et se trouva dans une très petite chambre, sans aucune fenêtre, dont les murs et le plancher étaient recouverts d'épais tapis en poil de chameau. Une forte odeur de musc le prit à la gorge; deux fines bougies en cire jaune brûlaient sur une table ronde devant un sofa très bas, à la turque; un très petit lit se voyait dans un coin, caché sous des rideaux en mousseline orientale à rayures satinées, et un chapelet d'ambre terminé par un gland de soie rouge était suspendu à la tête du lit.

— Mais, permettez, qui êtes-vous enfin? répéta le lieutenant.

— Sœur... sœur d'Émilie.

— Vous êtes sa sœur? Vous demeurez ici?

— Oui.

Le lieutenant étendit de nouveau la main vers elle, et de nouveau elle recula.

— Comment se fait-il donc qu'elle ne m'ait jamais parlé de vous? Vous cacheriez-vous?

L'autre dit oui d'un signe de tête.

— Vraiment! vous avez des raisons pour vous cacher? Voilà donc pourquoi je ne vous ai jamais aperçue. J'avoue que je ne soupçonnais pas seulement votre existence... Quoi! cette grosse vieille Mme Fritsche est votre tante?

— Oui.

— Hum!... On dirait que vous ne comprenez pas très bien le russe. Comment vous appelle-t-on?

— Colibri.

— Hein?

— Colibri.

— Colibri! voilà un nom extraordinaire. N'est-ce pas, il y a en Afrique des insectes qui se nomment ainsi?

Colibri se mit à rire d'un rire court et bizarre, comme si des verres s'entre-choquaient dans son gosier. Elle secoua gravement la tête, jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et, posant la guitare, elle s'approcha de la porte en un saut et la ferma brusquement. Chacun de ses mouvemens était preste, agile, avec le frôlement sec d'un lézard. Ses cheveux lui tombaient par derrière plus bas que les jarrets. — Pourquoi fermez-vous la porte? lui demanda le lieutenant. Colibri posa un doigt sur ses lèvres :

— Pour Émilie.

Le lieutenant eut un sourire de fatuité.

— Seriez-vous jalouse?

— Quoi? dit Colibri en levant la tête et prenant comme à chaque question qu'elle faisait une expression enfantine.

— Jalouse,... fâchée...

— Oh! oui.

— C'est beaucoup d'honneur que vous me faites. Écoutez : quel âge avez-vous?

— Dix et sept.

— Dix-sept ans, vous voulez dire?

— Oui.

Le lieutenant parcourut d'un nouveau regard plus scrutateur sa bizarre compagne.

— Mais vous êtes une vraie petite merveille de beauté. Quels cheveux! quels yeux! et ces sourcils! oh!...

Colibri se mit à rire encore, et fit lentement rouler ses yeux magnifiques.

— Oui, je suis une beauté, dit-elle avec une gravité étrange. Asseyez-vous... Moi, près de vous... Tenez, une fleur, belle fleur, qui sent bon.

Elle tira de sa ceinture une branche de lilas blanc, et regarda le lieutenant par-dessus les fleurs dont elle mordillait un pétale. — Tenez, voulez-vous des confitures de Constantinopoli? *cherbett?*

Colibri se leva rapidement, s'approcha d'une commode, l'ouvrit et en tira un petit pot doré enveloppé dans un morceau d'étoffe rouge parsemée de paillettes en acier, puis une cuillère en vermeil, une carafe en cristal à facettes remplie d'eau et un verre pareil. — Prenez du *cherbett*, signore, bien bon, et je chanterai. Voulez-vous?

Elle saisit la guitare. — Vous chantez? demanda le lieutenant en se mettant dans la bouche une cuillerée de ce cherbett, qui était excellent en effet.

Colibri saisit des deux mains son épaisse chevelure, la rejeta en arrière, pencha la tête de côté et pinça quelques accords en regardant avec attention le bout de ses doigts et le manche de sa guitare; puis elle se mit à chanter d'une voix agréable et plus forte qu'on ne pouvait l'attendre d'un être si frêle, mais qui parut bizarre au lieutenant. — Comme elle miaule, la petite chatte! se dit-il en lui-même.

Elle chantait une chanson mélancolique; ce n'était ni du russe ni de l'allemand, c'était une langue absolument inconnue à Yergounof. D'après ce qu'il a rapporté, des sons gutturaux, étranges, se mêlaient fréquemment à son chant, et pour terminer elle prononça lentement le mot *sinzimar, sintamar,* ou quelque chose d'approchant. Ensuite elle appuya sa tête sur sa main, poussa un soupir et posa la guitare sur ses genoux. — Eh bien! demanda-t-elle, voulez-vous encore?

— Avec plaisir, répondit le lieutenant; mais pourquoi toujours le visage si triste? Prenez un peu de *cherbett.*

— Non, mangez, vous. Cette fois ce sera plus gai.

Alors elle chanta une autre chansonnette à la façon d'un air de danse, mais dans la même langue incompréhensible et avec les mêmes sons de gorge. Ses doigts basanés couraient sur les cordes comme de vraies petites araignées, et elle finit en jetant un grand cri sur le mot *hassa* et en frappant à coups violens et répétés avec son petit poing sur la table. Ses yeux brillaient d'un éclat sauvage.

Le lieutenant était, comme nous disons, *embrouillardé;* la tête

lui tournait. Tout était si nouveau pour lui : cette odeur de musc, ces chants bizarres, ces bougies en plein jour, ce *cherbett* à la vanille, et puis cette Colibri qui s'approchait de lui plus près et plus près, ces cheveux qui luisaient et bruissaient comme la soie, et ce visage toujours si triste. — C'est une *roussalka* (1), se dit-il, éprouvant un malaise singulier. Ma petite âme,... avouez... qui vous a donné l'envie de m'appeler aujourd'hui?

— Vous êtes jeune, joli garçon, j'aime ceux-là.

— Ah! ah!... Mais que dira Émilie? Elle va venir, elle m'a écrit ce matin.

— Rien à Émilie... elle me tuerait.

Le lieutenant partit d'un éclat de rire. — La croyez-vous si méchante?

Colibri hocha la tête. — Il n'y a pas que les méchans qui tuent... Rien non plus à Mme Fritsche.

Elle lui frappa plusieurs fois le front du bout du doigt : — Comprenez-vous, officier?

Le lieutenant fronça le sourcil. — Bon, bon! je garderai ton secret; mais en récompense tu me donneras un baiser.

— Non, après, quand tu partiras...

— Tout de suite.

Il se pencha vers elle; mais elle recula lentement, se redressa et se raidit comme une couleuvre sur laquelle on a marché dans l'herbe épaisse d'un bois. Le lieutenant la regarda dans le blanc des yeux. — Est-elle méchante! dit-il... A ton aise, et que Dieu te bénisse!

Colibri se mit à rêver un instant, et elle se décidait à se rapprocher du lieutenant, lorsque trois coups sourds retentirent dans la maison. Colibri se leva brusquement, avec un rire forcé : — Aujourd'hui, non; demain, oui. Viens demain...

— A quelle heure?

— Le soir, à sept heures.

— C'est bien; mais demain tu me diras pourquoi tu t'es si longtemps cachée de moi.

— Oui, oui, demain la fin, mon officier.

— Allons, tiens ta parole, et je t'apporterai un joli petit cadeau.

— Jamais! dit-elle en frappant du pied. Cela, cela, cela (montrant ses habits, ses bijoux, tout ce qui l'entourait), cela, à moi. Des cadeaux, jamais!

— Ne vous fâchez pas, mademoiselle, je ne force personne. Il faut donc partir. Adieu, mon petit joujou... Et le baiser?

(1) Espèce d'ondine ou de dryade malfaisante dans la mythologie slave.

Colibri bondit légèrement, et, jetant ses deux bras autour du cou du jeune lieutenant, elle lui donna un baiser, qui fit à Yergounof l'effet d'un coup de bec. Il voulut l'embrasser à son tour; mais elle s'échappa vivement et s'abrita derrière le petit sofa.

— Ainsi donc à sept heures, demain? dit le lieutenant un peu confus. Elle lui répondit par un signe de tête, et, prenant du bout des doigts une de ses longues tresses de cheveux, elle se mit à les mordiller de ses dents aiguës. Le lieutenant lui fit de la main un geste d'adieu et tira la porte sur lui; il entendit Colibri s'en approcher en courant et la fermer à double tour.

Il n'y avait personne dans le salon de Mme Fritsche; le lieutenant, qui ne se souciait pas de rencontrer Émilie, se hâtait de sortir; mais en arrivant au perrron il vint se heurter contre la maîtresse du logis. — Vous partez, monsieur le lieutenant? dit celle-ci avec la même grimace affectée et sinistre; vous n'attendrez pas Émilie?

Le lieutenant mit son shako : — Je dois, madame, vous faire savoir que je n'ai pas l'habitude d'attendre. Il est fort probable que je ne viendrai pas demain non plus. Informez-en votre nièce.

— Bien, bien, dit l'autre; mais vous ne vous êtes pas ennuyé, monsieur le lieutenant?

— Non, madame, je ne me suis point ennuyé.

— C'est tout ce que nous voulions savoir. Nous vous présentons nos hommages.

— Je vous salue, madame.

Le lieutenant rentra chez lui, et, se jetant sur son lit, s'enfonça dans un dédale de réflexions. « Que diable est-ce cela? s'écria-t-il plus d'une fois à voix haute; pourquoi Émilie m'a-t-elle écrit? Elle me donne un rendez-vous et n'y vient pas! » Il prit la lettre d'Émilie, la tourna dans ses mains, la flaira. Elle sentait le tabac à fumer, et dans un endroit l'on avait remplacé un verbe au masculin par la terminaison féminine. De cela que pouvait-on conclure? « Est-il possible que cette vieille Juive, que Dieu confonde, ne sache rien? Elle surtout, qui est-elle? »

La charmante Colibri ne lui sortait pas de la tête, et il attendait impatiemment la soirée du lendemain, bien que, dans le fond de son âme, il eût presque peur de ce « petit joujou. »

III.

Avant l'heure du dîner, le lieutenant passa par le bazar, et, après avoir obstinément marchandé, il acheta une petite croix en or pendue à un velours noir. « Bien qu'elle affirme, se disait-il, qu'il ne lui faut aucun cadeau, nous savons ce que cela veut dire. Du reste,

si elle a une âme si désintéressée, Émilie ne fera pas fi de l'objet. » Vers les six heures du soir, le lieutenant se rasa avec un soin extrême, envoya chercher un coiffeur du voisinage et lui recommanda de bien friser et bien pommader son toupet, ce que l'autre fit en conscience, et sans épargner le papier officiel de la couronne, dont il fit des papillotes. Ensuite le lieutenant endossa son uniforme le plus neuf, prit dans sa main droite une paire de gants qu'il n'avait pas encore portés, et après s'être bien aspergé d'eau de lavande, il sortit de la maison. S'il avait soigné sa toilette beaucoup plus que lorsqu'il faisait la cour à sa *Zuckerpüppchen*, ce n'était pas que Colibri lui plût davantage, mais il y avait dans celle-ci quelque chose qui excitait même l'imagination paresseuse de notre officier.

Mme Fritsche vint à sa rencontre selon sa coutume, et, comme s'ils se fussent mis d'accord pour un mensonge convenu, elle lui annonça qu'Émilie s'était encore absentée pour quelques instans et qu'elle le priait de l'attendre. Le lieutenant inclina la tête en signe d'assentiment et prit place sur une chaise. Mme Fritsche sourit de nouveau, c'est-à-dire montra ses longues dents jaunes, et se retira, mais sans lui offrir de chocolat cette fois.

Aussitôt le lieutenant fixa ses regards sur la porte mystérieuse. Elle restait fermée. Il toussa deux fois pour annoncer son arrivée. La porte ne s'ouvrit point. Il retint sa respiration, tendit l'oreille : rien; pas le moindre léger bruit, on eût dit que tout était mort à l'entour. Le lieutenant se leva, s'avança sur la pointe des pieds vers la porte, chercha à tâtons le bouton de la serrure et, n'en trouvant pas, poussa la porte du genou. Elle résista; il se pencha alors, et d'une voix basse, étranglée, il prononça deux fois : — Colibri, Colibri! — Aucune réponse. Alors il se releva, tira des deux côtés les basques de son uniforme, puis, frappant cette fois du talon sur le plancher, revint près de la fenêtre et se mit à tambouriner sur les vitres d'un air dépité. L'honneur militaire blessé se révoltait en lui. — Diable! pour qui me prend-on? S'il en est ainsi, je vais frapper à poings fermés, elle sera bien obligée d'ouvrir, et si la vieille sorcière nous entend, ma foi, tant pis, ce ne sera pas ma faute. — Il fit brusquement volte-face. La porte était ouverte à demi.

Aussitôt le lieutenant, se remettant sur la pointe des pieds, s'élança vers la chambre secrète. Sur le sofa, vêtue d'une robe d'un jaune éclatant, la taille serrée par une large ceinture rouge, était couchée Colibri, qui, se cachant le bas du visage avec son mouchoir, riait aux larmes, mais sans bruit. Elle avait, cette fois-ci, arrangé sa chevelure; elle en avait fait deux grosses et longues

tresses entrelacées de rubans rouges. Ses souliers rouges de la veille se voyaient à ses petits pieds, qu'elle tenait croisés l'un sur l'autre; mais les pieds étaient nus. On eût dit qu'elle avait mis des bas de soie brune. Le sofa était placé autrement que la veille, plus près du mur, et sur la table un plateau du Japon portait une cafetière au large ventre, un sucrier en cristal taillé, et deux toutes petites tasses en porcelaine bleue. Sur la même table était posée la guitare, et une fumée grisâtre s'élevait en fine spirale de la pointe d'une pastille de l'Orient.

Le lieutenant, qui avait embrassé tous ces objets du premier regard, s'approcha du divan; mais, avant qu'il eût eu le temps de prononcer une parole, Colibri avança la main sans cesser de rire dans son mouchoir, et, enfonçant ses petits doigts durs dans les cheveux du lieutenant, détruisit d'un tour de poignet tout le bel édifice de sa coiffure. — Qu'est-ce que cela? s'écria le lieutenant, fort peu satisfait d'une familiarité si déplacée; voyez-vous l'effrontée! — Colibri découvrit son visage : — Auparavant, mal, dit-elle; comme cela, mieux. — Elle se recula vers un bout du sofa, et replia ses jambes sous elle : — Asseyez-vous là, là-bas. — Le lieutenant s'assit à la place qu'elle lui désignait. — Pourquoi donc m'éloignes-tu? demanda-t-il après un court silence; as-tu peur de moi?

Colibri se pelotonna comme un chat, et le regarda de côté. — Moi? non.

— Tu ne dois pas faire ainsi la sauvage, continua le lieutenant d'un ton paterne. Tu te souviens, n'est-ce pas, de ta promesse d'hier?

Colibri serra ses deux genoux dans ses bras, posa la tête dessus, et regarda encore de côté :

— Je me souviens.

— Dans ce cas,... fit Yergounof, prêt à s'avancer.

— Pas si vite, signore.

Colibri dégagea ses tresses de cheveux, dont elle avait enlacé ses genoux, et du bout de l'une d'elles lui cingla la main.

Le lieutenant resta tout penaud. — Quels yeux elle a, la mauvaise! murmura-t-il involontairement. Mais alors... pourquoi m'as-tu fait venir?

Colibri tendit le cou avec un mouvement d'oiseau et se mit aux écoutes.

— Émilie? dit le lieutenant d'un air effaré; quelque autre...

Colibri haussa les épaules.

— Mais tu entends quelque chose? reprit Yergounof.

— Rien.

Elle retira avec un autre mouvement d'oiseau sa petite tête de

forme allongée, dont les tresses épaisses étaient séparées par une raie soigneusement faite, qui se perdait dans un fouillis de petits cheveux frisés couvrant la nuque. — Rien, répéta-t-elle en se pelotonnant de nouveau.

— Personne! dit le lieutenant. Je puis donc... Il étendit la main et la retira aussitôt; une goutte de sang se voyait sur son doigt. Quelle bêtise, s'écria-t-il en secouant la main, toujours vos éternelles épingles! Mais quelle maudite épingle est-ce cela? ajouta-t-il en voyant une espèce de dard en or qu'elle replaçait dans sa ceinture. C'est un poignard, c'est un aiguillon. Et toi, tu es une guêpe, entends-tu, une guêpe!

Colibri sembla goûter fort la comparaison du lieutenant; elle rit de son petit rire cristallin. — Oui, je piquerai... je piquerai.

Yergounof la regarda de travers. Elle rit, pensa-t-il, et le visage reste toujours triste. Regarde un peu ceci, ajouta-t-il à voix haute.

— Quoi? demanda Colibri avec son expression enfantine.

— Ceci, et le lieutenant tira de sa poche la petite croix d'or, qu'il fit briller en la tournant en l'air entre ses doigts. C'est joli, n'est-ce pas?

Colibri leva les yeux d'un air d'indifférence.

— Ah! une croix, dit-elle, nous n'en portons pas.

— Comment! vous ne portez pas de croix! Tu es donc une Juive ou une Turque?

— Nous n'en portons pas, répéta Colibri; puis, se levant tout à coup et regardant en arrière, par-dessus son épaule : — Voulez-vous que je chante? Je vais chanter.

Le lieutenant remit précipitamment la croix dans sa poche et se retourna aussi, car il avait cru entendre une sorte de craquement dans le mur. — Quel bruit fait-on là?

— Souris, souris! se hâta de répondre Colibri; puis de la façon la plus inopinée pour le lieutenant, elle lui enlaça la tête de ses bras souples et lisses, et d'un rapide baiser lui brûla la joue comme avec un fer rouge. Il serra Colibri à son tour; mais elle glissa de son étreinte comme un serpent, chose facile avec sa taille mince et onduleuse. — Attends, attends, dit-elle à voix basse. Auparavant du café...

— Quelle idée! Après...

— Non, tout de suite, à présent brûlant, froid plus tard.

Elle saisit la cafetière par l'anse, et se mit à verser de haut dans les deux tasses. Le café tombait en jet tordu et fumant, et Colibri, penchant la tête sur son épaule, le regardait tomber. Yergounof jeta un morceau de sucre dans la tasse, qu'il avala d'un trait. Le

café lui sembla très fort et très amer. Colibri le regardait faire en souriant et en dilatant ses narines au-dessus de la tasse, qu'elle avait portée à ses lèvres et qu'elle reposa lentement sur la table.

— Pourquoi ne bois-tu pas? demanda le lieutenant.

— Moi, peu à peu.

— Mais, voyons, assieds-toi donc enfin près de moi, dit le lieutenant en frappant de la main sur le sofa.

— A l'instant.

Elle étendit la main, et sans quitter Yergounof des yeux elle prit sa guitare : — Avant, je vais chanter.

— Oui, oui, mais assieds-toi.

— Et je vais danser. Veux-tu?

— Tu danses!... Ah! je voudrais bien voir cela; pourtant, si tu dansais après?

— Non, non; mais je t'aime beaucoup, moi.

— Vraiment? Allons, danse, obstinée que tu es.

Colibri se plaça de l'autre côté de la table, et, après avoir pris quelques accords, elle entonna, à la grande surprise du lieutenant, qui attendait quelque chanson gaie et animée, une sorte de récitatif lent et monotone, accompagnant chacun des sons qui semblaient sortir avec effort de son gosier d'un balancement mesuré de tout son corps à droite et à gauche. Elle ne souriait point. Elle avait même rapproché ses sourcils hauts et arqués, entre lesquels se voyait distinctement un petit signe de couleur bleue, semblable à une lettre de quelque langue orientale, qui avait été probablement tracée avec la poudre. Elle avait presque fermé les yeux; mais ses prunelles brillaient encore d'un éclat morne entre ses paupières abaissées, et elle s'obstinait à regarder le lieutenant avec la même fixité. Lui aussi ne pouvait détacher les yeux de ces yeux magnifiques et menaçans, de ce visage basané qu'une faible rougeur colorait de plus en plus, de ces lèvres à demi ouvertes et immobiles, de ces serpens noirs qui se balançaient en cadence aux deux côtés de sa tête élégante. Colibri continuait ses mouvemens sans quitter la place; ses pieds ne faisaient que se soulever tantôt sur la pointe, tantôt sur le talon. Une fois seulement elle se tourna avec violence, et poussa un cri perçant en agitant la guitare au-dessus de sa tête, et de nouveau reprit la même danse balancée avec le même chant lent et monotone. Cependant Yergounof était assis très commodément sur le sofa, et continuait, sans mot dire, à regarder Colibri. Il éprouvait une sensation étrange et inaccoutumée; il se sentait léger et libre, presque trop léger; il n'avait plus de corps, il nageait dans l'espace. En même temps de petites fourmis froides lui glissaient le long du dos; je ne sais quelle agréable défaillance énervait

ses jambes, et la somnolence lui chatouillait les coins des lèvres et des yeux. Il ne désirait plus rien, ne pensait plus à rien; il se sentait bercer doucement, et murmurait du bout des lèvres : — Oh! mon « petit joujou. » — De temps à autre, le visage du « petit joujou » semblait se voiler. — Pourquoi donc? se disait le lieutenant. Ah! c'est de la fumée... il y a... ici... de la fumée bleue. — Et quelqu'un se remettait à le bercer et à lui murmurer à l'oreille des mots agréables qui commençaient et ne finissaient point.

Mais voilà que tout à coup il voit les yeux du petit joujou s'ouvrir énormes, d'une grandeur démesurée, comme les arches d'un pont. La guitare roula, et, se heurtant sur le plancher, sembla résonner des dernières profondeurs de l'abîme. Je ne sais quel ami, le plus intime du lieutenant, l'embrassa tendrement et fortement par derrière, et lui arrangea le nœud de sa cravate;... puis il aperçut tout contre son visage les moustaches épaisses, le nez crochu et les yeux perçans de l'inconnu aux trois boutons d'argent, et bien que les yeux fussent à la place des moustaches et les moustaches à la place des yeux, bien que le nez fût également renversé, le lieutenant ne s'en étonna point. Il trouva même que ce devait être ainsi, et fut sur le point de dire à ce nez : — Bonjour, frère Grégoire; — mais il ajourna cette intention et préféra... préféra partir immédiatement avec Colibri pour Constantinople, afin d'y célébrer leur mariage, Colibri étant Turque, et lui venant d'être fait mahométan...

Cela lui fut d'autant plus facile qu'un petit bateau se présenta... Il y porta le pied, et, bien que par maladresse il se fût heurté à ce point qu'il ressentit une douleur si vive qu'il ne savait plus où étaient ses membres, il se remit en équilibre, et, s'étant assis sur un petit banc qui se trouvait à la poupe du bateau, il se mit à descendre ce même grand fleuve qui, sous le nom de fleuve du Temps, se voit accroché dans les colléges de Nicolaïef, et qui mène droit à Constantinople. Cette navigation lui causait un plaisir extrême. Il rencontrait à chaque instant de grandes sarcelles rouges, qui par malheur ne se laissaient pas approcher et plongeaient aussitôt, ne laissant à leur place que de larges taches sanguinolentes. Colibri voyageait avec lui; mais, désireuse d'éviter la chaleur, elle avait pris place dans l'intérieur du bateau, et de temps en temps frappait de petits coups contre le fond. Voici enfin Constantinople; les maisons sont comme il convient aux maisons d'être, en forme de chapeaux tyroliens, et tous les Turcs ont des faces si larges et si graves... Seulement il ne faut pas les regarder trop longtemps; bientôt elles se déforment, font des grimaces et fondent comme des tas de neige au printemps... Voici le palais qu'il va habiter avec Colibri... Comme tout y est bien arrangé! Des épaulettes partout, des

soldats chevronnés sonnant de la trompette dans tous les coins, et naturellement sur tous les murs le portrait de Mahomet en général russe. Mais pourquoi Colibri court-elle devant lui de chambre en chambre, traînant ses queues après elle? Et pourquoi ne veut-elle pas se retourner? Et puis elle rapetisse, elle rapetisse toujours;... ce n'est plus Colibri, c'est un petit gentilhomme en veste ronde, et il est son gouverneur, et le voilà forcé de grimper après lui dans l'intérieur d'une lunette d'approche, et cette lunette se resserre de plus en plus; on ne peut plus s'y mouvoir, ni en avant, ni en arrière; on ne peut plus respirer, et un poids énorme s'écroule sur son dos; il a la bouche pleine de terre...

IV.

Le lieutenant ouvre enfin les yeux... Il fait clair et tout est calme autour de lui. On sent le vinaigre, la menthe. Au-dessus, à droite, à gauche, quelque chose de blanc l'enveloppe; il regarde, il examine : ce sont les rideaux d'un lit. Il veut soulever la tête, impossible; la main, impossible également. Qu'est-ce que cela signifie? Il baisse les yeux : un long corps est étendu devant lui, caché sous une couverture en laine grossière avec des bandes brunes aux deux bouts. Ce corps, vérification faite, est le sien même. Il essaie de pousser un cri : rien ne sort; il essaie de nouveau, il rassemble toutes ses forces : une espèce de son décrépit tremblote sous son nez. Des pas lourds se font entendre; une main écarte le rideau. Un vieil invalide vêtu d'une redingote militaire rapiécée se tient devant le lieutenant. Tous deux semblent diversement étonnés. Une grande cruche d'étain vient s'appl iquer sur les lèvres du lieutenant, qui boit de l'eau fraîche avec avidité. Sa langue se délie. — Où suis-je?

L'invalide le regarde une seconde fois, s'éloigne et revient avec un autre homme en uniforme. — Où suis-je? répète le lieutenant.

— Allons! il n'en mourra pas, dit l' homme en uniforme. Vous êtes à l'hôpital, reprit-il à voix haute; mais il ne faut pas parler. Taisez-vous et dormez.

Le lieutenant va s'étonner encore; mais il retombe dans le néant.

Le lendemain apparut le médecin de l'hôpital. Yergounof avait repris ses sens. Le docteur le félicita de sa guérison, et commanda que l'on changeât les bandages qui enveloppaient sa tête. — Comment, la tête? Est-ce que j'ai quelque chose...

— Vous ne devez point parler, interrompit le docteur, ni vou agiter. Restez tranquille et remerciez le Très-Haut. Où sont les compresses, Popof

— Mais l'argent,... l'argent de la couronne...

— Allons, voilà qu'il délire de nouveau. De la glace, Popof, encore de la glace!

Une semaine se passa. Le lieutenant était assez remis pour qu'on crût pouvoir lui révéler ce qui lui était arrivé. Voici ce qu'il apprit : le 16 juin, à sept heures du soir, avait eu lieu sa dernière visite chez Mme Fritsche, et le 17, vers l'heure du dîner, c'est-à-dire presque vingt-quatre heures plus tard, un berger l'avait trouvé dans un ravin, près de la grand'route de Kherson, à deux werstes environ de Nicolaïef, sans connaissance, la tête fendue et des taches bleuâtres autour du cou. Son uniforme et son gilet étaient déboutonnés, toutes les poches retournées; son shako et sa dague avaient disparu, ainsi que sa ceinture de cuir. A en juger par l'herbe foulée, par une large trace laissée dans le sable et la terre glaise, le lieutenant avait dû être traîné de la route jusqu'au fond du ravin, et là seulement on lui avait porté sur la tête un coup avec une arme tranchante, peut-être avec sa propre dague. En effet sur toute la trace il ne s'était pas vu une seule goutte de sang, tandis qu'autour de sa tête il s'en était trouvé toute une mare. Les assassins avaient dû d'abord lui faire perdre connaissance, puis essayer de l'étrangler; ensuite, l'ayant porté hors de la ville, ils lui avaient porté le dernier coup au fond du ravin. Le lieutenant n'avait échappé à la mort que grâce à son tempérament de fer, car il n'avait repris connaissance que le 23 juillet, cinq semaines après l'événement.

Yergounof fit immédiatement son rapport à l'autorité, raconta par écrit et verbalement toutes les circonstances du malheur qui l'avait frappé, et indiqua clairement la maison de Mme Fritsche. La police y courut, mais n'y trouva plus personne; les oiseaux avaient déjà quitté le nid. On empoigna le maître de la maison, on le traîna devant la justice. On ne put tirer grand'chose de cet homme, bourgeois de la ville, extrêmement vieux et non moins sourd. Il habitait lui-même un autre quartier de Nicolaïef, et tout ce qu'il savait, c'est que, quatre mois auparavant, il avait loué sa maison à une Juive pourvue d'un passeport et nommée Schmoul ou Schmoulke, et qu'il l'avait, selon son devoir, immédiatement déclarée à la police. Une jeune fille, ajouta-t-il dans sa déposition, également pourvue d'un passeport était venue rejoindre la vieille Juive.

Quel était le métier de ces femmes? Il n'en savait rien. Avaient-elles d'autres locataires? Il ne le savait pas davantage. Et quant au petit garçon qui avait été le gardien de sa maison, il était parti pour Odessa, ou pour Pétersbourg, ou pour toute autre ville. Le nouveau gardien n'était entré en fonction qu'au 1er juillet.

On fit alors des recherches sur les registres de la police et des investigations dans le voisinage, et l'on apprit que la Schmoulke

avec sa compagne, dont le vrai nom paraissait être Frederica Bengel, avait quitté Nicolaïef vers le 20 juin pour une destination inconnue. Quant à l'homme mystérieux, à la mine de bohémien et aux trois boutons d'argent, ainsi que la fille étrangère au teint basané et à la grosse tresse de cheveux, personne ne les avait vus ou personne n'osa l'avouer.

Dès que le lieutenant put sortir de l'hôpital, il alla revoir lui-même la maison qui lui avait été si fatale. Dans la petite chambre où il avait eu ses causeries avec Colibri, et qui sentait encore l'odeur du musc, on avait découvert une autre petite porte, contre laquelle, à sa seconde visite, avait été adossé le sofa, et par où, selon toute vraisemblance, était entré l'assassin. Le lieutenant présenta aussitôt une supplique en forme. L'enquête commença. Une foule d'ordonnances portant les numéros de leur série furent rendues et communiquées dans toutes les directions. Une foule de réponses également numérotées revinrent en temps et lieu; mais ce fut tout. Les personnes suspectes avaient disparu, et avec elles l'argent de la couronne, s'élevant à mille neuf cent dix-sept roubles et plusieurs kopeks, somme assez importante à cette époque. Pendant dix années, le malheureux lieutenant subit des retenues pour restituer la somme, jusqu'à ce qu'enfin il eut la chance d'en acquitter le reliquat à la faveur d'une amnistie qui étendit sa grâce sur lui.

Dans les premiers temps, il était resté fermement convaincu que la cause de tout le malheur, que la tête de la conspiration ourdie contre lui avait été Émilie, sa perfide *Zuckerpüppchen*. Il se souvenait que le jour de sa dernière entrevue avec elle il s'était imprudemment endormi sur le sofa, qu'à son réveil il avait remarqué le trouble de cette femme, et que le soir même il avait découvert cette fente faite à sa ceinture, évidemment avec les ciseaux qu'elle avait cachés dans sa poche. — Elle a tout vu, se disait-il; elle l'aura dit à cette vieille diablesse et à ces deux autres démons. Elle m'a tendu un piége en m'écrivant cette lettre, et je me suis livré; mais qui aurait pu s'attendre à cela d'elle? Alors il se représentait le bon et joli visage d'Émilie, ses yeux clairs et rians. — O femmes, femmes! répétait-il en grinçant des dents, race de crocodiles! — Mais, lorsqu'il eut quitté définitivement l'hôpital pour rentrer dans son logement, il apprit une circonstance qui dérouta complétement ses conjectures. Le jour même où on l'avait ramené dans la ville plus qu'à demi mort, une jeune fille qui, d'après tous les signalemens donnés, était le propre portrait d'Émilie, était accourue tout en larmes et les cheveux épars à la maison du lieutenant, d'où, ayant demandé des nouvelles à son brosseur, elle était partie comme une folle pour l'hôpital. Là, on lui dit que le lieutenant ne passerait pas la journée, et elle disparut aussitôt en se tordant les bras et en donnant

tous les signes du plus violent désespoir. Il devenait donc évident qu'elle ne s'était point attendue à l'assassinat. Ou bien l'aurait-on trompée elle-même? n'aurait-elle point reçu sa part? le remords se serait-il éveillé en elle? Et pourtant elle avait quitté Nicolaïef avec cette abominable vieille qui devait certainement être au courant de tout... Le lieutenant ne savait que penser, et il n'ennuya pas peu souvent son brosseur en lui faisant répéter le signalement de la jeune fille et les paroles qu'elle lui avait dites.

Dix-huit mois plus tard, le lieutenant reçut d'Émilie, *alias* Frederica Bengel, une lettre en allemand qu'il se fit traduire aussitôt, et que depuis il nous montra plus d'une fois. Elle était tout émaillée de fautes d'orthographe, mais surtout de points d'exclamation. L'enveloppe portait le timbre de Breslau. En voici la traduction à peu près fidèle :

« Mon cher et incomparable Florestan! monsieur le lieutenant Jörgenhof! combien de fois me suis-je juré de vous écrire, et toujours, à mon grand regret, j'ai remis, quoique l'idée que vous puissiez me tenir pour complice de ce crime affreux ait toujours été pour moi la plus affreuse pensée! Oh! mon cher monsieur le lieutenant, croyez-moi, le jour où j'ai appris que vous étiez sain et sauf a été le plus beau jour de ma vie! Mais je ne puis prétendre à me justifier complétement; je ne veux pas mentir : c'est moi en effet qui ai découvert votre habitude de porter votre argent sur votre estomac (du reste, dans nos contrées, tous les bouchers et marchands de bestiaux font de même), et j'ai eu l'imprudence d'en parler! J'ai même dit, comme par plaisanterie, qu'il n'y aurait pas grand mal à vous prendre un peu de cette somme. La vieille sorcière (oh! monsieur Florestan, elle n'était pas ma tante!) entra immédiatement en conspiration avec ce monstre impie de Luigi et son autre complice! Je vous jure, sur le tombeau de ma mère (qui était une honnête femme, pas comme moi!), que j'ignore jusqu'à présent quels étaient ces gens. Tout ce que je sais, c'est que lui se nommait Luigi, et qu'ils étaient arrivés tous deux de Bucharest, et que c'étaient certainement de grands criminels, car ils se cachaient de la police, et ils avaient de l'argent et des objets précieux. Ce Luigi était un terrible personnage : tuer son semblable n'était rien pour lui! Il parlait toutes les langues, et c'est lui qui a écrit ma lettre. C'est lui qui a recouvré les objets volés par la cuisinière. Il pouvait tout faire, tout, tout! C'était un terrible personnage! Il a persuadé à la vieille qu'il ne ferait que vous étourdir un peu en vous donnant une certaine boisson, qu'ensuite il vous emmènerait hors de la ville et dirait qu'il ne sait rien, que c'est vous qui aviez pris un peu trop de vin; mais le scélérat avait déjà dans l'esprit qu'il valait mieux vous faire un mauvais parti pour qu'après aucun

coq n'en pût rien chanter! Il écrivit cette horrible lettre, et la vieille m'éloigna par ruse, et je puis dire par force! Je ne soupçonnais rien, et j'avais une peur horrible de ce Luigi qui me disait : — Je te couperai le cou comme à un poulet! — Et en disant cela, il remuait si affreusement ses moustaches! Et voilà comment, par ruse, on m'a emmenée dans une certaine société... Oh! monsieur Florestan, j'ai bien honte et je pleure des larmes bien amères, car il me semble que je n'étais pourtant pas née pour un semblable métier! La pensée que j'avais été jusqu'à un certain point la cause de votre malheur m'a rendue presque folle, et pourtant je suis partie avec ces gens-là, car si la police nous avait découverts, que serais-je devenue? Mais bientôt je les ai quittés tous, et quoique maintenant je vive dans la misère, souvent sans un morceau de pain, mon âme est tranquille. Ne me demandez pas pourquoi j'étais venue moi-même à Nicolaïef : je ne pourrais répondre; j'ai prêté un serment terrible! Je finis ma lettre par une supplication, monsieur Florestan : de grâce, si jamais vous pensez à votre pauvre petite amie Émilie, ne pensez pas à elle comme à une noire scélérate! Le Dieu éternel voit mon cœur en ce moment : j'ai une mauvaise moralité et je suis légère, mais je ne suis pas méchante. Et je vous aimerai toujours, mon incomparable Florestan! et je vous souhaiterai toujours ce qu'il y a de meilleur sur ce globe terrestre. Si ma lettre parvient jusqu'à vous, écrivez-moi quelques lignes pour que je sache que vous l'avez reçue. Vous rendrez par là très heureuse votre fidèlement dévouée ÉMILIE. »

« *P. S.* Je vous ai écrit en allemand; je n'aurais pas pu exprimer en une autre langue tous les sentimens qui m'oppressent; mais vous pouvez m'écrire en russe. »

— Eh bien! lui avez-vous répondu? demandâmes-nous au lieutenant.

— J'en ai eu souvent l'intention; mais comment écrire? Je ne sais pas l'allemand, et quant au russe, quoi qu'elle en ait dit, il eût fallu se le faire traduire. Alors vous comprenez,... cette correspondance,... la dignité de l'épaulette,.. enfin je n'ai pas écrit.

Et chaque fois qu'il achevait son récit, le lieutenant Yergounof hochait la tête, poussait un soupir. — Voilà, disait-il, ce que c'est que la jeunesse! — Et si parmi les auditeurs il se trouvait un novice qui entendait raconter pour la première fois la célèbre aventure, il lui prenait la main, la posait sur son crâne et lui faisait tâter la cicatrice de sa blessure. Elle était énorme en effet, et s'étendait d'une oreille à l'autre.

IVAN TOURGUENEF.

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE

III.

LA JEUNESSE DE MARC-AURÈLE

D'APRÈS LES LETTRES DE FRONTON.

M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistolæ, recensuit Adr. Naber, Lips. Teubner 1867.

Après avoir séjourné quelque temps dans cette sombre histoire des premiers césars (1), j'éprouve le besoin de détourner les yeux vers des spectacles moins tristes. Je cherche, sans sortir de l'empire, quelques tableaux qu'on regarde avec plaisir et qui montrent l'homme sous un meilleur jour. L'époque des Antonins me les fournira facilement. Par exemple, qui peut mieux reposer des délateurs que Marc-Aurèle? On vient justement de publier une nouvelle édition de sa correspondance avec Fronton; j'en profite pour étudier de près cette aimable figure (2).

Il y a un peu plus de cinquante ans, un jeune érudit, Angelo Maï, étudiant dans la bibliothèque de Milan un manuscrit du xe siècle

(1) Voyez *l'Exil d'Ovide* dans la *Revue* du 1er juin 1867, et *les Délateurs* dans celle du 15 novembre dernier.

(2) Les lecteurs de la *Revue* se souviennent que M. Martha les a déjà entretenus de Marc-Aurèle. Seulement, comme il s'occupait surtout de ses *Pensées*, il l'a fait connaître tel qu'il était dans ses dernières années. J'étudie au contraire sa correspondance, qui va nous le montrer pendant sa jeunesse. Je n'ai donc d'autre ambition, dans l'étude qu'on va lire, que de compléter le tableau présenté par M. Martha.

qui contenait les actes du concile de Chalcédoine, s'aperçut que sous l'écriture qu'il déchiffrait il y en avait une autre. Au moyen âge, quand le parchemin devint rare, on imagina une manière très simple de s'en procurer : on lavait les vieux manuscrits afin d'y pouvoir encore écrire, et l'on faisait ainsi sans façon des livres nouveaux avec les livres anciens. Ce procédé fâcheux nous a conservé beaucoup de sermons ennuyeux et des traités de théologie illisibles, mais il nous a fait perdre des chefs-d'œuvre. Heureusement le manuscrit sur lequel Maï était tombé avait été imparfaitement lavé, et avec beaucoup de patience et de travail il parvint à lire l'ancienne écriture. C'est ainsi qu'il donna au monde savant la correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton, qui était perdue depuis huit siècles.

Le monde savant, il faut le dire, n'accueillit pas très bien cette publication; elle parut lui causer beaucoup plus de déception que de plaisir. Il était arrivé par malheur que, sur le nom des deux correspondans, on avait trop espéré. On se faisait d'avance une trop belle idée de ces lettres d'un grand empereur à un orateur illustre; l'attente était si vive qu'elle ne pouvait pas être entièrement satisfaite. Les lecteurs, qui comptaient sur la perfection, s'indignèrent de trouver beaucoup de petitesses chez un rhéteur et quelques puérilités chez un jeune homme, et la curiosité publique, qui n'aime pas à être trompée, se vengea de ce mécompte par le dédain et la raillerie. A la distance où nous sommes aujourd'hui de cette première déception, il nous est facile d'être plus justes. En même temps que nous nous sentons plus disposés à juger ces lettres avec impartialité, tout contribue à nous en rendre l'étude plus facile. La critique allemande a beaucoup fait depuis cinquante ans pour éclaircir ce texte mutilé. D'éminens philologues, Niebuhr, Buttmann, Heindorf, Haupt, ont corrigé les expressions vicieuses, complété les phrases inachevées et rendu partout l'obscurité moins épaisse. Récemment encore, M. Du Rieu a revu avec soin les manuscrits que personne n'avait consultés depuis Maï, et ses notes ont permis à M. Naber de publier une édition plus correcte, plus exacte et mieux ordonnée. Servons-nous de tous ces secours pour pénétrer dans cette correspondance difficile, où nous risquerions sans eux de nous égarer. Quoi qu'on dise, elle mérite d'être étudiée de près. Comme Fronton était l'un des maîtres de Marc-Aurèle, et qu'il l'entretient volontiers de ses études, elle a pour nous cet intérêt de nous apprendre comment ce prince fut élevé; elle contient surtout beaucoup de renseignemens sur cette crise qui le fit passer de la rhétorique à la philosophie. Ce fut l'événement le plus grave de sa jeunesse, c'est celui qu'il importe le plus de connaître parce qu'il décida de sa vie; mais avant d'entrer dans le détail de cette éducation et dans le récit

de cette crise, commençons par faire connaissance avec le maître et l'élève : nous comprendrons mieux les rapports qu'ils eurent ensemble quand nous saurons ce qu'ils étaient tous les deux.

I.

Fronton était un Africain qui, ne trouvant pas que Cirta (Constantine) fût un théâtre digne de lui, vint à Rome, où il se fit bientôt une grande réputation. Il passait sous Hadrien pour le premier orateur de son temps. Ce qui reste de ses discours ne nous semble guère répondre à sa renommée, et il nous paraît impossible de comprendre que ses contemporains aient osé le comparer à Cicéron. Le seul moyen d'expliquer le bruit qui s'est fait autour de son nom, c'est de nous rappeler qu'il fut un novateur, un chef d'école, et qu'il sut à propos se mettre à la tête d'un mouvement de l'opinion publique. Il fit illusion à son époque parce qu'elle retrouvait en lui toutes ses préférences, et elle mit tant de complaisance à l'admirer parce qu'il en avait mis beaucoup à la suivre. En un siècle, l'éloquence romaine avait subi plusieurs révolutions. Les continuateurs de Cicéron, en copiant servilement ses procédés, les avaient bien vite discrédités. Ils s'étaient contentés pour toute originalité d'amollir son harmonie et d'affadir son élégance. Aussi une école nouvelle était-elle née à la fin du règne d'Auguste qui rompait hardiment avec le passé, qui voulait frapper à chaque phrase, qui cherchait l'image et la couleur à tout prix. Sous les Flaviens, Quintilien essaya de ramener le goût public vers Cicéron, et il y réussit; mais le mouvement ne s'arrêta pas où il aurait voulu, et dans ce retour au passé on alla bientôt plus loin qu'Auguste et que César. L'époque d'Hadrien semblait naturellement condamnée au pédantisme; elle était très éprise des lettres, elle les aimait et les cultivait avec passion, et pourtant elle avait perdu le don charmant d'inventer. En l'absence d'originalité véritable, il lui fallait bien se contenter de ces créations artificielles qu'on obtient par des imitations adroites et des combinaisons ingénieuses. C'est pour y introduire un peu de variété que, lorsqu'on fut las d'imiter Cicéron, on remonta jusqu'à ses prédécesseurs. En choisissant les modèles un peu plus loin, on avait l'avantage qu'ils étaient moins connus, et qu'en imitant on pouvait avoir l'air de créer. C'était une bonne fortune précieuse pour des gens très désireux de nouveautés et incapables d'en trouver. Voilà comment une manie d'archaïsme se répandit dans toute la littérature. Le vieux Caton redevint à la mode, les Gracques eurent comme un retour de jeunesse, et il fut de bon ton de préférer Ennius à Virgile, Fabius Pictor à Tite-Live.

Fronton, qui était un savant homme et qui avait l'esprit systématique, s'avisa d'élever cet archaïsme pédant, qui n'était guère que l'effet de l'impuissance, à la hauteur d'une théorie. Dans son système, l'éloquence se réduit presque au choix des mots, et l'unique mérite consiste à les aller prendre chez les écrivains les plus anciens. Aussi passait-il son temps à faire des extraits des auteurs les moins connus, poètes de mimes ou d'atellanes, orateurs et historiens oubliés, pour récolter chez eux quelque expression étrange et piquante qui surprît ce public de lettrés fatigués, et semblât nouvelle à force d'être ancienne. C'est « en ciselant les mots comme des bijoux au lieu de les tailler grossièrement comme des blocs de pierre » qu'il ravissait ses contemporains; mais les goûts sont changés aujourd'hui, et ce travail minutieux nous impatiente. Ce qui achève de nuire dans notre estime à cet artiste en paroles, c'est que nous ne le voyons pas sous son meilleur jour. Nous n'avons presque rien de ses discours, où nous pourrions à la rigueur tolérer un peu d'arrangement et d'artifice. Nous ne possédons guère que ses lettres, c'est-à-dire ce qui demandait le plus d'aisance et de naturel. Les procédés de sa rhétorique ne sont jamais plus ridicules que quand il les applique à un commerce intime et familier. Il avait pourtant lu et copié les lettres de Cicéron, mais cette lecture, loin de lui ouvrir les yeux, n'avait fait que le raffermir dans l'admiration des siennes. Pouvait-il croire que la postérité ne lirait pas avec plus de plaisir ses dissertations pompeuses et raffinées, qui lui avaient tant coûté de peine, que ces billets écrits au hasard et « avec les expressions de tous les jours? » Ce malheureux croyait être très juste en disant que Cicéron excelle dans un genre inférieur, *remissiores litteræ et tullianæ.*

On est toujours tenté d'être sévère pour Fronton quand on vient de le relire. Il faut cependant résister, pour être juste, aux impatiences que ce style maniéré nous cause. Chez lui, le cœur était plus droit que l'esprit, et l'homme se fait aimer quand on peut le saisir sous le rhéteur. Peut-être même la rhétorique, qui a fait de lui un si mauvais écrivain, l'a-t-elle aidé à rester un honnête homme. Il respectait en lui l'art qu'il professait, et il tenait à l'honorer par sa vie comme par son talent. Il se croyait naïvement une sorte de prêtre ou de pontife de l'éloquence, et il aurait assurément regardé comme un sacrilége de la déshonorer par une conduite coupable. Nous savons qu'il usa noblement de l'amitié de trois empereurs. Il ne les fatigua jamais de ses importunités; au contraire il se faisait prier pour leur écrire, et l'on voit dans ses lettres qu'il s'excuse sans cesse de les aller voir. Il n'était pas de cette foule empressée qui venait au palais tous les matins adorer l'astre à son réveil. Le mauvais état de sa santé lui sert souvent de prétexte pour s'en dis-

penser, et il abuse de ses rhumatismes pour rester chez lui le plus qu'il peut. Tandis que l'éducation de Néron avait, dit-on, rapporté à Sénèque 300 millions de sesterces (60 millions de francs), Fronton resta pauvre après avoir élevé Marc-Aurèle et Vérus. Il ne se piquait pas d'être un bon courtisan; il disait hardiment la vérité, même quand elle n'était pas agréable; il ne se croyait pas obligé de fuir ceux qui avaient encouru la colère du maître. Il nous reste une belle lettre de lui à Antonin pour lui expliquer qu'il a continué d'être l'ami d'un disgracié. « Je n'ai jamais eu cette habitude, lui dit-il, de renier dans le malheur des amitiés formées dans la prospérité. » Il me semble que j'entends le cri courageux de Mme de Sévigné après la disgrâce de Pompone : « le malheur ne me chassera pas de cette maison! » Voilà ce qu'était le maître, une figure singulière et compliquée, ridicule et touchante à la fois. L'élève ne présente pas les mêmes contrastes, et il est plus facile de le juger.

Ce jeune homme que Fronton allait élever avait eu cette bonne fortune de n'être pas destiné au trône en naissant. Comme on ne soupçonnait pas qu'il serait un jour empereur, personne n'eut d'intérêt à le gâter. Il entendit au moins la vérité pendant sa jeunesse, et prit pour elle un goût qui ne s'est plus démenti. Il n'y eut jamais peut-être d'âme plus naturellement honnête que la sienne. Dans cette sorte d'examen de sa vie qu'il a placé en tête de ses *Pensées*, il a senti le besoin de faire hommage de chacune de ses qualités à quelqu'un de ses parens ou de ses maîtres; mais sa reconnaissance était vraiment trop généreuse. Ses maîtres ne firent que cultiver ses excellens instincts. On sent bien en lisant ses lettres que ce qu'il a de meilleur vient de lui. L'expression de ses sentimens, quand elle n'est pas gâtée par la rhétorique, qu'on lui avait trop apprise, a de ces excès de vivacité naïve que l'éducation ne donne pas et qu'au contraire elle corrige. Sa correspondance nous montre aussi qu'il avait une mauvaise santé, et qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à être malade. Personne ne vérifiait mieux que lui la définition célèbre qu'Épictète donnait de l'homme : c'était vraiment une pauvre petite âme qui portait un cadavre, et ce cadavre a toujours gêné l'âme jusqu'au moment où elle s'en est enfin délivrée. Est-ce à ce tempérament maladif ou à la sollicitude intelligente de sa mère qu'il dut d'avoir une jeunesse si sérieuse et si grave? Il est certain qu'il ne vivait pas comme les gens de son âge. Il n'était pas épris des plaisirs, spectateur assidu des jeux publics; il ne se passionnait pas pour les combats de coqs ou de cailles, pour les gladiateurs ou pour les cochers. Il lisait, il étudiait, il apprenait. On lui parlait de Dion et de Brutus, on lui racontait l'histoire d'Helvidius, de Thraséas, de Caton, et ces souvenirs républicains enflammaient l'âme du futur empereur. C'est sans doute en lisant la vie des phi-

losophes stoïciens qu'il forma le projet de leur ressembler. Cet enfant de douze ans voulut imiter leurs austérités. Sa mère eut grand'peine à obtenir qu'il couchât sur quelques peaux de bêtes, à l'exemple de ses grands hommes favoris, il ne voulait d'autre lit que la terre.

La réputation de cette vie studieuse et austère arriva jusqu'au bel esprit pédant et futile, jusqu'à l'artiste vagabond qui depuis vingt ans gouvernait le monde. Hadrien s'éprit de ce jeune homme qui lui ressemblait si peu, et l'on dit qu'il songea quelque temps à le choisir pour son successeur; mais, comme il le trouvait trop jeune, il se décida à laisser l'empire à son gendre Antonin, à condition qu'Antonin adopterait Marc-Aurèle. En entrant ainsi dans la famille impériale, Marc-Aurèle ne fut pas ébloui de ce grand avenir qui l'attendait, et il quitta tristement l'honnête maison où il avait grandi pour aller habiter au Palatin. On comprend bien la répugnance qu'il éprouvait pour la demeure de Tibère et de Domitien : il savait les périls qu'à son âge il pouvait y courir; il se rappelait l'exemple de quelques hôtes de ce palais, jeunes comme lui, dont les débuts avaient fait naître tant d'espérances, et qui s'étaient ensuite laissé vaincre par les séductions du pouvoir absolu. L'éblouissement de cette autorité sans contrôle n'avait pas cessé d'être dangereux pour la raison et pour le cœur de celui qui l'exerçait. On raconte qu'Hadrien avait grand' peine à s'en préserver, et qu'il sacrifiait aux dieux quand il se sentait devenir méchant. Comme il lui est arrivé d'être cruel, il faut croire que le remède n'était pas toujours efficace, ou qu'il a quelquefois sacrifié trop tard. N'est-ce pas en songeant à la lutte du vieil empereur contre cette influence mauvaise que Marc-Aurèle se disait à lui-même ces belles paroles qu'il a reproduites dans ses *Pensées :* « ne deviens pas trop césar? » Il avait pour s'en préserver une heureuse qualité qu'il avait emportée avec lui de la maison maternelle et qu'il ne perdit pas dans sa nouvelle demeure : il aimait la vérité. Avant son adoption, il s'appelait Vérus; c'était un nom de bon augure, et il le méritait si bien qu'Hadrien prenait plaisir à l'appeler *Verissimus*. Non-seulement il disait volontiers la vérité aux autres, mais il aimait aussi qu'on la lui dît. Il recevait les complimens avec défiance et les reproches avec plaisir, et l'une des lettres les plus aimables qu'il ait écrites à Fronton est pour le remercier de l'avoir grondé. Avec un goût si vif pour la vérité, les séductions du Palatin et l'ivresse de la royauté perdaient une partie de leurs périls.

Elles étaient pourtant dangereuses encore, et Marc-Aurèle lui-même ne s'en est pas toujours préservé. Jusqu'au moment où il vint habiter ce pernicieux séjour, sa vie avait été à l'abri des passions. « Je remercie les dieux, dit-il dans ses *Pensées*, d'avoir con-

servé pure la fleur de ma jeunesse et de ne m'être pas fait homme avant l'âge. » Il le devait à sa mère autant qu'aux dieux. Elle n'avait rien négligé pour lui faire un intérieur honnête; elle choisissait avec soin ses amis et ses maîtres, et ne lui mettait que de bons exemples sous les yeux. Tout changea quand il lui fallut vivre auprès de ce vieillard fatigué qui mourait de ses plaisirs et ne pouvait pas y renoncer. Marc-Aurèle avait alors dix-huit ans, l'âge glissant, *lubrica ætas*, comme disaient les Romains, celui où l'on est le plus sensible à l'exemple des autres, et justement l'empereur, pour se priver le moins possible de cet enfant qui le charmait, eut l'idée étrange de le faire élever chez sa maîtresse. Jeté ainsi au milieu de la corruption, Marc-Aurèle semble n'y avoir pas toujours échappé. Il en fait humblement l'aveu dans ses *Pensées*; mais, comme ce n'était pas un de ces faiseurs ordinaires de confessions, pécheurs vaniteux et satisfaits, qui nous racontent leurs fautes passées avec tant de complaisance qu'on voit bien qu'il y a chez eux plus de regrets que de remords, il glisse sur ce souvenir : il se contente de remercier les dieux « de l'avoir guéri des passions d'amour auxquelles il avait un moment cédé. » De quelle époque de sa vie veut-il parler? Qu'était-ce que cette Bénédicta à laquelle il paraît si heureux d'avoir échappé? Sans doute quelqu'une de ces affranchies spirituelles et adroites, comme il s'en trouvait à la cour d'Hadrien, qui avait entrepris la conquête de ce sauvage philosophe, et dont il se sentait, malgré toutes ses luttes, plus épris qu'il n'aurait voulu. Après si longtemps, il n'en parle encore qu'avec une épouvante qui fait sourire. Je me figure que le souvenir du danger que sa vertu avait alors couru contribuait à l'armer d'une sorte de défiance contre les femmes et le monde. Il en garda un certain charme d'honnêteté timide, mais aussi je ne sais quoi de gauche et d'effarouché qui se retrouve dans ses lettres. Évidemment la vocation de ce jeune homme doux et scrupuleux, qui se dépeint lui-même un peu effrayé, un peu triste, était de vivre avec les idées plus qu'avec les hommes, de rester un spéculatif, un homme d'études et de vertus cachées. Il remplit admirablement plus tard tous ses devoirs de prince, mais toujours avec un peu d'effort et de déplaisir. Ce fut donc un bonheur pour le monde qu'Hadrien en eût fait un héritier de l'empire; ce ne fut pas un bonheur pour lui. Quand, au moment de quitter sa mère, il discourait tristement avec ses amis sur les ennuis de la puissance, il était sincère, et sa tristesse ne cachait pas une de ces comédies de modestie et d'humilité qu'on joue si volontiers quand on est sûr du rang suprême.

Hadrien ne survécut pas longtemps au choix qu'il avait fait de ses successeurs. Il fut remplacé par son gendre Antonin, le plus honnête homme de l'empire. Marc-Aurèle parle toujours de lui avec

l'affection la plus vive. Il le remercie surtout dans ses *Pensées* de lui avoir appris « qu'un roi peut vivre avec la simplicité d'un particulier sans que les affaires de l'état et la majesté souveraine aient à en souffrir. » Tacite, qui n'aime guère ses contemporains, leur donne pourtant cet éloge, que depuis Vespasien ils sont devenus plus rangés et plus sobres, qu'ils ont perdu le goût des prodigalités insensées, et il attribue cette réforme à l'introduction de plus en plus fréquente des provinciaux à Rome. Cette vieille aristocratie romaine avait pris dans une domination de six siècles des habitudes de luxe et de profusion qu'elle conserva sous l'empire pour essayer de s'étourdir. Il lui fallait des palais somptueux, d'immenses domaines, des armées d'esclaves, des *villas* qui étaient des villes, des bassins qui étaient des lacs, des parcs qui étaient des forêts. La noblesse nouvelle qui la remplaça venait des provinces, et naturellement elle apportait dans la capitale du monde les habitudes des petites villes, la simplicité des fortunes modestes, la familiarité des relations bourgeoises, la pratique des vertus de famille. L'exemple fut donné par les empereurs, qui étaient aussi des provinciaux. L'Espagnol Trajan fut appelé *optimus* par le sénat parce qu'il ne se crut pas dispensé de conserver sur le trône les habitudes de la vie privée et qu'il continua d'aimer ses amis, comme s'il n'était pas empereur. Antonin, qui était Gaulois d'origine (1), pensait comme Trajan. Un jour que Marc-Aurèle pleurait la mort d'un de ses maîtres, Apollonius de Chalcis, les courtisans, qui ne pleurent pas pour si peu, se montraient surpris et scandalisés de sa douleur. « Laissez-le donc être homme, leur répondit Antonin, ni la philosophie ni l'empire n'empêchent d'avoir du cœur. » Encore plus que Trajan et que Vespasien, il détestait la représentation et le faste. Il cherchait à faire son métier d'empereur le plus simplement possible. Jamais on ne vit un prince aimer moins la pourpre et les soldats. Il était de ces esprits téméraires et subversifs qui ne croient pas que le salut des empires soit attaché au respect de l'étiquette. On l'abordait sans peine, et il traitait familièrement ses amis. Fronton ne semble pas gêné quand il lui écrit, et il ne se croit pas obligé de prendre un air officiel. Les réponses d'Antonin sont pleines de bonhomie et de grâce. Tout prince qu'il était, il souriait à l'occasion, et ne se dispensait pas d'avoir de l'esprit quand il pouvait. En répondant à

(1) Nîmes, d'où sortait la famille d'Antonin, se prépare à lui élever une statue qui est due au talent distingué d'un jeune sculpteur du pays, M. Bosc. Peut-être quelques personnes seront-elles tentées de trouver que la reconnaissance des Nîmois remonte un peu haut; mais ceux qui ont visité ce beau pays, si plein de souvenirs antiques, ne seront pas de cette opinion. Quand on voit ces monumens si entiers, si bien conservés, si frais, il semble que ce passé est d'hier, et le bon empereur que les Nîmois vont fêter paraît presque un contemporain.

Fronton, qui le sollicitait pour un de ses amis, il lui parlait avec malice de cette inondation d'avocats (*scatebra causidicorum*) qui ne manque pas de se répandre sur toutes les places à donner. Quand Fronton fut consul, il prononça, selon l'usage, un beau discours pour louer l'empereur qui l'avait nommé; nous avons la lettre d'Antonin qui remercie son panégyriste. « Il faut bien, lui disait-il, que je vous envoie les félicitations que vous méritez, et pourtant je crains de manquer à toutes les convenances en faisant l'éloge de mon éloge. »

En arrivant à l'empire, Antonin n'avait pas cru devoir renoncer à ses habitudes, quand il les trouvait bonnes. Il continua d'aimer la campagne, et garda les goûts d'un grand propriétaire italien. Son plaisir le plus vif était de s'échapper du Palatin pour aller faire la vendange avec ses amis dans quelqu'un de ses domaines. La correspondance de Fronton nous donne des détails curieux sur ces voyages et les fêtes champêtres qui les suivaient. On quittait Rome au milieu d'une cohue d'amis empressés : la foule était grande de ceux qui voulaient saluer l'empereur et sa famille avant leur départ. On voyageait à petites journées; on se détournait pour visiter les curiosités de la route. Marc-Aurèle a grand soin de tenir son maître au courant de tout ce qu'on a vu de nouveau. « Nous avons visité Anagni, lui écrit-il; c'est une toute petite ville qui renferme beaucoup d'antiquités et surtout un nombre incroyable d'édifices religieux et de superstitions de tout genre. Il n'y a pas de rue où il n'y ait un temple, un sanctuaire ou une chapelle. » Ne croirait-on pas qu'il parle d'une ville de l'Italie moderne? On arrive enfin dans la villa où l'on doit rester et l'on s'y installe. Ces palais impériaux ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. Ils pouvaient être somptueux d'aspect, remplis d'objets d'art magnifiques, mais on n'y trouvait pas toujours le bien-être qu'un bourgeois aisé se procure si facilement de nos jours. Les chambres n'étaient pas chauffées pendant l'hiver, et Marc-Aurèle disait un jour à Fronton qu'il ne pouvait pas tenir la plume tant il y faisait froid. Il lui raconte une autre fois qu'il a trouvé un scorpion dans son lit. Qu'on nous vante ensuite le luxe effréné des césars! Les repas n'étaient guère plus somptueux que les palais n'étaient commodes. En sa qualité de philosophe, Marc-Aurèle se contentait le matin d'un morceau de pain, « tandis que les autres dévoraient des huîtres, des oignons et des sardines bien grasses. » On se livrait pendant la journée aux occupations les plus variées. Tantôt on allait chasser le sanglier sur la montagne, tantôt on se mêlait aux vendangeurs, et le bon Antonin lui-même, avec son petit manteau de laine de Lanuvium, prenait la serpe et coupait les raisins comme les autres. « Nous avons bien sué et bien ri, » écrivait Marc-Aurèle. Le soir, on dînait dans le

pressoir, et, comme distraction, on se donnait le plaisir d'entendre les campagnards qui se disputaient.

Une autre qualité d'Antonin, c'est le goût qu'il avait pour la vie de famille. Marc-Aurèle a fidèlement suivi son exemple. Le grand charme de ses lettres est de nous le montrer avec les siens, dans cet intérieur heureux où il se retirait si volontiers. Il aimait tendrement sa mère, à laquelle il devait tant; il avait la plus vive affection pour sa femme, et à cette époque au moins cette affection était partagée. On dit que plus tard Faustine s'ennuya de ce mari philosophe qui la délaissait trop souvent pour les soins de l'empire ou le charme de la science (1). S'il est vrai qu'elle ait manqué à ses devoirs, Marc-Aurèle au moins l'a toujours ignoré, et jamais aucune découverte fâcheuse n'a troublé le bonheur de son ménage; mais dans les premières années ce bonheur, étant plus nouveau, avait quelque chose de plus vif. Fronton, qui savait que c'était le moyen le plus sûr de lui plaire, lui parle toujours de sa famille. « Tous les matins, lui dit-il, je prie les dieux pour Faustine; je sais bien que c'est les prier pour vous. » Ses lettres se terminent très souvent par un souvenir pour les filles du prince. « Embrassez pour moi nos petites dames, » lui dit-il sans façon, et ailleurs : « Je baise leurs petits pieds gras et leurs mains mignonnes. » Marc-Aurèle, on le comprend, ne les oublie pas non plus dans ses réponses. Sa femme et ses enfans, ce qu'il appelle familièrement sa petite couvée, *nidulus noster*, sont, avec ses études, le sujet ordinaire de ses lettres à Fronton. Les maladies de tout ce petit monde paraissent l'occuper beaucoup plus que les affaires de l'empire. Il oublie qu'il est souffrant lui-même pour ne songer qu'aux souffrances des siens. Les couches de Faustine, les angines de ses filles, la toux obstinée qui fatigue son cher petit Antonin, *pullus Antoninus*, l'empêchent de prendre aucun repos. En revanche, sa joie déborde quand personne n'est malade autour de lui. Il écrit un jour à Fronton que le temps est mauvais et qu'il se sent mal à son aise; « mais, ajoute-t-il gaîment, quand nos petites filles se portent bien, il me semble que je ne souffre plus, et qu'il fait un temps admirable. » Je reconnais dans ces confidences charmantes l'influence et l'exemple d'Antonin. Lui aussi, à Rome et dans ses domaines, se

(1) M. Renan, dans un mémoire lu à la séance publique des quatre académies le 14 août 1867, a essayé de prouver que Faustine avait été calomniée. Il me semble avoir démontré d'une façon victorieuse qu'une partie des reproches qu'on lui adresse n'est pas fondée, qu'elle n'a pas empoisonné Vérus, son gendre, qu'elle n'était pas complice de la révolte d'Avidius Cassius. Quant aux désordres de sa vie privée, il est bien difficile de savoir ce qu'il en faut croire. En les voulant trop nier, on s'exposerait à s'entendre dire comme M. de Lassay par sa femme : « Comment donc faites-vous pour être si sûr de ces choses-là? » En tout cas, si Faustine a commis quelques fautes, M. Renan montre fort bien qu'on a dû singulièrement les exagérer.

plaisait à vivre comme un bon père de famille. Il aimait beaucoup sa femme, qui, à ce qu'on dit, le méritait peu, et il écrivait à Fronton après l'avoir perdue : « Je serais plus heureux avec elle dans une île déserte qu'au Palatin tout seul! »

Voilà dans quel milieu honnête et simple Marc-Aurèle a grandi. Aucun ne lui convenait mieux, aucun n'était plus propre à développer toutes ses vertus. C'est là que nous le montre cette correspondance avec Fronton, qui va nous permettre d'étudier la façon dont il fut élevé.

II.

Fronton était un rhéteur convaincu qui ne croyait pas qu'on pût rien apprendre à un prince de plus utile que la rhétorique; aussi l'enseigna-t-il avec conscience à Marc-Aurèle. Au moment où les lettres commencent, cet enseignement devait être à peu près fini. Marc-Aurèle était alors associé au gouvernement de l'empire, et il avait bien autre chose à faire que de s'occuper des figures de mots ou de pensées. Cependant Fronton ne laisse pas de lui envoyer de temps en temps quelque discours à écrire ou quelque comparaison à développer pour lui entretenir la main. C'était le travers de cette éducation oratoire des Romains d'être éternelle. On exigeait de l'orateur tant de qualités différentes et une telle diversité de perfections qu'il n'était jamais tout à fait formé et qu'il lui fallait étudier toujours. Il est probable que personne alors n'était étonné que Fronton continuât ses leçons si longtemps; mais, comme nos habitudes d'enseignement sont changées, nous ne pouvons retenir un sourire en voyant un prince de vingt-deux ans, au milieu des affaires les plus graves, écrire sérieusement à son professeur : « Je vous envoie ma sentence d'aujourd'hui et mon lieu-commun d'avant-hier. »

Marc-Aurèle montra d'abord un goût très vif pour l'art que Fronton lui faisait connaître. Il avait la passion d'apprendre, et, le sentiment du devoir se joignant à son penchant naturel pour l'étude, il se portait avec une sorte d'entraînement vers tout ce qu'on lui enseignait. Cette âme douce et docile se laissait facilement conduire, et ses maîtres exerçaient sur lui une influence dont il n'essayait pas de se défendre. C'est ainsi qu'il parut bientôt aussi convaincu que Fronton de l'importance souveraine de la rhétorique. Ils en parlent tous les deux avec un sérieux qui nous confond. Marc-Aurèle semble croire que le sort de sa renommée dépend de son maître et qu'il peut seul lui donner les moyens d'arriver à la gloire. « Je serai quelque chose, lui dit-il, si vous le voulez. » Fronton le voulait de tout son cœur. Il faut lui rendre cette justice qu'en se donnant tant de peine pour l'éducation du jeune prince il

ne cherchait pas à servir ses intérêts personnels; il ne songeait qu'à ceux de son art. Il croyait assurément lui devoir beaucoup, sa renommée littéraire, sa situation politique, le charme de sa vie; mais il pensait s'acquitter en lui donnant Marc-Aurèle. La gloire qu'il rêvait, c'était de placer la rhétorique sur le trône; elle n'était jamais montée si haut. Aussi que de travail, que de soins pour faire de son élève un rhéteur accompli! C'était sa préoccupation de tous les momens; il y songeait le jour et la nuit. « Vous croyez que j'ai dormi, lui écrit-il; eh bien! non. Je n'ai pas pu fermer l'œil. Je me demandais à moi-même si l'affection ne m'avait pas rendu trop indulgent pour vos fautes, si vous ne devriez pas avoir fait plus de progrès dans l'art oratoire, si les imperfections de votre talent ne tiennent pas à quelque paresse ou à quelque négligence. » Cet examen de conscience l'amène à une découverte fâcheuse. Il s'avise d'une lacune grave dans son enseignement, il craint de n'avoir pas assez exercé son élève dans le genre démonstratif. Heureusement tout peut se réparer. Il suffit de renoncer pour quelque temps aux mimes et aux comédies, qui habituent au style simple, et de se mettre à lire avec ardeur des harangues pompeuses. « Travaillons et faisons effort! Je vous promets, je vous jure que vous arriverez bientôt au sommet de l'éloquence. Les dieux nous aident, les dieux nous favorisent! » Nous avons beau faire, cette gravité nous déconcerte, nous ne pouvons nous habituer à voir traiter le genre démonstratif avec cette importance; mais les exhortations de Fronton étaient si vives, son enthousiasme si sincère, que Marc-Aurèle n'y résistait pas. Il se mettait au travail avec une ardeur qui finissait par effrayer ses amis. Fidèle disciple de son maître, il étudiait scrupuleusement les auteurs anciens, surtout le vieux Caton, dont il se disait volontiers le client. J'aime à croire qu'il cherchait autre chose chez eux que des mots à rajeunir. Il devait goûter cette énergie de paroles, cette vérité de sentimens, toutes ces qualités saines et viriles qui sont ordinaires aux littératures jeunes. Aussi était-il ravi quand il retrouvait dans les œuvres de Fronton quelque expression de ces vieux auteurs qu'il aimait tant; son admiration éclatait alors en transports étranges. « Quels argumens! quel ordre! quelle élégance! quel charme! quelle clarté! quelle finesse! quelle grâce! quel éclat! Êtes-vous heureux de si bien parler! Suis-je heureux d'avoir un maître comme vous! » Et il ne propose rien moins que de lui mettre la couronne sur la tête, le sceptre à la main, et de le faire roi de tous les lettrés.

Il est probable que ce goût que Marc-Aurèle ressentait alors pour Fronton venait non-seulement de l'admiration qu'il éprouvait pour son talent, mais aussi de l'estime que lui inspirait son caractère. C'était, comme on l'a vu, un très honnête homme. J'ai

peine à croire qu'il se soit borné à apprendre à son élève l'art de choisir les mots et de les bien placer. Son enseignement devait être souvent plus grave, et la morale s'y glissait à côté de la rhétorique. Les lieux-communs l'amenaient naturellement à traiter du vice et de la vertu, et à propos des métaphores et des sentences on parlait souvent de l'homme et de la vie. Quand Marc-Aurèle écrit à Fronton : « Vous ne cessez pas de me mettre dans la voie de la vérité et de m'ouvrir les yeux, » on pense bien qu'il n'est pas question seulement de leçons sur la propriété des expressions ou l'harmonie des périodes. Il ne dit pas dans ses *Pensées* que Fronton lui ait appris à bien parler; il le remercie de lui avoir enseigné « ce qu'il y a dans le cœur d'un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie, et combien les grands seigneurs sont étrangers aux sentimens affectueux. » La leçon était importante, et l'on comprend bien que Marc-Aurèle ait été très reconnaissant à son maître de la lui avoir donnée. Cette reconnaissance si expansive, si sincère, qui avait plus de prix venant d'un prince, fit naître chez Fronton, dont l'âme était restée jeune, une très vive affection. En parlant un jour à Marc-Aurèle de l'empereur Hadrien, qui par crainte ou par orgueil ne se laissait pas approcher, il lui disait : « Avec lui, la confiance m'a manqué; je le respectais tant que je n'ai pas osé l'aimer. » Les choses étaient changées à la cour bourgeoise d'Antonin. Aucune étiquette ne gênait l'expression des sentimens; on pouvait aimer un prince et le lui dire. Fronton usait de la permission; on trouve même souvent chez le maître et l'élève des excès de tendresse qui nous étonnent et nous déplaisent. Si les lettres de Voiture contiennent la galanterie de l'amour, il y a dans celles de Marc-Aurèle et de Fronton ce qu'on pourrait appeler la galanterie de l'amitié. Il arrive qu'aux époques lettrées où l'on a trop de goût pour l'esprit, on lui laisse aussi trop de place dans les choses du cœur. Il enjolive, il force, il exagère l'expression des sentimens. Il les affuble d'une sorte de parure qui peut les faire sembler ridicules et empruntés à qui les regarde de loin et ne distingue pas le corps du vêtement. Cependant ces exagérations ne sont qu'à la surface, le fond est solide et vrai. Il y a encore ici une autre raison qui a pu amener quelque excès d'ornemens et forcer par momens le naturel. C'est un élève et son maître qui s'entretiennent, la lettre se ressent de la leçon qui vient d'être donnée et la continue. Marc-Aurèle se surveille pour bien écrire; c'est un devoir qu'il envoie à son professeur; Fronton répond par un corrigé. L'un cherche à mériter un éloge, l'autre veut donner un modèle. Il est naturel que des deux côtés l'effort se sente parfois et nuise à l'aisance d'un commerce familier; mais, je le répète, le fond reste sincère. En somme, ces lettres nous donnent l'idée de deux honnêtes gens qui s'aimaient

beaucoup, et, malgré quelques impatiences que nous cause leur mauvais goût, elles nous les font aimer tous les deux.

On ne peut cependant s'empêcher d'en vouloir un peu à Fronton des efforts qu'il a faits pour gâter un des plus aimables naturels qui aient jamais étudié la rhétorique. Dans sa sollicitude inquiète, il ne savait qu'imaginer pour lui apprendre le beau langage. Il allait jusqu'à composer pour lui de ces jeux d'esprit pédantesques familiers à la littérature grecque, et dont, heureusement pour elles, les lettres latines s'étaient jusque-là préservées. Nous savons que les rhéteurs grecs s'amusaient à faire l'éloge d'Hélène et de Busiris, ou même celui de la fièvre quarte. Fronton ne va pas tout à fait aussi loin qu'eux; il se contente d'adresser à son élève l'éloge de la fumée et de la poussière, dont il reste quelques fragmens curieux. Nous y voyons que la difficulté du sujet ne le rebute pas, au contraire. « Il est d'un homme pieux, nous dit-il, de s'adresser aux dieux les moins fêtés. » Mais la fumée est-elle donc un dieu? Pourquoi pas? Les poètes ont bien divinisé les vents, et même les nuages et les brouillards. « Ils nous disent que les dieux sont vêtus de nuages, et, le jour où Jupiter partagea la couche de Junon sur l'Ida, n'est-ce pas un nuage qui leur rendit le service de les dérober aux yeux indiscrets? » La fumée a de plus ce privilége que, comme les brouillards et comme les dieux, elle échappe à la main qui veut la saisir, qu'elle est subtile et incorporelle, qu'il lui suffit de la plus petite fente pour s'introduire chez nous. Nous avons perdu la suite de cette pièce d'éloquence; mais les autres raisons étaient sans doute de la même force, ce qui nous empêche de les regretter. Fronton avait composé de même un éloge de la négligence dont quelques fragmens se sont aussi conservés. Il y disait notamment « qu'il avait songé longtemps à louer la négligence, et que, si jusque-là il avait négligé de le faire, c'est qu'il était trop plein de son sujet. »

Il était difficile que Marc-Aurèle ne finît pas par ressentir l'influence de ce mauvais goût. Il admirait trop sincèrement son maître pour ne pas l'imiter quelquefois. Quoique ses lettres soient en général plus simples et plus vraies, on y trouve aussi de temps en temps d'étranges métaphores. Un jour que Fronton était allé faire ses vendanges (Antonin avait mis ce divertissement à la mode), il lui écrit : « Quand vous verrez le vin doux bouillir dans le tonneau, songez à mon amour pour vous; ainsi il fermente, il bouillonne, il écume dans ma poitrine. » Comme il admirait tout chez son maître, même ces jeux d'esprit ridicules dont je viens de parler, il lui arrivait d'y prendre part. Fronton lui avait adressé l'éloge du sommeil pour l'engager à se reposer; Marc-Aurèle répond en attaquant le sommeil. Sa lettre est un chef-d'œuvre de mauvais goût; il y entasse toute sorte de raisons empruntées à Homère et à

Ennius, et il l'achève par ces mots : « Maintenant que j'ai bien attaqué le sommeil, allons dormir... » Fronton réplique; il était naturel que le maître eût le dernier mot dans cette joute. « Vous m'avez réfuté, lui dit-il, avec tant de savoir, de finesse et d'à-propos, que, si c'est la veille qui vous donne cette grâce et cet esprit, je me déclare vaincu; mais vous me dites que vous m'avez écrit le soir et au moment où vous alliez dormir. C'est donc l'approche du sommeil qui vous a inspiré une si jolie lettre, car, ainsi que le safran, le sommeil, avant d'arriver, fait sentir de loin son parfum et son charme. » Puis viennent des éloges sans fin de l'esprit de Marc-Aurèle; il reprend ses expressions les plus piquantes, il en développe la beauté; il les analyse, il les commente, il les lui fait admirer à lui-même. Ces félicitations pédantesques rappellent tout à fait la scène des *Femmes savantes* et les commentaires de Philaminte sur le fameux *quoi qu'on die*. Seulement, si Fronton est bien à sa place dans cette scène, il nous déplaît d'y voir Marc-Aurèle.

Ainsi Fronton triomphait. Il voyait ses leçons écoutées, son exemple suivi. Il recevait tous les jours des lettres où Marc-Aurèle essayait de reproduire sa manière et malheureusement y parvenait. « Je suis heureux, écrivait-il à ce fidèle disciple, je suis gai, je me porte bien, je redeviens jeune quand je vous vois faire tant de progrès... Sans vous, j'aurais assez d'années, assez de travail, assez de gloire, peut-être un peu trop de peine et de chagrin. C'est vous qui, malgré mon âge avancé et ma santé chancelante, me faites désirer la vie. » S'il tenait ainsi à vivre, c'est qu'il espérait voir bientôt la rhétorique couronnée dans Marc-Aurèle; c'était le rêve de sa vie, mais ce rêve ne devait pas se réaliser. Au moment où il se livrait ainsi à toute la vivacité de sa joie à la vue des progrès de son élève, cet élève lui échappait, et la philosophie l'enlevait pour toujours à la rhétorique.

III.

Depuis l'époque où, dans une ardeur de zèle prématuré, Marc-Aurèle s'était mis à porter le petit manteau et à coucher sur la dure, il n'avait jamais abandonné la philosophie. On sent bien aux railleries timides que Fronton lui adresse sur sa sagesse qu'il craignait quelque péril de ce côté. Il fallait pourtant que cette sagesse se fût bien humanisée pour ne l'avoir pas empêché de se livrer, comme il le fit, à la rhétorique; mais cette première ardeur n'était qu'assoupie, et elle devait se réveiller. Il y avait auprès de lui un homme qui s'était donné la tâche de le ramener aux études et aux préférences de sa jeunesse. C'était un stoïcien nommé Rusticus, personnage austère, d'humeur difficile, qui n'était jamais

content de rien. Tandis que Fronton louait sans cesse, Rusticus grondait toujours. Il s'élevait souvent entre les deux professeurs des contestations très vives sur le talent et le travail de l'élève. Fronton le portait aux nues, Rusticus faisait des réserves. Il insistait plus volontiers sur les imperfections que sur le mérite, et les complimens même qu'il était forcé de lui adresser avaient quelque chose de désagréable et de contraint. Il ne lui passait aucune faute, aucun travers, pénétrant pour les découvrir, impitoyable à les signaler. Malgré sa docilité et sa patience, Marc-Aurèle était parfois rebuté par ces brusqueries. Il se fâchait, il s'éloignait en grondant; mais la réflexion le désarmait, et un instinct plus fort le ramenait toujours vers cet honnête homme qui lui disait si rudement la vérité. C'est ainsi que le stoïcisme reprit possession de lui. Naturellement la rhétorique perdait tout ce que gagnait la philosophie. Rusticus ne se faisait pas faute de montrer à son élève ce qu'elle a de vide et de puéril. Il se moquait de ces petits vers que Marc-Aurèle composait honteusement le soir quand tout le monde reposait, et dont il ne voulait pas d'autre confident que Fronton. Il raillait sans pitié ce soin coquet et futile de ciseler l'expression; je soupçonne même que l'attaque devait être souvent plus vive et plus personnelle. Rusticus n'avait pas l'habitude de dissimuler ses sentimens, et sans doute, après avoir combattu le système, il s'en prenait franchement à l'homme. Quand Marc-Aurèle le remercie dans ses *Pensées* de l'avoir mis en garde contre les grands discoureurs, ces mots me font songer à Fronton; n'est-ce pas de lui ou des gens de son école que le prince veut ici parler? Qu'on se figure tout ce que devait perdre chaque jour ce pauvre rhéteur jusque-là si admiré à ces vigoureuses sorties du rigide stoïcien! Il lui restait au moins la gloire de bien écrire : on vient de voir que Marc-Aurèle était ravi de son beau langage; mais ce prestige même, il devait le perdre. Un jour Marc-Aurèle lut une lettre que Rusticus écrivait à sa mère de Sinuesse, où il se trouvait, lettre de philosophe, sans apprêts, sans efforts, où l'expression était le vêtement et non la parure de la pensée. Il en fut charmé, et il nous dit qu'elle lui donna le goût d'écrire les siennes plus simplement. On peut croire qu'il trouva dès lors moins de plaisir à lire celles de Fronton, et qu'il se sentit moins disposé à admirer et à imiter l'éloge de la fumée ou de la négligence. La rhétorique était donc fort ébranlée par tous ces assauts dans l'esprit du jeune prince; elle fut tout à fait vaincue le jour où Rusticus lui apporta un livre nouveau, que le public ne connaissait pas encore, les *Entretiens* d'Épictète (1).

(1) Il semble du moins ressortir des expressions de Marc-Aurèle que les *Entretiens* n'étaient pas encore publiés. Il remercie Rusticus de les lui avoir laissé emporter chez

Ce livre, dont la destinée a été si grande, et qui a eu l'honneur d'émouvoir tant de nobles âmes, entre autres celles de Marc-Aurèle et de Pascal, ne contenait pas, à vrai dire, des enseignemens nouveaux. C'était toujours la pensée stoïcienne, qu'il faut ne placer son bonheur que dans les choses qui dépendent de nous et regarder comme indifférentes celles qui ne sont pas en notre pouvoir. On avait dit cent fois avant Épictète qu'il n'y a rien d'important dans la vie que de cultiver son esprit et de fortifier sa volonté, que la fortune, la santé, le pouvoir, la réputation, ne sont pas des biens véritables, qu'il faut en détacher son âme, si l'on veut échapper au despotisme des hommes et du sort; mais jamais peut-être on ne l'avait dit avec tant d'émotion, d'un ton si sincère et si pénétré. La situation même de celui qui donnait ces grandes leçons les rendait plus profitables. L'enseignement est souvent plus utile quand il tombe de plus haut, ici il gagnait à venir de bas. On savait au moins qu'on n'avait pas affaire à un de ces philosophes qui du fond de leurs palais célèbrent les charmes de la pauvreté et qui se lèvent d'une table bien garnie pour aller écrire l'éloge de l'abstinence. Celui-là était vraiment un pauvre et un misérable, et cette fière résistance à toutes les rigueurs de la vie avait plus de poids dans la bouche de quelqu'un qui les avait supportées. Cet homme qui disait si hardiment qu'on n'est l'esclave de personne quand on est le maître de soi, c'était un pauvre esclave qui avait fait sur lui-même l'essai de ses principes. On pouvait le croire sur parole quand il prétendait que l'âme peut s'arracher par sa force intérieure à toutes les humiliations que le sort lui inflige, car il les avait connues et bravées. En même temps que son stoïcisme touchait davantage par ce qu'on savait de sa situation et de sa vie, il avait pris aussi une couleur plus religieuse, et par là il convenait mieux aux gens à qui il s'adressait. Cette union avec Dieu que recommandaient Sénèque et Zénon pour dire qu'il fallait accepter ses décrets et ne pas se révolter contre ses sévérités était devenue chez lui plus intime et plus tendre. Ce Dieu n'est plus seulement dans ses ouvrages la raison des choses, une conception abstraite de l'ordre et de l'harmonie du monde : c'est une providence vivante; « il dit aux plantes de fleurir, et elles fleurissent, de germer, et elles germent, de mûrir, et elles mûrissent; » c'est un être personnel et bienfaisant qui veille tendrement sur l'homme et ne l'abandonne jamais. « Quand vous avez fermé vos portes et fait l'obscurité dans votre chambre, ne vous avisez pas de dire que vous êtes seul, car vous n'êtes pas seul, puisque Dieu est avec vous. » Notre premier devoir

lui (ὧν οἴκοθεν μετέδωκε). Si le livre avait été publié, Marc-Aurèle en aurait acheté un exemplaire, ou l'aurait emprunté, comme il faisait, à la bibliothèque d'Apollon palatin.

est donc de le prier et de le bénir. « Que puis-je faire de mieux que de louer Dieu, moi qui suis infirme et chargé d'années? Si j'étais rossignol ou cygne, je ferais ce que font le cygne et le rossignol. Puisque je suis un être raisonnable, il faut que je loue Dieu. Telle est ma tâche, et je l'accomplis. Je ne la quitterai pas tant que je pourrai l'accomplir, et je vous exhorte à chanter avec moi le cantique de louange. » C'est ainsi que cette philosophie cherchait à mettre Dieu plus près de nous, et qu'en le montrant sans cesse occupé de l'homme elle sollicitait l'homme à s'occuper de lui. Il est facile de comprendre l'effet qu'elle devait produire sur une société avide de croyances et d'émotions, éprise de surnaturel, livrée aux opinions et aux pratiques des cultes de l'Orient, et qui portait dans son sein une grande transformation religieuse.

Le jour où Marc-Aurèle lut ce beau livre, il fut tout à fait conquis à cette grande et fière doctrine. De la hauteur où elle l'élevait, que la rhétorique dut lui sembler mesquine! A côté de ce gouvernement de son âme, de cette pleine possession de lui-même, de cette intelligence du monde et de Dieu que lui promettait Épictète, que le soin des mots et des phrases lui parut médiocre et puéril! Fronton était décidément vaincu. Il était bien difficile qu'il ne s'aperçût pas de sa défaite, quelque soin que prît Marc-Aurèle de ménager un vieillard qu'il aimait. Dans un commerce de tous les jours, ses nouvelles opinions devaient finir par se montrer. Nous les voyons qui percent plus d'une fois dans les fragmens de ses lettres, nous qui avons moins d'intérêt à les découvrir. Tantôt c'est une répugnance qu'il éprouve à employer les artifices oratoires; n'est-il pas plus honnête de dire franchement sa pensée que de se servir de ces mensonges déguisés? Tantôt c'est un scrupule qui l'inquiète et qu'il révèle naïvement à son maître. Il s'aperçoit bien, quand il vient d'écrire une belle phrase, qu'il la relit avec complaisance, qu'il s'applaudit secrètement, qu'il est plein d'estime et d'admiration pour son œuvre, et il ne se propose rien moins que de fuir l'éloquence pour ne pas entretenir sa vanité. Fronton se récrie avec raison. Le remède lui paraît trop violent. N'est-il pas plus sage de continuer d'être éloquent, si l'on peut, et de tâcher d'être plus modeste? D'autres fois Marc-Aurèle avoue qu'il se sent saisi d'une tiédeur étrange, lui si zélé, si laborieux jusque-là. Il n'a plus de goût pour l'étude. Les Gracques et Caton lui tombent des mains. Il s'en veut, il se gronde, il songe à son maître afin de se donner plus d'ardeur, il lui écrit pour lui demander des sujets de discours; mais je ne sais comment ces sujets, quand il les a reçus, lui déplaisent toujours. Ils sont trop pauvres, trop invraisemblables; il trouve pour tous quelque bonne raison de ne pas les traiter, ou, s'il l'essaie, l'inspiration est rebelle. Il ne lui vient plus ni argumens ni figures.

« A peine, dit-il, ai-je pu trouver quelques épiphonèmes! » C'est qu'à ce moment il a près de lui un petit livre qui l'attire et le dispute à la rhétorique, celui du philosophe Ariston. Cet Ariston est, comme Rusticus, un stoïcien grondeur qui ne veut pas qu'on perde son temps à des bagatelles, et qu'au lieu de travailler à se rendre meilleur on balance des périodes et l'on cherche des raisons pour des sujets chimériques. Cependant Marc-Aurèle fait un effort : il va laisser dormir un moment Ariston, et il profitera de son sommeil pour se remettre à son discours commencé; mais, avant de le continuer, il fait ses réserves, il ne veut pas traiter le pour et le contre, comme son maître le lui conseille. « Ariston, lui dit-il, n'est pas assez endormi, il se réveillerait pour le défendre. »

Il semble qu'alors Marc-Aurèle fût encore indécis. Peut-être espérait-il pouvoir se partager entre la philosophie et la rhétorique, et faire une place à chacune d'elles dans ses études; mais la philosophie est envahissante, elle n'accepta pas le partage. Une fois qu'elle se sentit maîtresse de l'âme du jeune prince, elle chassa le reste pour régner seule. Il est probable que Fronton ne se laissa pas chasser sans résistance, et qu'il essaya par tous les moyens de garder son élève, qui lui échappait. Nous avons quelques lettres de lui qui nous donnent l'idée de l'ardeur qu'il dut apporter à ce débat. Quoiqu'écrites plus tard et à une époque où le temps aurait dû lui apprendre à se résigner, elles sont pleines encore d'emportement et de passion, ce qui n'empêche pas qu'on n'y trouve aussi beaucoup de mauvais goût. Il est bien difficile à un rhéteur de s'en défendre quand il en a pris l'habitude, et la vérité des sentimens n'amène pas toujours chez lui celle des expressions. On sait que Quintilien, qui avait trouvé des larmes sincères pour pleurer la mort de son petit-fils, ne put pas trouver des paroles vraies pour en parler, tant il devient naturel à la longue de n'être plus naturel! Ce qui aggrave ici le mal, c'est que précisément Fronton croit devoir appeler la rhétorique au secours de la rhétorique menacée; aussi ses argumens ne sont-ils souvent que des métaphores. Il veut établir par ses raisonnemens les services que peut rendre la rhétorique, et il lui arrive de prouver par son exemple le danger d'y séjourner trop longtemps. Ce naïf rhéteur a tant vécu au milieu des mots et des phrases qu'il semble par momens avoir perdu le sens de la vie. Veut-on savoir par exemple l'idée qu'il se faisait d'un bon empereur? Ce n'est pas celui qui administre avec talent, qui fait de sages lois ou qui défend courageusement son pays; c'est celui qui parle bien. Voilà son premier devoir. Il faut qu'il sache parler au peuple, au sénat, aux armées pour se faire obéir, aux ennemis pour se faire craindre. « S'il ne sait pas louer ceux qui font le bien, blâmer ceux

qui se conduisent mal, exhorter à la vertu, détourner du vice, qu'il quitte son nom et ne s'appelle plus empereur! » Aussi comme il triomphe quand il montre par l'histoire de l'empire que les meilleurs princes ont été les plus éloquens! César et Auguste étaient d'illustres orateurs; « quant aux autres, jusqu'à Vespasien, ils parlaient si mal qu'on n'a pas moins de honte de leurs discours que d'horreur pour leurs actions. » C'est ce qui explique qu'il ait mis tant de passion à enseigner l'éloquence à Marc-Aurèle : il croyait travailler au bonheur de l'univers.

L'idée qu'il se faisait de la philosophie et des philosophes n'est pas moins surprenante. L'époque où vivait Fronton est assurément celle où la philosophie avait le plus d'action sur le monde. Elle sortait des écoles pour s'introduire dans la vie, elle pénétrait le droit civil, travaillait à corriger les inégalités sociales, à protéger les faibles, à relever les déshérités, à établir pour les pauvres la charité légale; elle adoucissait les rigueurs des lois anciennes et renouvelait les institutions en leur donnant un caractère plus humain et plus libéral. Fronton n'a rien vu de tous ces bienfaits; ce grand mouvement lui a tout à fait échappé. Le philosophe ne lui semble qu'un faiseur de tours de force de dialectique, un oisif, un fainéant qui passe ou plutôt qui perd son temps à imaginer des sorites et des syllogismes, à échafauder des raisonnemens bizarres et inutiles, comme le chauve ou le cornu. Par un étrange renversement d'idées, l'homme sérieux pour lui, c'est le rhéteur; l'amuseur public et le diseur de riens, c'est le philosophe. Il dit et il croit qu'on n'attaque l'éloquence que parce qu'il est difficile d'y atteindre. Il insiste sur cette difficulté de l'art de parler qui lui paraît témoigner de son importance. « Prenez, dit-il, tous les orateurs de Rome depuis sa fondation; soyez aussi généreux que Cicéron, qui les accueille tous sans choix : si vous voulez les compter, vous aurez peine à en trouver trois cents, tandis que la seule famille des Fabius a pu fournir d'un coup trois cents jeunes gens qui sont morts le même jour pour leur pays, » tant il est plus difficile encore de bien parler que de bien agir! Au contraire il n'y a rien de plus aisé que d'être philosophe. C'est précisément parce qu'on le devient sans peine que tout le monde cherche à le devenir. Pour le prouver, Fronton s'amuse à tracer un tableau piquant de ce qu'on fait dans une classe de philosophie. « Vous lisez un livre, le maître l'explique; vous écoutez l'explication sans rien dire, vous faites un signe de tête pour montrer que vous comprenez. Un autre élève continue; pendant qu'il lit, vous vous endormez. Vous entendez dire : premièrement, secondement, et diviser le sujet à l'infini. On discute sur des raisonnemens de la force de celui-ci : s'il fait jour, on doit y voir, — tandis que le soleil entre par les fenêtres ouvertes. Ensuite vous retournez

chez vous l'âme tranquille : vous savez que vous n'ave zrien à faire jusqu'au lendemain, point de question à étudier, point de discours à écrire et à apprendre par cœur, point de grec à traduire, point de synonymes ni de figures à chercher, et que votre nuit vous appartient. » On vient donc vraiment se reposer dans ces écoles et non y travailler, voilà pourquoi elles sont si remplies.

Du moment qu'on y vient pour ne rien faire, il n'est pas surprenant qu'on en sorte sans rien savoir. L'éducation philosophique, ne s'adressant qu'à des paresseux, ne peut produire que des ignorans. Elle n'apprend pas à bien parler, ce qui, comme on sait, est pour Fronton la seule science sérieuse. Aussi il faut voir comme il s'égaïe du mauvais style des philosophes, comme il plaisante sur leurs mots obscurs et embarrassés, sur leurs phrases tortues et bossues (*sermones gibberosos et retortos*). Ce Sénèque, le plus beau parleur d'entre eux et dont ils sont si fiers, d'où lui vient sa gloire? Il n'a d'autre talent, suivant Fronton, que d'exprimer avec effort et prétention ce qu'un autre aurait dit simplement. C'est ce qu'il fait comprendre par la comparaison suivante. « Supposez que, dans un repas où l'on a servi des olives, l'un des convives les porte directement à sa bouche, comme c'est l'usage, et qu'un autre les jette en l'air et les rattrape avec ses lèvres. Les enfans pourront bien rire de ce tour de force et quelques invités s'en amuser; il n'en est pas moins vrai que le premier des deux est un homme bien élevé, et que l'autre n'est qu'un saltimbanque. » On rencontre sans doute quelquefois chez Sénèque des phrases ingénieuses et des pensées brillantes; « mais on peut trouver aussi des pièces d'or dans les égouts : est-ce une raison de faire le métier de ceux qui les nettoient? » La comparaison est un peu forte; mais Fronton ne se possède plus quand il parle du style des philosophes. Cette mauvaise façon d'écrire l'impatiente, lui qui tient tant au beau langage; il ne peut pas comprendre qu'on n'en soit pas rebuté et indigné comme lui. Quand il la compare à celle qu'enseignent les rhéteurs, il prend des airs de triomphe. « Qu'avez-vous donc fait, dit-il à Marc-Aurèle, qui hésite, de la finesse de votre jugement et de la justesse de votre esprit? Plus vos sentimens sont élevés, plus vos paroles doivent être augustes. Relevez-vous enfin et reprenez votre taille. Ces bourreaux veulent faire de vous ce qu'on fait d'un sapin ou d'un chêne majestueux qu'on force à s'abaisser jusqu'à terre; ne le souffrez pas, et que votre tête en se redressant rejette et disperse tous ces gens qui voulaient la courber. »

Je doute que Marc-Aurèle ait été très touché de cette éloquence, et qu'elle l'ait disposé à revenir à la recherche des vieux mots et à l'étude des synonymes. Cependant, parmi tous ces argumens que Fronton entassait sans les choisir, il y en a quelquefois de graves

et qui méritaient d'attirer l'attention du jeune prince. Il avait raison de lui rappeler qu'il se devait à l'empire, et qu'il ne lui était pas permis de se dérober aux devoirs de son rang et de sa condition. « Vous avez beau faire, lui disait-il; c'est le manteau de pourpre des césars et non le manteau de laine des philosophes que vous allez porter. » Marc-Aurèle se laissait aller quelquefois à l'oublier. De sa nature il était timide et retiré. Cette passion de perfection intérieure que lui donna le stoïcisme ajouta encore à son goût pour la solitude. Quand la philosophie lui eut appris que, pour fuir la foule et le bruit, il n'avait pas besoin de se réfugier dans ses villas du bord de la mer ou des montagnes, qu'il lui suffisait de s'étudier, de se renfermer et de s'isoler en lui-même, il dut être tenté d'abuser souvent de cette retraite aussi sûre que facile. On pouvait craindre qu'il n'éprouvât ensuite quelque peine à quitter ses chères méditations et à revenir aux choses du monde et de l'empire. C'était un danger grave. Pour bien remplir les fonctions de la vie active, il faut s'y plaire. Celui qui ne s'y résigne que par devoir les accomplit de mauvaise grâce. On reprochait à Marc-Aurèle d'apporter un visage indifférent ou préoccupé dans les festins où il invitait les sénateurs, dans les jeux qu'il donnait au peuple. Il semblait étranger à la joie des autres et la diminuait en ne la partageant pas. Les bruits les plus singuliers circulaient dans la foule; on disait qu'il voulait forcer tout le monde à devenir grave comme lui, supprimer partout les plaisirs et les fêtes, réduire l'empire entier au régime philosophique. Il était donc nécessaire de l'arracher autant que possible à ses goûts de retraite et de solitude intérieure, et de l'obliger à se mêler davantage aux choses du monde. C'est ce que la rhétorique essayait de faire. Elle représentait le côté mondain dans cette éducation sérieuse. Tandis que la philosophie lui disait : « Regarde en toi-même, c'est là qu'est la source du bien, » la rhétorique dirigeait ses regards hors de lui. Elle le mettait en présence du public; elle lui faisait un devoir de flatter ses goûts pour obtenir ses applaudissemens; elle lui apprenait qu'on n'a d'action sur ceux à qui l'on parle qu'en acceptant les opinions générales, c'est-à-dire en vivant de la vie commune. Ces enseignemens avaient bien leur importance, et s'ils ont rendu ce service à Marc-Aurèle de l'arrêter quelquefois dans ce penchant qui l'entraînait vers la vie contemplative, s'ils l'ont empêché de s'isoler trop des hommes qu'il devait gouverner, il faut reconnaître que Fronton ne lui a pas été inutile.

IV.

Il y a malheureusement dans la correspondance entre Marc-Aurèle et Fronton une lacune de quinze ans. Quand les lettres recom-

mencent, la situation du jeune prince est changée. Nous l'avons laissé héritier de l'empire et s'y préparant par les études les plus sérieuses, nous le retrouvons empereur; mais ses sentimens sont restés les mêmes, et il les exprime de la même façon. Il ne se croit pas obligé d'être plus solennel et de laisser voir au ton de ses paroles qu'il sait bien qu'il est le maître. On dirait au contraire qu'il tient à se montrer à ses amis plus simple encore et plus familier pour leur faire oublier sa haute fortune. Plus la situation qu'il occupe nuit à l'égalité dans ses rapports avec eux, plus il cherche à la rétablir par sa bienveillance. Son affection pour son maître semble être devenue plus vive; il lui écrit comme autrefois à l'anniversaire de sa naissance, mais jamais peut-être ne lui avait-il écrit d'une manière plus cordiale. « Bon an, bonne santé, bonne chance, voilà ce que je demande aux dieux pour vous aujourd'hui. Je suis sûr qu'ils m'exauceront, car celui que je recommande à leur bonté est un honnête homme qui en est digne et qu'ils protégent d'eux-mêmes, sans qu'on ait besoin de les en prier. Si en ce jour de fête vous repassez dans votre esprit toutes les joies de votre vie, n'oubliez pas de compter ceux qui vous aiment, et parmi eux mettez au premier rang celui qui vous écrit. Adieu, mon cher maître, conservez longtemps votre santé. Tous les habitans de notre petit nid, selon le degré de leur raison, font des vœux pour vous; *quantum quisque in nidulo nostro jam sapit, tantum pro te precatur.* » On voit bien que l'empire ne l'avait pas changé. Quand on lit ces paroles si affectueuses et si simples, il faut faire un effort pour se rappeler que ce *petit nid*, c'est la famille du maître du monde.

Le ton de cette lettre et surtout les réponses de Fronton montrent que les petits dissentimens qui s'étaient élevés entre eux devaient alors s'être apaisés. Marc-Aurèle était-il revenu tout à fait à la rhétorique en montant sur le trône, comme le prétend Fronton? Nous ne pouvons pas le croire, nous qui possédons ses confidences secrètes. Dans ses *Pensées*, qu'il écrivit vers la fin de sa vie, il remercie les dieux « de n'avoir pas fait plus de progrès dans l'art de parler, car, s'il y avait mieux réussi, il s'y serait plus adonné, » et l'une des recommandations qu'il s'adresse à lui-même est celle-ci : « n'orne pas tes paroles. » Il avait donc rompu sérieusement et sans retour avec la rhétorique le jour où Rusticus lui en avait montré la vanité; mais, comme on croit facilement ce qu'on désire avec passion, Fronton se laissa persuader vite que les sentimens de son élève étaient changés. Il est probable que Marc-Aurèle respectait et entretenait cette illusion, qui rendait son maître heureux. « Envoyez-moi quelque chose à lire, lui écrivait-il; choisissez ce que vous jugerez de plus éloquent, de vous, de Caton, de Cicéron, de Salluste ou de quelque poète. J'ai besoin de me reposer. Il faut que la lecture me

délasse et me délivre un moment de tous les soucis qui m'accablent. » On juge si Fronton était joyeux en lisant ces lettres; il se croyait sans doute revenu à l'époque où Marc-Aurèle « se récréait dans des distractions utiles en recueillant des synonymes, en cherchant à rajeunir les vieux mots, et à répandre dans ses discours une couleur d'antiquité (*colorem vetusculum adpingere*). » Je crois aussi que tout n'était pas dissimulation dans la conduite du prince, que les événemens l'avaient ramené peut-être plus qu'il ne l'aurait voulu aux études de sa jeunesse. En arrivant à l'empire, Marc-Aurèle avait bien été forcé de subir les nécessités que Fronton lui avait depuis longtemps annoncées. Qu'il le voulût ou non, il lui fallait écrire aux armées, faire des discours au sénat, et naturellement il aimait mieux les faire bons que mauvais. Il revint donc, sans enthousiasme et par devoir, aux enseignemens du vieux rhéteur. C'était une grande victoire pour Fronton. Aussi sa joie a-t-elle des effusions et des excès qui nous font sourire. Il croyait Marc-Aurèle tellement converti à la rhétorique qu'il allait, dans sa confiance naïve, jusqu'à lui supposer des remords pour s'en être un moment éloigné. Nous voyons qu'il s'applique à les calmer avec un zèle touchant. Il lui montre que ce malheur, tout grand qu'il soit, n'est pas irréparable quand on a le génie de Marc-Aurèle. « Le voyageur qui marche bien peut s'arrêter impunément en route; il arrivera un peu plus tard, mais enfin il est sûr d'arriver. »

Fronton était donc en ce moment aussi heureux que possible. C'était l'aurore de ce grand règne, et, comme il est naturel que les choses paraissent plus belles dans leur commencement, Rome jouissait avec plus de plaisir et de reconnaissance de ce bonheur que Marc-Aurèle essayait de lui donner. Le spectacle de ce prince honnête qui remplissait tous ses devoirs avec une conscience si scrupuleuse causait partout une admiration profonde. Les philosophes disaient que le rêve de Platon se réalisait. Le peuple, qui semblait devoir être moins sensible à ces vertus délicates et distinguées, montrait pourtant qu'il en était touché par l'affection qu'il témoignait à Marc-Aurèle. Jamais princes n'ont été plus populaires que les Antonins. Dans les plus pauvres boutiques, sur les échoppes du Forum, devant toutes les portes, aux fenêtres les plus modestes, on trouvait toujours quelque image grossière qui représentait l'empereur et sa famille. Fronton était celui peut-être à qui cette popularité de Marc-Aurèle causait le plus de joie. « J'ai assez vécu, lui écrivait-il; je vous vois devenu un empereur aussi illustre que je l'espérais, aussi juste et aussi honnête que je l'avais prédit, aussi cher au peuple romain que je l'ai jamais souhaité. Tout ce que je désirais, tout ce que je demandais aux dieux, je le possède maintenant; ils ont exaucé toutes mes prières. Votre vertu brillait déjà

dans votre enfance; elle brillait encore plus dans votre jeunesse; mais ce n'était que le matin d'un beau jour. Elle éclate aujourd'hui à son midi, et tout est éclairé de ses rayons. » Mais de toutes les qualités qu'on admirait dans le prince, c'était naturellement son éloquence que Fronton aimait le plus à entendre louer. Il croyait pouvoir s'attribuer une partie des éloges qu'on lui donnait. « De même, lui disait-il, qu'un père cherche ses traits sur le visage de ses enfans, de même j'essaie de retrouver la trace de mes leçons dans vos discours. » Et il n'avait pas de peine à la retrouver. Un jour que Marc-Aurèle parlait au sénat en faveur des habitans de Cyzique, Fronton fut tout réjoui de l'entendre employer la figure de rhétorique appelée *prétérition*, qui consiste à dire les choses en ayant l'air de n'en pas parler. Elle venait si à propos, elle était si merveilleusement traitée, qu'elle lui rappela un passage semblable d'un discours du vieux Caton. Faire souvenir de Caton, quel succès pour l'orateur! quel triomphe pour le maître!

Mais précisément alors commencent pour lui d'autres chagrins. Il était dit que la joie de Fronton ne serait jamais sans mélange. Après avoir reconquis avec tant de peine son élève, qui lui avait échappé, il se vit sur le point de le perdre encore, et cette fois il allait échapper à tout le monde. Marc-Aurèle, qui s'était toujours mal porté, était plus souffrant que jamais dans les premières années de son règne. L'empire tremblait pour cette frêle santé qu'il ne voulait pas ménager. On était effrayé de voir cette figure honnête et intelligente (*os probum atque facetum*) pâlie par les veilles, amaigrie par le travail. Il ne s'était jamais reposé. Déjà dans sa jeunesse Fronton avait été forcé de lui adresser l'éloge du sommeil pour lui en donner le goût. C'étaient alors les livres qui l'empêchaient de dormir. Obligé, quand il voyageait avec Antonin, de perdre ses journées dans les spectacles et les pompes officielles, il passait une partie de ses nuits à travailler. Pendant les fêtes qu'on donnait à l'empereur à Naples, il trouva moyen de lire soixante ouvrages différens et d'en faire des extraits. Il se levait d'ordinaire avant quatre heures du matin, et lisait quelquefois pendant cinq heures de suite. Tout ce qu'on pouvait obtenir de lui quand il allait faire les vendanges avec son père à Lorium, c'était qu'il abandonnât un moment ses amis les philosophes pour le traité de la vie rustique de Caton. Il n'avait pas d'autre manière de se délasser. Quand il fut empereur, ce fut bien pis. Il voulait tout faire et tout voir. Les affaires occupaient toutes ses journées et une partie de ses nuits. Elles l'obsédaient au Palatin, elles le poursuivaient à la campagne. Il était obligé pour y suffire de se priver de ses distractions les plus chères. Il pouvait à peine trouver le temps de lire les lettres de ses amis; il n'avait plus un moment pour leur répondre.

Cette application continue usait ce corps délicat. Les médecins s'effrayaient. Galien ordonnait la thériaque et conseillait le repos. Marc-Aurèle prenait les remèdes, mais ne consentait pas à se reposer. C'est alors que Fronton, qui avait foi dans la rhétorique, écrivit à son élève pour essayer d'obtenir de lui ce qu'il refusait à ses médecins. Il profita d'un voyage de quatre jours que Marc-Aurèle avait fait à sa villa d'Alsium, au bord de la mer, pour lui adresser une longue lettre (*de feriis Alsiensibus*) où il lui démontrait, par des argumens qu'il croyait irrésistibles, la nécessité de se donner un peu de loisir après tant de fatigues. Sa rhétorique a dans cette lettre un caractère nouveau. Elle sourit, elle s'égaie, elle veut être légère, et n'y réussit pas toujours. Fronton n'était pas fait pour le genre badin. Sa plaisanterie traîne après elle tout un appareil d'érudition, et sa gaîté manque entièrement de naturel. Il y avait même une raison pour qu'elle fût ici moins aisée qu'ailleurs. Il tenait trop à distraire Marc-Aurèle; il a fait trop d'efforts pour dérider ce front sérieux; or on sait qu'il n'y a rien qui nuise à l'esprit comme l'effort qu'on fait pour en avoir. Cependant ses bons mots ne sont pas toujours lourds et forcés; il lui arrive quelquefois d'être agréable et piquant, par exemple dans ce passage où il énumère à Marc-Aurèle tous les gens graves qui ne se sont pas fait faute de s'amuser à l'occasion. Les malins racontent, et Fronton le répète, que le grand stoïcien Chrysippe était tous les soirs entre deux vins. Socrate fut le disciple d'Aspasie et le maître d'Alcibiade, et puisque Platon et Xénophon, ces gens véridiques, l'ont fait figurer dans des banquets, il faut croire qu'il y assistait volontiers. En même temps qu'il lui cite l'exemple de ses chers philosophes qui n'ont pas toujours été des ennemis du plaisir, il lui rappelle aussi celui des princes, ses prédécesseurs. Dans cette revue de l'histoire romaine, il remonte très haut, jusqu'à Romulus. Quoiqu'on n'ait point conservé sur ces temps reculés des mémoires fort exacts, il croit pouvoir conclure de l'enlèvement des Sabines que ce roi n'avait pas des mœurs irréprochables. Le sage Numa a inventé ces repas des pontifes où l'on fait si bonne chère; il est bien permis de supposer qu'il les a quelquefois partagés. César, comme on sait, ne détestait pas Cléopâtre, et Auguste lui-même, le réformateur des mœurs publiques, n'a pas toujours été d'une vertu rigide. Trajan aimait beaucoup les histrions, et de plus, en vrai soldat qu'il était, il buvait vigoureusement (*præterea potavit satis strenue*). Hadrien, « ce prince actif et savant, qui fut aussi soigneux de parcourir son empire que de le gouverner, » était un mélomane passionné, ce qui ne l'empêchait pas d'être aussi un gourmet fort entendu. Quant au bon Antonin, il avait des divertissemens tout à fait en rapport avec l'innocence de ses mœurs; il pêchait à la ligne. — Marc-Aurèle souriait sans

doute en lisant ces plaisanteries, mais il ne se corrigeait pas. A toutes les exhortations de Fronton, il opposait les besoins de l'empire et le sentiment du devoir, « qui est une chose si impérieuse. » C'est ainsi que ce mal dont il portait le germe s'accrut sans cesse et l'enleva après un règne trop court, quand il était plus que jamais nécessaire au monde.

Heureusement Fronton ne vécut pas assez pour voir ses inquiétudes se réaliser. Il n'eut pas non plus le chagrin d'assister aux mauvais jours de ce règne, qui ne fut pas toujours heureux. Nous ne savons ni l'année ni les circonstances de sa mort. Il dut mourir, comme il avait vécu, ferme dans ses opinions littéraires, prêchant à son gendre Victorinus, qui continuait sa gloire d'orateur, et aux élèves qu'il avait formés l'imitation des anciens écrivains et la sévérité dans le choix des mots. Cependant il me semble qu'on trouve dans les fragmens qui restent de ses derniers écrits un peu plus de gravité et de grandeur. Est-ce seulement l'effet des années et des réflexions sérieuses qu'elles amènent? J'aimerais à croire aussi qu'il faut en rapporter quelque chose à l'action que son élève exerça sur lui. Peut-être après avoir étudié l'éducation de Marc-Aurèle par Fronton conviendrait-il d'étudier celle de Fronton par Marc-Aurèle. Il arrive souvent qu'on apprend beaucoup de ceux que l'on enseigne, et que l'élève devient maître à son tour, surtout quand cet élève est Marc-Aurèle. Ses professeurs ont tous subi son influence. Ils étaient fort nombreux, de caractères très opposés et d'humeur très violente. Tous se disputaient sa confiance, tous voulaient y tenir la première place. Aux antipathies personnelles se joignaient pour les diviser les rivalités de métier : les philosophes se moquaient des rhéteurs, qui affectaient de mépriser les grammairiens. Marc-Aurèle réussit à calmer toutes ces vanités irritables et à les faire vivre ensemble; c'est sa plus grande victoire. Nous avons la lettre qu'il écrivait à Fronton pour le prier d'épargner le rhéteur Hérode-Atticus, un des plus méchans hommes de ce temps, contre lequel il devait plaider : c'est un chef-d'œuvre de grâce et de cœur. Fronton se laissa toucher, et à la fin de sa vie il était devenu l'ami intime d'Hérode. Son affection pour son élève était si vive qu'il devait être plus disposé qu'un autre à se laisser gagner par son exemple. Il n'est pas possible qu'après avoir longtemps vécu avec ce jeune homme grave et sensé, qu'il aimait si tendrement, il n'ait pas gagné quelque chose à ce commerce. Ses derniers écrits nous montrent que ces relations ont laissé leur trace sur lui. Vers la fin de sa vie, il fut frappé d'un malheur qu'il ressentit profondément: il perdit son petit-fils. La lettre qu'il adressa à l'empereur à propos de cette perte est la plus belle qu'il ait écrite. Sous l'empire de cette douleur sincère, son talent devient plus sérieux. Ce vieillard si

douloureusement atteint s'interroge; il semble se demander s'il n'y a rien dans sa vie passée qui mérite le malheur qui le frappe, et il en arrive à faire un de ces examens de conscience que la philosophie stoïcienne exigeait du sage. « Quand la mort, qui ne peut tarder, arrivera, disait-il, je saluerai le ciel en partant, et je me rendrai témoignage à moi-même du bien que j'ai fait. J'ai vécu dans la concorde du cœur avec mes parens. Je n'ai point acquis par de mauvais moyens les honneurs que j'ai obtenus. Je me suis plus occupé du soin de mon âme que de celui de mon corps. J'ai préféré l'étude de la science aux intérêts de la fortune. Je suis resté pauvre plutôt que de mendier la protection de personne. J'ai dit scrupuleusement la vérité, je l'ai entendue sans me plaindre. J'ai mieux aimé passer pour un ami négligent que pour un complaisant assidu. J'ai toujours demandé moins que je ne méritais d'obtenir. J'ai prêté à qui j'ai pu, selon ma fortune. Je suis venu en aide à ceux qui le méritaient et à ceux qui ne le méritaient pas. Je n'ai pas exigé la reconnaissance, et les ingrats que j'ai trouvés ne m'ont pas empêché de faire tout le bien que je pouvais à d'autres. »

Il y a bien encore dans ce morceau quelques cliquetis d'expressions, mais le sentiment y est sérieux et l'idée élevée. Il rappelle quelques-unes des pensées de Marc-Aurèle : c'est le plus grand éloge qu'on en puisse faire. Il semble donc que ce rhéteur opiniâtre et médiocre ait à la fin subi l'influence de cette philosophie qu'il avait tant combattue. Personne alors n'y échappait; c'était l'air commun qu'on respirait partout, sans le vouloir. Cette correspondance, dont je n'ai pas caché les petitesses, nous fait connaître jusqu'à quelle profondeur elle avait pénétré dans les hautes classes de l'empire et les effets qu'elle y produisait. On peut se fier à ces lettres précisément à cause des puérilités qu'elles renferment. On voit bien qu'elles ne sont pas l'œuvre d'un de ces génies supérieurs et exceptionnels qui marchent seuls dans leur voie; celui qui les a écrites suit l'impulsion des autres et reproduit leurs opinions. Il faut le croire quand il nous montre que les mœurs publiques sont meilleures, que les honnêtes gens sont moins rares, que la vie privée est plus pure et la famille plus respectée. Nous sommes en droit d'en conclure, quoiqu'on ait dit cent fois le contraire, que malgré tant de décadences, au milieu de l'affaiblissement de l'esprit et du goût, à travers tant de tyrannies sanglantes et tant d'exemples détestables, cette société n'en était pas moins devenue plus humaine, plus honnête, plus morale, et qu'enfin, quand elle s'est jetée dans les bras du christianisme, elle était mûre pour lui.

GASTON BOISSIER.

LES

IMMIGRATIONS PROTESTANTES

EN ANGLETERRE

The Huguenots, their settlements, churches and industries in England and Ireland, by Samuel Smiles; London, John Murray 1868.

A voir le développement des docks, des chantiers de travail et des usines dans la Grande-Bretagne, on serait tenté de croire que la race anglo-saxonne s'est de tout temps distinguée par la pratique de l'industrie et du commerce. Les faits contredisent pourtant cette opinion. L'Angleterre n'était à l'origine qu'une nation pastorale et agricole. Ses richesses étaient dans ses prairies, dans ses gras pâturages s'étendant sous un ciel humide, dans ses groupes de moutons couronnant le sommet des collines à pentes douces et herbues. Encore les habitans ignorèrent-ils longtemps l'art de travailler la toison des brebis. « Les Anglais ne savaient pas plus tirer parti de la laine que le mouton qui la porte, » c'est le vieil écrivain Thomas Fuller qui nous le dit. Les draps, les serges et les articles de toilette étaient importés chez nos voisins soit des Flandres, soit de l'Allemagne et de la France. Les bêtes à laine se trouvaient d'un côté du détroit, et de l'autre s'élevaient les ateliers dans lesquels un produit naturel était transformé selon nos besoins et nos modes. La toison des moutons anglais passait et repassait la mer; en effet, une grande partie de la matière brute revenait dans les îles britanniques, façonnée par la main des artisans étrangers. Comment

un peuple de bergers et de marchands de laine est-il devenu un des plus habiles de la terre dans toutes les branches du travail manuel? C'est une question qui méritait à coup sûr d'occuper les recherches d'un esprit dévoué aux intérêts de l'économie politique, de l'éducation morale et du progrès religieux.

Avec un rare désintéressement national et un sentiment de justice qu'on ne saurait trop encourager, un écrivain anglais vient aujourd'hui rendre aux étrangers ce que la riche et laborieuse Angleterre du XIXe siècle doit aux étrangers. M. Smiles est l'historien de la vapeur et de toutes les découvertes utiles; ses héros sont les inventeurs, les artisans célèbres, les ingénieurs, tous ceux, en un mot, qui ont su dérober à la nature un secret ou une force pour étendre le règne de l'homme sur la matière. Les conquêtes de l'industrie et du commerce le préoccupent bien autrement que les victoires des armées anglaises. Il admire peut-être le courage des soldats mourant à Waterloo, mais combien il s'intéresse d'un autre côté aux conscrits du travail luttant dans le silence des mines contre les ténèbres, les masses de diamant noir et les explosions du feu grisou! Mieux que tout autre en Angleterre, il connaît l'âge de chaque métier, les états embryonnaires qu'ont traversés les machines, le nom des hommes ayant attaché le souvenir de leurs services au perfectionnement du vaste outillage des diverses exploitations. Il a écrit la biographie de ceux qui ont extrait et dompté le fer, de ceux aussi qui, à l'aide d'un nouveau moteur, ont soulevé les montagnes de houille et rapproché les distances (1). Par la tournure de ses idées et l'ordre de ses études, M. Smiles était donc préparé à traiter cet intéressant sujet, — la naissance des arts utiles chez un grand peuple qui, à l'origine, n'avait pas d'industrie.

Ce qui manquait d'abord à l'Angleterre, elle se l'est donné en attirant chez elle les ressources et les talens des autres nations. Chaque branche du travail manuel a été entée l'une après l'autre sur un tronc vivace, mais primitivement inculte, par des immigrations successives. Les facultés de premier ordre que développent aujourd'hui dans plus d'un métier les artisans anglais ont été par le fait acquises ou, pour mieux dire, empruntées à des étrangers. Les premières colonies ouvrières qui vinrent s'établir sur le sol britannique avaient été poussées au-delà du détroit par des événemens dans lesquels le hasard ou la politique des souverains d'ou-

(1) Les ouvrages de M. Samuel Smiles, qui tous ont obtenu un grand succès en Angleterre, sont *Lives of Engineers, Industrial Biography, Self-Help, Story of the life of George Stephenson, Lifes of Boulton and Watt.* En littérature, il a créé un genre qui répond bien à l'esprit curieux et pratique de nos voisins, enthousiastes surtout des gloires du travail.

tre-mer jouait un certain rôle. Plus tard, quand éclatèrent sur le continent les guerres et les persécutions religieuses, cette affluence de travailleurs venus du dehors prit en quelque sorte le caractère d'un fait permanent et régulier. Durant deux ou trois siècles, l'Angleterre fut un port de refuge pour tous ceux dont la fortune et la profession avaient échoué dans d'autres états au milieu des tempêtes soulevées par l'intolérance. Ces blanches falaises de craie, debout sur les vagues et formant la ceinture de l'île inviolable, attiraient de loin les regards des huguenots qui souffraient dans leur pays et ne voulaient point abjurer leurs convictions. L'éclatante prospérité dont jouissent maintenant l'industrie et le commerce de la Grande-Bretagne a été le fruit de la liberté religieuse et politique. Après tout, l'Angleterre ne conserve-t-elle point un juste héritage, et ne recueille-t-elle point à bon droit les avantages qu'elle a semés? Ces germes déposés dans son sein par la persécution, c'est elle qui les a protégés, fécondés, et l'aveu des emprunts faits dans de pareilles circonstances aux industries étrangères ne saurait coûter beaucoup à l'amour-propre d'une nation.

I.

Les plus anciennes colonies d'artisans datent de la seconde moitié du XIIe siècle, et l'une d'entre elles existe encore sur le sol de la Grande-Bretagne. Parcourant le sud du pays de Galles, je fus frappé, il y a deux ans, de trouver aux environs de Swansea, dans une sorte de péninsule dont la pointe porte le nom de Gower, des groupes de maisons et des habitans dont les caractères extérieurs me rappelèrent tout d'abord les Flandres. Cette population locale se distingue en effet de ses voisins les Welches par le costume, la langue et les traits de la physionomie. Depuis un temps immémorial, elle vit à part et ne souffre guère que ses garçons ni ses filles contractent des unions avec la race gallique. Il semble qu'elle tienne à conserver la trace de son origine étrangère. Ces intrus (ainsi les considèrent les gens de la principauté de Galles) sont les descendans de familles flamandes qui vinrent chercher fortune en Angleterre sous le règne de Henri II, après avoir été chassés de chez elles par une de ces inondations qui ravageaient alors trop souvent les Pays-Bas. Le roi les accueillit, et, comme il avait besoin d'hommes industrieux et entreprenans pour défricher les terres incultes qui s'étendaient autrefois du côté de Carlisle, il les envoya près de la frontière de l'Écosse. C'était un désert, et en dépit de leurs efforts les émigrés ne purent s'implanter sur ce sol ingrat, qui défiait les ressources et le courage des plus intrépides. Henri II, averti par cette expérience malheureuse, les dirigea plus tard vers la presqu'île de Gower. Là

ces bons Flamands se livrèrent à leur métier de fileurs de laine et de fabricans de drap. Comme les habitans du pays de Galles les regardaient d'un œil jaloux s'établir sur leur territoire, ces colons formèrent entre eux une communauté dont les liens se resserrèrent de jour en jour par suite même de l'animosité qu'ils excitaient. Le district habité par eux fut désormais appelé « la petite Angleterre des Wales. » Un pareil nom ne se trouvait guère approprié à leur origine, et pourtant ce nom, ils le justifièrent. Plus Anglais que les Anglais eux-mêmes, du moins dans leurs sympathies, ils adoptèrent le langage de ceux qui les protégeaient et refusèrent d'apprendre l'idiome des Celtes. Le dialecte qu'ils parlent encore aujourd'hui est bien l'anglo-saxon, mêlé de quelques racines teutoniques. Ayant ainsi très peu de rapports avec les indigènes, ils ont perpétué les mœurs de leurs ancêtres et le style de l'architecture flamande. N'est-il pas toutefois surprenant de retrouver après plus de sept siècles un faible rameau conservant encore la séve de l'arbre dont il s'est détaché?

Édouard III, surnommé « le père du commerce anglais, » envoya plus tard des agens dans les Pays-Bas pour recruter des ouvriers capables d'enseigner à ses sujets l'art de filer, de teindre et de tisser la laine. S'il faut en croire les historiens de la Grande-Bretagne, la condition de ces artisans était alors fort misérable dans leur contrée. Exténués de travail, nourris de harengs et de fromage moisi, traités moins comme des hommes que comme des chevaux, ils s'épuisaient à faire la fortune de leurs maîtres. Pourquoi auraient-ils alors résisté aux promesses et aux avances des émissaires anglais? Le bœuf et le mouton d'outre-mer étaient pour leur estomac affamé une sorte de mirage qui les attirait vers la terre d'abondance. Le grave Thomas Fuller prétend même qu'un autre charme encore plus puissant agissait sur leur imagination : ils voyaient déjà en rêve les belles filles des riches fermiers anglais qui ne dédaigneraient point de les prendre pour maris. Quoi qu'il en soit des motifs qui les déterminèrent, plusieurs d'entre eux répondirent volontiers à l'appel d'Édouard III. Une autre circonstance vint servir les vues et les projets de ce souverain. La guerre ayant éclaté entre lui et Philippe de Valois (1336), le roi de France entraîna Louis de Nevers, comte de Flandre, dans une ligue offensive contre l'Angleterre. Édouard se vengea en prohibant l'exportation de la laine, de sorte que les Pays-Bas se trouvèrent à peu près dans la même position que celle du Lancashire durant la guerre civile d'Amérique et la disette du coton. Cette crise industrielle, comme nous dirions aujourd'hui, engagea beaucoup d'ouvriers flamands à passer la mer avec leurs métiers et leurs outils. Ils n'eurent point lieu de s'en repentir, car plusieurs d'entre eux fondèrent de grandes

fabriques, et, alliés plus tard à des familles anglaises, achetèrent des domaines considérables. D'autres parvinrent très vite aux honneurs et aux charges publiques. Des trois frères Blanket, qui introduisirent de l'autre côté du détroit l'art de faire des couvertures de laine, l'un devint dès 1349 bailli de Bristol, tandis que les deux autres représentèrent cette même ville au parlement. L'Angleterre sait où trouver ses hommes et les récompense selon leurs mérites; c'est une de ses forces.

La politique d'Édourad III fut suivie par quelques-uns de ses successeurs. M. Smiles indique avec précision la date de chaque branche d'industrie implantée dans la Grande-Bretagne par des étrangers. Jusqu'au XVIe siècle, ces immigrations étaient sollicitées, obtenues par des moyens diplomatiques; mais on touchait au moment où l'Angleterre allait s'enrichir sans efforts de nos fautes et de nos désastres. Luther avait parlé, la raison humaine réclamait sa part d'examen dans les questions religieuses. Toute l'Europe se montrait agitée par le vent des nouvelles doctrines, et l'heure des persécutions avait sonné. Parmi les grands états qui combattirent à outrance le protestantisme se distinguèrent au premier rang l'Espagne et la France. Il nous faut rechercher ce que l'une et l'autre ont gagné ou perdu à ce système de résistance.

On connaît le caractère de Philippe II et les atrocités du duc d'Albe. Ce qui n'avait point encore été mis suffisamment en relief, c'est la condition des exilés volontaires qui abandonnèrent alors les Pays-Bas, couverts d'échafauds et de bûchers. L'émigration commença en 1550, sous le règne d'Édouard VI d'Angleterre, et se continua toujours croissante sous celui d'Élisabeth. La duchesse de Parme écrivait à Philippe II (1567) : « En quelques jours, cent mille hommes ont quitté les Flandres, enlevant avec eux leur argent et leurs effets; bien d'autres se disposent à les suivre. » De l'argent, ils en avaient peu, ils laissaient derrière eux leurs terres et leurs maisons; mais ils emportaient ce que l'argent ne peut acheter, leur industrie, leur habileté personnelle, la science d'un état ou d'une profession utile. C'étaient pour la plupart les meilleurs ouvriers et les chefs de fabrique les plus intelligens. Qui émigre en pareil cas? Les forts, les entreprenans, les hommes de caractère et de volonté; les autres, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont point confiance en eux-mêmes, restent où ils sont et s'attachent avec une sorte de désespoir à la terre natale, cette terre fût-elle noyée de sang. N'est-ce point ce qui fait encore aujourd'hui la force des États-Unis d'Amérique? Les émigrans qui traversent l'Atlantique peuvent être pauvres, dénués, ce sont le plus souvent les vaincus du vieux monde; mais leur foi dans l'avenir est demeurée indomptable, et ils ont en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour réparer leur défaite sur le champ

vierge du travail. Les protestans du XVIe siècle avaient d'ailleurs à lutter contre de bien autres obstacles. Ne s'en allait point qui voulait du sol des Pays-Bas : les frontières étaient gardées, surveillées. Si les malheureux fuyaient, leurs biens étaient confisqués; étaient-ils pris en flagrant délit d'évasion, c'était la mort qui les attendait. Le plus grand nombre d'entre eux se dirigea vers les côtes : la mer est un chemin libre, la grande route des opprimés. Derrière les vagues, qui ne se lassent jamais de porter les infortunes humaines, s'élevait d'ailleurs à deux ou trois journées de distance l'Angleterre, ouverte à tous, mais surtout aux enfans de l'industrie. Ils arrivaient sur des bateaux découverts ou de pauvres navires. On distinguait parmi eux toutes les conditions et toutes les classes de la société, tous les âges de la vie. Hommes, femmes, vieillards, débarquaient souvent au milieu de l'hiver. Durant la traversée, quelques-uns d'entre eux avaient eu beaucoup à souffrir des gros vents et des fureurs de la houle. Une tempête religieuse et politique les avait chassés de leur patrie, une autre tempête les jetait sur un sol ami. Des veuves amenaient avec elles leurs enfans, qu'elles tenaient groupés dans leurs bras, toutes fières de les avoir arrachés à une terre de servitude et au bûcher sur lequel était mort leur père.

La vengeance de Philippe II, et, il faut bien le dire, celle de l'église romaine, les poursuivirent jusqu'au-delà des mers. Le pape Pie V demandait formellement à Élisabeth de chasser de son royaume les réfugiés protestans, et, comme cette reine résistait à de tels conseils, il lança enfin contre elle une bulle d'excommunication. C'étaient, dit un historien anglais, des « foudres éteintes, » puisqu'elles tombaient sur une tête déjà condamnée, la fille hérétique de Henri VIII. Non contente de demander la mort des pécheurs, la cour de Rome les calomniait, chargeant les pauvres exilés d'épithètes très peu chrétiennes, *ebriosi* et *sectarii*. Sectaires, passe encore, mais ivrognes! Un évêque anglais, Jewel, se chargea de les défendre et de répondre au chef de l'autre église. Il représente ces étrangers, qu'il avait tous les moyens de bien connaître, comme des gens sobres et économes, qui donnaient au contraire l'exemple du travail, de l'ordre et de la patience. Usant alors de représailles, le digne évêque réformé reproche au pape de couvrir de sa protection six mille usuriers et vingt mille courtisanes dans sa sainte ville de Rome. Le temps n'était point aux aménités théologiques; aussi Jewel conclut-il, fort indigné, que « la reine d'Angleterre a bien le droit d'offrir un lieu de refuge aux serviteurs de Dieu, quand le pape donne asile aux serviteurs du diable. » La guerre ne s'arrêta pas aux mots et aux antithèses. S'il faut en croire M. Smiles, le désir de ressaisir les victimes échappées au feu de

l'inquisition et aussi le dépit que causait au maître de l'Espagne le refus obstiné d'une femme hautaine et courageuse auraient déterminé Philippe II à lancer contre l'Angleterre sa fameuse *Armada*. Cette expédition peut bien avoir été résolue par plus d'un motif; admettons pourtant que les passions religieuses n'ont point été étrangères à la lutte.

Tout le monde sait quel fut le sort de la flotte espagnole, et comment cette fois les vents et la fortune se tournèrent du côté du droit. Le point de vue de l'écrivain anglais a du moins le mérite de présenter sous un nouveau jour le caractère d'Élisabeth. Certes elle avait trop du sang de Henri VIII dans les veines pour être proposée comme un modèle de tolérance, plus d'un acte de son règne se montre en désaccord avec sa noble conduite envers les sectaires étrangers; comment toutefois ne pas lui savoir gré de la fermeté toute virile qu'elle déploya pour défendre dans son royaume les droits de la pensée et les devoirs de l'hospitalité contre l'intervention armée des états catholiques? Que serait-il advenu de la liberté de conscience, et quel eût été le sort des proscrits au sein de la Grande-Bretagne, si la belle Marie Stuart avait réussi dans un des complots qu'elle tramait ou qu'on tramait en son nom contre son impérieuse cousine? La protection accordée par Élisabeth aux étrangers qui avaient souffert dans leur pays pour leur foi religieuse était-elle, d'un autre côté, tout à fait désintéressée? Il entrait, je le crois fermement, bien moins de fanatisme que de calcul dans le respect qu'elle professait pour l'asile de la chrétienté, *asylum Christi*. Elle savait très bien que ces fugitifs apportaient avec eux les arts qui manquaient alors à son royaume. Le hasard ou, pour mieux dire, la haine aussi absurde que féroce des souverains étrangers contre leurs sujets hérétiques lui donnait ce que ses prédécesseurs sur le trône de la Grande-Bretagne avaient toujours poursuivi et atteint seulement à de rares intervalles par d'assez grands sacrifices : l'industrie des nations les plus laborieuses et les plus prospères du monde venait gratuitement s'offrir à la reine-vierge, *maiden queen*. Qu'on compare d'ailleurs sa politique à celle de Philippe II, et qu'on juge de l'une et de l'autre par les fruits qu'elles ont portés.

Le système d'extermination et les mesures déployées contre les hérétiques avaient réussi au-delà de tout espoir. Les Flandres étaient presque un désert. « Les bêtes sauvages, dit un historien du temps, couraient le pays, et les louves venaient allaiter leurs petits dans les fermes abandonnées par les paysans. » Le duc d'Albe avait lieu d'être fier : ses armées avaient détruit l'industrie, le commerce, et réduit les catholiques eux-mêmes à la pauvreté. En vou-

lant arracher l'ivraie, on avait ravagé le bon grain. Des cités autrefois florissantes avaient été frappées au cœur. Gand porte encore aujourd'hui la trace des blessures que reçut son ancienne prospérité. En 1585, après le sac d'Anvers, un tiers des marchands et des fabricans de soieries, damas et autres étoffes avaient dit adieu à cette ville ruinée. Bruges ne s'est jamais relevée de sa décadence. J'ai vu en 1854 ses rues désertes, ses vieilles et curieuses maisons tombant pierre à pierre, ses belles églises, dont quelques-unes réveillent des souvenirs sinistres, ses monumens, qui portent le deuil d'une splendeur éteinte, sa tristesse, sa misère, sa solitude. Encore un tiers de la population vit-il sous la loi de l'aumône. Les femmes, la taille enveloppée dans une mante espagnole et la tête à demi recouverte d'un chaperon rouge, ne sont plus que les ombres de ces riches Flamandes dont on vantait autrefois le caractère laborieux et les vertus domestiques. Grâce à Philippe II, Bruges est une ville orthodoxe, oisive et mendiante. Ce roi avait-il été plus heureux dans ses autres projets d'ambition religieuse? Ses flottes s'étaient évanouies sur les mers; l'héroïque et industrieuse Hollande avait échappé pour jamais aux mains sanglantes de l'Espagne; l'inquisition triomphait, mais l'état des finances était désastreux, et le royaume sur lequel ne se couchait jamais le soleil touchait à la banqueroute. En voulant imposer aux autres un régime de compression et d'intolérance, l'une des plus grandes nations de l'Europe avait scellé chez elle la pierre de son tombeau. Qu'on regarde maintenant de l'autre côté du détroit.

Élisabeth, en montant sur le trône, avait trouvé un état appauvri et divisé, dont la moitié résistait à son autorité royale. L'Angleterre n'avait ni industrie ni armée, et sa marine était encore dans l'enfance. Tout changea de face en quelques années. La production et la circulation des objets de luxe ou de nécessité fournirent le moyen de remplir les caisses du trésor public. Les fabricans de drap venus d'Anvers ou de Bruges et bien d'autres corps d'état apportèrent des forces nouvelles à l'organisation du travail dans le pays qui leur offrait un asile. L'une des colonies flamandes s'établit à Sandwich; cette ville se mourait, il la relevèrent. La rivière Stour, qui était primitivement l'artère de son commerce, ayant été envahie par les sables, la navigation se trouvait interrompue, et les habitans étaient tombés dans la misère. A peine les exilés, au nombre de quatre cents, se furent-ils installés dans le pays sous la protection de la reine, que les maisons vides et abandonnées se ranimèrent; au silence succéda le bruit des métiers à tisser; toute la ville reprit un air de vie et de prospérité naissante. A Norwich, Yarmouth, Douvres, Winchelsea, d'autres colonies implantèrent d'autres branches d'industrie qu'il serait trop long d'énumérer. Qui croirait que l'art de

travailler les métaux, aujourd'hui l'une des principales sources de richesse pour l'Angleterre, lui vient en grande partie de l'étranger? Ce sont des réfugiés de Liége qui, après s'être fixés à Shotley-Bridge, dans le voisinage de Newcastle, introduisirent le secret de faire l'acier. D'autres habiles artisans en métallurgie s'établirent à Sheffield, où ils obtinrent la protection du comte de Shrewsbury à la condition de prendre des apprentis anglais et de leur apprendre le métier. Telle fut l'origine des travaux de fer et d'acier qui font encore aujourd'hui la gloire et la fortune de cette ville. Ne suffit-il point d'ailleurs d'avoir vu en Belgique les admirables ferrures qui décorent les cathédrales de Gand et d'Anvers pour se faire une idée du degré de perfection auquel étaient arrivés les Flamands dans ce genre d'ouvrage? Ils étaient aussi renommés comme horticulteurs, et quelques-uns d'entre eux transformèrent Wandsworth, Battersea et Bermondsey en autant de jardins qui depuis n'ont cessé d'approvisionner de légumes et de fruits les marchés de Londres. S'il faut en croire certaines traditions, le houblon lui-même, cette plante aujourd'hui bien anglaise, aurait été naturalisé par des Wallons qui en auraient recueilli les boutures dans l'Artois. Je ne finirais pas si je disais tout ce que la Grande-Bretagne dut alors à ces réfugiés représentés par le Vatican comme les pires des hommes, *omnium impestissimi*. Leur concours n'a point été la seule cause de la grandeur qui distingue le règne d'Élisabeth; mais l'importation des arts utiles y a très certainement contribué. L'ordre se rétablit dans les finances; la nation, d'abord indécise et partagée, se rangea résolûment sous l'étendard du protestantisme, et l'âge d'or de la littérature anglaise naquit de la liberté de penser. D'un autre côté, la flotte britannique arracha pour jamais aux Espagnols le sceptre des mers; ses vaisseaux de commerce commandèrent la grande route des Indes et du Nouveau-Monde. Certes les conséquences permettent aujourd'hui de juger les deux systèmes politiques, celui d'Élisabeth et celui de Philippe II : grâce à une certaine liberté d'examen en matière de foi, l'Angleterre inaugura chez elle le règne de la science et de l'industrie; on sait ce qu'est devenue l'Espagne.

Les Anglais avaient assez souffert eux-mêmes des persécutions religieuses pour compatir aux maux des étrangers que l'exil jetait sur les côtes de leur île. Ils se souvenaient alors de Wiclef, dont les os avaient été déterrés et consumés par le feu. C'était, je l'avoue, un pauvre supplice; il eût été bien plus édifiant et plus conforme aux saines doctrines que cet hérétique eût été dévoré tout vivant par les flammes ainsi que Jean Huss et Jérôme de Prague; mais, que voulez-vous? on brûle ce qu'on a. En revanche, n'y avait-il point à Londres, sur les bords de la Tamise, la tour des Lollards, dont les pierres racontaient plus d'une lugubre chronique? Du

temps même de Henri VIII, tous ceux qui avaient voulu devancer d'un jour le progrès logique de la réformation n'avaient-ils point encouru les rigueurs implacables de la colère du roi? On comprend donc que les réfugiés protestans fussent en général les bienvenus chez un peuple qui avait à plusieurs reprises et tout récemment, sous le règne de la *sanguinaire Marie*, essuyé les poursuites de l'arbitraire et du fanatisme. Ces exilés demandaient d'ailleurs si peu de chose en échange des dons qu'ils apportaient. Que leur fallait-il? Un coin de terre où ils pussent exercer en paix leur industrie. Quelques-uns créèrent même le sol qui devait les recevoir, eux et leurs familles. Ces derniers étaient naturellement originaires des Pays-Bas, où l'homme dispute à l'océan sa demeure et son chantier de travail. Une colonie de Flamands, sous la conduite d'un chef nommé Cornélius Vermuyden, se mit en devoir de reconquérir, dans le comté de Lincoln, des terrains depuis longtemps inondés par de fortes rivières telles que le Don et le Trent. Plus de deux cents familles émigrées s'établirent sur l'île d'Axholm, qu'elles avaient, pour ainsi dire, tirée du sein des eaux. Les travaux de desséchement se poursuivirent, et une grande étendue de marécages se convertit en une des terres les plus riches et les plus fertiles que possèdent aujourd'hui les Anglais. Un autre groupe de réfugiés, appartenant à la classe des marins, se fixa vers 1568 dans la ville d'Yarmouth, et s'y livra aux travaux de la pêche. Avant eux, le poisson qui visitait les côtes de l'Angleterre était surtout recueilli par les filets hollandais; emporté en Hollande pour y être salé et fumé, il revenait ensuite sur le marché britannique. Peu de temps après l'arrivée des pêcheurs flamands, l'état des choses n'était plus le même; le succès de leurs barques et de leurs engins avait été si considérable, que la ville d'Yarmouth approvisionnait de marée presque tout l'intérieur du royaume. Ils introduisirent aussi l'art de faire le sel et de curer le hareng. D'autres villes de la Grande-Bretagne suivirent bientôt l'exemple d'Yarmouth, et les Pays-Bas se trouvèrent peu à peu battus sur toute la ligne des pêcheries par leurs propres armes. Le hareng anglais fait aujourd'hui dans les divers marchés de l'Europe une concurrence formidable au hareng hollandais. Est-ce une raison pour oublier ce que l'Angleterre doit à la Néerlande? Ayant la mer, elle éprouvait surtout au XVIe siècle le besoin d'attirer chez elle les industries qui savent exploiter ce champ des richesses naturelles.

Parmi les exilés dont la Grande-Bretagne mit à contribution les services et les talens, ceux qui nous intéressent le plus sont naturellement les Français. M. Smiles se garde bien de les oublier, et c'est à eux qu'il consacre ses meilleures pages. Les premières colonies de huguenots wallons et français arrivèrent en Angleterre

sous le règne d'Édouard VI. Des fabricans de dentelles échappés de Valenciennes, des fileurs de Cambrai, célèbre pour ses batistes (1), des tisserands de Meaux, des marchands de Rouen, des verriers de Paris, des constructeurs de navires et des marins de Dieppe ou du Havre, bien d'autres artisans auxquels on refusait chez eux le droit d'adorer Dieu selon leur conscience, passaient continuellement la mer. Les uns se rendirent tout droit à Londres, d'autres s'arrêtèrent dans les villes anglaises qui bordent le détroit de la Manche. C'étaient en général des hommes remarquables dans leur humble sphère. Lâches, ils auraient cédé dans leur pays à l'intimidation; faibles d'esprit ou de volonté, ils eussent suivi le courant des opinions régnantes. Pour être bon protestant, il faut du moins savoir lire la Bible : leur intelligence s'était exercée et affilée dans la lecture, dans la réflexion et dans la controverse des matières religieuses, en même temps que leurs mains cultivaient à fond une branche d'industrie. Sans avoir le génie de leur frère Bernard de Palissy, ils possédaient du moins quelques-unes de ses qualités, l'esprit de recherche, la persévérance et la foi dans le travail. Si l'on tient d'ailleurs à bien comprendre de quelle valeur était pour un pays encore peu industrieux l'accession de ces artisans d'élite, il faut se souvenir des lois et des règlemens qui régissaient alors dans toute l'Europe les différens corps de métier. Grâce au régime des maîtrises, chaque profession manuelle avait des recettes et des pratiques occultes qu'on jurait de ne point divulguer aux profanes. L'intérêt personnel et national veillait autour de ces secrets comme le dragon de la fable autour de la toison d'or : les communiquer aux étrangers était dans quelques cas un crime puni du dernier supplice. Il y avait donc très peu de moyens pour une nation d'emprunter à ses voisins les procédés de l'industrie, et une telle franc-maçonnerie du travail, appuyée sur les affiliations, les jurandes, les trapitions, les usages, explique la longue supériorité de certains pays ou de certaines provinces dans tel ou tel genre de produits fabriqués. La France se distinguait déjà au XVIe siècle par son goût; on recherchait dans toute l'Europe ses objets de luxe, et généralement pour tout ce qui dans les arts utiles touche aux beaux-arts elle occupait le premier rang. Le système d'exclusion alors en vigueur assurait à quelques-unes de ses manufactures un monopole qui défiait l'idée même de la concurrence, et il fallut des événemens extraordinaires pour que les méthodes de son industrie se répandissent au dehors. Les ouvriers huguenots emportant leurs

(1) Le mot anglais *cambric* (batiste) indique encore aujourd'hui la trace d'une importation étrangère.

arcanes en Angleterre, c'était Moïse livrant aux Israélites les mystères du temple égyptien. A qui la faute, s'ils furent forcés d'agir ainsi? Un gouvernement ennemi de ses propres intérêts ne leur avait laissé le choix qu'entre l'exil, l'abjuration ou la mort.

L'un des premiers groupes de réfugiés français s'établit dans la vieille cité de Canterbury. Plusieurs d'entre eux furent étonnés de trouver dans la cathédrale des chanoines en surplis, des enfans de chœur, des cérémonies qui leur rappelaient beaucoup trop les pompes de l'église romaine. Ce protestantisme n'était point le leur; disciples de Calvin, ils comprenaient la liturgie sous des formes plus sévères. L'église établie eut d'ailleurs le bon esprit de ne point leur imposer ses rites. L'archevêque de Canterbury, Mathieu Parker, leur accorda le libre usage de la crypte qui s'étend sous le chœur et le maître-autel de la cathédrale. Là ils pratiquèrent leur culte et instruisirent leurs enfans, là aussi ils installèrent leurs métiers à tisser la soie : c'était à la fois pour eux une chapelle, une école et un atelier. Sur les chapiteaux des piliers massifs auxquels s'appuie une voûte nue et surbaissée, on lit encore aujourd'hui des textes de la Bible en vieux français, écrits à la main pour l'enseignement de la jeunesse. Dans ces catacombes, ils vivaient avec les morts, car les cendres des anciens archevêques reposent sous les dalles dont les pas des exilés ont usé les armoiries et les inscriptions. Durant le jour, le bruit des navettes courant sur les métiers égayait seul le lugubre silence de ces lieux éclairés par une lumière sépulcrale. C'était un bien triste asile, et pourtant ces ouvriers prospérèrent. La colonie ne se composait guère à l'origine que de dix-huit familles; mais, comme l'émigration continuait toujours et que les soieries fabriquées par la main des premiers tisserands avaient réussi sur le marché de Londres, les étrangers établis furent bientôt comptés dans la ville de Canterbury par centaines. La chapelle où ils se réunissaient pour prier existe encore sous le nom de *French Church;* elle est séparée du reste de la crypte par une cloison et un vitrage. Des bancs, une chaire et une table de communion suffisent à la simplicité de ce culte, qui a conservé les manières et le rite de Genève. Le service se fait en français et les psaumes s'y chantent sur de vieux airs huguenots. La congrégation se trouve maintenant réduite à une vingtaine de personnes, parmi lesquelles deux *anciens* et quatre diacres. Ce n'est point sans une vive émotion que je visitai, il y a quelques années, cette église cachée sous une autre église. Si je ne partageais point la foi religieuse de mes compatriotes du XVIe siècle, j'étais du moins étranger comme eux en Angleterre, et j'honorais la sincérité de leurs convictions. Comment d'ailleurs, sous ces sombres voûtes où tout parle de la France et où

les souvenirs d'un ancien exil s'effacent parmi les tombeaux, résister à un mouvement de sympathie pour ces hommes qui avaient sacrifié les joies de la patrie à l'austère sentiment du devoir?

Ne serait-il point curieux de connaître leur façon de vivre au milieu d'un peuple parlant une autre langue et se distinguant par d'autres mœurs? Malheureusement on possède sur ce point très peu de détails. Durant les premières années, les fugitifs s'arrêtaient volontiers dans les villes anglaises du littoral, comme s'ils ne pouvaient se décider à détourner leur visage de la France. Était-ce l'espoir de revenir un jour ou l'autre dans leur pays qui les retenait sur les bords du détroit? Il y a tout lieu de le croire, car, à mesure que se prolongeait l'exil, les groupes s'avançaient ou se dispersaient peu à peu dans l'intérieur de la Grande-Bretagne. Un document assez précieux montre combien ces anciens réfugiés s'intéressaient encore aux affaires du continent et surtout à celles de leur pays. Sous le nom de maison de Dieu, *domus Dei*, des Flamands et des Français avaient fondé à Southampton une petite église dont les annales se retrouvent consignées sur le registre de la congrégation de 1567 à 1797. Leur coutume était de pratiquer des jeûnes à propos des événemens qui désolaient alors la chrétienté. Le premier de ces jeûnes se rapporte aux persécutions du duc d'Albe dans la Néerlande. Le 3 septembre 1568, des prières sont ordonnées pour obtenir la protection de Dieu en faveur « de Mgr le prince d'Orange, qui est descendu d'Allemagne dans les Pays-Bas pour délivrer les pauvres églises et les relever de leur affliction. » En 1570, on célèbre par un autre jeûne (c'étaient les fêtes de l'exil) la défaite du prince de Condé à la bataille de Jarnac. Deux ans après, les fronts se couvrent de cendre à la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy. Le 29 décembre 1588, on rend grâces à Dieu « pour la merveilleuse disparition de la flotte espagnole au moment où elle faisait voile vers les côtes de l'Angleterre avec l'intention de conquérir le royaume et d'y rétablir la tyrannie du pape. » L'asile des proscrits était sauvé. Plus tard d'autres actions de grâces furent offertes au ciel par la *maison de Dieu* au sujet des victoires de Henri de Navarre. Le Béarnais avait pour lui les cœurs de tous les pauvres émigrés français, qui, comme ils le disent eux-mêmes, « n'avaient oublié ni leur pays ni la cause pour laquelle ils étaient passés en Angleterre. »

Les colonies protestantes se tendaient les unes aux autres une main fraternelle. C'est ainsi que les Flamands établis à Sandwich, quoique eux-mêmes fort dénués, envoyaient un secours d'argent « aux malheureux Français qui avaient quitté leur pays par raison de conscience. » Du reste les réfugiés ne demandaient qu'à leur travail les moyens de vivre; ils payaient exactement le loyer de

leur maison ou la redevance des champs qu'ils cultivaient; chaque congrégation prenait soin de ses pauvres, sachant avec Dante combien il est dur de monter l'escalier d'autrui et quelle amertume contient le pain de l'exil. Leur conduite méritait et conquit l'estime de tous les Anglais, dont le témoignage importe à l'histoire. Eux seuls relevèrent aux yeux des étrangers l'honneur de leur pays en un moment où la politique de la France excitait contre elle un sentiment d'exécration. Les massacres de la Saint-Barthélemy furent jugés à Londres tout autrement qu'ils ne l'avaient été à Rome et à Madrid. Lorsque l'ambassadeur de France La Mothe-Fénelon parut à la cour après cette sanglante journée, il y fut accueilli par un morne et glacial silence. Les lords et les ladies, vêtues de noir pour la circonstance, ne daignèrent point même le regarder. La reine Élisabeth, vers laquelle il s'avança pour lui présenter ses hommages, lui rendit son salut d'un air triste, contraint et sévère; il balbutia quelques excuses, et se retira le cœur navré. La Mothe-Fénelon a déclaré plus tard qu'il « rougissait ce jour-là de porter le nom de Français. » Qu'il parle pour lui! ce nom, d'autres obscurs enfans de la France se chargèrent de le faire respecter aux étrangers par leurs sacrifices, leur exil noblement accepté, leur travail couronné de succès et leur foi indomptable dans la liberté de conscience.

II.

L'édit de Nantes, promulgué en 1598, avait procuré aux huguenots français une certaine tranquillité, troublée d'ailleurs par plus d'un orage. Est-il nécessaire de rappeler les massacres du Béarn et le siége de La Rochelle? Cependant le cardinal Richelieu, plus soucieux de détruire les protestans comme parti politique dans l'état que comme secte religieuse, leur avait accordé au nom du roi la liberté de leur culte. A dater de 1629, les huguenots, désarmés, exclus en grande partie des charges publiques et des fonctions du gouvernement, s'étaient réfugiés dans l'industrie et l'agriculture. « Du moins, s'écriait un des leurs, Ambroise Paré, la postérité ne vous accusera point d'être des oisifs. » Leurs moissons étaient les plus riches, leurs troupeaux les mieux choisis, leurs vignes les mieux soignées et les plus chargées de fruit que l'on pût rencontrer dans le vieux royaume de France. A Tours, à Lyon, à Nantes et dans bien d'autres villes, ils avaient fondé des manufactures florissantes qui provoquaient l'envie des étrangers. Quelques branches d'industrie étaient même presque entièrement entre leurs mains. On peut trouver plus d'une raison de leur supériorité dans les arts utiles. D'abord leur temps et leur travail leur appartenaient,

ils n'étaient pas interrompus durant la semaine par les chômages religieux et ces fêtes de saints dont, s'il faut en croire le paysan de La Fontaine, *monsieur le curé chargeoit toujours son prône*. Leur caractère avait d'un autre côté été fortifié dans la lutte, et leur raison affermie par le besoin de s'en servir contre de puissans adversaires. On a dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre; ne pourrait-on dire avec la même justesse : Tant vaut l'homme, tant vaut le métier? Ces huguenots étaient les fils de leurs œuvres; n'ayant ni protection à attendre de l'état, ni secours à espérer de l'église, ils demandaient à eux-mêmes et à leur profession les moyens de se maintenir dans une société dont ils excitaient la défiance. N'y avait-il point d'ailleurs dans leurs doctrines un principe d'activité qui manquait alors aux catholiques? L'église a beau avoir condamné Fénelon, le quiétisme était bien, depuis des siècles, la tradition des couvens et des docteurs en théologie. Pour que l'homme fût à même de réagir contre la nature, d'en surprendre les lois et de les asservir à ses besoins, il fallait d'abord qu'il s'affirmât comme être libre et pensant. Le protestantisme, quoique lié à un ordre surnaturel, respecte du moins le sentiment du moi, les droits de la conscience et les motifs qui la déterminent à agir. Il invite bien plus ses disciples à l'usage personnel de leurs facultés qu'à la contemplation et à l'absorption en Dieu. Le bon protestant ne doit point enfouir dans le renoncement de lui-même et l'obéissance passive le talent qu'il a reçu : il lui faut au contraire le faire valoir par tous les moyens que ne désavoue point la morale chrétienne. Quoi qu'il en soit des causes, l'effet était certain, et les ennemis des huguenots rendirent plus d'une fois hommage à leurs qualités pratiques. « Si les marchands de Nîmes, écrivait Baville, intendant de la Provence, sont très mauvais catholiques, ce sont du moins de très bons et de très honnêtes négocians. »

Tel était l'état des choses lorsque les dragonnades, les pieuses vengeances, les exécutions militaires qui précédèrent et suivirent la révocation de l'édit de Nantes, jetèrent de nouveau l'effroi et la consternation parmi les protestans français. L'acte qui leur arracha la dernière espérance, proscrivit leur culte, fit raser leurs temples, bannit du royaume leurs pasteurs, confisqua au profit de la religion de l'état l'âme de leurs enfans, fut signé en 1685 par la main de Louis XIV. Bossuet et Massillon applaudirent, des *Te Deum* furent chantés dans toutes les églises, et le pape envoya un bref au roi pour le féliciter de la victoire remportée sur les hérétiques. Quant aux huguenots, il ne leur restait à choisir qu'entre deux partis extrêmes, la dissimulation ou l'exil. La plupart d'entre eux n'hésitèrent point un instant : ils cherchèrent non-seulement leur salut, mais aussi leur dignité dans la fuite. Passer la frontière était

pourtant une entreprise difficile et hasardeuse qui se trouvait assimilée de par la loi à un crime d'état. Un premier édit avait prononcé contre les fugitifs la peine des galères à perpétuité et la confiscation de leurs biens; un second les frappa de la peine de mort. Vaines défenses, inutiles menaces! rien ne put arrêter le flot toujours grossissant de l'émigration. Louis XIV ne voulait point chasser les protestans, il prétendait au contraire les garder et les convertir; mais, en leur rendant intolérable la vie dans leur pays, il alla directement contre les desseins de sa politique. Les côtes avaient beau être surveillées, des vaisseaux de guerre transformés en vaisseaux de police avaient beau croiser sur les mers qui entourent le nord et l'ouest de la France, de nombreux fugitifs trouvèrent chaque jour moyen de passer à travers les mailles du réseau de fer dans lequel on voulait les retenir. Les pasteurs, bannis par la révocation de l'édit de Nantes, avaient ouvert la marche; ils furent bientôt suivis de leur troupeau. Derrière eux, ils ne laissaient que les nouveau-nés arrachés du sein de leur mère pour les élever dans la foi catholique. Les huguenots vendaient à vil prix leurs biens, leurs maisons, et avec le peu d'argent qu'ils avaient recueilli se disposaient à quitter le royaume. Cachés le jour dans les granges, ils voyageaient pendant la nuit, et à travers des routes désertes, de sombres forêts ou des sentiers de montagne, réussissaient le plus souvent à gagner la côte ou la frontière. Les femmes se déguisaient en hommes, coupaient leurs cheveux, se teignaient le visage pour désarmer les soupçons, et grâce à des miracles d'héroïsme allaient retrouver leurs maris qui les attendaient dans l'exil. Chaloupes, barques de pêcheurs, tout ce qui flotte leur était bon pour passer la mer. On évalue à quatre cent mille le nombre des protestans qui se dérobèrent par la fuite à un régime de persécution. La plupart d'entre eux étaient de zélés calvinistes; d'autres, tels que Bayle et Huyghens, étaient des indifférens en matière de religion, des philosophes, mais qui pour rien au monde n'auraient voulu se soumettre à l'indignité d'une abjuration lâche et hypocrite. Ils se réfugièrent en Suisse, en Allemagne, en Suède, partout où ils espéraient rencontrer un asile. Comment auraient-ils perdu de vue les deux états dont l'existence était désormais identifiée à la cause de la réformation, la Hollande et l'Angleterre?

Il s'en fallait pourtant de beaucoup que les circonstances politiques se montrassent favorables dans la Grande-Bretagne aux réfugiés huguenots. Jacques II régnait; il était monté sur le trône l'année même où Louis XIV avait révoqué l'édit de Nantes. On savait quels liens de sympathie l'unissaient à la cour de Versailles. Sous le masque du protestantisme, il dissimulait assez mal ses préférences pour un autre culte. Les parlemens d'Angleterre et

d'Écosse résistaient avec vigueur aux desseins du roi, à ses mesures arbitraires; mais la lutte était ouverte, et tout présageait une catastrophe. L'Angleterre était menacée d'un coup d'état, et Jacques II, dans des intentions trop connues, augmentait chaque jour son armée permanente, commandée surtout par des officiers catholiques. Ce que les Anglais du XVIIe siècle détestaient dans le catholicisme, c'était encore moins la religion que la politique de l'église romaine. N'avaient-ils pas assez souffert chez eux sous le triste règne de Marie Tudor? N'avaient-ils point été forcés de soutenir contre Charles Ier une lutte qui avait coûté à ce roi la couronne et la vie, mais qui avait aussi ensanglanté plus d'un champ de bataille? Ils portaient encore les cicatrices de ces temps malheureux, et ce qui se passait en France n'était guère de nature à dissiper leurs craintes ni à effacer les souvenirs de leur histoire. C'est alors que tous les regards se dirigèrent vers le prince d'Orange. Combien sa politique différait de celle de Jacques II! La Hollande, dont il était stathouder, avait accueilli avec transport tous les réfugiés, et parmi ces derniers se trouvaient les meilleurs marins de la France, des hommes qui avaient servi sous Duquesne, des matelots venus des côtes de la Guienne, de la Saintonge, du Poitou et de la Normandie. Le prince d'Orange s'occupait dans ce moment-là de réorganiser sa flotte et son armée : comment eût-il dédaigné des soldats, des officiers, qui avaient combattu sous le drapeau de la France, et dont Louis XIV lui faisait en quelque sorte cadeau? Aussi proposa-t-il aux états de Hollande de lever deux nouveaux régimens composés de huguenots exilés. Les états s'y refusèrent d'abord par des raisons de prudence et d'économie; mais lui, craignant que ces soldats éprouvés et aguerris n'allassent porter ailleurs leurs services, déclara publiquement qu'il était prêt à payer de ses propres fonds les dépenses des réfugiés militaires. Ce langage vainquit l'hésitation des états, qui consentirent à faire une pension aux officiers français jusqu'au jour où ils pourraient être incorporés dans l'armée hollandaise. Une somme de 100,000 florins par an fut votée pour cet usage. Les vaillans fusiliers de Strasbourg, de Metz, de Verdun, grossirent à l'envi les rangs des troupes néerlandaises, et des compagnies entières de huguenots, avec leurs officiers en tête, entrèrent dans les cadres de chaque régiment. Les places fortes de la Hollande se convertirent en autant de dépôts pour les hommes de guerre qui, humiliés chez eux par la tyrannie des opinions religieuses, venaient chaque jour demander un asile à l'autre côté du Rhin. L'élément français s'infusait ainsi à petit bruit, mais par suite d'une volonté persévérante et à l'aide de circonstances peu communes, dans cette petite armée qui allait bientôt délivrer l'Angleterre.

Aigris par de longues adversités, nos anciens calvinistes nourris-

saient au fond du cœur de sombres ressentimens contre la monarchie absolue. Détrôner Jacques II, c'était pour eux frapper Louis XIV sous l'uniforme étranger, et puis quelle belle occasion de tirer l'épée contre les alliés de leurs persécuteurs! La flotte, grosse d'une centaine de voiles, était partie de Maasluis; le lendemain, on aperçut les côtes de la France. Ce fut un moment de poignante émotion. « La fleur de l'armée, » selon l'expression de M. Smiles, se composait de soldats qui avaient servi sous Schomberg, Turenne et Condé. Il y avait trois régimens entiers d'infanterie française et un escadron de cavalerie; on comptait en outre sept cent trente-six officiers français distribués dans les divers bataillons. Les noms des trois aides-de-camp du prince d'Orange : de l'Étang, de la Melonière et le marquis d'Arzilliers, proclament assez haut leur origine gauloise. Le maréchal Schomberg, qui commandait l'expédition, était lui-même un réfugié. A la vue de leur pays, tous ces braves, qui avaient combattu sur plus d'un champ de bataille, frémirent; ils se rappelaient leur famille, leurs amis, qu'ils avaient laissés derrière eux, les maux qu'ils avaient soufferts et l'objet de leur entreprise.

A coup sûr, il n'était pas un d'eux qui ne portât au cœur le respect et l'amour de la France; ils n'en voulaient qu'à l'homme et au système qui la gouvernaient. Le prince d'Orange affecta de doubler d'assez près toute la longueur des côtes, comme s'il eût pris plaisir à jeter l'alarme chez ses voisins. En effet, les paysans accourus sur le rivage regardaient avec inquiétude passer cette étrange apparition. La mer était orageuse, mais les braves aventuriers étaient calmes et pleins d'espoir. Le pavillon de la Hollande, sous lequel ils s'étaient enrôlés, leur représentait le drapeau de la liberté de conscience flottant sur les vagues. C'était une croisade protestante allant conquérir la terre sainte du droit constitutionnel. Ce groupe de vaisseaux ne portait pas seulement sur les mers la fortune de Guillaume III, ni la grande révolution d'Angleterre; il soutenait aussi à la surface de l'abîme l'avenir du Nouveau-Monde, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Qu'on coupe les liens qui rattachent chez nos voisins la forme du gouvernement aux anciennes monarchies de l'Europe, et dans la constitution britannique telle que la consacra plus tard le *bill of rights* on trouvera le germe de la constitution des États-Unis.

A Londres, où elle arriva sans coup férir, l'armée de Guillaume III trouva des quartiers presque entièrement français, tels que Soho, Bethnal-Green et Spitalfields. D'un autre côté, le vieux marquis de Ruvigny s'était fait à Greenwich le centre d'une société d'étrangers très spirituelle et très choisie. Toutes les conditions de la vie sociale étaient représentées dans l'exil; le plus grand nombre des huguenots appartenait néanmoins à cette classe laborieuse qui

possède le mieux les secrets de l'économie domestique; aussi ont-ils laissé chez nos voisins la trace de leur industrie culinaire. Qui croirait que l'Angleterre leur doit une des délicatesses de sa table? Avant l'arrivée des réfugiés, les bouchers de Londres vendaient les peaux de bœuf avec la queue de l'animal à des marchands qui la jetaient ensuite comme objet de rebut. Les ménagères françaises furent scandalisées d'un tel gaspillage, et jurèrent d'utiliser ce dont les Anglais ne savaient tirer aucun parti. N'avaient-elles point été initiées dans leur pays aux mystères du pot-au-feu, une invention qu'ignoraient alors nos voisins et dans laquelle ils nous sont aujourd'hui même très inférieurs? Grâce à cette sage économie qui ne laisse rien perdre et à ce talent que tout le monde leur reconnaît pour donner de la valeur aux articles de cuisine qui n'en ont guère par eux-mêmes, les femmes de nos compatriotes achetèrent les queues de bœuf à vil prix, et trouvèrent le moyen d'en extraire un bouillon excellent. Leur exemple fut bientôt suivi, et la soupe connue sous le nom d'*ox-tail-sup* devint le potage national de l'Angleterre. Un autre trait du caractère des exilés était l'amour des fleurs. Les premiers, ils fondèrent chez nos voisins les clubs et les sociétés de floriculture où ils exposaient les produits de leur art. Dans ces plantes qui avaient un parfum de terroir et dont les graines avaient sans doute été recueillies sur le sol natal, ils croyaient respirer l'air de la patrie absente. Étrangers et n'ayant comme tels aucun droit aux secours qu'assure la taxe des pauvres pour les régnicoles, les artisans français formèrent d'un autre côté entre eux des sociétés d'assistance mutuelle en cas de maladie. M. Smiles ne se montre point éloigné de croire que ces institutions aient été les prototypes des *Oddfellows*, des *Foresters* et des autres confréries ouvrières qui depuis lors ont poussé de si profondes racines dans toute la Grande-Bretagne.

On estime à cent vingt mille le nombre des Français qui, après la révocation de l'édit de Nantes, vinrent chercher un refuge en Angleterre, et l'émigration se continua jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Il y avait parmi eux des hommes remarquables, tels que Salomon de Caus et Denis Papin. Ingénieur, mécanicien et naturaliste, Salomon de Caus fut quelque temps employé par la cour d'Angleterre, et fournit les dessins des travaux hydrauliques exécutés dans les jardins du palais de Richmond. Denis Papin avait quitté la France durant la même année qui avait vu fuir Huyghens en Hollande (1681). Peu de temps après son arrivée à Londres, il publia une description de son nouveau *digesteur*, un appareil qui permettait d'extraire toute la matière nutritive des os des animaux. Les agrégés (*fellows*) de la Société royale eurent un souper cuit dans cet engin, et le roi commanda un digesteur pour Whitehall : c'est

ainsi que cette invention économique se répandit chez nos voisins. En 1684, Papin fut nommé curateur temporaire de la Société royale avec un traitement de trente livres sterling par an. Les Français le regardent, et, je crois, avec raison, comme le Prométhée de la vapeur; pourquoi faut-il ajouter que, grâce à notre intolérance et à la manie que nous avons de nous proscrire les uns les autres, cette découverte, la plus grande des temps modernes, dût demander un asile à l'étranger? Tenu par les devoirs de sa charge de produire une expérience intéressante à chaque *meeting* de la Société royale, le nouveau curateur profita de cet usage afin de poursuivre l'objet de ses études. Nommé plus tard professeur de mathématiques à l'université de Marbourg, dans le grand-duché de Hesse-Cassel, il quitta l'Angleterre en 1687; mais il lui conserva un bon souvenir, et se mit à construire le modèle d'une petite machine à vapeur « pour un vaisseau à roues » qui d'après ses intentions devait être essayé sur la Tamise. Le vaisseau fut envoyé à Londres, où il n'arriva jamais; des bateliers du Weser l'avaient saisi près de la ville de Munden et brutalement détruit. D'autres Français dont les noms sont aujourd'hui bien plus connus en Angleterre que dans leur pays, Desaguliers (1), de Moivre (2), l'historien Rapin-Thoyras, le docteur Abbadie, les prédicateurs Saurin et Alix, se distinguèrent par leurs talens sur le champ de l'exil. Ce que la politique de la monarchie absolue poursuivait alors dans le protestantisme était surtout la liberté de penser : un régime est jugé quand pour vivre il en est réduit à déclarer la guerre à l'intelligence. A quelles étranges inconséquences fut-on d'ailleurs conduit par ce système violent et aveugle! Louis XIV se regardait comme l'ennemi de Guillaume III, qui le détestait, et avec une rare obligeance il ne cessait de lui envoyer des soldats pour son armée, des marins pour sa flotte, des savans pour ses académies, des ouvriers pour les fabriques de son royaume! En vérité, le roi de France était beaucoup plus Anglais qu'il ne le croyait lui-même.

C'est surtout en ce qui concerne l'industrie qu'il se montra prodigue de nos dons envers l'étranger. Plus de dix mille protestans qui appartenaient à différens métiers quittèrent la ville de Rouen après la révocation de l'édit de Nantes. Caen, qui vivait alors du commerce maritime, fut abandonnée à la solitude. Coutances perdit ses belles manufactures de linge fin, Amiens ses fabriques de drap, Abbeville ses passementeries. A peine les maîtres avaient-ils fermé

(1) Auteur de *Course of experimental philosophy*, le meilleur ouvrage de ce genre qui eût encore paru dans la Grande-Bretagne.

(2) Ami de Newton : quand on adressait à ce dernier des questions sur son système du monde, il avait coutume de répondre : « Adressez-vous à de Moivre, il en sait plus que moi. »

leurs ateliers qu'ils étaient suivis au-delà des mers par les artisans huguenots. Marchands, fabricans, ouvriers, presque toutes les forces vives du royaume se portaient ailleurs. Diverses branches d'industrie, telles que la verrerie et la papeterie, gardent encore aujourd'hui en Angleterre la preuve qu'elles ont été en grande partie entées par l'habileté de nos concitoyens : dans le langage technique de ces arts manuels, on retrouve un assez grand nombre de mots qui décèlent une racine française altérée et modifiée par la prononciation saxonne. Ce sont comme les caractères plus ou moins effacés d'un ancien brevet d'invention. Depuis des siècles, la Grande-Bretagne nous enviait surtout nos soieries, nos velours, nos dentelles, nos gazes, nos étoffes légères, élégantes et délicates. La France tenait dans le monde le sceptre de la mode. Les articles de toilette et objets de luxe exportés de l'autre côté du détroit montaient à une valeur de 62,500,000 francs par an, tandis que l'Angleterre n'importait pas chez nous pour plus de 25 millions de marchandises. A peine les artisans français se furent-ils établis à Londres et dans d'autres villes du royaume-uni, qu'ils empêchèrent l'argent anglais de s'écouler à l'étranger. Vers la fin du XVIIe siècle, c'est-à-dire douze ou quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, l'Angleterre avait non-seulement cessé d'être notre tributaire pour la fabrication de la soie, mais, non contente de se fournir elle-même, elle approvisionnait des marchés de l'Europe alimentés jusque-là par notre seule industrie. Il en était de même pour les tapis, les cotonnades imprimées, les bas de soie et bien d'autres produits alors fort recherchés. Ce que nos voisins appellent *irish poplin* (popeline irlandaise) serait beaucoup mieux nommée popeline française, car c'est un groupe de réfugiés de notre nation qui introduisit à Dublin la fabrication de cette étoffe. Il n'y a peut-être pas une branche de manufacture qui n'ait été créée ou tout au moins ravivée au-delà du détroit par les huguenots chassés de leur pays. Les arts mécaniques gagnent quelquefois à être transplantés, et les Anglais sont aujourd'hui nos maîtres dans tel ou tel métier dont nous leur avons enseigné les secrets. Peu inventeurs, ils appliquent et perfectionnent les découvertes de leurs voisins. Leur industrie s'est formée comme leur langue, en dérobant des formules, des tournures, des procédés à toutes les autres nations; mais, grâce à une force d'absorption et de volonté qui est bien le trait le plus saillant du caractère anglo-saxon, le génie de la race a frappé tous ces emprunts d'un caractère profondément national.

Qu'est devenue pourtant cette population toute française jetée, il y a cent quatre-vingt-trois ans, sur un rivage ami? C'est vainement qu'on la chercherait aujourd'hui en Angleterre; elle a disparu ou plutôt elle s'est transformée en s'alliant à la grande famille britan-

nique. Il serait intéressant de suivre les progrès de cette fusion. Dans les commencemens, les groupes d'émigrés se serraient les uns contre les autres, et formaient dans certains quartiers de la ville de Londres ce qu'on appelait alors « la petite France, *petty France.* » Ils avaient leurs églises, leurs centres de réunion, leurs écoles. Dans l'intérieur, les familles ne parlaient que le français, et tranchaient par leurs mœurs, par leur manière de vivre, sur le fond de la société anglaise. Qu'on relise les discours de leurs ministres, on y trouve la plainte et comme le soupir de l'exil. De même que les anciens Israélites, ils avaient suspendu leur harpe aux arbres du rivage, et sur le bord des fleuves de Babylone ils se souvenaient de Sion. Peu à peu néanmoins ils trouvèrent que Babylone avait des charmes; c'était pour eux cette fois la terre de la liberté. Les enfans grandissaient, d'autres étaient nés sur la terre d'Albion, et j'ai chaque jour devant les yeux des exemples de la facilité avec laquelle les rejetons de familles françaises s'assimilent à la race anglo-saxonne. Nous sommes le plus flexible des types, et nos préjugés nationaux, quelquefois même nos antipathies, ne tiennent guère d'une génération à une autre. Les filles de la patrie adoptive avaient aussi leurs séductions, et si d'abord on ne se mariait guère qu'entre réfugiés, les descendans, plus hardis, ne se montrèrent point insensibles aux cheveux blonds et à la blancheur rosée des belles Anglaises. Peu à peu ils oublièrent le chemin de leurs chapelles, tristes et pauvres réduits situés dans de sombres allées, au fond de cours fangeuses, et qui leur rappelaient d'ailleurs les mauvais jours de l'émigration. On y prêchait en français, et les jeunes gens ne comprenaient déjà plus la langue de leurs pères. Sur les bancs à peu près déserts ne s'asseyaient çà et là que quelques vieilles femmes chez lesquelles l'âge avait en quelque sorte pétrifié les habitudes de l'exil. Qu'on parcoure aujourd'hui les quartiers de Bethnal-Green et de Spitalfields, on y retrouvera, surtout dans la paroisse de Saint-Matthias, des tisserands en soie qui descendent des anciens huguenots. Quelques-uns d'entre eux portent encore de grands noms: Vendôme, Blois, Racine, La Fontaine. Qu'ont-ils pourtant gardé de leur origine française? Quelques vagues traditions, mais surtout l'amour des fleurs et des oiseaux. Dans les plus pauvres chambres d'ouvriers se rencontre une plante maladive cherchant à la fenêtre un peu de soleil; le plus souvent aussi un merle ou un sansonnet en cage trompe par de joyeux chants l'ennui des heures, tandis que le tisserand poursuit sur le métier sa tâche monotone. C'est à peu près le seul trait de mœurs que les fils des anciens huguenots, aujourd'hui bien anglais, ont conservé de leurs pères. Près de Spital-Square s'élèvent d'un autre côté quelques mûriers que les premiers exilés avaient plantés en souvenir de la France.

On voit par là comment s'effacent les distinctions de race entre deux rameaux réunis quelque temps sur le même sol. La physiologie moderne ne saurait pourtant se contenter de ces apparences; elle sait très bien que les langues, les mœurs, quelques traits extérieurs, peuvent se perdre ou se modifier par le croisement; mais elle croit aussi qu'en se fondant l'un dans l'autre deux types supérieurs s'enrichissent mutuellement des qualités et des dons qui les caractérisent. La nature avait inventé avant nous le système d'échanges. Divers obstacles s'opposent malheureusement à ce qu'on puisse suivre d'un œil bien assuré les conséquences de cette fusion entre les Français et les Anglais du XVIIe siècle. D'abord les humbles familles n'ont guère d'histoire, et ensuite les réfugiés huguenots semblent avoir eu bien plus à cœur de déguiser que de perpétuer les traces d'une origine étrangère. C'est ainsi que les noms propres ont subi les transformations les plus curieuses. Tantôt ils ont été altérés et, si l'on peut ainsi dire, anglicanisés par des changemens de lettres qui leur donnaient un son et une physionomie moins exotiques (1). D'autres fois des noms français ressemblant à des sobriquets ont été traduits dans la langue de nos voisins. Loiseau, par exemple, est devenu de l'autre côté du détroit mister Bird; Le Jeune s'est plus tard changé en Young, et Leroy, ne voulant point abdiquer, se fit appeler King. Les Le Fèvre, Léfève, Lefebvre, Fabre, Favre, Lefebure (toutes dérivations du latin *faber*), avec le temps se convertirent en Smith, qui est le mot anglais pour forgeron. La traduction, il faut le dire, n'a pourtant pas toujours été très littérale; un M. Jolifemme, croyant sans doute se rendre plus de justice à lui-même, se fit nommer Pretyman (Jolihomme). On comprend que ces noms ainsi dénaturés et métamorphosés soient autant de masques sous lesquels il devient très difficile de reconnaître la transmission du sang français. Il faut y ajouter les alliances avec les lignées anglaises, qui dans plus d'un cas ont tout à fait oblitéré le signe de la première nationalité. Malgré toutes ces causes de confusion, la liste est longue des hommes remarquables qui descendent, dans le royaume-uni, d'anciens huguenots. Le grand acteur anglais Garrick était à demi Français; il appartenait à une famille de réfugiés dont le nom primitif était Garrigue. Il y a tout lieu de croire que l'auteur de *Robinson Crusoé* était dans le même cas; on retrouve encore aujourd'hui des De Foe parmi les obscurs tisserands de Spitalfields. La sombre mistress Radcliffe, dont les romans ont si fort ému au commencement du XIXe siècle les ima-

(1) Laycok était à l'origine Le Coq, Cockerill était Coquerelle, Dorling, Dorléans, Dudney, Dieudonné, Cundy, Condé, etc.

ginations féminines, était issue de parens wallons établis à Hatfield-Chase, tandis que l'aimable humoriste Sydney Smyth attribuait sa gaîté au mariage de son grand-père avec une Française, Maria Olier, la fille d'un réfugié protestant. Parmi les écrivains modernes, le docteur Pusey (1), les Martineau (2), le capitaine Marryatt, célèbre par ses romans maritimes, et bien d'autres proviennent également d'une souche gauloise. L'un des plus grands penseurs de l'Angleterre, M. Grote, l'historien de la Grèce et des idées de Platon, à propos duquel M. Charles de Rémusat publiait naguère dans la *Revue* une étude si remarquable, a, pour ainsi dire, du sang croisé d'exilés dans les veines. Par le côté paternel, il remonte jusqu'aux De Grotes ou Groots, dont Hugo Grotius était un des membres, et qui abandonnèrent la ville d'Anvers durant les persécutions de l'Espagne; par sa mère, il descend du colonel Blosset, fils d'une ancienne famille protestante de la Touraine, et qui s'éloigna de France après la révocation de l'édit de Nantes. N'est-ce point cette alliance de races qui lui permet d'unir l'érudition des Allemands à la hardiesse de l'intelligence et du caractère par laquelle se sont signalés chez nous les encyclopédistes?

Les traces de l'émigration française sont peut-être encore plus solidement empreintes dans la série des hommes d'état et des pairs du royaume-uni que dans la littérature. Les Des Bouveries se trouvent aujourd'hui représentés à la chambre des lords par le comte de Radnor. Les de La Tranche, une famille du Poitou, revivent dans l'archevêque protestant de Dublin, le très révérend Chenevix Trench, auteur de *Study of words* (l'étude des mots), un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur la langue anglaise. Lord Northwick descend de Jean Rushout, un réfugié français qui vint chercher fortune à Londres sous le règne de Charles Ier; lord de Blaquiere est issu de Jean de Blaquière, un huguenot établi marchand en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes; le baron Taunton doit son origine à Pierre-César Labouchère, qui, exilé d'abord en Hollande, passa plus tard la mer comme représentant d'une maison de commerce d'Amsterdam. Beaucoup d'autres membres de la pairie et de la noblesse anglaise se rattachent par la naissance et par le nom (3) à d'anciennes familles françaises que les persécutions religieuses avaient chassées de leur pays. On retrouve également les vestiges de l'émigration dans les annales parlementaires. Dès 1695, Philippe Papillon, d'Avranches, fut envoyé

(1) Un de ses ancêtres était Laurence Des Bouveries, qui s'enfuit de Lille en 1568. Ce n'est qu'en 1798 que le père du professeur d'Oxford prit le nom de Pusey.

(2) Issus de Gaston Martineau, un chirurgien de Dieppe qui s'établit à Norwich en 1685.

(3) Par exemple le baron de Romilly.

par la Cité de Londres à la chambre des communes, où beaucoup de noms trahissent aujourd'hui même une source toute gauloise : — Paget, Jervoise, Labouchère, Layard, Lefèvre, etc. Les protestans français se sont en outre mêlés à l'aristocratie anglaise au moyen des alliances et des mariages. C'est ainsi que la famille des Ruvigny se greffa par les filles sur celle des Russell. La reine d'Angleterre elle-même a du sang de huguenots dans les veines, car elle descend de Sophie-Dorothée, petite-fille du marquis d'Olbreuse, un seigneur du Poitou qui se réfugia dans le Brandebourg après la révocation de l'édit de Nantes.

Il y a eu des momens dans notre histoire où l'idée de la France était à l'étranger. Que réclamaient les huguenots du XVIIe siècle? La liberté des cultes, le droit d'examen en matière religieuse, autant de conquêtes que proclama plus tard en 1789 l'assemblée constituante. On sait ce que perdit la France à trop longtemps combattre sur ce terrain le vœu des populations éclairées. La ruine de notre commerce, de notre industrie et de nos fabriques n'est encore rien, comparée à l'abaissement des caractères et à cet obscurcissement moral qui attrista la fin du règne de Louis XIV. Ce roi avait-il du moins réussi à servir chez lui la cause de Rome et de l'unité religieuse? Non, car après sa mort les esprits indépendans se réfugièrent dans la philosophie, et les cœurs fiers dans la révolution. Ici M. Smiles se place à un point de vue beaucoup trop protestant : dans l'émigration des prêtres et des nobles, dans la fermeture des églises catholiques, dans l'échafaud de Louis XVI, il ne voit guère qu'une suite de châtimens attirés sur la monarchie par la révocation de l'édit de Nantes. En général les Anglais n'entendent rien du tout à nos affaires, et pourtant ils connaissent notre langue beaucoup mieux que nous ne connaissons la leur; voyageurs attentifs et consciencieux, ils ont visité dans notre pays des lieux que n'ont jamais vus beaucoup de Français; ils ne sont entièrement étrangers ni à notre littérature, ni à nos usages, ni à nos mœurs. Ce qui leur échappe, c'est, si l'on peut ainsi dire, l'âme des faits, ce sont nos tendances philosophiques et nos vraies traditions nationales. Je pense également que l'auteur anglais s'est trompé quand il déclare l'émigration royaliste de 93 entièrement stérile, « parce qu'elle était composée d'oisifs. » A ces chevaliers errans de l'ancien régime, dont quelques-uns donnèrent d'ailleurs l'exemple de la fidélité à une cause vaincue, succédèrent bientôt des hommes qui avaient d'abord sympathisé avec la révolution. Je ne croirai jamais que des esprits comme Dumouriez, le duc d'Orléans, Mme de Staël, et je pourrais certes en citer bien d'autres, ont passé sur la terre d'exil sans y laisser de traces. N'eussent-ils fait que désarmer certains préjugés nationaux, n'eussent-ils servi qu'à don-

ner une meilleure opinion de nous et de nos idées, ils n'auraient déjà été inutiles ni à leur pays ni à l'Angleterre.

Il est néanmoins très permis de regretter avec M. Smiles que la France n'ait pas fait sa révolution religieuse au XVIe siècle. La pratique du droit d'examen nous aurait peut-être mieux préparés à l'usage de la liberté politique. Quand on regarde à l'état général de l'ancien et du nouveau continent, il y a lieu, je l'avoue, d'être frappé d'un triste rapprochement qui fait naître plus d'une réflexion. Le groupe des nations protestantes a partout atteint de bonne heure, et en vertu d'une sorte d'affinité naturelle, les formes du gouvernement représentatif. La Suisse, la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique, jouissent d'une constitution qui, à différens degrés il est vrai, admet l'intervention du pays dans la conduite des affaires. En a-t-il été de même des nations catholiques? Pour méconnaître sous ce rapport leur infériorité, il faudrait ignorer l'histoire ou dénaturer les faits. La France s'est bien élancée à plusieurs reprises vers un idéal de liberté, et elle l'a fait avec un frémissement d'enthousiasme qui a entraîné la moitié de l'Europe après elle; mais à la suite de gigantesques efforts que de sombres retours vers le passé, quel amer découragement! Profitant de nos expériences et de nos fautes, la Belgique semble avoir été plus heureuse; il ne faut pourtant point oublier que le fondateur de la monarchie constitutionnelle dans ce petit état a été un roi protestant, et que là comme ailleurs un parti, se couvrant lui-même du nom de catholique, lutte opiniâtrément contre les libéraux, qui professent au contraire une certaine indifférence en matière de religion. Plus les croyances sont absolues, et plus elles tendent à maintenir ou à ramener l'absolutisme dans l'ordre temporel. Parlerai-je de l'Espagne, où sans la liberté des cultes les idées de la révolution française n'ont guère réussi qu'à soulever contre les anciens dogmes un combat d'ombres dans un sépulcre? L'Italie est entrée trop récemment dans la voie des essais constitutionnels pour qu'on puisse se prononcer sur le sort que lui réserve l'avenir; mais tout le monde sait où elle rencontre maintenant l'obstacle à son unité. Certes un tel contraste est douloureux : donnerons-nous pour cela aux pays catholiques le conseil de se faire protestans? Ce serait y songer trop tard, et il n'y a plus aujourd'hui assez de foi dans les âmes pour un changement de culte. Tout ce qu'ils peuvent faire est de séparer chez eux l'ordre politique de l'ordre religieux, l'église de l'état, et de placer résolûment les devoirs du citoyen au-dessus des croyances. Pour que les nations se montrent dignes de la liberté, il faut qu'elles s'appartiennent devant Dieu.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA RUSSIE

SOUS

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

I.

DEUX ANS DE L'HISTOIRE INTÉRIEURE DE RUSSIE.

1866 — 1867.

I.

Il y a une période toute récente, toute contemporaine de l'histoire de la Russie qui pourrait être enfermée entre deux attentats, l'un commis à Saint-Pétersbourg, en plein sol moscovite, l'autre, plus imprévu encore peut-être, quoique plus facile à prévoir, commis à Paris au milieu des pompes d'un voyage de plaisir fait par le tsar. Des crimes ne sont point de la politique, mais ils sont parfois comme des éclairs sinistres qui laissent entrevoir le trouble intérieur d'une société; ils sont des signes révélateurs. Sans être de la politique, ils réagissent sur la politique; ils la remuent et la montrent dans ce qu'elle a de plus criant. Ces deux attentats, éclatant au milieu de circonstances si diverses et à quinze mois d'intervalle, accomplis, l'un par un petit noble de Saratov, l'autre par une main polonaise, ne laissent pas d'éclairer, de caractériser la situation de cet étrange empire du nord, engagé depuis quelques années dans un mouvement si complétement inattendu.

Certes, s'il est une marque visible, saisissante, de la marche des choses, des irrésistibles transformations de la société européenne, c'est bien ce travail par lequel la colossale Russie semble vouloir se créer une existence nouvelle et se préparer à quelque destin inconnu; c'est ce mouvement qui s'accentue de plus en plus, où tout se mêle, agitations d'opinion, luttes d'intérêts, antagonismes de classes, ambitions nationales, crises matérielles, révolutions de mœurs, et c'est là ce qui fait la nouveauté, l'originalité, dirai-je, de ce règne de l'empereur Alexandre II, qui compte déjà treize années. Lorsque l'empereur Nicolas, d'*impérissable mémoire*, vivait encore, qui aurait dit qu'on touchait à une commotion si profonde? Le lendemain, tout s'ébranlait, tout s'agitait. C'est avec l'avénement de l'empereur Alexandre II que le mouvement a commencé réellement. Il est né du sentiment de la pesante servitude où venait de vivre la Russie; le changement de règne combiné avec la guerre de Crimée en hâtait l'explosion; l'émancipation des paysans, en l'accélérant, lui donnait le caractère d'une véritable révolution sociale et économique; l'insurrection polonaise, éclatant sur ces entrefaites, venait tout à la fois l'irriter et le fausser par une diversion sanglante où se précipitaient toutes les passions nationales, toutes les fiévreuses activités. Chaque événement, chaque incident est devenu ainsi un aiguillon de plus.

De là est sortie une Russie nouvelle, ambitieuse et vaine, sourdement remuée, ombrageuse, singulièrement arrogante vis-à-vis de l'Occident, prenant facilement ses haines ou ses inquiètes aspirations pour les révélations d'une conscience nationale, confondant bien souvent encore les mirages avec les réalités, et en définitive portant dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure un esprit nouveau de discussion et d'indépendance. Cela ne veut point dire que tout ce qui tenait à la Russie d'autrefois, à la Russie du temps de Nicolas, ait disparu. Les traditions et les abus du plus vaste absolutisme qui ait existé n'ont point été déracinés en un instant. Les réformes de lois et d'institutions ont effleuré ce corps opaque et immobile sans le pénétrer encore profondément. La lumière qui s'est faite a plus servi à faire éclater les incohérences qu'à les dissiper. En un mot, le vieux fonds moscovite subsiste jusque dans cette crise prolongée de transformation, et c'est justement ce mélange de traditions invétérées et d'habitudes nouvelles, c'est ce mélange qui est le trait le plus caractéristique de la situation où se débat depuis quelques années l'empire du nord. Ce n'est plus la Russie de l'empereur Nicolas, ce n'est pas encore la Russie de quelque tsar libéral et constitutionnel, si ces mots peuvent marcher ensemble, c'est la Russie d'Alexandre II, l'empereur aux volontés

intermittentes, flottant aisément entre toutes les influences et restant à travers tout la personnification indécise et molle d'une autocratie embarrassée d'elle-même.

Un fait domine cet ordre nouveau et pour la première fois apparaît en Russie : c'est la puissance de l'opinion comme stimulant et frein du gouvernement, comme levier d'action, comme phénomène moral dans une société accoutumée au silence. Le pouvoir sans doute n'a perdu ni son caractère essentiel ni ses allures. Il est aujourd'hui encore ce qu'il était il y a vingt ans, un mélange d'absolutisme oriental et de bureaucratie. S'il accomplit des réformes, c'est avec ses procédés d'omnipotence administrative, et ces réformes sont limitées dans la pratique par un arbitraire universel. Le tsar les promulgue, les gouverneurs et les maîtres de police les interprètent. Des garanties en apparence libérales ne sont le plus souvent que des fictions au-dessus desquelles plane la seule réalité vivante et agissante, une autocratie sans limite servie par une administration sans scrupule; mais en même temps, par un phénomène aussi nouveau que saisissant, l'opinion en est venue à avoir son rôle et sa puissance, même en Russie. A défaut d'institutions régulières par lesquelles elle puisse se traduire et de mode légal d'intervention dans la politique, elle se produit sous toute sorte de formes. Elle ne domine pas le gouvernement, elle le presse et l'enveloppe, et elle finit par s'imposer à lui en paraissant le servir. Chose étrange, la Russie est peut-être un des pays de l'Europe où on parle le plus, où il y a le plus de réunions, de banquets, d'adresses, de manifestations, et ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est le caractère populaire que prennent ces manifestations : opinion bruyante, irrégulière, extrême dans ses passions, à la fois servile et révolutionnaire, dont les journaux sont les organes, les auxiliaires et plus souvent encore les instigateurs. Il en résulte cette situation complexe où toutes les réalités du despotisme se combinent avec les apparences d'une liberté assez large, où des partis ont l'air de s'agiter et de poursuivre je ne sais quel but invisible.

Au fond, quels sont actuellement ces partis en Russie? Ils prenaient autrefois toute sorte de noms, ils s'appelaient les slavophiles, les démocrates, les nihilistes, les libéraux, les conservateurs. L'insurrection polonaise a jeté une confusion singulière dans ces distributions factices de partis, dans cet amas d'instincts qui agitaient la société russe; elle a créé pour un instant une apparente unanimité par le miracle violent et éphémère d'un sentiment national habilement surexcité. A l'issue de cette grande crise, l'influence restait naturellement à ceux qui s'étaient montrés les plus implacables à poursuivre la victoire de la force, à ce parti ultra-russe dont Mou-

raviev a été un moment le héros suranné et fougueux, qui a eu M. Nicolas Milutine pour théoricien et homme d'état, le prince Tcherkaskoi pour mandataire à Varsovie, M. Katkof pour coryphée dans la presse. C'est ce parti qui a régné depuis quelques années, qui a paru du moins exercer l'action la plus décisive. Est-ce un parti réellement? C'est plutôt un amalgame étrange de toute sorte d'élémens, ultra-patriotes, partisans de l'émancipation des serfs, radicaux, panslavistes, formant une phalange aussi turbulente que confuse, se ralliant sous un drapeau de démocratie autoritaire, prenant pour idéal à l'intérieur un tsar, une nation nivelée avec une bureaucratie intelligente, — à l'extérieur une politique d'action et d'expansion par l'alliance avec les Slaves de l'Autriche et de la Turquie. C'est ce parti semi-absolutiste, semi-révolutionnaire, poursuivant en tout l'unité de l'empire par la russification de tous les élémens étrangers, c'est ce parti qui, par la défaite de l'insurrection polonaise, est devenu une sorte de puissance. Jusque dans le feu de la lutte cependant, il y a eu toujours une résistance secrète et latente, venant d'hommes non pas moins hostiles aux Polonais et non pas moins patriotes par leurs instincts, mais plus enclins à s'effrayer des allures révolutionnaires du jeune parti russe, plus modérés dans leur libéralisme ou dans leur absolutisme, plus disposés à redouter les aventures dans la politique extérieure et les innovations trop radicales dans les affaires intérieures. La violence de leurs adversaires en avait fait des modérés. En réalité, c'étaient des hommes tout simplement peut-être plus sensés, qui n'allaient pas dans leur libéralisme jusqu'à ébranler toutes les idées de propriété, sous prétexte de faire la guerre à la Pologne, pas plus qu'ils n'allaient dans leur absolutisme jusqu'à sacrifier la noblesse et les classes éclairées à une vaste démocratie de paysans surmontée d'un tsar.

C'est entre ces deux courans que flotte depuis quelques années la politique russe. C'est encore ainsi aujourd'hui; c'était ainsi surtout il y a deux ans, au commencement de 1866. M. Nicolas Milutine, sans avoir une place officielle et précise dans la politique, exerçait un véritable ascendant par ses conseils, par son frère le général Dimitri Milutine, ministre de la guerre, par son lieutenant, le prince Tcherkaskoi, chargé d'exécuter ses plans de russification à Varsovie, par toute une phalange d'amis ou de fonctionnaires de son choix dévoués à ses idées. L'autre nuance était représentée par le prince Souvarov, qui a été gouverneur de Saint-Pétersbourg et qui avait refusé de s'incliner devant la gloire sanglante de Mouraviev, par le ministre de l'instruction publique, M. Golovnine, qui a longtemps passé pour un libéral à la façon de l'Occident, par le ministre de l'intérieur lui-même, M. Valouief, l'homme aux ména-

gemens habiles, à la dextérité insinuante et aux expédiens toujours nouveaux. Cet antagonisme plus ou moins dissimulé, plus ou moins sensible, a eu déjà bien des alternatives, et ce qui se passait au sein même du gouvernement se reproduisait dans la presse, où le plus fougueux des publicistes, M. Katkof, prêtait à l'idée ultra-russe l'appui de son âpre et intempérante éloquence. C'est en vérité un terrible homme que M. Katkof avec sa *Gazette de Moscou* toujours à l'avant-garde du mouvement ultra-patriotique, et rien ne peint mieux peut-être la situation morale de la Russie que ce rôle d'un simple journaliste devenant une puissance en dehors de toute fonction officielle, se faisant de lui-même chef de parti, passionnant les uns, intimidant les autres, tenant tête aux ministres et allant presque jusqu'à s'imposer au souverain lui-même, attirant sur lui la sévérité des suspensions administratives pour reparaître bientôt plus triomphant que jamais.

Je n'ai plus à dépeindre ce curieux personnage de la Russie nouvelle. C'est assurément un esprit vigoureux, fortement nourri, rompu à toutes les habiletés de la polémique, mais en même temps implacable, puéril dans ses haines, obsédé d'idées fixes, poussant l'infatuation de lui-même jusqu'à la solennité, jusqu'au ridicule. Il ressemble singulièrement à ce personnage, à ce Goubaref dont un des plus charmans conteurs de la Russie, M. Tourguenef, fait le portrait dans son dernier roman de *Fumée*. « Il a toujours frappé au même endroit et il a fini par percer. On voit un homme ayant une haute opinion de lui-même, qui ordonne, qui ordonne; c'est l'essentiel. On s'est dit : Il doit avoir raison, il faut l'écouter. Toutes nos sectes se sont ainsi fondées. Le premier qui prend en main un bâton a raison. » C'est la faute des habitudes de servilité toujours ancrées au cœur du peuple russe. C'est toujours le mot de ce soldat conspirateur de 1825 à qui on parlait de la république slave : « Bien, la république; mais qui sera notre empereur? » Il n'y a pas longtemps encore, M. Katkof, en croyant tracer les devoirs de la presse politique, traçait une véritable philosophie de la servitude dans la *Gazette de Moscou*. A ses yeux, écrire dans un journal, c'était acquitter une dette envers le souverain, c'était tenir le serment, prononcé en soi-même, de « servir la monarchie dans le sens complet du mot, » c'était remplir un devoir de fidélité. « En Russie, s'écriait-il, il n'y a qu'une volonté unique qui puisse dire : Le droit c'est moi! Devant elle, soixante-dix millions d'individus se courbent comme un seul homme. Elle est la source de tout droit, de tout pouvoir, de tout mouvement dans la vie de l'état... La nation croit que le cœur du tsar est dans les mains de Dieu. Quand elle s'ébranle, tout s'ébranle. Servir le souverain ne doit

pas être exclusivement le devoir de l'administration bureaucratique. Dans le sens que ce mot de pouvoir suprême a en Russie, tout le monde peut et doit se croire, à quelque degré que ce soit, le serviteur du souverain... » Avec ces idées et un peu de bonne volonté, M. Katkof est arrivé droit à ne voir dans le monde que trois choses qui n'en font qu'une, le tsar, la Russie et la *Gazette de Moscou*. Quiconque attaque une de ces choses attaque toutes les autres, e c'est ainsi qu'un jour du mois de mars 1866, sans y songer, cette *Revue* même, pour s'être montrée un peu libre, avait le malheur de causer à M. Katkof des insomnies qui le conduisaient à une petite mésaventure (1).

Qu'avais-je fait cependant? J'avais montré le rôle de la *Gazette de Moscou* dans la vie actuelle de la Russie. Malheureusement la vérité simple ne pouvait suffire à M. Katkof; il voyait aussitôt dans ces pages je ne sais quel noir complot enveloppant l'Europe de ses ramifications et noué à Saint-Pétersbourg, sans doute parmi les ministres eux-mêmes. C'était évidemment M. Golovnine, M. Valouief, qui écrivaient dans la *Revue*, à moins que ce ne fût leur représentant, M. Schedo-Ferroti. Le rédacteur de la *Gazette de Moscou* se mettait aussitôt en devoir de signaler la grande conspiration organisée contre lui, c'est-à-dire contre la Russie, dont l'intégrité était manifestement menacée; il dénonçait les traîtres, les « auteurs mystérieux de l'article » de la *Revue*. Les traîtres, un peu impatientés, se défendirent par un avertissement donné au journaliste, et voilà la guerre allumée! Voilà aussi justement où M. Katkof apparaît dans l'orgueil naïf de son rôle! Il ne se tint pas pour battu, il refusa de recevoir la carte de visite ministérielle, et, interprétant avec une subtilité hardie la disposition légale qui punissait d'une amende de 25 roubles par jour tout journal qui n'insérerait pas un avertissement, il se déclara prêt à payer les 25 roubles pendant trois mois, — après quoi il briserait sa plume de publiciste! Rien de semblable n'avait été assurément prévu; ce n'était pas l'affaire de la direction de la presse, qui se trouvait audacieusement bravée. Cette guerre de plume entre ministres et journalistes s'engageait dans des conditions singulières et menaçait fort de s'enveminer, lorsque tout à coup elle allait se perdre dans un événement bien autrement grave, bien autrement imprévu, et qui allait ébranler la Russie : c'était le premier attentat, dirigé le 16 avril 1866, contre le tsar, à Saint-Pébersbourg même.

L'empereur Alexandre II se promenait au Jardin d'été. Au moment où il montait en voiture, un inconnu fendant la foule et se

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1866.

rapprochant violemment se préparait à tirer sur lui, lorsqu'un jeune homme placé à côté de l'assassin détournait le coup, qui partait en l'air sans atteindre personne. Aussitôt une émotion extraordinaire, contagieuse, se répandait partout, et on pourrait dire que, sous l'influence de l'attentat du 16 avril, la société russe entrait dans une crise d'exaltation morale où un vague sentiment d'effroi se mêlait à un enthousiasme indescriptible. Les manifestations recommençaient comme en 1863, à l'époque de la guerre de Pologne; seulement elles avaient un caractère plus naïf et plus populaire. A Moscou comme à Pétersbourg, les processions de toute sorte se succédaient. Des masses vivantes se déroulaient autour du palais, demandant à voir le tsar et l'accueillant toujours par l'hymne national. On s'agitait, on se prosternait devant les images de l'empereur et de tous les saints. C'était un mouvement étrange, d'une nouveauté saisissante en Russie, qui ne laissait pas de faire réfléchir et qui faisait dire à un homme d'esprit : « Tout cela est un symptôme grave. Il y a quelque chose de révolutionnaire dans ces démonstrations. C'est la rue qui commence à s'agiter. » Les classes éclairées, plus froides peut-être au fond, n'auraient pas osé résister à l'entraînement universel, et se laissaient aller par calcul à l'ivresse du moment, dépassant dans leurs manifestations ce que d'autres faisaient plus naïvement.

Il y avait surtout un personnage à la fois très heureux et très malheureux dans ces fêtes, car l'empereur n'était pas le seul héros du 16 avril; il y en avait un autre, c'était ce jeune homme qui, en touchant le bras de l'assassin, avait détourné le coup. Il s'appelait Komissarof; c'était un pauvre serf récemment émancipé qui ne se doutait guère qu'il était un héros et le sauveur de la Russie. Il venait de trouver la fortune sur son passage sans y songer. L'empereur, en le recevant dans le premier moment au Palais d'hiver, l'avait anobli. Dès lors c'était à qui se disputerait Komissarof. Il était de toutes les fêtes : on lui donnait des dîners et on se levait au milieu du repas pour l'embrasser. On lui expédiait des brevets de membre de toutes les sociétés possibles; son portrait était partout, et il ne pouvait paraître sans exciter l'enthousiasme. On l'avait affublé d'un uniforme de la noblesse, — car la noblesse a un uniforme, — et lui, suant dans son habit étroit, ahuri, exténué d'ovations et de banquets, se mouchant quelquefois dans sa serviette, disait ingénument que, si cela continuait, il ne vivrait pas longtemps. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au moment ou Komissarof devenait ainsi un héros et sauvait la Russie sans le savoir, son père était en Sibérie, où il avait été transporté. On le rappela naturellement.

Quel était cependant le vrai caractère et quel était l'auteur de l'attentat du 16 avril? Le premier mouvement de beaucoup de Russes avait été une sorte de stupeur en présence d'un acte qu'on représentait comme une nouveauté inouie dans l'histoire moscovite, comme le démenti de toutes les traditions nationales. Ils oubliaient sans doute que tous les empereurs de Russie n'ont pas eu précisément la fin la plus naturelle et la plus paisible, et que plus d'une main de noble a aidé plus d'un tsar à mourir; mais ce qu'il y avait de réellement nouveau cette fois, c'est que le crime était l'œuvre d'un simple individu sorti de la foule et tentant son entreprise dans la rue, à la lumière du soleil. Au premier instant, l'auteur du crime ne pouvait être nécessairement qu'un Polonais. Il fallait à tout prix que ce fût un Polonais! M. Katkof se hâtait d'affirmer le fait, et il donnait même le nom du meurtrier, si bien que le soir même, au théâtre de Moscou, à une représentation de l'opéra national *la Vie pour le tsar*, qui évoque le souvenir des luttes de la Pologne et de la Russie, les personnages polonais ne pouvaient paraître sans exciter des transports de fureur et d'exaspération. La foule se donnait la satisfaction de les chasser de la scène avec des cris de rage. Le nom de la Pologne soulevait des tempêtes, et cependant ce meurtrier polonais était tout simplement un Russe qui s'appelait Dimitri Karakosof. L'empereur lui-même le reconnaissait avec une certaine émotion en recevant une députation du sénat. « Ce qu'il y a de plus triste, disait-il, c'est que l'assassin est un Russe. » C'était un jeune homme de vingt-quatre ans, fils d'un petit propriétaire du gouvernement de Saratov. Il avait été successivement au gymnase de Penza, à l'université de Kasan, puis à l'université de Moscou, d'où il s'était trouvé exclu pour n'avoir pas payé le montant de son inscription. Ce jeune fanatique ne manquait pas d'une certaine énergie. Au moment de son arrestation, lorsque la multitude se précipitait sur lui en menaçant de le mettre en pièces, il s'écriait : « Pourquoi vous ruez-vous sur moi? Je me suis sacrifié pour vous, j'ai voulu vous venger de celui qui vous a trompés et qui vous opprime. » Et à l'empereur lui-même, qui lui demandait la cause de son action, il répondait avec une tranquillité farouche : « Parce que vous avez trompé le peuple en ne lui donnant qu'une liberté illusoire et l'émancipation *sans terre*. » Jusque dans sa prison, Dimitri Karakosof ne laissait pas de garder une attitude virile et à demi ironique, déjouant plus d'une fois la tactique de ceux qui l'interrogeaient, et finissant par ne rien révéler. Son vrai mobile était évidemment un fanatisme sombre. Ce n'était pas seulement un Russe, c'était de plus un adepte des associations secrètes, un nihiliste, comme on dit à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et c'est

ici que l'attentat du 16 avril devenait le symptôme criant d'une situation profondément troublée.

Qu'est-ce donc en effet que le nihilisme en Russie? M. Schedo-Ferroti, ce publiciste devenu la bête noire de M. Katkof, a voulu en retracer l'histoire, les origines confuses et les caractères dans un livre qui a paru il y a quelque temps. La commission d'enquête nommée à la suite de l'attentat du 16 avril a essayé d'en saisir l'organisation et les ramifications. Avant tout le monde, M. Tourguenef, dans ses romans, surtout dans ses récits de *Fumée*, de *Pères et enfans*, en avait décrit les types vivans avec sa netteté de trait et sa vigoureuse hardiesse d'observation. Au fond, c'est moins une philosophie que le produit amer d'une société plongée dans un profond chaos moral, pervertie par une longue corruption d'idées et de mœurs. C'est moins une doctrine que le fruit d'une fermentation malsaine. C'est le résumé et le dernier mot de tous les instincts de radicalisme et de révolution qui depuis longtemps s'agitent au cœur de la nation russe. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le nihilisme a commencé de germer et de se propager. Il existait déjà obscurément sous le dur régime de l'empereur Nicolas. Il s'est frayé une issue au commencement du règne actuel par ce qu'on appelait alors la *littérature manuscrite*, la *littérature accusatrice*, où tout ce qu'il y a d'esprit critique dans la société russe débordait avec une sorte de passion. Seulement il ne s'appelait pas encore le nihilisme. Depuis, il s'est répandu un peu partout, il a trouvé des adeptes dans la plupart des universités, dans les villes, parmi tous ceux qu'une vague inquiétude et la haine du présent jetaient à la recherche de l'inconnu.

La jeunesse presque entière est devenue nihiliste, ne fût-ce qu'un moment, par caprice, par exubérance, et les femmes à leur tour s'en sont mêlées; elles ont tenu même à se distinguer par un costume. Les dames nihilistes russes, elles, se font reconnaître à leurs cheveux courts, à un chapeau rond, à des lunettes bleues et à une absence totale de crinoline. On en cite qui portent galamment ce costume et qui ont fait plus d'un adepte à la doctrine de la *vraie lumière*. Dames et jeunes gens représentent manifestement, à ce qu'ils croient, la Russie de l'avenir! Un des premiers nihilistes, il y a quelques années, fut le malheureux Tchernischevski, qui est aujourd'hui aux mines en Sibérie. Il avait écrit un roman sous ce titre : *Que faire?* œuvre longue, diffuse, qui a passé cependant pour l'évangile de la nouvelle démocratie russe, et qui proposait toute sorte de moyens pour mettre l'idée en pratique. Une des plus vives et des plus curieuses peintures du nihilisme a été le roman de *Pères et enfans*, où M. Tourguenef met en présence deux généra-

tions, Kirsanof, le vieux Russe, et Bazarof, ce jeune plébéien nihiliste, à l'esprit méprisant et superbe. « Nous agissons en vertu de ce que nous reconnaissons pour utile, dit Bazarof; aujourd'hui il nous paraît utile de nier, et nous nions. — Tout? — Absolument tout. — Comment! non-seulement l'art, la poésie, mais encore, j'hésite à le dire... — Tout, répéta Bazarof avec une inexprimable tranquillité... — Permettez, permettez, dit Kirsanof, vous niez tout ou, pour parler plus exactement, vous détruisez tout; cependant il faut aussi rebâtir... — Cela ne nous regarde pas, il faut avant tout déblayer la place... — Non, après tout ce que vous venez de dire, vous n'êtes point Russe, je ne peux plus vous reconnaître pour tel. — Mon grand-père conduisait la charrue, répondit Bazarof avec un orgueil superbe; demandez au premier venu de vos paysans dans lequel de nous deux, de vous ou de moi, il reconnaît plus volontiers son concitoyen; vous ne savez même pas parler avec lui. — Et vous, qui savez parler avec lui, vous le méprisez. — Pourquoi pas, s'il le mérite? Vous blâmez la direction de mes idées; mais qui vous dit qu'elle est accidentelle, qu'elle n'est point déterminée par l'esprit général de ce peuple que vous défendez si bien? — Allons donc! les nihilistes sont bien nécessaires!... »

La vérité est que, nécessaires ou non, ils existent, ces nihilistes russes; par aversion pour l'ancien despotisme, ils secouent toute autorité; en haine d'une organisation sociale inique, ils nient tout, religion, propriété, famille, mariage, art, poésie, philosophie, et, s'ils sont devenus une secte nombreuse, s'ils ont acquis une dangereuse puissance, si leurs idées se sont propagées avec une telle rapidité, ce curieux phénomène est dû peut-être à des causes naturelles et simples. La première est dans le mot profond par lequel finit le jeune et audacieux Bazarof. De toutes les idées qui s'agitent à la surface de la Russie, qui sait si ce radicalisme destructeur n'est pas ce qui répond le plus fidèlement à l'instinct de la masse moscovite, s'il n'est pas « déterminé par l'esprit général de ce peuple? » Les mots de libéralisme, de principes conservateurs, ne représentent le plus souvent que des combinaisons factices et ne sont que des plagiats de l'Occident. Au fond, l'idéal populaire, c'est la guerre à la noblesse, à l'ancienne propriété seigneuriale, c'est le nivellement démocratique combiné avec la propriété collective de la commune russe. C'est ce qui fait la force des théoriciens qui cherchent dans cet idéal l'avenir de la Russie, cet avenir merveilleux et imprévu dont il est si souvent question dans les polémiques.

Je sais bien ce qu'il y a de puérilités, de mirages et de faiblesses dans ces déclamations, et ce qu'il y a de vrai dans ces ironiques paroles d'un des personnages de M. Tourguenef. « Que dix Russes se

rassemblent, immédiatement jaillit la question de la valeur et de l'avenir de la Russie... Ils pressent, ils sucent, ils mâchent cette malheureuse question comme font les enfans de la gomme élastique... et avec le même résultat. Ils ne savent y toucher, bien entendu, sans tomber aussitôt sur la pourriture de l'Occident. Il nous bat sur tous les points, cet Occident, et il est pourri! Et encore si réellement nous le méprisions; mais tout cela n'est que phrases et mensonges... » Rien n'est plus spirituellement vrai; seulement, en faisant vibrer cette corde, le radicalisme a eu l'air de s'identifier avec un instinct national dont il s'est fait une force. Une autre cause de la rapide propagation du nihilisme, et celle-là est la tragique moralité de l'histoire de la Russie dans ces dernières années, c'est la politique même du gouvernement dans les affaires polonaises. Cette guerre de destruction sociale organisée contre la Pologne a évidemment communiqué aux forces démocratiques de l'intérieur de l'empire une intensité redoutable. Le gouvernement s'est trouvé fatalement conduit à se servir pour son œuvre du radicalisme, dont il prenait les doctrines, et par une combinaison singulière il s'est placé dans cette situation où il n'était pas toujours suivi par les conservateurs et où il acceptait l'alliance de tout ce qu'il y avait de révolutionnaire en Russie. Les nihilistes n'ont craint nullement de revêtir l'uniforme du *tchinovnik* pour aller porter l'*idée* en Pologne. Ils ont fini par remplir l'administration des provinces polonaises et par s'infiltrer jusque dans celle de quelques-unes des provinces russes. Ils avaient l'avantage de se populariser en s'associant à une violente passion nationale et de pousser au triomphe de leurs idées à l'abri de la politique officielle.

Tant que le gouvernement ne trouvait dans les nihilistes que des instrumens pour son œuvre en Pologne ou des alliés contre une noblesse à demi libérale et récalcitrante, c'était bien. On avertissait quelquefois leurs journaux lorsqu'ils parlaient trop lestement de la famille et du mariage; mais cette étrange alliance n'était pas rompue. Le jour où le nihilisme apparaissait sous la figure d'un Karakosof, gouvernement et société en Russie ressentaient une commotion profonde, comme un mouvement d'effroi, en présence d'un abîme qui s'ouvrait tout à coup, et M. Katkof n'était pas le dernier à pousser le cri d'alarme, au risque de mettre un peu tout le monde en cause. Il avait commencé par accuser les Polonais, et il n'a même jamais été bien persuadé de s'être trompé sur ce point. Bientôt il se tournait contre les nihilistes; mais cela ne pouvait évidemment lui suffire. M. Katkof est un homme à idées fixes, et il ne négligeait pas l'occasion de pousser la guerre contre ses adversaires de Pétersbourg. Il poursuivait d'allusions menaçantes M. Golovnine,

M. Valouief, qu'il accusait d'avoir favorisé par leur politique le développement du nihilisme; il signalait les nihilistes placés par eux dans des fonctions publiques à Penza, à Tver. Que dis-je? Nous étions tous en Europe quelque peu responsables, sinon complices, du crime de Karakosof. Nous l'avions préparé, nous l'avions annoncé, recevant la consigne des « meneurs pétersbourgeois. » Est-ce que, « deux ou trois semaines avant l'attentat du 16 avril, » il n'avait pas paru « tout d'un coup » dans les journaux français des articles représentant la société russe livrée aux « élémens révolutionnaires les plus subversifs, » aux passions les plus dangereuses, — montrant une intime solidarité entre ce travail révolutionnaire et « l'administration des provinces occidentales et du royaume de Pologne? » — « Voilà, disait M. Katkof, le fond de ces articles énigmatiques qui sans raison plausible ont paru dans les journaux français, ou, pour mieux dire, de ces indications transmises de Saint-Pétersbourg à l'étranger. Peut-on dire rien de pareil sans avoir dans le cœur quelque mauvaise intention? Il n'est pas possible d'expliquer ces attaques par une méprise ou par un malentendu...» M. Katkof ne disait pas tout, il voulait laisser croire à une mise en scène mystérieusement organisée, et qui sait si dans cette mise en scène il ne faisait pas une place à quelque autre personnage plus mystérieux encore?

Ce qui est certain, c'est que cet attentat du 16 avril, en éclairant d'une soudaine lumière toute une situation, en montrant que cette anarchie intime de la société russe n'était pas, autant qu'on le disait, l'invention chimérique de quelques publicistes de l'Occident, cet attentat remuait singulièrement les esprits et les laissait dans une vague anxiété, dans l'attente d'une répression dont on ne pouvait calculer ni l'étendue ni la force. Il troublait tout le monde, et le gouvernement plus que tout le monde. Dans les masses, c'était une fièvre d'agitation et de fureur. Les classes éclairées, tout en cédant à l'enthousiasme pour le tsar et pour son sauveur Komissarof, ne laissaient pas de regarder avec une secrète épouvante ce déchaînement d'opinion populaire qui pouvait finir par se tourner contre elles. On se demandait ce qui allait sortir de cette crise si subitement ouverte par la main d'un jeune fanatique, quelle influence elle allait avoir sur la politique, sur la composition même du gouvernement. Une réaction inévitable était à craindre; elle se manifestait effectivement par une série de mesures et de changemens contradictoires, avec un certain désordre et une certaine incohérence, comme tout arrive en Russie. Elle s'attestait surtout à peu d'intervalle par deux actes significatifs, la nomination d'une commission d'enquête à la tête de laquelle était placé le comte Mi-

chel Mouraviev et un rescrit impérial, sorte de manifeste ou de programme politique adressé par le tsar au président du conseil des ministres, le prince Gagarin.

La Russie en était encore à voir dans le vieux proconsul de Wilna le sauveur attitré de l'empire. Puisqu'on nommait une commission d'enquête pour rechercher tout ce qui se rattachait au crime du 16 avril, il ne pouvait y avoir pour la diriger que celui qui avait étouffé d'une main aussi habile qu'implacable l'insurrection en Lithuanie. Le choix était en quelque sorte imposé par l'opinion au gouvernement, qui avait songé à désigner le général Lanskoy, et Michel Mouraviev lui-même n'était pas éloigné de croire à sa propre infaillibité. Dans un banquet qu'on lui donnait au club de la noblesse, il disait avec une confiance un peu superbe : « Je suis heureux que l'empereur m'ait mis à la tête de cette institution qui doit servir à dévoiler le noir complot et les coupables. Je mourrai plutôt que de ne pas découvrir le secret de cette machination qui est l'œuvre non d'un seul homme, mais de nombreux complices agissant ensemble, et j'espère que vous m'aiderez dans cette tâche... » Mouraviev conviait la noblesse à entrer en volontaire dans la police! Par le fait, il se trouvait de nouveau investi d'une véritable dictature, et il agissait en dictateur. Toutes les autorités avaient l'ordre de lui obéir sur l'heure, et, s'il n'est pas arrivé à un grand résultat, il réussissait du moins pendant quelques mois à inspirer une certaine terreur. Sous son impulsion, les gouverneurs des provinces se mettaient en campagne, emprisonnaient sans scrupule et faisaient la guerre au costume des dames nihilistes, qu'ils représentaient comme un signe de sédition « dans l'opinion de tous les hommes bien pensans » et des « observateurs de l'ordre social. » Le petit chapeau rond, les cheveux courts et les lunettes bleues n'avaient plus le droit de se montrer dans les rues de Moscou, et, parmi les malheureuses qui ne se conformaient pas assez vite aux prescriptions de la police, il en est qui ont subi un long emprisonnement. C'était beaucoup pour une excentricité de toilette.

Quant au rescrit impérial, était-ce, comme on le disait, l'œuvre du prince Gagarin ou du comte Panin? Il portait dans tous les cas la marque d'un esprit imbu de fortes préoccupations conservatrices et obsédé de ce fantôme du nihilisme qui venait d'apparaître sous la forme du régicide. — La Providence, selon l'auteur, n'avait permis l'attentat du 16 avril que pour montrer le danger de ces doctrines qui s'attaquent audacieusement à la foi religieuse, à la famille et à la propriété. L'auteur du reste avouait naïvement le mal. « Je n'ignore pas, disait-il, que quelques fonctionnaires russes ne sont pas restés étrangers à la propagation de ces principes sub-

versifs dont le développement doit être interdit. » Le rescrit impérial avait évidemment la prétention d'être un programme de gouvernement et de tracer à tous une règle de conduite; mais celui qui rappelait à ses peuples et à ses employés les lois souveraines de l'ordre social ne paraissait pas même soupçonner qu'un rescrit n'est qu'une feuille volante, que, pour faire respecter la propriété, la famille et la religion en Russie, le mieux serait encore de ne pas les outrager et les abolir en Pologne.

En réalité, l'esprit de l'empereur Alexandre II était très perplexe. Il adressait au prince Gagarin un rescrit plein de velléités conservatrices, et en même temps il ne songeait point évidemment à désavouer le système de destruction sociale dont l'application se poursuivait en son nom dans les provinces polonaises. Il voulait faire reculer le nihilisme, et au même instant il paraissait se rattacher plus que jamais à ceux de ses conseillers qui représentaient auprès de lui un radicalisme déguisé, discipliné, façonné au joug. Tous les changemens accomplis au lendemain du 16 avril et pendant quelques mois se ressentaient de cette contradiction perpétuelle. Ainsi, au premier instant, le chef des gendarmes, le directeur de la troisième section de la chancellerie impériale chargée de la police secrète, le prince Dolgoroukof, dépité, humilié de n'avoir rien prévu, rien su, rien empêché, voulut absolument se punir lui-même en donnant sa démission. et l'empereur choisit pour son successeur le comte Schouvalof, homme éclairé, modéré, qui avait laissé les meilleurs souvenirs dans les provinces baltiques, dont il avait été gouverneur, qui n'était nullement du parti ultra-russe; mais d'un autre côté, peu après, il appelait définitivement au poste de secrétaire d'état pour les affaires de Pologne M. Nicolas Milutine, le vrai chef de ce démocratisme autoritaire régnant depuis quelque temps en Russie, celui qui a résumé son système dans cette image caractéristique : la steppe et une tour élevée au milieu!

Une des disgrâces les plus éclatantes et les plus significatives en ce moment était celle du ministre de l'instruction publique, M. Golovnine. C'était en vérité un triomphe pour M. Katkof, qui poursuivait depuis longtemps le ministre d'une hostilité implacable, qui ne cessait à cette heure même de l'accuser d'avoir propagé le nihilisme par ses choix de professeurs, par son système d'administration. M. Golovnine disparaissait comme allait disparaître le prince Souvarov, l'adversaire de Mouraviev. L'empereur fit appeler son ministre et lui dit qu'il l'aimait toujours, qu'il n'avait rien contre lui, mais que l'opinion publique s'inquiétait, qu'il fallait, dans les circonstances où l'on se trouvait, un homme nouveau, d'énergie et de caractère. Cet homme était le comte Dimitri Tolstoy, qui avait été désigné au choix de l'empereur.

Le successeur de M. Golovnine était nouveau en effet, jeune encore, plein d'ambition, et son arrivée au pouvoir couronnait une rapide carrière. Il n'y avait pas trop longtemps qu'il n'était encore qu'un petit *tchinovnik*. Son mariage avec une fille du fameux Bibikof, l'ancien gouverneur de Kiev, n'avait pas peu servi à sa fortune. Il avait passé par le ministère de la marine sous le grand-duc Constantin, et avait été des amis du prince; puis il s'était séparé de cette pléiade, avait eu une charge à la cour, et était devenu procureur du saint-synode. Le comte Dimitri Tolstoy s'était signalé par un livre sur le catholicisme en Russie empreint d'un fanatisme orthodoxe prononcé, homme laborieux d'ailleurs, ne manquant pas de connaissances, bien vu de l'impératrice pour ses opinions religieuses, intelligent, si ce n'est qu'on l'appelait un jésuite orthodoxe. En devenant ministre de l'instruction publique, le comte Dimitri Tolstoy ne cessait pas d'être procureur du saint-synode. C'était, pour ainsi dire, le signe visible du double caractère de la mission qui lui était confiée en ce moment, et cette mission, il la remplissait avec un zèle de néophyte qui allait quelquefois jusqu'à parler avec peu de retenue de son prédécesseur, témoin le jour où, devant les professeurs du gymnase de Saratov, il disait : « Il est fâcheux qu'il se soit trouvé parmi vous des gens qui n'auraient jamais dû se livrer à l'enseignement. Ils ont accepté un important devoir non au profit, mais au détriment de la jeunesse et afin de propager des idées subversives qui ont eu pour conséquence la dépravation morale et intellectuelle de quelques jeunes gens victimes de cette déplorable propagande. Sous mon administration, de semblables professeurs ne peuvent plus se rencontrer, car mes devoirs envers l'empereur et ma conscience ne me permettent pas de tolérer qu'une école entretenue par l'état se transforme en un repaire de doctrines antisociales et anti-gouvernementales... » Tel était le nouveau ministre de l'instruction publique dont l'avénement passait pour une revanche de la vraie politique russe, pour une victoire de l'esprit national et orthodoxe sur les tièdes conseils d'un homme qui n'avait pourtant pas péché par un excès de libéralisme.

Les changemens semblaient d'abord ne pas devoir s'arrêter là. Il y avait un autre membre du gouvernement qui paraissait au moins aussi menacé que M. Golovnine : c'était le ministre de l'intérieur, M. Valouief, qu'on s'attendait à voir disparaître, lui aussi, dans la bourrasque du lendemain de l'attentat, et on désignait même M. Milutine pour le remplacer; mais le jour de la défaite de M. Valouief n'était pas encore venu. Le ministre de l'intérieur était un homme de ressource, et l'esprit de l'empereur Alexandre II n'est pas de ceux qui vont d'un seul coup au bout d'une politique. Au lieu de disparaître, M. Valouief se raffermissait promptement au

pouvoir; il sortait victorieux de la crise, et il en profitait même pour reprendre une affaire momentanément oubliée avec intention, pour briser la résistance de M. Katkof, qui continuait à ne pas vouloir des avertissemens qu'on lui prodiguait. Des deux adversaires officiels que M. Katkof poursuivait depuis si longtemps, l'un venait de tomber en partie sous ses coups, l'autre en revanche le frappait en suspendant pour deux mois la *Gazette de Moscou*. La déception suivait de près le triomphe pour l'intraitable journaliste. Il n'est pas moins vrai qu'il devenait assez difficile de comprendre ce système, d'un côté donnant des gages au parti ultra-russe, de l'autre réduisant au silence son plus vigoureux organe. C'était la suite inévitable de ce dualisme qui subsistait après comme avant la crise du mois d'avril, qui est resté et reste encore aujourd'hui la clé de la politique officielle de la Russie dans ses évolutions successives. En réalité, après les changemens qui venaient de s'accomplir, quel était le caractère de ce gouvernement ainsi renouvelé? quels personnages le composaient, et quelle était la part des influences diverses qui s'agitaient dans les conseils du tsar?

II.

Dans cet ensemble d'hommes formant un gouvernement sous un maître, il y avait ceux qui ne représentaient rien et ceux dont la présence au pouvoir avait assurément quelque signification. Le président du conseil ou plutôt du comité des ministres, le prince Gagarin, était un vieillard vert encore, doué d'intelligence et de capacité, mais avant tout bon courtisan, facilement disposé à tout pour plaire, et au fond inclinant naturellement par son âge vers les idées de réaction. Le vieux comte Adlerberg, toujours ministre de la cour, n'était plus qu'une ruine, une ombre du passé, un demeurant du règne de Nicolas. Le ministre des postes, le comte Jean Tolstoy, n'avait guère plus d'importance politique que le ministre de la justice, M. Zamiatine, congédié depuis et remplacé par le comte Pahlen. Le ministre des domaines, le général Zelenoi, était un protégé de Mouraviev. Des anciens amis du grand-duc Constantin appelés au pouvoir il y a quelques années, avant l'insurrection de Pologne, le ministre des finances, M. Reutern, se maintenait seul encore, jouant d'ailleurs un rôle assez pâle, et on lui donnait pour adjoint le général Greigh. Sur ce fond assez effacé se détachaient les personnages essentiels, réellement influens.

D'un côté, c'était M. Nicolas Milutine, devenu ministre secrétaire d'état pour les affaires de Pologne. Celui-là certes représente quelque chose; il a des amis, des cliens, sans être un grand seigneur, et il marche résolûment à son but, qui est la création d'une vaste

démocratie enrégimentée sous une autocratie intelligente. C'est son système, je l'ai dit. Très dédaigneux de la noblesse, dont il restreint le rôle tant qu'il peut, faisant peu de cas des nihilistes, qu'il ne craint guère et qu'il n'hésiterait pas à réduire par la force, s'ils tentaient de recourir à l'action, il est l'homme d'un certain progrès administratif, social, économique par l'absolutisme. Il a eu depuis quelques années une influence véritable, — indirecte, si l'on veut, dans les affaires intérieures de l'empire, — directe et prépondérante dans les affaires de Pologne, par lui-même et par son lieutenant, le prince Tcherkaskoi, qui a joué à Varsovie, aux côtés du comte Berg, lieutenant de l'empereur, le personnage d'un jeune réformateur à tout prix auprès d'un général du temps de Nicolas, Allemand d'origine, accoutumé aux vieilles routines. L'élévation de M. Milutine au poste de ministre secrétaire d'état ne pouvait que grandir son importance. Il trouvait d'ailleurs, pour le soutenir dans le cabinet, son frère, le général Dimitri Milutine, ministre de la guerre, homme opiniâtre, laborieux, imbu des mêmes idées, ambitieux sous un extérieur modeste. Le nouveau ministre de l'instruction publique, le comte Dimitri Tolstoy, était sans doute encore une force de plus pour le parti ultra-russe. Sa spécialité à lui était l'orthodoxie venant en aide à la nationalité et à l'autocratie.

D'un autre côté restait M. Valouief, devenu peut-être par une illusion de l'opinion le représentant d'une autre politique ou tout au moins d'autres traditions administratives, et auprès ou au-dessus de M. Valouief c'était surtout le nouveau chef de la 3e section de la chancellerie impériale, le comte Schouvalof, qui prenait rapidement une réelle importance. Je ne voudrais pas faire passer le comte Shouvalof pour un libéral, M. Katkof l'accuserait de m'avoir envoyé des documens, de fomenter des intrigues en Europe, et il le poursuivrait autant qu'il a poursuivi M. Golovnine; mais enfin c'est un homme de lumières, d'une certaine modération, ayant peu de goût pour les théories de démocratie autoritaire, accoutumé à respecter les règles administratives, cette dernière garantie des peuples qui n'en ont pas d'autre. Placé dans des conditions à exercer de l'influence, il l'exerçait dans un sens modéré; il se liait avec M. Valouief, et ne déclinait pas à l'occasion le rôle d'antagoniste de M. Milutine et de ses partisans. Si la politique russe pouvait jamais se résumer dans deux noms, ces deux noms auraient été à ce moment de l'été 1866 ceux de M. Nicolas Milutine et du comte Schouvalof.

Au milieu de ces influences, le chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères, le prince Gortchakof, avait et a gardé toujours une place à part. Il lui est arrivé un jour, il y a cinq ans, d'assurer au sentiment russe une victoire éclatante en déclinant cavalièrement l'intervention de l'Europe dans les affaires de Po-

logne, et il est resté avec le prestige de cette victoire diplomatique. Depuis, soit sous l'influence de l'âge, soit par un sentiment supérieur et prévoyant de la situation de la Russie, il est devenu prudent. Les amis du grand-duc Constantin lui préféreraient le prince Orlof, le parti russe extrême voudrait le remplacer par M. de Budberg ou par le général Ignatief, qui, depuis plusieurs années, étudie comme ambassadeur à Constantinople les moyens d'aborder cette redoutable question d'Orient; mais il n'est pas facile de déloger cet habile homme. Il est assez fin pour ne pas se laisser supplanter, pour éloigner même les auxiliaires dangereux qui, à un jour donné, pourraient l'éclipser, et lorsqu'il a eu à remplacer son adjoint, M. Muchanof, qui venait de recevoir une haute charge de cour, il a choisi simplement un homme de bureau, M. Westman.

D'ailleurs le vieux chancelier joint depuis quelque temps au soin des affaires d'état d'autres soins plus aimables. On l'appelle familièrement à Pétersbourg le prince *Serdetchkine*, le prince *au cœur doux*. Ce n'est pas un déshonneur. Il s'est épris le plus sincèrement du monde d'une jeune femme, sa nièce, dit-on, fort séduisante, qui dans ces dernières années faisait avec grâce les honneurs de sa maison, et dont il sollicitait le divorce afin de pouvoir l'épouser, lorsque par malheur d'autres rivalités sont survenues. La jeunesse est une dangereuse rivale, surtout quand elle touche à la famille impériale. L'affaire s'est embrouillée, s'est prolongée, et est restée en suspens, quoique l'empereur parût se prêter aux désirs de son ministre. Si la position du prince Gortchakof a pu sembler quelquefois ébranlée, c'est moins par des raisons politiques que par suite de ces petits événemens d'un ordre tout intime; cela n'empêche pas que dans les grandes circonstances le vieux chancelier ne retrouve la parole, et c'est ainsi que dans l'été de 1866 il était l'organe naturel de la Russie au milieu des ovations dont on se plaisait à entourer la mission américaine chargée d'aller complimenter le tsar au sujet de l'attentat du 16 avril : mission étrange assurément, envoyée en messagère d'alliance par un peuple libre à un peuple qui a beaucoup à faire pour le devenir. Dans ces occasions, le prince Gortchakof sait trouver un langage élevé et fier; par là il répond au sentiment russe sans tomber dans la phraséologie des partis, et il garde cette place distincte qui sourit peut-être à son ambition. C'est son rôle encore aujourd'hui, c'était son rôle en 1866, au lendemain de l'attentat du 16 avril. Était-il avec le comte Schouvalof et M. Valouief, ou avec M. Milutine et ses amis? Il n'était ni avec les uns ni avec les autres. Il représentait, si l'on veut, une personnalité indépendante au sein d'un gouvernement livré à des influences contraires dont chaque événement vient raviver l'antagonisme et les luttes obscures.

En définitive, à travers ces incohérences et ce balancement d'influences contraires juxtaposées au sein même du gouvernement, qui avait le plus profité de la crise du mois d'avril? C'était visiblement le parti ultra-russe. Il avait gagné du terrain, il avait fait acte d'ascendant, ne fût-ce que par cette sorte de dictature confiée au vieux Mouraviev et par l'élévation de M. Nicolas Milutine. Il n'était pas maître absolument du pouvoir, mais il dominait moralement, et au fond il exerçait une certaine fascination sur l'esprit du tsar lui-même. Par éducation, par habitude, l'empereur Alexandre II aurait sans doute du goût pour un gouvernement assez semblable à celui de son père, avec quelques réformes de plus, et c'est ce qui explique le soin avec lequel il garde toujours autour de lui certains hommes qui représentent l'ancienne tradition administrative, qui semblent modérés, presque libéraux, parce qu'ils ne se jettent pas dans toutes les innovations violentes; par entraînement, par nécessité peut-être, il subit la pression de ce mouvement d'opinion qui s'est manifesté avec une impétuosité si bruyante depuis quelques années.

Peu fait par lui-même pour les initiatives hardies, il est porté à accepter le concours de ceux qui lui épargnent la peine de penser et d'agir. Très jaloux de son pouvoir, il ne s'effraie pas plus qu'il ne faut des mesures qui limitent l'action de la noblesse et des systèmes de nivellement démocratique qui laissent l'autocratie intacte. Sensible à la popularité, flatté de ce titre de libérateur qu'on lui décerne sans cesse depuis l'émancipation des paysans, et ayant certainement l'amour de la Russie, il ne peut considérer comme des ennemis ceux qui se proclament Russes avant tout, qui le représentent comme le régénérateur de l'empire, ceux qui répètent sur tous les tons ce qu'un des principaux journaux, le *Goloss*, disait récemment encore pour la centième fois au moins : « Nous avons commencé par imiter l'Europe occidentale, sans nous demander si les formes politiques et sociales que nous lui empruntions s'adaptaient aux besoins de l'esprit national russe. Nous avons persévéré pendant un siècle et demi dans cette erreur. C'est au règne actuel qu'appartient la gloire de s'être délivré de l'imitation aveugle de l'Occident, et de s'appuyer dans toutes ses entreprises sur le fonds solide de l'esprit national. Dans la plus grande de nos réformes, dans l'émancipation des paysans, les véritables exigences de la vie nationale ont obtenu une victoire complète. Pour cette grande œuvre, le grand monarque a surtout tenu compte de ces exigences et de l'histoire russe. Aussi combien nous avons dépassé ces cadres étroits dans lesquels s'est renfermée l'émancipation des classes rurales dans l'Europe occidentale! Après ce que nous avons fait, le principe d'après lequel la civilisation de l'Occident résolvait ces questions ap-

paraît comme tout à fait arriéré et sans valeur. Ce principe doit céder la place à un autre principe plus large et plus juste qu'a réalisé la Russie... » Ce n'est pas là sans doute ce qui pouvait effrayer le tsar dans la liberté de la presse.

Rien ne peint mieux les dispositions secrètes de l'empereur Alexandre II que ce qui se passait à Moscou vers le mois de juillet 1866, justement dans une affaire de presse. La *Gazette de Moscou*, disais-je, avait été suspendue par le ministère pour avoir résisté à tous les avertissemens. M. Katkof s'était senti d'abord exaspéré; puis il avait fait un peu de diplomatie, parlant de voyager ou se servant de la modicité de sa fortune pour frapper le public dont il est l'oracle. Bientôt il prenait un ton plus acerbe, menaçant d'aller à Genève fonder un journal patriote pour dire la vérité sur les gens du gouvernement. Cela ne laissait pas d'être désagréable aux ministres, qui finissaient par être embarrassés de cette querelle. C'était justement l'époque où Alexandre II allait à Moscou avec le comte Schouvalof. Il voulut voir M. Katkof, et l'empereur reçut le journaliste de la manière la plus cordiale. Il lui dit qu'il s'intéressait vivement à la *Gazette*, qu'il la lisait assidûment, qu'il avait été affligé d'une suspension faite à son insu, et il engageait le journaliste à se remettre à l'œuvre. M. Katkof répondit qu'il était sans doute absolument dévoué, pénétré de son devoir, que les désirs de l'empereur étaient des ordres pour lui, mais qu'il avait des ennemis puissans et acharnés dans le ministère; — puisqu'il avait été frappé une première fois à l'insu du tsar, qui lui garantissait qu'il ne serait pas frappé de nouveau de la même manière? « Quelle garantie vous faut-il? reprit Alexandre II; quand vous aurez à l'avenir quelque affaire, venez me voir, je vous promets ma protection. » Si Alexandre II ne dit ces mots, il dit l'équivalent. M. Katkof fut naturellement touché, émerveillé, et il le fut bien plus encore lorsque l'empereur l'embrassa en le pressant d'oublier tout et de reprendre sa plume.

C'était certes une suspension galamment effacée. Ce jour-là, M. Katkof, qui a passé autrefois pour un anglomane, dut caresser un souvenir de l'histoire d'Angleterre. Il put se rappeler une scène où le roi George III cherchait à gagner lord Chatam, et à la suite de laquelle le grand ministre anglais, qui était nerveux et quelquefois emphatique, se montrait ému au point de fondre en larmes. Ce souvenir n'était pas fait pour rabaisser l'orgueil du journaliste russe et dut sourire à son ambition. Après la scène de Moscou, les ministres n'avaient plus qu'à s'exécuter en faisant cesser une suspension désavouée par l'empereur lui-même. Le fait est que la *Gazette de Moscou* reparaissait immédiatement, — ou plutôt elle retrouvait immédiatement son rédacteur, son athlète, car, étant une

propriété de l'université, elle avait continué à paraître obscurément, — et cette rentrée en scène fêtée, célébrée par des banquets, par des manifestations, par des souscriptions, pouvait en vérité passer pour un succès personnel de M. Katkof et pour une victoire de la politique ultra-russe.

C'était cependant le moment où cette politique semblait entrer dans une période d'épreuves et allait être frappée à l'improviste, d'une façon presque tragique, dans quelques-uns de ses principaux représentans. D'abord on s'éloignait du 16 avril, et l'émotion laissée par l'attentat commençait à se calmer. Après ce trouble du premier instant, qui avait été accompagné de tant de manifestations, après ce mouvement de terreur qui avait produit la commission d'enquête, on en venait à se demander ce que faisait cette commission érigée en une sorte de dictature. La vérité est qu'elle n'avait rien découvert; elle arrivait tout au plus, après quelques mois, à préparer laborieusement un rapport diffus qui avait la prétention de faire le procès du nihilisme sans rien dire de nouveau, sans rien préciser. C'était une véritable déception dont l'effet retombait sur Mouraviev. M. Katkof lui-même se montrait mécontent des travaux de la commission; il commençait à douter de son héros, il mettait une sorte d'affectation à ne plus parler de lui, à ne plus même prononcer son nom. Mouraviev se voyait délaissé par l'opinion, livré par le gouvernement, abandonné par l'homme même qui l'avait toujours soutenu; il voyait sa popularité diminuer et se perdre obscurément.

Chose curieuse, ce dictateur, ce proconsul accoutumé à ne tenir compte de rien, se montrait surtout sensible en ce moment au silence d'un journaliste; il en était réellement peiné, il disait avec une naïveté étrange qu'il savait bien pourquoi M. Katkof lui en voulait, que c'était parce qu'il n'avait pas trouvé les Polonais dans le complot, — qu'il avait cependant fait tout ce qu'il avait pu et qu'il n'avait rien découvert. Effectivement il n'y avait qu'un Polonais compromis, simplement pour avoir donné asile à un malheureux. C'était une grande amertume pour Mouraviev. Mécontent, froissé, il s'était retiré momentanément à sa terre de Siéritz, non loin de Pétersbourg. Un soir du mois d'août, il avait commandé pour le lendemain un service funèbre en mémoire des soldats tués dans la dernière insurrection de Pologne. Que se passa-t-il dans cette nuit? Lorsqu'un domestique alla pour le réveiller à cinq heures du matin, il le trouva inanimé et déjà glacé. Il était mort, a dit un Russe, « par une nuit sombre, sans témoins, sans parole de repentir, sans prêtre, sans larmes autour de lui et sans secours, à demi disgracié. » On s'était borné à lui envoyer la croix de Saint-André pour sauver son amour-propre, et je ne sais pas même si elle n'arrivait pas après sa mort. Par une coïncidence bizarre, Mouraviev

s'était éteint sans pouvoir assister à ce dernier service funèbre qu'il avait ordonné en commémoration de ses exploits en Pologne, et quatre jours avant l'exécution de Karakosof, qui venait d'être jugé. Une fortune étrange s'est plu à entourer quelquefois de circonstances mystérieuses la fin de ces grands Russes qui ont joué un rôle sombre et tragique dans ces malheureuses affaires de Pologne.

Quelques mois étaient à peine écoulés qu'un autre homme considérable, le représentant le plus inflexible, le plus méthodique, des nouvelles tendances de la politique russe, M. Nicolas Milutine lui-même, était subitement frappé d'une attaque de paralysie qui tout au moins le mettait pour longtemps hors des affaires : c'était au mois de décembre 1866. M. Milutine avait remplacé M. Platonof comme secrétaire d'état pour les affaires de Pologne, et dans ce nouveau poste il n'avait fait que continuer l'application aux provinces polonaises du système de transformation sociale, politique, religieuse même, dont il avait été l'opiniâtre promoteur, lorsque ce coup imprévu venait l'arrêter brusquement au milieu de sa carrière. C'était une crise véritable pour la politique que représentait M. Milutine, et j'ajouterai pour la fortune de ses amis.

Il y avait surtout un homme qui devait se sentir menacé : c'était le prince Tcherkaskoi, qui agissait en maître à Varsovie tant qu'il pouvait compter sur l'appui de son patron, mais qui n'était pas moins hiérarchiquement subordonné au comte Berg, lieutenant de l'empereur dans le royaume. Le comte Berg se trouvait en ce moment à Pétersbourg. Le prince Tcherkaskoi, à peine informé de la maladie de M. Milutine, se hâta de demander par le télégraphe l'autorisation de quitter Varsovie; mais le comte Berg mit tranquillement la dépêche dans sa poche et n'en tint compte. Il ne se souciait pas de voir arriver un homme dont les airs d'indépendance ou de supériorité l'avaient froissé plus d'une fois. Le prince Tcherkaskoi fut obligé de recourir à l'intervention de la grande-duchesse Hélène pour être autorisé à se rendre à Pétersbourg. Au fond, le directeur de l'intérieur de Varsovie nourrissait la secrète espérance de remplacer M. Milutine. De cette façon, il le croyait, rien ne serait changé dans la politique, et sa haute aptitude ne serait que plus à l'aise sur un plus grand théâtre : il avait assez de suffisance pour ne douter de rien; mais le prince Tcherkaskoi fut déçu dans son ambition, et de dépit il quitta la position qu'il occupait à Varsovie pour aller à Moscou recevoir les félicitations de M. Katkof. Pendant ce temps, le portefeuille de M. Milutine, qui avait été provisoirement remis au comte Schouvalof, était définitivement confié à un sénateur, M. Nabokof, qui avait autrefois accompagné le grand-duc Constantin en Pologne. Ce n'était pas le seul changement qui s'opérait en ce moment. Le général Kauffmann, gouver-

neur des provinces occidentales, c'est-à-dire de la Lithuanie, était remplacé par le général comte Baranof, et les observateurs de symptômes cherchaient dans ce fait un signe d'adoucissement. Enfin on disait qu'un comité venait de se constituer sous la présidence de l'empereur lui-même pour examiner de nouveau les affaires de Pologne. Quelle était la signification réelle de ces faits? C'était tout au plus un moment d'incertitude, c'était une apparence, ce n'était pas un changement. Les adversaires du ministre frappé de paralysie, assez puissans pour garder une influence personnelle, pour retenir encore le gouvernement dans un certain équilibre de tendances, n'étaient pas assez forts pour livrer un combat décisif. Le système de M. Milutine lui survivait et devait lui survivre, parce qu'en définitive, quand on y regarde de près, c'est le système de l'empereur, autant que l'empereur Alexandre II peut avoir un système. C'est toute la politique russe engagée depuis quelques années dans une multitude de questions, s'attestant par les actes et par les polémiques de la presse, par des répressions implacables comme par des réformes, et poursuivant toujours un but invariable, même quand elle semble incohérente et décousue.

III.

Cette politique en effet, elle éclate dans tout un ensemble de choses, en Pologne, dans les provinces baltiques comme dans l'intérieur de l'empire, par la russification de tous les élémens étrangers ou par des réformes réelles, sérieuses sous certains rapports sans doute, mais incomplètes, confuses et trop souvent décevantes. Je voudrais la montrer à l'œuvre, cette politique, dans ses traits saillans, sur deux ou trois points où elle est le plus caractéristique. Qu'arrivera-t-il de la Pologne? Le droit d'une nation a parfois de mystérieuses revanches dont l'avenir a le secret. La Russie se flatte aujourd'hui de résoudre ce douloureux problème dans la plénitude de sa liberté et de son omnipotence devant une Europe muette, devenue indifférente et résignée à tout.

Il y avait jusqu'ici dans cette malheureuse Pologne deux parties assez distinctes, ce que la Russie appelle les provinces occidentales, provinces du nord-ouest ou du sud-ouest, et cette région qu'une bonne volonté diplomatique a désignée sous le nom de royaume. Les provinces occidentales, je n'ai pas besoin de le rappeler, sont depuis longtemps censées annexées à l'empire, et on se souvient que, dans le dessein trop clair de faire de cette annexion une incorporation réelle et définitive, un oukase du 22 décembre 1865 avait disposé que les biens de tous les Polonais plus ou moins compromis dans la dernière insurrection seraient vendus avant l'ex-

piration de deux années, que les Russes de la foi orthodoxe pourraient seuls les acquérir, et en général qu'aucun Polonais ne pourrait désormais devenir propriétaire dans ces provinces. Il était bien facile de voir que c'était là une mesure aussi violente qu'impraticable, conduisant à une expropriation en masse par raison d'état, c'est-à-dire à un acte de véritable socialisme. Elle était à la fois une iniquité et une impossibilité. Il est arrivé en effet ce qui était facile à prévoir. L'administration russe a fait sans doute ce qu'elle a pu pour pousser à ce violent déplacement de propriété; elle a créé une société destinée à favoriser l'acquisition des terres dans les provinces de l'ouest, et elle a donné à cette société une subvention de 5 millions de roubles. Les journaux ont mille fois sonné la trompette pour jeter toutes les cupidités russes sur ce vaste marché. En définitive, on n'a pas même réussi à demi. Le délai de deux ans a expiré à la fin de 1867; peu de biens se sont trouvés vendus, soit par impossibilité de la part des propriétaires internés, déportés ou exilés, soit par suite de l'absence de tout acquéreur, et le gouvernement est resté en possession d'une masse de terres tombées sous le séquestre de l'état. Et maintenant que va-t-on faire? Va-t-on mettre ces propriétés en vente sur des estimations dérisoires, à 2 roubles, à 8 roubles, comme cela s'est vu déjà? Le gouvernement va-t-il les donner tout simplement à ses employés, comme on l'a souvent proposé?

Ainsi, — d'un côté des propriétaires plus ou moins compromis, autocratiquement dépouillés pour cause de nationalité, — d'un autre côté les propriétaires qui restent ruinés par les contributions arbitraires qui se succèdent, par les conséquences de l'émancipation des paysans telle qu'elle a été faite, par la diminution du travail, voilà la situation, voilà ce qu'a fait de ces provinces occidentales la politique inaugurée par Mouraviev, appliquée pendant deux ans par le général Kauffmann, continuée depuis 1866 par le général Baranof, et c'est ce qui a fini par arracher des cris de détresse aux propriétaires russes eux-mêmes, qui se sont sentis atteints dans leurs intérêts, dans leur sécurité, tout aussi bien que les propriétaires polonais. Jusqu'ici cependant le royaume semblait échapper à une russification complète et garder une dernière force préservatrice, un dernier signe de nationalité dans une certaine autonomie d'institutions. Entre les provinces dites occidentales et le royaume, il restait une sorte de distinction, de frontière idéale, devant laquelle le gouvernement de Pétersbourg paraissait s'arrêter encore, même après l'insurrection. En portant sur la Vistule les procédés à la russe dans toutes les affaires de propriété, d'éducation, de religion, on avait l'air de maintenir encore une apparence d'autonomie, une organisation administrative distincte dont Varsovie restait le centre,

qui avait pour chef un lieutenant de l'empereur. Ce nom de royaume avait une valeur dont la diplomatie, à bout de ressources, se payait souvent. Cette valeur a cessé d'exister. Le nom disparaît aujourd'hui; depuis deux ans, c'est la chose elle-même qui disparaît obscurément, jour par jour, sous l'action opiniâtre, envahissante, de la russification.

Dès la fin de 1866 commençait une série d'actes s'attaquant aux derniers retranchemens, tendant, comme on le disait, à la « fusion complète du royaume de Pologne avec la Russie par la suppression des distinctions administratives qui séparaient les sujets russes de l'idiome polonais des sujets russes de la langue russe... » C'était ce qu'on appelait faire disparaître « un ordre onéreux et suranné. » Un jour, c'étaient les postes qui allaient se fondre dans l'administration générale de l'empire. Un autre jour, une réforme plus importante supprimait la commission des finances du royaume pour ne laisser à Varsovie qu'une section du trésor relevant désormais directement du ministère des finances de Pétersbourg. En même temps c'était un remaniement complet de l'organisation administrative du royaume par une distribution nouvelle du territoire. Au lieu de 39 districts, il y en avait 85; au lieu de 5 gouvernemens, on en créait 10 avec des noms nouveaux. On voulait à tout prix briser un vieux moule pour en refaire un nouveau. Après cela, le dernier mot était simple et logique; il vient d'être dit aujourd'hui. Un récent oukase fait disparaître définitivement toute trace d'administration distincte. De royaume de Pologne, il n'en existe plus l'ombre, — administrativement, j'entends; il n'y a plus que le *pays de la Vistule*. Tous les gouverneurs devront désormais correspondre directement avec le ministre de l'intérieur de Saint-Pétersbourg. Varsovie cesse d'être une capitale, pour n'être plus qu'un chef-lieu de province, comme Lublin ou Kalish. « Voilà, s'écrie un journal russe, un pas complétement rationnel, tout à fait juste et salutaire *vers la réconciliation*. Quand toute différence de régime aura disparu, il n'y aura plus de motif de discorde entre l'empire et une de ses parties... » Cela dit, il ne reste vraiment que l'esprit à vaincre! Là commence la difficulté.

Et ce que la Russie fait en Pologne, elle le fait aussi dans les provinces baltiques, la Livonie, la Courlande, l'Estlande, dans ces pays à l'esprit grave, fidèle et nullement inquiétant. Elle le fait ici sans doute avec moins d'emportement et d'éclat, mais avec la même opiniâtreté, par la guerre déclarée à tout élément germanique, par la propagande de la foi orthodoxe, par l'introduction des idées et des pratiques russes dans les questions de propriété. Pour ne citer qu'un exemple, une mesure assez récente encore, s'appuyant sur une ordonnance de l'empereur Nicolas, a interdit l'usage de la langue

allemande dans les bureaux d'administration. Cette mesure a été adoptée il y a moins d'un an, pendant le voyage de l'empereur Alexandre à Paris. Elle a froissé d'autant plus la population qu'elle est la violation d'un droit consacré par les traités mêmes d'annexion des provinces baltiques, et qu'elle est le signe sensible des desseins toujours poursuivis par la Russie. Dernièrement la diète de la Livonie a protesté contre cette introduction forcée de la langue russe dans l'administration. Le gouverneur-général des trois provinces, M. Albedinsky, a conseillé à l'empereur de ne pas recevoir une députation chargée d'aller lui remettre une adresse dans ce sens, et c'est ce qui a eu lieu. D'un autre côté, le gouverneur civil de la Livonie, M. Auguste d'OEttingen, Livonien de naissance, homme de mérite en même temps que patriote des plus modérés, estimé de tout le pays, a été destitué pour avoir eu le courage de défendre le vote de la diète. Son successeur s'appelle Lysander; il est de religion russe et naturellement prêt à pousser la guerre contre l'élément germanique tant qu'on le voudra à Pétersbourg. Une des conséquences de ce système est de susciter partout des questions extrêmes, sous prétexte de patriotisme, au nom de je ne sais quel esprit de nationalité aussi vague que superbe, menaçant pour les plus simples et les plus légitimes instincts d'indépendance morale.

Qu'on se représente la politique russe sous un autre aspect, dans ce qu'elle a de plus particulièrement intérieur. Ici sans doute je ne veux pas dire que le règne de l'empereur Alexandre II n'ait été marqué par un progrès aussi considérable qu'inattendu. Il suffirait de songer à ce qu'était la Russie il y a vingt ans encore et de voir ce qu'elle est aujourd'hui pour comprendre quel chemin a été fait. Il y a vingt ans, une Russie silencieuse, morne, en apparence indifférente, menaçante seulement par son poids et sa masse; aujourd'hui, une Russie remuée, agitée, intervenant par la parole comme par l'action. Est-ce un progrès réel et sûr qui s'accomplit? C'est du moins un vaste travail où toutes les questions se débattent, et c'est dans ce travail même que l'esprit russe se surexcite, s'anime à toutes les ambitions. Évidemment de sérieuses réformes ont signalé ces dix dernières années, et, n'y eût-il que celle qui a émancipé vingt-cinq millions d'hommes amortis dans la servitude, elle suffirait à rehausser un règne, indépendamment des conséquences immédiates qu'elle peut avoir, et qui sont visiblement aujourd'hui un des embarras de la Russie. D'autres réformes sont venues depuis, comme une suite naturelle de la première. Tout un système d'assemblées locales a été organisé. C'est en 1866 même que de nouvelles institutions judiciaires ont été pour la première fois mises en pratique.

Malheureusement le progrès est souvent un mirage en Russie. Ce

qui paraît à la surface, ce qui retentit dans un oukase ou dans la presse n'est pas toujours ce qui est le plus réel. Il en est de tout un peu comme de cette institution du jury qui a été décrétée : elle existe, oui sans doute; seulement l'empereur peut soustraire au jury tout ce qu'il ne veut pas laisser juger par lui, crimes contre les personnes ou les propriétés, même les vols. Consultez les lois civiles de la Russie, la peine de mort n'y est point inscrite; seulement les cours martiales, à peu près en permanence et saisies à volonté, prononcent la peine de mort comme partout et même plus que partout; elles font ce que la justice civile ne peut faire. Rien ne laisse mieux voir ce qu'il y a de peu solide et de décevant dans le progrès russe que l'histoire des institutions territoriales ou assemblées locales. Au premier moment, ces institutions ont eu une certaine popularité; on y voyait presque le germe du régime parlementaire. Que sont-elles devenues bientôt? Elles ont cessé d'intéresser, elles ont flotté entre l'insignifiance et le danger d'être dissoutes pour cause d'intempérance séditieuse.

Aux premiers jours de 1867, l'assemblée de Saint-Pétersbourg faisait un peu parler d'elle. Peu auparavant, le 3 décembre 1866, une loi, qui était sans doute une des dernières œuvres de M. Milutine, avait singulièrement restreint les prérogatives de ces modestes institutions en matière d'impôt. L'assemblée de Pétersbourg, réunie le 15 janvier 1867, prenait feu à ce sujet, discutait fort vivement la loi et demandait qu'elle fût revue par le conseil de l'empire de concert avec des délégués des assemblées électives. C'était presque demander la formation d'une assemblée générale de l'empire, ce cauchemar de l'absolutisme russe. A cette occasion, M. Kruse, un libéral quelque peu démocrate, prononçait un discours d'une vive et habile opposition, et les harangues se succédaient passablement confuses, amusant le public sans le passionner, lorsqu'un jour le gouverneur de Saint-Pétersbourg, le comte Lévachof, arrivait botté et éperonné en pleine séance avec un décret de dissolution qu'il lut de sa voix la plus militaire. Le président de l'assemblée, le comte Orlof-Davidof, s'émut extrêmement, et les députés ne s'émurent pas moins; puis on se dispersa devant ce petit 18 brumaire accompli par un gouverneur qui n'avait pas même attendu la réponse à son message. C'était comme un dernier et pâle éclair de vie parlementaire. Les assemblées provinciales reprendront sans doute quelque jour vie et intérêt; pour le moment, elles sont passées de mode. Au fond, c'est l'autocratie qui règne et gouverne, et elle gouverne avec l'appui de cet esprit ultra-russe qui est devenu pour elle une force de plus, en attendant de devenir sa faiblesse.

Au moment où elle s'accomplissait, cette dissolution de l'assemblée de Pétersbourg n'était pas même un embarras. Le public avait

vu dans cette courte session, si brusquement interrompue, moins une manifestation sérieuse répondant à un instinct profond qu'un spectacle sur lequel la toile pouvait tomber sans émouvoir personne, et c'est là justement une remarque à faire : dans la vie politique ou dans ce qu'on nomme la vie politique de la Russie nouvelle, les institutions n'en sont pas venues à s'identifier avec la nation; elles n'ont qu'un médiocre rôle et une place restreinte. C'est le propre des pays où l'opinion, les intérêts, ne se sont point encore créé un cours régulier, où il n'y a pas d'attachemens fixes et persévérans, où il n'y a que des engouemens : un jour les assemblées provinciales, un autre jour le jury, maintenant Mouraviev, demain Komissarof, puis les Américains, puis l'insurrection crétoise, ou bien le congrès ethnographique et le panslavisme. Les esprits s'agitent vaguement et cherchent une issue à tout propos. Bientôt ce fut le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris qui vint remuer cette opinion mobile et inquiète. Pourquoi ce voyage? C'est là ce qu'on se demandait d'abord. Si on avait bien cherché, on aurait trouvé peut-être une cause bien simple, tout humaine, mais qui n'aurait pas suffi aux chercheurs de mystères : c'est que l'empereur, ennuyé de la monotonie de son rôle de tsar, voulait se distraire; il avait le goût de Paris et de l'exposition. Autour de lui, les impressions étaient assez diverses et singulièrement complexes. Le parti ultra-russe était au premier moment très opposé à ce voyage, puis il finit par se dire que rien n'attestait mieux la prépondérance de la Russie. Le prince Gortchakof était peu favorable; il craignait qu'au milieu des entrevues impériales, sous le voile des plaisirs et des fêtes, il ne survînt des occasions, des possibilités d'engagemens politiques dont il n'était pas partisan. Le comte Schouvalof n'était nullement contraire au désir du tsar.

Il restait toujours, il est vrai, cette terrible question de Pologne, s'élevant comme un nuage sombre entre la Russie et la France. On crut rendre tout facile par une amnistie, et c'était sans doute un bon mouvement de la part d'Alexandre II de penser qu'il ne pouvait mieux payer sa bienvenue en France que par un acte d'adoucissement ou d'équité. Par malheur, il en est des amnisties comme des progrès en Russie; il y a toujours quelque condition qui annule tout. D'abord cette amnistie, elle ne s'appliquait ni aux exilés ni aux déportés en Sibérie; elle ne pouvait profiter qu'aux internés par voie administrative, et encore pour ceux-ci y avait-il l'obligation d'un certificat de bonne conduite délivré par les autorités locales. C'était, à tout prendre, une amnistie plus apparente que réelle. Je n'insisterai pas sur les détails d'un voyage ainsi préparé et bientôt troublé par un incident douloureux. Quinze mois auparavant, à Pétersbourg, un jeune Russe avait attenté à la vie du tsar;

le 6 juin 1867, au bois de Boulogne, c'était un jeune Polonais, d'une vie reconnue pure, qu'un fanatisme solitaire exaspéré par le malheur de son pays conduisait à un crime pénible pour l'hospitalité française. Il est certain que l'effet fut immense en Russie, et qu'à peine connu, l'attentat du 6 juin devenait le signal d'une explosion d'opinion semblable à celle de l'année précédente.

Quant à l'empereur Alexandre II lui-même, il ressentit évidemment une vive impression; sous l'apparence du sang-froid, il fut fortement ébranlé. Pendant qu'il était encore à Paris, une députation polonaise vint de Varsovie pour lui remettre une adresse dont la rédaction avait donné lieu à quelque débat. Le tsar reçut cette députation avec courtoisie, en déclarant qu'il ne rendait nullement le pays responsable du crime d'un seul homme, et on assure même qu'il ajouta : « Vous pouvez dire cela comme venant de votre empereur *et roi*. » Cependant, dès qu'il atteignait à son retour le territoire polonais, il ne paraissait plus se souvenir aussi bien qu'il était *roi* de Pologne. Soit par ses ordres, soit par un mouvement spontané des autorités, on avait eu soin d'effacer partout les armes polonaises à son entrée à Varsovie, et peu après il arrivait à Saint-Pétersbourg en laissant voir une humeur impatiente et sombre. Les précautions qu'on se croyait obligé de prendre pour sa sûreté l'irritaient. Il partit bientôt pour la Crimée, et c'est alors, si l'on s'en souvient, que se répandait en Europe le bruit d'une maladie mystérieuse du tsar. C'était uniquement peut-être la preuve de la vive et durable impression qu'avaient laissée dans l'esprit d'Alexandre II des tentatives auxquelles il n'était pas accoutumé jusque-là.

L'effet avait été dès le premier jour immense en Russie, je le disais. Cet attentat du 6 juin était naturellement pour le parti ultra-russe une occasion nouvelle de se déchaîner, de reprendre ses thèmes habituels. Une circonstance surtout venait exciter son étonnement et sa fureur : c'était la condamnation mitigée du jeune Berezowski par la cour d'assises de Paris. Il lui semblait que dans cet étrange procès ce n'était plus le meurtrier qui avait comparu en accusé, c'était la Russie elle-même qui s'était trouvée sur la sellette, mise en cause dans sa politique et dans ses tendances. Du reste, à part cette émotion naturelle causée par l'attentat du 6 juin, qu'était-ce que ce voyage dans la pensée des patriotes moscovites? C'était une « victoire morale » de la Russie, « l'expression de la puissance de la Russie, » l'attestation éclatante de l'ascendant russe « sur des puissances qui récemment contestaient son existence même. » Mieux encore, au dire de M. Katkof, ce voyage avait été « une charge volontaire assumée sur lui par le puissant monarque dans de larges vues d'intérêt général, » un acte de pré-

voyante sollicitude qui avait délivré l'Europe de terribles commotions, ou qui du moins avait ajourné ces commotions. « Jamais peut-être, disait M. Katkof, la visite d'un souverain à un autre souverain n'a eu autant de portée et de force que le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris dans les circonstances au milieu desquelles il a été entrepris. Une guerre européenne semblait inévitable, tous les intérêts étaient alarmés, tous les esprits en fermentation,..... la situation générale était telle qu'elle s'embrouillait de minute en minute, et que d'elle-même elle ne pouvait s'améliorer... L'Europe ne pouvait attendre de secours que de la Russie, et ce secours lui est venu dans la personne de son souverain... »

Je ne sais trop si le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris en 1867 a eu exactement ce caractère et ces résultats. C'est beaucoup voir sans doute dans une excursion où le plaisir a eu sa part. Ce qui est certain, c'est que le voyage du tsar n'a pas changé une situation intérieure où l'influence du parti ultra-moscovite grandit chaque jour. Depuis cette époque en effet, ce parti semble plus que jamais en faveur, et le terrain qu'il gagne, ses adversaires plus modérés le perdent. D'abord M. Milutine, qui depuis son attaque de paralysie s'était retiré à Bade, a paru retrouver la santé, et il a été aussitôt entouré de tous ceux qui espèrent encore le voir rentrer dans la vie active. Même dans son état, il est toujours la tête de ce parti dont son frère, le général Milutine, est resté le bras dans le gouvernement, et qui voudrait voir arriver le général Ignatief au ministère des affaires étrangères. C'est visiblement dans ce sens que vient de se dénouer, il y a quelques jours à peine, une crise où disparaît enfin M. Valouief, si longtemps poursuivi par M. Katkof. On avait parlé d'abord, pour entrer au ministère de l'intérieur, du général Potapof, qui était attaman *ad latus* des cosaques du Don, et qui a été autrefois sous-chef de la police secrète, adjoint de Mouraviev en Lithuanie; mais ce n'était qu'un bruit propagé par des amis indiscrets ou trop pressés. Le général Potapof va pour le moment remplacer le général Baranof dans le difficile et épineux gouvernement des provinces occidentales. Le successeur de M. Valouief est le général Timaschef, ministre depuis quelques mois des postes et télégraphes, et qui n'est pas moins dévoué au jeune parti russe.

C'est du reste un personnage qui peut avoir de l'avenir, quoiqu'il ne soit pas d'une haute naissance. Il a fait sa fortune par son adresse, par son esprit caustique et peut-être aussi par son talent dans la caricature. Au commencement du règne actuel, il a été adjoint du chef des gendarmes, et il ne laissait pas d'avoir un rôle

actif. Il a été ensuite gouverneur de Kasan, puis il est resté quelque temps effacé, soit par suite de maladie, soit pour toute autre raison. Il faisait volontiers parade d'un libéralisme en disponibilité. Il était encore en France il n'y a pas longtemps, lorsqu'il fut appelé pour entrer au ministère des postes, et en se rendant à Pétersbourg il passa, dit-on, à Bade pour voir M. Milutine. C'est un *libéral* de la même école, de plus un homme ambitieux et habile, destiné peut-être à un rôle brillant. Ainsi le parti de la nouvelle Russie gagne chaque jour en influence. La disgrâce de M. Valouief est sa plus récente victoire, et il a certainement des chances, si, comme on le dit, le tsarévitch est tout à fait dans les idées de M. Katkof, si, comme on l'assure encore, la femme du futur empereur, la princesse Dagmar, s'est elle-même adonnée tout entière à ces influences. Il y a bien de quoi ouvrir de flatteuses perspectives devant le rédacteur de la *Gazette de Moscou*, choyé tout à la fois par l'empereur et par le grand-duc héritier.

Ce n'est pas l'orgueil qui manque à ce parti grandissant. Il voit déjà pour la Russie des destinées merveilleuses. A ses yeux, il n'y a que la civilisation russe. L'Occident est fini, c'est la grande patrie slave qui s'avance, et il y a peu de jours encore, dans son impatience de propagande, M. Katkof en était à ouvrir toute sorte de souscriptions, « au profit de la solidarité slave, » pour « les Croates opprimés, » pour subvenir à « l'entretien des écoles russes chez les Slovènes. » La Russie est un grand empire, je le veux bien. Par malheur, au moment où on fait pour elle de si beaux rêves, voilà la réalité tragique qui se fait jour et qui se dresse comme une ombre redoutable. C'est la famine qui éclate dans une grande partie de l'empire. Le terrible fléau a paru concentré d'abord dans les gouvernemens du nord, puis il a gagné les gouvernemens du nord-est qui avoisinent la Sibérie, puis il a fini par se répandre dans les provinces centrales considérées comme les plus riches, Toula, Tver, Orel, Riasan, Smolensk, etc.; au midi, il va jusqu'à Tambov. Il y a maintenant dix-neuf gouvernemens en pleine famine, menacés de mort. Il n'y a plus de grains ni pour manger ni pour semer. Des milliers de paysans n'ont d'autre ressource que de faire un pain grossier avec le chaume de leurs toits mêlé à un peu de farine d'avoine qui leur reste, et ceux-là sont encore les plus heureux; beaucoup d'autres sont réduits à se nourrir de mousse, d'écorce d'arbre. Ces malheureux meurent de faim, du typhus, dans leurs cabanes, ou se réunissent par bandes courant les chemins. Encore aujourd'hui l'hiver est une saison favorable où on peut faire arriver quelques ressources; demain, avec le dégel, toutes les communications seront impossibles. Ces malheureuses populations risquent

de périr étouffées dans leur misère (1). Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le gouvernement est resté jusqu'au dernier moment dans une complète ignorance de cette situation. C'est le consul anglais à Arkangel qui a donné le premier signal de détresse, et c'est, à ce qu'il paraît, par l'ambassade britannique à Saint-Pétersbourg que le gouvernement russe a appris cette effroyable détresse. La charité s'est éveillée aussitôt de toutes parts; des comités de secours se sont organisés. Que peuvent quelques secours quand un fléau prend de telles proportions, quand pour une province seule il faudrait près de 10 millions, lorsqu'il faut songer aux hommes qu'on doit nourrir et aux terres qu'il faudra ensemencer sous peine de voir se renouveler périodiquement la disette?

Voilà où en est aujourd'hui ce vaste empire. Que ce désastre soit dû en partie à des causes naturelles et accidentelles, c'est possible; il est malheureusement aussi le résultat de causes plus profondes. En Lithuanie, tout est ruiné par la faute évidente d'une destruction systématique. Dans d'autres provinces, il y avait autrefois des approvisionnemens que les propriétaires étaient chargés d'entretenir; ces dépôts n'existent plus depuis que les paysans, comme citoyens de la commune, ont à s'en occuper. L'émancipation est assurément un bienfait; seulement elle a commencé par une immense diminution de travail et un développement outré de l'ivrognerie. Il y a des provinces où la production a diminué de 6 millions et où la vente de l'eau-de-vie a augmenté d'une somme à peu près égale, de telle sorte que la disette est le résultat de toute une situation économique autant que d'une inclémence de saison. C'est un grand empire pour qui ses patriotes rêvent le superflu et qui n'a même pas aujourd'hui le nécessaire. La famine! tragique et sombre moralité de cette politique de faux orgueil national qui, au moment où la Russie meurt de faim, la berce de cette idée qu'elle a une civilisation supérieure à toutes les civilisations, et, au moment où elle violente tous les droits chez elle, lui présente le rôle de protectrice des opprimés de l'Autriche et de la Turquie!

CHARLES DE MAZADE.

(1) Voyez la *Correspondance du Nord-Est,* qui se publie à Paris, et qui abonde en informations exactes sur tous ces pays du Nord et de l'Orient.

REVUE MUSICALE

« Et c'est avec un talent de cette force qu'on se place en Angleterre à la tête des arts! » écrivait Stendhal (salon de 1824) à propos de sir Thomas Lawrence. Que dirait, en présence des candidats de l'heure actuelle, ce bel esprit dilettante dont la fenêtre s'ouvrit également de son temps sur le monde musical? C'est aussi peut-être un grand malheur que de prétendre toujours vivre avec les dieux; Stendhal, en peinture, ne fréquentait que Raphaël, Corrège; en musique, il lui fallait Mozart, Cimarosa, Rossini, qui dès son avénement le trouva fanatique. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là; les dieux de tous côtés s'en vont, ils nous quittent; à nous de tâcher de les remplacer! Faute de Corrège, on s'estime encore bien heureux de mettre la main sur un sir Thomas Lawrence, et quand on n'a plus même *le Juif errant,* on prend *Hamlet.* Ainsi va le monde. On fait ce qu'on peut, à chaque jour suffit sa peine, et nous qui du vivant d'Halévy nous montrions si difficiles, qui trouvions à redire à *la Reine de Chypre,* qui osions parler de notre ennui au sortir de *la Magicienne!* Hélas! pauvre Halévy, qu'étaient-ce que vos défaillances comparées à ce qu'on nous inflige, et quel public fuyant devant *Guido et Ginevra* ne se fût à l'instant repenti de son égarement, s'il eût pu voir au loin dans la perspective et découvrir à travers l'obscurité profonde ce que le sort vengeur lui réservait?

M. Ambroise Thomas n'est certes pas un artiste sans valeur; maintes fois, en parlant de *Psyché* (le meilleur de ses ouvrages), de *Mignon,* nous avons rendu justice à ce talent d'une grâce où beaucoup d'afféterie se mêle, d'un pathétique trempé d'un sentimentalisme un peu bourgeois, et qui, toujours prêt à se maniérer, rappelle moins l'artiste anglais dont parle Stendhal que certains côtés d'Ary Scheffer. M. Ambroise Thomas pourtant dessine mieux; il est plus à fond musicien que les deux autres ne sont peintres. Ce qui lui manque, c'est la personnalité; il lui faut tou-

jours peindre d'après quelqu'un. Chacune de ses partitions trahit son modèle : *le Caïd* sue l'italianisme de Donizetti, de même que *le Songe d'une nuit d'été*, *Mignon*, portent sur leur estampille les noms d'Hérold et de M. Gounod. Dans *Hamlet*, la plus grave de ses erreurs, œuvre de confusion qui voudrait être une œuvre de fusion, toutes les tendances du moment se croisent et font la navette. Vous voyez un esprit honnête, généreux, aux prises avec la plus impossible des tâches; il s'y acharne, s'y consume, va du rêve à l'illusion, sincèrement convaincu qu'il traduit Shakspeare, et trouve le mot du siècle en réconciliant dans sa mélopée Richard Wagner avec l'opéra-comique. Hélas! ce mot, Ducis et Casimir Delavigne se figuraient aussi l'avoir trouvé, non moins sincères tous les deux que l'est aujourd'hui M. Thomas. On reproche à la critique ses colères, ses intempérances, et cependant, lorsqu'on y réfléchit, ce sont là des torts bien excusables. Qui nourrit certaines admirations s'irrite à les voir profanées. Il se peut qu'il y ait nombre de gens aux yeux desquels ces sortes d'attentats ne valent point la peine qu'on les incrimine; nous ne serons jamais de ceux-là. Pour nous, les chefs-d'œuvre du génie humain ont un caractère sacré. Êtes-vous le roi pour toucher à la reine? Êtes-vous Beethoven pour toucher à Shakspeare? Sait-on jusqu'à quel point peuvent fausser le goût et nuire ces arbitraires travestissemens d'un idéal que le gros du public n'entrevoit guère que de loin? En pareille affaire, la question de proportion domine tout, et nous pensons qu'il doit être permis à la fois et de protester, fût-ce très vertement, contre cet *Hamlet*, et de reconnaître en pleine loyauté ce que peut avoir de mérite, pour les appréciateurs délicats des choses de demi caractère, le musicien correct et distingué, aimable avec une nuance de tendresse et de mélancolie, qui de *la Double Échelle* à *Mina*, du *Caïd* à *Psyché*, à *Mignon*, a donné sa vraie mesure.

« Enfin, s'écrie-t-on de toutes parts, nous avons à l'Opéra un maître français! » J'aime ce beau zèle patriotique et lui rends hommage. *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, *l'Africaine*, c'est en vérité trop de Meyerbeer au répertoire! Il en coûte à notre orgueil national de voir un Prussien tenir une si large place sur notre première scène lyrique, et ce *Guillaume Tell* de Rossini, qu'on ne se lasse pas de reprendre, qui donc nous en délivrera? Ne serait-il point temps aussi d'en finir avec ces éternels retours vers le passé : *Don Juan*, *Alceste*, *Armide* (qu'on prépare)? A quoi songe l'administration supérieure de tolérer de tels scandales? Sommes-nous à Vienne, à Berlin, à Milan? Qu'on le dise alors, mais si nous sommes à Paris, qu'on nous le montre en jouant des « maîtres français! » Quel cœur sensible à l'appel d'un véritable patriotisme n'applaudirait à ce raisonnement, et quand on aime son pays, comme je suppose que nous l'aimons tous, est-il permis de laisser un musicien user sa vie et son génie dans des travaux d'opéra-comique, et de ne pas

comprendre que l'auteur du *Caïd* était né pour mettre en musique *Hamlet?*

Nous approuvons si bien pour notre part cette manière de sentir toute française, que nous serions capable de la pousser jusqu'à l'exagération. Ainsi, point de demi-mesure; une fois en train d'exclure l'étranger, nous nous serions fait un cas de conscience de souffrir qu'un maître si vraiment français empruntât son sujet à Shakspeare; nous aurions dit, comme le public de la Porte-Saint-Martin en 1821 : « A bas les Anglais! point d'étrangers en France! » A la muse toute française de M. Ambroise Thomas, nous eussions voulu imposer un sujet tout français : *Gabrielle de Vergy* par exemple, ou *le Siège de Calais,* ou *Pharamond!* Malheureusement il y a de ces affinités électives contre lesquelles rien ne peut, même le sentiment du patriotisme le plus éclairé. M. Ambroise Thomas, écrivant jadis *le Songe d'une nuit d'été* pour l'Opéra-Comique, saisit cette occasion de lier avec Shakspeare une amitié qui ne devait plus se démentir, et qui, espérons-le, n'a point encore porté ses derniers fruits. Ce Shakspeare amoureux de la reine Élisabeth, et que la terrible fille d'Henri VIII visite au clair de lune, comme Diane Endymion, ce poète sensible et troubadour promit à son musicien de ne plus jamais le quitter; à dater de ce jour, l'intimité fut complète, il ne tint qu'à M. Thomas de croire, comme on dit, que c'était arrivé! C'est ce Shakspeare-Elleviou, philosophe et ténor, qui probablement aura depuis conseillé à son *maestro* d'écrire une partition d'*Hamlet.* Quelle partition? On le devine, l'*Hamlet* qu'on devait attendre du Shakspeare vert-galant et diable à quatre, qui boit et bat, compère et compagnon avec sir John Falstaff, et que les reines d'Angleterre s'en vont relancer jusque dans la taverne de la Sirène pour lui donner dans leurs jardins de Windsor le baiser de Marguerite d'Écosse à Alain Chartier! On ne saurait faillir à son origine; le nouvel Hamlet avait donc de qui tenir et se comporte en fils de son père. Il met en romance *to be or not to be,* ne donne pas aux comédiens des leçons d'esthétique, mais leur apprend à sabler le champagne sur l'air de *bonsoir, monsieur Pantalon!* et il ne lui manque pour être complet que d'épouser Ophélie au dénoûment, de même que Mignon épouse Wilhelm Meister. Il ne se marie pas, c'est grand dommage; en revanche, il vit et règne : ainsi le veut, l'ordonne le fantôme qui, non content du rôle psychologique et tout abstrait que Shakspeare lui assigne dans son drame, s'arrange cette fois de manière à tout régler par lui-même, et vient à son de trompe proclamer devant ses peuples les décrets qu'il a rédigés dans la tombe à tête reposée. Rien de plus amusant d'ailleurs que ce spectre. Ce n'était pas à M. David qu'il eût fallu confier ce rôle, c'était à M. Sainte-Foy. On dirait en effet le comique d'une féerie du Châtelet. Vous le voyez bardé de fer et coiffé symboliquement d'un heaume à deux cornes, aller, venir, soigner ses effets de

lumière électrique, se draper dans son linceul et faire le beau sur une ritournelle caractéristique de la plus joviale ironie. Alfred de Musset, parlant de la sérénade que chante don Juan sous le balcon d'Elvire, expose en des vers charmans l'antithèse qu'on croit saisir entre la voix et l'accompagnement :

> On dirait que la chanson caresse
> Et couvre de langueur le perfide instrument,
> Tandis que l'air moqueur de l'accompagnement
> Tourne en dérision la chanson elle-même
> Et semble la railler d'aller si tristement.

J'imagine qu'en attachant aux pas de son fantôme ce motif tout guilleret qui psalmodie sur une seule note, le musicien aura pensé au spirituel persiflage de Mozart. C'est de la musique imitative à la fois et explicative : imitative en ce qu'elle frappe à petits coups sourds, mesurés, comme quelqu'un qui demande qu'on lui ouvre, explicative en ce sens qu'elle nous donne un commentaire tout à fait original sur l'ombre du feu roi. En vain le spectre coiffé, damasquiné, raconte sur le théâtre ses mésaventures conjugales; le petit motif plaisant et sournois dans l'orchestre nous avertit de ne pas croire un mot de son discours. Nous sommes sur la plate-forme ou dans l'appartement de la reine Gertrude; tout de suite nous nous souvenons de Shakspeare et nous préparons à prendre au sérieux l'épouvante et la tragédie. C'était compter sans la musique, qui se moque bien de notre émotion et nous dit dans sa ritournelle : « Mais vous n'y pensez pas, ce feu roi n'est qu'un vieux Cassandre, une de ces « belles têtes de vieillards » qui radotent, un mannequin bourré de paille, qui, placé dans un cerisier de Montmorency, n'effraierait même pas les moineaux. » Qu'un pareil dynaste reparaisse au dénoûment pour y commettre cette bévue de placer la couronne sur la tête d'Hamlet, c'est dans l'ordre. Un joli règne en vérité qui s'ouvre là pour le Danemark! Hamlet roi! mieux vaudrait cent fois Claudius, car ce coquin du moins s'entend aux affaires; il en a le goût et la pratique, tandis que ce pauvre Hamlet, un rêveur, un hypocondriaque de génie qui n'a jamais su se gouverner lui-même, que fera-t-il de l'empire, justes dieux! et qu'est-ce que l'empire fera de lui? On n'en finirait pas à vouloir relever toutes les variantes. Ainsi dans Shakspeare Hamlet se détache d'Ophélie, qu'il n'aime pas ou qu'il n'aime plus, et s'éloigne sans motif bien déterminé, tout simplement pour obéir à sa destinée, qui l'appelle ailleurs. Or cette donnée, évidemment trop ordinaire, ne suffit point au *libretto,* lequel, mettant au premier plan les amours du jeune prince avec la fille de Polonius, faisant d'Hamlet un Roméo et d'Ophélie une Juliette, se trouvait dans la nécessité de corser un peu l'anecdote. Reconnaissons tout de suite que l'invention est sans

égale; de pareils coups de théâtre ne se commentent pas, on les raconte. Hamlet, venu pour frapper le traître, se cache derrière un rideau, et de là surprend un « exécrable aveu » dont il paraît s'étonner beaucoup, mais qui, je suppose, étonnera bien davantage quiconque aura pris la peine de lire le drame du poète anglais. Claudius, ce criminel si profondément dissimulé, si politique, au lieu d'être seul au monde à connaître le secret de son fratricide, ce qui explique comment les morts sortent de leur tombeau pour en venir témoigner à la lumière, Claudius, c'est à n'y pas croire, s'est adjoint un complice, ni plus ni moins qu'un vulgaire assassin de cour d'assises, et ce complice est Polonius, un bavard officiel, un colporteur de bruits de ruelles, Polonius, le commérage en personne, qu'on n'a pas même eu le bon esprit de tirer de sa gaîne de chambellan et de débaptiser pour en faire un si noir scélérat. A cette nouvelle, Hamlet rompt avec Ophélie. Infortuné prince, avoir déjà sa mère dans un tel complot et trouver des éclaboussures du crime jusque sur la robe nuptiale de sa fiancée! Mais combien se sont-ils donc mis pour cette œuvre sinistre qui ne doit, ne peut avoir sur la terre qu'un témoin, la conscience de Claudius, — sans quoi l'apparition du fantôme, l'état mental d'Hamlet et ses efforts redoublés ne signifient plus rien? Comptons un peu : nous avions déjà Claudius et la reine, voici maintenant Polonius. Du moment qu'on était en train d'apparenter Ophélie, on aurait pu tout aussi bien la faire cousine de l'apothicaire qui a préparé le poison, cette fameuse *aqua tofana* que le traître verse au roi sur sa lèvre *endormie,* tandis que probablement Gertrude tend vers lui ses mains *désespérées!* Et l'on parle des vers de Scribe! — Hamlet n'épousera donc pas la fille de Polonius. A ce fils déjà si mal loti d'une mère incestueuse, à ce neveu d'un oncle fratricide, il ne manquait plus que d'avoir pour femme la fille d'un assassin. Il renvoie au cloître Ophélie : *Go to a nunnery.* L'aimable enfant tout aussitôt porte la main à ses cheveux, tâte son front, ce qui veut dire qu'elle est folle. Cette folie est le sujet du meilleur tableau de la pièce, du seul auquel le public, grâce à Mlle Nilsson, s'intéresse. Le récit que fait Gertrude dans Shakspeare se déroule, s'encadre, très pittoresquement mis en action, et là se montre en tout son effet la pensée qui conseilla l'engagement de Mlle Nilsson, vrai coup de maître administratif pour parer à l'éventuelle insuffisance de l'œuvre musicale.

Gouverner l'Opéra serait aussi par trop facile, si l'on avait tous les jours sous la main des ouvrages comme *les Huguenots* ou *Guillaume Tell.* Il faut ruser avec la fortune, songer à ses malins tours. Toutes les parties ne sont pas bonnes; mais, à force de bien jouer, on peut gagner même les plus mauvaises, ce qui arrive avec cet *Hamlet.* On dira peut-être : C'eût été beaucoup plus habile de ne pas le prendre. C'est en parler trop à son aise : il y a de ces nécessités auxquelles ne peut se soustraire un théâtre tel que l'Opéra. M. Ambroise Thomas

appartient à l'Institut; trois ou quatre de ses ouvrages ont réussi à l'Opéra-Comique, et cela suffit pour que, lorsqu'il vient, après trente ans de laborieuses transformations, frapper à la porte de l'Académie impériale, cette porte s'ouvre honorablement. Maintenant que l'administration aime les succès d'estime, on le comprend; mais on comprendra bien mieux encore qu'elle leur en préfère d'autres plus complets, et l'habileté, c'est d'avoir, par l'engagement de Mlle Nilsson, assuré la faveur publique à ce qui, sans le charme prestigieux de la jolie Suédoise, n'eût peut-être pas vécu l'espace de vingt soirées. Qu'importe, s'il y a succès, que le succès soit en dehors de la partition, que l'intérêt repose tout entier sur la cantatrice? Le théâtre est un champ de bataille où chacun combat pour soi, et quand un musicien a de ces défaillances, tant pis pour lui si son ouvrage réussit sans qu'il s'en mêle. Or M. Thomas, c'est une justice à lui rendre, n'a rien négligé pour faire couler l'embarcation. Si le navire flotte, on sait d'où vient le vent qui le maintient et quelle bienfaisante fée le remorque. La musique même de cet acte privilégié, que serait-elle indépendamment de l'appareil scénique, disposé, réglé de main d'artiste? Que vaudraient sans le paysage, et surtout sans la Fioretti, ces airs de ballet bretonnans auxquels les frissonnemens du tambourin et les tenues nasillardes de l'importun biniou prêtent leur grâce aimable? Quant à ce que chante Ophélie, sérieusement existe-t-il dans tout cet intermède quelque chose qui ressemble à de l'inspiration? Arrangement, adaptation, dextérité, c'est tout ce qu'on peut dire, et quand je compare cette scène à celle de la *Lucia,* Donizetti me paraît garder plein avantage. Qu'y a-t-il? Un bout de valse, une complainte suédoise, et, pour relier ensemble les deux motifs, quelques fragmens de récit où Mlle Nilsson fait jaillir sa note à elle, son accent! J'ignore comment de pareils chefs-d'œuvre s'élaborent dans le secret du cabinet, les entendre en public me suffit et au-delà; il me serait cependant difficile de croire que la cantatrice ne soit point pour beaucoup dans la composition du morceau; elle a dû tracer le plan, les effets de cette scène, elle en est l'auteur comme elle en est la virtuose. On se la figure inspirant le musicien, lui dictant ses thèmes. « Ici, vous placerez mon fameux trille, vous ferez tinter mes clochettes de cristal; là, je veux un éclat de rire qui sanglote, plus loin vous ouvrirez l'écrin aux pierreries, et nous leur en donnerons pour un million! » On verra quelque jour ce que deviendront en d'autres mains ce placage et cette mosaïque. L'art de Mlle Nilsson, c'est d'avoir fondu, nuancé tout cela. Elle chanterait du Mozart ou du Mendelssohn que le charme n'en serait pas plus grand. L'illusion ne saurait aller plus loin. Pour la première fois de la soirée, on se détend, on pense à Shakspeare, c'est Ophélie.

Je dis son art, c'est plutôt son instinct, sa prédisposition. Le don de nature chez elle est des plus remarquables, tout la sert : sa voix d'abord,

si rare, d'une vibration si délicieusement originale, puis la santé de cette voix. Les physiologistes vous diront l'imperturbable résistance de ce gosier mignon de jolie femme. Quelle facilité d'inflexions, quelle justesse, quel tempérament de cantatrice! Les gammes chromatiques ascendantes, les renflemens de son à l'aigu, ne lui coûtent rien. Elle se lance entre le *sol* et l'*ut,* saisit la note au vol, la tient, la lâche, la reprend, jongle avec des perles sans que jamais une seule se dérobe. C'est la sûreté d'une Persiani, plus l'argentine vibration d'un timbre virginal. Nous savons que Delle-Sedie a passé par là; qu'importe? Rachel aussi consultait M. Samson, et cela ne l'empêchait point d'être Rachel. Au théâtre, il n'y a que le résultat qui compte.

Tant vaut la cantatrice, tant l'actrice. Des deux côtés, c'est la force d'organisation qui prédomine. Comme elle sent, elle joue; son geste, point appris, point fixé, gauche même quelquefois, réussit par le naturel, parce qu'il est *son* geste et répond à l'ensemble de sa physionomie, toujours intéressante et par instans d'un attrait, d'une séduction irrésistibles. Je conseille aux gens curieux des choses de théâtre d'aller, au lendemain d'une de ces représentations de Mlle Nilsson, voir à l'Ambigu Frédérick Lemaître dans *le Crime de Faverne.* C'est encore là une scène de folie, mais de l'effet le plus opposé. On n'imagine pas antithèse plus vive. Nous avons vu le naïf, le simple; voici maintenant le grand art, partout et toujours conscient, qui se règle, se gouverne, compose et produit l'effet voulu, même quand la nature, au lieu de le servir, lui fait obstacle. Un pauvre vieux notaire qui devient fou en apprenant que sa femme, morte aujourd'hui, l'a trompé jadis avec son premier clerc, comment supposer que d'un pareil programme tant d'émotion, de vie morale, dramatique, puisse sortir? C'est le secret du génie. Nous sommes loin à coup sûr du lac romantique d'Elseneur, de ses glaïeuls et de ses nénufars, loin de tous les enchantemens de la poésie de Shakspeare; les cheveux blancs hérissés remplacent les belles tresses blondes déroulées, où les fleurs des champs, les brins de folle avoine, si pittoresquement s'entremêlent. Il ne s'agit plus de jouer simplement une scène de folie, de montrer comment on est fou; il s'agit de faire voir comment, sous l'action d'une douleur morale profonde, immense, on le devient, là, devant tous, en plein théâtre, — de passer de l'état de raison à la démence par une série de mouvemens, de gestes, de combats, dont la gradation va jusqu'au sublime. Cette force magistrale d'un Frédérick n'ôte rien à la grâce ingénue, tendre, mélancolique d'une Nilsson. Les deux images au contraire l'une par l'autre se complètent. L'art est quelque chose de si grand, de si beau, qu'il faut s'y attacher et le suivre dans ses manifestations les plus diverses. Des trois ou quatre interprétations traditionnelles du rôle d'Ophélie, il nous serait assez difficile de bien définir laquelle a choisie Mlle Nilsson. Pourquoi chercherait-elle un

idéal qui ne se trouve ni dans cette pièce ni dans cette partition? Il n'y a point là d'Ophélie, comme il n'y a ni Hamlet, ni Claudius, ni Gertrude, ni Polonius, ni Laërte; il y a Christine Nilsson dans tout l'attrait de son talent, de sa personne, c'est-à-dire une vignette exquise détachée d'un livre de beautés et représentant l'Ophélie de Shakspeare.

Il y a aussi M. Faure. On connaît le chanteur. Ce qu'il dépense de style, d'intentions et d'efforts dans ce rôle est indubitablement très méritoire. D'un bout à l'autre de ce funèbre opéra-comique, il soutient la gageure en héros. Le public, qui voudrait tant l'applaudir, s'irrite d'en trouver si peu l'occasion. Toujours des sons filés, çà et là d'heureux groupes de notes qu'il caresse d'une voix sympathique, et jamais une phrase où se puisse prendre l'enthousiasme de la salle, dont la satisfaction, au lieu d'éclater en bravos, s'exhale en légers frémissemens de plaisir. On vante à l'excès cet orchestre précieux, fleuri, blaireauté; il se peut qu'en effet tant de recherches, de minauderies, de finesses, réjouissent les gens curieux, comme M. Jourdain, de savoir par cœur toutes les manières qu'il y a de dire en langage choisi : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour; » mais ce que je prétends, c'est que ces accouplemens de timbre, ces dessins d'accompagnement, ces incessantes combinaisons d'instrumens nouveaux, sont pour la voix humaine un fléau bien autrement déplorable que l'ancien tapage rossinien. Ce procédé, qui doit nécessairement être fort commode, puisque aujourd'hui tout le monde l'emploie avec un égal succès depuis le maître jusqu'à l'humble élève, depuis M. Thomas, l'auteur d'*Hamlet,* jusqu'à M. Massenet, l'auteur de *la Grand' Tante,* ce procédé n'a point pour seul inconvénient de supprimer l'inspiration, il tue en même temps le chanteur. Que faire de ces mélopées dont l'instrumentation s'empare aussitôt, de ces bouts de phrase qui vont se colorer dans l'orchestre, comme un écheveau de soie grége dans la cuve du teinturier? C'est bien la peine d'être un artiste de premier mérite pour n'avoir pas, dans tout le cours d'un si long ouvrage, un *adagio,* une *strette,* où s'espacer librement, et pour se voir ainsi prendre gloutonnement le morceau à la bouche par la clarinette ou le hautbois. Cet orchestre prétentieux, alambiqué, est en outre ce qu'il y a de plus anti-dramatique. Toutes ces progressions, toutes ces oppositions harmoniques, pure curiosité! Gluck, avec des ressources bornées, produit des effets bien autrement puissans, et quant aux *sonoristes* modernes, c'est surtout par la grandeur des plans que leur instrumentation se distingue. Étudiez Weber, Meyerbeer, et dites si jamais cet orchestre, nourri, fécond, a pour objet de détourner notre attention de ce qui se passe sur la scène, d'énerver l'effet principal. Ainsi de Richard Wagner, qui, tout en abusant des dissonances, en entrechoquant bizarrement ses modulations, s'entend au moins à gouverner son drame; mais ce talent merveilleux de couper un cheveu en quatre, ce

kaléidoscope musical qu'on tourne, qu'on retourne à satiété, jamais ne sera pris au sérieux par les vrais maîtres du théâtre, et quand on n'a qu'un pareil art à mettre au service de Shakspeare, le mieux est d'appeler à son aide « la belle Ophélie! »

Comment s'étonner après cela que les amis de M. Faure s'attristent de le voir réduit à si fâcheux emploi? Musicalement, le rôle est nul et répugne à ce tempérament vocal tout en dehors, qui veut se donner carrière; on ne mène pas ainsi à l'enterrement pendant cinq actes une voix dont le secret est de charmer, de séduire, d'enlever une salle, et qui, pour plaire, a besoin de s'enrouler, de s'épanouir dans les délicatesses exquises ou les fanfares du style de Mozart, de Meyerbeer, de Rossini. Don Juan, Nevers, Guillaume Tell, à la bonne heure; mais ce prince lamentable en baryton pleurard, ce sombre sur du sombre est ce qu'on pouvait imaginer de plus affligeant et pour l'artiste et pour le public. Le fantôme, Hamlet, Claudius, partout des basses, et, pour accroître encore les agrémens du paysage, le saxophone imitant le serpent d'un bedeau de paroisse! Sauf une chanson à boire d'inspiration ordinaire et cette phrase saccadée qui voudrait peindre l'élancement de la folie, le rôle est tout entier maintenu dans une gamme absolument monotone. Ne trouvant que chanter, M. Faure se sera dit : Jouons, et la manière dont il cherche à dégager Shakspeare de ce fatras lui conciliera la faveur des gens éclairés.

Il y a sur le rôle d'Hamlet deux traditions fort distinctes, celle de Burbage et celle de Garrick. Burbage, qui, sous Shakspeare, son camarade et son ami, créa le rôle, le jouait en débraillé, les cheveux incultes, les bas mal tirés, sans rien laisser apparaître de cette élégance qu'on a vue depuis, et qui, je dois le dire, vous choque bien un peu quand on se représente l'ensemble du personnage, de même qu'on a quelque peine à se figurer Claudius, le politique profond et narquois, sous les traits rébarbatifs d'un scélérat de mélodrame. Il ne tiendrait qu'à nous, tandis que nous y sommes, d'aller faire un tour à Londres, dans la vieille Cité du XVIe siècle, et de conduire le lecteur à ce fameux théâtre du *Globe* où pendant la belle saison fonctionnait la troupe de Shakspeare. La salle comportait quatre ordres de places, que les spectateurs occupaient selon leur rang. Les banquettes sur le théâtre étaient, comme chez nous jadis, le poste par excellence. Là se pressait la jeunesse dorée, tout ce monde aristocratique de dilettantes passionnés, protecteurs, amis du grand poète, les Southampton, les Pembroke, les Rutland. Sur le devant du parterre, vaste et libre espace à ciel ouvert, s'entassait le menu peuple des billets donnés, familiers de la maison, comédiens en disponibilité, auteurs et critiques, et derrière eux les clercs, les artisans, le gros du public des ateliers et des fabriques. A la première galerie trônait le beau sexe; les honnêtes femmes y siégeaient côte à côte avec les filles en

renom. C'était, on le voit, comme aujourd'hui, avec cette différence pourtant que les honnêtes femmes gardaient un loup sur leur visage. Aux places de seconde galerie, les dernières, se ruait et se poussait la foule des matelots, des soldats, des laquais et des maritornes. On sait que Shakspeare n'imprimait pas ses pièces, qu'il les écrivait directement pour son théâtre, dont les recettes subvenaient à ses dépenses et plus tard l'enrichirent, ce qui donnerait à supposer qu'entre ce public et lui avaient dû s'établir à la longue des rapports d'intimité non moins profitables à sa gloire qu'aux intérêts de sa fortune. « Dis-moi ce qui t'amuse, et je te dirai qui tu es! » En comparant ce public à ce que nous sommes, ne semble-t-il pas que c'est devant lui que tant de beaux chefs-d'œuvre que nous adoptons étaient faits pour réussir, tandis qu'à nous, les lettrés, les esprits capables et forts du grand XIXe siècle, devait échoir l'honneur d'applaudir *Hamlet, Macbeth, Roméo et Juliette, Jules César,* et de signer à ces nobles créations du génie leurs grandes lettres de naturalisation? Or c'est le contraire qui arrive, c'est ce public de purs mondains et de gens grossiers, de matelots, de filles sans aveu, qui se passionne pour le génie, tandis que notre public à nous, public souverain et de souverains, ne sait, ô misère du temps! que se réjouir à *la Grande-Duchesse,* à *la Famille Benoîton,* à *l'Œil crevé!...* Ce Burbage, l'ami des Southampton et des Shakspeare, devait être un comédien peu ordinaire. A sa mort, la Grande-Bretagne s'émut, des flots de vers latins et anglais se répandirent.

C'est le type créé par Burbage que Rouvière évidemment poursuivait, peut-être sans s'en rendre compte, car l'instinct chez lui l'emportait fort sur l'étude. Il était incorrect, saccadé, bizarre, avec des éclairs de génie, et rachetait par l'imprévu sublime de fréquentes extravagances. Sur la fin, voulant jouer Othello (la traduction d'Alfred de Vigny), il allait au Jardin des Plantes observer, étudier les tigres. N'importe, ce maniaque était du bois dont on fait les grands comédiens. Il marchait dans ce rôle d'Hamlet comme Ruy Blas dans son rêve étoilé, improvisant, trouvant sans chercher, créant. Jamais la partie ironiquement élégiaque du caractère ne fut en France si bien comprise, rendue avec cet art. C'était surtout l'élève du fou de cour Yorick, le prince philosophe, humoristique, échangeant sa pensée avec chacun et faisant au besoin des mots dans la langue du plus bas peuple. On le voyait vêtu de deuil, négligé dans sa mise, le dos un peu voûté, se livrer à ses divagations les plus fantasques sans provoquer un seul instant le rire du public, trop profondément remué pour se laisser distraire du sérieux de la situation par le cliquetis de la phrase. Les plaisanteries d'Hamlet sont tellement dans sa nature, son épigramme, ses saillies, jaillissent si involontairement du tragique même de tout son être, qu'elles ne doivent en aucun cas servir à égayer le parterre. Rouvière avait ce tact au suprême degré,

ne soulignait point, parlait bref, et sur la plate-forme, dans la scène du serment, comme dans celle des fossoyeurs, savait tout dire, tout faire passer, terrible et pathétique jusqu'en ses facéties, jamais comique.

Je ne jurerais pas que la manière de Fechter, prise d'ailleurs en très sérieuse considération par les beaux esprits de l'Angleterre, ne lui vienne en droite ligne de Burbage. Fechter joue un Hamlet d'ordre composite, si je puis ainsi m'exprimer, légèrement archaïque. C'est un comédien doublé d'un critique. On sent qu'il cherche à travers Shakspeare le héros scandinave des temps barbares. Pâle, robuste et calme, avec ses longs cheveux jaunissans, il évoque à vos regards la figure légendaire. Les noms de Hordenwik, de Fengo, de Geruthe, s'offrent à la mémoire. J'ai rencontré pourtant, parmi les meilleurs, des juges qui ne pouvaient se faire à l'excentricité de cette interprétation, entre autres feu le marquis de Normanby, imbu comme lord Lansdowne et plusieurs contemporains illustres de la tradition du grand Kemble, le compagnon de Sheridan et du prince régent, un de ces imperturbables *soupeurs* de la coterie intime qu'on appelait les hommes à sept bouteilles, *seven bottle men*. Cette tradition, qui remonte à Garrick, vaut-elle décidément mieux que celle de Burbage? Il ne m'appartient pas de prononcer; toujours est-il qu'elle est restée classique en Angleterre et qu'on en doit hautement tenir compte, puisqu'elle a pour elle des prosélytes tels que les Byron, les Kinnaird, les Holland. Garrick était venu en France, avait eu des clartés de notre littérature, dont il rapporta ensuite l'influence dans son pays. Son goût s'était, selon le terme usuel, épuré à notre frottement, et pour ma part je ne reproche à cette *épuration* d'autre tort que celui d'avoir conseillé divers remaniemens sacriléges, la variante du dénoûment de *Roméo et Juliette* par exemple. Il n'en est pas moins vrai que Garrick, stylé par nous, imprima à la scène anglaise ce genre de direction que les esprits cultivés appellent salutaire. Il modifia, réglementa, fit école, et de cette école sont sortis les mistress Siddons, les John Kemble. « C'était un prince, disait le marquis de Lansdowne en parlant de John Kemble, *a finished gentleman,* » et il ajoutait complaisamment : « Je le vois encore avec son cordon bleu brochant sur le noir du pourpoint, conservant sa fleur d'élégance et de distinction jusque dans son désordre. C'était Hamlet, Shakspeare et en même temps le grand seigneur de la cour de la reine Élisabeth, Essex ou Southampton. Je ne me figure pas qu'on puisse autrement représenter le personnage. » Il semblerait que M. Faure ait entrevu de loin ce modèle. Sa mise est parfaite, et son habileté rare d'avoir su conserver à cet Hamlet d'opéra quelques traits de la physionomie originale. Shakspeare, qui probablement avait ses raisons, évite d'accentuer dramatiquement les rapports d'Hamlet et d'Ophélie. La passion, ses violences et ses délires sont hors de cause entre ces deux amans, qui s'abordent, se quittent sur un ton de

sentimentalité madrigalesque et ne dépassant point certaine mesure. Dans l'opéra, tout au contraire ces amours courtoises sont au premier plan, et force leur est de mentir à l'individualité de leur nature. Hamlet, Ophélie! pourquoi ces noms? autant et mieux vaudrait les appeler Roméo, Juliette, puisqu'ils s'aiment ainsi jusqu'à la mort, et que, Polonius étant du crime, c'est encore une haine de famille qui les sépare. J'admire qu'à travers un pareil labyrinthe de contre-sens un comédien puisse ne pas s'égarer complétement, et quand il fléchit à la peine, je ne crois pas qu'on soit en droit de lui rien dire.

Il y a ainsi telle scène du cinquième acte où véritablement c'est Roméo qu'à son insu joue M. Faure. Autre part, dans la rencontre avec les comédiens, sa manière de s'escrimer du mouchoir est d'un Moncade se dandinant pour plaire aux belles et non d'un prince Hamlet pris de vertige. Le mouchoir, l'éventail, sont de tradition. Seulement il faut prendre ces menus détails pour ce qu'ils valent et ne les point vouloir servir à l'état de hors-d'œuvre. Hamlet, dans Shakspeare, discute avec les comédiens sur leur art, leur donne une leçon d'esthétique, s'échauffe : qu'il tire son mouchoir pour s'essuyer la bouche et le front, rien de plus naturel; mais le personnage de M. Thomas fait tout autre chose, il chante un air à boire. Quel besoin alors de tant insister sur cette pantomime? De même pendant l'intermède du spectacle; que le prince, causant, badinant avec Ophélie, touche à son éventail, le manie familièrement, à merveille! John Kemble imprimait, dit-on, à ce détail un sceau d'élégance suprême, et le souvenir s'est transmis de l'accent tragiquement ému et plein du plus douloureux persiflage dont il disait au roi en lui montrant l'estrade du bout de l'éventail fermé : « On l'empoisonne; n'en croyez rien, c'est une fiction : *poison in jest;* » mais de tels accessoires ne doivent pas être pris trop au sérieux, le grand art au contraire est de les traiter sans conséquence. M. Faure appuie au lieu de glisser, et s'exagère l'importance des moyens effets. Ainsi cet éventail lui devient un paravent; quand il se traîne sur ses genoux vers le trône de Claudius, vous croiriez voir la forêt de Birnam qui s'avance. On dirait par moment qu'il a étudié le rôle avec quelque professeur émérite de la Comédie-Française. Mieux eût valu lire tout simplement Shakspeare, puis fermer le livre et s'abandonner à sa propre impulsion. Un chanteur n'est point un comédien ordinaire. Il lui importe assez peu de savoir ce que faisait Talma, qui d'ailleurs jouait le rôle en palatine de fourrure et coiffé d'une toque à créneaux. C'est dans l'essence même de la musique qu'un grand chanteur trouve l'expression dramatique et jusqu'à la couleur, la physionomie de son jeu. M. Faure connaît son art trop à fond pour jamais manquer à cette loi. Avec lui, chaque fois que le chanteur sera satisfait, l'acteur suivra. Il suffit, pour s'en convaincre, de le voir dans *Guillaume Tell,* dans *Don Juan* et dans ce bout de rôle des *Huguenots,* que

deux ou trois phrases de l'inspiration la plus exquise signalaient à sa curiosité d'artiste bien plus encore qu'à son désir d'être applaudi. Rien de possible à l'Opéra pour un chanteur, pour un acteur, si ce n'est à la condition qu'il sera d'abord servi par le musicien et qu'on ne prêtera pas au terme l'acception qu'il a en vénerie, où *servir* le sanglier signifie lui planter un couteau dans la gorge.

Une chose nous afflige en tout ceci, qui nécessairement affligera quiconque aime l'Opéra et sait honnêtement rendre justice à tous les grands talens dont sa troupe se compose : c'est de voir des artistes de premier ordre ainsi relégués au second rang et n'être plus que les comparses d'un succès auquel ils eussent en d'autres circonstances pris la noble et large part qui leur convient. Le public, en témoignant à Mlle Nilsson cet enthousiasme exclusif, en n'applaudissant, ne fêtant, ne voulant qu'elle, obéit à la mobilité de son tempérament. Il boude qui l'ennuie; tant pis pour vous, si cette psalmodie que vous débitez l'assomme, il fallait mieux choisir; voici la lumière, il y court, s'enflamme, se passionne, quoi de plus naturel? Le public est ingrat comme tous les amoureux, et c'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il tirerait en feu d'artifice la lune et les étoiles pour célébrer sa maîtresse d'un soir. Par qui rend des services toute l'année, par qui, dans les bons comme dans les mauvais jours, se dévoue à son art, à son théâtre, on conçoit que cette noire ingratitude soit amèrement ressentie. La belle Ophélie a bien du charme, nous n'avons pas été les derniers à le reconnaître (1); mais Valentine, Alice, Sélika, Mathilde, dona Anna, méritent pourtant aussi quelques égards, et l'habileté maintenant serait de ne point trop décourager qui les a fait vivre au répertoire et les y maintiendra quand l'étoile qui danse au firmament à cette heure d'ivresse aura filé vers d'autres cieux. Avec un génie, avec un maître, jamais pareilles ruptures d'équilibre ne sont à redouter. Dans un opéra de Rossini, de Meyerbeer, de Verdi même, il y a de la place pour tout le monde. *Hamlet,* sans Mlle Nilsson, n'eût pas mené longue carrière; il réussit par elle, c'est un coup de fortune. Elle a, comme on dit, tiré son épingle du jeu; mais nous aimons assez son talent et sa gloire, nous aimons surtout assez ce beau théâtre, qui l'a si opportunément mise en toute lumière, pour souhaiter maintenant de la voir sortir de son paysage et figurer dans un tableau de maître, en pleine troupe et non isolément.

F. DE LAGENEVAIS.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1867.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1868.

Nous arrivons de Venise, l'esprit encore rempli du spectacle d'une touchante et patriotique cérémonie. Venise avait voulu recevoir dignement les restes de son héros, de son enfant le plus glorieux, de son citoyen le plus illustre, de Daniel Manin, le grand honnête homme mort dans l'exil pour sa patrie après avoir vu mourir à ses côtés sa femme et sa fille. Daniel Manin ne pouvait rentrer que dans une patrie délivrée; la France, jusqu'ici gardienne de cette relique, ne pouvait la rendre qu'à une Venise libre. Tout se réunissait pour convier la France et l'Italie à ce touchant rendez-vous. Nous avions pris, pour notre voyage, par le Brenner et les jolis chemins de fer de l'Allemagne méridionale.

Rien n'est coquet comme ces chemins de fer de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière; ils traversent des paysages ravissans. On y est porté dans des wagons qui sont des boudoirs et des salons. On y passe par des villes charmantes, notamment par Ulm. Wurtemberg et Bavière y travaillent à des fortifications qui en feront une des plus grandes forteresses de l'Europe; mais ces fortifications sont si jolies qu'elles font décor autour d'Ulm et de Neue-Ulm. C'est près d'Ulm que prennent naissance le Rhin et le Danube, qui sont là de gracieuses rivières aux eaux limpides, fraîches et vertes. Quand on regarde l'ensemble de la forteresse d'Ulm, on demeure bien convaincu que, malgré les traités militaires de 1866, le Wurtemberg et la Bavière n'ont point travaillé là pour les beaux yeux de M. de Bismarck, et que, s'il y a guerre, cette place sera une forte base pour des armées françaises ou autrichiennes.

Au débouché du Brenner, comme au débouché de l'Apennin à Pistoia, il y a deux surprises de vue saisissantes : du Brenner, on découvre tout à coup à ses pieds les plaines tyroliennes, comme on voit soudainement, au sortir de l'Apennin, la vallée de Pistoia et les plaines toscanes.

Nous arrivâmes à Venise après avoir passé une journée dans la ville de marbre, à Vérone, visitant les magnifiques arènes, le ravissant monument des Scaliger, les tombeaux de Roméo et Juliette, les statues des grandes places pavées de marbre blanc. Nous entrâmes dans Venise avant la procession qui ramenait les restes de Manin, et nous l'accompagnâmes dans la nuit, le long du Grand-Canal, à l'église de Saint-Zacharie. On ne verra peut-être jamais au monde de plus magnifique, de plus splendide cérémonie. Qu'on se figure tous les palais qui bordent le Grand-Canal illuminés de vastes lampadaires, revêtus de tapisseries splendides, couverts de drapeaux. Quant au Grand-Canal, il était comme une rivière de feu. La procession était formée par quatre vaisseaux-catafalques recouverts de velours noir bordé d'or. Chaque catafalque portait une des bières, et renfermait des bandes de musique qui se relayaient sans interruption dans l'exécution de marches funéraires. Les catafalques étaient entourés de torches flamboyantes; puis autour de ces masses qui remuaient lourdement se pressaient en volées toutes les gondoles vénitiennes, portant, elles aussi, quatre torches chacune, et noirant de feu par leurs mouvemens rapides la surface du Grand-Canal.

La procession du lendemain se fit à pied, en plein midi; elle ne fut pas moins splendide. On remarquait dans la haie les volontaires vicentins de 1848. On y remarquait surtout les jeunes élèves des colléges de Venise. Il y a vingt colléges à Venise; ils portent tous des uniformes militaires pittoresques et ont le mousquet au bras comme des soldats. J'ai vu plusieurs de ces enfans soldats qui ont fait déjà la guerre à douze ans ou en volontaires de Garibaldi ou dans la campagne de 1866, et qui portent les médailles de ces campagnes. Ce fut cette procession qui nous conduisit sur la place Saint-Marc, où les uns et les autres, Français et Italiens, nous rendions hommage à ce grand mort, dont le nom plane sur Venise affranchie. Nous nous souvenions que cette Venise, dont nous étions les hôtes, a été toujours l'inspiratrice des poètes en même temps qu'une grande école de politique, et que, de tous les contemporains qui ont travaillé à la formation de l'Italie nouvelle, c'est encore un Vénitien, Daniel Manin, qui a été un des plus énergiques ouvriers, un des guides les plus efficaces par son esprit pratique, par son héroïsme dans la lutte, par sa noblesse dans l'exil, par la clairvoyance de son patriotisme et son désintéressement dans toutes les fortunes.

Ce sont tous ces souvenirs et ces impressions, éveillés par un spectacle grandiose et émouvant, qui nous suivaient encore quand nous partions pour Florence. A Venise, nous venions de voir l'indépendance italienne dans une image de son époque héroïque; à Florence, nous trouvions l'Italie nouvelle à l'œuvre, pour ainsi dire, dans sa vie parlementaire, dans ses préoccupations financières. Nous nous plaisions surtout à suivre les séances de la chambre des députés au Palais-Vieux.

Aucune chambre dans le monde ne se réunit en une salle si belle. Elle est couverte de la base au dôme de magnifiques fresques peintes par les plus grands maîtres. Le meuble de la chambre est bleu clair, la tribune bleue, le banc des ministres très bleu, les stalles bleues, pupitres bleus, tapis bleu; le jour tamisé sur ce bleu par les vitraux coloriés est plein de douceur. On est frappé, en écoutant les orateurs de la chambre italienne, du ton de *cortesia* qui les distingue : c'est la bonne grâce de la causerie; point, comme chez nous, de ces interruptions brutales qui viennent troubler le débat d'un tumulte grossier. La chambre des députés italiens est une réunion de *gentlemen* où chacun apporte la meilleure attitude d'urbanité élégante. C'est là que nous avons pu entendre les exposés financiers de M. de Cambray-Digny, qui en ce moment a la lourde tâche de rétablir l'équilibre financier en Italie et de faire honneur à tous les engagemens du crédit italien. M. le comte de Cambray-Digny a posé carrément les choses : si l'Italie veut tenir ses engagemens, payer ses dépenses avec ses revenus, il faut qu'elle se soumette à des impôts nouveaux et suffisans. De là le *macinato* et l'impôt sur le revenu, qui n'atteindra pas d'ailleurs, nous en sommes convaincus, les porteurs de rentes à l'étranger. M. de Digny attend avec raison d'heureux effets de l'augmentation des impôts; il pense qu'elle donnera une excitation au travail, que la nation deviendra plus laborieuse et plus productive.

De toute façon, la question est posée; il faut qu'elle soit résolue. D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, si importantes que soient aujourd'hui les affaires de finances, il reste toujours une question, plus ou moins voilée selon les circonstances, plus ou moins visible, qui domine tout. L'Italie a pu être rudoyée par la fortune et brusquement arrêtée sur le chemin de Rome; elle n'a pas rétrogradé, elle n'a pas du moins renoncé à ses espérances, et elle ne le peut pas, parce que la question de la papauté temporelle est une question vitale pour elle. On n'en est pas sans doute, entre la France et l'Italie, à négocier sur de pareilles matières. Et cependant est-ce qu'une solution ne peut pas être brusquée tout à coup par le cours naturel des événemens? Voici que de nouveau on dit le pape malade, et cette fois plus gravement malade. Qui sait si un changement de règne n'est pas destiné à fournir le dénoûment de cette terrible question romaine, qu'on retrouve partout en Italie comme en France?

C'est là réellement en effet le secret de bien des luttes, de bien des débats qui se poursuivent obscurément ou à la lumière du jour. C'est la question qui a exercé le plus d'influence sur les directions de la politique intérieure de la France depuis quelque temps. Plus d'une fois la pression cléricale s'est fait sentir sous plus d'une forme, et, si nous ne nous trompons, il vient d'y avoir une campagne nouvelle pour ajouter

comme complément à notre seconde intervention pour le saint-siége une autre expédition de Rome à l'intérieur. Cette fois, c'est le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, qui devait payer les frais de la campagne, à ce qu'il paraît. Les chefs de cette réaction cléricale ne manquent pas d'habileté, et il est bien possible qu'ils aient laissé entrevoir au gouvernement la possibilité d'un traité d'alliance qui assurerait aux candidats officiels dans les prochaines élections le concours du parti, si on leur livrait tout d'abord le ministre de l'instruction publique. De là le bruit de la retraite prochaine de M. Duruy. La campagne n'a pu être poussée jusqu'au bout, à ce qu'il semble, ou le gouvernement s'est montré peu sensible aux ouvertures qui ont pu lui être faites, et jusqu'ici de toutes ces rumeurs qui ont couru un instant dans l'atmosphère politique, — disgrâce de M. Duruy, rentrée de M. Drouyn de Lhuys au ministère des affaires étrangères, dissolution prochaine du corps législatif, — de ces rumeurs diverses et confuses, aucune ne paraît fondée. Pour le moment, la politique est en suspens : le corps législatif a pris déjà ses vacances de Pâques après une session qui commence à être laborieuse, et le ministre de la guerre, toujours dans l'intention d'assurer la paix, poursuit l'organisation de la garde mobile, qui ne laisse pas de provoquer une certaine agitation dans le pays.

Nous nous souvenons qu'en 1847 il y avait dans la chambre des députés un petit groupe qui se préoccupait plus vivement que le gouvernement d'alors, plus vivement aussi que l'opposition, des questions qui touchaient à l'état moral des classes ouvrières et à leur condition sociale. M. Dufaure était le plus illustre de ces députés; M. Vivien en faisait aussi partie, et nous aimons à rappeler la mémoire honorée et regrettée de cet homme de talent et de cœur. L'explosion de 1848 déconcerta les plans et les projets de ce petit groupe parlementaire, tout en justifiant la sûreté de leurs prévisions. Sans vouloir faire aucun rapprochement chimérique entre 1847 et 1868, nous voudrions cependant faire quelques réflexions sur l'état des esprits dans les classes ouvrières en ce moment, soit en France, soit au dehors.

Au dehors, en Suisse et en Belgique, l'agitation est grande parmi les ouvriers. En Belgique, le sang a coulé; il y a eu des ouvriers et des soldats tués. Les heures de la discussion et de la conciliation ont cessé; les heures du combat et de la répression ont commencé. Nous espérons que ces heures fatales seront courtes; mais nous reconnaissons que, selon l'état des esprits, il y a des nécessités inévitables de lutte et de répression. Employer la discussion quand on est attaqué par la force est une aussi grave erreur que d'employer la force quand on est attaqué par la discussion.

En Suisse, à Genève, on n'en est encore heureusement qu'aux heures de la discussion, quoique déjà cependant les ouvriers aient cherché à

imposer la grève par la force. Comme dans le canton de Genève l'industrie n'est pas seulement concentrée dans la capitale, mais est aussi répandue dans les campagne, le travail agricole, le plus libre et le plus individuel du monde, est venu prêter main-forte aux ateliers que voulaient envahir les faiseurs de grève. Il y a eu là en effet, comme partout, les meneurs, qui voulaient la grève, et les travailleurs paisibles, qui la repoussaient comme étant le fléau de l'industrie et des familles industrielles. Les travailleurs de la terre sont venus secourir les travailleurs du métier qui se trouvaient près d'eux, dans leurs communes, et que la grève voulait violenter. Il y a donc eu en Suisse le très bon exemple de la société se défendant par elle-même et du vrai peuple luttant contre le faux peuple.

A Dieu ne plaise que nous craignions ou que nous blâmions l'armée qui vient au secours de la société menacée! nous nous souvenons des grands services qu'ont rendus à la société française en 1848 et en 1849 l'armée et les généraux d'Afrique, les Cavaignac, les Lamoricière, les Changarnier; mais nous aimons aussi beaucoup que la garde nationale partage avec l'armée les fatigues de la défense sociale. Ç'a été l'honneur de la garde nationale de Paris et de la banlieue, de 1830 à 1840, d'avoir partagé les périls de la ligne dans les émeutes, et d'avoir aussi mêlé son sang à celui de nos soldats. Le général Bugeaud disait un jour à l'un de ses amis, le lendemain d'une émeute : Avez-vous été hier avec la garde nationale? — Certes, oui! général. — Et avez-vous tiré? — Non! Je ne suis pas encore très exercé, et je craignais de blesser mon voisin. — Après tout, ce que je demande à la garde nationale, ce n'est pas tant de savoir tirer un coup de fusil que de savoir en recevoir.

Nous citons ces souvenirs d'autrefois parce que nous pensons qu'avec la garde nationale mobile, qui sera la société armée, qui le serait tout à fait, si elle nommait ses officiers, la société saura dans chaque canton se défendre par elle-même contre tous les violentemens du travail libre, parce que nous pensons que dans la garde nationale mobile l'esprit du foyer et du champ paternel l'emportera toujours sur l'esprit de caserne et de bivouac. Le succès de la garde nationale mobile dépend en France de son caractère essentiellement local et cantonal. En dispensant la garde nationale mobile dans ses exercices de tout déplacement lointain, de tout découchement même d'un jour, la loi militaire a voulu épargner à cette garde des pertes de temps et d'argent; elle a peut-être créé, sans le savoir, un grand principe politique. Dans tout Français, il y a aisément un soldat; mais dans tout soldat il n'y a pas toujours un citoyen. Il est possible que la garde nationale mobile rapproche l'un de l'autre.

En parlant de la discussion et même de la lutte qui, dans le canton de Genève, s'établit entre le vrai et le faux peuple des ouvriers, nous nous bornons à répéter les sentimens d'une adresse aux ouvriers de Genève

faite par le comité central des patrons de l'industrie du bâtiment, et que nous trouvons dans le *Journal de Lausanne*. « Vous qui avez travaillé à Genève, dit ce document, avez-vous besoin, pour adresser aux patrons les réclamations que vous pensez justes et fondées, de la tutelle d'une société étrangère?... Pourquoi opposer les intérêts des ouvriers à ceux des patrons? Ces intérêts sont les mêmes. Combien d'entre vous deviendront patrons un jour? Combien d'entre nous étaient hier ouvriers? Oublierons-nous ces liens, et plus encore ceux qui dans notre pays libre doivent unir tous les citoyens? Ne saurons-nous pas repousser de notre sein les élémens de division qu'on nous apporte et qu'on soutient avec l'argent de l'étranger?... Sachez vous réunir pour résister à la tyrannie d'une société; sachez leur opposer la libre manifestation de votre volonté; vous tous, ouvriers indépendans, ouvriers libres, sachez faire usage de votre liberté; faites connaître votre opinion, et prouvez que l'Association internationale ne représente qu'une infime minorité dont les menaces et les violences ne peuvent pas vous intimider. »

Ce mot d'Association internationale nous ramène en France, et nous avertit d'appliquer à nous-mêmes les réflexions que nous faisons sur l'agitation des classes ouvrières en Belgique et en Suisse. Un procès curieux est venu tout récemment appeler sur l'Association internationale l'attention du public. Les affiliés français de cette société, qui s'étend à différens pays de l'Europe, et qui a, dit-on, son siége principal en Angleterre, avaient pendant assez longtemps été tolérés en France. Ils ont même prétendu, sans être contredits, qu'ils avaient été accueillis par l'autorité avec une sorte de faveur. Ils ont été condamnés sans rigueur, et nous devons même faire la remarque ou l'éloge des égards qu'ils ont rencontrés devant la justice. Pourquoi donc ont-ils été poursuivis après avoir été tolérés? Parce que leur existence comme association non reconnue par l'état était contraire à la loi, et que leur existence créait un précédent dont d'autres sociétés auraient pu se prévaloir.

Nous n'avons aucune envie de traiter la question de droit que soulève l'existence de l'Association internationale et de son affiliation française; nous voulons seulement faire quelques observations sur la situation réciproque des classes ouvrières, des classes commerçantes ou lettrées et enfin du gouvernement. Nous sommes persuadés que la meilleure politique gouvernementale et surtout la meilleure politique sociale serait de laisser les classes ouvrières et les classes commerçantes ou lettrées s'arranger entre elles, sans aucune intervention de l'autorité. Il y aura toujours en ce monde des riches et des pauvres, la liberté crée naturellement l'inégalité; mais tout ce qui sépare systématiquement ou par calcul d'habileté politique les riches des pauvres ne fait qu'augmenter le mal au lieu de le diminuer. La sociabilité humaine, la charité chrétienne, qui est la forme la plus pure et la meilleure de sociabilité, les

liens du voisinage, tout ce qui rapproche les conditions, tout ce qui fait connaître de plus près l'homme à l'homme dans les divers degrés de la société, tout cela est un lien ou un adoucissement aux souffrances sociales. Nous avouons qu'à se voir et à se toucher de plus près l'égoïsme d'en haut et l'égoïsme d'en bas se détestent davantage; mais quoi! n'y a-t-il que des égoïsmes rivaux ici-bas? Non, il y a aussi des gens qui aiment leurs semblables, qui se dévouent à soulager leurs maux, à éclairer leur ignorance. Nous ne sommes ni en enfer ni en paradis, nous sommes en purgatoire; nous avons tous du bien à faire et du bien aussi à recevoir. Dans cet état moral, qui est médiocre et non mauvais, il faut laisser l'homme s'ouvrir et s'attacher à l'homme selon le penchant de la nature humaine; il faut bien se garder de créer des classes rivales et d'élever entre elles d'épaisses cloisons de préjugés et de rancunes; il faut que le gouvernement ne mette pas une prudence malavisée à se représenter aux gens d'en haut comme leur sauveur contre les colères de la foule, et aux gens d'en bas comme leur défenseur contre les malveillances des heureux du monde. Les cités ouvrières n'ont pas réussi, et nous félicitons la sagesse des ouvriers d'avoir répugné à ce classement par domicile. Nos maisons ont beaucoup d'étages à Paris, parce qu'il y a aussi beaucoup de degrés dans la société, et il est bon que tout le monde se rencontre sur le même escalier.

Il est possible que dans les commencemens les ouvriers et surtout les affiliés de l'Association internationale aient été flattés de la faveur que ces cités ont rencontrée; mais cela a eu pour eux deux inconvéniens : d'une part, ils ont eu des espérances très exagérées, ils ont cru qu'ils avaient un pouvoir social, et ils ont voulu s'en servir avec indépendance : ils n'ont pas compris qu'ils étaient protégés pour servir; ils n'ont pas voulu supporter d'être les instrumens d'une puissance autre que la leur. Alors sont venus les désappointemens, puis les poursuites judiciaires. Ç'a été le second désappointement; ils se sont plaints qu'on les ait attirés d'abord et repoussés ensuite. Leur déconvenue les a naturellement mécontentés plus que leur faveur ne les avait satisfaits. Peut-être y a-t-il des endroits où on les traite d'ingrats, et ils se croient dupes.

En Belgique et en Suisse, la question est violente, mais elle est simple. Il y a d'un côté les ouvriers, de l'autre les patrons; ils luttent ou ils discutent. Quand les heures du combat seront passées, il faudra bien en revenir aux transactions, et les transactions se feront par le mouvement naturel de la liberté, qui s'effarouche et s'emporte pour s'adoucir et se calmer ensuite. Il n'y a pas entre les deux parties un faux arbitrage qui apaise un instant les querelles, mais qui ne les termine pas, parce que chaque parti espère avoir pour soi l'arbitre. Cette entremise oscillatoire ne peut pas non plus réussir longtemps. Elle perd son utilité le jour où elle perd son crédit, le jour où les deux parties contendantes, se

rencontrant dans l'entr'acte d'une lutte, se confient mutuellement les promesses qu'elles ont reçues, et qui ne peuvent pas être tenues ensemble.

Au reste, les classes ouvrières ne seraient pas les seules recrues que le gouvernement tâcherait de faire ou qui même s'offriraient à lui pour les élections prochaines, si ce que nous disions des négociations ouvertes par le parti catholique est vrai. Nous ne voulons pas examiner les conditions de ces divers concordats électoraux. Que ces concordats tournent au profit ou au détriment de l'une ou de l'autre des parties contractantes, nous nous en inquiétons assez peu, ne voulant nous attacher qu'aux profits que la liberté doit tirer des prochaines élections. Seulement, si nous étions dans le camp de l'une de ces parties, soit les classes ouvrières, soit le parti catholique, soit le gouvernement, nous chercherions à discerner avec une grande attention quel est le camp qui est en ce moment le plus fort, car c'est celui-là qui l'emportera dans les résultats de l'alliance. Ce n'est pas ici, bien entendu, une question de sincérité, c'est une question de force. Voyez dans les négociations de la politique extérieure, tant que le gouvernement français a été le plus fort, il a aisément passé pour le plus habile, et il l'a été. Quand au contraire il s'est trouvé affaibli par les fautes, alors, dans les nouveaux arrangemens qu'il a voulu faire pour l'Allemagne, il a eu beau vouloir encore être habile, il ne l'a pas pu. La force manquait à l'habileté, et l'habitude d'être toujours habile ne suppléait pas à la force. Nous ne disons pas que, pour les arrangemens électoraux qu'on songe à faire, le gouvernement ait à craindre de rencontrer dans le parti des ouvriers ou dans le parti catholique des habiletés et des hardiesses égales à celle de M. de Bismarck; mais ce qui fait le mieux éviter les échecs dans une négociation délicate, c'est d'avoir eu toujours pour soi la fortune et d'avoir toujours été le plus fort. Le gouvernement n'est plus dans cette heureuse situation, et les échecs pour lui ne sont plus une chose sans précédens. Il y a dix ans, nous aurions, dans les concordats électoraux qui peuvent se faire entre le gouvernement et des alliés exigeans, parié hardiment que le gouvernement aurait le dessus. Aujourd'hui ce sera pour lui une victoire de ne pas perdre la partie.

Dans tout ce mouvement de surprises et d'évolutions qui se succèdent, est-il rien de plus curieux, de mieux fait pour intéresser que ce qui se passe en Autriche depuis quelque temps? Est-il rien qui fasse mieux voir comme tout change et se transforme rapidement? La Hongrie réconciliée par la liberté, l'Autriche elle-même en pleine vie parlementaire et constitutionnelle, la politique de Joseph II se relevant après une longue défaite, Vienne illuminant pour la mort du concordat de 1855, et un archiduc donnant sa démission de Habsbourg pour se marier selon son cœur, que faut-il de plus pour montrer que décidément le passé n'est

plus que le passé? Le malheur sert à quelque chose; il a une brutale puissance faite pour dompter ou pour éclairer les gouvernemens et les peuples. Si la politique autrichienne n'avait pas subi à quelques années d'intervalle de si décisives et si humiliantes épreuves, elle ne serait peut-être pas aussi libérale qu'elle l'est aujourd'hui; elle ne chercherait pas dans la liberté sa sauvegarde, sa garantie, en même temps que l'instrument d'une régénération nécessaire. Et d'un autre côté, si l'Autriche s'était faite libérale plus tôt, si elle eût persévéré, si elle eût montré plus de suite dans les tentatives de réformation constitutionnelle qu'elle a renouvelées plusieurs fois, en 1848 et au lendemain de la guerre d'Italie, elle eût sans doute évité les cruels revers qui l'ont frappée. Justement ce concordat de 1855, qui est aujourd'hui en cause, est-ce qu'il n'a pas été une des plus graves erreurs de la politique autrichienne, une des causes les plus directes, les plus immédiates de l'affaiblissement de la domination impériale en Italie? Et comme il avait été fait surtout pour étayer cette domination, pour intéresser l'église à sa durée, il s'ensuit que le jour où ce calcul a été trompé, où l'Autriche a dû quitter l'Italie, le concordat n'a plus eu en quelque sorte de raison d'être; il est retombé de tout son poids sur la situation intérieure de l'empire; il est apparu uniquement comme un obstacle à tout progrès politique et civil.

Le président du conseil, le comte Auersperg, disait récemment en pleine chambre des seigneurs que l'Autriche avait risqué de se dissoudre deux fois déjà, à Solferino et à Kœniggraëtz, pour avoir reculé devant la nécessité de sa régénération constitutionnelle, qu'elle en était aujourd'hui à sa troisième expérience, et il ajoutait : « Si les hommes des anciennes périodes avaient encore le courage de mener à bout leurs desseins, alors la clôture de cette dernière période prendrait un nom que j'ose à peine prononcer : ce serait la dissolution de l'empire. — Ce danger nous menace-t-il réellement? Oui, le danger de la dissolution existe par le maintien du concordat... » Et ce sentiment est celui de tous les libéraux de l'empire. De là cette passion avec laquelle le concordat de 1855 a été choisi comme champ de bataille entre les partis. Pour les uns, c'est le palladium de la politique conservatrice; c'est de plus une convention internationale à laquelle on ne peut toucher que d'accord avec le saint-siége; pour les autres, c'est une œuvre d'absolutisme, paralysant tout effort libéral, confisquant les droits de la société civile. Cette situation n'est pas absolument nouvelle sans doute; ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui en Autriche, c'est que le gouvernement lui-même est dans le camp libéral, et s'il donne le signal de l'abolition spontanée et directe du concordat, c'est que sans doute il connaît mieux que personne l'inutilité d'une négociation avec Rome.

C'est cette situation qui vient d'apparaître dans la récente discussion sur la loi du mariage civil au sein de la chambre des seigneurs de Vienne.

Le concordat a trouvé ses défenseurs naturels parmi les membres de l'opposition conservatrice et les prélats, le cardinal Rauscher, le cardinal Schwarzenberg, le comte Blome. M. de Schmerling a soutenu habilement le projet, et ceux qui l'ont défendu avec le plus de hardiesse, le plus de vivacité, ce sont encore les ministres, notamment le ministre des cultes, M. de Hasner; mais ce qu'il y a eu de curieux surtout, c'est l'attitude de cette paisible population de Vienne, peu portée d'habitude à l'enthousiasme. Les discussions de la chambre des seigneurs ont été suivies avec une véritable passion, et le jour où la loi a été votée, la ville s'est spontanément illuminée, les ministres ont eu leurs ovations. L'opinion s'est exaltée comme dans un jour de victoire. Chose étrange qu'une victoire libérale donnant la popularité à un gouvernement à Vienne, chose plus étrange encore qu'un ministre de l'empereur d'Autriche proclamant au sein d'une assemblée parlementaire le principe de l'église libre dans l'état libre! Et c'est pourtant une réalité d'hier!

Une grande lutte est engagée dans la chambre des communes entre M. Gladstone et M. Disraeli sur les affaires d'Irlande. M. Gladstone propose une résolution par laquelle l'Angleterre abandonnerait l'église protestante en Irlande. M. Disraeli résiste énergiquement à cette prétention. Il fait appel aux convictions et aux intérêts du clergé anglais et à la ferveur des Irlandais protestans. Comme chef d'un parti opposé aux concessions demandées pour les catholiques irlandais aux dépens de l'établissement de l'église protestante, M. Disraeli occupe une position d'une grande importance et d'une grande force. Le premier ministre anglais attribue les difficultés que la question irlandaise lui suscite aux critiques de ceux qu'il appelle « les philosophes. » La presse anglaise lui semble rédigée par des philosophes; ce sont ceux qui l'attaquent qui sont ainsi dénommés par lui. Quoi qu'il en soit, cette lutte aura bientôt un dénoûment : ou M. Disraeli conservera sa majorité, et dans ce cas il n'y aura pas de crise parlementaire, ou bien, si la résolution de M. Gladstone est votée, la chambre sera dissoute par M. Disraeli. Lord Stanley a d'ailleurs dit à Bristol et M. Disraeli a annoncé, comme la résolution finale du gouvernement, que la question n'est point de celles qui puissent être réglées par le parlement actuel.

Un grand et terrible spectacle est celui que présentent en ce moment les États-Unis. Les moyens dilatoires cherchés par les avocats du président Johnson pour ralentir la procédure ont été repoussés par le sénat. La mise en accusation se poursuit rapidement. M. Stevens y apporte toujours la même ardeur et la même impatience. Le ministre de la guerre, le général Stanton, est obligé de se faire garder par des troupes afin de se défendre contre l'irruption armée de bandes qui semblent s'être organisées pour l'enlever de sa résidence ministérielle. Comment tout cela finira-t-il? Nous n'aurons pas longtemps à attendre.

Jeudi dernier a eu lieu à l'Académie française la réception de l'abbé Gratry, qui a prononcé l'éloge de M. de Barante. M. Vitet lui a répondu par un charmant discours où il a retracé la vie de M. de Barante, à qui succède le récipiendaire. Les qualités qui sont celles de M. Vitet, la finesse des tours, la flexibilité du style, la continuelle élégance du langage, se rencontrent dans ce discours académique. M. Vitet a déroulé la vie de M. de Barante et ses œuvres diverses, qui ont toujours correspondu opportunément à la curiosité de l'opinion publique. « Tant de fragmens d'études, de notices, de biographies, d'écrits de circonstance, réunis en de si nombreux volumes, ne semblerait-il pas qu'il y avait là de quoi remplir deux vies comme la sienne, même aussi longues et aussi laborieuses? Eh bien! non, chez M. de Barante tout cela n'est que délassement; c'est le fruit de ses heures de repos, de ses jours de retraite; sa vie active, sa véritable vie n'est pas là; il aimait tendrement les lettres, mais les lettres ne suffisaient ni à son esprit ni à son âme; il avait besoin d'autre chose : il lui fallait un devoir à remplir, du bien à faire, une occasion d'agir, non-seulement sur soi-même en travaillant à son perfectionnement moral, mais sur les autres par l'amélioration de la destinée commune, par le triomphe des idées de justice et de liberté. »

Un ancien député, M. Calmon, vient de publier le premier volume d'une histoire parlementaire des finances de la restauration. Cet ouvrage a un véritable intérêt : les finances de la restauration furent excellentes. Elles ont une histoire qui fournit des enseignemens profitables. « C'est au point de vue tout spécial des finances qu'est entrepris le travail dont nous livrons aujourd'hui la première partie au public, dit M. Calmon, et ce point de vue n'est pas le moins favorable sous lequel puisse être appréciée la restauration, car c'est surtout par sa bonne gestion de la fortune publique qu'elle a des titres incontestables à la gratitude du pays. Aucun lien politique, aucun souvenir de sympathie ne nous rattache à ce régime; mais il est juste de reconnaître qu'il fut essentiellement honnête, et que les hommes appelés successivement à exercer le pouvoir, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, quand ils n'étaient pas dominés par les questions de politique ou de parti, n'ont été dirigés dans les divers actes de leur administration que par le sentiment le plus éclairé et le plus pur de l'intérêt public. » De tels souvenirs sont toujours bons à rappeler et doivent rester précieux à tous les esprits sincères qui traitent sérieusement des affaires de leur pays.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Genève, ses institutions, ses mœurs, son développement intellectuel et moral, par M. Joël Cherbuliez; 1 vol. in-18.

Austère et turbulente, hospitalière et dédaigneuse, idéaliste et positive, ville de bon sens pratique et de pensée hardie, Genève a réussi à se créer une originale et méritante individualité. « C'est un grain de musc qui parfume l'Europe, disait le comte Capodistrias au congrès de Vienne. » Depuis trois siècles, son nom est mêlé à l'histoire de tous les progrès de l'esprit humain. Aussi est-il naturel que ses enfans éprouvent du plaisir à parler d'elle, et M. Joël Cherbuliez a cédé à un sentiment de fierté filiale bien légitime en cherchant à nous la faire mieux connaître. D'ailleurs tout ce qui concerne un état libre est instructif, et dès le début de son livre nous pouvons voir dans son résumé sommaire, trop sommaire à notre gré, des annales genevoises comment un groupe d'hommes acquiert assez de cohésion, d'intelligence politique et de fermeté pour mériter de se gouverner lui-même. D'institutions municipales bien humbles, mais pratiquées sans défaillance, les citoyens de Genève ont su, dès le moyen âge, tirer le germe d'une complète émancipation. Rendus courageux et avisés par l'habitude de la vie publique, ils ont déjoué tous les piéges dont ils étaient entourés, les intrigues de leur évêque, les fiertés de leur comte, la protection dangereuse des ambitieux ducs de Savoie.

C'est moins par la manière dont il la conquiert que par le premier usage qu'il en fait qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes pour la liberté. Les Genevois, dès qu'ils eurent proclamé la leur, ne tardèrent pas à montrer qu'ils en étaient dignes. On est tenté tout d'abord de blâmer ces nouveaux convertis d'avoir, à l'instigation de Calvin, érigé le pouvoir civil en scrutateur des consciences et en gardien de la pureté des mœurs; on n'est pas moins surpris de voir ces affranchis de la veille rendre leurs institutions plus aristocratiques et restreindre l'influence du suffrage universel sur la direction des affaires générales. En agissant ainsi toutefois, ils firent preuve d'un sens politique très sûr. Il fallait d'urgence donner au caractère national une trempe solide, à la direction des affaires extérieures un esprit de suite à l'abri des fluctuations populaires, si l'on ne voulait pas se trouver au-dessous du rôle honorable et périlleux que la cité allait avoir à remplir, celui d'une communauté faible et libre entourée de monarchies puissantes et peu scrupuleuses, d'une ville de refuge protestante surveillée d'un regard hostile par les catholiques du voisinage. Pour que les conséquences des principes auto-

ritaires déposés dans cette constitution transitoire pussent s'aggraver, il eût fallu que l'ambition des grands fût encouragée par l'indifférence des citoyens pour les intérêts publics, et, Dieu merci, ce danger n'était pas à craindre.

S'il y a quelque chose à reprocher aux Genevois, ce n'est pas de se montrer peu soucieux des choses de l'état; ce serait plutôt de s'en trop occuper. Il sont naturellement frondeurs, difficiles à satisfaire, très disposés à rendre la vie dure à ceux qui les gouvernent, *avenaires* en un mot, car il y a une expression de terroir pour désigner ce penchant caractéristique, que M. Joël Cherbuliez analyse avec beaucoup de finesse. *Citta dei malcontenti,* appelait-on déjà Genève au XVIe siècle, et ville de mécontens elle est restée depuis lors. Cette tendance, assez naturelle aux états libres, a ses désagrémens, surtout pour leurs chefs, mais elle vaut cent fois mieux, il faut en convenir, que l'optimisme inerte qui devient bientôt endémique chez les peuples trop gouvernés. Elle eut pour effet de rendre la vie intérieure de Genève jusqu'au XVIIIe siècle fort orageuse. A ce moment, il lui fut donné de jeter par ses écrivains, ses politiques et ses savans un éclat qui ne s'effacera plus, et qui lui valut en 1815 de redevenir républicaine, protégée par le respect de l'Europe. Depuis, elle s'est livrée à des expériences qui n'ont pas toujours été heureuses. Elle a sacrifié au goût du jour : plus démocratique et moins libre, telle est la devise qu'un moment elle a semblé prendre; mais le vieil esprit calviniste et le bon sens pénétrant qui sont en elle, étouffés un moment dans les comices par l'annexion de populations rurales et catholiques, la ramènent déjà vers les traditions qui ont fait sa gloire. Le viril amour de la liberté qui la distingue s'affirme maintenant avec une énergie nouvelle et dans la politique et dans la religion, qu'elle essaie de pénétrer d'un souffle nouveau.

Les développemens économiques de Genève, l'audace heureuse et l'initiative de ses habitans, les fructueux efforts pour populariser l'instruction, sont à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre de cette robuste cité. Il faut en lire le détail dans l'ouvrage de M. Joël Cherbuliez, qui s'est étendu avec complaisance sur ces résultats honorables pour la petite république. Ce n'est pas un reproche de partialité que nous lui adressons : il constate le bien avec plaisir; mais il faut lui rendre cette justice, qu'il a su voir et montrer les défauts de ses compatriotes. Ces défauts sont véniels, et nous ne jurerions même pas que M. Joël Cherbuliez n'ait mis une certaine coquetterie à disposer des ombres sur son tableau pour lui donner plus de vigueur. Dans tous les cas, il a réussi à nous faire aimer davantage la ville à laquelle nous devons tant de bons exemples d'honnêteté laborieuse, d'activité intellectuelle et de fermeté républicaine.

ALFRED ÉBELOT.

LA PÊCHE ET LES POISSONS.

Nouveau Dictionnaire des Pêches, par M. de La Blanchère, 1 vol. in-4°; Paris, Delagrave, 1868.

La pêche fut l'une des premières industries auxquelles l'homme dut s'adresser pour pourvoir à sa subsistance. Comme la chasse, elle eut pour objet de lui permettre de s'emparer des animaux destinés à sa nourriture. Dès son apparition sur la terre, il dirigea vers ce but les facultés dont la nature l'avait pourvu, et acquit bientôt une assez grande habileté; c'est ainsi qu'on a trouvé dans les habitations lacustres du lac de Zurich des hameçons de bronze dont la forme diffère peu de celle qui est actuellement en usage. Mais tandis que la chasse n'est plus qu'un plaisir et ne donne que des produits aléatoires et relativement peu importans, les habitans des eaux sont appelés à entrer de plus en plus dans l'alimentation publique.

D'après les documens officiels cités par M. de La Blanchère, la pêche côtière, qui en 1817 armait 7,696 bâtimens et donnait un produit de 14,475,242 francs, a armé en 1865 15,321 bâtimens, et a produit 40,261,240 francs. Quant à la pêche d'eau douce, elle représente une valeur de 20 millions de francs, dont 14 millions environ proviennent des lacs, étangs ou cours d'eau particuliers, et le surplus des embouchures des fleuves et des parties louées au profit de l'état; mais on n'en restera pas là, et avant peu sans doute ces chiffres vont suivre une progression bien plus rapide encore.

Jusque dans ces derniers temps en effet, on ne soupçonnait pas les immenses ressources que les poissons pouvaient fournir, et l'on ne pensait pas que, vivant loin des regards dans les profondeurs des fleuves et des mers, ils pussent jamais être soumis à notre action. Les travaux récens que nous avons eu l'occasion de rappeler (1) ont aujourd'hui démontré aux plus incrédules que l'homme peut non-seulement contribuer puissamment à la multiplication des poissons, mais encore les engraisser et les domestiquer comme il le fait du bétail. C'est au point que bien des personnes vont aujourd'hui jusqu'à dire que les eaux doivent un jour nourrir la terre.

Parmi ces travaux, celui qui à coup sûr est le mieux fait pour donner de la pêche et des poissons une idée complète est le *Nouveau Dictionnaire des pêches* de M. de La Blanchère. Écrit par un homme qui est au courant de tout ce qui a été publié à ce sujet et a beaucoup étudié et pratiqué par lui-même, ce livre renferme l'histoire naturelle complète de tous les poissons, indique les procédés les plus convenables pour les pêcher, décrit les ustensiles à employer, en un mot fait connaître tout ce qu'il est indispensable de savoir, soit qu'on fasse de la prise du poisson

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1868, *la Pêche à l'Exposition universelle.*

l'objet d'une industrie productive, soit qu'on considère la pêche comme une simple distraction. Des lithographies faites d'après des photographies et très fidèlement coloriées représentent les types principaux, tandis que de nombreuses gravures sur bois intercalées dans le texte en augmentent la clarté.

Ce livre est particulièrement propre à donner le goût d'un genre de *sport* qui, très en faveur en Angleterre, est on ne sait pourquoi en France l'objet du ridicule; nous voulons parler de la pêche à la ligne. Quand on voit ce qu'il faut d'adresse réelle pour y réussir, on ne s'explique pas les plaisanteries dont elle est l'objet; les Anglais, si avides de tous les exercices du corps, s'y adonnent avec passion, et louent aux propriétaires des rivières le droit d'y pêcher à leur aise. Il y a en Écosse et en Irlande des pêcheries qui rapportent chaque année jusqu'à 50,000 francs par les licences ainsi concédées. Beaucoup d'amateurs s'en vont même jusqu'en Suède et en Norvége pour pêcher le saumon dans les fleuves et les lacs de l'intérieur. Si ce goût se développait en France, nous ne pourrions que nous en féliciter, car il contribuerait à faire aimer la campagne, si pauvre aujourd'hui de plaisirs sérieux et de saines distractions; mais la première condition pour avoir des amateurs de pêche, c'est d'avoir du poisson. Or c'est précisément ce qui nous fait le plus défaut, grâce à une législation qui semble avoir eu pour objet d'empêcher le repeuplement des cours d'eau. Les rivières flottables et navigables, considérées comme appartenant à l'état, sont louées à son profit, par portions de quelques kilomètres de longueur, à des fermiers qui prennent du poisson le plus qu'ils peuvent et ne font rien pour le multiplier, de crainte que leurs sacrifices ne profitent à leurs voisins. Quant aux cours d'eau non navigables ni flottables, ils appartiennent aux propriétaires riverains, mais comme ceux-ci n'ont pas le droit d'y établir de barrages qui leur assurent la possession du poisson qui s'y trouve, la plupart s'abstiennent de rien faire pour repeupler leurs eaux.

Il serait nécessaire, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire dans l'étude citée plus haut, que chacun fût maître chez lui afin qu'il puisse, soit isolément, soit en s'associant avec ses voisins, organiser des pêcheries semblables à celles de l'Angleterre. Si important que soit en lui-même l'ouvrage que nous signalons au lecteur, ce n'est, à vrai dire, qu'un premier volume. Sous le titre d'*Histoire des grandes industries des eaux*, l'auteur se propose de compléter l'œuvre commencée en nous faisant connaître les pêches de la baleine, du hareng, de la sardine, du thon, du maquereau, ainsi que les progrès de la pisciculture, de l'ostréiculture et de la mise en valeur des plages. Nous en rendrons compte en temps utile.

J. CLAVÉ.

L. BULOZ.

LA DÉMOCRATIE

ET

LE DROIT DE SUFFRAGE

II.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL (1).

Qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, le suffrage universel est devenu une des lois fondamentales de la société française. La révolution qui nous l'a donné n'a peut-être pas été très opportune ni très heureuse pour notre pays. Nous avons fait comme un navigateur impatient qui se jette à la nage pour arriver plus vite à la côte; malheureusement nous avions trop présumé de nous-mêmes : soit que nos forces nous aient trahis, soit que le courage nous ait manqué, le progrès hâtif et prématuré du droit de suffrage nous a coûté tout le patrimoine des libertés que nous avions amassées depuis un demi-siècle. Notre république, improvisée en un jour, abattue de même, ne s'est pas seulement montrée incapable d'assurer ses propres conquêtes, elle n'a même pas su conserver le glorieux héritage du régime qu'elle était venue détruire.

Il est donc permis de le dire : au seul point de vue de la liberté, le trop brusque avénement du suffrage universel n'a pas été un bonheur pour la France. Il a jeté nos destinées aux mains d'une

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

foule ignorante et sans expérience qui a renoncé d'elle-même à les diriger; il a confié la garde de nos droits et de nos franchises à une milice indisciplinée qui ne savait pas encore les défendre, qui n'en pouvait pas même sentir le prix. En perdant nos anciennes libertés ou plutôt en les abdiquant, nous avons d'ailleurs perdu le plus puissant instrument d'éducation populaire, le seul qui pût nous élever à la hauteur de la tâche difficile que la démocratie nous impose. Depuis l'établissement du suffrage universel, la politique de la France tourne dans un cercle vicieux : obligée plus que jamais de se faire libérale pour le salut de la démocratie, poussée par la démocratie elle-même dans les bras du pouvoir absolu; mais enfin c'est une chose faite, et il serait absurde d'y revenir. Les fleuves peuvent être retardés dans leur cours, ils ne remontent jamais vers leur source, et, comme disait Royer-Collard en 1820 aux partisans de l'ancien régime, « les événemens accomplis ne rentrent pas dans le néant. » La politique des regrets impuissans n'est ni patriotique, ni courageuse, ni sage. Au lieu de gémir inutilement sur les défauts du suffrage universel, au lieu d'y chercher des raisons pour désespérer de notre avenir et des prétextes pour abandonner lâchement nos affaires, tâchons de savoir ce que vaut cette forme de suffrage, quelles sont les conditions nécessaires pour qu'elle soit pratiquée avec succès, quels sont les moyens à employer pour que nous puissions en tirer parti.

Et d'abord le suffrage universel mérite-t-il l'admiration qu'affiche pour lui le patriotisme officiel? Mérite-t-il au contraire la terreur qu'il inspire à beaucoup d'honnêtes gens timorés? Est-il, comme on le professe publiquement chez nous, la parfaite expression de la justice idéale, le fondement naturel de tous les pouvoirs légitimes, ou bien, comme beaucoup de gens persistent encore à le penser, est-il une iniquité révoltante, la ruine de tout ordre social, le fléau de toute liberté régulière et sage? L'opinion vraie de la France en cette matière est fort difficile à connaître, car les voix qui proclament le plus haut les vertus du suffrage universel sont les premières à déclarer qu'il est incapable de se conduire tout seul, que le pouvoir absolu est le contre-poids nécessaire de la démocratie. Quant à nous, nous inclinons à penser qu'il faut beaucoup rabattre et des louanges qu'on lui prodigue et des critiques qu'on ne lui ménage pas. Nous avons vu dans une précédente étude que la doctrine du suffrage universel n'était pas, en théorie, toujours conforme à la vraie justice; nous allons voir que dans la pratique l'institution du suffrage universel n'est pas toujours nécessairement une injustice et une absurdité.

Il nous paraît que les inconvéniens de ce mode de suffrage tien-

nent moins à sa nature même qu'à la manière dont il a été établi et pratiqué dans notre pays. A tout prendre, c'est un mode de suffrage aussi bon qu'un autre quand les peuples sont accoutumés à s'en servir. C'est même, si l'on veut, le meilleur de tous, en ce qu'il suppose chez la nation qui l'emploie une éducation politique bien supérieure, une civilisation beaucoup plus avancée et un état social beaucoup plus favorable à l'intérêt du plus grand nombre. Il ouvre d'ailleurs à l'ambition et à l'énergie de chaque citoyen un champ plus disputé, mais plus vaste; chaque citoyen, même le plus humble, peut prétendre et parvenir à tout; chacun, même le plus élevé, doit gagner ses grades à la pointe de son épée comme sur un champ de bataille. Enfin le plus grand avantage de la démocratie franchement acceptée, c'est qu'elle apaise ces haines sociales que l'inégalité naturelle engendre toujours quand elle paraît s'appuyer sur le privilége; au contraire la démocratie mal pratiquée, mal comprise, les nourrit, les envenime et les fomente. Lorsqu'un peuple a pris le grand parti de livrer ses destinées à la souveraineté du suffrage universel, ou bien il tombe au-dessous de lui-même, ou bien il s'élève au-dessus de tous les autres. L'établissement de la démocratie peut être le signal de sa décadence ou le commencement de sa grandeur et de sa liberté. Telle est l'alternative que les événemens font depuis vingt années à la France, et qu'elle ne semble pas encore avoir comprise après tant et de si rudes leçons.

I.

Tous les reproches que l'on adresse à l'institution du suffrage universel peuvent se résumer en un seul, c'est qu'elle établit dans la société le gouvernement d'une classe, l'oppression de la minorité par la masse; c'est qu'à l'influence bienfaisante et éclairée de l'intelligence, à l'influence prudente et conservatrice des intérêts pécuniaires, elle substitue l'influence brutale de la multitude; c'est qu'elle écrase la pensée sous le joug de la matière; c'est qu'en consacrant la doctrine absolue de la souveraineté du nombre elle confère en réalité la toute-puissance qui en découle au bras le plus vigoureux plutôt qu'à la tête la plus forte; c'est en un mot qu'elle fait reposer la seule autorité légitime qu'elle admette sur le fondement grossier de la force musculaire, et qu'à cette puissance aveugle et matérielle les amis de la liberté sont obligés à leur tour d'opposer la force, de façon que la démocratie, cette application supérieure du droit idéal au gouvernement des sociétés humaines, ne serait en réalité que le règne effréné de la violence et le retour de ce droit barbare qui s'appelle le droit du plus fort.

Il y a une grande part de vérité dans ces reproches, et nous n'avons aucune peine à reconnaître que la démocratie, poussée à l'extrême, serait la négation même de toute justice et de tout ordre social; mais on en pourrait dire autant de tous les autres modes de suffrage et de toutes les autres formes de gouvernement. Chacune a ses vices particuliers, qui deviendraient intolérables, si l'institution pouvait se développer jusqu'à ses dernières conséquences, et si la nature des choses ne mettait un frein salutaire à la logique exclusive des principes. Il faut toujours dans une société politique qu'il y ait un élément qui domine un peu au détriment des autres. Dans tel gouvernement, c'est la richesse; dans tel autre, c'est l'intelligence; ailleurs encore, c'est la naissance, l'autorité d'un corps établi ou la faveur d'un prince; dans la démocratie, c'est le nombre qui est l'élément prépondérant et souverain. Est-ce à dire que dans la démocratie toutes les autres influences soient rendues impuissantes? est-ce à dire que le suffrage universel soit incompatible avec cette justice distributive que la nature elle-même nous enseigne, et à laquelle elle plie malgré eux les peuples qui voudraient la méconnaître? Il nous paraît au contraire qu'en dépit de tous ses défauts théoriques le suffrage universel, sincèrement et librement pratiqué, est de tous les systèmes de suffrage celui qui assure le plus libre jeu aux lois de l'équité naturelle.

L'institution du suffrage universel ne répond pas toujours très fidèlement à son principe. Elle est sans doute l'application de cette doctrine absolue qui ne veut pas voir de différence entre les créatures humaines, et qui croit faire acte de justice en nous refoulant tous au même niveau; mais cette égalité rigoureuse, qui est le dogme idéal de la démocratie, elle ne parvient pas à la réaliser dans les sociétés humaines, elle ne peut pas la transporter des idées dans les faits. On peut bien mettre l'égalité dans le droit, on ne peut pas la mettre dans le pouvoir. La mît-on dans ce pouvoir même, quel moyen de la faire passer dans l'usage que chaque citoyen peut en faire? Qu'on égalise tant qu'on le voudra les conditions, on n'égalisera ni les intelligences ni les caractères. L'inégalité, exilée de partout, se réfugiera dans ce dernier asile; elle subsistera en dépit de tous les efforts que la législation fera pour la détruire. C'est qu'il est impossible de violer les lois de la nature; elles ne tiennent pas compte de tous les systèmes que les hommes combinent pour les enchaîner, et les sociétés qui veulent s'en affranchir les subissent elles-mêmes sans le savoir.

Voilà pourquoi le suffrage universel n'est pas aussi dangereux qu'on se l'imagine sur la foi des théories. L'espèce d'égalité qu'il établit dans le droit électoral n'est ni oppressive ni tyrannique,

car c'est une égalité de droit et non pas, comme on pourrait le croire, une égalité de pouvoir matériel. Si la même faculté légale est également accordée à tous, ce n'est pas une raison pour que toutes les volontés pèsent exactement du même poids. Il en est du droit de suffrage comme d'un instrument de travail ou d'une arme de guerre qu'on met dans la main de chacun et dont chacun se sert selon son courage, selon son adresse ou selon sa force. Comme le disait Royer-Collard, défendant l'égalité du droit de vote en termes qui pouvaient aussi bien s'appliquer au suffrage universel qu'au suffrage restreint, « l'inévitable inégalité de fait n'est point éludée pour cela, n'est point étouffée : elle ne peut pas l'être; mais elle est réduite aux influences morales qui l'accompagnent toujours. » Au lieu de s'appuyer sur un privilége légal ou sur l'emploi pur et simple de la force, les inégalités naturelles se traduisent d'elles-mêmes à la faveur de la liberté. L'intérêt bien entendu se substitue à la contrainte, la persuasion remplace l'obéissance et la crainte, l'estime et le respect prennent la place du privilége, et M. Stuart Mill a raison de dire que, sous le régime du suffrage égal et universel sincèrement pratiqué, « toutes les influences sociales agiront politiquement dans toute la mesure de leur valeur réelle. »

Que se passe-t-il en effet dans une démocratie libre lorsque le pays est appelé à donner son avis sur ses affaires? Les citoyens se décident-ils dans la solitude de leur conscience et dans l'indépendance de leur raison? Ferment-ils l'oreille à tous les conseils, à tous les avertissemens, à toutes les exhortations, à toutes les influences étrangères, pour mieux écouter la voix intérieure qui leur dicte le choix de leur opinion? Les électeurs doivent-ils se prononcer comme des philosophes qui examinent une question de métaphysique ou comme des moralistes qui méditent sur un cas de conscience? A supposer même qu'ils en eussent le loisir et la capacité, les résolutions du pays seraient alors bien lentes sans peut-être en devenir plus sages, et les événemens auraient le temps de s'accomplir avant que ce long travail fût achevé. Non, ce n'est pas ainsi que peuvent et doivent se former au sein d'un pays libre les résolutions de l'opinion publique. Il faut qu'elles soient rapides, improvisées, instantanées, comme les événemens eux-mêmes, et c'est le concours des intelligences, la liberté de la discussion, la mutuelle communication des idées, qui suppléent à la maturité, à la sagesse, à la science politique, dont la plupart des membres du corps électoral sont à peu près dépourvus. C'est par l'échange des opinions, par la diffusion des lumières, par la contagion des croyances, par l'autorité qui s'attache à l'expérience, à la moralité ou même à une position supérieure, par l'empire insensible des

intérêts et des habitudes, que se produit le concert des volontés individuelles. Toutes ces influences naturelles et légitimes s'exercent librement sur le terrain nivelé de la démocratie quand elles ne sont pas emprisonnées par les barrières artificielles qu'y élève un pouvoir jaloux. Il se forme alors des groupes d'électeurs qui ont des intérêts ou des croyances semblables, qui se conforment au même programme, et qui obéissent aux mêmes chefs. Les citoyens prennent l'habitude de s'entr'aider et de s'unir; le plus fort vient au secours du plus faible, le plus riche assiste le plus pauvre, le plus ignorant se laisse guider par le plus sage. Chacun apporte sa contribution à l'œuvre commune, chacun obtient dans cette espèce de communauté passagère la place qui convient à son caractère, à sa position ou à ses services. Il en est des influences sociales comme de la loi d'attraction qui gouverne les corps célestes et qui les maintient dans une dépendance mutuelle sans les priver de leur action propre. Les petites planètes deviennent les satellites des grosses et se laissent entraîner dans leur orbite; de même les petites existences et les petits intérêts se laissent attirer par les grandes puissances, se rassemblent et s'amassent autour d'elles, prennent l'habitude de leur faire cortége et de partager leurs opinions, comme ils s'associent à leur fortune. Il n'est pas besoin d'intimidation ni de violence pour que ces légitimes influences se fassent sentir dans la société : il leur suffit de la seule force morale qu'elles puisent dans la persuasion et dans l'exemple. Est-ce que le chef d'industrie, lorsqu'il est honnête, a besoin de promesses ou de menaces pour obtenir une grande influence sur le vote des ouvriers qu'il emploie? Est-ce que l'homme riche et éclairé, le grand propriétaire agriculteur dans les campagnes, le grand industriel dans les villes, n'exerce pas une action considérable sur les opinions de ses voisins? Est-ce que l'ascendant moral du magistrat, du prêtre, de l'orateur, de l'écrivain célèbre, n'est pas un pouvoir social qui s'ajoute au pouvoir légal et qui en augmente la valeur? Et non-seulement un sacerdoce, une fonction publique, une réputation politique ou littéraire, mais l'âge, l'autorité du père de famille, l'expérience de l'homme mûr et exercé aux affaires, l'honnêteté connue qui inspire la confiance, la conviction qui persuade et qui anime, sont des puissances naturelles qui agissent sur l'esprit des hommes. C'est surtout dans la démocratie que cette parole de M. Stuart Mill devient vraie : « un homme qui a une croyance est un pouvoir social égal à quatre-vingt-dix-neuf qui n'en ont pas. »

Non, il n'est pas nécessaire de confirmer ces supériorités naturelles en y attachant un privilége, qui est toujours plus ou moins arbitraire, et qui les expose infailliblement à la jalousie du peuple.

Il faut les laisser se faire leur place elles-mêmes, et les accoutumer à voir dans l'influence qu'elles obtiennent, non pas un droit de leur nature, mais une récompense de leurs efforts. Elles sauront bien d'ailleurs se faire rendre justice le jour où elles voudront s'en donner la peine. Il n'y a pas de démocratie si effrénée, pourvu seulement que tout le monde y soit libre, où les sentimens conservateurs n'acquièrent une grande puissance, lorsqu'ils consentent à descendre dans l'arène et à disputer la domination de la place publique aux passions violentes qui ordinairement s'en emparent. Lors même que les classes qui représentent dans la société les principes conservateurs se tiennent à l'écart des affaires publiques, le seul poids des intérêts groupés autour d'elles suffit quelquefois pour faire pencher de leur côté la balance des volontés populaires. Il n'y a pas de démagogie si aveugle et si obtuse où les saines idées ne pénètrent quand elles sont prêchées avec franchise et défendues avec courage. Ceux qui se défient de la démocratie et qui désespèrent de son avenir sont ceux qui redoutent les devoirs nouveaux qu'elle leur impose, et qui ne se sentent pas la force de se faire leur place eux-mêmes au grand jour de la liberté.

Le suffrage universel n'a donc pas pour résultat nécessaire la souveraineté absolue du nombre et le règne exclusif de la force brutale. L'intelligence, la richesse, la volonté, la conviction, le patriotisme, tous les pouvoirs moraux ou matériels dont nous avons admis la légitime influence, se font respecter et reconnaître sans le secours d'aucun privilége, et l'équilibre des forces naturelles se trouve rétabli dans la pratique sans que les lois interviennent pour les répartir à nouveau sur le fondement artificiel d'une équité toujours boiteuse. C'est en ce sens que le suffrage universel, si faux et si mauvais qu'il puisse paraître dans son principe, doit être considéré en définitive comme le mode de suffrage le plus équitable et le plus naturel. Tout en affichant la prétention de corriger les inégalités qui existent naturellement entre les hommes, il les respecte au contraire mieux que tout autre, car il n'entreprend ni de les classer, ni de les régir, et il les laisse s'exprimer comme elles l'entendent et comme elles le peuvent. Il ne risque ni de les diminuer, ni de les grossir, ni de les protéger outre mesure, ni de leur nuire injustement. Le suffrage universel est comme un champ de courses ouvert à tout le monde sans conditions : le point de départ est le même pour tous, mais les uns vont à pied, les autres à cheval, d'autres en voiture, quelques-uns même se font porter par leurs compagnons, de manière que les chances du combat sont matériellement fort inégales. Il peut arriver quelquefois qu'un hardi coureur dépasse un cavalier porté par un cheval vigoureux; mais l'a-

vantage reste ordinairement au concurrent le plus habile et le mieux monté.

On voit que le suffrage universel n'étouffe aucune des influences qui se disputent l'empire des sociétés humaines, à moins cependant qu'on ne les enchaîne et qu'on ne leur refuse la liberté. C'est dans l'intérêt même des idées d'ordre et des principes conservateurs que la concurrence électorale doit être affranchie de toute entrave. Sous le régime du suffrage restreint, les intérêts conservateurs pouvaient se reposer à l'abri de leurs priviléges sans le secours de la liberté commune; mais depuis que le niveau du suffrage universel a passé sur la France, cette liberté si calomniée devient leur seule défense, et ils se désarmeraient eux-mêmes en refusant d'accepter ses services. Puisqu'on a fait tomber toutes les barrières qui partageaient et protégeaient autrefois la société politique, il faut qu'à cet esprit de réglementation mesquine qui limitait et parquait, pour ainsi dire, les droits et les libertés des citoyens succède un esprit libéral et large, digne en tout point des idées nouvelles auxquelles s'est converti notre temps. Il faut que dorénavant l'on comprenne que les affaires publiques sont celles de tout le monde, qu'il est permis de s'en occuper à tout propos et à toute heure, et que chacun doit avoir le droit de mettre au service de ses opinions ou de ses intérêts politiques tout ce que la nature et la société réunies lui ont donné de puissance et d'autorité sur ses semblables, à la seule condition d'en user avec loyauté. Il faut que le prêtre dans son église, le professeur dans son école, le magistrat dans son tribunal, aient le droit d'émettre un avis sur les affaires publiques, et un avis souvent contraire à celui du gouvernement qui les nomme, sans qu'aussitôt l'on crie à l'ingratitude et à l'usurpation; il faut que l'on permette au fabricant, au cultivateur, au commerçant, au propriétaire, d'agir par ses conseils sur l'esprit de ceux qu'il emploie ou dont l'existence dépend de la sienne sans qu'on l'accuse de corruption et de violence; il faut que l'écrivain puisse user librement de sa plume, l'orateur assembler ses voisins sur la place publique et leur parler librement des hommes et des choses sans encourir le reproche de diffamation, de calomnie, d'outrage envers le gouvernement ou envers les personnes, et sans aller expier sa faute imaginaire sous les verrous d'une prison. Il importe que toutes les barrières tombent, que toutes les chaînes soient brisées, que l'air et la lumière circulent partout, et que le mal même, s'il le faut absolument, puisse se produire sans danger à côté du bien. Ces excès, toujours si redoutables sous le régime du privilége ou du bon plaisir, quand ils se produisent à la faveur d'un silence universel et sans éveiller la contradiction qui les corrige, la liberté se charge d'en faire

justice et de les châtier de ses propres mains. Elle étouffe les voix calomnieuses ou séditieuses dans le bruit de ses discussions pacifiques et régulières. En les dédaignant, elle les rend impuissantes, et elle habitue le peuple à son tour à les entendre sans s'émouvoir. Assurément nous ne voulons pas dire que la liberté ne puisse donner lieu, comme toute chose, à des excès et à des abus regrettables; mais pour que les bonnes influences soient toujours certaines de triompher, pour qu'elles n'emploient jamais que des moyens légitimes, pour que leur empire ne soit pas le résultat d'un accident ou d'un caprice, pour que jamais on ne les soupçonne d'escamoter le vœu populaire et de ne maintenir leur autorité que par la force, il faut que les mauvaises soient au moins aussi libres que les bonnes. C'est à cette condition seulement que le suffrage universel déjouera les espérances qu'il inspire à ses adversaires, et fera mentir les craintes que ses amis eux-mêmes ont encore trop de raisons de concevoir pour son avenir.

La démocratie porte en elle-même son remède, pourvu qu'on lui donne la liberté, non pas cette liberté timide et avare, accordée de mauvaise grâce, appliquée avec terreur, défendue pièce à pièce et abandonnée lambeau par lambeau avec la défiance et le chagrin d'un regret à peine déguisé, hérissée d'ailleurs de restrictions et de menaces qui en feraient un piége plutôt qu'une arme pour ceux qui essaieraient de s'en servir, — non pas cette liberté d'exception et de circonstance dont l'exercice intermittent ne reparaît qu'à de longs intervalles, — non pas enfin cette liberté qui pourrait se comprendre sous un régime d'aristocratie ou de privilége, et qui est un non-sens au sein de la démocratie moderne, — mais la liberté vraie, la liberté pleine, égale pour tous, mise à la portée et sous la main de tous, fondée, si ce n'est avec le nom, du moins avec l'esprit du droit commun, la liberté que la loi s'efforce de rendre facile, au lieu de semer son chemin d'embarras et d'obstacles et de lui imposer, en l'émancipant, le harnais de la servitude, en un mot la seule liberté qui convienne à un pays de suffrage universel. C'est un lieu commun très répandu et très accrédité parmi nos têtes sages que la liberté doit décroître en raison même des progrès de la démocratie, qu'il faut lui mettre plus d'entraves à mesure qu'elle devient plus forte, et, pour nous servir des paroles mêmes de l'homme d'état qui représente le mieux ces timidités conservatrices, « qu'il faut à ce courant démocratique si large un plus fort contre-poids que par le passé. » Ne nous arrêtons point à examiner si l'on a le droit d'invoquer de tels prétextes contre les libertés qu'on veut proscrire, quand on a contribué plus que personne à ouvrir un lit plus vaste au torrent dont on veut contenir les ravages. Attachons-nous à

l'idée elle-même, et voyons si ce n'est pas là encore un de ces sophismes spécieux qui aveuglent un pays sur ses besoins véritables et le condamnent à tourner éternellement dans le cercle vicieux de l'impuissance et de la peur. Autant vaudrait dire qu'un homme adulte et arrivé à sa pleine croissance respire moins d'air et occupe moins de place que ne le fait un enfant, que la voile à peine suffisante pour faire mouvoir une petite barque sur les eaux calmes d'un lac mettra en péril un gros navire voguant sur la grande mer.

Si tel était le contre-poids nécessaire du suffrage universel, qui ne préférerait cent fois une aristocratie vivante, agissante et libre, à cette démocratie étiolée, abâtardie, desséchée comme une momie sous les liens du pouvoir absolu? La liberté dans le gouvernement populaire, c'est l'air respirable qui entretient la vie, c'est la flamme qui réchauffe et renouvelle le sang corrompu. Refuser à la démocratie ce premier de tous les alimens, la gorgeât-on d'ailleurs de jouissances et de richesses, c'est la condamner à une asphyxie lente et à une fatale décrépitude, c'est perpétuer la maladie dont on a entrepris la guérison. Bien loin qu'il faille rien retrancher aux libertés des régimes passés, elles ne peuvent plus aujourd'hui suffire aux nécessités de la société nouvelle. Il faut un levier plus puissant pour mettre en mouvement les masses populaires que pour entretenir une activité superficielle dans la classe étroite qui s'appelait autrefois le pays légal. La voix qui se fait écouter sans peine dans l'enceinte d'une assemblée ou d'un théâtre se perdra dans le tumulte et dans l'immensité de la place publique. Sans doute on conçoit l'étonnement et presque l'épouvante de l'orateur accoutumé à parler devant un sénat discret et sage, et qui se trouve jeté tout d'un coup face à face avec une multitude innombrable et inconnue; mais, s'il a la ferme volonté de dominer son redoutable auditoire, s'il a confiance dans l'honnêteté de sa cause et dans la puissance de ses convictions, est-ce qu'il ne redoublera pas d'efforts pour se faire entendre? est-ce qu'il ne provoquera pas ses adversaires à comparaître devant leurs juges et à lutter avec lui corps à corps en face du tribunal assemblé? est-ce qu'il ne se fera pas assister par des amis énergiques et fidèles qui se répandront autour de lui dans la foule, propageant ses doctrines et répétant ses paroles partout où elles n'ont pas pénétré? Mais si, au lieu d'enfler sa voix, il la contient et l'étouffe, si, au lieu de s'emporter contre l'obstacle et de le vaincre, on le voit balbutier, murmurer, perdre contenance et disperser les comices qu'il a convoqués lui-même, que pensera-t-on alors et que dira-t-on de lui, sinon qu'il a joué une triste comédie, et qu'il n'est pas fondé à se

plaindre de l'ignorance ou de l'injustice du peuple, quand il n'a pas eu le courage de se fier à son bon sens? Tel est cependant le portrait de cette liberté étranglée à laquelle on prétend que l'avénement de la démocratie nous condamne. On ne veut pas comprendre que, sur cet immense forum qui couvre un pays tout entier, où plusieurs millions d'hommes délibèrent à la fois sans se voir et sans se connaître, il n'y a pas de vérité qui puisse se faire entendre, pas d'intérêt qui puisse se faire respecter, pas de droit méconnu qui puisse obtenir justice, sans employer, si j'ose ainsi dire, le porte-voix de la liberté. Le gouvernement de la démocratie, quand la liberté n'y règne pas entière, ressemble à un spectacle que des bateleurs donnent dans une langue étrangère à une grande foule de peuple assemblé; elle en aperçoit de loin la pantomime et elle en entend parfois le bruit confus, mais sans pouvoir distinguer les paroles ni encore moins en comprendre le sens.

Cette véritable liberté démocratique, sans laquelle il n'est pas de salut pour le suffrage universel, combien nous sommes loin de la soupçonner encore! Nous croyons avoir beaucoup fait pour la liberté lorsque nous avons arraché à nos gouvernemens la faculté qu'ils s'arrogeaient d'étouffer l'expression de la pensée avant même qu'elle ne se fût produite. Quant à ces mille formalités qui entravent encore l'exercice de nos droits, quant aux obstacles matériels et pécuniaires qui en rendent l'usage si difficile, si dispendieux, quant à l'intimidation que font encore peser sur nous des lois draconiennes, on les regarde volontiers comme des épreuves salutaires et comme la légitime rançon de la liberté. On reconnaît aux citoyens le droit de se réunir et de s'entendre pour discuter les affaires sur lesquelles ils sont appelés à se prononcer; mais on entoure ce droit de tant de restrictions et de menaces, on se défie à tel point de l'esprit de discipline et d'indépendance que pourrait contracter la démocratie dans le trop libre exercice de son autorité souveraine, qu'il n'est guère à espérer ni à craindre que cette liberté ait grande influence sur le tempérament du suffrage universel. En un mot, nous admettons volontiers la liberté politique en principe, mais nous faisons tout au monde pour en contrarier ou pour en paralyser l'usage. Or dans la démocratie la liberté n'est pas tant un principe qu'une nécessité sociale impérieuse, une condition indispensable de sécurité et de sagesse. Il ne suffit pas qu'elle effleure la surface du pays et qu'elle fasse jaillir de temps en temps quelques étincelles brillantes, mais sans flamme et sans chaleur : c'eût été bon peut-être sous ce régime du suffrage restreint qui nous inspire un dédain si superbe, et dont cependant la liberté serait pour nous un sujet d'épouvante. Il faut maintenant qu'elle

descende jusqu'à nos entrailles, que la nation tout entière y soit baignée, qu'elle s'y retrempe et s'y rajeunisse, que chacun soit libre de parler et d'écrire, de rassembler ses concitoyens, de s'unir à eux publiquement, de former avec eux des associations permanentes, de publier son opinion de toute façon et à toute heure, sans avoir besoin d'implorer la tolérance d'une administration omnipotente ou de tricher avec les lois de son pays. Il faut que la démocratie bannisse de chez elle ces formalités compliquées, ce cérémonial gênant et minutieux qu'on impose encore à la liberté, qu'elle la délivre de ces pénalités extraordinaires qui la terrifient et de ces charges exceptionnelles qui ne sont que des entraves déguisées. Est-il raisonnable ou seulement possible que, sous un régime qui met le peuple entier sur le trône et qui fait de chaque homme un souverain, le simple usage des libertés publiques soit une chose si dangereuse et si difficile que, pour essayer seulement de les exercer, il faille avoir beaucoup de courage, beaucoup de loisir et beaucoup d'argent? Non, il ne peut pas se faire que la profession d'homme politique soit traitée dans une démocratie tantôt comme un monopole d'argent, tantôt comme une industrie insalubre ou honteuse. L'existence de la démocratie n'est possible qu'à la condition qu'elle nous donne non pas seulement, comme cela est trop aisé à dire, la liberté de droit commun, mais la liberté facile, usuelle et à bon marché.

A ceux qui contesteraient encore ces vérités si évidentes, et qui persisteraient à vouloir la démocratie sans la liberté, il n'y aurait vraiment plus rien à répondre, si ce n'est qu'ils veulent des choses contradictoires, et que les gouvernemens qui s'obstineraient dans cette erreur fatale ne tarderaient pas à en payer la peine. Ils ne trouveraient pas plus d'appui dans le suffrage universel au jour du danger qu'ils n'y auraient trouvé de résistance au jour de leur puissance et de leur prospérité. Cette foule si peu habituée à leur demander compte de leurs actes les verrait s'écrouler avec la même résignation ou la même insouciance, et elle prêterait à leurs ennemis le même genre d'obéissance machinale, si encore elle ne se livrait, par je ne sais quel vague instinct de représailles, à un stupide emportement contre son idole abattue. La persévérance et la sagesse des peuples, leur fidélité aux gouvernemens qu'ils ont établis eux-mêmes, doivent se mesurer à la constance qu'ils déploient pour la défense de leurs libertés. Ceux qui n'ont pas assez de courage pour tenir tête au pouvoir quand il les opprime en ont rarement assez pour le soutenir quand il chancelle. Loin de redouter la liberté et le contrôle qui tiennent les nations éveillées, les bons gouvernemens ne devraient craindre que ce silence de la solitude

qu'ils aiment à faire autour d'eux, et que, suivant la parole de Tacite, « ils appellent la paix... » Imprudens surtout ceux qui, s'appuyant sur la volonté populaire, ont peur de l'associer continuellement aux affaires publiques, qui traitent la démocratie comme un enfant dénué de raison à qui l'on ne dit qu'il est le maître que pour lui faire mieux accepter son esclavage, qui la cajolent et la rudoient à tour de rôle, suivant qu'elle les flatte ou leur résiste, et qui s'étonnent après cela qu'elle ait encore les caprices, les aveuglemens, les faiblesses et quelquefois les fureurs d'un enfant gâté, qui se plaignent qu'elle soit ignorante, et qui ne permettent pas qu'on l'instruise, qui lui reprochent tous les jours d'être un sable mouvant sur lequel on ne peut rien bâtir de solide, et qui n'osent pas appeler franchement à leur aide cette grande puissance conservatrice qu'on appelle l'organisation des partis.

II.

C'est là, nous le savons bien, un mot qui sonne assez mal dans notre belle langue française, où les mots d'autorité et de centralisation administrative ont au contraire un si grand charme et une si pénétrante douceur. Aux yeux de beaucoup d'hommes qui semblent cependant raisonnables, et qui très certainement sont animés d'une sorte d'instinct libéral un peu vague, mais extrêmement sincère, l'organisation des partis est une abomination monstrueuse, le symbole même de la tyrannie démagogique et révolutionnaire, un composé exécrable de l'anarchie et de l'usurpation. Dans ce pays où l'on se défie si peu de l'influence du gouvernement sur les citoyens, on croit avoir tout à redouter de l'action des citoyens les uns sur les autres. On voudrait anéantir toutes les influences locales ou privées, même toutes les influences générales et collectives, à moins qu'elles ne se produisent sous la protection administrative et avec le caractère officiel. C'est ce qu'on appelle protéger la liberté du citoyen et mettre chacun des membres de la nation souveraine en relation directe avec le gouvernement, son mandataire. Si quelque intermédiaire intéressé venait à se glisser dans leurs confidences, la sincérité de leurs rapports en serait, dit-on, gravement altérée, et il pourrait s'élever entre eux des malentendus qui fausseraient leur jugement. Toute la vie politique d'un pays libre doit donc se réduire, suivant cette théorie, à une espèce de dialogue intime entre le citoyen, souverain légitime, et le gouvernement, ministre de ses volontés. Le secret et la solitude sont la condition de notre indépendance. L'électeur ne pourra pas donner librement son suffrage, à moins qu'il ne demeure isolé dans son ignorance et

dans sa faiblesse individuelle. L'idéal de cette liberté serait un cachot bien épais et bien sombre où le geôlier viendrait de temps à autre demander les ordres de son prisonnier.

Nous l'avons déjà démontré, tel n'est pas le train des affaires humaines : ce captif éternellement enfermé dans ses méditations solitaires, si même il avait le bonheur d'échapper à la folie ou à la stupidité finale, ne serait point assurément un souverain des plus éclairés. Qui ne voit d'ailleurs que dans ce tête-à-tête entre l'état, ce personnage si puissant, si florissant, si redoutable, et l'individu, chétif, maigre et désarmé, l'état peut trop aisément se donner raison? Pour se défendre contre les entreprises de ce géant toujours vorace, les citoyens n'ont d'autre ressource que de se coaliser fortement. Aussi les démocrates éclairés d'à présent n'en sont-ils plus depuis longtemps à cette erreur surannée de l'école de Rousseau. Ce sont les conservateurs qui ont hérité de cette doctrine, et qui essaient de s'en faire une arme contre la démocratie moderne, sous couleur d'un zèle suspect ou tout au moins inattendu. Nous entendons tous les jours des hommes qui retireraient volontiers le droit de suffrage au peuple s'indigner de l'influence coupable et de la tyrannie des partis, qui attentent à sa liberté. Seulement, — et c'est là le secret de leur soudain enthousiasme pour l'inviolabilité de la conscience populaire, — ils entendent réserver à l'état toute l'influence qu'ils refusent aux partis. Ils n'hésitent pas à déclarer que l'état doit assumer la charge et la direction des consciences, que ce qui est violence et corruption chez les partis n'est plus de sa part qu'intervention paternelle et louable sollicitude, qu'enfin le gouvernement doit prendre chaque citoyen par la main, ou le pousser, s'il en est besoin, par les épaules, parce que tel est le seul moyen de discipliner la démocratie et de gouverner d'accord avec elle. A tous les maux de la société moderne, ils ne voient pas d'autre guérison que l'emploi direct ou déguisé de la force. Autant dire que la démocratie est une guerre sourde et permanente entre la caserne et les barricades, et qu'il vaut mieux la mener à coups de plat de sabre que d'avoir à la réprimer à coups de canon.

Il n'y a qu'un moyen pour assurer la paix au sein d'une société démocratique, c'est de permettre et de favoriser autant qu'on le peut la formation des grands partis politiques. On ne veut point parler ici de cette paix apparente et silencieuse qui recouvre souvent des inimitiés profondes et qui est le bienfait comme le danger du pouvoir absolu. L'espèce de repos qui doit régner dans la démocratie n'étouffe en rien l'activité de ces luttes légales et régulières dont la salutaire agitation ne sert justement qu'à maintenir la paix.

L'organisation des partis n'est ni la confusion ni la tyrannie; ce n'est pas, comme on le prétend, l'organisation de la guerre civile; ce n'est pas non plus une façon détournée d'imposer à la démocratie cette espèce de captivité universelle qu'on nous représente comme le seul moyen d'échapper à l'anarchie : c'est à la fois le résultat le plus heureux et la meilleure sauvegarde des libertés publiques, c'est la plus solide garantie de l'ordre et de la sécurité des pays libres; c'est en un mot l'exercice naturel de l'instinct le plus utile qui ait été donné à l'homme, celui de se réunir à ses semblables et de travailler avec eux pour le bien commun.

Il y a en effet deux manières de faire régner la paix parmi les hommes : la première consiste à les enchaîner séparément et à leur interdire tout commerce, toute dispute, tout échange même bienveillant de services ou de paroles; la seconde consiste à les réunir, à leur montrer leurs intérêts véritables et à laisser libre cours à leurs discussions jusqu'à ce qu'ils aient nommé des arbitres ou conclu eux-mêmes des conventions pacifiques. Dans le premier cas, l'accord est tout extérieur, et il doit cesser avec les causes matérielles qui le maintiennent; dans l'autre cas au contraire, il repose sur des besoins communs, sur des promesses mutuelles, sur un concert de volontés intelligentes. Le litige se poursuivra tant que les intérêts ne seront pas conciliés, mais suivant les règles établies par le consentement des parties. De cette façon, une sorte de légalité s'introduira dans leurs disputes, et ces ennemis que tout à l'heure il fallait enchaîner pour les empêcher d'en venir aux mains deviendront des plaideurs paisibles, tout occupés de gagner l'oreille de leur juge, c'est-à-dire la faveur de l'opinion publique. Grâce à l'habitude de délibérer et d'agir en commun, la passion de l'intérêt collectif remplacera celle de l'intérêt personnel, le sentiment du droit et de la discipline succédera à cette farouche indépendance primitive qui ne pouvait se dompter que par la servitude. Il se formera enfin au sein de cette foule d'abord confuse deux ou trois groupes appelés partis qui finiront par l'englober tout entière, qui se surveilleront, se contiendront incessamment les uns les autres, et qui, tour à tour vainqueurs et vaincus, remettront d'un commun accord le jugement des procès qui les divisent au tribunal suprême de la majorité.

Telle est l'histoire de tous les peuples libres, et c'est là le miracle fort naturel qu'une puissante organisation des partis est seule capable d'accomplir au sein de la démocratie moderne. Elle seule peut, sans confisquer les droits de la souveraineté populaire, sans porter atteinte aux libertés publiques, en s'appuyant au contraire sur ces libertés mêmes, imprimer à la démocratie cette di-

rection forte et sage qui est nécessaire à sa durée. Elle seule peut lui enseigner la persévérance, la modération, l'esprit de conduite, et introduire un ordre rigoureux jusque dans les plus libres manifestations de la vie nationale. Plus une démocratie est ignorante, capricieuse, inexpérimentée, inhabile à se conduire elle-même et à gouverner directement les affaires, plus il est nécessaire que l'organisation des partis soit indépendante et forte. Qui ne sait en effet que dans les armées la valeur personnelle des hommes importe moins que l'esprit de corps et l'habitude de la discipline, qu'il suffit d'avoir de bons cadres pour former rapidement de bons soldats? Les partis sont comme des cadres qui enveloppent et soutiennent les citoyens dans la vie publique. Supprimez-les ou empêchez-les de naître, et la démocratie n'est plus qu'une poussière qui prend aisément l'empreinte qu'on lui donne, mais qui ne la garde pas plus d'une heure et qui se disperse au premier coup de vent. Le prestige d'une dictature fondée sur un grand nom, la lassitude générale qui succède toujours aux révolutions, la puissance d'un gouvernement qui a rassemblé sous sa main toutes les forces d'une nation, pourraient y maintenir quelque temps un ordre extérieur et une obéissance un peu machinale; mais en face du parti du gouvernement, toujours organisé, toujours compacte, toujours armé jusqu'aux dents contre un ennemi souvent imaginaire, il n'y aurait rien que des factions obscures, incapables de guider l'opinion publique, impuissantes à la rallier sous leur bannière, bonnes tout au plus dans l'heure du danger à ajouter par leurs divisions stériles à la confusion du pays. Si par malheur le colosse commençait à chanceler sur sa base, si la majorité, longtemps craintive ou confiante, commençait enfin à douter de sa force, faudrait-il donc qu'il entraînât la société tout entière dans sa ruine? C'est ce qui arriverait infailliblement, si à la force armée du pouvoir on n'opposait la force morale des grands partis politiques, si à côté de l'organisation administrative et officielle on ne trouvait, pour ainsi dire, un gouvernement de rechange, prêt à succéder aux droits et aux devoirs de celui qui aurait succombé. Alors au contraire les gouvernemens auraient plus de solidité et de souplesse; un changement de politique n'amènerait pas toujours le bouleversement des institutions nationales, et quand même la force des choses rendrait un pareil malheur inévitable, le pays saurait bien trouver dans l'organisation toujours vivante des deux ou trois partis qui le divisent de quoi échapper à ces redoutables interrègnes qui sont le grand danger des révolutions.

L'organisation des partis n'est pas seulement le correctif nécessaire des défauts de la démocratie, elle en est aussi le seul remède

efficace, le seul qui suffise à la guérison. Tous les autres sont impuissans quand on néglige celui-là, et ils deviennent inutiles aussitôt qu'on l'emploie. De ce nombre est le système bien connu du suffrage à plusieurs degrés, idée certainement spécieuse et séduisante, et qui surtout paraît reprendre faveur depuis l'avénement du suffrage universel. Beaucoup d'esprits éclairés, appartenant pour la plupart à cette opinion libérale que les docilités de la démocratie n'effraient pas moins que ses violences, en sont venus à cette conclusion qu'une certaine hiérarchie électorale est le seul moyen qui nous reste pour ramener à la raison le nouveau souverain de la société moderne, sans cependant porter atteinte aux droits qu'on lui a reconnus. Nous ne saurions, quant à nous, approuver ce système, car nous pensons avec M. Stuart Mill que c'est là un de ces subterfuges fâcheux qui compromettent une cause sans la servir. Ce n'est pas à dire cependant que nous partagions absolument les préventions injustes de certains démocrates français qui regardent l'élection à deux degrés comme un piége tendu par la bourgeoisie aux classes populaires et comme une confiscation détournée de la souveraineté du suffrage universel. Ici encore nous nous entendons plus aisément avec les démocrates utilitaires et raisonneurs de l'école anglaise qu'avec leurs frères les démocrates sentimentaux du continent. Quand nous repoussons le suffrage à deux degrés, ce n'est pas que nous y découvrions rien de déloyal ou de perfide, c'est simplement parce que nous le croyons aussi inutile qu'inoffensif. Si les deux degrés pouvaient servir à discipliner la démocratie et à donner plus d'ascendant aux influences morales qui s'en disputent l'empire, ce n'est pas nous assurément qui ferions fi de cet avantage; mais nous n'y pouvons voir qu'une de ces formalités vaines, un de ces rouages de luxe qui compliquent le mécanisme électoral sans en changer en rien le mouvement. Si la vie politique ne pénètre point jusqu'au fond du corps électoral, le suffrage universel, de quelque façon qu'on l'organise, ne peut pas être une institution sérieuse ni un appui solide pour les gouvernemens tirés de son sein; il passera toujours par les mêmes alternatives d'obéissance machinale ou d'aveuglement furieux. Si au contraire le suffrage universel s'élève à l'intelligence de ses droits, s'il apprend à s'intéresser aux affaires publiques, comment croire qu'il ne veuille pas s'en occuper lui-même et sans accepter d'intermédiaires entre lui et ses mandataires élus? Comment s'imaginer qu'il puisse jamais consentir à déléguer aux citoyens investis de la fonction du suffrage autre chose qu'une apparence de pouvoir paralysée par un mandat impératif? Le vote à deux degrés ne sera plus alors qu'un procédé électoral sans inconvéniens comme sans avantages, une forme indif-

férente qui laissera leur libre jeu aux influences souveraines des grands partis organisés. Les électeurs seront choisis non pas en leur nom personnel, à cause de leur expérience ou de leurs mérites, mais comme membres de l'un des partis qui s'arment l'un contre l'autre. En acceptant le dépôt qui leur sera confié, ils s'engageront à en faire l'usage qui leur sera formellement prescrit. Ils ne seront plus que des serviteurs revêtus d'un titre honorable, des hommes d'affaires obligés de se conformer à la lettre au programme du parti qui les emploie. C'est ainsi que les choses se passent dans toutes les vraies démocraties. Aux États-Unis par exemple, où le vote à deux degrés subsiste encore pour l'élection du président, on n'entend pas dire que ce mode de suffrage altère en aucune façon la volonté nationale; le second degré n'est qu'une pure cérémonie qui constate et légalise le résultat déjà certain des élections. La démocratie, quand elle est vivante et forte, ne se laisse pas éluder par de tels subterfuges; elle ne se laisse prendre à des filets aussi fragiles que lorsqu'elle est incapable de jouer dignement son rôle. Alors il n'est pas besoin d'employer le suffrage à deux degrés pour confisquer la volonté nationale et pervertir le vœu populaire. L'élection unique et immédiate offre pour cela des facilités suffisantes aux gouvernemens qui veulent s'en servir.

Le système des deux degrés pourrait donc tout au plus servir à ménager la transition toujours dangereuse du suffrage restreint au suffrage universel; mais quand un pays en est arrivé au régime de la démocratie pure, ce serait une folie que de revenir sur les concessions déjà faites. Alors on ne peut plus espérer de salut que dans le progrès de la démocratie elle-même, dans l'énergique organisation des élémens conservateurs qu'elle renferme, dans le judicieux emploi des forces cachées qu'elle réserve à ceux qui sauront y faire appel. Il faut, comme le disait La Boétie dans son naïf et frappant langage, « pour fendre le bois, se faire des coings du bois même, » c'est-à-dire accepter la démocratie sans réserve et se fier hardiment pour tout le reste à la protection puissante de la liberté.

Nous qui nous vantons d'avoir été les apôtres et les initiateurs de la liberté dans le monde, nous sommes peut-être le peuple qui en méconnaît le plus le bienfaisant caractère. La liberté a eu chez nous le grand malheur d'avoir l'échafaud pour premier trône. Trompés par les douloureux souvenirs de notre histoire, nous nous sommes habitués à la confondre avec ces violences révolutionnaires dont elle est toujours la première victime. Nous avons cessé de respecter en elle la gardienne paisible de nos intérêts et de nos consciences pour n'y plus voir qu'une puissance destructive et menaçante. Ses partisans les plus zélés en apparence ont contribué

plus que personne à accréditer cette erreur funeste : ils en ont fait une déesse austère, reléguée parmi les orages et les précipices, et uniquement occupée à se venger de ses ennemis. La liberté, pour bien des Français, ne consiste pas à être indépendant dans sa personne et dans ses biens, dans ses opinions et dans son langage, à ne relever que de soi-même et des lois de son pays. Depuis qu'elle ne s'amuse plus à couper des têtes et à allumer des feux de joie avec le mobilier des palais, elle consiste à chanter *la Marseillaise*, à s'appeler « citoyen, » et à planter des arbres de la liberté remplacés dès le lendemain par l'écusson monarchique. Elle nous apparaît tour à tour comme une espèce d'instrument de torture et de macération glorieuse ou comme un carnaval populaire semblable à ces saturnales romaines où les valets et les maîtres changeaient de rôle pour quelques jours. C'est un intermède burlesque ou tragique entre deux gouvernemens éphémères, pendant lequel la société, campée sur des ruines, appelle à grands cris la venue d'un libérateur ou d'un maître.

Tout cependant n'est pas fait dans notre histoire pour donner une idée aussi injuste et aussi fausse de la liberté. A côté des souvenirs mauvais qui nous engagent à nous défier d'elle, elle nous en a laissé plusieurs que nous nous rappelons avec complaisance, et que les conservateurs eux-mêmes commencent à regretter un peu. D'ailleurs, pour qui sait voir et entendre, l'histoire même de nos malheurs et de nos vicissitudes passées n'est qu'une exhortation continuelle à la liberté. Poussés brusquement dans la démocratie par une secousse imprévue autant que violente, nous n'avons pas le temps de nous retenir sur la pente et de nous arrêter à moitié chemin. Il importe que nous improvisions en quelques années ce que nous aurions mûri pendant un demi-siècle; il nous faut acquérir sans retard cette chose plus solide que les institutions les plus anciennes, plus sûre que les pouvoirs les plus forts et les mieux armés, cette chose utile à tous les gouvernemens du monde, mais indispensable à la démocratie, et que la liberté peut seule nous donner, — des mœurs publiques.

III.

Malheureusement les raisons mêmes qui rendent désirable une liberté large et franche tendent aussi à éloigner l'opinion publique des idées libérales. C'est parce que nos institutions sont démocratiques que toutes les libertés nous sont nécessaires à la fois, et c'est pour cette raison même que la France conservatrice en a peur. Il y a quinze ans, elle se jetait dans les bras d'une dictature qu'elle suppliait de la sauver. Maintenant encore, s'il fallait l'en croire, on

devrait ajourner éternellement la liberté. On dirait qu'elle ne se sent pas le courage d'affronter le combat auquel la démocratie la provoque, et qu'elle a accepté sans le savoir le jour où elle a proclamé le suffrage universel.

Reconnaissons-le tout d'abord, la France est excusable dans sa faiblesse. Elle n'a pas reçu la démocratie tout à fait de son plein gré; elle a été prise au dépourvu par des événemens qui l'ont dominée avant de lui laisser le temps de réfléchir. Elle a sauté dans le suffrage universel en fermant les yeux, elle s'est conduite un peu comme ce personnage de la fable qui se jetait dans la rivière de crainte d'être mouillé; puis, effrayée de la puissance du courant qui l'entraînait, elle a eu recours à la dictature pour endiguer le torrent démocratique et pour l'enfermer dans de fortes écluses au risque d'en faire un marécage. Voilà pourquoi nous ne craignons pas de dire en face même de la démocratie que le suffrage universel a été établi prématurément. Nous n'en voulons pas d'autres preuves que la peur même qu'il inspire et la facilité avec laquelle on l'a dirigé. Si le droit de suffrage avait été véritablement la satisfaction d'un besoin populaire, la France ne l'exercerait pas avec tant d'apathie. Ce qui atteste l'existence du droit électoral, c'est la ferme volonté de l'obtenir et de le conserver. Ajoutons que, lorsqu'un peuple est mûr pour une réforme, il ne la laisse pas improductive et ne s'en dégoûte pas dès le lendemain. Or quel usage avons-nous fait de la faculté du suffrage depuis le jour où nous la possédons? Comment avons-nous mis en œuvre ce principe de la souveraineté populaire, auquel nous nous croyons si passionnément attachés? Sauf dans quelques grandes villes dont les habitans sont depuis longues années dignes d'entrer dans la vie politique, la France en général n'a guère usé de ses droits que pour les abdiquer entre les mains du gouvernement. A voir la négligence avec laquelle nous nous acquittons des devoirs que le suffrage universel nous impose, on se prendrait à penser que c'est là non point une de ces conquêtes nationales qui sont le signe d'une vie politique plus abondante et plus large, le résultat d'un progrès nouveau dans les idées libérales, mais l'œuvre artificielle de quelques théoriciens absolus amoureux de la logique seule et de quelques enthousiastes élevés au pouvoir par la loterie des révolutions.

Certes il est pénible d'avouer que l'institution fondamentale de la société française, cette institution qui devrait être le couronnement naturel du progrès démocratique et libéral, n'a été établie que par un accident et par une surprise. Il est cruel de dire à ceux qui l'ont payée de leur sang que leur sacrifice est resté stérile pour la génération contemporaine. Il n'en est pas moins vrai que, le jour même où la démocratie fut fondée, la nation ne la vou-

lait point encore, et que dès le lendemain de la révolution elle s'est mise à regretter ce qu'elle avait fait. Qu'est-ce donc qui a précipité la France avant l'heure dans cette démarche imprudente? qu'est-ce donc qui l'a fait sortir de la voie libérale et sage où elle semblait engagée depuis trente ans? La réponse, à notre avis, n'est pas douteuse, c'est la résistance maladroite et coupable de l'aristocratie d'argent, qui gouvernait alors la France, aux réformes démocratiques les plus insignifiantes et aux réclamations les plus modérées du parti populaire, c'est l'entêtement pusillanime d'un pouvoir trop orgueilleux, qui ne voulait rien céder à l'opinion du dehors, en même temps qu'il redoutait les innovations les plus inoffensives à l'égal des plus grands bouleversemens. Le suffrage universel est l'œuvre involontaire de la bourgeoisie de la restauration et de 1830, de cette bourgeoisie qui en 1847 repoussait la réforme électorale, qui acclamait en 1848 l'avénement de la démocratie républicaine, et qui trois ans après s'est jetée dans les bras de l'empire pour échapper aux conséquences de la révolution qu'elle avait provoquée.

A Dieu ne plaise que nous montrions de la colère ou de l'amertume contre une classe de la société française qui a eu l'immortel honneur de fonder et de faire régner pendant trente ans le gouvernement représentatif! Mais, si c'est elle qui a fondé le gouvernement parlementaire en France, nous ne pouvons pas non plus oublier que c'est elle aussi qui l'a perdu. La bourgeoisie de 1830 ou plutôt celle de 89, dont elle était la légitime héritière, depuis le moment où elle est apparue sur la scène de l'histoire jusqu'à celui où elle a vaincu les derniers débris de l'ancien régime, a certainement déployé des qualités héroïques dont ses descendans ont lieu d'être fiers; mais cette vertu, que l'adversité avait fait naître, s'est énervée, comme il arrive souvent, au sein d'une trop grande prospérité. La bourgeoisie avait lutté courageusement pour la liberté tant qu'elle était elle-même opprimée ou tant qu'elle se croyait menacée dans la possession de ses droits par ce fantôme d'ancien régime que la restauration a vainement évoqué contre elle; mais sitôt qu'elle s'est vue en pleine possession du pouvoir, elle a cédé à ce penchant funeste de tous les parvenus qui veulent jouir à leur aise. Elle s'est établie dans le gouvernement comme dans un pays conquis, se distribuant les titres, les traitemens, les places, les honneurs, étalant avec ostentation ses richesses récentes, aimant à se confondre aux rangs des aristocraties passées ou à les humilier de sa grandeur, toujours frondeuse par habitude, mais égoïste par position, et poussant l'esprit de conservation jusqu'au plus déplorable aveuglement. Sans doute tout n'a pas été stérile dans l'œuvre des dix-huit ans qu'elle a passés au pouvoir : elle a donné à la France une sécu-

rité depuis longtemps inconnue, une liberté peut-être insuffisante, mais dont nous n'osons même plus demander le retour; elle a surtout augmenté les ressources matérielles du pays sans le précipiter dans les désordres et dans les orgies de la spéculation. C'est son avarice tant raillée qui a jeté les fondemens de cette prospérité industrielle extraordinaire dont on a fait honneur au nouveau régime, et qui ne lui a pas été fidèle jusqu'à ce jour. Il y avait alors un mot qui peignait à merveille l'état de la France, et qui aurait pu être employé plus tard avec encore plus de raison : la bourgeoisie française était *satisfaite*, c'est-à-dire qu'elle voulait rester immobile. Elle craignait tout ce qui pouvait la troubler dans la jouissance de son repos. Si les puissances étrangères insultaient ou menaçaient la France, on voulait éviter la guerre à tout prix; si le peuple impatient s'agitait au dehors et frappait à la porte du *pays légal*, on répondait dédaigneusement que la maison était pleine, et qu'on n'y laisserait plus entrer personne. On ne semblait occupé qu'à barrer la voie aux nouveau-venus qui essayaient d'en forcer le passage. La bourgeoisie oubliait qu'elle était elle-même issue du peuple et qu'elle s'y recrutait encore tous les jours; elle s'habituait à le considérer comme une espèce de nation distincte dont il fallait comprimer les ambitions insolentes; elle croyait éterniser son pouvoir en repoussant les envahissemens populaires et en refusant les concessions qui l'auraient sauvée. On vit trop bien alors qu'à l'exception d'une minorité courageuse et qui devait rester toujours fidèle dans la bonne ou dans la mauvaise fortune à la cause de la liberté, la bourgeoisie dite libérale de la restauration et du gouvernement de juillet n'était que le grand parti des parvenus de la révolution et de l'empire, alarmés un instant dans leur existence par le retour de l'ancienne monarchie de droit divin, endormis ensuite dans les satisfactions matérielles que la richesse procure. Voilà ce qui a perdu le régime libéral et sage que la révolution de 1830 avait inauguré pour la France. Plus on regrette la douceur de ce régime, moins on doit avoir d'indulgence pour ceux qui l'ont laissé périr entre leurs mains.

L'oligarchie étroite des électeurs censitaires à 300 ou à 200 francs ne pouvait durer qu'à la condition de s'élargir sans cesse. Insoutenable en théorie et en justice pure, elle pouvait du moins servir de point de départ à un progrès sage et continu. Il fallait faire comme l'aristocratie anglaise, appelant les classes moyennes à partager son pouvoir, comme les classes moyennes, émancipant à leur tour par degrés les classes populaires; il fallait, par ces fréquentes infusions d'un sang nouveau, vivifier et fortifier graduellement le corps politique. C'est ainsi que l'avaient entendu les fondateurs eux-mêmes du suffrage restreint, quand l'école doctrinaire disait

par la voix de M. Royer-Collard, son oracle : « Les incapacités ne sont ni personnelles ni définitives, elles ne sont que suspensives et temporaires; » mais à partir de 1830 il sembla que l'oligarchie électorale, au lieu de s'étendre et de s'élargir suivant le vœu du pays, serrât chaque année ses rangs davantage et se montrât plus fière et plus dédaigneuse envers ceux qu'elle avait exclus. Au lieu de se rapprocher du but, elle paraissait s'en éloigner tous les jours. Simple *plutocratie* composée d'élémens mobiles et grossie sans cesse d'hommes nouveaux, elle contractait tous les sentimens, tous les préjugés, toutes les prétentions étroites d'une aristocratie de naissance. Cette avant-garde de la démocratie, montée la première à l'assaut des priviléges, au lieu de tendre la main à ceux qui venaient après elle pour les aider à s'introduire dans la place, s'était postée d'un air menaçant sur la brèche, et avait pris l'attitude hautaine d'une arrière-garde de l'ancien régime. Assurément cette parodie d'un temps qui était passé pour jamais n'avait rien de bien redoutable pour l'avenir de la démocratie moderne. Faut-il s'étonner pourtant que le peuple ait pris en méfiance ces compagnons d'armes qui reniaient son alliance? Faut-il s'étonner que les inimitiés des classes aient persisté dans un temps où elles n'avaient plus de raison sérieuse, et que le châtiment, comme toujours, ait de beaucoup dépassé la faute?

Rudement réveillée par la secousse formidable qui termina son règne, la bourgeoisie se remit à l'œuvre, et la nécessité lui fit déployer de nouveau des qualités vraiment grandes. Sans autres ressources que celles qu'elle puisa dans son énergie, dans le sentiment de son devoir et dans l'imminence même du danger, elle sut conserver l'ordre au milieu de ce terrible bouleversement. Surprise par l'avénement du suffrage universel sans avoir eu le temps ni de protester ni de se recueillir, elle sut d'un jour à l'autre s'y accommoder, le discipliner, l'intimider par sa fermeté, le gagner par la persuasion, et à la fois s'en rendre maîtresse sans lui imposer aucune contrainte. Après les fluctuations inévitables qui suivent toujours les grandes commotions sociales, on vit le suffrage universel, à la faveur d'une liberté presque sans limites, envoyer à l'assemblée nationale une majorité de représentans conservateurs. On put même espérer que la république allait se fonder d'une manière durable; mais, hélas! la pure démocratie était alors trop contraire aux mœurs de la France. L'effort du premier jour s'épuisa vite; la confiance se retira au moment même où la victoire était assurée. Tout en imprimant au suffrage universel une direction sage, on ne cessa pas d'en avoir peur. D'abord on n'avait songé qu'à se défendre; dans le premier feu de la bataille, on n'avait pas eu le loisir de craindre. Quand la paix fut revenue, la réflexion

revint avec elle; la France mesura avec épouvante l'abîme où elle avait roulé, elle chercha partout un refuge, et elle n'en trouva pas d'autre que celui du pouvoir absolu.

C'est qu'alors en effet, pour ceux qui ne voulaient pas de la liberté, la dictature était le seul refuge, et aujourd'hui encore il n'y en a pas d'autre. Ceux qui se flatteraient de pouvoir échapper au gouvernement absolu sans accepter franchement la démocratie avec toutes ses conséquences les plus radicales, ceux-là sont dans une illusion bien grande et seront cruellement détrompés. A quelle tradition ou à quel système espèrent-ils donc se rattacher? Nous avons encore chez nous beaucoup de préjugés et de rancunes, nous n'avons malheureusement plus de traditions. Nous ressemblons à un terrain ravagé où poussent beaucoup d'herbes folles et de rejetons obstinés et inutiles, mais que n'ombrage aucun grand arbre qui puisse nous servir d'abri. Nous n'avons plus qu'à y passer bravement la charrue, et à y répandre à pleines mains la semence de la démocratie future. Par quel coup d'état ou quel stratagème nos conservateurs espéreraient-ils encore se délivrer du suffrage universel? Quel débris vermoulu du passé voudraient-ils exhumer pour mettre à sa place? Par quelle maladroite restauration de l'ancien régime, par quelle invention nouvelle et chimérique pourraient-ils échapper aux lois de l'égalité moderne? Est-ce par les listes de notabilité du consulat et de l'empire? par les colléges départementaux de 1815? par les censitaires de 1817 ou de 1830? — Est-ce même par les trois journées de travail de la première assemblée constituante, ou par cette loi d'exclusion du 31 mai, si modérée, mais si compromettante et si inutile, que les assemblées de la seconde république ont essayé d'imposer à la démocratie dans l'intérêt même de son indépendance et de son honnêteté? Qui oserait aujourd'hui rien proposer de semblable? Tous ces systèmes ont été condamnés, soit par la raison, soit par l'histoire. Nous avons assisté à trop d'essais et d'avortemens de tout genre pour tenter de nous rattacher encore à quelqu'un de ces bâtons flottans. En moins de quatre-vingts ans, la France a traversé plus de douze lois électorales. Elle a passé tour à tour de l'absolutisme de la vieille monarchie au règne absolu de la démocratie, puis de nouveau la démocratie a fait place au despotisme du premier empire, et la liberté n'est revenue qu'à la faveur de l'oligarchie. Le suffrage universel a été appelé à voter des constitutions, à nommer des dictateurs et des dynasties, et il se voit encore interdire l'élection de ses magistrats municipaux! Rien n'égale le désordre et la confusion de notre histoire, si ce n'est la mobilité et l'inconséquence de notre génie. Au lieu de nous cramponner timidement aux épaves des régimes détruits et de nous engloutir de gaîté de cœur dans leur naufrage irréparable, il faut

nous jeter en pleine eau et tâcher d'y nager tout seuls. C'est ce que nous avons fait il y a vingt ans, au lendemain d'une guerre civile épouvantable, au milieu même des eaux troublées de la tourmente révolutionnaire, et cependant la France ne s'est pas noyée. A ceux qui ne seraient pas rassurés par le calme profond qui a succédé à cette tempête et que rien jusqu'à présent n'est venu interrompre, nous aurions alors le droit de dire : A quoi donc a servi votre remède, et que faisons-nous depuis dix-huit ans?

Nous n'ignorons pas que cette mobilité même et ce désordre de notre histoire inspirent à beaucoup de gens graves de folles espérances de réaction. A force de voir la politique de notre pays osciller sans cesse d'un pôle à l'autre, on a fini par penser que tout était possible en France, et que rien surtout ne pouvait résister au tranchant ou au pommeau d'un sabre. La convention n'avait-elle pas déjà proclamé le suffrage universel absolu? et la restauration, vingt ans plus tard, n'en a-t-elle pas moins restreint sans résistance le corps électoral tout entier à 90,000 électeurs? Qui sait, disent nos têtes sages, si l'avenir ne nous ménage pas un retour pareil? Qui sait si un accident ne rétablira pas un jour ce qu'un accident a renversé? C'est leur scepticisme même qui engendre leur confiance et leur incrédulité qui les porte à croire. Tristes et fragiles espérances que celles qui se fondent sur le hasard et sur le mépris qu'on a de son pays!

Nous ne croyons pas, quant à nous, à cette résurrection du passé. L'exemple de la restauration, qui éveille tant d'appréhensions et d'espérances, n'est ici qu'un anachronisme auquel il serait vain de s'arrêter. L'état de la France après le premier empire n'avait que des analogies superficielles avec l'état présent. Il faut avoir la franchise de le dire : Napoléon Ier, qu'on a qualifié de Robespierre à cheval, et qui avait, dit-on, organisé la révolution française, l'avait au contraire absolument étouffée. A la chute du premier empire, la révolution était comme nulle et non avenue au point de vue politique. Il n'en restait de traces que dans les lois civiles, dans le passage des terres des émigrés à de nouvelles mains, dans la nouvelle situation du clergé, mis à la solde du pouvoir civil, et dans l'avénement d'une nouvelle classe de privilégiés, d'une nouvelle noblesse tirée du sein de la roture. Du reste Napoléon ne visait qu'à remplacer et à rajeunir l'ancien régime en reconstituant une nouvelle féodalité militaire européenne sur les débris des vieilles monarchies. Son affectation singulière à se dire le successeur de Charlemagne prouve à quelles origines il aimait à se rattacher, quel régime il aspirait à fonder en Europe. Si sa puissance avait duré, s'il avait eu la sagesse d'accepter les propositions généreuses qu'on lui faisait encore à la fin de son règne,

on n'aurait pas tardé à voir où il voulait ramener la société française, — à moins pourtant que la semence révolutionnaire qui était restée dans le sol n'eût fructifié de nouveau à la faveur de la paix, et n'eût rongé intérieurement les fondations de l'édifice impérial. Il n'a pas eu le temps de montrer au monde et à l'histoire quel admirable successeur avait trouvé en lui l'ancien régime, et combien il était digne de s'asseoir sur le trône de la vieille royauté française en posant sur sa tête le diadème des césars. Son œuvre de reconstruction monarchique est restée incomplète sous le rapport social; mais au point de vue politique elle était pleinement terminée le jour de sa chute. Il avait anéanti la liberté sous toutes ses formes, il en avait effacé jusqu'aux dernières traces inoffensives, il en avait étouffé jusqu'au fond des consciences les secrètes velléités et les regrets impuissans. Il nous avait rendu en fait de liberté notre robe virginale, et, revenus à notre état d'innocence première, nous eûmes à recommencer notre apprentissage. Tout était à refaire et tout était remis en question.

Il n'en est point de même à présent. Le second empire, Dieu merci, ne nous a pas pétris aussi fortement à son image. Grâces d'ailleurs lui en soient rendues, il est bien loin de nous avoir ramenés à notre état d'innocence naturelle. Nous sommes des pécheurs pénitens qui ont humblement expié leurs fautes, mais qui n'ont pu rompre avec le vieil homme. Le péché a conservé en nous des attaches secrètes et obstinées. Pour avoir perdu le goût et le regret de la liberté, nous n'en avons pas abjuré formellement les croyances. Nous n'avons pas cessé de rendre hommage au principe de la souveraineté populaire, alors même que nous cherchions à l'éluder ou à l'abattre. Une tradition libérale affaiblie, mais invaincue, a persévéré jusqu'à nous dans l'éclipse même de nos libertés. Enfin, pendant que les classes moyennes s'engourdissaient dans leur bien-être, l'aisance et l'instruction qui pénètrent dans les classes populaires y élevaient peu à peu le niveau des esprits et des caractères. En un mot, rien n'a été fait pour accélérer le progrès des temps, mais rien non plus n'a pu l'interrompre, et nous pouvons dire sans vanité que la France de nos jours, bien qu'à moitié endormie encore, se trouvera, dès l'heure de son réveil, plus mûre pour la démocratie que la France de 1814 ou même celle de 1830.

La raison d'ailleurs en est simple et doit frapper tous les esprits. Le second empire ne voulait pas être la copie du premier, et il ne pouvait pas, quand il l'aurait voulu, façonner aussi aisément la France à l'ancien moule impérial. Ses prétentions étaient plus bourgeoises; ses titres à l'admiration et à la reconnaissance du pays étaient d'un ordre plus modeste et moins imposant. Sa puissance était moins

surhumaine, pour ne pas dire plus faible ou plus douce. Autant la révolution de 1848 avait été plus bénigne que l'autre, autant la réaction devait à son tour être moins forte. Le second empire n'avait pas les compensations de la gloire militaire à offrir à la France pour lui faire oublier la liberté. Né seulement des discordes civiles, il n'avait pas le même prestige que s'il avait réclamé la dictature pour prix du salut de la France et de l'humiliation de l'Europe. Si quelques patriotes belliqueux ont cru qu'il allait nous rendre les jours brillans d'Austerlitz et d'Iéna, ils doivent être détrompés à l'heure présente. Ce n'était pas là ce que le pays demandait à l'élu du 10 décembre; ce ne pouvait pas être, comme on dit, sa mission historique. Elle était contenue, ce nous semble, dans ces paroles mémorables et malheureusement trop oubliées : « l'empire, c'est la paix. » Sa plus grande faute, si jamais il en a commis quelqu'une, est d'avoir dévié trop souvent de ce programme encore si populaire. Couronné au lendemain d'une révolution qui avait fait beaucoup de bruit dans le monde, mais qui n'avait rien ébranlé ni rien détruit d'essentiel dans la société française, et dont le plus grand tort était d'avoir fait peur, — à peu de distance d'une monarchie pacifique et libérale dont les souvenirs étaient encore tout vivans, il n'avait rien à réparer ni à reconstruire, et son rôle naturel devait consister simplement à rassurer les intérêts follement effrayés. Le premier empire avait été la dictature de la gloire, le second devait être celle des intérêts matériels. Issu d'une république dont il se disait le continuateur, son principal mérite aux yeux de la France était de concilier la forme des institutions démocratiques qu'on n'osait abolir avec la profonde tranquillité dont on était alors si avide. Pour légitimer enfin sa dictature temporaire et pour la faire respecter du reste du monde, il ne lui suffisait pas d'avoir la force ou même l'assentiment silencieux de la France, il devait encore appuyer son pouvoir sur ce principe démocratique qu'il était appelé lui-même à contenir; il devait lui faire dans ses institutions une place permanente afin de prouver qu'il n'était pas infidèle à son origine et qu'il ne craignait pas le regard du peuple. Le premier empire avait simplement supprimé les institutions représentatives, le second se contenta de les affaiblir et d'en diminuer le rôle. Le premier empire s'arrogeait lui-même hardiment la nomination des assemblées chargées de préparer et de voter les lois, le second se contenta de limiter leurs attributions et de s'emparer indirectement du pouvoir électoral. Là où le premier empire commandait en maître, le second louvoyait et insinuait; là où le premier empire tranchait avec son sabre, le second frappait tout au plus avec le plat de l'épée; le premier gouvernait surtout par l'autorité militaire, le second par l'influence administrative. Voilà pourquoi le

principe représentatif n'a pas été exilé de la société française, voilà comment la démocratie a pu subsister et grandir encore au milieu même de la réaction qui menaçait de l'étouffer.

La pratique du système représentatif semblait un peu fictive au début du règne, l'unanimité était acquise d'avance à tout ce que le gouvernement avait décidé; mais les fictions, quand elles durent longtemps, finissent toujours par devenir vraies. Quoique réduite excessivement par les institutions du nouveau régime, l'influence des assemblées représentatives a suivi la loi de toutes les libertés politiques, *vires acquirit eundo*. La part que le gouvernement prenait dans les élections pouvait être exagérée; mais il suffisait que les élections restassent nominalement populaires pour qu'elles tendissent sérieusement à le devenir, et pour que l'exercice de cette fonction souveraine prît à chaque fois une importance plus grande; il suffisait que le principe fût conservé pour que déjà la réalité fût en partie reconquise. Lors même qu'il a consenti à se laisser museler et mener en laisse, le suffrage universel ne s'en est pas moins accoutumé à considérer son autorité comme un droit, il a même montré çà et là de quel esprit d'entente et de quelle énergie virile il serait capable le jour où son éducation politique serait faite, et où il aurait dans les mains l'instrument de la liberté. Il peut exercer mollement les droits qu'on lui a donnés, mais il ne souffrirait plus aujourd'hui que personne vînt ouvertement lui en contester la possession. Le suffrage universel a quelque ressemblance avec ces potentats asiatiques qui se laissent griser d'encens et de flatteries, et qui abandonnent volontiers la réalité du pouvoir à un favori devenu leur maître. Les gouvernemens qui voudraient l'endormir n'y parviendraient qu'à force de complimens; ils devraient lui répéter tous les jours qu'il est l'unique souverain des sociétés modernes, que tous les pouvoirs découlent de lui seul, et que tous doivent se retremper à leur source. Comment veut-on qu'il ne finisse pas par le croire et par se prendre lui-même au sérieux? Si indifférent et si désintéressé qu'on le suppose, il doit s'attacher aux hommages extérieurs qui lui sont rendus. Il consentira peut-être à ce qu'on gouverne à sa place, mais à la condition que ce soit en son nom. Ce roi fainéant se révolterait, si, joignant les mots aux choses, on voulait le dépouiller des insignes de sa royauté.

L'établissement du suffrage universel nous paraît donc une chose définitive et irrévocable; bien imprudent et bien téméraire qui tenterait aujourd'hui de le détruire! Celui-là courrait de gaîté de cœur au-devant d'une ruine certaine, et il ne ferait que rendre service au suffrage universel lui-même en lui fournissant une occasion de montrer sa puissance. Bien plus, et c'est là ce qui doit paraître, sinon précisément étrange, au moins instructif et inattendu aux

conservateurs effrayés qui ont fait l'empire, c'est l'empire qui, en patronnant et en prônant le suffrage universel, en s'en faisant, si j'ose ainsi dire, un instrument de pouvoir, a contribué plus que tout autre régime, plus que la république de 1848 elle-même, à l'enraciner sur notre sol; c'est l'empire qui, à la grande confusion de ceux qui s'étaient jetés dans ses bras pour échapper à la démocratie, a consacré lui-même le principe fondamental de la démocratie moderne, et rendu inévitable l'application de toutes ses conséquences dans un avenir prochain. L'empire en effet n'a pas voulu étouffer violemment la démocratie; il a voulu seulement retarder sa croissance et s'emparer de sa direction. Il n'a guère employé pour la contenir que des expédiens et des conseils; or les expédiens ne réussissent pas toujours, et les conseils ne sont pas longtemps écoutés. Un jour vient où l'enfant le plus docile et le mieux séquestré du monde apprend à penser tout seul et à réclamer sa liberté. La tutelle étroite et minutieuse à laquelle on a soumis le suffrage universel ne l'empêchera pas de s'émanciper et de parler en maître.

Il y a des gens qui, à cette attitude indécise et relativement libérale du second empire, préfèrent la rude franchise et (qu'on nous passe le mot) l'héroïque brutalité du premier. Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas de ce nombre. Nous savons gré au second empire d'avoir fait de la démocratie sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Nous sommes même tout prêts à croire, pour peu qu'il le désire lui-même, qu'il l'a fait en pleine connaissance de cause et dans une intention patriotique. Nous consentons, si cela peut lui plaire, à saluer en lui l'initiateur de la démocratie française, et à lui promettre notre reconnaissance pour le jour où il aura terminé son œuvre. Cela nous donne lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à nous rendre les libertés sans lesquelles la démocratie ne serait qu'un vain mot.

IV.

Il nous est impossible de plaindre cette classe de conservateurs timorés dont l'empire a trompé les espérances. Si les événemens tournent contre eux, ils seront justement châtiés d'avoir sacrifié à leur repos égoïste la liberté de leur pays. Quand même la démocratie justifierait toutes les terreurs qu'elle leur inspire, quand même elle devrait les opprimer et les fouler sous ses pieds, la justice de l'histoire serait pour eux sans pitié. Un peuple se condamne lui-même lorsqu'il cherche son salut dans de tels remèdes. La morale publique n'aurait qu'à s'applaudir de l'impression salutaire que ce châtiment pourrait produire sur les nations qui seraient ten-

tées de suivre notre exemple; mais nous avons peine à nous élever jusqu'à cette hauteur philosophique où les considérations de patrie disparaissent : nous ne pouvons nous résigner à assister, les bras croisés et avec un désintéressement stoïque, à la ruine de notre pays. Il nous est impossible de ne pas souhaiter que la France se rattache franchement à la seule forme de gouvernement qui puisse encore lui convenir, et de ne pas consacrer tous nos efforts à l'en rendre digne.

Si le danger était aussi grand que certains esprits chagrins aiment à le croire, la France, il faut l'avouer, jouerait un rôle bien ridicule et bien lâche. Elle ressemblerait à un navire en détresse dont l'équipage se laisse sombrer tranquillement, sans même avoir l'esprit de mettre une chaloupe à la mer, sans même essayer de se faire un radeau solide avec les débris du naufrage. Elle ferait comme une armée endormie dans son camp à l'heure même où l'ennemi la menace, et qui lapide, au lieu de se défendre, les hommes vigilans qui l'ont avertie. Nous ne voulons, quant à nous, ni contribuer à entretenir ces frayeurs puériles, ni montrer aucune indulgence pour ce volontaire aveuglement. Au risque de passer aux yeux des conservateurs pour des anarchistes et des démagogues, nous ne nous lasserons pas de leur répéter que la démocratie est le seul espoir de la France, et que le salut du pays est dans leurs mains.

Rien n'est plus faux que cet esprit de système qui attache *a priori* le bonheur ou le malheur des peuples à telle ou telle forme de gouvernement. Le sort des gouvernemens dépend encore moins de leur principe que de la manière dont on les pratique et dont on sait en tirer parti. Quand la bourgeoisie française se voile le visage au seul nom de la démocratie, elle est comme un homme qui fait un mauvais rêve et qui se cache la tête pour ne pas voir l'objet de ses terreurs imaginaires, tandis qu'il lui suffirait d'ouvrir les yeux pour le faire évanouir. Il est temps d'en finir avec l'épouvantail suranné du spectre rouge; il est temps que la bourgeoisie française se lasse d'être dupée par ces conservateurs qui spéculent sur ses craintes et sont au fond ses pires ennemis; il est temps qu'elle se décide à sortir du sac de Scapin.

Ce n'est pas l'avénement de la démocratie qui nous donne les plus grands sujets de crainte. Ce qui doit nous inspirer de plus vives alarmes que le règne définitif du suffrage universel, c'est le maintien de la confusion déplorable où la société française est tombée par le fait de ses révolutions trop fréquentes, et dont peut seule triompher l'habitude de la liberté; c'est la contradiction qui partout s'y rencontre entre les idées et les choses, entre les principes et les mœurs, entre les institutions et les hommes; c'est ce mélange

incohérent de craintes et d'espérances, d'imprudences et de timidités, d'indulgences et de rancunes, de crédulités et de défiances, d'aspirations libérales et d'instincts dociles, — ce perpétuel conflit de sentimens et d'idées qui fait de notre caractère une espèce d'énigme, et qui jette tant d'obscurité sur notre avenir; c'est enfin cette division sourde et cette secrète hostilité des classes, qui subsiste, dit-on, sous les apparences de l'union et de la paix. Interrogeons-nous avec franchise, tâchons pour un instant d'emprunter le regard impartial de l'histoire, et de nous considérer, s'il est possible, comme le ferait un étranger désintéressé de nos affaires et indifférent à notre pays. Qu'est-ce que la France à cette heure, et qu'y voyons-nous depuis un siècle? — Un peuple qui fait des révolutions tous les quinze ou vingt ans quand il n'en fait pas plusieurs dans le cours de la même année, et qui le lendemain se laisse mettre des lisières sans résistance, en professant lui-même que cette tutelle lui est bonne, — qui se révolte contre la loi quand elle est indulgente et qui adore l'arbitraire quand il est brutal, — qui aime l'égalité à tel point qu'il lui sacrifie ses libertés les plus nécessaires et qui recherche toutes les distinctions avec une avidité puérile, — qui fait profession de mépriser la naissance et à qui rien ne coûte pour obtenir un titre honorifique ou un bout de ruban, — qui a horreur des priviléges, et dont l'unique ambition est d'en avoir, — qui se croit démocratique et qui se sépare en trois ou quatre classes ennemies, — où les castes à peine abolies se reforment d'elles-mêmes comme autrefois, — où le gouvernement, tenant son existence de la souveraineté du suffrage populaire, se croit en devoir de lui refuser toutes les libertés qui lui donneraient la vie. Et cependant ce peuple est brave, généreux, éclairé; il a été pendant longtemps le foyer intellectuel du monde; il a plus contribué que tout autre à répandre en Europe la semence des idées libérales; il n'a pas renoncé encore à cet apostolat glorieux. Que sommes-nous donc enfin? Il est temps pour nous de le savoir.

C'est un lieu commun établi et enraciné par l'usage que la France est une démocratie depuis la révolution de 89. « La démocratie, s'écriait Royer-Collard il y a bientôt quarante ans, la démocratie coule à pleins bords dans la société française. » On ne s'imaginait pas dans ce temps-là que le torrent pût rompre ses digues et en dépasser le niveau. Aujourd'hui cette opinion peut nous paraître plus fondée, et elle est devenue, comme tout ce qui nous touche, un de nos sujets d'orgueil national. On voit des hommes qui au fond du cœur n'ont aucune espèce d'affection ni d'estime pour les institutions démocratiques aller partout se glorifiant de ce que la France est la nation démocratique par excellence, le modèle et la terre promise de la véritable démocratie. — C'est là de leur part

une prétention fausse et une dangereuse erreur. Comme l'a si bien compris le génie sagace de M. de Tocqueville, la société française de nos jours n'est pas une société démocratique; c'est, chose bien différente, une société en révolution. Elle se transforme en démocratie, mais sa métamorphose est loin d'être achevée. On se trompe quand on dit que la France a pour passion dominante le goût de l'égalité : elle en a peut-être la passion, elle n'en a pas encore le respect. Ce qu'on prend chez elle pour un profond amour de l'égalité n'est encore qu'un sentiment d'envie et de jalousie haineuse contre quiconque est au-dessus de nous. Chaque classe pratique volontiers l'égalité au-dessus d'elle, mais le courage lui manque pour la pratiquer au-dessous. On ne se trompe pas, moins quand on dit que la France a le culte de la souveraineté nationale, et que même dans ses égaremens elle fait passer avant toute chose ce principe supérieur et sacré. Ce que l'on prend chez nous pour le respect de la volonté populaire n'est que le désir conçu par chaque citoyen de s'élever lui-même au pouvoir ou d'y pousser ses amis, et de gouverner dans le seul intérêt de sa classe. Toutes nos révolutions ont eu jusqu'à présent ce triste caractère du soulèvement d'une classe contre une autre et de la conquête à main armée suivie de l'oppression des vaincus. Chaque classe d'ailleurs, à peine victorieuse de celles qui l'avaient opprimée, ne songeait plus qu'à se réserver leurs dépouilles, et à disputer les fruits de sa victoire aux ambitions que son exemple avait éveillées. L'esprit de conservation et l'esprit de conquête, l'égoïsme satisfait et l'avidité jalouse, le désir de se mettre à la place des autres et la peur de se laisser prendre celle qu'on occupe, ce sont les passions dominantes qui ont dirigé jusqu'à présent la politique de notre pays. La bourgeoisie a commencé par déposséder la noblesse, c'est le peuple à présent qui voudrait déposséder la bourgeoisie. En se substituant au pouvoir de l'aristocratie abattue, les classes moyennes se sont en même temps substituées à ses préjugés et à son orgueil. En détrônant à leur tour les classes moyennes, la classe qu'on appelle plus particulièrement le peuple a voulu aussi les humilier et les dépouiller. Nos divisions de parti ne sont guère au fond que des divisions de classes; elles tiennent moins à nos idées qu'à l'argent que nous avons dans notre bourse ou à la couleur du costume que nous portons. N'avons-nous pas vu dans tous les momens de trouble la société française se diviser d'elle-même en deux factions ennemies, celle des blouses et celle des habits noirs? Il faut nous l'avouer franchement pour tâcher d'y porter remède, le grand malheur de la France est qu'elle n'en a pas encore fini avec ces passions haineuses qui accompagnent toujours les grandes métamorphoses sociales. La seule question que tout le monde comprenne et dont

tout le monde soit ému, la seule qui existe aux yeux de l'immense majorité de la nation française, c'est encore l'éternel combat de la richesse ou de l'aisance contre la misère ou la pauvreté. En fait de principes ou d'opinions politiques, la masse du pays ne connaît encore que la voix de ses appétits.

Non certes, une société pareille n'a pas encore le droit de s'appeler une démocratie. Nous concevons toutes les inquiétudes de ceux qui croient cette confusion éternelle et qui n'ont pas comme nous une confiance entière dans la puissance régulatrice de la liberté. Nous comprendrions qu'on vît avec douleur la souveraineté livrée à la multitude, si la multitude devait rester perpétuellement ce qu'elle était il y a vingt ans, ce qu'elle est peut-être encore aujourd'hui. Alors la société française finirait par se détruire de ses propres mains, le règne du suffrage universel ne serait qu'un continuel passage d'une subordination aveugle et moutonnière à des accès de licence anarchique, et la démocratie, au lieu d'être pour notre pays un moyen de salut et de régénération morale, ne serait plus que l'instrument prédestiné de notre ruine. Tel n'est pas, tel ne peut pas être le sort de la France. Nous ne sommes pas encore une de ces nations à moitié mortes dont il faut se contenter de ralentir la décadence et de prolonger quelques jours la vie. Nous sommes une nation dont la croissance n'est pas encore achevée, qui n'a pas encore trouvé sa forme définitive, et qui ne peut rester éternellement dans l'état de crise où nous la voyons. Nous ne sommes pas encore une démocratie, mais nous tendons à le devenir; nous sommes, pour ainsi parler, une démocratie *en formation*, et, s'il faut en juger par l'espace que nous avons déjà parcouru, par le chemin qui nous reste à faire, c'est moins que jamais le moment d'opposer au courant qui nous entraîne des barrières qui l'irriteraient sans pouvoir le contenir.

Faut-il s'étonner que la transition soit longue? Est-ce que l'enfantement du nouveau régime pouvait se faire sans effort et sans trouble? Vit-on jamais dans l'histoire transformation pareille à celle que nous avons subie depuis quatre-vingts ans? Si humiliés que nous devions être de l'affaissement temporaire et de la décadence apparente de la France, nous ne pouvons pas fermer les yeux au progrès accompli. Il y a quatre-vingts ans, quoique miné profondément par l'esprit de la société nouvelle, le principe de la monarchie absolue et de la propriété des rois sur les peuples était encore debout dans notre pays. Est-ce trop d'un siècle de révolutions pour passer du droit divin à la liberté démocratique moderne? Les principes que les révolutions portent dans leur sein et qu'elles doivent un jour mettre au monde demeurent longtemps cachés sous les con-

voitises et sous les appétits qu'elles déchaînent; ils ne se développent que par le jeu des passions naturelles au cœur de l'homme. Le mal lui-même a sa place marquée dans ce développement providentiel des sociétés humaines, où rien n'est inutile au progrès. Les révolutions les plus justes et les plus heureuses dans leurs conséquences ont eu pour instrumens et pour auxiliaires les instincts les plus mauvais et les plus grossiers de la nature humaine. C'est par l'expérience et par le choc des intérêts contraires que les passions apprennent à se modérer, à se dominer, à se contenir, et que ce qui n'était que la satisfaction d'un appétit devient l'exercice régulier d'un droit. Qu'on ne s'effraie donc pas outre mesure des rancunes et des jalousies de classes qui divisent encore la société française. C'est par le chemin de l'envie que l'égalité pénètre et s'établit parmi les hommes, et l'envie des basses classes cesse d'être dangereuse le jour où les classes supérieures cessent elles-mêmes d'être défiantes et jalouses.

N'est-ce pas à elles d'ailleurs à donner l'exemple? Comment mériteront-elles la confiance et le respect de la démocratie, si elles ne lui témoignent elles-mêmes que de l'aversion et du mépris? Comment peuvent-elles s'étonner des injustes préventions de l'ignorance populaire, si elles nourrissent de leur côté contre les classes inférieures des sentimens de malveillance et de dépit à peine déguisés? De quel droit peuvent-elles accuser les passions de la multitude, si leur richesse, leur expérience, leurs lumières, si la plus grande impartialité, que donne toujours une position plus haute, ne leur sert pas à s'élever elles-mêmes au-dessus des sentimens étroits qu'elles gourmandent chez leurs rivales? Est-ce donc enfin la bonne manière de ramener le peuple à des idées sages que de lui répéter tous les jours qu'on désespère de son avenir, et qu'on le regarde comme un ennemi? Prenons garde que nos classes moyennes, pour avoir eu trop peur de la démocratie, ne se rendent involontairement responsables de tous les excès qu'elle pourra commettre. Prenons garde que le jour où la puissance aura passé dans les mains du parti populaire, accoutumé par nous à ne respecter et à n'adorer que la force, nous ne venions en vain lui faire entendre le langage de la justice et de la raison.

Il est temps de changer de route, c'est l'intérêt particulier des classes moyennes comme l'intérêt général du pays, c'est le salut même de la France qui nous l'ordonne. Il faut en finir au plus vite avec cette période de transition, toujours si agitée, si douloureuse, si stérile. Il importe à la cause de l'ordre que notre démocratie naissante atteigne au plus tôt son âge viril, qu'elle entre en pleine possession d'elle-même, c'est-à-dire en pleine possession de la

liberté. Nous voudrions que la France conservatrice, au lieu de se laisser traîner avec répugnance à la suite de la démocratie victorieuse, comme une esclave enchaînée au char du triomphateur, se mît bravement à la tête du progrès libéral. Nous voudrions la voir agir au lieu de trembler et de dormir. Quand par hasard elle se réveille de la torpeur où elle est plongée, c'est pour jeter sur l'avenir un regard d'épouvante, c'est pour s'écrier que la société est perdue, et qu'il faut opposer au fléau de la démocratie cette résistance désespérée qui ne sert qu'à retarder les catastrophes sans pouvoir les prévenir. Elle ne voit pas que le danger est dans la terreur même qui la paralyse et dans la lâche inaction qui l'étiole.

Oui, la bourgeoisie française est perdue, si elle persévère dans son insouciance et dans son inertie, si elle ne sait que tendre au pouvoir des mains suppliantes en l'implorant comme un sauveur, si au continuel progrès des classes populaires elle ne sait opposer qu'un désespoir stupide ou une résignation plus stupide encore; si aux illusions et aux ambitions juvéniles de la démocratie elle ne répond que par l'emploi de la violence et par l'invocation du sabre, si elle s'en fait détester par ses provocations maladroites et mépriser en même temps à cause de sa peur. Alors la démocratie la supplantera, lui passera impitoyablement sur le corps; alors la bourgeoisie sera écrasée, à moins pourtant qu'elle n'aille au-devant de la servitude, et qu'elle ne tende elle-même le cou au joug de ce nouveau maître. Si au contraire elle envisage résolûment l'avenir qui lui est réservé, si elle accepte la démocratie avec franchise, si pour la modérer elle sait lui emprunter ses propres armes, si elle renonce à toute autre influence que celle de la justice et de la raison, alors, bien loin d'être perdue, nous osons dire que la bourgeoisie ne courra plus aucun danger. Elle se rendra nécessaire à la démocratie, elle jouera le rôle auquel l'appellent naturellement sa position et ses lumières, le rôle de conseillère et de guide du peuple; elle pourra même ressaisir par ce moyen une grande partie de son autorité perdue. Les classes moyennes ne sont pas si désarmées qu'il leur plaît de le dire pour justifier leur découragement et leur mollesse. Elles ont pour soutien l'immense majorité conservatrice de la France, et elles auront pour alliée la démocratie tout entière le jour où elles voudront combattre avec elle pour la revendication de nos libertés. Qu'ont-elles enfin de si précieux à perdre? Que leur reste-t-il aujourd'hui à défendre qu'elles n'aient pas abdiqué d'avance en proclamant le suffrage universel? Nous connaissons déjà tous les inconvéniens du gouvernement populaire, nous n'en connaissons pas les avantages. Il faut choisir entre la démocratie avec toutes ses conséquences libérales et l'emploi systématique, indéfini, du

pouvoir absolu, aboutissant d'abord à la suppression de toutes nos libertés, ensuite à une catastrophe qui serait le châtiment des classes moyennes.

Nous ne demandons pas même à la bourgeoisie de faire une profession de foi démocratique ardente et de jurer à la cause populaire un dévouement désintéressé qu'elle ne ressentirait point. Non, il n'est point nécessaire qu'à tant de faiblesses déplorables elle ajoute l'hypocrisie. Il suffit qu'en acceptant la démocratie elle en exerce les droits pour son propre compte, il suffit qu'elle sorte de l'inaction fataliste où elle s'est complu depuis vingt ans, qu'elle s'exerce aux luttes politiques qui lui furent autrefois familières, qu'elle recouvre en un mot son ancienne virilité. Si elle persiste à voir dans la démocratie moderne une ennemie irréconciliable et éternelle, que du moins elle apprenne à se défendre et à la combattre. Malgré l'apparente sécurité dont elle jouit à cette heure, la bourgeoisie ne trouvera pas toujours auprès d'elle un protecteur qui lui réponde de son salut. S'il est des pouvoirs assez imprudens pour faire aux nations de pareilles promesses, il n'en est pas d'assez forts pour contracter ces engagemens téméraires avec la pleine assurance de les remplir. Que la bourgeoisie ne l'oublie point, le jour n'est pas loin peut-être où il lui faudra défendre à son tour ceux qu'elle avait choisis pour la protéger. Les abandonnât-elle, après une si longue obéissance, aux conséquences irréparables des fautes dont elle est elle-même la complice, il faut toujours qu'elle apprenne à se soutenir de ses propres mains. Autrement elle n'aurait même pas le droit de se plaindre de sa ruine; elle serait submergée sans résistance par la première marée révolutionnaire, et l'histoire ne se souviendrait d'elle que pour proclamer que c'était justice.

Il y a environ quinze siècles, le monde romain se débattait contre les barbares qui pressaient de tous côtés ses frontières. Les digues tenaient ferme contre le flot qui venait les assaillir, et l'empire se flattait de pouvoir résister toujours. Les barbares étaient d'ailleurs ses alliés ou ses tributaires, et il comptait pour les retenir sur la terreur du nom romain; mais ce n'était plus l'ancienne Rome, celle qui avait asservi et dominé le monde. A la vieille et forte race des sept collines étaient venues se joindre vingt nations englobées dans l'empire et admises successivement aux bénéfices du droit de cité. Au sein même de la ville impériale, le sang quiritaire s'était mêlé à celui des affranchis et des fils d'esclaves, descendans dégénérés des nations soumises, où il s'était délayé plutôt que rajeuni. Le peuple romain était puissant encore, mais il n'avait plus cette vertu virile qui est aussi nécessaire pour se conserver que pour s'accroître. Enrichi des dépouilles du monde et absorbé dans les jouissances ma-

térielles, au lieu de veiller lui-même à sa défense comme aux jours de la liberté républicaine, il avait confié le soin de le sauver aux empereurs, chefs et favoris de l'armée. Ceux-ci le défendirent quelque temps avec leurs légions recrutées parmi les barbares, ils les établirent sur les terres de l'empire pour s'en faire des instrumens de domination et pour intimider leurs concitoyens, ils les comblèrent de titres et de richesses, de cajoleries et d'honneurs; mais toute la discipline de ces mercenaires ne put tenir contre l'assaut des multitudes qui venaient se ruer l'une après l'autre sur la proie du monde romain. Le jour vint où les digues furent rompues et où l'inondation barbare se répandit tumultueusement sur l'Europe, pour la dévaster d'abord, ensuite pour la rajeunir et pour la régénérer.

Loin de nous la pensée de dire que l'état actuel de la société française ressemble à cette triste peinture de la décadence de l'empire romain! Voilà pourtant ce que voudraient nous faire croire, si nous consentions à écouter leurs doléances, ces conservateurs effrayés qui n'ont plus ni le courage de se conserver eux-mêmes, ni la sagesse de se résigner. C'est à ces classes bourgeoises paralysées par la peur, à cette Rome d'à présent, sénile et endormie comme l'autre, que nous voudrions crier de toutes nos forces : Il est temps de vous réveiller. La ligne du Rhin et du Danube est franchie; les barbares sont entrés dans la citadelle, appelés par les empereurs. Les digues de la démocratie sont rompues, le flot s'avance lentement, mais sûrement. N'attendez pas qu'il vous surprenne dans votre lit. Levez-vous, marchez à sa rencontre, lâchez toutes les écluses, ouvrez tous les canaux de la vie publique, aidez vous-mêmes la démocratie à se répandre sur la société française, tâchez que cette inondation soit fécondante pour notre sol tant de fois ravagé. Ou bien, si vous persistez à la craindre, faites comme ces bûcherons qui repoussent un incendie par un autre, armez-vous pour la combattre des forces mêmes de la liberté. Ce que vous ne faites point par patriotisme ou par esprit d'équité, faites-le du moins par égoïsme et par intérêt bien entendu. Faites respecter en vous-mêmes les droits que vous avez méconnus, rétablissez à votre profit les libertés que vous avez détruites. Le temps viendra où ces libertés seront votre unique sauvegarde, et où vous serez trop heureux de trouver un refuge à l'abri de ces principes de justice que vous avez si imprudemment ébranlés.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XII.

L'EXCOMMUNICATION ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Il nous semble que toute histoire risque d'être incomplète quand elle n'indique pas l'effet produit par les événemens qu'elle raconte sur la génération qui les a vus s'accomplir. Le brusque enlèvement du pape à Rome, son séjour momentané à Grenoble, sa transportation définitive à Savone, n'ont pas été à coup sûr des faits sans importance pour les contemporains d'un règne qui a donné à la France et à l'Europe tant de spectacles extraordinaires. Si l'on cherche cependant à se rendre compte de l'impression alors ressentie par le public, l'embarras est assez grand, et quelques distinctions deviennent nécessaires. Ainsi que nous l'avons constaté dans notre précédente étude (1), l'émotion avait été extrême sur tout le par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1868.

cours des lieux qu'avait traversés ce cortége singulier d'un pape emmené prisonnier par des gendarmes. Cette émotion, déjà considérable en Italie, avait redoublé quand l'illustre captif avait mis le pied sur le territoire de l'empire français. Les Alpes une fois franchies, le commandant de l'escorte, le capitaine Boissard, avait reconnu l'impossibilité de contenir la foule toujours croissante des gens de la campagne qui se pressaient à chaque village pour saluer Pie VII et recevoir à genoux sa bénédiction. Les mêmes scènes s'étaient continuées à Grenoble. Durant les dix jours que le pape avait passés dans ses murs, du 21 juillet au 1er août 1809, le chef-lieu de l'Isère avait été envahi par des bandes de paysans et de paysannes, accourues non-seulement des communes environnantes, mais de plusieurs des départemens voisins. L'empressement n'avait pas été moins sympathique de la part de toutes les classes de la population urbaine; le maire de la cité dauphinoise avait été le premier à donner l'exemple d'une respectueuse déférence envers le chef de la catholicité. Cette attitude manifestement bienveillante de tous ses administrés avait même forcé la main au conseiller de préfecture chargé en l'absence du préfet de faire face aux difficultés d'une situation pour laquelle il n'avait à l'avance reçu aucune espèce d'instructions. Ce fonctionnaire, assez médiocre d'esprit, plus grossier d'ailleurs que malintentionné, avait été visiblement embarrassé de ses fonctions, et plus d'une fois les murmures de la multitude l'avertirent du mauvais effet que produisait sur elle la familiarité peu séante de ses manières à l'égard d'un hôte aussi vénérable. Quand l'ordre était arrivé de Paris de faire repartir le saint-père pour une résidence qui devait rester encore inconnue, le commandant de la gendarmerie et le conseiller de préfecture, prévoyant le vif désappointement des habitans de Grenoble et résolus de couper court à des manifestations incommodes, avaient dû se concerter pour mettre le pape en voiture pendant la nuit et le diriger sur Valence avant que personne ne pût dans la ville se douter de leur dessein (1).

Ces précautions n'avaient pas été suffisantes. A Valence et sur tous les chemins, le pape avait été aussitôt reconnu, et l'affluence des populations rurales n'avait pas diminué. Partout, malgré le secret gardé sur l'itinéraire qu'il devait suivre, le bruit de l'arrivée du saint-père avait devancé sa présence. Aux approches d'Avignon, le concours était devenu si prodigieux et les manifestations avaient pris un tel caractère, que le commandant Boissard avait non sans raison jugé prudent de ne point s'arrêter dans une ville qui avait

(1) Relation manuscrite en italien du premier valet de chambre de Pie VII. — *British Museum*, n° 8,389.

pendant si longtemps servi jadis de résidence aux souverains pontifes et leur appartenait encore avant la révolution de 89. Pour plus de sûreté, il avait fait amener les chevaux de poste en dehors des remparts d'Avignon, qui sont encore au nombre des plus curieuses constructions dont cette cité est redevable à la magnificence des papes; mais, l'éveil donné, l'intérieur de la ville était tout à coup resté désert. En un clin d'œil, tous les habitans, sans distinction de rang, d'âge et de sexe, s'étaient précipités au-devant de Pie VII. Ce n'était plus, comme aux relais de village, de simples bandes de paysans; c'étaient les personnages les plus considérables de la noblesse et de la bourgeoisie, tout le petit commerce, tout le monde des artisans, qui se confondaient ensemble dans un même mouvement de patriotisme local pour faire honneur au successeur de leurs anciens souverains. Les femmes se faisaient principalement remarquer dans la foule, moins encore par leur nombre que par la vivacité de leurs démonstrations, qui bientôt ne connurent plus de bornes quand apparut le cortége de sa sainteté. Pendant vingt minutes, un assaut incessant, un tumulte indicible, écartèrent les gendarmes; ils durent céder devant la fougue méridionale des mères qui se faisaient un bouclier de leurs enfans qu'elles présentaient à bénir à Pie VII, des jeunes filles qui se glissaient sous le ventre des chevaux, qui montaient sur les roues de la voiture pour y jeter des fleurs et faire toucher leurs chapelets au saint-père. Séparé de l'escorte qui le gardait et salué des acclamations enthousiastes de son entourage féminin, Pie VII avait pu se croire un instant rendu à l'ardente affection de ses sujets, qui naguère, dans ses promenades autour de Rome, lui avaient maintes fois improvisé de pareilles ovations. Si le cœur du saint-père en fut pour un moment consolé, l'inquiétude du commandant Boissard s'en était démesurément accrue. Désormais il prit soin d'éviter autant que possible les grandes villes et de conduire son prisonnier par les routes de traverse les moins fréquentées. On avait ainsi évité Marseille et Toulon; mais, pour se rendre à Savone, il fallait bien suivre l'unique chemin qui longe les bords de la Méditerranée. Quand le saint-père était arrivé au pont du Var, il avait trouvé tous les habitans de la ville de Nice, tous les paysans et les marins du littoral groupés de l'autre côté du fleuve sur la rive italienne. Parmi cette population récemment enlevée à la domination de la maison de Savoie, ce n'était plus le même pêle-mêle de conditions et d'états qui avait partout régné sur le sol de la France. Un certain ordre avait présidé à l'arrangement de la réception qui attendait le souverain pontife. Les ecclésiastiques, revêtus de leurs habits sacerdotaux, s'étaient formés en un groupe séparé. Le corps de la noblesse avait arboré ses antiques devises. Les négocians étaient rangés sous les diverses

bannières particulières à leur négoce, les simples artisans portaient les insignes de leur profession. Innombrable était la foule des spectateurs qui, échelonnés sur les collines environnantes, se tenaient respectueusement à distance, et, la tête découverte, souhaitaient la bienvenue au saint-père par leurs acclamations. Un beau soleil couchant éclairait cette scène; le pape en parut saisi de surprise autant que d'attendrissement, car cet accueil des Niçois lui rappelait d'une façon inattendue celui qu'il avait jadis rencontré à son entrée en France, lorsque, traversant le Rhône à Lyon, il se rendait à Paris afin de couronner l'empereur. Traversant à pied le pont de bateaux, dont la longueur était considérable, Pie VII rencontra à l'extrémité l'ancienne reine d'Étrurie, qui avait voulu être la première à se précipiter à ses genoux. La ferveur tout espagnole avec laquelle cette princesse dépossédée de ses états se mit à solliciter pour elle et pour ses deux enfans la bénédiction du malheureux pontife errant et prisonnier frappa vivement la multitude, et ce fut au milieu de l'émotion générale que, suivi de tous ceux qui s'étaient portés au-devant de lui, Pie VII fit à la nuit tombante son entrée à Nice, dont les rues étaient toutes parsemées de fleurs. Quelques instans après son arrivée, les maisons s'étaient illuminées comme par enchantement. Il en fut ainsi tous les soirs pendant les trois jours que le saint-père passa dans cette ville. Ce furent trois jours de véritable fête. Après avoir erré sur les places publiques à la façon italienne, des bandes de villageois venaient le soir, grâce à la douceur du climat, bivouaquer à la belle étoile autour de la maison du pape, et de temps à autre d'une voix pieuse et triste entonnaient des hymnes sacrées sous ses fenêtres. Lorsque Pie VII quitta Nice pour suivre la route à peine ébauchée de la Corniche, il trouva partout sur son passage les jolies villes du littoral, Monaco, Oneglia et Finale, coquettement pavoisées de drapeaux. Les habitans de la côte avaient construit à la hâte des ponts provisoires en bois et en feuillage sur les torrens les plus difficiles à franchir. Dans les endroits véritablement dangereux, où la litière du saint-père aurait eu peine à passer, les marins en dételaient les chevaux de force et revendiquaient pour eux-mêmes l'honneur de la porter. Si la nuit surprenait le cortége pontifical, des feux s'allumaient à l'instant sur les points de la route qui restaient à parcourir, et des porteurs de torches couraient en avant pour éclairer les pas des chevaux. Loin de se ralentir, ce concours des populations avait toujours été en grandissant jusqu'à l'arrivée du pape à sa destination. Soit donc que l'on consulte les rapports officiels des autorités impériales, soit que l'on s'en rapporte aux relations manuscrites laissées par les Italiens de la suite de Pie VII, soit enfin qu'on prête plus volontiers créance aux souvenirs traditionnellement conservés dans les pays

traversés par le cortége pontifical, il faut reconnaître que de Grenoble à Savone le voyage du saint-père ne fut qu'une longue suite d'ovations. De tous les divers témoignages que nous avons soigneusement consultés, il résulte que, sauf dans de rares localités où grâce à de minutieuses précautions son passage fut habilement dissimulé, la vue du pontife prisonnier ébranla toutes les âmes, et que l'imagination populaire se montra particulièrement frappée par le spectacle d'une si touchante infortune.

Mais hâtons-nous aussi de reconnaître et notons comme un signe caractéristique des temps dont nous nous occupons que cette émotion, très vive et très sincère dans les contrées traversées par le saint-père, ne s'étendit guère au-delà. Dans le reste de la France, à Paris même, on ne sut rien ou l'on sut peu de chose des scènes que nous venons de reproduire. A peine les gens d'église avaient-ils osé s'interroger les uns les autres et se demander entre eux dans leurs sacristies ce qu'on avait fait du chef de la catholicité. Le gros du public ne s'en inquiétait qu'assez médiocrement; son attention était pour le moment tournée d'un autre côté. Depuis l'ouverture de la dernière campagne contre l'Autriche, les esprits avaient suivi avec anxiété les combats qui avaient précédé la grande bataille de Wagram; on commençait maintenant à s'étonner, quoiqu'à tort, du peu de parti que l'empereur avait tiré de sa victoire. A demi rassuré par l'armistice signé à Znaïm, le public attendait avec une impatience fiévreuse l'annonce très désirée d'une paix qu'il savait bien devoir être glorieuse, et qu'il aurait tant souhaité de pouvoir considérer comme définitive. Cette forte diversion imprimée aux préoccupations de la France par les événemens d'Allemagne n'était pas la seule cause de l'indifférence où notre pays était tombé au sujet du pape et des affaires de Rome. Il faut ajouter que depuis assez longtemps il n'en entendait plus du tout parler. Habitué à supprimer les nouvelles qu'il jugeait défavorables à sa cause, ne s'étant d'ailleurs arrêté encore à aucun parti définitif sur ce qu'il ferait du pape, fidèle à son constant système de ne point laisser les journaux toucher de près ou de loin aux questions religieuses, l'empereur avait, de Schœnbrunn, expressément recommandé à tous ses agens de garder et d'imposer le silence le plus absolu sur l'enlèvement de Pie VII à Rome, sur sa venue en France et sur sa translation à Savone. De tous les ordres qu'il pouvait recevoir de ce maître exigeant, si difficile à contenter, qui dans ce moment même se plaignait qu'on se fût en cette délicate occurrence mépris sur ses véritables intentions, la prescription du secret était celle que son ministre de la police, déjà un peu ébranlé dans son crédit personnel, était le plus porté à faire exécuter en toute rigueur. Fouché s'y employa de son mieux. Il avait bien souhaité de faire

le vide absolu autour du saint-père, mais cela n'avait pas été possible. A moins de l'entourer d'une force armée considérable, comment avec quelques gendarmes tenir à distance des masses entières? Ce qui rentrait dans les fonctions du duc d'Otrante, ce à quoi il s'était appliqué avec un zèle extraordinaire et un succès complet, c'était d'empêcher Pie VII de recevoir la visite d'aucune personne considérable, particulièrement celle des ecclésiastiques, qui auraient pu écouter ses doléances avec sympathie et entrer avec lui dans des communications contraires aux desseins de l'empereur. La première mesure prise par Fouché avait été de retenir près de lui à Paris M. Fourier, préfet de l'Isère, sous prétexte, disait-il, de lui épargner une situation désagréable. M. Fourier était un savant distingué qui avait accompagné Napoléon dans la campagne d'Égypte; novice pendant deux ans à l'abbaye de Saint-Benoît, il s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique et passait pour homme de bonne compagnie. Fouché préférait confier l'exécution de ses ordres rigoureux au fonctionnaire subalterne qui le remplaçait provisoirement à Grenoble. Il avait donc chargé le conseiller de préfecture Girard de surveiller attentivement les démarches du saint-père; il lui avait recommandé de ne laisser arriver près de lui ni l'évêque de Grenoble, ni aucun membre important du clergé. Il lui avait surtout prescrit d'intercepter et de garder toutes les lettres qui seraient adressées à sa sainteté. Obéissant scrupuleusement à ses instructions, M. Girard ne permit même pas aux grands-vicaires envoyés de Lyon par le cardinal Fesch de saluer en son nom Pie VII et de lui remettre de la part de son éminence quelque argent qu'ils avaient apporté sur eux, procédé dont l'oncle de l'empereur s'était montré très offensé, et dont il se plaignit assez vivement au ministre des cultes (1).

Cependant l'attention du ministre de la police était surtout portée du côté des journaux. A aucun prix, il ne fallait que les papiers publics, qui relevaient de son département, prononçassent seulement le nom de Pie VII. Il leur était interdit de savoir s'il était en Italie ou en France ou ailleurs; cela ne les regardait à aucun degré. Depuis que le pape avait quitté Rome, il n'était plus arrivé à Paris aucune nouvelle quelconque de cette capitale du monde catholique. Dans *le Moniteur*, qui naguère parlait continuellement des états

(1) « Le conseiller de préfecture, M. Girard, s'est obstiné de défendre à mon grand-vicaire tout accès auprès du pape. En vain cet ecclésiastique a présenté la lettre originale par laquelle votre excellence m'assurait que sa sainteté était libre de recevoir qui il lui plaisait. Mgr de Grenoble lui-même n'a pas été plus heureux; il n'a pas pu voir le pape, ni obtenir qu'on lui remît les lettres de leurs éminences les cardinaux Caprara et Maury... Il est désolant que les agens du gouvernement tel que ce conseiller de préfecture en agissent avec le pape d'une manière aussi dure... » (Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 7 août 1809.)

romains et vantait le bonheur que les gens du pays avaient éprouvé à se voir réunis à l'empire français, il n'était plus question que des provinces du nord et du midi de l'Italie. Ce qui s'était passé aux bords du Tibre, l'assaut donné au Quirinal, la main mise sur la personne du pape, c'étaient là autant d'événemens que les lecteurs de la feuille officielle devaient ignorer complétement. Quand *le Moniteur* se taisait, quel journal aurait osé parler? Le mot d'ordre avait été donné partout. Afin d'obéir à la consigne générale, la feuille préfectorale de Grenoble, où la présence du saint-père avait jeté tant d'émoi, avait dû rester également muette, comme si rien ne s'était passé dans ses murs. Cependant le silence lui-même ne parut pas encore suffisant à Fouché.

En dépit de tant d'efforts, la nouvelle avait transpiré; au conseil d'état, composé des plus dévoués serviteurs de l'empire, elle avait été accueillie avec une sorte de stupeur. M. Regnault de Saint-Jean d'Angely lui-même, malgré son hostilité connue contre la puissance ecclésiastique, se tut quand on la lui annonça et baissa tristement la tête. La société parisienne, déjà façonnée à l'habitude d'assister avec une impassibilité au moins apparente à tant d'actes d'oppression et de violence, s'était étonnée tout bas d'une mesure qui portait à un si haut degré le caractère de la force opprimant la faiblesse, et qui était entachée à ses yeux d'une si monstrueuse ingratitude. Contre cette opinion, d'ailleurs soigneusement cachée, des fonctionnaires publics et des cercles bien informés, il n'y avait rien à tenter. De ce côté, la police impériale était sans prise. D'après les instructions si précises de Napoléon, l'important était d'empêcher la masse de la nation et surtout le bas clergé de s'occuper d'un sujet qui commençait à émouvoir les classes élevées de la société. Comment y parvenir? Assurer officiellement que le pape n'avait pas quitté Rome, c'était impossible. Il était également malaisé de nier absolument qu'il eût mis le pied en France. Quel moyen d'accréditer la version que l'empereur désirait répandre, à savoir que Pie VII s'était de son propre mouvement transporté à Savone? Il y fallait renoncer. Pour dérouter au moins les masses populaires, et pour mieux leur persuader qu'il n'y avait pas le moindre fondement aux bruits malveillans que les vieux partis faisaient courir sur sa prétendue arrestation et sur le séjour momentané qu'il aurait fait à Grenoble, l'esprit inventif de Fouché s'était avisé d'un expédient des plus étranges. Au moment où la curiosité des nouvellistes de la capitale était le plus excitée, alors que chacun était avide de savoir comment *le Moniteur* prendrait sur lui de s'expliquer sur les pérégrinations du saint-père, le ministre inspirateur du bureau de l'esprit public jugea opportun de faire insérer dans la feuille officielle une lettre datée de Grenoble le 1er août 1809. Le

1er août était précisément le jour où, sur les ordres venus du ministère de la police, Pie VII avait été, au grand désappointement des habitans de la cité dauphinoise, brusquement transporté hors de leurs murs. En voyant la date de cette lettre et le nom de la ville d'où elle était écrite, les lecteurs assidus de la feuille officielle s'imaginèrent sans doute qu'ils allaient enfin apprendre quelque chose sur le grand événement auquel chacun s'intéressait autour d'eux. Quelle ne dut pas être la surprise de tous et l'indignation de quelques-uns quand tombèrent sous leurs yeux les lignes que voici : « Les esprits sont ici très préoccupés du passage, dans la commune de Bornin (commune traversée par le pape lors de son arrivée à Grenoble), d'un animal inconnu, que les traces qu'il a laissées font présumer être un reptile d'une grosseur extraordinaire ! » Suivaient pendant une demi-page les détails les plus circonstanciés sur le chemin parcouru par le reptile, qui, après avoir occupé à un si haut degré l'attention publique, avait fini, au dire de la feuille officielle, par s'aller perdre dans un torrent (1). On ne sait en vérité que penser et que dire quand on voit des ministres honorés de la confiance de Napoléon, de cet homme de génie qui avait fait tant et de si grandes choses, qui à l'heure même en accomplissait de si extraordinaires en Allemagne, quoique désormais sans profit et déjà dangereuses pour la patrie, s'abaisser, afin de lui complaire, jusqu'à des ruses aussi grossières. Telle est pourtant la misère fondamentale des pouvoirs absolus, qu'ils ne peuvent, au faîte même de la fortune, se décider à laisser libre cours à la vérité. C'est leur honte d'être obligés d'employer parfois pour la dissimuler les plus misérables subterfuges, et c'est aussi leur châtiment que, surpris tôt ou tard dans ces bas manéges, ils en sont considérablement diminués, et deviennent aux yeux de la postérité non plus seulement odieux, mais ridicules.

II.

Il y avait cependant une cause sérieuse, d'autant plus inavouée qu'elle était plus personnelle, à la mauvaise humeur qu'avait inspirée à l'empereur l'apparition momentanée du saint-père sur le sol de l'empire français. Lorsque, dans sa correspondance datée de Schœnbrunn, il dénonçait à ses ministres ce qu'il appelait couramment la démence de Pie VII, lorsque, dans les lettres mêmes où il rendait justice à l'honnêteté de ses sentimens, il n'hésitait pas à le traiter de prêtre ignorant et fanatique, Napoléon ne cédait pas exclusivement à l'impatience qu'excitait en lui la prolongation de ses

(1) *Moniteur* du 9 août 1809, p. 221.

différends avec la cour de Rome (1). Ce n'était pas non plus seulement pour se venger de sa résistance, pour rendre plus cruelle la situation de son malheureux prisonnier, qu'il avait ordonné à Fouché de faire le silence et le vide autour du pape, et de veiller surtout à ce qu'il ne pût, durant son séjour en France, communiquer avec aucun personnage un peu considérable. La politique lui avait, comme à l'ordinaire, dicté ces rigoureuses prescriptions. Ce qui préoccupait alors l'empereur, c'était de dérober autant que possible à la connaissance de ses sujets le seul acte d'agression, la seule mesure de représaille irritée et violente que, pendant le cours de leur longue querelle, son inoffensif adversaire ait jamais osé hasarder contre lui : nous voulons parler de la bulle d'excommunication.

Il en avait été de la bulle d'excommunication, un moment affichée dans Rome par ordre de Pie VII, comme de sa venue à Grenoble. Tout le monde en avait vaguement entendu parler en France. Excepté parmi les partisans obscurs et d'ailleurs mal renseignés du régime impérial, personne n'en mettait l'existence en doute; mais quelle en était au juste la teneur, dans quelles circonstances et de quelle manière avait-elle été publiée? Nul ne le savait. Chose singulière, c'était précisément dans les régions du pouvoir que circulaient à ce sujet les rumeurs les plus erronées, et, circonstance non moins étrange, c'étaient les propres dépêches des agens de l'empereur à Rome qui avaient accrédité certains récits où figuraient des scènes dramatiques purement imaginaires et de l'effet le plus fâcheux pour le gouvernement. Commentant la lettre de Radet au ministre de la guerre, que nous avons précédemment produite, ou citant les relations officielles du général Miollis à l'empereur, les uns prétendaient qu'après avoir fulminé l'excommunication du haut du balcon du Quirinal le saint-père avait parcouru les rues de Rome, le crucifix à la main, pour ameuter le peuple contre les Français. D'autres racontaient qu'il avait fallu lui livrer un assaut en règle dans son palais, et que Pie VII ne s'était rendu que forcé dans ses derniers retranchemens. La vérité est que, pour justifier auprès du maître la grave résolution qu'il avait été hypothétiquement autorisé à prendre, et qui avait été surtout motivée de sa part par la publication de la bulle d'excommunication, le gouverneur-général de Rome, moins scrupuleux dans sa correspondance qu'il n'était sage dans sa conduite, avait lui-même singulièrement amplifié et presque travesti la nature des événemens qui s'étaient passés à Rome (2). Il en

(1) Voir les lettres du 18 juillet, du 6 août et du 15 septembre 1809; la lettre du 15 septembre, quoique citée dans le second volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

(2) « ..... Le pape s'est opposé à l'arrestation du cardinal Pacca *par des barricades* et une défense qui l'ont entraîné lui-même avec le cardinal. » Le général Miollis à l'em-

était résulté que, ne sachant trop d'abord à quoi s'en tenir sur l'effet que pourrait produire en France un acte que Miollis lui dépeignait comme ayant si fort agité les esprits à Rome, l'empereur commença par se résoudre à faire les plus grands efforts pour l'ensevelir, autant qu'il dépendrait de lui, dans un oubli profond, affectant de n'y attacher pour son compte aucune espèce d'importance. En réalité, rien de plus faux. Ce grief, quoique habilement dissimulé, a toujours été profondément ressenti par l'empereur. Il lui a, d'après les circonstances, inspiré successivement des conduites très diverses, et arraché, suivant l'humeur du jour, des paroles empreintes tour à tour de la colère la plus insultante ou du plus hautain mépris. Jamais, au fond, la blessure n'a été complétement cicatrisée. Ce fut, sans qu'il en voulût jamais rien laisser paraître, le sentiment de l'injure reçue qui convertit en un duel à mort la lutte maintenant engagée par le souverain français contre le chef de la catholicité, et nous méconnaîtrions étrangement les nécessités de notre sujet, si nous évitions de donner à cet épisode de l'excommunication la place qu'elle mérite d'occuper dans l'étude que nous avons entreprise.

« Parmi les singularités qui forment une partie si considérable de l'histoire de ces dernières années, écrivait l'abbé de Pradt en 1818 (1), aucune peut-être n'a présenté des caractères aussi frappans que cette bulle d'excommunication lancée contre le prince le plus puissant de son temps... Il y avait mille ans d'intervalle entre la dernière et celle-ci. Après une si longue interruption, la nouvelle apparition de ce fantôme dut paraître bien étrange, et Rome put à raison passer pour n'avoir guère consulté l'art de vérifier les dates. Lorsque les anciens papes recouraient à l'usage de cette arme, continue l'ancien archevêque de Malines, ils faisaient ce qui était dans l'esprit de leur temps. L'excommunication était alors tout ce qu'il y avait de plus redoutable dans la main qui en était armée et le pire des maux pour ceux qui en étaient atteints. Il y avait par conséquent de l'harmonie entre le principe de l'action et son résultat; mais quand une autre disposition des esprits a créé un autre ordre de choses, lorsque le glaive qui perçait les plus fortes cuirasses se trouve émoussé, et lorsque ce qui était le plus redoutable a cessé d'être redouté, par suite du même principe qui a fait agir dans un temps, il aurait maintenant fallu s'abstenir. Quand des armes de cette espèce ne tuent pas sur la place, il faut les laisser dans le fourreau. Quelque considération peut s'attacher à leur repos et quelque vertu à l'incertitude

pereur, 6 juillet 1809. — « Lorsque le général Radet fut parvenu *à son dernier retranchement...* » — « ... Il se fit en même temps un rassemblement tumultueux où l'on criait : « *Mort aux excommuniés !..* » Le général Miollis à l'empereur, 7 juillet 1809.

(1) *Les Quatre Concordats*, t. II, p. 394.

de leur effet, car on ne peut juger d'une machine dont on n'a point fait l'essai, tandis que la déconsidération la plus complète est le résultat le plus inévitable d'une tentative avortée. Alors on risque de se tuer soi-même par l'usage de l'arme que l'on destinait à tuer son adversaire. C'est ce qu'a éprouvé le pape... Beaucoup de personnes ne pouvaient consentir à croire à l'existence de la bulle d'excommunication et la regardaient comme une supposition inventée dans une vue hostile au pape, tant ses résultats étaient clairs. En effet, cette démarche partageait les torts entre Pie VII et Napoléon. Elle enlevait au premier ce qui lui avait exclusivement appartenu jusqu'alors, l'intérêt combiné de ses fonctions et de sa faiblesse, de son caractère et de ses malheurs... On commença à croire que Napoléon pouvait avoir moins de torts qu'on ne l'avait supposé jusque-là. On se rapprocha de lui comme de l'objet d'une attaque offensante pour l'esprit humain;... peu s'en fallut que de persécuteur qu'on l'accusait d'être il ne parût à son tour persécuté, et la cour de Rome avait trouvé là le moyen de gâter une belle cause... »

Nous avons reproduit ce passage de l'auteur des *Quatre Concordats* parce qu'il représente assez bien, quoique avec un peu d'exagération, l'impression alors ressentie non-seulement par le public en général, mais aussi, il ne faut pas le dissimuler, par une partie notable des membres de ce clergé impérialiste parmi lesquels l'archevêque nommé de Malines allait jouer un rôle désormais très actif et parfois assez prépondérant. Où l'abbé de Pradt se trompe complétement, c'est quand il suppose que, d'accord avec les ennemis de l'empereur, et fondant quelques espérances sur les embarras militaires qui suivirent la bataille d'Essling, Pie VII avait intentionnellement lancé la bulle d'excommunication au moment où la fortune de Napoléon lui avait paru chanceler en Allemagne. Nos lecteurs savent qu'il n'en est rien, et que le pape ne choisit pas son jour. Ce fut à l'heure même de la prise de possession de ses états, pendant que retentissait à ses oreilles le bruit des salves d'artillerie qui saluaient le drapeau français arboré au château Saint-Ange, que Pie VII, violemment indigné de cet acte de spoliation et cédant aux vives instances de son secrétaire d'état, le cardinal Pacca, avait ordonné la publication immédiate de la bulle d'excommunication, qui avait été pendant la nuit affichée sur les murailles des principales églises de Rome. Peut-être se souvient-on aussi que, relisant une dernière fois l'œuvre depuis longtemps élaborée par le cardinal di Pietro, le saint-père avait un instant témoigné quelque inquiétude sur la teneur de la bulle et *trouvé bien fortes les expressions qu'on y employait contre le gouvernement français.* Cependant, les circonstances pressant, il avait signé, non sans trouble, cette pièce, dont le moindre tort était d'être fort longue

et passablement diffuse. Le docte et pieux cardinal di Pietro, très aimé du souverain pontife, n'en avait pas été le seul rédacteur. Il s'était aidé du concours de deux théologiens renommés pour leur science canonique, les abbés Fontana et Gregori.

Le mérite et les vertus de ces trois auteurs de la bulle étaient au-dessus de toute contestation, mais c'était un mérite et des vertus purement ecclésiastiques. Il n'y avait pas un seul d'entre eux qui fût le moins du monde versé dans les affaires de son temps ou seulement capable de discerner instinctivement quels écueils il importait d'éviter, et quel langage il convenait en si grave occurrence de faire tenir au chef de la catholicité. Non-seulement celui qu'ils avaient mis dans la bouche de Pie VII était intempestivement emprunté aux plus vieilles formules de la chancellerie pontificale, mais il contrastait étrangement par un accent dur et presque altier avec le style ordinaire du modeste pontife. Rien ne rappelait moins sa douceur inaltérable que le ton général de cette pièce et certaines maximes imprudemment hasardées par ses malencontreux interprètes. Que dans cette bulle, destinée à un si grand retentissement, d'une autorité si considérable sous le rapport de la religion et de si grande conséquence en politique, on eût confondu ensemble d'un bout à l'autre, à chaque page, presque dans chaque phrase, les reproches de l'ordre purement temporel et ceux d'un caractère exclusivement spirituel, que dans l'énumération infiniment détaillée des griefs du pape on les eût tous mis pêle-mêle sur le même plan, les plus sérieux venant à la suite des plus futiles, cela était évidemment une maladresse bien dommageable pour la cour de Rome; mais cette première maladresse devenait presque insignifiante en comparaison de celle qui consistait, lorsqu'on avait à se plaindre d'un souverain — objet de la jalousie et des rancunes de tant d'autres princes qu'il avait vaincus et humiliés, à proclamer en même temps certaines doctrines qui semblaient tout justement calculées pour ranger contre soi et du côté de l'empereur tant d'alliés naturels. A coup sûr, en Europe comme en France, les partisans éclairés de la cause du saint-siége durent se demander ce qu'était devenue la sagesse traditionnelle du Vatican, lorsqu'ils découvrirent au beau milieu de la sentence pontificale ce paragraphe : « si nous ne voulons pas être accusé d'indifférence et de lâcheté, ou même d'avoir honteusement abandonné la cause du Seigneur, il ne nous reste plus qu'à faire taire toute considération humaine et toute prudence charnelle pour mettre en pratique ce précepte de l'Évangile : *s'il refuse d'écouter l'église, qu'il soit à vos yeux comme un païen et un publicain.* Que nos persécuteurs apprennent donc une fois que la loi de Jésus-Christ les a soumis à notre autorité et à notre trône, *car,*

nous aussi, nous portons le sceptre, et nous pouvons même dire que notre puissance est bien supérieure à la leur, à moins qu'on ne prétende qu'il est juste que l'esprit le cède à la chair, et que les intérêts du ciel passent après ceux de la terre (1). »

Telle était la teneur des passages qui avaient le don fatal d'exciter à la fois la colère sourde et les sarcasmes affichés et bruyans de l'empereur des Français. On devine avec quelle habileté il savait s'en servir pour plaisanter sur son excommunication, pour se moquer rudement, quelquefois devant eux, des cardinaux et des évêques, qui n'en communiquaient pas moins avec lui *in divinis*, et, malgré les prescriptions de leur chef, ne se faisaient pas faute d'assister tous les dimanches à la messe de celui qu'ils avaient reçu ordre de fuir comme un païen et comme un publicain. L'abbé de Pradt ne rapporte donc que la vérité quand il met ainsi l'empereur en action dans des scènes qui se sont le plus souvent passées sous ses yeux. Peut-être a-t-il cependant le tort de n'avoir pas suffisamment indiqué que c'était particulièrement devant les ecclésiastiques comme lui que Napoléon se livrait à ces sortes de plaisanteries. Ce dédain dont il faisait parade devant eux cessait assez vite hors de leur présence, et ce mépris affecté faisait place à un tout autre sentiment quand il en parlait soit aux ministres exécuteurs de ses volontés, soit même aux membres du conseil d'état qui possédaient sa confiance. Il n'avait pas en effet échappé à la perspicacité de l'empereur que la mesure prise par le souverain pontife pouvait produire des effets très fâcheux dans les pays catholiques nouvellement annexés, restés en communication intime avec le saint-siége et de vieille date habitués à lui obéir ponctuellement, comme en Belgique par exemple et dans les Flandres, où les prières *pro imperatore* furent en réalité presque complétement supprimées à cette époque, au moins pour quelque temps. Il en craignait également les conséquences possibles en Bretagne, en Normandie, dans la Vendée, au sein de toutes ces populations qui écoutaient encore volontiers la voix de leurs prêtres, parmi lesquelles la conscription n'avait jamais été populaire, et dont la soumission commençait à être mise à si rude épreuve par les fréquentes levées d'hommes. D'inquiétudes tout à fait sérieuses, il n'en éprouvait pas encore; mais ce serait méconnaître la prévoyance naturelle de l'empereur et ses dispositions facilement ombrageuses que de s'imaginer qu'il n'ait pas d'abord été frappé des dangers qui pouvaient résulter

(1) Bulle d'excommunication publiée et affichée dans Rome le 10 juin 1809. Cette bulle, comme toutes les pièces officielles émanées de la chancellerie pontificale, est écrite en latin. Elle porte en tête : *Pius. P. P. VII, ad perpetuam memoriam.* Elle commence par ces mots. *Quum memoranda...* Nous avons suivi la traduction donnée dans les *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 129.

pour lui de la publicité donnée à la bulle d'excommunication. A peine avait-il reçu à Schœnbrunn l'exemplaire latin qui lui avait été directement adressé par le général Miollis, qu'il avait immédiatement ordonné à son nouveau ministre des cultes, M. le comte Bigot de Préameneu, de le faire traduire en grand secret, de lui mander ce qu'il pensait de la bulle d'excommunication, et quel parti il valait mieux prendre à ce sujet.

Les matières sur lesquelles il était consulté n'étaient à aucun degré nouvelles pour ce correspondant de l'empereur. Élevé au séminaire de Rennes, qu'il avait ensuite quitté pour étudier exclusivement le droit, avocat au barreau de Bretagne en 1778 et reçu en la même qualité l'année suivante au parlement de Paris, M. Bigot de Préameneu avait été lié dès sa jeunesse avec M. Portalis, non-seulement par les affinités de leur commune profession, mais par le goût élevé des mêmes études et par une certaine analogie d'opinions. Membre de l'ancienne assemblée législative, M. Bigot y avait fait preuve de modération autant que de courage à propos des affaires du clergé et des mesures sévères prises contre les prêtres insermentés. Retenu à Paris pendant la terreur, il n'avait dû la liberté et la vie qu'au 9 thermidor. Les dangers qu'il venait de courir l'ayant à cette époque profondément dégoûté de la vie publique, l'ancien avocat était tout naturellement retourné à ses études favorites du droit. Sa réputation comme jurisconsulte n'avait pas tardé à le faire admettre en 1799 à l'Institut dans la section des sciences morales et politiques. Ce fut dans le sein de ce corps illustre que le premier consul vint le prendre après le 18 brumaire pour le nommer commissaire du gouvernement près du tribunal de cassation. Quelques mois après, il le désignait, avec Tronchet et Portalis, pour rédiger le projet préliminaire de code civil destiné à être érigé en loi générale. L'exposé des motifs du titre des absens, celui de la paternité et de la filiation, celui des donations entre vifs et des testamens, qui étaient l'œuvre personnelle de M. Bigot, furent alors particulièrement remarqués, et lui valurent l'entrée au conseil d'état (21 décembre 1801). Peu de temps après, 20 août 1802, il devenait président de la section de législation en remplacement de M. Boulay de la Meurthe. On le voit, tous les précédens de sa carrière, sa liaison restée intime avec M. Portalis, désignaient particulièrement M. Bigot de Préameneu au choix de l'empereur quand, au mois d'août 1807, il eut le malheur de perdre son habile ministre des cultes, au moment où les différends avec la cour de Rome, jusque-là plutôt politiques, prenaient tout à coup une tournure presque exclusivement religieuse et de la plus extrême gravité. Les nuances mêmes, soit d'opinion, soit de caractère, qui sur ces questions délicates avaient toujours séparé lé-

gèrement les deux amis étaient de nature à déterminer en cette occasion les préférences du chef de l'état. M. Bigot de Préameneu, de mœurs graves et gallican de principes comme M. Portalis, avait plus que lui gardé contre les doctrines et les pratiques traditionnelles du saint-siége quelque chose des profondes méfiances et de la sourde hostilité qui, sous l'ancien régime, constituaient le véritable esprit de corps des parlemens français, particulièrement ceux des barreaux de Paris et de la Bretagne. Dans sa présente tendance à s'armer de toutes pièces contre les agressions spirituelles du pape et les théories ultramontaines, dans sa disposition actuelle à punir suivant toute la rigueur des lois civiles les moindres velléités de résistance du clergé, Napoléon était assuré de trouver chez son nouveau ministre des cultes, outre la déférence qui n'a jamais fait défaut à aucun des fonctionnaires de l'empire, cette ardeur empressée qui résulte de la ferme persuasion qu'on s'acquitte d'une tâche pénible peut-être, mais juste et nécessaire. Hâtons-nous d'ajouter que la douceur de M. Bigot de Préameneu et l'aménité de ses formes ne laissaient rien à désirer. Personne n'avait moins que lui de goût pour les mesures de persécution ou seulement de contrainte. S'il détestait les maximes de ses adversaires ultramontains, il était sans animosité contre leurs personnes. Autant qu'il dépendait de lui, il les protégea toujours, sans en rien dire, contre les violentes colères du chef de l'état. Obligé par sa position d'exécuter ponctuellement les sévérités parfois impitoyables de Napoléon, il s'appliqua le plus souvent à les tempérer, au moins en secret; plus d'une fois il y réussit, et les pièces nombreuses qui nous ont passé sous les yeux témoignent de la façon la plus honorable pour sa mémoire à quel point, lorsqu'éclatèrent les orages de 1809 et de 1811, les cardinaux italiens et les évêques français, objet du courroux de l'empereur, durent s'estimer heureux de rencontrer pour intermédiaire auprès d'un maître si redoutable un ministre à coup sûr très soumis à ses volontés, mais qui, sans lui désobéir et sans trop se compromettre, fort de la confiance qu'il était sûr d'inspirer, savait au besoin prendre sur lui d'adoucir quelque peu les mesures auxquelles il n'était pas toujours en son pouvoir de s'opposer.

Les convictions foncièrement gallicanes qui étaient de vieille date celles de M. Bigot de Préameneu, sa tendance naturelle à entrer dans les vues de l'empereur avec le secret désir de les mitiger un peu, nous semblent se révéler, telles que nous avons essayé de les indiquer, dans le mémoire substantiel qu'en réponse aux lettres venues d'Allemagne le nouveau ministre des cultes s'empressa d'adresser à l'empereur le 3 juillet 1809, c'est-à-dire juste trois jours avant que ne fût livrée la décisive bataille de Wagram. Après avoir assuré à Napoléon qu'il avait, suivant ses or-

dres et pour plus de secret, dicté lui-même la traduction de la bulle d'excommunication au secrétaire-général du ministère, M. Bigot exprimait en ces termes l'impression qu'il en avait reçue.

« Il paraît, disait-il en commençant, que le pape a senti lui-même que les excès dans lesquels les anciens pontifes avaient donné en attribuant à leurs excommunications des effets relatifs aux droits des souverains et à l'obéissance des peuples seraient aujourd'hui ridicules, s'ils n'étaient considérés comme des crimes d'état. Il s'est expliqué à cet égard par la phrase suivante : « mais tandis que nous sommes forcé de faire sortir du fourreau le glaive de la vérité, nous ne pouvons oublier que nous tenons aussi sur la terre, malgré notre indignité, la place de celui qui, en exerçant sa justice, ne cesse pas d'être le Dieu de la miséricorde; c'est pourquoi nous défendons expressément, en vertu de la sainte obéissance, à tous les peuples chrétiens et surtout à nos sujets de causer, à l'occasion des présentes lettres ou sous quelque prétexte que ce soit, le moindre tort, le moindre préjudice, le moindre dommage à ceux que ces censures regardent, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits ou prérogatives... » On ne remarque pas moins ici, poursuivait le comte Bigot de Préameneu, la subtilité et les prétentions de la cour de Rome, en ce que le pape ne semble faire que par rémission et par indulgence ce qui eût été de sa part, s'il l'eût osé, l'excès le plus coupable.

« Il est encore vrai qu'en même temps qu'il parle du maintien de la soumission aux autorités, le saint-père cherche à peindre avec les couleurs les plus noires les mauvais traitemens et les vexations qu'il assure avoir essuyés depuis le 2 février dernier. Il répète ce qu'il a déjà avancé dans les protestations et les allocutions que votre majesté connaît. On ne peut se dissimuler que la publicité qu'il cherche à donner à ces actes n'ait été dans l'intention de former un parti; mais votre majesté sait aussi combien cette tentative a été et restera nulle et sans effet, et je ne vois aucune portion de l'empire où la nouvelle forme donnée au gouvernement de Rome fasse une impression qui puisse causer quelque trouble ou donner seulement la moindre inquiétude. S'il y a dans le nord de la Belgique quelque fermentation, elle est demeurée jusqu'à présent sans conséquences. J'ai d'ailleurs écrit aux évêques de se tenir sur leurs gardes et de m'avertir exactement. De leur côté, les ministres de la police et de la guerre exercent la plus sévère surveillance. Ainsi la bulle peut être considérée comme une vaine et inutile protestation, du genre de celles que votre majesté a toujours laissées tomber d'elles-mêmes (1). »

Après avoir ainsi rassuré l'empereur sur ce qui pouvait exciter le plus vivement son inquiétude, c'est-à-dire sur les atteintes que

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, à l'empereur Napoléon Ier, 3 juillet 1809.

la mesure du saint-père pouvait porter à l'exercice de son pouvoir, M. Bigot examinait s'il était à craindre que la bulle d'excommunication eût, comme censure et peine ecclésiastique, des effets extérieurs.

« Je ne le pense pas, disait-il; votre majesté n'est nulle part nommée. Or il est de règle, remarquent les canonistes, que l'église ne veut pas comprendre les souverains dans les peines prononcées pour entreprise des seigneurs temporels. Ainsi elle ne croirait pas s'expliquer assez en disant : *quoiqu'ils brillent de l'honneur de quelque grande dignité que ce soit; quoique ce soient des personnes dignes d'être notées spécialement* (1). Or ce sont les expressions de la bulle du 10 juin. Ainsi, dans le système même des canonistes, on doit décider que l'intention du saint-père n'a pas été que votre majesté fût atteinte par sa bulle, puisqu'il savait que ces désignations étaient insuffisantes. Il y a plus, la bulle ne frappe qui que ce soit... Nul n'étant spécialement frappé de l'anathème, il faut dire ou qu'elle n'atteint personne, ou qu'elle s'étend aux administrateurs et agens de tous les degrés, à tous les militaires et généralement à tous les citoyens qui reconnaîtront le nouveau gouvernement, et comprendre ainsi tout le monde dans une même mesure, c'est en réalité la rendre tout à fait illusoire.

« Quelles sont d'ailleurs les peines de l'excommunication prononcées par les canons, et notamment par le concile de Trente, cité dans la bulle? C'est de n'être pas admis à la communion avec les fidèles, et, si on ne vient pas à résipiscence dans l'année après les mentions légitimes, d'être poursuivi canoniquement comme suspect d'hérésie; mais comment éloigner de cette communion celui contre lequel il n'y a pas de condamnation? Il ne peut donc y avoir, sous les rapports ecclésiastiques comme sous les rapports civils, aucun effet extérieur à cette bulle, que le pape ne charge personne d'exécuter. Elle doit être uniquement considérée comme une dernière protestation, ce qui en pareille circonstance est insignifiant. Sans doute, ajoutait l'ancien président de la section de législation, si cette bulle était portée à votre conseil d'état, toutes les voix se réuniraient pour la rejeter avec les plus fortes qualifications, parce que, sur les points les plus importans, elle est absolument contraire aux libertés de l'église gallicane, et encore parce que le pape, sans dire un mot des causes qui lui ont fait retirer le pouvoir temporel, se livre à toutes les injures qu'il a pu imaginer. »

Cependant le comte Bigot de Préameneu ne pensait pas qu'il fallût avoir en cette circonstance recours au conseil d'état. Si sa majesté lui permettait d'énoncer son opinion, il persistait au contraire à croire qu'il valait mieux ne pas produire du tout cette

(1) *Mémoires du clergé*, t. VI, p. 978.

pièce, d'abord parce qu'elle n'était qu'une protestation sans force, ajoutée à tant d'autres qui avaient été sans conséquences, mais surtout parce que l'intervention du conseil ne pouvait avoir pour but que d'empêcher la bulle d'être publiée et exécutée dans l'empire. Or, disait le nouveau ministre des cultes avec une assurance parfaitement fondée, nulle autorité ne la publiera, et ne cherche, même secrètement, à la répandre, et quant à l'exécution, elle ne peut non plus en avoir aucune, par rapport aux droits temporels de ceux qu'elle concerne, puisque ces droits sont réservés, et par rapport au spirituel à cause de sa généralité. S'il y avait enfin des têtes exaltées en faveur du pape, c'était par voie de police qu'il faudrait les contenir. L'annulation de la bulle par le conseil d'état, loin de refroidir les esprits, fixerait encore plus l'attention, et la malveillance en profiterait. Il ne s'agissait nullement en effet d'une bulle par laquelle le pape cherchât à engager les sujets de l'empereur à agir contre sa personne ou contre son gouvernement. « Le pape est dépossédé, disait le ministre en terminant; il se sert de ses armes spirituelles pour déterminer ceux qui le dépossèdent à le remettre en possession, et le conseil d'état n'a pas à connaître des intentions politiques de votre majesté. » Après avoir pris la liberté d'exprimer ainsi son opinion, M. Bigot n'attendait plus que les ordres de l'empereur pour les exécuter (1).

Soit que les raisons de son ministre aient eu le don de le persuader, soit plutôt que le gain récent de la bataille de Wagram l'eût disposé à reprendre sa confiance accoutumée dans son ascendant sur l'Europe et dans la soumission plus que jamais assurée de ses sujets, particulièrement des membres de son clergé, l'empereur se contenta de répondre à M. Bigot de Préameneu que la bulle d'excommunication était une pièce si ridicule qu'elle ne méritait pas qu'on y fît attention (2). A cette époque, Napoléon ignorait encore l'arrestation du pape à Rome et sa courte apparition à Grenoble. Sitôt qu'il en fut informé, l'idée lui vint que les personnes faisant partie de la suite de sa sainteté pourraient divulguer en France la nouvelle d'une mesure à l'égard de laquelle il affectait, nous l'avons dit, de manifester une si complète insouciance, mais qui ne laissait pas de troubler quelque peu son apparente quiétude. Des ordres furent immédiatement donnés, et nous voyons par les récits du cardinal Pacca et par ceux des serviteurs du saint-père que recommandation expresse leur avait été faite, sous peine des plus terribles châtimens, de ne pas laisser échapper le formidable se-

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur Napoléon Ier, 3 juillet 1809.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

cret, encore si bien gardé, mais déjà vaguement soupçonné en France. Aux insistances d'un habitant d'Avignon qui s'était glissé près de lui pour s'informer bien bas de ce qui en était de l'excommunication lancée par le pape contre l'empereur, le valet de chambre de Pie VII avait répondu plus bas encore qu'il ne pouvait rien dire, et qu'il y allait de sa vie (1).

C'était surtout à cause de la part prise à la publication de la bulle, de l'honneur qu'il prétendait en tirer et du soin qu'il aurait probablement pris, s'il était resté libre, à la faire partout connaître, que l'ancien secrétaire d'état du pape, le cardinal Pacca, avait été tenu au secret à Grenoble, et, pendant les quatre années qu'il passa étroitement renfermé à Fenestrelle, privé de toute communication au dehors; mais là ne se bornaient point les précautions de l'empereur. Elles s'étendirent sur une autre bulle fort ancienne interdite de tout temps en France, mais bien connue en Italie sous le nom de la bulle *In cœna Domini*. D'ordinaire ce sont les premiers mots d'une bulle qui servent à la désigner : celle-ci, dont on ignore l'origine, retouchée par plusieurs papes, notamment par Jules II (Della Rovère), par Paul V (Borghèse), et en dernier lieu par Alexandre VII (Chigi), s'intitulait ainsi parce qu'on la lisait publiquement le jeudi saint en présence du pape, entouré des membres du sacré-collége et des évêques romains. D'après un vieil usage conservé jusqu'en 1773, le pape, après la lecture, prenait un flambeau allumé et le jetait à terre sur la place publique en signe d'anathème contre ceux qui d'une façon quelconque porteraient atteinte aux biens temporels de l'église. C'était à cette bulle que Pie VII avait emprunté plusieurs des dispositions contenues dans celle du 10 juin 1809. Comme toutes les bulles des papes, elle se trouvait en vente chez les libraires d'Italie, et peut-être quelques-uns d'entre eux l'avaient-ils en cette occasion exposée à dessein devant les regards des curieux. Toujours est-il qu'un décret pris en Italie la déclara incontinent attentatoire à l'autorité impériale et subversive de tout gouvernement. Défense fut faite à toutes personnes, de quelque état et dignité qu'elles fussent, laïques ou ecclésiastiques, de lui donner une publicité quelconque, sous peine de voir procéder extraordinairement contre elles pour avoir troublé le repos public (2).

En ce qui concernait la France, l'empereur se croyait fondé à penser que personne ne s'aviserait de donner la moindre publicité à la bulle du 10 juin. Il se tenait assuré de tous les évêques, et par eux

(1) Relation manuscrite italienne de la transportation du saint-père à Savone, par son premier valet de chambre. — *British Museum*, n° 8,389.

(2) Rapport sur un mémoire du vice-roi d'Italie concernant la bulle *In cœna Domini*, 5 août 1809.

de tous les curés. Il n'était pas aussi tranquille à l'endroit des prêtres réguliers, et non pas seulement des jésuites, qu'il ne pouvait souffrir, mais des missionnaires, qui, n'appartenant à aucun diocèse en particulier, pouvaient plus aisément échapper à la surveillance de son ministre de la police et devenir les dangereux colporteurs de la bulle d'excommunication. Il se hâta donc de pourvoir à ce péril. « Je ne veux point de missions en France, écrit-il le 12 septembre 1809 à M. Bigot de Préameneu. Vous voudrez bien écrire une circulaire aux archevêques et évêques pour leur dire que je ne connais qu'eux, les curés et les succursaux, et que je n'entends pas que des missionnaires faisant profession de prédicateurs errans parcourent l'empire. Je donne des ordres dans ce sens au ministre de la police... Je ne veux plus de missions quelconques. J'avais permis un établissement de missionnaires à Paris, et je leur avais accordé une maison; je rapporte tout. Je me contente d'exercer la religion chez moi; je ne me soucie point de la propager à l'étranger. Ces missionnaires d'ailleurs sont pour qui les paie, pour les Anglais, s'ils veulent s'en servir. Présentez-moi un projet de décret là-dessus; je veux en finir. Je vous rends responsable si au 1er octobre il y a encore en France des missions et les congrégations (1). » Trois jours après, ses soupçons se portaient sur les conférences que faisait à Saint-Sulpice M. de Frayssinous, l'un des protégés de son oncle, le cardinal Fesch, maintenant trop porté à ses yeux pour le saint-père. N'était-il pas à craindre qu'on ne s'y occupât, sous prétexte d'exercices religieux, de la bulle d'excommunication? C'était un risque qu'il ne voulait point courir pendant son absence. « ... Il paraîtrait, écrit l'empereur de Schœnbrunn à son ministre de la police, que dans les conférences qui se tiennent à Saint-Sulpice les prêtres se conduisent mal et excitent le cagotisme. Il est convenable que vous insinuiez sans bruit aux vicaires de Paris, si les conférences ont lieu, de les ajourner jusqu'à l'avent, et dans cet intervalle de leur faire bien comprendre que je ne peux plus tolérer ces conférences. Si elles ne se tiennent plus, conseillez-leur sur-le-champ de ne pas les laisser renouveler, car je n'entends pas qu'elles aient lieu davantage (2). » La semaine suivante, il demandait à Fouché de lui envoyer promptement un rapport sur un complot « que des cagots tramaient à Bordeaux (3); » mais il ne suffisait pas de surveiller des prêtres obscurs, il était bon d'avoir aussi sous sa puissance immédiate les personnages considérables qui avaient eu le tort de mettre

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 459.

(2) Lettre de l'empereur au comte Fouché. Schœnbrunn, 15 septembre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 477.

(3) Lettre de l'empereur au comte Fouché. Schœnbrunn, 23 septembre.

eux-mêmes la main à la bulle d'excommunication, et particulièrement le principal auteur de celle-ci, le cardinal di Pietro. « Réitérez, écrivait l'empereur à M. Bigot, l'ordre au général Miollis de faire partir sur-le-champ tous les cardinaux qui sont encore à Rome, entre autres le cardinal di Pietro. Cet ordre sera exécuté dans les vingt-quatre heures après la réception de notre lettre sous peine de désobéissance (1). » Les théologiens qui avaient travaillé en sous-ordre à la bulle n'étaient pas non plus oubliés. — « Donnez ordre au général Miollis d'envoyer à Paris Mgr Gregori et généralement tous ceux qui montreront des pouvoirs pour les affaires spirituelles, qui ne doivent plus être gérées à Rome (2). »

C'était quelque chose à coup sûr d'avoir arrêté en cette circonstance la circulation des nouvelles fâcheuses, et d'avoir supprimé les documens qui pouvaient ébranler son crédit; mais l'empereur croyait encore n'avoir rien fait quand, après avoir coupé court aux discussions incommodes et interdit la propagation des idées qui lui déplaisaient, il n'avait pas à l'avance dirigé sourdement l'opinion dans le sens conforme à ses desseins. Si occupé qu'il fût de mettre la dernière main aux arrangemens léonins qu'il était en train de dicter à l'Autriche, il avait, conformément à ses habitudes, trouvé le temps d'écrire de Schœnbrunn à M. Bigot de Préameneu pour lui recommander de faire préparer « deux ouvrages soignés qui passeraient sous ses yeux, l'un ayant pour titre : *le Concordat de Léon X*, l'autre : *Histoire des guerres que les papes ont faites à la puissance qui avait de la prépondérance en Italie et spécialement à la France.* » L'idée primordiale de ce dernier ouvrage devait être « que les papes ont fait constamment la guerre à toute puissance qui acquérait de la prépondérance en Italie, qu'alors ils employaient les armes spirituelles pour soutenir le temporel : de là des désordres incalculables dans l'église; que les papes n'ont jamais été engagés dans des guerres que dans des vues mondaines et pour donner des souverainetés à leurs neveux. » Cet ouvrage devait être fait « par un homme qui resterait constamment dans les principes de la religion, en se tenant rigoureusement sur la limite qui distingue le temporel du spirituel (3). » Plusieurs ouvrages commandés dans cet esprit furent en effet présentés à Napoléon, mais il ne semble pas qu'il en ait été très content. « Le travail du sieur André, écrit-il le 15 décembre à son ministre des relations extérieures,

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Trianon, 18 septembre 1809. Cette lettre n'a pas été insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 13 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 128.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Schœnbrunn, 3 octobre 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoleon Ier*, t. XIX, p. 546.

ne me paraît pas remplir mon but (1). » Dans cette même lettre à M. de Champagny, après avoir énuméré toutes les thèses que l'auteur devrait traiter, l'empereur exprime le désir de voir terminer ce travail par une sorte de consultation établissant « qu'il y avait deux partis à prendre à l'égard du saint-siége : le premier, d'établir un patriarche et de se séparer de la cour de Rome, comme avait fait l'Angleterre (discuter les avantages et les inconvéniens de ce parti); le deuxième, de détruire le pouvoir temporel en réunissant les états romains à l'empire français (établir l'obligation, dans les circonstances actuelles, de cette mesure, légitimée par la conduite de Rome). » En attendant qu'il rencontrât le livre qui devait enfin le satisfaire complétement, Napoléon était si possédé de son idée de dénoncer le saint-siége à l'indignation de ses sujets soit de France, soit d'Italie, qu'il n'avait pas hésité à s'adresser en même temps à ses ministres des cultes dans les deux pays. « Je vous prie de me faire un mémoire historique, mandait-il à M. Aldini, tendant à prouver la question suivante : les papes ont toujours été les ennemis de la puissance qui prédominait en Italie; quand les Allemands triomphaient, ils appelaient les Français; quand la victoire avait rendu les Français les maîtres, ils se liguaient avec les Allemands et les chassaient (2). » — « Dans votre rapport, écrit-il peu de temps après à M. Bigot de Préameneu, parlez du pape et de ses criailleries contre les articles organiques (3). »

Il est inutile, croyons-nous, de poursuivre ces citations, et nous avons assez montré à quel point, quoiqu'il n'en ait jamais voulu convenir, l'empereur avait ressenti l'excommunication lancée contre lui par Pie VII. Nous n'en avons pas toutefois fini encore avec elle. Le souvenir irritant n'en sera que trop souvent ramené dans notre récit; nous la verrons à plusieurs reprises et de la façon la plus fâcheuse s'introduire à nouveau dans les discussions du concile national, et toujours citée par des partisans dévoués de l'empire, qui la jetaient comme un reproche sanglant à la tête de leurs adversaires. Quant au pape, depuis qu'il avait mis les pieds en France, jamais il ne lui arriva d'en ouvrir la bouche. Il n'en parla pas une seule fois aux évêques qui lui furent députés à Savone. La regardait-il comme non avenue ou comme n'ayant jamais été destinée à atteindre personnellement Napoléon? jugeait-il seulement qu'il était plus prudent de n'en faire aucune mention? Cela serait

(1) Lettre de l'empereur à M. de Champagny, duc de Cadore, ministre des relations extérieures, 15 décembre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 65.

(2) Lettre au comte Aldini, ministre secrétaire d'état du royaume d'Italie, en résidence à Paris, 28 octobre 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XX, p. 16.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 24 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 139.

difficile à deviner aujourd'hui. Toujours est-il qu'il ne songea pas un instant à objecter cette bulle comme un obstacle aux arrangemens nouveaux qu'on le pressa longtemps de conclure avec celui qu'elle semblait excommunier. Dans les pourparlers qui précédèrent les arrangemens souscrits à Fontainebleau, non plus que dans la lettre pleine de douleur et de remords écrite peu de jours après pour les rétracter, il ne voulut rompre ce silence. Un grand doute plane donc, suivant nous, sur la portée canonique intentionnellement donnée par Pie VII à la bulle du 10 juin, quant à l'excommunication directe et personnelle du chef de l'empire français. Ce qui nous paraît ressortir clairement des faits que nous avons racontés et des paroles que nous avons citées, c'est que cette mesure, ressentie à tort ou à raison par l'empereur comme une mortelle injure, influa de la façon la plus désastreuse sur ses rapports ultérieurs avec le saint-père. Avant de remettre de nouveau en présence, cette fois sur le terrain purement religieux, ces deux antagonistes qui se sont fait réciproquement tant de mal, il nous reste à parler des circonstances relatives à l'annulation du lien religieux qui avait uni l'empereur Napoléon à l'impératrice Joséphine, et de la consécration donnée par le cardinal Fesch à son mariage avec Marie-Louise.

III.

Nous avons déjà eu l'occasion de raconter les efforts tentés depuis longtemps par l'entourage de Napoléon, et surtout par les membres de sa famille, afin de le décider à rompre son union avec une compagne qui ne pouvait plus donner d'héritier à sa couronne. Au moment du sacre, les mêmes personnes s'étaient toutes entendues entre elles pour lui représenter comme une faute politique des plus graves l'intention qu'il laissait voir de faire couronner Joséphine à ses côtés, et s'étaient récriées sur l'inconvénient qu'il y avait pour lui à resserrer ainsi les liens qui l'unissaient à elle; mais les manœuvres de ses ennemis avaient alors tourné contre eux, et l'impératrice, un instant menacée, était sortie victorieuse et même fortifiée de cette lutte. Non-seulement elle avait été sacrée en même temps que son glorieux époux et couronnée de ses mains avec une tendresse remarquée de tous les assistans, mais, ce que peu de gens savaient, par l'adroite confidence faite à propos au saint-père, elle avait obtenu de faire bénir religieusement en grand secret, dans la nuit qui précéda le sacre, leur ancienne union, qui n'avait encore été contractée que devant l'autorité civile. L'empereur en avait d'abord fortement voulu à Joséphine de sa demande, soit qu'il la regardât comme portant atteinte à la considération de sa vie passée,

soit plutôt que, sans vouloir prendre actuellement de parti contre elle, il lui répugnât de rendre plus indissoluble un engagement que la politique pouvait plus tard lui conseiller de rompre; mais sa mauvaise humeur n'avait pas été de longue durée. Somme toute, il restait profondément et sincèrement attaché à cette femme pleine de charmes et de grâce, qui s'était donnée à lui quand rien ne faisait encore présager sa prodigieuse fortune. Il se rappelait combien les nombreuses relations sociales de la veuve du comte de Beauharnais, son esprit charmant et sa douceur conciliante avaient servi à aplanir au début les difficultés semées sur sa route. N'était-ce pas elle qui, sous le directoire et pendant les premières années du consulat, avait su grouper avec tant d'art autour de lui nombre de gens autrefois attachés à l'ancienne cour, maintenant heureux de se servir d'elle comme du plus gracieux intermédiaire pour ménager leur paix avec le régime nouveau? elle encore qui plus tard avait retenu autour de lui, quand il était monté sur le trône, tant de révolutionnaires mécontens et difficiles à courber sous le joug? Plus d'une fois, repoussant les insinuations répétées de ses frères, Napoléon, avec une sorte d'instinct superstitieux qui lui fut toujours assez naturel, et que les événemens n'ont que trop justifié, s'était plu à leur représenter Joséphine comme un bon génie chargé de veiller sur sa destinée et d'en détourner les orages. Rien de plus sincère que ces témoignages rendus par l'empereur à la séduisante compagne qui, malgré des torts réciproques, restait encore la première de ses affections, mais rien de plus extraordinaire aussi que la nature des relations établies entre les deux époux, et qui semblaient emprunter quelque chose à la bizarrerie de leur destinée. Éminemment nécessaires l'un à l'autre, ils n'avaient pas craint en plus d'une occasion de prendre leur entourage pour confident et pour témoin de leurs brouilles domestiques. Restée en France pendant la campagne d'Égypte, Joséphine avait si peu dissimulé les distractions qu'elle s'était permises, que Napoléon fut sur le point de rompre complétement avec elle. Depuis ce moment, où la leçon avait failli être si sévère, elle avait encore commis plus d'une imprudence, ce qui ne l'empêchait nullement de se montrer à son égard pleine de jalousie. Napoléon supportait sans trop d'impatience ses scènes de dépit; il avait pris son parti de les provoquer sans cesse et de ne s'en fâcher jamais. Ce furent des préoccupations d'un autre genre qui peu à peu modifièrent le cours de ses idées et le déterminèrent à se choisir une nouvelle compagne parmi les familles souveraines qui régnaient alors en Europe. A quel instant précis cette résolution fut-elle arrêtée dans son esprit? Aucun membre de sa famille, aucune des personnes admises dans son intimité ne l'a jamais pu dire, car il avait depuis quatre ou cinq ans

pris le parti de ne plus agiter cette hypothèse avec ses familiers, encore moins avec ses frères, maintenant éloignés de lui et placés sur des trônes qui leur avaient créé des intérêts trop différens des siens. Sa pensée ne s'en était pas toutefois distraite, et des observateurs attentifs auraient pu découvrir de temps à autre, par la nature des sujets de conversation qu'il se plaisait à mettre sur le tapis, combien ce projet de divorce, dont il ne s'ouvrait pas encore directement, prenait pourtant chaque jour plus de consistance. Nous en citerons un exemple.

Au mois d'avril 1808, l'empereur, se rendant à Bayonne, s'était arrêté quelques jours à Bordeaux. Il n'était pas d'attentions aimables qu'il n'eût alors montrées pour le respectable évêque de cette ville, Mgr d'Aviau, dont nous aurons souvent l'occasion de parler plus tard à propos du concile de 1811, et qui a laissé dans son diocèse une grande réputation de sainteté et de charité. Napoléon n'avait rien négligé pour se rendre favorable le clergé de Bordeaux; il avait poussé la recherche jusqu'à s'enquérir de ses moindres besoins. Reprochant doucement à l'évêque d'être mal logé et de ne pas prendre dans son abnégation assez soin de lui-même, ce qui était parfaitement vrai, il lui avait donné sur sa cassette une somme de 80,000 francs pour s'acheter une maison de campagne. Napoléon avait donc à ce premier passage laissé tous les ecclésiastiques de la Gironde charmés de son affabilité. A son retour de Bayonne, recevant de nouveau l'évêque et le clergé de ce diocèse, qu'il avait tant de raisons de croire si bien disposés pour lui, l'empereur, devenu tout à coup casuiste et évidemment afin de sonder l'opinion des ecclésiastiques qui l'entouraient, se mit à disserter à fond sur la convenance du divorce. Aussitôt un abbé Thierry, vieux docteur de Sorbonne, qui était bien loin de soupçonner ses intentions, essaya de lui objecter le passage connu de l'Évangile : « il n'appartient pas à l'homme de séparer ce que Dieu à uni. — Oui, cela est bon, reprit l'empereur, dans les cas ordinaires de la vie, sans quoi il n'y aurait plus rien de stable dans l'institution du mariage; mais lorsque des causes majeures interviennent, lorsque le bien de l'état l'exige, cela ne peut être. » Son interlocuteur obstiné soutint intrépidement que le précepte de l'Évangile n'admettait pas d'exceptions.—« Eh quoi! monsieur l'abbé, s'écria l'empereur, êtes-vous donc protestant? — Comment! reprit le grand-vicaire, très étonné de cette accusation. — Vous ne reconnaissez pas la tradition. — La tradition est unanime comme l'Écriture sur l'indissolubilité du lien conjugal. — Non, affirma de nouveau l'empereur, la tradition est pour moi. Ne l'ai-je pas vu dans la Pologne, dans le grand-duché de Posen, dans les états de Hongrie et autres pays du nord où j'étais il y a si peu de temps? » L'empereur inter-

pella alors directement, pour avoir son avis, le supérieur-général du grand séminaire de Bordeaux. Au lieu d'abonder dans le sens du théologien couronné, celui-ci vint en aide à son collègue et se mit à expliquer assez longuement que les cas de dissolution dont l'empereur voulait parler n'étaient communément que des cas antérieurs de nullité. Étonné de la contradiction inattendue que lui opposaient successivement des ecclésiastiques plus versés à coup sûr dans la science du droit canon que dans les affaires de ce monde, et qui probablement ignoraient sur quel terrain brûlant ils avaient été appelés, Napoléon congédia brusquement Mgr d'Aviau et ses grands-vicaires. Il était rouge de colère, raconte l'abbé Lyonnet, à qui nous empruntons ces détails, et pendant quelque temps on le vit, à l'issue de ce colloque, se promener en long et en large dans son appartement sans faire aucune attention aux personnes qu'on lui annonçait. Quelques brèves paroles échappées par intervalles de sa bouche témoignaient de son vif mécontentement. « De quels hommes s'entoure donc cet archevêque de Bordeaux? Il n'y a pas un seul théologien parmi eux; mais du moins les ai-je bien mis au sac (1). » Il eût été heureux pour les ecclésiastiques que nous venons de nommer que, satisfait de les avoir, à son sens, si péremptoirement réfutés, leur impérial contradicteur n'eût pas encore voulu en avoir raison d'une tout autre façon. Peu de jours après son retour dans sa capitale, Napoléon donnait ordre à M. Bigot de Préameneu de faire savoir à Mgr d'Aviau qu'il ne reconnaissait plus M. Thierry pour grand-vicaire, M. Delort pour secrétaire-général, ni M. Lacroix pour supérieur du grand séminaire de Bordeaux. C'était dire en style officiel qu'il fallait les destituer, et l'archevêque, consterné, dut, avec un regret infini, pour des motifs purement politiques, se séparer à tout jamais des auxiliaires qu'il avait jugés les plus capables de l'aider dans sa mission religieuse.

Lorsque l'empereur ne reculait pas devant des violences aussi singulières, on peut à bon droit supposer que sa résolution de se séparer de Joséphine était déjà tacitement arrêtée. Il est également permis de supposer, sans risquer de se tromper beaucoup, que le désir de s'allier à la famille de quelques-uns des puissans souverains de l'Europe fut encore fortifié par les dernières agressions de l'Autriche, qui étaient venues le surprendre si incommodément pendant que ses meilleures troupes étaient engagées au fond de l'Espagne. Déjà en 1806, avant Austerlitz, et plus tard, pendant la campagne d'Iéna, il avait été frappé de l'effrayante facilité avec la-

(1) *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, archevêque de Vienne et de Bordeaux*, par l'abbé Lyonnet, aujourd'hui évêque d'Albi, t. II, p. 561.

quelle toutes les alliances politiques qu'il avait jusque-là contractées sur le continent s'étaient toujours brusquement rompues. Peu à peu la conviction s'était formée chez lui qu'il n'en serait peut-être pas de même de celles qui seraient resserrées par un lien domestique. La Russie, par exemple, qui ne l'avait que si faiblement assisté pendant sa dernière lutte, n'aurait-elle pas montré un peu plus d'ardeur, s'il avait été l'époux d'une grande-duchesse, sœur de l'empereur Alexandre? Au moment où il poursuivait partout, pour les chasser de leurs trônes, les princes de la maison de Bourbon, ne serait-il pas d'une bonne politique de donner aux autres grandes familles souveraines, par quelque alliance matrimoniale contractée avec elles, l'assurance qu'il n'était pas un césar démagogue se proposant de faire table rase des dynasties européennes? Placé à la tête des monarques du continent, que pouvait-il faire de mieux que de mêler son sang avec le leur? N'était-ce pas le seul moyen de calmer leurs ombrages naturels, de désarmer les mouvemens de susceptibilité et d'orgueil, auxquels il attribuait, bien à tort suivant nous, les froideurs secrètes et les sourdes trahisons qu'il se plaignait d'avoir toujours rencontrées dans ses relations antérieures avec les cabinets étrangers?

Ces idées avaient surtout germé dans la tête de Napoléon durant les quelques semaines d'anxiété militaire qui avaient suivi les combats incertains livrés, dans le courant de mai et de juin 1810, autour de Vienne. Arrivé après Wagram au faîte de sa puissance, l'empereur, comblé de gloire, mais gardant l'impression des dangers qu'il venait de courir, arrêta définitivement le projet de dissoudre, à son retour en France, une union qui ne pouvait plus lui donner d'héritier, et d'assurer par un mariage à l'étranger l'avenir du grand établissement que tant de belles victoires avaient sans doute contribué à fonder, qu'elles n'avaient pas cependant, à ses propres yeux, suffisamment consolidé. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, cette secrète résolution, dont il n'avait parlé à personne, avait été pressentie à l'avance par la plupart de ceux qui avaient intérêt à la connaître. Seul, le sage et discret Cambacérès fut, le jour même de son arrivée aux Tuileries (14 novembre 1810), admis à recevoir les confidences du maître; mais, suivant son usage, l'archi-chancelier s'était d'autant plus gardé d'en laisser rien transpirer qu'il n'approuvait pas entièrement les ambitieux desseins qui lui furent alors développés avec une hauteur de langage dont cet ancien conseiller du premier consul se sentit lui-même effrayé, non pas qu'il craignît de voir diminuer son propre crédit, qu'il savait inébranlable, mais parce qu'il jugeait qu'il est « des ménagemens délicats, toujours nécessaires à garder pour conduire un peuple

libre, ou qui veut du moins paraître tel (1). » Ceux-là mêmes qui n'étaient pas admis à l'honneur de pareilles confidences ne doutèrent plus des projets de l'empereur quand ils virent arriver successivement à Paris presque tous les membres de la famille impériale. Ce concours officiel leur parut évidemment ménagé en vue de la scène qui allait s'accomplir. D'autres détails plus intimes encore avaient attiré l'attention des familiers. Ils avaient remarqué qu'à son retour d'Allemagne Napoléon, arrivant au palais des Tuileries quelques instans avant l'heure qu'il avait lui-même fixée, avait affecté de témoigner quelque mécontentement de n'y point rencontrer Joséphine, toujours si exacte, et cette fois si particulièrement intéressée à devancer tout le monde auprès de son glorieux époux. Ils avaient commenté entre eux les reproches immérités que l'empereur lui avait assez rudement adressés et dont elle avait paru transpercée comme s'ils avaient eu pour but de lui signifier sa sentence de mort. Il ne leur avait pas échappé non plus que l'empereur, peut-être afin de se donner des forces contre lui-même, et pour amener par quelque scène d'éclat une rupture qui ne laissait pas de lui coûter beaucoup, s'était mis à afficher d'une façon presque blessante ses attentions pour quelques-unes des femmes jeunes et belles qui ornaient sa cour, alors plus resplendissante que jamais. Ils avaient remarqué que Joséphine, aussi peu maîtresse d'elle-même que d'habitude, n'avait pas su de son côté s'interdire quelques scènes de jalousie des moins opportunes au sujet d'une Mme Matheo, Piémontaise d'origine, attachée à la maison impériale, et qui passait pour être en ce moment l'objet des soins particuliers de l'empereur. Ainsi la brouille régnait à la veille même de leur séparation, et pour les motifs les plus vulgaires, entre ce couple dont l'union allait être dissoute en vue des plus graves intérêts de l'état. Ce fut inopinément, à la suite d'un repas fait en tête-à-tête dans un morne silence, que Napoléon, fatigué de se contenir depuis trop longtemps, provoqua l'explication fatale, devançant, quoi qu'il en eût d'abord résolu, l'arrivée de son fils adoptif, le prince Eugène, qu'il aurait souhaité de voir auprès de sa mère dans ce cruel moment. Aux premiers mots sortis de la bouche de son époux, l'impératrice, suffoquée par ses larmes, était tombée évanouie sur le parquet. Aussi effrayé qu'ému de l'effet qu'il venait de produire, Napoléon entr'ouvrit la porte de son cabinet, et appela à son aide le chambellan de service, M. de Bausset; l'évanouissement durant toujours, il lui demanda si, pour éviter toute esclandre dans le palais, il se sentait

(1) Passage des mémoires du prince Cambacérès, cité par M. Thiers. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, p. 322.

la force de porter l'impératrice jusque dans ses appartemens, qui communiquaient avec les siens par un petit escalier dérobé. M. de Bausset prit l'impératrice dans ses bras, et l'empereur, marchant le premier à reculons, lui soutenait soigneusement les pieds; ils descendirent ainsi l'escalier. Rien n'avait paru feint ni arrangé à M. de Bausset dans la triste scène dont il était l'involontaire témoin; cependant, ses jambes s'étant un moment embarrassées dans son épée tandis qu'il descendait cet escalier étroit, comme il se raidissait afin de ne pas laisser tomber son précieux fardeau, la surprise de M. de Bausset fut assez grande d'entendre Joséphine lui dire tout bas : « Prenez garde, monsieur, vous me serrez trop fort (1). » Quelques momens après, l'impératrice était remise aux soins de sa fille, la reine de Hollande, et Napoléon resta encore auprès d'elle le temps nécessaire pour s'assurer que cette crise nerveuse se passerait sans danger. Après le retentissement qu'avait eu dans l'intérieur des Tuileries la nouvelle de l'indisposition subite de l'impératrice, tout marcha assez rapidement. Plutôt résignée que consentante, cédant aux conseils de ses deux enfans, le prince Eugène et la reine Hortense, en partie soulagée par l'intérêt sérieux et tendre que lui témoignait l'empereur, Joséphine ne se refusa plus à se prêter aux démarches que les circonstances exigeaient d'elle. Son consentement était en effet indispensable aussi bien pour la rupture du contrat civil que pour l'annulation du lien religieux qui avaient uni son sort à celui du chef de l'empire.

La cassation du mariage civil ne pouvait rencontrer de grandes difficultés, quoiqu'elle fût positivement contraire aux dispositions les plus formelles du décret du 30 mars 1806, qui avait réglé les conditions d'existence des princes de la dynastie napoléonienne. « Le divorce est interdit, disait l'article 7, aux membres de la maison impériale de tout sexe et de tout âge (2); » mais cette interdiction imposée aux personnes de sa famille, l'empereur n'entendait pas apparemment se l'appliquer à lui-même. La raison d'état, hautement invoquée, devait suffire à tout justifier. Elle résultait, suivant lui, de la nécessité où il se trouvait de se procurer des héritiers directs, qu'il n'espérait plus de l'impératrice Joséphine, et qui pouvaient seuls assurer la sécurité et le bonheur de l'empire. Il est curieux de lire dans *le Moniteur* toutes les tournures de phrases dont était enveloppée l'annonce d'une détermination qu'on assurait être parfaitement volontaire de la part de la malheureuse femme qui avait été si évidemment forcée de la subir. Sa douleur éclata surtout à l'assemblée de famille qui se tint aux Tuileries dans la soirée du 15 dé-

(1) *Mémoires du chevalier de Bausset.*
(2) Voyez le décret du 30 mars 1806.

cembre, et devant laquelle les deux époux annoncèrent leur mutuelle résolution. Suivant un programme convenu d'avance, Napoléon lui-même, visiblement ému, avait lu un discours dans lequel il avait affectueusement parlé de la compagne qu'il avait, disait-il, couronnée de sa main, et dont le souvenir toujours cher resterait à jamais gravé dans son cœur. Quand vint pour Joséphine le moment de lire à son tour le papier qu'elle tenait à la main, les sanglots lui coupèrent la voix. Elle ne trouva pas la force de prononcer elle-même les paroles de consentement qu'on avait mises dans sa bouche, et ce fut M. Regnault de Saint-Jean d'Angely qui en donna lecture. La séance d'apparat qui eut lieu le lendemain au sénat pour recevoir la déclaration des deux époux et statuer sur leur résolution, sans paraître aussi dramatique, ne laissa pas d'être assez émouvante. Jusque-là le fils adoptif de l'empereur, le prince Eugène, n'avait pas encore été siéger comme prince de la famille impériale sur les bancs de ce grand corps de l'état. L'empereur exigea qu'il y parût pour la première fois le jour où devait avoir lieu la délibération qui allait changer si douloureusement la situation de sa mère. Il dut même prendre le premier la parole pour provoquer la résolution du sénat, en ajoutant au consentement déjà donné par Joséphine le poids de son adhésion personnelle et de celle de sa sœur la reine de Hollande, dont il se portait garant. Après cette manifestation peut-être surabondante, et qui surprit un peu le public, on pense bien qu'il ne fut pas malaisé d'obtenir l'adhésion complète du sénat. L'orateur du gouvernement lui avait donné le signal dans ce langage empreint d'ardent enthousiasme et de sensiblerie déclamatoire qui était alors à la mode. — « Comme souverain et comme époux, l'empereur et l'impératrice ont tout fait, ont tout dit, s'écria M. Regnault de Saint-Jean d'Angely; il ne nous reste qu'à les aimer, à les bénir et à les admirer. Acceptez, messieurs, au nom de la France attendrie, aux yeux de l'Europe étonnée, ce sacrifice, le plus grand qui ait été fait sur la terre, et, pleins de la plus profonde émotion, hâtez-vous de porter aux pieds du trône, dans le tribut de nos sentimens, des sentimens de tous les Français, le seul prix qui soit digne du courage de nos souverains, la seule consolation qui soit digne de leurs cœurs (1). »

Tout était donc à peu près consommé; il ne restait plus à l'infortunée Joséphine, laissée en possession, par décret du sénat, du titre d'*impératrice* et de *reine couronnée*, qu'à céder la place à la future épouse destinée à venir bientôt lui succéder, et qui, d'après les bruits alors généralement répandus, n'était autre que la grande-duchesse Olga, sœur de l'empereur de Russie. Rien de plus

(1) *Moniteur* du 16 décembre 1810.

curieux que le spectacle offert en ce moment par la cour impériale aux yeux d'un observateur attentif, car jamais peut-être familiers d'un prince n'avaient été mis à plus rude épreuve, et c'était plaisir d'assister aux visibles efforts que chacun s'imposait afin de bien régler sa contenance. Il fallait d'abord et avant tout approuver hautement la résolution du maître et songer à tirer parti des changemens qu'allait amener la formation d'une nouvelle maison pour la future impératrice. Cependant Joséphine gardait aussi la sienne; s'éloigner d'elle quand on lui avait été attaché pendant de longues années, c'était en soi-même un procédé peu honorable, et qui risquerait en outre de déplaire beaucoup à l'empereur, car il voulait que l'impératrice dépossédée demeurât non-seulement fort considérée, mais entourée des mêmes respects et des mêmes hommages que par le passé. Peut-être après tout serait-ce elle qui garderait la plus grande part dans ses affections et qui jouirait encore de la principale influence, et puis de quel côté se tourner à l'avance pour être sûr d'avoir été des premiers à saluer le soleil levant? A bien peu d'exceptions près, raconte le scrupuleux témoin à qui nous empruntons ces détails, on pouvait lire ce comique embarras sur les visages de tant de gens qui avaient un parti à prendre. Il devint surtout remarquable à la soirée que présida l'impératrice Joséphine avant de quitter les Tuileries. Il y avait grand cercle à la cour. Tous les appartemens impériaux étaient remplis; suivant l'usage, un souper avait été servi pour les femmes dans la galerie de Diane, sur un grand nombre de petites tables. Joséphine était assise à celle du milieu, et les courtisans circulaient autour, la regardant, l'étudiant, pour ainsi dire, avec une curiosité assez mal dissimulée et se tenant prêts à recevoir cette gracieuse inclination de tête par laquelle elle avait l'habitude de saluer ceux qu'elle connaissait particulièrement. Il était impossible de n'être pas frappé de la convenance de son maintien en présence de tout un monde qui l'entourait encore de ses hommages, mais qui n'ignorait pas que c'était pour la dernière fois, et que dans une heure peut-être elle allait descendre de ce haut rang qu'elle avait si longtemps occupé pour se rendre seule et désolée à la modeste résidence de la Malmaison. Peut-être n'appartient-il qu'aux femmes de se tirer avec une mesure si parfaite et tant de charmante dignité d'une épreuve si difficile. On peut dire qu'elle assistait avec une grâce sans pareille aux funérailles de sa propre grandeur, tandis que Napoléon, visiblement contraint, se montra tout à fait à son désavantage, et sa contenance aux yeux même de ses plus constans admirateurs fut sensiblement moins bonne que celle de sa victime.

Parmi les personnes qui venaient de prendre ainsi congé de l'impératrice dépossédée, il y en avait plus d'une qui avait toute raison

de se croire en possession du secret de l'avenir, et qui, d'un air de complaisance, s'était empressée de révéler à ses interlocuteurs moins favorisés à quelle puissance étrangère était réservé l'honneur de donner prochainement une nouvelle souveraine à la France. De proche en proche, l'indiscrétion avait si bien fait son chemin qu'avant la fin de la soirée toute la cour ou à peu près avait été mise dans la confidence, et n'ignorait plus que les négociations entamées à Saint-Pétersbourg par M. de Caulaincourt étaient présentement assez avancées pour que déjà le tsar eût à peu près promis de donner à l'empereur Napoléon sa propre sœur, la grande-duchesse Olga. Ce fut précisément pendant que la foule des invités s'écoulait doucement des salons impériaux pour regagner ses voitures et tandis que Joséphine, retirée dans ses appartemens, faisait ses derniers préparatifs pour se rendre la nuit même à la Malmaison, que s'engagea sur les marches de l'escalier des Tuileries la conversation qui allait ouvrir de nouvelles perspectives à l'ambition de l'empereur et changer complétement en bien peu de temps la face des choses. Au nombre des courtisans bien instruits qui venaient de colporter le bruit du mariage russe, se trouvait un personnage de beaucoup d'esprit et du plus délié, déjà fort connu et non dépourvu d'importance, qui jouissait à ce point de la confiance du duc de Bassano, que celui-ci avait plus d'une fois pressé l'empereur d'en faire son préfet de police; nous voulons parler de M. de Sémonville. Causer tout haut et sans aucune espèce de gêne des choses qui faisaient tout bas le sujet des réflexions réservées de chacun était l'un des goûts et l'une des aptitudes de M. de Sémonville. Le hasard fit qu'il se rencontra côte à côte avec M. Floret, premier secrétaire de l'ambassade d'Autriche, au moment où tous deux descendaient de l'étage supérieur du palais pour aller attendre leurs voitures dans le vestibule. « Eh bien! voilà qui est fini, dit M. de Sémonville au diplomate autrichien, et c'est maintenant une affaire faite! Pourquoi n'avez-vous pas voulu la faire? — Qui vous dit que nous ne l'ayons pas voulu? — On le croit... Serait-ce une erreur? — Peut-être. — Quoi! on serait disposé?... Vous peut-être; mais l'ambassadeur? — Je réponds du prince de Schwarzenberg. — Mais le prince de Metternich? — Point de difficultés. — Mais l'empereur? — Pas davantage. — Et l'impératrice, qui nous déteste? — Vous ne la connaissez pas; elle est ambitieuse, on l'y aurait amenée. » Sur ces paroles, prononcées dans le va-et-vient d'une conversation souvent interrompue par le passage des souverains étrangers et des grands personnages de l'état dont on annonçait à haute voix les équipages, les deux interlocuteurs s'étaient séparés; mais M. de Sémonville n'était pas homme à laisser tomber à terre de semblables paroles. Quelques minutes après les avoir recueillies, il était dans le cabinet de son

ami le duc de Bassano, qu'il trouva, suivant ses laborieuses habitudes, occupé au milieu de ses secrétaires à expédier quelques dépêches pressées qui avaient justement trait à l'alliance projetée avec la Russie. « Quoi de nouveau au cercle de l'impératrice, où je n'ai pu aller ce soir? — Je vous le dirai quand nous serons seuls. » Les secrétaires renvoyés, M. de Sémonville se mit à conter son affaire. « Voilà qui est très grave, reprit M. de Bassano. Asseyez-vous là et mettez-moi tout cela par écrit. » Le lendemain matin, c'était le tour du ministre des relations extérieures de surprendre l'empereur par le récit de la conversation de M. Floret. Aux premiers mots prononcés par le duc de Bassano, la figure de l'empereur s'était illuminée de joie. L'idée de faire entrer dans son lit impérial la fille des césars, la nièce de l'altière reine de Naples et de l'ancienne reine de France, la conscience de l'étonnement qu'éprouverait l'Europe en voyant un simple soldat élevé par son peuple sur le pavois s'allier à la plus ancienne et à la plus illustre des maisons régnantes, les conséquences politiques d'une pareille union, le profit qu'il y aurait pour lui, dans l'état de ses relations avec le saint-siége, à mettre sur le trône de France une princesse élevée dans la religion catholique de préférence à l'héritière schismatique des tsars, tous les autres avantages d'un mariage qu'il aurait considéré tout à l'heure comme parfaitement chimérique et qui lui était ainsi offert à l'improviste se présentèrent en foule à sa vive imagination; il était radieux. Prenant alors la parole, Napoléon expliqua à son tour à M. Maret comment des dépêches qu'il venait de recevoir à l'instant de M. de Narbonne se trouvaient confirmer pleinement les ouvertures faites par M. Floret. Le général comte de Narbonne, revenant des provinces illyriennes, s'était par son ordre arrêté à Vienne. Il y avait vu M. de Metternich et l'empereur François. Là, comme dans toutes les cours de l'Europe, on ne parlait plus d'autre chose que du prochain mariage du puissant chef de l'empire français. M. de Narbonne n'avait pas manqué de le représenter dans toutes ses conversations comme hésitant entre les offres des souverains de l'Europe, qui tous briguaient à l'envi l'honneur de lui donner leur fille. Il avait cru voir, à la façon dont il avait été écouté par l'empereur, par M. de Metternich, par tous les personnages considérables de Vienne, que l'idée d'un mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, si l'empereur venait à y songer, ne serait pas mal reçue à Vienne. N'ayant d'ailleurs ni qualité ni mission pour rien dire à ce sujet, il s'était tenu sur la réserve.

Du moment où pareille union devenait possible, il n'y avait plus de raisons, aux yeux de l'empereur, d'en rechercher aucune autre, et le plus pressé était de dénouer doucement les négociations en-

tamées à Saint-Pétersbourg. Là encore le hasard le servit à souhait. Peu de jours après, il recevait en effet une lettre du duc de Vicence, disant « qu'il s'était trompé lorsque quatre mois auparavant il avait annoncé que l'état de santé de la jeune grande-duchesse ne laissait rien à désirer. Mieux informé, il était obligé d'avertir aujourd'hui que les espérances un moment entrevues ne s'étaient pas réalisées, il venait d'en acquérir la certitude. » Sur cette nouvelle, toute hésitation cessa de la part de l'empereur : son parti était pris, il ne songea plus qu'à son nouveau projet; mais, tandis qu'au fond il était si parfaitement décidé, il ne déplaisait pas à Napoléon de paraître encore flottant, de prolonger encore un peu en face de l'Europe, vis-à-vis de ses plus intimes conseillers comme aux yeux de la foule entière de ses sujets, cette flatteuse situation d'un monarque dont l'alliance était avidement recherchée par toutes les cours et qui prenait le temps de calculer froidement de quel côté il lui conviendrait le mieux de laisser tomber l'honneur de ses préférences. L'orgueil avait la plus grande part dans ces apparentes hésitations. L'empereur, suivant une heureuse expression de M. de Cambacérès, avait à cette époque de sa vie « l'air de se promener dans sa gloire, » et c'était moins pour les consulter sérieusement que pour avoir le plaisir de les entretenir du sujet dont il était plein qu'avec les hommes qui possédaient sa confiance il mettait continuellement sur le tapis cette grande affaire de son mariage. Les avis donnés étaient fort divers, car, nul ne sachant au juste où se fixerait le choix de ce maître d'ailleurs si peu habitué à se laisser guider par les avis de qui que ce fût, la plupart cherchaient surtout à deviner sa pensée, afin de le pousser du côté où son goût l'entraînait. Cependant il lui arriva de rencontrer aussi des conseils tout à fait désintéressés auxquels il ne s'attendait guère. Un jour qu'il travaillait avec M. Daru, Napoléon interrompit tout à coup une dictée commencée pour lui demander brusquement ce qu'il pensait des alliances matrimoniales qui lui étaient offertes. Il ne s'agissait pas d'une marque de confiance à donner à ce consciencieux et zélé serviteur qui pourtant en était si digne. M. Daru n'était pas encore ministre à cette époque; il ne savait du mariage projeté que ce qu'en connaissait le public. Il était en même temps trop sagace pour ne pas sentir que Napoléon, tout en ayant l'air de solliciter un conseil, avait déjà arrêté son parti; il prit le sien, qui fut de rendre compte de son opinion sans détour. A la première question : convenait-il mieux d'épouser la Russe ou l'Autrichienne? il répondit : « Ni l'une ni l'autre. — Diable! vous êtes bien difficile! » et le front de l'empereur se rembrunit, car il pensait que M. Daru allait désapprouver le projet d'un second mariage. M. Daru reprit : « La France regret-

tera l'impératrice Joséphine et s'intéressera à la douleur inséparable d'un si grand sacrifice; mais tout le monde comprendra les raisons qui déterminent votre majesté à choisir, dans l'intérêt de l'état, une princesse qui lui puisse donner des héritiers. — Eh bien! dit l'empereur, dont le front se rasséréna aussitôt, puisque cela est raisonnable, laquelle choisir? — Ni l'une ni l'autre, mais une Française, et pourvu que la nouvelle impératrice n'ait pas trop de parens qu'il faille élever à la dignité de princes et combler de richesses, la France applaudira à votre choix. Le trône que vous occupez ne ressemble à aucun autre : vous l'avez élevé de vos mains. Vous êtes à la tête d'une nation généreuse; votre gloire et la sienne doivent être mises en commun. Ce n'est pas en imitant les autres monarques, c'est en vous en distinguant que vous rencontrerez votre véritable grandeur. Vous ne régnez pas au même titre qu'eux, vous ne devez pas vous marier comme eux. La nation sera flattée que vous cherchiez une impératrice dans ses rangs, et c'est ainsi qu'elle continuera de voir dans votre race une race toute française. » Ces paroles ne firent pas la moindre impression sur Napoléon. « Allons donc! ce sont là des enfantillages. Bah! si M. de Talleyrand vous entendait, il aurait maigre idée de votre perspicacité politique. Vous ne traitez pas cette question en homme d'état. Il faut que je rallie à ma couronne au dedans et au dehors ceux qui n'y sont pas encore ralliés. Mon mariage m'en offre les moyens. Est-ce que vous vous imaginez que les mariages des souverains soient affaire de sentiment? Non, mais de politique; le mien ne doit même pas être décidé par des motifs de politique intérieure. Il s'agit de bien autre chose, il s'agit d'assurer mon influence extérieure et de l'agrandir par une alliance étroite avec un puissant voisin. » Après ces mots, ouvrant avec impatience la porte de son cabinet, Napoléon sortit et laissa M. Daru à son bureau, plus content d'avoir dit franchement sa pensée qu'étonné de l'accueil qu'elle avait rencontré.

Parmi les hommes d'état que l'empereur se donna plus tard la satisfaction de consulter dans un conseil d'apparat et avec grande solennité, aucun ne songea, il faut l'avouer, à développer, si peu que ce fût, la thèse mise en avant par M. Daru. M. Thiers, qui a raconté avec des détails curieux et précis toute cette affaire du second mariage de Napoléon, nous a rapporté avec son exactitude accoutumée l'opinion émise dans la réunion officielle du 21 janvier 1809 par l'archi-chancelier Cambacérès. Cette opinion avait été favorable à l'alliance russe. Tout le monde en fut dans le moment passablement étonné, car si quelqu'un était par sa situation dans l'état, par sa merveilleuse perspicacité, par la confiance qu'il inspirait à l'empereur, en mesure de pressentir plus que personne ses

secrètes dispositions, c'était à coup sûr Cambacérès. Un personnage déjà considérable à cette époque et qui était assez avant dans l'intimité de l'archi-chancelier, M. Pasquier, alors conseiller d'état, n'hésita point à lui dire combien dans le monde on s'était peu attendu à cette préférence que seul il avait à peu près ouvertement donnée au mariage avec la princesse Olga. Par politesse, il ajouta que cet avis ayant été le sien, il était plus surpris encore qu'il n'eût pas prévalu. A cette observation, Cambacérès fit une réponse qui frappa beaucoup son clairvoyant interlocuteur, et que de longues années après nous avons plus d'une fois entendu raconter à M. le duc Pasquier. « Cette dernière circonstance n'a rien d'étonnant, reprit l'archi-chancelier. Quand on n'a qu'une bonne raison à donner, et quand il est impossible de la donner, il est naturel qu'on soit battu. » Pressé de faire connaître cette raison si décisive et d'ailleurs parfaitement confiant dans l'assurance que le secret lui serait gardé : « Vous allez voir, poursuivit Cambacérès, que ma raison est si bonne qu'il suffit d'une phrase pour en faire saisir toute la force; je suis moralement sûr qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celui des deux souverains dont l'empereur n'aura pas épousé ou la fille ou la sœur. Or la guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude, et je tremble d'une guerre avec la Russie; les conséquences en sont incalculables! Je sais que l'empereur connaît bien le chemin de Vienne; je ne suis pas aussi assuré qu'il trouve jamais celui de Saint-Pétersbourg. » S'il est curieux de constater ce coup d'œil si profond et si vrai jeté en quelques paroles claires et précises par un homme d'une perspicacité extraordinaire sur un avenir encore parfaitement fermé à tous les regards, il n'est pas moins singulier de penser que la perspective du mariage autrichien, destiné à devenir si funeste à l'empire, se soit tout à coup ouverte à la suite d'une conversation engagée pendant cinq minutes entre deux personnes que le hasard faisait se rencontrer sur les marches de l'escalier des Tuileries, à l'instant même où ce palais qu'elle avait si longtemps habité allait être abandonné par l'infortunée Joséphine. En réfléchissant au concours de tous les événemens qui ont suivi, peut-être peut-on dire que les destinées de l'empire se sont accomplies en ce quart d'heure fatal, car, si au lieu de Marie-Louise l'empereur eût épousé la grande-duchesse Olga, il est assez à croire, suivant les prévisions de l'archi-chancelier Cambacérès, que la campagne de 1812 n'aurait pas eu lieu, et Dieu sait quelle fut la part de cette expédition malheureuse dans la chute du premier empire.

Quoi qu'il en soit, la résolution de Napoléon une fois arrêtée, les choses ne devaient plus traîner beaucoup en longueur. Afin de s'as-

surer de l'adhésion du prince de Schwarzenberg aux ouvertures faites par M. Floret, sans éveiller toutefois l'attention du monde diplomatique, ni surtout les ombrages de la Russie, M. le duc de Bassano avait fait choix d'un intermédiaire aussi ingénieux qu'actif, M. le comte Alexandre de Laborde. M. de Laborde, alors maître des requêtes au conseil d'état, avait durant l'émigration servi avec distinction dans l'armée autrichienne. Il s'était fait aimer dans les salons aristocratiques de Vienne; il fréquentait habituellement non-seulement l'ambassadeur lui-même, mais tous les jeunes gens de la légation d'Autriche, avec lesquels il était en rapport plutôt de plaisirs que d'affaires. Ce fut par son canal que passèrent les premières communications échangées entre le prince de Schwarzenberg et le ministre des affaires étrangères, et plus tard directement entre la cour de Vienne et les Tuileries. Bizarre enchaînement des circonstances! c'étaient les généreux services rendus à la famille royale de France, et particulièrement à la reine Marie-Antoinette, par son père, M. de Laborde, banquier de la cour avant 1789, qui avaient valu à son fils le gracieux accueil que pendant la tourmente révolutionnaire il avait rencontré à la cour impériale de Vienne. En échange de cette hospitalité, c'était son tour de faciliter à l'orgueilleuse maison de Lorraine-Habsbourg, qui en mourait d'envie, les moyens de placer sans trop d'avances sur le trône de France, naguère occupé par la fille de Marie-Thérèse, une archiduchesse nièce de Louis XVI et petite-fille elle-même de la grande impératrice autrichienne. Lorsqu'entre grandes puissances l'envie réciproque de s'entendre est de nature à faire passer par-dessus de pareils rapprochemens, les choses s'arrangent vite et aisément. Dans la première semaine de février 1810, le mariage avec Marie-Louise était en effet une affaire conclue et déjà universellement ébruitée; mais, ainsi qu'il est facile de le deviner, le choix fait par le chef de l'état d'une épouse prise au sein de la famille souveraine la plus connue en Europe par ses sentimens catholiques ajoutait un nouveau degré d'importance à la cassation régulière du lien religieux qui l'avait précédemment uni à l'impératrice Joséphine. Il tombait sous le sens que la cour de Vienne, si grande que fût sa bonne volonté, serait obligée de regarder d'un peu plus près que le cabinet schismatique de Saint-Pétersbourg à la stricte exécution des formalités canoniques qui devaient accompagner un acte aussi considérable. Quels furent les moyens employés par l'empereur pour faire dissoudre le mariage religieux contracté avec Joséphine la veille même de son sacre? Ils sont peu connus, et nous les raconterons dans notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

DEUX ANS

D'INSURRECTION EN CRÈTE

I. *Affaires étrangères, documens diplomatiques présentés aux chambres*, 1867. — II. *Correspondence respecting the disturbances in Crete, 1867, presented to parliament.* — III. *Roughing it in Crete in 1867*, by J. B. Hilary Skinner; London 1867. — IV. *La Vérité sur l'insurrection de Crète*, par des Garibaldiens qui y ont pris part; 1867. — V. *La Question d'Orient et l'Insurrection crétoise*, par M. Gustave Flourens; 1868.

Il y a quelques années, un diplomate français causait avec un homme d'état grec qui entendait la plaisanterie. Notre compatriote venait de lire une de ces feuilles que les publicistes athéniens rédigent à l'adresse de l'Occident, et dans lesquelles tous les pachas turcs descendent en droite ligne de *Barbe-Bleue* et de l'ogre du *Petit-Poucet*. Le Grec admettait sans trop se faire prier qu'il y avait là quelque exagération. « Mais alors, reprit son interlocuteur, pourquoi toutes ces inventions auxquelles personne ne croit plus? Pourquoi mentez-vous si effrontément? qu'est-ce que vous y gagnez? — Monsieur le ministre, repartit le Grec en souriant, nous y gagnons bien cinq pour cent. » C'est dans cette mesure et sous cette réserve que nous ferons usage des documens d'origine grecque pour retracer les diverses péripéties de la lutte sanglante qui dure en Crète depuis plus de deux ans. Nous ne prétendons certes pas que les Hellènes soient impartiaux entre les Crétois et les Turcs, il serait injuste de le demander et chimérique de l'espérer; mais la cause qu'ils défendent a-t-elle besoin, pour nous paraître bonne, de ces fables romanesques qui risquent de la discréditer auprès de tous ceux qui ne veulent pas être dupes? Les Grecs ont si bien abusé des grands mots et des gros chiffres, qu'aujourd'hui, alors même qu'ils

se contentent d'exagérer, — et ils exagèrent toujours, — on est tenté de croire qu'ils inventent.

Heureusement nous possédons des sources d'information plus sûres. Ce sont d'abord les précieux recueils de documens diplomatiques relatifs aux affaires de Crète que déjà par deux fois lord Stanley a présentés au parlement. On ne peut imaginer plus riche répertoire : pour la période comprise entre le mois de mars et le mois de novembre 1867, il y a près de trois cents dépêches; mais ce qui constitue surtout l'intérêt du recueil, c'est sa variété et, si l'on peut ainsi parler, son honnêteté. Sans compter les communications qui s'échangent à propos des troubles de l'Orient entre les ministres des affaires étrangères de Turquie, de Grèce, d'Angleterre, de France, d'Autriche et de Russie, nous avons là des dépêches des consuls anglais à Syra et à La Canée, MM. Lloyd et Dickson, d'un Grec, M. Calocherino, agent consulaire anglais à Rétimo, d'un officier de marine, M. Murray, qui commande le bâtiment anglais chargé de stationner dans les eaux de la Crète. D'Athènes, M. Erskine indique semaine par semaine comment la Grèce observe ou plutôt comment elle viole la neutralité; de Péra, lord Lyons envoie à son gouvernement tous les renseignemens qui lui parviennent sur les péripéties de la lutte et sur l'accueil que trouvent à la Porte les conseils des puissances européennes. Depuis l'humble vice-consul de Rétimo, un Grec du pays, jusqu'à l'ambassadeur, pair d'Angleterre et l'un des hommes les plus respectés qu'il y ait dans les trois royaumes, tous ces agens donnent franchement leur impression personnelle et leur opinion tout entière. Ce qu'attendent d'eux, ils le savent, le gouvernement de la reine et le parlement, qui contrôlera la politique des ministres, ce ne sont pas des paroles agréables et complaisantes, ce sont des renseignemens exacts et sûrs, c'est la vérité, telle qu'ils la sentent et la voient en leur âme et conscience. Cette sincérité et cette liberté font que l'on trouve dans ce recueil même de quoi redresser les unes par les autres les assertions et les appréciations des différens auteurs de ces dépêches. Ici, c'est le vice-consul de Rétimo qui ne cesse d'énumérer les actes de violence dont il a été témoin en ville et ceux qu'attribuent aux Turcs des rumeurs qu'il accepte parfois peut-être trop légèrement; là, c'est lord Lyons qui insiste sur les difficultés au milieu desquelles se débattent les ministres turcs et sur les bonnes intentions qu'ils annoncent. En même temps, cédant à l'indignation que leur causent les scènes de désordre et de meurtre auxquelles ils assistent en frémissant, M. Dickson, le consul de La Canée, et le lieutenant Murray, de la marine royale, sollicitent d'un cœur et d'un accent émus des instructions qui leur permettent enfin d'empêcher quelques cruautés. Ces lettres de M. Mur-

ray, c'est peut-être encore ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil; ce qui en fait la valeur et je dirai même le charme, c'est que, pour être adressées au premier lord de l'amirauté, elles n'ont pas cette froide réserve, ce style volontairement incolore et tout impersonnel qui est comme la banale livrée des pièces officielles. En commençant son voyage à travers le *livre bleu*, on s'attend à n'y voir que des diplomates, et on trouve un homme. Officier, M. Murray exécute sa consigne quand elle est précise et formelle; mais, Anglais habitué à dire tout haut sa pensée, il laisse librement éclater ses sentimens, sa pitié pour les victimes, sa profonde antipathie pour ceux dont son gouvernement souhaite le triomphe, la colère et le mépris que lui inspirent leurs façons d'agir, enfin sa conviction bien arrêtée qu'en dépit de la supériorité numérique des Turcs et de l'appui que leur prête le cabinet anglais ils se verront en dernier lieu contraints d'évacuer la Crète.

Quand on ferme ce recueil si ample et si varié et qu'on ouvre notre *livre jaune* français, on éprouve à peu près la même sensation que l'homme qui sort d'une ville populeuse pour entrer dans un désert. Encore, dans les documens diplomatiques présentés à nos chambres en février 1867, rencontre-t-on plusieurs curieuses dépêches de notre consul à La Canée, M. Derché, où sont expliquées les causes et racontés les débuts de l'insurrection; mais, quand nous arrivons au recueil qui a été distribué en novembre 1867, c'est tout autre chose. Nous y trouverons bien les réflexions que les événemens de Crète suggèrent à notre honorable ministre des affaires étrangères, et les conseils qu'il a cru devoir donner, avec plus d'empressement et d'insistance que de succès, aux ministres du roi de Grèce comme à ceux du sultan; mais nous y cherchons en vain même des extraits de quelques lettres écrites par notre consul à La Canée et par nos agens consulaires de Rétimo et de Mégalo-Castron. Rien cependant ne vaut, pour celui qui veut juger par lui-même, les faits racontés sans parti-pris, au moment même où ils s'accomplissent, par un témoin intelligent et honnête.

Du reste, il faut le dire, en France, l'opinion publique, la presse, les assemblées, négligent les problèmes qui se rattachent à l'avenir de l'Orient; elles en remettent trop volontiers la solution à la routine des chancelleries et au caprice des diplomates. Nous ne nous sommes jamais inquiétés et occupés de l'Orient que par accès et par boutades; en 1825, nous nous sommes engoués des Grecs, en 1840, de Méhémet-Ali et de ce que l'on avait si plaisamment appelé l'empire arabe, en 1854, des Turcs, de leur faible et doux sultan, de ce lieutenant slave qui est venu perdre en Crète une réputation trop facilement acquise, et de ces ministres qui se jouaient de nous tout en nous nommant leurs sauveurs. Entre deux crises de cet

enthousiasme intermittent, qui, on le voit, change souvent d'adresse, nous laissons les affaires orientales aller comme elles veulent, ou plutôt comme veulent les conduire les cabinets qui ont une opinion arrêtée sur la question, et qui, malgré les changemens de personnes, suivent sans dévier une ligne nettement tracée.

Parmi les documens qui aident l'opinion anglaise à s'éclairer sur des problèmes dont elle sent toute l'importance, il faut aussi compter, à côté de ces dépositions demandées comme sous la foi du serment aux hommes qui représentent à l'étranger le gouvernement de la reine, des témoignages d'un autre genre, des relations de voyage qui en Angleterre excitent une curiosité et obtiennent un succès dont nous avons peine à nous faire une idée. C'est un récit de ce genre que l'on doit pour la Crète à M. Skinner, un avocat, comme nous l'apprend le titre de son livre, mais un avocat comme n'en compte guère notre barreau. M. Skinner appartient à cette famille d'intrépides curieux qui aiment à dépenser en périlleuses aventures un trop-plein de séve anglo-saxonne. En qualité de correspondant d'un grand journal anglais, il avait parcouru le Mexique pendant le cours de notre expédition; en 1866, il entrait en Bohême à la suite des Prussiens et assistait à la bataille de Sadowa; quelques mois après, nous le trouvons en Crète. Encore plein des souvenirs de la grande guerre allemande, où il avait reçu sans doute le meilleur accueil auprès de ces vainqueurs dont toute la presse anglaise célébrait alors les exploits, il paraît avoir eu l'intention de se rendre au quartier-général des insurgés et de solliciter la faveur d'y être attaché pendant quelque temps. Jeté sur un point de la côte crétoise par un de ces bâtimens qui faisaient entre la Crète et la Grèce la contrebande de guerre, il s'est trouvé aussitôt entouré de gens dont pas un ne comprenait sa langue, et qui, ne pouvant se faire aucune idée des vrais motifs de sa visite, en avaient inventé l'explication la plus naïve : dans cet aventureux journaliste qui se risquait à traverser la croisière turque, on avait imaginé de reconnaître un commissaire du gouvernement anglais; d'un colonel hongrois, M. Sottfried, et d'un ancien officier français, M. Desmaze, que le même bateau avait déposés sur le rivage de Rodakino, on avait fait des commissaires russe et français, et déjà le bruit se répandait dans toute la province que ces trois personnages, après s'être rendu compte de l'état des choses, allaient donner le signal de l'intervention européenne. M. Skinner et ses compagnons furent donc reçus aussi bien que possible, et on ne cessa point de leur faire bonne mine alors même qu'eut commencé à se dissiper l'illusion qu'avait fait naître leur arrivée; mais ceux mêmes qui prenaient le titre de capitaines et de généraux ne pouvaient leur offrir qu'une bien maigre hospitalité en comparaison

de celle que l'on trouve en temps ordinaire dans les plus pauvres contrées de l'Occident.

Cependant, malgré tout ce qu'il a souffert là-bas, M. Skinner n'a point gardé rancune à la Crète et aux insurgés crétois, pas plus qu'un de nos compatriotes, M. Gustave Flourens, que nous tenons à nommer parmi ceux qui nous ont le plus utilement éclairé sur bien des points que laissaient obscurs pour nous les assertions contradictoires des documens imprimés. M. Flourens, qui n'a encore donné que de courts fragmens de la relation qu'il a promise, est resté plus longtemps en Crète que M. Skinner, et, parlant le grec, y a été bien plus mêlé aux hommes et aux choses. C'est qu'il y était allé non pas, comme le journaliste anglais, en simple curieux, mais en soldat volontaire d'une cause qu'il avait déjà voulu servir par la parole et par la plume. Il parcourut donc, le fusil sur l'épaule, l'île presque tout entière, il servit sous les ordres de plusieurs des chefs de l'insurrection, et en plus d'une rencontre il fit le coup de feu contre les Turcs.

Ce n'était pas tout d'entrer en Crète, il fallait en sortir. Quand M. Skinner eut satisfait sa curiosité, quand M. Flourens eut reconnu que la question ne se déciderait point en Crète, l'un et l'autre songèrent à quitter le pays. Ils auraient certainement obtenu, en leur qualité d'Européens, tous les saufs-conduits qu'ils auraient désirés pour venir s'embarquer à La Canée, sous les yeux de leurs consuls; mais il leur déplaisait d'user de ce privilége, de se séparer ainsi des compagnons qu'ils s'étaient choisis, de devenir les obligés de ces Turcs dont ils se préparaient à dire tant de mal. Pour obéir à ce scrupule, M. Skinner, M. Flourens et deux autres de nos compatriotes se risquèrent à gagner la plus voisine des îles grecques, Cérigotto, sur une méchante barque non pontée. Il faut lire dans le livre de M. Skinner ou entendre raconter par M. Flourens les péripéties de cette aventureuse navigation, qui faillit dix fois aboutir à une capture ou à un naufrage. Tous ces dangers, toutes ces misères, n'ont pas réussi à fatiguer les sympathies de nos philhellènes, à les rendre durs ou même sévères pour ceux dont ils avaient pendant quelque temps partagé les émotions et mangé le pain.

Nous ne dirons qu'un mot à ce propos d'une brochure dont on a fait beaucoup de bruit à Athènes et à Constantinople : il s'agit des lettres que d'anciens soldats de Garibaldi, Italiens et Hongrois, qui avaient été enrôlés par les comités insurrectionnels ont publiées ou laissé publier sous leur nom après leur retour de Crète. Les Turcs ont triomphé en voyant avec quelle amertume ces malheureux parlaient des promesses qui leur avaient été faites et qui n'avaient pas été tenues, des privations qu'ils avaient subies en Crète. Quant aux Hellènes, ils n'ont pas eu assez d'injures et d'in-

vectives pour ceux qu'ils appelaient des lâches et des traîtres. C'est vraiment attacher trop d'importance à ces commérages plaintifs : les auteurs de ces lettres, poussés vers la Crète par l'amour des aventures, y ont trouvé les choses moins avancées, la vie plus dure, la paie moins régulière peut-être qu'ils ne l'avaient espéré. Il est possible qu'ils n'aient pas non plus rencontré chez des paysans dont ils ignoraient la langue l'accueil auquel les avaient accoutumés les populations de la Sicile, de la Calabre ou du Tyrol; de là d'inévitables froissemens. En dépouillant tous ces témoignages, nous allons essayer de dégager la vérité sur des événemens qui de l'un comme de l'autre côté ont été étrangement défigurés par l'esprit de parti.

I.

Nous avons jadis raconté ici même avec détail quelle part active et brillante la population chrétienne de l'île de Crète avait prise à la guerre de l'indépendance, de 1821 à 1823, quelles souffrances elle avait vaillamment supportées, et quels résultats elle avait obtenus; nous avons dit quelle douloureuse surprise elle éprouva lorsque le protocole de Londres et les traités qui en furent la conséquence la laissèrent en dehors du nouveau royaume qu'ils constituaient et la rendirent ainsi à la domination ottomane (1). Nous ne reviendrons pas sur la période relativement heureuse et tranquille pendant laquelle l'île fut gouvernée, d'abord au nom de Méhémet-Ali, puis, à partir de 1840, au nom du sultan, par l'Albanais Moustafa-Pacha, connu depuis lors en Orient sous le nom de Kiritli (Crétois). C'est dans la protestation armée de 1858 et dans le souvenir des concessions alors obtenues par les chrétiens sans brûler une amorce qu'il faut chercher la cause première de l'insurrection de 1866. Par la destitution de Véli-Pacha, le rideau était tombé au milieu des sifflets sur cette comédie de civilisation et de progrès que l'ancien ambassadeur à Paris, soufflé par quelques compères, avait voulu jouer pour l'Europe, et qui avait brusquement failli tourner à la tragédie. Le nouveau *vali*, Sami-Pacha, réussit à renvoyer les Turcs et les chrétiens à leurs moissons, à leurs vergers, à leurs oliviers. Adroit et avisé, il donna à l'île quelques années de calme.

Ismaïl-Pacha, qui lui succéda en 1861, fut moins heureux. Grec d'origine, il avait un défaut que l'on rencontre souvent chez ses compatriotes : il était fin, mais il avait de sa finesse une opinion exagérée. Dans cette astuce grecque, dont l'Ulysse d'Homère nous offre le premier type, il y a souvent bien de la naïveté. C'est merveille de voir dans Polybe avec quelle facilité l'esprit net et pratique, le

(1) Voyez la *Revue* des 15 février et 15 mars 1864.

sens droit des Romains, démêlaient et rendaient inutiles les ruses subtiles et compliquées que leur opposaient et que multipliaient autour d'eux les politiques grecs, qui finissaient souvent par s'embarrasser dans leurs propres trames. C'est ainsi qu'Ismaïl-Pacha s'est perdu pour avoir voulu être trop habile. A peine arrivé en Crète, il s'était entouré de Grecs et livré tout entier aux Grecs; c'était d'un côté affinité naturelle, de l'autre désir et espérance de mieux voir dans le jeu de l'adversaire en paraissant s'allier à lui. Or en pays turc les chrétiens, n'ayant jamais l'exercice régulier et public du pouvoir, ne pouvant prendre quelque part à la direction des affaires que d'une manière détournée et comme clandestine, usent presque toujours assez mal de ce qu'ils possèdent d'influence; rien n'est immoral et dangereux comme l'autorité séparée de la responsabilité. D'un bout à l'autre de l'empire turc, toute la puissance est censée résider entre les mains des hauts dignitaires musulmans; mais en réalité ceux qui gouvernent et qui jugent sous le nom des pachas et des cadis, ceux qui tirent des misères du peuple les plus gros profits, ce sont les raïas, banquiers et secrétaires des grands personnages turcs, ce sont les primats, — grecs, arméniens ou slaves suivant les provinces, — qui, sans trop s'en cacher, conduisent le *medjilis* ou conseil du district. Les pachas ne sont que les prête-nom de ce pouvoir occulte qu'aucune loi n'a établi ou reconnu, mais qui se fonde sur la supériorité d'intelligence, d'activité et de richesse. La coterie grecque qui se groupa autour d'Ismaïl-Pacha ne se fit aucun scrupule de le compromettre par des mesures impopulaires, de le discréditer par des choix malheureux et de criantes exactions. Ismaïl-Pacha ne s'apercevait de rien; la vanité lui fermait les yeux. Plus instruit que ne le sont la plupart de ces hommes d'état de la Turquie contemporaine que l'on a pompeusement appelés « les hommes de la réforme, » Ismaïl a fait des études assez sérieuses; il est docteur en médecine de la faculté de Paris. Il avait le bon sens d'être plus fier de ce titre et de ces connaissances, qui lui donnaient une valeur personnelle, que de la situation élevée où l'avait porté la faveur du prince; mais il le laissait trop paraître. On en abusa. Voulait-on faire sa cour, on affectait d'oublier le *muchir* ou gouverneur du plus haut rang pour ne plus voir que le grand médecin, à qui aucune maladie ne se permettait de résister. C'est ainsi que ses familiers surent le conduire à perdre de vue l'intérêt public et le soin même de sa fortune politique pour satisfaire des convoitises et des ambitions privées. A toutes les réclamations, il répondait en paraissant accorder ce qu'on lui demandait; mais ces perpétuelles promesses, qui n'étaient suivies d'aucun effet, irritaient les esprits plus que n'eussent fait de francs refus,

Aucun des engagemens pris en 1858 n'avait été tenu. Pour ce qui était de l'impôt, il pesait moins lourdement sur les Crétois que sur d'autres groupes chrétiens; mais là où, en échange de ce qu'il perçoit sur la propriété et sur le travail, l'état n'assure aucun avantage aux contribuables, l'impôt peut et doit toujours paraître exagéré, injuste, oppressif. L'impôt, quand celui qui le touche n'en fait pas profiter ceux qui le paient, n'est qu'une exaction. A y bien réfléchir, s'il y a quelque chose d'étonnant, ce n'est point que les Crétois aient semblé vouloir repousser toutes les taxes autres que la dîme et l'impôt militaire, c'est que les sujets du sultan consentent à verser un para dans ses caisses. Admettons avec le grand-vizir, dans sa réponse à la pétition des Crétois, que la Crète fût moins surchargée que d'autres provinces de l'empire; pour peu qu'elle payât, c'était toujours trop, puisque, comme on dit familièrement, elle n'en avait pas pour son argent. Depuis que l'Europe est intervenue pour remettre la Porte en possession de la Crète, le sultan a pris plus d'une fois envers les chrétiens en général et plus particulièrement envers les habitans de la Crète des engagemens que les puissances ont contre-signés. Comment ces engagemens ont été tenus, c'est ce que nous apprend la pétition des Crétois, commentée point par point et confirmée en grande partie par notre consul à La Canée dans une intéressante dépêche que notre gouvernement a jugé bon de rendre publique.

La Crète n'a pas une route; chaque fonte de neige emporte quelques lambeaux des vieilles chaussées vénitiennes qui servent encore, partout où elles existent, à traverser les marais. Quant aux ponts, ce qui en reste est dans les rivières; lorsque les torrens sont à sec, on y distingue, parmi les blocs de rochers qu'ont apportés les grandes eaux, les fondations des piles helléniques et les débris encore imposans des arches écroulées. — Mais, dira-t-on, une des causes du mécontentement qui aboutit au soulèvement de 1858 contre Véli-Pacha, ce fut la tentative qu'avait faite ce gouverneur pour doter l'île d'un système de routes carrossables. Il faut s'entendre : les Grecs crétois sont trop intelligens, ils connaissent ou ils devinent trop bien les services que rendent les chemins pour ne pas vivement désirer que des routes charretières viennent relier aux rivages les plateaux de leur île et rapprocher la côte méridionale, sur laquelle s'ouvre leur plus fertile vallée, la Messara, de la côte septentrionale, qui seule a des ports pour les navires de commerce. Si le projet de Véli a si mal réussi, c'est qu'il était mal conçu. Ce qui séduisait le gouverneur, ce qu'il voulait faire à grand renfort de corvées, c'était une large voie qui conduisît de La Canée à Rétimo et à Candie. Or, pour aller de l'une à l'autre de ces villes, n'avait-on pas la mer? Le pacha, il faut le dire, souffrait

horriblement sur mer en vrai Turc qu'il était; aussi les mauvaises langues ne se faisaient-elles point faute de prétendre que, s'il tenait tant à sa route, c'est qu'elle lui permettrait de parcourir sa province sans quitter la terre ferme, pour laquelle il avait le même amour que Panurge. Les Crétois pensaient avec raison que le plus pressé, c'était d'établir des communications régulières entre l'intérieur du pays et le littoral, entre les deux versans opposés de cette chaîne qui sous divers noms court d'un bout à l'autre de l'île. Avant de construire sur les flancs raides et pierreux de toutes ces montagnes des routes carrossables parallèles à la mer, il fallait plutôt songer à donner aux habitans plus de facilité pour employer le seul moyen de transport qu'ils eussent à leur disposition, pour faire passer partout leurs ânes, leurs mulets, leurs chevaux chargés de blé, d'huile, de vin ou de caroubes. L'urgent, c'était donc de réparer les âpres et tortueux sentiers par lesquels depuis l'antiquité bêtes et gens gravissaient péniblement les pentes escarpées des Monts-Blancs, de l'Ida et du Dicté; c'était de construire des ponts sur les rivières; c'était ici de soutenir sur des remblais, là de défendre contre les eaux le sentier coupé chaque hiver, de mener une chaussée pavée à travers un marécage, de dessécher, en creusant quelques canaux, les terres basses, qui restaient inondées pendant des mois entiers. Il y avait à entreprendre toute une série d'utiles et modestes travaux qui auraient donné un résultat immédiat; chrétiens et musulmans s'y seraient, selon toute apparence, prêtés avec empressement, heureux d'être encouragés, secondés et dirigés. Ce n'était point l'affaire de l'ancien ambassadeur en France, qui avait appris pendant son séjour parmi nous la puissance de l'affiche et de la réclame. Quel retentissement auraient eu dans les journaux de Paris, de Bruxelles et de Londres quelques coups de pioche obscurément donnés au flanc des montagnes?

De la résistance que firent les Crétois à ce malencontreux essai, on aurait donc tort de conclure qu'ils n'étaient pas sincères quand ils reprochaient au gouvernement turc l'état où il avait laissé la viabilité de l'île. Une autre réclamation aussi juste, c'est celle qui a trait au mauvais entretien des trois ports par lesquels se fait à peu près tout le commerce de l'île. « Cydonia, dit l'auteur d'un ancien périple, a un port et des écueils à l'entrée de ce port. » Les écueils, qu'il serait, assure-t-on, facile de faire disparaître, sont toujours là; l'entrée du port est si étroite que, jusqu'au moment où quelques bouées ont été placées, il y a une dizaine d'années, pour indiquer le chenal, un bâtiment avait grande chance d'échouer, si, poussé vers la côte par un gros temps, il tentait d'entrer sans un bon pilote. Du moins, une fois qu'on a franchi ces obstacles, trouve-t-on dans une partie de ce bassin assez d'eau pour rester à flot; mais à Ré-

timo et à Candie le commerce souffre encore bien plus. Le port de Candie est mal fermé, celui de Rétimo très petit. D'ailleurs ce qui les rend surtout détestables, c'est que le fond en a été exhaussé par le lest que ne cessent d'y jeter les navires; il faudrait, pour rendre à ces deux ports la profondeur nécessaire, le travail de plusieurs dragues puissantes; or en 1866 il n'y en avait qu'une pour toute l'île. Les goëlettes seules et les caïques trouvent toujours place à Rétimo et à Candie; quant aux bricks et autres bâtimens qui viennent de Marseille, de Trieste ou d'Odessa chercher les denrées de l'île, il leur arrive souvent, faute d'espace, d'être obligés d'aller attendre dans la baie de la Sude. Réussissent-ils enfin à pénétrer dans le port, ce sont de nouvelles difficultés quand il s'agit d'en sortir; le bâtiment s'est enfoncé dans une boue épaisse, et, pour dégager la quille, il faut souvent remettre à terre une partie de la cargaison. On se figure aisément combien ces embarras doivent ralentir encore le faible mouvement d'échange auquel ont à suffire tant bien que mal les trois ports de La Canée, de Rétimo et de Candie ou Mégalo-Castron.

Ainsi les Crétois sont privés de ce qui développerait chez eux la richesse, et les impôts qu'ils paient sont répartis et perçus d'une manière vexatoire. L'impôt indirect, sous prétexte de remplacer ce que le gouvernement perdait par la diminution graduelle des droits de douane, s'est étendu depuis quelques années à beaucoup d'objets qu'il n'atteignait point auparavant. De plus ces taxes n'ont pas encore été ramenées à un plan général; différentes d'une province à l'autre, elles sont arbitrairement établies, capricieusement augmentées et irritent les contribuables en les prenant au dépourvu (1). La Crète est exempte de l'impôt direct nommé *verghi*, mais elle paie l'impôt foncier sous forme de dîme, et ce qui surtout rend cette dîme écrasante pour la population, c'est la manière dont l'état en opère le recouvrement. Les Crétois n'avancent rien à ce sujet que ne confirment et nos propres souvenirs et le témoignage de notre agent à La Canée. « Le système de fermage, tel qu'il existe, est, disent-ils, non-seulement insupportable et arbitraire pour le peuple, mais encore préjudiciable pour le gouvernement impérial. » On n'ignore pas quels souvenirs ont laissés en Occident ces fermiers de l'impôt qui ont disparu de tous les pays civilisés, et il suffit d'avoir traversé la Turquie pour savoir quelles plaintes ils y soulèvent.

A défaut d'un dégrèvement d'impôt, les Crétois étaient fondés à

(1) Comme l'indiquent les dépêches anglaises, une des taxes qui causèrent le plus d'irritation, ce fut la taxe établie sur le sel. La Crète emploie une bonne partie de l'huile qu'elle produit à fabriquer un savon grossier qui s'expédie sur tous les marchés de l'Orient. Or cette fabrication consomme de grandes quantités de sel; en imposant le sel, on risquait de faire périr cette industrie.

demander que l'agriculture, sur qui pèse surtout le fardeau de la dîme, reçût d'efficaces encouragemens. Dans leur pétition, ils signalent les pertes que subissent les propriétaires d'oliviers; force leur est, pour obtenir des avances, de vendre leur récolte par anticipation. Les fruits manquent-ils dans leur canton, il leur faut, pour satisfaire à leurs engagemens, acheter des olives qui leur coûtent plus cher qu'on ne leur paie celles qu'ils ont promises; les arbres au contraire sont-ils chargés de fruits, ils sont encore dupes, parce que les prix auxquels ils ont consenti le marché sont très inférieurs à ceux qu'atteignent les olives au moment où les acheteurs se les disputent. Parmi les améliorations promises par le fameux *hat* de 1856 se trouvait la fondation d'établissemens de crédit foncier. C'est en rappelant cette promesse que les Crétois réclamaient l'institution d'une banque agricole, qui ferait à un taux d'intérêt modéré des avances garanties par la terre et par les récoltes; mais n'y avait-il pas quelque naïveté à croire que le sultan, qui n'a jamais d'argent que pour les choses inutiles, pourrait songer à faire en faveur de la Crète ce que la France a fait généreusement pour la Grèce en 1842, quand il s'est agi de la doter d'une banque nationale?

Parmi les griefs sur lesquels insistent le plus les Crétois, il faut remarquer ce qu'ils disent des conseils que devait former l'élection et de la manière dont les tribunaux rendent la justice. Ils ont bien, avouent-ils, sous divers noms, *démogéronties*, *éphories*, *medjilis*, ces conseils de canton, d'arrondissement, de province, que leur avait octroyés le firman de 1858, et que forment en tout ou en partie leurs coreligionnaires; mais le mode d'élection n'a jamais été réglé. Ceux qui une première fois se sont emparés de ces fonctions de délégués plutôt qu'ils ne les ont reçues d'un libre choix s'y perpétuent avec l'appui d'un pouvoir dont ils se sont faits les complaisans. Sûrs de ne point rendre de compte à ceux dont ils sont censés les mandataires, ils exploitent effrontément leur situation officielle; ils se garderaient bien de protester contre des abus dont ils sont les premiers à profiter. Dans les tribunaux, ces primats grecs s'entendent avec les fonctionnaires turcs; qu'il s'agisse de contentieux administratif, de procès civils ou criminels, ils vendent la justice à belles piastres sonnantes. Se prévaloir d'une loi pour réclamer contre une sentence injuste serait chose impossible. En dehors de notre code commercial, que doivent appliquer les tribunaux de commerce, institution récente qui rend déjà des services, en dehors de quelques lois pénales promulguées sous le dernier sultan, il n'y a encore en Turquie d'autre code que le Coran. C'est donc d'après l'équité, d'après les coutumes locales, d'après des règlemens édictés en divers temps par des autorités

de différente nature, que ces conseils mixtes doivent rendre leurs jugemens. La tentation n'est-elle pas grande pour des juges que ne contient aucune responsabilité? Si les parties se défient de ces tribunaux qui n'ont ni règles fixes ni jurisprudence arrêtée, elles peuvent aller au *mekhémé* ou tribunal du *cadi;* mais ce magistrat ne connaît que la loi musulmane, c'est-à-dire le Coran et la vaste glose qu'y a rattachée le long travail des légistes mahométans. Or l'origine et le caractère religieux de cette loi font qu'elle s'applique mal à une société chrétienne; elle en contrarie les traditions et en froisse les instincts les plus impérieux. Ce qui d'ailleurs suffirait à écarter les Grecs du *mekhémé,* c'est que la constante pratique des cadis est de n'y point admettre le témoignage des chrétiens dès qu'un musulman est intéressé dans l'affaire. Comme pour augmenter encore le mécontentement, ces primats, ces magistrats, ces gouverneurs, à qui l'autorité morale fait si complétement défaut, disposent le plus cavalièrement du monde de la liberté individuelle. Vous êtes jeté en prison sans savoir pourquoi, vous y restez le temps qu'il plaît à ceux qui ont intérêt à vous y garder.

Ce qui contribuait encore à rendre plus désagréable pour les Crétois tout démêlé avec la justice, c'était une mesure récemment prise qui contrariait des habitudes invétérées. En Crète, tous les indigènes, musulmans ou chrétiens, n'écrivent et ne parlent que le grec; jusqu'alors donc les deux langues turque et grecque étaient placées dans l'île sur un pied d'égalité; le grec était admis au même titre que le turc dans les requêtes et autres pièces que l'on avait à produire devant les tribunaux. C'était même dans cet idiome qu'on rédigeait ordinairement les actes de l'autorité; on ne se servait guère du turc que pour libeller les minutes authentiques de ceux de ces actes qui devaient être envoyés à Constantinople. « Actuellement, disaient les Crétois en 1866, aucun acte, aucune pétition, aucune sentence ne sont reçus, s'ils ne sont écrits en turc. » Quelle est cette langue que le caprice de la Porte prétendait imposer aux Crétois? Est-ce le turc populaire, celui que parlent entre eux les paysans de l'Anatolie? Cet idiome est peut-être de toutes les langues connues la plus simple et la plus facile; mais d'autre part il ne peut servir qu'à converser avec un artisan ou un laboureur. Si vous voulez comprendre un firman, il faut que vous commenciez par apprendre l'arabe et le persan. Les pâtres nomades du Turkestan n'avaient pas besoin de termes abstraits. Quand ils se trouvèrent les maîtres de grands empires, il leur fallut s'improviser une administration, un art, une littérature, une législation; ils se virent alors forcés, afin de rendre des idées qui s'imposaient à eux pour la première fois, d'emprunter aux deux idiomes les plus cultivés de l'Orient les expressions qui leur manquaient. Des centaines de mots,

pris les uns à une langue sémitique et les autres à une langue aryenne, durent entrer dans les cadres d'un idiome tartare. Même avec tous ces secours, les Turcs éprouvent encore une singulière difficulté à rendre nos locutions abstraites, et ils sont obligés à chaque instant de se contenter d'équivalens imparfaits, de périphrases inexactes. Ajoutez à cela les difficultés que présentent à tout Européen l'étude et l'usage de l'alphabet arabe, qui ne note pas ordinairement par un signe spécial le son des voyelles. Et ceux à qui l'on veut imposer l'effort d'apprendre cet étrange et complexe idiome qui suppose la connaissance de deux autres langues, ce sont des gens habitués à se servir d'un alphabet bien plus parfait et plus commode, c'est un peuple qui a en main le plus souple et le plus ingénieux instrument qui soit au monde, le grec, qui se prête comme de lui-même à l'expression de toutes les idées nouvelles et qui trouve dans son propre fonds de quoi s'enrichir et se rajeunir indéfiniment!

Arrivons à un dernier grief. L'autorité turque avait, à ce qu'il semble, fermé un certain nombre d'écoles grecques dans les villages, sous prétexte que les instituteurs, élèves de l'université d'Athènes, faisaient une propagande hostile aux Ottomans. On n'avait pour ce motif permis d'ouvrir d'écoles que dans les villes, où les maîtres se trouvaient sous les yeux mêmes des gouverneurs. Nous sommes convaincu que ces alarmes des pachas étaient loin d'être dépourvues de fondement; nous avons rencontré en Anatolie et en Roumélie plus d'un de ces maîtres d'école ennemis acharnés des Turcs et toujours occupés à décrire sous les couleurs les plus brillantes les merveilles d'Athènes. C'est, je le veux, un ennui pour la Turquie; mais en Italie ce qui a décidé la Toscane, les Romagnes et les provinces napolitaines à se jeter dans les bras du Piémont, ne sont-ce pas bien plutôt les vices de leurs gouvernemens que les prédications de quelques journaux et de quelques émigrés? Ce qui fait la force et le succès de la propagande hellénique là où elle réussit, ce sont les violences des beys et les actes oppressifs des pachas. Ne valait-il pas mieux tolérer quelques beaux parleurs que de fournir si complaisamment un pareil thème à leur éloquence, et de leur faire dire avec quelque apparence de raison que le gouvernement turc ne peut se maintenir en pays chrétien qu'en empêchant le peuple de s'éclairer, en repoussant l'instituteur et en fermant la porte de l'école?

C'étaient là les principales causes du mécontentement qui depuis plusieurs mois agitait sourdement les esprits quand, au printemps de 1866, on apprit que les chrétiens des provinces occidentales de l'île se réunissaient pour rédiger et signer une pétition qui serait adressée au sultan. De la plaine d'Omalo, où il s'était formé

d'abord, le rassemblement se porta, vers le commencement de mai, à Périvolia, dans le voisinage de La Canée. Les chrétiens réunis en ce lieu étaient d'abord au nombre de 200 ou 300; le pacha leur envoya des notables grecs pris parmi les membres du *medjilis* pour leur demander ce qu'ils voulaient et les inviter à se disperser. Tout en faisant voir qu'ils étaient sans armes et en protestant de leurs intentions pacifiques, les chrétiens déclarèrent qu'ils ne se sépareraient point avant que les députés des provinces orientales ne les eussent rejoints, que tous ensemble n'eussent arrêté les termes de la requête au sultan, et que la réponse ne leur fût parvenue. Les membres de la commission, quoique plusieurs d'entre eux fussent les familiers du pacha, ne purent s'empêcher d'être frappés de ce qu'ils trouvèrent là de calme et ferme résolution; ils se virent amenés à répondre qu'ils n'avaient rien à dire, si l'on se bornait à rester paisiblement réunis en attendant que la Porte eût fait justice. Aussi à leur retour, quand ils durent avouer dans quels termes ils s'étaient exprimés, furent-ils fort mal reçus par le gouverneur.

Quelques jours après, les paysans étaient déjà 2,500, et leurs chefs, encouragés par l'attitude de quelques-uns des consuls de La Canée, ne craignaient pas de mettre 74 noms au bas d'une pièce intitulée *Pétition de l'assemblée des Crétois*, que recevaient le pacha et tous les consuls. Tout en conservant les formes extérieures du respect, ils y annonçaient leur intention de rester réunis jusqu'à nouvel ordre; ils protestaient contre les intentions qu'on leur attribuait, et déclaraient d'un ton déjà menaçant que, si les musulmans quittaient leurs propriétés sous l'influence de terreurs imaginaires pour se réfugier dans les villes, « les chrétiens repoussaient toute responsabilité que l'on voudrait essayer de faire peser sur eux à propos des dommages que pourraient éprouver les biens ainsi délaissés. » Ils terminaient « en suppliant humblement son excellence de vouloir bien accuser réception de cette pièce. » C'était déjà traiter avec le gouverneur de puissance à puissance. Le 14 mai, d'après notre consul, les paysans rassemblés étaient plus de 3,000, et l'on commençait à voir parmi eux un groupe de Sfakiotes dont la présence faisait sensation. Nous avons dit ailleurs ce que c'était que les Sfakiotes, montagnards indomptés qui habitent une sorte de forteresse naturelle sur le versant méridional des Monts-Blancs. Dans les rangs de cette foule, les hommes armés devenaient de plus en plus nombreux. Pour préserver de la disette et dédommager ceux qui avaient ainsi quitté leurs maisons et leurs champs, des souscriptions se recueillaient en ville, on quêtait après l'office dans les églises, presque sous les yeux du pacha.

Que faisait cependant le gouverneur, que faisait la Porte? Rien. Ismaïl-Pacha restait sans instructions. On ne savait ni effrayer en

agissant vigoureusement, cruellement même, comme l'avait fait en semblable occurrence à Murniès Méhémet-Ali en 1834, ni accorder à temps de sages concessions. Ismaïl-Pacha n'avait d'ailleurs sous ses ordres que quelques *zaptiés* ou gendarmes irréguliers; à la fin de mai seulement, quelques bataillons partirent de Constantinople. Au même moment, les paysans réunis à Périvolia, qu'avaient rejoints les primats des districts de Rétimo et de Candie, avaient achevé de rédiger la pétition; le 26 mai 1866, on l'adressait à Ismaïl-Pacha en le priant de la transmettre au sultan. Dès les premiers jours de juin, cette supplique, comme on l'appelait encore, était parvenue au cabinet ottoman; mais les semaines se passaient, aucune réponse n'arrivait. On voyait seulement de temps en temps débarquer quelques bataillons de *rédifs* ou troupes de la réserve, qui avaient été formés précipitamment en Anatolie ou en Roumélie; sept bâtimens de guerre étaient à l'ancre dans le port de la Sude. Ces démonstrations militaires non suivies d'effet ne pouvaient qu'irriter les esprits, trop échauffés déjà pour céder à de simples menaces. M. Derché évaluait à 10,000 hommes environ le chiffre des troupes ottomanes qui formaient la garnison de l'île vers le milieu de juin; mais déjà les chefs des paysans disaient qu'un mot de leur bouche suffirait pour mettre sur pied des troupes supérieures à celles de la Porte. Ismaïl-Pacha comprenait aisément qu'au cas où le sultan aurait la sagesse de donner satisfaction aux Crétois, la première concession demandée et accordée serait son rappel; il lui faudrait donc, comme Véli en 1858, partir humilié et vaincu. Il était naturel qu'il n'eût point grande envie de voir les affaires prendre une tournure pacifique. Aigri par le sentiment de son impuissance et de sa chute prochaine, il adressait au peuple des proclamations blessantes, et il assistait, sans rien faire pour les empêcher, aux préparatifs du combat. Les musulmans crétois, qui détestaient Ismaïl-Pacha et qui souffraient des vieux abus et des nouveaux impôts autant que les Grecs, s'étaient d'abord associés en assez grand nombre aux réclamations de ceux-ci; mais, à mesure qu'augmentait la confiance des chrétiens rassemblés, les musulmans se souvenaient des violences et des cruautés qu'ils avaient impunément commises en Crète pendant un siècle et demi, et leur conscience leur disait qu'il y avait là un arriéré de compte à solder. Dès le mois de mai, beaucoup de musulmans des villages avaient amené en ville ou installé hors des portes, sous des tentes et des huttes de branchage, leurs femmes, leurs enfans, leurs servantes; ils allaient seulement de temps en temps, par bandes armées, visiter leurs propriétés et y exécuter les travaux les plus urgens. Il était impossible qu'ils y retrouvassent toujours toutes choses dans l'état où ils les avaient laissées. Sans doute les chefs grecs recomman-

daient que l'on ne touchât pas aux biens des mahométans; mais, s'ils réussissaient à maintenir quelque ordre sur les points où ils étaient de leurs personnes, pouvaient-ils savoir ce qui se passait dans les districts éloignés? La récolte s'annonçait comme exceptionnellement belle; presque partout, au moins dans l'ouest de l'île, les musulmans n'osèrent pas aller couper et rentrer leurs blés, qui séchèrent sur pied ou tombèrent sous la faucille des Grecs, et déjà ils songeaient avec inquiétude et colère que, si une prompte solution n'intervenait, il en serait de même à l'automne pour les olives.

Cependant les imaginations s'échauffaient. En voyant le cabinet ottoman ne répondre à la supplique que par des envois de troupes, on se disait qu'aucune concession ne serait accordée, et que le plus sage était de s'arranger pour ne point être surpris par la sommation prévue. On recevait à Périvolia et on colportait dans tous les villages les articles des journaux grecs : c'étaient d'ardentes excitations à ne rien espérer du Turc, des promesses de secours pour le cas où la guerre commencerait, enfin des encouragemens puisés dans les victoires foudroyantes que remportait alors en Occident ce que l'on appelle le principe des nationalités. On montrait aux Crétois l'unité allemande fondée par la journée de Sadowa, l'unité italienne achevée par les défaites mêmes de Lissa et de Custozza; on leur disait qu'il allait éclater une grande guerre européenne qui permettrait à la Russie de donner enfin libre cours à ses sympathies pour ses coreligionnaires. La France, occupée sur le Rhin, l'Angleterre, obligée de surveiller aussi les bouleversemens de l'Europe en travail, ne pourraient plus prolonger l'agonie des successeurs de Mahomet II. Après les Italiens et les Allemands, pourquoi les Grecs n'auraient-ils pas leur tour? Ce qui encourageait encore ceux que nous aurons bientôt à nommer les insurgés, c'était l'attitude de quelques-uns des consuls. Le consul d'Angleterre, M. Dickson, et le consul de France, M. Derché, connaissaient l'un et l'autre le pays et secondaient avec talent et persévérance la politique de leurs gouvernemens. Tout en évitant avec soin la moindre parole qui pût exciter les Crétois à la révolte, ils ne cessaient de donner au pacha les plus sages conseils, et d'envoyer à Constantinople, à Paris, à Londres, de sincères et loyaux avis. Il fallait se hâter, répétaient-ils à l'envi, et satisfaire, dans ce qu'elles avaient de juste et de fondé, aux plaintes des Crétois. De plus en gens de cœur MM. Dickson et Derché s'effrayaient à la pensée des maux qu'une répression sanglante, qu'elle finît ou non par triompher, devait attirer sur cette belle et malheureuse Crète. Cette réserve et cette prévoyance n'étaient pas du goût de tous leurs collègues. Le consul d'Amérique avait ouvertement embrassé le parti des Grecs; par deux fois, il fit distribuer par ses *cawas* aux autres consuls les let-

tres de l'*épitropie*, c'est-à-dire du comité qu'avaient formé, pour suivre et diriger leurs affaires, les paysans réunis dans le voisinage de la ville. C'était se déclarer ouvertement le patron de la future insurrection. Avec un peu moins d'intempérance dans les paroles et dans les actes, le vice-consul d'Italie, jeune homme nouvellement arrivé dans le pays, avait pris aussi une attitude bien faite pour encourager la résistance; il écoutait complaisamment les Grecs qui lui disaient que, la France et l'Angleterre ne voulant pas d'eux, l'Europe ne leur permettant pas de s'annexer à la Grèce, ils pourraient peut-être s'offrir et se donner à l'Italie. Venise n'avait-elle pas été pendant des siècles maîtresse de la Crète, où s'apercevaient encore partout les traces de son passage et de sa domination? En reprenant la Crète sous sa bienveillante tutelle, l'Italie ne ferait que rentrer en possession d'une colonie qu'elle avait perdue, non par le vœu du peuple, mais par le sort des batailles. Derrière ces deux agens se cachaient, heureux d'avoir leurs collègues à mettre en avant, les consuls de Grèce et de Russie, à qui la situation particulière des puissances qu'ils représentaient imposait tout au moins quelque apparence de réserve. Les articles du *Levant-Herald*, journal qui paraît à Constantinople, étaient rédigés dans le sens le plus hostile au gouvernement turc par le consul américain, qui ne s'en cachait pas. Quant aux correspondances bien plus violentes encore des journaux grecs, plusieurs d'entre elles, au su de tout le monde à La Canée, émanaient presque du vice-consul de Russie, étaient écrites par des personnes de sa famille et de son entourage. La Porte n'avait aucune illusion sur les sentimens que ces agens nourrissaient à son égard, ni sur le rôle qu'ils jouaient; elle avait fait des observations aux puissances qu'ils représentaient, et demandé leur changement sans pouvoir l'obtenir. Ces démarches n'avaient eu d'autre résultat que d'engager ces consuls à persévérer dans la voie qu'ils avaient choisie, et de leur persuader qu'en agissant ainsi ils se conformaient aux secrètes pensées des cabinets qui les avaient nommés.

Ce fut le 23 juillet seulement que le grand-vizir, Mohamed-Ruchdi-Pacha, se décidait à expédier la réponse que faisait le cabinet ottoman à ce que l'on affectait d'appeler « la requête signée par certains habitans de la Crète; » cette pièce fut affichée à La Canée le 1er août, plus de trois mois après le jour où la pétition avait été remise au gouverneur-général. La réponse n'était pas de nature à calmer les passions soulevées. Au jugement de notre consul, que les journaux grecs ont si indignement calomnié et qu'ils ont accusé d'être vendu aux Turcs, la plupart des réclamations crétoises méritaient un sérieux examen. Or le grand-vizir se contentait d'affir-

mer que « le principal soin du gouvernement impérial était et serait toujours de travailler à la félicité et à la tranquillité de tous ses sujets, et que c'était à quoi il s'occupait continuellement. » D'ailleurs les Crétois, ajoutait-il, étaient moins surchargés d'impôts que les autres sujets du sultan. Pour ce qui est des routes, des écoles, les améliorations ne pouvaient s'exécuter que graduellement, et les pétitionnaires s'étaient donné le tort de n'avoir pas présenté leurs réclamations d'une manière convenable. Une des conditions auxquelles les Grecs tenaient le plus, c'était une pleine et entière amnistie accordée à tous ceux qui avaient pris part au mouvement; dans leur pensée, cette amnistie, consignée dans une pièce officielle, se serait trouvée placée sous la garantie morale des agens chrétiens. Les chefs grecs avaient le droit de trouver que la phrase où en était contenue la promesse manquait de précision. « Si les personnes réunies en ce moment se soumettent, donnent des garanties par écrit de leur obéissance dans l'avenir, et si chacun retourne chez soi et reprend ses travaux, tout sera oublié; si cependant elles ont des réclamations à adresser au gouvernement local, qu'elles les fassent connaître maintenant d'une façon convenable et humble. Faites-leur aussi savoir que, si elles persistent dans leur conduite irrégulière, elles seront dispersées par la force et sévèrement punies. » Ce qu'il y avait de plus clair là dedans, c'était la menace finale. Quant à l'invitation adressée aux Crétois de ne plus se plaindre qu'à demi-voix, d'un ton modeste, est-il rien de plus naïf? En Occident comme en Orient, a-t-on jamais vu les abus céder à des remontrances discrètes?

Dès le lendemain du jour où avait été affichée la proclamation, le comité crétois y répondait; il faisait ressortir tout ce qu'avait d'insuffisant et d'inquiétant la réponse de la Porte, tout ce qu'elle contenait d'assertions dédaigneusement inexactes et d'évident mauvais vouloir. En même temps le comité adressait aux Crétois une proclamation qui ressemblait fort à un appel aux armes. S'il protestait encore que le peuple crétois « était entièrement dévoué à son auguste souverain le sultan Abd-ul-Aziz-Khan, » il déclarait « abolie l'autorité du gouverneur-général Ismaïl-Pacha et de tous ses agens et subordonnés, tant musulmans que chrétiens, sans exception. » La proclamation contenait aussi des phrases comme celles-ci : « Nous invitons le brave et noble peuple de Crète à prendre en main la défense de ses propres droits... Prends donc, brave peuple, la défense de ton pays et dirige toi-même son administration. Implore la protection et le concours des hautes puissances et remets ton sort à Dieu et à ta valeur. » L'appel à l'intervention des trois grandes puissances protectrices, la Russie, l'Angleterre et

la France, n'était point fait pour modifier les dispositions de la Porte. Une lettre adressée aux consuls le même jour était encore plus explicite.

Si la Porte se croyait en mesure de dompter aisément l'insurrection que ses fautes avaient provoquée et que ses lenteurs avaient laissée grandir, elle devait se hâter d'agir. Elle avait dans l'île des forces que le 29 juillet M. Derché évaluait à 22,000 hommes. Le vice-roi d'Égypte avait-il des vues sur la Crète, que Méhémet-Ali avait obtenue jadis comme salaire de son concours dévoué dans la guerre de l'indépendance? N'est-ce pas plutôt qu'il tenait à s'assurer une reconnaissance qui lui serait nécessaire pour le succès de la négociation relative au changement de l'ordre de succession en Égypte? Nous ne savons; ce qui est certain, c'est qu'il avait déployé, pour aider son suzerain, un zèle tout à fait inaccoutumé, et que plus de 10,000 soldats égyptiens avaient déjà débarqué dans l'île. Le gouverneur-général, effrayé de la responsabilité qu'il avait prise, ne savait que persévérer dans son inaction. Pendant que l'on commençait à s'agiter en Grèce, pendant qu'il s'y formait des comités qui se mettaient à expédier aux Crétois des munitions de guerre et de l'argent, le pacha ne faisait point un pas en avant. Cependant les Crétois musulmans, achevant d'abandonner leurs villages, affluaient vers les villes, où l'encombrement devenait de plus en plus insupportable. On en était à ce point où ceux même dont la guerre contrarie le plus les intérêts et qui ont tout fait pour l'empêcher l'acceptent et la désirent par lassitude et par impatience.

Pendant qu'en Crète se poursuivaient entre le général égyptien Chaïn-Pacha et l'épitropie des négociations qui ne pouvaient aboutir, pendant que des actes de violence isolés commis par l'un ou l'autre parti rendaient de jour en jour plus inévitable un sanglant dénoûment, les ambassadeurs insistaient à Constantinople pour que la Porte prît enfin une mesure qu'elle aurait dû adopter depuis longtemps, pour qu'elle envoyât sur les lieux un commissaire-général revêtu de pleins pouvoirs. C'était ainsi que l'on avait mis fin sans effusion de sang et sans grandes dépenses au mouvement de 1858. Le choix du cabinet ottoman s'était porté sur le vieux Moustafa-Kiritli; celui-ci avait d'abord hésité à accepter la mission proposée : il avait quatre-vingts ans passés, il ne se souciait pas de compromettre sa réputation en se chargeant de réparer, quand peut-être elles étaient irréparables, les fautes d'autrui. Enfin, sur les instances des ministres de la Porte, il consentit à se charger de cette tâche délicate, comme on le sut le 27 août à La Canée; mais Moustafa-Pacha ne suivait pas d'assez près l'annonce de sa nomination, et ces derniers jours, pendant lesquels l'ancienne au-

torité était moralement frappée de déchéance sans que la nouvelle fût entrée en action, achevèrent de pousser les choses à l'extrême. M. Derché explique fort bien les conséquences fâcheuses de cet interrègne.

« Le retard apporté au départ de Moustafa-Pacha de Constantinople est des plus malencontreux et pourra avoir de graves conséquences. Le gouverneur-général, découragé et malade, n'ose plus prendre aucune détermination, craignant d'être blâmé par cet envoyé extraordinaire; quant aux troupes, elles restent, par la maladie du férik Osman-Pacha, sans ordres. La Porte eût dû cacher sa détermination et Moustafa-Pacha arriver sans être attendu ; l'effet, je crois pouvoir l'affirmer, eût été des meilleurs... La position devient de plus en plus critique; il est à craindre que les troupes, poussées à bout, malades et froissées dans leur amour-propre, ne perdent patience et ne saisissent une occasion pour ouvrir le feu et défendre les paysans turcs. Il résulte des rapports qui me sont adressés de Candie et de Rétimo que la position dans ces villes est aussi très mauvaise. Les Grecs ne pensent plus aux demandes de leur supplique, ils veulent ou être annexés à la Grèce ou être érigés en une principauté indépendante (1). »

Tel était l'état des choses au moment où les primats qui composaient l'épitropie prirent une mesure décisive. Le 2 septembre, une proclamation datée de Sfakia annexait la Crète au royaume de Grèce. L'exécution du décret était confiée « à la valeur du peuple généreux de la Crète, au patriotisme de nos frères les Hellènes résidant en tout pays, au libéralisme de tous les philhellènes ainsi qu'à la médiation puissante des grandes nations protectrices et garantes, et à la protection du Dieu tout-puissant. » Le temps était donc passé où quelques sages concessions et un changement de personnes auraient pu tout apaiser; Moustafa-Pacha, à qui son âge, son caractère, sa réputation, ses relations antérieures avec presque tous les notables de l'île, semblaient rendre facile une mission de conciliation, arrivait deux ou trois mois trop tard. La confiance était trop grande parmi les Grecs, ils s'étaient trop enivrés de leurs propres espérances, ils avaient été trop encouragés par les fautes de leurs adversaires, pour vouloir rien entendre. Il s'agissait pour eux de montrer les armes à la main que leur vote d'annexion n'était pas une vaine fanfaronnade; pour les Turcs, il s'agissait de prouver à leurs sujets et à l'Europe, par la manière dont ils combattraient l'insurrection, qu'ils possédaient encore le seul droit en vertu duquel ils pussent prétendre à détenir la Crète, le droit de la force.

(1) Dépêche du 3 septembre 1866.

II.

C'était le 4 septembre que Moustafa-Pacha débarquait à La Canée. Pendant les quelques jours qu'il employait à prendre des renseignemens sur l'état réel des affaires, le bruit se répandait en ville que les hostilités avaient commencé, que les Turcs de Sélino étaient vivement pressés, et qu'ailleurs un corps égyptien avait été cerné. Ce fut dans de telles conditions que, le 14 du même mois, les Grecs purent enfin lire la proclamation par laquelle Moustafa prenait officiellement la direction des affaires; Ismaïl, aussitôt après l'arrivée de son successeur, s'était embarqué pour Constantinople. Le commissaire impérial commençait par rappeler aux Crétois « qu'il avait passé dans l'île plus de trente années de sa vie, et qu'il en était venu à la considérer comme sa seconde patrie; » puis venaient toutes ces belles promesses que prodiguent les pouvoirs aux abois, quand ils espèrent décider ainsi à se disperser et à désarmer ceux qui leur font peur. La conclusion répondait mal aux paroles paternelles du début; cinq jours seulement étaient donnés aux révoltés pour venir à résipiscence. Ce délai expiré, tous ceux qui n'auraient pas fait leur soumission seraient traités en ennemis et en rebelles. Cinq jours, c'était bien peu. Le délai était trop court pour que toutes les préventions et les colères tombassent, pour que les chefs des insurgés eussent le loisir de négocier leur soumission; à peine était-ce assez pour que la proclamation eût le temps de parvenir dans les districts éloignés. D'ailleurs, à tout prendre, la chose importait peu; ce qui se passait n'était point de nature à intimider l'insurrection. A court de vivres, voyant ses soldats affaiblis par les fièvres, le général égyptien, Chaïn-Pacha, que n'avaient pu rejoindre et dégager les troupes envoyées à son secours, avait dû capituler après avoir vainement essayé de forcer le cercle d'insurgés qui l'entourait; pour se replier d'Apocorona sur Calivès, auprès de La Canée, il avait dû livrer des otages, son artillerie, ses munitions et ses bagages. Les soldats n'avaient conservé que leurs armes.

La perte matérielle avait peu d'importance, elle était bientôt réparée. De nouveaux envois portaient à près de 40,000 hommes le chiffre des troupes turco-égyptiennes; mais l'effet moral était grave. Les Grecs étaient surexcités par ce premier succès; les Turcs au contraire perdaient courage, et parlaient de demander au sultan des terres en Asie-Mineure et d'émigrer. Pendant tout le mois de septembre, les Turcs restaient sur la défensive, occupés à faire prendre position autour de La Canée aux troupes qui arrivaient

dans l'île, et à dégager les musulmans de Kissamos et de Sélino, vivement pressés par ce premier élan de l'insurrection. Si les Grecs échouèrent à plusieurs reprises devant le petit fort de Castel-Kissamo, toujours facile à ravitailler et à défendre par mer, les musulmans de Sélino furent obligés, après s'être pendant plusieurs semaines défendus à Kandano, de se replier, avec femmes, enfans et bagages, sur La Canée. Hors des villes, l'insurrection était maîtresse de tout le pays, surtout dans les provinces occidentales, les plus riches et les plus peuplées, dont le sort devait entraîner celui du reste de l'île. Le général Kalergi, Crétois de naissance, avait refusé une dernière fois, par une lettre du 10 septembre, le commandement supérieur que lui offrait l'épitropie; mais il annonçait en même temps aux Crétois que le roi de Grèce « plaidait leur cause auprès des grandes puissances et invoquait pour la Crète leur protection. » C'était pourtant le moment où M. de Moustier, quittant Constantinople pour le ministère des affaires étrangères, passait par Athènes et déclarait au roi George et à ses ministres que « le soulèvement des Crétois n'avait pas dans les circonstances actuelles les chances d'appui diplomatique sur lesquelles on semblait compter. » A cette déclaration était joint le conseil de ne pas prolonger par des encouragemens dangereux une inutile effusion de sang. La neutralité, une neutralité sincère et sérieuse, telle était la conduite que la France et l'Angleterre recommandaient de concert au cabinet hellénique; en dehors de cette conduite, il n'y avait pour la Grèce que périls, pour la Crète que souffrances stériles. Ce qui empêcha les Grecs d'être fort émus de ce solennel avertissement, c'est qu'ils savaient à quelles variations est sujette, en ce labyrinthe de la question d'Orient, la politique française, qui a déjà, depuis la guerre de Crimée, ébauché bien des combinaisons, tenté bien des routes.

Ne recevant point de la France et de l'Angleterre les réponses qu'il désirait, l'infatigable Bouboulaki, un Grec de Mégalo-Castron qui avait pris les fonctions et le titre de secrétaire du gouvernement provisoire, se tourna d'un autre côté; il adressa au président des États-Unis d'Amérique une longue pétition. A lui seul, en deux ans, Bouboulaki a plus écrit de proclamations, pétitions, circulaires et bulletins que trois ou quatre ministres, et son œuvre diplomatique formerait un gros volume; mais, parmi toutes ces pièces qu'il a rédigées, il en est peu d'aussi curieuses que celle où il implore la médiation américaine en faveur de « l'île de Crète, berceau de Jupiter et de Minos. » Ces souvenirs mythologiques, j'imagine, auront dû peu toucher le président Johnson.

Ces mois de septembre et d'octobre 1866 furent comme la pé-

riode héroïque, le moment le plus heureux et le plus brillant de l'insurrection. Ceux qui ont été mêlés à cette lutte depuis le début ne peuvent parler sans regret et sans émotion de ce temps où l'enthousiasme était si vif et où le succès paraissait si prochain. On n'était point encore à court de vivres; les chrétiens avaient pu presque partout rentrer leurs récoltes, et même dans beaucoup d'endroits celles des musulmans de leur voisinage. On n'avait pas de très bonnes armes, mais le *Panhellénion*, bateau à vapeur qu'avaient acheté les comités philocrétois d'Athènes, apportait chaque semaine des carabines, de la poudre, des volontaires; on annonçait le débarquement en Crète d'un certain nombre d'officiers de l'armée hellénique qui avaient donné leur démission pour courir au feu. Au premier rang était le colonel Coronéos, soldat inquiet, ambitieux, hardi, qui semblait aspirer à devenir le Garibaldi de la Grèce. En 1854, M. Coronéos faisait contre nous, dans les rangs de l'armée russe, la campagne de Crimée; en 1860, il obtenait d'être attaché à notre corps expéditionnaire en Syrie, espérant trouver là quelque occasion de tirer l'épée contre les Turcs; mêlé à l'opposition qui amena la chute du roi Othon, il joua un rôle important après la révolution comme chef de la garde nationale, et travailla, non sans quelque succès, à rétablir l'ordre dans la capitale. On parlait aussi du commandant Zimbrakakis, Crétois d'origine, ancien élève de notre école de Metz, et de M. Vyzandios, qui, ayant traduit en grec moderne *le Consulat et l'Empire* de M. Thiers, passait pour un grand stratégiste. Un vétéran de la guerre de l'indépendance, le vieux Dimitri Pétropoulaki, avait amené un petit corps de Maniotes que conduisait au feu son fils Léonidas. On nommait encore le colonel Yenissarli, qui avait donné à sa bande le titre de *légion de Pluton*, le capitaine Smolensk, fils d'un ancien ministre de la guerre du royaume hellénique, MM. Nicolaïdis et Souliotis; d'autres étaient de tout jeunes gens, récemment sortis de l'école des Évelpides, le Saint-Cyr de la Grèce.

Moustafa-Pacha comprit que l'armée qu'il commandait ne pouvait persister plus longtemps à se tenir sur la défensive; c'eût été s'exposer à voir les troupes perdre toute confiance en elles-mêmes. Vers le milieu d'octobre, il s'avança donc à la tête de 10 ou 12,000 hommes vers Sfakia. C'était par Prosnéro, Krapi et Askyfo qu'il semblait vouloir pénétrer dans ce district, que l'on avait encore l'habitude de considérer comme le rempart de la liberté crétoise. Le plus sage pour les Grecs eût été de fortifier le défilé de Krapi, où les Turcs, en 1821, avaient essuyé un si cruel désastre; mais les insurgés n'avaient encore eu affaire qu'aux troupes égyptiennes, qui avaient montré en diverses rencontres plus d'agilité

que de solidité. Ils résolurent donc d'attendre de pied ferme l'armée ottomane hors des défilés, dans une position assez bien choisie, à Vafé, en avant de Prosnéro. Cette décision fut prise malgré les capitaines indigènes; Zimbrakakis, habitué à la manière de combattre des armées européennes et sûr de ses volontaires, avait fait prévaloir son opinion. Ce fut le 24 octobre que la bataille s'engagea. Les Grecs étaient retranchés dans des maisons et derrière des abatis d'arbres. Tant que l'on se borna à échanger des balles, le feu des Crétois, portant sur des masses épaisses et serrées, fut plus meurtrier que celui des Turcs, dont les feux de peloton n'atteignaient que la terre et le roc; mais bientôt les officiers turcs se lassèrent de voir tomber ainsi leurs hommes et ordonnèrent l'attaque à la baïonnette. Le feu des Crétois redoubla, mais sans ralentir les colonnes d'assaut qui, par plusieurs côtés, abordaient avec élan les positions grecques; quand elles les atteignirent, elles les trouvèrent à peu près abandonnées. Il n'était même pas venu aux Crétois l'idée de soutenir le choc; ils couraient à toutes jambes vers Prosnéro. Seuls, les volontaires hellènes ne se débandèrent pas à la première menace et tentèrent quelque résistance; les uns furent tués sur les barricades qu'ils défendaient; d'autres, faits prisonniers, furent traités avec égard par Moustafa-Pacha. Le soir même, l'avant-garde musulmane occupait Prosnéro sans coup férir; quelques heures de marche seulement la séparaient de la plaine et du bourg d'Askyfo, qui sont en plein territoire sfakiote.

Pourquoi Moustafa-Pacha ne profita-t-il point de sa victoire? pourquoi ne poussa-t-il point l'épée dans les reins les Crétois débandés? Ce n'était point l'âge qui obscurcissait son esprit et refroidissait son ardeur; pendant toute cette campagne, il montra une activité et une énergie dont ses ennemis même se sont étonnés. Ce qui est probable, c'est qu'avec son expérience des insurrections crétoises il crut que les insurgés, au lendemain de ce grave échec, allaient se disperser d'eux-mêmes, que le mieux était de laisser faire les rivalités des capitaines. La faute fut de ne pas mesurer la portée de l'élan qu'avaient imprimé aux esprits les récens événemens de l'Occident et les excitations de la presse grecque. Il serait injuste aussi de méconnaître un sentiment honorable qui contribua à entretenir Moustafa dans cette illusion; il lui répugnait de ravager et d'ensanglanter cette île où il avait passé tant d'années de sa vie, où il avait fait sa fortune et sa réputation. Enfin, tant sont complexes les motifs des actions humaines, le riche propriétaire qui possédait dans toutes les parties de la Crète de si beaux domaines ne se souciait pas de commencer une guerre à outrance, dont ses orangers et ses oliviers auraient été les premiers à souffrir. Ce fu-

rent là sans doute les différentes considérations qui décidèrent le gouverneur-général à s'arrêter après Vafé; il ne devait pas retrouver l'occasion perdue. Au bout d'une semaine, apprenant que de nombreuses bandes d'insurgés se concentraient à Askyfo, il se dirigea vers l'est. On put croire un instant qu'il allait aborder Sfakia d'un autre côté, par la route qui passe auprès des ruines de l'ancienne Lappa; mais, après une vaine démonstration il se replia avec toutes ses troupes sur Rétimo. Quelques jours après, il en ressortait à la tête de 10 ou 12,000 hommes pour aller attaquer le couvent d'Arkadi, situé sur le versant septentrional de l'Ida.

Ce monastère est le plus important et le plus riche de la Crète. Son supérieur ou *higoumène* porte le titre épiscopal de l'ancienne ville d'*Arkadia*. L'église, qui est du XVIIe siècle, a toute une façade d'ordre corinthien; le couvent, comme les autres couvens de Crète, avait tout perdu à la révolution; diplômes, manuscrits, livres, images anciennes, tout avait été pillé, brûlé, détruit. Ce qui subsistait, c'étaient, tout autour du temple, récemment réparé et assez somptueusement orné, de vastes bâtimens conventuels adossés à un épais mur d'enceinte. Pour ne pas être exposés aux attaques des bandes turques, plusieurs centaines de femmes, d'enfans, de vieillards, s'étaient réfugiés dans ce couvent sous la protection de 200 hommes armés des villages voisins et d'un petit nombre de volontaires hellènes. On comptait, pour surveiller les mouvemens des Turcs, sur le colonel Coronéos, qui occupait avec un corps assez nombreux les hauteurs voisines du plateau d'Arkadi. On n'en fut pas moins, le 19 novembre, sans avoir été averti par Coronéos, attaqué et enveloppé par une division turque qui recevait à chaque instant de nouveaux renforts. Les musulmans sommèrent les défenseurs du couvent de capituler, leur promettant la vie sauve; mais ceux-ci, au début de la lutte, ne voyaient guère devant eux que les irréguliers, qui, exaspérés par la prolongation de la guerre, ne faisaient point de quartier et n'obéissaient point à leurs chefs. Du côté des chrétiens, surpris à l'improviste, il ne se trouvait personne qui eût autorité pour traiter et pour imposer sa décision à ses compatriotes. On ne répondit donc aux propositions des assaillans que par des cris et par des coups de fusil; le mur était percé de meurtrières, et toutes les fenêtres étaient garnies de tireurs. La position n'était pourtant pas tenable; le couvent est dominé par des mamelons où dès le lendemain Moustafa-Pacha installait quelques pièces de siége et quelques mortiers que l'on avait réussi, non sans peine, à conduire jusque sur le plateau d'Arkadi. De nouvelles sommations furent faites aux assiégés; mais on se fusillait depuis vingt-quatre heures, le feu des défenseurs du couvent avait fait de grands ra-

vages dans les rangs des Turcs, on était gris de poudre et de bruit, chacun tirait de son côté, et personne ne donnait d'ordres. Le combat continua. Ce ne fut que vers le milieu du second jour que le canon fit brèche et que les musulmans pénétrèrent dans la cour du couvent; mais alors même il fallut encore lutter pendant six heures. Chacun des bâtimens était comme un réduit que défendaient en désespérés ceux qui l'occupaient. On installa l'artillerie dans la cour du monastère, on jeta des bombes dans les cellules. Au plus fort de cette mêlée, une aile du couvent fut détruite par l'explosion de quelques barils de poudre qui s'y trouvaient déposés. Ce ne fut qu'à onze heures du soir que les Turcs furent maîtres de toutes les parties de l'édifice et que le sang cessa de couler.

Une centaine de femmes qui furent trouvées cachées dans les caves du couvent furent traitées avec humanité, grâce à l'intervention immédiate du général Salih-Pacha, le plus jeune fils de Moustafa. Il en fut de même d'une quarantaine d'hommes que l'on ramassa couchés parmi les blessés ou blottis dans quelque cachette; mais tout ce que les troupes impériales avaient rencontré devant elles au moment où, échauffées par deux jours de bataille, elles forçaient les barrières du couvent, tout, femmes et enfans aussi bien que combattans, avait été impitoyablement massacré. Les généraux turcs évaluèrent à deux cent cinquante hommes mis hors de combat la perte que leur avait causée la prise du monastère; quant aux chrétiens, on parle de quatre ou cinq cents victimes. Peu importe que l'un de ces chiffres soit, selon toute apparence, au-dessous et l'autre au-dessus de la vérité; peu importe aussi que ce désastre, qui s'accomplit pour ainsi dire sous les yeux mêmes de M. Coronéos sans qu'il eût fait aucune tentative pour le prévenir ou pour opérer une diversion, ait porté un rude coup à la réputation de ce chef militaire : la défaite d'Arkadi n'en a pas moins efficacement servi la cause des insurgés. En détruisant le couvent, Moustafa-Pacha a aussi bien mérité des Crétois qu'en s'arrêtant après Vafé. Beaucoup d'hommes qui perdirent là des femmes et des enfans se jetèrent dans la lutte avec une ardeur et une soif de vengeance qui rendaient tout arrangement de plus en plus difficile; puis le récit de cette tragique catastrophe fit en quelques jours le tour de l'Europe avec des détails qui tiennent du roman, mais qui ne nuisirent pas à l'effet. Un incident qui avait à peine été remarqué dans le tumulte du combat prit une importance capitale dans la légende, telle que la composèrent ces vives imaginations grecques. On raconta qu'au moment où les Turcs étaient déjà maîtres de la cour du couvent les vieillards et les femmes s'étaient réunis dans une salle basse, et que le supérieur avait proposé à ces mal-

heureux de s'ensevelir sous les ruines du monastère. La proposition avait été accueillie par des cris d'enthousiasme; on avait prié ensemble, on avait reçu la bénédiction de l'évêque, puis un moine s'était avancé vers la poudrière et y avait jeté la mèche allumée. Des centaines de Turcs avaient été écrasés sous les ruines de l'édifice. Tout ceci, paraît-il, n'est point d'accord avec les souvenirs des rares survivans de ce lugubre drame; les uns attribuent l'explosion, qui d'ailleurs ne fit pas un grand nombre de victimes, à une bombe turque, les autres à la maladresse d'un moine pris de vin. Aucun des renseignemens recueillis sur les lieux ne confirmerait l'hypothèse d'un concert préalable et d'un sacrifice volontaire. Toute cette scène, on n'en saurait douter, a été imitée d'un célèbre épisode du dernier siége de Missolonghi. Le défaut de ces copies, c'est qu'elles font douter de l'original même qui leur a servi de modèle.

Quelque défiance que des narrations ainsi chargées de couleurs romanesques éveillent chez les esprits critiques, la catastrophe d'Arkadi, par la terreur et la pitié qu'elle inspira, n'en contribua pas moins à ébranler bien des cœurs jusque-là distraits et indifférens. On comprit, au caractère opiniâtre et presque insensé de cette défense sans espoir et de cet assaut sans merci, de quelle guerre inexpiable c'était là le sanglant prélude. Comme pour qu'il fût impossible aux habitans même de l'île, musulmans et chrétiens, d'oublier de quelle hécatombe ce lieu funeste avait été le théâtre, les vainqueurs se retirèrent sans avoir pris le temps d'ensevelir tous les morts; vainqueurs et vaincus, beaucoup des victimes restèrent gisantes sur le sol jonché d'armes et de débris, dans les salles désertes du monastère. Voici comment M. Skinner raconte la visite qu'il fit à Arkadi au mois d'avril 1867 sous la conduite d'une vieille femme du voisinage qui avait échappé au massacre.

« Je remarquai que les plus rudes et les plus gais de nos compagnons cessèrent de chanter et de rire au moment où nous traversâmes la prairie pour approcher du monastère. Ils n'étaient pas frappés d'épouvante, ce serait trop dire, mais ils devinrent graves et silencieux. Oui, c'était Arkadi. La vieille femme qui nous guidait frissonna en le revoyant. C'était Arkadi. Là-bas, au milieu du plateau, là où les fleurs étaient plus brillantes, là où la prairie était plus verte, se dressait une construction qui ne présente que peu de signes extérieurs de ruine. « Il faut voir l'intérieur, » nous dit en baissant instinctivement la voix notre vieille conductrice... Nous entrâmes par un portail où le passage est encore à demi obstrué par des pierres, et nous nous trouvâmes aussitôt au milieu des traces du drame qui s'était accompli là en novembre 1866. C'est la carcasse d'un cheval qui nous barre le sentier, c'est le sol jon-

ché d'éclats d'obus. Quelques pas plus loin, ce corps noirci, au visage grimaçant, c'était au moment où commença le siége un homme dans toute la force de l'âge. Peut-être est-ce l'explosion qui l'a jeté ici; autrement ses membres seraient-ils si terriblement brisés en morceaux? Mais nous ne pouvons occuper ainsi notre pensée du destin d'un seul homme. C'est par douzaines que l'on compte dans le monastère les cadavres qui n'ont jamais été enterrés ou qui ne l'ont été qu'à demi, que le soleil a desséchés, qu'ont défigurés toute sorte de mutilations... Nous pouvions reconnaître sur les murs l'effet des boulets et des obus, et, aux traces presque sans nombre qu'ont laissées les balles, juger de la vivacité et de la durée de la fusillade... Au milieu des ruines du bâtiment que fit sauter la célèbre explosion, nous pouvons distinguer les cadavres d'un certain nombre de Turcs qui furent mis en pièces dans l'instant même où ils se croyaient sûrs de la victoire... Ce ne fut pas là la fin du carnage. Exaspérés de leurs pertes, les Turcs, au premier moment, mirent à mort les personnes de tout sexe et de tout âge qui avaient survécu à l'explosion et qu'ils trouvèrent dans d'autres parties du couvent. Nous pénétrons dans une chambre toute pleine de victimes qui périrent ainsi; froids et raides à la place même où ils sont tombés, ces cadavres sont encore terriblement expressifs. Voyez cet homme étendu sur le seuil, les yeux sont grands ouverts; ses doigts desséchés serrent encore la poignée d'une arme brisée... Tout ce qui lui était cher, il l'a peut-être défendu avec succès pendant un instant; peut-être ces yeux aujourd'hui sans regard n'ont pas vu l'ennemi franchir le rempart qu'il lui opposait. Ou bien les égorgeurs ont-ils pénétré tout de suite jusqu'à ce coin là-bas où les morts sont couchés plus épais, où une femme serre dans ses bras un enfant comme pour le protéger, tandis qu'une autre, avec un regard de terreur qui se lit encore sur son visage, détourne la tête pour éviter le coup qui la menaçait? C'est une pitié qu'il n'y ait point en Crète de bêtes féroces qui puissent se repaître de toute cette chair humaine. Cela vaudrait encore mieux pour ces pauvres corps que de rester là à pourrir et à noircir de cette horrible manière! Notre conductrice, avec plus d'une centaine d'autres femmes, fut épargnée, et bientôt après mise en liberté; mais une trentaine de ses parens périrent autour d'elle, et elle raconte avec larmes comment un de ses petits-fils, un enfant de six ans, fut égorgé sous ses yeux. »

A partir de la chute d'Arkadi, il n'y eut plus en Crète de faits d'armes qui méritent d'être racontés avec quelque détail. Les Crétois avaient compris que pour eux il ne pouvait plus être question d'attaquer les forteresses ni même de barrer le passage aux troupes régulières, dont l'artillerie à longue portée pourrait toujours les déloger de leurs positions; ils laissaient donc dire les officiers étran-

gers qui voulaient introduire parmi eux la tactique européenne, et prétendaient leur faire livrer des batailles rangées; ils demandaient qu'on les laissât se battre à la manière crétoise, en partisans et en tirailleurs. Avec beaucoup de bon sens, les capitaines expliquaient à leurs hôtes comment ils se représentaient la situation : par eux-mêmes, les Crétois ne pourraient venir à bout des forces imposantes que les Turcs avaient entassées dans l'île; mais on pouvait fatiguer et user cette armée en la tenant sur le qui-vive, en la forçant à des marches et contre-marches perpétuelles. Déjà, peu habitués à des froids comme ceux qu'ils trouvaient dans les vallées de l'Ida et des Monts-Blancs, les Égyptiens mouraient comme mouches en décembre. On pouvait aussi lasser le gouvernement turc, que l'on savait incapable de soutenir pendant longtemps l'effort qu'il venait de s'imposer; enfin ce qui importait avant tout, c'était que la résistance, en se prolongeant, fît sortir de leur indifférence les cabinets de l'Occident, et forçât la diplomatie à prendr un parti, dans l'intérêt même de la Turquie, sa cliente. Pour atteindre ce résultat, il suffisait que les Turcs ne pussent faire un pas sans entendre des balles leur siffler aux oreilles, et que partout ils se trouvassent en présence d'une protestation armée dont le bruit finirait bien par retentir hors des étroites limites de la Crète.

La lutte ne fut donc plus qu'une guerre de partisans dont les mille épisodes, toujours divers et toujours les mêmes, échappent à l'histoire. Il devenait de plus en plus difficile aux Crétois de garder réuni pendant quelques jours un corps un peu nombreux; à mesure que les ravages des Turcs s'étendaient à quelque nouveau district jusque-là épargné par la guerre, les chefs de bandes, ne pouvant plus compter pour nourrir leurs hommes sur ce que l'on trouverait dans les villages, étaient obligés de ne garder autour d'eux que quelques centaines de partisans. S'agissait-il de tenter une razzia, de défendre un passage menacé, le signal était donné, et de tous les villages accouraient les pallicares crétois avec deux ou trois jours de vivres dans leur havre-sac. Quand on avait fini sa provision de pain, de biscuit et d'olives rances, il fallait bien se séparer. La plupart des hommes retournaient alors dans leurs villages; les capitaines, avec quelques dévoués compagnons, se hâtaient de gagner les districts non encore ravagés, ou d'aller attendre sur la côte une cargaison de poudre et de farine. Les officiers hellènes, dans les protestations et les rapports qu'ils ne cessaient d'envoyer aux consuls, prenaient des titres pompeux, ceux de généraux et de commandans en chef; mais en réalité ils n'avaient ni plus de soldats ni plus d'autorité que les capitaines indigènes. Un jour à la tête d'un millier d'hommes, ils n'en avaient pas cent

la semaine suivante. Parmi les chefs crétois qui se signalèrent le plus, il faut citer au premier rang Hadji Michali de Lakkos, déjà célèbre pour s'être évadé la nuit, il y a quelques années, de la prison de La Canée, où le faisait garder Ismaïl-Pacha. Comme un héros d'Homère, il l'emporte sur ses compagnons par la hauteur de sa taille, par sa beauté, par sa force physique; il a dans la physionomie et le langage quelque chose de l'inspiré et du prophète. On vante aussi Kriaris de Sélino et Korakas de Mylopotamo. Le frère du premier, fait prisonnier, avait été aussitôt décapité; exaspéré, Kriaris commit dans les premiers temps plusieurs actes de cruauté. Les représentations des chefs hellènes l'amenèrent ensuite, ainsi que Korakas, à comprendre quel tort il faisait à sa cause par de pareilles représailles.

Malgré leur résolution et le courage de leurs chefs, les Crétois auraient fini par être contraints de céder, si le blocus que la Porte avait décrété et notifié dès le début de la guerre eût été effectif. Le manque de munitions et, quand l'île fut ravagée, le manque de pain, auraient tué l'insurrection. La faim est le seul ennemi dont ne puisse triompher la plus indomptable constance. Le divan avait envoyé en Crète tout ce qu'il avait de bâtimens à vapeur; les feux étaient toujours allumés, et la dépense, avec les habitudes de gaspillage qui règnent en Turquie dans tous les services publics, était énorme. On n'en apprenait pas moins chaque semaine et souvent deux fois par semaine à La Canée que le *Panhellénion*, et plus tard l'*Arkadi*, qui lui succéda, avait déposé sur quelque point de la côte crétoise des vivres, des munitions, des volontaires. Les croiseurs turcs arrivaient toujours au moment où le rapide navire avait déjà jeté à terre ses passagers et sa cargaison, et pris en échange quelques blessés, des femmes et des enfans qui fuyaient le théâtre de la guerre. Ils lui donnaient la chasse à une distance respectueuse, et l'escortaient en échangeant avec lui quelques boulets jusque dans les eaux de la Grèce. Dans leur dépit, les Turcs étaient tentés de croire à quelque maléfice; ils n'appelaient l'*Arkadi* que « le vapeur du diable, » *sheïtan-vapori*. Rien pourtant n'était plus naturel que ces perpétuelles déconvenues de la marine turque. L'étendue des côtes à surveiller et le voisinage des îles grecques, Cérigo, Milo, Syra, rendaient l'opération très difficile; il y aurait fallu une vigilance et une activité singulières. C'était là, à ce qu'il paraît, trop demander aux officiers turcs; chacun d'eux se mettait bien en route tous les jours pour faire le tour des promontoires et des baies dont la surveillance lui avait été confiée, mais il le faisait toujours à la même heure, avec une régularité qui donnait vraiment la partie trop belle aux forceurs de

blocus. Le soir venu et le soleil couché, les navires turcs, dix fois pour une, rentraient au port.

Ce fut là vraiment la cause qui permit à l'insurrection de durer. Les mérites des chefs, hellènes ou crétois, n'y furent pas pour beaucoup. Aucun d'eux ne s'éleva au-dessus du rôle d'un capitaine de guérillas plus ou moins actif, plus ou moins heureux. Pour ce qui est du gouvernement provisoire, ce ne fut guère, la lutte une fois commencée, qu'une fiction constitutionnelle; les citoyens qui le composaient furent bientôt dispersés par les événemens. Quant à Bouboulaki, avec sa plume qui semblait courir d'elle-même et sa petite imprimerie qu'il chargeait sur un mulet dès que les Turcs arrivaient, il ne cessait d'émettre des proclamations au nom du gouvernement provisoire; c'était en son nom qu'il publiait le petit journal intitulé *la Crète*, avec cette ambitieuse épigraphe : Ἐλευθερία ἢ θάνατος, la liberté ou la mort. A cela se borne à peu près tout le rôle de ce gouvernement, auquel personne n'obéit et qui ne cherche même pas à se faire obéir. Chaque province, on pourrait presque dire chaque village, agit de son côté et pour son compte. Les capitaines se donnent parfois des rendez-vous; on commence la plupart du temps par y échanger des récriminations, puis on arrive à se concerter tant bien que mal pour l'offensive ou la défensive; mais ce concert n'est jamais que momentané, et dans l'exécution chacun modifie, selon son caprice et ses convenances, les détails du plan que l'on avait adopté dans le conseil.

Le vrai centre de cette résistance décousue et morcelée, mais opiniâtre et toujours renaissante, qui devait finir par user deux des hommes les plus considérables de la Turquie et deux belles armées, ce ne fut point Sfakia; la décadence de Sfakia, déjà visible depuis la guerre de l'indépendance, devait paraître davantage encore dans cette lutte : ce fut Sélino et surtout ce que l'on appelle la Rhiza (racine), c'est-à-dire le versant septentrional des Monts-Blancs, celui qui regarde La Canée. Il y a là, au cœur des montagnes, au-dessus d'étroites et profondes vallées, des villages qui fournirent à l'insurrection ses plus hardis capitaines et ses plus adroits tireurs. Ce sont Lakkos, Meskla, Zourva, Drakona, fortes positions qui ont cet avantage que leurs défenseurs, quand ils se sentent trop vivement pressés, peuvent se replier sur le petit plateau à peu près inaccessible que l'on appelle l'Omalo. De l'Omalo, on peut gagner, par des sentiers plus faits pour la chèvre sauvage que pour le pied humain, soit Sfakia, soit Sélino. Ce fut de ce côté qu'après la chute d'Arkadi le commissaire impérial résolut de pousser une attaque qui dégageât les abords de La Canée et refoulât l'insurrection dans les hautes montagnes, où, pensait-il, elle mourrait de misère et de

froid. Les différens chefs, s'ils s'étaient réunis, auraient pu peut-être arrêter longtemps les Turcs à Lakkos et à Zourva; mais les renforts demandés par Zymbrakakis n'arrivèrent pas à temps, les cartouches manquèrent, et avant la fin de décembre les insurgés se replièrent sur l'Omalo. Les Turcs avaient commis la faute de brûler les villages de la Rhiza; il leur fallut rester là, campés sous le vent, la neige, la pluie, autour de feux qu'éteignait sans cesse la bise âpre et glacée. La plupart des Crétois retournèrent dans leurs villages; ceux dont les maisons étaient détruites ou occupées par les Turcs s'établirent à l'Omalo dans les huttes qui servent d'abri pendant les semailles et la moisson aux gens de Sélino, de Sfakia ou de la Rhiza, auxquels appartiennent ces maigres et froides terres.

C'était à ce moment qu'un officier de la marine royale d'Angleterre, le capitaine Peem, entrait dans une voie où ne devait pas le suivre le gouvernement anglais. Cédant à un mouvement de pitié, il chargeait à son bord un certain nombre de femmes et d'enfans qu'il avait trouvés à demi morts de faim et de froid, errans sur les plages de Sélino, où les croiseurs turcs leur envoyaient de temps à autre des volées de mitraille. La canonnière l'*Assurance* débarqua le 15 décembre ces malheureux au Pirée; aussitôt l'officier anglais et son équipage furent à Athènes l'objet d'une ovation populaire; le roi de Grèce, s'associant à propos aux sentimens de ses sujets, envoya son ministre des affaires étrangères remercier le ministre anglais, M. Erskine. Celui-ci ne dut pas être médiocrement embarrassé de ces remercîmens. Lord Stanley en effet n'a point cessé de refuser son concours à toutes les mesures qui pouvaient conduire à un démembrement partiel de l'empire; or pouvait-on rendre aux insurgés un plus grand service que de les débarrasser de toutes ces bouches inutiles? Combien ces hardis montagnards se sentiraient plus libres de leurs mouvemens quand ils sauraient leurs femmes et leurs enfans en sûreté! L'exemple donné par la marine anglaise était bientôt après suivi par la marine russe; malgré les protestations du pacha, un vaisseau, le *Grand-Amiral*, allait embarquer sur la côte méridionale plus de 1,200 personnes.

Quelques jours après, Moustafa, voyant les forces de l'insurrection concentrées à Sfakia, résolut de lui porter le coup décisif qu'il aurait pu frapper après Vafé; il vint débarquer avec quelques milliers d'hommes à Haghia-Roumili, petit village situé à l'entrée de la vallée de Samaria. Aussitôt après son arrivée, il recevait la soumission de plusieurs centaines de volontaires grecs, italiens, hongrois. Beaucoup de ces hommes, désappointés, mécontens, harassés, saisirent avec empressement l'occasion de quitter l'île que leur offrit l'adroite clémence du pacha. Un vaisseau turc et un aviso français,

la *Salamandre*, les transportèrent au Pirée. Ils y furent mal reçus. Les journaux qui ne cessaient d'annoncer les victoires de l'insurrection trouvèrent commode d'accuser ces malheureux de trahison; une foule menaçante s'amassa sur le quai, et quand mirent pied à terre les premiers détachemens de volontaires, ils furent accueillis à coups de pierre et à coups de bâton, au milieu de furieuses clameurs. Leurs traits hâves, leur maigreur, leurs pieds nus, leurs vêtemens en lambeaux, rien ne put toucher ces forcenés. La police et la troupe intervinrent, mais trop tard; il y avait déjà trois ou quatre morts et une trentaine de blessés.

Les meneurs athéniens, on le devine à cette cruelle explosion d'orgueil blessé, avaient cru que le retour de ces cinq ou six cents volontaires marquait la victoire définitive de Moustafa-Pacha. Ce fut tout le contraire qui arriva. Ce qu'il y avait parmi les volontaires d'hommes énergiques demeura en Crète; les autres, tous ceux dont la santé ou le caractère n'était point à la hauteur de la tâche qu'ils avaient étourdiment entreprise, n'étaient déjà plus qu'un objet de défiance pour la population et une cause d'embarras pour les chefs. Depuis lors, l'insurrection n'eut plus guère pour soldats que des Crétois. C'étaient des paysans dont chacun se procurait ses vivres et ses munitions; entre deux combats, ils retournaient chez eux reprendre les travaux des champs. Dans ces conditions nouvelles, les Crétois ne pouvaient plus songer à frapper de grands coups, mais en même temps ils présentaient moins de surface; ils étaient plus en mesure de prolonger cette petite guerre de surprises et de nocturnes alertes qui finissent par épuiser même les meilleures armées. C'est ce que prouve la suite des opérations et l'impuissance à laquelle aboutirent l'un après l'autre Moustafa et ses successeurs. Une fois sur la côte sfakiote, le commissaire impérial, pour faire croire qu'il était maître de tout le pays, désira revenir à La Canée par terre, en traversant Sfakia. Les Sfakiotes étaient gens avisés qui ne voulaient point voir détruire leurs villages; on comprenait aussi parmi les insurgés qu'il importait de préserver de la dévastation ce district, qui devait, en cas de défaite, servir à l'insurrection de dernier réduit; il y eut donc une convention de conclue, à la suite de laquelle le pacha, sans faire de détours à droite ni à gauche, se rendit du bourg de Sfakia à Askyfo, et d'Askyfo à Prosnéro par Krapi; encore fut-il attaqué dans ce dernier défilé par un corps d'insurgés qui fit éprouver quelques pertes à son arrière-garde. Il ne laissa d'ailleurs point de garnison sur le territoire sfakiote, et cette marche militaire, qui semblait n'avoir été possible que par la tolérance des Sfakiotes et sous certaines conditions imposées par eux, n'ajouta point au prestige des armes ottomanes.

Aussitôt de retour à La Canée, Moustafa-Pacha s'occupa, avec un commissaire envoyé tout exprès de Constantinople, de faire nommer des délégués, pris en nombre à peu près égal parmi les musulmans et les chrétiens; ces députés devaient se rendre à Stamboul pour y porter les vœux des Crétois. Les efforts de Moustafa-Pacha et de son nouveau coadjuteur, un chrétien, Server-Effendi, pour réunir et pour expédier à Constantinople les membres de cette espèce de consulte remplirent le mois de février 1867, et n'aboutirent qu'à un complet insuccès. Il fut impossible de rien obtenir qui ressemblât à un vote : le gouverneur désigna lui-même les notables qui devaient faire le voyage; mais quelques-uns refusèrent de s'embarquer, d'autres partirent pour Constantinople et arrivèrent à Athènes, ou bien, une fois à Péra, firent savoir aux ambassades qu'ils n'avaient pas accepté volontairement leur titre et leur mission. Il y avait là de quoi décourager la Porte, qui ne trouvait pas chez les délégués musulmans un concours beaucoup plus empressé. On fit donc à peine mine de réunir les prétendus députés; mais comme Moustafa, malade et découragé, demandait son rappel, on nomma, pour le remplacer, celui des généraux turcs qui avait en Europe et en Turquie la plus brillante réputation militaire, Omer-Pacha. C'était assez dire que, pour amener la pacification de l'île, le sultan ne voulait compter que sur la force; c'était repousser de la manière la plus formelle les conseils que, l'Angleterre exceptée, toutes les puissances donnaient alors à la Turquie. Pour comprendre quelle gravité avait, au mois d'avril 1867, la nomination d'Omer-Pacha, il faut revenir sur la campagne diplomatique que le cabinet français avait commencée en faveur des insurgés crétois.

III.

La diplomatie française n'avait rien épargné pour déconseiller et prévenir le mouvement insurrectionnel. L'ambassadeur à Constantinople, le ministre à Athènes, le consul à La Canée, donnaient les mêmes avis; il est, on ne saurait trop le répéter, profondément regrettable que ces avis n'aient pas été entendus. L'heure n'était pas favorable : l'Europe, distraite, regardait ailleurs; la France, triste et inquiète, humiliée d'avoir été vaincue sur ces champs de bataille de la Bohême où elle n'avait pas combattu, était loin des généreux enthousiasmes de 1821. Dans de telles circonstances, — nous l'avons dit au début de l'insurrection avec une vivacité qui s'expliquait par l'intérêt que nous portions à ce triste et beau pays, — la perspective même de l'annexion à la Grèce ne justifiait pas les imprudens qui exposaient ce petit peuple à toutes les cruautés d'une répression

sauvage. Cependant ce n'est point sur les primats crétois ni même sur les meneurs athéniens que retombe la principale responsabilité. Comme nous l'avons montré, la faute est surtout au mauvais gouvernement d'Ismaïl-Pacha, puis à la maladroite lenteur et enfin à l'impolitique et dédaigneuse hauteur du cabinet ottoman; la Porte a semblé chercher et provoquer la lutte armée. La Russie, elle aussi, a désiré la rupture; sans intervenir ouvertement, elle y a poussé par les assurances qu'elle faisait parvenir aux insurgés. On a dansé à Saint-Pétersbourg pour les victimes de l'insurrection; bien des bals encore et bien des quêtes ne réussiront pas à disculper la Russie d'avoir, par ambition, contribué à plonger les Crétois dans un abîme de misère que ne combleront pas quelques aumônes. Toutes les fois que la Russie croit que les affaires vont se brouiller en Occident, elle excite à la révolte les sujets chrétiens du sultan; elle aura ainsi un prétexte pour intervenir à son heure. Si les événemens la forcent encore à ajourner ses projets, elle en est quitte pour faire une savante retraite, pour donner un congé à son ambassadeur ou tout au plus pour lui nommer un successeur à Constantinople; quant aux Crétois, ce sera leur affaire de défendre leurs maisons et leurs vergers contre l'incendie, d'aviser à ne point laisser mourir leurs familles de faim ou de froid, et de se tirer eux-mêmes, comme ils pourront, des mains d'Omer-Pacha et de ses bourreaux!

Le gouvernement français n'a point de pareils reproches à s'adresser : on lui doit cette justice, qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher que l'insurrection n'éclatât. Nos agens avaient pris en face des espérances et des ambitions grecques une attitude si tranchée, que le consul français à La Canée fut, bien plus encore que le consul anglais, en butte aux violentes attaques des journaux athéniens. On éprouve donc quelque étonnement en voyant, dans les dépêches françaises et surtout dans les dépêches anglaises où sont relatées plusieurs conversations de M. le marquis de Moustier et de son successeur à Constantinople, M. Bourée, avec quelle rapidité se modifièrent les vues du cabinet des Tuileries. Dès le mois de novembre 1866, au lendemain de Vafé, notre ministre des affaires étrangères se demande avec inquiétude dans quelles conditions pourra désormais s'exercer en Crète l'autorité du sultan, et déclare « le problème bien difficile à résoudre. » Le 7 décembre, il rejette sur les lenteurs et les fautes de la Porte la principale responsabilité du soulèvement, il lui reproche durement l'inefficacité du blocus, il parle « des remèdes héroïques que pourrait finir par exiger la situation de l'empire. » Vers la fin de l'année, il tient un langage déjà plus clair. « Les solutions, dit-il, qui au début de la crise auraient peut-être pu assurer la pacifica-

tion de la Crète risquent d'être trouvées aujourd'hui bien incomplètes et bien insuffisantes. » Si ces paroles ont besoin d'un commentaire, on le trouvera dans une dépêche de M. Fane, chargé d'affaires anglais à Paris, qui raconte, le 27 décembre 1866, une conversation qu'il a eue avec M. de Moustier. « La Crète, avait dit le ministre français, était un pays perdu pour la Turquie; le sultan ferait mieux d'accepter franchement ce résultat que d'accorder des concessions et des priviléges qui ne réussiraient point à réconcilier les Crétois d'une manière durable avec la domination ottomane, mais qui formeraient un précédent dont pourraient se prévaloir toutes les provinces de l'empire turc pour réclamer une quasi-indépendance. » M. Fane discute; son interlocuteur insiste et va jusqu'à dire que, « s'il était le sultan, il n'hésiterait point à abandonner aussi la Thessalie. » Interrogé sur la question de savoir ce que deviendrait la Crète quand la Porte l'aurait abandonnée, et si elle devrait être annexée à la Grèce, M. de Moustier répond que, « dans sa pensée, c'est le seul plan à adopter. »

Le revirement ne pouvait être plus rapide et plus complet. Sans doute les événemens semblent s'être chargés de confirmer les prévisions du cabinet des Tuileries; si donc ce changement ne prouve que la sagacité de notre diplomatie, nous n'avons qu'à nous incliner et à admirer. Ce qui nous inspire pourtant quelques doutes sur ces intuitions prophétiques, c'est que le parti de notre gouvernement semble pris dès le mois de novembre, quand Moustafa n'avait encore eu que des succès. Entre le langage que M. de Moustier tenait à Constantinople et à Athènes pendant les mois d'août et de septembre, et les idées qu'il exprime devant M. Fane en décembre, il y a une telle différence qu'une autre hypothèse se présente à l'esprit : ce qui aurait si vite modifié les vues du ministre, ce qui l'aurait conduit à soutenir des prétentions qu'il avait très nettement découragées, ce sont moins les événemens dont la Crète était le théâtre que les embarras de notre situation en Occident, que le désir de nous rapprocher de la Russie et de nous entendre avec elle sur une question qui lui tenait fort à cœur.

Depuis ce moment jusqu'au mois d'octobre 1867, le cabinet des Tuileries n'a cessé de négocier pour tâcher de décider la Porte à céder la Crète. Le 13 mars 1867, M. de Moustier écrit à lord Stanley que « la séparation de la Crète, aux yeux du gouvernement français, est inévitable; ce que la Porte aurait de mieux à faire, ce serait de consulter loyalement la population pour savoir si elle désire l'annexion à la Grèce. » Quelques jours après, M. Bourée suggérait à Fuad-Pacha cette idée d'un appel au vote universel; il n'obtenait en retour que des récriminations contre la Grèce et cette fière déclaration : « Si les puissances européennes veulent enlever

la Crète à la Turquie, il faut qu'elles commencent par livrer une autre bataille de Navarin. Alors seulement la Porte pourra sans honte s'incliner devant la force. » En vain M. Bourée insista, rappelant l'exemple de l'Autriche, qui avait cédé de cette manière la Vénétie, et qui avait tout lieu de se repentir de ne pas s'y être décidée plus tôt. Fuad et Aali-Pacha se sentaient approuvés et soutenus par l'Angleterre; ils refusèrent de prendre aucun engagement, et envoyèrent Omer-Pacha en Crète avec des renforts. Après le départ d'Omer-Pacha, l'ambassadeur français fit encore auprès du grand-vizir une dernière tentative pour obtenir qu'aucune nouvelle opération militaire ne fût entreprise en Crète; on ne lui répondit que par un refus assez dédaigneux. Une fois encore la Turquie rassemblait ses dernières ressources pour faire un suprême appel à la force des armes; une fois de plus elle allait montrer que ses généraux n'étaient pas plus capables de dompter l'insurrection crétoise que ses pachas de gouverner la Crète avec sagesse et justice.

Les forces dont disposait le *serdar-ekrem* ou généralissime sont évaluées par le consul de France à 25,000 hommes de troupes régulières, plus 7,000 volontaires ou irréguliers, pris parmi les Crétois musulmans. La campagne d'Omer-Pacha, d'avril à septembre 1867, peut se résumer en deux mots. Après avoir inutilement attaqué Sfakia par le nord, il traversa les provinces de Rétimo, de Mylopotamo et de Candie; il pénétra sur le plateau de Lassithi, qui, par la situation et par les facilités qu'il offre à la défense, rappelle l'Omalo. De là il se retourna vers Sfakia, qu'il aborda à la fois par terre et par mer; il y entra en juillet par Franco-Casteli et Callicrati; il y détruisit plusieurs villages, et en septembre il était de retour à La Canée. Le seul résultat de cette campagne de cinq mois avait été de creuser plus profondément l'abîme qui séparait déjà musulmans et chrétiens. La mission qu'Aali-Pacha vint remplir en Crète pendant l'hiver de 1867 à 1868 aurait peut-être pu encore aboutir, au printemps précédent, après le départ de Moustafa; après Omer-Pacha, elle devait fatalement échouer.

Dès le début de la querelle, il avait été commis de part et d'autre des actes de violence isolés; on ne saurait s'en étonner quand on songe aux haines laissées par les anciennes luttes et aux tentations perpétuelles où sont exposés des hommes qui ne quittent jamais leurs armes. Une fois la lutte engagée, ces actes furent plus fréquens encore. Les Grecs, assure-t-on, attaquèrent et détruisirent un convoi de malades égyptiens; quant aux Turcs, ils sont sans cesse accusés, dans des pièces adressées aux consuls par les chefs crétois, d'égorger leurs prisonniers, de déshonorer les femmes, de massacrer des enfans et des vieillards; les noms des lieux et des personnes sont donnés avec une telle précision que tout ne peut

être dans ces récits de pure invention. Pourtant, comme l'attestent les consuls français et anglais, Moustafa-Pacha fit de son mieux pour prévenir, autant qu'ils pouvaient être prévenus, ces excès et ces violences; il fut à cet égard très secondé par ses deux fils, le général Salih-Pacha et Ali-Bey, qui remplissait les fonctions de gouverneur de La Canée. Tant que Moustafa fut en Crète, les paysans chrétiens des districts qui n'avaient point pris part à la lutte et les provinces orientales de l'île avaient presque entièrement échappé aux maux de la guerre. Il en fut tout autrement avec Omer-Pacha. Le vainqueur de Kalafat et d'Oltenitza aurait volontiers cru qu'il lui suffirait de se montrer pour faire rentrer tous ces mutins dans le devoir. Au contraire, à peine était-il sorti de La Canée pour marcher sur Sfakia qu'il se voyait attaqué presque à chaque pas, harcelé nuit et jour. Devant lui, les défilés étaient gardés par un ennemi qu'il tenta en vain de déloger; derrière lui, l'insurrection reprenait possession du terrain dès qu'il l'avait évacué, elle coupait ses convois aussitôt qu'il s'éloignait de la mer, elle gênait ses communications avec les forteresses. Alors une violente colère s'empara de lui, et, à mesure que son insuccès devenait plus évident, sa fureur ne fit que s'accroître. Déjà, en traversant les districts de Rétimo et de Mylopotamo, Omer-Pacha avait tout détruit, tout brûlé sur son passage, oliviers et maisons; la plus riche province de l'île fut changée en un désert. Lassithi fut traité de même. Les Turcs ne faisaient plus aucune différence entre les villages insurgés et ceux qui avaient livré leurs armes et déclaré vouloir rester soumis. Les uns comme les autres étaient incendiés, et tous les chrétiens, s'ils tombaient entre les mains des musulmans, étaient exposés au même sort. Encouragés plutôt que contenus, les musulmans indigènes donnaient aux agens et aux officiers européens des spectacles qui ne semblaient plus faits pour notre siècle. C'étaient des têtes et des oreilles que l'on apportait en ville et que l'on exposait sur les places (1); c'étaient des blessés que l'on décapitait, des familles que l'on brûlait avec leurs maisons. A Sfakia, sans l'intervention du lieutenant Murray, Omer-Pacha renouvelait la tragédie qui avait donné depuis 1822 à la grotte de Mélidoni, dans le nord de l'île, une si triste célébrité : il y faisait périr par la fumée des familles chrétiennes qui s'y étaient réfugiées, et qui n'avaient pas assez confiance en sa parole pour accepter la capitulation qu'il leur offrait.

Sous un pareil chef, les choses en venaient à un tel point que tous les agens étrangers sans exception laissaient éclater leur indignation. Le 21 juillet, M. Tricou, qui avait remplacé comme consul de France M. Derché à la fin d'avril, écrivait à M. Outrey, alors

(1) MM. Murray, Dickson, Tricou, Calocherino, attestent également le fait.

notre chargé d'affaires à Constantinople, une dépêche qui, après de nombreux détails sur la conduite barbare des *bachi-bozouks*, se terminait par ces mots (1): « On ne saurait se le dissimuler, de l'impuissance les Turcs ont passé à la fureur, et de la fureur à l'extermination. »

Le même jour, M. Dickson envoyait au chargé d'affaires anglais à Constantinople, M. Ellis, une dépêche pleine d'émotion qui racontait les mêmes faits; il demandait si, « dans le cas où les hostilités ne cesseraient point immédiatement, on ne permettrait point aux vaisseaux étrangers de faire sortir de l'île les familles chrétiennes qui désireraient partir? » La semaine suivante, les consuls d'Angleterre, de France, de Russie, d'Autriche, voyant grandir le mal et saisis d'une horreur croissante, adressent à leurs gouvernemens une dépêche conçue en termes identiques. « Des massacres de femmes et d'enfans, y disaient-ils, ont épouvanté l'intérieur de l'île. L'autorité ne peut ni réprimer l'insurrection ni arrêter le cours de ces atrocités. L'humanité réclamerait impérieusement la suspension des hostilités ou le transport en Grèce des femmes et des enfans. » Fuad-Pacha, quand on lui communiquait ces dépêches, répondait en souriant que c'étaient là des exagérations. Omer-Pacha, disait-il, niait formellement ces massacres; la révolte était vaincue, emmener les femmes sur des vaisseaux européens, ce serait donner aux insurgés un encouragement qui leur ferait reprendre les armes, déjà tombées de leurs mains. L'Angleterre crut Fuad-Pacha ou fit semblant de le croire. Par le retour du courrier, dans un post-scriptum, le chargé d'affaires prévient M. Dickson « qu'il n'y a pas lieu d'employer les bâtimens anglais pour conduire des familles crétoises en Grèce. » M. Murray, qui avait de son côté sollicité l'autorisation de soustraire quelques victimes à Omer-Pacha et à la famine, son alliée, recevait de l'amirauté l'avis « qu'il n'y avait rien à changer à ses instructions. »

Les hommes d'état de la Grande-Bretagne ont tenu avant tout à se montrer conséquens; du moment que le principe dont s'inspire leur politique dans les affaires d'Orient est le maintien de l'empire ottoman, ils se sont fait un devoir de s'interdire toute démarche qui pût gêner la répression et conduire à l'affranchissement de la Crète. C'est être logique; mais n'y a-t-il pas des instans où, pour ceux qui ont entre les mains le sort de leurs semblables, toute la logique et toute l'habileté du monde ne valent pas un mouvement de compassion, un élan de pitié? Il est curieux de voir la politique extérieure de l'Angleterre, maintenant même qu'à tant d'égards

(1) C'est par le *Blue-book* que nous la connaissons; elle y figure sous le nº 225.

elle a changé de caractère, conserver encore souvent quelque chose de cette impitoyable froideur qui en était jadis un des traits les plus marqués. Lord Stanley, un des plus honnêtes gens qu'il y ait dans les trois royaumes, n'éprouve-t-il pas parfois quelque regret en pensant qu'un mot de lui aurait pu sauver du désespoir et de la mort beaucoup de créatures humaines? Est-il sûr d'ailleurs que le jour où il a fait violence à ses sentimens d'humanité pour obliger Fuad-Pacha il ait vraiment rendu un grand service à l'empire turc, et que la prolongation de ces massacres ait beaucoup contribué à préparer une réconciliation entre musulmans et chrétiens?

En présence de pareils faits, le rôle de la Russie était tout tracé. La France aussi, ne se fût-elle pas déjà prononcée en cette question de Crète contre la politique du gouvernement turc, la France ne pouvait hésiter; c'est, si l'on veut, sa faiblesse ou, disons mieux, ç'a toujours été son honneur de ne savoir pas rester sourde à de pareils appels, de ne jamais refuser de remplir un devoir d'humanité, y eût-il quelque inconséquence ou quelque inconvénient à s'en charger. Dès que la dépêche de notre consul fut arrivée à Paris, l'amiral Simon, qui commandait notre escadre du Levant, recevait l'ordre de se rendre avec deux bâtimens sur les côtes de Crète. Il avait pour instructions « de recueillir les femmes, les enfans et les vieillards qui demanderaient à quitter le pays pour éviter les maux de la guerre. » Quand cette décision lui fut notifiée, Fuad-Pacha l'accueillit par des plaintes et des protestations; il déclara pourtant que les bâtimens et les troupes du généralissime n'essaieraient point de s'opposer par la force à l'embarquement des fugitifs. C'était le seul moyen pour la Turquie d'éviter une plus cruelle humiliation; l'ambassadeur russe avait fait savoir que, si on tentait d'empêcher les vaisseaux russes d'accomplir leur mission d'humanité, les commandans avaient l'ordre de passer outre. Omer-Pacha témoigna, quand il vit arriver les bâtimens russes et français, la même mauvaise humeur; il avait voulu, comme disait le prince Gortschakof, « supprimer l'insurrection en supprimant la population, » et on venait le déranger avant qu'il eût fini sa tâche! On peut imaginer avec quels transports de reconnaissance fut reçue en Crète cette intervention déguisée des grandes puissances. En plusieurs voyages, les bâtimens français emmenèrent 5,000 personnes, les Russes 4,800; des bâtimens autrichiens et italiens prirent aussi à bord un certain nombre de familles. A la fin d'août, M. Ellis évaluait à 13,000 personnes le nombre de celles qui avaient été enlevées de Crète pendant le mois qui venait de s'écouler.

Vers le même moment, Omer-Pacha regagnait La Canée, humilié et furieux. Il ne pouvait plus se dissimuler le grave échec qu'il

avait subi. L'insurrection était plus vivace que jamais et occupait l'île tout entière. Quant à lui, par le feu de l'ennemi et par les maladies, il avait perdu plus de la moitié de son effectif. Le pacha d'Égypte, qui n'avait plus rien à attendre du sultan, rappelait ce qui restait encore dans l'île de troupes égyptiennes. Un profond découragement régnait dans tous les rangs de l'armée; officiers et soldats étaient également las de cette guerre interminable. D'ailleurs l'argent manquait. La solde n'était plus payée, excepté aux pachas et aux beys. Ceux qui avaient le moins d'arriéré n'avaient rien touché depuis huit mois. Avec les quelques milliers d'hommes dont il disposait encore, avec des coffres vides, Omer-Pacha était hors d'état de faire un nouvel effort. La prise de l'*Arkadi*, que célébra comme une victoire le gouvernement turc, n'avait aucune importance; à peine capturé, le hardi bâtiment était remplacé par l'*Enosis* et par la *Crète*. Se sentant impuissant à continuer la guerre, le divan résolut d'entrer dans une autre voie et d'obtempérer dans une certaine mesure aux désirs qu'on lui exprimait.

Depuis le mois de mai, la France, à laquelle s'associaient avec quelques nuances de langage toutes les autres puissances excepté l'Angleterre, réclamait la formation d'une commission d'enquête qui aurait été sur place écouter les plaintes et recueillir les vœux des Crétois. Constituée par la Porte, elle aurait compris, à côté de fonctionnaires ottomans, des délégués européens désignés par les ambassades. On ne voulait, répétait M. de Moustier, rien préjuger sur le résultat de cette enquête; tout ce que l'on se proposait, c'était de savoir quels étaient au juste les besoins et les désirs de la population crétoise; on verrait ensuite dans quelle mesure on pouvait les satisfaire. Les représentans de la France, de l'Italie, de la Prusse et de la Russie donnaient au mois de juin copie à Fuad-Pacha d'une dépêche identique qu'ils avaient reçue de leurs gouvernemens respectifs au sujet des affaires de Crète, démarche à laquelle s'associait avec quelques réserves l'internonce d'Autriche. Fuad-Pacha répondait aussitôt par une dépêche très habilement rédigée que l'on peut lire dans notre *livre jaune;* il faisait remarquer qu'il ne pouvait s'engager dans cette enquête avant de savoir où on voulait le mener. Si les puissances se déclaraient décidées à faire respecter le principe de l'intégrité de l'empire ottoman, si l'hypothèse de l'annexion de la Crète à la Grèce était écartée à l'avance, la Porte se déclarait prête à examiner dans l'esprit le plus conciliant toute autre combinaison proposée; si au contraire on admettait la possibilité de cette annexion, mieux valait renoncer tout d'abord à l'enquête : le sultan était fermement décidé à ne point céder ainsi, sans y être contraint par quelque écrasante défaite, une des plus belles

provinces de son empire, une contrée où il y avait une population musulmane de près de 100,000 âmes.

A son point de vue, Fuad avait raison; il n'y avait plus à insister auprès de la Porte. Après l'enlèvement des familles crétoises et le retour à La Canée d'Omer-Pacha, le cabinet ottoman voulut cacher sous une apparente déférence pour les représentations de l'Europe l'aveu de son impuissance. Le *serdar-ekrem* reçut l'ordre de ne point entreprendre une nouvelle campagne, une amnistie générale fut proclamée, et six semaines furent données aux volontaires et aux insurgés pour quitter l'île. Le grand-vizir Aali-Pacha partait bientôt après pour la Crète. Il devait faire par lui-même l'enquête à laquelle avaient désiré être associées les puissances; il devait appliquer à la Crète un nouveau régime dont les bases s'élaboraient alors à Constantinople. Ce n'était point là ce qu'avaient demandé les cabinets; ce n'était pas ce que, dans l'entrevue de Livadia, en Crimée, le tsar lui-même cherchait à obtenir de Fuad-Pacha par la persuasion, par des complimens et des promesses derrière lesquelles se cachait la menace. En présence de cette force d'inertie que la Porte n'avait cessé d'opposer aux demandes réitérées des puissances, il était temps de clore une négociation dont tout le monde commençait à se lasser. Le cabinet des Tuileries n'était pas le moins pressé de clore le débat; sans regretter d'avoir arraché au froid et à la famine des milliers de victimes, il commençait à s'apercevoir qu'il était allé bien loin, que le courant l'avait entraîné, comme un bateau qui flotte à la dérive, jusque dans les eaux de la Russie. C'est ce que l'on fit par une note identique qui fut remise le 29 octobre à Fuad-Pacha. La France, l'Italie, la Prusse et la Russie y rappelaient leurs démarches antérieures et la pensée qui les avait inspirées. « Il ne reste plus aux cabinets, disait cette note comme conclusion, qu'à dégager leur responsabilité en abandonnant la Porte aux conséquences possibles de ses actes. Dans la voie qu'il a choisie et dans laquelle il persévère, le gouvernement ottoman ne pouvait certainement pas compter sur une assistance matérielle de la part des puissances chrétiennes; mais les cabinets, après avoir vainement tenté de l'éclairer, croient de leur devoir de lui déclarer que désormais il réclamerait en vain leur appui moral au milieu des embarras qu'aurait préparés à la Turquie son peu de déférence pour leurs conseils. »

Quel usage la Porte a-t-elle fait de la liberté d'action que lui rendait cette déclaration des puissances? Il ne semble pas jusqu'ici qu'elle ait réussi à justifier par ses succès la persistance qu'elle a mise à repousser nos conseils. Les combinaisons d'hospodorat qui avaient été étudiées un moment et encouragées dans une cer-

taine mesure par l'Angleterre ont été mises de côté; on n'a plus parlé de constituer la Crète, comme Samos ou le Liban, en une sorte de principauté vassale. Aali-Pacha aussitôt arrivé en Crète, Omer-Pacha repartait sans bruit pour Stamboul, et le grand-vizir, avec l'autorité que lui donnaient sa haute situation et sa réputation personnelle, s'occupait d'établir en Crète un régime dont on trouvera tout le plan dans le recueil anglais auquel nous avons eu si souvent recours. C'est, avec des modifications importantes nécessitées par la prédominance en Crète de l'élément chrétien, ce que l'on appelle à Constantinople l'organisation du *vilayet*, organisation que l'on a déjà tenté d'appliquer à quelques provinces de l'empire et notamment à la Bulgarie. Nous la résumerons en quelques lignes. L'administration serait confiée à un *vali*, et le commandement des forteresses à un officier-général; ces deux postes pourraient être réunis en cas de besoin. Deux conseillers, nommés par ordonnance impériale, l'un chrétien, l'autre musulman, seraient adjoints au vali. L'île serait divisée en *sandjaks* ou départemens; suivant que dans chaque sandjak la majorité serait musulmane ou chrétienne, le gouverneur en serait ou musulman ou chrétien. Le gouverneur musulman serait assisté par un *mouavin* ou coadjuteur chrétien, et réciproquement. Les actes administratifs et judiciaires seraient rédigés dans l'une ou l'autre des deux langues. Il y aurait partout des tribunaux civils et commerciaux mixtes et auprès du vali un grand-conseil, une espèce de petite diète composée de délégués chrétiens et musulmans.

Cette organisation est sans doute très supérieure à ce qui existait en Crète il y a deux ans; mais les avantages qu'y gagneraient les chrétiens sont-ils en rapport avec les sacrifices que les ont contraints à faire les fautes des pachas et les cruautés des musulmans? Sous l'empire des ressentimens si justes et si profonds qu'a dû laisser dans les âmes la férocité déployée par les mahométans pendant la dernière année de la guerre, serait-il facile de faire fonctionner cette machine assez compliquée? De quel œil se regarderaient ces hommes que mettrait sans cesse en présence et en conflit le jeu de ces institutions? N'y a-t-il pas entre eux trop de sang fraîchement versé et de larmes non encore séchées pour qu'ils s'entendent et se concertent? Les Crétois se sont d'ailleurs chargés de répondre à ces questions; ils n'ont pas accepté ce qu'on leur proposait. Presque tous les volontaires, soldats et chefs, avec eux Coronéos et les autres officiers de marque, excepté Zymbrakakis, sont retournés en Grèce; mais les capitaines indigènes, malgré toutes les promesses que leur a faites Aali-Pacha, sont restés sur la défensive. Aali a divisé l'île en départemens et a donné à plusieurs de ces sandjaks des

gouverneurs chrétiens; quand ceux-ci ont voulu aller prendre possession de leurs postes, ils ont été reçus à coups de fusil; Sawas-Pacha, Adossidi-Effendi, restent ainsi des gouverneurs *in partibus infidelium*. Le divan cherche dans tout son haut personnel chrétien quelqu'un qui veuille accepter le titre de vali de la Crète; Mussurus-Bey, ambassadeur de la Sublime-Porte à Londres, Aristarchi-Bey, son ministre à Berlin, auraient jusqu'ici, assure-t-on, décliné cet honneur. Lorsque le sultan, à la fin de février 1868, s'est décidé à rappeler de Crète Aali-Pacha, les choses étaient juste au même point qu'en novembre 1867, quand il y venait hériter de la situation qu'avait créée la maladroite cruauté d'Omer-Pacha. Il y a eu pendant tout l'hiver, il y a encore une sorte de trêve tacite qui n'est troublée que lorsque les Turcs essaient de sortir des forteresses. On se regarde, on s'observe, on attend; les chrétiens sont maîtres de tous les massifs montagneux et de toutes les routes de l'intérieur. L'*Enosis* et la *Crète* continuent à leur apporter des munitions et quelques marchandises européennes.

Combien de temps cette situation peut-elle durer? Il est difficile de le dire. Cette vigoureuse et sobre population grecque a moins de besoins que nos paysans; elle peut supporter pendant bien plus longtemps des privations qui, au bout de quelques semaines, réduiraient nos campagnards à capituler. De son côté, la Turquie, avec ses finances délabrées et les menaces qui se multiplient sur d'autres frontières, ne peut rester longtemps dans cette situation. Depuis plus de deux ans, la Crète ne lui paie plus d'impôts et lui coûte bien des millions par mois; il faut y entretenir à grands frais un corps d'occupation et une escadre de blocus. Il s'agit de savoir qui tiendra le plus longtemps, de l'opiniâtreté patriotique des Crétois ou de l'orgueil du cabinet ottoman.

S'il ne se produit pas sur la frontière septentrionale de l'empire quelque complication qui force le sultan à faire en toute hâte la part du feu et à évacuer la Crète, il est possible que les Crétois soient poussés à se résigner momentanément par le désir de revoir leurs femmes et leurs enfans, d'arracher leurs familles aux gênes de l'exil. La Grèce ne pourra continuer longtemps à supporter la charge qu'elle s'est imposée. Grâce au secours de l'état, aux dons des communes et surtout aux sommes considérables qui ont été recueillies parmi les Grecs, de Liverpool à Calcutta, d'Alexandrie à Odessa, la Grèce nourrit aujourd'hui de 20,000 à 30,000 réfugiés, si nous prenons les calculs les plus modérés. Quelque faible que soit l'allocation quotidienne qui est accordée à chacun de ces malheureux, il est merveilleux que ce petit pays ait pu soutenir pendant de si longs mois un pareil sacrifice. La charité publique et la

charité privée se lasseront tôt ou tard; les réfugiés, trouvant la vie de plus en plus difficile, agiront sur leurs amis et parens restés dans l'île pour les décider à se soumettre et à relever la maison détruite, à rallumer la flamme éteinte du foyer domestique.

Nous ne pouvons prévoir, dans l'état incertain de l'Europe, où la Crète en sera demain, quelle condition réserve à ce brave et malheureux peuple l'année qui vient de s'ouvrir. Nous tenons seulement, au terme de cette étude, à ajouter une dernière remarque. Fuad-Pacha répétait sans cesse qu'après tout il y avait dans l'île 80,000 musulmans contre 100,000 chrétiens, et qu'on faisait bien bon marché de cette population musulmane. Nous n'entrerons pas dans l'examen des garanties que l'on pourrait offrir aux Crétois musulmans, soit qu'ils restassent dans l'île avec l'égalité de droits que l'épitropie n'a cessé de leur promettre, soit qu'ils préférassent vendre leurs terres et aller s'établir sur le continent; nous nous bornerons à faire observer que les chiffres allégués par Fuad-Pacha sont des chiffres de fantaisie. Sans doute il est difficile en pays turc d'arriver pour la statistique à quelque précision; rappelons pourtant les nombres que nous avions obtenus, en comparant diverses données, vers 1858. D'après notre calcul, il y aurait eu dans l'île à cette époque 123,000 chrétiens contre 49,000 musulmans; les chrétiens auraient formé les trois cinquièmes de la population. Or, malgré toutes les misères qu'ont endurées les chrétiens, je ne doute pas que les musulmans n'aient encore plus souffert. Arrachés à leurs villages, entassés dans les villes ou autour des villes, sous de mauvais abris, décimés par les épidémies, privés, eux aussi, de tout moyen d'existence et souvent réduits à d'insuffisantes rations, ils ont dû voir la mort faire encore plus de vides dans leurs rangs que dans ceux des chrétiens. Je répondrais qu'il n'y a pas aujourd'hui en Crète plus de 20 ou 30,000 musulmans indigènes. Sans doute il serait douloureux pour ces milliers d'hommes, si la Crète se détachait de l'empire turc, de se voir subordonnés à des vainqueurs qui n'auraient pas perdu la mémoire; il serait cruel pour ceux qui craindraient les rancunes et les vengeances de vendre leurs biens à bas prix et de s'expatrier. Il y aurait là pour quelques-uns d'injustes spoliations et des douleurs imméritées. Nous ne trouvons pourtant pas, pour la dernière page de ce travail, d'autre conclusion que ces lignes qui nous ont frappé dans la correspondance du lieutenant Murray, témoin attentif et ému de toute la lutte : « Les Turcs ont conduit toute cette affaire de Crète en véritables Orientaux, avec une si lourde et si gauche maladresse qu'ils ont mérité dix fois pour une de perdre la Crète. »

GEORGE PERROT.

JAUNE OU BLEU

SOUVENIRS D'UNE DOUBLE BRIGUE (1).

Albany, ce quartier fashionable, ne recèle guère, dans ses plus élégantes demeures, un boudoir mieux installé que celui où m'accueillit maître Fitz, mon très honoré cousin, par une radieuse matinée de printemps. Le soleil de mai y pénétrait à travers les croisées entr'ouvertes, et, glissant sur les touffes de fleurs qui surmontent les jardinières, semait de brusques et mobiles reflets les arabesques dorées du cuir de Cordoue qui garnit les murs, les cuivres-rocailles dont l'âtre est comme encombré, les découpures étincelantes qui se plaquent aux guéridons, aux bahuts de vieux Boule. Au sein de ce fouillis lumineux, mon ex-condisciple faisait assez bonne figure et frappait d'un respect involontaire ma naïve jeunesse. Sa taille haute et souple se dessinait sous les plis amples d'une longue tunique arménienne. Un journal de *sport* dans la main gauche, il tenait de la main droite une tasse de café noir très concentré, où il venait de laisser tomber quelques cuillerées d'eau-de-vie. Trois ou quatre *regalias*, insérés dans une potiche japonaise, inclinaient vers lui leurs tiges blondes, et semblaient solliciter l'honneur d'être fumés par un si bon juge de leurs mérites exquis. Leur parfum subtil se mêlait à l'odeur de l'ambre, aux émanations du cuir de Russie, aux vapeurs du café fumant. Tous les sens enfin se trouvaient caressés et chatouillés à la fois dès qu'on avait franchi le seuil de ce joli réduit et soulevé les lourdes portières de soie qui en masquaient l'accès.

(1) Nous détachons encore une esquisse du recueil qui nous a déjà fourni l'histoire de *lady Tattersall*. L'élégant pseudonyme qui se cache sous le nom de *Ouïda* n'aura point, nous l'espérons, à se plaindre de ce nouvel emprunt, autorisé par le succès du premier.

— Que vous arrivez donc à propos! s'écria Fitz dès qu'il m'eut aperçu... et que j'ai, mon cher enfant, de belles nouvelles à vous apprendre!... Vous savez que le parlement vient d'être dissous?... Il le fallait, puisque le *Times* l'avait prédit, et que les décrets du *Times* ont la force de ceux que signait César... D'ailleurs nos grands écoliers de *Saint-Stephen*, à force de se jeter leurs billes à la tête, en étaient venus à casser les vitres de l'établissement... Leurs *pions* (c'est-à-dire messieurs les ministres de la reine) ne pouvaient tolérer plus longtemps un tel désordre. Voilà donc les représentans du peuple bien et dûment licenciés. Il s'agit de leur trouver des remplaçans un peu moins tapageurs... Ici, le drame commence... Mon père, que Dieu bénisse et confonde! s'est mis en tête la singulière idée que je devais m'offrir aux suffrages de Cantitborough... J'ai vainement présenté de respectueuses objections à ce vieillard compromettant. Il tient à son projet, il insiste, il fronce déjà le sourcil... Pylade, qu'en dites-vous, mon bon? Me croyez-vous capable de supporter le fardeau de l'ennui parlementaire? Si tel est votre avis, donnez-le sans crainte à votre Oreste, car je commence à incliner moi-même vers la détermination suggérée par « le gouverneur (1). » Il y aurait plaisir à mettre sens dessus dessous une vieille cité dont le torysme traditionnel m'a toujours révolté. Les obstacles m'attirent d'ailleurs, et nous pouvons compter sur une opposition enragée. Les Jaunes et les Bleus vont se prendre aux cheveux comme jamais ils ne l'avaient fait jusqu'ici. Le *Cantitborough-Post* va me dénoncer au pays comme socialiste, sceptique, démocrate, et que sais-je encore? C'est le vocabulaire infaillible, la litanie nécessaire de ces esprits étroits que toute originalité offusque, et à qui tout ce qui remue fait peur... Voyons, Pylade, expliquez-vous sans retard! Cette lutte vous sourit-elle?

— En face de qui doit-elle nous mettre?

— J'aurai trois concurrens à combattre, absolument comme l'Horace cornélien. *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?...* Je vaincrai. En première ligne, un vieux nabab, retour de l'Inde, majestueux millionnaire passé à l'état d'idole, et tory passionné, comme le sont tous ses pareils. Arrive ensuite un *baby* de vingt et un ans, fils de comte et comte futur, qui se croit, comme tel, appelé à passer sans transition de la *nursery* à la chambre des communes. Le numéro trois est un de ces animaux hybrides qui s'intitulent conservateurs, libéraux, comme si ces deux appellations ne hurlaient pas d'être accouplées. Ce monsieur, qui a su convertir beaucoup de

(1) Ce synonyme du mot *père* est maintenant d'un usage quotidien et presque universel, soit en Angleterre, soit en Amérique, d'où il provient, à ce que nous croyons.

laine en un peu d'or, s'est permis d'acheter Foxley et joue maintenant au patriarche. Il perfectionne le drainage et bâtit des cottages modèles, il prime les meilleurs labours, il fait enfin de la philanthropie utilitaire en vue de ses intérêts personnels... Donc nous voilà quatre, dont deux mordront inévitablement la poussière du cirque;... mais le combat ne saurait manquer de me divertir. Pour la chasse électorale, je vous offre les hautes fonctions de grand-veneur, et vous chargerai de toute la besogne ennuyeuse, ne me réservant que le droit de cajoler et de capter les femmes, — les jolies, entendons-nous bien, — qui pourraient employer pour moi leur bénigne influence.

— Mille fois merci de votre confiance et du partage que vous m'offrez. Je suppose que vous avez pensé aux étranges poignées de main qu'il faudra recevoir du *great unwashed* (1)?

— Ah! oui bien, s'écria le prétendu socialiste,... comptez là-dessus, mes bons amis!... j'aimerais mieux voir pendus haut et court tous mes électeurs.

— Vous devrez aussi, de çà, de là, échanger une facétie avec les bouchers de l'endroit, trinquer avec les charbonniers de la mine, vous créer des relations parmi les balayeurs.

— Qu'on m'y prenne! interrompit encore le républicain farouche.

— Embrasser même à l'occasion un marmot ou deux...

— Pylade, vous m'assommez avec ces odieuses perspectives... Un portefeuille de premier ministre me semblerait trop cher à de telles conditions, et si vous n'avez à m'offrir que des idées de ce genre... Non, je ne m'astreindrai à aucune servitude pareille... Mon argent, je le sèmerai sans compter, puisque tout, de nos jours, s'achète et se vend... Je ne marchanderai pas non plus les concessions politiques. Je promettrai mon vote au libre-échange, aux divorces sans frais de justice, aux mariages entre qui voudra, aux tolérances de tout ordre, aux libertés de toute catégorie... Après cela, s'ils demandent autre chose, qu'ils s'adressent au conservateur libéral!... Je m'en soucie, en somme, aussi peu que possible.

— Noble et philosophique désintéressement!... Il est heureux cependant que vous ne tentiez pas une campagne rurale, une élection de comté. Les fermiers et la gent ecclésiastique ne voudraient de vous à aucun prix. Ces braves gens ont trop à craindre pour leur double monopole, la protection et les *church rates*... N'importe: plus on se bat, plus on s'amuse. Nous serons là comme une paire de terriers dans une grange pleine de rats. A quand le départ?

— A jeudi, mon bon, à jeudi. J'irai m'établir à Hollywood. C'est une petite case assez commode, beaucoup plus voisine de la ville

(1) Désignation ironique du peuple aux mains calleuses et mal lavées.

que le château solennel où le « gouverneur » soigne ses rhumatismes. Nous fatiguerions ce pauvre cher homme. Je compte emmener Beauclerc pour agent. Il a été mon camarade à Eton, et on me le donne pour le plus fin renard de Lincoln's Inn... Maintenant voilà bien assez d'affaires sérieuses pour une seule journée. Je vais voir au Tattersall si je trouve une bête que je puisse atteler au *tandem* avec Rumpunch. De là, vers deux heures, aux *Square-gardens*, où j'ai chance de rencontrer lady Frisette... Ayez l'obligeance de sonner Soames, et en descendant veuillez faire avancer mon cabriolet, si pourtant ce n'est pas demander trop à votre condescendance.

Pour expliquer la familiarité de ce langage amical, il peut être nécessaire de rappeler ici que Randolph Fitzhardinge (c'est par abréviation que nous l'appelons Fitz) est notre parent depuis sa naissance et quelque peu mon aîné depuis la mienne. Il a d'ailleurs pour moi le prestige impérieux d'une élégance que je ne saurais égaler, et d'une beauté qui me laisse dans une ombre peu favorable. Vous ne trouveriez pas, même en les cherchant parmi les plus magnifiques spécimens de *life-guards*, une prestance comparable à la sienne, une physionomie aussi marquée de vaillante insouciance. L'air un peu blasé peut-être, peut-être aussi trop de ressemblance générale avec l'oiseau qui a pour perchoir les foudres du roi des dieux, mais en somme un beau garçon et un bon garçon, ce qui vaut mieux. Depuis sa sortie de Christ-Church (il y a dix ans de cela), il n'a guère fait que se divertir, et le monde a trouvé ce parti-pris tout à fait simple chez l'héritier présomptif d'un revenu qui côtoie les dix mille livres sterling. Les menus péchés qu'il a pu commettre pendant ces dix années sont amplement rachetés par des mérites de premier ordre. Le *Blue Jersey B. C.* n'a pas de rameur qui puisse lui être comparé; pas un jockey de profession n'a plus solide assiette et main plus légère; il renvoie la balle aussi bien que n'importe quel *zingaro* du cercle des *Onze*, et le *Yacht squadron* le compte au nombre de ses manœuvriers les plus experts. A un homme aussi complet, comment ne pas tout permettre? — C'était du moins mon avis, et peut-être aussi l'avis de lady Frisette.

Cette aimable personne, le jeudi venu, et quand Fitz alla prendre congé d'elle, inonda de larmes le gentil boudoir capitonné de soie rose où elle aurait voulu le garder, pur de toute ambition politique; mais j'ai tout lieu de penser que ces pleurs amers étaient déjà séchés au moment où nous montions dans le train express du Pottleshire, après avoir installé dans leurs compartimens l'agile Rumpunch et sa nouvelle compagne.

Nous étions seuls dans le wagon que nous avions choisi, et, à peine hors de Paddington, nos trois pipes entrèrent en fonction.

Il faisait chaud en ce mois de juin. Fitz baissa toutes les vitres et ôta sa casquette de voyage en protestant contre l'ineptie de l'administration qui ne réservait pas aux *non-fumeurs*, dans chaque train, un compartiment spécial. — C'est ainsi que les choses se passent à Venise, ajouta-t-il sententieusement, et tandis qu'il se trouve chez nous, pour les moindres abus, une nuée de réclamans, l'oppression criante dont le fumeur anglais est victime n'a pas encore soulevé l'opinion publique. Il serait temps qu'une voix autorisée prît à cœur cette importante question.

— Beau sujet pour une lettre au *Times*,... mais seulement après l'élection, repartit Beauclerc, notre avocat, dont la parole, rapide comme un télégramme, a par-ci par-là des morsures de furet.

— Non, il faut quelque chose de plus solennel : une pétition signée par tous les fumeurs des trois royaumes, et adressée aux directeurs de toutes les lignes... Pour aujourd'hui, nous n'avons rien à redouter... D'ici à Cantitborough, deux arrêts seulement, et il n'est pas probable qu'un envahissement féminin vienne à l'encontre de notre passe-temps viril. Je ne sais si vous êtes comme moi, mais je déteste voyager avec des dames. Il faut rempocher sa pipe, leur offrir le *Punch*, et s'aplatir sur soi-même pour leur faire place. Voyons, passez-moi le *Bradshaw* (1)... Je ne me trompais pas, on ne fait halte qu'à deux stations. Il y a tout à parier que nous ne serons point dérangés.

Le discourtois chevalier, après cette réflexion consolante, raviva le feu de sa pipe, et se plongea dans la lecture de je ne sais quel *magazine*, dont il coupait les feuillets au fur et à mesure avec le tranchant de son billet. Vingt minutes durant, le silence régna; mais alors un formidable cri de la machine vint troubler la sérénité de notre situation. Fitz jeta un regard du côté de la portière. — Nous sommes à Bottleston, s'écria-t-il. Je connais l'endroit : on n'y embarque jamais que deux ou trois fermiers, et tout naturellement ils montent en secondes. Un pareil désert ne produit pas de crinolines.

C'était, hélas! trop s'aventurer. Tandis que la vapeur sifflait, tandis que la locomotive s'époumonait, pantelante, apparurent sur le quai six femmes, — six, je n'ajoute rien, — causant et riant à qui mieux mieux. Derrière elles, à quelques pas, une soubrette veillait sur une pile de caisses soigneusement enveloppées de toile brune. Fitz, jurant à demi-voix, lança, pour effrayer son monde, une énorme bouffée de tabac, et passa la tête hors de la portière par un mouvement insidieux destiné à faire croire que nous étions au complet; mais, avec l'instinctive obstination qui est l'apanage du sexe faible, une de ces dames vint se planter droit devant notre

(1) C'est le nom du *Chaix* anglais.

compartiment. — Ici, Timbs ! il y a de la place, dit-elle avec une suprême tranquillité, lorsque son regard eut exploré les profondeurs du wagon, après quoi, trois minutes durant, elle et sa suivante installèrent le bouquet, le nécessaire, le livre, le sac de nuit, bref les mille et un objets dont une femme s'encombre pour tout voyage, même d'une demi-heure; puis, avant de monter elle-même : — Il me semble que j'entre dans une tabagie, dit-elle à une de ses cinq compagnes avec un regard significatif jeté vers nous.

Le sifflet lui coupa la parole au moment où sans doute elle allait compléter cette observation désobligeante. Les jeunes dames se précipitèrent dans les bras l'une de l'autre avec un élan très inopportun, et le départ du train jeta la soubrette (âgée de trente ans au moins et d'une couleur douteuse) dans les bras du pauvre Beauclerc, en face de qui elle allait s'asseoir. Sa maîtresse, placée en regard de Fitz, ne semblait occupée que d'un petit chien de la Havane, captif dans un panier, et qu'on pouvait croire fort mécontent de son incarcération.

— L'aimable petit animal ! marmotta Fitz entre ses dents... Va-t-il donc japper comme cela jusqu'à destination ?

La maîtresse du chien leva rapidement les yeux sur mon audacieux cousin, qui se maintenait raide et gourmé : — Dauphin, dit-elle, n'a jamais gêné personne.

Fitz, malgré son affectation de calme impassible, se sentit en défaut. Il baissa la tête, dissimula sa pipe avec un soupir, logea son lorgnon dans l'orbite de son œil droit, et soumit tranquillement la jeune dame à un examen des plus assidus. Or elle n'y pouvait rien perdre, étant irréprochable de tournure et de mise, avec ses grands yeux brun-clair, son abondante chevelure et sa fine taille, que faisait valoir, sous un flot de dentelles noires, l'azur vif et chatoyant d'une robe moirée. Beauclerc la trouvait évidemment assez belle pour consoler Fitz de sa pipe inachevée, et quelques symptômes de dégel se manifestaient chez notre compagnon de voyage. J'en jugeai du moins ainsi quand il présenta galamment à son vis-à-vis le numéro de la *Saturday Review*, qui l'avait jusqu'alors si puissamment et si complétement absorbé. Vinrent ensuite un ou deux monosyllabes sur le temps, la chaleur, etc. La belle personne répondit sans peur comme sans rancune à ces excuses indirectes, et je lui en sus le meilleur gré, car je ne goûte aucunement la gauche timidité qui condamne John Bull et ses filles à ne souffler mot, sauf présentation préalable. Au bout d'une demi-heure, pas davantage, Fitz avait fait la conquête du petit prisonnier havanais, et, comme il devisait à bâtons rompus sur toute espèce de sujets avec la propriétaire de Dauphin, le hasard de la conversation les mit sur le chapitre de l'élection prochaine.

— Déjà, chez nous, tout est en l'air, dit en riant la jeune lady, et c'est une vraie bonne fortune pour ce pays, où les distractions sont si rares... Je n'y suis que depuis quelques mois; mais je le connais assez maintenant pour le placer immédiatement après le pôle nord sur la liste des régions les plus glacées et les plus inertes.

— Vraiment? riposta Fitz... Seriez-vous assez bonne pour me nommer les candidats dont on parle?

— Ils sont quatre, lui fut-il répondu. Le général Salter, M. Fitzhardinge, lord Verdant et un M. Smith... Le Hoop Smith, veux-je dire.

— Parmi ces messieurs, vous avez peut-être quelque préférence?

— Pas un, que je sache, n'a droit à de vives sympathies... Le seul à qui on accorde quelque esprit est M. Fitzhardinge; mais on est généralement d'avis qu'il n'est pas bon à grand'chose.

— En ce cas, dit Fitz, passant la main dans la toison crépue du petit animal pour se donner une contenance, ce n'est peut-être pas tout à fait l'idéal d'un candidat au parlement... Et que lui reproche-t-on en particulier?

— Je ne sais trop. On le traite d'extravagant, de mécréant, de républicain, de socialiste... Bref, il n'est pas d'épithète malsonnante qu'on n'accroche à son nom... Eh bien! par cela même, je trouve qu'il irait bien à ce comté de malheur, où il semble vraiment que rien d'original, de tranché ne puisse jamais se produire.

— Vous êtes donc radicale? demanda Fitz avec un sourire.

Un autre sourire lui répondit: — Tout au plus, si cela était, conviendrais-je d'une pareille trahison, car ici nous sommes *bleus* à outrance... Eh! mais, ne nous voilà-t-il pas à Cantitborough?...

Cantitborough en effet se montrait à nous; une bonne petite cité proprette, rangée, paisible, qui m'apparaît toujours comme une vieille demoiselle en toilette de soirée. Les rues, si on s'avisait de les faucher, donneraient chaque année une bonne récolte de foins, et les habitans en sont réduits à faire eux-mêmes jouer la sonnerie de leurs portes pour l'empêcher de se rouiller.

Le train s'arrêta. Fitz semblait pour le moins aussi mécontent de quitter la jolie voyageuse qu'il l'avait été naguère en la voyant monter dans le train. Il lança même un regard hostile à certain jeune homme qui était venu au-devant d'elle jusque sur le quai. — Qui diable pouvez-vous être? disait ce regard impudent, et, sans attendre la réponse, Fitz, toujours alerte, toujours empressé, descendait le chien, rangeait le sac de nuit, vérifiait les bagages. Ce dernier soin surtout semblait le préoccuper, et je le compris lorsqu'après avoir reçu en paiement de ses peines un salut gracieux et vu l'inconnue s'éloigner au bras du jeune homme (que ses airs dégagés disaient être un frère), il revint nous installer dans le

dog-cart amené pour nous transporter à Hollywood. — Dites donc, vous, lui demanda Beauclerc, puisque vous mettez si bien l'occasion à profit, comment s'appelle-t-on, je vous prie?

— Barnardiston, répondit Fitz sans le moins du monde esquiver la question de notre avocat... Un nom que je n'avais jamais entendu prononcer dans le pays;... mais c'est évidemment une femme comme il faut... Rien qu'à la voix, cela se reconnaît; la toilette, les dehors peuvent tromper; quant à la voix, elle fournit à cet égard les pronostics les plus dignes de confiance. Je ne sais, par exemple, comment classer ce bonhomme venu pour la recevoir au débarquer.

— *Bonhomme* n'est pas sans quelque nuance de mépris, répliqua Beauclerc, et d'où vient que vous en voulez à cet honnête *Cantab* (1)? Comment, maladroit, vous avez pu méconnaître l'étudiant de Cambridge à la forme basse de son chapeau de paille et à la coupe exagérée de sa veste de chasse?.. La toilette dit l'homme, et la femme bien mieux encore... Pour moi du moins, je ne m'y trompe jamais.

— Oui-da! Eh bien! d'après votre infaillible diagnostique, devinez ce que peut être la maîtresse de Dauphin.

— Une aimable personne, inclinant à la coquetterie, assez libre d'allures pour être fort agréable, pas assez pour qu'on l'accuse de hardiesse, douée d'un goût fin et de dispositions prodigues. Elle sait qu'elle a le pied mignon, et ne s'avise pas, comme tant d'autres, de s'estropier pour le faire valoir. Symptôme des plus favorables!

Ainsi parla Beauclerc avec une sagacité qui ne nous étonna point.

— Bravo! s'écria Fitz... Parlez-moi d'une femme comme celle-là! Donc, ma belle, vous allez répétant de confiance que je ne suis pas bon à grand'chose. Vous verrez que je m'entends à la *flirtation*, que j'y suis même passé maître, et puisque vos pareilles ne sont jamais tout à fait contentes d'elles tant que nos hommages leur manquent, je prétends, à défaut de toute autre vertu plus sublime, me montrer au moins charitable... Soames, ajouta-t-il, se penchant vers le siége où son valet de chambre se prélassait à côté du cocher, vous retournerez ce soir même à Cantitborough, et vous vous enquerrez d'une famille appelée Barnardiston. Je veux savoir dans le plus grand détail qui sont ces gens-là, où ils résident, et ce qui se dit à leur sujet... Vous comprenez, mon garçon?

— Parfaitement, monsieur, répliqua Soames, à qui pareille enquête semblait être familière.

Le résultat de celle-ci nous fut communiqué à l'issue du souper, pendant que nous fumions sur les pelouses. Barnardiston le père, *gentleman* pourvu d'une fortune indépendante, habitait un

(1) Désignation familière des étudians de Cambridge.

domaine appelé les Larches. Il exerçait une autorité passablement despotique sur mistress Barnardiston. Au-dessous d'eux s'étageaient un fils aîné, étudiant de *John's College*, et deux petits garçons en bas âge, plus deux filles dont l'une, miss Glencora, passait pour promise au *perpetual curate* de Saint-Hildebrand, et dont l'autre, miss Caroline, n'était (autant que Soames avait pu s'en assurer) *engagée* avec personne.

— Par saint George! s'écria Fitz, envoyant à la lune un jet de fumée, il n'est pas croyable que l'aimable et vive personne à qui Dauphin appartient doive échoir en partage à ce vulgaire petit prestolet de Saint-Hildebrand! Je ne puis admettre un instant que ce soit elle... Et pourtant le nom de Glencora lui va mieux que celui de Caroline!

— Calmez ces vaines terreurs, dit notre avocat d'un ton d'oracle; je vous garantis que votre beauté du chemin de fer ne saurait être la fiancée d'un ecclésiastique... On reconnaît au premier coup d'œil ces futures épouses du cléricat, formées dès l'enfance à la distribution des gilets de flanelle et des brochures pieuses sur papier de sucre. On les reconnaît à leurs mines effarouchées, à leurs yeux toujours soigneusement détournés de tout ce qui ne porte pas la cravate blanche. Au fond, vous les diriez pénétrées des graves devoirs qui incombent à une « mère de l'église; » mais fiez-vous à l'esprit de leur sexe pour entretenir dans leur for intérieur le goût indéracinable de la *flirtation* et de la médisance... Une fois encore, soyez certain que notre compagne de voyage n'a rien à démêler avec elles!...

— Dieu vous entende! répliqua simplement Fitz avec un accent et un geste évangéliques.

II.

Notre vieux Buckstone, l'Odry britannique, m'a souvent mis en gaîté, mais jamais il n'a tiré de moi un éclat de rire pareil à celui que je comprimai sur la place du Marché, le jour où les quatre candidats s'y produisirent devant la foule ébahie. En première ligne, comme cela se devait, le petit lord Verdant, imberbe et fluet, avec ces airs doucereux qu'on sait familiers à l'illustre race des Cockadoodle, se penchait sur le cou de son cheval, tout prêt à s'y cramponner en cas d'accident. L'autre représentant des idées conservatrices, étalé au fond d'une calèche découverte, sur les portières de laquelle éclatait son blason fraîchement peint, ressemblait, dans ses vêtemens de couleur voyante, à un gros chat zébré de jaune et de gris. Son large sourire enveloppait toute l'assistance, charmée de tant d'affabilité. Puis, sur un gras et blanc poney, trop porté à

pointer en avant, l'ancien serviteur de la compagnie des Indes, Curry Salter, arrondi comme une citrouille et d'une belle couleur dorée qui rappelait la renoncule de mai, tempêtait contre ses électeurs et les gourmandait du même ton qu'il eût pris avec ses cipayes. On le devinait *in petto* fort tenté d'employer la bastonnade pour réduire les récalcitrans; mais, vu les circonstances, il se contentait de sacrer à dire d'experts. Enfin, et pour clore la série, venait maître Fitz, intrépide, fier, distingué (pour employer un mot familier aux courtauds de magasin) et fermement assis sur son beau cheval pur sang, comme s'ils eussent été coulés tous deux dans le même bronze.

L'élection de Verdant ne pouvait manquer, par cela même qu'il était le fils du seul comte établi dans le voisinage de Cantitborough. Le commerce s'était prononcé en faveur de Salter, grand consommateur et bonne paie. Le clergé au contraire et les arts libéraux inclinaient vers le Hoop Smith, qui les charmait par sa piété, la poésie de ses sentimens, la pureté immaculée de ses mœurs. Quant à Fitz, il n'avait pour lui que les femmes, et peut-être avec elles une demi-douzaine d'esprits forts plus éclairés que le commun des martyrs. Cependant nous n'avions pas marchandé nos peines, Beauclerc ni moi, ni quelques autres agens poussés à toute vapeur dans les voies ténébreuses du *canvassing* (1); mais que faire d'un socialiste en contradiction perpétuelle avec ses doctrines et professant au fond le plus profond mépris pour la canaille dont il ne parlait jamais, théoriquement, sans lui témoigner le respect dû au peuple, voire au peuple souverain? Que faire d'un démocrate aux mains blanches, qui prenait grand soin de les ganter avant de les tendre à ses frères les ouvriers, pour peu que ceux-ci lui parussent n'avoir pas suffisamment passé les leurs au savon? Cantitborough n'en était pas moins dans cet état de surexcitation inaccoutumée où tombe une petite ville de province quand le vent électoral vient aviver les ardeurs de ses haines, habituellement couvées dans l'ombre et le silence, et qui tout à coup font explosion. Nous l'agitions jusque dans ses profondeurs les plus intimes. Le premier hôtel de la localité avait été retenu pour le comité *bleu;* dans le second siégeait le comité *jaune*. Les gros bonnets des deux partis faisaient sonner haut la rigueur de leurs principes; les gamins plantaient sur les gouttières des drapeaux faits de vieux chiffons; les cabarets étaient hantés par des êtres mystérieux qui évitaient soigneusement de se nommer et s'éclipsaient une fois leur œuvre faite. M. Brown ne

(1) C'est le mot traditionnel qui désigne la brigue électorale, le travail souterrain qui aide les efforts ostensibles du candidat.

saluait plus M. Green, qui lui paraissait *jaune*. Mistress A... cessait de voir mistress B..., parce que celle-ci tendait à *bleuir*. Le conseil municipal, divisé en deux fractions hostiles, avait peine à se maintenir sur ses jambes, ce qui arrivait aussi parfois à quelques-uns de ses membres. Cobblin, le cordonnier en vieux, s'émerveillait de trouver deux billets de cinq livres au fond d'une botte à la Wellington dont la réparation lui avait été confiée. Le recteur Chalice était subitement ébranlé dans ses convictions par la nouvelle, adroitement glissée à son oreille, que le doyenné de Turtlefat pourrait bien vaquer avant peu.

Fitz semblait étranger à toutes ces manœuvres; pourtant, trois ou quatre jours après notre arrivée : — Savez-vous, nous dit-il à déjeuner, quel vote je vais solliciter cette après-midi?

— Celui de Pottler, l'aubergiste des Trois-Rois, si vous êtes bien inspiré, repartit Beauclerc, qui beurrait tranquillement sa rôtie.

— Allons donc!... me compromettre avec cette espèce de lèche-frite vivante!

— Peste soit de votre orgueil!... il nous fait de belle besogne, repartit l'avocat fort peu satisfait.

— Je vous ai prévenu, recommença Fitz... Vous êtes chargé des pères et des maris;.. je réserve mes poignées de main pour leurs femmes et leurs filles.

— Excellent moyen de vous faire bien venir d'eux!... Au surplus, vous êtes tous les mêmes, messieurs les *gentlemen* démocrates; plus vos opinions s'affichent, moins vos actes s'y conforment. Les anomalies les plus choquantes vous paraissent en ceci toutes naturelles, et quand vous coiffez le bonnet rouge, il est entendu pour vous que pas un manant ne gardera le sien sur la tête en votre gracieuse présence. Si jamais...

— Grâce! Beauclerc, on vous tient quitte de cette puissante dialectique... La question préalable est demandée : m'accompagnerez-vous aux Larches? Voilà ce que je désire savoir.

— Aux Larches? Pourquoi faire, je vous prie?... Vous avez dit aux Larches?... chez le vieux Barnardiston?

— Précisément.

— Ah çà! mais vous perdez la cervelle! Qu'attendez-vous d'une pareille visite? Vous savez comme moi que Barnardiston appartient au comité Verdant.

— Eh bien! après? En quoi cela peut-il me toucher?... Voici trois jours que je cherche, sans l'avoir trouvée, une occasion de revoir sa fille; ne suis-je pas réduit à l'aller relancer jusque chez elle?

— Un beau sang-froid que le vôtre! reprit l'avocat, un moment

déconcerté, mais il ne vous mènera pas loin... Au surplus, vous êtes libre de compromettre une élection que je réponds de mener à bien, si vous vous laissez conduire. Dans le cas contraire, souffrez que je m'en lave les mains.

— Après déjeuner, c'est de rigueur, interrompit Fitz, toujours enclin à jouer avec les mots comme avec les événemens et les hommes.

Beauclerc ne nous accompagna point aux Larches, où nous allâmes à cheval, le cousin et moi. Une jolie maison de pierre blanche, toute neuve, décorée de persiennes vertes et réveillant de son mieux l'idée d'une villa italienne.

— Regardez!... c'est elle, murmura Fitz à mon oreille, comme nous remontions l'allée ouverte aux voitures. Effectivement, penchée sur une plate-bande de verveines et jardinant avec une assiduité exemplaire, tandis que Dauphin jappait et bondissait joyeusement autour d'elle, notre ex-compagne de voyage nous apparut à un détour. Elle se retourna au bruit des chevaux, et Fitz, chapeau en main, s'inclina jusqu'à toucher le pommeau de sa selle. Au même instant, une jeune femme, se montrant à une fenêtre qui venait de s'ouvrir, lança dans l'air le nom de Cora, et la jolie jardidière laissa tomber aussitôt sa petite houe pour se rendre plus vite à l'appel. — Vraiment, c'est bien elle, c'est Glencora!... Mais alors c'est elle aussi qui est promise à cette espèce de hibou, me dit Fitz avec une sorte de douloureux étonnement... Jamais je n'aurais pu croire... Bast!... cela ne dérange rien à mes projets. Ne fût-ce que pour rendre jaloux cet olibrius ecclésiastique, une *flirtation* ne manquera pas de charme.

— Une *flirtation* avec la future de leur prédicateur favori ne me paraît pas le meilleur moyen de vous concilier les dévots électeurs de Cantitborough.

— Trêve d'objections raisonnables!... J'ai bien le droit d'opter, ce me semble, entre une aimable fantaisie et un siége à la chambre des communes.

Ainsi me fit taire le cher cousin au moment où il jetait ses brides au fidèle Soames, et où le valet du maître de la maison se présentait pour nous conduire dans la bibliothèque de ce personnage, réputé le plus farouche *tory* de toute la contrée.

Il fallait voir la mine du vieux Barnardiston quand on lui annonça le candidat radical, et la surprise indignée avec laquelle il écouta la petite harangue, — fort bien tournée, ma foi, — par laquelle maître Fitz, toujours calme, toujours poli, demandait son vote à ce prototype du conservatisme local, à ce bleu sur lequel aucun acide ne pouvait mordre, comme s'il eût absolument ignoré que

lord Verdant l'avait choisi pour *proposant* (1). A peine le *speech* terminé, nous reçûmes en plein la bordée que nous attendions l'un et l'autre, un éloquent exposé de principes que l'orateur s'étonnait d'avoir à nous opposer, bien persuadé qu'en nous renseignant au préalable sur sa manière de voir nous lui aurions épargné une importunité de mauvais goût. Certes il s'exprimait en termes plus ménagés; cependant la substance et l'accent de sa réponse n'en étaient pas moins, et très exactement, ce que je dis là. Fitz écoutait ou faisait semblant d'écouter, mais son regard distrait ne me laissait aucun doute sur le fond de sa pensée. Il cherchait un moyen quelconque de prolonger l'entrevue, comptant sur quelque hasard favorable pour donner à sa démarche audacieuse un résultat qui le payât de ses peines. Néanmoins il allait falloir déguerpir, et les révérences multipliées du vieux *tory* ne nous laissaient guère d'autre alternative, quand la Providence, prenant pitié du cousin, nous envoya une mitraille de grêlons qui, tombant à grand bruit sur le toit sonore, obligèrent notre hôte, malgré l'irritation persistante que lui causait notre impudence, à nous prier d'attendre pour nous retirer que l'orage eût pris fin. Fitz le remercia du ton le plus amical et avec tant de prévenances que l'intraitable conservateur ne put se dispenser de nous conduire au salon, sans tenir compte du danger qu'entraîne tout contact avec le scepticisme et le socialisme. — Vive le *pluck* (2), murmura Fitz à mon oreille, quand la porte du salon, venant à s'ouvrir, nous laissa voir les trois dames du logis diversement occupées : la maman, assoupie dans une dormeuse, et Cora, — c'était elle bien décidément, — debout près de la fenêtre, où elle donnait quelque nourriture à deux charmans ramiers, tandis que sa sœur, qui ne lui ressemblait guère, griffonnait, affairée, quelques documens recueillis pour le bien du district dans un tas de brochures pieuses amoncelées autour d'elle.

Demandant au ciel que l'orage ne cessât pas de sitôt, Fitz s'assit du côté de la fenêtre, et se mit en frais d'amabilité, principalement pour la fiancée du ministre. A l'entendre causer nouvelles et littérature avec la maman, ornithologie et toilette avec la demoiselle aux ramiers, vous l'auriez pris pour l'enfant de la maison, si peu le troublaient la gravité cérémonieuse de notre hôte et les regards de méfiance que (sans doute à bonne intention pour son futur beau-frère) la sœur revêche lui jetait de temps en temps. Bref, il amusait et s'amusait si bien que le soleil brillait depuis vingt minutes

(1) Nos lecteurs savent sans doute que le candidat se présente sur les *hustings* escorté de deux parrains qui le *proposent* et le recommandent aux suffrages.

(2) Le mot *pluck* exprime tout à la fois l'idée de courage, de persistance, de présence d'esprit, de volonté tenace et toujours dressée devant l'obstacle.

au moins et avait presque séché les pelouses quand il comprit lui-même la nécessité de lever le siége, non sans avoir promis à mistress Barnardiston un volume qu'elle désirait lire, et s'être ainsi ménagé l'occasion de revenir à la charge.

— Eh bien! qu'en dites-vous? s'écria-t-il lorsque nous fûmes hors de portée. Ai-je bien mené ma barque?

— Plût à Dieu que votre élection marchât aussi lestement!

— A tous les diables mon élection! interrompit-il avec un élan d'enthousiasme. J'aurais volontiers perdu cinquante voix rien que pour m'égayer de l'accueil que nous a fait le bonhomme Barnardiston. Et sa fille, est-elle assez charmante?.. Comment! cette jolie rose aurait fleuri pour le révérend Whitechurch? A quoi pensait-elle quand elle accepta cette odieuse perspective!... Vous avez remarqué, n'est-il pas vrai, ce malin sourire qu'elle n'a pu dissimuler en me reconnaissant? Je ne sais quel instinct de mauvais sujet se réveillait évidemment en elle et donnait à son maintien une crânerie adorable.

— Que voulez-vous? les femmes aiment les contrastes... Elle songeait sans doute à son prétendu...

Ceci fit rire Fitz, qui lâcha la bride à Rumpunch et partit au grand galop. Cinq cents pas plus loin, la vue d'un cavalier qui courait en sens contraire l'arrêta sur place. Il avait reconnu Jimmy Villars, un de ses amis. — Où donc allez-vous de ce train? lui demanda-t-il quand ils eurent pu calmer l'ardeur de leurs montures respectives.

— Je viens à votre aide, répliqua Jimmy. On dit que vous révolutionnez Cantitborough, et tout être bien pensant vous doit assistance... A propos, connaissez-vous Levison, un de nos meilleurs *yachting-men*, un marin amateur de première volée, le propriétaire enfin de *Bonniebelle?* Comment! pas même de nom? Eh bien! je vous présenterai l'un à l'autre. Il est marié maintenant; il s'est laissé mettre dans la nasse... Sa femme et lui ont pied dans ce comté... Ce sont de francs libéraux, et vous ne leur ferez pas peur malgré leurs relations de parenté avec Barnardiston, le plus bleu des bleus.

— Voilà ce qui s'appelle avoir de la chance, pensai-je avec mon cousin, qui prit lestement la balle au bond.

— C'est cela, répliqua-t-il aussitôt, présentez-moi chez vos amis... J'ai besoin de me distraire un peu. Les comités, la brigue, les *meetings*, les banquets, tout cela m'excède, sans compter les correspondances... C'est convenu, Jimmy, vous me mènerez sans retard chez les Levison...

Le pauvre Beauclerc était aux cent coups. Fitz, déjà insupportable par les obstacles qu'il se créait à lui-même, le peu de ménagement

qu'il gardait, son obstination à parler sans le moindre détour, sa brusque franchise en toute matière, devint, à partir de sa rencontre avec Jimmy Villars, un candidat littéralement impossible. Tandis que le petit lord Verdant promenait de maison en maison le prestigieux éclat de sa naissance et de ses armoiries, tandis que le Hoop Smith se ruinait en charités de tout ordre, et citait au clergé ravi des tirades entières de la *Christian Year*, tandis que Salter charmait par ses saillies blasphématrices les oreilles des électeurs à dix livres sterling et faisait couler des torrens de bière, maître Fitz semblait se complaire à taquiner son avocat, auquel il recommandait de « laisser aller les choses naturellement » et de ne jamais tenter la moindre corruption. Ou bien encore il prêchait le rationalisme à quelque électeur scandalisé; mais plus souvent encore il se contentait de jouer au billard, d'aller pêcher l'anguille avec Villars et Levison, ou de passer de longues heures dans le boudoir de mistress Edith Levison en compagnie de cette dame et de sa cousine Glencora.

Ces amis de Jimmy Villars se trouvèrent réellement de fort aimables gens. Elm-Court, leur résidence habituelle, nous était toujours ouverte, à mon cousin, à moi, et même à Beauclerc, qui venait de temps à autre s'y consoler des méfaits de son candidat, pour qui, en qualité d'ancien camarade de classe, il professait une inépuisable indulgence. Nous franchissions fréquemment les quatre milles qui séparent Elm-Court de Cantitborough, et fréquemment aussi nous y rencontrions, en même temps que sa fiancée, le révérend Augustine Whitechurch, personnage onctueux et gras, généralement peu goûté, mais officiellement très vénéré par ses paroissiens de Saint-Hildebrand, qui lui prodiguaient les cadeaux de Pâques et les attestations emphatiques, le tout pour étaler leur fastueuse et bruyante piété. J'ai vu, enfermés de compagnie ou bien enchaînés côte à côte, des serpens et des lapins, des rats et des bassets, des colombes et des chats-tigres; mais rarement un couple m'a paru aussi mal assorti que ne l'étaient Cora et son prétendu. Vive, spirituelle, d'humeur fière et haute, elle aimait l'attaque et la riposte autant qu'elle détestait les assemblées dévotes, les lettres édifiantes des missionnaires, et ces intéressantes conversions qu'on obtient de la mendicité aux abois. Lui, tout au contraire, vrai champion de la basse église, s'étudiait à présenter la vie comme un misérable pèlerinage qu'il est bon d'entreprendre avec des souliers dans lesquels on introduit le plus grand nombre possible de cailloux pointus et tranchans. Il ambitionnait une épouse taillée sur l'ennuyeux patron des héroïnes de Hannah More, et poursuivait la pauvre Cora de reproches incessans sur ses goûts, ses amusemens, ses innocentes préférences. Fitz et lui s'étaient naturellement pris

en grippe, et, se guettant l'un l'autre pour se jouer un méchant tour, me faisaient l'effet d'un chat et d'un épagneul en bisbille. — Vos chances d'élection se prononcent-elles? demandait Villars à mon cousin certain soir que nous nous promenions ensemble aux dernières clartés du crépuscule.

— Qui sait?... et que m'importe? répondit Fitz. Il n'est pas si flatteur après tout de représenter au parlement une collection d'idiots comme les *burghers* de Cantitborough... Il me faudra, si je réussis, coiffer la tête d'âne qui met le parterre en liesse quand Bottom fait son entrée dans *le Songe d'une Nuit d'été*... Ceci du reste ne manquerait pas son effet à la chambre des communes...

— Dont pas mal de membres porteraient, sans se faire tort, les longues oreilles du bouffon shakspearien, interrompit en souriant l'aimable Cora.

— Y compris, sans doute, ceux qu'on a classés d'avance parmi les « bons à pas grand'chose, » riposta Fitz sur un ton tout aussi railleur.

— J'espérais que vous ne m'aviez pas reconnue! (Ces mots furent dits avec quelque hésitation, et la jeune personne qui les prononçait ne laissa pas de rougir un peu...) Croyez-vous qu'il soit beau d'avoir gardé si longtemps le secret de vos rancunes? On ne me prendra plus à causer librement en chemin de fer avec des gens dont j'ignore les noms et qualités.

— Vous auriez tort de vous gêner... et, pour mon compte, les vérités ne m'ont jamais fait peur, même les plus dures... N'êtes-vous pas un peu dans ces idées?...

— D'autant, poursuivit Cora, que mes paroles n'ont guère dû vous porter ombrage. Vous accuser d'être sceptique, socialiste et républicain, c'est presque vous décerner un brevet d'homme d'esprit, puisque les gens d'esprit sont rangés à peu près tous dans l'une ou l'autre des trois catégories.

Fitz se mit à rire. — Allons, ajouta-t-il, je consens à être censuré par toutes les bonnes têtes de Cantitborough, pourvu que vous me jugiez, de manière ou d'autre, *bon à quelque chose.*

— Comment donc! reprit-elle avec un regard étincelant de gaîté, vous êtes bon à tout,... à valser par exemple, à me gagner une partie de billard, à chanter avec moi un *lied* allemand,... et je ne vous en demande pas davantage.

— Plût à Dieu que vous attendissiez autre chose de moi! dit alors Fitz d'une voix très radoucie... Je suis fâché que vous me traitiez comme une simple connaissance de salon avec qui on jase une heure dans quelque bal, et que l'on quitte ensuite sans lui accorder une pensée de regret.

— Vous interprétez mal mes opinions sur votre compte, répliqua

l'aimable Cora, qui cette fois parlait fort vite, et faucha deux ou trois roses sur son passage sans paraître avoir conscience de l'énorme dégât qu'elle se permettait ainsi.

Après quoi tous deux se turent. Il entrait dans la tactique de Fitz que certaines paroles, susceptibles de porter fruit, fussent laissées à leur naturel épanouissement. Une voix aigre rompit le silence.

— Glencora, disait le révérend Augustine, penché sur l'épaule de la jeune fille, vous sortez bien légèrement vêtue pour une soirée aussi fraîche,... ce n'est vraiment pas raisonnable.

— La soirée est magnifique, lui répondit-elle. D'ailleurs je ne me couvre guère, et, par cela même, je ne m'enrhume jamais. Si par hasard je prenais mal, j'aurais recours à ces précieux globules que vous distribuez en même temps que vos petites brochures...

— Vous pratiquez donc l'homœopathie physique et morale, s'écria Fitz, tout heureux d'intervenir dans l'escarmouche qui venait de s'engager ainsi. Vous menez de front la cure des corps et celle des âmes? Excellent système, monsieur Whitechurch!... Si l'on vient à se tromper, et si le malade passe dans vos mains, on a la consolation de le savoir mort en état de grâce... Admirable chose que l'homœopathie... pour les fabricans de sucre et les entrepreneurs de pompes funèbres!

— Je ne sais guère de chose sérieuse sur laquelle un railleur ne puisse trouver à mordre, commença le ministre avec une sécheresse hautaine...

— Quand elle a son côté faible, interrompit Fitz;... mais je ne dis pas cela pour votre dernière homélie, monsieur Whitechurch. Elle était parfaite d'un bout à l'autre, et vous avez ravi l'auditoire pour qui vous l'aviez composée..... Lord Cockadoodle était aux anges... Je lui ai entendu exprimer le vœu formel que la mort prochaine du vieil Ewen lui permît de vous nommer à la cure de Dunslope.

Cette allusion si claire porta coup. Whitechurch perdit contenance. Son sermon n'avait été qu'une longue flatterie à l'adresse des conservateurs, et tout le monde savait que la grasse prébende de Dunslope était au nombre des objets sublunaires qui attiraient parfois ses regards, habituellement dirigés vers le ciel.

Cora, que semblait embarrasser l'attitude de son prétendu, mit fin au débat en proposant de rentrer.

— C'est cela, rentrons! s'écria Fitz. Nous avons à déchiffrer ces airs allemands...

Jamais cornet et piano ne s'entendirent mieux pour charmer les oreilles. Mon cousin était, sur le premier de ces instrumens, presque aussi fort que son professeur Kœnig. Cora eût facilement damé le pion à maint exécutant du second ordre; mais leurs efforts com-

binés ne réussirent pas à calmer la mauvaise humeur du révérend, qui, resté en dehors du salon, se promenait sur une terrasse, escorté de sa future belle-sœur, volontiers attachée à ses pas. Autant que j'en pus juger par quelques mots saisis au vol, la douce Caroline s'efforçait de pallier les torts de sa cadette. — Soyez indulgent pour cette chère enfant, disait-elle au révérend, toujours boudeur... Un peu trop coquette, c'est vrai; mais toutes les jolies femmes le sont, à ce que j'ai ouï dire... Pour échapper à cette tentation, il faut être comme moi, sans beauté, sans illusions chimériques... Dieu sait si je lui rends grâce de ne m'avoir créée que pour l'aimer et le servir,... de m'avoir rendue indifférente aux hommages et aux adulations des hommes... Croyez moi, cher Augustine, ne vous fâchez pas!

— Mais au contraire je me fâche, et je pense en avoir le droit, répondait le révérend avec un accent dictatorial. Je presse depuis bien des jours afin que l'époque du mariage soit fixée... On me renvoie toujours aux calendes... Je ne puis pourtant pas me passer d'une femme... Il m'est impossible d'exercer à moi seul la surveillance des écoles... Et si vous saviez tout ce qui se gaspille dans ma cuisine!... Non, vraiment, je ne puis m'accommoder de tant de délais!... Quant à ces légèretés, ces valses, ces musiques, ces promenades à cheval avec le premier oisif venu, n'y a-t-il pas là de quoi rougir?...

— J'en conviens, la pauvre Glen ne comprend pas encore toute la responsabilité de la situation que lui fera le mariage. Elle est insouciante, irréfléchie, mondaine...

Le reste du dialogue fut perdu pour moi, qui préférais, en somme, l'autre duo, et qui, de la table de vingt-et-un où j'étais assis, m'amusai longtemps à contempler le groupe formé autour du piano. Entre le jeune Verdant, qui la contemplait dans une extase sentimentale, et Fitz, qui l'amusait de son léger badinage, Cora s'animait de plus en plus. Ses beaux yeux bruns rayonnaient; son rire jeune et frais, sa parole facile et gaie, faisaient rêver, malgré qu'on en eût, à la sombre atmosphère de la maison curiale où on prétendait enfouir tant de trésors, et à ce dominateur impérieux qui, bâillonnant le rire, éteignant le regard, gênant l'essor joyeux, ferait taire le doux gazouillement de l'oiseau mis en cage.

Aussi le lendemain, à Hollyhood, ne pus-je m'empêcher d'avertir Fitz que le terme de sa *flirtation* approchait. Je lui expliquai comment les méfaits de la cuisinière du ministre poussaient inévitablement ce digne pasteur à conclure le mariage projeté. — L'imbécile! s'écria mon cousin, que ne s'adresse-t-il au bureau de placement? on lui fournira des couturières et des gouvernantes par douzaines.

— Une femme remplace les deux... et coûte moins cher. Barnardiston d'ailleurs, s'il est content de ses gendres, peut fort bien doter de vingt bonnes mille livres sterling chacune de ses deux héritières... Maintenant figurez-vous Cora, l'aiguille en main, professant la couture à une demi-douzaine d'enfans trouvées, et leur apprenant à ourler des mouchoirs pour les Chippewas et les Pawnies;... ou bien encore, dans sa cuisine, dosant exactement le *curry* de son révérend époux...

— Voulez-vous bien vous taire!... Autant me montrer Rumpunch attelé à la brouette d'un marchand de légumes... Mais pourquoi donc accepterait-elle un pareil mari?

— Parce qu'il s'est présenté le premier, répondit philosophiquement Beauclerc, et dans la crainte qu'un second ne s'offrît point.

— Il est impossible qu'elle l'aime, hasardai-je pour détourner l'orage qui s'amassait dans le cœur de mon impétueux cousin.

— L'aimer, elle? un rustaud de cet ordre, un...

— Halte-là, maître Fitz, interrompit l'avocat. Nous n'avons pas le droit de maltraiter ainsi nos pasteurs spirituels... Si vous prenez à partie le ministre favori des *Cantitburghers*, adieu toutes vos chances parlementaires!

— Pensez-vous donc que j'accepte un tel homme pour rival? repartit Fitz avec un suprême dédain. Je veux bien m'occuper en passant de cette aimable personne; mais, si son futur lui agrée, je ne demande pas mieux qu'elle se donne à lui.

Par malheur pour cette stoïque résignation, j'entendis le soir même, à travers la mince cloison de plâtre qui séparait nos deux chambres, un monologue de mon cousin qui, tout en se déshabillant, s'adressait à lui-même cette question : — Comment donc peut-elle se décider à épouser un pareil animal?

III.

Les Larches étaient naturellement fermés au jeune candidat libéral. Il s'y était bien présenté une seconde fois, apportant à mistress Barnardiston le livre qu'elle avait paru désirer; mais ce livre, reçu avec reconnaissance, lui avait été retourné le soir même avec un billet du vieux *tory*, qui, tout en le remerciant de sa courtoisie, « ajournait toutes relations entre gens d'opinions si dissemblables à l'issue du grand conflit pour le moment engagé. » Fitz n'aurait pas enfreint pour un empire cette consigne formelle, chatouilleux qu'il était à l'extrême sur les questions où sa dignité lui paraissait en jeu; mais il ne regardait pas comme prohibées certaines promenades à cheval autour de ce domaine dont l'accès lui était interdit. Elles lui offraient l'inappréciable chance d'apercevoir

Cora occupée au jardinage, qu'elle pratiquait en amateur, tantôt façonnant un bouquet, tantôt faisant rapporter à Dauphin les roses de Gueldre dont elle l'avait bombardé. Or ce travail avait le mérite d'offrir des points de vue agréables, bien que Whitechurch l'envisageât simplement comme une perte de temps, et Caroline comme un impardonnable enfantillage. Enfantillage, à la bonne heure! mais pourquoi les fleurs sont-elles faites, je le demande, si ce n'est pour qu'on les cueille quand l'occasion les met (trop rarement, hélas!) sur les chemins ardus où nous marchons!

Certain soir, après une rude journée de travail électoral qui nous avait littéralement excédés, nous longions, mon cousin et moi, la frontière des Larches, et je dois dire que Rumpunch se traînait de son pas le plus lent à l'ombre des taillis qui séparaient la forteresse « bleue » du grand chemin ouvert à toutes les opinions. Justement en face d'une échappée qui, parmi les aubépines et les cytises, laissait entrevoir une porte blanche, il arriva qu'un maudit caillou s'insinua ou parut s'être insinué dans le sabot de cet intéressant animal. Pareil accident devait naturellement émouvoir un « homme de cheval » aussi passionné que l'est Fitz. Aussi s'empressa-t-il de mettre pied à terre, et, tandis qu'il se livrait au plus curieux examen de la sole endolorie, voilà-t-il pas qu'à travers les feuillées nous apercevons Whitechurch en compagnie de sa promise. Le digne ministre était encore plus majestueux qu'à l'ordinaire, et sur son front habituellement serein ses augustes sourcils étaient bien évidemment froncés. Quant à la jeune fille, sa physionomie exprimait une certaine agitation, et on pouvait la croire sur le point de pleurer. Ils se rapprochèrent de la porte en question, et quelques mots qui semblaient clore un entretien assez long parvinrent jusqu'à nos oreilles. Leur accent n'avait rien de très cordial. — Vous voudrez bien, Glencora, disait le ministre, réfléchir à ce que j'ai dû vous faire comprendre. Je compte que vous y apporterez quelque attention. Et maintenant bonne nuit!

Pas un mot de réponse. Le ministre poussa brusquement la porte et s'éloigna, sans nous avoir aperçus, dans une direction opposée à la nôtre. Cora, les yeux baissés, s'abandonnait à sa rêverie. Le moment d'après, elle prit Dauphin dans ses bras, et, posant ses lèvres sur la fourrure soyeuse et touffue dont elle prenait si grand soin, elle se mit tout à coup à fondre en larmes, après quoi elle se retira, et je regardai Fitz. Ses dents étaient serrées comme celles d'un bouledogue en colère, et aux regards dont il accompagnait la retraite de M. Whitechurch on devinait facilement qu'il lui eût volontiers détaché une de ces bourrades qui vous couchent un homme à terre. — Vous auriez dû mettre l'occasion à profit, insinuai-je timidement. Sans me répondre autrement que par quelques

malédictions incohérentes, le cher cousin se remit en selle, et Rumpunch nous ramena grand train. Beauclerc, que nous retrouvâmes en face d'un flacon de whisky et de notre arsenal de pipes, parut impressionné par l'arrivée de Fitz. Il le regardait à la dérobée comme vous regarderiez votre chien favori si vous le soupçonniez d'hydrophobie. — Il y a, me dit-il tout bas, quelque anguille sous roche. Ce garçon vient de me signer, sans le moindre scrupule ni la moindre réflexion, un chèque d'importance notable. Avec ses idées sur la corruption électorale, il aurait dû y mettre plus de façons... Bien évidemment il ne se rendait pas compte de la chose.

Le lendemain, au déjeuner, Fitz interpella son fidèle agent. — Beau, lui dit-il, nous allons aujourd'hui dessiner à Elm-Court... Serez-vous de la partie?

— Si j'en étais, mon cher, vous courriez grand risque de ne pas gagner *celle* que nous jouons ici.

— Pitoyable calembour!... Mais je vois que mon insouciance vous agace les nerfs... Que voulez-vous? chaque fois que je veux exposer mes opinions, vous vous hâtez de me couper la parole... A quoi donc vous servirait ma présence?

— Vos opinions?... qu'ont-elles à démêler avec votre élection? s'écria Beauclerc par un superbe mouvement d'éloquence. A vous entendre, on vous prendrait pour un blanc-bec de vingt ans parfaitement ignorant du train des choses humaines. Ici-bas, — vous devriez commencer à vous en douter, — toute question se résume en livres, sous et deniers... Des opinions, qui vous en demande? Si vous en avez, n'en faites montre! Cela ne sert point, et cela gêne... Tenez-vous à votre élection?...

— Véritablement je n'y tiens guère, interrompit Fitz.

— Agissez en homme intelligent, continua l'avocat sans prendre note de cette saillie incongrue. Donnez votre argent les yeux fermés, et jusqu'à nouvel ordre fermez la soupape par où s'évaporent vos tirades libérales ou rationalistes. Elles sont peut-être de mise avec les esprits fort, mais ici elles n'ont point cours. Cela viendra, j'y consens, dans deux ou trois siècles. En attendant, ne scandalisons pas le monde en lui montrant la vérité dans le costume trop succinct où elle est sortie de son puits. Au surplus, tenez, je vous aime mieux ailleurs qu'autour de moi. Allez dessiner, mon garçon, allez dessiner, tandis que je fais vos affaires!

Peut-être bien espérait-il n'être point pris au mot; mais Fitz mit tranquillement en sautoir sa boîte à couleurs, et, armé de son appui-main en guise de canne, prit tranquillement le chemin du rendez-vous. Nous nous réunîmes dans un vallon boisé appelé « la Chasse. » On ne saurait imaginer endroit plus ombreux, tapissé de mousses plus épaisses, ni pelouses plus gracieusement vallonnées et

mouvementées. Mon cousin, un des associés du *Sketching-Club*, est cité pour la promptitude de son travail. Il ne fit pourtant, ce jour-là, que commencer le bout du nez de Dauphin, tant l'occupèrent les menus préparatifs du dessin de Cora, sa palette à faire, ses pinceaux à nettoyer, et les conseils dont il l'accablait sur le ton à choisir, la perspective à ménager, etc. Véritablement la destinée du révérend Augustine ne me parut point enviable, aussi longtemps que j'eus sous les yeux ce groupe charmant d'un beau jeune homme à demi couché sur la mousse auprès d'une jolie paysagiste toute disposée à l'écouter, soit qu'il lui parlât peinture, soit qu'il lui tînt des propos encore plus intéressans. Cette chère Glencora, qui d'ordinaire ne laissait point chômer sa langue, fut, ce jour-là, très réservée et très silencieuse.

Villars lisait *The Princess* à mistress Levison et à une autre belle dame. J'écoutai aussi longtemps que mon attention le permit les beaux vers de Tennyson, mais enfin le besoin de fumer me força de me retirer à distance suffisante pour ne pas empester la compagnie, et par conséquent trop loin pour entendre le reste de la lecture. J'eus pour compensation le dialogue suivant entre Cora et mon cousin.

— Vraiment non... Je ne me soucie plus d'être élu... Depuis mon arrivée, j'ai complétement changé à cet égard.

— L'air de Cantitborough vous aurait-il *bleui?*

— Pas précisément; mais la pensée qu'une fois hors d'ici je serai complétement oublié par tout ce que j'y laisse d'aimable me fait souhaiter de n'y jamais remettre les pieds...

Bon! pensai-je à part moi, voilà Fitz en pleine mélancolie! La pauvre Cora va-t-elle s'y laisser prendre? et ne saurait-elle deviner qu'il en dira tout autant le mois prochain à qui voudra l'écouter?

— Accordez-moi cette esquisse, continua le tentateur, qui de la main gauche, la seule qu'il eût de libre, ravageait autour de lui les hautes fougères... C'est peut-être demander trop, mais je voudrais emporter un souvenir de ces journées que je n'oublierai jamais, auxquelles vous ne penserez jamais.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites là?

L'occasion était belle pour prendre une revanche de la scène à laquelle il avait assisté la veille. De son bras droit, attirant vers lui la belle indécise : — Voyons, murmura Fitz, vous allez me promettre...

Mais Cora était déjà debout, et ses crayons, son album, sa boîte à couleurs, s'éparpillaient en tombant autour d'elle. — Chut, monsieur!... Ne me parlez point ainsi!... Je n'ai pas le droit de vous écouter... Vous ne savez peut-être pas...

— Cora, cria de loin mistress Levison, avez-vous de l'outre-mer?...

Ainsi demeura suspendue la phrase mystérieuse de Glencora.

Le soir même, avant le dîner, Fitz, se trouvant seul pour deux ou trois minutes avec Edith Levison, lui posa nettement une question : — Pourquoi votre cousine s'est-elle engagée à M. Whitechurch?

— Vous trouvez, n'est-ce pas, que c'est absurde?... Mais qu'y faire? Mon oncle l'a ainsi voulu. Il est fort avare sans savoir au juste pourquoi. Glencora rentrait chez sa mère à dix-sept ans. Augustine Whitechurch se présenta pour l'épouser. Mon oncle, approuvant la combinaison, prescrivit à sa fille de ne point la faire manquer. La mère, loin d'intervenir, appuya de ses instances les ordres de son mari. Cora, légère comme un oiseau, se laissa imposer un consentement qui depuis l'a rendue bien malheureuse. Voici deux ans qu'il pèse sur elle, et je vous assure, continua Edith avec beaucoup d'énergie, que j'aimerais bien mieux savoir cette enfant dans un ordre religieux quelconque que de la conduire à l'autel pour la livrer à un pareil personnage.

Fitz devait être du même avis, mais il évita de se prononcer. M. Whitechurch étant venu dîner à Elm-Court, le repas, ordinairement fort animé, s'acheva sans aucun entrain. Cora et Fitz, nos plus alertes causeurs, ne soufflaient mot ni l'un ni l'autre. Après le café, on se dispersa. Levison, toujours épris de sa femme, s'égara quelque part avec elle. Fitz, le cigare aux dents, alla ruminer tout seul du côté des serres. Jimmy Villars et moi, nous nous réfugiâmes dans une espèce de hutte à la Robinson pour y causer de Cambridge, des examens et autres sujets qui nous intéressaient personnellement; nous en étions aux gains énormes que les succès de *Tsarevitch* venaient de procurer à un de nos condisciples lorsque, parmi les arbrisseaux qui enveloppaient notre fumoir de leurs ombrages transparens, j'entrevis la jupe rose de Cora; cette aimable enfant semblait être en conversation réglée avec un être quelconque, invisible pour nous.

— Jimmy, dis-je tout bas à mon compagnon, encore une scène d'amourettes... Nous sommes de trop, savez-vous?

— Taisez-vous donc, naïf écolier, répondit-il de même en me poussant du coude..... C'est en remuant que nous les dérangerions... Il est mal d'écouter aux portes; mais ici nous n'avons pas le choix... Fitz nous tuerait, si nous paraissions à contre-temps... Que nous apprendront-ils d'ailleurs? Qui dit amoureux dit sornettes, et ces sornettes ne varient guère...

Nous nous trompions. Il ne s'agissait point d'un duo d'amour. Cora s'exprimait à mots pressés, avec une sorte d'emportement.

— Oui, disait-elle, j'ai eu tort, et j'en conviens... On ne devrait jamais promettre une affection qui n'existe pas... Pardonnez-moi de vous avoir donné une fausse espérance... Je m'en veux de n'avoir pas osé vous parler plus tôt avec une franchise entière en vous demandant de me rendre une parole que je ne saurais tenir.

— Il est dommage que vous ayez tant tardé à vous prononcer, remarqua Whitechurch d'un ton sentencieux.

— Grand dommage, comme vous dites!... Plût au ciel que je n'eusse pas hésité si longtemps!

— Ce doit être en effet votre pensée. Vous dites avec raison que nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre. Nos goûts, nos visées, nos désirs, sont absolument opposés. Je confesse que vos avantages personnels m'avaient séduit. Je m'imaginais que, sur un si beau sol, la bonne semence, une fois répandue, ne pouvait manquer de germer... En cela, je me trompais... Au surplus, dans cette rupture vous n'avez fait que prendre les devans. Je n'osais plus, je l'avoue, choisir ma compagne au pays des Philistins, et j'ai appris où se trouvent des trésors bien préférables à l'éclat éphémère d'une beauté purement extérieure.

— Tant mieux, repartit Cora, non sans quelque hauteur, vous n'avez jamais pu être plus convaincu que je ne le suis moi-même de ce qu'il y a d'antipathique dans nos deux caractères. Rendez-moi du reste cette justice, je n'ai jamais affecté pour vous un penchant qui ne pouvait exister.

— Ceci est de toute vérité. Aussi nous séparerons-nous en paix l'un avec l'autre, et quand nous nous retrouverons, ce sera, j'y compte, sur le pied d'une mutuelle bienveillance.

— C'est à miss Cary qu'il en veut, je m'en porte garant, me dit Villars au moment où l'*incumbent* de Saint-Hildebrand, après avoir soulevé son chapeau, s'éloignait de miss Barnardiston, et je gage, continua-t-il, que les visites aux malades, les leçons à l'école de charité, n'ont pas été sans influence sur le résultat de cette campagne. Elle jouait son jeu, notre dévote!...

Cora cependant, qui se croyait seule, venait de s'asseoir sur un banc de mousse, au pied d'un frêne dont les branches inférieures caressaient presque sa tête nue. Éclairée par les rayons roses du soleil couchant, elle était jolie à ravir. Triste, elle l'était aussi, et les gentilles avances de Dauphin, qui de temps à autre venait poser son nez gelé sur les blanches mains de sa maîtresse, n'obtenaient cette fois aucun retour.

— Elle est charmante ainsi, murmura Villars, penché à mon oreille. On dirait la Belle au bois dormant... Fitz jouerait bien à propos le rôle du prince.

Justement alors la brise du soir nous apporta un parfum de fin Havane, et maître Fitz, les bras croisés sur la poitrine, le regard fiché en terre, parut au fond de l'allée. Dauphin courut au-devant de lui comme pour lui faire accueil; Cora tressaillit et se leva, balbutiant je ne sais quels pronostics inintelligibles sur « la pluie qui menaçait, » ce qui annonçait en elle des instincts prophétiques bien remarquables, vu que pas un nuage ne voilait la sérénité du ciel. Fitz ne parut pas s'intéresser à cette observation météorologique, car, jetant son cigare, il reprit la conversation au point où elle avait été rompue le matin même. — Cora, chère enfant, disait-il, ne refusez pas de m'entendre! Vous semblez destinée à m'apprendre jusqu'où je puis porter l'amour... et la haine... J'abhorre ces liens odieux que vous avez imprudemment acceptés... Sachez vous en affranchir pour vous donner à moi... Au nom du ciel, ne refusez pas qui vous comprend et vous aime!

— Malepeste! reprit Villars, bien évidemment soulagé, quand, après une rapide explication, nos deux amoureux se furent éloignés au bras l'un de l'autre, puisque votre cousin prend ainsi les choses au grand sérieux, il ne faut pas désespérer de voir un cheval d'omnibus courir les chances du Derby. Les plus étranges anomalies n'auront plus désormais le droit de m'étonner.

Il faut croire que cette nouvelle espèce de brigue convenait particulièrement à Fitz, car la lune dépassait de beaucoup l'horizon, le rossignol entonnait sous la feuillée ses nocturnes mélodies, et nos belles dames avaient déjà chanté deux ou trois ariettes, lorsque miss Cora et lui se glissèrent ensemble au salon.

Beauclerc fit une grimace de possédé en apprenant de Fitz que Whitechurch était décidément évincé. — Allons, vous avez perdu la tête! dit-il au candidat triomphant. Regardez-vous comme un titre aux suffrages des gens de Cantitborough d'avoir dérobé sa fiancée à leur ministre favori, ou d'avoir mystifié un des notables les plus influens de l'endroit?

Renversé dans son fauteuil, Fitz riait aux éclats, tout heureux, semblait-il, d'avoir, en si peu de temps et à si peu de frais, ruiné les habiles manœuvres de son agent. — Oh! riez, riez tant qu'il vous plaira, continua celui-ci... Peut-être serez-vous moins gai devant la carte à payer : quatre mille cinq cents livres, quinze shillings et huit pence littéralement jetés dans l'eau!

— A qui la faute, répliqua Fitz, et pourquoi faire intervenir la vénalité dans vos transactions politiques? Je voudrais voir la figure que vous auriez devant un comité d'enquête, si le parlement venait à éplucher votre conduite.

— Bien, très bien! repartit l'avocat, de plus en plus irrité à me-

sure qu'il parlait... Nous verrons votre figure, à vous, quand la ville, déchaînée, tonnera contre vos déportemens, quand des placards injurieux seront affichés par les Bleus à tous les coins de rue, quand le *Cantitborough-Post*, s'emparant de cette affaire, dressera le compte et publiera la chronique, — peu édifiante, mon très cher, personne ne le sait mieux que moi, — de vos amourettes passées... Perdre une élection pour une femme! quelle aberration d'esprit!... Les femmes! on en trouve partout, et tant qu'on en veut;... mais un bourg indépendant!... Vous apprendrez, don Juan, à quel point ils sont rares.

Sur ce, Beauclerc sortit de la chambre sans prêter la moindre attention à un dernier trait que lui décochait l'incorrigible Fitz : — Beauclerc, lui criait-il, mes complimens au rédacteur en chef du *Cantitborough-Post*... et dites-lui de ma part que je donnerais la présidence du conseil des ministres rien que pour poser mes lèvres sur celles de Cora... N'oubliez pas ceci, mon très bon!.. Vous ajouterez, si vous voulez, que le jaune et le bleu, deux couleurs primitives du spectre solaire, sont de toute éternité prédestinées à se fondre l'une dans l'autre!...

Beauclerc cependant vit ses prévisions justifiées de point en point. Les Bleus triomphèrent à grand orchestre d'un incident qui leur donnait prise sur un candidat peu à peu devenu redoutable en dépit de tous leurs efforts. Barnardiston était furieux, non pas d'avoir perdu Whitechurch, puisque ce digne ecclésiastique avait transféré ses prétentions et ses droits acquis à la toute respectable Caroline, mais tout simplement parce qu'un homme détesté entre tous, — un libéral audacieux, un républicain sans principes, — lui enlevait la chance imprévue de voir une *coronet* venir se greffer sur son blason très récent et un peu contesté. Le jour même où Cora s'était promise à Randolph Fitzhardinge, elle avait refusé nettement lord Verdant, refus presque sacrilége aux yeux de l'ardent *tory*, qui, pour s'en venger, interdit à Cora de résider sous le toit paternel, et renvoya impitoyablement, sans même les décacheter, toutes les lettres de Fitz. Cora, qui cette fois trouvait par hasard une alliée dans la personne de sa mère, ne prit point cet exil trop à cœur, et alla s'établir provisoirement chez sa cousine Édith, dont le mari ne comprenait rien à l'étrange rancune du vieux Barnardiston. Aussi nos deux amans trouvèrent-ils à passer ensemble maintes et maintes heures sous les beaux ombrages d'Elm-Court sans trop se douter que tout près de là, dans une petite ville déchaînée en propos venimeux, on les diffamait à dire d'experts, les hommes par calcul ou animosité politique, les femmes par un sentiment de jalousie qui leur est, hélas! trop familier.

IV.

Arriva cependant le grand jour, le jour où les Bleus et les Jaunes, dressés les uns en face des autres comme ces lions héraldiques dont les griffes déchirent l'air, allaient vider enfin la querelle longtemps suspendue, le jour où les « mal blanchis » se prennent à la gorge, le jour où les électeurs, tantôt tenus sous clé et mis au régime exclusif du grog le plus capiteux, tantôt courant les rues dans les fiacres en délire qui les traînent aux *hustings*, — soit qu'ils se cramponnent à un bout de ruban bleu, soit qu'ils se groupent autour d'une bannière de calicot jaune, — se croient respectivement ou les uniques soutiens de la patrie en ruine, ou les apôtres sacrés de la liberté universelle. Ce jour vint, disons-nous, et un brillant soleil l'éclaira de son ironique et bienveillant sourire, comme si l'agitation de tous ces pygmées lui semblait chose très divertissante. Pas un Cantitburgher ne se leva ce matin-là sans être intimement convaincu qu'il tenait en ses mains les destinées de l'Angleterre. Beauclerc, au sortir d'un bain de quelques minutes où il s'était plongé avec l'ardeur d'un terre-neuve, brossa ses favoris en toute hâte et endossa son vêtement aussi vite qu'un jeune cornette en retard pour sa première parade. — Sept heures et pas encore levé! criait-il en battant le rappel sur la porte de son candidat.

— A qui diable en avez-vous, et pourquoi tout ce tapage?... Un peu de sang-froid, mon bon, répondait Fitz, qui lui vint ouvrir.

— Si j'étais aussi calme que vous le désirez, vous feriez bonne figure au *poll*. Comment! vous n'êtes pas prêt quand Smith, Salter et Verdant doivent, au coup de neuf heures, en grande tenue, faire leur entrée, et lorsque votre comité, réuni à la taverne des *Ten-Bells*, vous attend une demi-heure plus tôt!

— Eh bien! déjeunez et prenez les devans!... Je vous rejoindrai, comptez-y, et par parenthèse, mon cher camarade, dites à Soames de seller Rumpunch.

Beauclerc hocha la tête d'un air surpris. — Partir sans lui! disait-il, mais c'est insensé. — Néanmoins il se mit à table, et nous déjeunâmes cordialement. Entre chaque tasse de café, Beauclerc pourtant se désespérait. — Huit heures, disait-il, et il nous faut une heure au moins pour être rendus au défilé du cortége!.. Sonnez, je vous prie!.. Très bien, James; allez voir si votre maître est prêt.

— Personne ne répond, dit James au retour de son ambassade.

— Personne! répéta l'avocat, qui semblait à bout de patience... Il a donc avalé de l'opium?... A quoi songe-t-il? Voyons, j'y vais moi-même.

Je laisse à penser si cette fois la porte fut ménagée. — Êtes-vous sourd, êtes-vous mort? répétait Beauclerc, toujours tambourinant et sans le moindre succès. Où êtes-vous? s'écria-t-il enfin, forçant la porte d'un bon coup d'épaule.

La chambre était vide, le lit était vide. Fitz et Soames, Rover et Rumpunch avaient disparu miraculeusement. Tous les tiroirs restaient ouverts, un portemanteau gisait sur le parquet jonché d'habits et d'objets de toilette... — Ah! mon Dieu! parti!... évadé!... où le prendre maintenant?... Il a donc bien positivement perdu la tête? Par où a-t-il passé?... Qu'on le cherche dans toutes les directions! Mais que faire, mon Dieu, que faire?

A cette question de notre avocat, je ne trouvais pas de réponse. Les domestiques partirent de tous côtés. Aucune nouvelle de leur maître ni de Soames. Neuf heures sonnaient cependant. Électeurs jaunes et bannières jaunes, rubans jaunes, jaunes agens, orchestre jaune, étaient à leur poste. Du candidat jaune, pas l'ombre. Je suis certain que pendant cette fatale demi-heure Beauclerc perdit de son poids autant qu'un jockey se préparant au Derby par un jeûne ascétique. — Il faut pourtant se rendre là-bas... Peut-être nous y a-t-il devancés... Sinon, nous le représenterons comme très malade, me dit-il enfin, se remettant de son mieux.

Et nous partîmes à cheval pour Cantitborough, salués sur tous les chemins par les cris enthousiastes des paysans qui se précipitaient hors de leurs cottages pour nous voir passer. Là nous trouvâmes, en tête du cortége, entouré de son père et de vingt autres personnes titrées, le petit Verdant, dont le refus de Cora semblait avoir encore accru la timidité naturelle. Il ressemblait à un imbécile comme deux gouttes d'eau. Le Hoop Smith s'y trouvait aussi, plus affable, plus souriant que jamais, à la tête de ses partisans, et Salter, jaune et bouffi, maugréait après les siens pour régler leur allure à sa fantaisie; mais Fitz, — le beau, l'audacieux Fitz, celui que les femmes aimaient à voir et que le populaire applaudissait de si grand cœur, — où se cachait-il? Où était ce radical hardi qui, même dans la cité bleue par excellence, avait su gagner la faveur publique? Aussi les *tories*, ne voyant pas apparaître Rumpunch et son cavalier, manifestèrent une joie triomphante, tandis que les membres du comité de Fitz restaient frappés de surprise et de terreur, tandis que les femmes se morfondaient en doléances, tandis que la *mob* indignée s'épanchait en imprécations selon la coutume de toutes les *mobs* depuis le commencement du monde.

Beauclerc pourtant, — notre vaillant, notre infortuné Beauclerc, — dévoré d'angoisses intimes et dans la position d'un renard lancé par vingt meutes à la fois, montrait un sang-froid, une confiance

incomparables, et je ne pus que l'admirer lorsqu'il terrifia le maire par le récit pathétique de l'attaque d'un prétendu choléra qui était venu clouer Fitz sur un lit de tortures le matin même, à l'heure où nous allions nous mettre en route. Pour ajouter au pittoresque de son récit, il représentait le malade passant du bleu turquoise au bleu saphir, et sa bague montée en lapis-lazuli servait admirablement comme point de comparaison à ses effets d'éloquence. Il en appelait à la loyauté, à la générosité des électeurs en faveur du malheureux invalide subitement privé de ses chances, et les Bleus, se dispersant déjà par groupes, se parlaient tout bas dans un désarroi très manifeste. Oui, Beauclerc fut superbe en ce moment, et je ne saurais en disconvenir nonobstant l'énergique bourrade dont il récompensa ma maladresse quand il m'entendit raconter à un membre de notre comité que mon cousin s'était simplement rompu un tendon la veille au soir. Mes côtes se ressentent encore de ce violent coup de coude, mais je n'en déclare pas moins que dans cette circonstance il fut tout bonnement admirable.

Après une allocution du brasseur-maire, à qui certains de ses administrés n'épargnèrent pas les personnalités sarcastiques, le vieux Barnardiston se leva et fut salué de clameurs désobligeantes, provoquées par la rigueur dont il usait dans l'exercice de son autorité comme juge de paix; mais les Bleus couvrirent sa voix de clameurs enthousiastes quand il proposa comme le représentant le plus digne d'un bourg aussi bien famé le fils de la noble et généreuse maison de Cockadoodle, les bienfaiteurs, les patrons de Cantitborough. Après qu'un second orateur eut appuyé sa motion, deux autres bleus des plus foncés proposèrent l'obligeant, le remarquable Hoop Smith, de Hooping-Hall, Pottleshire, et deux autres ensuite vantèrent comme un *gentleman* éminemment doué de l'esprit civique, d'un cœur ouvert aux larges aspirations, d'une bienfaisance inépuisable, Curry Salter, signalé par ses services dans l'infanterie du Bengale. Deux libéraux se levèrent enfin, et au milieu d'un tumulte inoui jusqu'alors, — applaudissemens frénétiques et féroces exécrations, — ils offrirent aux suffrages de leurs concitoyens Randolph Fitzhardinge, *esq.*, de Hollywood et Evensdale, malheureusement frappé d'une subite indisposition au moment où il montait à cheval pour se présenter en personne à ses électeurs.

Beauclerc, parlant au nom de l'absent, obtint encore un grand succès oratoire. Les excuses du candidat furent présentées par lui de la façon la plus ingénieuse et avec force saillies qui mirent la foule en belle humeur. Il fit valoir les objections particulières à chacune des candidatures opposées avec une verve satirique de premier ordre; puis il exposa les opinions de mon cousin bien au-

trement que mon cousin n'aurait su les exposer lui-même, car Fitz, avec ses théories empruntées à Stuart Mill et Auguste Comte, effarouchait volontiers l'auditoire le plus sympatique. Bref, après une pathétique prosopopée où il conjurait les électeurs de ne pas laisser un misérable accident porter dommage à la grande cause libérale, un tonnerre d'applaudissemens, un véritable élan d'enthousiasme le paya de ses peines. Mains gantées de chevreau, de soie, de laine, — et surtout celles qui manquaient de gants, — s'élevèrent de toutes parts, le *show of hands* déclarant candidats à une forte majorité lord Verdant et Randolph Fitzhardinge.

Animé par sa victoire, l'avocat, courant de groupe en groupe, colportait partout son ardeur électrique. Le vif-argent n'est pas plus prompt, une veuve en quête de mari n'est pas plus insinuante, un bouchon de vin de Champagne est moins impétueux que Beauclerc ne se montra toute la soirée, haranguant ceux-ci, argumentant avec ceux-là, ranimant les convertis, convertissant les réfractaires, ici pour la reine, là-bas contre le pape, d'accord avec un chacun, évitant de blesser âme qui vive, et rassurant tout le monde sur l'état de ce pauvre Fitz que des messagers tour à tour survenus représentaient comme en voie de prompt rétablissement.

Vers minuit, et lorsqu'il jugea que sa besogne était à peu près terminée, l'avocat allait prendre congé des électeurs qu'il avait retenus aux *Ten-Bells*, sous le charme de sa parole et de force pots de bière. Il avait déjà le pied dans l'étrier, et quatre ou cinq de nos principaux meneurs le chargeaient de transmettre leurs condoléances au malade, quand une main pesante s'abattit sur mon épaule en même temps qu'une voix sourde et tragique m'interpellait en ces termes peu choisis : — Vous êtes, monsieur, un menteur et un misérable !

— Pardon, monsieur, je n'entends ni ne parle le langage des halles, répondis-je, le premier saisissement passé. Osez-vous bien?...

— Osez-vous bien, vous-même, interrompit le vieux Barnardiston, vous présenter dans une assemblée de braves gens, sincères et craignant Dieu, avec le mensonge sur les lèvres et un vol sur la conscience ?

— Un instant, digne vieillard, s'écria Beauclerc, qui n'entendait pas me laisser accabler... Ces imputations directes tombent sous le coup de la loi... Prenez-garde à un procès en calomnie !

— Taisez-vous, monsieur! répliqua Barnardiston, dont la colère empourprait les joues... Oui, braves gens, continua-t-il se tournant vers le groupe effaré qui se serrait autour de nous, l'honorable candidat que ces deux individus patronnent, ce libéral au cœur noble,

à l'intelligence élevée, savez-vous bien pourquoi il s'est dérobé à une lutte où d'ailleurs il se savait battu d'avance?... Savez-vous pourquoi son complaisant agent et son innocent cousin sont venus vous rebattre les oreilles d'un prétendu choléra qui l'aurait saisi ce matin même?... Non, sans doute : eh bien! je vais vous le dire. Toute cette indigne comédie n'avait qu'un but, celui de dissimuler le mariage qu'il a contracté aujourd'hui même avec la fille d'un homme qui le méprise...

— Marié!... vous dites qu'il est marié? s'écria Beauclerc, décontenancé peut-être pour la première fois de sa vie.

— Faites donc semblant de l'ignorer, répondit le vieux *tory* avec une ironie concentrée.

— Ah! si je l'avais su!... Mais après ce premier élan de rancune Beauclerc prit sur-le-champ un tout autre ton... — Vous dites donc que mon ami Fitzhardinge est devenu le mari de miss Barnardiston? Eh bien! monsieur (bâillant avec une admirable insolence), laissez-moi vous en faire compliment. Vous devez être aux anges... Un pareil hymen comble sans doute et passe peut-être vos espérances...

Barnardiston n'essaya pas de répondre directement. Interpella l'auditoire qui grossissait à vue d'œil : — Gens de Cantitborough, s'écria-t-il, nous sommes divisés d'opinions; mais vous me connaissez de longue date, et vous écouterez mes griefs... Vous n'avez pas dû voir sans surprise M. Fitzhardinge, connu seulement par les désordres de sa jeunesse, venir solliciter de vous un mandat parlementaire. Une jeune fille se rencontre alors sur sa route, fiancée à un homme que vous aimez, que vous vénérez tous, à qui vous payez un tribut d'estime...

— Compliqué de gratifications à l'avenant, interrompit Beauclerc, qu'impatientaient ces périodes gonflées de vent, et qui les crevait volontiers à coups d'épingle.

— Il s'était laissé prendre aux charmes de cette enfant...

— Ou de sa dot, reprit en demi-sourdine l'implacable avocat.

— Elle s'était engagée à lui...

— Sans savoir ce qu'elle faisait.

— Eh bien! abusant de la jeunesse, de la crédulité naturelle au jeune âge, ce séducteur consommé...

— Bien jeune lui-même, hélas!

— Profite de l'occasion, abuse ce cœur sans défense, lui fait rompre des engagemens sacrés, lui persuade d'en contracter un nouveau, et, comme je refusais mon consentement, connaissant trop bien M. Fitzhardinge pour lui confier le bonheur de ma fille...

— Ou lui préférant lord Verdant, qui se présentait aussi.

— Que fait ce misérable? Il pousse mon enfant à se révolter contre l'autorité paternelle, il introduit la rébellion au foyer de mes ancêtres...

— Style poétique... Citez donc *le Roi Lear!*... Cela ferait bien et vous épargnerait des frais d'éloquence.

— Il la pousse à quitter un asile...

— Dont vous la chassiez.

— A résider chez des gens qui ne m'offrent aucune garantie...

— Levison?... Pourquoi lui avez-vous si volontiers donné votre nièce?

— Je m'étais nettement opposé à cette union, et ma fille ne sera majeure que dans deux ans. C'est alors que ce corrupteur, usant d'un abominable stratagème, choisit, pour en venir à ses fins, le jour même de notre élection. Il savait, l'infâme! que des soins importans me retiendraient ici, et que, me croyant certain de l'y trouver, je ne m'inquiéterais aucunement de ses faits et gestes... C'est donc cette journée qu'il choisit pour épouser secrètement à l'église d'Elm-Court, sur les dix heures du matin, sans autres témoins que les Levison, cette aveugle et faible créature!.. Et voilà le piége où nous sommes tombés, vous et moi; voilà quel abus on a fait des plus saintes choses! Hésiteriez-vous par hasard à punir cet homme qui nous a dupés? Permettrez-vous à ce téméraire violateur de toutes les lois d'aller représenter au sein du sénat, cette libre cité, loyale dans ses principes et dans sa foi protestante?...

— A mon tour, s'écria Beauclerc, qui grillait de riposter, laissez-moi, messieurs, vous montrer l'affaire sous son vrai jour...

— Écouterez-vous l'organe d'un mécréant? poursuivit Barnardiston, bien décidé à couvrir la voix de son antagoniste.

— Je vous donne ma parole d'honneur...

— Quelle valeur a ce mot dans une pareille bouche?

— Vous m'écouterez...

— Vous ne le croirez point.

Peu à peu, le bruit de cet âpre débat avait ramené dans la cour des *Ten-Bells* une foule d'électeurs déjà dispersés. Jaunes et Bleus recommençaient à s'invectiver, à se menacer de plus belle. Vainement Beauclerc, impassible, cherchait à dominer le tumulte. Aux injures succédèrent les voies de fait, et quelques projectiles, saisis au hasard dans les ténèbres, commençaient à passer autour de nos têtes. Les *policemen* jouaient du *truncheon* à l'aveuglette, distribuant leurs horions avec une remarquable impartialité; les femmes criaient, les vitres tombaient en miettes. Il fallut céder à l'orage, et, piquant des deux en même temps, nous eûmes bientôt franchi les limites de Cantitborough; mais ce ne fut pas sans avoir couché

par terre, au bas mot, deux ou trois cents ivrognes, après quoi nous galopâmes en silence jusqu'à Hollywood.

V.

Beauclerc n'était pas seulement furieux; un profond désespoir s'emparait de cette âme vaillante. — Fini! abîmé! perdu! répétait-il, la tête dans ses deux mains. A quoi bon laisser son nom sur la liste du *poll?*... Mais aussi quelle absurdité, quelle folie!... Se mettre à dos tout le pays, compromettre son avenir politique, et pourquoi, je vous le demande? pour une petite coquette qu'il enverra Dieu sait où avant que l'année soit révolue... Et songer à ces quatre mille cinq cents livres, quinze shillings et huit pence jetés littéralement par la fenêtre!... Et dire que j'ai entassé mensonges sur mensonges, que j'ai risqué ma réputation de bonne foi sans réussir, mon ami, sans réussir!... Voilà ce qui est poignant.

Ici, se levant brusquement, Beauclerc frappa la table de son poing fermé; bouteilles et verres sursautèrent comme effrayés de tant de violence. — Par Jupiter! s'écriait-il en même temps, je jure que jamais plus je n'adresserai la parole à ce fou que vous avez pour cousin, jamais non plus à sa femme, que Dieu confonde!... non, jamais! et je le jure encore!

Mais bah! dès le lendemain, Beauclerc, entraîné par son instinct, courait à Cantitborough, où je le suivis. Je ne dirai pas que nous reçûmes autour du *polling booth* un accueil très favorable. L'avocat, que les malédictions n'effrayaient guère et qui opposait un front d'airain aux railleries de la *mob*, voulut en vain rallier autour de lui quelques débris de sa faction mise en déroute, en vain il essaya de reconstituer le comité dissous la veille au soir; il ne trouva personne qui voulût le suivre aux Thermopyles. La nouvelle du mariage de Fitz lui avait enlevé presque tous ses appuis féminins. Les dames étaient exaspérées contre Cora, qui s'appropriait ainsi le seul joli garçon dont Cantitborough, depuis tantôt dix ans, eût eu à s'enorgueillir. Elles avaient fait promettre à leurs pères, à leurs maris, à leurs fils, de venger la bonne cause et le ministre favori en refusant de voter pour le pervers séducteur de miss Barnardiston. Grâce à elles, lord Verdant et le Hoop Smith virent leur étoile prendre l'ascendant, et lorsque l'horloge de la tour sonna quatre heures, lorsque le *poll* fut déclaré clos, les votes recueillis donnaient le résultat suivant :

Verdant.	550
Le Hoop Smith.	310
Salter.	200
Fitzhardinge.	6

L'affiche du scrutin provoqua immédiatement un grand tumulte et des acclamations très diverses. Inutile de dire que les bannières bleues flottaient au vent, que l'orchestre bleu, ivre d'enthousiasme et de *stout*, détonnait merveilleusement, que les députés bleus, s'inclinant jusqu'à terre, rendaient grâce à la noble, intelligente et généreuse communauté dont ils allaient être l'expression vivante. Nous n'ajouterons pas non plus, cela va de soi, que les Bleus, forts de leur nombre et de leur victoire, couvrirent d'outrages leurs ennemis vaincus, et que les Jaunes, évidemment en minorité, mais pleins de courage, rendirent avec usure les gros mots qui leur étaient adressés. Plus d'une bannière bleue chavira dans les ruisseaux, plus d'une tête bleue s'affaissa sous un poing jaune, et plus d'un héros jaune se vit en revanche culbuté par des bottes bleues. Ce qui restait de carreaux jusqu'alors intacts dégringolait à grand bruit, et le désordre prenait des proportions inquiétantes, lorsqu'on vit, sur la place du Marché, pointer un cheval tigré d'écume. C'était Rumpunch, et sur Rumpunch, qu'il éperonnait encore machinalement, maître Fitz, la cause et le sujet de tout ce tapage, plus tranquille, plus à son aise, plus souriant que jamais.

Sa présence ne fit tout d'abord qu'exaspérer la situation. Les hurlemens de la foule prirent un caractère plus farouche, les rixes éclatèrent sur plus de points, les œufs, la boue, les bâtons traversèrent l'air de tous côtés; mais Rumpunch demeurait ferme comme un roc sous le mors qu'une main robuste lui imposait, et Fitz, au milieu du déchaînement public, se tenait également ferme comme un roc sur son coursier immobile. Au bout du compte, rien ne plaît à la foule et ne se fait respecter d'elle comme cette vertu qu'on appelle *pluck*. C'est même la seule que certaines gens apprécient et révèrent. Les cris stupides s'apaisèrent un moment, et les projectiles immondes cessèrent de pleuvoir. Fitz aussitôt saisit l'occasion qui s'offrait. — Écoutez-moi, braves gens, seulement une minute!

Le silence régnant, il continua : — J'apprends que mon élection est à vau-l'eau. J'en suis fâché, sans doute; mais je ne pouvais espérer un meilleur résultat. Maintenant, si j'ai préféré une autre élection à celle-ci, je ne pense pas que les votans de Cantitborough, — si renommés pour leur galanterie chevaleresque, — puissent me blâmer de ce choix...

Un immense *bravo* accueillit cette plaisanterie, qui arracha un sourire aux plus enragés; l'orateur reprit : — Je ne puis rien changer à votre décision actuelle, mais je tâcherai d'arriver à mieux quand une autre fois je viendrai solliciter de nouveau l'honneur de vous représenter à la chambre. Bien que n'ayant aucun droit à vos faveurs, je vous demanderai cependant, et dès aujourd'hui, deux

choses : la première est de regarder mon cousin et mon agent, ici présens, comme n'ayant en rien connu la cause qui me retenait loin des *hustings*, et par conséquent comme n'ayant jamais songé à vous la dissimuler par une assertion mensongère; la seconde, c'est de ne pas souffrir qu'il y ait encore discorde et lutte à propos de moi. Sachons nous entendre jusque dans nos divisions. Que les vainqueurs rentrent chez eux sans insulter les vaincus, et les vaincus sans contester aux vainqueurs un succès après tout légitime. Séparons-nous, libres de toute rancune, et que mes amis se rendent aux *Ten-Bells*, où ils pourront, si tel est leur bon plaisir, boire trois fois trois coups à la santé de la mariée...

Étrange harangue électorale, et certes harangue sans précédent; mais elle n'en réussit pas moins dans cette bonne vieille cité, comme engourdie par le culte des traditions. Grâce à la nouveauté, à l'inattendu de son petit *speech*, mon cousin se vit tout à coup plus applaudi, plus assourdi de hurrahs et de vivat que les deux candidats élus à son détriment. Les *gentlemen*, pour la plupart, riaient et haussaient les épaules; mais le bon peuple, frappé par tout ce qui est énergie, aplomb, bonne grâce virile, — sans parler du crédit qui lui était ouvert aux *Ten-Bells*, — persistait dans ses acclamations enthousiastes, et aurait fait recommencer le *poll*, si pareille illégalité lui eût été permise.

Beauclerc était, malgré lui, frappé de ce résultat. Tandis qu'il prenait en marronnant la route de la taverne : — Voilà, me disait-il, un gaillard qui aurait dû naître au moyen âge. Une pauvre tête s'il en fut,... mais on ne sait comment s'arranger pour lui en vouloir.

— Eh bien! camarade, aurai-je mon pardon? lui demanda Fitz, entrant vingt minutes plus tard dans le cabinet où nous nous étions réfugiés.

— Ah! oui, parlons-en! répliqua Beauclerc, dont l'accent grognon et le regard affectueux avaient quelque peine à se mettre d'accord. Un joli monsieur, et qui s'inquiète bien s'il compromet ses amis!... sans compter les quatre mille cinq cents livres...

— Eh! laissez-moi donc tranquille avec vos comptes d'épicier? interrompit Fitz, riant de plus belle. Avais-je le choix du jour? En toute autre circonstance, le vieux Barnardiston aurait flairé la cérémonie et serait venu y mettre opposition... Pour ce qui est d'attendre paisiblement la majorité de sa fille, je ne pense pas que vous me l'eussiez proposé... Vous verrez d'ailleurs si ce minois-là ne vaut pas celui de n'importe quel *speaker* (1)...

(1) On désigne sous ce nom d'*orateur* le président de la chambre des communes, qui est aussi son *porte-paroles* officiel.

— Je verrai, je verrai. C'est ce qui reste à savoir.

— Vous le verrez, mon brave, mais pas aujourd'hui par exemple... Nous n'avons pas encore ouvert nos salons... Cora est à Sandslope, vous savez, ce petit village au bord de la mer? Je l'y ai conduite hier, et je vais y retourner au grand galop, pour qu'elle ne me croie pas mangé par les Bleus et les Jaunes de commun accord. Quant à vous, Beauclerc, ne vous désolez point. Nous aurons ici même notre revanche électorale, et cette fois vous me verrez à l'état de candidat sérieux.

— N'importe! vous ne m'empêcherez pas de trouver votre femme un peu chère... Quatre mille...

— Cinq cent livres, quinze shillings, huit deniers... C'est entendu... Mais je vous assure qu'elle les vaut.

Il le croyait alors; il le croit encore, ce cher cousin. Le fait est que lorsque nous fûmes admis à voir mistress Fitzhardinge, quelques semaines après l'élection, elle trouva moyen, par son gracieux repentir, d'apaiser le farouche avocat, à qui elle promit de ne déranger Fitz en aucune manière quand il viendrait, une autre fois, briguer le suffrage des Cantitburghers. Beauclerc avait justement appris qu'une pétition se signait contre l'élection de Hoop Smith, ce qui ouvrait à ses espérances un vaste et prochain horizon. Le bruit courait aussi que le vieux Barnardiston commençait à regretter d'avoir trop cavalièrement apprécié un mariage qui plaçait sa fille en si bon rang.

Caroline épousa bientôt Whitechurch. On prétend que dans l'intimité du ménage ils se querellent nuit et jour; mais ils savent garder les dehors, et distribuent en commun, avec toutes les apparences de la plus parfaite harmonie, de fort grosses brochures et d'imperceptibles globules à leurs paroissiens doublement infortunés.

Beauclerc vient d'obtenir, par le crédit de Fitz, une place de *recorder* qui comble son ambition. Quant à Fitz lui-même, la dernière lettre que j'aie de lui me le signale partant pour la côte d'Asie, dans un yacht de plaisance, en compagnie de trois ou quatre « bons camarades. » Cora, dit-il, est gaie comme un rayon de soleil, et, d'accord avec lui sur ce point, trouve les bosquets des îles ioniennes infiniment plus parfumés que les rives de la Tamise au pied des murailles de Saint-Stephen.

E.-D. Forgues.

LES

OFFICIERS POLITIQUES

DE

LA COMPAGNIE DES INDES

Lives of Indian officers, by John W. Kaye, 2 vol. London 1867.

Lorsqu'on étudie les colonies de notre époque et que l'on cherche à évaluer la force d'expansion des peuples modernes, l'attention se porte tout d'abord sur le colossal empire que les Anglais ont créé dans l'Inde. Nulle part le triomphe de notre civilisation n'a été si complet; nulle part la supériorité des mœurs européennes et de l'état social européen ne s'est affirmée avec tant d'éclat. Annexer vingt royaumes indigènes l'un après l'autre et pour ainsi dire l'un par l'autre, modifier les mœurs cruelles et l'étroit esprit de caste du brahmanisme, assoupir l'influence belliqueuse du mahométisme, établir un gouvernement pacifique et centralisé sur les débris de monarchies que huit siècles de luttes intestines avaient épuisées, régir 180 millions d'Asiatiques avec une poignée de soldats étrangers, voilà le spectacle que nous offre l'histoire contemporaine de l'Inde, et une telle œuvre a été accomplie en moins d'un demi-siècle. Certes il convient d'attribuer les progrès de la domination anglaise à un esprit national qui, patent ou occulte, présidait à toutes ces conquêtes et aux négociations dont elles étaient précédées. A côté des tendances pacifiques de la compagnie des Indes, association de marchands pour qui la guerre n'avait aucun attrait,

il n'est pas difficile de discerner l'impulsion toute-puissante que le parlement britannique et la couronne savaient donner au gouvernement de cette colonie lointaine. Dans l'accroissement lent et continu de l'empire indien depuis lord Clive jusqu'à l'insurrection de 1857, il faut faire une large part aux institutions de la Grande-Bretagne; mais la politique d'envahissement, inspirée de loin par les hommes d'état de la métropole, dirigée à Calcutta par les gouverneurs-généraux, n'a si bien réussi que parce qu'elle a été secondée par de merveilleux instrumens, par les serviteurs civils ou militaires de la compagnie, hommes pleins d'énergie, de savoir et de persévérance, ambitieux comme doivent l'être des gens qui vont à quatre mille lieues de leur patrie pour y faire fortune. Ces hommes voyaient croître leur propre importance à mesure que la compagnie étendait son cercle d'action et élargissait ses domaines; il était donc de leur intérêt immédiat de favoriser les conquêtes et les annexions. Familiarisés par un long séjour avec les mœurs et les institutions des indigènes sans être devenus étrangers au courant d'idées de leur terre natale, ils se justifiaient eux-mêmes de leurs visées ambitieuses en disant qu'ils voulaient substituer un pouvoir honnête et juste aux royautés corrompues dont les peuples de cette partie de l'Asie étaient affligés. Ils étaient d'ailleurs le trait d'union obligé entre les états natifs et les gouverneurs-généraux. Ceux-ci, choisis parmi les membres influens du parlement anglais, joignaient le plus souvent à l'éclat de brillans services antérieurs l'ascendant d'une haute position personnelle; mais, n'ayant suivi que de loin les affaires de l'Inde, ils ne pouvaient, dès leur arrivée à Calcutta, répudier les serviteurs de la compagnie, qui représentaient la tradition et l'expérience acquise. On a nommé Anglo-Indiens ces militaires, ces magistrats, ces résidens, qui s'expatriaient dès l'adolescence et revenaient après une longue carrière jouir dans leur pays du repos qu'ils avaient bien gagné. Peu d'entre eux ont acquis une réputation à la hauteur du rôle qu'ils avaient rempli en Orient; l'Inde est si loin, si peu connue! Ils ont été mêlés cependant à des événemens d'une telle importance que l'histoire de leur vie est parfois pleine d'intérêt. Nous voudrions faire connaître quelques-uns des Anglo-Indiens les plus remarquables d'après les biographies que M. Kaye vient de leur consacrer. En réduisant à de courtes esquisses les portraits que cet écrivain a développés avec complaisance, nous aurons sans doute à nous tenir en garde contre un sentiment trop vif d'admiration. Le biographe est flatteur par nature; mais, si l'on veut bien accorder que l'histoire s'occupe trop parfois des hommes que le hasard de la naissance met au premier rang, on conviendra qu'il n'est pas bien cou-

pable de rehausser un peu le mérite de ceux qui ne doivent la seconde place qu'à leurs œuvres et à leurs talens.

I.

Sir John Malcolm sera dans cette galerie le représentant des premiers temps de la conquête. Il était d'origine bien modeste. Dans le comté de Dumfries, en Écosse, vivait au siècle dernier un fermier qui eut quatre fils. L'aîné fut admis dans le service civil de la compagnie des Indes; le second reçut une commission dans les équipages de la flotte; le troisième s'engagea dans la marine royale et y devint l'amiral sir Pulteny Malcolm; le quatrième enfin, celui dont nous allons raconter l'histoire, obtint un grade dans l'armée de la compagnie grâce à la protection d'un oncle qui avait quelque intérêt dans la « maison. » Au mois d'avril 1783, il arrivait à Madras, n'ayant pas encore tout à fait quatorze ans. Son éducation avait été un peu négligée; mais il était plein d'ardeur et d'intelligence, de vaillance et de santé. Une ferme application au travail devait combler plus tard les lacunes d'instruction des premières années.

Au moment où le jeune officier mettait le pied en Asie pour la première fois, l'Inde était en proie à la guerre. Les Français et les Anglais se disputaient la possession du Deccan, et le rajah de Mysore, le fameux Tippou-Sahib, se défendait avec vigueur contre les empiétemens de la puissante compagnie anglaise. John Malcolm n'était pas d'âge à prendre une part active aux opérations militaires. C'était un principe de l'honorable compagnie des Indes de ne recruter le personnel de son armée et de son administration civile qu'avec de très jeunes gens, parce qu'elle pensait avec raison que des adolescens s'acclimateraient plus vite aux chaleurs redoutables du climat tropical, et montreraient plus d'aptitude à s'assimiler les mœurs et le langage des populations indigènes; mais par compensation elle avait aussi la prudence de ne pas soumettre ces recrues imberbes au rude régime des camps dès leur arrivée en Asie. Après quelques années de vie de garnison, pendant lesquelles il s'abandonnait un peu trop, dit-on, aux plaisirs de son âge, Malcolm eut enfin l'occasion de faire ses premières armes. C'était contre Tippou-Sahib, qui tenait tête encore à la politique absorbante de l'Angleterre. Malcolm avait alors vingt et un ans; il était grand, vigoureux, en pleine possession de ses facultés, d'une remarquable pétulance et d'un caractère ouvert et généreux qui lui valait de nombreuses sympathies. La guerre lui plaisait, les

fatigues de la campagne ne l'en dégoûtèrent pas; mais, témoin attentif des événemens qui s'agitaient dans une sphère plus haute, il conçut le désir d'être soustrait aux devoirs monotones de la vie de régiment et de prendre place au nombre des officiers politiques de la compagnie. Ce titre d'officiers politiques s'appliquait, comme on sait, aux diplomates dans la phraséologie anglo-indienne. Il vaut la peine de faire observer que la diplomatie est en Orient une besogne plus rude qu'en Europe. Elle expose un homme à tous les dangers de la vie militaire sans le couvrir des mêmes protections. Elle le met seul et sans appui en présence de peuples barbares qui ne se soucient guère des subtilités de notre droit des gens. En temps de paix, l'officier politique séjournait en qualité de résident auprès des princes natifs; il représentait la compagnie à leur cour, et le plus souvent s'immisçait dans les détails les plus intimes du gouvernement indigène. C'était alors plutôt un administrateur qu'un diplomate. En temps de guerre, il suivait l'armée, conduisait les négociations, levait les réquisitions en pays conquis, et contrôlait dans une certaine mesure les opérations militaires. Les fonctions de ce genre étaient faites pour tenter les ambitieux, d'autant plus que l'ancienneté était la règle rigoureuse d'avancement dans les cadres de la compagnie, et que les officiers ne pouvaient se soustraire, quels que fussent leurs mérites et l'éclat de leurs services, aux ennuis d'un long séjour dans les grades inférieurs. Les emplois diplomatiques faisaient avancer vite au contraire, pourvu que l'on eût la chance d'échapper aux accidens du métier et aux fâcheuses conséquences d'une vie perpétuellement active sous un climat brûlant. La première condition pour être admis dans le département politique était la connaissance des langues indigènes. Malcolm apprit le persan en même temps qu'il étudiait les anciennes histoires de l'Inde et les origines de la puissance anglaise dans ce pays. Peu de temps après, ces studieux efforts eurent leur récompense; il obtint un de ces emplois qu'il sollicitait avec ardeur. Il comptait déjà neuf années de présence sous les drapeaux de la compagnie, tantôt dans des régimens européens, tantôt dans des corps indigènes, sans avoir jamais pris une semaine de congé. En 1792, au siége de Seringapatam, lord Cornwallis, alors gouverneur-général de l'Inde, le désigna comme interprète persan du contingent fourni par le Nizam, en lui disant que personne n'était plus capable de remplir cet office. Le début était modeste; ce n'était qu'un premier échelon où Malcolm devait avoir occasion de fournir la mesure de sa capacité. Par malheur, les effets du climat commençaient à se faire sentir sur lui, sa santé déclinait. Les médecins lui conseillèrent de retourner pour quelque temps dans son pays natal. Cédant aux in-

stances de ses amis, il se résigna, non sans regrets, à s'embarquer pour l'Angleterre.

Lorsque Malcolm revint à Madras à l'expiration du congé qu'il venait de prendre, ce fut en qualité d'aide-de-camp du commandant militaire de la présidence. Ces fonctions d'état-major, quoiqu'elles le fissent sortir de la route vulgaire à laquelle il semblait destiné au début, n'étaient pas de nature à le satisfaire. Le service politique était plus que jamais l'objet de ses désirs. Il y rentra d'une façon inespérée. En 1798, lord Wellesley, qui venait d'être nommé gouverneur-général de l'Inde, touchait à Madras en se rendant au siége de son gouvernement. Le jeune aide-de-camp lui plut, et, après s'être assuré qu'il connaissait bien les affaires du Deccan, il ne tarda pas à le nommer adjoint au résident près la cour du Nizam, à Hyderabad. On sait quel rôle jouèrent plus tard les résidens de la compagnie chez les souverains indigènes; tuteurs officieux des monarques dont les Anglais s'efforçaient de régénérer le pouvoir avant d'en hériter, ils accaparaient tout ou partie de la puissance royale, et ne laissaient au véritable souverain que les insignes de la royauté. Au temps dont nous parlons ici, les résidens n'étaient pas encore des maires du palais; ils étaient restés diplomates, et leur tâche était d'autant plus délicate qu'ils se trouvaient face à face avec d'autres influences européennes. Les Français étaient en bonne position à Hyderabad; plusieurs de nos compatriotes avaient discipliné et commandaient les troupes du Nizam. Ils avaient créé des manufactures d'armes, des fonderies de canons; les soldats portaient la cocarde tricolore et le bonnet phrygien, de même que vingt ans plus tard les cipayes du royaume de Lahore arborèrent les aigles et les couleurs de l'empire. A la veille d'entreprendre une campagne décisive contre le redoutable sultan de Mysore, lord Wellesley ne voyait pas sans inquiétude les Français dominer dans la principale cité du Deccan. Il résolut donc d'en expulser d'abord ces ennemis de son pays, et il n'y réussit que trop bien. Les cipayes disciplinés à l'européenne furent licenciés; les officiers qui les avaient instruits furent expulsés. Malcolm prit part aux négociations occultes qui précédèrent ce coup d'état. Dès son entrée dans la vie, il manifestait ces tristes sentimens de haine contre la France que partagèrent à l'aveugle tant de ses contemporains.

Lord Wellesley allait inaugurer dans l'Inde cette politique de conquête et d'agrandissement que ses successeurs s'entendirent si bien à continuer. Les Français une fois écartés, les états indigènes restaient seuls en présence de l'Angleterre. Le trésor de la compagnie était vide, il est vrai, et la corporation de marchands qui avait

la prétention de diriger de Londres le gouvernement de Calcutta ne se laissait pas volontiers entraîner à des guerres au bout desquelles il n'y avait en perspective qu'une perte d'hommes et d'argent. Le fougueux gouverneur-général n'était pas homme à s'arrêter devant ces obstacles. Une souscription publique, à laquelle Européens et natifs prirent également part, fournit les fonds nécessaires pour entrer en campagne, et bientôt une armée considérable, sous les ordres du général Harris, se mit en marche contre Tippou-Sahib. Le plan des opérations était d'envahir l'état de Mysore et d'enlever de vive force Seringapatam, capitale du sultan. Les troupes du Nizam appuyaient l'armée anglaise, Malcolm les accompagnait comme agent politique; en réalité, il en avait presque le commandement militaire. A ses côtés marchaient aussi les cipayes de la compagnie. Cependant toutes ces troupes indigènes n'inspiraient qu'une médiocre confiance; aussi avait-on pris le parti de leur adjoindre un régiment européen. Le colonel de ce régiment était le frère du gouverneur-général, Arthur Wellesley, qui devint célèbre plus tard sous le nom de duc de Wellington. Une étroite amitié s'établit durant cette campagne entre Malcolm et le jeune colonel, amitié que l'éloignement et la brillante carrière de ce dernier n'interrompirent jamais.

La guerre fut courte et heureuse. Après une marche pénible de quatre ou cinq semaines, l'armée anglaise culbutait à Malvilly les troupes du rajah, qui avaient eu l'audace de l'attaquer en rase campagne, et arrivait devant Seringapatam. Elle avait perdu quantité de bêtes de somme; les attelages avaient fait défaut. Toutefois l'artillerie, encore nombreuse et bien pourvue, n'eut pas de peine à faire brèche dans la vieille citadelle de Tippou-Sahib. Le 4 mai 1799, la ville fut emportée d'assaut; le sultan périt dans la mêlée. Le royaume de Mysore, enjeu de cette guerre, était entre les mains des Anglais. Ce jour-là, la puissance musulmane qui limitait depuis trente ans les progrès de la compagnie s'écroula tout entière. On n'aurait point osé dans ce temps annexer des royaumes comme on le fit un demi-siècle après. Lord Wellesley se contenta d'adjoindre aux domaines de la compagnie une province de l'état de Mysore. Il en distribua des portions à ses alliés du moment, le Nizam et les princes mahrattes, que l'on devait dépouiller un peu plus tard. Le reste fut érigé en un nouvel état pour un descendant des anciens rajahs du pays, un enfant incapable de porter ombrage à de puissans voisins.

Les événemens qui précédèrent ce grand fait d'armes et les conventions diplomatiques qui furent ensuite conclues pour en assurer les résultats avaient mis en lumière les aptitudes du capitaine Mal-

colm. Il était dès lors attaché, comme il l'avait ardemment ambitionné, au service politique. Lord Wesllesley lui offrit bientôt une mission très importante. L'Afghanistan s'était agité en faveur de Tippou-Sahib, et contrecarrait d'un autre côté les projets du gouverneur-général sur le royaume d'Oude. Par-delà cette contrée montagneuse et peu connue, la Perse était un sujet de préoccupations incessantes. Le gouvernement de Calcutta, tardivement informé de ce qui se passait en Europe, avait lieu de craindre que l'expédition de Napoléon en Égypte ne fût la première étape d'une campagne contre l'Inde. Les Anglais redoutaient que les sultans barbares de l'Asie occidentale ne fussent disposés, le cas échéant, à favoriser les conquêtes des Français. Malcolm reçut l'ordre de se rendre en Perse afin de proposer au shah une alliance défensive, et, ce que les Anglais n'oublient jamais, de ranimer le commerce entre les ports de l'Inde et ceux du Golfe-Persique. Cette mission fut couronnée de succès; le jeune ambassadeur réussit en ces négociations délicates, tant par l'habileté diplomatique dont il fit preuve que par les riches présens dont il sut combler à propos les ministres de la cour persane.

Il serait long de suivre l'officier politique dans toutes les pérégrinations que les circonstances lui imposaient. L'administration de lord Wellesley se signalait par le nombre et l'étendue de ses entreprises, et lord Wellesley n'avait pas d'auxiliaire plus ardent, de confident plus convaincu que John Malcolm. Quoiqu'il fût en titre résident du nouvel état de Mysore, à la création duquel il avait assisté, il n'y séjournait guère; le gouverneur-général faisait sans cesse appel à son expérience et à son activité pour des missions extraordinaires. La guerre contre les Mahrattes lui fournit une nouvelle occasion de suivre sur les champs de bataille son ami Arthur Wellesley. « Un agent politique, écrivait-il, n'est jamais si bien à sa place qu'à l'état-major d'une armée. » Toutefois sa santé s'altérait encore sous l'influence du climat et le poids de fatigues incessantes; il eut le chagrin d'être obligé de quitter le camp et de ne pouvoir assister au combat d'Assaye, première victoire du futur duc de Wellington. Cette absence fut de courte durée, car on le retrouve bientôt occupé à négocier des traités avec les princes vaincus. Des services si divers lui avaient valu une juste notoriété; aussi, lorsque son puissant protecteur quitta l'Inde, Malcolm occupait l'un des premiers rangs dans le corps diplomatique de la compagnie.

Après s'être séparé d'un gouverneur-général dont il adoptait avec chaleur les projets quelquefois téméraires, Malcolm faillit s'abandonner au découragement. Il ne se trouvait pas assez récompensé.

En vingt-quatre ans de présence dans l'Inde et malgré les hautes fonctions qu'il avait remplies avec talent, il n'avait que le grade de lieutenant-colonel dans l'armée. Aussi, de retour à son poste de Mysore, il ne songeait plus qu'à compléter le temps de service exigé pour obtenir la retraite et revenir ensuite en Europe. Des incidens imprévus vinrent changer le cours de ses idées. A peine était-il installé de nouveau à la résidence de Mysore, qu'il épousa la fille du colonel Campbell, officier de l'armée de Madras, et peu de temps après ce mariage il s'embarquait pour une nouvelle mission en Perse.

Au milieu des guerres du premier empire, le gouvernement britannique ne négligeait pas les affaires de ses possessions d'outre-mer, surtout lorsqu'elles touchaient au grand conflit européen. Rapprochés par la paix de Tilsitt, Napoléon et l'empereur Alexandre avaient parlé, entre autres plans de conquêtes, d'une vaste expédition par terre contre les domaines de la compagnie des Indes, et la Perse devait en être la base d'opérations. Ce projet fut-il jamais sérieusement discuté? On l'eût qualifié de chimérique, s'il n'eût été réalisé jadis par Alexandre le Grand. Cependant le général Gardanne était parti pour la Perse avec une mission confidentielle. Le cabinet anglais eut peur tout au moins des embarras que la France pouvait lui susciter de ce côté, et il résolut d'en contrecarrer par avance l'exécution en s'attachant la Perse par une alliance plus étroite. Dès que l'envoi d'une ambassade fut décidé, le futur duc de Wellington, dont les talens militaires étaient déjà prisés très haut en Angleterre, fit valoir avec instance les titres de son ami à être chargé de cette mission. « Le gouvernement veut envoyer une ambassade en Perse, écrivait-il de Londres à Malcolm; je vous ai recommandé comme le seul homme à qui cette mission convînt. » Recommandation inutile, car ce fut sir Harford Jones qui obtint cette ambassade. Sir Arthur Wellesley disait avec amertume dans une autre lettre : « Quant aux affaires de l'Inde, on m'en parle à peine. Si j'avais servi dans l'Amérique du Nord, on me consulterait peut-être sur ce qu'il convient de faire en Asie; mais en l'état actuel des choses je suis hors de question. » Sir Harford Jones, à qui la route directe de Saint-Pétersbourg était fermée par la guerre, ne pouvait se rendre dans l'Asie occidentale que par la voie très détournée du cap de Bonne-Espérance et du Golfe-Persique; son départ en fut retardé. En même temps lord Minto, agissant dans la plénitude des pouvoirs que les actes du parlement conféraient au gouverneur-général de l'Inde, jugeait opportun de son côté d'envoyer Malcolm en Perse avec des instructions qui avaient un caractère tout à la fois militaire et diplomatique. Il est à croire que lord

Minto outre-passait quelque peu cette fois la limite de ses attributions, car il n'ignorait pas que le gouvernement de la métropole avait donné la même mission à un autre personnage. Malcolm partit néanmoins avec une suite nombreuse d'attachés militaires et politiques. La France entretenait alors son ambassadeur à Téhéran sur un pied magnifique, et il fallait que le représentant de l'Angleterre fût aussi en mesure de se montrer avec un cortége imposant. Dès qu'il eut atteint le port de Bushir, Malcolm expédia l'un de ses officiers en avant pour obtenir l'autorisation de pénétrer dans l'intérieur du pays. Par malheur pour les intérêts qu'il venait défendre, les Français occupaient toutes les avenues de la cour persane; ils façonnaient l'armée du shah à la discipline européenne, et, soutenus par l'influence russe, ils jouissaient d'une suprématie absolue. Aussi les hommes d'état de Téhéran, par peur d'un conflit entre deux puissances dont ils connaissaient les profonds dissentimens, refusèrent d'admettre ce dernier venu, et lui répondirent, pour éviter un refus trop net, de s'entendre avec le gouverneur de la province de Fars. Furieux de sa déconvenue, Malcolm reprit la mer; il revint à Calcutta rendre compte de l'échec qu'il avait éprouvé et chercher de nouvelles instructions.

Lord Minto se dit qu'il était nécessaire de renvoyer l'ambassadeur de la compagnie dans le Golfe-Persique avec des forces suffisantes pour rappeler la cour persane aux égards que l'Angleterre se croyait dus. C'était à Bombay que cette petite expédition devait être organisée. Malcolm y revenait donc bientôt pour se livrer à ses préparatifs. Tous ces voyages ne pouvaient s'accomplir que par navires à voiles; les moussons contraires allongeaient outre mesure les traversées : de là bien des retards et des contre-temps. Il ne fallait pas moins d'un mois pour aller de Calcutta à Bombay. Sur ces entrefaites, sir Harford Jones était entré à son tour dans le Golfe-Persique. L'expédition fut un moment ajournée, car la compagnie ne pouvait faire la guerre à un monarque auprès duquel le roi d'Angleterre avait un ambassadeur; mais celui-ci n'eut pas à se louer non plus de l'accueil qu'il reçut dans les domaines du shah. Une intervention rigoureuse n'en était que plus nécessaire. Malcolm se mit enfin en route avec les troupes d'élite qu'il avait préparées pour cette entreprise. Dans les premiers mois de 1810, il s'établissait auprès de Bushir avec des forces respectables. Il obtint bientôt après la permission de se rendre à Téhéran, et y parut avec tout le faste que son orgueil britannique pouvait ambitionner. Les gros présens étaient en ce temps, paraît-il, le principal ressort de la politique auprès des cours orientales. L'ambassadeur anglais ne s'abstint pas de ce mode d'influence; mais au moins, s'il combla les

ministres persans, il eut la délicatesse de ne rien recevoir. De précieux bijoux lui avaient été offerts pour sa femme : « Sachez, répondit-il avec hauteur, qu'à l'époque où j'étais à Mysore les ministres de cet état m'auraient volontiers comblé de présens; au lieu d'accepter, je les engageai à faire une belle route dont ils avaient grand besoin et à la dédier à mistress Malcolm. Voilà les cadeaux qui me plaisent. »

Cette ambassade, dont Malcolm s'était tiré avec honneur, était à son avis la dernière mission qu'il devait remplir pour la compagnie des Indes. Peu de temps après son retour à Bombay, il revenait en Europe avec sa jeune famille dans l'intention presque arrêtée de renoncer aux fonctions publiques et de s'établir en Angleterre. Il était depuis vingt-huit ans dans l'Inde; il y avait acquis une fortune modeste, mais proportionnée à ses besoins; l'absence des distinctions qu'il croyait avoir méritées le dégoûtait du service. Toutefois il n'avait encore que quarante-trois ans; dans la force de l'âge, il avait quelque pressentiment que l'oisiveté ne le rendrait pas heureux et tranquille. Il convient de remarquer ici que la position des officiers de l'armée des Indes n'était pas très claire en Angleterre. D'un côté, les grands événemens qui s'accomplissaient en Europe jetaient un voile sur leurs services lointains, même les plus distingués, et de l'autre, quoiqu'ils fussent au fond les serviteurs indirects de l'état et les auxiliaires très actifs de la politique britannique, ils étaient considérés en fait comme les agens de la compagnie, c'est-à-dire d'une association de marchands. L'honorable compagnie des Indes s'était déjà sans contredit bien écartée du but primitif de son institution, qui devait se borner au commerce avec les nations asiatiques; elle était devenue souveraine, elle traitait avec les monarques, décidait de la paix et de la guerre. Ses officiers militaires et civils avaient cessé depuis longtemps de faire le commerce pour leur propre compte. De commis, ils étaient passés fonctionnaires. Toutefois on ne s'habituait pas encore à voir en eux autre chose que les hommes à gages d'une entreprise industrielle. Non-seulement des officiers qui avaient tenu de hauts emplois en Asie ne pouvaient entrer dans les cadres de l'armée anglaise, mais on les excluait même des grands commandemens dans l'Hindoustan. Malcolm avait été créé chevalier peu de mois après son retour; cette récompense honorifique, qui est dévolue à tous les genres de mérite, au général comme à l'alderman, au savant comme à l'homme de lettres, ne contribuait pas à rétablir entre les serviteurs de la couronne et les serviteurs de la compagnie la parité que ceux-ci réclamaient avec instance. Ce que Malcolm convoitait en ce moment, c'était de servir avec son grade de l'armée des Indes sous

les ordres du duc de Wellington, dont les succès en Espagne excitaient alors l'enthousiasme. L'heureux général ne put obtenir cette faveur pour son ami. « Entrez au parlement, répondait-il à Malcolm. Quoique je fusse lié d'amitié depuis longtemps avec les hommes qui sont au pouvoir et que l'opinion publique me fût déjà favorable lors de mon retour en Angleterre, je serais resté presque inconnu et je ne serais pas devenu ce que je suis, si je n'étais entré au parlement. Faites comme moi, si vous le pouvez, si vous désirez obtenir de hautes fonctions publiques. » Malcolm n'en fit rien et se contenta d'acquérir quelque réputation littéraire en publiant l'*Histoire de la Perse*, dont il n'avait cessé de s'occuper depuis son premier voyage en cette contrée; puis survinrent les événemens de 1814 et de 1815. Il vint à Paris comme curieux à la suite de Wellington, il visita la France, qu'il détestait tant, peut-être sans savoir lui-même pourquoi, et fut accueilli par les savans de notre pays avec la considération à laquelle avait droit un homme familier comme il l'était avec les études orientales. Le repos ne pouvait longtemps lui convenir. Déçu dans l'espérance qu'il avait conçue de trouver en Europe un emploi approprié à ses travaux précédens, inquiet de l'exiguïté de sa fortune, mû par un retour d'ambition, il prit bientôt la détermination de continuer sa carrière sur le terrain où il l'avait commencée. En 1817, après cinq ans d'inactivité, il repartit pour Madras; sa femme et ses enfans restaient en Angleterre.

Lord Moira, marquis de Hastings, qui était alors gouverneur-général, n'avait pas les talens et les prétentions avides de certains de ses prédécesseurs; mais c'était un bon général, et c'est pour ce motif qu'il avait été choisi. Les meilleurs élèves de lord Wellesley, encore imbus de l'esprit entreprenant de leur maître, occupaient les principaux emplois des trois présidences. La vice-royauté de lord Moira ne devait pas être une époque de calme. Au reste, les circonstances étaient graves. Au centre de la péninsule, les états mahrattes formaient une confédération turbulente en proie à l'anarchie, toujours prête à se soulever contre la domination anglaise. Sur les frontières de ces royaumes indigènes vivaient les Pindaries, troupes de cavaliers de fortune et de bandits armés qui menaçaient tour à tour les princes natifs et les territoires de la compagnie. La guerre n'eut d'abord d'autre but que l'extermination de ces corps francs; mais les états mahrattes s'en mêlèrent, et le conflit prit alors des proportions gigantesques. Le gouverneur-général, qui, par exception, cumulait avec ses pouvoirs civils le commandement supérieur des troupes, se mit à la tête des opérations militaires. Sir John Malcolm, qui connaissait mieux que personne la contrée où les

armées allaient se mouvoir, eut la direction des affaires politiques. Après quelques succès faciles contre les Pindaries, la guerre devint plus sérieuse; la bataille de Mehidpore, longtemps disputée, anéantit les forces des princes mahrattes. Malcolm y avait pris part comme général; après la victoire, il reçut mission de réorganiser le pays conquis, d'éliminer les souverains battus, d'installer de nouvelles dynasties. Tel prince dépossédé paraissait indigne de la couronne ou suspect d'opposition au gouvernement anglais; il était exilé avec une grosse pension et remplacé par le rejeton d'une ancienne famille. Tel autre n'était dépouillé que d'une partie de ses domaines. Toutefois il est juste de dire que le négociateur apportait dans ces délicates fonctions, qui furent peut-être l'œuvre capitale de sa vie, une modération extrême. Il ne partageait pas le profond dédain qu'il fut à la mode par la suite de manifester pour les gouvernemens indigènes; il aimait mieux les conserver, fussent-ils médiocres, que de les renverser tout à fait et d'affronter les périls d'un bouleversement complet. Il avait coutume de dire que « l'on ne sait pas assez combien le Temps est une personne respectable, et que l'on ne fait rien de bon sans son concours : » sage principe dont les administrateurs de toutes les époques devraient être pénétrés.

Ces fonctions importantes occupèrent Malcolm pendant deux ou trois années, après lesquelles il se crut des titres au gouvernement d'une présidence. Justement le gouvernement de Bombay devint vacant; mais on lui préféra un de ses collègues plus jeune que lui, lord Mount Stuart Elphinstone. Un peu plus tard, le gouvernement de Madras fut encore donné à un autre, au mépris des droits que Malcolm faisait valoir. Se voyant déçu de tous les côtés, il se dit qu'il était temps de rejoindre sa famille, jurant encore une fois que l'Inde n'avait plus rien qui l'attirât.

C'était en 1822. On commençait à fréquenter entre l'Inde et l'Europe la route de la Mer-Rouge, route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance, mais encore longue et pénible, car il n'y avait à cette époque ni bateaux à vapeur sur les mers, ni chemin de fer dans l'isthme de Suez, ni ces hôtelleries comfortables qui rendent aujourd'hui les étapes plus douces. Malcolm voyageait en touriste; de l'Égypte, il se rendit aux îles ioniennes, de Corfou à Malte, de Malte à Naples, puis à Rome, à Florence, et il ne mit le pied sur la terre natale qu'après avoir parcouru la Suisse et la France. Il établit sa résidence à une courte distance de Londres; mais, si le *home* avait des charmes pour lui, il ne pouvait se résoudre à y rester inactif. Tantôt nous le retrouvons en Irlande, où il va voir son vieux protecteur, lord Wellesley, alors investi des

fonctions de lord-lieutenant; tantôt il visite le village où il est né et passe quelques jours chez Walter Scott. « Nous étions nombreux à Abbotsford, écrivait-il à l'une de ses filles, et l'on a raconté bien des histoires. Sir Walter prétend qu'il sait moins de légendes que moi; mais lui, il a le talent du sorcier qui donne une forme magique à tout ce qu'il touche. » L'année d'après, il était nommé ambassadeur extraordinaire en France pour assister au sacre du roi Charles X, et il retrouvait dans la société française l'accueil courtois et hospitalier contre lequel ses vieilles rancunes ne devaient guère tenir. En même temps ses ouvrages sur la Perse étaient reçus avec faveur par le public littéraire, et la grand'croix de l'ordre du Bain lui était accordée en souvenir de ses services dans l'Inde centrale et de sa belle conduite à la bataille de Mehidpore. Tant d'honneurs ne devaient-ils pas le satisfaire? Mais sir John Malcolm s'était dit que le gouvernement d'une présidence ou, qui sait? peut-être le gouvernement-général de l'Inde serait le digne couronnement d'une carrière consacrée tout entière aux affaires de ce pays. Il vivait sur cette espérance.

Le duc de Wellington répétait à son ami ce qu'il lui avait déjà dit dix ans auparavant, que, pour obtenir un grand emploi, il fallait entrer au parlement, et qu'au lieu de retourner dans une colonie lointaine il était préférable de s'occuper des affaires publiques de l'Angleterre. Il ne cessait pas néanmoins d'appuyer les prétentions de sir John Malcolm. « Mais, lui écrivait-il un jour, je suis comme l'enfant qui avait si souvent crié au loup que l'on ne voulait plus le croire. A force de me faire l'interprète de vos réclamations, j'en suis venu à me faire considérer comme empreint de partialité à votre endroit. » A quoi Malcolm répondait à son tour : « Je sais quelles objections on oppose contre ma nomination à Madras; la principale est que mon beau-père est commandant en chef de cette présidence. Si j'avais demandé Bombay, on m'aurait répondu que j'y ai un frère, et si jamais je sollicite le gouvernement du Bengale, on m'écartera parce que je n'y connais personne. Ceci me rappelle une anecdote persane. Un homme voulait emprunter un cheval. L'ami auquel il s'adresse lui répond : Mais mon cheval est noir. — Cette couleur me plaît, dit l'emprunteur. — Mais il a de gros yeux. — Je les aime mieux gros que petits. — C'est un drôle de goût; mais il a le corps tout couvert de poils. — Oh! je vois bien que vous ne voulez pas me le prêter. — Vous auriez dû vous en douter dès ma première réponse. — J'ai deviné tout d'abord ce qu'il en était, continuait Malcolm; mais je persévérerai jusqu'au bout. »

Ses désirs furent enfin exaucés. En 1827, il était nommé gou-

verneur de Bombay en remplacement de son ancien collègue et ami, lord Elphinstone, et pour la quatrième fois il s'éloignait de l'Angleterre. L'Inde jouissait alors du calme le plus parfait. Il n'y avait ni guerres à conduire, ni grandes affaires à discuter. Un gouverneur-général éminent, lord William Bentinck, avait pris le pouvoir en déclarant qu'il fallait administrer la péninsule pour elle-même, et que le bonheur des indigènes devait être le premier des intérêts. Animé d'un profond sentiment de justice et de vives sympathies pour la race conquise, Malcolm était l'homme de cette politique généreuse. Sans bruit ni fracas, il eut l'occasion de faire beaucoup de bien. Peut-être des fonctions si uniformes ne lui plurent-elles pas longtemps, peut-être encore sentait-il le poids de l'âge et les ennuis de l'éloignement. Après quatre années de séjour à Bombay, il résignait son commandement et quittait l'Inde pour toujours. Il avait alors soixante-un ans. Parti simple cadet en 1783, il revenait en 1831 décoré du plus haut grade qu'il fût permis à un serviteur de la compagnie d'obtenir. Durant ce laps de temps, il n'y avait pas eu de grande guerre à laquelle il n'eût pris part, pas de négociation délicate à laquelle il n'eût coopéré. Ayant débuté sans autre patronage que son mérite, il pouvait être donné en exemple, — et c'était à ses yeux un juste sujet d'orgueil, — aux jeunes volontaires que l'Angleterre envoyait chaque année dans ses possessions indiennes.

Sa carrière active était terminée; il ne lui déplut pas de suivre alors le conseil que le duc de Wellington lui avait donné avec plus d'à-propos longtemps auparavant. Le bourg de Launceston l'envoya siéger à la chambre des communes. C'était trop tard, et cela venait en des circonstances qui lui étaient défavorables. S'il fût entré au parlement deux ans après, lorsque le gouvernement de la compagnie des Indes orientales fut mis en discussion à propos du renouvellement de l'acte qui la constituait, on eût écouté avec déférence ce vieux général indien, et sa parole eût été reçue comme l'expression d'une longue expérience. En 1831, il s'agissait de la réforme électorale. Élevé dans des sentimens de haine envers les idées révolutionnaires de la France, formé à cette grande école militaire et gouvernementale d'outre-mer qui pouvait bien inculquer des idées généreuses, mais non pas développer les passions libérales, Malcolm était encore lié par l'affection, le respect et la reconnaissance au chef du parti conservateur en Angleterre, au duc de Wellington. La mission qu'il avait remplie en France lors du sacre de Charles X lui faisait en quelque sorte une affaire personnelle de la révolution qui venait de renverser ce monarque. La réforme fut votée, comme on sait. Malcolm y perdit sa popularité et son siége

au parlement. Rendu à la vie privée, il sut encore se faire remarquer dans les enquêtes et les discussions publiques auxquelles donna lieu la révision de la charte de la compagnie. Les travaux littéraires, auxquels il avait dû quelque réputation en son âge mûr, furent aussi le charme de ses dernières années. Il mourut en 1833, à l'âge de soixante-quatre ans, emportant l'estime et les regrets de tous les hommes qui l'avaient connu.

L'histoire de la compagnie des Indes ne présente pas de caractère plus complet que celui de sir John Malcolm, ni de carrière plus honorablement remplie. Il peut être comparé, sans que sa renommée en soit amoindrie, aux Munro, aux Elphinstone, aux Metcalfe, à tous les serviteurs distingués, ses contemporains, qui ont fait deux fois la conquête de l'Inde, d'abord par les armes, ensuite par la force des idées et la sagesse de leur administration. Nul ne montra plus que lui de la bravoure sur les champs de bataille et de la sagesse dans les conseils. Nul ne sut mieux réagir en lui-même contre l'esprit exclusif que la fréquentation des peuples vaincus et l'exercice du pouvoir absolu inspirent aux administrateurs d'une colonie lointaine. Par ses écrits, par la part qu'il prit en Angleterre à la discussion des grandes questions du jour, il fit preuve d'une variété d'aptitudes avec laquelle on est capable de se tenir plus haut que le second rang et d'une intelligence plus large que ne l'exigeait le cercle de ses fonctions officielles. Bien d'autres fonctionnaires civils ou militaires de la compagnie avaient affermi sur un théâtre plus étendu, par la plume et par la parole, une réputation commencée dans la gestion des affaires de l'Inde; cependant, depuis Warren Hastings jusqu'à l'époque actuelle, ce fut un principe du cabinet britannique de ne jamais confier à l'un d'eux le gouvernement général de cet immense empire. Peut-être craignait-on que des hommes qui avaient passé leur vie entière en Asie et qui devaient à la compagnie tous leurs grades ne voulussent pas adopter et faire prévaloir les tendances générales de la politique coloniale de la métropole, ou qu'ils ne fussent trop enclins à des guerres de conquête et à des annexions prématurées. Ce sentiment de défiance n'a pas été justifié par les faits, car les grands seigneurs sur lesquels se portait le choix de la couronne puisaient dans leur situation propre une indépendance d'allures que des parvenus n'auraient pas même osé concevoir, et les fautes assez nombreuses qui amenèrent des conflits intempestifs avec les souverains indigènes et conduisirent finalement à la grande révolte de 1857 n'eurent pas d'adversaires plus décidés que les agens politiques de la compagnie, familiarisés par une fréquentation quotidienne avec les sentimens intimes des peuples indiens.

II.

La génération à laquelle appartenait sir John Malcolm avait eu l'avantage, sous lord Wellesley et le marquis de Hastings, de jouer le grand jeu, comme on disait, ce qui signifiait se jeter dans les guerres d'aventures et élargir d'une façon démesurée les domaines de la compagnie. La génération qui vint après eut de semblables occasions, mais avec un succès moins constant. Le centre de la péninsule étant à peu près pacifié, les Anglais dirigèrent leurs efforts sur les frontières, surtout au nord-ouest, en partie par esprit d'agrandissement et pour s'assurer la tranquille jouissance de leurs conquêtes antérieures, en partie parce qu'ils redoutaient de ce côté les agressions des autres puissances européennes et surtout de la Russie. C'est à cette période de l'histoire de la compagnie qu'appartient la guerre néfaste de 1840 à 1842 contre les Afghans. Depui Alexandre le Grand, qui les avait parcourus en général victorieux, les états de l'Asie centrale s'étaient dérobés aux investigations des peuples occidentaux. Aussi les excursions des officiers de la compagnie qui furent les éclaireurs de l'armée anglaise eurent-elles l'attrait de découvertes géographiques. Les intrépides explorateurs qui montrèrent par un nouveau côté ce dont étaient capables les fonctionnaires civils et militaires de l'Inde ont succombé presque tous avant d'avoir quitté le théâtre de leurs exploits. Alexandre Burnes, dont les voyages en Boukharie et en Perse obtinrent des éloges mérités, fut la première victime de l'insurrection de Caboul en 1841. Le colonel Stoddart et le capitaine Conolly, parvenus tous deux à Boukhara par des routes différentes, y furent massacrés en la même année. Le major Eldred Pottinger, dont on va lire les aventures, ne survécut aux désastres de l'expédition anglaise que pour succomber peu de mois après dans une colonie lointaine. L'entreprise de lord Auckland contre les Afghans a donc été funeste à tous égards, et cependant l'audace et la vigueur ne manquèrent pas aux hommes qui étaient chargés d'en assurer l'exécution.

Bien que le mode primitif de recrutement dont John Malcolm est un brillant exemple eût donné parfois à la compagnie des serviteurs d'une valeur incontestable, on avait fini par créer en Angleterre deux écoles spéciales où les candidats aux emplois de l'Inde acquéraient une instruction préparatoire, l'une à Hailebury pour les services civils, l'autre à Addiscombe pour les services militaires. Les jeunes cadets de l'armée anglo-indienne, avant de quitter la mère-patrie, se préparaient par des études sérieuses aux fonctions qui devaient leur être conférées plus tard. Ces écoles n'avaient pas

seulement l'avantage de relever le niveau moral et intellectuel des officiers, elles établissaient entre eux dès l'adolescence des sentimens de camaraderie et des habitudes d'intimité qui suppléaient à la famille et adoucissaient les tristesses de l'exil. Après deux ans de séjour à Addiscombe, Eldred Pottinger avait subi l'examen final avec succès et avait été classé dans l'artillerie de la présidence de Bombay. C'était en 1827; il avait alors seize ans. Les premières années qu'il passa dans l'Inde ne furent marquées par aucun des incidens qui secouent la torpeur d'une vie de garnison. Il s'était livré avec conscience aux exercices de son arme, il avait acquis une connaissance convenable des idiomes indigènes, lorsqu'il fut appelé dans le département politique sur la recommandation d'un de ses oncles, le colonel Henry Pottinger, qui représentait les intérêts anglais dans le Sindh et le Beloutchistan. L'attention du gouvernement de Calcutta se portait depuis quelque temps vers la Perse et l'Afghanistan. Trente ou quarante ans plus tôt, les Anglais se figuraient à tout propos qu'une armée française allait déboucher sur l'Indus, de connivence avec les souverains barbares de l'Asie centrale. En 1837, c'était la Russie qui semblait menacer les frontières britanniques par l'est de la mer Caspienne; il est de fait qu'elle se préparait dès lors au rôle qu'elle a pris depuis dans cette partie du monde. L'Afghanistan, pays de montagnes rebelle à l'influence extérieure, était une barrière; mais des révolutions intestines livraient cette contrée à l'anarchie. Il était à craindre que les étrangers n'y pénétrassent à la faveur des guerres civiles. Le gouverneur-général de l'Inde, lord Auckland, bien qu'il n'eût pas l'ambition inquiète de certains de ses prédécesseurs et qu'il fût plutôt un administrateur paisible, suivait avec anxiété les événemens qui s'agitaient au-delà de l'Indus. Dès l'année 1836, il avait fait partir pour Caboul une mission extraordinaire sous la conduite d'Alexandre Burnes. Lorsque Pottinger s'offrit à pénétrer de son côté dans l'Afghanistan pour visiter le pays en touriste, on se dit qu'un supplément d'information ne pouvait qu'être utile. Le jeune officier se mit en route sans mission officielle, mais avec l'approbation tacite de ses chefs.

Il voyageait sous le déguisement d'un maquignon indigène, avec l'appareil le plus simple, et parvint à Caboul sans rencontrer d'obstacles. Encouragé par ce premier succès, il voulut poursuivre jusqu'à Hérat, ville frontière de grande importance et capitale d'un petit état dont les Afghans et les Persans se disputaient la suzeraineté. Nul officier de la compagnie n'avait encore traversé la région intermédiaire, où dominaient des tribus barbares d'assez mauvais renom, qui ne se faisaient pas scrupule d'emprisonner les étrangers

et de les vendre comme esclaves. Le voyage était périlleux. Comme il était possible que le shah de Caboul, Dost-Mohamed, essayât de le retenir, Pottinger s'évada subrepticement avec deux ou trois compagnons. Il se donnait pour un saint homme, un *syud*, se rendant en pèlerinage. Une fois il fut arrêté par un chef indigène, espèce de brigand qui ne manquait point de dévaliser les voyageurs toutes les fois que ceux-ci portaient quelque chose de bon à prendre. A la blancheur de sa peau, l'officier anglais faillit être reconnu pour un de ces Feringhis qui avaient conquis l'Hindoustan. Son mince bagage fut fouillé; les livres n'attirèrent pas trop l'attention, une gravure seulement donna matière à toute sorte de commentaires. Un compas et des pinceaux furent presque pris pour des instrumens de sortilége; toutefois, après quelques jours de détention, on lui permit de continuer son chemin. Vingt-six jours après être parti de Caboul, il arrivait enfin devant les murs de Hérat.

Cette ville était alors gouvernée par Shah-Kamran, prince faible et indolent, sorte de roi fainéant entre les mains du vizir Yar-Mohamed. Intelligent, fin et artificieux, ce dernier était un marchand d'esclaves de la pire espèce, mais un vaillant soldat et un habile diplomate. Peu après l'arrivée de l'officier anglais, le bruit se répandit que Mohamed-Shah, roi de Perse, s'avançait contre Hérat avec une nombreuse armée. Il était constant que la conquête de cette place par les Persans serait un événement fatal à l'influence britannique, car les Persans s'appuyaient sur la Russie. Pottinger sentit que l'intérêt de son pays natal lui commandait de se faire reconnaître; il déposa un déguisement qui répugnait d'ailleurs à sa loyauté, et se mit à la disposition de Shah-Kamran et du vizir pour contribuer à la défense. Il était officier d'artillerie; il avait quelques notions des principes d'attaque et de défense des places fortes; rien d'étonnant que son offre fût accueillie avec reconnaissance. Il n'était au reste que volontaire, sans aucun titre politique ni militaire. L'armée persane n'était pas non plus dépourvue d'Européens, car c'étaient des officiers russes qui dirigeaient les attaques.

Il serait superflu de relater ici tous les incidens de ce long siége, qui fit en son temps plus de bruit peut-être qu'il ne méritait, parce qu'il parut, non sans raison, être une lutte entre deux puissances européennes, l'Angleterre et la Russie. Par de fausses combinaisons politiques, ces deux puissances, quoique en paix, se trouvèrent en état d'hostilité au centre de l'Asie. Elles y avaient cependant des intérêts identiques, comme on semble disposé à le reconnaître aujourd'hui, et ces intérêts leur conseillaient à toutes deux de prêcher, d'imposer au besoin la paix aux souverains indigènes, et non de les armer les uns contre les autres. Pottinger fut l'âme de la dé-

fense. C'était lui qui dirigeait le feu de l'artillerie et qui organisait les sorties de la garnison. Lorsque Shah-Kamran, désespérant de résister plus longtemps, voulut entrer en pourparlers avec le shah de Perse, ce fut encore Pottinger qui se chargea d'aller en parlementaire dans le camp ennemi. Il y rencontra l'un de ses compatriotes, le colonel Stoddart, qui surveillait les événemens. Cette négociation n'eut aucun résultat. Quelques mois se passèrent encore sans que ni l'un ni l'autre parti obtînt un avantage marqué. Des deux côtés, on se battait mal, on négligeait les opérations de siége pour se livrer au pillage en toute occasion. Il était clair que la lutte ne se terminerait que par l'épuisement de l'un des combattans.

Un peu plus tard, l'ambassadeur anglais en Perse se rendit au camp pour offrir sa médiation, qui fut acceptée. Pottinger eut de nouveau l'occasion de se retrouver avec ses compatriotes; mais la mauvaise foi ou l'indifférence des parties contendantes ne permit pas encore de s'entendre. Au milieu de ces conférences, les Persans s'efforçaient de détruire la confiance que les habitans de Hérat avaient mise dans l'officier anglais. Ils cherchaient à faire entendre qu'il était abominable d'emprunter le secours d'un infidèle dans une guerre entre vrais croyans, et que d'ailleurs, en laissant les hommes de cette nation prendre un pied dans la ville, il arriverait ce qui était arrivé aux souverains de l'Hindoustan, que le pays entier serait réduit en servitude. Ils ont essayé de même, disaient les envoyés persans, de s'établir au milieu de nous en ayant l'air de vouloir nous donner des conseils et nous offrir de l'argent; nous nous en sommes débarrassés. Les Afghans eurent le bon esprit de comprendre que l'insistance avec laquelle Mohamed-Shah réclamait l'expulsion de Pottinger prouvait seulement qu'on voyait en lui le plus rude adversaire. Enfin, après dix mois de travaux de siége et de combats inutiles, ce souverain, découragé par des échecs réitérés, inquiété par la présence d'une flotte anglaise dans le Golfe-Persique, se décidait à la retraite.

Ces événemens se passaient au milieu de l'année 1838. Lord Auckland était à la veille de prendre une résolution d'une extrême gravité. N'ayant pas réussi à s'attacher le monarque de Caboul, Dost-Mohamed, par des avances intéressées, il prit le parti de le détrôner au profit d'un ancien compétiteur, Shah-Soujah, qui vivait dans la retraite sur le territoire de la compagnie. Les gens auxquels il faut de petites causes pour expliquer de grands événemens ont prétendu qu'une pareille idée ne serait jamais venue au gouverneur-général de l'Inde s'il était resté à Calcutta, et que l'atmosphère chaude et débilitante du Bengale aurait maintenu lord Auckland, d'un caractère naturellement doux, dans des idées de paix.

Cet homme d'état venait de faire un long séjour à Simlah, station sanitaire au pied de l'Himalaya; l'air des montagnes lui avait inspiré, dit-on, plus d'audace et d'énergie. Il est juste de reconnaître que le gouverneur-général, en cette résidence d'été, étant aussi plus voisin de la frontière nord-ouest, suivait mieux les affaires qui s'y débattaient. Loin de déplaire, la présence de Pottinger à Hérat durant le siége avait été considérée comme une circonstance favorable à la politique anglaise; on lui savait gré de la part qu'il avait prise à cette guerre. Tandis qu'il se trouvait encore dans cette province lointaine, il fut nommé assistant politique de l'envoyé plénipotentiaire qui devait suivre les opérations militaires en Afghanistan.

La guerre entreprise pour « substituer à Caboul un pouvoir ami à un gouvernement hostile et pour couvrir la frontière nord-occidentale de l'Inde contre toute tentative d'agression » fut, on le sait, aussi heureuse au début que fatale par la suite. Dost-Mohamed fut expulsé dès les premiers coups de fusil, et Shah-Soujah, soutenu par les baïonnettes et l'or des Anglais, reçut de ses anciens sujets un accueil triomphal. Cependant Pottinger s'efforçait de réparer à Hérat les maux qu'un si long siége avait causés. Ayant obtenu de lord Auckland des subventions pécuniaires, il entreprit de remettre la ville en état de défense et de ramener les habitans de la province aux occupations pacifiques du commerce et de l'agriculture. Il y réussissait assez bien; mais les mœurs et les habitudes du gouvernement local lui firent bientôt une position intolérable. Pour remplir le trésor de l'état, qui était vide, le vizir Yar-Mohamed ne vit pas de meilleur moyen que de reprendre son ancien métier de marchand d'esclaves. L'officier anglais ne voulut pas rester témoin muet de ce hideux négoce. A ses reproches, on répondit par des insultes. Un autre officier, le major Todd, étant arrivé sur ces entrefaites, Pottinger s'éloigna de Hérat après un séjour de deux années. Il s'entretint, en passant à Caboul, avec l'agent anglais, sir William Macnaghten, établi dans cette ville à la suite de l'armée expéditionnaire, se rendit à Simlah pour rendre au gouverneur-général un compte verbal de ses actions, et vint enfin à Calcutta jouir de quelques mois de repos.

Il ne fut pas longtemps oisif; en 1841, on le renvoyait en Afghanistan comme agent politique du Kohistan, province éloignée où il prit résidence en compagnie de quelques officiers et d'une escorte de cipayes. L'heure des désastres allait sonner. Les Afghans s'étaient réconciliés d'abord avec Shah-Soujah à la faveur des larges distributions d'argent que leur faisait l'ambassade anglaise. Deux ans après cette restauration, lord Auckland se dit qu'il était temps de

modérer la dépense; sir William Macnaghten eut ordre de restreindre les subventions. Pottinger écrivit aussitôt qu'il était dangereux de mécontenter les chefs en leur refusant les pensions auxquelles ils étaient habitués, et déclara qu'il fallait au moins lui envoyer des soldats, si on ne lui envoyait de l'argent. L'envoyé anglais ne pouvait pas satisfaire à la seconde demande plus qu'à la première, car l'état politique du pays devenait menaçant; l'insurrection dressait la tête de toutes parts, il était nécessaire de concentrer les troupes. A partir de ce moment, la catastrophe se précipite. Le 2 novembre 1841, sir Alexandre Burnes, l'un des adjoints de l'ambassade, qui persistait à demeurer à Caboul au lieu de se retirer au milieu du camp anglais, à peu de distance de la ville, est assassiné par une foule furieuse. Le lendemain, l'orage éclate dans le Kohistan, autour de Pottinger. Son adjoint, le lieutenant Kattray, est tué dans une conférence avec les chefs indigènes. Cerné dans ses retranchemens, blessé lui-même, il voit périr tous les officiers anglais qui commandaient l'escorte, sauf un jeune enseigne, et se résout alors à opérer la retraite sur Caboul à travers le pays insurgé, sans autre protection que ses soldats hindous, qui lui gardent une fidélité inébranlable.

A Caboul, de nouvelles épreuves l'attendaient. A peine avait-il eu le temps de songer à ses blessures, qu'il se trouvait mis à la tête de la mission par la mort de sir William Macnaghten, qui venait d'être assassiné dans un guet-apens, sous prétexte de conférence avec les insurgés. Tous les autres officiers politiques avaient disparu, les uns morts, les autres prisonniers. Bien que les communications avec l'Inde fussent interceptées, des lettres avaient été reçues des agens politiques à Djellalabad et à Peshawer, annonçant que des renforts étaient en marche, qu'il suffisait de tenir pendant quelque temps. Shah-Soujah se mettait en mouvement de son côté et réunissait ses partisans; mais le général Elphinstone, qui commandait l'armée, était malade : les officiers supérieurs qui l'entouraient, réunis en conseil de guerre, déclarèrent à l'unanimité qu'il était impossible de résister plus longtemps. Eldred Pottinger proposait d'abandonner les bagages et de faire une retraite honorable. Il ne fut pas écouté; le conseil de guerre lui prescrivit d'entrer en pourparlers avec les révoltés et de consentir aux conditions que ceux-ci exigeraient pour que l'armée pût se retirer sur l'Indus sans être inquiétée.

Ces conditions n'étaient pas très dures, mais de barbares à Européens elles étaient honteuses pour ceux-ci; il fallait promettre d'évacuer tout le pays et de payer en outre une somme de 20 laks de roupies (5,000,000 de francs), moyennant quoi les Afghans s'en-

gageaient à ne pas troubler la retraite des Anglais. Le major Pottinger, — ce grade lui avait été conféré en récompense de sa conduite au siége de Hérat, — eut la douleur d'apposer sa signature au bas du traité, sachant bien néanmoins que l'ennemi ne l'exécuterait pas avec loyauté. En effet, à peine la marche en arrière fut-elle commencée que de nouveaux désastres survinrent. On était à la fin de décembre. La neige tombait en abondance. Les malheureux Hindous, que rien ne protégeait contre ce froid auquel ils n'étaient pas habitués, se débandèrent et se laissèrent massacrer sans résistance. Enfin Akbar-Khan, le même qui avait tué de sa main Macnaghten, vint interposer son autorité. Il offrit une escorte pour protéger la retraite de l'armée anglaise, mais en exigeant que trois otages lui fussent laissés. Pottinger fut désigné et resta au pouvoir de ce chef, tandis que ses compatriotes se retiraient, humiliés et épuisés, vers la frontière anglo-indienne. Huit ou neuf mois après, une nouvelle armée britannique entrait triomphalement en Afghanistan, sous les ordres du général Pollock, et reprenait possession de Caboul. Cette seconde occupation fut éphémère. Les Anglais s'étaient enfin aperçus qu'ils s'y étaient mal pris avec les Afghans. Une fois l'honneur vengé, ils évacuèrent le pays au plus vite, et Dost-Mohamed, remonté sur le trône, redevint jusqu'à sa mort, survenue il y a peu d'années, le souverain incontesté des provinces au couchant de l'Indus. Ce fut aussi la dernière campagne militaire et diplomatique de Pottinger. Tandis qu'il était aux mains d'Akbar-Khan, il avait su faire preuve de vigueur et de hardiesse ; sans attendre que ses libérateurs fussent arrivés, il avait réussi à reconquérir sa liberté. A son retour dans l'Inde, il eut à comparaître devant un conseil d'enquête pour se justifier d'avoir conclu le triste traité dont il a été question plus haut, simple formalité qui n'eut d'autre résultat que de faire ressortir la belle conduite qu'il avait tenue à cette époque. Le moment était enfin venu pour lui, après six ans passés presque sans interruption au milieu de tribus barbares, de rentrer dans le cercle de la vie civilisée. Les événemens hasardeux auxquels il avait été mêlé lui avaient fait une sorte de célébrité; au fond, c'était un homme simple et réservé qui se souciait peu d'être mis en relief. Déjà, lorsqu'il avait paru à la cour du gouverneur-général à son retour de Hérat, il avait semblé embarrassé de sa personne au milieu des ovations dont il était l'objet. Il n'avait rien de la fougue chevaleresque que le vulgaire prête volontiers aux héros qui reviennent de loin. L'héroïsme ne se manifestait en lui que sous la forme, assez anglaise d'ailleurs, d'une persévérance indomptable, d'une résistance opiniâtre contre la mauvaise fortune. Avait-il les qualités requises pour tenir avec honneur les

hauts emplois que la compagnie confiait à ses agens politiques vers la fin de leur carrière? Il n'eut pas le temps du moins de faire ses preuves sur un théâtre plus favorable que l'Afghanistan. Son oncle, sir Henry Pottinger, était en 1843 à la tête de la mission anglaise en Chine. Dans un voyage qu'il fit pour voir ce bienveillant protecteur, il fut pris de la fièvre à Hong-kong et y mourut. La vie d'un soldat a ses chances heureuses ou néfastes. Les uns ont le bonheur de servir en de courtes campagnes sous les yeux d'un général populaire et habile, sont victorieux en peu de temps et à bon marché, et reviennent chargés de récompenses et d'honneurs; d'autres, qui auront été exposés à des dangers plus graves, se trouvent engagés dans des entreprises stériles et tombent en disgrâce par contre-coup. Eldred Pottinger fut de ces derniers. La triste issue de la guerre contre les Afghans n'avait pas moins déplu à la couronne qu'à la compagnie. On aurait voulu ensevelir dans un même oubli les souvenirs de cette fatale affaire et les noms de ceux qui y avaient pris part. Cependant la mort tragique des nombreux officiers qui tombèrent victimes de l'insurrection en 1841 disait assez que tous avaient fait leur devoir.

III.

On sait déjà qu'il existait en Angleterre des familles pour lesquelles les emplois civils et militaires de la compagnie des Indes formaient en quelque sorte un patrimoine héréditaire. Les Lawrence sont peut-être le plus noble et le plus complet exemple que l'on puisse citer de ces familles anglo-indiennes. Vers la fin du siècle dernier, un jeune homme s'était enrôlé comme volontaire dans les troupes de la compagnie, et y avait acheté une commission de lieutenant. Au fameux siége de Seringapatam, en 1799, il eut le dangereux honneur de commander une des deux colonnes d'assaut; il y fut grièvement blessé. Marié peu de temps après, il revint dans son pays avec le grade de lieutenant-colonel, tint longtemps garnison à Guernesey, et acheva sa carrière dans des commandemens secondaires. Il eut quatre fils qui passèrent tous au service de la compagnie, où tout homme de valeur, sans richesse ni naissance, avait chance de faire une brillante fortune. Les deux aînés, Alexandre et George, furent officiers de cavalerie. Le troisième, né dans l'Inde comme les précédens, s'appelait Henry Montgomery; il fit ses études à l'école d'Addiscombe et fut classé dans l'artillerie. Le plus jeune, John, naquit en Europe; il fut destiné aux emplois civils, et atteignit par des services éclatans la dignité suprême, qui avait été in-

terdite jusqu'alors aux agens de la compagnie; il est aujourd'hui vice-roi de l'Inde anglaise. C'est par la vie de Henry Montgomery Lawrence que nous allons terminer ces récits.

Henry Lawrence arrivait à Calcutta en 1822 à l'âge de seize ans. Il eut, comme tout le monde, à faire un long stage au grand arsenal de Dum-Dum pour y perfectionner son instruction pratique, puis il prit part à la guerre contre les Birmans. Un séjour un peu trop prolongé au milieu des marécages du pays d'Aracan compromit sa santé. On l'envoya en convalescence à Penang, dans le détroit de Malacca, il partit ensuite pour la Chine vers la fin de 1826; mais, la maladie ayant résisté à ce traitement ambulatoire, il revint en Europe après six années de séjour dans les pays chauds. C'était, on le voit, une jeunesse bien employée. Lorsqu'il fut de retour dans l'Inde après huit mois de congé passés en Angleterre et en Irlande, il employa ses loisirs à l'étude des langues indigènes, et subit avec honneur l'examen qui donnait accès aux emplois d'état-major et aux services politiques. Un peu plus tard, sur la recommandation de son frère George, dont la réputation commençait à grandir, il fut attaché au cadastre de la province du Bengale, en compagnie d'autres officiers civils et militaires. Plusieurs années s'écoulèrent dans ces fonctions paisibles et peut-être un peu monotones. Il s'était marié; il vivait en plein air, au centre des plus beaux districts de la péninsule. « Je me rappellerai toujours, écrivait un de ses compagnons de travail, l'accueil qu'il me fit sous sa tente, abritée par de magnifiques bosquets. Les arbres qui se rejoignaient par le haut en entrelaçant leurs branches couvraient d'ombre un vaste espace. La tente était de grandeur ordinaire, environ douze pieds carrés; mais il ne serait pas facile d'en décrire l'intérieur : des instrumens dans un coin, deux tables, trois ou quatre chaises; des papiers, des cartes, des plans, étaient étalés partout... Bientôt nous avions à lever une large surface de terrain au pied des montagnes du Népaul. C'étaient des jungles touffues, un fameux repaire pour les tigres. Il fallait tenir des feux allumés jour et nuit pour éloigner les éléphans sauvages et les bêtes féroces, qui donnaient des signes incontestables de leur voisinage. Les rosées étaient si épaisses que tout en était imbibé. Il y avait tant de brouillard le matin que l'on ne pouvait se servir du théodolite avant midi. Quelle fut ma surprise de trouver mistress Lawrence avec son mari! Elle était assise au bord d'un ravin et écrivait des lettres. Lui, il faisait des observations d'arpentage. Un châle suspendu dans la tente séparait la chambre à coucher de la salle à manger, où le déjeuner était préparé. » Si Lawrence avait eu en sa jeunesse des rêves d'ambition, il les oubliait sans doute dans cette existence calme et soli-

taire. Un champ plus vaste allait être ouvert aux brillantes qualités dont il avait déjà donné des preuves.

La guerre contre les Afghans vint à propos pour le ramener à des occupations plus militaires. Quoiqu'il eût été rappelé à un emploi actif dans l'artillerie, il n'eut pas la satisfaction de prendre part aux opérations de la campagne; mais peu après on le chargea de fonctions politiques sur la frontière. Les emplois politiques étaient, on s'en souvient, une épreuve de capacité pour les jeunes officiers de la compagnie en même temps qu'une voie ouverte vers l'avancement rapide et les gros traitemens. Bientôt survinrent les désastres de Caboul. Ces tristes événemens atteignaient Henry Lawrence dans ses affections, car son frère George, qui avait été secrétaire militaire du malheureux ambassadeur sir William Macnaghten, était resté prisonnier d'Akbar-Khan avec le major Pottinger. Cette fois il passait la frontière avec l'armée de secours, sous les ordres du général Pollock. Le contingent sikh, dont il avait le commandement, n'était pas une troupe sur laquelle on pût toujours compter. C'étaient de douteux alliés, prêts à prendre le parti du vainqueur, quel qu'il fût. A la première escarmouche, ils n'eurent rien de plus pressé que de tourner le dos à l'ennemi et de revenir à l'arrière de l'armée, dont ils pillèrent les bagages. A force d'adresse et d'énergie, Henry Lawrence eut le talent de discipliner ces étranges soldats. Le nouveau gouverneur-général, lord Ellenborough, qui venait de succéder à lord Auckland, lui tint compte de ce succès en le nommant résident à la cour du Népaul, fonctions importantes et grassement rétribuées. Au reste, c'était presque une sinécure, car le Népaul s'administrait bien tout seul. A cette époque, M. Kaye, l'auteur des intéressantes biographies que nous analysons ici, venait de fonder un recueil trimestriel, la *Calcutta Review*, qui devait être consacré à la défense des intérêts anglo-indiens et à la discussion des questions coloniales. Le capitaine Henry Lawrence, comme la plupart de ses collègues dans les fonctions politiques, aimait à prendre la plume dans ses momens de loisirs. D'autres racontaient leurs voyages; il se plut à élucider les sujets qu'il avait eu le temps d'étudier, tels que l'histoire et l'état social des royaumes natifs qu'il avait vus de près, l'organisation des cipayes, qui lui inspiraient déjà, par une juste prévision, de tristes inquiétudes. Ses écrits sur le Pendjab attirèrent surtout l'attention, si bien qu'au jour où une révolution formidable éclata dans cette contrée il était naturellement désigné pour diriger les affaires politiques à la suite de l'armée qui combattait sur les bords du Sutledj.

Le Pendjab, le pays des cinq rivières, est la belle et grande

province qui s'étend à l'ouest du bassin du Gange, entre le Sutledj et l'Indus. Les Sikhs, qui y dominent, professent une sorte de religion éclectique où les idées des Vêdas et les doctrines de Mahomet se confondent en s'épurant. C'est une race de fanatiques cruels et orgueilleux. Un rajah énergique et intelligent, Rundjet-Singh, eut le talent de s'imposer à eux et de se faire respecter pendant plus de quarante ans aussi bien par la compagnie des Indes que par ses autres voisins. Il fut le dernier souverain de l'Asie qui ait conservé des Français à la tête de ses armées. Les gouverneurs-généraux de l'Inde anglaise en étaient venus à le considérer comme le plus ferme boulevard que l'on pût opposer vers l'ouest à l'invasion des idées musulmanes, dont les souverains de Caboul étaient alors les représentans inquiets et redoutés. Cependant ce rajah n'avait point su créer un gouvernement durable. Semblable aux avares qui entassent des trésors sans songer à l'usage qu'en feront leurs héritiers, Rundjet-Singh, « le lion de Lahore, » établit pour lui-même un pouvoir fort et redouté, et n'eut aucun souci de se préparer des successeurs. Lorsqu'il mourut en 1839, le Pendjab fut en proie à la plus déplorable anarchie. Les fils du rajah défunt s'entr'égorgèrent; puis, quand il ne resta plus d'autre prétendant légitime, un enfant fut mis sur le trône. Au milieu de ces troubles, l'armée, dressée à la française par d'anciens officiers du premier empire, flattée tour à tour par les partis qui se disputaient le pouvoir, acquit la prépondérance. Elle voulait faire la guerre à tout prix. Dans une heure d'ivresse, elle ne craignit pas de s'attaquer à la puissance britannique.

Lorsque Henry Lawrence rejoignit le camp du gouverneur-général, les Anglais venaient de gagner la douteuse victoire de Ferozeshure. Il assistait peu de jours après à la bataille plus décisive de Sobraon, qui mit l'empire de Rundjet-Singh entre les mains de lord Hardinge. Bien des gens pensaient alors que l'occasion était belle d'annexer le Pendjab aux domaines de la compagnie. D'autres, moins ambitieux, combattirent cette opinion, persuadés qu'il était sage de conserver les royautés indigènes. Le jeune maharajah fut en effet proclamé de nouveau souverain du Pendjab. Un conseil de régence, composé de sept principaux chefs sikhs, fut placé sous le contrôle et la direction d'un résident. Le pouvoir du résident devait s'étendre à tout sans exception. Il avait une autorité sans limites sur l'administration intérieure de même que sur les affaires extérieures; Henry Lawrence fut appelé à ces importantes fonctions. C'était à peu près comme s'il avait été investi du pouvoir royal sur une nation de 5 millions d'âmes. Il était entouré d'un nombreux état-major d'officiers jeunes et intelligens qu'il enflammait de son

zèle, qu'il dirigeait de ses conseils, et que l'on appela plus tard, comme d'un titre d'honneur, les hommes de Henry Lawrence. Entre tous, on comptait au premier rang son frère John, le vice-roi de l'Inde actuel, qui devait donner sur le même terrain la juste mesure de ses grands talens.

C'est à cette époque que l'homme de bien dont nous racontons l'histoire put réaliser un des rêves de sa jeunesse en créant une institution charitable qui fut assurément l'œuvre la plus méritoire de sa carrière. Le soldat anglais est souvent marié et emmène aux colonies sa femme et ses enfans. En parcourant les garnisons de la péninsule, Henry Lawrence avait été douloureusement ému du sort de ces pauvres petits êtres, pâles, languissans, épuisés par le climat, corrompus par les tristes exemples de la vie commune des casernes. Encore jeune, il s'était dit qu'il serait humain de les arracher à une atmosphère impure et malsaine en les transférant de la plaine dans les montagnes, en les réunissant dans des asiles où ils recevraient l'instruction et recouvreraient la santé du corps. Le traitement splendide dont il jouissait à Lahore lui permit de créer auprès de Simlah, sur les derniers contre-forts de l'Himalaya, une maison de ce genre. L'asile Lawrence existe encore. Le gouvernement anglais en a pris depuis les dépenses à sa charge, mais en lui laissant, comme un légitime hommage, le nom du bienfaisant fondateur.

Deux années de travail assidu dans le conseil de régence du Pendjab avaient épuisé les forces de Henry Lawrence. Le repos lui était nécessaire. Il revenait en Europe avec lord Hardinge au commencement de 1848. Les révolutions qui agitaient cette partie du monde ne lui importaient guère; mais à peine était-il arrivé dans sa patrie, que de graves nouvelles vinrent le rappeler à la vie active. Le Pendjab était en feu; les Sikhs s'étaient soulevés contre le conseil de régence. Habitués à être régis avec rudesse, ils avaient pris pour de la faiblesse le régime doux et tolérant auquel ils avaient été soumis depuis leur défaite. La répression ne se fit pas attendre. Après la bataille de Chillianwallah, où l'armée anglaise perdit deux canons et quatre drapeaux, la victoire de Goujerat consomma la ruine des révoltés. Sir Henry Lawrence, — ce titre honorifique venait de lui être conféré, — se retrouvait à Lahore pour assister à l'annexion définitive du Pendjab. On en avait assez des gouvernemens indigènes. Le résident se transformait en président d'un conseil d'administration auquel la gestion de la nouvelle province britannique était dévolue. Au fond, c'était la même chose, moins la présence d'un rajah natif dont le pouvoir était anéanti depuis longtemps.

A la suite de guerres intestines prolongées durant tant d'années, l'ancien royaume de Lahore était, à dire vrai, dans un pitoyable état. Le peuple, pressuré par les gens de guerre, ruiné par l'anarchie, était réduit à la dernière misère. L'armée, transformée en bandes de prétoriens sous les faibles successeurs de Rundjet-Singh, était, bien que licenciée, dangereuse encore pour la paix publique; les soldats, devenus des bandits, ravageaient les campagnes. Les sirdars, chefs de clans jadis indépendans et réunis sous un joug commun par la forte main de l'ancien rajah, avaient été décimés par la lutte; mais les membres survivans de cette ancienne aristocratie, perdant leurs richesses et leurs priviléges féodaux en passant sous la domination anglaise, étaient animés contre l'ordre nouveau des plus mauvaises dispositions. En un mot, toutes les classes de a société étaient ébranlées, et la difficulté de faire sortir de ce chaos l'ordre et la tranquillité était d'autant plus grande que les Sikhs sont une race belliqueuse. Néanmoins il ne fallut que peu d'années pour que l'aspect du pays changeât tout à fait. Les soldats débandés furent rappelés sous les drapeaux comme cipayes à la solde de la compagnie, qui n'eut jamais de serviteurs plus fidèles, car aucun régiment sikh ne prit part à la grande insurrection de 1857. Les voleurs de grand chemin (*dacoïts*) furent réprimés avec vigueur; on pendait sans rémission tous ceux qui se laissaient prendre. Le peuple revint aux occupations qui le faisaient vivre, heureux de se sentir protégé contre le retour de la guerre civile. De grands travaux publics, routes, canaux d'irrigation, accrurent la richesse du pays (1). Nulle province de l'empire indien ne s'est montrée après l'annexion si paisible et si facile à gouverner.

N'est-il pas juste d'attribuer ces heureux résultats aux officiers anglais qui dirigeaient l'administration? Ce n'est pas toutefois que le conseil auquel la direction des affaires était confiée fonctionnât toujours avec un même esprit et des vues pareilles. Il y avait même divergence entre les deux frères, Henry et John Lawrence, qui en étaient les membres les plus influens. L'aîné, le militaire, mû par un esprit de mansuétude dont il avait déjà donné des preuves ailleurs, s'apitoyait trop souvent sur le sort des indigènes; il eût voulu les appeler aux emplois publics, accorder des pensions aux sirdars dépossédés, en un mot gouverner le pays pour le pays lui-même. Le plus jeune, le *civilian*, était moins tendre; le sceptre de fer des anciens sultans ne lui paraissait pas trop lourd; il avait la conviction, facile à justifier, que les peuples de la péninsule,

(1) L'habile général qui commande aujourd'hui l'expédition d'Abyssinie, sir Robert Napier, était alors ingénieur du Pendjab.

habitués au joug, n'en peuvent être affranchis que par degrés insensibles. Un nouveau gouverneur-général venait d'arriver dans l'Inde; c'était lord Dalhousie, homme doux et calme, dit-on, mais enclin par caractère à regarder les questions en face et à les trancher nettement. Il lui parut que le gouvernement du Pendjab, tiraillé entre deux influences contraires, manquait d'unité. Il résolut donc d'en donner la charge entière à John Lawrence, dont les idées lui convenaient mieux. Henry Lawrence reçut une autre destination. Si le succès doit être considéré comme l'épreuve d'une politique éclairée, on peut affirmer que le choix de lord Dalhousie fut justifié plus tard d'une façon éclatante. En effet, le nouvel administrateur, qui était encore en fonctions en 1857, était alors si bien maître du pays que non-seulement il eut l'adresse de désarmer les cipayes turbulens dont on redoutait la trahison, mais qu'il fut encore capable d'envoyer des secours aux provinces du Bengale. Le royaume de Lahore fut tout à fait étranger aux révoltes formidables qui menacèrent à cette époque la domination britannique.

Henry Lawrence, en quittant le Pendjab en 1853, était chargé de représenter les intérêts anglais dans les états du Radjpoutana. Il y avait encore là beaucoup à réformer. Les Radjpoutes avaient été autrefois des hommes braves et chevaleresques, c'était une race de guerriers; mais, l'intervention anglaise ayant imposé la paix aux divers rajahs qui se partageaient la contrée, ils avaient perdu peu à peu leur ancienne vigueur; ils s'adonnaient à la débauche et déclinaient insensiblement vers la barbarie. « Jusqu'à présent, écrivait le nouveau résident, je n'ai jamais eu affaire qu'à un seul peuple; ici, il y a vingt états souverains aussi vieux que le soleil et la lune. Il n'y a en eux ni franchise ni honnêteté et pour ainsi dire pas de virilité. Chaque principauté est plus ou moins en révolution. Ce système féodal est corrompu jusqu'à la moelle, et sans nous la paix ne durerait pas. » En examinant de près ces royautés indigènes dépravées ou ineptes, sir Henry Lawrence arrivait à une conclusion qui suffit seule pour expliquer l'immense développement de la puissance anglaise dans l'Inde. « Le seul remède, disait-il, est de nous emparer du gouvernement, soit à titre temporaire, soit à titre définitif. » Ce n'est pas qu'il ne sentît combien il était injuste de rompre les traités conclus avec les souverains régnans; mais les paysans souffraient horriblement par la faute de ces gouvernemens vicieux, le résident se sentait responsable dans une certaine mesure des maux infligés au peuple par une administration corrompue qui ne se soutenait que par l'appui des Anglais. Quel autre remède que de déposer ces monarques iniques? Il fallait donc annexer, mais annexer en conservant aux princes leurs titres, leurs honneurs et

même leur opulence sous forme d'une énorme pension servie par le trésor britannique. Depuis lord Wellesley jusqu'à lord Dalhousie, on n'avait pas raisonné autrement.

Cependant il n'eut pas le temps de suivre cette politique dans le Radjpoutana, car au commencement de l'année 1857, à la veille d'une catastrophe épouvantable, il était nommé commissaire du gouvernement dans le royaume d'Oude. L'annexion de ce royaume venait d'être consommée. Sir Henry Lawrence se trouvait ainsi en présence d'une situation analogue à celle qu'il avait déjà rencontrée dans le Pendjab. L'aristocratie native, frappée d'une brusque déchéance, faisait tous ses efforts pour inspirer au peuple la haine contre les Anglais, et le licenciement de l'armée du prince dépossédé avait rempli les campagnes d'une foule d'aventuriers mécontens et sans ressources; mais ce n'était pas tout. L'Oude avait fourni de tout temps aux régimens de la compagnie un nombre considérable de cipayes. Or les officiers anglais qui prenaient soin de s'enquérir de l'état des esprits dans la société native constataient avec inquiétude que les sentimens de l'armée anglo-indienne devenaient de plus en plus hostiles. On ne peut guère dire que le cipaye était indigné des trop faciles annexions que se permettait l'autorité britannique; mais chaque annexion étendait davantage l'aire où il pouvait être appelé à servir. Si le soldat hindou est belliqueux, il n'aime pas à s'éloigner trop et trop longtemps de son village. D'ailleurs les mécontens exploitaient les moindres incidens. On faisait comprendre aux vieux officiers indigènes que leur traitement était trop faible, on effrayait les engagés des castes supérieures de la perspective de se voir souillés par des contacts impurs ou convertis au christianisme. Ce n'est pas le lieu d'analyser ici les causes multiples auxquelles l'insurrection de l'Inde anglaise doit être attribuée; il nous suffit de remarquer que tous les motifs de mécontentement allégués par les révoltés se trouvaient réunis dans le royaume d'Oude, et que cette contrée devait être par conséquent l'une des premières frappées par ce grand désastre.

Sir Henry Lawrence n'était pas homme à se laisser surprendre par les événemens, car il était l'un des prophètes qui les avaient depuis longtemps prédits. Il avait répété plus d'une fois que le cipaye se ferait justice lui-même, si l'on ne se hâtait pas d'être juste envers lui. Cinq ans auparavant, un jour qu'il voyait de jeunes Hindous apprendre l'exercice : « Regardez ces hommes-là, dit-il à quelqu'un qui l'accompagnait, ce sont des vipères que le gouvernement réchauffe dans son sein; si l'on n'y prend garde, ils se tourneront contre nous. » Il pensait au reste que le péril pouvait être écarté par une sage entente des besoins des cipayes, mais que, si

l'on donnait à la révolte l'occasion de lever la tête sous un prétexte religieux ou politique, elle se trouverait appuyée par tous les partisans des princes déchus, par tous les parasites de ces cours orientales dont l'occupation anglaise punissait les folies et l'extravagance. C'était prévoir que l'Oude serait un des principaux foyers de la rébellion.

Au mois de janvier 1857, quelques cipayes hindous de la caste des brahmines que l'on exerçait à l'arsenal de Dum-Dum au tir de la nouvelle carabine Enfield se mettent dans l'esprit que les cartouches appropriées à cette arme sont enduites de la graisse d'un animal, veau ou porc, qu'il leur est interdit de toucher. Cependant on les rassure et on les retient dans le devoir. Le 26 février, un régiment natif stationné tout près de là, à Berhampore, refuse d'accepter les nouvelles cartouches, et deux soldats fanatiques assomment leurs officiers européens; on licencie le régiment et l'on passe par les armes les deux insurgés. Bientôt ces déplorables événemens se propagent avec rapidité dans toutes les provinces de la présidence du Bengale; tous les Hindous des castes supérieures s'imaginent que le gouvernement anglais conspire contre leur religion; l'insurrection devient générale; elle éclate le 24 avril à Delhi et le 2 mai à Lucknow. De l'embouchure du Gange aux frontières du Pendjab, les Anglais sont attaqués dans leurs cantonnemens. Le vieux prestige de la suprématie européenne était perdu.

La compagnie des Indes comptait dans ses armées 40,000 soldats hindous originaires du pays d'Oude. Sir Henry Lawrence se dit tout de suite que la ville de Lucknow lui serait disputée avec acharnement, et que même les succès remportés par les Anglais sur d'autres points auraient pour effet de faire refluer vers lui les cipayes débandés. En sa qualité de commissaire du royaume, il n'avait la main que sur l'administration civile. L'un de ses premiers soins fut de demander au gouverneur-général, lord Canning, d'être également revêtu des pouvoirs militaires, ce qui lui fut accordé sur-le-champ. Au reste, il y avait droit par son grade, car il était alors brigadier-général. Investi de cette double autorité, il profita de quelques jours de répit que les insurgés lui laissaient pour centraliser à la résidence les moyens de défense dont il disposait, s'approvisionner de grains et d'eau potable, s'entourer de fortifications. Il était maître de la ville, et pouvait rayonner, avec les quelques centaines d'Européens sous ses ordres, à une faible distance de ses cantonnemens, mais sans oser porter secours aux stations voisines, dont il recevait les plus tristes nouvelles. Il n'y avait plus d'espoir que dans l'arrivée des secours demandés avec instance à Calcutta.

A la fin de juin, la position empirait encore. On apprenait à Lucknow que plusieurs régimens insurgés s'avançaient vers la ville au nombre de 15 ou 16,000 hommes avec trente pièces de canon. Mal conseillé par les officiers trop ardens qui l'entouraient, sir Henry Lawrence se résolut à faire une sortie vigoureuse en emmenant à la suite des troupes européennes les détachemens indigènes restés fidèles. Cette tentative eut le plus triste résultat. Arrivés en face des révoltés, les artilleurs indigènes abandonnèrent leurs canons et passèrent à l'ennemi; les malheureux Anglais, écrasés par des forces supérieures, épuisés par la chaleur intense du soleil, — on était à l'époque la plus chaude de l'année, — se retirèrent en désordre et rentrèrent à Lucknow avec des pertes considérables. La situation devenait critique. Il fallut évacuer la ville et se retirer dans la résidence, qui était non pas un fort, mais un assemblage de maisons que l'on avait fortifiées à la hâte. C'était un siége que l'on allait avoir à soutenir. Les insurgés l'investirent en effet dès le lendemain. Lawrence avait continué d'occuper, malgré les instances de ses aides-de-camp, un appartement exposé au feu de l'ennemi, d'où il lui était possible de surveiller tout son monde. Le 2 juillet, un obus éclata dans la chambre où il reposait et lui fracassa la cuisse. Sa santé avait été si affaiblie par un long séjour dans l'Inde qu'il avait eu l'intention de revenir en Angleterre au moment où la crise éclatait. Les épreuves des deux derniers mois avaient achevé de l'épuiser. Les médecins lui déclarèrent aussitôt que la blessure était mortelle, et qu'il n'avait que deux ou trois jours à vivre. Il mourut le 4 juillet après avoir pourvu au commandement qu'il abandonnait, en remettant aux mains du gouvernement anglais l'avenir de ses enfans ainsi que l'asile Lawrence, qu'il avait établi, comme nous l'avons dit, en un temps plus heureux. Il voulut être enterré à côté de ses soldats, et prescrivit que l'on mît sur sa tombe ces simples mots : « Ici repose Henry Lawrence, qui s'efforça de faire son devoir; que Dieu ait pitié de lui (1). »

En Angleterre aussi bien qu'au Bengale, cette mort fut considérée comme une calamité nationale. Lord Canning se plut à le témoigner en en transmettant la nouvelle à Londres. Lord Stanley, qui avait visité Lawrence dans ses cantonnemens du Pendjab, rendit un hommage public aux grandes qualités intellectuelles et morales

(1) Après la prise de Delhi, au mois de septembre, tous les efforts de l'insurrection se tournèrent contre Lucknow. La vaillante garnison tint ferme jusqu'au bout. Le général Havelock était venu à son secours; mais il y fut bloqué lui-même, et il ne fut délivré que deux mois après par sir Colin Campbell. Cette défense héroïque et la conquête définitive du royaume d'Oude au mois de mars 1858 comptent parmi les plus beaux faits d'armes de cette triste et mémorable guerre.

de ce héros indien, qui avait été tout à la fois un administrateur habile et un brillant général. Les indigènes le regrettaient; ses compagnons le chérissaient et l'admiraient sans envie. C'est qu'il avait autre chose que le mérite déjà rare de tenir avec éclat de hauts emplois politiques. L'habitude du commandement n'avait pas éteint en lui la générosité du cœur; sa sollicitude s'étendait sur les faibles et les opprimés, sur les enfans des soldats anglais décimés par le climat de même que sur les pauvres Hindous rançonnés par leurs princes indigènes. Dans les excursions à travers les provinces dont la gestion lui était confiée, il ne manquait jamais de visiter les prisons, et s'efforçait d'améliorer le sort de ceux qui y étaient détenus. Il se laissait volontiers prendre aux bons sentimens. Au reste M. Kaye nous affirme, et nous l'en croirons sans peine, qu'il y a toujours eu chez les héros de la compagnie des Indes une nuance de poésie, une pointe d'enthousiasme, peut-être un peu d'exaltation chevaleresque. Il fallait bien en effet qu'ils eussent au cœur quelque chose de pareil qui les soutînt contre les épreuves de l'exil et les découragemens d'une existence solitaire, sans quoi ils n'auraient jamais eu le courage de s'expatrier à l'âge de quinze ou seize ans, de s'en aller dans un autre monde, au milieu d'une société étrange, passer les vingt-cinq plus belles années de leur vie.

Les jeunes cadets que la compagnie enrôlait sous ses drapeaux n'ont pas tous fourni, — est-il besoin de le faire observer? — une carrière aussi brillante que ceux dont il vient d'être question. On voit dans les biographies de M. Kaye la société anglo-indienne par ses beaux côtés. Les hommes dont nous venons de raconter l'existence comptèrent assurément parmi les plus distingués de leur temps. Si l'on en cite auxquels le régime de l'Inde a été propice, combien sont plus nombreux ceux qui ne résistaient pas au climat, qui succombaient avant l'heure sur les champs de bataille, ou, ce qui est plus triste, qui s'abandonnaient à de vulgaires débauches pour tromper les ennuis de l'exil! Les services militaires et civils de la compagnie étaient une rude école où il fallait des tempéramens énergiques et des caractères vigoureux. Déduction faite des circonstances heureuses ou défavorables auxquelles nul ne peut commander, chacun y était traité selon ses œuvres. Tandis que l'aristocratique Angleterre réservait les principales fonctions publiques aux aînés des familles que recommandaient de grandes fortunes ou des relations sociales dues au hasard de la naissance, les emplois de l'Inde étaient une voie libéralement ouverte à tous sans autre condition que des preuves de capacité. Les Anglais aiment à dire que la compagnie était une monarchie des classes moyennes. — C'était aussi autre chose; les hommes aventureux et entreprenans qui n'a-

vaient pu se faire une place dans la mère-patrie, les jeunes mécontens prêts à se révolter contre le système exclusif de la métropole, n'avaient qu'à se rendre en Asie pour trouver une perspective de fortune et d'honneurs à satisfaire les plus ambitieux.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les biographies de Malcolm, de Pottinger et de Lawrence nous ont fait passer en revue le règne entier de la compagnie des Indes, depuis la lutte contre Tippou-Sahib jusqu'à l'insurrection des cipayes en 1857. Nous avons vu cette association de marchands conquérir l'Hindoustan, faire la guerre aux Afghans et aux Sikhs, entamer des relations diplomatiques avec la Perse, annexer d'un trait de plume le Pendjab et le royaume d'Oude, agir pendant quatre-vingts ans avec toutes les prérogatives d'un état indépendant. La révolte des cipayes a été le dernier événement de cette singulière domination. Depuis 1857, le gouvernement anglais s'est substitué à la compagnie. Sous bien des rapports, il n'y a de changement que dans les mots, non dans les choses, car les actes du parlement avaient transféré depuis longtemps à la couronne les pouvoirs que la cour des directeurs possédait à l'origine; mais il n'y a plus en Asie d'autres régimens européens que ceux de la reine, partant il n'y a plus de cadres d'officiers spéciaux à l'Inde. Les hommes qui commenceront à l'avenir leur carrière au Bengale, dans la présidence de Madras ou dans celle de Bombay, la continueront peut-être en Australie, à Malte ou au Canada. Du moment que les officiers de l'armée anglo-indienne ont leur place marquée dans les cadres de la métropole, ils n'envisagent plus le territoire de l'Inde comme une seconde patrie et les services de l'Inde comme une carrière héréditaire. La plupart de ceux qui géreront à l'avenir les affaires de cette immense colonie n'auront pas gagné tous leurs grades en Orient, ni passé leur vie active au milieu des Hindous. Ils posséderont à un degré moindre l'expérience et la tradition qui firent le succès de leurs prédécesseurs. Cependant le rôle que jouent les officiers politiques dans l'Inde est assez beau pour retenir sur cette terre lointaine les hommes de talent et d'intelligence. S'il est doux de vivre dans sa patrie, s'il est enviable d'être mêlé aux événemens européens et de s'y faire un nom, n'y a-t-il pas aussi de quoi satisfaire amplement les rêves d'ambition et de bonheur dans l'existence opulente de ces proconsuls qui commandent des armées, gouvernent des millions de sujets, initient des peuples presque barbares à un nouvel état social, et ajoutent au luxe traditionnel de l'Asie le comfort des habitudes européennes?

H. Blerzy.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

Principles of social science, by H. C. Carey, 3 vol., Philadelphia, traduction de MM. Saint-Germain Leduc et Auguste Planche; Guillaumin. — Brochures du même auteur. — Documens parlementaires.

Depuis quelque temps l'Amérique du Nord semble avoir pris à tâche de régler avec l'Europe les comptes que dans le cours de sa guerre civile elle avait jugé prudent d'ajourner. Un à un les griefs se succèdent, et, à l'insistance qu'on y met, il est évident qu'on n'a rien oublié, rien pardonné. Pour l'Angleterre, il s'agit de la responsabilité encourue dans les déprédations commises par les corsaires sortis de ses ports; pour la France, il s'agit de reprises à exercer contre des particuliers à raison d'armemens analogues ou tout au moins suspects de clandestinité (1). Encore n'y a-t-il là que matière à procédures, représailles trop lentes au gré du gouvernement fédéral. Ses rancunes se sont exhalées par des coups plus prompts et plus sûrs, contre la France par l'appui donné aux républicains du Mexique, contre l'Angleterre par sa tolérance pour le complot des fenians. Sa conduite dans ces deux circonstances montre bien ce qu'est l'Amérique du Nord telle que les derniers événemens nous l'ont faite; on y retrouve son esprit d'aventures, sa jactance et sa plus constante tradition. Il y a quarante-trois ans déjà que le président Monroë, dans son message de 1824, déclarait en

(1) *Mémoire pour les États-Unis d'Amérique*, délibéré par M. Berryer et autres, dans l'instance introduite devant le tribunal civil de la Seine contre MM. Arman et consorts.

manière de défi que l'Amérique n'appartenait qu'aux Américains, et que pour eux la forme d'adoption en fait de gouvernement était la forme républicaine. Ce langage, bien fier pour le temps, n'a point reçu depuis lors de démenti, si ce n'est par de rares surprises promptement expiées. La plus récente surtout a été significative, et l'Europe semble désormais guérie des restaurations américaines : impossible de s'abuser sur la profonde incompatibilité d'humeur qui règne entre les deux continens. De la part de l'Europe, ce n'est qu'instinct de défense; de la part de l'Amérique, c'est ardeur de tempérament et menace de rompre à tout propos. On dirait que toute conformité d'origine lui pèse. Après avoir longtemps vécu d'emprunts, elle entend aujourd'hui tirer tout d'elle-même, non-seulement en politique, ce qui lui réussit, mais dans les arts, dans les lettres et dans les sciences, c'est-à-dire dans ces acquisitions lentes qui sont le produit de siècles et de génies accumulés. Prétention vaine après tout! les civilisations dont nous avons tous hérité roulent sur un fonds commun qu'un peuple nouveau ne répudierait qu'à ses dépens, et qui le laisserait bien dépourvu, s'il procédait trop largement à un dépouillement d'inventaire.

Voilà à quel travers l'Amérique du Nord cède depuis peu; l'esprit de schisme y souffle surtout dans les sciences. Cela devait être. Dans les arts et les lettres, sur quoi aurait porté la révolte? Quelle chance aurait-elle eue? Aucune. Bon gré mal gré, il faut, dans ces questions de goût, reconnaître des maîtres, accepter des modèles, et, si mal disposé que l'on soit, les imiter. L'originalité est pour les peuples un don aussi rare que pour les individus. Dans les sciences purement spéculatives, mêmes limites assignées à l'esprit américain : la philosophie par exemple eût pris trop de loisir à un peuple si occupé, et, la jugeant d'un médiocre débit, il s'est contenté de notions toutes faites. Le goût d'innover ne lui est venu qu'à propos des sciences positives, et encore dans le nombre a-t-il dû choisir. Les sciences de calcul lui offraient peu de prise; on n'arrange pas à volonté une algèbre ni une géométrie, tout au plus y ajoute-t-on quelques formules. Restaient dès lors les sciences d'observation, qui sont plus maniables, et à travers leurs principes les plus rigoureux ménagent une place à la controverse. Aussi comme l'Amérique s'y est délibérément introduite, et dans tous les sens, d'abord au sujet de doctrines en vogue plutôt nommées que définies, comme la biologie et la sociologie, puis pour des doctrines mieux vérifiées, comme l'économie politique! Envers celle-ci, le traitement a été des plus sommaires et des plus simples : dire noir quand elle dit blanc et la prendre complétement à rebours, comme on va le voir.

I.

Les Américains des premiers congrès n'avaient pas légué de tels exemples à leurs descendans. Une fois maîtres chez eux, ils avaient su discerner parmi les institutions du passé celles qui s'adaptaient le mieux à un régime d'indépendance, et en fait de science ils n'avaient pas eu la prétention de s'isoler ni de se suffire. C'étaient des hommes réfléchis, et ils le montrèrent bien. Jamais œuvre de premier établissement ne fut conduite avec un tact plus sûr et une sincérité plus grande. Ajoutons que les élémens s'y prêtaient. Là-bas, point de préjugés de caste ni de droit de conquête, aucune broussaille pour embarrasser le chemin, un champ ouvert à toutes les expériences. De plus, le hasard voulut que la théorie économique naquît en-deçà de l'Atlantique juste au moment où l'application en devenait possible au-delà; Washington et Franklin sont les contemporains d'Adam Smith et de Turgot : non que l'idée et l'action se soient inspirées l'une de l'autre; elles ont plutôt marché parallèlement, l'idée par les travaux de génies solitaires, l'action par le concours de tout un peuple cédant à la force des choses. Si l'Écosse fut au XVIIIe siècle la grande école de l'économie politique, les États-Unis en furent le principal laboratoire. Ce partage d'attributions se fit naturellement et sans autre influence que celle des milieux.

Aucune circonstance ne pouvait être plus heureuse pour une science qui en résumé a joué de bonheur. Nos sociétés réfractaires lui convenaient moins que cette société née d'hier et disposée à recevoir toutes les empreintes. Où trouver en effet à ce moment pour un régime d'activité libre un domaine disponible et une prise de possession immédiate? En Europe, rien qui ne fût encore dans les mœurs et dans les coutumes obstrué par l'esprit féodal : droits d'aînesse et de substitution, priviléges du sol et de l'industrie, péages à l'intérieur, tarifs prohibitifs à la frontière. Pour pratiquer là-dedans de larges éclaircies, il fallait le bénéfice du temps et le bras robuste des révolutions. En Amérique au contraire, table rase et pleine faculté de se mouvoir : l'économie politique entrait là d'emblée sur une scène bien appropriée. Aucune tradition, aucun établissement antérieur, ne lui formaient empêchement; les populations disposaient de leur propre destinée comme elles disposaient de l'espace, et n'entendaient déléguer en fait de pouvoirs que ceux dont l'exercice eût été un embarras pour la communauté. La politique, la défense militaire, même l'action de la justice, n'étaient que sur le second plan et subordonnées pour ainsi dire; ce qui do-

minait, c'était le premier élan d'un peuple qui a sa fortune à faire et ne s'en laisse détourner en rien, qui se gouverne et se préserve lui-même, et qui, acharné à sa tâche, n'a guère d'autre souci que d'en écarter les parasites. Sur ce sol d'élection, l'économie politique germa donc le plus naturellement du monde et sans qu'on pût dire au juste comment la semence y était venue : question d'instinct plutôt qu'œuvre raisonnée. On le vit bien aux débats qui s'ouvrirent dans les premiers congrès, et quand il s'agit de régler la part d'attributions dont les états confédérés se dessaisiraient en faveur du gouvernement central. Deux opinions, deux partis, se formèrent alors. Comme tous les hommes d'épée, Washington avait le goût du commandement, et volontiers il eût laissé à l'exécution fédérale un champ étendu. Il ne lui eût pas répugné, par exemple, de donner à l'armée et à la marine plus de consistance, comme aussi d'imprimer un certain essor aux travaux d'utilité commune. L'établissement d'une banque se liait à ce plan, et cette banque officielle fut en effet créée. Ainsi, par une pente insensible, la souveraineté de l'Union aurait empiété sur la souveraineté des divers états et préparé tout au moins des conflits d'influence. Thomas Jefferson vit l'écueil, et par d'habiles manœuvres sut l'éviter. Ses deux présidences, à partir de 1801, furent un véritable cours d'économie politique appliquée; en moins de huit ans, il eut redressé les principales déviations et remis dans un meilleur aplomb les fondemens du nouvel empire. Dès lors le concert se fit sur quelques principes, entre autres celui-ci, que la souveraineté collective n'était et ne pouvait être qu'une émanation de la souveraineté particulière de chaque état, et à ce titre devait se renfermer dans quelques fonctions strictement limitées et clairement définies. Aller au-delà, c'était sortir de la constitution, et par suite il s'agissait d'y ramener tout ce qui s'en était écarté. Ce fut le cas pour la marine et l'armée, dont les cadres furent sensiblement diminués, pour les milices, cantonnées plus que jamais dans un service local, pour les travaux publics, que le congrès fut quelquefois admis à doter, rarement à diriger : précautions méticuleuses en vue de maintenir dans les divers états cette liberté de mouvemens et cette variété de formes qui constituaient leur originalité.

Ainsi aux États-Unis d'Amérique les premiers économistes furent des hommes d'état qui avaient appris la doctrine ailleurs que dans les livres. Avec quelle rectitude cependant ils se déterminent dans leurs actes! Les présidences se succèdent sans qu'aucune fléchisse sur les points essentiels : Madison d'abord, puis Monroë, près d'eux les ministres Gallatin et Calhoun, se défendent à l'envi de tout ce qui ressemble à des excès d'attributions. Un instant, vers 1825, John

Quincy Adams, qu'inspirait Henry Clay, se départ de cette réserve; mais dès 1829 le général Jackson, à peine nommé, coupe court aux interprétations équivoques et fixe la règle qui sera définitive. Deux actes surtout marquent ce retour. Dans le premier exercice de leurs pouvoirs, les congrès avaient essayé d'y rattacher un plan général de voies de communication à répartir entre les divers états. En apparence, rien de plus naturel et de plus légitime. Où introduire l'unité d'action, si ce n'était dans ces travaux? On se mit donc à l'œuvre, et comme début on vota, un peu à l'aventure, l'exécution d'une route nationale qui, partant de la ville de Cumberland, sur le Potomac, devait gagner l'Ohio et de là le Mississipi. Sur le terrain, les embarras commencèrent; on ne sut bientôt de quel droit s'appuyer ni sur quelles ressources compter; chaque pas fait en avant soulevait des questions de juridiction et de compétence. De là des atermoiemens sans fin et des décisions contradictoires. Tantôt Madison repoussait jusqu'aux allocations de fonds comme inconstitutionnelles, tantôt Monroë rejetait au même titre les péages qui devaient assurer l'entretien de la voie. Si grande était la répugnance pour ce mélange de souverainetés, qu'on tint l'action fédérale pour suspecte, même quand les états traversés s'y prêtaient. Enfin, sous Jackson, l'exécution et la responsabilité furent restituées à ces derniers, et la route de Cumberland rentra dans ce régime de juridiction territoriale. Le congrès ne retint pour ses agens immédiats que les ports de mer et les villes intérieures qui aboutissaient à des embouchures maritimes. Sur ce point, le débat était vidé.

Au sujet de la banque centrale, mêmes vicissitudes et même dénoûment. En 1791, quand le colonel Hamilton en fit la proposition, cette banque parut également une institution empruntée à la nature des choses. Quoi de meilleur, disait-on, pour les besoins du commerce, la perception des impôts, les services de trésorerie? Nulle part le besoin d'unité ne semblait plus démontré. Aussi l'acquiescement des deux chambres fut-il facilement obtenu, et, malgré les scrupules de son entourage, Washington promulgua l'acte d'investiture. Le privilége eut donc cette fois gain de cause; mais les revanches couvaient dès le lendemain. A chaque échéance, c'est-à-dire de vingt ans en vingt ans, la lutte allait s'engager. En 1811, les circonstances s'y prêtaient mal. Sous la menace d'une rupture avec l'Angleterre, qui éclata un an plus tard, le numéraire avait disparu pour faire place à un papier-monnaie changeant de titre et de valeur dans chaque état, dans chaque ville, presque dans chaque village. Impossible de songer à une réforme au milieu de ces troubles de la circulation. Madison lui-même y renonça et se contenta d'im-

poser à la banque des États-Unis, en retour d'une prolongation de privilége, quelques modifications aux statuts et un changement complet de titulaires. Ce n'était qu'un répit, et la suite le prouva bien. En 1831, le renouvellement de cette banque devenait la grande affaire et la grande émotion du pays. Trois ans d'orageux débats suffirent à peine pour vider le différend. Le congrès s'était déclaré pour la banque, le président contre; au vote de l'un, l'autre opposa son *veto*, qui prévalut faute d'une majorité des deux tiers des voix pour l'annuler. La fermeté de Jackson l'emporta donc sur une condescendance déjà ancienne. Plus tard, le congrès lui-même, modifié par l'élection populaire, confirma l'arrêt porté contre la banque des États-Unis, arrêt qui fut désormais sans appel. Cette banque, rattachée à la Pensylvanie par une charte locale, végéta pendant quelque temps, et fit ensuite une mauvaise fin. Le gouvernement du moins n'en était plus responsable, bien inspiré qu'il avait été dans ses répugnances à se mêler aux affaires des manieurs d'argent.

Voilà deux circonstances où les hommes d'état de l'Union firent d'instinct de l'économie politique, et de l'excellente à coup sûr. La leçon est presque complète, si on y ajoute la réduction du contingent militaire, emportée de haute lutte, et les combats de détail livrés pour la défense des souverainetés locales. C'était sortir du moins d'une fausse notion qui trouble en Europe beaucoup d'intelligences, de cette notion où l'état s'impose aux individus sous prétexte de les servir, et les énerve si bien qu'ils perdent jusqu'au goût des résolutions viriles. Ce peuple nouveau eût péché plutôt par l'excès contraire. L'individu y montrait la prétention et la volonté de se suffire, de ne rien attendre que de son propre effort; au rebours de ce qui se passe dans les pays gouvernés à outrance, il demandait à être gouverné le moins possible. Même sur les vétilles, il ne cédait pas, sachant à quel point les abus s'engendrent et que des moindres on passe aux plus crians par des engrenages insensibles. L'honneur des pères de la démocratie américaine fut d'avoir bien jugé tout cela. Créer une constitution est une œuvre d'enthousiasme qui s'obtient du premier jet; la défendre pied à pied, en sauver l'esprit des embûches de la lettre, c'est une tâche plus lente, et qui, au cours des événemens, est toujours à reprendre. Que de constitutions ont passé par ces épreuves, souvent au préjudice de leur intégrité! La constitution américaine a eu des chances meilleures; elle s'est appuyée sur des hommes de bien qui eux-mêmes s'appuyaient sur des principes.

Qu'à cette école il se soit formé plus de pionniers que de savans, c'était dans l'ordre. L'économie politique est alors pour l'Amérique émancipée comme une monnaie courante qui passe de main en

main sans qu'on la vérifie; elle est partie intégrante de la liberté sans bornes dont ce peuple jouit. On la pratique, on l'applique; on ne l'expose ni on ne la discute. Il semble qu'on a fait assez pour elle en conviant tous les émigrans sans distinction de nationalité au partage de terres fertiles, tous les pavillons au bénéfice d'une navigation profitable et d'un commerce étendu, tous les nomades en quête d'une patrie à la jouissance d'une large hospitalité. Ces gages généreusement donnés valaient certes mieux qu'aucune démonstration théorique et la suppléaient amplement. Aussi rencontre-t-on dans cette période peu d'auteurs proprement dits. Il y a des économistes dans le congrès et en grand nombre, il y a des documens parlementaires sur des sujets de circonstance, le crédit, les banques, les systèmes de viabilité; les travaux dogmatiques sont rares. A peine citerait-on une traduction du *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say, par M. Biddle de Philadelphie, et deux bons volumes de statistique morale d'Alexandre Everett, qui vécut moins aux États-Unis que dans les légations d'Europe comme titulaire accrédité. Dans tous les cas, aucun nom ne s'impose à l'attention, et n'est l'équivalent de ceux qu'en Angleterre et en France le suffrage public a consacrés.

Jusqu'aux environs de 1840, il en est ainsi; mais alors les intérêts se mettent de la partie, ils émeuvent et passionnent ces populations positives. La guerre des tarifs commence; nous verrons ce qu'elle est devenue au cours des événemens. Ces tarifs des douanes étaient et demeurent une des rares prérogatives dévolues au congrès; personne n'en prit d'abord souci, tant la marche à suivre paraissait nettement tracée. Un peuple agriculteur, commerçant et navigateur n'a qu'un intérêt bien démontré : c'est de rendre ses marchés accessibles aux produits du dehors et d'en faire, par des facilités de tout genre, le siége de mutuels échanges. Ce calcul eût été juste, si l'industrie ne s'en fût pas mêlée; elle trouble volontiers les fêtes où elle assiste. A peine se vit-elle à la tête de quelques exploitations, presque toutes renfermées dans les états du nord, filatures et tissages de coton, fabriques de draperies, forges et laminoirs, qu'elle commença une suite de campagnes pour obtenir des congrès qu'à un marché libre succédât un marché restreint. Rien ne fut épargné pour atteindre ce but, ni les mandats impératifs imposés aux députés, ni les influences exercées sur l'opinion par les pamphlets, les brochures, les discours de plate-forme, ni enfin l'emploi de toutes les armes que les habitudes de la vie publique mettent à la disposition d'un peuple libre.

Le livre de M. Carey sur la *Science sociale* est un des produits de cette agitation, et c'est en même temps le corps de doctrines écono-

miques le plus développé que nous ait fourni l'Amérique. L'œuvre pèche par bien des points, l'art, le style, la méthode, et surtout la solidité des opinions. Il est arrivé à l'auteur de se donner d'une édition à l'autre des démentis formels, notamment à propos de la liberté du commerce. Simple libraire à Philadelphie, il ne s'est pas cru astreint à une consistance et à une responsabilité politiques; il a tourné au vent qui soufflait. Le cas est si fréquent là-bas que son crédit en a peu souffert, et que ses trois gros volumes ont eu du débit. Son originalité, si c'en est une, son titre aux yeux des natifs, consistent à procéder par des contraires dans ce que nous tenons pour le mieux démontré; il nie là où nous affirmons. On en jugera par un rapprochement rapide sur des questions souvent débattues, la rente du sol, par exemple, ou le problème de la population, et surtout à propos de la querelle des tarifs, plus envenimée que jamais et qui à tant de reprises a partagé l'Union en deux camps.

II.

Quelques mots seulement sur les problèmes de la rente du sol et de la population, juste ce qu'il en faut pour bien marquer en quoi nos écoles économiques diffèrent là-dessus de l'école américaine, que représente M. Carey. Et d'abord qu'entend-on par la rente du sol? D'après les auteurs en crédit, Ricardo, Rossi, plus tard M. Hippolyte Passy, qui a éclairé à fond le sujet, la rente du sol est un produit net, c'est-à-dire la part qui revient aux propriétaires, défalcation faite des bénéfices que retiennent les exploitans. Ce produit net se compose d'élémens divers, d'abord l'intérêt des capitaux incorporés soit dans des amendemens successifs, soit dans la construction des bâtimens de service, puis, à titre égal, une redevance pour le droit même de la propriété. Cette distribution des profits est à la fois la plus naturelle et la plus conforme à la justice. Librement débattue, elle peut être l'objet de quelques lésions, suivant que le contrat a été plus ou moins judicieusement ou équitablement fait; mais c'est le cas pour tous les contrats, et, malgré quelques exceptions, la règle est bonne.

Faut-il en dire autant du commentaire que Ricardo y a ajouté? La démonstration n'en est pas aussi sûre; il s'agit d'une hypothèse historique plutôt que d'un point doctrinal. Non content de définir la fonction de la rente, Ricardo a voulu en rechercher les origines. D'après lui, la rente du sol n'a pas suivi les hasards de la culture; elle a obéi à une loi, presque à un système. Dans le premier groupement des populations, le choix entre tant de terres vacantes était

permis aux émigrans, et comment ce choix ne se serait-il pas porté de préférence sur les champs les plus fertiles, sur ceux qui devaient rétribuer les travaux et les soins de l'homme avec le plus de largesse? Cette marche se démontre d'elle-même : la concurrence des exploitations en faisait une nécessité; pour que les armes fussent égales, il a fallu d'abord s'emparer des meilleures, ou, pour parler sans figure, des terres de premier choix. Ce n'est qu'après l'épuisement de celles-ci qu'on a dû se contenter de qualités moindres, ensuite médiocres, dans une échelle décroissante. En même temps la rente se formait et se classait, en premier lieu sur les domaines les plus riches et les plus anciennement cultivés, où elle atteignait son taux le plus élevé, et de là sur des domaines de second et troisième ordre, évalués à des prix qui correspondaient au mérite de chacun d'eux. Les deux régulateurs en ceci sont le cours des denrées, les inégalités dans l'abondance et la nature des produits, d'où il suit que, directement ou indirectement exploitée, la terre paie toujours une rente, et ne la paie qu'en raison de sa vertu naturelle combinée avec sa vertu acquise. Voilà en termes sommaires la thèse de Ricardo, où l'imagination se mêle évidemment à l'étude, et qui allait un peu trop à l'adresse de la classe pourvue en Angleterre d'un privilége territorial. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il y a lieu d'en rejeter ou d'en admettre; voyons d'abord ce qu'y répond M. Carey.

M. Carey n'a guère de ménagemens pour les économistes des monarchies, et pourquoi Ricardo eût-il été épargné? Entre eux, il n'y avait que des contrastes. Écrivant en Angleterre, Ricardo avait sous les yeux un domaine agricole encadré par la mer, et dont chaque parcelle était l'objet d'ardentes convoitises; écrivant aux États-Unis, M. Carey avait devant lui des espaces immenses, offerts à tout venant au prix de 5 francs l'acre pour des terres à souhait et de nature à défrayer plusieurs générations d'acquéreurs. Quel rapprochement établir entre ces situations disparates, et qu'en dégager, si ce n'est des systèmes incompatibles? Dans le royaume-uni, tout aspirant à la possession du sol est obligé de prouver le droit qu'il a d'y toucher; c'est presque un intrus, et encore dans beaucoup de cas reste-t-il simple amodiateur. En Amérique au contraire, un colon est à l'instant, et de bonne grâce, nanti d'un titre définitif; le contact du sol est pour lui comme un baptême qui lui rend communs les intérêts, les sentimens et jusqu'aux passions de sa famille adoptive. Évidemment la rente joue un rôle tout autre dans une civilisation ancienne, où elle figure à tous les degrés, que dans des pays neufs, d'où elle est la plupart du temps absente. Aussi M. Carey réduit-il de beaucoup les proportions où

Ricardo avait élevé le débat. La rente du sol n'est à son avis qu'un mode défectueux d'exploitation, en ce sens qu'elle transporte à des oisifs une portion des légitimes profits du colon laborieux. Mieux vaut l'exploitation directe, où les profits et la tâche sont dans les mêmes mains; c'est meilleur pour le travail, qui y trouve un aiguillon de plus, meilleur pour la terre, qui échappe aux préjudices sans nombre causés par une possession médiate, meilleur pour les hommes, qui sont ainsi soustraits à tout ce qui de près ou de loin ressemble à un vasselage. Voilà sur quel pied M. Carey traite la rente du sol; c'est presque une exécution, et pourtant il ne se refuse pas, toujours avec Ricardo, mais autrement que Ricardo, à en rechercher les origines et à en suivre les modes d'évolution.

Pour rendre sa démonstration plus sensible, M. Carey a dû reprendre les choses d'un peu haut. Ainsi il montre l'humanité dominée à l'origine par la nature extérieure, qui l'étouffe et l'écrase, puis, à mesure que les bras se multiplient et que les capitaux deviennent plus abondans, dominant à son tour les agens naturels qui l'environnent. Ce sont deux âges économiques qui se succèdent, et chacun d'eux apporte ses moyens d'existence. Au début, tant que dure l'état de dissémination, l'homme est incapable de demander à la terre autre chose que les fruits en petit nombre qu'elle produit spontanément; plus tard seulement, quand les groupes sont formés ou accrus, il entreprend quelques cultures, mais comment, dans quel ordre, sur quels points? Le doute n'est pas permis là-dessus; l'homme ne s'attaque qu'à ce qui est bien dans sa main et à sa merci. C'est donc par les terres les plus légères qu'il commence, sur les hauteurs, dans les parties émergées, terres moins productives, il est vrai, mais aussi moins résistantes, qui céderont au premier effort. De là, quand ses moyens d'agir sont devenus plus puissans, il passe aux terres plus profondes, siége d'un rendement supérieur, enfin aux terres marécageuses, qui sont les plus fertiles de toutes et en même temps les plus difficiles à défricher. On le voit, la gradation est exactement l'inverse de celle de Ricardo; on ne pouvait s'en tirer à meilleur marché. M. Carey n'en est pas moins fier de sa découverte, et il en conclut, d'accord en cela avec Bastiat, que, si la rente a une signification, ce dont il doute, elle serait tout au plus le remboursement d'avances consommées; en d'autres termes, elle serait non pas un don et une vertu du sol, mais le produit de l'industrie humaine.

Évidemment il y a de part et d'autre en tout ceci bien des paralogismes. Ce qui y choque le plus, c'est la prétention d'ériger en système la marche des cultures, qu'elles aient pour premier siége les terres riches, comme le veut Ricardo, ou les terres pau-

vres, comme le soutient M. Carey. Où a-t-on trouvé les élémens de ces plans de fantaisie? Ce n'est certes ni dans la tradition ni dans l'observation des faits. Nulle part les choses ne se sont ainsi passées, nulle part les populations, pour mettre le sol en valeur, n'ont obéi à des consignes, à une échelle croissante ou décroissante de fertilité. Qu'on imagine ces arrangemens-là dans le cabinet, passe; sur le terrain, ils ne soutiendraient pas l'examen. Non, les premiers exploitans n'ont pas mis à défricher le sol cette rigueur et cette uniformité de méthode, ils se sont déterminés par des convenances particulières plutôt que par des convenances générales. Il n'y a pas eu, ni pour les terres fortes ni pour les terres légères, de choix faits d'après des principes fixes; il y a eu presque autant de motifs de préférence que de sites et, dans les groupes compactes, que de champs. Chacun a agi d'instinct, sans classement ni expertise préalables. Pourquoi se fixait-on ici plutôt que là? Par l'effet d'accidens ou de calculs très variables : un rideau de forêt, une source vive, quelques madriers servant de pont sur un cours d'eau, la sécurité du séjour, le voisinage d'une route, d'une ville, d'un marché, tout ce qui ajoute du prix aux fruits de la terre et permet d'en écouler les excédans. Point de parti-pris en cela, point de système, tout au plus un voyage de découvertes à la dernière halte duquel commençait la vie sédentaire pour la famille ou l'essaim, et avec la vie sédentaire le travail qui la défraie. Ce travail au début était direct et ne créait en fait de revenu que des produits consommés ou consommables, plus tard des échanges contre de l'argent. Pour que la rente proprement dite se formât, il fallait que, par convention expresse, l'exploitation de la terre changeât de main et de directe devînt indirecte, avec un partage des fruits dans quelques cas, une soulte, un abonnement en numéraire dans beaucoup d'autres; mais ce n'était pas là un phénomène économique d'un ordre particulier et qui méritât un tel luxe de définitions. La terre après tout est un instrument comme un autre, qui se loue à raison de sa puissance et avec tout ce qui compose cette puissance. Sa valeur se mesure non sur le prix de revient des denrées, comme le voudrait Rossi, mais sur une loi plus simple et plus constante, l'offre et la demande, qui met en présence les deux meilleurs juges du différend, le bailleur et le preneur. L'opération qui en résulte est un contrat comme tous les contrats de louage et d'échange; pourquoi imaginer péniblement des solutions compliquées quand les plus élémentaires se présentent si naturellement à l'esprit?

A propos du problème de la population, nous allons retrouver les mêmes combats dans le vide et l'Amérique de nouveau en guerre avec l'Europe. C'est Malthus cette fois qui sert de plastron aux

coups de M. Carey. Cela devait être : pour l'homme comme pour la terre, les deux économistes ne voient pas les choses du même œil, le constraste des milieux agit encore sur eux. Dans les idées de Malthus, s'inspirant des faits dont il est témoin, qu'est-ce que l'homme? Une charge pour l'humanité, ce qui aboutit à dire que, dans les civilisations dont nous sommes le plus fiers, les parties sont en conspiration permanente contre le tout. Écoutez-le; toute naissance est une calamité, calamité pour l'être qui naît, calamité pour le pays qui le voit naître. Pour peu que les cadres soient pleins, un homme qui survient est une unité de trop; il prélève sur les réserves sociales une part plus grande que celle qu'il fournit, gêne quand il ne nuit pas, et reste affamé en affamant les autres. La conclusion est peu encourageante; aussi M. Carey en renverse-t-il les termes. Dans la terre libre qu'il foule, on a d'autres scènes sous les yeux, on ne prononce pas sur les fins de la créature ces arrêts désespérés. L'homme qui naît là-bas est non une ruine, mais une richesse pour la communauté, sa venue en ce monde n'est ni une calamité, ni une malédiction; il crée plus qu'il ne consomme, rend plus qu'il ne coûte, et peut se ménager une place sans fouler autrui. Que la brute vive sur le fonds commun sans y rien ajouter, l'instinct le veut ainsi; mais l'homme, doué comme il l'est, a mieux à faire qu'une œuvre de destruction. Ce qu'il emprunte à la nature est suivi de restitutions évidentes; cette terre, qu'à l'origine il a reçue inculte et dépeuplée, est devenue sous sa main dans le cours des temps le siége de cultures perfectionnées et le grenier de populations nombreuses : d'où l'on peut conclure que tout être qui, dans son passage, a concouru ou concourt à cette œuvre d'avancement est justifié par le spectacle de l'ensemble. Voilà les deux données, on pourrait dire les deux écoles : le dissentiment ne pourrait être plus tranché.

Qui a tort? qui a raison? Dans le monde des savans, les avis sont partagés. Longtemps les idées de Malthus ont joui d'un certain crédit : Jean-Baptiste Say, Rossi, plus récemment M. John Stuart Mill, s'y sont ralliés. Parmi ces penseurs, on s'accordait à trouver dans les excès de population la cause principale des misères humaines et dans les moyens de restreindre la population le remède le plus efficace de ces misères, le salut des générations, la vie des sociétés. L'économie politique était entraînée de ce côté plus qu'elle n'aurait dû l'être, et volontiers on eût compris d'autres problèmes dans celui-là, l'encombrement des marchés, la baisse des salaires, la distribution mal réglée des profits industriels. La passion s'en mêlant, on parlait même de sévir contre une multiplication exubérante, et de traduire devant des prétoires correctionnels ceux qui

se permettraient d'avoir des enfans lorsqu'ils sont hors d'état de les nourrir. Dieu merci, ce premier feu s'est éteint, le temps a calmé les cerveaux les plus exaltés; il circule moins de ces horoscopes qui, comme autant d'épouvantails, vouaient le monde aux horreurs de la famine. Dans ce retour vers des impressions plus tempérées, l'expérience a au moins autant agi que la réflexion. Chaque jour, on se convainc par des chiffres précis que le mouvement de croissance, longtemps redouté, n'est et ne sera ni aussi prompt ni aussi général qu'on l'avait annoncé. Aucune des prévisions tenues pour indiscutables au début du siècle n'a été confirmée par les faits, des démentis formels ont frappé les plus essentielles. Ainsi il est avéré que nulle part les services de la terre, dans les pays les plus peuplés, n'ont fait défaut au surcroît de bouches que notre âge a pu fournir, et que la disette a plutôt sévi parmi des populations en décroissance, comme celles de l'Algérie, de la Russie polaire et des parties les plus ingrates de l'Inde anglaise. Il est également constant que l'industrie de l'homme a toujours grandi en raison des accroissemens de nombre, et que les ressources se sont tenues au niveau des besoins. La preuve en est acquise dans le développepement de l'aisance et l'augmentation des moyennes de la vie humaine.

Ce retour d'opinion est si marqué, et Malthus passe si bien de mode, que déjà l'on en est à des préoccupations bien éloignées des siennes, c'est-à-dire au souci que donne le ralentissement du mouvement de la population. Les symptômes en ont été surtout sensibles en France; c'est à M. Léonce de Lavergne que l'on doit de les avoir signalés l'un des premiers. Pour une ou deux périodes, ce ralentissement équivaut à des temps de retraite, à un déchet sans gravité pris absolument, mais qui est à considérer, si on l'envisage d'une façon relative. Pendant que nous restions stationnaires, les autres états ont en effet continué leur marche accoutumée, et il est évident que, si le phénomène persistait, il s'ensuivrait nécessairement pour nous, avec l'abaissement du nombre, une diminution d'influence, de force et de richesse. Comment ce temps d'arrêt inattendu a-t-il eu la France pour siége plutôt qu'un autre état? Quand Malthus était si peu prophète chez lui, d'où vient qu'il a fait chez nous de si nombreux prosélytes? Ceux qu'il a convertis sinon à ses idées, du moins à ses pratiques, n'étaient pourtant pas de grands clercs; ils n'étaient certainement initiés ni à la contrainte morale ni aux équations menaçantes qui en conseillent l'emploi; c'étaient des gens de campagne, des ouvriers des villes, de petits bourgeois, peu disposés à suivre d'autres plans de conduite que ceux qu'ils tirent de leur cerveau : non pas qu'ils n'eussent un mobile; qui

n'a le sien? Le mobile ici était d'affronter la vie avec le moins de charges possible, et les enfans étaient du nombre de ces charges. Par calcul, par prévoyance, ils se limitaient eux-mêmes avec une rigueur qu'aucun système n'eût obtenue. Posséder, transmettre ce qu'on possède, voilà pour tous l'idée fixe avec des modes variés. Ceux-ci rétabliront le droit d'aînesse en ne poussant pas le chiffre de la famille au-delà de l'aîné, peu d'entre eux donneront, comme autrefois, le spectacle d'une interminable lignée dans laquelle la mort pouvait faucher presque sans l'appauvrir. La doctrine de Malthus, c'est en réalité pour nous le code civil et la division des héritages. Il en sort un peuple laborieux, rangé, ambitieux à sa manière, qui ne multiplie pas inconsidérément. En France, le problème n'est donc plus de mieux veiller sur soi-même; peut-être y abonde-t-on déjà en excès, si l'on tient compte de l'équilibre à maintenir entre les influences territoriales.

M. Carey a aussi son mot particulier à dire sur les habitudes de continence que Malthus voudrait mettre en honneur, et ce mot n'est pas le moins concluant. Autant l'écrivain anglais redoute un excédant de naissances, autant l'Américain s'en accommoderait volontiers; celui-ci appelle à la vie ce que celui-là voudrait rejeter dans le néant. Il semble qu'au fond une transaction serait possible. M. Carey ne se présente pas les mains dégarnies; il a des terres à discrétion dans de beaux paysages qui n'attendent pour se couvrir de moissons que la présence de l'homme. Par quel calcul égoïste se refuserait-on à une destination si marquée? L'Amérique n'offre-t-elle pas aujourd'hui à l'Europe un déversoir naturel, comme l'Europe autrefois à l'Asie lorsque des fourmilières d'hommes débouchèrent des plateaux tartares? L'humanité suit ainsi son double plan, qui est l'exploitation intégrale du sol et l'ennoblissement des espèces. D'un côté les excédans de population vont animer les solitudes, de l'autre les types supérieurs remplacent les types inférieurs; c'est sous l'empire de ces deux courans que le globe se peuple et se civilise. Ainsi vont les choses, et vainement s'y opposerait-on par des combinaisons ingénieuses. La nature s'en joue, elle ne procède que par surprises. Tel pays regorge d'habitans lorsque tel autre voit le vide se faire; des races entières disparaissent pendant que d'autres races pullulent. A tout prendre, ce n'est pas la terre qui jusqu'ici a manqué aux hommes; ce sont plutôt les hommes qui ont manqué à la terre, et sur ce point comme en tout il faut que leur mission s'accomplisse jusqu'au terme assigné.

Malheureusement on rencontre ici un mot bien sévère, l'expatriation. Rossi a là-dessus une page touchante, Cobden lui-même en a fait dans une de ses harangues un tableau navrant; mais est-ce tou-

jours le cas de s'apitoyer? Ce ne l'était pas à coup sûr pour cet exode irlandais qui a affranchi tout un peuple de la famine. Pour l'Allemand du Tyrol, de la Haute-Saxe et de la Poméranie, qui tire d'un sol ingrat la plus maigre des pitances, c'est aussi une forme de soulagement et la perspective de mieux vivre; c'est en outre un accès ouvert sur la propriété, ce rêve des existences dénuées. Malthus et ses partisans insistent sur les souffrances de l'émigrant, sur les fatigues de la traversée et les risques de la vie du pionnier; tout cela s'efface devant la jouissance d'un petit domaine. Il en est si bien ainsi que la volonté entre désormais plus que le besoin dans ces déplacemens. La spéculation s'en est mêlée; il y a des compagnies pour aplanir les voies, opérer les transports à prix réduits, préparer les lots sur lesquels les colons se dirigeront dès l'arrivée avec la moindre dépense de temps et d'argent, consentir au besoin, pour les plus solvables, à des avances qui seront remboursées sur les premiers produits. C'est là un des signes des temps; ce qui au début du siècle eût passé pour une véritable entreprise est devenu la chose du monde la plus naturelle; on s'en tire sans beaucoup d'émotion. Malthus aurait donc un écoulement tout indiqué pour ces êtres qu'il aimait mieux supprimer que vouer à la misère. Les voyant pourvus, peut-être se fût-il désisté de ses rigueurs, et ce serait tout bénéfice pour ces fortes races saxonnes, qu'en fait de descendance il eût volontiers réduites à la portion congrue, et qui n'en sont pas moins les meilleurs instructeurs que l'on connaisse pour les peuples retardataires.

Voilà où en est la doctrine économique au sujet du problème ou du principe de la population; mais est-ce vraiment un point de doctrine? Les traités l'affirment, et pourtant le doute est permis aussi bien que pour la rente du sol. Le moindre tort de ces hors-d'œuvre, de ces thèses d'école, c'est de manquer de sanction. Il n'en est pas de même des questions de tarifs et de liberté commerciale : on est ici en pleine économie politique, et on le sent à l'agitation que soulèvent les débats de cette nature.

III.

Jusqu'en 1842, on l'a vu, il n'y avait eu dans les congrès américains que des escarmouches insignifiantes au sujet des tarifs. Introduite et maintenue par le bon sens populaire, la liberté du commerce paraissait tellement identifiée au bien-être du pays qu'on eût été mal venu à en troubler l'exercice. Dans ces termes, les droits de douane ne pouvaient être une charge bien lourde et encore moins un sé-

rieux empêchement dans les échanges avec les pays étrangers. La règle en ces matières était la réciprocité; si l'on ne pouvait l'obtenir, on se contentait du traitement de la nation la plus favorisée. En cas de doute, c'est du côté de la tolérance qu'on penchait. Il était admis qu'il y a bénéfice à tenir les portes ouvertes même pour ceux qui ferment les leurs, et que dans un marché de ce genre l'une des parties ne perd pas nécessairement ce que l'autre gagne. Toutes deux au contraire doivent le plus fréquemment y trouver profit. Les faits prouvaient d'ailleurs ce qu'avait à la fois d'habile et de généreux cette manière de se conduire. La confédération américaine lui devait la plus merveilleuse fortune dont le monde moderne ait été témoin. Dans le cours d'un demi-siècle, quelques colonies insurgées étaient parvenues à former une puissance d'un tel ordre que les plus anciennes et les plus fières ne l'envisageaient ni sans inquiétude ni sans envie. Par le seul concours du génie privé, cette puissance avait rallié sous son pavillon des flottes marchandes qui tenaient le second rang sur les mers et touchaient au premier; elle avait compris dans ses domaines les grands fleuves et les grands lacs, semé le désert de villes, étendu ses cultures sur des espaces presque sans bornes, tout cela avec un bien mince budget et une administration imperceptible. Sur quoi s'était-elle donc appuyée? Sur un levier aussi simple qu'énergique, la libre et pleine action de l'homme, l'activité individuelle livrée à tout son essor avec la seule responsabilité pour contre-poids.

Quand la guerre des tarifs commença, le pays, mené par de si vigoureux mobiles, était au fort de cette veine de succès; ce qui s'y est ajouté depuis n'est que la conséquence d'une impulsion acquise. On ne prévoyait alors ni les pactes avec le privilége, ni les démentis donnés à la liberté; il ne semblait pas que cette population sensée pût se prêter à de telles inconséquences. Elle y a été pourtant conduite, et Dieu sait au moyen de quels argumens; on n'en saurait imaginer de plus pauvres et de plus vains. Ce fut surtout de Philadelphie qu'ils sortirent; l'Allemand List s'y trouvait de passage et venait en aide à M. Carey. Il s'agissait d'arracher aux pouvoirs publics un traitement de faveur pour les industries nationales. List ne s'y épargnait pas : agriculture, commerce, navigation, il mettait tout aux pieds de ses clientes. Suivant lui, il n'y a de richesse que dans la production, et le principal souci d'un état doit être d'en développer les foyers par les moyens dont il dispose. Si ce développement a lieu d'une manière naturelle, tant mieux; mais, s'il faut pour cela recourir à des combinaisons artificielles, élévation des tarifs, exclusion des similaires étrangers, l'intérêt de la communauté est d'adopter cette marche sans hésitation et sans crainte.

La richesse acquise par la production est sur le premier plan, la richesse acquise par l'échange ne peut venir qu'en seconde ligne. Plus un pays a de forces productives, plus il est placé haut dans l'échelle de l'aisance; ce sont au moins des forces propres et que rien ne peut lui enlever. Une fois créées, n'importe par quelles voies, elles deviennent partie du fonds commun, participent de la solidité du sol, et sont pour ainsi dire indestructibles. Tel était l'argument de List, et plus tard M. Carey, en se l'appropriant, y ajoutait cette hérésie, au moins singulière chez un républicain, qu'il n'y a ici-bas de solidité que dans les sociétés fortement protégées.

Est-il nécessaire de démontrer la vanité de cette défense des industries? La conséquence serait que les tarifs, même quand ils sont exagérés, sont un instrument de fortune aussi bien pour l'état que pour l'individu, et qu'à ce titre et pour multiplier les heureux on n'en saurait trop user. Sous une apparence de logique, il n'y a rien là dedans qui soutienne l'examen; c'est simplement une équivoque. Les avocats du tarif prenaient évidemment le mot de production dans un sens restreint, et prétendaient donner à de certaines productions le pas sur les autres. La raison et la science n'admettent pas ces régimes d'exception. Toutes les productions se valent et arrivent sur le marché à titre égal; elles concourent toutes à la richesse d'un pays sans distinction d'origine. Si elles diffèrent, c'est par les services qu'elles rendent et le prix qu'on y met. Le véritable titre de la production, le seul qui la recommande, est non pas d'être nationale, mais d'être économique et de défrayer plus de besoins à moins de frais. Une production coûteuse est moins une richesse qu'une charge; elle ne subsiste qu'aux dépens d'autres productions qui naîtraient sous l'empire du droit commun plus naturellement et par conséquent plus utilement. Si l'on examinait toutes celles qui vivent d'artifice, on verrait que sous le couvert d'avantages hypothétiques elles aboutissent à des dommages réels. Moins elles ont en elles-mêmes de raisons d'être, plus il faut qu'elles en empruntent ailleurs. La vraie mesure en cela, c'est encore la liberté, qui laisse les forces où elles sont, ne prend pas aux uns pour donner aux autres, n'intervient dans les inégalités naturelles que comme aiguillon, et ne distribue pas la richesse au détriment et au mépris de la justice.

Si le tarif qui devait consacrer le privilége des industries n'avait suscité que de pareils champions, il est probable qu'il eût vainement frappé aux portes de l'enceinte législative; mais il y était porté par des bras plus fermes et plus directement intéressés. Le tarif en effet était le prélude de cette rupture qui allait partager en deux tronçons la démocratie américaine, jeter le sud dans un

camp, le nord dans l'autre, faire de celui-ci un vainqueur, de celui-là un vaincu : non pas qu'entre le tarif et le dùel pour l'esclavage la connexion soit de tout point exacte, le répéter serait calomnier l'acte le plus noble que notre siècle ait vu s'accomplir pour le grand soulagement de la conscience humaine; mais, cette réserve faite, il n'en demeure pas moins constant que le parti du tarif ne désarme pas sur ce chef, et entend exploiter jusqu'au bout ce fruit de sa victoire. Avec quelle âpreté et quel esprit de suite, les débats législatifs sont là pour l'attester! Débonnaire à l'origine et procédant par intermittences, l'exaction prend peu à peu un caractère intolérable et permanent. Il suffit pour s'en convaincre de rapprocher le point de départ du point d'arrivée. Dans les commencemens de l'Union, le tarif des douanes n'était guère qu'un octroi de mer donnant des recettes insignifiantes; le peuple qui venait de se soulever pour des taxes n'avait guère le goût de se taxer lourdement de ses mains. En 1816 seulement, la charge prit quelque gravité; la guerre avec l'Angleterre avait endetté le trésor, il fallait y pourvoir. Dix années y suffirent; dès 1828, la dette était presque éteinte. Quel parti allait-on prendre? On avait frappé de droits divers articles, les tissus de soie et de laine notamment. Fallait-il abolir ces droits ou les maintenir? Les défenseurs du commerce libre opinaient pour l'abolition, les partisans des industries protégées penchaient pour le maintien; la question cette fois resta indécise, elle ne fut reprise que dans le tarif de 1832, qui mit en présence pendant deux sessions les intérêts souvent contradictoires des divers états. Les esprits s'y échauffèrent tellement que la Caroline du sud alla jusqu'à la menace d'une séparation, et ne s'en désista qu'à la suite d'un compromis signé sous l'influence d'Henry Clay. Il y était dit que tout droit de douane qui dépasserait 20 pour 100 de la valeur serait diminué d'année en année de manière à être réduit à ce taux, désormais reconnu comme limite de rigueur. Il était bien entendu d'ailleurs que ces droits auraient seulement pour objet de se procurer le revenu nécessaire à une administration économique du gouvernement : c'était exclure toute apparence de privilége.

Dans ces termes, il y eut un répit de dix ans; Jackson y tenait la main, et Van Buren, qui lui succéda, n'osa point, quoiqu'homme du nord, répudier un legs si laborieusement constitué. Tout au plus prêta-t-il une complicité sournoise aux embarras qu'allait rencontrer la présidence de John Tyler. Ce dernier eut en effet, entre 1842 et 1843, une rude partie à jouer : les états du nord s'étaient remis résolûment en campagne. Le tarif, comme ils le comprenaient, ne devait plus être seulement une source de revenu, il devait désormais agir comme moyen de protection et couvrir les industries

naissantes de la république. Les meneurs professaient une théorie bien connue en Europe, la théorie des échanges sans équivalens, qui leur eût permis d'écouler leurs cotons, leurs céréales, leur riz, leur pétrole et leur tabac sans recevoir en retour des tissus, des vins, des outils, des objets de mode provenant d'outre-mer. Les débats furent longs et vifs, si vifs et poussés si loin qu'à diverses reprises la diplomatie dut intervenir. Non-seulement le compromis de 1832 s'en allait par lambeaux, mais d'article en article on marchait à un interdit presque universel. La résistance du président tempéra seule ces ardeurs; deux fois il refusa sa sanction, et bon gré mal gré un arrangement intervint. L'aggravation des droits y demeura malgré tout considérable; dans plusieurs cas, le droit au poids était substitué au droit sur la valeur, notamment pour les soieries, taxées à raison de 2 dollars 1/2 la livre. Les vins devaient payer 30 et 35 centimes par gallon, après avoir été portés à 1 fr. dans les premiers projets. En réalité, dix états de l'Union venaient de faire la loi à seize états, et avaient dicté au détriment de ces derniers, dupes ou complices, les conditions d'un tribut passablement onéreux.

Moitié fiscal, moitié protecteur, le tarif de 1842 ne subit pendant les quinze années suivantes que des remaniemens superficiels. On se contenta de loin en loin, sous la présidence de Plock par exemple, d'ouvrir quelques soupapes de sûreté quand l'activité des échanges périclitait, et qu'un droit voté comme élément de revenu manquait son objet en causant un vide trop marqué dans les recettes du trésor; besogne épineuse et qui consistait en ceci : ni trop ni trop peu de produits étrangers, une porte ni bien ouverte ni bien fermée. Aussi les effets de ce régime pesèrent-ils bientôt sur la fortune du pays; manquant de sécurité, les envois d'Europe se succédaient avec plus de circonspection sur un marché chaque jour plus envahi, et les retours se mesuraient naturellement sur les envois. Les ports du littoral voyaient leurs transactions décroître; dans les états de l'ouest et du sud, les débouchés manquaient aux cultures. Les choses en vinrent au point que, sous Buchanan, le congrès dut se déjuger de nouveau. Il y eut une détente dans les droits de douane, qui furent ramenés au taux réglementaire de 20 pour 100, avec beaucoup d'allégemens dans les formes. Ce fut l'œuvre du tarif de 1857, tarif éphémère, que la guerre civile anéantit, laissant le gouvernement fédéral aux prises avec les expédiens nés d'une lutte gigantesque. La paix faite, à quels principes réparateurs allait-on recourir? Était-ce à la liberté, qui avait toujours bien servi la république, ou aux restrictions, qui souvent avaient gêné son essor? C'est dans le sens des restrictions que l'on

a abondé, et avec quel emportement! Au lieu de 5 ou 10 pour 100, chiffre des premiers débuts, de 20 pour 100, taux réglementaire porté à 25 pour 100 dans les plus mauvais jours, le tout mitigé par certaines tolérances, on en est arrivé aujourd'hui à établir des droits de 50 et 55 pour 100 sur la plupart des tissus, et de 70 pour 100 sur les soieries, droits perçus très rigoureusement. En aucun temps, les matières premières n'avaient été imposées, et moins que d'autres celles qui proviennent du sol américain; l'immunité ici n'était pas seulement commandée par les principes, elle l'était encore par les intérêts de la colonisation rurale. Ce scrupule a cédé, on ne saurait dire devant quel goût de revanche; le coton avait été frappé naguère d'un droit de sortie, et, pour en obtenir le rappel, il n'a pas fallu moins qu'une longue clameur partie des états où végètent les nouveaux affranchis. Ainsi une épidémie de fiscalité sévit sur ce littoral, naguère si hospitalier, sans qu'on puisse dire où ses ravages s'arrêteront.

A quel sentiment obéit le parti républicain dans ces violences exercées sur le génie et la richesse de la nation? Ce serait une étude délicate et qui mettrait à nu quelques infirmités du cœur humain. La mauvaise humeur y joue visiblement un rôle. Ce que l'Amérique ne peut pas convertir en hostilités ouvertes, elle le traduit par des picoteries où elle ne craint pas de se blesser, pourvu qu'elle blesse autrui. Elle n'a pu s'accoutumer encore à la perte de cette marine commerciale qui faisait son orgueil, et que deux ou trois corsaires ont balayée de la surface des mers sans qu'elle pût lui prêter main-forte. Sa rancune s'en prend à l'Europe, et voudrait donner une consistance quelconque à cette responsabilité. De là des actes diplomatiques et des procès civils, de là aussi ces tarifs constamment surélevés, qui ferment l'accès des marchés américains quand ils ne les jonchent pas de ruines. C'est de propos délibéré qu'on agit ainsi, le parti républicain ne s'en cache pas, et M. Carey le déclare formellement. Il s'indigne qu'il existe dans l'étroit espace qu'occupe le royaume-uni un tel foyer d'industrie que toutes les nations du globe soient contraintes de lui payer tribut; il voudrait en affranchir l'Amérique, et convie les manufactures régnicoles à s'associer dans un vaillant effort à cet acte de délivrance. Pour cela, il suffirait de s'emparer, à l'aide des tarifs, de la jouissance exclusive des débouchés nationaux. A la bonne heure, voilà au moins un mot significatif; c'est montrer, comme on dit en langage familier, le bout de l'oreille. Malheureusement le produit de ces tarifs est aliéné déjà; il a une destination, l'amortissement de la dette, que le gouvernement fédéral semble vouloir conduire à fin coûte que coûte et avec une précipitation maladive. Dès lors il s'agit non plus d'exclure,

mais de rançonner les produits étrangers, afin d'en tirer une sorte de contribution de guerre. Que faire donc? L'alternative est embarrassante. Si l'on paie la dette avec l'argent qui provient des tarifs, voilà les manufactures nationales privées de débouchés; si au contraire les manufactures voient leurs débouchés grandir à l'abri des tarifs, c'est le paiement de la dette qui va demeurer en souffrance : le tribut échappe à l'état pour passer à des particuliers, ce qui n'est pas d'une bonne économie financière. Dans tous les cas, les échanges surmenés se refuseront à l'exaction, et peu à peu déserteront le marché américain.

Flotter au hasard et en plein empirisme, c'est s'exposer à des déconvenues de ce genre. Il y a pour une nation des momens de vertige où il lui arrive de déserter les principes qui ont contribué à sa grandeur. Les revanches ne se font pas attendre, et déjà les États-Unis en sont à voir ce qu'il en coûte de poursuivre à travers de continuels soubresauts une économie politique d'aventure. Une crise comme jamais la confédération n'en éprouva sévit depuis plusieurs mois sur toutes les branches de la production, et menace de tarir les sources de la richesse publique. On a voulu tenir rigueur à l'Europe, et il se trouve que, sans compensation d'aucune sorte, l'Amérique a perdu la portion d'activité que l'Europe lui communiquait : tout s'en ressent, la navigation, le commerce, le crédit, l'industrie elle-même, qu'on voulait favoriser aux dépens des autres formes du travail. De là un mécontentement qui gagne de proche en proche et durera tant que le pays ne sera pas rentré dans sa tradition la plus généreuse. On se demande de tous côtés si le traitement héroïque inspiré par les nécessités de la guerre doit persister jusqu'à l'exagération quand le retour de la paix a cessé d'en justifier l'emploi. Le procès s'instruit, justice sera faite, dût-on sacrifier le parti qui, après beaucoup de services rendus, s'obstine dans des voies ruineuses et condamnées par l'expérience. Il est question déjà d'une campagne contre les tarifs où entreraient des économistes autorisés, entre autres M. Dudley Field. Cette exécution serait d'autant plus opportune que l'exemple de l'Amérique tourne ici quelques têtes dont huit ans de liberté commerciale n'ont pas encore guéri les préventions.

LOUIS REYBAUD.

LA

SCIENCE DES RELIGIONS

SA MÉTHODE ET SES LIMITES.

III.

L'UNITÉ DES RELIGIONS (1).

Toutes les études qui portent sur des matières religieuses tendent aujourd'hui de près ou de loin vers la solution d'un problème unique dont on ne se fait pas toujours une idée juste ni précise, mais qui n'en est pas moins en quelque sorte à l'extrémité de toutes les recherches. Les travaux de pure archéologie, comme ceux de M. Kuhn, de M. Preller, de M. de Rossi, fournissent des matériaux à l'édifice de la science aussi bien que les écrits d'un caractère plus théorique, tels que ceux de MM. de Bunsen, de MM. Ewald, Nicolas ou de Pressensé. L'esprit qui anime la plupart des œuvres de ce genre les rattache à des écoles, à des opinions ou même quelquefois à des sectes différentes; mais à côté des doctrines plus ou moins exclusives ou limitées de beaucoup d'auteurs il se forme dans le public un ensemble d'idées exemptes de passion ou de préjugé, idées qui résument les découvertes des savans, prennent de leurs livres ce qu'il y a de vraiment durable, et constituent peu à peu cette unité qu'on appelle la science. C'est sur cet ensemble

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1864.

d'idées que nous appelons l'attention des lecteurs de la *Revue*, en leur faisant observer qu'il résulte d'une masse déjà très grande de travaux d'érudition dont le nombre va croissant de jour en jour. Ces travaux se rapportent à des sujets de nature fort différente : les uns appartiennent à l'histoire, d'autres à la linguistique, d'autres à l'archéologie, à la science même ou à l'art. En effet, les idées religieuses d'un peuple marquent comme d'un sceau presque tous les produits de sa civilisation, et l'empreinte qui en reste varie elle-même suivant les périodes et les crises qu'il a traversées. Nous, qui venons à la fin des temps, nous avons sous les yeux la multitude innombrable de débris dont le séjour de l'homme et son histoire sont jonchés, débris de livres,— débris de monumens, de traditions, de langues, de rites sacrés et d'institutions, que nous reconstituons en idée comme un anatomiste refait avec quelques os un animal entier, ou comme un architecte habile restaure sur le papier un temple dont il a mesuré les restes. La variété infinie des ruines qu'ont laissées après elles les religions a déjà suscité en Europe un nombre de travaux dont on ne se fait qu'une imparfaite idée. Pris à part, ils semblent se perdre de plus en plus dans les détails des faits; rapprochés, ils s'éclairent entre eux, se complètent les uns les autres, et tendent à former cet ensemble d'où peut sortir enfin la notion fondamentale de la science et avec elle la solution du problème. Nous allons essayer d'exposer ici cette notion première, telle qu'elle résulte, non d'hypothèses plus ou moins ingénieuses, comme on en faisait au siècle dernier, mais des faits positifs que l'érudition contemporaine a constatés. Nous pensons qu'une fois mise en lumière cette idée, qui a jusqu'à ce jour animé toutes les grandes religions, pourra servir à son tour de point de départ pour des recherches nouvelles et de guide pour ceux qui voudront les réaliser.

I.

L'examen séparé d'une religion prise au hasard nous la montre s'isolant de toutes les autres et affirmant son autochthonie ou tout au moins son originalité. Cette affirmation est le plus souvent absolue. Quelquefois cependant une religion consent à se rattacher à une religion antérieure; mais ce n'est que sous certaines conditions et même à titre onéreux. Ces conditions sont telles que la religion qui a précédé n'est plus considérée que comme une préparation et un travail de déblaiement destiné à nettoyer le sol où doit s'élever l'édifice définitif. Ainsi la religion chrétienne ne se considère pas comme issue du judaïsme, mais elle regarde l'ancienne

loi comme une figure et comme une préparation de la loi nouvelle. A son tour le Coran adopte Jésus comme un prophète inspiré du ciel; mais en même temps la doctrine de l'Évangile n'est pour lui qu'une ébauche imparfaite de celle dont le prophète devait être le véritable promulgateur. Une fois promulgué, l'islam n'a plus besoin du christianisme, qui lui devient au contraire un obstacle; de même, la doctrine chrétienne une fois annoncée, le judaïsme n'était plus pour elle qu'une puissance hostile dont il fallait se séparer et s'affranchir. Les conditions sous lesquelles ces grandes religions semblent consentir à se rattacher les unes aux autres sont donc telles qu'elles rompent entre elles toute parenté et prêtent à chacune d'elles une originalité en apparence presque absolue.

Quand on va plus loin vers le passé ou vers l'Orient, la prétention des vieilles religions à l'indépendance est plus positive encore. On ne saurait considérer comme une croyance populaire de la Grèce ancienne que les dieux fussent venus d'Égypte dans ce pays; c'est une opinion d'Hérodote et rien de plus. Cette opinion personnelle de l'historien n'a pas plus de valeur que celle des linguistes d'autrefois, qui faisaient venir toutes les langues de l'hébreu, sous prétexte que Dieu, en nommant les objets à Adam dans le paradis terrestre, les avait désignés par des noms hébraïques; aujourd'hui l'on sait comment les langues se sont formées, et que celle des Juifs est une des plus récentes. On sait aussi que leur Adam et son paradis sont des mythes venus chez eux du dehors et empruntés à des peuples qui ne parlaient pas même hébreu. L'opinion d'Hérodote est tombée de la même manière : des recherches si multipliées de l'archéologie il résulte que les cultes grecs étaient locaux et indépendans les uns des autres, qu'ils ne conservaient point le souvenir d'une origine étrangère et que dans chaque lieu on racontait une légende établissant l'autochthonie de la religion qu'on y pratiquait. Le plus loin que l'on remontât, c'était la Crète ou la Thrace, qui avaient été en effet deux centres de rayonnement ou de diffusion pour les cultes des Pélasges et des Hellènes; mais personne ne disait que ces cultes fussent venus de la Haute-Asie s'établir dans la Thrace ou dans la grande île des Cariens. Au contraire on racontait comment Jupiter avait été nourri dans l'île de Crète, et cet Orphée que la science moderne a reconnu dans un personnage du Vêda, on le faisait naître dans un pays européen et partir de là avec les Argonautes pour la conquête de la Toison d'or. Chaque divinité grecque était regardée comme la fondatrice de son propre culte, Junon à Argos, Apollon à Delphes et à Délos, Neptune et Pallas à Athènes, et ainsi des autres.

Chez les Perses, la religion était attribuée à Dieu comme à son

auteur. Ce « principe de la vie et de la science » qu'ils appelaient Ahura-Mazda, mot dont les Persans modernes ont fait Ormuzd, avait lui-même dicté à son fidèle serviteur Zoroastre les formules sacrées sur lesquelles devaient porter la religion et la civilisation du monde. Plus tard, quand les Perses se trouvèrent en contact d'une part avec les Indiens, de l'autre avec les Grecs, ils ne virent dans les religions des uns et des autres que des cultes étrangers et hostiles. Les Grecs leur parurent des barbares livrés à une odieuse idolâtrie, la vieille Égypte fut jugée de même par Cambyse; quant aux Indiens, l'Avesta témoigne que les Perses jugèrent sacrilége cette nation qui avait pris pour ses dieux les êtres qu'eux-mêmes appelaient des démons, et qui avait plongé aux enfers ces *ahuras* (1) qui pour eux étaient les formes suprêmes de la divinité. Les Perses lancèrent donc de toutes parts leurs bataillons contre les impies, coururent renverser les idoles et brûler les temples partout où la politique de Darius et la fureur de Xerxès les conduisirent.

Quant aux brâhmanes, leur plus antique monument est le Vêda; la vérité leur a été enseignée par Manou, à qui Dieu lui-même l'avait révélée. Ils pensaient n'avoir rien emprunté à personne, et ils n'ont aperçu entre leur religion et celles des peuples de l'Occident aucun lien de parenté. Ils savaient en effet qu'elle s'était développée régulièrement sur le sol de l'Inde avant qu'aucune influence étrangère eût pú la changer; leurs livres et leurs traditions la leur montraient se dégageant du Vêda par le travail assidu de leurs ancêtres, soit dans la solitude des forêts, soit dans les colléges des pontifes. Sur ce point, il ne pouvait y avoir pour eux, non plus que pour nous du reste, aucun doute sérieux à élever; mais comment la source de la tradition s'était-elle enfermée dans le Vêda? D'où venait ce Vêda? Qui y avait mis cette doctrine antique que les brahmanes en faisaient découler « comme d'un réservoir à mille canaux? » La réponse est toujours la même : Brahmâ était celui qui avait composé le Vêda; les chantres humains qui l'avaient récité devant l'autel n'avaient été que « les bouches » dont il s'était servi pour le faire entendre aux Aryas; en réalité Brahmâ était « le poète, l'objet de la théologie, la théologie elle-même et le théologien. » Nulle part la révélation divine et l'originalité absolue d'une religion n'ont été énoncés en termes aussi formels qu'elles l'ont été chez les brâhmanes.

(1) En Perse, on donnait le nom d'*ahura* non-seulement à Ormuzd, mais aussi à tous les autres amschaspands ou esprits purs et même aux puissances d'un ordre inférieur. Ce mot vient de *ahu*, la vie, et de la terminaison d'adjectif *ra;* il signifie *qui a* ou *qui donne la vie*, celui qui est un principe de vie pour soi-même et pour les autres. C'est le mot védique *asura;* les *asuras* sont devenus les diables cornus chez les Indiens.

Le christianisme est à cet égard moins affirmatif. Quoiqu'il se rattache uniquement à la prédication de Jésus et que pour les chrétiens le Christ soit fils de Dieu et Dieu lui-même, une parenté tout humaine l'unit dans la tradition évangélique à la famille de David, non-seulement par le charpentier son père, mais aussi par sa mère Maria. Seulement ce n'est point cette parenté qui fait de lui un christ, titre déjà donné à Cyrus, et qui lui transmet son autorité comme fondateur de religion, c'est uniquement sa procession divine, laquelle est immédiate, absolue, et ne souffre avant elle à aucun degré la génération humaine. C'est cette divinité du Maître qui rompt toute alliance entre sa doctrine et celles des Juifs ou des autres nations, car il devient par là impossible qu'un homme se considère comme chrétien s'il ne croit pas à la divinité du Christ, et il est impossible d'y croire et d'être en même temps d'une autre religion. L'abîme qui sépare le christianisme des autres cultes est donc infranchissable.

Ce point étant établi, cette originalité à peu près absolue que s'attribuent toutes les religions anciennes et modernes étant constatée, la question inverse se pose d'elle-même. C'est une des premières et des plus simples règles de la critique et en général des sciences d'observation qu'il faut renverser les problèmes et renouveler les expériences dans des conditions opposées. Ainsi, tandis que les religions affirment leur propre originalité, les recherches scientifiques poursuivies sans parti pris d'avance et avec la seule pensée de découvrir les lois de la nature font que l'homme d'étude se demande à lui-même s'il n'y a eu en effet aucune filiation réelle entre les religions. Or les travaux de tout genre accomplis sur cette matière durant le siècle où nous sommes ont abouti pour elles toutes à une affirmation contraire à la leur. Les faits constatés sont aujourd'hui si nombreux et tellement d'accord entre eux que toute illusion à cet égard est scientifiquement impossible. Les religions ont procédé les unes des autres. Non-seulement les formes du culte ne sont originales chez aucune d'elles, non-seulement les symboles ont passé des unes aux autres et l'appareil extérieur dont elles se sont servies s'est transmis à travers les siècles ne subissant que des altérations superficielles, mais encore la doctrine mystique ou, si l'on veut, métaphysique qui se cache sous ces voiles, ce que nous pouvons appeler l'élément divin des religions est demeuré le même depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, animant tour à tour ces figures symboliques, ces rites et ces formules qui en sont l'élément sensible.

Il est aujourd'hui démontré que les cultes si variés de l'ancienne Grèce sont pour la plupart, sinon tous, originaires de l'Asie. Com-

ment sont-ils arrivés sur le continent de l'Europe? quels chemins ont-ils suivis? C'est là une question importante, mais secondaire, qui n'est point encore résolue, bien qu'il soit déjà visible que la Crète, les îles de l'Archipel et les pays au nord de la Grèce ont été comme trois routes qui ont conduit les dieux sur la terre des Hellènes. Quoi qu'il en soit, il n'est pas un savant aujourd'hui qui n'affirme que la distinction toute récente encore faite par l'archéologie entre les dieux des Pélasges et ceux des Héllènes est illusoire et ne répond pas à deux périodes que l'on puisse historiquement séparer. Chaque année qui s'écoule voit quelqu'un de ces dieux rattaché à son origine par des liens qu'il n'est plus possible de méconnaître. Cette origine n'est pas égyptienne, elle est asiatique, et en Asie ce n'est ni chez les Sémites, ni même chez les Indo-Perses qu'on la trouve, c'est dans un centre plus antique, primitivement occupé par la race aryenne, et d'où les Perses, les Indiens et les Grecs sont également venus.

De ce même centre sont parties, soit à deux époques différentes, mais peu écartées, soit peut-être en même temps, les religions de la Perse et de l'Inde. Cette origine commune des deux grands systèmes religieux de l'Asie a été mise en lumière par les travaux des orientalistes et des critiques de nos jours. Non-seulement les analogies les plus frappantes existent entre les doctrines et les symboles les plus anciens de l'Avesta et du Vêda, mais le premier de ces deux livres sacrés a conservé le souvenir de l'origine septentrionale du mazdéisme persan. De plus, il est possible de reconnaître en lui un recueil d'écrits appartenant à des époques différentes, et l'étude des fragmens les plus anciens montre une identité presque complète entre les doctrines religieuses qu'ils renferment et celles qui sont contenues dans le Vêda. Cependant il n'y a aucune raison de penser que la doctrine attribuée à Zoroastre tire son origine de ce dernier; il faut donc admettre que l'un et l'autre sont issus d'une source commune. Cette source, l'Avesta la nomme et en donne la situation géographique (1). Les hymnes du Vêda n'en parlent pas ou n'y font que des allusions équivoques; mais les commentaires du Vêda, qui sont eux-mêmes d'une époque reculée et en langue vêdique, sont plus explicites et nous montrent les populations aryennes de l'Inde venant du nord-est avec leurs croyances et leurs dieux. Ces dieux sont ceux-là mêmes que l'on retrouve dans le livre de Zoroastre, et la notion métaphysique qui anime ces figures est aussi la même. Plus la science pénètre ces matières encore nouvelles, plus la commune origine du parsisme et du brahmanisme se mani-

(1) Il la place aux pays de Çugda et Bâgdhi, qui sont la Sogdiane et la Bactriane.

feste clairement. Au point où l'on est parvenu aujourd'hui, le doute à cet égard a totalement disparu.

Le lecteur ne doit pas non plus oublier que plus on avance dans l'étude des vieilles religions germaniques et scandinaves et des traditions populaires encore répandues sur toute la surface de l'Europe, plus on voit apparaître les liens qui les rattachent à l'Asie. Les religions qui se sont succédé dans les contrées occidentales n'ont pas fait disparaître ces légendes de la race aryenne. On en a découvert un grand nombre en Allemagne; il en existe en France qu'il serait temps de rassembler. Il est même probable que toutes les grandes montagnes de notre continent en ont conservé dans leurs gorges profondes avec des débris des anciennes langues, et qu'il serait possible encore de les recueillir. La Grèce aussi, malgré la longue durée des cultes païens et l'énergie de ses croyances chrétiennes, garde et redit dans ses chants populaires des légendes qui remontent peut-être au-delà des temps helléniques, et se rapportent selon toute apparence aux premières migrations aryennes venues d'Asie (1). Les montagnes qui coupent l'Europe de l'est à l'ouest paraissent en conserver des plus curieuses et des plus significatives (2). Il serait utile de les réunir en un seul corps, comme les archéologues réunissent des médailles ou des inscriptions. On aurait à la surface du monde actuel un ensemble de points de repère et de jalons qui permettrait de tracer la carte des plus antiques migrations aryennes et de suivre la marche de nos idées religieuses depuis leur berceau. Quoi qu'il en doive être, il n'est plus douteux aujourd'hui que cette diffusion s'est produite à une époque reculée, et que tous ces vieux cultes appartiennent, aussi bien que ceux de la Grèce, de l'Italie, de la Perse et de l'Inde, à un même système ou plutôt à une même unité primordiale.

Les doctrines judaïques, laissées à part jusqu'à nos jours, semblaient appartenir à un autre ordre d'idées et de faits. Les savans qui s'occupaient des choses de l'Asie trouvaient dans l'Inde et dans la Perse une matière assez abondante pour absorber tout leur temps

(1) Telle est, par exemple, la légende de Charos dont le nom (qui doit se prononcer Caros) paraît si souvent dans les chants populaires de la Grèce. Ce Charos est le dieu de la mort; on l'a confondu et on le confond encore avec Charon, que presque aucun de ses traits ne rappelle, tandis qu'ils rappellent presque tous le Kâla des Indiens. Si l'identité de Charos et de Kâla est réelle, la légende grecque doit remonter à la plus haute antiquité.

(2) Si la découverte de chants orphiques dans l'Hémus, annoncée par M. Verkovitch, se confirme, elle aura la plus grande valeur, puisque ce chant ne constaterait pas seulement l'existence de la légende d'Orphée aux lieux où les Grecs plaçaient son histoire, mais donnerait un spécimen d'une langue aryenne antérieure à la langue grecque et conservée dans les montagnes de la Thrace.

et toutes les forces de leur esprit. Il en était de même des personnes livrées à l'étude des livres et des traditions sémitiques. De plus, le système des langues sémitiques est si différent de celui des langues aryennes, qu'une même personne pouvait difficilement acquérir la connaissance approfondie des unes et des autres. Aujourd'hui les conditions de l'étude sont plus heureuses : les plus importantes œuvres de ces deux séries ont été traduites et commentées. Nous avons entre les mains des grammaires et des dictionnaires de presque toutes les langues. L'étude de l'une facilite celle des autres; de sorte qu'un homme connaissant quatre ou cinq langues aryennes peut en apprendre autant d'autres en fort peu de temps. Ces livres, qui sont comme les outils et les instrumens anatomiques de l'érudition, donnent aux travaux de ce genre autant de facilité, de promptitude et de précision qu'en donnent les machines perfectionnées aux produits de notre industrie européenne. On a donc pu de nos jours entreprendre sur les livres hébraïques les mêmes recherches que l'on réalisait avec bonheur sur les traditions des peuples aryens. De ces travaux de la critique, il résulte manifestement que le judaïsme ne doit plus prétendre à l'originalité. Non-seulement toute la première période des traditions juives est regardée comme un ensemble de mythes dont on peut chercher la signification, mais la seconde période, qui s'étend de Moïse à David, n'a pas un caractère purement historique et présente un mélange de faits réels et de légendes héroïques d'un caractère idéal. On arrive ainsi à distinguer dans les livres hébreux les deux périodes qui se trouvent au commencement de tous les anciens peuples, l'une simplement mythologique, l'autre héroïque. Quant à la doctrine religieuse contenue dans les livres antérieurs à la captivité de Babylone, outre qu'elle se réduit à peu de chose, elle porte les traces les plus manifestes d'une importation étrangère. Cette même influence s'est exercée puissamment pendant la durée de la captivité, elle a continué d'agir après le retour des Juifs dans leur pays; toutefois elle n'a jamais été pleinement acceptée par eux. Représentée au sein de la société israélite par une minorité supérieure en intelligence, mais faible par le nombre, elle a soutenu jusqu'à l'époque de Jésus une lutte dont les livres de la Bible retracent les émouvantes péripéties. Prise en elle-même, étudiée sans prévention, elle apparaît non-seulement comme un emprunt fait à l'Asie centrale et particulièrement au mazdéisme, mais comme un emprunt incomplet fait aux Aryens par un peuple de race étrangère, par un peuple qui n'était pas de nature à recevoir toute la doctrine et à la conserver dans sa pureté primitive.

Reste la religion chrétienne, religion récente en apparence et

qui ne semble dater que de dix-huit siècles. C'est de toutes les religions celle dont les vraies origines peuvent être le plus facilement et le plus sûrement reconnues. Quoique son premier siècle ne nous ait laissé que peu de livres et qu'elle-même n'ait eu pendant de longues années qu'une existence sociale mystérieuse et péniblement soutenue, nous avons trois sources de documens tels que n'en a laissé aucune des religions de l'antiquité : ce sont les rituels, les dogmes écrits ou discutés et les monumens figurés, dont les catacombes de Rome offrent à elles seules une collection presque inépuisable. Jusqu'à présent les dogmes chrétiens sont la seule de ces trois choses dont la science ait tenté d'établir l'origine. Quant aux rites, nous ne sachons pas qu'ils aient fait l'objet d'aucune étude ayant un caractère scientifique. Enfin l'archéologie chrétienne n'a guère remonté jusqu'à présent au-delà des premiers temps du christianisme, de sorte que l'origine de presque tous les symboles figurés est encore à trouver. Toutefois il est bon de remarquer que les rites et les symboles ne sont jamais que l'expression sensible de la doctrine, et que par conséquent ils cheminent avec elle à la surface de la terre et partagent sa destinée. La doctrine nécessairement les précède, puisque sans elle ils n'auraient aucune signification, aucune valeur, aucune autorité, et sembleraient des chimères. Plus tard au contraire, il arrive que par l'enseignement les rites et les symboles se transmettent encore lorsque déjà la doctrine est oubliée, et qu'ils continuent de régner en vertu de la puissance mystique que la doctrine primitive leur avait communiquée. La grande question des origines s'applique donc principalement aux dogmes; quand l'origine des dogmes est découverte, on peut dire que celle des rites et des symboles est bien près de l'être. Or aujourd'hui l'on constate que les dogmes chrétiens existaient longtemps avant l'époque de Jésus, incomplétement ou en secret chez le peuple juif, pleinement et ostensiblement chez les Perses. On assiste aux tentatives qui furent faites successivement depuis le temps de Darius et de Xerxès pour introduire les dogmes aryens dans le monde hellénique, tentatives qui eurent lieu tour à tour dans la Grèce en pleine Athènes, puis en Égypte au temps des Ptolémées, et qui ne réussirent que quand l'équilibre des idées put être rompu au profit des croyances perses. Ce temps fut celui où parut en Judée le Maître qui fonda la religion du Christ.

Nous prions le lecteur de remarquer que dans ce qui précède la science ne fait point de polémique, et que nous exposons simplement les résultats les plus sûrs et les plus généraux de l'érudition. Ils ne blessent pas plus la religion chrétienne que les autres religions, puisque, loin de vouloir ôter à aucune d'elles les caractères qui lui

sont propres, la science a pour première condition de les constater. Les institutions qui règlent la marche de l'humanité sont ce qu'elles sont; l'homme de science, les prenant pour objet de son étude, s'efforce de les comprendre et d'en découvrir la loi. Il faut donc poser le problème général dans les termes où il se pose de lui-même. D'une part les religions ou, pour mieux dire, les hommes qui les ont adoptées, prétendent à l'originalité plus ou moins absolue des doctrines; de l'autre la science, c'est-à-dire les savans, parmi lesquels on compte des hommes d'une religion très éclairée, voient que les doctrines naissent les unes des autres ou plutôt qu'elles ne sont à elles toutes qu'une seule et même doctrine apparaissant sous des faces et dans des conditions toujours renouvelées. A moins de fermer les yeux au jour et de s'aveugler soi-même, on peut bien admettre qu'une science sincère puisse conduire à la vérité en ces matières plus sûrement que l'absence de toute recherche, et qu'une conclusion appuyée sur une bonne méthode et sur des faits reconnus soit préférable à une affirmation pure et simple.

Le problème religieux présentait donc cette alternative : les religions sont-elles l'œuvre immédiate, volontaire, réfléchie d'une puissance cachée qui les donne en présent aux hommes à certains momens de leur histoire, les produisant au jour comme des apparitions magiques et par des coups de théâtre inattendus, ou bien sont-elles les productions spontanées des forces ordinaires de la nature, qui, agissant à longues périodes, mais dans des conditions qu'il est possible de déterminer, se manifestent par des phases successives? Dans le premier cas, il n'y a aucune raison sérieuse d'attaquer une religion quelconque et de considérer l'une plutôt que l'autre comme une œuvre de l'esprit du mal. L'intolérance des religions entre elles devient condamnable à tous les points de vue, puisque les hommes sont tous également enfans de Dieu et qu'il est contraire aux plus simples et aux plus justes sentimens naturels qu'un père veuille le malheur de ses fils. Il faut dès lors admettre avec les plus intelligens brâhmanes de l'Inde que chaque religion est faite pour ceux qui la suivent, que toutes sont l'ouvrage d'un être bienfaisant, et qu'ainsi l'histoire de l'humanité, dans sa partie la plus profonde, procède par une suite de miracles divins. Dans l'autre cas, ces actions soudaines d'une puissance insaisissable disparaissent; Dieu cesse de refaire continuellement son œuvre ou de la réparer. Il est regardé non plus comme la cause efficiente, mais comme la cause formelle des religions; au lieu d'être l'ouvrier, il est le modèle; le véritable ouvrier, c'est l'homme : le même qui bâtit les temples, dresse les autels, institue les cérémonies, offre les sacrifices, compose les prières et les récite de sa bouche au mi-

lieu des peuples assemblés est aussi l'interprète de la pensée religieuse, le prophète qui l'annonce, l'intelligence qui la dévoile. Mais comme le savant qui découvre une loi de la nature n'en est pas pour cela l'auteur, de même l'homme, le prêtre qui donne la première expression d'un dogme ne fait qu'accorder son intelligence sur le type éternel de la pensée humaine, qui est Dieu. Cela fait, son idée va par le monde et y produit ce qu'elle peut produire jusqu'à ce que, sa vertu productrice étant épuisée, un principe nouveau et pris à la même source gagne à son tour les esprits et donne le jour à quelque culte nouveau. Les transitions sont insensibles : quand on serre de près ces questions, il est presque impossible de dire à quel moment une doctrine a commencé ; elle se prépare de loin et n'éclate jamais à l'improviste. Jean ne fut pas le seul précurseur du Christ ou, s'il le fut pour les Juifs qu'il baptisait, il ne le fut certainement pas pour les Grecs. Sans compter beaucoup d'Alexandrins et des sectes entières habitant l'Égypte, le stoïcisme, Platon, Socrate lui-même et ceux que de son temps on appelait orphiques, pythagoriciens ou baptiseurs, croyaient, enseignaient et pratiquaient des maximes venues du même point de l'Asie d'où vinrent aussi les doctrines évangéliques.

Ainsi, dans l'hypothèse que nous exposons et qui est celle de la science, les religions cheminent suivant des lois naturelles qu'un géomètre pourrait représenter par des courbes. Comme un être vivant qui naît d'un germe insaisissable, grandit peu à peu dans l'œuf maternel et ensuite dans sa liberté, touche à sa plus grande vigueur, puis voit sa puissance de vivre décroître par degrés et enfin retourne aux élémens d'où il est sorti, ou comme une vague de la mer qui de ride invisible devient flot, monte, soulève un grand navire, le renverse, le submerge, puis redescend et va se perdre dans le flot qui la suit, ainsi une religion nouvelle naît au sein d'un peuple sans qu'on la voie, c'est une société secrète, un mystère; bientôt elle se rend visible, subjugue les esprits, devient toute-puissante; plus tard elle décroît et voit la place qu'elle occupait envahie peu à peu par une idée nouvelle dans laquelle elle est enfin absorbée. Les courbes géométriques par lesquelles il est possible de représenter la marche des religions ne forment pas une ligne unique, continue et sinueuse, c'est une série de lignes dont chacune se croise avec celle qui la précède et avec celle qui la suit; mais la science démontre que toutes procèdent d'un fonds commun dont elles ne sont que les formes successives et passagères.

Nous dirons tout à l'heure en quoi consiste cet élément constant des religions. Observons seulement ici que le problème d'origine est le même pour toutes, et que, s'il peut être posé pour une re-

ligion moderne, il peut l'être dans les mêmes termes pour celle qui est venue la première dans l'ordre des temps. On n'a découvert aucune raison de penser que celle-ci ait été apportée sur terre par un coup inopiné d'une puissance suprême. Au contraire, toutes les recherches méthodiques faites de nos jours ont abouti par des chemins convergens vers un centre asiatique commun d'où les grandes religions au moins sont sorties. Un monument écrit plus antique que tous les autres est entre nos mains, qui tient de très près à ce centre et peut être considéré comme exprimant la pensée des hommes qui l'habitaient avant que les cultes de même nature eussent pris naissance ailleurs. Ce monument, c'est le Vêda. Les hymnes dont il est composé énoncent explicitement la doctrine fondamentale qui se perpétue à travers les siècles, et ils affirment en termes non ambigus que le culte, les symboles, les rites et enfin les dieux sont l'œuvre des hommes; ils racontent la manière dont chacun d'eux a été conçu, le but pour lequel il a été créé, la pensée qu'il représente, le phénomène physique ou moral auquel il correspond. Il est difficile devant des affirmations à la fois si claires et si sincères de croire que les auteurs de ces hymnes aient voulu faire illusion à ceux qui les écoutaient, puisque cette illusion eût tourné au détriment de leur puissance sacerdotale. D'ailleurs ces prêtres ne formaient point encore une caste ni même une corporation, c'étaient des pères de famille officiant devant un autel domestique et composant des chants pieux pour leur femme, leurs enfans et leurs serviteurs. Leur intérêt était de parler clairement et d'être compris, afin que les enfans, devenus à leur tour pères de famille et pontifes, pussent perpétuer la tradition sainte et apporter de semblables chants au festin sacré.

II.

Une même loi préside donc à la naissance, à l'accroissement et à la destruction de toutes les religions, et cette loi peut s'exprimer sous une forme géométrique. Nous n'avons pas à exposer par quelle méthode la science a été conduite à ces résultats, nous avons rendu compte de cette méthode ici même. Nous rappellerons seulement que c'est une méthode d'observation, la même qui s'applique dans toutes les sciences dont les objets sont réels. Seulement, parmi les faits religieux, les uns nous viennent du passé, les autres sont encore présens et peuvent être l'objet d'expériences. Les faits passés appartiennent à l'histoire, ils composent le domaine des religions déchues et la partie écoulée de celles qui existent. Comme ils sortent logiquement les uns des autres et ne sont

pour ainsi dire que les mêmes faits se transformant sans cesse selon les conditions dans lesquelles ils se trouvent, ce renouvellement des milieux les place précisément dans le cas où un phénomène physique est placé par les expérimentateurs, et il donne à l'analyse historique toute la solidité d'une méthode expérimentale. Quant aux faits présens, il est plus facile encore de les analyser et de les comparer entre eux : la connaissance qu'on en peut acquérir sert de point de départ à toute la série du passé. Toutefois, comme les faits religieux d'aujourd'hui sont les conséquences nécessaires de ceux d'hier, lesquels forment avec ceux qui les ont précédés un enchaînement non interrompu, les ténèbres qui couvrent les rituels, le symbolisme et même à beaucoup d'égards les dogmes présens ne se dissipent qu'à mesure qu'on remonte vers les formes antérieures et qu'on approche de l'origine. Voilà pourquoi nous avons beaucoup appris et nous pouvons espérer plus encore des études orientales; c'est la connaissance approfondie et toute récente de l'Orient qui nous fait pénétrer jusqu'aux origines des choses.

La linguistique est venue apporter à la méthode historique un appoint d'une utilité incontestable. Les noms et les termes usités dans les religions n'ont en effet aujourd'hui presque aucune signification étymologique dans les langues qui les emploient. Une personne qui ne sait pas le latin et un peu de grec ne comprend rien à la plupart des mots en usage dans le culte romain. Parmi ces mots, il n'en est presque pas qui viennent de l'hébreu, et pourtant il y en a un certain nombre qui ne sont ni grecs ni latins. D'où viennent-ils? — Les termes sacrés usités chez les Latins et les Grecs de l'antiquité sont presque tous dans le même cas : les noms des divinités grecques ne sont pas grecs, les noms des divinités latines ne sont pas latins. Il faut donc en chercher ailleurs l'étymologie. S'il ne s'agissait ici que d'une simple curiosité, on abandonnerait volontiers ces recherches aux loisirs de l'érudition; mais elles ont pris dans ces derniers temps une portée beaucoup plus grande. Ces mots en effet représentent des choses et des idées. Si ces idées et ces choses eussent été des productions spontanées des peuples chez qui elles se trouvent, ces peuples n'eussent pas été chercher au loin des termes pour les exprimer : ils l'eussent fait d'autant moins que les langues anciennes avaient une facilité merveilleuse pour créer des mots nouveaux. Les mots sont donc venus avec les choses et avec les idées qu'ils représentaient. D'où sont-ils venus? Quand on songe que pour l'antiquité ces mots d'origine étrangère composent presque tout le domaine de la langue sacrée, on conçoit quelles lumières une linguistique prudemment et méthodiquement pratiquée peut jeter sur les origines des religions. Or les voies par les-

quelles la force de la méthode l'a conduite aboutissent comme les recherches historiques à l'Asie centrale et au Vêda. C'est donc en cette contrée et dans ce livre que l'on doit principalement chercher les commencemens des rites, des symboles et des doctrines. Toutefois, si là même les termes sacrés se trouvaient être comme ailleurs étrangers à la langue commune, il est évident qu'il faudrait pousser la recherche plus loin et que la marche de la linguistique vers le passé n'aurait encore atteint qu'une étape reculée; mais il n'en est rien : ici les mots portent leur signification avec eux, les symboles sont expliqués, et l'on assiste à la naissance des rites et des doctrines. Il est donc impossible qu'une grande lumière ne sorte pas de l'étude des hymnes du Vêda pris comme centre de toutes les recherches relatives à l'histoire des religions.

Mais la linguistique et l'histoire appliquée aux choses religieuses, c'est-à-dire l'archéologie sacrée, sont des méthodes anatomiques, méthodes d'analyse et tout au plus de comparaison. Ainsi l'analyse philologique se préoccupe beaucoup des formes et très peu de la signification des mots. L'on voit en effet la signification des mots non-seulement changer avec la forme, mais de plus varier d'une époque à l'autre sans que la forme ait changé : le mot *charmant*, par exemple, n'a pas aujourd'hui la signification qu'il avait sous Louis XIII et même sous Louis XIV, et cela est vrai pour un grand nombre de mots. La littérature se préoccupe de ces changemens qui ont lieu surtout dans les idées; la linguistique au contraire cherche d'où est venu le mot *charmant*, qui est une forme dérivée de *charmer*, lequel vient lui-même de *charme*; or *charme* vient lettre pour lettre du latin *carmen* en vertu des lois parfaitement définies auxquelles la langue latine a été soumise quand elle est devenue le français. La même méthode d'analyse comparative s'appliquera au latin *carmen*, et l'on ne s'arrêtera que quand on aura retrouvé les premiers élémens, les monosyllabes primordiaux dont la réunion et les transformations successives ont engendré *carmen*. C'est là une science purement morphologique, tout à fait semblable à l'anatomie comparée des animaux et à la morphologie végétale. Il en est de même de l'archéologie et de l'histoire religieuse proprement dite : elles exposent les phases successives par lesquelles ont passé les rites, les symboles et même les doctrines, et, remontant vers le passé, nous montrent enfin les formes et les formules qui ont revêtu ces trois choses dans les plus anciens temps.

Les religions sont des organismes vivans. S'il en était autrement, il faudrait admettre sans restriction la célèbre formule *nomina numina*, regarder les conceptions religieuses comme des formes vides et les mythes comme des jeux de mots. Il deviendrait

alors inexplicable que des peuples entiers et souvent plusieurs peuples les uns à la suite des autres aient adopté de pareilles inanités pour en faire les objets de leur culte, fondé leurs plus grandes institutions sur des illusions pures et encensé des mots. La religion est un acte d'adoration, et l'adoration est à la fois un acte intellectuel par lequel l'homme reconnaît une puissance supérieure et un acte d'amour par lequel il s'adresse à sa bonté. Ces actes ne sont point des abstractions et ne peuvent s'expliquer par des abstractions scientifiques. Ce sont des réalités où l'homme est acteur depuis les temps les plus anciens, et qu'il n'a cessé d'accomplir aux époques de haute civilisation comme aux époques de barbarie ou de décadence. Il faut donc admettre, à moins d'accuser d'insigne folie le genre humain tout entier, que les formules sacrées ainsi que les rites et les symboles, couvrent quelque chose de réel, de vivant et de permanent qui donne à toutes les religions leur durée et leur efficacité. Cet élément doit jouer dans leur longue et multiple histoire le même rôle que la vie dans les corps organisés. L'anatomie et la morphologie, qui donnent l'analyse des formes extérieures ou internes de ces derniers, n'expliquent rien, si elles n'ont sans cesse à côté d'elles cette idée de la vie qui anime et produit ces formes mêmes; mais du moment où elles font intervenir comme moyen d'explication un principe vivant, elles cessent d'être purement descriptives et deviennent physiologie (1). De même, si la notion mystérieuse qui se cache sous les formules sacrées est négligée, ni l'archéologie ni la linguistique ne peuvent rendre compte de la naissance et du développement des religions, non plus que de leurs analogies entre elles. Ce fonds commun qui persiste à travers l'humanité leur échappe, les mythologies ne paraissent plus que des amusemens ou des inventions des poètes, et ce fait immense de l'empire exercé par les religions sur les hommes, de cette puissance mystérieuse qui a rempli d'autels les cités, chargé des générations entières de labeurs exécutés par elles avec allégresse, souvent aussi armé les nations les unes contre les autres, bouleversé les états, renversé les dynasties, et qui aujourd'hui même tient l'Orient et l'Occident en suspens, ce fait demeure sans raison d'être, la science est muette devant lui. L'explication donnée par Épicure, si hardiment reproduite par Lucrèce et à laquelle la science aboutirait encore, n'explique rien. Si grand qu'on imagine le « fantôme qui montrait du haut du ciel son horrible tête, » ce spectre sera lui-même une production de la pensée humaine et aura besoin d'être expliqué.

(1) Voyez, dans la revue du 15 décembre 1867, le travail de M. Claude Bernard sur *Problème de la Physiologie générale.*

Il y a donc dans les religions une idée fondamentale qu'il faut avoir sans cesse présente à l'esprit quand on parcourt les faits constatés par la linguistique et par l'archéologie, car c'est cette idée qui donnera l'interprétation des faits. La science cesse alors d'être une pure analyse et prend sa place dans l'ordre des sciences physiologiques. Cette idée, qui répond, comme je le disais tout à l'heure, à celle de la vie dans la physiologie animale et végétale, n'est plus aujourd'hui un mystère. Elle peut se lire énoncée cent fois en termes simples et sans formules symboliques dans le Vêda; puis, une fois qu'on l'y a saisie, on la retrouve partout dans les religions des temps postérieurs : elle y anime les cérémonies du culte, se cache sous les symboles, donne aux expressions dogmatiques leur sens, leur portée et leur unité, s'épanouit enfin en doctrines morales, en pratiques et en conséquences de toute sorte dont le génie des peuples et la nature des milieux suffisent pour expliquer la diversité. C'est cette idée que nous allons exposer. Quand la science qui la dégage par l'analyse sera plus avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui, on verra les dogmes, les rites et les créations religieuses idéales se coordonner à sa suite, ou plutôt se produire tour à tour sous son action permanente et suivant les lois que les analyses auront constatées. Seulement ces lois cesseront d'être abstraites et tiendront leur place dans le développement réel et non interrompu de l'humanité. Cette partie synthétique de la science n'est point faite, elle n'est pas même tentée. C'est pourquoi nous nous bornons à constater le point où elle en est aujourd'hui. L'exposition que nous allons faire du principe physiologique des religions sera nécessairement plus abstraite qu'il ne l'est dans les différens cultes et surtout dans les plus anciens; mais elle ne le sera pas plus qu'il ne l'est dans les religions les plus récentes, par exemple dans le christianisme. Or notre exposition doit s'appliquer aussi bien aux religions modernes qu'à celles d'autrefois. Du reste l'idée a de bonne heure acquis dans l'Inde et la Perse et déjà même dans le Vêda un haut degré de généralité qui nous permet de parler nous-mêmes en termes très généraux.

Trois phénomènes ont frappé l'intelligence des Aryas dès le temps où ils n'habitaient encore que les vallées de l'Oxus : ce sont le mouvement, la vie et la pensée. Ces trois choses, prises dans toute leur étendue, embrassent tous les phénomènes naturels sans exception de sorte que, si l'on découvrait un principe qui les expliquât, ce principe devait donner à lui seul l'explication universelle des choses. Il faut seulement observer que la première condition à remplir était que ce principe fût une force réelle et non une abstraction, puisque les faits appartiennent tous à la réalité.

En regardant autour d'eux, les hommes d'alors s'aperçurent que tous les mouvemens des choses inanimées qui s'opèrent à la surface de la terre procèdent de la chaleur, qui se manifeste elle-même soit sous la forme du feu qui brûle, soit sous la forme de la foudre, soit enfin sous celle du vent; mais la foudre est un feu caché dans le nuage et qui s'élève avec lui dans les airs, le feu qui brûle est avant de se manifester renfermé dans les matières végétales qui lui serviront d'aliment, enfin le vent se produit quand l'air est mis en mouvement par une chaleur qui le raréfie ou qui le condense en se retirant. A leur tour les végétaux tirent leur combustibilité du soleil, qui les fait croître en accumulant en eux sa chaleur, et l'air est échauffé par les rayons du soleil; ce sont ces mêmes rayons qui réduisent les eaux terrestres en vapeurs invisibles, puis en nuages portant la foudre. Les nuées répandent la pluie, font les rivières, alimentent les mers, que les vents agités tourmentent. Ainsi toute cette mobilité qui anime la nature autour de nous est l'œuvre de la chaleur, et la chaleur procède du soleil, qui est à la fois « le voyageur céleste » et le moteur universel. Entendons ici que le mot chaleur est un terme abstrait et que la réalité des phénomènes ne peut s'expliquer par une abstraction; aussi la chaleur ainsi comprise est-elle une conception scientifique et non religieuse. Les Aryas nommèrent donc non pas chaleur, mais feu (*agni*), le principe réel auquel ils rapportèrent tous les mouvemens des corps inanimés.

La vie aussi leur parut étroitement liée à l'idée de feu. Si l'on envisage les végétaux, les grands changemens périodiques qui naissent pour eux des saisons manifestent une connexité invariable entre ces deux choses. Quand la chaleur arrive avec le printemps, toutes les jeunes plantes commencent à croître, se couvrent de verdure et de fleurs, fructifient, et à la fin de l'année se trouvent grandies et fortifiées; puis, à mesure que la chaleur se retire, la végétation s'alanguit, s'arrête, il semble que les forêts et les plaines soient frappées de mort. Le grand phénomène de l'accumulation de la chaleur solaire dans les plantes, phénomène que la science a depuis peu mis en lumière, fut aperçu de très bonne heure par les anciens hommes; il est plusieurs fois signalé dans le Vêda en termes expressifs. Quand ils allumaient le bois du foyer, ils savaient qu'ils ne faisaient que le « forcer » à rendre le feu qu'il avait reçu du soleil. Quand leur attention se porta sur les animaux, l'étroit lien qui unit entre elles la chaleur et la vie leur apparut dans toute sa force : la chaleur entretient la vie; ils ne trouvaient pas d'animaux vivans chez qui la vie existât sans la chaleur; ils voyaient au contraire l'énergie vitale se déployer dans la proportion où l'animal participait à la chaleur et diminuer avec elle. Le froid

produit d'abord un engourdissement de la vie et enfin la mort; ce qui reste après, ce sont les matériaux que la chaleur vitale avait rassemblés et modelés, et qui dès ce moment retournent à leurs similaires et rentrent dans le vaste corps des choses inanimées. D'un autre côté, la vie est aussi la condition de la chaleur dans les animaux, car un animal frappé de mort se refroidit par degrés et ne diffère plus de la terre et des eaux dont son corps avait été formé. Nous dirions aujourd'hui que, quand deux choses sont réciproquement la cause l'une de l'autre, cela revient à dire qu'elles sont identiques. Le feu, qui est le moteur des choses inorganisées, est donc aussi l'agent de ces mouvemens d'une nature particulière qu'on appelle la vie.

Remarquons toutefois que l'idée se complique à mesure que l'ordre des faits observés s'élève. Le feu s'introduit dans les animaux et y entretient la vie de plusieurs manières, directement en s'échappant du soleil et en se répandant sur eux, indirectement avec les alimens dont ils se nourrissent et qui déjà le contiennent, enfin par le vent qu'ils respirent. Privés d'alimens ou suffoqués, les animaux se refroidissent et meurent. Il en est de même des végétaux. La vie n'existe donc et ne se perpétue sur la terre qu'à trois conditions, c'est que le feu pénètre les corps sous ses trois formes, dont une réside dans les rayons du soleil, une autre dans les alimens ignés et la troisième dans la respiration, qui est l'air renouvelé par le mouvement. Or ces deux dernières procèdent chacune à sa manière du soleil (*sûrya*); son feu céleste est donc le moteur universel et le père de la vie : celui qu'il engendra le premier, c'est le feu d'ici-bas (*agni*), né de ses rayons, et son second coopérateur éternel est l'air mis en mouvement, qu'on appelle aussi le vent ou l'esprit (*vâyu*).

Les choses que nous exposons ici dans un langage qui tient le milieu entre celui de la poésie et celui de la science sont d'une simplicité extrême et intelligibles pour des enfans. Ce qui suit ne demande pas non plus des connaissances bien profondes pour être compris; une vue générale de la nature a suffi aux hommes d'autrefois pour le concevoir. Nulle part la pensée ne se manifeste sans la vie. De plus elle ne se voit que chez les êtres où la vie se rencontre à un degré supérieur d'énergie, chez les animaux. Or, quand un animal est atteint par la mort, ses membres fléchissent, il tombe à terre, devient immobile, perd la respiration et la chaleur; avec sa vie, sa pensée se dérobe. Si c'est un homme, tous ses sens étant anéantis, il n'est plus possible de tirer de sa bouche pâle et glacée aucune parole, de sa poitrine affaissée aucun son exprimant la joie ou la douleur; sa main ne presse plus celle que lui tend un ami, un

père, un enfant; tout signe d'intelligence et de sentiment a cessé. Bientôt son corps se décompose, se fond, s'évapore, et il ne reste sur la terre qu'une tache noire et des os blanchis. Quant à la pensée, où est-elle? Si l'expérience la montre indissolublement attachée à la vie, de telle sorte que là où la pensée cesse la vie s'éteint, on peut croire que la pensée a la même destinée que la vie ou plutôt que le principe qui pense est identique au principe vivant et ne forme jamais avec lui une dualité; mais la vie, c'est la chaleur, et la chaleur tire son origine du soleil. Le feu est donc à la fois le moteur des choses, l'agent de la vie et le principe de la pensée.

Son action est double, car il est à la fois chaleur et lumière. Si le « père céleste » retirait sa lumière et que le monde tombât dans les ténèbres, en supposant que la vie pût durer encore, du moins l'intelligence serait-elle amoindrie au point de n'être presque plus rien, car les êtres qui pensent, c'est-à-dire les animaux et les hommes, tirent de la vue presque toutes leurs idées et particulièrement la plus grande de toutes, celle par laquelle nous concevons l'ordre des choses et en dégageons ce principe divin d'où elles émanent. Par ces deux chemins, les hommes d'autrefois furent conduits à penser que le principe des choses est unique et universel et qu'il peut porter le nom de feu. Nous qui venons longtemps après eux, nous pouvons dire que le feu ainsi conçu doit être caractérisé par trois épithètes répondant à ses trois fonctions : dans le premier cas il est physique, dans le second il est psychologique ou vital, dans le troisième il est métaphysique ou divin. Parvenus à cette dernière conception, les Aryas de l'Inde et de la Perse, mais surtout les premiers, entreprirent sur les phénomènes de l'intelligence une série d'analyses d'une extrême profondeur que nos philosophies occidentales sont encore loin d'avoir égalées. Nous n'en parlerons pas ici, parce que la plupart d'entre elles, quoique faites par des prêtres, n'entrèrent jamais dans le domaine de la religion et demeurèrent libres à côté d'elle. Il faut seulement remarquer que, l'agent de la pensée ayant été identifié avec l'agent de la vie et du mouvement, il y avait lieu de distinguer encore dans la pensée des élémens de nature diverse et pour ainsi dire des degrés. Il y a en effet un très grand nombre d'idées sur lesquelles les hommes sont en désaccord, parce qu'elles sont nées en eux des points de vue particuliers où ils se sont trouvés par rapport aux choses, points de vue qui sont toujours divers. Il y en a d'autres au contraire sur lesquelles les hommes sont toujours d'accord, parce que les objets en sont d'une nature simple, universelle, et ne peuvent être aperçus que d'une seule manière. Ces dernières forment ce que les modernes appellent le domaine de la raison; elles sont innées, elles

éclairent la pensée individuelle pendant le cours de la vie et ne souffrent ni accroissement ni déclin. Tout le reste de la pensée est sujet à la naissance et à la mort. Parmi ces idées éternelles, il en est une qui est le centre de toutes les autres et dont celles-ci ne sont que des formes diverses, c'est l'idée de l'absolu. Elle est le principe de la science pour tous ceux qui la conçoivent. Le travail de l'esprit qui s'efforce de l'élucider constitue la science (*vêda*); la parole qui l'exprime est la plus haute et la plus compréhensive de toutes les paroles, c'est le mot, le verbe par excellence, et la voix qui l'énonce rend un chant sacré. Ce chant, ce mot, cette parole, cette science, cette raison, cette idée, voilà donc l'élément persistant de tout ce qui existe; cet élément est en même temps l'agent de la vie et le premier moteur. Tous ces caractères réunis appartiennent à un même être qui n'a rien d'abstrait, ni rien qui soit individuel à la façon humaine. Chaque science, chaque culte, chaque langue, le nomment à leur manière; mais son vrai nom est Dieu (*Dêva*), père universel et auteur de la vie, *Ahura*, Brahma.

Par la courte exposition que nous venons de faire de la doctrine fondamentale commune aux grandes religions, aussi bien à la nôtre qu'à celles des Indiens et des Perses, on voit que le feu, conçu d'abord comme un agent physique, s'anime quand il s'agit d'expliquer les phénomènes de la vie et devient un être métaphysique quand on le conçoit comme pensée suprême et absolue. Les religions n'ont pas toutes attribué la même importance à chacun des trois rôles du principe igné. Les moins élevées ont fait prévaloir le premier ou tout au plus le second : telles ont été les religions grecques, latines et germaniques, connues sous le nom de religions païennes. Le mazdéisme des Perses et le brahmanisme ont laissé une part considérable aux deux premiers rôles du feu dans l'interprétation de la nature; mais, en appuyant plus encore sur le troisième, ils ont pris rang parmi les religions les plus spiritualistes. Le christianisme, sans oublier entièrement les deux premières fonctions du principe divin, a donné pourtant une importance en quelque sorte exclusive à la troisième; la nature métaphysique de Dieu a presque absorbé toute l'idée, et, à force de l'envisager dans ses attributs définis, les philosophes et la plupart des docteurs chrétiens l'ont détaché du monde et lui ont donné une personnalité souvent excessive.

La diversité des religions est venue en grande partie de la manière différente dont on a conçu et apprécié le rôle multiple du principe découvert par les Aryas primitifs. Chez certains peuples, le rôle physique du feu ayant en quelque sorte prévalu, la religion, en l'envisageant dans les phénomènes d'ordre varié qu'il engendre,

s'est pour ainsi dire brisée en autant de fragmens, et est devenue le polythéisme. Pour chaque ordre de faits naturels, les prêtres, les poètes et le peuple ont conçu et représenté aux yeux une figure divine à laquelle on a consacré des temples et dressé des autels; ainsi la grande unité de la force vivante qui remue le monde se divisait en un nombre toujours croissant de forces secondaires plus ou moins adroitement coordonnées. Chez d'autres peuples, le rôle supérieur du feu occupant les esprits, on perdit de vue ses rôles secondaires, et le polythéisme, qui repose cependant sur des observations réelles et sur un fonds solide, quoique étroit, fut regardé comme une institution impie. Ailleurs le feu de l'autel, c'est-à-dire le feu envisagé dans sa fonction sacerdotale, fut mis au premier rang, et les cérémonies du culte se substituèrent à la science de la réalité. Chez les musulmans, toute fonction physique ou psychologique du principe divin fut écartée : Dieu se trouva réduit à une conception métaphysique, abstraite, d'où découla logiquement un ordre fatal. Ce sont là de grands sujets dont la science est saisie, mais dont l'étude est loin d'être épuisée. Nous faisons seulement remarquer ici que, dans la triple idée que l'on se fit des fonctions divines, chacune de celles-ci pouvait être prise pour symbole de celle qui venait immédiatement au-dessus d'elle. C'est en effet ce qui eut lieu. Le feu physique devint le symbole de la vie et le feu vital devint le symbole ou la figure de l'être métaphysique ou de Dieu. Ce symbolisme fut l'élément le plus apparent et en quelque sorte le plus ostensible de la doctrine, et constitua cette partie des religions qu'on appelle le culte. Entrons dans quelques détails empruntés aux hymnes du Vêda.

On alluma sur un tertre de terre en vue des assistans un feu qui fut l'image de l'agent universel de la vie et de la pensée. Tout dans la cérémonie eut un caractère symbolique, c'est-à-dire une signification cachée aux impies, mais claire pour les initiés. Ce feu était tiré par le frottement de deux pièces de bois qui le renfermaient éminemment, c'était sa « nativité. » La faible étincelle vivante, souvent appelée dans le Vêda « le petit enfant, » était portée sur une poignée d'herbe sèche qu'elle enflammait aussitôt, et le feu se communiquait aux branches entassées sur l'autel; mais parvenu aux branches supérieures, il était menacé de s'éteindre : le prêtre alors répandait sur lui le beurre clarifié et le sôma, et dès ce moment le feu était surnommé *oint* (ankta, agni), déployait une puissance souveraine et illuminait le monde de sa splendeur. Tous les êtres étaient convoqués à venir contempler ce spectacle de la vie concentrée en quelque sorte dans un petit espace et développant toutes ses énergies sur un terrain de quelques pieds. Le lecteur en

effet remarquera que le beurre du sacrifice et le sôma représentent ici toute la nature animée, car chez les Aryas de l'Asie centrale la vache était prise par excellence pour le type et le représentant des animaux, son lait pour le type des alimens, la crème pour la partie excellente du lait, le beurre pour la partie la plus pure de la crème, et le beurre fondu ou clarifié pour l'essence même du beurre; répandu sur le foyer enflammé, il s'y consume entièrement et ne laisse après lui aucun résidu; il est donc la matière animale la plus combustible, celle qui peut le mieux servir d'aliment au feu et en manifester l'énergie, c'est le feu lui-même prenant un corps et s'alimentant de sa propre substance. Le sôma, remplacé en Occident par le vin et dans le nord par la bière, jouait le même rôle parmi les matières végétales. C'est une liqueur alcoolique; le suc de l'asclépias acide, fermenté pendant trois jours, se changeait en un liquide spiritueux qui, répandu sur le feu, en faisait jaillir des flammes resplendissantes. Bu par les hommes, il leur procurait cette chaleur interne qui accroît l'énergie et enflamme le courage. Le sôma fut donc aisément adopté comme le type végétal des alimens liquides et des matières combustibles, c'est-à-dire comme un parfait réceptacle du feu et un profond symbole de la vie. Depuis les époques les plus anciennes, le feu n'a plus cessé d'être allumé sur les autels et d'y présenter aux yeux l'image de la vie et de la pensée. Dans les temps primordiaux et même encore dans beaucoup d'hymnes du Vêda, le feu ne jouait pas toujours un rôle symbolique; mais, à mesure que la religion devint plus spirituelle, ce rôle s'accrut. Chez nous, le feu qui brûle sur les autels et qui se renouvelle chaque année au temps de Pâques, le cierge, le vin, l'huile de certaines cérémonies, ne sont que les symboles d'une métaphysique profonde plus ou moins bien interprétée par les docteurs, et dont les formules invariables sont conservées dans les rituels.

Le fait, aisé à constater, que chaque fonction inférieure du feu devint le symbole de sa fonction supérieure est d'une extrême importance pour l'histoire des religions et pour l'appréciation de leur efficacité. L'homme n'a guère d'action sur la vie que par le moyen de la chaleur et des sources qui l'alimentent, choses dont il dispose à son gré; mais il ne parvient à les faire agir pour le bien de la vie qu'en s'appliquant à les connaître et à découvrir les lois auxquelles la vie elle-même est soumise. Ainsi la supériorité appartient toujours aux hommes chez qui la force métaphysique de l'intelligence est la plus pénétrante et la plus productive. Ceux-ci devenaient donc nécessairement les premiers dans les sociétés religieuses au temps où la science ne s'était pas encore sécularisée. Les autres ne concevaient que les rôles inférieurs du principe igné,

ils ne s'élevaient guère au-dessus des symboles et des cérémonies du culte; moins leur esprit était éclairé, plus la partie matérielle de la religion prenait d'importance à leurs yeux. Si une société tout entière venait à perdre de vue l'élément métaphysique de la religion, elle perdait peu à peu le fruit de l'institution, et, si elle n'était pas soutenue d'ailleurs par la science libre et par une puissante organisation laïque, elle retombait dans la barbarie jusqu'à ce qu'une religion nouvelle lui rendît un meilleur avenir et, comme il fut dit, « la ressuscitât d'entre les morts. »

Il y a eu de grandes nations dans l'antiquité chez qui la métaphysique religieuse a été presque ignorée du peuple et ne s'est conservée que dans le secret des sanctuaires, et encore dans quelle mesure, nous l'ignorons. L'archéologie et la linguistique démontrent que ces nations, aryennes comme nous, avaient possédé dans leurs commencemens la doctrine peut-être entière et ne s'étaient séparées du berceau commun qu'à une époque où cette doctrine avait déjà ses principaux élémens arrêtés. L'examen des causes qui la firent perdre de vue aux Grecs, aux Latins et aux peuples du nord appellerait des développemens étrangers à la question qui nous occupe. C'est aussi un sujet d'une importance majeure que la recherche des causes en vertu desquelles la doctrine s'est intégralement conservée chez les deux grands peuples de l'Orient. Enfin comment les Juifs n'en ont-ils adopté qu'une partie? comment, dans quelles circonstances et par quelles causes a-t-elle reparu au temps de Tibère sur les côtes du Levant pour se répandre de là, sous le nom de christianisme, dans tout l'Occident? C'est une grande étude qui occupe aujourd'hui des hommes d'une intelligence distinguée et donne naissance à des livres excellens; mais cette étude est loin d'être achevée, elle n'en est, pour ainsi dire, qu'à ses commencemens. Du moins voit-on clairement dès aujourd'hui qu'un principe commun animait jadis et anime encore les religions; qu'une seule idée-mère les a produites dans ce qu'elles ont d'identique, et suffit pour expliquer leurs plus profondes comme leurs plus superficielles analogies. C'est ce principe que je viens d'essayer de mettre en lumière; il faut bien entendre toutefois que les cultes ont aussi entre eux des différences notables, et qu'on ne posséderait que la moitié de la science, si l'on ne découvrait pas les causes qui les ont engendrées.

ÉMILE BURNOUF.

VERSAILLES

LÉGENDE.

VI. — LE COLLIER DE LA REINE.

Ces grands parcs créés par les rois,
Leurs courtisans et leurs ministres,
Ces grands parcs sont parfois sinistres
Plus que la profondeur des bois.

J'ai vu les forêts allemandes,
Leurs sentiers grimpant sur les monts,
Leurs carrefours où les démons
Et les sorcières vont par bandes;

Gorge au loup, repaire infernal,
Que l'œil du hibou taciturne
Dans l'incantation nocturne
Éclaire seul comme un fanal;

J'ai vu la piste où passe encore
La meute du chasseur maudit,
La futaie immense où bondit
L'horrible coursier de Lénore;

Ces lieux sauvages et suspects,
Décriés par toute la terre,
Je les ai, rêveur solitaire,
Parcourus sous tous leurs aspects,

En chasse, le jour, quand la trompe
Active les pesans galops,
La nuit, quand pleurent les bouleaux
Sous la brume qui les estompe;

Tous ces Walpurgis, ces chemins
Incriminés d'horreurs notoires,
Fantastiques laboratoires
De maléfices surhumains,

N'ont rien de la morne épouvante
De ces vastes parcs frissonnans,
Où défilent les revenans
De l'histoire toujours vivante.

Que m'importe de voir les pas,
Gravés dans le sable ou la roche,
D'un diable narquois et bancroche
Auquel ma raison ne croit pas?

Que m'importent la mandragore
Et les incubes ses neveux?
Je m'en amuse, si je veux,
Sinon je passe et les ignore.

Mais, sous ces vieux ifs où se plaint
La voix du passé qui se montre,
Comment éviter la rencontre
Du souvenir qui vous étreint?

Comment fuir la mélancolie
Des vaines choses d'ici-bas?
Comment ne point voir sous ses pas
La trace de ce qu'on oublie?

Ainsi dans ces parcs bien souvent,
Même en voulant ne pas les suivre,
Mes yeux ont vu passer et vivre
Ces ombres que chasse le vent!

Ombres chères et misérables,
Toutes, à leurs fronts pleins d'attrait,
Portant l'indélébile trait
Des lassitudes incurables!

Toutes, d'un vol endolori,
Glissant, pâles enamourées,

Avec les chansons éplorées
Des Françoise aux Alighieri!

Madame Henriette, Fontanges,
Les cœurs saignans, les cœurs trahis,
Louise avec Athénaïs,
Les vampires avec les anges.

Il en est une cependant
Qui ne se mêle en aucun groupe,
Et quand les autres vont par troupe,
Seule, sous bois, va se perdant.

Qui l'a vue a l'âme frappée.
Dans Versailles, dans Trianon,
Tous les échos disent son nom :
C'est l'idylle et c'est l'épopée.

De ce palais, de ce jardin,
De ces grottes mythologiques,
C'est la fée aux philtres magiques,
L'Armide en frais vertugadin.

Dans ces bocages où le merle
Alterne avec le gai pinson,
On entend, comme une chanson,
Son éclat de rire qui perle;

Elle emplit tout de son orgueil,
De sa vaillance, de ses charmes,
La cascade a pleuré ses larmes
Sur l'immensité de son deuil;

On s'irrite, on fuit, on l'adore;
Fière en sa haine, en ses amours,
Elle est là partout, là toujours;
On la quitte, on la veut encore;

Attrait charmant et singulier,
Fascination, magnétisme!
Un écrin flamboie, et du prisme
Elle sort avec le collier!

I.

Dans le bosquet plein de mystère,
Par une belle nuit d'août,

Un homme est là, seul et debout,
Inquiet, luttant pour se taire.

L'œil aux aguets, l'oreille au vent,
Il cherche, il écoute : personne!
C'est la charmille qui frissonne
Et quelque autre bruit décevant.

Sous les grands arbres dont la lune
Baigne les rameaux attiédis,
Qui donc attend cet Amadis,
Ce beau chevalier de fortune?

Amadis! Je me trompe : non,
Même à travers la nuit fantasque,
On reconnaît, à voir le masque,
Qu'ici ne convient pas ce nom.

Objets charmans, divines ombres,
Nymphes de ces retraits jaloux,
Quelle que soit celle entre vous
Qu'on attende sous ces bois sombres,

Hâtez-vous, pressez les instans,
Sur vos ailes les plus légères
Accourez, blondes messagères,
Car l'amoureux n'a plus vingt ans.

Le galantin, faut-il le dire?
Est un voltigeur de Tempé,
Mais si superbement campé
Que Vénus l'écoute sans rire.

Et qui donc rirait, quand il est
Rohan et prince de l'église?
Qui donc, duchesse ou Cidalise,
Rirait d'un Rohan, s'il vous plaît?

Est-ce un tel seigneur qu'on plaisante,
Un cardinal de si grand air,
Qui trouve, comme Jupiter,
Partout Danaé complaisante?

L'or et les bénédictions,
De sa belle main qu'on encense,
Tombent avec la même aisance
Sur toutes les afflictions,

Car il est pontife dans l'âme,
Humain jusqu'à s'être endetté
Pour ne pas laisser la beauté
En proie à la misère infâme!

Il a, pour la gloire du ciel
Et pour les mères de famille,
Voulu que toute aimable fille
Eût son carrosse et son hôtel.

Pour cet aumônier sachant vivre,
Pour ce cœur honnête et parfait,
Un joli sein n'était pas fait
Pour se morfondre sous le givre!

Rien ne trahit l'ange déchu,
Pensait ce prélat gentilhomme,
Comme des ongles noirs et comme
La malpropreté d'un fichu!

Et dans sa fureur de miracles
(On n'est pas cardinal pour rien),
Il s'en allait faisant le bien,
Par les fêtes et les spectacles.

Du tombeau de la pauvreté
Et de la misère profonde
Il ressuscitait tout un monde
A la jeunesse, à la santé;

Consolant ses vierges chéries,
Et sur leurs cheveux blonds ou bruns,
Avec la myrrhe et les parfums,
Versant à flots les pierreries;

Installant dans leur Alhambra
Marthe, Marie et Madeleine,
Évangélisant à main pleine
Toutes les filles d'Opéra!

Si bien qu'à ce métier de dupe
L'éminentissime enjôleur
S'est ruiné, — petit malheur
Qui ne vaut pas qu'on s'en occupe...

Moïse, le sublime Hébreu,
Le colosse dont Michel-Ange

A modelé le front d'archange
Avec deux cornes au milieu,

Le sorcier à grande ressource,
Moïse, eut jadis un bâton
Qui faisait du rocher, dit-on,
Jaillir l'eau comme d'une source.

Ce mirifique talisman,
Que tant d'autres ont eu sans être
De grands clercs, — n'a-t-il pas pour maître
Le prince Louis de Rohan?

Comme l'eau jaillissant du sable
Sous la branche de coudrier,
Il voit du sac de l'usurier
Ruisseler l'or intarissable;

De droite à gauche, il court sans frein,
Partout la veine s'ouvre prompte,
Et le flot de la dette monte,
Et l'écroulement va son train.

Ruiné! Sait-il bien lui-même
S'il l'est? N'a-t-il pas, Dieu merci,
Partout, sans gêne ni souci,
Autant trouvé d'or qu'il en sème?

Être ruiné, palsambleu!
N'est point un mot de gentilhomme.
Perdre, gagner, qu'importe en somme,
Pourvu qu'on prolonge le jeu?

Et la bataille est poursuivie,
Et l'on puise, plus affolé,
Au fonds toujours renouvelé
De la richesse et de la vie.

Rien d'impossible ou de trop loin!
On se payait la courtisane,
On entretiendra, Dieu me damne,
La reine de France au besoin!

II.

Mais qui, par cette heure équivoque,
Attend en effet ce berger?

Quel est, dans ce brouillard léger,
Le spectre aimable qu'il évoque?

Noyé dans ce pâle rayon,
Qui donc ce héros sans scrupules
Attend-il? La princesse Jules?
Madame de Lavauguyon?

D'Andlau peut-être, tout émue
Du petit scandale d'hier?...
Quelque chose a glissé dans l'air,
De ce côté l'herbe remue...

Ciel! Vous ici, madame, vous!
Sous ce chapeau, dans cette robe!
Et sans même un loup qui dérobe
Ce visage connu de tous!

Vous, qu'en ce monde nul ne blâme,
Excepté le vice qui ment!
Et si calme en pareil moment!
Quel mystère? Est-ce vous, madame?

Le cardinal, humble et discret,
En s'inclinant cueille une rose.
Osera-t-il l'offrir? Il ose...
Elle l'accepte et disparaît...

Illusion cabalistique!
Art mystérieux de Satan,
Dont un illustre charlatan
Possède à la cour la pratique!

Cagliostro, ce nécromancien
Qui connaît le prince et l'exploite,
Ne tient-il pas dans une boîte
Certain miroir égyptien

Où, comme des ombres chinoises,
Il fait défiler tour à tour
Les grandes dames de la cour,
Les soubrettes et les bourgeoises?

Quand on peut, devant tout Paris,
Par un prestige de théâtre,
Montrer Laïs et Cléopâtre,
Hélène et le berger Pâris,

Il n'est si haute et si puissante
Dame, princesse et majesté,
Si rare et si fière beauté
Future, passée ou présente,

Que dans le magique cristal
On ne doive évoquer sur l'heure,
Versailles fût-il sa demeure,
Et Schœnbrunn son palais natal!

III.

Hélas! la fantasmagorie
N'a rien ici que de réel;
On voudrait du surnaturel,
Tant l'humain navre et contrarie.

Cette apparition qui là,
Là, par cette nuit tropicale,
En blanche robe de percale,
En léger chapeau Paméla,

A glissé devant la charmille,
Puis en silence, avec sa fleur,
S'est effacée... honte et malheur!
Cette ombre,... c'était une fille!

Une fille! la d'Oliva!
A laquelle hier sa proxénète
A dit : « Sois Marie-Antoinette,
Sois la reine de France, et va! »

Et le prince qu'on escamote,
Ce Lovelace cardinal,
Donne comme un niais banal
Dans le panneau d'une Lamothe!

Amoureux? lui! ce compagnon
Que tout le monde dupe et traîne,
Il prétend qu'il aime la reine,
Et prend pour elle une Manon!

Période étrange, ennemie,
Où s'engouffre la royauté!
Dans le calme et la pureté,
Une femme s'est endormie;

Elle a prié le Dieu des bons
Du plus profond de ses entrailles,
Le Dieu qu'on adore à Versailles,
Et pour qui règnent les Bourbons.

Elle a, d'un œil plein d'espérance,
De son balcon vu se lever
Les étoiles qui font rêver
Les filles d'Autriche et de France.

Et, lasse des plaisirs du jour,
Elle a, non sans condescendance,
Goûté comme une contredanse
L'air du rossignol de la cour.

Elle a chiffonné quelque chose,
Un peu joué du clavecin,
Puis croisé les bras sur son sein
Et fermé sa paupière rose.

Et, comme dans ce fabliau
Charmant de la belle Euryanthe,
Tandis qu'elle dort souriante,
L'intrigue étend son imbroglio;

Car lorsque, inexorable et sombre,
Le Destin a dit : « Halte-là ! »
Lorsqu'il veut frapper, lorsqu'il a
Mis une dynastie à l'ombre,

Quand il a dit d'un empereur
Ou d'un roi : « C'en est fait, qu'il tombe ! »
Tout sert à lui creuser sa tombe,
Tout devient signe avant-coureur !

Tout devient bois, tout devient flèche,
La chanson saisie en chemin,
La pièce qu'on jouera demain,
Ce qu'on permet, ce qu'on empêche.

Tout tourne à mal, devient affront;
Pas un caillou qui ne ricoche
Et pas une mouche du coche
Qui ne pique la reine au front !

Tout scandale et toute infamie
Remonte vers elle et le roi.

Louis disait : L'état c'est moi!
Henri le Grand aimait sa mie.

Mais eux, pauvres êtres frappés
D'incapacités séculaires,
Voués aux haines, aux colères,
De calomnie enveloppés;

Mais eux, race indigne et proscrite,
Les traîtres auxquels nul ne croit,
Ils n'ont de merci ni de droit;
Quoi qu'ils fassent, on s'en irrite.

Attentat à la nation,
S'ils dénoncent le cataclysme;
S'ils restent cois, favoritisme,
Infamie et corruption!

Aimer quelqu'un, une Lambale,
Une Polignac, fi! l'horreur!
On se demande avec terreur :
Que veulent ces Héliogabale?

Et ce roi suspendu dans l'air,
Qu'on tiraille et qu'on turlupine,
A-t-il la couronne d'épine
Assez enfoncée en sa chair!

Pauvre mouton qu'on enguirlande
Avec tant d'ordres en sautoir,
Avant d'aller à l'abattoir,
Pour que son sang pur s'y répande,

En aura-t-il assez flatté
De charbonniers et de poissardes!
Assez essayé de cocardes
Aux couleurs de la liberté!

Lamentable martyrologe!
On le bafoue en s'inclinant!
Il lui faut sourire au manant,
Qui le coudoie et l'interroge!

On feint d'obéir à sa voix,
Et chacun, passant, le gourmande.
Vous croiriez voir, quand il commande,
L'enfant sur son cheval de bois!

Et s'il reste une épée encore
Entre les mains de ce grand roi,
C'est qu'on a mis dessus : « la loi, »
La loi! de peur qu'il n'en ignore (1)!

IV.

Mais elle, qui n'a point au cœur
Ce pauvre sang qui dort et gèle,
Bondit sous la main qui flagelle,
Et montre les dents au vainqueur.

Le fouet du belluaire indigne
Trouve la lionne qui mord;
Elle aura plus tard, dans sa mort,
Le courage qui se résigne;

En attendant, sa haine bout,
Apre, féroce, souveraine;
C'est bien l'archiduchesse-reine
Qui pleure et qui mourra debout.

Tantôt en peignoir blanc, sa gorge
Demi-nue, et tout en émoi,
Comme il battait son fer, le roi
L'a vue apparaître en sa forge.

La colère la dévorait;
Son œil brillait sinistre et glauque.
« Eh bien! sire, — d'une voix rauque
A-t-elle dit, — on sait l'arrêt!

« Ils l'ont acquitté, cet infâme!
Ce Rohan, ce traître, acquitté! »
Et le brave homme a tout quitté,
Tout, pour pleurer avec sa femme!

(1) Je conseille aux inexorables, à ceux qui se ferment les yeux devant les *sentimentalités* de l'histoire, d'aller voir à Versailles, dans l'attique du nord, un certain tableau de Carteaux, le seul, je crois, qui existe de cet homme, peintre aussi médiocre que mauvais général d'armée. Comme peinture, c'est détestable; mais quelle compassion! Louis XVI est représenté à cheval, dans cette attitude militairement empanachée du Bonaparte de David franchissant les Alpes. A la devise de son épée, sur laquelle ce mot « la loi » éclate en majuscules, répond, comme un autre signe de déchéance, un énorme champignon tricolore sous lequel disparaît son chapeau. Cette parade du commandement dans la flagellation, cette victime brandissant son roseau comme Henri IV faisait de son épée, c'est grotesque et c'est horrible.

Hélas! dans ces momens secrets
Où leur désespoir les rassemble,
Que de pleurs à confondre ensemble,
De doléances, de regrets!

Et pourtant dans leur conscience
Tout n'est-il pas honnête au fond?
N'ont-ils pas fait tout ce qu'ils font
Selon leur âme et leur science?

Dieu les a mis là; de leur mieux
Ils ont régné sur cette terre
Où c'est leur droit héréditaire
De régner comme leurs aïeux.

Ils ont eu le ménage aulique :
Des chambellans et des valets;
Ils ont habité des palais,
Pratiqué la foi catholique.

Lui, charitable, humain et doux,
Accessible aux gens, débonnaire,
Homme excellent, homme ordinaire,
Amant tardif, dévot époux!

Vertueux, obèse et sublime
Comme un bourgeois de Diderot;
Chassant beaucoup et dormant trop,
Roi faible, héroïque victime!

Elle, la fille des césars,
Et d'une mère illustre née,
Presque enfant chez nous amenée,
Ouverte aux plaisirs, aux beaux-arts,

Ne haïssant point les scandales,
Adorable, et donnant le ton
Sous la cornette de Marton
Ou les fleurs de lis féodales!

Courant les bals de l'Opéra
En fiacre, comme une bourgeoise,
Et riant, joyeuse et narquoise,
Au nez du ce qu'on en dira!

En ses gaîtés, en sa colère,
En son visage, en ses atours,

Quoi qu'elle fasse, hélas! toujours,
Toujours, partout impopulaire!

A la cour on la haît; pourquoi?
Pour l'étiquette qu'elle raille :
Une jupe, un chapeau de paille,
La voilà mise hors la loi!

Dans le peuple, même chapitre!
Le peuple sait dans son faubourg
Qu'elle est la fille des Habsbourg,
Et ce qu'il lui doit à ce titre.

Elle est le fléau, le danger,
L'Autrichienne, la Lorraine;
Elle trahit : mort à la reine!
Elle nous vend à l'étranger!

Clameur sinistre que l'histoire
A depuis poussée, elle aussi,
Et dont on peut avoir souci,
Sans pour cela chanter victoire,

Sans exulter comme un bélier,
Sans tressaillir de folle joie,
Pour une femme qui se noie,
Et lui mettre au cou ce collier!

V.

Ce collier! bizarre anecdote
Qu'on tourne et retourne à plaisir!
Conte de fée et de vizir
Dont on s'émeut, dont on radote!

Chacun de belle passion,
Selon son caprice et son âge,
S'éprenant pour le personnage
Qui plaît à son illusion,

A ce point qu'on a vu des âmes
A qui tout vice est odieux
Pour une Lamothe, grands dieux!
Brûler des plus sublimes flammes!

Ce collier, éternel motif
Et d'élégie et de satire,

D'une pécheresse martyre
Roman ténébreux et plaintif!

Un jour, on dira : C'est un mythe,
Et l'histoire n'y croira plus;
Un mythe comme Romulus,
Égérie et la Sulamite!

Et les historiens futurs
Niant la fable et son mirage,
Tous les Niebuhr pour qui notre âge
Se perdra dans les temps obscurs,

A la race humaine affranchie
Crieront du haut de leurs sommets :
« Ce collier n'exista jamais,
Ce collier, c'est la monarchie.

« Des rois dont le nom vit encor,
Des politiques, des grands hommes,
Apres au travail, économes,
En avaient formé le trésor.

« Quelle mise de fonds première
Amena cet ouvrage à bien,
A quel prix fut fait le lien
De ce grand foyer de lumière,

« Qui, rayonnant sous l'œil de Dieu,
Inondait l'immense théâtre,
Louis-Onze, avec Henri-Quatre
Pourraient le dire, et Richelieu!

« Hélas! aux jours de tempérance
Les désordres ont succédé,
On a gaspillé, dégradé
Le riche joyau de la France;

« Les Salomon, les Sésostris,
Leurs concubines, leurs duègnes,
Ont inauguré les grands règnes
Dans Versailles et dans Paris.

« Comme aux temps de l'Égyptienne
Et d'Antoine on a vu sévir
Des appétits de triumvir,
Et des soifs de magicienne.

« Dans les grands et petits couverts,
Fût-elle cent fois rare et chère,
Qu'est une perle pour la chère
De qui dévore l'univers?

« A ces convives du satrape,
Goinfres du cercle familier,
Il a fallu tout le collier,
Tous les diamans sur la nappe!

« Et le joyau flétri, déchu,
Gage fatal, chose mauvaise,
Aux mains du triste Louis-Seize
Et de sa compagne est échu! »

VI.

Qu'en ont-ils fait? Blâme sévère
Qui les atteint, elle et lui, soit!
Mais auquel bien d'autres ont droit,
Qui n'ont pas gravi leur calvaire!

L'héritage était avili
Comme tout trésor qu'on brocante;
Ils ont pris la place vacante,
Et leur destin s'est accompli.

Ils ont vécu par les temps sombres,
Erré sur le sol agité;
Ils se croyaient la royauté,
Et n'en étaient plus que les ombres.

Du premier jusqu'au dernier jour,
Plus ou moins avec perfidie,
Qui n'a soufflé la comédie?
Qui n'a gouverné cette cour?

Mère, frère, amis, valetailles,
Favorites, combien sont-ils,
Tous ceux qui manœuvraient les fils
De l'intermède de Versailles?

Théâtre et monde, c'est tout un;
On rit quand Figaro se moque,
Et Beaumarchais et son époque
Travaillent ensemble en commun.

Quel beau sujet tombé des nues,
Pour un tel maître, ce *Collier!*
Et voyez le cas singulier,
Déjà *les Noces* sont venues!

Avant le prince de Rohan,
Almaviva montrait sa tête,
Et c'est l'histoire qui répète
La fiction et le roman!

Lorsqu'avec la pique et le sabre,
Le bonnet rouge et le poignard,
Le peuple, hurlant et hagard,
Entra dans la danse macabre,

C'était fait de la royauté,
Disparue aux gouffres de flamme!
Un homme, seul avec sa femme,
Restait là dans sa majesté.

Leurs fautes, leurs crimes peut-être,
Sont au passé; — du même coup,
Il les condamne et les absout;
Mourir leur valut mieux que naître.

Laissons l'histoire incriminer,
Flétrir, remuer la poussière;
En vengeresse, en justicière,
Laissons-la sévir et régner;

Mais, quel que soit l'arrêt suprême,
Le verdict terrible et final,
Gardons contre son tribunal
Un appel secret en nous-même.

Quels que soient les temps et leur cours,
Respectons, — même philosophe, —
Les larmes d'une catastrophe,
Et sachons les pleurer toujours!

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1868.

Le mal de cette phase ingrate où nous nous traînons depuis quelque temps déjà sans pouvoir en sortir, ce n'est ni le déchaînement tumultueux des passions, ni la folie des idées, ni même la violence criante des situations; c'est l'ambiguïté, l'indécision fatiguée, l'incohérence des opinions et des conduites. Le mal, c'est qu'on ne sait plus ce que l'on doit croire ni sur quoi l'on doit compter, faute d'une direction précise, faute de conditions où l'esprit public puisse trouver tout à la fois un point d'appui, un stimulant et un frein. On marche sans sûreté vers un avenir couvert de brouillards, avec l'amertume d'expériences récentes, et cette ambiguïté, née sans doute d'une multitude de circonstances, vainement palliée par des démonstrations d'assurance superbe, est dans les affaires extérieures comme dans les affaires intérieures.

Chaque printemps, sans préjudice souvent des autres saisons, voit renaître invariablement tous ces bruits de conflit européen qui deviennent l'aliment des polémiques, et qu'on dément tout juste de façon à laisser croire que, s'ils ne sont fondés aujourd'hui, ils pourraient bien l'être demain. Il suffit du plus léger incident, de l'exécution d'un article de l'éternel traité de Prague au sujet des districts du nord du Slesvig, d'un voyage du ministre de la guerre de Danemark à Paris ou à Londres, d'une apparence d'agitation sur un point de l'Orient, de la formation d'un camp d'instruction, d'un convoi de munitions allant ravitailler quelque forteresse, mieux encore — de la conversation un peu libre d'un prince ou de la ténacité du maréchal Niel à défendre son budget; aussitôt le bruit se répand, va faire une halte dans toutes les bourses, qu'il met en émoi pour un jour, et de proche en proche, par des ramifications infinies, il gagne l'industrie et le commerce, qui s'arrêtent avant de reprendre leur essor. Les Italiens, à qui la liberté a rendu le goût de la satire, ont eu dans ces derniers temps des caricatures terribles, et ils en

ont eu aussi d'amusantes. Une des dernières, aussi peu respectueuse que possible, représente l'Europe sous la figure d'une vieille femme ayant les yeux bandés et se livrant à une danse périlleuse au milieu de toute sorte d'œufs qui s'appellent la question d'Orient, la question du Slesvig, la question du Rhin. Prussiens, Français, Autrichiens, la regardent en se disant : « Voyons si la vieille va finir sans faire l'omelette. » Sous une forme plaisante, c'est l'histoire d'hier, d'il y a trois mois, d'il y a un an. — Non, sans doute, on n'en est pas à cette extrémité d'un conflit menaçant pour demain, et, si ingénieusement qu'on groupe des symptômes qu'il est toujours facile d'interpréter dans tous les sens, ce n'est pas encore ce printemps que se réaliseront les pronostics belliqueux. La paix pour le moment ne semble nullement menacée. Lorsqu'il y a trois ans on a laissé l'infortuné Danemark tomber seul dans une lutte inégale, sans appui, sans secours, victime d'un démembrement inique, il n'est pas assurément probable qu'on soit disposé à faire la guerre pour la rétrocession de quelques districts du nord du Slesvig, pour le règlement d'une frontière ou pour quelques garanties plus ou moins vaines, et au fond ni la France ni l'Autriche ne paraissent avoir songé à intervenir même diplomatiquement dans cette affaire. La Prusse, sans se départir de son ton rogue avec le Danemark et sans renoncer à ses ambitions sur l'Allemagne tout entière, en est plutôt aujourd'hui à se recueillir dans la dure et difficile digestion de tout ce qu'elle a dévoré. M. de Bismarck n'est peut-être pas encore assez certain d'avoir mis suffisamment « l'Allemagne en selle » pour brusquer les choses et aller jusqu'au bout. La Russie, de son côté, est trop envahie par la famine pour presser les événemens en Orient, pour n'avoir pas dû ralentir l'ardeur du général Ignatief, qui revient à son poste d'ambassadeur à Constantinople. L'Autriche est tout absorbée dans sa réorganisation intérieure, et elle n'est pas préparée, elle est trop peu remise de ses désastres. L'Italie n'est pas près de renouveler ses tentatives sur Rome. La France elle-même paraît plus préoccupée de vivre bien avec tout le monde que de provoquer qui que ce soit. Il n'y a pas pour le moment, que nous sachions, de question de Luxembourg dans l'air, quoiqu'il puisse y en avoir quand on voudra sans chercher beaucoup. La paix semble donc à l'abri pour ce printemps; elle est dans les apparences, dans les rapports diplomatiques et même, si l'on veut, dans les intentions des gouvernemens; seulement on n'y croit pas, on ne peut pas arriver à y croire, et c'est là justement le mal; c'est le triste fruit de cette énervante ambiguïté dont nous parlions; c'est la dangereuse conséquence d'une situation fausse où la force et la ruse ont laissé la défiance comme un redoutable levain.

La France notamment, il ne faut pas se le dissimuler, est livrée, depuis quelques années, à d'intimes et étranges contradictions. Elle est

dans la condition de ces peuples qui ont éprouvé de cruels mécomptes, qui, après avoir laissé passer l'heure de l'action, se résignent à ce qu'ils n'ont pu ou su empêcher, et qui restent néanmoins encore mal à l'aise avec eux-mêmes, mécontens de leur rôle, partagés entre un instinct traditionnel qui les entraîne et la sagesse qui les retient. De là deux courans qui se croisent sans cesse et qui finissent par se résoudre dans une incertitude oppressive pour l'esprit public comme pour tous les intérêts. C'est là l'état moral bien autrement dangereux que toutes les questions du Slesvig. Assurément la France n'est emportée aujourd'hui par aucune passion belliqueuse, par aucune de ces ambitions de prépotence abusive qu'on a coutume de lui reprocher. Elle est disposée à la paix, si on veut la lui donner. Au lendemain de ces journées pesantes de 1866 que M. Rouher rappelait dans un élan de sincérité et d'éloquence, il y a eu un moment où il aurait suffi d'un mot pour mettre la France sur pied et la précipiter sur le Rhin en présence de ces batailles qui changeaient à l'improviste la face de l'Europe. Depuis cette époque, on lui a si souvent répété que dans ces événemens d'Allemagne il n'y avait rien de périlleux pour elle, que c'était au contraire l'abolition définitive des traités de 1815, qu'il n'y avait qu'une puissance de premier rang de plus, que les grandes agglomérations étaient dans l'ordre de la civilisation; on lui a si bien tenu ce langage qu'elle a fini, sinon par être absolument convaincue, du moins par s'accoutumer à ces perspectives nouvelles, par ressentir un besoin moins pressant de réagir d'un mouvement énergique contre cette révolution d'équilibre. Elle a fait les plus consciencieux efforts pour se rassurer ou s'endormir sur ses périls.

Est-ce là ce qu'on demandait à la raison de la France? est-ce là ce qu'on lui propose toujours? Soit, c'est une politique, — et c'est même une politique qui ne serait peut-être pas sans grandeur, — de poursuivre l'alliance de la France et de l'Allemagne dans les conditions nouvelles de notre temps, en noyant des animosités surannées dans un vaste courant de libéralisme destiné en quelque sorte à neutraliser ces contrées disputées du Rhin. Mais voici où a commencé la contradiction. En traçant dans des dépêches la théorie des grandes unités nationales, on n'était pas soi-même bien convaincu; on l'était si peu que, par un retour tardif, sur le champ de bataille même de Sadowa, on hasardait des revendications de territoire dans un intérêt d'équilibre, et quelques mois plus tard on allait jusqu'au seuil de la guerre pour cette maigre compensation du Luxembourg qui s'en est allée en fumée. Au moment où on déclarait que tout était bien, qu'il n'y avait pas lieu de redouter une Allemagne unifiée sous la prépondérance prussienne, on croyait utile de refondre l'organisation militaire de la France, et cette grande épée française, on allait la mettre au bout de huit cent mille bras. Huit cent mille hommes et même douze cent mille, tout bien compté, sont, nous n'en

doutons pas, une sérieuse garantie de paix; mais ils sont encore plus un puissant instrument de guerre fait pour tenter qui saurait s'en servir. Les théories sur les grandes unités nationales passent, les douze cent mille hommes restent. A quoi se fier en tout cela, aux théories de circonstance qui conduisent à la paix, ou aux mesures durables qui préparent la guerre?

Le malheur de cette politique portée à concilier tant de choses a été, non pas peut-être d'amortir l'esprit public, qui retrouverait probablement son essor, s'il le fallait, mais de le briser, de le fatiguer, de le dérouter; elle a contribué à développer une inertie sceptique, et c'est ainsi que la France s'est trouvée conduite à cette alternative d'aujourd'hui où elle ne sait plus que penser, où, sauf un de ces cas de provocation qui rallument instantanément toutes les passions nationales, elle marcherait à la guerre avec une conviction très attiédie, ne sachant ce qu'on lui demanderait, pourquoi on la mènerait au combat, et où d'un autre côté cependant elle vit dans une paix précaire, inquiète, ombrageuse, sans sécurité et sans confiance. Elle flotte incessamment entre la paix et la guerre, ayant les inconvéniens de l'une et de l'autre sans en avoir les avantages, et ne croyant pas beaucoup plus à l'une qu'à l'autre. Les protestations pacifiques ont beau se multiplier et arrêter au passage tous les bruits sinistres, elles n'ont qu'un effet d'un jour parce qu'aussitôt tout un ensemble de faits, de circonstances, d'impressions, se relève pour jeter une ombre sur le lendemain.

On écoute M. Rouher, qui croit à la paix, qui travaille à la maintenir en homme qui en sent le prix, et on ne regarde pas moins du côté du maréchal Niel, qui vient d'organiser avec une si entraînante rapidité la garde mobile, ou qui défend ses armemens devant la commission du budget en homme qui veut être prêt à tout événement. Et la conséquence est cette incertitude indéfinie qui enchaîne inévitablement les forces productives du pays, qui pèse sur toutes les opérations de l'industrie et du commerce, même sur les mouvemens du revenu public, puisque dans les quatre derniers mois de 1867 les recettes ont diminué de 19 millions. Sans doute ce ralentissement d'affaires, devenu presque chronique, a bien d'autres causes prévues ou imprévues, étrangères à la situation diplomatique de l'Europe. Au fond, la première de toutes les causes est, selon le mot même du ministre des finances, cette « appréhension de guerre » qui corrompt la paix en la faisant agitée et stérile. Voilà où nous en sommes encore aujourd'hui. C'est le résultat à peu près inévitable d'une politique qui a trop voulu et n'a pas voulu assez, qui a subi les événemens sans les prévoir, comme au Mexique et en Allemagne, ou qui les a laissés en chemin, comme en Italie, et qui voit se retourner contre elle des intentions sincères, nous n'en doutons pas, mais mal définies et inefficaces.

Et cette ambiguïté qui a été le mal de notre politique extérieure, qui, faute d'un contrôle suffisant, a pu se prolonger à travers une série d'événemens décisifs pour la puissance française, cette ambiguïté, elle n'est pas moins visible dans la politique intérieure. Ici apparaît un spectacle véritablement étrange, celui d'un gouvernement omnipotent essayant de se faire libéral, sans doute parce qu'il croit répondre à une grande nécessité publique, et rencontrant pour la première fois autour de lui une résistance par laquelle il a l'air d'être tenu en échec. Lorsque l'empereur, dans sa lettre du 19 janvier 1867 à M. le ministre d'état, traçait tout un programme flatteur, promettant pour la presse des franchises nouvelles ou tout au moins l'abolition du régime discrétionnaire et l'extension du droit de réunion, il faisait un acte de libéralisme aussi prévoyant que réfléchi. Cet acte, il l'accomplissait avec une spontanéité qu'il faut reconnaître, probablement avec cette idée que le temps était venu pour l'empire de chercher une force nouvelle dans un contrôle plus efficace et dans une discussion moins surveillée.

N'y avait-il aucune autre pensée dans une telle mesure venant à un tel moment? L'auteur de la lettre du 19 janvier, sans se l'avouer peut-être, n'était-il pas préoccupé de donner à la France, par une extension de liberté intérieure, comme un dédommagement des déboires qu'elle venait d'essuyer dans sa politique extérieure? N'avait-il pas en vue déjà les complications prochaines de l'affaire du Luxembourg, ces complications où l'opinion pouvait être une utile et vaillante auxiliaire? Quand cela serait, peu importerait encore; toujours est-il que l'acte existait, qu'une impulsion était donnée. Quinze mois se sont écoulés, et le manifeste impérial en est encore à devenir une réalité; il a passé par toutes les phases de préparation, de délibération et d'ajournement. Or une réflexion bien simple vient à l'esprit : si l'empereur, au lieu de promettre une certaine liberté de la presse, une certaine liberté de réunion, eût présenté quelque mesure d'ordre public, quelque loi de sûreté générale, eût-on pris quinze mois pour réfléchir et pour délibérer avant de faire honneur à l'initiative souveraine? Nous nous hasardons à penser qu'aussitôt et d'urgence on eût volé au secours du principe d'autorité en péril. La liberté peut attendre, elle est faite pour patienter, et voilà comment les meilleures inspirations risquent souvent de perdre leur prix en s'énervant dans une exécution décousue, poursuivie avec peu de foi et de bonne humeur.

Enfin la discussion est venue, et des débats instructifs, éloquens, presque dramatiques par instans, qui ont eu lieu au corps législatif sont sorties les deux lois qui assurent à la presse un régime nouveau et qui règlent le droit de réunion publique. Ces lois, il ne faut pas le méconnaître, sont un progrès, puisque l'une délivre la presse de la juridiction administrative, et que l'autre reconnaît jusqu'à un certain point le droit

de se réunir. En tout le reste et sauf le principe, on peut dire que l'existence des journaux et l'exercice du droit de réunion ont été entourés des restrictions les plus minutieuses, et se trouvent placés sous le coup des pénalités les plus dures. On a même imaginé des combinaisons dont personne ne s'était avisé jusqu'ici, par exemple l'interdiction pour les journaux de toucher à la vie privée d'aucune façon, si bien qu'en définitive la presse peut commettre toute sorte de délits sans le vouloir et sans y songer. Il est évident que, faute de pouvoir arrêter la loi sur la presse au passage, comme on a essayé un instant de le faire, on a voulu la rendre sévère, soupçonneuse, menaçante. L'arbitraire qu'on bannissait à regret d'un côté, on l'a laissé rentrer d'un autre côté par des prescriptions, des incertitudes et des euphémismes qui laissent une dangereuse latitude à toutes les interprétations juridiques. L'esprit de réaction, battu sur le principe, a pris sa revanche dans les détails, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'une mesure primitivement libérale s'est trouvée réalisée dans le sens le plus opposé, au moins en apparence, à la pensée qui l'avait inspirée, et c'est là surtout ce que nous voulons remarquer comme le triomphe de cette ambiguïté qui nous énerve, comme un signe des contradictions dont notre politique est semée.

Est-ce là tout cependant, et ce luxe de précautions contre les journaux ou contre le droit de réunion ne suffit-il pas encore? C'est précisément ce dont il s'agit aujourd'hui dans la dernière épreuve que les lois récemment sorties du corps législatif ont à subir. Il paraît qu'en s'élevant dans les sphères officielles l'esprit de réaction se concentre et se fortifie; c'est le sénat qui se chargerait d'arrêter l'invasion révolutionnaire! Nos pères conscrits, les burgraves du second empire, seraient émus du louable zèle de sauver la société, de la maintenir dans la ligne des bons principes, de la préserver surtout de la licence de la presse ou des réunions. Ils sont plus impérialistes que l'empereur, et, d'après l'opinion connue du rapporteur nommé par la commission du sénat, il ne serait question de rien moins que de renvoyer une des lois à une délibération nouvelle. Ce serait, si nous ne nous trompons, le premier usage que le sénat ferait d'une des prérogatives qui lui ont été récemment accordées. Jusqu'où peuvent aller ces velléités d'opposition ultra-conservatrice? Il ne serait pas facile de le dire, parce que d'un rapport proposé dans une commission à la délibération publique il y a loin, et il y a au moins aussi loin de la discussion au vote. Chemin faisant, tout ce feu peut singulièrement diminuer. Nous soupçonnons que ce n'est là qu'une abnégation délicate, une manière ingénieuse de prouver son dévouement en fournissant au gouvernement l'occasion de se montrer plus libéral que le sénat. Ce serait assurément pour la loi sur la presse comme pour la loi sur les réunions une fortune aussi inattendue que peu méritée de se voir renvoyées au corps législatif comme des mesures dangereuses et révolutionnaires.

Ce qu'il y a de curieux de toute façon, ce qu'il y a de caractéristique, c'est cette recrudescence réactionnaire qui se manifeste dans certaines sphères à mesure que le sentiment libéral s'accroît et s'enflamme dans le pays.

Cet esprit de réaction est réellement plus puissant et a fait plus de progrès qu'on ne le croirait. Il y a des régions de la vie publique où il fleurit, où il règne avec une véritable candeur. Les affaires de Rome lui ont communiqué une singulière intensité. Depuis qu'il a sauvé pour le moment le temporel ecclésiastique, il se croit assuré de la victoire, et il est plus ultramontain, plus papiste que le pape, comme il est plus impérialiste que l'empereur. Qu'on y prenne bien garde, ce n'est pas là l'esprit conservateur tel qu'il peut légitimement et utilement se produire dans nos sociétés nouvelles; c'est un esprit purement réactionnaire, s'inspirant de toutes les idées, de toutes les passions restrictives ou des plus vaines terreurs, et visant surtout à se couvrir d'un voile de religion. Il a la fureur de l'orthodoxie en toute chose. Que des cardinaux, des prêtres, des évêques, comme M. Dupanloup, défendent leur cause au risque de mettre en doute tous les droits des sociétés modernes et de dépasser souvent toutes les limites, qu'ils ne voient que l'église, cela se conçoit encore; mais ne voit-on pas de simples bourgeois qui ne seraient rien sans 89 renier la révolution française, oublier que cette société à laquelle ils appartiennent ne vit que de ce souffle puissant d'autrefois? Pour eux, la presse et les réunions publiques ne sont que des moyens d'anarchie; le régime parlementaire est une vraie peste; la liberté de penser sous toutes les formes est une ennemie à combattre et à dompter; tout ce qui est vie et mouvement est révolutionnaire. Est-ce que quelque chose de cet esprit ne se glisse pas quelquefois jusque dans le sénat lui-même? On le dirait, à voir l'entraînement avec lequel il se jette sur certaines questions et se laisse aller à se transformer en concile,—sans doute à cause de la présence des cardinaux, —pour trancher certains problèmes de religion ou de philosophie. Le sénat aura prochainement une de ces discussions où il laisse voir ses tendances. Il s'agit d'une pétition sur laquelle un rapport habile a déjà été fait par M. Chaix d'Est-Ange, et qui demande la liberté de l'enseignement supérieur en se fondant sur les doctrines purement matérialistes de quelques professeurs de la faculté de médecine de Paris. A cela est venue se joindre l'affaire d'un jeune docteur qui, marchant sur les traces des professeurs, a fait de sa thèse un vrai manifeste de matérialisme, et qui, en fin de compte, est le premier à payer pour tout le monde, puisqu'on lui refuse son diplôme justement à cause de ces opinions qui ont ému le sénat.

Il ne peut être nullement question ici, bien entendu, de la valeur philosophique de cette doctrine matérialiste, vieille comme le monde, vieille aussi, ce nous semble, à la faculté de médecine de Paris. Si elle n'a pas

péri mille fois sous le poids de ce qu'elle a d'insuffisant, d'étroit et de dégradant pour la race humaine, ce ne sont pas les lettres de M. Dupanloup qui la feront disparaître : c'est en lui-même que l'homme trouve l'incessante, la vivante et décisive réfutation d'un système qui détruit l'essence immortelle de son âme et de sa pensée; mais après tout ces doctrines existent, elles se sont imposées quelquefois à de véritables génies scientifiques enivrés, fascinés par l'étude de la nature. Que peut y faire le sénat, et que va-t-il décider au point de vue pratique? S'il parvient à trouver quelle doit être la philosophie des professeurs de médecine, dans quelles limites l'observation scientifique doit se mouvoir, il sera bien habile. Il est à craindre qu'en renvoyant au gouvernement la pétition qu'il a reçue, le sénat ne propose tout simplement au ministre de l'instruction publique une énigme indéchiffrable, à moins que, plus simplement encore, il ne provoque des sévérités disciplinaires qui ne prouveront rien, qui feront tout au plus du matérialisme scientifique une doctrine persécutée. Qui ne voit que de semblables questions échappent entièrement à la juridiction d'une assemblée politique, qu'il ne peut y avoir d'orthodoxie en matière de science? S'il y a une anomalie, et nous en convenons pour notre part, dans ce fait d'hommes investis du droit d'enseigner, rétribués par l'état et professant des doctrines antipathiques au sentiment de la majorité de leurs concitoyens, cette anomalie n'a qu'un remède : c'est la liberté de l'enseignement, de même que la liberté religieuse, c'est-à-dire la séparation de l'église et de l'état, est l'unique remède à cette autre anomalie de la confusion du spirituel et du temporel, plus dangereuse encore pour la religion que pour la société civile. Des discussions comme celle qui va s'ouvrir au sénat ont du moins ce résultat imprévu et utile de faire mûrir ces idées de liberté, d'affranchissement réciproque, qui n'étaient que des utopies il y a quelque temps à peine, et qui commencent à apparaître comme la solution pratique de bien des difficultés, qui font déjà leur chemin, qui en sont à gagner des victoires en Angleterre et jusqu'en Autriche.

Qui eût dit, il y a de cela quelques années, que l'établissement de l'église anglicane serait discuté en plein parlement, que l'abolition de l'église d'Irlande serait le programme d'un parti libéral reconstitué sous la direction de M. Gladstone en face d'un ministère tory présidé par M. Disraeli? C'est là cependant ce qui vient de se passer. Pendant quelques jours, le parlement anglais a vu se dérouler une de ces belles et fortes discussions où tous les intérêts s'agitent en pleine liberté. Tout ce qu'il y a d'orateurs puissans, M. Gladstone, M. Disraeli, M. Bright, M. Rœbuck, a donné dans ce débat aussi émouvant qu'instructif, car il s'agissait non-seulement de cette éternelle et douloureuse question irlandaise qui est le cauchemar de l'Angleterre, mais encore d'un des intérêts les plus chers à la nation anglaise, l'intérêt protestant. Bien des

propositions se sont succédé depuis quelque temps, surtout depuis que le fenianisme est venu mettre l'Angleterre dans l'obligation de s'armer contre une agitation permanente. Aux mesures de rigueur on a voulu ajouter les mesures de conciliation. Des motions, des lois, ont été présentées sur les fermages, sur les écoles. Le gouvernement lui-même n'était pas éloigné d'admettre une certaine égalité entre l'église catholique et l'église protestante; il offrait la création d'une université catholique, il cherchait, en un mot, sans aborder de front la difficulté, lorsque la question s'est resserrée tout à coup. C'est M. Gladstone qui a donné le signal de cette nouvelle campagne parlementaire par une motion tendant simplement à la suppression de l'église protestante comme église d'état en Irlande, et c'est surtout M. Disraeli qui a porté le poids de la lutte au nom du cabinet. Lord Stanley est intervenu un instant pour essayer de suspendre le combat en proposant par un amendement de renvoyer la question au futur parlement, et, à vrai dire, ce n'était pas une simple tactique; il y avait bien quelque raison à ne pas vouloir laisser la solution d'un tel problème à un parlement « moribond, » comme on l'a nommé, en présence d'élections prochaines qui doivent s'accomplir sous le régime infiniment plus large du nouveau *bill* de réforme. L'amendement de lord Stanley n'a pas moins été repoussé, et malgré tous les efforts du cabinet c'est la motion de M. Gladstone qui l'a emporté à une assez grande majorité.

Il y a deux choses dans ce dernier épisode de la vie publique de l'Angleterre. Il y a d'abord sans nul doute une question ministérielle, une question de tactique parlementaire. Que M. Gladstone, en présentant sa motion, ne se soit pas proposé uniquement le triomphe d'une idée libérale et juste, qu'il ait voulu aussi relever son parti du désarroi où l'avait laissé le vote du *bill* de réforme et battre en brèche le ministère au lendemain de sa reconstitution, c'est ce qu'il est facile de croire. Il n'avait peut-être pas l'espoir d'un succès aussi complet pour sa motion, il n'était pas pressé de remplacer au pouvoir le cabinet tory; mais il voulait l'affaiblir, et il a réussi jusqu'à un certain point. Il a réussi de deux façons, en mettant le ministère en minorité dans la chambre des communes, et en provoquant un débat qui a laissé voir une certaine confusion entre les membres du cabinet. Il est évident qu'entre le ministre des affaires étrangères, lord Stanley, le ministre de l'intérieur, M. Gawthorne Hardy, et le premier ministre lui-même, il y a eu des dissonances. M. Disraeli n'est pas homme néanmoins à se laisser désarçonner si vite, et le vote qui a été une défaite pour lui ne paraît pas avoir troublé sa confiante et sceptique sérénité. Il aurait eu recours probablement à une dissolution du parlement qu'il avait laissé entrevoir comme une menace; mais le travail de réorganisation des districts électoraux d'après le nouveau *bill* de réforme n'est point achevé, et les élections sont impossibles pour

le moment. C'est donc dans une situation légèrement amoindrie et en face d'un redoutable adversaire que M. Disraeli a désormais à manœuvrer pour éviter quelque échec qui deviendrait meurtrier. Après les vacances de Pâques, un nouveau débat doit s'ouvrir, et d'ici là M. Disraeli aura réussi sans doute à se tirer d'affaire. Qui sait? peut-être même prendra-t-il à son puissant antagoniste une partie de sa motion, comme il a déjà pris à ses adversaires quelques-unes des dispositions du *bill* de réforme. Ce n'est là du reste que le côté secondaire de la question soulevée par M. Gladstone. Le ministère tory restera-t-il ou battra-t-il en retraite? Le principe de l'église établie d'Irlande est fini, ce n'est plus qu'une affaire de temps, et c'est de plus la victoire d'une idée juste autant que politique et prévoyante, qui ne désarmera pas le fenianisme, parce que le fenianisme s'inquiète assez peu de religion et de catholicisme, mais qui lui enlèvera plus d'un soldat. C'était assurément un spectacle étrange que celui d'une église protestante privilégiée, ayant toute la force d'une institution d'état, richement dotée, au milieu d'un pays affamé et catholique. Si les églises privilégiées sont possibles, c'est tout au plus là où elles répondent à une foi religieuse à peu près universelle; elles ne représentent qu'une iniquité révoltante là où elles sont une minorité dominatrice; elles forment une « garnison civile, » comme on a appelé l'église d'Irlande. Qu'on remarque cependant tout ce que la pensée d'une telle réforme devait remuer de fibres nationales et religieuses. C'était, disait-on, une violation de l'acte d'union des deux royaumes. C'était surtout une première atteinte, une menace pour les églises mêmes d'Angleterre et d'Écosse. Les défenseurs de la motion n'ont pas eu de peine à montrer que l'acte d'union pouvait très bien être réformé, que l'église protestante avait une raison d'être en Angleterre, qu'elle n'en avait aucune en Irlande, et qu'au lieu de s'affaiblir par un acte de prévoyante justice, elle se fortifiait au contraire là où elle s'identifie réellement avec la vie nationale. Vainement M. Disraeli a essayé de faire appel à toutes les passions nationales en représentant le principe de la religion d'état comme essentiellement lié à la constitution anglaise, en laissant entrevoir les empiétemens de l'église romaine, l'alliance du papisme et de tous les ennemis du gouvernement; il n'a pas réussi à convaincre ou à effrayer le parlement, et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que le vote de la chambre des communes, qui n'a rien de définitif encore, il est vrai, mais sur lequel il sera difficile de revenir, a répondu évidemment à un sentiment populaire assez général. Nous ne nous méprenons pas sur le caractère de cette motion : elle a une portée restreinte et définie; elle ne s'applique qu'à l'Irlande. Ce n'est pas moins le signe du progrès que font les idées de liberté, d'indépendance, dans les rapports de l'église et de l'état, puisque l'Angleterre elle-même, si fortement attachée jusqu'ici au principe de son éta-

blissement religieux, l'abandonne en partie dans un sentiment de justice et de politique.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette séparation peut se proportionner aux circonstances, aux pays dans lesquels elle s'accomplit, elle ne se fait pas moins par degrés. On pourrait dire que c'est l'œuvre du temps présent, et sous ce rapport ce qui se passe à Vienne n'est pas moins frappant que ce qui se passe à Londres. En Angleterre, c'est l'église protestante qui cède volontairement le terrain; en Autriche, c'est l'église catholique qui cède aussi le terrain, mais non de bonne volonté; elle est débordée par un mouvement de plus en plus pressant, de plus en plus irrésistible, dont le mot d'ordre est l'abolition du concordat de 1855. Or qu'est-ce que le concordat de 1855? C'est la constitution de l'église catholique comme église privilégiée, étendant sa juridiction sur la société civile, sur la science, sur l'enseignement. Qu'est-ce que le mouvement qui s'accomplit aujourd'hui en Autriche? C'est l'émancipation méthodique, coordonnée de la société civile, affirmant sous toutes les formes son indépendance en face de l'église, renfermée dans son domaine strictement religieux. Depuis quelque temps déjà, le parlement autrichien en est à élaborer les lois dont l'ensemble résume ce travail d'affranchissement de l'état laïque. Il a débattu et voté la loi sur le mariage civil. Il discute aujourd'hui la loi sur l'enseignement. Il prépare la loi sur la liberté des cultes, et il marche dans cette voie d'un pas très ferme, quoique très mesuré, sans reculer et sans faiblir. Ces débats des chambres de Vienne sont assurément dignes des plus vieux parlemens, et, à voir la spontanéité, la vivacité avec lesquelles la population s'associe aux travaux de ses représentans, on peut croire que c'est là réellement une œuvre répondant à une grande nécessité publique. Est-ce à dire que ce travail de réforme intérieure s'accomplisse sans difficulté? Bien au contraire, il se déroule au milieu de toutes les résistances coalisées, qui trouvent naturellement leurs chefs parmi les prélats autrichiens. Il y a peu de jours encore, l'archevêque de Vienne, M. Rauscher, adressait en son nom et au nom de quatorze de ses collègues de l'épiscopat une sorte de protestation au président du conseil. Le prince Auersperg a répondu de la façon la plus nette en traçant les limites entre les droits de l'état et les droits de l'église. Il restera cependant quelque incertitude tant que les lois nouvelles ne seront pas sanctionnées, et maintenant c'est autour de l'empereur François-Joseph que s'agitent toutes les intrigues de cour, toutes les velléités réactionnaires. On a imaginé récemment de publier une lettre que le pape aurait adressée à l'empereur François-Joseph. L'aimable et inflexible pontife traite la « majesté apostolique » en fille passablement égarée. Cette lettre paraît être une simple invention; mais certainement Pie IX a pensé tout ce qu'on lui fait dire, et, sans avoir besoin de tels avertissemens, il est probable que l'esprit de l'empereur

François-Joseph est dans une certaine perplexité. Il ne voudrait pas rompre avec Rome, ou plutôt il ne voudrait pas que Rome rompît avec lui; mais d'un autre côté cette œuvre commencée, c'est la régénération de l'empire, et l'Autriche a fait d'assez amères expériences pour ne point aller chercher la sécurité et la force de son avenir dans les politiques surannées qui l'ont perdue.

Quoi qu'il en soit, ce serait, on en conviendra, une assez bizarre coïncidence que l'Autriche, pour vouloir se reconstituer, se trouvât un de ces jours vis-à-vis de Rome sur le même pied que l'Italie. Pour le moment, ce n'est pas de ses rapports avec Rome que l'Italie est le plus préoccupée. Elle est tout entière à la réorganisation de ses finances, et après bien des discussions, bien des hésitations, elle vient enfin de faire un pas sérieux. Le parlement de Florence s'est décidé à voter cette loi sur la mouture qui est un des élémens essentiels du plan présenté par M. de Cambray-Digny. Le parlement a voté la loi, c'est-à-dire, pour rester dans le vrai, qu'il l'a approuvée article par article, mais que, par une de ces combinaisons subtiles que nécessitent souvent les transactions entre les partis, il a été convenu que la loi dans son ensemble ne serait définitivement votée que lorsque toutes les autres parties du plan ministériel seraient adoptées. C'est d'ici à quelques jours que le dernier mot de ces longs débats financiers sera dit. On aura pourvu aux plus pressantes nécessités du moment. Le déficit aura-t-il complétement disparu? Il sera du moins assez notablement diminué pour n'être plus un cauchemar. Il restera alors pour l'Italie à réorganiser son administration, et par là, plus que par de vaines agitations, elle arrivera à compléter sa destinée, à pouvoir se montrer libre et prospère à ses amis et à ses ennemis.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE GÉNÉRAL PONCELET.

Parmi les pertes si nombreuses que la science française a eu à déplorer dans ces derniers temps, l'une des plus sensibles est celle qu'elle a subie par la mort du général Poncelet. Comme géomètre, il avait réussi à reculer les bornes de notre savoir par des théories profondes; comme ingénieur, il a rendu à l'industrie et à l'art militaire autant de services par ses inventions que par l'enseignement spécial qu'il a fondé dans nos écoles. Esprit éminemment prime-sautier, il a donné une impulsion féconde aux progrès des sciences mathématiques en les dotant de moyens

nouveaux d'investigation. Par ses travaux relatifs à la mécanique appliquée, il a été l'un des promoteurs de ce grand mouvement industriel par lequel la France a pris place au premier rang des nations productrices. Caractère antique, officier et administrateur scrupuleux, honnête homme dans la force du terme, il laisse après lui un grand exemple.

Jean-Victor Poncelet naquit à Metz le 1er juillet 1788. Son père était membre du parlement de cette ville. L'enfant fut élevé à la campagne, et ses premières années se passèrent à courir dans les montagnes avec une troupe de camarades qui reconnaissaient en lui leur chef et le suivaient dans une foule d'excursions téméraires. Telle fut la vie du jeune Poncelet jusqu'au jour où un volume de Racine tomba entre ses mains. Il l'apprit par cœur, puis, ayant fait connaissance avec Corneille, Boileau, Molière, il passait des journées entières à déclamer dans les bois des tirades poétiques. En même temps s'éveilla en lui une irrésistible soif d'apprendre. Sous ce rapport, l'éducation du jeune homme avait été étrangement négligée; il fit des efforts inouis pour regagner le temps perdu pendant qu'il suivait à Metz les cours d'une école primaire. Il avait dressé son chien à venir l'éveiller avant le jour, et souvent, quand l'intelligent animal pénétrait dans sa chambre, il le trouvait endormi devant sa table de travail, où le sommeil avait fini par triompher de sa bonne volonté. Bientôt il fut assez avancé pour entrer au lycée de Metz, où il remporta tous les prix, et qu'il quitta en 1807 pour se présenter à l'École polytechnique. Il avait achevé ses classes en deux ans; mais sa constitution ne résista point à de tels efforts. Une fièvre violente qui se déclara lorsqu'il eut passé ses examens donna de graves inquiétudes à ses parens, et nécessita un nouveau séjour de plusieurs mois à la campagne où il avait été élevé. Une anecdote qui date de cette époque montrera la curiosité qui obsédait ce jeune esprit. Il avait amassé, grâce à de longues économies, la somme bien modique de sept francs; elle lui servit à acheter une montre en argent, mais ce ne fut pas pour la porter, ce fut pour la démonter et pour en étudier le mécanisme intérieur. Poncelet resta jusqu'en 1810 à l'École polytechnique; il y composa des notes de géométrie qui furent imprimées et dans lesquelles se remarque déjà une certaine originalité annonçant un esprit délié et dédaigneux des sentiers battus. A côté de ces occupations réputées arides, il ne délaissa pas la poésie; il fit des vers, mais en cachette, depuis qu'il s'était attiré une ovation de ses camarades qui alarma sa modestie. Après avoir passé deux ans à l'école d'application de Metz comme élève sous-lieutenant du génie, il fut employé en 1812 aux travaux de fortification de Ramekens, dans l'île de Walcheren. Il y débuta par un tour de force : n'ayant ni le temps ni les matériaux nécessaires pour établir des fondations, il n'en réussit pas moins à asseoir solidement un fort casemate sur une couche de tourbe qui avait déjà englouti d'autres ouvrages.

Au mois de juin de cette même année 1812, le jeune lieutenant du génie partit avec la grande armée pour la désastreuse campagne de Russie. Le 18 août, il fit la reconnaissance militaire de Smolensk sous le feu de la place et assista à la bataille qui se livra le même jour. Le lendemain, il fut détaché pour l'établissement des ponts qui furent construits sur le Dniéper, au-dessous de Smolensk, malgré le feu incessant des batteries russes postées sur les hauteurs de la rive opposée. En cette circonstance, il fit preuve de tant de sang-froid et de circonspection que ses camarades plus anciens lui laissèrent en quelque sorte la direction des opérations, qu'il conduisit à bonne fin en trompant l'ennemi par des préparatifs simulés. Pendant plusieurs mois, il fut chargé de la construction des redoutes et blockhaus sur la route de Smolensk à Moscou, et la bravoure calme et réfléchie qu'il déploya en toute occasion ne se démentit pas lors de la retraite. Au sanglant et dernier combat qui fut livré le 18 novembre à Krasnoï par le corps d'armée du maréchal Ney contre le prince Miloradovitch, il chargea à la tête d'une colonne de sapeurs et de mineurs les batteries russes dont le feu enfilait et croisait la grande route. Après avoir été exposées pendant plus d'une demi-heure à un effroyable feu de mitraille, les troupes furent obligées de se jeter dans un ravin, où l'épais brouillard leur permit de se reformer en colonne serrée; trompées par de faux rapports, elles regagnèrent la grande route, furent une seconde fois décimées par les obus en marchant sur les retranchemens russes, et durent dans la nuit se rendre par capitulation. Le lieutenant Poncelet, qui avait eu son cheval tué sous lui, fut conduit au quartier-général du prince Miloradovitch; n'ayant pu obtenir de lui les renseignemens que l'on désirait avoir, on l'envoya dans les prisons de Saratof, sur les rives du Volga. Il y arrivait après quatre mois d'une marche pénible à travers les neiges. On se figure sans peine les souffrances qu'il eut à endurer pendant ce trajet, qu'il fit à pied, vêtu seulement des lambeaux d'un uniforme français, mangeant le pain noir des paysans russes dans cet hiver exceptionnel de 1812, pendant lequel le froid fit plusieurs fois geler le mercure des thermomètres.

Parvenu au terme de ce triste voyage grâce à l'énergie physique et morale dont la nature l'avait doué, il paya cependant son tribut à tant de rudes épreuves. Il tomba malade et ne se rétablit que lentement sous l'influence bienfaisante du soleil d'avril. Les prisonniers étaient traités durement. Parqués par chambrées de quatre dans de mauvais réduits, privés de secours matériels aussi bien que de toute espèce de ressources morales ou scientifiques, ils eurent à endurer des humiliations plus amères que leurs souffrances physiques. Avec un caractère moins fier, moins indépendant, M. Poncelet aurait pu, comme plusieurs de ses compagnons, se procurer un bien-être relatif en mettant à profit ses connaissances en mathématiques; mais il lui répugnait de faire cette sorte de compromis avec ses sentimens de patriotisme. Tout en trouvant qu'il

les poussait un peu loin, on doit dire que l'isolement auquel il se condamna fut un bonheur pour la science. Il refusa les offres de quelques seigneurs russes qui voulurent lui confier l'éducation de leurs fils, et s'absorba entièrement dans ses études favorites. Réduit littéralement à ses souvenirs d'école, il dut commencer par se créer des instrumens de travail, refaire un à un à son usage les élémens des mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, et reconstruire en quelque sorte par la base l'édifice de ses connaissances. Ces études remplirent plusieurs cahiers dont il disposa dans la suite en faveur de quelques compagnons d'infortune désireux de compléter leur éducation, compromise par la marche des événemens. Un phénomène psychologique assez curieux, c'est que le jeune prisonnier de Saratof parvint à se rappeler peu à peu tout ce qui touchait aux mathématiques pures, mais que les lois de la mécanique, les lois du mouvement, n'avaient laissé aucune trace dans son esprit; c'est en vain qu'il s'efforça d'en retrouver les équations.

Après avoir ainsi préparé le terrain, il se lança avec ardeur dans la voie des découvertes. Il se fraya des routes nouvelles dans le domaine de la géométrie pure, dont il parvint à généraliser le langage et les conceptions par des théories originales et fécondes. Les spéculations auxquelles il se livra dès lors, et dont il publia plus tard les résultats dans son célèbre *Traité des propriétés projectives des figures,* ont puissamment contribué à fonder cette géométrie moderne si abstraite, si dégagée de toute considération de formes individuelles qui représentent des objets sensibles. La marche de la géométrie ancienne est plus timide ou plus sévère, elle ne perd jamais de vue une figure réellement décrite et ne raisonne que sur des grandeurs déterminées; la géométrie nouvelle procède avec une sorte de hardiesse divinatrice, elle va au but rapidement et sans hésitation, parce qu'elle considère les propriétés des figures indépendamment de toute grandeur absolue et déterminée, de toute disposition accidentelle ou spéciale. Sous cette indétermination, ces propriétés générales embrassent ou enveloppent cependant toutes les propriétés particulières des figures en quelque sorte matérielles et existantes. Ce sont des propriétés de cette nature que M. Poncelet appelle *projectives,* parce qu'elles ne cessent pas de subsister, si on considère une figure dans ses différentes projections ou perspectives, qui en changent l'aspect sans en altérer pour ainsi dire l'essence; c'est ainsi que les silhouettes les plus capricieuses d'un buste dont l'ombre se projette sur un mur conservent toujours une certaine ressemblance avec le profil original. Nous devons forcément nous borner à ces quelques indications générales, dans l'impossibilité où nous sommes de donner ici une idée même approximative de recherches aussi épineuses.

La notification de la paix générale, en juin 1814, permit inopinément aux prisonniers français de quitter leur triste séjour. « Ce fut avec une joie bien vive, dit M. Poncelet, que je pensai au bonheur de revoir ma

patrie, ma ville natale, mes parens, mes amis. Cependant, en jetant un dernier regard sur cette contrée qu'arrose le plus grand des fleuves de l'Europe, sur ce Volga que sillonnent à pleines voiles de gros navires chargés des riches tributs de la mer Caspienne, de la Géorgie et de la Perse, après que le soleil d'avril l'a débarrassé de ses glaçons; quand je dus abandonner cette ville renaissante, à longues files de maisons isolées en bois, et les steppes incultes, mais non stériles, qui l'entourent, je ne pus me défendre d'une émotion profonde et d'un vif sentiment d'appréhension, en me demandant si, au milieu de la vie active qui m'attendait, je pourrais poursuivre, comme dans le silence et la solitude de l'exil, les études qui en avaient adouci l'amertume et m'étaient devenues si chères. » Rentré au mois de septembre, après un voyage dont on aurait quelque peine à se figurer les lenteurs en ce temps de chemins de fer, et que l'impatience de revoir la patrie rendait plus long encore, M. Poncelet commença par se faire rayer de la liste des morts, sur laquelle il avait longtemps figuré. Il fut attaché, en qualité de capitaine du génie, à la place de Metz. Pendant les vingt années qu'il y passa, absorbé presque entièrement par ses devoirs d'ingénieur militaire et de professeur, il lui arriva peut-être plus d'une fois de regretter la solitude de l'exil, qui lui avait permis de donner libre carrière à ses spéculations transcendantes. Les occupations qui l'attendaient étaient d'une nature toute pratique, et la besogne n'était pas mince. A peine arrivé, il se vit obligé de faire construire pour l'arsenal du génie les usines dont cet établissement était encore dépourvu; il consacra donc ses premiers soins à l'installation de martinets, souffleries, forges, meules d'aiguiserie, fours et scieries. La reconnaissance militaire du département de la Moselle et le blocus de Metz vinrent occuper son temps pendant l'année suivante, et lui révélèrent la nécessité d'une foule d'améliorations qu'il songea dès lors à introduire dans les ouvrages de défense et de fortification. Parmi les projets qu'à cette époque il rédigea et qui étaient appuyés sur de sérieuses études expérimentales, on peut citer notamment celui d'un barrage éclusé à établir sur la Moselle, à la gorge du fort qui porte le même nom, projet hérissé de difficultés et dont Vauban s'était déjà préoccupé. Il inventa ensuite le pont-levis le plus employé de nos jours et les roues hydrauliques auxquelles on a donné le nom de *roues à la Poncelet*. Les roues verticales mues par-dessous qui sont employées à transmettre la force de l'eau dans beaucoup d'usines reçoivent le choc du liquide sur des aubes ou palettes qui, cédant sous l'impulsion, font tourner la roue. Auparavant, la forme adoptée pour les palettes était telle, qu'une grande partie de la force disponible se perdait sans produire d'effet utile; M. Poncelet imagina des aubes courbes dont la forme est calculée de manière à utiliser la totalité de la puissance motrice de l'eau. L'ingénieuse invention du capitaine Poncelet obtint en 1825 le grand prix de mécanique de l'Institut et se répandit promptement en France, en Allemagne, en Italie

et en Angleterre. Elle doubla presque le rendement des moteurs hydrauliques et permit d'obtenir des effets extraordinaires; certaines roues Poncelet ont une force de cent chevaux.

Malgré ces travaux pratiques, et quoiqu'il remplît toujours scrupuleusement ses devoirs d'ingénieur militaire, M. Poncelet trouva assez de loisirs pour coordonner et pour perfectionner ses recherches de géométrie ébauchées à Saratof. Après en avoir publié quelques fragmens dans divers recueils, il put enfin faire paraître en 1822 le premier volume de son *Traité des propriétés projectives*, ouvrage qui fit une grande sensation. Peu de temps après, il lut à l'Académie des Sciences deux mémoires dans lesquels il présenta l'application et le développement des théories contenues dans cet ouvrage, mais qui ne furent publiés qu'en 1828 dans le *Journal mathématique* de Berlin (1). Contrairement à ce qu'on aurait dû espérer, les découvertes dont M. Poncelet venait d'enrichir la science devinrent pour lui une source de déceptions et de discussions incessantes et pénibles. Sa probité excessive l'avait entraîné à effacer sa personnalité un peu plus qu'il n'était et qu'il n'est malheureusement d'usage parmi les savans; loin de faire ressortir ses propres mérites, il avait présenté sous le jour le plus favorable celui de ses prédécesseurs, et cette modestie inusitée avait encouragé l'injustice; on se partageait un bien si peu défendu! M. Poncelet s'en aperçut trop tard, et eut, jusqu'à la fin de ses jours, à soutenir des polémiques dans lesquelles il poussa lui-même peut-être trop loin l'esprit de récrimination. En outre certains principes qu'il avait avancés étaient contestés par des géomètres d'un tempérament scientifique trop différent du sien pour l'apprécier à sa juste valeur, et il s'exagérait les sentimens d'hostilité dont il les supposait animés à son égard. A l'entendre, ses théories étaient traitées de « géométrie romantique » et tournées en ridicule, tandis qu'en réalité elles faisaient leur chemin et s'introduisaient peu à peu dans l'enseignement.

Quoi qu'il en soit, Arago, alors examinateur de l'école d'application de Metz et peu enclin de sa nature à encourager des recherches de spéculation pure, cherchait à pousser le jeune géomètre dans une autre voie. Il le fit attacher comme professeur à l'école d'application, où on le chargea de créer un cours sur le travail des machines. Ce cours, fait à un point de vue éminemment pratique, a rendu aux deux armes de l'ar-

(1) Ce n'est qu'en 1865, après un intervalle de quarante-trois ans, que le général Poncelet a pu faire paraître une nouvelle édition de son *Traité des propriétés projectives des figures*, en deux gros volumes in-4°. Le second volume renferme sa théorie des *centres de moyenne harmonique* et celle des *polaires réciproques*, qui a donné naissance au fameux *principe de dualité*. Les manuscrits composés de 1813 à 1820, et qui renferment les élémens ou les germes de ces théories, ont été publiés en 1862 et 1864; ils forment le premier volume de l'ouvrage intitulé *Applications d'analyse et de géométrie*.

tillerie et du génie des services inappréciables. En même temps le capitaine Poncelet commençait un cours professionnel, public et gratuit, dans lequel il initiait les ouvriers messins aux notions de mécanique susceptibles d'une application immédiate aux arts et métiers. La récente introduction de méthodes industrielles nouvelles venues d'Angleterre rendait un enseignement de cette nature très désirable et même très urgent. Les cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, que différens officiers se chargèrent alors d'ouvrir dans les principales villes, et auxquels le cours du capitaine Poncelet servit de modèle, n'ont pas peu contribué à changer la face de l'industrie française, en faisant comprendre aux ouvriers la supériorité du raisonnement sur l'emploi aveugle de la force et des procédés traditionnels de la routine. La matière de ces cours a été publiée par M. Poncelet dans un ouvrage fort estimé et remarquable surtout par l'élégance et la simplicité des démonstrations (1).

Dès 1831, Arago avait invité M. Poncelet, au nom des principaux géomètres de l'Académie des Sciences, à se porter candidat pour une place alors vacante dans le sein de la section de géométrie; mais le modeste officier du génie avait refusé. Ce n'est qu'en 1834, époque à laquelle la mort de sa mère brisa les derniers liens qui l'attachaient à la ville de Metz, qu'il consentit à se présenter comme candidat au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Hachette. Il fut élu à la presque unanimité des suffrages, et pendant un tiers de siècle il ne cessa de prendre une part active aux travaux de la section de mécanique. En même temps il fut définitivement adjoint au comité des fortifications, où il fut, jusqu'en 1848, chargé des rapports scientifiques et de la rédaction du *Mémorial de l'officier du génie*. C'est dans ce recueil qu'il a publié ses importantes recherches sur la stabilité des voûtes, des revêtemens et des fondations. En 1838, on créa pour lui la chaire de mécanique physique et expérimentale à la faculté des sciences de Paris. Ce cours, complément naturel de l'étude de la mécanique rationnelle, dont il matérialise en quelque sorte les conclusions, tout en les limitant par l'étude des faits dans les bornes du possible, a exercé une grande influence sur l'enseignement de la mécanique en France. M. Poncelet s'efforça constamment de combler l'abîme qui sépare la mécanique théorique des géomètres de la mécanique des ateliers, bien moins simple et moins riche en illusions. Les praticiens arrivent trop facilement à une sorte d'éloignement et de mépris pour les abstractions de la théorie, parce qu'ils apportent dans leurs travaux les idées incomplètes et fausses sur l'équilibre absolu et sur le mouvement idéal qu'ils ont puisées dans un enseignement resté rudimentaire, tandis qu'une instruction solide, qui tient compte à chaque

(1) *Introduction à la Mécanique industrielle*, par J.-V. Poncelet (1829 et 1839). Les éditions postérieures sont intitulées *Traité de Mécanique industrielle*.

instant des données fournies par l'expérience, est d'un secours inestimable pour hâter les progrès de l'industrie.

En présence de tant de services rendus et d'une si haute valeur scientifique, on peut s'étonner de voir M. Poncelet si lentement avancer en grade. Il était resté dix-sept ans capitaine et dix ans chef de bataillon; ce n'est qu'en 1841 qu'il fut nommé lieutenant-colonel. Juste et généreux lui-même, il n'avait pensé qu'à faire son devoir, laissant à d'autres le soin d'examiner ses droits. Comme il ne demandait rien, on l'oubliait. La révolution de février le trouva simple colonel et sur le point d'être mis à la retraite. Arago, devenu ministre de la guerre, s'empressa de lui rendre justice; il le nomma général de brigade et l'appela peu de jours après au commandement supérieur de l'École polytechnique. La fermeté du général contint cette bouillante jeunesse pendant les terribles journées de juin; il la mit sous les armes et la conduisit à travers les barricades jusqu'au palais du Luxembourg, où le bataillon de l'école devint la garde d'honneur du gouvernement. Il faisait aussi partie de l'assemblée constituante, et le suffrage populaire qui l'avait appelé à ces fonctions était d'autant plus flatteur qu'il avait été plus spontané. M. Poncelet vota avec le parti démocratique modéré, et il ne fut pas réélu à l'assemblée législative. Pendant les derniers jours de juin, le général Cavaignac lui confia le commandement des gardes nationales de la Seine, qu'il ne remit aux mains du général Perrot que lorsque le calme, enfin rétabli, eut permis de renvoyer dans les départemens les milices venues au secours de la capitale menacée. Ce court épisode de sa vie politique montra sous un jour brillant les qualités qui le distinguaient, une fermeté à toute épreuve et une loyauté qui ne se démentit jamais. Il resta commandant en chef de l'École polytechnique jusqu'en 1850, s'occupa avec énergie des réformes que réclamait depuis longtemps l'enseignement de cet établissement national, et ne quitta ce poste que lorsque son âge avancé amena pour lui l'heure de la retraite.

En 1851, le général Poncelet présida le jury de la classe des machines et outils à l'exposition universelle de Londres. Chargé de faire, au nom de la commission française, le rapport historique sur les progrès des inventions mécaniques depuis l'origine des brevets, il employa sept ans à ce travail de bénédictin, dont il s'acquitta avec une conscience au-dessus de tout éloge. Pour acquérir une connaissance approfondie de son sujet, il entreprit une tournée d'exploration dans les filatures de soie, de lin et de chanvre de la France; il étudia les collections de *patentes* des différens pays afin de remonter de titre en titre au véritable auteur de chaque invention et de chaque perfectionnement, et ne négligea rien de ce qui pouvait élever son travail à la hauteur d'un monument historique. A peine les deux volumes, fruit de tant de labeur, avaient-ils paru, que M. Poncelet tomba gravement malade. Longtemps les médecins désespérèrent de le sauver : il avait soixante-dix ans. Il

guérit cependant et s'occupa aussitôt, aidé de quelques amis dévoués, de la publication de ses premières recherches, demeurées jusqu'alors inédites. On y voit la marche qu'il a suivie pour arriver à ses découvertes, les tâtonnemens quelquefois pénibles par lesquels il a passé; on voit que si plus tard, brûlant ses vaisseaux, il s'efforça de rendre la géométrie indépendante de l'analyse algébrique en la fondant sur une sorte d'intuition, il était cependant arrivé à ses premières découvertes par le chemin de l'analyse. La publication d'une nouvelle édition de son *Traité des propriétés projectives des figures*, enrichie de notes dans lesquelles il continuait de donner cours à ses rancunes de géomètre méconnu, occupa les dernières années de cette vie si bien remplie. Il était atteint d'un mal sans remède, et cependant jusqu'au dernier moment la douleur physique n'eut pas raison de sa volonté toujours ferme, de sa pensée toujours lucide; il s'éteignit doucement le 23 décembre 1867 sans avoir cessé de jouir pleinement de toutes ses facultés. La France a perdu dans le général Poncelet un homme de bien et un homme supérieur, modèle de franchise et de droiture, savant de premier ordre et soldat accompli.

R. RADAU.

Tactique navale, par M. le vice-amiral comte de Gueydon.

La marine, bien qu'à un point de vue spécial, occupe en France une grande place dans les préoccupations intelligentes du public. Sans être un peuple essentiellement marin, nous avons cinq cents lieues de rivages baignés par la mer, et le bruit du flot qui bat nos côtes nous arrive souvent à l'intérieur des terres avec une poésie qui nous émeut. La France a son histoire maritime, alternée de succès et d'illustres revers. La tactique navale, à toutes les époques, a tenté et sollicité les études et les recherches des officiers de marine les plus remarquables et les plus instruits. Elle ne saurait cependant se formuler d'une façon absolue, car aucun système n'inspire les résolutions suprêmes qui font gagner les batailles; mais, comme le dit M. le vice-amiral de Gueydon dans l'avant-propos de son livre, si la tactique ne supplée pas au génie du chef et à ses illuminations soudaines, elle n'en est pas moins l'indispensable instrument qu'il a dès longtemps façonné à son usage.

C'est dans cet ordre d'idées que M. de Gueydon a cherché à définir les principes sur lesquels reposent nécessairement les mouvemens des navires, quels qu'ils soient. La rapidité en même temps que la régularité d'allures des bâtimens qui sont subordonnés à un vaisseau amiral une fois assurées, la manœuvre d'une escadre n'est plus en quelque sorte pour le commandant en chef que celle d'un seul bâtiment qu'il dirigerait à son gré, selon ses inspirations. Les évolutions des anciens navires à voiles trouvaient dans la force même du vent, constante pour tous, un élément avec lequel ils pouvaient compter, et ils n'avaient par

suite à se préoccuper que de la manœuvre. Cette force du vent, variable, il est vrai, dans son intensité, mais variable à un même degré pour tous les navires, est remplacée aujourd'hui par la puissance motrice des appareils à vapeur. C'est donc cette puissance qu'il s'est agi d'équilibrer pour tous d'une façon pour ainsi dire parallèle, et de subordonner à la puissance motrice du vaisseau amiral. Là est le premier but que se propose la nouvelle tactique. Le second est la règle générale d'évolutions. Jusqu'à présent, en dehors de la conversion par le flanc et de la contre-marche, où chaque navire suit celui qui le précède, mouvemens empruntés à la vieille tactique, on semblait s'en être tenu comme progrès à l'évolution de la chasse du poste, c'est-à-dire que, une fois le signal de l'évolution arboré, chaque vaisseau se dirigeait à son gré ou plutôt à ses risques et périls sur le nouveau poste qu'il devait occuper. On comprend ce qu'une telle manœuvre, la meilleure de toutes en théorie pour des navires admirablement exercés, présente d'indécision et de danger dans la pratique avec l'entraînement de masse et de vitesse de nos vaisseaux cuirassés. Une erreur de coup d'œil, un ordre mal exécuté, le désir même de bien faire, peuvent déterminer les plus funestes conséquences. Là plus que jamais le besoin de la règle et de la méthode se fait sentir; mais à la mer l'imprévu surgit si subitement qu'il faut laisser aux capitaines une initiative très réelle même dans l'obéissance. La méthode par file en gisement de l'amiral de Gueydon est le point capital de la tactique navale, telle que l'auteur voudrait la voir comprise aujourd'hui. L'angle d'obliquité et la vitesse à prendre sont signalés en même temps que l'ordre d'évoluer. Les vaisseaux, pour passer d'un ordre à un autre, partent donc sur des lignes obliques parallèles, et arrivent successivement à l'alignement que donne le vaisseau amiral. C'est réunir à la fois la simultanéité, qui est une condition de rapidité, et le mouvement successif, qui est une garantie de bonne exécution. Cette méthode s'applique également au peloton d'escadre, qui est l'ordre de guerre. Le peloton d'escadre, envisagé comme unité, se compose de trois vaisseaux, un en tête et les deux autres en arrière, mais par la hanche du premier, à droite et à gauche, de manière que chacun de ces deux vaisseaux puisse, en augmentant sa vitesse, éventrer de son éperon le vaisseau ennemi qui arriverait perpendiculairement sur le vaisseau de tête.

Telle est la tactique ingénieuse et simple qu'inaugure l'amiral de Gueydon, et qui se défend avec raison d'être systématique. Elle libelle tout ce que la méthode peut produire pour alléger la tâche des capitaines dans la tenue de leurs postes et les grouper, à un moment donné et dans une disposition voulue, autour de leur chef. Une tactique, selon l'expression juste de l'auteur, ne saurait aller au-delà de cette limite, et c'est des événemens seuls qu'elle reçoit plus tard sa consécration.

L. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUATORZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1868.

Livraison du 1er Mars.

MADEMOISELLE MERQUEM, quatrième partie, par M. GEORGE SAND. 5
CAMILLE JORDAN ET Mme DE STAEL, par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie Française. 42
LES CHEMINS DE FER A PARIS. — LA GARE DE L'OUEST (RIVE DROITE), par M. MAXIME DU CAMP. 94
DARWIN ET SES CRITIQUES, par M. AUGUSTE LAUGEL. 130
LES ÉTATS DE BRETAGNE. — IX. — L'AVÉNEMENT DE LOUIS XVI ET LES DERNIERS JOURS DES INSTITUTIONS PROVINCIALES EN BRETAGNE, par M. L. DE CARNÉ, de l'Académie Française. 157
L'ABYSSINIE EN 1868. — L'EXPÉDITION ANGLAISE ET LE ROI THÉODORE II, par M. GUILLAUME LEJEAN. 187
LA POÉSIE DES MONTAGNES A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE DE M. MICHELET, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 217
UNE LECTURE DE PASCAL, par M. CHARLES DE MAZADE. 234
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 250
REVUE MUSICALE. — *Le Premier Jour de bonheur*, de M. Auber, par M. F. DE LAGENEVAIS. 262
ESSAIS ET NOTICES. 270

Livraison du 15 Mars.

MADEMOISELLE MERQUEM, dernière partie, par M. GEORGE SAND. 273
LA VÉGÉTATION DU GLOBE DANS LES TEMPS ANTÉRIEURS A L'HOMME, par M. GASTON DE SAPORTA. 315

Un Doyen de la Faculté des Lettres de Paris. — Joseph-Victor Le Clerc, par M. Ernest RENAN, de l'Institut. 341
Le Positivisme dans l'histoire. — L'Historien anglais Henri Thomas Buckle, par M. Louis ÉTIENNE. 375
Hamlet et ses Commentateurs depuis Goethe, par M. Henri BLAZE de BURY. 409
Ninive et Babylone d'après les récentes découvertes de l'archéologie, par M. Alfred MAURY, de l'Institut. 448
Les Républiques de l'isthme américain, par M. Élisée RECLUS. 479
Étude d'Économie rurale. — La Ferme de Masny, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 499
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 511
Essais et Notices. 523

Livraison du 1er Avril.

L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — V. — L'Autriche et sa constitution nouvelle, par M. Émile de LAVELEYE. 529
L'Israel des Alpes ou les Vaudois du Piémont. — II. — La Croisade albigeoise et la dispersion, par M. HUDRY-MENOS. 567
La Démocratie et le Suffrage universel. — I. — Les Théoriciens du droit de suffrage, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 608
L'Aventure du Lieutenant Yergounof, par M. Ivan TOURGUENEF. 644
Études de Mœurs romaines sous l'empire. — La Jeunesse de Marc-Aurèle et les Lettres de Fronton, par M. Gaston BOISSIER. 671
Les Immigrations protestantes en Angleterre (*The Huguenots, their settlements, churches and industries in England and Ireland*, by Samuel Smiles), par M. Alphonse ESQUIROS. 699
La Russie sous l'empereur Alexandre II. — Deux années de l'histoire intérieure de Russie. — 1866-1867, par M. Charles de MAZADE. 725
Revue Musicale. — L'*Hamlet* de M. Ambroise Thomas, par M. F. de LAGENEVAIS. 757
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 770
Essais et Notices. 781

Livraison du 15 Avril.

La Démocratie et le Droit de Suffrage. — II. — Le Suffrage universel, par M. Ernest DUVERGIER de HAURANNE. 785
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XII. — L'Excommunication et le second Mariage de l'empereur, première partie, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 822
Deux Ans d'insurrection dans l'île de Crète, par M. George PERROT. . . . 859
Jaune ou Bleu, souvenirs d'une double brigue dans les élections anglaises, par M. E.-D. FORGUES. 909
Les Officiers politiques de la compagnie des Indes, par M. H. BLERZY. . . 940
L'Économie politique aux États-Unis, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. . 974
La Science des Religions, sa Méthode et ses Limites. — III. — L'Unité des Religions, par M. Émile BURNOUF. 995
Versailles. — Légende. — VI. — Le Collier de la reine, par M. Henri BLAZE de BURY. 1018
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1034
Essais et Notices. — Le général Poncelet, par M. Radau. 1045

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9333